

CONTEMPORAINE

HISTOIRE

CONTEMPORAINE



8 - OCT. 2019

Univ. "Petru-Maior" Tg. Mureş



134193 2613



HISTOIRE  
D766  
CONTEMPORAINE

COMPLÈMENT

De l'Histoire de France et du Cours d'Histoire universelle

PAR

J. CHANTREL

CHEVALIER DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND

QUATORZIÈME ÉDITION

ALLANT JUSQU'AUX ÉVÉNEMENTS LES PLUS RÉCENTS.

1789-1878

8 - OCT. 2019

PARIS  
PUTOIS-CRETTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR.  
90, RUE DE RENNES, 90

1879  
BIBLIOTECA INST. PED.  
Tous droits réservés.  
PEACÓGAI INIÉZET KÖNYVTÁRA



## PRÉFACE

L'histoire générale se trouve, depuis 1789, tellement mêlée à l'histoire de notre pays, ou plutôt elle tend tellement, depuis cette époque, à absorber les histoires particulières, qu'il devient difficile de les séparer l'une de l'autre. Les rapports entre les différents peuples se multiplient de plus en plus; leurs intérêts se mêlent et s'entre-croisent: la Révolution se montre partout présente dans le monde chrétien, et les agitations des peuples qui ont reçu le baptême réagissent au dehors sur les autres nations, de sorte que le monde entier se ressent des moindres événements qui se passent à l'une ou à l'autre de ses extrémités. Les voyages, le commerce, l'industrie, la vapeur et l'électricité font qu'aucun peuple ne reste plus étranger aux autres, et, grâce au zèle de plus en plus ardent des prédicateurs de l'Évangile, le christianisme est porté partout, en même temps qu'il se prononce dans l'Église catholique un mouvement de concentration et d'unité qui amènera, peut-être plus tôt qu'on ne pense, la réalisation de la divine parole: *Un seul troupeau, un seul pasteur.*

Le grand mouvement général des peuples part, en effet, de Rome, qui en est le centre, et de la Papauté, qui est comme l'âme du monde; mais nous ne croyons pas que ce soit se laisser abuser par une illusion d'amour-propre national de penser que le grand mouvement des idées nouvelles et de la politique est parti de la France, d'où viendra aussi, on l'aime à l'espérer et c'est une espérance partagée par les étrangers, la salutaire réaction dont les sociétés ont besoin pour se raffermir. C'est pourquoi, de nos jours, l'histoire de France, l'histoire de l'Église et l'histoire universelle marchent, pour ainsi dire, du même pas et comptent les mêmes divisions.

Ces considérations nous ont décidé à présenter dans un récit d'ensemble l'histoire de la période révolutionnaire, qui constitue l'histoire contemporaine. L'accueil qui a été fait à notre travail nous prouve qu'il répondait à un besoin de l'enseignement. Nous avons écrit sans passion politique, et nous croyons pouvoir nous rendre ce témoignage que nous avons jugé les événements les plus récents avec le même calme que s'ils s'étaient passés il y a cinquante ans. Mais l'impartialité n'est pas l'indifférence; si l'historien doit se garder d'épouser les passions des partis, il ne doit pas pour cela mettre sur le même rang la vérité et l'erreur, le bien et le mal, la justice et l'injustice. L'historien impartial est, selon nous, celui qui n'a d'autre parti que celui de la vérité; nous nous sommes efforcé d'être toujours fidèle à ce parti. Un ministre de Napoléon III, M. Duruy, écrivant aux recteurs des académies à propos du programme d'histoire contemporaine qu'il venait de tracer, leur disait: « La vérité sur les choses, partout et en tout, « une haine vigoureuse pour le mal et pour ceux qui

« l'ont accompli sciemment, mais des égards pour ceux « qui n'ont fait que se tromper, et qui ont servi leur « pays avec de l'erreur quand ils croyaient le servir avec « de la vérité. » Nous ne pensons pas que l'erreur puisse être utile, mais nous reconnaissons que la bonne foi et les bonnes intentions méritent d'être prises en considération, dans le jugement que l'histoire porte sur les hommes; nous avons eu soin aussi de ne pas l'oublier.

Dans les dernières éditions de notre *Histoire contemporaine*, nous arrêtons le récit des événements à l'année qui a précédé la chute de l'Empire, nous contentant, pour le reste, de raconter sommairement ceux qui avaient suivi. Nous avons pensé que le moment était venu de faire entrer le tout dans un même récit. La chute de l'Empire et la troisième République forment maintenant une période dont le caractère spécial commence à se dessiner; il serait prématuré d'en préjuger l'issue; mais cette année même, 1878, marquée par la mort de Pie IX, par la réunion d'un Congrès européen et par une Exposition universelle, nous semble former comme un point d'arrêt jusqu'auquel il convient de conduire l'histoire de nos jours.

Dans un ouvrage destiné à la jeunesse des collèges et des écoles, nous sommes tenu à une réserve plus grande en ce qui touche les questions politiques; cette réserve, nous l'avons observée sous l'Empire, comme nous voulons l'observer sous la République, sans qu'elle aille jamais jusqu'à nous faire sacrifier les intérêts de la vérité et les droits de l'histoire. Mais, à mesure que les années s'écoulent et que les acteurs disparaissent de la scène, il devient plus facile d'apprécier justement les actes et les personnes, et il est tels et tels de ces actes,

tels et tels de ces personnages sur lesquels il convenait de ne pas se prononcer d'abord, tout en les présentant avec exactitude, qu'on peut dans la suite juger avec toute la fermeté de l'histoire et l'impartialité de la justice. Nous l'avons fait dans cette nouvelle édition, que nous avons revue avec un soin particulier à partir de la seconde République et du second Empire et que nous avons complètement remaniée pour les dix dernières années qui viennent de s'écouler.

Les améliorations que nous avons apportées à cette nouvelle édition de notre *Histoire contemporaine*, prouveront au public, et en particulier aux personnes qui s'occupent de l'enseignement de la jeunesse, que nous avons soigneusement tenu compte des observations qui nous ont été faites, et que nous nous efforçons de rendre notre travail de plus en plus digne de l'accueil si favorable dont il est l'objet.

30 Août 1878.

## HISTOIRE CONTEMPORAINE

### INTRODUCTION.

Les années écoulées depuis 1789 jusqu'à nos jours forment la neuvième période de l'histoire de France<sup>1</sup> et la troisième de l'histoire moderne proprement dite<sup>2</sup>. Commencée à la fin du dix-huitième siècle, cette période se continue encore, sans qu'il soit possible d'en prévoir la durée définitive. Elle renferme aujourd'hui près de quatre-vingt-dix ans (1789-1878).

Dans cette période, l'histoire des différents peuples suit pour ainsi dire pas à pas celle de la France. C'est donc d'après les périodes de notre propre histoire qu'il convient de classer les événements généraux. On obtient ainsi *six* périodes secondaires :

- 1° La première *Révolution* (1789-1800).
- 2° Le *Consulat et l'Empire* (1800-1814).
- 3° La *Restauration* (1814-1830).
- 4° Le gouvernement de *Juillet* (1830-1848).
- 5° La *seconde République et le second Empire* (1848-1870).
- 6° La *troisième République* (1870 — ...).

<sup>1</sup> Les huit périodes précédentes sont : la *Gaule indépendante*, la *Gaule romaine*, la *Gaule mérovingienne*, la *Gaule carlovingienne*, et la *France des Capétiens directs*, des *premiers Valois*, des *derniers Valois*, des *Bourbons*.

<sup>2</sup> *Renaissance et Protestantisme*, *Équilibre*, *Révolution*.

# PREMIÈRE PÉRIODE

## LA GRANDE RÉVOLUTION

(1789-1800).

La première révolution, qu'on désigne encore sous le nom de *grande Révolution*, doit être étudiée dans ses causes éloignées, dans ses causes prochaines, et dans ses développements extérieurs. Deux chapitres seront consacrés à l'étude des causes éloignées et prochaines; l'étude des développements en comprendra trois autres sous ces titres: l'Assemblée constituante et l'Assemblée législative, la Convention, le Directoire.

### CHAPITRE PREMIER.

#### CAUSES ÉLOIGNÉES DE LA RÉVOLUTION.

QUATRE DIVISIONS : *Révolution politique.* — *Révolution religieuse.* — *Révolution économique.* — *Révolution intellectuelle à partir du quinzième siècle.*

#### § I<sup>er</sup>. — **Révolution politique à partir du quinzième siècle.**

##### Le Césarisme romain.

L'histoire politique de l'ancien monde aboutit à l'établissement du despotisme des Césars romains. Concentrant dans ses mains tous les pouvoirs comme souverain pontife, comme dictateur, comme consul, comme tribun du peuple, l'*empereur* représenta le peuple, qui se trouva pour ainsi dire résumé en lui.

Les empereurs les plus habiles perfectionnèrent ce système : Auguste, Trajan et les Antonins, Dioclétien surtout, lui firent produire toutes ses conséquences, et, lorsque Constantin monta sur le trône, il n'y avait plus rien à faire. La reconnaissance publique du christianisme vint cependant

arracher une partie de l'homme, et la plus importante, à la domination absolue : la conscience fut émancipée; à côté du pouvoir purement humain, il y eut un pouvoir tout spirituel, et il fut admis que les droits de Dieu étaient supérieurs à ceux de l'homme. Après la chute de l'empire d'Occident, les traditions du despotisme impérial se conservèrent en Orient; le césarisme brilla dans tout son éclat à Constantinople, sous le règne de Justinien; il montra tout ce qu'il y a en lui d'avorissant et de misérable dans la décadence de cet empire oriental, dont les chefs conservaient toutes les prétentions des anciens maîtres de l'univers, malgré les désastres et les ignominies qui se multipliaient. On sait tout ce que l'Église eut à souffrir de ces prétentions, quelle lutte les Papes eurent à soutenir contre elles, et le déplorable schisme qui livra l'Orient en proie aux sectateurs de Mahomet. Telle fut la fin du césarisme romain.

##### Les Royautés féodales.

L'Occident, renouvelé par l'invasion des Barbares, régénéré par l'action de l'Église, qui présidait à la formation des nouvelles royautés, échappa à cette décadence. Dès le principe, les royautés barbares trouvèrent des limites qui les sauvèrent. Le roi était le chef de guerre, il n'était pas le maître absolu des biens et de la vie de ses sujets; il y avait des institutions qui limitaient son pouvoir, et l'Église, par ses évêques, par ses assemblées, réprimait les tendances despotiques, introduisait une législation de plus en plus humaine et juste. Elle élevait les caractères, elle imposait aux grands et aux puissants le respect des faibles et des petits; elle fit disparaître l'esclavage, elle plaça au premier rang la force morale, qui se fonde sur la justice, et lorsque apparut un homme qui comprit parfaitement son esprit, la chrétienté fut fondée. Le nom de Charlemagne, qui ferme l'ère des grandes invasions, rappelle l'avènement d'une société nouvelle, appuyée sur des principes tout différents de ceux qui avaient fait la base de l'empire romain.

Mais l'empire carlovingien ne dura pas longtemps. Tout

tomba en dissolution; les diverses nationalités réunies par la forte main de Charlemagne se séparèrent; l'empire subsista de nom, mais il devint presque exclusivement allemand, et la chrétienté occidentale se trouva un moment dans un tel état de division que toute autorité sembla anéantie sans retour. Alors parut en France une nouvelle dynastie. L'un des plus petits chefs féodaux, Hugues Capet, monta sur le trône; il n'était pas plus puissant que les autres seigneurs, il était moins puissant que plusieurs d'entre eux; mais il avait le titre de roi; nominalement il était le chef du pays, puisqu'il en était le suzerain, et il avait un titre plus élevé encore aux yeux du peuple: il était sacré, il était le fils aîné de l'Église. Grâce à cette position unique, grâce à la faveur du clergé, à la bienveillance de la papauté, à la piété et à l'habileté de ses représentants, Robert le Pieux, Louis VI le Gros, Louis VII le Jeune, Philippe-Auguste, la royauté capétienne grandit; elle obtint son plus beau développement au treizième siècle, sous le règne de saint Louis, en qui l'on aime à voir le modèle le plus accompli du roi chrétien.

La royauté se trouvait à peu près dans les mêmes conditions à cette époque dans toute l'Europe. On ne discutait pas sur la royauté absolue ou limitée, sur les institutions représentatives ou autres, mais il régnait presque partout une véritable liberté qui se conciliait parfaitement avec l'obéissance et la fidélité au roi. Pas d'impôts généraux, pas d'armées permanentes, pas de centralisation, chaque partie du pays s'administrant elle-même et n'étant astreinte à des prestations en argent ou en hommes que dans des circonstances déterminées. Ainsi les différents pouvoirs étaient balancés dans de justes proportions, le pouvoir royal par celui des grands vassaux, les aspirations à la violence et à l'abus de la force par l'influence de l'Église. Les riches et les puissants savaient bien se défendre eux-mêmes; les petits et les pauvres avaient pour protecteurs naturels le roi, le clergé et les moines. Lorsque la concorde régnait entre le sacerdoce et la royauté, on voyait la réalisation presque

complète de l'idéal posé par les papes et par Charlemagne.

#### Les Légistes.

Il faut bien le dire, cette concorde exista rarement, et la royauté ne tarda pas à reprendre les traditions de l'ancien césarisme. Les empereurs allemands donnèrent l'exemple: ils furent vaincus dans la lutte, mais il resta en Allemagne un esprit de résistance au saint-siège qui encourageait, à Rome même, tous les ennemis de la papauté.

En France, la lutte contre le saint-siège fut moins vive, mais celle des rois contre la féodalité triompha, grâce à l'appui des légistes, et établit pour plusieurs siècles la royauté absolue. L'influence des légistes, de ces hommes savants dans le droit romain, mais hostiles au droit ecclésiastique et serviteurs par instinct du pouvoir absolu, se faisait déjà fortement sentir sous saint Louis.

Les abus de la féodalité avaient fait tourner les regards vers le trône; les croisades, en mettant toutes les forces nationales sous le commandement des rois, avaient placé la royauté au-dessus des plus puissants vassaux; d'ailleurs, le mouvement d'émancipation des communes avait été favorisé, dans le plus grand nombre de cas, par les rois, et des villes en grand nombre s'étaient placées directement sous l'autorité royale. Peu à peu la royauté attirait à elle toutes les forces vives du pays; les *cas royaux* la rendaient juge entre les vassaux; elle envoyait partout ses représentants directs à côté des agents féodaux, et, les vieilles traditions gallo-romaines aidant, elle les faisait accepter partout. D'ailleurs, comme elle ne se servait généralement de son autorité que dans l'intérêt du grand nombre, l'opinion était pour elle, et l'on regardait comme un bienfait une intervention dont les progrès devaient à la longue confisquer les libertés publiques.

L'excès commença dès le règne de Philippe le Bel, à la fin du treizième siècle. Alors les légistes furent tout-puissants; le roi s'en servit à la fois contre les papes, contre le clergé et contre la féodalité. Les empereurs romains s'appuyaient

sur ce principe : *Quidquid principi placuit legis habet vigorem*, tout ce qui a plu au prince a force de loi ; les légistes dirent à leur tour : *Si veult le roi, si veult la loi*, et la maxime fut peu à peu acceptée ; c'était l'établissement du règne du *bon plaisir*. La monarchie absolue commença ainsi par un roi qui se fit le persécuteur de l'Église, qui n'eut aucun ménagement pour la fortune de ses sujets et qui mérita le surnom de *faux-monnayeur*. La royauté chrétienne était en pleine décadence.

Sous les Valois, les progrès de l'autorité royale furent rapides et continus, malgré les calamités de la guerre de Cent ans. L'établissement des communes avait été un premier coup porté à la féodalité et avait mis pour ainsi dire la royauté hors de page, en lui assurant des alliés contre les grands vassaux ; les villes de bourgeoisie, qui s'établirent à côté des communes et qui finirent par se substituer à elles, donnèrent aux rois des sujets répandus sur toute la surface du pays ; du côté de la royauté contre les seigneurs féodaux, il y eut le tiers état, c'est-à-dire le troisième état, le clergé et la noblesse formant les deux premiers. La réunion des trois ordres en assemblée constitua les états généraux, qui ne commencèrent à prendre une sérieuse influence que pendant la guerre de Cent ans.

Les dernières années du règne de Charles VII, vainqueur des Anglais, furent signalées par un grand accroissement de l'autorité royale. La formation d'une armée permanente et l'établissement d'un impôt perpétuel mirent entre les mains du roi des forces que les restes de la féodalité ne possédaient pas. Louis XI poussa plus loin encore la concentration. Une fois qu'il fut débarrassé du terrible duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, rien ne put lui résister : les quelques grandes maisons féodales qui subsistaient encore furent renversées ou réduites à l'impuissance ; les *postes* aidèrent la concentration ; la multiplication des foires et des marchés, l'extension du commerce et de l'industrie favorisèrent cette grande révolution ; et l'absolutisme royal s'accrut de tout ce que perdait l'aristocratie, de tout ce que

gagnaient la bourgeoisie et cette classe moins élevée, ce quatrième état qui devait tendre à absorber le reste de la nation pour constituer ce qu'on appelle de nos jours la *démocratie*.

A la fin du quinzième siècle, la monarchie absolue était complètement établie en France ; elle atteignit tout son développement au dix-septième, après les vigoureuses mesures prises par Richelieu contre l'aristocratie. Mais, en abaissant les grands et en substituant à la puissante aristocratie territoriale une noblesse de Cour qui n'avait plus que le droit de donner son sang, et qui ne pouvait pas plus soutenir le trône que l'ébranler, Richelieu détruisit l'un des plus fermes appuis de la royauté. Louis XIV acheva l'œuvre en réduisant le clergé à une nullité à peu près aussi absolue que la noblesse, grâce aux principes du gallicanisme qui se développèrent sous son influence, et il ne resta plus en présence que le peuple et le roi : un vide immense s'était ainsi produit, et c'est par là que passa la Révolution.

#### L'ancien Régime.

Tant que Louis XIV vécut, ce régime fut supportable : la servitude générale était dissimulée par la gloire et par le prestige personnel du monarque ; mais lorsque, au lieu de cette majesté souveraine qui brillait en Louis XIV, on n'eut plus à contempler que la figure avilie d'un Louis XV, il ne fut plus possible de s'aveugler sur les abus, sur les hontes, sur l'avilissement du régime. On avait pu obéir à Louis XIV, on ne pouvait se résoudre à obéir à Louis XV, ou plutôt aux viles créatures qui possédaient le cœur de ce monarque.

C'est alors que parut, dans tous ses développements, ce qu'on appelle l'*ancien régime*. L'ancien régime était comparativement moderne ; car s'il remonte, dans ses origines, jusqu'à Philippe le Bel, s'il fut définitivement établi sous Louis XIV, il ne se montra véritablement insupportable que sous Louis XV. Un roi sans volonté, sans mœurs, gouverné par des femmes corrompues, des ministres pour la plupart également sans mœurs, et songeant plus à leur fortune et à leurs plaisirs qu'à la grandeur de la France, des représen-



tants de l'autorité royale dans les provinces qui n'imitaient que trop les seigneurs de la cour, une magistrature factieuse, un clergé absorbé par les querelles du gallicanisme et du jansénisme, des prélats de Cour, en un mot, beaucoup de scandales et un pouvoir avili qui ne se distinguait que par des vices, tel était l'ancien régime, c'est-à-dire le régime du dix-huitième siècle. Il y eut de glorieuses exceptions : d'admirables vertus brillaient dans la famille royale, il y avait de saints évêques et de saints prêtres, des magistrats intègres, des nobles, surtout dans la petite noblesse, restés chrétiens et purs des vices de leur temps; mais c'était le mal qui marchait tête levée : le bien perdait tous les jours du terrain et ne pouvait empêcher la société d'aller aux abîmes.

Il ne faut donc pas confondre ce qu'on appelle l'*ancien régime* avec la véritable constitution du royaume de France, pas plus qu'on ne doit confondre la souveraineté absolue avec le despotisme. L'ancien régime était une déviation de la vieille constitution française, c'était un retour au césarisme et un acheminement à la démocratie.

L'Angleterre échappa au danger, parce que la féodalité resta chez elle puissante. C'est la propriété qui constitue le plus sûrement l'indépendance et la puissance; notre mot *riche* vient des langues teutoniques, où il signifie *puissant*. L'Angleterre a conservé la grande propriété; avec elle, elle a conservé une aristocratie influente, qui l'a préservée jusqu'ici d'une révolution sociale. En France, où il n'y avait plus de libertés publiques, il ne pouvait plus exister que l'égalité, et l'égalité suppose l'abaissement de tout ce qui est élevé, de tout ce qui est riche et puissant.

On peut donc conclure de tout ce qui précède, que l'une des principales causes de la Révolution se trouve dans l'établissement de la monarchie absolue sur les ruines des dominations féodales.

## § II. — Révolution religieuse à partir du quinzième siècle.

Une seconde cause, non moins puissante, se trouve dans la révolution religieuse connue sous le nom de réforme protestante.

### Causes de la Réforme.

Lorsque Luther parut, tout était prêt : l'esprit chrétien s'était affaibli, la discipline ecclésiastique s'était fortement relâchée, les ordres religieux avaient dégénéré de leur ferveur primitive, et la renaissance de l'étude de l'antiquité païenne, l'engouement dont tous les savants étaient épris pour cette civilisation fondée sur la glorification des passions, étaient tels qu'on méprisait l'Évangile et les épîtres de saint Paul, comme n'ayant qu'un style barbare qui aurait pu corrompre le goût.

La prédication des indulgences ne fut que l'occasion; l'orgueil d'un moine fut l'instrument dont la Providence se servit pour châtier l'Europe et pour purifier son Église. On n'a pas à raconter ici les développements de la réforme protestante : fondée sur le libre examen, sur l'interprétation individuelle de l'Écriture, elle fut la révolte de la raison humaine contre la raison divine. Luther retint une partie du dogme catholique, Calvin n'épargna guère que les fondements même de l'édifice; Henri VIII se servit de l'esprit de révolte répandu contre la papauté pour se faire à la fois pape et roi et pour satisfaire ses viles passions; en beaucoup de pays, on vit les princes favoriser la prétendue réforme pour agrandir leur pouvoir, et pour s'enrichir des dépouilles du clergé et des monastères : l'orgueil, la volupté et l'amour de l'argent furent les trois grands prédicateurs de la réforme protestante. Le calvinisme mena plus directement à la révolte, le luthéranisme affermit le pouvoir absolu partout où il triompha, en Allemagne, en Suède, en Danemark; l'anglicanisme, fondé par Henri VIII, développé et affermi par Elisabeth, commença par être un instrument de despotisme, et ne permit à la liberté politique de reparaître qu'après une

révolution qui bouleversa l'Angleterre de fond en comble.

Cependant, à côté de cette prétendue réforme qui faisait pénétrer jusque dans les plus basses classes l'esprit d'insubordination et le dévergondage des mœurs, une vraie réforme s'opérait. Les efforts des papes, les travaux du concile de Trente et des saints qui se multiplièrent au seizième siècle, vengèrent victorieusement le dogme de toutes les attaques, rétablirent la discipline, et amenèrent une véritable renaissance. Mais l'Église, purifiée et rajeunie, ne put déraciner des intelligences les fausses opinions qui les avaient séduites; beaucoup de catholiques qui n'auraient pas voulu être hérétiques, conservèrent sur plusieurs points des préjugés et des idées erronées qui devaient porter leurs fruits.

#### Conséquences de la Réforme protestante.

C'est ainsi que le protestantisme eut une malheureuse influence, même sur la plupart des pays qui restèrent catholiques.

Dans l'ordre politique, les rois catholiques, jaloux de l'autorité absolue conquise par les rois protestants, abandonnèrent les traditions de la royauté chrétienne pour devenir aussi absolus qu'eux. Restés fidèles à l'Église, ils s'attachèrent à lui enlever tout ce qui pouvait l'être sans arriver au schisme ou à l'hérésie, et ils cessèrent d'écouter le saint-siège pour ne reconnaître plus d'autre supérieur que Dieu, ce qui était en réalité se déclarer indépendants de toute autorité sur la terre. Le gallicanisme sortit de ces dispositions, avec la déclaration du clergé en 1682, et il se forma ainsi un demi-schisme qui n'affaiblit pas moins l'autorité royale qu'il ne prétendait restreindre l'autorité pontificale. Grâce aux divisions amenées par le gallicanisme, le jansénisme se glissa dans le clergé, dans la magistrature, et vint semer l'esprit de révolte aussi bien contre la royauté que contre le saint-siège. Le gallicanisme avait ouvert la place, le jansénisme y entra et y fit les plus grands ravages. Les querelles suscitées par les fausses opinions et par l'hérésie affaiblirent considérablement l'esprit religieux en France; le déborda-

ment des mœurs acheva l'œuvre, et l'incrédulité, qui couvait sourdement depuis le seizième siècle, enhardie et guidée par l'incrédulité anglaise, alors à son comble, fit tout à coup explosion. De l'incrédulité et de la corruption des mœurs naquit l'impatience de tout frein et de toute règle; c'était le commencement de la Révolution.

On a vu plus haut qu'une des conséquences politiques de la réforme avait été de partager l'Europe en deux camps: l'imprudente politique de Richelieu rendit définitif ce qui pouvait n'être que passager, et les traités de Westphalie vinrent consacrer un état de choses qui était la fin de la chrétienté.

Parmi les autres pays catholiques, l'Espagne résista mieux d'abord, mais l'avènement des Bourbons au trône espagnol y introduisit une politique d'hostilité contre le saint-siège qui amena les catastrophes; le Portugal suivit les mêmes errements; l'Autriche vit naître le joséphisme, la Toscane le léopoldisme, deux variétés du gallicanisme, et c'est ainsi que, au dix-huitième siècle, l'Europe se trouvait presque tout entière ou protestante ou en révolte plus ou moins ouverte contre l'autorité du saint-siège.

#### La Franc-Maçonnerie.

C'est alors que se développa une société secrète dont l'action sur la Révolution ne saurait être contestée. Qu'elle descende ou non des Templiers, et qu'elle ait eu d'abord ou non pour objet de venger la destruction de ces religieux sur les papes et sur les rois, il est certain que la secte connue sous le nom de *franc-maçonnerie*, parce que ses membres prennent le titre de *maçons* et tirent leurs symboles et leur langage des termes d'architecture, Dieu étant le grand architecte de l'univers, le monde étant le temple, etc.; il est certain, disons-nous, que cette secte est ennemie de toute subordination entre les hommes et de toute religion positive. La franc-maçonnerie tend à établir une république universelle, avec la devise: *Liberté, égalité, fraternité*, et, se contentant d'un pur déisme qui n'engage à rien, elle ne

connait qu'une prétendue religion de la nature dont il serait difficile de préciser les dogmes<sup>1</sup>. On l'a vue à l'œuvre : au nom de la liberté, elle établit le régime de la terreur; au nom de l'égalité, elle fit tomber des milliers de têtes; au nom de la fraternité, elle déclara la guerre à tous les peuples, et fit des milliers de victimes. Tous les grands révolutionnaires de 1789 étaient francs-maçons; les principales formules des révolutionnaires étaient empruntés au jargon maçonnique, et quand la Révolution triompha, on entendit tous les francs-maçons se glorifier d'avoir travaillé au *grand œuvre* qui venait de s'accomplir.

La franc-maçonnerie était venue d'Angleterre; ce fut d'après les principes des francs-maçons d'Angleterre et de France, mêlés à une espèce de mysticisme incompréhensible, que se forma en Allemagne la secte ou société secrète des *Illuminés*, dont le fondateur et le chef fut *Weisshaupt* (1748-1822). La société des Illuminés commença en 1776, et se répandit surtout en Bavière, où le gouvernement se vit obligé de la supprimer (1784), à cause de ses tendances subversives en politique. Mais l'illuminisme ne disparut pas pour cela; il continua de travailler la jeunesse allemande.

#### De la Tolérance.

L'un des grands mots employés par la franc-maçonnerie, par l'incrédulité et par le protestantisme, est le mot de *tolérance*, que l'on confond trop souvent avec la charité, et plus souvent encore avec l'indifférence en matière de religion. On fait honneur de la tolérance au protestantisme : il y a là du faux et du vrai. Il est faux que la tolérance ait été introduite par le protestantisme, car l'Église a toujours défendu de convertir les infidèles par la force, et ce sont les papes qui, au moyen âge, ont traité les Juifs avec le plus de douceur. Mais il n'est que trop vrai que le protestantisme, en rompant l'unité de foi en Europe, a rendu néces-

<sup>1</sup> De nos jours la franc-maçonnerie tend même à descendre plus bas que le déisme; la croyance à l'existence de Dieu n'est plus pour elle qu'une opinion libre, et beaucoup de francs-maçons se glorifient d'être athées.

saire, pour prévenir un plus grand mal, la tolérance de l'hérésie; ce ne peut être là un titre à la reconnaissance publique.

On peut établir trois degrés dans la situation des sociétés par rapport à la liberté : ou le mal seul est libre, pendant que le bien est enchaîné, ou le bien et le mal sont également libres, ou il n'y a de libre que le bien. Évidemment le troisième degré est le plus élevé; c'est l'idéal où l'on n'atteindra jamais complètement sur la terre, mais qu'il est bon de se proposer pour but. Le premier degré est le plus bas, c'est la situation des pays où la religion catholique est persécutée. Le second degré se trouve être la situation actuelle de la plupart des contrées de l'Europe, où la législation laisse également libres tous les cultes. En France, cette liberté des cultes existe, et l'État se proclame indifférent à la vérité ou à l'erreur dans l'ordre religieux; il en est de même en Belgique. Il appartient à l'Église et aux gouvernements de décider s'il n'y a pas excès, quand la liberté est mise à la place de la tolérance; l'Église n'admet que la tolérance, le mot *liberté* employé pour le mal et pour l'erreur est un abus de langage.

De nos jours la tolérance religieuse est proclamée comme un principe; c'est par erreur : la tolérance n'est pas un principe, mais une nécessité de circonstance, et, loin d'être un progrès, elle est le signe de l'affaiblissement de la vérité dans les sociétés<sup>1</sup>.

### § III. — Révolution économique à partir du quinzième siècle.

#### L'Économie politique.

L'économie est, à proprement parler, la direction de la maison. L'économie domestique est l'art d'administrer les affaires particulières, de gouverner une maison, de gérer

<sup>1</sup> Il ne s'agit dans cet article que de la *tolérance civile*; il y a une espèce de tolérance qu'on appelle *dogmatique*, et qui suppose l'indifférence entre la vérité et l'erreur; c'est une tolérance que la vraie religion ne peut admettre.

les intérêts d'une propriété ; on donne le nom d'*économie politique* ou *sociale* à la science qui traite de la richesse des nations et de l'art de l'administrer, en enseignant comment elle se forme, comment elle se distribue et se consomme.

Le moyen âge connut le commerce et l'industrie : il suffit de citer à ce sujet l'industrie des communes flamandes, la création des foires et des marchés, les républiques de Gênes et de Venise, la formation de la ligue Hanséatique. Les croisades donnèrent une vive impulsion au commerce et à l'industrie, mais ce fut principalement à partir des grandes découvertes géographiques du quinzième siècle que le mouvement prit un immense développement et devint une branche importante de la science du gouvernement. La féodalité, constituée sur la propriété territoriale, donnait la prééminence à l'agriculture ; l'extension du commerce et de l'industrie ne fut pas l'un des moindres coups qui lui furent portés ; en créant une nouvelle sorte de propriété, elle affaiblit l'influence de la première, et contribua pour sa part à la formation d'une autre société.

#### Découvertes géographiques.

L'industrie du moyen âge ne s'exerçait guère que sur les produits européens. Les républiques maritimes de l'Italie importaient cependant quelques produits de l'Asie méditerranéenne, et les caravanes faisaient parvenir jusqu'en Europe certaines marchandises de l'Arabie, de l'Inde et de la Chine, comme les épices, l'encens, la soie, etc. Les découvertes géographiques du quinzième et du seizième siècle donnèrent tout à coup une extension considérable au commerce, et par suite à l'industrie, qu'une multitude de produits nouveaux vinrent alimenter. Toutes les côtes de l'Afrique furent mises à contribution par les Portugais, qui enlevèrent aux Vénitiens et aux Génois le commerce de l'Inde, en trouvant un chemin plus court pour aller à ce pays par le cap de Bonne-Espérance. En même temps, les Espagnols découvraient un monde nouveau, dont les plus belles parties devaient leur rester longtemps, tandis que les Portugais, les

Français, les Anglais, et, pour une faible part, les Hollandais et les Danois, s'établissaient dans les autres. La découverte de la Nouvelle-Hollande pendant le cours du dix-septième siècle, et des îles de l'Océanie au dix-huitième, compléta ces nouvelles acquisitions qui changèrent complètement le commerce du monde.

Les républiques maritimes de l'Italie subirent les premières le contre-coup ; leur décadence commença. Le commerce se transporta de l'intérieur du continent sur les côtes de l'Atlantique ; aux Vénitiens, aux Génois, succédèrent les Portugais, les Espagnols, les Français, les Anglais, les Hollandais, et la prépondérance maritime devint un élément de prépondérance politique. Alors reparurent les colonies, comme du temps des anciens Grecs, et les Européens, la race de Japhet, se répandirent, selon l'expression de l'Écriture, dans les tentes de leurs frères, c'est-à-dire sur toute la terre.

#### Le Capital mobilier.

L'extension du commerce et de l'industrie, l'exploitation des inépuisables mines d'or et d'argent du Pérou et du Mexique, créèrent un nouveau genre de propriété : la richesse mobilière, qui contribua pour sa part à l'affaiblissement de la féodalité, en contre-balançant la puissance de la richesse territoriale. Pendant le moyen âge, les capitaux, c'est-à-dire l'argent, se trouvaient particulièrement entre les mains des Juifs ; au seizième siècle, ils se multiplièrent, et devinrent accessibles à un plus grand nombre. Il en résulta une extraordinaire impulsion donnée au luxe, mais aussi des ressources pour l'agriculture et pour l'industrie. La propriété territoriale resta pour ainsi dire l'apanage de la noblesse ; la propriété mobilière enrichit la bourgeoisie et pénétra dans les classes inférieures ; elle abattit les barrières entre les classes et prépara un état de société tout différent de l'ancien.

La révolution religieuse accéléra les résultats de la révolution économique. « Dans les pays protestants, dit M. Duruy, la diminution des fêtes augmenta les jours du tra-

vail, comme la fermeture des couvents accrut le nombre des travailleurs<sup>1</sup>. La production en devint plus grande, par conséquent les produits à meilleur marché. Là est une des raisons de la supériorité industrielle et commerciale des pays protestants sur ceux qui restèrent sévèrement catholiques comme l'Italie, l'Espagne, la Bavière et l'Autriche. » Ces assertions peuvent être contestées : l'Église catholique n'est ennemie ni de l'industrie ni du commerce. Venise, Gênes étaient des républiques catholiques; l'agriculture et l'industrie ont été sauvées par les moines, au commencement du moyen âge, et l'on ne doit pas oublier que la découverte de l'Amérique fut le résultat de la foi et du zèle catholique de Christophe Colomb. Jean-Jacques Rousseau lui-même a mieux compris l'esprit du catholicisme en ce qui concerne l'industrie. « Tant pis, dit-il, si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain; il lui en faut encore pour le manger avec joie, sans quoi il ne le gagnera pas longtemps... Voulez-vous rendre un peuple actif et laborieux, donnez-lui des fêtes : les jours ainsi perdus feront mieux valoir les autres. »

En résumé, la révolution économique qui date de la fin du quinzième siècle atteignit partout la propriété territoriale, que le droit romain battait déjà en brèche; d'un autre côté, elle déplaça les centres du commerce, elle enrichit la bourgeoisie et prépara le mélange des classes.

#### § IV. — Révolution intellectuelle à partir du quinzième siècle.

Littérature et Imprimerie.

Tout était à la fois en fermentation; Dieu préparait évidemment des temps nouveaux, qui seraient une démonstration de plus de la faiblesse de la raison humaine et de la nécessité de son Église pour le salut des sociétés.

L'invention de l'imprimerie vint accélérer le mouvement de renaissance païenne qui se faisait sentir depuis les dernières années du treizième siècle : elle pouvait être aussi

<sup>1</sup> Histoire des temps modernes, pag. 209.

utile au bien qu'au mal, et, bien employée, elle eût donné un merveilleux élan à l'intelligence humaine. Malheureusement, ce puissant instrument fut trop souvent mis au service des passions et de l'erreur; on méprisa les avertissements de la papauté; des siècles de calamités furent la punition de cette faute. Au reste, le bien et la vérité profitèrent aussi de l'invention : les études se ranimèrent dans le clergé, les chefs-d'œuvre des Pères devinrent accessibles à un plus grand nombre de lecteurs, d'admirables ouvrages de controverse furent répandus partout, et le mal rencontra des obstacles là même où il espérait triompher sans résistance.

Le quatorzième siècle vit la renaissance se produire dans de grandes proportions en Italie; il servit de transition entre la littérature toute chrétienne du moyen âge et l'érudition du quinzième. Pendant ce dernier siècle, on ne vit plus que des savants occupés des ouvrages grecs et latins; Platon et Cicéron étaient redevenus les oracles de ces hommes élevés au sein du christianisme. La littérature proprement dite s'épanouit d'abord en Italie, où parurent Dante, Pétrarque, l'Arioste et le Tasse; puis, en Espagne, avec Cervantès, Lope de Vega et Calderon; puis, en France, avec Corneille, Racine, Bossuet, Fénelon et tant d'autres; enfin, en Allemagne, avec Klopstock, Schiller, Goethe, etc.

Deux écoles étaient en présence, représentant les deux tendances opposées de tous les temps, mais alors plus distinctes que jamais : d'un côté, l'idée sensualiste était relevée par l'école païenne, qui aboutit au protestantisme et à la destruction même de la liberté par la proclamation d'une illégitime indépendance; de l'autre, l'idée spiritualiste, servie par l'école chrétienne, qui ne put remporter une victoire définitive. Le sens chrétien était émoussé, rien ne paraissait beau que ce qu'avaient produit Rome et Athènes. L'Espagne échappa seule à la funeste influence qui affaiblissait l'Europe, mais, après avoir eu son grand siècle, elle se laissa aller à l'indolence d'une trop grande richesse; l'Italie se plongea dans la mollesse; l'Angleterre s'abîma sous le despotisme d'un roi débauché et d'une reine

filles trop dignes d'un tel père ; l'Allemagne, déchirée par les disputes religieuses, dut attendre deux cents ans son siècle littéraire ; tandis que la France, un moment étourdie, mais tout à coup ranimée par la voix du peuple, toujours catholique, allait se placer au premier rang, qui n'aurait pu lui être disputé si elle eût complètement rompu avec la renaissance païenne.

#### Les Beaux-Arts.

Les arts marchaient dans le même sens que la littérature. L'architecture chrétienne du moyen âge fut abandonnée ; on ne comprenait plus ce qu'il y avait en elle de symbolique et d'élevé. La sculpture et la peinture ne s'adressèrent plus qu'aux sens, et choisirent d'ailleurs la plupart de leurs sujets dans l'antiquité païenne et dans la mythologie. En architecture, Versailles résume cette décadence ; en sculpture, les jardins publics, remplis de statues de dieux, de déesses, de nymphes et de faunes, montraient où en étaient les préoccupations des artistes. Il y eut cependant de glorieuses exceptions en peinture : l'école flamande et l'école italienne produisirent des chefs-d'œuvre inspirés par le christianisme ; l'Espagne eut l'honneur, dans les arts comme dans la littérature, de rester fidèle à l'inspiration chrétienne. Mais ce n'était pas là la tendance générale : les arts comme le reste contribuaient à l'abaissement des intelligences, à la corruption des cœurs, ils conduisaient aux catastrophes par des chemins couverts de fleurs.

#### La Philosophie.

L'une des causes qui contribuèrent le plus à la grande révolution du dix-huitième siècle fut la malheureuse direction donnée à la philosophie. Au quinzième siècle, l'admiration pour les auteurs païens fit remettre en honneur la philosophie grecque et romaine, et surtout la philosophie de Platon, comme opposition à celle d'Aristote, dont les principes et les rigoureuses déductions s'accordaient mieux avec la philosophie scolastique.

En Angleterre, Bacon donna pour bases à la philosophie

l'expérience et l'observation, et prit pour méthode l'induction, tandis que la scolastique procédait plus volontiers par déduction : c'était faire entrer les sciences naturelles dans une voie de progrès ; mais la méthode de Bacon, appliquée aux vérités de la révélation, était insuffisante, puisque les sens et l'observation ne peuvent les atteindre ; en l'appliquant à tout le domaine de la science, on s'égarait. Locke poussa cette méthode à l'extrême en n'accordant de valeur qu'aux connaissances qui nous viennent de la sensation et de l'expérience ; sa philosophie, avec ses tendances matérialistes et fatalistes, devint populaire en Angleterre ; Voltaire la vulgarisa en France, et Condillac la développa. Le sensualisme de Locke détrôna le spiritualisme de Descartes, qui avait aussi ses dangers, parce qu'en rapportant tout à la raison et à l'évidence, il tendait à faire rejeter les vérités d'un ordre supérieur. Descartes était resté chrétien, mais il donnait une telle supériorité à la raison humaine, que le rationalisme sortait nécessairement de ses principes. Ainsi deux grandes écoles de philosophie s'étaient formées : l'une faisant tout dériver des sens et tendant au matérialisme, l'autre donnant tout à la raison et menant au rationalisme. Les deux écoles s'accordaient ainsi à affaiblir l'esprit religieux.

#### Les Sciences.

Au mouvement des lettres, des arts, de la philosophie s'ajouta celui des sciences, qui prirent un essor extraordinaire et renouvelèrent la face du monde matériel. Les sciences mathématiques et physiques, avec leurs applications, prirent une importance véritablement sociale. Au dix-huitième siècle, on essaya de les tourner contre les vérités révélées, et les découvertes des Copernic, des Galilée, des Papin, les progrès de la géologie, de la chimie, etc., contribuèrent pour une grande part au mouvement d'incrédulité qui rendit la Révolution nécessaire. Heureusement les sciences prennent de nos jours une meilleure direction : à mesure qu'elles se complètent, elles reviennent à la religion ; les progrès de la géologie, par exemple, rendent

hommage à la Bible, et l'extension de l'industrie rend de plus en plus sensibles le besoin de la religion et la sagesse de l'économie chrétienne.

Mais on n'en était pas là au dix-huitième siècle : la révolution opérée depuis le quinzième dans la politique, dans la religion, dans l'économie sociale, dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, dans la philosophie, ramenait le monde au paganisme antique : on revoyait l'absolutisme des Césars, les mœurs étaient corrompues, l'incrédulité régnait partout avec l'esprit d'examen et de révolte; il n'était que trop facile de prévoir les catastrophes prochaines, et il n'était guère possible de les prévenir. Le droit païen rétabli dans les sociétés chrétiennes, l'hérésie, la révolte contre l'Église, la prédominance donnée à la raison humaine sur la raison divine, le mépris des avertissements du saint-siège, c'était déjà la Révolution : ce qui était accompli dans les idées devait s'accomplir dans les faits; l'homme est libre de ne pas poser les principes, mais, quand il les pose, il n'est pas libre d'en empêcher les développements.

## CHAPITRE II.

### CAUSES PROCHAINES DE LA RÉVOLUTION.

DEUX DIVISIONS : *État politique et religieux de l'Europe.* —  
*Situation particulière de la France.*

#### § 1<sup>er</sup>. — État politique et religieux de l'Europe.

##### États européens.

Lorsque la Révolution éclata, on comptait en Europe vingt-sept États indépendants :

Quatre au nord : le royaume uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, le royaume uni de Danemark et de Norvège, le royaume de Suède et l'empire de Russie.

Six au centre : le royaume de France et de Navarre, la république des Provinces-Unies (Hollande ou Néerlande),

les Cantons suisses, l'empire d'Allemagne, le royaume de Prusse, et le royaume de Pologne (démembré en 1772).

Dix-sept au midi : le royaume d'Espagne, le royaume de Portugal, le royaume de Sardaigne, la principauté de Monaco, la république de Gènes, la république de Venise, le duché de Parme, Plaisance et Guastalla, le duché de Modène et principauté de Massa-Carrara, le grand-duché de Toscane, la république de Lucques, la principauté de Piombino, les États de l'Église avec le comtat Venaissin et Avignon en France, la république de Saint-Marin, le royaume de Naples, l'île de Malte et l'empire Ottoman ou Turquie.

##### Possessions hors de l'Europe.

Neuf de ces États avaient des possessions hors de l'Europe. La Russie s'étendait sur la Sibérie et sur plusieurs îles, formant la Russie asiatique, ainsi que sur l'extrémité nord de l'Amérique; la Turquie s'étendait sur l'Asie mineure (Anatolie), sur la Syrie, la Palestine, l'Arménie et l'île de Chypre.

Les sept autres États, Espagne, Portugal, France, Angleterre, Hollande, Danemark et Suède ne possédaient, en dehors de l'Europe, que des colonies proprement dites.

L'Espagne possédait, en Asie, les Philippines et les îles Mariannes; en Afrique, quelques points de la côte de Barbarie, les îles Canaries et les îles de Fernando-Po, dans le golfe de Guinée; en Amérique, la Louisiane, le Mexique, la Nouvelle-Grenade, toute la péninsule méridionale, à l'exception du Brésil et de la Patagonie.

Le Portugal ne conservait plus guère, en Asie, que l'île de Diu, Goa et quelques petits comptoirs; en Afrique, il avait des établissements sur les côtes de Guinée, du Congo, de Zanguebar, de Sofala, de Mozambique, et possédait les îles Açores, l'île de Madère et les îles du Cap-Vert; en Amérique, il avait le Brésil.

La France, qui venait, comme le Portugal, de perdre ses plus belles colonies, possédait dans l'Inde, Mahé, Karikal, Pondichéry, Chandernagor et quelques autres points moins

importants ; en Afrique, elle occupait La Calle, sur la côte d'Algérie, l'île Bourbon (Réunion), l'île de France (Maurice), les Seychelles et le Sénégal ; en Amérique, il lui restait une partie de la Guyane, les îles Saint-Pierre et Miquelon, la partie occidentale de Saint-Domingue, la Guadeloupe, la Désirade, Marie-Galante, la Martinique, Sainte-Lucie et Tabago.

L'Angleterre compensait la perte récente des États-Unis, en Amérique, par ses agrandissements dans l'Inde, où elle possédait Surate, Bombay, une grande partie du nord de l'Hindoustan, du Bengale, et Madras ; elle commençait à occuper la Nouvelle-Hollande, elle avait des comptoirs sur la Gambie, sur les côtes de Guinée et de Sierra-Léone, et possédait l'île de Sainte-Hélène ; en Amérique, elle possédait la Nouvelle-Bretagne, le Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse ou Acadie, les îles du Cap-Breton et du Prince-Édouard, Terre-Neuve, les Bermudes, le Yucatan anglais, les îles Lucayes ou de Bahama, la Dominique, la Jamaïque, la Barbade, la Grenade et quelques autres îles.

La Hollande possédait, en Asie, Cochinchine, sur la côte de Malabar, Palicate, sur la côte de Coromandel, tout le littoral de l'île de Ceylan, Malakka ; dans l'archipel des Indes, plusieurs points de l'île de Sumatra et de l'île de Java, l'île de Célèbes tout entière, plusieurs des îles Moluques et quelques parties de l'île de Bornéo ; en Afrique, elle avait quelques établissements sur la côte de Guinée ; en Amérique, une partie de la Guyane, le sud de l'île Saint-Martin, aux Antilles, et Curaçao dans les Îles-sous-le-Vent.

Le Danemark possédait quelques forts sur la côte de Guinée ; au nord de l'Amérique, le Groenland ; aux Antilles, Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix.

Enfin les Suédois avaient pour toute colonie la petite île de Saint-Barthélemy, dans les Antilles.

Ainsi les peuples chrétiens de l'Europe possédaient une partie de l'Asie, de l'Océanie, de l'Afrique et presque toute l'Amérique, mais l'intérieur tout entier de l'Afrique était en dehors de leur influence ; quelques points seulement des

côtes de la Nouvelle-Hollande étaient occupés, et l'Asie comptait de grands États indépendants, comme la Perse, la Tartarie, le Japon, la Chine, l'empire du Grand Mogol, etc.

#### Rapports politiques.

Le traité de Paris, qui mit fin à la guerre de Sept Ans, en 1763, le démembrement de la Pologne, en 1772, et le traité de Versailles, par lequel l'Angleterre reconnut l'indépendance des États-Unis d'Amérique, donnèrent à l'Europe une physionomie toute nouvelle. La France avait perdu sa prépondérance, mais conservait un rang considérable ; la maison de Bourbon régnait sur ce pays, sur l'Espagne, à Naples et à Parme. Le Portugal et l'Espagne, autrefois si florissants, étaient en complète décadence : l'Espagne allait perdre ses vastes colonies d'Amérique, le Portugal avait perdu son empire des Indes, que ne compensait pas le Brésil, à la veille aussi de se séparer de la mère patrie. L'empire d'Allemagne, devenu par le fait la propriété de la maison d'Autriche, qui y rattachait la Hongrie et la Bohême, ne présentait plus qu'un grand corps sans aucune cohésion ; la Hollande, la Suède, le Danemark avaient perdu leur ancienne importance ; l'Italie, morcelée et tirillée entre des politiques différentes, s'endormait dans la mollesse ; la Pologne n'était plus qu'une proie partagée entre la Russie, la Prusse et l'Autriche ; la Turquie n'inspirait plus aucune crainte à l'Europe. La prépondérance, qui était encore incontestablement aux puissances catholiques au commencement du siècle, avait passé à trois grandes puissances hérétiques ou schismatiques : la Russie s'agrandissait aux dépens de la Suède, de la Pologne et de la Turquie, et commençait à menacer l'Allemagne ; les victoires de Frédéric II avaient fait de la Prusse un État militaire qui annulait l'influence de l'Autriche ; l'Angleterre, malgré ses pertes en Amérique, avait acquis l'empire de la mer et la suprématie commerciale. On était bien loin de l'Europe de 1648.

#### Politique et Religion.

A l'exception de l'Angleterre, la monarchie absolue était



partout admise. Les noms seuls des souverains avec celui de quelques-uns de leurs ministres, suffisent à donner une idée de la direction imprimée à la politique dans les différents pays, et de la manière dont les affaires religieuses étaient traitées.

En Russie, *Catherine II*, femme sans mœurs, cruelle et perfide, exaltée par les philosophes, précisément à cause de ses vices hideux, ne reculait devant aucun moyen pour s'agrandir aux dépens des États voisins ; sur elle retombe la principale honte du partage de la Pologne.

En Suède, *Gustave III* avait reconquis le pouvoir absolu, mais il avait indisposé la noblesse, qui allait bientôt se venger par un assassinat.

En Danemark, *Christian VII* avait aussi rétabli le pouvoir absolu, de concert avec son ministre Struensée.

En Angleterre régnait *Georges III* : prospérité commerciale, corruption des mœurs, grands ministres, comme les deux Pitt, grands orateurs, comme Fox et Burke, philosophie incrédule et sceptique, persécution des catholiques en Irlande, telle est la physionomie que présente l'Angleterre.

En Prusse, *Frédéric II* achevait son règne illustré par de grandes guerres, trop fameux aussi par la faveur accordée aux philosophes incrédules.

En Espagne, où venait de mourir Charles III (1788), et où régnait *Charles IV*, la royauté était en lutte ouverte contre le saint-siège ; c'étaient des ministres philosophes qui gouvernaient, comme Florida-Blanca et d'Aranda, qui avait obtenu l'expulsion des jésuites.

Le Portugal n'était pas plus heureux avec Pombal, qui régna plus véritablement que *Joseph I<sup>er</sup> Emmanuel* et que *dona Maria Francisca*.

A Naples, sous *Ferdinand IV*, le ministre Tanucci suivait les traces des Pombal et des Aranda.

En Toscane, où régnait un prince de la maison d'Autriche, *Pierre-Léopold*, l'évêque janséniste de Pistoie, Scipion Ricci, bouleversait l'Église, et le *léopoldisme* n'empiétait pas moins

sur le pouvoir spirituel que le *joséphisme* introduit en Autriche par ce *Joseph II* que Frédéric de Prusse appelait : *Mon frère le sacristain*.

Joseph II, inspiré par son ministre le prince de Kaunitz, ami des philosophes, prétendit réformer l'Église, embrouilla tout, et fit si bien que les Pays-Bas autrichiens, blessés dans leur religion et dans leurs privilèges, se soulevèrent et furent à jamais perdus pour l'Autriche.

## § II. — Situation particulière de la France.

Si la France n'avait pas la prépondérance politique, elle avait toujours la prépondérance intellectuelle ; ses idées pénétraient là où son influence politique était nulle, on lisait ses livres, on copiait ses modes, on adoptait ses usages. Malheureusement, la France du dix-huitième siècle ne présentait guère que des scandales et ne portait que des fruits empoisonnés. Pervertie par les prétentions gallicanes, par les subtilités jansénistes, par les railleries philosophiques, séduite même par quelques généreuses utopies, qui ne brillaient au milieu des abaissements et des hontes, que pour rendre le contraste plus frappant et pour précipiter les catastrophes, l'opinion publique ne pouvait plus s'arrêter à rien de solide ; elle demandait des réformes nécessaires, mais qu'elle rendait impossibles par des exigences exagérées ; elle voulait la liberté sans les vertus qui l'empêchent de dégénérer en licence, et elle demandait une sécurité que ne peuvent donner aux sociétés les mœurs corrompues et l'irréligion.

### Les Idées et les Institutions.

Tout était en opposition dans cette société désorganisée : les formes anciennes restaient à côté des idées nouvelles, une royauté absolue à côté de l'esprit d'indépendance, une multitude d'abus à côté d'un esprit d'examen et de critique qui ne respectait plus rien ; les inégalités les plus choquantes, parce qu'elles n'étaient plus justifiées par le mérite de ceux en faveur de qui elles subsistaient, à côté d'un amour de plus en plus ardent pour l'égalité ; en un mot,

des formes féodales et plus de grands seigneurs indépendants, une royauté absolue et plus de vraie autorité, une noblesse privilégiée et plus de véritable noblesse, une religion officiellement religion d'État et plus de foi dans les gouvernants, qui n'y voyaient qu'un instrument de règne. Il était difficile que de tels contrastes n'amènassent pas de chocs terribles.

Quelques détails feront mieux connaître la confusion qui régnait partout.

Il n'y avait pas de constitution écrite; la constitution était, à proprement parler, l'usage ou la *coutume*, comme on disait alors, et, en cela, il n'y avait point de mal : les constitutions les plus durables sont celles qui reposent sur les traditions, sur le caractère national, et qui sont par conséquent vivantes comme le peuple auquel elles s'appliquent; mais, depuis la déviation qui avait changé la royauté chrétienne en royauté absolue, le fait se trouvait en contradiction avec la théorie, de sorte qu'il ne restait plus aucun droit défini, que chacun ne songeait qu'à empiéter sur les privilèges des autres et que la société était dans une agitation perpétuelle. Ainsi, nul édit royal n'était exécutoire s'il n'avait été préalablement enregistré aux parlements; mais, comme les *arrêts en commandement* n'étaient pas soumis à cette formalité, le conseil d'État rendait des *arrêts en commandement*. D'un autre côté, les attributions de divers ministères n'étaient pas nettement déterminées : chacun des six ministres administrait un certain nombre de provinces; les postes relevaient du ministre de la guerre; le règlement des pensions appartenait au ministre des affaires étrangères; les ponts et chaussées, les hôpitaux, les prisons, le commerce de terre et l'agriculture dépendaient du contrôleur général des finances, etc. Il n'y avait pas plus d'accord entre les diverses circonscriptions : 34 intendances ou généralités, 40 gouvernements ou provinces, 135 diocèses, 17 parlements et conseils souverains ou essorts, 22 universités, etc.; toutes ces circonscriptions s'enchevêtraient les unes dans les autres, et cette discordance choquait les

idées nouvelles de centralisation et d'administration à la romaine qu'on admirait dans l'empire des Césars.

Les impôts, mal répartis, et recueillis de diverses manières, ne rendaient pas autant qu'ils l'auraient dû; il y avait des dilapidations dans les finances, dans le service militaire; le budget était établi sans ordre, et nul ne connaissait au juste la dette publique et le déficit du trésor. Bien des anomalies existaient dans la loi civile; les accusés ne trouvaient pas toujours assez de garanties devant les tribunaux, et l'on venait à peine d'abolir la torture. C'étaient là des abus contre lesquels le sentiment public réclamait avec raison; mais on confia le soin de les supprimer à des incapables, à des philosophes utopistes, aux ennemis de toute autorité et de toute religion, et l'on alla aux abîmes au lieu de trouver le salut. On supprima comme abus des coutumes sur lesquelles s'appuyait la société; on établit une symétrie administrative qui, en enlevant toute possibilité de désobéissance, enlevait aussi toute possibilité de résistance conservatrice : la société s'écroura, et l'on n'eut plus que des ruines.

Les abus et les contradictions existaient plus frappants encore dans l'ordre social que dans l'ordre politique et administratif. Il y avait trois ordres, le clergé, la noblesse et la roture ou bourgeoisie; mais une quatrième classe aspirait à être représentée, celle des paysans et des artisans, et la noblesse et la roture témoignaient pour elle trop de mépris. La noblesse se distinguait en grande et petite noblesse : la grande vivait à la Cour et donnait l'exemple de tous les vices; la petite vivait pauvrement dans les provinces et avait mieux conservé les vertus antiques, mais elle était sans influence. Dans la roture 50,000 familles possédaient à titre héréditaire les charges de judicature, et formaient une aristocratie particulière non moins fière que l'autre. De là deux autres sortes de noblesse : celle d'épée, qui obtenait les grades à l'armée, les hautes dignités ecclésiastiques, les grandes charges de la Cour; celle de robe, qui avait toutes les charges de judicature et les places de la

haute administration. Le clergé se partageait aussi en deux classes : le haut clergé, qui se recrutait parmi les cadets de la noblesse, et trop souvent en dehors de toute véritable vocation ; le bas clergé, pauvre et laborieux, recruté dans la bourgeoisie et un peu dans le peuple proprement dit, mais, en beaucoup de diocèses, imbu des fausses doctrines du gallicanisme ou des erreurs du jansénisme. Ajoutons à cela la décadence de beaucoup d'abbayes, mal administrées et oubliées des devoirs de l'état religieux. Avec l'esprit frondeur du temps, et la critique d'une philosophie intéressée à renverser toute autorité, il était impossible que les scandales, qu'on exagérait d'ailleurs à plaisir, n'amènassent pas des bouleversements.

#### Demandes de Réformes.

Il y avait longtemps que le mal était senti. Dès le règne de Louis XIV, Vauban et Fénelon demandaient des réformes, l'un dans l'ordre économique, l'autre dans l'ordre politique. Les infamies de la régence et du règne de Louis XV rendirent les esprits plus impatients, en même temps que la tolérance accordée à la presse les enhardissait. Avant 1739, le marquis d'Argenson, qui devait être ministre, demandait la décentralisation, l'abandon de l'administration locale à des conseils municipaux et cantonaux, la liberté du commerce au dedans et au dehors, la nomination au scrutin des officiers royaux. Plus tard, le ministre Machault proposa de soumettre tout le monde, le clergé et la noblesse, aussi bien que la culture, à un impôt territorial. Puis, vinrent les écrivains qui demandaient l'égalité de tous devant la loi, l'abolition des 385 coutumes provinciales à remplacer par un code unique, l'unité des poids et mesures, la destruction des corporations d'arts et métiers et la libre concurrence, l'admissibilité de tous aux emplois publics, etc. On aspirait à toutes les réformes, et l'on confondait pêle-mêle les abus avec les usages légitimes ; on se trouvait si mal du régime présent, qu'on voulait tout renouveler à la fois ; tout qui était ancien paraissait par cela même mau-

vais, et les Français ne trouvaient plus rien de bon chez eux.

#### Les Philosophes.

Deux écoles résument au dix-huitième siècle les tendances qui menaient à la Révolution : celle des encyclopédistes ou philosophes incrédules ; celle des économistes. Montesquieu, Voltaire et Rousseau occupent le premier rang dans la première ; Turgot représente la seconde.

Le président Montesquieu ouvrit, par la publication des *Lettres persanes*, en 1721, la série des livres qui attaquaient les abus et qui jetaient le ridicule même sur les choses les plus sacrées ; les *Lettres persanes* étaient la critique de la Cour, de la ville, de la France tout entière et de la religion. Il publia plus tard deux ouvrages plus sérieux : les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, critique détournée du gouvernement français, étude très-superficielle et très-incomplète de la société romaine ; et *l'Esprit des lois* (1748), ouvrage dont on a dit fort spirituellement que c'est de *l'esprit sur les lois*. L'admiration qu'y témoigne Montesquieu pour la constitution parlementaire de l'Angleterre et pour les républiques anciennes, le mépris qu'il manifeste en général pour la religion, dont il fait une affaire de gouvernement et de climat, ne contribuèrent pas peu à dégoûter les Français, qui le lisaient avec engouement, de leur propre gouvernement et d'une religion qui avait fait leur grandeur et leur puissance.

Voltaire, plus impie, plus corrompu que Montesquieu, poussa jusqu'aux extrêmes la critique et la raillerie ; il devint la figure la plus éclatante d'un siècle qui se précipitait dans toutes les ignominies. Il commença par la poésie, et composa des tragédies qui eurent du succès. Un voyage qu'il fit en Angleterre acheva de le donner à l'incrédulité. Dénigrer était son bonheur, mentir était sa vie ; *écraser l'infâme*, c'est-à-dire la religion, et enlever à Jésus-Christ sa divinité ; était son mot d'ordre. Pour satisfaire son orgueil, sa haine, son envie, rien ne lui coûtait, et son siècle, épris de son esprit, oubliant la bassesse de son cœur, applaudissait à

tout. Dans ses tragédies, semées de sentences philosophiques, il lançait des traits contre le clergé ; dans la *Pucelle d'Orléans*, il souillait honteusement l'une des gloires les plus pures de la France ; dans sa *Henriade*, qu'il avait la vanité de regarder comme une épopée, il exaltait le protestantisme pour rabaisser le catholicisme ; dans ses *contes*, il ridiculisait la morale ; dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, il détruisait le pouvoir ecclésiastique ; dans son *Dictionnaire philosophique*, il combattait toutes les vérités religieuses, comme dans sa *Bible commentée* ; enfin, dans sa correspondance, qui ne fut bien connue qu'après sa mort, il excitait le zèle de ses disciples, il étendait les fils de la vaste conspiration ourdie contre la religion chrétienne, et il se montrait aussi vil de caractère que brillant d'esprit. Son *Histoire de Charles XII*, son *Siècle de Louis XIV*, et quelques autres ouvrages moins répréhensibles que les autres fourmillent encore d'erreurs et de fausses appréciations. Français, il se réjouit des défaites de la France pour faire sa cour au roi de Prusse ; philosophe, il flatta tous les vices et rampa basement devant les puissants. Exilé de France, chassé honteusement de Prusse, il se retira à Ferney, près de Genève, et c'est de là que, pendant un quart de siècle, il inonda la France et l'Europe des productions les plus impies et les plus dangereuses. Il mérita d'être l'ami de Frédéric II de Prusse, d'être admiré de Catherine II de Russie, et d'être protégé par M<sup>mo</sup> de Pompadour. En 1778, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il vint à Paris pour assister à la représentation d'*Irène*, l'une de ses plus faibles tragédies : les ovations qu'il reçut montrèrent aux gens clairvoyants à quel point la société était malade ; le philosophe ne put résister aux émotions de ce triomphe, il mourut trois mois après (30 mai 1778) ; ses restes, à qui l'Église avait dû refuser les derniers honneurs, furent transportés plus tard au Panthéon, en 1791.

Jean-Jacques Rousseau, né à Genève en 1713, et mort la même année que Voltaire, ne commença à se faire connaître, après une jeunesse très-orageuse et remplie d'

hontes et de misères, qu'à l'âge de trente-huit ans, par un *Discours contre les sciences et les arts*, dans lequel il déclarait la guerre à la civilisation. Quelques temps après, en écrivant sur l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes*, il attaqua l'ordre social tout entier. Dès lors, les paradoxes et les erreurs se succédèrent dans ses ouvrages : dans l'*Émile*, il traça un plan d'éducation fondée sur la seule raison et n'aboutissant qu'à l'athéisme pratique, quoiqu'il professât le déisme ; dans le *Contrat social*, il proclama la souveraineté du peuple et la légitimité du suffrage universel ; dans la *Nouvelle Héloïse*, il remua toutes les passions, et il montra sans pudeur, dans ses *Confessions*, si différentes de celles de saint Augustin, les hontes de sa vie et les misères d'une philosophie tout humaine. Rousseau eut une immense influence sur son siècle ; en parlant continuellement de la nature, il en ramena le goût dans une société dont l'existence était tout artificielle, mais, à côté de quelques vérités qui ne s'étaient obscurcies que parce qu'on s'était éloigné de la religion, que d'erreurs dont les conséquences se font encore sentir de nos jours ! La sentimentalité remplaça un langage plus frivole, les passions furent glorifiées comme étant dans la nature, et les principes de Rousseau aboutirent aux farouches rêveries de la Convention.

C'est ainsi que ces trois hommes préparèrent la Révolution : Montesquieu, en prônant le système anglais du gouvernement constitutionnel ; Voltaire, en détruisant le respect pour tout ce qui avait existé jusque-là ; Rousseau, en proclamant de nouveaux principes de société. Montesquieu fut le père du constitutionalisme, Voltaire de l'incrédulité, Rousseau du socialisme ; tous les trois contribuèrent puissamment au renversement de la société.

À côté de ces maîtres travaillaient les disciples. Dans le *Système de la nature* (publié en 1770), le baron d'Holbach, Allemand d'origine, prêchait ouvertement le matérialisme, pendant que le marquis d'Argens, dans la *Philosophie du bon sens* et dans les *Réflexions philosophiques sur l'incertitude des connaissances humaines*, sapait toutes les croyances, en

ne conservant qu'aux mathématiques un caractère de vérité. Condillac réduisait toute la philosophie à la sensation; Helvétius, dans son livre *de l'Esprit*, établissait la morale de l'intérêt, et attribuait la supériorité de l'homme sur les animaux à une meilleure conformation de la main; Condorcet, dans *l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, prétendait « montrer par le raisonnement et les faits, qu'aucun terme n'est assigné à l'amélioration des facultés humaines; que la perfectibilité de l'homme est indéfinie, que ses progrès, désormais invincibles, n'ont d'autres limites que la durée elle-même du globe. » Ainsi se répandaient ces idées qui ont encore de nos jours tant d'influence sur les esprits, et qui ont accumulé tant de ruines.

#### Les Encyclopédistes.

Deux hommes vinrent grouper les forces éparées et donner une forme savante à l'ensemble de toutes les erreurs émises au dix-huitième siècle : ce furent Diderot et d'Alembert, les deux principaux collaborateurs de l'*Encyclopédie*. Diderot (1718-1784) se fit athée pour arriver à la réputation : ses romans attaquèrent la morale; ses ouvrages philosophiques attaquèrent toutes les vérités; d'ailleurs, il avait un certain goût littéraire, de l'esprit et une grande ardeur au travail. D'Alembert (1717-1793), géomètre de mérite, et qui eût pu rendre de véritables services à son pays, s'il n'avait voulu se mettre à la tête du parti philosophique, se déclara aussi l'ennemi du christianisme; combattre la religion était pour lui une chose sainte. Lorsque le projet de publier un vaste dictionnaire conçu dans les idées philosophiques du temps eut été mûri, on songea à lui pour la direction de la partie scientifique, pendant que Diderot était chargé de la partie littéraire. D'Alembert se retira bientôt : le discours préliminaire de l'*Encyclopédie* est de lui. Diderot resta seul pendant vingt-cinq ans à la tête de l'œuvre. Sous sa direction travaillèrent Daubenton, chargé de l'histoire naturelle; Dumarsais, de la grammaire; Lalande, de l'astronomie; Rousseau, de la musique, etc.; Voltaire et

Marmontel fournissaient des articles de critique, d'histoire et de littérature; des prêtres avaient été chargés de traiter les questions religieuses.

L'idée d'une *Encyclopédie*, vaste répertoire des connaissances humaines, était bonne en soi, mais l'exécution la gâtait. L'esprit d'incrédulité, qui anime cette immense compilation du dix-huitième siècle, la réduisit à n'être qu'un ouvrage médiocre qu'on ne lit plus, qui ne mérite pas même d'être consulté, mais qui eut une grande influence à l'époque où il parut (1751-1780). Elle donna un centre à la philosophie incrédule, elle répandit les idées irréligieuses sous une apparence sérieuse et savante, et popularisa ces idées qui se trouvèrent ainsi appliquées à toutes les branches des connaissances humaines. Quand les Jésuites eurent été chassés de leurs écoles, l'instruction de la jeunesse tomba aux mains des *Encyclopédistes*, et toute une génération fut livrée aux sophistes impies dont Voltaire était le patriarche.

#### Les Économistes.

Une autre école s'était formée à côté de celle des encyclopédistes : celle-ci ne prétendait s'occuper que des intérêts matériels; elle avait pour objet de rechercher les causes de la richesse des nations. La nouvelle science qu'elle créait s'appela *l'économie politique*. Jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, l'or et l'argent, les métaux précieux en général, étaient considérés comme la source même des richesses : plus une nation avait d'or et d'argent, plus elle était riche; de là, avantage pour elle à vendre ses produits, et elle s'enrichissait si elle vendait plus qu'elle n'achetait. Cela faisait donner une grande importance aux arts qui produisent de l'or, en même temps qu'on négligeait l'agriculture. Sully avait entrevu les ressources du travail agricole, Colbert avait donné plus de faveur à l'industrie. Une réaction s'opéra au dix-huitième siècle. Le médecin Quesnay (1694-1773) montra que les métaux précieux sont bien le *signe* de la richesse, mais non la richesse même, et il reporta l'attention vers l'agriculture, où il voyait la source de

toute richesse. Comme les produits agricoles ont besoin d'un écoulement facile pour acquérir de la valeur, l'école de Quesnay mit en avant la maxime : « Laissez faire, laissez passer », qui finit par faire supprimer les barrières commerciales entre les provinces, et qui a amené de nos jours le triomphe de ce qu'on appelle le *libre échange*. Un autre économiste, Vincent de Gournay, vit que tout n'était pas dans la seule agriculture, et réclama pour l'industrie, dont le travail ajoute à la valeur des produits agricoles. Turgot vint alors et renchérit sur les idées de Quesnay ; arrivé au ministère, il devint le chef des *physiocrates*, nom qu'on donna aux économistes qui faisaient consister la principale richesse des nations dans les produits naturels. Il autorisa la libre circulation des grains et farines par tout le royaume, abolit les jurandes et les maîtrises, et essaya de substituer en tout la liberté des échanges et la concurrence au système de protection et de prohibition qui avait jusqu'alors été en vigueur.

C'est ainsi que Turgot, malgré ses intentions honnêtes, ne fit qu'agiter davantage les esprits et hâter la révolution, en appliquant à contre-temps ses réformes, et en les établissant sur une base ruineuse. Malesherbes, son collègue au ministère dans les premières années du règne de Louis XVI, ne se montra pas plus clairvoyant. Séduit aussi par les idées nouvelles et imbu des doctrines philosophiques à la mode, il favorisa la licence de la presse, et contribua de la sorte à accélérer ce mouvement d'impiété qui devait emporter la monarchie française, qu'il aimait, et le roi qu'il devait en vain plus tard essayer si courageusement d'arracher aux mains des révolutionnaires.

L'Écossais Adam Smith (1723-1790), qui avait passé plusieurs années en France, essaya de concilier les divers systèmes, en en rejetant les exagérations pour ne conserver que ce qu'ils avaient de bon. Pour lui, la véritable richesse est dans le travail, sans lequel la terre ne produirait rien : le travail annuel d'une nation est la source, soit des productions nécessaires à la consommation, soit de celles avec lesquelles on se procure les produits des autres pays. Lais-

sant une grande part à la terre, Smith ne néglige pas l'industrie. Quant aux produits, qui sont les richesses accumulées par le travail, une partie en est immédiatement consommée, une autre s'accumule par l'économie et l'épargne et constitue le *capital*, qui est *fixe* s'il se transforme en atelier avec ses ustensiles, *circulant* s'il sert à payer le salaire des ouvriers et à acheter des matières premières. Le capital fixe peut d'ailleurs se transformer en capital circulant, au moyen de l'argent comptant, de billets ou d'obligations. Dans ce système, ce qui règle le prix des choses, c'est la demande et l'offre. Les doctrines de Smith favorisaient plus particulièrement l'industrie ; elles s'appuyaient principalement sur l'intérêt individuel ; pour Smith, le meilleur des encouragements était la concurrence. L'égoïsme était au fond de ces doctrines, qui, rapidement répandues en Angleterre, ont pu augmenter, en effet, la richesse nationale, mais au prix des souffrances du grand nombre : le paupérisme s'est accru depuis leur application dans d'effrayantes proportions. Au dix-huitième siècle, on n'avait plus l'idée de l'économie chrétienne qui avait civilisé et enrichi l'Europe.

### CHAPITRE III.

#### L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE ET L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Royauté constitutionnelle.

(1789-1792.)

QUATRE DIVISIONS : *Récit général des événements accomplis pendant la durée de l'Assemblée constituante. — Travaux de la Constituante. — Affaires religieuses. — L'Assemblée législative.*

§ 1<sup>er</sup>. — *Récit général des événements accomplis pendant la durée de l'Assemblée constituante (1789-1791).*

Premières réformes.

Monté sur le trône à l'âge de vingt ans, en 1774, Louis XVI, doué de toutes les vertus qui font les bons citoyens, mais

manquant d'une des vertus royales les plus nécessaires dans les temps difficiles, la décision, avait inauguré son règne par d'utiles réformes. Malheureusement, il fut mal servi par ses ministres, qui abusèrent de son inexpérience et de sa bonté. Maurepas était un vieillard frivole et sans génie, qui fit rappeler les parlements, dont l'esprit turbulent n'était pas changé; Turgot et Malesherbes, qui étaient d'honnêtes gens, mais imbus des fausses idées philosophiques de l'époque, introduisirent quelques réformes utiles, comme l'abolition de la torture et des lettres de cachet, l'établissement de monts-de-piété, etc.; ils furent obligés de se retirer devant l'impopularité que suscitèrent leurs innovations, et furent remplacés par le financier Necker, qui s'acquit une grande popularité par son fameux *Compte rendu*, mais qui succomba devant le mécontentement du parlement et de la Cour (1781). Les esprits étaient en fermentation: le comte de Vergennes n'était pas assez fort pour les contenir; le présomptueux de Calonne, poussé aux finances par le crédit du comte d'Artois, frère du roi (depuis Charles X.), et par l'influence de la duchesse de Polignac, ne sut qu'augmenter les dettes de l'État, et le cardinal de Brienne, aussi incapable que présomptueux, rendit le mal encore plus insupportable. Deux assemblées des notables, en 1787 et en 1788, n'eurent guère d'autre résultat que d'animer de plus en plus les esprits. Necker, rappelé au ministère à la place de Brienne (24 août 1788), fit décider la convocation des états généraux à Versailles.

#### États généraux (1789).

Les états généraux se composaient des trois ordres de la nation: le clergé, la noblesse et le tiers état. Le vote s'y faisait par ordre et non par tête; le roi prenait l'avis des états sans être d'ailleurs obligé de le suivre. Ce fut le 4 mai 1789 qu'eut lieu, à Versailles, la procession solennelle des députés des trois ordres; on en comptait environ douze cents: trois cent huit membres du clergé, deux cent quatre-vingt-cinq membres de la noblesse, et six cent vingt-et-un membres du tiers état.

Le duc d'Orléans était le chef de la noblesse. Prince vicieux, membre de la franc-maçonnerie, qui en faisait son instrument, il n'usait de son immense fortune que pour favoriser les partisans des idées nouvelles et pour servir son ambition, qui aspirait au trône. Parmi les membres de la noblesse, on distinguait le duc de *Liancourt*, grand-maitre de la garde-robe, royaliste, partisan des idées nouvelles; le marquis de *La Fayette*, à qui la guerre d'Amérique avait valu une grande popularité; *Cazalès*, jeune homme qui allait acquérir la réputation d'un grand orateur et d'un sujet fidèle; le comte de *Clermont-Tonnerre*, qui présida deux fois l'assemblée, et qui devait périr victime de son royalisme, etc. Dans les rangs du clergé, on remarquait l'abbé *Maurý* (depuis cardinal), qui devait être l'un des membres les plus éloquents de l'Assemblée; l'évêque d'Autun, *Talleyrand de Périgord*, prélat entré sans vocation dans l'état ecclésiastique, esprit fin et intrigant, l'un des scandales de l'Église de France; l'abbé *Sieyès*, logicien impitoyable, qui venait de se faire connaître par une brochure d'un grand retentissement: *Qu'est-ce que le tiers? rien; que doit-il être? tout*; l'abbé *Grégoire*, déjà disposé au schisme par ses idées démocratiques, etc. Le plus grand orateur du tiers était le comte de *Mirabeau*, homme sans mœurs, repoussé des rangs de la noblesse, et qui devait acquérir une influence puissante par son éloquence, par sa hardiesse et souvent aussi par son insolence. Près de Mirabeau se tenaient d'autres hommes appelés à la célébrité: *Bailly*, savant modeste, connu par une *Histoire de l'astronomie*, et envoyé aux états généraux par les électeurs de Paris; honnête homme, mais séduit par les idées philosophiques du jour, et plus tard leur victime; *Robespierre* (Maximilien), jeune avocat d'Arras, dont le nom devait acquérir une si horrible célébrité; *Pélhion*, *Barnave*, *Mounier*, etc.

La première séance des états généraux se tint, le 5 mai, dans la salle des Menus. Louis XVI, au milieu d'un profond silence, prononça un discours plein d'une noble simplicité, qui faisait appel à tous les bons sentiments et surtout à

l'esprit de concorde et de dévouement pour le bien public. Mais le tiers ordre souleva, dès le premier jour, une question des plus graves en demandant qu'on votât désormais par tête et non par ordre. Tout le tiers était uni dans cette demande; quelques membres de la noblesse, un assez grand nombre de membres du clergé penchaient du même côté. Au fond, toute la révolution était là. Le vote par tête, c'était l'anéantissement de la puissance de résistance du clergé et de la noblesse, c'était le pouvoir donné à la bourgeoisie. Si l'on avait pensé à subdiviser les états généraux en deux chambres, on aurait évité une partie des inconvénients; on n'y songea pas, et l'assemblée unique devint maîtresse de la situation: toute la constitution du royaume se trouvait changée par ce seul fait. La résistance des deux premiers ordres dura plusieurs semaines, pendant lesquelles l'opinion publique se prononça de plus en plus en faveur des prétentions du troisième état. Enfin, les députés du tiers, encouragés par l'opinion et par la défection quelques membres du clergé et de la noblesse, qui venaient successivement se réunir à eux, tinrent, le 17 juin, une séance, dans laquelle ils se déclarèrent *Assemblée nationale*, investis par conséquent des droits de la souveraineté, comme si le trône était vacant. Ils invitèrent les deux autres ordres à se joindre à eux pour concourir à la tenue des états généraux, et se proclamèrent les véritables représentants de la nation.

Serment du Jeu de paume (20 juin 1789).

L'acte du 17 juin était un acte de révolte ouverte; si on le tolérait, la révolution était consommée. Il eût fallu résister énergiquement; on ne sut que prendre de fausses mesures et se laisser arracher des concessions qui paraissaient toujours trop tardives. Le 20 juin, on annonça dans les rues de Versailles que, la salle des réunions étant occupée à cause des préparatifs d'une séance royale, les états devaient suspendre leurs assemblées pendant quelques jours. Les deux premiers ordres respectèrent cette proclamation, mais le troisième se présenta comme à l'ordinaire à la porte de

la salle, et, la trouvant fermée, alla, sur la proposition du député Guillotin<sup>1</sup>, s'établir dans la grande salle du Jeu de paume. Cette salle n'était guère qu'un hangar, sans autres meubles qu'une table grossière et quelques bancs de chêne. Là, sur la proposition de Mounier, le décret suivant fut adopté: « *L'Assemblée nationale*, considérant qu'appelée « à fixer la constitution du royaume, opérer la régénération « de l'ordre public et maintenir les vrais principes de la « monarchie, rien ne peut empêcher qu'elle ne continue « ses délibérations dans quelque lieu qu'elle soit forcée de « s'établir, et qu'enfin, partout où ses membres sont réunis, « là est l'Assemblée nationale; arrête que tous les membres « de cette Assemblée prêteront à l'instant serment solennel « de ne jamais se séparer, et de se rassembler partout où « les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitu- « tion du royaume soit établie et affermie sur des fonde- « ments solides. » Le président Bailly lut la formule du serment, et tous les membres, à l'exception d'un seul, répondirent, à l'appel de leur nom: « Je le jure! » pendant que la foule applaudissait au dehors. La révolte était complète, mais telle était l'effervescence des esprits, qu'on voyait un signe de patriotisme dans un acte qui allait précipiter le pays dans l'anarchie.

Le 22 juin, 149 membres du clergé se réunirent au tiers, assemblé dans l'église Saint-Louis: c'était la majorité du clergé, et plusieurs évêques se trouvaient avec elle; la plupart, effrayés de l'audace du tiers état, se réunissaient à lui dans l'espoir de le calmer et d'en modérer l'emportement.

Déclaration du 23 juin (1789).

Le 23 juin eut lieu la séance royale. Louis XVI y fit lire une charte connue dans l'histoire sous le nom de *Déclara-*

<sup>1</sup> Ce député était un médecin né à Saintes en 1738. Il proposa l'abolition du genre de mort usité jusqu'alors (la pendaison), et recommanda la recherche d'un supplice prompt et uniforme. L'instrument imaginé d'après cette proposition reçut le nom de *guillotine*.



tion du 23 juin. Cette charte maintenait la distinction des trois ordres; elle accordait la convocation périodique des états généraux, leur participation aux actes de l'autorité législative, l'égalité des Français devant la loi, la suppression des privilèges en matière d'impôts, la liberté du commerce et de l'industrie, la liberté individuelle et la garantie de la dette publique. C'était à peu près ce qu'avaient demandé les collèges électoraux dans les *cahiers* qui constituaient le mandat des députés. Mais il était déjà trop tard : l'esprit de faction avait envahi le tiers état; on ne pouvait plus se contenter de concessions réciproques.

Après la lecture de la déclaration, le roi enjoignit aux députés de se séparer, et de se rendre le lendemain dans les chambres respectives destinées à chaque ordre, qui devait délibérer séparément. La noblesse et le clergé ne firent aucune difficulté d'obéir, mais le tiers état demeura dans la salle. Le marquis de Brézé, grand maître des cérémonies, étant venu réitérer l'invitation : « Vous avez, dit-il, entendu les ordres du roi »; Bailly répondit : « Je vais prendre ceux de l'Assemblée ». Alors Mirabeau se lève pour rappeler à ses collègues l'engagement du Jeu de paume; puis se tournant avec un orgueilleux dédain vers le marquis : « Allez, lui dit-il, rapporter à votre maître que nous sommes ici en vertu de la volonté du peuple, et que nous n'en sortons que par la force des baïonnettes<sup>1</sup> ». On conseilla au roi des mesures sévères : « Je ne souffrirai pas, dit-il, qu'un seul homme périsse pour ma querelle »; et il céda. C'était l'abdication de la royauté; ce que Louis XVI appelait « sa querelle », c'était la cause de toute la nation, de l'immense majorité des gens honnêtes et paisibles que ses défaillances allaient livrer à la merci de quelques factieux sans foi et sans Dieu.

Le 24 juin, cinquante-et-un ecclésiastiques se réunirent au tiers état; le 25, quarante-sept membres de la noblesse suivirent leur exemple. Le roi donna l'ordre aux membres

<sup>1</sup> Ces paroles ont été arrangées après coup, mais elles rendent le sens des paroles prononcées par Mirabeau.

du clergé et de la noblesse restés fidèles de se réunir au tiers : l'Assemblée nationale fut dès lors complète; la victoire de la Révolution était entière (27 juin).

Prise de la Bastille (14 juillet 1789).

L'agitation se répandait partout. A Paris, la populace délivra plusieurs gardes françaises qui étaient emprisonnés à l'Abbaye. L'armée, travaillée par les émissaires de la Révolution, restait fidèle à ses officiers, mais les sous-officiers et les simples soldats commençaient à montrer un esprit d'insubordination. Le roi demanda sa démission à Necker, qui jouissait d'une grande popularité, mais qui ne voulait pas la compromettre en luttant contre la Révolution : Necker se soumit; le baron de Breteuil le remplaça aux finances le maréchal de Broglie fut chargé du ministère de la guerre, et Foulon fut nommé contrôleur général (11 juillet).

Alors parut plus évident le rôle infâme du duc d'Orléans. Le Palais-Royal, ouvert par lui à tous les factieux, était le théâtre de scènes de désordre qui inquiétaient les honnêtes gens et excitaient à plus d'audace les gens malintentionnés. Le 12 juillet, un jeune homme, nommé *Camille Desmoulins*, se précipite dans le jardin, arrache une feuille verte dont il se fait une cocarde, et crie : *Aux armes!* La multitude, irritée du renvoi de Necker, répète le même cri; l'agitation passe du Palais-Royal dans tous les quartiers de Paris; on promène sur les boulevards les bustes de Necker et du duc d'Orléans; des collisions s'engagent entre la troupe et la foule; il y a des morts et des blessés; les gardes françaises se joignent à la populace, et l'autorité légitime est battue sur presque tous les points. C'est alors que la Révolution prit pour drapeau et pour cocarde les trois couleurs, rouge, bleue et blanche, comme symbole de la fusion des trois ordres et de la liberté du peuple. Et, à Versailles, l'Assemblée, au lieu de prêter main-forte à l'autorité contre l'anarchie, déclara que Necker et les ministres sacrifiés avec

<sup>1</sup> Né à Guise (Aisne), en 1760.

lui emportaient son estime et ses regrets : c'était sanctionner l'insurrection.

Les révolutionnaires le comprirent bien. Le 14 juillet, la populace, appelée par le tocsin, courut aux armes. Les chefs du mouvement répandaient le bruit que la cour avait l'intention de bloquer la capitale, et qu'il y avait dans la Bastille une grande quantité de canons en réserve pour un coup de main. Aussitôt les cris : *A la Bastille! à la Bastille!* retentissent de tous côtés. Les boutiques des armuriers sont enfoncées, les magasins et les arsenaux sont pillés, l'hôtel de ville est envahi. La multitude se partage vingt-huit mille fusils qui s'y trouvent, et, traînant après elle vingt pièces de canon, se dirige sur le faubourg Saint-Antoine. Le nombre des insurgés pouvait atteindre le chiffre de soixante mille. La Bastille était commandée par le gouverneur de Launay, qui aurait pu s'y défendre s'il n'eût été abandonné des siens. Il prit donc, après une faible résistance, l'engagement d'évacuer la place, pourvu qu'on le laissât sortir, lui et ses compagnons, avec les honneurs de la guerre. La proposition fut acceptée; mais à peine les portes étaient-elles ouvertes, que des brigands se jetèrent sur lui et le firent périr au milieu des plus cruels tourments. Le même sort était réservé à la garnison. La prise de la Bastille, triste victoire remportée par une armée de soixante mille hommes sur une faible garnison qui ne se défendit que quelques instants, marqua la date de la révolution sanglante.

Dès ce moment, la conspiration prit de nouvelles forces, elle s'étendit dans toutes les provinces; on y arbora à l'envi la cocarde tricolore; on y organisa la révolte, le pillage et l'incendie. Louis XVI recula encore une fois : « C'est donc une révolte! » s'écria-t-il en apprenant la prise de la Bastille. « Non, Sire, répondit le duc de Liancourt; c'est une révolution. » Et il conseilla au roi de se rendre au sein de l'Assemblée. Louis XVI s'y rendit, en effet : sa présence et ses paroles excitèrent l'enthousiasme; il annonçait qu'il rappelait Necker, qu'il éloignait les troupes et qu'il sanctionnait l'établissement de la garde nationale, garde com-

posée des citoyens et appelée à protéger l'ordre public et la liberté reconquise. A Paris, on usait largement de cette liberté : les électeurs réunis à l'hôtel de ville, s'attribuant les droits de la souveraineté, nommaient La Fayette commandant général des gardes nationales du royaume et proclamaient Bailly maire de Paris (13 juillet).

La révolution triomphait. Le comte d'Artois, le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien, les trois dernières générations de cette illustre famille qui avait donné le grand Condé à la France, se rendirent à l'étranger et commencèrent le mouvement de l'*émigration*. Louis XVI, décidé à pousser jusqu'au bout la condescendance, vint à Paris pour cimenter la réconciliation qu'il croyait sincère entre la royauté et la Révolution. Bailly lui offrit les clefs de la ville en lui disant : « Ce sont les mêmes qui ont été pré-sentées à Henri IV : il avait reconquis son peuple, ici le peuple a reconquis son roi ». Misérable jeu de mots qui ne disait que trop clairement à la royauté qu'elle était vaincue. Louis XVI accepta l'humiliation; il confirma les nominations faites, attacha à son chapeau la cocarde tricolore, aux cris de *Vive la nation!* qui dominaient ceux de *Vive le roi!* et revint à Versailles (17 juillet).

Les jours qui suivirent furent signalés par de nouveaux troubles et de nouvelles scènes d'horreur. Le 22, l'ancien contrôleur général Foulon et son gendre, Berthier de Sauvigny, intendant de Paris, furent assassinés par la populace. On reprochait à Foulon d'avoir affamé le peuple; son grand crime était son dévouement à la monarchie. Les mêmes scènes se reproduisirent dans les provinces : à Rouen, plusieurs personnes périrent dans une émeute; à Strasbourg, l'hôtel de ville fut saccagé; à Verdun, la populace brûla les barrières; en Franche-Comté, en Dauphiné, dans l'Agénois, en Auvergne; en beaucoup d'autres endroits, on pilla, on incendia les châteaux, on en égorga les propriétaires. Et lorsqu'une proposition fut faite à l'Assemblée nationale de prendre des mesures pour mettre fin à une telle anarchie : « Il faut des victimes aux nations, s'écria Mirabeau;

« on doit s'endurcir aux malheurs particuliers, on n'est ci-toyen qu'à ce prix. » Et Barnave laissa échapper cette barbare exclamation : « Le sang qui a coulé était-il donc si pur ? » Tel était le bonheur que la Révolution apportait à la France, tels étaient ses sentiments de philanthropie !

Séance de 4 août (1789).

C'est au milieu de ces mouvements convulsifs que l'Assemblée nationale tint la séance de nuit connue sous le nom de *séance du 4 août*. Le député Target<sup>1</sup> monte à la tribune et présente le pillage et l'incendie des châteaux comme une protestation du peuple contre la féodalité. Une fièvre de désintéressement s'empare tout à coup de l'Assemblée : chacun renonce à ses privilèges ; les dîmes du clergé sont converties en rentes pécuniaires ; les magistrats réclament la suppression de la vénalité des charges ; des gentilshommes offrent même d'abandonner leurs droits de chasse et de colombier. Tout est sacrifié d'un coup : les privilèges des communautés, les jurandes, les corporations d'arts et métiers, déjà détruites, les anciennes franchises des villes et des provinces, rien ne reste debout ; c'est-à-dire qu'on supprime à la fois les abus et les droits les plus respectables, et qu'une assemblée, nommée par le pays pour un tout autre objet, s'arroge tous les pouvoirs et renverse tous les appuis de l'autorité, qui étaient en même temps la sauvegarde de la liberté. On était en pleine démocratie. Une générosité aveugle chez les uns, la peur chez les autres, l'entraînement de tous conspiraient pour la destruction de la société.

Après cela, l'Assemblée s'occupa de la *constitution*. Dès le 20 août furent adoptés le préambule et les premiers articles de la *Déclaration des Droits de l'homme*<sup>2</sup> ; le 24, l'Assemblée décréta la liberté de la presse et des cultes ; le 9 septembre, elle se déclara en permanence ; le 5 octobre,

<sup>1</sup> Avocat, né à Paris en 1733, mort en 1807.

<sup>2</sup> On reviendra plus loin sur cette *Déclaration*, qui contient ce qu'on appelle les principes de 1789.

le roi accepta, malgré ses répugnances, la fameuse *Déclaration*.

Journées des 5 et 6 octobre (1789).

Cependant la populace, que soudoyait le duc d'Orléans, que poussaient les meneurs, et qui s'entendait proclamer libre, usait de cette liberté avec une brutalité sauvage. Les plus hideuses chansons excitaient ses passions, les plus violents pamphlets la précipitaient sur tout ce qui était noble, riche ou simplement honnête, et l'on entendait partout répéter ce refrain : *Ça ira, ça ira, les aristocrates à la lanterne !* Le désordre et le pillage, qui s'exerçaient dans les provinces comme dans la capitale, ayant arrêté la circulation des vivres, la famine se fit sentir à Paris. Alors il est décidé parmi les meneurs qu'on ira à Versailles demander du pain. Huit mille femmes, armées de bâtons et de couteaux, forment l'avant-garde. Sans se laisser intimider par les troupes qui garnissent la place d'armes, elles entrent effrontément dans l'Assemblée, envahissent les bancs et les tribunes, vocifèrent contre *les aristocrates qui veulent affamer le peuple*, et, dans leur ignoble insolence, s'arrogent le droit de donner ou de retirer la parole aux députés. « Parle ! » disent-elles à l'un ; « tais-toi ! » disent-elles à l'autre. La nuit du 5 août se passa dans de continuelles inquiétudes. Au point du jour, le château fut envahi, les gardes-du-corps qui défendaient l'appartement de la reine furent massacrés. A la tête des brigands et des femmes se distinguèrent *Maillard*, l'un des vainqueurs de la Bastille, et une femme, belle encore, mais la figure flétrie par le vice, *Théroigne de Méricourt*, qui excitait au meurtre et au pillage<sup>1</sup>.

Éveillée par les cris de ses gardes expirants et par les coups de hache qui font voler sa porte en éclats, la reine Marie-Antoinette s'échappe à demi vêtue par un escalier dérobé. Les assassins, furieux de ne pouvoir immoler leur victime, percent son lit à coups de poignards, et de là se

<sup>1</sup> C'était la fille d'un cultivateur des environs de Liège.

portent vers l'appartement du roi. Mais, en ce moment critique, le repentir saisit plusieurs braves militaires que la séduction générale avait entraînés : honteux de s'être prêtés au crime, ils veulent l'expier sur-le-champ ; ils se joignent aux gardes-du-corps, tombent avec eux sur cette horde aussi lâche que féroce, et la poussent tout entière hors de l'intérieur du château. Louis XVI se montra sur un balcon, et quelques mots de sa bouche avaient apaisé l'orage et changé en acclamations joyeuses les imprécations dont tout retentissait auparavant, lorsque les conspirateurs, désespérés de voir leur projet manqué, firent demander à grands cris que le roi vint se fixer à Paris. Il fallait fuir, ou céder au vœu de la multitude. Le roi, malgré les instances de la cour, se détermina pour le dernier parti. Il fit le voyage plutôt en prisonnier qu'en roi, précédé des têtes de ses gardes-du-corps, que des hommes hideux et couverts de sang portaient en triomphe au haut de leurs piques. La reine dit alors ces belles paroles : « J'ai tout entendu, tout vu, tout oublié. »

L'Assemblée nationale, ayant suivi le roi, s'établit d'abord à l'archevêché, ensuite dans la salle du Manège, auprès des Tuileries. Elle était devancée dans son œuvre d'innovation et de réforme par une association sortie des loges maçonniques, le club des *Jacobins*<sup>1</sup>, qui, trouvant trop de lenteur dans la marche naturelle des événements, cherchait à les précipiter avec la plus grande énergie possible. Dans ce club, rendez-vous des plus fougueux démocrates, on n'entendait que des propositions sanguinaires dirigées contre la noblesse et le clergé, et l'on préparait ouvertement la chute du trône. Les partisans du duc d'Orléans se réunissaient au couvent des *Cordeliers* (place de l'École de Médecine) ; les révolutionnaires modérés instituèrent le club des *Feuillants*, au couvent des Feuillants<sup>2</sup>, près des Tuileries.

<sup>1</sup> Ainsi nommé parce qu'il se tenait dans l'ancien couvent des Jacobins (dominicains), rue Saint-Honoré.

<sup>2</sup> Les Feuillants étaient des religieux réformés de l'ordre de Cîteaux, les Cordeliers étaient des Franciscains.

## L'Émigration.

A cette époque un grand nombre de Français qui ne pouvaient goûter ni la constitution ni la liberté du jour, s'expatrièrent et allèrent sur les pas du comte d'Artois, qui fut depuis Charles X, et des princes de la maison de Condé, chercher dans les contrées étrangères un asile qu'ils ne trouvaient plus dans leur terre natale. Les uns ne voulaient que mettre en sûreté leur vie ou leur fortune, menacées par les amis de la liberté ; d'autres, moins pacifiques, prétendaient soulever les puissances voisines en leur faveur, et rentrer en France les armes à la main. On affecta de prêter à ceux-ci des idées de vengeance et des projets sanguinaires ; mais ils n'avaient que l'intention de délivrer Louis XVI, et de rendre au gouvernement sa forme primitive. Un autre frère du roi, Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII), n'émigra que beaucoup plus tard, au mois de juin 1791 : partisan des idées philosophiques du jour, il avait fait de l'opposition au gouvernement royal et s'était montré favorable aux prétentions du tiers état, mais il ne songeait pas, comme le duc d'Orléans, à monter sur le trône par la trahison.

Quant aux émigrés, on leur a fait un crime d'avoir abandonné leur patrie, on les a accusés d'avoir porté les armes contre elle. En examinant froidement leur conduite, il est permis d'y voir une faute : il eût mieux valu combattre à l'intérieur les ennemis de l'ordre et de l'autorité, et se joindre, par exemple, aux Vendéens, qui devaient plus tard se soulever ; c'était aussi s'aveugler que de compter beaucoup sur les princes de l'Europe, qui ne voulurent voir d'abord dans la Révolution qu'une querelle particulière à un pays dont l'abaissement leur plaisait ; mais l'histoire impartiale peut-elle faire un crime à ces hommes d'avoir quitté un pays où leur vie n'était plus en sûreté, et d'avoir essayé, même au prix d'un secours étranger, de sauver leurs compatriotes d'un régime qui mettait tout au pillage, qui persécutait la religion et qui faisait tomber sur l'échafaud les plus nobles têtes ?

## La première Constitution.

L'année 1790, qui vit s'étendre le mouvement de l'émigration, vit aussi l'Assemblée nationale constituante poursuivre ses travaux dans la même voie, supprimant quelques abus, introduisant quelques réformes utiles, mais détruisant aussi les principes d'ordre et d'autorité qui sont nécessaires à l'existence des sociétés.

Le 13 janvier parut un décret qui divisait le territoire français en 83 départements, chaque département en districts (arrondissements), les districts en cantons, les cantons en municipalité (communes). Les noms des départements étaient pris des rivières ou des montagnes qui les traversaient, ou de leur position géographique. Ainsi disparaissaient les noms des anciennes provinces, qui s'étaient formées naturellement, qui avaient des traditions communes, des mœurs communes et des intérêts communs. On y substituait des divisions arbitraires, qui pouvaient amener une plus grande uniformité dans l'administration, mais qui favorisaient aussi l'excès d'une centralisation qui n'est pas un progrès de la liberté.

Le 13 février, un décret abolit les vœux monastiques et les ordres religieux : nouveau coup porté à l'Église, sous prétexte d'abus qui existaient, en effet, mais moindres qu'on ne le disait; ce furent précisément les mauvais religieux et les religieuses relâchées qui profitèrent d'un décret porté en haine de la religion, et non dans le désir de réformer et d'améliorer.

Le 24 du même mois, furent solennellement abolis tous les droits féodaux.

Le 22 mai, un décret attribua à la nation le droit de paix et de guerre, qui avait été jusque-là réservé au souverain.

Le 19 juin, un autre décret supprima tous les titres de noblesse, les ordres militaires, les livrées, les armoiries et toute espèce de distinctions honorifiques : sous prétexte d'établir une égalité chimérique, on supprimait toutes les distinctions et l'on allait contre la nature humaine, qui les

aime et qui y trouve, quand elles sont bien distribuées, un motif d'émulation pour le bien.

Le 12 juillet fut décrétée la constitution civile du clergé, qui était l'établissement d'un véritable schisme <sup>1</sup>.

Enfin, le 20 novembre, fut organisé le tribunal de cassation, chargé de prononcer l'annulation des arrêts illégalement ou irrégulièrement prononcés par les autres tribunaux, et de renvoyer les parties devant d'autres juges.

Toutes ces mesures développaient les principes de la constitution, qui reposait sur la Déclaration des droits de l'homme. On les compléta pendant l'année 1791 par l'établissement de tribunaux de commerce (4 janvier), par la suppression définitive des jurandes, maîtrises et corporations, et par la création des patentes (13 février), etc. Quant à la constitution elle-même, elle fut complètement terminée le 3 septembre, et le roi en jura l'observation le 14 du même mois : il jurait à regret, mais après toutes les concessions qu'il avait faites jusque-là, il ne pouvait plus reculer.

La constitution de 1791 établissait une monarchie représentative : *la nation, la loi, le roi*, tel était l'ordre dans lequel on plaçait les différents pouvoirs. De la nation découlait toute souveraineté, c'était la démocratie; les représentants de la nation, élus par le peuple (la loi électorale créait environ deux millions d'électeurs), faisaient les lois et avaient presque toutes les attributions du pouvoir souverain; le roi, irresponsable et inviolable, avait des ministres responsables, une liste civile, et le droit de *véto* <sup>2</sup>, c'est-à-dire le droit de refuser de sanctionner une loi, mais seulement pour quatre ans, c'est-à-dire que si l'Assemblée persistait pendant quatre ans à représenter la loi, le roi devait céder. En un mot, il ne restait plus guère au roi que le titre et quelques vains honneurs; tout le pouvoir se trouvait légalement dans l'Assemblée, mais en réalité dans les clubs, que dirigeaient les chefs des sociétés secrètes.

Telle fut l'œuvre d'une Assemblée où se trouvaient pour-

<sup>1</sup> On y reviendra plus loin.

<sup>2</sup> Ce mot signifie en latin : Je défends, j'empêche.

tant des esprits sensés, des cœurs généreux et de puissants orateurs; mais le courant révolutionnaire était tout à coup devenu plus fort que les hommes.

Fête de la Fédération (14 Juillet 1790).

Il reste à signaler quelques événements importants qui eurent lieu pendant la durée de la Constituante. Malgré les inquiétudes qu'inspirait aux esprits sages la marche de l'Assemblée nationale, les illusions restaient les mêmes; on attribuait à une effervescence passagère les désordres qui éclataient dans toutes les parties du royaume, et l'on espérait toujours que tout rentrerait dans l'ordre quand la constitution nouvelle serait définitivement mise en exercice. Cette confiance presque générale dans un meilleur avenir amena, le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, une manifestation extraordinaire d'enthousiasme. L'établissement de la garde nationale semblait avoir réuni dans un même sentiment les habitants des villes et des villages: les réunions de cette garde offraient de nombreuses occasions de banquets et de fêtes, dans lesquels, selon l'expression nouvellement mise à la mode, on fraternisait et l'on se jurait une éternelle amitié; c'étaient, selon une autre expression du temps importée d'Amérique, c'étaient autant de petites fédérations locales qui s'organisaient. Les meneurs se mirent en tête de former de toutes ces fédérations une fédération universelle qui reliait entre eux et avec Paris les départements récemment créés. Il fut résolu que, le 14 juillet, anniversaire de la liberté reconquise, à ce que l'on pensait, toutes les fédérations enverraient à Paris des représentants. Une grande fête fut organisée au Champ-de-Mars. On y vit réunis plus de 60,000 députés des 83 départements. Louis XVI assista à la fête, et y jura le maintien de la Constitution. La joie était générale: les honnêtes gens crurent que la concorde était enfin rétablie, et que de beaux jours allaient se lever sur la France; ce n'était qu'un dernier moment de répit avant les terribles catastrophes vers lesquelles on courait.

Mirabeau et le Panthéon.

L'année suivante, mourut Mirabeau, qui avait été l'âme de l'Assemblée constituante. Cet homme, rongé de vices, mais doué d'une extraordinaire éloquence, avait juré de se venger d'une société qui le méprisait; il se lança dans le courant révolutionnaire, et fit trembler le trône. Effrayé à son tour des excès où se portait la Révolution, il essaya de remonter le torrent. Il avait voulu l'abaissement de la monarchie, il n'en voulait pas la ruine. Trop compromis du côté de Louis XVI, il chercha un prétendant dans le duc d'Orléans, mais il reconnut bientôt que ce prince dégénéré ne pouvait remplir ses vues: « Le lâche, dit-il, il a le désir du crime, il n'a pas le courage de l'accomplir! » Et il se retourna vers la Cour. Mais il était trop tard pour sauver la royauté, et il est douteux que Mirabeau l'eût sauvée avec ses principes.

Ainsi le roi voyait tomber les uns après les autres les faibles appuis sur lesquels il espérait raffermir son trône. La popularité de Necker avait succombé devant la difficulté des circonstances, et ce ministre avait quitté le pouvoir et la France au mois de septembre 1790; Mirabeau, usé de débauches, épuisé par les luttes journalières qu'il soutenait contre ses adversaires au sein de l'Assemblée, succomba le 2 avril 1791. Aussitôt qu'il fut mort, on décréta que les plus grands honneurs lui seraient décernés. L'église Sainte-Geneviève, récemment élevée sur la montagne qui porte le même nom, à Paris, fut transformée en un temple destiné à recevoir les restes des grands hommes; on lui donna le nom de Panthéon. Là furent conduits les restes de Mirabeau; plus tard, on y déposa ceux de Voltaire et de Rousseau, trop bien placés auprès de ceux du hideux *Marat*, l'un des monstres les plus abjects qu'aient produits ces temps malheureux: c'étaient là les dieux de la Révolution.

Fuite du Roi (21 juin 1791).

La position de Louis XVI n'était plus tenable: il était

plutôt prisonnier que roi dans son palais des Tuileries. Il résolut de s'éloigner de Paris pour se soustraire à ses oppresseurs. Son intention n'était pas de quitter le royaume, mais de gagner la forteresse de Montmédy, d'où il se fût porté pour médiateur entre ses sujets révoltés et les puissances voisines, aussi menacées que lui, et selon toute apparence disposées alors à soutenir sa cause.

Il sortit des Tuileries pendant la nuit du 21 juin 1791, accompagné de la reine, de madame Élisabeth, sa sœur, et de ses deux enfants. En même temps, Monsieur, frère de Louis XVI, partait du Luxembourg, et prenait une autre route qui le conduisit hors de France. Le voyage du monarque ne fut pas aussi heureux. Des mesures mal prises amenèrent des retards; le roi fut reconnu par le maître de poste Drouet et arrêté à Varennes. Il fut traité en prisonnier et ramené jusqu'à Paris au milieu des imprécations d'un peuple abusé, qui ne voyait alors dans son roi que l'ennemi déclaré de la liberté publique. L'Assemblée avait chargé Péthion et Barnave d'accompagner le roi à son retour de Varennes : Péthion, esprit étroit et vaniteux, se conduisit en républicain grossier; Barnave, accessible aux sentiments généreux, fut frappé de la majesté que la famille royale gardait dans son malheur, et il exposa plus d'une fois sa vie pour la sauver des fureurs de la foule. L'Assemblée rendit une fois justice au roi en déclarant qu'il n'y avait point eu de délit dans le voyage de Montmédy. Mais les révolutionnaires ne reçurent qu'en frémissant cette déclaration. Pour les apaiser, l'Assemblée décréta que le roi était suspendu de ses fonctions jusqu'à la présentation de l'acte constitutionnel. Cela ne suffit pas encore : le 17 juillet, une pétition fut signée au Champ-de-Mars par ce qu'on appelait alors le peuple; cette pétition demandait la déchéance du roi. Il fallut employer la force pour faire reculer les séditieux. La Fayette fit tirer sur la foule, qui se dispersa.

Déclaration de Pilsnitz (27 août 1791).

Les puissances européennes commençaient pourtant à

s'inquiéter des progrès de la Révolution. Sur l'invitation de l'empereur Léopold, des conférences furent ouvertes à Pilsnitz, résidence d'été de l'électeur de Saxe. L'empereur s'y rendit avec le roi Frédéric-Guillaume et le prince royal de Prusse; le comte d'Artois et M. de Calonne y représentaient l'émigration française. Le résultat de cette conférence fut une déclaration signée des deux souverains allemands. On y appelait l'attention de tous les souverains de l'Europe sur la situation du roi de France et de sa famille, et l'on y manifestait l'espoir qu'aucune des puissances ne refuserait d'employer les moyens les plus efficaces pour rétablir Louis XVI dans tous ses droits. Des articles secrets portaient que l'Autriche ne mettrait aucun obstacle aux prétentions de la Prusse sur une partie de la Pologne. La déclaration de Pilsnitz n'était pas encore la guerre, mais c'était une menace pour la Révolution et une promesse pour les émigrés. On ne saurait trop déplorer que les souverains, qui voulaient ainsi sauver un roi ami, aient gâté leur cause en sacrifiant les droits d'un peuple catholique, les Polonais, déjà victimes d'un premier partage.

Fin de la Constituante.

Quelques jours après la déclaration de Pilsnitz, l'Assemblée nationale acheva la constitution. Elle ne s'occupa plus guère ensuite que de préparer l'avènement de l'Assemblée législative, qui devait lui succéder. Par une générosité mal placée, elle avait interdit la réélection de ses membres à la nouvelle assemblée : c'était ouvrir la voie plus large que jamais à la Révolution; les nouveaux législateurs allaient arriver avec toutes les illusions d'hommes sans expérience, et ils n'auraient pas le contre-poids qu'eussent apporté les constituants, éclairés par les événements et attachés pour la plupart à la monarchie. La première Assemblée avait été monarchique dans sa majorité, et animée des doctrines de Montesquieu; la seconde se montra républicaine et tout à fait démocratique, suivant les doctrines du progrès illimité de Condorcet.

## § II. — Travaux de l'Assemblée constituante.

## Les Cahiers.

On vient de voir quels furent les principaux travaux de l'Assemblée nationale constituante : partie de la monarchie absolue, elle avait abouti à une démocratie réelle qui ne gardait plus qu'une apparence de royauté. Les députés aux états généraux, transformés révolutionnairement en Assemblée nationale souveraine, avaient-ils respecté leur mandat ? Chacun des collèges électoraux d'où étaient sortis les députés avait été chargé de rédiger ce qu'on appelait des *cahiers*, dans lesquels ils exposaient leurs vues sur les besoins du pays et sur les réformes qu'ils jugeaient convenables. La collection entière de ces cahiers formerait d'énormes volumes ; elle montre tout ce qu'il s'agitait d'idées dans la société française en 1788 : les idées anciennes se heurtaient contre les nouvelles ; il y en avait de sages, il y en avait d'insensées. Les uns tenaient aux saines traditions, les autres marchaient aveuglément à la suite des philosophes ; tous voulaient des réformes ; mais, pour les uns, les réformes consistaient dans la destruction complète du passé, tandis que les autres n'aspiraient qu'à la suppression des abus. Tout se trouve donc dans les cahiers, la monarchie comme la démocratie ; mais, si l'on en tire des conclusions d'après la majorité, on reconnaît aussitôt que les députés aux états généraux allèrent bien au-delà du mandat qui leur avait été confié, et firent une révolution là où l'on ne demandait que des réformes et des améliorations.

Les cahiers du clergé accordaient plus ou moins aux idées nouvelles, selon qu'elles émanaient du corps épiscopal ou des curés. En résumé, ils maintenaient les principes, indiquaient les réformes utiles, et faisaient les concessions nécessaires. Quelques-uns cependant allaient trop loin ; ils expliquent les défections qui eurent lieu dès les premières séances des états généraux, et les défections plus tristes encore qui suivirent la promulgation de la constitution civile du clergé.

Les cahiers de la noblesse offraient moins d'unité de vues : la plupart se prononçaient pour une monarchie constitutionnelle, quelques-uns pour la monarchie pure. La noblesse consentait d'ailleurs à l'abandon de ses privilèges pécuniaires et à l'égalité de l'impôt, mais elle qualifiait de propriété sacrée et inviolable les droits, tant utiles qu'honorifiques, qu'elle tenait de ses ancêtres.

Les cahiers du tiers-état contenaient dans son germe, quelquefois déjà développé, la révolution qui se préparait ; beaucoup s'étaient inspirés des doctrines du *Contrat social* de Rousseau ; d'autres, des doctrines gallicanes ou des rancunes jansénistes. Tous les hommes étaient égaux avant leur association civile, disaient les uns, ils doivent encore être égaux devant les lois constitutives des corps politiques. Nous prescrivons à nos représentants, dit le cahier de Paris, de se refuser invinciblement à tout ce qui pourrait offenser la dignité des citoyens libres, qui viennent exercer les droits souverains de la nation. Tout pouvoir émane de la nation. La volonté générale fait la loi : la force publique en assure l'exécution. Toute propriété est inviolable. Nul citoyen ne peut être arrêté ni puni que par jugement légal (c'est l'*habeas corpus* des Anglais). Des cahiers demandent la suppression des couvents, d'autres se bornent à la suppression des ordres mendiants. Ceux-ci demandent la suppression des dîmes, ceux-là une forte réduction, plusieurs leur transformation en une taxe foncière pour l'entretien des curés, des édifices religieux, et pour le soulagement des pauvres.

Ainsi les cahiers du tiers état touchaient à tout, même aux questions religieuses, qui ne sont pas du ressort du pouvoir civil. Au fond des demandes des trois ordres, se trouvaient des aspirations à l'égalité civile et politique, des aspirations à la jouissance des libertés compatibles avec l'ordre public, et un grand désir de réformes. Mais les trois ordres ne s'entendaient pas : chacun d'eux sacrifiait volontiers les privilèges des autres et tenait un peu plus aux siens ; le troisième ordre voulait surtout dominer les deux autres. Il y avait avec d'utiles réformes demandées des



changements qui n'étaient véritablement pas des réformes; et comme on prétendait en général reconstruire la société sur les bases de la raison humaine, sur ces doctrines du *Contrat social* qui supposaient une convention primitive imaginaire et qui supprimaient toute intervention de Dieu dans l'établissement de la société, on se trouvait dans le faux, on ne pouvait aboutir qu'à des bouleversements. Les illusions de 1789 conduisirent aux horribles réalités de 1793.

Les Principes de 1789.

L'esprit et les doctrines de la Constituante se trouvent dans la fameuse *Déclaration des droits de l'homme*, placée en tête de la Constitution, et votée dès le 20 août 1789. En voici les articles :

« Art. I<sup>er</sup>. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

« Art. II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

« Art. III. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation : nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

« Art. IV. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

« Art. V. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

« Art. VI. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la

même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

« Art. VII. Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

« Art. VIII. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

« Art. IX. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

« Art. X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

« Art. XI. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

« Art. XII. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

« Art. XIII. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

« Art. XIV. Tous les citoyens ont le droit de constater par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

« Art. XV. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

« Art. XVI. Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

« Art. XVII. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

Il est facile de découvrir dans tous ces droits ou prétendus droits des vérités banales, qui ne datent pas de 1789, et des erreurs et des principes destructeurs de toute société. D'abord, la Déclaration s'occupe des *droits* de l'homme et non des *devoirs*, et c'est dans les devoirs que se trouvent les droits, parce que le droit véritable qu'a tout homme en ce monde est de ne pas trouver d'obstacle venant de la société ou de ses semblables à l'accomplissement de ses devoirs. Ensuite, elle parle des droits de l'homme et non des droits des citoyens français, source de toutes les guerres de propagande révolutionnaire, atteinte à l'indépendance des autres nations, qui ne sont pas obligées d'accepter les principes proclamés en France. D'ailleurs, d'après la Déclaration, la société n'est plus que le résultat d'une convention entre les hommes, donc aucun droit d'intervention de la part de Dieu. La loi n'est que l'expression de la volonté de tous, c'est-à-dire de la majorité, donc oppression des minorités et obligation d'obéir à des lois injustes, quand elles sont *constitutionnellement* promulguées; la loi humaine ne reconnaît pas la loi divine, la conscience est opprimée, il n'y a plus que le droit du plus fort. En un mot, il n'existe plus de droit divin, il n'existe plus qu'un droit humain :

c'est encore la séparation du spirituel et du temporel, ou plutôt la négation du surnaturel.

Le mélange du vrai et du faux dans tout ce qui a été fait en 1789 peut jeter beaucoup de confusion dans les esprits. On a dit qu'il y avait deux sortes de principes de 89, les uns révolutionnaires, les autres compatibles avec une société bien ordonnée. Il y a, en effet, la Déclaration des droits de l'homme et les déclarations des cahiers, dans lesquels on peut tout trouver, le bien comme le mal. L'égalité devant la loi, qui n'exclut pas les juridictions particulières pour différentes classes de citoyens; l'admissibilité de tous aux dignités et aux emplois publics; le respect de la liberté, individuelle, le vote libre et la juste répartition des impôts, l'obligation d'en rendre compte, l'inviolabilité de la propriété, sont, en effet, des principes parfaitement admissibles, et sur lesquels repose aujourd'hui le droit public en France; mais cela n'exclut pas nécessairement des privilèges qui ont leur raison d'être, parce qu'ils résultent de devoirs particuliers à certaines classes d'individus.

#### Destruction de l'Ancien Régime.

Lorsque la Constituante eut terminé son œuvre, il ne resta plus rien de ce qu'on appelle l'*ancien régime* : tous les privilèges étaient abolis, l'égalité civile et politique était proclamée, et le régime constitutionnel substitué au gouvernement du bon plaisir. Ainsi l'autorité se trouvait complètement déplacée : elle n'était plus dans le roi, qui cessait d'être le représentant de la nation; elle était dans l'Assemblée nationale, qui, au lieu de modérer la royauté, l'avait absorbée, c'est-à-dire que le bon plaisir d'une majorité changeante et irresponsable remplaça le bon plaisir du roi intéressé au bien public et qui sentait sa responsabilité; on avait renversé un absolutisme pour en relever un autre plus tyrannique. En effet, il n'y avait plus rien qui pût résister à l'Assemblée nationale : les ordres étaient supprimés, les corporations avaient disparu, il n'y avait plus qu'une seule force dans l'État, c'était la centralisation arrivée à sa perfection.

La création des départements aidait à cette centralisation, en détruisant toutes les traditions provinciales et ne laissant plus que des individus en présence du pouvoir central. Il y eut d'abord 83 départements; ce nombre fut porté à 84 par la réunion du comtat Venaissin et d'Avignon, le 23 septembre 1791.

Jusqu'à là; les registres de baptême et de mariage étaient tenus par les curés des paroisses; les protestants et les juifs, n'étant point portés sur ces registres, se trouvaient par le fait même en dehors de la société légale. En proclamant l'égalité de tous les Français, quelles que fussent leurs croyances, on fut conduit à créer des officiers publics pour tenir les registres de naissance, de décès et de mariage, ce qu'on appelle les registres de l'état civil. Ainsi le mariage ne fut plus considéré par la loi comme un sacrement, mais comme un contrat passé devant l'autorité civile, et ce contrat suffisait pour produire tous les effets civils du mariage religieux: malheureuse distinction qui menait à l'abandon du vrai mariage et qui établissait une espèce de concubinage légal. Mais cela entraînait dans les vues des novateurs, qui voulaient la séparation complète de l'ordre religieux et de l'ordre naturel, et qui prétendaient construire les sociétés sur la base unique de la raison humaine.

#### Réformes judiciaires.

L'organisation judiciaire ne fut pas moins changée que l'organisation administrative. Il n'y eut plus de parlements, plus de justices seigneuriales, plus de prévôtés royales, de bailliages, etc., et l'on établit le principe de la séparation des pouvoirs législatif, administratif et judiciaire. L'Assemblée nationale faisait la loi; l'administration était chargée de l'appliquer; la magistrature jugeait les crimes et délits contraires à la loi. Les différents degrés de la magistrature correspondaient à ceux de l'administration: dans chaque canton se trouvait un *tribunal de paix*, comme maintenant encore un *juge de paix*; au district (arrondissement), un *tribunal civil*; au département, un *tribunal criminel*, assisté

*du jury*. Au-dessus de cette hiérarchie s'élevait le *tribunal de cassation*, appelé plus tard *Cour de cassation*. Les juges devaient être élus à temps par le peuple, ainsi que l'accusateur public. L'instruction des affaires criminelles était publique; on n'avait pas le droit de refuser aux accusés le secours d'un conseil. Quant au tribunal de cassation, il n'avait pas à connaître du fond des affaires; après avoir cassé le jugement rendu sur une procédure dans laquelle les formes avaient été violées, ou qui contenait une contravention expresse à la loi, il renvoyait le fond du procès au tribunal chargé d'en connaître.

Ces formes sont encore celles qu'on suit en France, où la publicité est de règle, excepté quand la nature trop scandaleuse de certaines affaires fait prononcer le huis-clos. Il faut seulement observer que la publicité, qui est généralement une garantie pour l'accusé, perd cet avantage dans les temps de trouble ou parmi les populations où les vengeances particulières sont habituelles.

#### Réformes financières.

Le mauvais état des finances avait précipité la Révolution. La dette remontait à François I<sup>er</sup>, qui avait inauguré le système des emprunts et établi des *rentes perpétuelles* sur l'hôtel de ville, en 1522. Henri II entra dans ce système: il laissait à sa mort 543,000 livres de rentes constituées sur la ville et 17 millions de dette exigible, c'est-à-dire environ 136 millions de francs. Les guerres civiles de la fin du seizième siècle augmentèrent encore la dette, qui s'élevait, à l'avènement de Henri IV, à 545 millions de livres, correspondant à 4,300 millions de nos jours. Sully vint à bout d'acquitter 147 millions de dettes et d'éteindre près de 8 millions de rentes. La minorité de Louis XIII livra de nouveau les finances à un déplorable gaspillage. A la mort de Mazarin, le trésor public devait 430 millions. Colbert essaya de remettre de l'ordre et de l'économie dans les finances, mais les constructions fastueuses et les guerres de Louis XIV les mirent dans un état pire qu'auparavant. A la

mort de Louis XIV, la dette publique était de 2,400 millions. La tentative désastreuse de Law augmenta le mal; les guerres de Louis XV et ses folles prodigalités ajoutèrent plus de deux milliards à la dette; à la fin du règne, le déficit annuel était de 41 millions. Enfin, lorsque l'Assemblée nationale s'occupa de cette question, il fut constaté qu'il y avait 167,737,810 livres de rentes perpétuelles ou viagères à payer annuellement, au capital de 2,422,087,391 livres pour les rentes perpétuelles; la dette non constituée ou flottante fut évaluée à 2,300 millions. Avec les habitudes actuelles de crédit, il n'y aurait eu là rien d'effrayant, quoique la situation fût de nature à préoccuper sérieusement; mais, en 1790, le gouffre parut presque impossible à combler, et l'on crut pouvoir prendre les mesures les plus injustes pour éviter la banqueroute.

On vota d'abord une contribution du quart du revenu de chaque citoyen, mais, comme le revenu n'était calculé que d'après la déclaration des contribuables, ce moyen procura à peine cent millions. Alors on mit la main sur les biens du clergé, sous prétexte qu'il n'était pas réellement propriétaire, mais seulement dépositaire, puisque ces biens lui venaient de donations faites dans l'intérêt du culte, et des pauvres. En attaquant ainsi la propriété de l'Église, on ébranlait la propriété tout entière, comme on ne tarda pas à le voir. Il fut donc décidé que les biens du clergé seraient considérés comme *biens nationaux*, qu'ils seraient vendus et qu'on en appliquerait le produit au paiement de la dette, et l'État se chargea en retour de pourvoir aux dépenses du culte. C'était prendre la fortune d'un tiers en se chargeant de le nourrir pour compensation, Mais, si l'on avait vendu d'un coup une si grande masse de biens, la valeur en eût été fort dépréciée; d'ailleurs, à cause des troubles, l'argent était devenu rare; on se contenta d'abord de les faire servir d'hypothèques à la dette, et de recourir au *crédit*, dont ils seraient la garantie.

Le *crédit* est d'origine moderne. Chez les anciens, les esclaves fournissaient par le travail à leurs maîtres ce dont

ceux-ci avaient besoin; s'ils avaient à emprunter, ils tombaient dans les mains des usuriers. Le christianisme, en détruisant l'esclavage et en rendant l'ouvrier libre, changea cette situation. Il ordonna d'abord de prêter sans intérêt, mais comme il ne défendait pas de faire les bénéfices honnêtes qu'on peut se procurer par le commerce et par l'industrie, on put faire valoir ainsi les capitaux dont on disposait. Le commerce et l'industrie vivent d'échange: on échangea d'abord les marchandises et les produits contre d'autres marchandises et d'autres produits estimés de même valeur; puis, à cause de la facilité des transports, on employa pour les échanges les métaux précieux, l'or et l'argent, dont on assura la valeur et l'intégrité au moyen de signes garantis par l'État, ce qui constitua la monnaie. Ainsi vécut l'antiquité.

Au moyen âge l'extension du commerce et de l'industrie fit imaginer un nouveau moyen d'échange. Deux négociants qui demeurent dans des pays éloignés trouvent bien des difficultés à s'envoyer l'argent qui sert au paiement; on convint d'exécuter ce paiement au moyen d'un billet ou lettre donnant droit au vendeur de toucher l'argent chez un tiers qui a en dépôt une partie de la fortune de l'acheteur, ou qui doit à cet acheteur: ce fut la *lettre de change* dont on attribue l'invention aux Juifs, et qui fut employée de bonne heure en Italie. La *lettre de change* évite ainsi les transports d'argent, plus coûteux que le simple transport d'un morceau de papier; mais, comme le papier n'a pas de valeur par lui-même et ne peut constituer qu'une *promesse* de paiement, ce mode d'échange ne s'appuie évidemment que sur la confiance ou le *crédit*. La découverte de l'Amérique, qui fit entrer en circulation une énorme masse de métaux précieux, multiplia aussitôt les voyages et les relations commerciales: alors les lettres de change devinrent d'un usage ordinaire; quelques modifications qu'on y apporta constituèrent ce qu'on appela les *effets de commerce*, les *billets à ordre*, etc., et l'on vit se généraliser l'institution des *banques* ou *comptoirs* qui faisaient aux négociants des

prêts d'argent contre des dépôts de valeur, ou qui se chargeaient d'acquitter les lettres de change avant la date fixée pour le paiement, moyennant un prélèvement proportionnel appelé *escompte*.

C'étaient là les éléments du crédit. Law voulut les appliquer en grand en créant un papier garanti par l'État et qui circulerait absolument comme la monnaie : ce fut le *papier-monnaie* ou *billet de banque*, qui doit toujours être représenté par des valeurs réelles, si l'on veut éviter des catastrophes. La facilité de créer du papier-monnaie fit exagérer le système ; on en créa pour trois milliards, alors que le numéraire en France ne dépassait pas 700 millions. Un billet de banque n'ayant véritablement de valeur que s'il est payé à présentation, c'était s'exposer à une banqueroute, si quelque circonstance poussait les détenteurs de billets à les présenter en même temps à la banque. C'est ce qui arriva ; la banque ne put payer, il fallut donner un cours forcé aux billets, mais leur valeur fut dépréciée d'autant, et il y eut d'effrayants bouleversements dans les fortunes ; les créanciers furent ruinés, parce qu'ils furent forcés d'accepter une valeur purement nominale.

Cependant les idées de Law survécurent à la catastrophe : ramenés à une proportion raisonnable avec les fonds qu'ils représentent, les billets de banque rendent de grands services au commerce. Il en fut de même de la *Compagnie des Indes* constituée par *actions*, c'est-à-dire par un versement qui donnait au prêteur une part proportionnelle dans les bénéfices de l'entreprise. La *Compagnie des Indes* ruina ses actionnaires, parce que ses bénéfices, comme on l'a dit, n'étaient fondés que sur les brouillards du Mississipi, mais, ce qui resta, ce fut un nouveau mode d'association financière qui permit de mener à bonne fin des entreprises impossibles pour les ressources d'une fortune particulière. Selon qu'une entreprise donne plus ou moins d'espérances de profit, les actions acquièrent plus ou moins de valeur, et ceux qui veulent réaliser immédiatement trouvent plus ou moins facilement des acheteurs : ainsi s'établirent les spéculations

sur les actions ; ces spéculations se traitent dans un local spécial qu'on appelle la *Bourse*.

C'est au *crédit* que l'Assemblée nationale fit appel pour relever les finances. Ayant en sa possession les biens du clergé, et ne pouvant songer à les vendre en masse, elle les céda aux communes, qui furent chargées d'en opérer peu à peu la vente. En même temps, l'État souscrivit à ses créanciers des *bons* sur les communes, qui devaient les acquitter avec le produit des ventes. Les créanciers pouvaient d'ailleurs, s'ils le préféraient, se payer eux-mêmes en prenant les terres représentées par les papiers. On décréta ensuite le cours forcé du papier, et, comme on avait *assigné* pour son remboursement la valeur des biens nationaux, on donna aux bons le nom d'*assignats*. Ce papier-monnaie, créé le 1<sup>er</sup> avril 1790, fut annulé le 19 février 1796. La première émission fut de 400 millions, mais, dès leur origine, les assignats eurent une valeur inférieure à celle du numéraire ; les émissions successives et de plus en plus considérables qu'on en fit augmentèrent cette dépréciation. En septembre 1792, on en avait déjà fabriqué pour près de 3 milliards ; un an après, la somme des émissions était de 5 milliards ; l'assignat ne valait déjà plus que le sixième de sa valeur nominale. Lorsqu'on brisa la planche aux assignats, en 1796, la somme des émissions était de plus de 45 milliards, et les assignats ne conservaient plus qu'un demi-centième de leur valeur nominale, de sorte que le louis de 24 livres valait 8,000 livres en assignats, et que les objets les plus vulgaires se vendaient à des prix fabuleux (en assignats). Tous les détenteurs d'assignats furent ainsi ruinés ; ceux qui s'enrichirent furent les habiles, peu scrupuleux, qui acquirent tout d'abord les biens nationaux au moyen de ce papier-monnaie. Quant à l'État, il n'en fut pas plus riche : on avait dépouillé le clergé, dépouillé les pauvres, bouleversé les fortunes, et on se retrouvait toujours en face de la banqueroute.

Après avoir pourvu comme on vient de le dire aux nécessités du présent, l'Assemblée constituante songea à pour-

voir aux besoins de l'avenir par un nouveau système d'impôts. Les revenus publics provenaient de sources multiples : il y avait la *taille personnelle*, qui portait sur les biens mobiliers et immobiliers; la *taille réelle*, qui pesait principalement sur la propriété foncière; la *capitation*, qui se payait par tête; les *dons gratuits* du clergé; les *vingtièmes*, imposés sur les revenus; les impositions locales; les *fermes générales*, gabelle, tabacs, etc.; la *régie générale*, les postes, les messageries, les monnaies, les corvées, etc. L'Assemblée proclama l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt auquel on donna le nom de *contribution*. Les contributions se distinguaient en *directes* et *indirectes*; les contributions directes étaient *foncières* ou *mobilières*, mais elles pesaient principalement sur la propriété territoriale, conformément aux doctrines des physiocrates, et ce fut une cause de gêne pour l'agriculture. Les contributions indirectes, c'est-à-dire qu'on ne paye pas directement, provenaient du produit des douanes, des taxes mises sur le sel, sur le tabac, etc.; elles furent presque toutes abolies par la Constituante, faute grave qui priva le trésor du tiers de ses revenus. L'Assemblée garda comme source de revenus les droits d'enregistrement, de timbre et d'hypothèque, formalités exigées par la loi pour assurer la validité des actes et des contrats.

#### Réformes industrielles.

Devant les principes d'égalité et de liberté qui étaient proclamés, toute l'ancienne organisation des métiers, les jurandes, les maîtrises, etc., devaient tomber. Les corporations d'arts et métiers furent supprimées par un décret du 13 février 1790, et la libre concurrence s'établit. On imagina les *brevets d'invention* (lois du 7 janvier et du 25 mai 1791), pour sauvegarder les droits des inventeurs pendant un certain nombre d'années, et, pour devenir artisan ou commerçant, il fallut payer un droit ou *patente*, qui subsiste encore (loi du 17 mars 1791) : la concurrence existait, mais le fisc réclamait sa part. La liberté du travail et des transactions, qui parut d'abord un bienfait aux ouvriers, ne

diminua pas leur misère. De nos jours, sans en revenir à l'ancienne organisation, qui avait des défauts, on en apprécie mieux les avantages, et l'on s'efforce de parer aux inconvénients de la libre concurrence par la marque de fabrique, par l'association, par les sociétés de secours mutuels, par un compagnonnage qui est loin de présenter les avantages des anciennes confréries.

#### Caractère général des Réformes.

Quand on cherche à pénétrer le caractère général des réformes et des innovations de la Constituante, on y reconnaît deux tendances : l'une mauvaise, provenant des fausses idées philosophiques répandues à cette époque, des préjugés gallicans et jansénistes, de l'orgueil de la raison humaine; l'autre bonne, procédant d'aspirations légitimes à la justice et à la liberté, et d'une réaction parfaitement justifiée contre les abus d'un régime qui avait abandonné presque toutes les traditions chrétiennes. Et c'est ainsi que la Révolution pouvait séduire les esprits : en offrant aux ennemis de la religion et de l'ordre social toutes les facilités pour accumuler les ruines; en faisant espérer aux amis de la religion et de l'ordre le rétablissement des vrais principes et la satisfaction des plus légitimes intérêts. Tous se servaient des mêmes mots, mais tous ne les entendaient pas de la même façon : de là, la confusion, de là aussi le succès des révolutionnaires irréligieux, qui savaient fort bien où ils allaient, et qui trompaient sciemment les honnêtes gens, abusés par le côté séduisant des nouvelles théories. La souveraineté nationale, l'ordre, la liberté, l'égalité de tous devant la loi sont des choses bonnes, quand on les entend dans leur sens légitime, et en les accordant avec la doctrine catholique; mais les révolutionnaires les entendaient autrement, et c'est pourquoi, pour eux, toutes ces choses étaient des armes dont ils se servaient contre la religion et contre la société.

## § III. — Affaires religieuses.

## Constitution civile du clergé.

L'une des plus graves et des plus funestes fautes de l'Assemblée constituante fut la *Constitution civile du clergé*. Après avoir usurpé la souveraineté civile, elle prétendit à la souveraineté religieuse, et porta, sans en avoir aucun droit, la main sur la constitution même de l'Église; en cela elle se montrait fidèle à l'esprit de Voltaire, et elle servait les rancunes des jansénistes.

L'Assemblée constituante s'était partagée en plusieurs comités: il y avait un comité ecclésiastique, composé des jansénistes les plus opiniâtres et des ennemis les plus acharnés du christianisme. Il était difficile de détacher la France du catholicisme, le comité essaya de la détacher de Rome; le schisme devait conduire à l'incrédulité. Le clergé avait déjà été dépouillé de la dime. Le 10 octobre 1789, l'évêque d'Autun, *Talleyrand-Périgord*, proposa de déclarer les biens du clergé propriété nationale: c'était la confiscation d'un capital évalué à quatre milliards. Mirabeau soutint vivement la proposition; l'abbé Maury la combattit avec non moins de vigueur; mais la spoliation fut votée par 568 voix contre 346; on a vu quel en fut le résultat.

Une fois le clergé dépouillé, il fallait lui enlever ce qui fait sa force morale, son union avec Rome. « Si l'on ôte aux évêques leur croix d'or, avait dit M. de Montlosier pendant la discussion, ils prendront une croix de bois, c'est une croix de bois qui a sauvé le monde. » Le clergé, appauvri, n'était donc pas abattu; pour le détruire, il importait de l'atteindre dans le dogme et dans la discipline. « Avant toutes choses, disait Mirabeau, il faut commencer par *décatholiciser la France*. » On y avait pensé dès le mois de décembre 1789. Un rapport de *Treillard*<sup>2</sup>, tout en rendant hommage aux services rendus autrefois par les

<sup>1</sup> Avocat de la noblesse à la Constituante, né en 1755, mort en 1858

<sup>2</sup> Né en 1742, mort en 1810.

ordres religieux, avait conclu à ce que la loi ne reconnût plus les vœux monastiques; au mois de février suivant, après une vive discussion, l'Assemblée porta un décret dans le sens du rapport.

Tous les abords de la place étaient conquis: l'Assemblée, sur le rapport de son comité des affaires ecclésiastiques, entièrement placé sous l'influence de *Camus*<sup>1</sup>, de *Treillard* et de quelques autres députés jansénistes, décida qu'elle allait s'occuper de décréter la constitution civile du clergé. Plusieurs orateurs du clergé, entre autres l'archevêque d'Aix et l'évêque de Clermont, s'élevèrent avec vigueur contre les prétentions de l'Assemblée; ils ne furent pas écoutés, et, le 12 juillet 1790, la constitution civile du clergé fut votée. Louis XVI refusa d'abord de la sanctionner; le pape Pie VI la condamna. Le roi céda enfin sous la pression d'une émeute, et donna sa signature, le 26 décembre, pour éviter de plus grands maux; mais sa conscience lui reprocha toujours cette faiblesse, qui ne produisit aucun bien, et les révolutionnaires, qui connaissaient bien sa répugnance, ne lui pardonnèrent pas son attachement à la foi.

A l'époque de la Révolution, il y avait en France 135 diocèses; la constitution civile du clergé n'en conserva que 83; chaque département forma un diocèse qui portait le même nom; la résidence de l'évêque était au chef-lieu, sauf quelques exceptions; tous les évêchés autres que ceux désignés au décret de l'Assemblée furent supprimés. Le royaume fut divisé en dix arrondissements métropolitains. Les chapitres des cathédrales furent supprimés; l'église cathédrale devint une simple église paroissiale dont l'évêque était le curé, et qu'il administrait avec un certain nombre de vicaires formant son conseil. L'élection fut la seule manière de pourvoir aux évêchés et aux cures; toutes les élections se firent par la voie du scrutin et à la pluralité des suffrages, de sorte que le choix des évêques et des curés était attribué à des assemblées électorales où pouvaient prendre place des calvinistes, des luthériens, des juifs, des

<sup>1</sup> Né en 1740, mort en 1804.

déistes et des athées. L'évêque ainsi élu n'avait nul besoin de la confirmation du pape; il suffisait qu'il voulût bien lui écrire comme au chef visible de l'Église universelle, en témoignage de l'unité de foi et de communion qu'il entretiendrait avec lui. La confirmation canonique était donnée par le métropolitain, ou, s'il s'agissait de l'évêque métropolitain lui-même, par l'évêque le plus ancien de l'arrondissement de la métropole. Avant la cérémonie de sa consécration, le nouvel évêque devait, en présence des officiers municipaux, du peuple et du clergé, prêter serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. Le curé élu recevait l'institution canonique de l'évêque diocésain, qui n'avait le droit d'exiger de lui d'autre serment que de faire profession de la religion catholique. Chaque curé choisissait ses vicaires parmi les prêtres ordonnés ou admis pour le diocèse par l'évêque.

#### Le Serment.

Tous les ecclésiastiques de l'Assemblée nationale furent d'abord invités à prêter serment à la constitution civile du clergé aussitôt que Louis XVI l'eut sanctionnée. L'épreuve allait commencer pour cette Église de France si glorieuse autrefois, alors si humiliée, et que Dieu voulait régénérer dans la persécution et dans le martyre. *Grégoire*<sup>1</sup>, curé d'Emberménil, en Lorraine, prêta le premier le serment schismatique; il eut la triste joie de se voir suivi par plusieurs autres ecclésiastiques de l'Assemblée, mais la plupart restèrent fidèles à l'Église, et il y eut ce jour-là si peu d'adhésions, qu'on fixa le 4 janvier suivant (1791) comme le dernier délai à la prestation du serment. Il y eut alors une scène digne des plus beaux temps de l'Église. Malgré les cris de mort qui retentissaient au dehors, les prêtres et les évêques restèrent fidèles à leur devoir. Des cent trente-cinq évêques français, quatre seulement s'enrôlèrent sous les étendards du schisme: ce furent *Loménie de Brienne*, archevêque de Sens et ancien ministre; *Talleyrand*, évêque d'Autun, qui devait bientôt renoncer complètement à l'état

<sup>1</sup> Né en 1750, mort en 1831.

ecclésiastique; *Jarente*, évêque d'Orléans, et *Savines*, évêque de Viviers; il faut ajouter à ces noms celui de *Gobel*, évêque de Lydda *in partibus*, réservé à une apostasie plus criminelle encore. Parmi les curés et les vicaires des provinces, la grande majorité, au moins cinquante mille sur soixante, refusèrent tout serment. Beaucoup ne jurèrent qu'avec des restrictions pour ce qui serait contraire à la religion catholique; un petit nombre seulement jura sans réserve. La plupart de ceux qui avaient juré avec des restrictions reconnurent leur erreur quand le pape eut parlé, et plusieurs d'entre eux méritèrent l'honneur du martyre. Les évêques *constitutionnels*, en se sacrant les uns les autres, formèrent un clergé intrus. Les pasteurs légitimes, bannis de leurs sièges et privés de leurs bénéfices, se condamnaient à vivre au fond des bois, dans les retraites les plus obscures, s'exposant à la mort plutôt que d'abandonner les âmes qui leur étaient confiées; un grand nombre s'expatrièrent, et allèrent chercher à l'étranger une sécurité qu'ils n'avaient plus en France. Les prêtres français émigrés furent l'édification des pays qu'ils visitèrent. L'Angleterre en accueillit un grand nombre: la vue de tant de vertus et de résignation toucha les protestants anglais; bien des préjugés tombèrent, et de cette époque date le retour de ce grand pays au catholicisme. Dieu sait tirer le bien du mal, et les calculs des impies sont toujours déjoués.

#### Avignon et le Comtat-Venaissin.

Les novateurs ne s'en prirent pas seulement aux biens des citoyens français. Plusieurs électeurs d'Allemagne possédaient des propriétés ecclésiastiques enclavées dans les anciennes provinces de Lorraine, d'Alsace et de Franche-Comté; l'Assemblée les enveloppa dans la confiscation générale des propriétés de l'Église. On promit plus tard des indemnités, mais on avait suscité bien des haines contre la France.

L'affaire d'Avignon fut plus grave encore. Les papes possédaient, depuis le milieu du quatorzième siècle, la ville



d'Avignon, et, depuis la fin du treizième, le Comtat-Venaissin, appelé quelquefois abusivement comtat d'Avignon, dont les principales villes étaient Carpentras, Vénasque, Cavaillon, Vaison et Valréas. Plusieurs fois les rois de France avaient saisi cette propriété pontificale, mais c'était plutôt comme une garantie dans leurs querelles avec le saint-siège, que comme une revendication de souveraineté qu'ils ne prétendaient pas; les droits du saint-siège n'étaient pas contestés. Les agitations de la France eurent leur retentissement dans le Comtat, où il se forma un parti révolutionnaire qui voulait le réunir au territoire français. Les révolutionnaires l'emportèrent à Avignon, à la suite d'une sanglante collision (10 juin 1790); mais Carpentras resta fidèle avec la plupart des autres villes. Alors parut dans le Comtat le fameux Jourdan, dit *Coupe-Têtes*, qui désola ce pays avec une troupe de brigands comme lui, afin de forcer les habitants à quitter le parti du pape. Pie VI protesta contre ces violences et contre les intrigues de l'Assemblée nationale qui les favorisait. L'Assemblée, sans tenir compte de ces protestations, et prétextant que le peuple souverain d'Avignon et du Comtat avait demandé son annexion à la France, fit du domaine pontifical un nouveau département qui reçut le nom de Vaucluse (14 septembre 1791). La terreur régna dans Avignon : Jourdan *Coupe-Têtes*, irrité de la résistance des Avignonnais restés fidèles au pape, massacra, avec ses *braves brigands du Vaucluse*, c'est ainsi qu'ils se nommaient eux-mêmes, soixante et une personnes soupçonnées d'aristocratie, et qui avaient été enfermées à la Glacière ou palais papal d'Avignon.

L'Assemblée législative, qui avait succédé à la Constituante, songea à faire poursuivre ces bandits; mais les jacobins étaient plus forts qu'elle; ils obtinrent un décret d'amnistie en faveur des assassins d'Avignon, qui furent regardés comme des patriotes persécutés par les contre-révolutionnaires.

#### § IV. L'Assemblée nationale législative (1791-1792).

Réunion de l'Assemblée législative.

Ce fut le 1<sup>er</sup> octobre 1791 que s'ouvrit la session de l'Assemblée nationale législative. Cette Assemblée se composait de 745 membres : c'étaient, pour la plupart, des hommes nouveaux et presque tous choisis parmi les *frères et amis* des clubs et des sociétés dites *fraternelles*. La majorité appartenait à la faction des Jacobins, qui voulait en finir avec la monarchie; ceux qu'on appelait les *constitutionnels*, parce qu'ils tenaient à la constitution de 1791, étaient en minorité. L'Assemblée se trouva partagée en trois fractions : la droite, amie de la constitution; le centre, composé d'hommes timorés et sans idée fixe, acquis d'avance au parti qui se montrerait le plus violent; la gauche, fraction la plus considérable et qui ne tarda pas à dominer les deux autres. La Constituante avait été surtout bourgeoise ou tiers état; la Législative descendit un peu plus bas, sans aller encore jusqu'à la populace.

Les principaux députés de la gauche reçurent le nom de *Girondins*, parce que leurs plus brillants orateurs venaient du département de la Gironde, comme *Vergniaud*, *Guadet* et *Gensonné*. A côté de ceux-ci se trouvaient le provençal *Isnard*, qui prétendait succéder à Mirabeau; *Brissot*, esprit inquiet et ambitieux, démocrate parce qu'il n'était pas noble; *Condorcet*, qui se croyait un autre Sieyès; Péthion<sup>1</sup>, l'homme d'action du parti. *Chabot*, *Barère* et *Merlin* représentaient la Révolution avancée; ils étaient, dans la Législative, les organes de *Robespierre*, chef reconnu des Jacobins, de *Danton*, de *Camille Desmoulins* et de Fabre d'Églantine; fondateurs du club des Cordeliers, et plus exaltés encore que les Jacobins, enfin de *Santerre*, brasseur du faubourg Saint-Antoine, qui était le chef actif de la force populaire.

Dès ses premières séances, la nouvelle Assemblée montra l'esprit dont elle serait animée. Elle décréta que désormais

<sup>1</sup> On écrit aussi Pétion.

elle traiterait directement avec le roi, d'égal à égal, et elle supprima les titres de *Sire* et de *Majesté*. Puis, elle prononça la peine de mort indistinctement contre tout émigré qui ne serait pas rentré en France avant la fin de l'année, et condamna à la déportation les prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la nouvelle constitution du clergé. Dans ce moment, l'indignation rendit au roi toute son énergie; usant du droit de *veto* que lui donnait la constitution, il refusa de sanctionner les deux décrets. Les Jacobins, alors tout-puissants, se réunirent pour lui arracher son acquiescement. Tous leurs efforts furent inutiles; et le dépit qu'ils en eurent amena la journée du 20 juin 1792.

Cependant Louis XVI avait fait toutes les concessions compatibles avec sa conscience. Il avait bien voulu subir un ministère imposé par les Girondins, et qui comptait parmi ses membres *Dumouriez*, habile général, ministre des affaires étrangères; *Roland*, ministre de l'intérieur, plus célèbre par sa femme qui était son inspiratrice, que par lui-même; *Clavière*, ministre des finances; *Lacoste*, ministre de la marine; *Servan*, ministre de la guerre. Louis XVI avait été plus loin. Gustave III venait d'être assassiné dans un bal (16 mars 1792); l'empereur Léopold II était mort (1<sup>er</sup> mars), laissant le trône à François II, plus résolu que lui, et la coalition se formait en faveur du roi de France. Celui-ci, loin de s'entendre avec les princes étrangers, leur signifia qu'il avait accepté librement la constitution, et qu'il était décidé à repousser par la force ceux qui tenteraient de la renverser. Et, comme les princes ne se montraient guère disposés à croire à ces paroles d'un roi prisonnier, il se rendit, le 20 avril, au sein de l'Assemblée législative pour lui proposer, conformément à la constitution, de déclarer la guerre à l'Autriche. Des cris de *Vive le Roi!* accueillirent cette proposition, et la guerre fut déclarée.

Journée du 20 juin (1792).

Les clubs étaient dans la plus grande fermentation; les journaux démagogiques excitaient le peuple à la vengeance.

*Marat*, rédacteur de l'*Ami du Peuple*, demande « cinq à six centstêtes pour assurer le repos et le bonheur de la France »; la municipalité forme des compagnies de *sans-culottes*, nom hideux qui indique la négligence du costume de ces hommes appelés à jouer un si terrible rôle dans la Révolution; la garde constitutionnelle du roi est licenciée; on accuse la cour de s'entendre avec l'Autriche; on décrète la formation d'un corps de vingt mille hommes, on demande les mesures les plus rigoureuses contre les prêtres réfractaires, et l'on exige que le roi reprenne les ministres Roland, Clavière et Servan, qu'il venait de renvoyer. Louis XVI résolut cette fois de résister: il avait mis son *veto* sur le décret qui condamnait les prêtres réfractaires à la déportation; il refusa de le retirer. Les meneurs décidèrent que la populace des faubourgs serait lancée contre les Tuileries. Le plan du complot s'organisa à Charenton, sous l'inspiration de Danton, de Marat, de Santerre et de Camille Desmoulins: Louis XVI le savait et se préparait à la mort; l'Assemblée législative s'endormait dans une stupide et criminelle confiance; la faction d'Orléans se tenait prête à exploiter la révolte au profit de son chef.

Le 20 juin, dès le point du jour, vingt mille brigands ramassés de tous les quartiers de la capitale, armés de piques, de sabres, de faux, de haches, de fourches, pénétrèrent dans les Tuileries. Le dessein des chefs était de faire assassiner le roi; mais il leur échappa encore, et ce fut son courage qui le sauva. Pendant cinq heures il résista aux exigences de la populace. Enfin Péthion, qui était maire de Paris depuis le 17 novembre 1791, et qui mérite d'être compté comme l'un des principaux auteurs de la conspiration, voyant ses manœuvres déconcertées, parut dans la salle où le roi était aux prises avec ses assassins. « Sire, lui cria-t-il, n'ayez point peur, vous n'avez rien à craindre. — Moi, craindre! reprit le roi en fixant Péthion; c'est à l'homme qui n'a pas la conscience pure qu'il appartient de craindre. » Puis, saisissant la main d'un soldat, il ajouta: « Tiens, grenadier, mets ta main sur mon cœur, et dis à

« cet homme s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. » Péthion, confondu, se retira, content d'avoir assisté à l'humiliation royale et d'avoir vu son roi couvert du *bonnet rouge*; il détermina le peuple à se retirer avec lui; la foule s'écoula lentement; la Gironde avait accompli son œuvre.

L'attentat du 20 juin consterna les honnêtes gens; les armées s'en montrèrent elles-mêmes indignées; ce n'était pas pour les brigands de Paris qu'elles combattaient à la frontière et qu'elles relevaient l'honneur de leurs armes en prenant Menin, Ypres et Courtrai. Mais les Jacobins étaient désormais sûrs de leur force; le parti des constitutionnels était abattu; il acheva de succomber sous l'effervescence produite par la marche des Prussiens. La Fayette tenta en vain quelques efforts pour sauver la royauté; sa popularité était passée; il se vit menacé d'être mis lui-même en accusation.

#### Les Jacobins et les Marseillais.

Lorsqu'on apprit que les Prussiens s'avançaient vers la frontière, Vergniaud s'écria : « Les Prussiens s'avancent au nom du roi, pour défendre le roi, pour venir au secours du roi ! » C'était dire clairement que le roi était la cause de tout le mal, et qu'il fallait supprimer la royauté, puis qu'on devait lui attribuer l'invasion du territoire. Le 11 juillet, l'Assemblée législative décréta que *la patrie était en danger*, et fit appel à tous les citoyens pour la défendre. L'exaltation était à son comble : les Jacobins demandaient hautement la déchéance du roi, toutes les autorités se déclaraient en permanence; d'heure en heure, on tirait le canon d'alarme aux Invalides; tous les citoyens en état de combattre étaient mis en état de service, les enrôlements se faisaient avec un empressement extraordinaire; on décréta que l'armée serait portée à 450,000 hommes.

La Gironde se trouvait déjà débordée : le pouvoir, avec la popularité, passait aux Jacobins et aux Cordeliers les plus exaltés; les Bailly, les La Fayette, si populaires autrefois, n'étaient plus rien; c'était une autre couche de révolutionnaires qui arrivait à la surface. A leur tête se trouvait Maxi-

milien Robespierre, encore hésitant, attendant son heure et épiait l'occasion favorable pour se saisir du pouvoir. Danton, plus audacieux, marchait droit à son but; d'une figure repoussante, d'une taille élevée, d'une voix rugissante, il épouvantait ses adversaires. Près de lui marchait *Fabre d'Églantine*, ancien comédien devenu homme de lettres; Camille Desmoulins s'était fait le séide de Robespierre. Autour des ces hommes aux noms sinistres s'en groupaient d'autres dont la renommée n'est pas moins sanglante : *Collot-d'Herbois*, ancien comédien comme Fabre d'Églantine; *Billaud-Varennes*, ancien oratorien et avocat, l'un des futurs promoteurs de la Terreur; le brasseur *Santerre*, devenu très-populaire depuis la journée du 20 juin; *Westermann*, officier supérieur dont la férocité égalait le courage; l'ex-capucin *Chabot*, rédacteur du *Caléchisme des Sans-Culottes*; le journaliste *Carra*, le cynique *Marat*, etc.

Tous ces hommes s'agitaient dans les clubs et se réunissaient dans les conciliabules secrets. Un secours puissant leur arriva du dehors. On apprit qu'une troupe considérable, composée d'aventuriers de toutes sortes qui prétendaient s'être enrôlés pour la défense de la patrie, se rendaient de Marseille et du Midi sur Paris. Les *Marseillais*, c'est le nom qu'ils prenaient, arrivèrent en effet. Sur toute la route, ils avaient effrayé les populations par leurs chants, par leur aspect : ils étaient coiffés du bonnet rouge, et portaient des poignards et des pistolets passés à une ceinture de laine; ils chantaient la *Marseillaise*, hymne guerrière qui venait d'être composée et qui prit leur nom, hymne aux souvenirs glorieux et funèbres, qui exalta plus d'une fois nos soldats, mais qui ne retentit que trop souvent autour de la guillotine. Santerre alla au-devant des Marseillais avec deux cents gardes nationaux, et, le 30 juillet, ils firent leur entrée dans Paris en chantant le hideux *Ça ira*. La Révolution avait trouvé ses plus dévoués instruments.

Manifeste du duc de Brunswick (25 juillet 1792).

C'est dans ces circonstances qu'on apprit l'accession du roi

de Sardaigne à la coalition, et qu'on lut le manifeste du duc de Brunswick, lancé le 25 juillet. Le duc de Brunswick commandait les armées de la Prusse et de l'Autriche. Avant de commencer les hostilités, il exposa dans un manifeste les griefs de l'Europe contre la Révolution : il y déclarait que les puissances coalisées exigeaient des réparations et des garanties, et annonçait les plus terribles représailles pour le cas où la France refuserait de se soumettre aux conditions qu'on lui fixait. Le manifeste était daté de Coblenz.

On avait voulu effrayer la France révolutionnaire, on ne fit que l'exalter, et le patriotisme même des honnêtes gens s'indigna de ces menaces imprudentes qui étaient une insulte pour toute la nation. Les révolutionnaires, ne voyant plus d'autre alternative que la mort ou la victoire, résolurent de se défendre par tous les moyens possibles : ils envoyèrent les armées à la frontière, et se servirent du bourreau à l'intérieur. Le manifeste de Brunswick fut le signal de la déchéance de Louis XVI, malgré l'empressement que mit ce prince à le désavouer. Le 3 août, Pétition demanda à l'Assemblée, au nom de la Commune de Paris, l'abolition de la royauté ; le 6, une pétition fut signée au Champ-de-Mars pour arriver au même but ; dans la nuit du 9 au 10 août, s'organisa complètement cette fameuse commune, qui allait prendre en main tous les pouvoirs : elle se composait de trois commissaires de chacune des sections de Paris, ayant « mission de sauver la chose publique » ; on comptait parmi ces commissaires Billaud-Varenes, Fabre d'Églantine, Chaumette, Bourdon et le poète Chénier.

Journée du 10 août (1792).

En même temps que la Commune s'organisait à l'Hôtel de Ville, une formidable insurrection se préparait : Danton en était l'âme. Dès minuit, un coup de canon donne le signal ; on sonne le tocsin, et les brigands de la ville, au nombre de vingt mille hommes dirigés par les Marseillais, vont bloquer les Tuileries. Le roi, qui s'attendait à cette attaque et qui sentait la nécessité de résister, forma lui-

même son plan de défense. Il n'avait à ses ordres que neuf cents Suisses et deux mille gardes nationaux ; car sa maison militaire n'existait plus. Il les distribua sur les avenues du château, et visita en personne tous les postes. De leur côté, ses ennemis ne perdaient point de temps ; leurs émissaires se répandaient dans les rangs de la garde nationale, et lui faisaient entendre qu'elle était trahie, que les Suisses avaient ordre de l'égorger. Ces perfides insinuations jetèrent partout le désordre, et bientôt on ne vit plus parmi les défenseurs du château que malveillance ou découragement. La plupart se rangèrent du côté des agresseurs, les autres n'attendaient que le moment de fuir.

Le roi, informé de ce qui se passait au dehors, se trouva dans une étrange perplexité. Les uns voulaient qu'on bravât le danger, qu'on mourût, s'il le fallait, les armes à la main, et c'était l'avis de la reine. D'autres lui représentèrent vivement que la résistance devenait inutile dans une place dont les défenseurs tendaient la main aux assaillants ; qu'elle ne pouvait aboutir qu'au massacre de ses plus fidèles serviteurs et de sa famille ; enfin, qu'il n'y avait de salut pour lui et pour les siens que dans une promptre retraite au sein de l'Assemblée nationale. Louis XVI céda encore et alla, suivi de la famille royale, chercher un asile dans cette Assemblée où avait été conçu le plan de la conspiration dont il était la victime. Sa retraite fut le signal du massacre des Suisses. Ces braves soldats, enveloppés et accablés par la multitude, périrent presque tous, et avec eux fut massacré tout ce qui se trouva dans le château, depuis les premiers officiers du palais jusqu'aux derniers valets des cuisines. Il n'échappa au carnage qu'une poignée d'hommes qui se firent jour à travers les fusils, les piques et les baïonnettes, et quelques autres personnes qui s'esquivèrent par des issues dérobées.

Tant que le succès de l'entreprise avait paru incertain, les conspirateurs qui dominaient l'Assemblée avaient conservé quelque respect pour la famille royale ; à peine se virent-ils assurés de la victoire, que, renonçant à tout ménagement, ils mirent, sous les yeux mêmes de l'infortuné

monarque, sa déchéance en délibération. Sur la proposition de Vergniaud, l'Assemblée décréta : « Le peuple français est « invité à former une *Convention nationale*. Le pouvoir « exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions, « jusqu'à ce que la Convention nationale ait prononcé « sur les mesures qu'elle croira devoir adopter pour assu- « rer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté « et de l'égalité. — Un gouverneur sera nommé au prince « royal. — Le roi et sa famille demeureront dans l'enceinte « du corps législatif jusqu'à ce que la tranquillité publique « soit rétablie dans Paris. — Un logement leur sera préparé « dans le Luxembourg, où ils seront mis sous la garde des « citoyens et de la loi. » Louis XVI se résigna : « Ce que « vous faites là n'est guère constitutionnel, » se contenta-t-il de dire. Trois jours après, il quitta l'enceinte du corps législatif; mais le Luxembourg était un palais, et l'on voulait pour lui une prison : il fut enfermé dans la tour du Temple avec la reine Marie-Antoinette, madame Elisabeth, sa sœur, et ses deux enfants, le jeune dauphin, âgé de sept ans et demi, et madame Royale, qui en avait treize. En même temps on constitua un ministère : Roland, Seryan et Clavière furent rappelés; *Monge* fut placé à la marine, *Lebrun* aux affaires étrangères, *Danton* à la justice. *Danton* devenait pour quelques jours le maître de la situation.

Massacres de septembre (1792).

Cependant les puissances coalisées commençaient à menacer sérieusement les frontières. Après la journée du 10 août, tous les ambassadeurs avaient quitté Paris. On apprit coup sur coup la fuite de *La Fayette* avec une partie de son état-major (19 août), une première insurrection des paysans de la Vendée, qui s'étaient emparés de Châtillon-sur-Sèvres (22 août), la prise de Longwy par les Prussiens (24 août), et l'investissement de Verdun (30 août), qui allait se rendre trois jours après (2 septembre), malgré la résistance du

<sup>1</sup> Célèbre surtout comme mathématicien, né à Beaune, en 1746, mort en 1818.

commandant *Beaurepaire*, qui se brûla la cervelle en voyant que le conseil municipal refusait de défendre la place. La Champagne allait être ouverte, la capitale était menacée. A ces nouvelles, une fureur mêlée de désespoir saisit les révolutionnaires. Sous prétexte d'assurer la tranquillité de l'intérieur pendant qu'ils marcheraient contre l'ennemi du dehors, ils font des visites domiciliaires, et enferment dans diverses prisons, aux Carmes, à l'Abbaye, à la Force, etc., tout ce qui leur paraît suspect, mais surtout des milliers de nobles et des prêtres insermentés.

On ne les rassemblait ainsi que pour les massacrer plus facilement, et l'exécution suivit de près. Le 1<sup>er</sup> septembre, *Danton* annonça en termes mystérieux au conseil exécutif ce qui se préparait : « Le canon tonnera, dit-il, mais ce « n'est point le canon d'alarme; c'est le pas de charge sur « nos ennemis. Pour les vaincre, pour les attérer, que faut- « il? De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'au- « dace? » Il faut le dire à l'honneur de l'humanité : les membres du gouvernement, les membres de l'Assemblée législative ne participèrent pas tous à la responsabilité directe des massacres; il n'y eut qu'un petit nombre d'égorgeurs, et la masse même du peuple qu'on avait séduite recula devant les horreurs qui ensanglantèrent Paris du 2 au 5 septembre; mais il faut dire aussi que les égorgements furent ordonnés par des hommes investis du pouvoir public, comme *Danton*, et que les *septembriseurs*, nom donné aux brigands chargés du massacre, furent payés des deniers publics. Tous ne furent pas cruels, tous furent lâches.

Le dimanche, 2 septembre, on invite tous les citoyens de la capitale à marcher au secours de la Champagne : le tocsin sonne, on bat la générale, et le peuple prend les armes au cri de guerre mille fois répété : *Volons à l'ennemi!* Des Jacobins, mêlés dans la foule, criaient au peuple : « Ce n'est « pas en Champagne que sont nos plus dangereux ennemis : « ils sont à Paris, dans les prisons. Les royalistes cachés « dans la ville vont les délivrer et fondre sur nous. Laisse- « rons-nous nos femmes et nos enfants à la merci de ces

« brigands? Il faut les prévenir avant d'aller combattre les Prussiens! Volons aux prisons, égorgeons les prisonniers? » L'exécration, *Égorgeons les prisonniers!* retentit partout, et, en présence de la multitude épouvantée, les bandes d'égorgeurs sourdoyées par la commune se répandent dans tous les quartiers.

Les prisons de Paris regorgeaient de prêtres, de nobles, de femmes appartenant aux premières familles; ce furent autant de victimes. Le massacre commença aux Carmes, où plusieurs centaines de prêtres étaient détenus; puis à Saint-Firmin, à la Force, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Bicêtre. Les égorgeurs s'encourageaient par des chants sanguinaires et par d'horribles libations. Tout se faisait d'ailleurs avec un calme sinistre. L'huissier Maillard présida aux Carmes et à l'Abbaye. Un tribunal de bourreaux siégeait sur le théâtre du crime, et rendait des arrêts qui recevaient immédiatement leur exécution, de sorte que ces juges avaient la joie d'entendre, du lieu même de leurs séances, les cris déchirants des condamnés qu'on transperçait à la baïonnette. On vit, dans ces jours d'horreur, les assassins chanter et danser autour de leurs victimes palpitantes, déchirer leurs entrailles, s'abreuver de leur sang. Les mêmes massacres eurent lieu à Meaux, à Reims, à Lyon, à Versailles; s'ils ne s'étendirent point alors sur toute la France, c'est que les Jacobins ne trouvèrent pas assez de bourreaux.

L'assassinat qui fit le plus d'impression fut celui de Marie-Louise de Savoie, *princesse de Lamballe*, belle-fille du duc de Penthièvre et l'amie de prédilection de la reine Marie-Antoinette. On voulait la sauver : ses bourreaux avaient été gagnés à prix d'argent ; ils la firent sortir de la prison de la Force en lui recommandant de crier : *Vive la nation!* En franchissant le seuil, à la vue des flots de sang et des cadavres entassés, elle oublie cette recommandation : *Dieu! quelle horreur!* s'écrie-t-elle. Les égorgeurs se jettent sur elle; un misérable lui coupe la tête, un autre lui arrache le cœur, et les bandits font subir mille outrages à son ca-

davre. Puis l'un d'eux fixa la tête au bout d'une pique : il la présenta d'abord au duc d'Orléans, qui se remit à table après l'avoir froidement considérée ; il alla ensuite la promener sous les fenêtres du Temple : la reine l'aperçut, et tomba évanouie. Telle était la situation de Paris : pendant cinq jours des massacreurs avaient pu impunément s'y livrer à tous les excès ; nulle autorité ne paraissait pour les arrêter, et il se trouve encore des écrivains qui font retomber la responsabilité de ces hommes sur les victimes et qui les regardent comme nécessaires à la régénération de la France!

Fin de l'Assemblée législative (21 septembre 1792).

L'Assemblée législative tombait ainsi dans le sang et dans le crime ; ses pouvoirs expirèrent le 21 septembre ; on vient de voir comment elle en avait usé. Heureusement, il se passa aux frontières des événements plus glorieux pour la France. On a vu les premiers succès des Prussiens. L'occupation de Longwy et de Verdun leur ouvrait la route de Châlons et celle de Reims ; une armée autrichienne campait sous les murs de Thionville. Il restait cependant aux ennemis à traverser la forêt de l'Argonne, et Dumouriez s'était décidé à leur barrer ce passage. Malgré les ordres qu'il recevait de Paris, et quoiqu'il ne pût faire partager son plan de campagne à son collègue *Kellermann*<sup>1</sup>, il s'efforçait de ruiner l'ennemi en détail. Il y eut des fautes commises ; Dumouriez fut obligé de battre en retraite sur Sainte-Menehould, et il se vit tourné par l'armée ennemie. Mais Kellermann vint l'appuyer en prenant une forte position sur les hauteurs de Valmy. Une affaire sérieuse s'engagea : les Français eurent d'abord le dessous ; Kellermann parvint à les rallier, les Prussiens reculèrent à leur tour, et il fut prouvé que les soldats improvisés qui avaient couru à la frontière étaient capables de résister aux meilleures troupes de l'époque. Au point de vue militaire, l'issue de la journée resta incertaine, mais, au point de vue moral, l'avantage

<sup>1</sup> Plus tard duc de Valmy, né à Strasbourg en 1735.

était du côté des Français, précisément parce qu'ils n'avaient pas été vaincus; le mouvement de l'invasion fut arrêté (20 septembre 1792). Un jeune officier s'était particulièrement distingué sous les ordres de Kellermann; c'était le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, le même qui devait être plus tard roi des Français sous le nom de Louis-Philippe I<sup>er</sup>.

## CHAPITRE IV.

### LA CONVENTION.

(1792-1795.)

QUATRE DIVISIONS : *La Convention jusqu'à la mort de Louis XVI; la Terreur; Guerres de la Vendée; fin de la Convention.*

§ 1<sup>er</sup>. — *La Convention jusqu'à la mort de Louis XVI.*  
(21 septembre 1792-21 janvier 1793.)

Proclamation de la République (21 septembre 1792.)

La Révolution suivait sa pente naturelle. La Constituante avait détruit les ordres et réduit la royauté à n'être plus qu'un fantôme, la Législative avait laissé périr même cette ombre d'un pouvoir autrefois si respecté, la Convention devait achever l'œuvre et en abolir le nom. Les élections des *conventionnels* s'étaient faites au milieu de la terreur imprimée par les massacres de septembre : à Paris et dans quelques villes plus fortement travaillées par l'esprit d'anarchie, elles envoyèrent des députés amis des massacres, comme Robespierre, Danton, Billaud-Varennes, le duc d'Orléans, qui se faisait appeler *Égalité*, *Couthon*, *Saint-Just*, Collot-d'Herbois, le boucher *Legendre*, Camille Desmoulins, *Manuel*, Robespierre jeune, le peintre *David*, *Carnot*, *Fabre d'Églantine*, *Joseph Lebon*, enfin *Marat*, qui vint siéger en carmagnole, en bonnet rouge et en sabots ou en bottes molles. Les septembreurs se placèrent à gauche de l'As-

semblée, sur les bancs les plus élevés de la salle, et reçurent le nom de *Montagnards*. La droite fut occupée par les Girondins, qui représentaient plus spécialement la bourgeoisie et qui allaient essayer d'enrayer le mouvement pour constituer une république modérée. Entre la Gironde et la Montagne, se trouvait la *Plaine*, qu'on appela aussi le *Marais*, où se placèrent les députés nouveaux, qui n'avaient pas encore pris parti entre les deux principales fractions de l'Assemblée, gens timides et indécis, qui devaient se tourner du côté du plus fort.

Robespierre et Marat dominaient la Montagne : Marat faisait tout haut l'apologie des massacres; Robespierre aspirait à la tyrannie. Relégué jusque-là au second ou au troisième rang, d'abord derrière les chefs de la Constituante, puis derrière Brissot ou Péthion, et, au 10 août, derrière Danton, il commençait à agir pour lui-même. Médiocre en tout, à la tribune comme au gouvernement, il avait le génie de l'intrigue, et possédait sur ses rivaux l'avantage d'une persévérance étonnante dans ses projets. Il devait, en outre, à son hypocrisie une grande réputation d'incorruptibilité, d'austérité de vie et de mœurs.

Les Girondins occupaient le ministère et les principaux emplois; mais le ministère était débordé par la Commune de Paris, et partout le pouvoir s'échappait des mains relativement modérées pour passer aux plus exaltés. Les chefs de la Gironde étaient Vergniaud, grand orateur, mais paresseux, *Barbaroux*, l'un des chefs des Marseillais, *Lanjuinais*, patriote breton, *Brissot*, publiciste éloquent, l'ancien ministre Roland, et avec eux Péthion, Condorcet, *Fonfrède*, *Ducos*, *Guadet*, *Gensonné*, *Valazé*, *Isnard*, etc. La Plaine comptait parmi ses membres les plus remarquables le savant Monge, le poète Marie-Joseph Chénier, Sieyès, l'abbé Grégoire, *Boissy-d'Anglas*, *Barras*, *Cambacères*, *Merlin de Douai*, *La Révellière-Lépaux*, l'ex-oratorien *Daunou*, etc.

La Convention se réunit aux Tuileries le 21 septembre 1792. Dès la première séance, après la vérification des pouvoirs et l'élection de Péthion comme président, le Jacobin

Collot-d'Herbois proposa l'abolition de la royauté. On hésitait; Grégoire appuya fortement la proposition : « Qu'est-il « besoin de discuter, quand tout le monde est d'accord? « s'écria-t-il. Les rois sont dans l'ordre moral ce que les « monstres sont dans l'ordre physique. Les cours sont l'ate- « lier des crimes et la tanière des tyrans. L'histoire des rois « est le martyrologe des nations. Je demande que la propo- « sition soit mise aux voix. » Il n'y eut pas d'autre discus- sion, et le président prononça, au nom de l'assemblée, la déclaration suivante : *La Convention nationale décrète que la royauté est abolie en France.* Ainsi fut proclamée la république. Le 25, un nouveau décret déclara la république française *une et indivisible.*

#### Opérations militaires.

Aux hontes du dedans répondaient les gloires du dehors. A partir du combat de Valmy, les armées françaises reprirent partout l'offensive. Le 23 septembre, le général Montesquiou occupait Chambéry et préparait la conquête de toute la Savoie; le 29, Lille était inutilement bombardé par les Autrichiens, et *Custine*<sup>1</sup> s'emparait de Spire. En quelques jours les Prussiens furent obligés de battre en retraite, Verdun et Longwy furent repris, Custine prit Worms et Mayence; le 22 octobre, il ne restait plus d'ennemis sur le territoire français. Dumouriez dirigeait les opérations générales. Il se mit en mouvement, et attaqua les Autrichiens qui se repliaient devant lui. Le 6 novembre, ceux-ci étaient fortement retranchés dans une position avantageuse, à Jemmapes. Animés par le chant de *la Marseillaise*, par les harangues de leurs chefs, par l'exemple du jeune Égalité (duc de Chartres) et par leur patriotisme, les Français se précipitèrent avec fureur sur les retranchements, où ils rencontrèrent la plus vive résistance. Dumouriez les ramène à la charge : après sept heures d'un combat acharné, les Autrichiens cèdent; la victoire de Jemmapes ouvre la Belgique aux Français. La nouvelle, transmise pour la première fois

<sup>1</sup> Le comte de Custine, né à Metz en 1740, mort sur l'échafaud en 1793.

par le télégraphe aérien que les frères *Chappe* venaient d'inventer, arriva le jour même à la Convention, où elle excita le plus ardent enthousiasme, et rien ne fut négligé pour que la nation partageât cet enivrement.

Les succès militaires se continuèrent jusqu'à la fin de l'année : Tournai, Gand, Charleroi, Bruxelles, Ostende, Malines, Ypres, Furnes, Bruges, Tirlemont, Namur, Ruremonde, tombèrent en un mois entre les mains des Français; toute la Belgique fut conquise, et la Hollande commença à craindre pour elle. L'hiver suspendit enfin les hostilités.

#### Premières séances de la Convention.

Pendant que les armées multipliaient leurs victoires, la Convention se déchirait elle-même; les Girondins et les Montagnards cherchaient à se supplanter; des scènes d'une violence extraordinaire se succédaient chaque jour. Pour contre-balancer la puissance excessive de la Commune de Paris, les Girondins proposèrent une loi contre ceux qui provoquaient aux violences, et essayèrent de donner à la Convention une force indépendante prise dans les départements. La Montagne repoussa cette mesure, comme injurieuse pour la capitale. On s'était bien accordé pour supprimer les dénominations de *monsieur* et de *madame*, qui furent remplacées par celles de *citoyen* et de *citoyenne*, on ne pouvait s'accorder sur la possession du pouvoir. Engageant enfin la lutte à découvert, les Girondins accusèrent ouvertement Robespierre d'aspirer à la tyrannie : « Je demande, dit le « girondin Louvet après un véhément discours, je demande « que vous rendiez contre Marat un décret d'accusation, et « que le comité de sûreté générale<sup>1</sup> soit chargé d'exami- « ner la conduite de Robespierre. » Robespierre, sûr de l'appui des clubs, se défendit avec énergie; il osa faire l'éloge de la commune du 10 août; il s'apitoya sur le sort d'un *seul* innocent, victime selon lui des massacres de septembre, et il rétorqua contre ses adversaires l'accusation d'aspirer à

<sup>1</sup> La Convention s'était divisée en plusieurs comités, de la guerre, des finances, de sûreté générale, etc.



la tyrannie. Les Jacobins reçurent Robespierre en triomphe (29 octobre). Marat se sauva aussi par l'audace. Lorsqu'il parut à la tribune, dans tout le désordre de son hideux accoutrement, un mouvement d'horreur saisit l'assemblée entière : *A bas ! à bas !* cria-t-on de toutes parts. Marat demeura imperturbable au milieu des imprécations lancées contre lui, et exposa froidement ce qu'il pensait de la proscription et de la dictature. L'ordre du jour fut prononcé. Alors Marat, tirant un pistolet de sa poche, le dirigea vers sa tête, en disant : « Si le décret avait été porté, je me brûle la cervelle ; mais je resterai parmi vous, et je brave vos fureurs. » Tels étaient les hommes qui dominaient la France !

Procès de Louis XVI (1792).

Ce n'était pas assez pour les amis de la liberté nouvelle d'avoir anéanti la royauté, il leur restait à assassiner juridiquement le roi lui-même, et à l'assassiner sous le nom de tyran. Le 11 décembre (1792), Louis XVI fut traduit à la barre de l'Assemblée, et entendit articuler contre lui trente-quatre chefs d'accusation, auxquels on le somma de répondre. Quoique pris au dépourvu, il les détruisit tous sur-le-champ avec autant de force et de justesse que de modération et de simplicité. Le président de la Convention, qui était alors Barrère<sup>1</sup>, termina son odieux interrogatoire par une allégation si atroce et si manifestement calomnieuse, qu'on a peine à concevoir comment les ennemis de Louis XVI eurent l'impudence de la produire. « Vous avez, » lui dit-il, fait couler, au 10 août, le sang des Français : « qu'avez-vous à répondre ? — Non, monsieur, répliqua le roi d'un ton très-élevé ; ce n'est pas moi qui ai fait couler le sang des Français. » Et cette réponse fit pâlir sur leurs sièges plusieurs des scélérats qui osaient lui imputer une journée dont ils étaient les auteurs et lui la victime.

<sup>1</sup> Barrère ou Barère de Vieuzac, qui avait fait partie des États généraux et rédigé un journal politique intitulé : *Le Point du Jour* ; il n'est mort qu'en 1841.

Le 15 janvier 1793, on déclara Louis XVI coupable de conspiration contre la liberté publique, et, le 16, la peine de mort contre *Louis Capet* (c'est le nom qu'on lui donnait) fut prononcée, à la pluralité de quelques voix seulement, contrairement à la loi qui exigeait les deux tiers des suffrages pour la condamnation d'un accusé. Les avocats chargés de la défense du roi, de Sèze<sup>1</sup>, *Tronchet*, et M. de Malesherbes, ancien ministre, s'élevèrent avec force contre cette inique sentence, et en appelèrent au peuple français. « Songez, dit de Sèze, que l'histoire jugera votre jugement. » Mais les factieux connaissaient trop bien les dispositions du peuple pour lui remettre la décision de ce grand procès ; l'appel fut rejeté. Il y avait eu 387 voix pour la mort, 378 pour la détention ou la mort avec sursis, 28 absents ou non votants. Le duc d'Orléans, Philippe-Égalité, vota pour la mort de son parent !

Le 20 janvier, on décréta que l'exécution aurait lieu dans les vingt-quatre heures, et ce décret fut aussitôt notifié à Louis XVI, qui en entendit la lecture avec le calme et la sérénité de l'innocence. Il demanda trois choses : l'une, de voir sa famille, dont on le tenait séparé depuis six semaines ; l'autre, d'appeler un prêtre catholique pour l'assister à sa dernière heure ; la troisième, d'avoir trois jours pour se préparer à la mort. Les deux premiers points seulement lui furent accordés. L'entrevue des augustes prisonniers eut lieu vers les huit heures du soir. Ce fut le roi lui-même qui apprit à sa famille qu'il était condamné sans appel, et qu'il n'avait pas un jour à vivre. Il s'enferma ensuite dans un cabinet, où il passa près de trois heures avec l'abbé Edgeworth de Firmont qu'il avait appelé. Les moments paraissant trop courts à sa piété, il fallut à minuit et demi l'engager à prendre quelque repos. Il se jeta sur son lit, et dormit profondément jusqu'à cinq heures. A six heures, il entendit la messe et communia.

Cependant le général de la garde nationale, Santerre, avait mis cent mille hommes sous les armes. Vers neuf

<sup>1</sup> Né à Bordeaux en 1750, mort en 1828.

heures du matin, il vint déclarer à Louis que son heure était arrivée. *Partons!* dit le prince d'une voix ferme. Il monta en voiture, accompagné de son confesseur, et fut placé entre deux gendarmes, qui avaient ordre de le poignarder s'il se faisait le moindre mouvement en sa faveur. Louis XVI, tranquille au milieu des passions diverses qui agitaient les spectateurs, pria durant tout le trajet. Arrivé au lieu de l'exécution (c'était la place Louis XV)<sup>1</sup>, il descendit de voiture, se déshabilla lui-même et se laissa couper les cheveux. En même temps, on lui saisit les mains pour les lier. Le roi ne s'était pas attendu à cette violence, et son premier mouvement fut de repousser les bourreaux. « Sire, » lui dit l'abbé de Firmont, cette humiliation est un trait de « ressemblance de plus entre Votre Majesté et le Dieu qui « va être sa récompense. » Alors il présenta lui-même ses mains, puis il marcha d'un pas ferme vers l'instrument de son supplice, tandis que son confesseur lui criait avec enthousiasme : *Fils de saint Louis, montez au ciel!* Dès qu'il fut sur l'échafaud, s'adressant à la multitude, il s'écria : « Français, je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'a « imputés : je pardonne à mes ennemis, et je souhaite que « le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la « France! Et vous, peuple infortuné!... » A ces mots, un roulement de tambours commandé par Santerre couvrit sa voix, et l'empêcha de continuer. Alors il présenta sa tête au couteau de la guillotine, et, recommandant son âme à Dieu, il reçut le coup mortel, le 21 janvier 1793. Il était âgé de trente-huit ans et demi et en avait régné près de dix-neuf.

Ce prince, qui réunissait tant de vertus et tant de connaissances, eut un défaut avec lequel il est impossible de

<sup>1</sup> Aujourd'hui place de la Concorde; on la nomma pendant quelque temps place de la Révolution.

<sup>2</sup> Il n'est pas sûr que ces mots aient été prononcés, mais ils étaient tellement dans la situation, qu'ils font partie de l'histoire; toute la monarchie française est entre ces mots et ceux de saint Remi au baptême de Clovis.

ne pas échouer dans le gouvernement d'un grand État : l'indécision, qui venait en lui d'une modestie excessive, d'une défiance outrée de ses lumières. Dieu l'avait prédestiné, non à être le sauveur de son peuple, mais à être une victime d'expiation. Aussi ne fut-il jamais plus grand que dans sa prison du Temple et devant l'échafaud : alors il parut un autre homme; il accomplissait la mission qui lui avait été donnée d'en-Haut.

Le testament laissé par Louis XVI achève de peindre ce prince; il est digne d'un descendant du saint roi qui avait donné en mourant de si chrétiennes instructions à son fils. « Je laisse mon âme à Dieu, mon Créateur, y dit Louis XVI... « Je meurs dans l'union de notre sainte Mère l'Église catholique.... Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se « sont faits mes ennemis sans que je leur en aie donné « aucun sujet, et je prie Dieu de leur pardonner, de même « qu'à ceux qui, par un faux zèle ou par un zèle mal entendu, m'ont fait bien du mal... Je recommande à mon « fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il « se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il « doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que « j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples « qu'en régnant suivant les lois, et en même temps, qu'un « roi ne peut les faire respecter et faire le bien qui est dans « son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement, étant lié dans ses opérations et n'inspirant point « de respect, il est plus nuisible qu'utile... Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paraître devant lui, que je « ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre « moi. » Ce testament est daté du 23 janvier 1792.

## § II. — La Terreur.

Première Coalition européenne (1793).

L'horrible crime du 21 janvier frappa de stupeur tout ce qu'il y avait d'honnête en France et remplit d'indignation toute l'Europe. Les puissances qui avaient hésité jusque-là

à prendre les armes se décidèrent, et l'Angleterre devint l'âme de la coalition. Dans ce dernier pays, les premiers actes de la Révolution avaient été vus avec faveur; les Anglais considéraient comme un triomphe pour eux l'établissement d'un gouvernement constitutionnel en France. Le grand orateur *Fox* resta fidèle à ses sympathies; mais le second *William Pitt*, qui avait d'abord partagé ses sentiments et qui, d'ailleurs, dans sa haine pour la France, n'était pas fâché de voir nos troubles intérieurs et l'abaissement de la maison de Bourbon, changea tout à coup de politique à la nouvelle du régicide. *Fox* était alors dans l'opposition; *Pitt* était au ministère.

Au reste, il devenait difficile pour le ministre anglais d'attendre plus longtemps : les idées de la Révolution pénétraient dans les classes populaires et menaçaient l'aristocratie; le 14 juillet 1792, une émeute formidable avait éclaté à Birmingham; les esprits étaient de plus en plus agités. *Pitt* résolut de détourner vers la guerre cette agitation, et de réunir tous les esprits en leur proposant une grande lutte contre l'ancienne rivale de l'Angleterre. Le marquis de Chauvelin, ambassadeur de France à Londres, reçut l'ordre de quitter aussitôt la Grande-Bretagne (23 janvier); la Convention répondit à cet acte par une déclaration de guerre (1<sup>er</sup> février). Le roi d'Espagne fut le premier à tirer l'épée pour venger la mort de son parent; la Convention lui déclara aussitôt la guerre. Le stathouder de Hollande entra aussi dans la coalition; l'impératrice de Russie, Catherine II, promit des troupes; toute l'Europe s'ébranla. Au commencement du mois de mars, l'Autriche, la Prusse, les divers États de l'Allemagne, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles, le pape et le roi de Sardaigne se trouvaient unis contre le gouvernement de la Convention; il ne restait de neutres que la Suisse, trop près du danger pour oser l'affronter, la Suède, renfermée en elle-même depuis l'assassinat de Gustave III, le Danemark, qui se retranchait dans son isolement, et la Turquie, étrangère aux querelles qui pouvaient diviser l'Europe.

Au début de la campagne, la république française eut à combattre, du côté des Alpes, 45,000 Austro-Sardes; dans les Pyrénées, 50,000 Espagnols; en Belgique, 36,000 Anglo-Bataves et 70,000 hommes des troupes de l'Empire; entre la Meuse et la Moselle, 34,000 Autrichiens; le long du Rhin, de la haute Alsace à Cologne, 113,000 Prussiens, Autrichiens et Impériaux. Toutes les frontières étaient menacées à la fois. A l'intérieur, la Vendée commençait à s'agiter au nom de Louis XVII<sup>e</sup>, et pour conserver la liberté de sa religion. La Convention n'avait que 240,000 hommes à opposer à tant d'ennemis. Elle décréta sur-le-champ une levée de 300,000 hommes, et se résolut à une défense désespérée.

Défection de Dumouriez (avril 1793).

A la fin de l'année 1792, les armées françaises, sous la conduite de Dumouriez, couvraient la Belgique et menaçaient la Hollande. La formation de la coalition changea cette situation : en même temps que les armées coalisées s'avancèrent, les populations belges, qui avaient d'abord accueilli la Révolution, se soulevaient contre les excès des Jacobins; le prince de *Saxe-Cobourg*<sup>2</sup>, placé à la tête des armées alliées, pénétra facilement jusqu'au cœur de la Belgique. Dumouriez rassembla ses forces à la hâte, et courut au-devant des Autrichiens. Il les rencontra dans ces mêmes plaines de Nerwinde où, cent ans auparavant, les Français avaient remporté une sanglante et mémorable victoire. Dumouriez, moins habile et moins heureux que n'avait été Luxembourg, fut complètement défait; il évacua les Pays-Bas aussi rapidement qu'il les avait envahis après la journée de Jemmapes (18 mars). Sa situation personnelle devint critique. Partisan secret du duc d'Orléans, il s'était flatté de l'espérance de porter ce prince assassin sur le trône de

<sup>1</sup> Le Dauphin Louis, resté prisonnier au Temple, fut proclamé roi sous ce nom par les émigrés et par les Vendéens.

<sup>2</sup> Les noms de Pitt et de Cobourg furent, depuis ce temps, confondus dans une même haine par les républicains français.

Louis XVI, et, du fond de la Belgique, il avait menacé les Jacobins de marcher sur Paris. Vainqueur des ennemis du dehors, il eût pu effectuer ses menaces et se rendre redoutable; vaincu, il n'avait plus ni assez d'ascendant sur son armée, ni assez de crédit sur le peuple pour exécuter un projet si hasardeux. Il le sentit bien, et prit le parti le plus sûr, celui de traiter avec le général autrichien. Il était convenu de rendre à la France le gouvernement monarchique, lorsqu'il vit arriver dans son camp cinq commissaires de la Convention chargés de l'arrêter. C'était le ministre de la guerre, Beurnonville, et les représentants Camus, Quinette, Bancal et Lamarque. Dumouriez écouta froidement ces commissaires, et leur fit entendre que, dans cette occasion, le danger n'était pas pour lui, mais pour eux. « Vous ne recon-  
 « naissez donc pas, lui dit l'un d'eux, le tribunal de la Con-  
 « vention? — Je le reconnais, répondit Dumouriez, pour  
 « un tribunal de sang. » A ces mots on lui déclare qu'il est  
 arrêté. « C'est vous-mêmes qui allez l'être », reprend Du-  
 mouriez. En même temps il donna ses ordres. Les cinq com-  
 missaires furent saisis, et sur-le-champ livrés au prince de  
 Cobourg, qui les envoya en Autriche (1<sup>er</sup> avril). Dumou-  
 riez ne jouit pas longtemps de son triomphe. Trahi par ses  
 officiers, il vit presque toute son armée l'abandonner, et se  
 trouva réduit à chercher un asile dans le camp des Autri-  
 chiens, avec une partie de son état-major; le duc de Char-  
 tres était avec lui (4 avril 1793). Dès lors, déclaré traître à  
 la patrie par la Convention, mis hors la loi, il mena une  
 vie errante en Europe, et mourut en Angleterre, en 1823.

#### Le Comité du Salut public.

La Convention, délivrée du péril que lui avait fait craindre la défection de Dumouriez, prit une nouvelle énergie pour assurer sa domination. Elle décréta la proscription générale des Français émigrés; elle établit dans son sein divers comités chargés d'accélérer, par tous les attentats utiles à ses vues, la marche de la Révolution. Au-dessus des autres comités s'élevait celui du *Salut public* (6 avril), qui, sous

l'influence des principaux auteurs de l'anarchie républi-  
 caine, exerçait la plus cruelle tyrannie. Les membres de ce  
 comité étaient au nombre de neuf; ils formaient un conseil  
 de dictature pire que la dictature d'un seul, parce qu'ils  
 partageaient à plusieurs la responsabilité des mesures les  
 plus terribles. Il s'agissait avant tout de prévenir le retour  
 de la trahison : l'inviolabilité des députés fut annulée; la  
*mise hors la loi* et l'emprisonnement des suspects annon-  
 cèrent que les Jacobins ne reculaient devant rien. La mo-  
 dération devint un crime; être accusé de *modérantisme*,  
 c'était être menacé de la mort.

#### Proscription des Girondins.

Par rapport aux Montagnards, les Girondins étaient des  
 modérés. La lutte devint plus ardente envers les deux partis  
 après le 21 janvier; la défection de Dumouriez, que les Gi-  
 rondins avaient élevé, fournit à leurs ennemis l'occasion  
 qu'ils cherchaient de les abattre. Vainqueurs dans une pre-  
 mière discussion, les Girondins vinrent à bout de faire dé-  
 creter Marat d'accusation (14 avril). Mais, soutenu par les  
 clubs et par la commune, Marat l'emporta encore une fois.  
 C'était un combat à mort : la Convention était devenue un  
 champ de bataille. La fureur réciproque hâta l'issue de la  
 lutte : la Commune et les Montagnards marchaient d'ac-  
 cord; les Girondins s'appuyaient particulièrement sur les  
 départements, qu'ils opposaient à la sanglante Commune.  
 Ils firent nommer une commission de *douze membres* pour  
 examiner la conduite de cette municipalité. Hébert, jacobin  
 fougueux, et l'un des membres de la Commune, avait, dans  
 le journal dont il était rédacteur, le *Père Duchêne*, provo-  
 qué à l'assassinat de trois cents députés, c'est-à-dire de la  
 moitié de la Convention. Les Girondins obtinrent qu'il fût  
 arrêté.

A cette nouvelle, la Commune arme la populace et vient  
 assiéger la Convention. Après des scènes de violence dans  
 l'assemblée, les députés sortent entre deux haies de Jaco-  
 bins, qui, sûrs de la victoire, tournaient de mépris. A l'en-

trée de la place du Carrousel, on rencontre les membres de la Commune et *Henriot*<sup>1</sup>, chef de l'insurrection, qui ferment le passage, soutenus d'un triple rang de piques et de baïonnettes. Le président, d'une voix tremblante, leur signifie de se retirer et de laisser la Convention en liberté. « Retourne à ton poste, réplique *Henriot*. Oses-tu bien donner des ordres au peuple insurgé ? Le peuple veut qu'on lui livre les traîtres ; livre-les ou retourne. Canonniers, à vos pièces ! » A l'instant le canon est braqué contre les députés. Ils fuient en tumulte, et rentrent dans la salle, où ils se hâtent de porter un décret de proscription contre les Girondins, tandis que *Marat*, embrassant *Henriot*, le proclame le sauveur de la patrie (31 mai). Quelques-uns des proscrits s'échappèrent ; les autres furent mis dans les chaînes, en attendant qu'on eût le loisir de les envoyer à l'échafaud. Parmi eux se trouvaient les ministres *Lebrun* et *Clavière* (2 juin 1793). La commission des douze avait succombé dans l'émeute du 31 mai. *Marat*, *Danton* et *Robespierre* étaient désormais les maîtres ; la Convention, qui n'avait jamais représenté que la partie révolutionnaire de la nation, n'était plus qu'une espèce de chambre qui allait approuver tout ce que faisaient ces féroces triumvirs ; la Plaine n'était pas capable de résister.

Mort de *Marat* (15 juillet 1793).

Les Jacobins, devenus maîtres absolus de la Convention, n'eurent pas de peine à lui faire adopter une nouvelle constitution, qui consacrait l'anarchie, en faisant des clubs ou sociétés populaires une partie essentielle du gouvernement. Déjà la constitution jacobine était en vigueur<sup>2</sup>, et l'on baissait la tête devant l'idole du jour, lorsqu'une femme entreprit de la renverser, en faisant périr celui de tous les Jacobins qui lui paraissait avoir le plus d'influence. *Robespierre*, scélérat profond et consommé dans le crime, avait

<sup>1</sup> Né à Nanterre en 1761, d'abord domestique, chassé par ses maîtres, et employé ensuite comme commis aux barrières de Paris.

<sup>2</sup> Cette constitution, dite de 93 ou de l'an 1<sup>er</sup>, date du 24 juin.

l'art d'y paraître moins audacieux que *Marat* : celui-ci ne craignait pas de déclarer et d'écrire que, pour assurer la Révolution, il fallait abattre deux cent cinquante mille têtes ; ce fut lui que *Charlotte Corday* choisit pour victime. Née en Normandie (en 1768), républicaine par caractère et admiratrice des Girondins, dont plusieurs s'étaient réfugiés dans sa province, *Charlotte Corday* avait reçu d'ailleurs l'éducation toute païenne de ces temps ; nourrie dans la lecture de l'histoire grecque et de l'histoire romaine, elle ne voyait rien de plus beau à imiter que les *Clélie* et les *Porcia*. L'exemple du courage de ces femmes l'exalta au plus haut degré : elle résolut de venger du même coup les Girondins et sa patrie, que les Montagnards plongeaient dans l'anarchie et dans le sang.

Elle vint donc à Paris, et fit demander une audience à *Marat*. *Marat*, usé par les débauches et couvert d'une lèpre hideuse, était au bain quand *Charlotte Corday* fut introduite. Elle lui parla des députés girondins réfugiés dans sa province. *Marat* demanda avec empressement leurs noms. « Bientôt, ajouta-t-il, ils subiront leur châtiment. — Le tien est prêt ! » repart-elle, et en même temps elle lui enfonça un couteau dans le cœur. *Marat* jette un cri et expire. *Charlotte Corday*, traduite devant le tribunal révolutionnaire, y soutint son caractère jusqu'à la fin, et marcha au supplice avec une résolution qui ne se démentit pas un instant (17 juillet).

Le Maximum et le Grand-Livre.

La mort de *Marat* fournit aux Jacobins l'occasion qu'ils cherchaient de faire couler le sang à grands flots. On fit au monstre des funérailles magnifiques et une sorte d'apothéose, et ses restes furent déposés au Panthéon. A ce nouveau dieu il fallait des victimes humaines. Pour avoir plus de têtes à frapper, les Jacobins firent décréter l'arrestation des suspects (12 août) ; cette mesure changea la France en une vaste prison pleine de cachots, où furent entassés près de cent mille Français ; et, dans la crainte que quelque

victime ne vint à leur échapper, les Jacobins donnèrent ordre d'inscrire sur la porte de chaque maison le nom de tous les individus qui l'habitaient. Pour créer des bourreaux, ils levèrent une armée dite *révolutionnaire*, dont les différents corps, suivis d'autant de guillotines, devaient parcourir la France dans tous les sens, et la purger des hommes peu amis de la Révolution. Pour réunir des forces suffisantes contre les ennemis du dehors, ils décrétèrent que tous les Français de dix-huit à vingt-cinq ans étaient soldats. Enfin, pour se procurer de l'argent, on fit deux lois, celle de l'emprunt forcé et celle du *maximum*, qui jointes au papier-monnaie connu sous le nom d'*assignats*, mirent toutes les propriétés à la disposition des Jacobins.

La misère était de plus en plus grande, et le peuple murmurait de la cherté des vivres. Pour obvier à cet inconvénient, on avait, dès le commencement du mois de mai, fixé pour le prix des grains un *maximum*, c'est-à-dire un taux au-dessus duquel il était interdit aux marchands de les vendre; on voulait ainsi les empêcher d'élever les prix au point de rendre illusoire la création des assignats. Au mois de septembre suivant, on étendit la loi du maximum à toutes les denrées de première nécessité. Mais les lois ne peuvent rien contre la force des choses; la loi du maximum ne diminua pas la misère, elle servit plutôt à l'augmenter en ruinant les marchands et les producteurs aussi bien que les consommateurs. La disette devint telle, que pour obtenir du pain chacun devait demander une carte de sûreté sur laquelle était inscrite la quantité nécessaire à sa famille. Il fallait faire queue à la porte des boulangers et attendre plusieurs heures une chétive ration, presque toujours insuffisante.

Il fallait non-seulement du pain pour les individus, mais de l'argent pour l'État : la Convention, qui venait de décréter quatorze armées et qui les obtint, grâce au génie organisateur de *Carnot*<sup>1</sup>, fit argent de tout. On vendit les biens na-

tionaux, on fondit les cloches, on prit l'or et l'argenterie des églises, on frappa des assignats par milliards, et l'on décréta des emprunts forcés qui pesaient exclusivement sur les riches. Un emprunt d'un milliard avait été ainsi décrété le 20 avril; le 7 du même mois on avait créé 1,200 millions d'assignats; le 28 septembre on en émit deux milliards. Tout disparaissait à la fois dans le gouffre immense creusé par la Révolution.

Ce fut alors qu'on songea à établir le *Grand-Livre de la dette publique*. Les créances de l'État étaient d'origines fort diverses; le conventionnel *Cambon* proposa « de républicaniser et d'uniformiser la dette ». On confondit toutes les créances en une seule dette, inscrite sur un grand-livre, portant le même intérêt, et non remboursable. Ainsi l'État cessait d'être exposé à faire face à des échéances considérables; il s'acquittait envers ses créanciers en leur servant une rente perpétuelle.

#### Guerras civiles.

Le régime de sang qui pesait sur la France, l'arrestation des Girondins et la fuite de plusieurs d'entre eux dans les départements, soulevaient contre la Convention les pays même les plus sympathiques à la Révolution jusqu'à cette époque; ces soulèvements donnèrent une plus grande énergie à l'opinion royaliste, qui comptait déjà de grands succès en Vendée, et, sur un grand nombre de points, dans plus de soixante départements, il y eut de sérieuses insurrections qui augmentaient les chances des ennemis du dehors.

Les départements de l'ouest (Normandie), à la voix des Girondins échappés de Paris, s'armèrent contre la faction dominante; mais ils furent bientôt écrasés par des forces supérieures.

Le midi fut plus difficile à réduire. Lyon, la seconde ville de la France, se déclara pour un gouvernement modéré, et chassa les Jacobins de ses murs. La Convention, irritée de ce coup de vigueur qu'elle regardait comme un outrage, fit marcher soixante mille hommes contre Lyon. La ville ne put résister. Couthon et Collot-d'Herbois y entrèrent. Le

<sup>1</sup> Né en 1753, mort en 1823.

premier, naturellement sanguinaire, s'exerçait de sang-froid au carnage. Le second, comédien de profession, se souvenait d'avoir été autrefois sifflé à Lyon; il ne manqua pas l'occasion de s'en venger. La guillotine fut trouvée trop lente: on prit le parti de rassembler les proscrits en masse, et le canon chargé à mitraille satisfit en un moment la justice républicaine. Près de six mille personnes périrent par le feu ou par le fer; et ce ne fut qu'après cinq mois de massacres que les victimes manquèrent aux deux commissaires de la Convention (12 octobre 1793). Lyon, presque entièrement détruit, perdit même son nom, qui fut changé en celui de *Commune-Affranchie*.

Toulon, franchement prononcé en faveur de la royauté, avait reçu en qualité d'auxiliaires des troupes espagnoles et anglaises (27 août). L'armée qui avait réduit Lyon s'avança contre Toulon, et en forma le siège. Son artillerie la foudroya de toutes parts; elle était dirigée par le jeune Bonaparte<sup>1</sup>, qui, chargé pour la première fois d'un commandement, fit des prodiges d'audace et de valeur. En peu de temps la ville fut réduite à l'extrémité. Désespérant de la défendre, les Anglais et les Espagnols coururent à leurs vaisseaux, emmenant tous ceux des Toulonnais auxquels ils pouvaient y donner place. Les républicains entrèrent le lendemain dans la ville; ils n'épargnèrent aucun des royalistes qu'ils purent atteindre. La mitraille et la fusillade, substituées à la guillotine, les immolaient chaque jour par centaines. Un jour qu'on s'aperçut que le canon en avait épargné quelques-uns, on leur cria: *Que tous ceux qui ne sont pas morts se relèvent, la république leur pardonne*. Ils se relèverent et furent sur-le-champ sabrés ou fusillés (19 novembre 1793). Les représentants Barras, Fréron, Salicetti, Robespierre

<sup>1</sup> Fils de Charles Bonaparte, juge à Ajaccio (Corse), qui avait été député de la noblesse en 1779, Napoléon Bonaparte, qui devait devenir si célèbre, naquit à Ajaccio le 15 août 1769. Il entra en 1779 à l'école de Brienne; passa en 1784 à l'École militaire de Paris. Il était sous-lieutenant d'artillerie en 1785; il fut fait capitaine en 1793, et venait d'être nommé colonel. La part qu'il prit à la reddition de Toulon lui valut le grade de général de brigade.

jeune et Ricord se distinguèrent dans ces scènes d'extermination. La ville de Toulon fut à peu près détruite comme Lyon, et reçut le nom de *Port-de-la-Montagne*.

Mort de la reine Marie-Antoinette (16 octobre 1793).

Pendant que le sang des royalistes coulait à grands flot dans le midi de la France, le sang d'une auguste victime coulait à Paris, celui de la Reine, veuve de Louis XVI. Le 4 juillet 1793, on lui avait enlevé son fils. Le 5 août suivant, elle fut enlevée du Temple au milieu de la nuit, et conduite à la Conciergerie. Le 15 octobre, on la mit en jugement comme coupable d'avoir dilapidé les finances, fait passer des trésors à l'empereur d'Allemagne, son frère, entretenu des correspondances avec les ennemis du dehors, et favorisé les troubles de l'intérieur. Malgré le grand nombre de témoins entendus, on ne put acquérir la moindre preuve. Elle répondit à toutes les interpellations avec beaucoup de justice et d'énergie. Mais le tribunal qui la jugeait se trouva inaccessible à la honte comme à la pitié: c'était le tribunal révolutionnaire. Marie-Antoinette entendit son arrêt de mort sans donner aucun signe de trouble ou d'abattement. Sa constance était l'ouvrage de la religion, où, depuis deux ans surtout, elle avait appris à chercher son refuge et sa consolation. Quelques jours avant son jugement, une femme courageuse, Mlle Fouché, s'était ouvert au poids de l'or un chemin jusqu'à son cachot, et y avait introduit un prêtre catholique, M. Magnin, depuis curé de Saint-Germain l'Auxerrois<sup>1</sup>.

Le lendemain de sa condamnation, Marie-Antoinette, après avoir repoussé le ministère d'un prêtre constitutionnel, se mit en prières, attendant l'heure qui devait terminer sa vie et ses souffrances. Ce fut une charrette qui conduisit la fille des Césars au supplice, à travers les imprécations d'une nombreuse populace payée pour la maudire. Arrivée à la place Louis XV, Marie-Antoinette jeta un long regard

<sup>1</sup> Ce fait, qui a été contesté, est confirmé par des autorités qui nous paraissent irrécusables.

sur le palais des Tuileries, puis elle monta sur l'échafaud. Là, elle se mit à genoux, et levant les yeux au ciel : « Seigneur, s'écria-t-elle, éclairez et touchez mes bourreaux. Adieu pour toujours, mes enfants; je vais rejoindre votre père. »

Et le bourreau fit son œuvre. Marie-Antoinette n'avait que trente-huit ans.

#### La Terreur.

On avait écrit une constitution qui ne fut jamais mise en pratique. Cette constitution, toute démocratique, faisait continuellement intervenir la multitude dans le gouvernement, tant elle multipliait les élections. L'Assemblée elle-même devait être renouvelée tous les ans par des élections directes. La Constitution de 93 fut promulguée le 10 août, mais, dès le 10 octobre suivant, elle se trouva abrogée de fait par le décret suivant, que proposa le comité de salut public, et que la Convention se hâta de voter : « Le gouvernement provisoire de la France sera révolutionnaire jusqu'à la paix. — Le conseil exécutif provisoire, les ministres, les généraux sont placés sous la surveillance du comité de salut public, qui en rendra compte tous les huit jours à la Convention. — Les lois révolutionnaires doivent être exécutées rapidement. » Le régime institué par ce décret porte dans l'histoire le nom de *Gouvernement de la Terreur*.

#### Nouveau Calendrier.

Le 5 octobre 1793, un décret abolit l'ère chrétienne, et fit dater l'ère des Français de la fondation de la république, c'est-à-dire du 22 septembre 1792. On voulait qu'il ne restât rien qui rappelât l'ancienne monarchie ou la religion qui avait fait la gloire et la force de la France pendant quatorze siècles. L'année civile fut divisée en 12 mois de 30 jours chacun, plus *cinq jours complémentaires* (six dans les années bissextiles), qu'on appela les *sans-culottides*. Le commencement de l'année fut fixé au 22 septembre à minuit (équinoxe d'automne). Les mois et les jours reçurent de

nouveaux noms. Les mois avaient une terminaison particulière pour chaque saison : *Automne*, vendémiaire (vendanges), brumaire (brouillards), frimaire (les frimas); — *Hiver*, nivôse (neiges), pluviôse (les pluies), ventôse (les vents); — *Printemps*, germinal (végétation), floréal (les fleurs), prairial (prairies); — *Été*, messidor (moisson), thermidor (chaleur), fructidor (les fruits). La semaine était supprimée ainsi que le dimanche; les mois se divisaient en trois *décades*, dont les jours s'appelaient *Primidi, Duodi, Tridi, Quartidi, Quintidi, Sextidi, Septidi, Octidi, Nonidi, Décadi*; le décadi était jour de fête et de repos. Aux saints du calendrier chrétien, on substitua des noms de légumes, d'animaux, etc. Ainsi la première décade de vendémiaire était : 1. *Raisin*; 2. *Safran*; 3. *Châtaigne*; 4. *Colchique*; 5. Cheval; 6. *Balsamide*; 7. *Carotte*; 8. *Amarante*; 9. *Panais*; 10. *Cuvè*. C'était le ridicule uni à l'impitété.

#### Supplice des Girondins (31 octobre 1793).

Les Jacobins, maîtres absolus du pouvoir, ne pouvaient oublier les Girondins, dont la plupart avaient été pris et gémissaient dans les cachots. Les départements et les villes qui s'étaient déclarés en leur faveur avaient succombé : on profita de cette victoire pour achever de les perdre. Leur procès fut bientôt terminé<sup>1</sup>. Quand on leur signifia la sentence qui les condamnait à perdre la tête, les uns crièrent *Vive la république!* d'autres s'emportèrent avec fureur; Vergniaud affecta une attitude calme; Boyer-Fonfrède se jeta dans les bras du jeune Ducos, son beau-frère, et lui demanda pardon d'être la cause de sa mort; Valazé se poignarda et tomba expirant au milieu de la salle. Dans la nuit qui précéda leur supplice, ils s'entretenaient de leur destinée<sup>2</sup>; quelques-uns, comme Brissot, qui persista dans

<sup>1</sup> L'accusateur public près le tribunal révolutionnaire, l'exécration *Fouquier-Tinville*, obtint à cet effet de la Convention une loi qui permettait aux jurés de se déclarer suffisamment instruits lorsque le procès durait depuis trois jours.

<sup>2</sup> On a transformé ce dernier entretien en un banquet digne des païens; le récit dramatique qu'on en a fait n'est qu'un roman.



son incrédulité voltairienne, refusèrent les secours de la religion, mais la plupart des 21 condamnés se confessèrent, les uns à un abbé Lambert, prêtre schismatique qui s'était rétracté, les autres à l'évêque intrus Fauchet, également repentant de ses fautes. Sur la route de l'échafaud, ils chantèrent la *Marseillaise* ; arrivés près de l'instrument fatal, ils s'embrassèrent une dernière fois, et leurs têtes tombèrent (31 octobre).

Ceux qui avaient échappé à la guillotine, errants, pros-crits, sans asile, périrent presque tous misérablement ; mais peu d'entre eux eurent une fin aussi horrible que Péthion : il fut trouvé dans une forêt, à moitié dévoré par les loups. C'est ainsi que les Jacobins punirent les Girondins d'avoir voulu s'arrêter dans la carrière du crime.

Le duc d'Orléans les suivit de près ; il fut condamné comme coupable d'avoir aspiré à la souveraineté, et paya de son sang un crime encore plus atroce qu'on ne lui reprochait pas, celui d'avoir voté pour la mort de son parent et de son roi (6 novembre 1793).

Les accusés se succédaient rapidement devant l'odieux tribunal, et ils n'y passaient guère que pour marcher de là à l'échafaud. Ainsi périrent M<sup>me</sup> Roland, dont le mari, l'ancien ministre, se tua d'un coup d'épée ; Bailly, l'ancien président de l'Assemblée constituante, et qui montra un véritable courage ; Barnave ; M<sup>me</sup> du Barry, cette maîtresse infâme de Louis XV qui suppliait le bourreau de lui accorder encore quelques instants ; et mille autres personnages célèbres à divers titres. Les départements n'étaient pas plus heureux que Paris : partout le sang coulait à torrents ; la Révolution abattait les plus nobles têtes, en même temps que les révolutionnaires se supplantaient les uns les autres.

#### Opérations militaires.

Cependant la Convention poursuivait la guerre avec une énergie désespérée. Elle avait à combattre presque toute l'Europe ; elle brava ses ennemis avec une audace qui, en doublant ses ressources, fit échouer tous leurs projets de

conquête. Les alliés, à cette époque, regardaient la France comme une proie à partager ; cette fausse idée, lorsque Valenciennes leur ouvrit ses portes (28 juillet 1793), leur fit commettre une faute capitale, celle de prendre possession de la place, non pas au nom de Louis XVII, mais au nom de l'empereur d'Allemagne. Il n'en fallut pas davantage pour rallier contre eux une multitude de Français qui jusque-là les avaient envisagés comme des libérateurs, et qui ne virent plus en eux que des ennemis. Cobourg avait mis le siège devant Maubeuge. Jourdan vint au secours avec une armée indisciplinée, mais pleine de toute l'ardeur qu'inspirait l'enthousiasme révolutionnaire. Le général allemand l'attendait dans une position formidable et se croyait sûr de la victoire. « Les Français, dit-il un jour, sont de « terribles républicains ; eh bien ! s'ils me chassent d'ici, « je me fais républicain avec eux. » Ce mot ayant été rapporté aux soldats de Jourdan, ils jurèrent de le chasser de son poste, et ils tinrent parole. Cette affaire est connue sous le nom de bataille de Wattignies (16 octobre, 25 vendémiaire).

Pendant que l'armée du Nord dégagait Maubeuge, il protégeait les frontières, celle du Rhin essayait un échec : elle fut surprise par les Autrichiens, et chassée avec autant de honte que de perte des lignes de Wissembourg (14 octobre). Mais elle ne tarda pas à reprendre la supériorité sous la conduite de Hoche<sup>2</sup> et de Pichegru<sup>3</sup>, tous deux soldats de fortune, que leurs talents militaires, favorisés par les circonstances, élevèrent tout à coup à la tête des armées républicaines. Le premier, plus actif, avait une valeur bouillante et impétueuse ; le second, plus profond, plus vaste dans ses plans, inventa une nouvelle tactique, celle des attaques en masse, qui valut bien des succès à la France. Ils

<sup>1</sup> Il ne faut pas confondre ce général avec Jourdan Coupe-Têtes, qui devait être exécuté le 27 mai 1794.

<sup>2</sup> Né à Montreuil, près de Versailles, en 1718, mort en 1797.

<sup>3</sup> Né à Arbois en 1761, et répétiteur de mathématiques à l'école de Brienne, lorsque Bonaparte y était élève.

ouvrirent la campagne en Alsace à l'entrée de l'hiver et les alliés furent rejetés au delà du Rhin avant la fin de l'année.

#### Le Culte de la Raison.

Le retour de la victoire n'adoucit pas les chefs du gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire les membres du comité de salut public. Là régnait Robespierre, secondé de quatre hommes presque aussi méchants que lui : Couthon, Collot-d'Herbois, Saint-Just et Billaud-Varennes. Mais deux factions donnaient de l'inquiétude aux dominateurs : l'une était celle du club des Cordeliers, dirigé par Danton ; l'autre, celle de la Commune de Paris, dont les chefs étaient Hébert et Chaumette. Robespierre, plus perfide qu'aucun d'eux, les laissa donner dans des excès dont les suites leur devinrent fatales.

Hébert et Chaumette conçurent le projet d'anéantir en France, avec la religion catholique, toute espèce de religion, et de faire du peuple français un peuple d'athées. Des ordres furent donnés pour le pillage de toutes les églises, et les comités révolutionnaires établis dans les quarante-quatre mille communes de la république furent chargés de l'exécution ; ils s'en acquittèrent en impies et en brigands. Les calculs les plus exacts font monter à huit cent millions l'or et l'argent que les églises de France possédaient en vases sacrés et en ornements précieux ; il n'en revint pas deux cents au trésor public : le reste fut la proie des spoliateurs.

La capitale donna l'exemple de l'impiété. Le 7 novembre 1793, l'évêque constitutionnel de Paris, Gobel, vint, avec son clergé intrus, abjurer la religion catholique, à la barre de la Convention. Trois jours après (10 novembre), la Commune de Paris décréta l'abolition du culte catholique, qui devait être remplacé par celui de la Raison. Dès lors, on vit les scènes les plus hideuses. Partout on se hâta d'imiter la capitale : on ne rencontrait plus que des bûchers où brûlaient les livres de l'Église, les chaires, les confessionnaux, les ornements sacrés, les reliques des saints ; et,

autour du feu, une populace ivre d'impiété, qui dansait en blasphémant le Dieu de ses pères. On mutila les statues des saints, on brisa les croix, on fondit les cloches, on abattit même quelques clochers, sous prétexte que, par leur élévation, ils contrariaient l'égalité républicaine. Les tombeaux ne furent pas respectés : un décret fit ouvrir ceux des rois, et les ossements de Louis XII, de Henri IV, de Louis XIV, en furent ignominieusement arrachés. La patronne de Paris, celle qui l'avait autrefois sauvé des horreurs de la famine, ne put trouver grâce aux yeux des impies. On saisit la châsse de sainte Geneviève, et l'on brûla sur la place de Grève des ossements que l'on crut être les siens<sup>1</sup>. Après avoir chassé Dieu de ses temples, il restait à lui substituer une divinité digne des hommes du jour. Cette divinité fut la *Raison* ; elle eut des statues vivantes, et ce fut sous les traits d'infâmes prostituées qu'elle parut sur les autels, pour y recevoir l'encens d'un peuple abruti. La première fête de la déesse *Raison* fut célébrée en présence de la Convention ; la Convention, adoptant le nouveau culte, fléchit le genou devant cette honteuse idole (10 novembre). A partir de cette époque, toutes les églises furent démolies ou fermées, ou livrées à des usages profanes, changées en magasins, en écuries, en salles de spectacle, en clubs, en temples de la Raison ; et l'on ne risquait rien moins que sa fortune et sa vie, en refusant ou de profaner le dimanche, ou d'observer le décadi, ou d'assister aux solennités patriotiques.

#### Divisions entre les Révolutionnaires.

Cependant les hommes qui avaient rendu la France athée, étaient bien près de porter la peine de leurs crimes. Robespierre vit avec une secrète joie Hébert et Chaumette, ivres du succès de leur impiété, se porter à des actes arbitraires, et affecter une sorte d'indépendance qui les compromettait avec le comité de salut public. Le comité menaça : aux premiers signes de l'orage qui s'élevait contre eux, ils se troublèrent et perdirent la tête ; ils abandonnèrent le club

<sup>1</sup> Une partie des véritables reliques avait été soustraite.

des Jacobins à leurs adversaires, et allèrent se réfugier dans celui des Cordeliers, où ils ne trouvèrent qu'une protection impuissante. Accusés d'avoir tramé une contre-révolution (c'était le crime ordinaire de ceux qu'on voulait perdre), ils furent arrêtés, et, suivant l'usage, passèrent du tribunal révolutionnaire à l'échafaud (24 février 1794, 6 ventôse an II).

Danton avait aidé Robespierre à les écraser; il ne leur survécut pas longtemps. Coupable de tous les crimes de la Révolution, il en avait un autre aux yeux de Robespierre, celui d'un caractère énergique et d'une force d'éloquence révolutionnaire à laquelle celui-ci ne pouvait atteindre. D'ailleurs, la popularité de Danton croissait tous les jours; elle pouvait à la fin éclipser la sienné. C'en fut assez pour déterminer la perte d'un rival odieux. Danton fut arrêté avec plusieurs des siens, Camille Desmoulin, Lacroix, Chabot, Héroult-Séchelles, etc., et jeté en prison comme coupable de conspiration contre la république. Dans la séance du lendemain (11 germinal an II, 31 mars 1794), Legendre assaya d'animer les membres de la Convention contre une tyrannie qui menaçait de les atteindre tous les uns après les autres. On l'écoutait avec intérêt, lorsque les membres du comité de salut public, Robespierre à la tête, entrèrent dans l'Assemblée. Leur démarche était lente, leur maintien composé, leurs regards sombres et sinistres. A leur vue, l'orateur parut ému et s'arrêta : « Achève, lui dit froidement Robespierre; il est bon que le comité connaisse tous les complices des traîtres et des conspirateurs qu'il a fait arrêter. » Il ne se trouva pas dans toute l'Assemblée un seul homme qui osât appuyer Legendre; et Danton, abandonné par la Convention, fut livré au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à la mort (5 avril 1794, 16 germinal an II).

Mort de madame Élisabeth (21 mai 1794).

Tandis que les tyrans de la France se déchiraient les uns les autres, le sang le plus pur ne cessait pas pour cela de couler. Ils choisirent dans la tour du Temple une nouvelle

victime pour l'immoler moins à leur sûreté qu'à leur fureur. La sœur de Louis XVI, Madame Élisabeth, étrangère dans les jours de sa grandeur aux intrigues et aux plaisirs du monde, avait donné à la Cour le spectacle d'une piété angélique; au Temple, elle fut un modèle de patience et de résignation. Quoiqu'elle n'eût pris part à la Révolution que par ses larmes et par sa constance à porter le poids des malheurs qui affligeaient la famille royale, elle n'en fut pas moins criminelle aux yeux des hommes pervers qui désolaient la France. Le 9 mai 1794 (20 floréal), on la tira de sa prison pour la conduire au tribunal révolutionnaire, où elle comparut le lendemain. Lorsqu'on lui demanda, suivant l'usage, son nom et ses qualités : « Je me nomme, répondit-elle, Élisabeth de France, tante de votre roi. » Cette réponse les étonna et interrompit un instant l'interrogatoire. Elle entendit son jugement et reçut le coup de la mort avec le même calme que Louis XVI et Marie-Antoinette, sans avoir proféré un seul mot de plainte contre ses assassins. Elle n'était âgée que de trente ans.

Suite de la Terreur.

Ceux qui versaient avec tant de profusion le sang de la famille royale n'épargnaient pas celui des Français restés fidèles à la religion et à la monarchie. Le tribunal révolutionnaire les envoyait par troupes à l'échafaud. On vit un jour immoler à la fois quarante-cinq magistrats du parlement de Paris; un autre jour, trente-trois du parlement de Toulouse; un autre jour, une communauté tout entière de religieuses Carmélites; un autre jour, trente fermiers-généralistes, et parmi eux le célèbre Lavoisier, créateur de la chimie moderne. Il avait demandé un sursis de quelques jours pour achever une expérience d'où devait résulter une importante découverte; on le lui refusa, tant la tyrannie était pressée, soit d'étouffer les talents qui faisaient ombrage à sa jalousie, soit de saisir les dépouilles de ses victimes; car les biens des proscrits ne manquaient jamais d'être confisqués. A mesure qu'on avait besoin d'argent, on guilloti-

nait; c'est ce que, dans le langage révolutionnaire, Robespierre et les siens appelaient *battre monnaie*.

Paris n'était pas le seul théâtre de ces horreurs qu'il faut bien faire connaître pour l'instruction des générations futures, et pour montrer combien sont ignorants ou coupables ceux qui cherchent à justifier une révolution dont le crime et l'échafaud étaient les premiers instruments. Arras, Marseille, Orange, Avignon, Nantes, la plupart des grandes villes, en proie aux commissaires du comité de salut public, offraient les mêmes scènes de carnage et de désolation. Une armée de six mille hommes avait été levée dans Paris pour assurer partout l'exécution des ordres du sanglant comité; la guillotine suivait les divers détachements de cette armée. Cent quarante-trois tribunaux révolutionnaires fonctionnaient en même temps dans les départements. Quelques hommes poussèrent si loin la cruauté, qu'ils vinrent à bout de se distinguer, même au milieu de tant d'autres commissaires tous dignes du comité qui les envoyait. Tels furent Joseph Lebon, ancien curé de Neuville près d'Arras, dont les victimes se comptent par milliers, et qui affectait de marcher dans les rues d'Arras un sabre nu à la main, deux pistolets à la ceinture, et un bonnet rouge sur la tête; et Carrier, ancien procureur, qui inventa, à Nantes, des bateaux à soupapes au moyen desquels on noyait cent personnes à la fois, et qui, par une atroce plaisanterie, donnait le nom de *mariages républicains* à un nouveau supplice consistant à garrotter ensemble un homme et une femme pour les précipiter dans la Loire.

#### Dictature de Robespierre.

Robespierre était imbu des idées de Rousseau; il répudiait l'athéisme, et, d'ailleurs, une fois parvenu au pouvoir, il reconnaissait qu'il est impossible de gouverner une nation sans Dieu. C'est pourquoi le 7 mai (18 floréal) il fit rendre par la Convention un décret portant que le peuple français « proclamait l'existence d'un Être suprême et l'immortalité de l'âme ». On décréta en même temps des fêtes

à l'Être suprême, à la nature, au genre humain, à la liberté, à l'amitié, à l'enfance, à la vieillesse, à l'agriculture, à l'industrie, etc.

Le 20 prairial (8 juin), eut lieu la fête de l'Être suprême, au Champ-de-Mars. Le peintre David en avait organisé la pompe. La Convention y assistait; chaque député tenait à la main un bouquet d'épis de blé, de fruits et de fleurs. Robespierre présidait la cérémonie. Il prononça un discours en l'honneur de l'Être suprême, et mit lui-même le feu au groupe de l'Athéisme et des monstres dont cette idole était entourée. Des jeunes filles lançaient dans les airs une pluie de roses; on n'entendait que des chants de joie, on ne parlait que de fraternité et de paix; et cependant les prisons regorgeaient de victimes désignées d'avance à la mort, et les têtes tombaient par milliers sur les échafauds. Un des confidents de Robespierre lui ayant un jour demandé quel terme il mettrait aux exécutions, il répondit froidement : « La génération qui a vu l'ancien gouvernement le regrettera toujours; ainsi tout individu qui avait plus de quinze ans en 1789 doit périr. » On était revenu aux temps des Caligula et des Néron.

#### Journée du 9 thermidor (27 juillet 1794).

La journée du 8 juin avait exaspéré les ennemis de Robespierre, qui le voyaient aspirer ouvertement à la dictature perpétuelle; mais personne, hors de la Vendée, n'osait élever la voix contre une si cruelle oppression. Le seul espoir qui restât aux honnêtes gens, c'est que leurs tyrans semblaient destinés à faire les uns sur les autres l'office d'exécuteurs de la justice divine. Le tour de Robespierre arriva, et ce fut lui-même qui creusa le précipice où il fut englouti.

Henriot lui offrait de massacrer tous ses adversaires au milieu d'une séance conventionnelle. Mais Robespierre tremorisa, et, au lieu d'exécuter sur-le-champ son projet, il le laissa entrevoir à la tribune. Tous à l'instant, les Tallien, les Legendre, les hommes les plus pervers, s'unirent contre

lui à Collot-d'Herbois, à Billaud-Varennes, au comité de salut public; et la faction se renforça de tous ceux des Girondins qui avaient survécu au désastre de leur parti. Telles étaient les dispositions des esprits, lorsque Robespierre, qui ne connaissait pas toutes les forces de la faction nouvelle, se présenta pour la combattre ou l'effrayer (9 thermidor). Depuis longtemps il voyait la Convention muette devant lui, ou, plus lâche encore, applaudissant à ses fureurs; mais, ce jour-là, la scène changea. Robespierre veut parler; les cris : *A bas le tyran!* étouffent sa voix. Il pâlit, il semble interdit; puis la colère l'emporte, et il traite Thuriot, qui présidait la Convention, de *président des assassins*. Un horrible tumulte s'élève; on entend cette apostrophe adressée à Robespierre : « C'est le sang de Danton qui t'étouffe! » Au milieu de la confusion, on lance contre lui un décret d'accusation. Sur-le-champ il est arrêté, et avec lui Couthon, Saint-Just, Henriot, Robespierre le jeune et Lebas. On les conduit en prison; mais, sur la route, ils sont délivrés par une troupe de Jacobins, et ils se réfugient à l'Hôtel de Ville, qui devient comme leur place d'armes. Au premier bruit du danger qui les menace, des milliers de brigands se rassemblent autour de leur asile et jurent de les venger. Déjà il était nuit : d'un côté, le tocsin appelait la populace à la Commune pour seconder les défenseurs de Robespierre; de l'autre, le tambour invitait les citoyens honnêtes à venir en armes au secours de la Convention. Paris, consterné, ne savait à quel maître il allait appartenir.

Cette cruelle incertitude ne fut pas longue. Tandis que les satellites des Jacobins se réunissaient près de Robespierre, les quarante-huit sections ou quartiers de la capitale, débarrassées de leur influence, se déclarèrent pour la Convention, et quelques bataillons formés à la hâte allèrent investir l'Hôtel de Ville. Les ténèbres couvraient leur petit nombre. La victoire ne fut pas même disputée. Henriot, complètement ivre, était hors d'état de donner des ordres à ses brigands. Aussi, à la première sommation, tous posè-

rent les armes, et l'asile des tyrans fut forcé. Henriot fut jeté par une fenêtre : il se brisa une côte, et alla en rampant se cacher dans un égout, d'où on le fit sortir à coups de baïonnette. Couthon, tapi sous une table, fut trouvé un couteau à la main, et n'osant s'en frapper; on lui cassa les reins à coups de crosse de fusil. Lebas se brûla la cervelle; Saint-Just, armé d'un poignard, hésita et se laissa prendre. Robespierre, d'une main mal assurée, se tira un coup de pistolet qui lui fracassa la mâchoire inférieure. Tous trois furent portés au tribunal révolutionnaire; Saint-Just suivait à pied, pleurant comme un enfant, accompagné de tous les membres de la Commune, partisans de Robespierre. Le tribunal, qui, la veille encore, était à leurs ordres, n'hésita point à les condamner, et tous subirent la mort au milieu des malédictions du peuple. Ainsi se termina la révolution du 9 thermidor. L'exécution eut lieu le lendemain.

Ceux qui avaient renversé Robespierre ne valaient pas mieux que lui, mais, pour s'assurer la victoire, ils avaient été obligés « de faire appel à tous les citoyens, de sorte que, pour la masse de la bourgeoisie et du peuple, la mort de Robespierre était la mort du gouvernement révolutionnaire. Toute la nation crut que la journée avait été contre la tyrannie, et cette croyance la fit finir<sup>1</sup> ».

### § III. — Guerres de Vendée (1793-1796).

#### Causes de la guerre.

Depuis deux ans que les factions révolutionnaires se culbutaient les unes les autres et s'entr'égorgeaient dans la capitale, une des provinces de l'Ouest offrait un spectacle non moins tragique, mais plus digne des regards de la postérité. On y voyait toute une population défendre opiniâtrément sa liberté et sa foi contre les oppresseurs de la patrie, et poursuivre avec un courage indomptable la vengeance des atrocités de la Révolution. Le principal théâtre de cette lutte étonnante fut le bas Poitou<sup>2</sup>, alors divisé en deux départe-

<sup>1</sup> *Mémorial de Sainte-Hélène.*

<sup>2</sup> Il faut y ajouter la partie de l'Anjou située au sud de la Loire.

ments, celui de la Vendée et celui des Deux-Sèvres. C'est un pays gras et fertile, mais inégal, couvert de bois et entrecoupé de marais. Robustes, laborieux, amis de la simplicité, fidèles à leurs engagements, fortement attachés aux usages, aux mœurs, à la croyance de leurs pères, les habitants de ce pays se trouvèrent, pour les protéger, capables des efforts les plus héroïques. La prison du roi, le renversement de la monarchie, les décrets de persécution lancés contre les prêtres catholiques, les mesures révolutionnaires que l'on tenta d'exécuter parmi eux préparèrent une explosion prochaine. Enfin, le bruit du régicide commis le 21 janvier pénétra dans la province. Les Vendéens, furieux, n'attendaient plus que le moment d'éclater. Ce moment arriva.

Le 10 mars 1793, le tocsin sonna et fit soulever à la fois les habitants de neuf cents bourgs ou villages. La conjoncture était favorable : Dumouriez venait de se déclarer contre la Convention; les armées chassées de la Belgique rapportaient en France la terreur; on était menacé d'une invasion. Ce fut de cette crise que surent profiter les Vendéens. Ils manquaient de chefs pour les guider; ils en trouvèrent dans quelques seigneurs poitevins qu'ils allèrent eux-mêmes tirer de leurs châteaux et qu'ils obligèrent de se mettre à leur tête. *D'Elbée*, de *Bonchamp*, *Henri de La Rochejaquelein*, de *Lescure*, de *Talmont*, de *Charette*, *Cathelineau*, *Stofflet*, tous gentilshommes, excepté les deux derniers, tels furent les principaux chefs qui luttèrent, souvent avec succès, toujours avec gloire, contre les forces immenses qu'on leur opposa.

#### Premiers succès de Vendéens.

Dès que l'insurrection eut éclaté, on travailla de toutes parts à la soutenir. Bientôt la victoire procura des armes. En peu de jours, Cholet<sup>1</sup>, Machecoul<sup>2</sup>, Beaupréau et beaucoup d'autres postes furent emportés, et les munitions de

<sup>1</sup> Chef-lieu de canton dans l'arrond. de Beaupréau (Maine-et-Loire).

<sup>2</sup> Chef-lieu de canton dans l'arrond. de Nantes (Loire-Inférieure).

guerre qu'on y trouva fournirent aux vainqueurs de nouveaux moyens de vaincre.

Les chefs vendéens poursuivirent leurs succès. Thouars<sup>1</sup> malgré six mille défenseurs, fut forcé. De là, on marcha à Fontenay<sup>2</sup>. La première tentative échoua; mais, quelques jours après, d'Elbée, soutenu de La Rochejaquelein, de Bonchamp et de Lescure, eut sa revanche. Fontenay fut pris, et, en moins de trois mois, les royalistes occupèrent les deux départements presque entiers de la Vendée et des Deux-Sèvres; Cholet<sup>3</sup>, Mortagne<sup>4</sup> et Montaigu<sup>5</sup> devinrent autant de centres de correspondance entre les chefs, et l'insurrection prit une forme régulière.

#### Exploits de Cathelineau.

Les Vendéens, poursuivant leurs premiers avantages, marchèrent sur Saumur<sup>6</sup>, qui fut pris (10 juin 1793). Cet important succès les rendit maîtres du cours de la Loire et leur ouvrit l'entrée de la Bretagne, où ils comptaient de nombreux partisans déjà aux prises, sous le nom de *Chouans*, avec le parti républicain. Avant de passer outre, les généraux vendéens résolurent de se donner un généralissime qui pût réunir tous les chefs particuliers, et les faire agir de concert. Leur choix tomba sur Cathelineau. Ce capitaine, d'abord fileur de laine, puis voiturier et marchand forain, cachait sous les dehors d'une profession vulgaire une âme élevée, un cœur intrépide, une éloquence naturelle et entraînante; à ces qualités il joignait une probité incorruptible, une modestie singulière, une piété qui ne se démentit jamais, et qui lui fit donner le nom de *Saint du Poitou*.

De Saumur on marcha sur Angers et sur Nantes. Angers ne présenta qu'une victoire facile. Mais tous les efforts des

<sup>1</sup> Chef-lieu de canton dans l'arrond. de Bressuire (Deux-Sèvres).

<sup>2</sup> Chef-lieu de sous-préfecture dans le département de la Vendée.

<sup>3</sup> Chef-lieu de sous-préfecture dans le dép. de Maine-et-Loire.

<sup>4</sup> Mortagne-sur-Sèvre, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Napoléon-Vendée (Vendée).

<sup>5</sup> Aussi chef-lieu de canton dans le département de la Vendée.

<sup>6</sup> Chef-lieu de sous-préfecture dans le département de Maine-et-Loire.

royalistes échouèrent devant Nantes, et ils y firent une perte irréparable dans la personne du brave Cathelineau, qui tomba percé d'un coup mortel au pied d'une batterie qu'il voulait enlever (29 juin 1793). D'Elbée fut élu généralissime à sa place.

Suite de la guerre.

Découragés par cet échec inattendu, les Vendéens se hâtèrent de repasser la Loire et de rentrer dans leur pays. Un ennemi redoutable, le fougueux Westermann, les y rappelait. Il leur enleva d'abord Châtillon<sup>1</sup> ; mais, surpris à son tour au milieu de la nuit, il y perdit les deux tiers de son armée et s'enfuit presque seul (3 juillet). Santerre et Biron, à la tête d'une autre armée, entrèrent de leur côté dans l'intérieur du pays. Cette entreprise leur coûta cher ; surpris à Vihiers, ils furent mis en pleine déroute. Biron, héritier d'un nom fameux, distingué par ses talents, s'était mis au service de la Convention ; il n'en fut pas moins, après sa défaite, accusé de trahison et traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort. Il dit en montant sur l'échafaud : « J'ai été infidèle à mon Dieu et à mon roi ; je meurs plein de foi et de repentir. »

Revers des Vendéens.

De nouveaux succès couronnèrent le courage des Vendéens, mais la division se mit parmi les chefs, il y eut des fautes commises, et les revers succédèrent aux victoires. Lescure avait été chassé de Châtillon par Westermann. Dès le lendemain, aidé de Bonchamp, il y rentra, après avoir du premier choc écrasé une partie des républicains et dispersé le reste. Mais les vainqueurs burent avec excès ; c'était leur première faute en ce genre ; ils en furent punis. Westermann, prévenu, les surprit, et en fit un horrible massacre. Les chefs n'eurent que le temps de sauter à cheval et de s'enfuir. Westermann pilla la ville et la réduisit en cendres. De là, il marcha à Mortagne, qui fut traité de même. En vain, près de là, d'Elbée et Lescure tentèrent d'arrêter les

<sup>1</sup> Chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres).

progrès de l'ennemi : le choc le plus furieux ne put triompher du nombre, de la discipline et de la valeur réunis. Lescure fit un dernier effort et s'élança sur les républicains ; mais, atteint d'un coup mortel, il tomba dans la mêlée, d'où on l'emporta tout sanglant. Ce triste accident acheva la déroute, et l'on ne se rallia qu'à Beaupréau. Dans une nouvelle bataille, Bonchamp et d'Elbée tombèrent percés de blessures mortelles, et ne furent arrachés à une mort présente que par le dévouement d'un de leurs officiers qui se précipita avec une troupe fraîche entre eux et l'ennemi. Ce secours tardif n'empêcha pas l'armée vendéenne de fuir, laissant dix mille morts sur les champs de bataille de Mortagne et de Cholet.

L'armée victorieuse entra l'épée à la main dans Cholet, où elle se baigna dans le sang. Ce délai fut utile aux vaincus ; ils coururent à Beaupréau, et de là à Saint-Florent<sup>1</sup>, pour y passer la Loire. Puis, ils reprirent un moment l'avantage ; ils firent éprouver une sanglante défaite aux républicains, près de Laval, et purent s'avancer jusqu'à Granville<sup>2</sup>. Mais cette place était trop bien défendue. Vainqueurs encore à Dol<sup>3</sup>, grâce au courage du jeune Henri de la Rochejaquelein, ils reprirent le chemin de leur pays. Une tentative sur Angers ayant échoué, il fallut remonter vers la Flèche, et l'on était toujours harcelé par Westermann, qui égorgeait tous les traîneurs ; de la Flèche, on se dirigea vers le Mans, dans l'espérance de rentrer par Tours dans la Vendée. Le 10 décembre, l'armée vendéenne parut devant le Mans, qu'elle trouva gardé par une nombreuse garnison, couvert de tranchées, hérissé de canons, de chausse-trapes, de chevaux de frise. Ces défenses furent de faibles obstacles contre des hommes qui ne voyaient de salut que dans la victoire. Tout fut emporté, et La Rochejaquelein se trouva maître de la ville. Ce fut là le terme des avantages de l'armée vendéenne : dès le lendemain, elle y fut assaillie à l'impro-

<sup>1</sup> Chef-lieu de canton de l'arrond. de Beaupréau (Maine-et-Loire).

<sup>2</sup> Chef-lieu de canton dans l'arrond. d'Avranches (Manche).

<sup>3</sup> Chef-lieu de canton dans l'arr. de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

viste par toutes les armées républicaines, qui, dans le premier moment de surprise, s'emparèrent d'une des portes; mais on les arrêta sur la grand'place, et le combat s'y soutint avec fureur jusqu'à minuit, sans que ni les uns ni les autres voulussent reculer d'un pas. A la pointe du jour, un renfort arriva aux républicains : ils s'étendirent pour cerner entièrement la ville. Cette mesure triompha de la constance des Vendéens; ils cédèrent, ils prirent la fuite, abandonnant bagages, femmes, enfants, blessés, à la merci du vainqueur. Tous ces infortunés furent aussitôt fusillés, sabrés, mis en pièces : les places publiques, les rues, les maisons regorgèrent de sang.

#### Retraite de la Loire.

Larochejaquelein et Stofflet, après des prodiges de valeur, avaient été entraînés par la foule des fuyards : ils arrivèrent à Laval avec tout ce qui avait pu échapper au fer de l'ennemi. De là, ils se hâtèrent de regagner la Loire. La plupart de leurs hommes, épuisés de lassitude et de besoin, restaient sur les chemins, où ils étaient assommés, soit par des paysans féroces, soit par les troupes de l'infatigable Westermann. Ceux qui revirent la Loire ne furent guère plus heureux; ils n'y trouvèrent pas un seul bateau. On fabriqua à la hâte de frêles radeaux, sur lesquels Stofflet et quelques centaines des plus résolus tentèrent le passage, au risque d'être engloutis dans les eaux du fleuve, enflé par les pluies de l'hiver. Tous les autres, épouvantés au bruit de l'approche de Westermann, se sauvèrent du côté de Savenay<sup>1</sup>, où les restes de cette malheureuse armée furent atteints et détruits. Les deux défaites du Mans et de Savenay anéantirent l'armée vendéenne (13 et 22 décembre 1793).

Mort de Larochejaquelein (4 mars 1794).

Cependant Charette soutenait encore le parti royaliste dans la basse Vendée : maître des côtes, il s'était emparé de l'île de Noirmoutier. Des renforts arrivèrent aux républicains et, le 15 janvier 1794, Noirmoutier fut enlevé par la lâcheté de

<sup>1</sup> Chef-lieu de sous-préf. dans le départ. de la Loire-Inférieure.

deux mille royalistes qui mirent bas les armes presque sans combat. Ils n'en furent pas moins égorgés tous jusqu'au dernier. Parmi eux se trouvait le brave d'Elbée, encore malade des blessures reçues à la journée de Cholet.

La Révolution n'épargnait guère plus les vainqueurs que les vaincus. Personne n'avait autant contribué que Westermann aux revers de la Vendée. Il avait mérité le surnom de *boucher* des Vendéens, et il continuait à se rendre digne de cet horrible titre, lorsque, s'étant brouillé avec les agents de Robespierre, il fut rappelé à Paris, et alla recevoir sur un échafaud le prix de ses exploits patriotiques (5 avril 1794, 16 germinal an II).

La Rochejaquelein, rentré presque seul sur le territoire de la Vendée, eut bientôt une petite armée que son nom rassembla autour de lui. Il obtint encore des succès; mais, prévoyant la ruine inévitable de son parti renaissant, il s'exposait en toutes rencontres avec une audace qui semblait chercher la mort. Il la trouva dans une victoire, à Nouaillé, près de Cholet, où il s'abandonna avec ardeur à la poursuite de l'ennemi. Apercevant un des fuyards derrière une haie, il marche à lui malgré les représentations de ses gens, et le somme de rendre les armes. Celui-ci, qui vient d'entendre nommer le général des royalistes, veut venger la défaite de son parti, et il couche en joue La Rochejaquelein, qui, en s'avancant, reçoit le coup mortel (4 mars 1794). A peine avait-il atteint sa vingt-deuxième année<sup>1</sup>. Stofflet lui succéda, et devint le chef de la haute Vendée, comme Charette l'était de la basse. Ils s'y rendirent également redoutables, et lassèrent par leur intrépide patience les armées républicaines, dont tous les exploits se bornèrent à des ravages, à des incendies, à des massacres, que les Vendéens exaspérés vengèrent par d'autres massacres. Quatre-vingt mille soldats ne purent ni les accabler ni les soumettre, et l'on vit des

<sup>1</sup> Henri de la Rochejaquelein était fils du marquis de La Rochejaquelein, colonel de cavalerie, qui émigra. Il laissait un frère putné, Louis de la Rochejaquelein, qui périt pendant les Cent-Jours dans une attaque organisée par lui contre les troupes impériales.



paysans indomptables demeurer maîtres d'un pays inondé de sang et couvert de ruines.

Sur la fin de 1794, la guerre se ralentit, et la lassitude, autant peut-être que la chute de Robespierre, détermina la Convention à tenter la voie des négociations. Instruite de la mésintelligence que la rivalité du commandement mettait entre Charette et Stofflet, elle s'adressa au premier, et après bien des conférences, où le général royaliste traita d'égal à égal avec les républicains, on signa à la Jaunaye (Loire-Inférieure) un accommodement qui garantissait aux Vendéens le libre exercice de la religion catholique, deux millions pour les frais de guerre, des indemnités pour les particuliers, l'exemption de tout impôt, enfin le droit de se garder et de se gouverner eux-mêmes, à la seule condition de reconnaître la république (19 février 1795).

#### Guerre en Bretagne.

La Bretagne était encore, à cette époque, le théâtre de la guerre dite *des Chouans* ou *Chouannerie*, du nom de quatre frères qui en furent les auteurs et les chefs<sup>1</sup>. Cette guerre, qui s'était allumée presque en même temps que celle de la Vendée, eut un caractère tout opposé. Les Vendéens avaient combattu en masse des armées aguerries et nombreuses : les Chouans, au contraire, ne connurent d'autres camps, d'autres forteresses que les forêts; ils n'agissaient que par pelotons, n'attaquaient que les détachements isolés, et disparaissaient dès qu'ils étaient poursuivis. Le comte de *Puysaye*, leur principal chef, lia avec beaucoup d'adresse les différentes branches de la confédération chouanne; après quoi, il partit pour Londres, où il s'assura des secours de la part de l'Angleterre. Pendant son absence, les lieutenants qu'il avait laissés en Bretagne acceptèrent la paix aux mêmes conditions que Charette. Peu de jours après, Stofflet suivit leur exemple,

<sup>1</sup> Le chef des quatre frères était Jean Cottureau, dit le *Chouan* (ou *Chat-Huant*), parce qu'il avait adopté pour signe de ralliement le cri de cet oiseau. Il avait organisé cette guerre de partisans en 1792, à l'occasion d'une levée de recrues. Il fut tué en 1794, mais la guerre continua après lui.

et la tranquillité parut établie (2 mai 1795); mais elle ne fut pas de longue durée.

Quelques brigands, sous le nom de Vendéens, mais désavoués par les véritables Vendéens, se portèrent à des violences contre les républicains du pays qui professaient trop hautement les opinions révolutionnaires : devenus plus nombreux, ils infestèrent les routes, ils entreprirent d'enlever à Nantes ses subsistances. Les républicains prirent de là occasion d'établir, contre la teneur du traité, un camp dans la Vendée. Charette se plaignit, et les explications firent prévoir que les hostilités ne tarderaient pas à recommencer. Les mêmes causes amenèrent les mêmes résultats dans la Bretagne, et dès le mois de juin 1795, tout y était en armes. Mais les royalistes eurent en tête un général bien différent de ceux qu'ils avaient eu jusqu'alors à combattre : c'était Hoche, élevé encore jeune, comme on l'a vu, des derniers rangs de la milice au commandement des armées.

L'événement le plus célèbre et le plus triste de cette nouvelle guerre fut l'expédition de Quiberon. L'Angleterre, sur les instances de Puysaye, avait préparé un armement considérable, qui, après avoir dissipé la flotte française, aborda dans les derniers jours de juin à la presqu'île de Quiberon<sup>1</sup>. Cinq mille émigrés y mirent pied à terre, et furent joints par un nombre à peu près égal de Chouans. Mais la trahison livra le fort de Quiberon, dont les émigrés s'étaient emparés, et le général Hoche marcha droit au camp des royalistes. Puysaye, à la vue du péril qui menaçait les siens, remit le commandement au jeune de *Sombreuil*<sup>2</sup> et courut à l'escadre anglaise pour y chercher du secours. Sombreuil se mit en défense. Acculé sur le rivage, il fit face avec sept à huit cents gentilshommes, et protégea le débarquement. Quelques chaloupes, surchargées de monde, coulèrent à fond; les autres ne furent préservées du même sort que par la cruelle fermeté des matelots anglais, qui, pour ne pas périr

<sup>1</sup> Village de Bretagne, dans le Morbihan.

<sup>2</sup> Il était le frère de M<sup>lle</sup> de Sombreuil, qu'a immortalisée son dévouement héroïque pour son père pendant les massacres de septembre.

eux-mêmes, écartaient à coups d'avirons les malheureux qui voulaient s'y jeter tous à la fois. Cependant les frégates anglaises ne cessaient pas de tirer à mitraille sur l'armée républicaine; d'un autre côté, le désespoir pouvait rendre terrible la résistance de sept cents émigrés rangés en bataille sur le rivage. Hoche, qui voyait mieux que personne ce que lui coûterait la victoire, leur proposa un accommodement : il promit la vie, la liberté même à tous ceux qui mettraient bas les armes. Sombreuil, pressé par les cris de ceux qui n'avaient pu se rembarquer, signa le traité en versant des larmes de honte et de douleur; mais, trop fier pour demander la vie à des hommes qui n'étaient à ses yeux que d'heureux scélérats, il s'excepta lui-même de la capitulation (juillet). L'événement prouva qu'il les avait bien jugés. La Convention, au mépris de la capitulation, donna l'ordre de fusiller tous les prisonniers; et Hoche n'eut pas le courage de protester contre une disposition qui déshonorait sa victoire. Sombreuil et ses compagnons d'infortune furent livrés à une commission militaire. N'ayant pu mourir en guerriers, ces hommes généreux, l'élite de la noblesse française, moururent en martyrs. Plusieurs qu'on invitait à racheter leur vie par un mensonge, rejetèrent ce moyen comme illicite. Sans regret, comme sans orgueil, ils reçurent le coup mortel, en adressant des vœux au ciel pour le bonheur de leur ingrate patrie (21 juillet 1795)<sup>1</sup>.

#### Fin des guerres de Vendée.

Charette entreprit de les venger; mais les Vendéens, affaiblis par les pertes passées, n'avaient plus leur ancienne énergie; les plus braves d'entre eux avaient péri dans les combats. D'ailleurs Hoche, fidèle au système de modération qu'il s'était prescrit, ne poursuivait que les Vendéens armés, épargnait les campagnes, et mettait tout en œuvre pour séparer la cause des chefs de celle des soldats. Au mois de janvier 1796, Stofflet, après avoir longtemps balancé,

<sup>1</sup> Histoire de France A. M. D. G. Nous n'avons guère fait qu'abrégé cette histoire pour ce qui concerne les guerres de Vendée.

reprit aussi les armes. Les deux chefs vendéens espéraient de l'Angleterre un secours appuyé de la présence du comte d'Artois, frère du roi Louis XVIII, qui avait été proclamé après la mort du jeune Louis XVII; mais ni le prince, ni le secours ne purent les joindre, par un contre-temps dont on accusa les Anglais, et qui devint fatal au parti royaliste. Stofflet, vendu par des traîtres, fut saisi et condamné à mort. Le cri de *Vive le roi!* accompagna le dernier soupir de cet homme extraordinaire, que ses talents mettent à côté des plus fameux chefs royalistes, et qui, de garde-chasse devenu général, sut conserver au milieu des honneurs du commandement la simplicité d'un soldat<sup>1</sup>. Sa chute prépara celle de Charette. Poursuivi, harcelé avec plus d'ardeur qu'auparavant, réduit à fuir de forêts en forêts, Charette fut atteint, blessé et pris le 23 mars 1796. L'aspect de la mort, qu'il avait tant de fois bravée, ne l'intimida point : arrivé au lieu de l'exécution, à Nantes, il ne voulut ni se mettre à genoux, ni souffrir qu'on lui bandât les yeux. A la vue des soldats prêts à faire feu sur lui, il découvrit sa poitrine, leur donna lui-même le signal, et tomba en criant *Vive le roi!* Après sa mort, les Vendéens et les Chouans ne firent plus que de faibles efforts que Hoche comprima facilement, et la tranquillité se rétablit dans les provinces de l'Ouest.

En 1799, la guerre extérieure fut malheureuse pour la France : d'ailleurs, le Directoire, maître alors du gouvernement, ne ménageait plus les opinions ni les consciences; les prisons recommençaient à s'emplier de prêtres catholiques, de nobles, d'hommes soupçonnés de royalisme. Ces mesures impolitiques, jointes à l'à-propos des circonstances, firent reprendre les armes, et cette nouvelle lutte pouvait être fatale à la république déjà ébranlée; mais Bonaparte, sur ces entrefaites, saisit le souverain pouvoir. Les Vendéens furent obligés de céder à l'ascendant de cet homme extraordinaire; ils eurent la gloire de ne déposer les armes qu'à la condition

<sup>1</sup> Stofflet fut fusillé à Angers, le 25 février 1795.

de garder leurs prêtres et leurs autels. S'ils ne purent rétablir la royauté, ils conservèrent du moins leur religion, et contribuèrent à la restauration du culte catholique en France (1800).

#### § IV. — Fin de la Convention (1794-1795).

##### Événements militaires.

Tandis que Robespierre et ses proconsuls inondaient de sang l'intérieur de la France, et que les Vendéens combattaient pour la liberté de leur religion et pour leur roi, les armées levées par la Convention et organisées par Carnot se couvraient de lauriers aux frontières. Le prince de Cobourg, maître de Valenciennes, du Quesnoi, de Landrecies, et secondé des généraux *Clairfayt* et *Beaulieu*<sup>1</sup>, prétendait marcher droit à Paris. Pichegru et Jourdan lui laissèrent le passage libre, et entreprirent de le bloquer en se portant, l'un vers la Flandre maritime, l'autre vers la Meuse. Pichegru, qui avait alors sous ses ordres *Moreau*<sup>2</sup>, fonda sur Clairfayt, l'écrase sous le nombre, s'empare d'Ypres. Jourdan, d'un autre côté, se précipite sur Charleroi, et l'emporte sous les yeux de Beaulieu. Cobourg marche au secours de Beaulieu, et attaque les Français à Fleurus, déjà célèbre dans nos fastes militaires. Sa cavalerie était redoutable, mais les batteries françaises l'étaient encore plus. Après douze heures de carnage, la baïonnette, soutenue de l'artillerie légère, ouvrit les rangs ennemis et détermina la victoire. Jourdan fit ce jour-là usage d'un moyen nouveau dans l'art de la guerre; il se servit d'un aérostat, dont trois ascensions firent connaître les positions et les mouvements des alliés: la dernière ascension les montra en pleine retraite, et dès lors les républicains commencèrent à enton-

<sup>1</sup> Le comte de Clairfayt, feld-maréchal des armées autrichiennes, s'était distingué dans la guerre de Sept Ans; c'était l'un des meilleurs généraux des alliés. Le baron de Beaulieu, général autrichien, s'était aussi distingué dans la guerre de Sept Ans.

<sup>2</sup> Né à Morlaix en 1763, l'un des plus habiles généraux de la République.

ner les chants de victoire (26 juin, 8 messidor an II). Cette journée, jointe aux avantages que Pichegru avait remportés, ouvrit toute la Belgique aux Français, qui l'inondèrent, à l'époque même où le 9 thermidor délivrait la France de la tyrannie de Robespierre. Ostende, Mons, Tournay, Gand, Bruxelles, Namur, Neuport, Anvers, Liège, s'étaient rendus dans les derniers jours de juin et la première quinzaine de juillet (1794).

Nos succès ne s'arrêtèrent pas là. Jourdan poussa Cobourg jusqu'en Allemagne, et soumit toute la rive gauche du Rhin. Maître d'Aix-la-Chapelle, il battit les Autrichiens à Aldenhoven (2 octobre), et prit en quelques jours Juliers, Cologne, Worms, Andernach, Coblenz et Maëstricht. Pichegru, de son côté, emporta les forteresses qui couvraient les frontières de la Hollande. Quand Bois-le-Duc se rendit à son lieutenant Moreau (7 octobre), il s'y trouva six cents Anglais, qui, d'après une loi atroce défendant de faire quartier à ceux de cette nation, devaient être égorgés. Pichegru, moins sanguinaire que les lois, se concerta avec le commandant de la place. Celui-ci, en vertu de la capitulation, eut droit d'emmener un certain nombre de chariots couverts qui ne seraient pas visités. On y renferma les six cents Anglais, et ils échappèrent ainsi à la fureur des lois révolutionnaires. Ce trait d'humanité fit à Pichegru bien des partisans en Hollande.

Cependant les premiers froids de l'hiver se faisaient sentir: l'armée française, engagée entre la Meuse et le Wahal, n'avait ni tentes, ni bois, ni vivres: un dégel pouvait être suivi d'une inondation et l'engloutir. Dans cette affreuse situation, le soldat, presque nu, chantait. Tout à coup le froid redouble; une gelée âpre et continue change les canaux, les fleuves, les bras de mer en des routes solides, qui portent l'armée entière, son artillerie et ses munitions au cœur de la Hollande. Tout fut envahi, et l'on vit, d'un côté, des milliers d'émigrés français, le sac sur le dos, partir par un froid de vingt degrés, traînant leurs femmes et leurs enfants, fuir à travers les glaces et les neiges, et passer à pied sec le golfe

du Zuyderzée; de l'autre, un corps de cavalerie française s'avancer au galop sur la même mer, et aller prendre à l'abordage la flotte hollandaise (20 janvier 1793). La veille, les Français étaient entrés à Amsterdam. Pichegru compléta la conquête de la Hollande par la prise de Berg-op-Zoom et de Zwoll (30 et 31 janvier).

De la Hollande, les forces républicaines se portèrent en Allemagne. *Wurmser*<sup>1</sup> et Clairfayt, qui n'avaient que quarante-cinq mille hommes à leur opposer, reculèrent et attendirent que les Français, toujours fougueux et souvent téméraires, leur offrissent l'occasion de vaincre. Elle ne tarda pas à se présenter. Jourdan menaçait Francfort, lorsqu'il fut coupé d'avec Pichegru et rejeté par Clairfayt au delà du Rhin. Une seconde armée française, surprise devant Mayence, s'abandonna à un tel vertige, que cinquante husards autrichiens suffirent pour la mettre en déroute. Pichegru, dont cette fuite découvrait la gauche, se hâta lui-même de repasser le Rhin, et conclut avec Clairfayt, pour cette partie du théâtre de la guerre, un armistice qui dura jusqu'à l'année suivante. Il est fort vraisemblable que Pichegru, las des fureurs et des crimes de la Révolution, avait, dès cette époque, ouvert avec la famille royale une correspondance dont le but était le rétablissement de la monarchie, et que ce fut sur les soupçons qu'en eut le Directoire, qui venait d'entrer en fonctions, qu'il fut alors rappelé et éloigné du commandement des armées (1795).

Pichegru avait érigé la Hollande en *république batave*, après avoir mis fin au stathoudérat; un traité de paix fut conclu entre les deux républiques. Toute la rive gauche du Rhin conquise par nos armes, la Belgique, le Luxembourg et les provinces qui appartenaient à la Prusse, furent déclarés territoire français; la Prusse céda ses provinces par le traité de Bâle (5 avril 1793). Un autre traité conclu dans la même ville, le 22 juillet, mit fin à la guerre contre l'Espagne, dans laquelle s'était distingué le général *Moncey*<sup>2</sup>, avec ses *chas-*

<sup>1</sup> Le comte de Wurmser, général autrichien, était né en Alsace, en 1724.

<sup>2</sup> Plus tard duc de Conegliano, né en 1754, mort en 1842.

*seurs cantabres*: il avait pris Fontarabie, Saint-Sébastien, fait deux mille prisonniers à Villanova, soumis la vallée de Roncevaux, et forcé l'Espagne à demander la paix.

La guerre maritime avait été moins heureuse pour la France. Les Anglais s'étaient emparés de Tabago, dans les Antilles (15 avril 1793); ils avaient mis en état de blocus tous les ports de France (8 juin); ils avaient pris Pondichéry, dans l'Inde (23 juillet); ils avaient tenu Toulon pendant près de quatre mois (27 août-19 décembre). La Martinique tomba ensuite en leur pouvoir (22 mars 1794). Un débarquement opéré en Corse (22 mai) favorisa l'insurrection qui avait éclaté dans cette île et l'enleva pour quelque temps à la République. Quelques jours après (1<sup>er</sup> juin), eut lieu un combat naval dans l'Océan, à cent lieues des côtes de France, entre une flotte anglaise composée de vingt-sept vaisseaux et une flotte française de vingt-cinq. Le combat s'engagea, malgré la disproportion des forces. Les Français se battirent avec un courage extraordinaire, mais ils succombèrent sous le nombre et sous la supériorité de la tactique. Le vaisseau *le Vengeur* se trouva enveloppé par trois navires anglais. Il se battit longtemps. Enfin, faisant eau de toutes parts, il n'avait plus d'autre ressource que d'amener son pavillon. Alors, par une résolution unanime, l'équipage fit clouer sur le grand mât le drapeau tricolore, et le vaisseau s'abîma dans l'Océan, pendant que ceux qui le montaient, rassemblés sur le pont, faisaient retentir les airs du cri de *Vive la République!*

Ces prodiges de courage et de patriotisme ne pouvaient empêcher les Anglais de conserver l'avantage sur mer, pendant que la République battait ses ennemis sur terre. Lorsque la Convention fut près de faire place au Directoire, les belligérants parurent fatigués; tout sembla présager la fin prochaine des hostilités. La Prusse, lasse de se battre sans résultat, avait fait sa paix particulière; l'Espagne, trop faible pour venger la mort de Louis XVI, avait posé les armes; la Hollande était soumise; une trêve conclue avec l'Autriche s'observait ponctuellement; la Vendée elle-même, après une

lutte sanglante, venait de consentir à un accommodement enfin l'Angleterre, réduite à ses seules forces, paraissait prête; à suivre l'exemple des autres puissances, lorsque la guerre se ralluma tout à coup avec une activité qui multiplia pour tous les partis les triomphes et les désastres. Mais, avant d'entrer dans les détails des événements militaires, il reste à rendre compte des derniers travaux et des derniers jours de la Convention.

#### La Réaction thermidorienne.

Après la chute de Roosespierre et de ses principaux complices, la France respira. Il restait encore des *terroristes* dans la Convention, comme Collot-d'Herbois, Billaud-Varennnes, Vadier, Barrère, etc., mais la majorité était acquise à la *Plaine*, qui avait repris courage, et qui forma dès lors un groupe compacte de membres désignés sous le nom de *thermidoriens* : parmi eux se trouvaient Tallien, Bourdon (de l'Oise), Legendre et Fréron. Poussés et soutenus par l'opinion, les thermidoriens agirent avec vigueur. Fouquier-Tinville, Joseph Lebon, Carrier et quelques autres scélérats de même espèce furent décrétés d'accusation, et quelque temps après condamnés et exécutés. Excités par Fréron, des jeunes gens qu'on désigna sous le nom de *jeunesse dorée* et de *muscadins*, se mirent en lutte ouverte avec les Jacobins; ils renversèrent le buste de Marat, enlevèrent ses restes du Panthéon et les précipitèrent dans l'égoût de Montmartre. En même temps les Girondins qui avaient échappé à la proscription purent reparaitre à la Convention; le *maximum* fut aboli, l'or et l'argent purent circuler librement, le tribunal révolutionnaire fut modifié, la Commune de Paris cessa d'exister. Enfin la Plaine, prenant chaque jour de nouvelles forces, fit commencer des poursuites contre Collot-d'Herbois, Billaud-Varennnes, Barrère et Vadier, et le club des Jacobins fut fermé (13 novembre 1794, 22 brumaire). La réaction contre la Terreur était complète; mais la Convention s'élevait contre la réaction royaliste, qu'elle poursuivait toujours avec vigueur, quoique d'une manière moins sanglante.

Journée du 12 germinal (1<sup>er</sup> avril 1795).

Les Jacobins essayèrent encore de relever la tête. Ils profitèrent de l'arrestation des quatre principaux terroristes de la Convention pour soulever les faubourgs. Le 12 germinal, une foule immense d'hommes, de femmes et d'enfants déguenillés se présentèrent devant le Palais-National (Tuileries), avec une bannière portant ces mots : *du pain et la constitution de 1793!* La salle des séances fut envahie; la Montagne se vit sur le point de triompher. Mais la force armée vint au secours de la Convention, et la foule se dispersa. L'Assemblée frappa aussitôt un coup énergique pour éviter le retour de pareilles scènes : Collot, Billaud, Barrère et Vadier, qui n'étaient pas encore jugés, furent condamnés à être déportés à Cayenne : Collot-d'Herbois y mourut l'année suivante; Billaud-Varennnes s'en échappa au bout de vingt ans et alla mourir à Saint-Domingue; Barrère, qui parvint à s'échapper, vécut obscur et oublié jusqu'à l'époque des Cent-Jours; dix-sept autres membres de la Convention furent arrêtés; un décret ordonna le désarmement des terroristes, et le calme fut rétabli pour quelque temps.

Journée du 1<sup>er</sup> prairial (20 mai 1795).

Mais la faim, qui sévissait à Paris comme dans le reste de la France, donnait ses mauvais conseils, et l'on n'était pas encore débarrassé de ce qu'on appelait la *queue de Robespierre*. Une nouvelle insurrection, mieux organisée que la précédente, fut lancée contre la Convention. Les femmes précédaient les combattants en criant : *du pain! du pain!* La salle des délibérations fut encore une fois envahie, malgré les efforts des représentants pour la repousser. *Boissy-d'Anglas*<sup>1</sup> était au fauteuil de la présidence. Vingt fusils se dirigent contre lui, aux cris répétés : *du pain et la constitution de 1793!* Il reste impassible sur son siège. Un jeune

<sup>1</sup> Né en 1756. Il avait fait partie de l'Assemblée constituante. Député à la Convention, il se distingua par sa modération autant que par son courage; l'Empire le fit sénateur, la Restauration le nomma pair de France; il mourut en 1826.

député, Féraud, qui veut le défendre, est assassiné sous ses yeux, et on présente au président la tête de la victime fixée au bout d'une pique. Le président se découvre et salue son infortuné collègue; puis il se rassied. Ce courage tranquille étonna les insurgés; ils respectèrent la vie de Boissy-d'Anglas.

Cependant ils étaient maîtres de la place; aucune force ne paraissait pour les repousser. Ce ne fut qu'à minuit que parurent les premiers défenseurs de la Convention; une lutte sanglante s'engagea; la Convention fut enfin délivrée. Dès le lendemain, elle s'occupa d'assurer sa victoire. Les principaux chefs de l'insurrection furent arrêtés; le général *Menou*<sup>1</sup> marcha contre le faubourg Saint-Antoine, le contraignit de capituler et le désarma: les canons du faubourg furent ramenés en triomphe à la Convention. De nouvelles mesures de réparation suivirent ce triomphe: un décret autorisa l'exercice public des cultes, ce qui n'arrêta pas toutefois la persécution contre les prêtres catholiques; un autre décret supprima le tribunal révolutionnaire; les gardes nationales furent réorganisées sur l'ancien pied, c'est-à-dire qu'elles ne furent plus composées que de la classe bourgeoise, intéressée au maintien de la tranquillité; enfin Paris reçut une garnison de troupes de ligne.

Le 29 prairial (17 juin), six députés terroristes furent condamnés à mort: c'étaient Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroy, Soubrany et Bourbotte. Ces hommes se percèrent le cœur aussitôt qu'ils eurent entendu leur arrêt de mort. Ils n'avaient pour toute arme qu'une vieille paire de ciseaux et deux couteaux. Ils se passaient le fer tout fumant de sang, mesure qu'ils le retiraient de leur poitrine

Mort de Louis XVII (8 juin 1795).

C'est au milieu de ces événements lugubres que s'éteignit l'infortuné fils de Louis XVI, reconnu par les émigrés, par les Vendéens et les Bretons, et par les puissances étrangères comme roi de France sous le nom de *Louis XVII*. Ce jeune prince, après avoir été arraché à sa mère, fut mis sous

<sup>1</sup> Né en Touraine, en 1750, d'une famille noble; mort en 1810.

la garde et la tutelle du cordonnier *Simon*, jacobin féroce, qui prit à tâche de dépraver ses facultés physiques et morales. Après avoir languï près de trois ans dans les fers, il succomba sous le poids des mauvais traitements, et mourut tout couvert d'ulcères. A sa mort, le comte de Provence, son oncle, prit le titre de roi et le nom de *Louis XVIII* (8 juin 1793).

De toutes les victimes renfermées avec Louis XVI, une seule vivait encore: Madame Royale, Marie-Thérèse-Charlotte, sa fille, dernier rejeton de sa race. Les régicides consentirent à l'échanger contre les cinq commissaires de la Convention que Dumouriez avait livrés aux Autrichiens en 1793. Quatre ans après, en 1799, cette princesse quitta la cour de Vienne pour aller en Russie épouser le duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois; dès lors elle s'attacha à la destinée de Louis XVIII, dont elle devint comme la fille adoptive, et ne quitta plus ce prince, condamnée avec lui et le reste de la famille royale à errer de pays en pays, jusqu'en 1803, où l'Angleterre offrit un asile honorable à ces illustres proscrits: la fille de Louis XVI fut connue désormais sous le nom de *Orpheline du Temple*.

Constitution de l'an III (1795).

La Convention approchait du terme de sa carrière. Placée entre le jacobinisme et le royalisme, elle élaborait une nouvelle constitution (la troisième depuis six ans), dans laquelle elle s'efforçait d'éviter les inconvénients de la démagogie sans revenir à la royauté. Cette constitution fut votée le 22 août 1795 (5 fructidor an III). Elle organisait les quatre pouvoirs: exécutif, législatif, administratif, judiciaire. A la tête du pouvoir exécutif se trouvait le *Directoire*, composé de cinq membres nommés par le corps législatif et renouvelés chaque année par cinquième. Le pouvoir législatif se partageait entre deux assemblées électives: le *Conseil des Cinq-Cents*, composé de députés qui pouvaient être élus à l'âge de vingt-cinq ans, et qui rédigeait et proposait les lois; le *Conseil des Anciens*, dont les membres devaient avoir au

moins quarante ans, être mariés ou veufs, et qui sanctionnait ou repoussait les lois. Les conseils étaient élus pour trois ans, et renouvelables par tiers chaque année. Les électeurs se partageaient en deux ordres : les électeurs *primaires*, ou citoyens âgés de plus de vingt ans, qui se réunissaient au chef-lieu de chaque canton pour choisir au scrutin secret les électeurs du second degré, lesquels devaient être âgés d'au moins vingt-cinq ans et propriétaires d'un bien équivalant à 150 ou 200 journées de travail. Ces électeurs nommaient, à la majorité absolue, les membres du corps législatif (Cinq-Cents et Anciens), les membres du tribunal de cassation et les fonctionnaires administratifs et judiciaires de l'ordre supérieur. Chaque département avait une administration centrale, des administrations municipales, un tribunal criminel et plusieurs tribunaux correctionnels; le jury était maintenu. Liberté des cultes et de la presse; pas de salaire aux ministres des cultes; interdiction de réunion pour les *sociétés populaires*. En résumé, tout était combiné pour empêcher le retour de la royauté ou de la tyrannie révolutionnaire, mais le pouvoir était sans force, l'anarchie seule restait possible.

Journée du 13 vendémiaire (5 octobre 1795).

Avant de se séparer, la Convention présenta au peuple la nouvelle constitution, qui fut acceptée sans contradiction. Il n'en fut pas de même du décret (du 13 fructidor, 30 août) par lequel la Convention, pour empêcher l'introduction d'une majorité royaliste, déclarait que les deux tiers de ses membres feraient nécessairement partie du corps législatif. De tous les coins de la France, où la réaction en faveur de la royauté était devenue puissante, on s'éleva contre une disposition qui mettait cette assemblée en droit de se survivre à elle-même. A Paris surtout, le mécontentement éclata. Sur quarante-huit sections, quarante-six résolurent de s'insurger. La Convention avait confié le soin de sa défense au général *Barras*<sup>1</sup>, l'un de ses membres,

<sup>1</sup> D'une famille noble, né en 1755, mort en 1829.

qui avait joué un rôle actif dans la journée du 9 thermidor; celui-ci l'entoura d'une nombreuse artillerie, et attendit les sections. Le combat s'engagea vers cinq heures du soir, sur différents points à la fois, dans la rue Saint-Honoré, d'où l'on prétendait se faire jour jusqu'à l'Assemblée. Mais les insurgés, dépourvus de canon, furent écrasés par la mitraille, et laissèrent le champ de bataille couvert de cadavres. A la nuit, la Convention était victorieuse. Ainsi se termina la journée du 13 vendémiaire (5 octobre), dont le succès fut principalement dû à Bonaparte, qui déjà s'était distingué au siège de Toulon, et qui écrasa les insurgés sous la mitraille, du haut des marches de l'église Saint-Roch. Les sections vaincues furent désarmées, et ceux des chefs qui ne purent se soustraire par la fuite payèrent leur défaite de la mort ou de la prison. Aussitôt le Directoire fut installé. Les deux conseils s'ouvrirent, et la Convention triomphante y introduisit les deux tiers de ses membres (27 octobre 1795).

#### Travaux et mission de la Convention.

Le nom de la Convention ne se présente qu'avec un cortège de crimes, de proscriptions, de batailles et de sang. Il est juste de dire qu'à côté des ruines il y eut quelques reconstructions. La Convention créa le grand-livre de la dette publique; elle organisa un *Muséum* où devaient être rassemblés les chefs-d'œuvre de la peinture; elle décréta la fondation d'une École normale où se formeraient les professeurs; elle introduisit l'uniformité des poids et mesures, réclamée dès le temps de Louis XI; elle établit les télégraphes aériens et récompensa généreusement les inventeurs de cet ingénieux mécanisme qui aidait si puissamment la centralisation; elle organisa trois grandes écoles de médecine, à Paris, à Montpellier et à Strasbourg, et d'autres écoles spéciales pour le droit. Tout le système d'enseignement ayant été détruit, la Convention décréta un vaste système d'instruction nationale, d'où sortit plus tard l'Université. C'est aussi de cette époque que datent le Con-

servatoire des arts et métiers, le Conservatoire de musique, le Muséum d'histoire naturelle, le Bureau des longitudes, où travaillèrent, dès le moment de sa formation, *Lagrange, Laplace, Lalande, Cassini, Bougainville*; enfin l'*Institut national*, qui reconstituait avec des formes et sous des dénominations nouvelles les académies autrefois fondées par Richelieu<sup>1</sup>.

Dans la lutte contre l'étranger et dans le régime sanguinaire du dedans, se trouve toute la mission de la Convention, qui fut chargée à la fois de sauver l'intégrité de la France et de châtier l'ancienne société. Cette mission ne peut l'absoudre de ses crimes, mais en voyant les résultats, on admire comment Dieu fait sortir le bien du mal.

## CHAPITRE IV.

LE DIRECTOIRE (1795-1799).

TROIS DIVISIONS : *Histoire intérieure du Directoire. — Les 111 45*  
*Guerres. — Fin du Directoire.*

### § 1<sup>er</sup>. — Histoire intérieure du Directoire.

Installation du Directoire.

La constitution de l'an III entrain en vigueur le 27 octobre 1795 (5 brumaire an III). Dès le lendemain, le conseil des Cinq-Cents se réunit dans l'ancienne salle du Manège, et le conseil des Anciens dans la salle de la Convention, aux Tuileries. Les Cinq-Cents devaient présenter une liste de cinquante candidats, sur laquelle les Anciens choisiraient les directeurs. Les Cinq-Cents ne portèrent sur la liste, parmi une multitude de noms obscurs, que cinq hommes qui pussent être nommés; ainsi, sans violer la lettre de la loi, ils élisaient eux-mêmes les cinq directeurs. *Larévellière-Lépeaux, Sieyès, Rewbell, Letourneur et Bar-*

<sup>1</sup> Cinq académies composent par leur réunion l'Institut : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts, et l'Académie des sciences morales.

*ras*, furent les cinq directeurs choisis, mais Sieyès refusa et fut remplacé par *Carnot*.

Larévellière-Lépeaux était un ancien avocat, député à l'Assemblée constituante et à la Convention, qui faisait partie du conseil des Anciens : il s'était montré opposé au parti terroriste et n'avait échappé qu'avec peine à la proscription qui atteignit les Girondins. Quand il quitta le Directoire, en 1797, il prétendit établir une nouvelle religion, dont les sectateurs prenaient le nom de *théophilanthropes* (amis de Dieu et des hommes); le nouveau culte, qui fut pratiqué dans plusieurs églises, à Notre-Dame, à Saint-Sulpice, etc., était un pur déisme : il tomba sous le ridicule et fut définitivement interdit en 1800. Rewbell, ancien avocat comme le précédent, avait été l'un des accusateurs de Louis XVI à la Convention; il se tint à l'écart pendant la Terreur et reparut après le 9 thermidor. Letourneur (de la Manche) n'avait joué qu'un rôle assez obscur dans les événements de la Révolution; Barras et Carnot ont déjà figuré dans les récits précédents.

Larévellière-Lépeaux, Barras et Rewbell furent les principaux membres du Directoire; ils formèrent une espèce de triumvirat qui ne laissait à Letourneur et à Carnot que le rôle de ministres. Les directeurs furent installés au Luxembourg, le 5 novembre (14 brumaire). Il y avait eu quelques tentatives de résistance, elles furent réprimées.

Les Babouvistes.

L'existence du Directoire à l'intérieur ne fut qu'une suite de tiraillements entre les deux conseils, entre le Directoire et les conseils, entre le gouvernement et les factions qui s'agitaient autour de lui, les unes pour ramener la royauté, les autres pour revenir aux temps les plus lugubres de la Révolution.

Les dangers les plus grands venaient du jacobinisme, dont la défaite matérielle n'avait pas détruit les doctrines. Les mauvaises passions s'agitaient toujours, les théories les plus subversives trouvaient des propagateurs. C'est ainsi



que Babeuf<sup>1</sup>, démagogue qui avait pris le nom de Gracchus, imagina, de concert avec un Florentin nommé Buonarrotti, qui devait plus tard jouer un rôle considérable dans la formation des sociétés secrètes en Italie, une association secrète dont les membres s'élevèrent au nombre de dix-sept mille. Les conjurés se proposaient d'établir l'égalité des biens, le partage des terres, et ce qu'ils appelaient le bonheur commun, le *communisme*. Ils devaient inviter le peuple à exercer sa justice souveraine, comme aux jours des massacres de septembre. Pendant le combat qui serait livré, les babouvistes devaient tuer les cinq directeurs, les sept ministres, le général de l'intérieur, le commandant de Paris et les membres des deux conseils législatifs. On serait revenu aux plus mauvais jours de la Terreur. Heureusement la conjuration fut découverte, et l'on en saisit les principaux chefs (15 mai 1796, 23 floréal). Trois conventionnels et trente-cinq autres conjurés furent fusillés; un grand nombre d'autres furent déportés, et Babeuf fut traduit devant la haute cour de justice, à Vendôme, avec Darthé, Buonarrotti et plusieurs autres. Quelques accusés furent absous faute de preuves; Buonarrotti, condamné à la déportation, se fit de cette peine un moyen de plus pour propager la secte; Babeuf et Darthé, condamnés à mort, se frappèrent d'un poignard; on les conduisit à l'échafaud, respirant encore, et ils eurent la tête tranchée.

Journée du 18 fructidor (4 septembre 1797).

Cependant la réaction royaliste devenait de plus en plus puissante. Les élections qui renouvelaient un cinquième du Corps législatif, firent échouer la plupart des candidats républicains; la majorité des deux conseils se trouva tellement modifiée, que les Anciens donnèrent la présidence à Barbé-Marbois, royaliste connu, et les Cinq-Cents, au général Pichegru, que le Directoire avait rappelé de l'armée. En même temps le conseil des Anciens choisit, pour remplacer le directeur sortant (Letourneur), Barthélemy, am-

<sup>1</sup> Né à Saint-Quentin, en 1764.

bassadeur de France en Suisse, et neveu de l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage d'Anacharsis*. Barthélemy était connu pour sa modération, et on le soupçonnait de pencher vers la restauration de la monarchie. La majorité modérée des deux conseils profita aussitôt de sa force pour faire rapporter les décrets relatifs à la déportation ou à la réclusion des prêtres non assermentés, et pour obtenir d'autres mesures réparatrices.

Le Directoire s' alarma. Barras, Rewbell et Larévellière-Lépeaux, voyant l'opinion leur échapper, s'appuyèrent sur l'armée, qui était devenue résolument républicaine en combattant depuis cinq ans, et avec tant de gloire, pour la République. Le 20 thermidor (7 août), une adresse des armées contre le Corps législatif arriva au Directoire, et lui montra qu'il pouvait compter sur la force militaire. Il était temps d'agir. Barthélemy appuyait de tout son pouvoir les idées modérées; le régicide Carnot lui-même, revenu à de meilleurs sentiments, repoussait toute idée de violence. Le triumvirat directorial, fort de l'appui de l'armée, excita secrètement les faubourgs contre le Corps législatif; il ranima adroitement les espérances des Jacobins, excita les inquiétudes mêmes des républicains modérés, et quand il vit l'opinion préparée, il fit son coup d'État (18 fructidor). Le général Augereau<sup>1</sup>, qui venait de se distinguer en Italie, fut chargé de l'exécution. Un coup de canon donna le signal. Les colonnes d'Augereau débouchèrent du côté des Tuileries; avec elles marchaient Santerre, Rossignol, et d'autres jacobins d'une sinistre renommée. Les salles des conseils furent envahies. Augereau arrêta lui-même Pichegru; le directeur Carnot, prévenu à temps, s'échappa par l'une des issues du Luxembourg; Barthélemy, malade, fut arrêté dans son lit. La force l'emportait. Sous la pression des événements, les débris des deux conseils annulèrent les élections de cinquante-trois départements, et condamnèrent à la déportation les cinquante-trois citoyens qui avaient été arrêtés;

<sup>1</sup> Plus tard duc de Castiglione, né à Paris en 1757.

en même temps la liberté de la presse fut suspendue, et l'on prononça la déportation en masse des propriétaires et rédacteurs de quarante et un journaux. C'était la Terreur, moins la peine de mort, qui était remplacée par la déportation. *Merlin* (de Douai), jurisconsulte régicide, et *François de Neufchâteau*, remplacèrent Carnot et Barthélemy comme directeurs.

#### Les Colonies.

Le premier usage que le Directoire fit de sa victoire, fut de renouveler les lois de sang portées durant le règne du jacobinisme contre les émigrés et les prêtres catholiques. Ce fut encore le Directoire qui fit prévaloir dans les colonies françaises les principes de la démagogie, mais, en cette occasion, sa politique le conduisit plus loin qu'il n'avait prétendu. Les nègres, une fois instruits des *droits de l'homme*, voulurent en jouir; pour mieux s'en assurer la possession, ils massacrèrent les blancs.

Les premiers troubles de la Révolution s'étaient fait sentir jusque dans les colonies; nulle part ils n'eurent de suites plus terribles que dans l'île de Saint-Domingue (Haïti). Les nègres y étaient fort nombreux; ils profitèrent du décret de l'Assemblée nationale (du 28 mars 1790), qui appelait les hommes de couleur aux mêmes droits politiques que les blancs, pour se soulever et se livrer à de terribles représailles contre leurs anciens maîtres. En 1793, ils s'emparèrent de la ville du Cap, la brûlèrent, en massacrèrent tous les habitants libres. Le nègre *Toussaint-Louverture* fournit bientôt un chef à ceux de sa race. Il commença par aider le général français Laveaux à chasser de l'île les Espagnols et les Anglais, et à réprimer une révolte des mulâtres (1795); mais, profitant des embarras du Directoire, il ne tarda pas à se rendre indépendant, et l'île fut perdue pour la France.

#### La Banqueroute.

Les pertes du commerce, les dépenses de la guerre, l'état des finances, tout contribuait à embarrasser le Directoire et à le pousser aux mesures extrêmes. Les clubs

étaient ouverts, la persécution avait recommencé contre le clergé; le mécontentement et la misère régnaient partout, et l'on manquait d'argent. Les assignats étaient tellement dépréciés, qu'ils ne représentaient presque plus aucune valeur; on en avait émis jusqu'à 45 milliards. Le Directoire, dès la première année de son existence, les remplaça par un nouveau papier-monnaie, auquel on donna le nom de *mandats territoriaux*. Ces mandats représentaient, comme les assignats, des biens nationaux, mais ils en différaient en ce qu'ils ne correspondaient qu'à une quantité limitée de ces biens et qu'on pouvait les échanger contre de la terre, sans qu'il y eût vente et enchère. Ils furent bientôt aussi dépréciés que les assignats, et, à l'époque du 18 fructidor, le trésor public était dans une complète pénurie. On créa de nouveaux impôts, on établit une loterie, mais sans pouvoir combler le déficit, qui allait au contraire chaque jour s'élargissant: la dette publique était de deux milliards huit cents millions. Alors le Directoire avoua son impuissance à satisfaire aux engagements de l'État; une loi du 9 vendémiaire an VI l'autorisa à rembourser les deux tiers du capital de la dette avec des bons sur les biens nationaux, et à ne garder sur le grand-livre que le tiers de cette dette dont la rente serait payée. Ce tiers fut appelé *tiers consolidé*. Quant aux bons sur les biens nationaux, comme ils n'étaient acceptés dans les transactions que pour un sixième de leur valeur nominale, il s'ensuivit que les créanciers de l'État perdirent les cinq sixièmes de leurs créances non consolidées; c'était une véritable banqueroute, où l'on arrivait après avoir bouleversé la société et confisqué les biens les plus légitimement acquis.

#### État de la société.

Cette société si malade ne songeait du reste qu'à s'amuser. Sortie de l'étreinte sanglante de la Terreur, elle s'était précipitée avec une véritable fureur dans tous les plaisirs et dans toutes les hontes, et le Directoire sembla prendre à tâche de surpasser les ignominies de la Régence. Barras donnait l'exemple: homme de mœurs dissolues, avide d'ar-

gent et vénal, il était le digne chef de tout ce monde révolutionnaire composé de fournisseurs enrichis, d'acquéreurs à vil prix des biens nationaux, de valets de chambre devenus propriétaires des hôtels de leurs anciens maîtres, de femmes perdues qui éclaboussaient le pauvre du haut de leurs somptueux équipages. Les mœurs païennes, les modes païennes allaient de pair avec une littérature cynique, dont l'impie et immoral Parry était le digne représentant. Cette société corrompue était mûre pour le despotisme.

### § III. — Les guerres sous le Directoire.

Les armées seules pouvaient consoler la France de toutes ses hontes : elles la défendaient aux frontières, elles l'agrandissaient et préparaient la fortune de l'homme destiné à ramener l'ordre matériel après tant d'années d'anarchie. Là, les événements se succédaient avec tant de rapidité, qu'il est difficile de les suivre ; il suffira d'en indiquer les principaux, sans entrer dans les détails.

#### Première campagne d'Italie (1796).

Lorsque le Directoire entra en fonctions, Moreau commandait l'armée du Rhin, Jourdan celle de Sambre-et-Meuse ; Hoche surveillait les côtes de l'Océan pour les défendre contre les Anglais et travaillait à la pacification de la Bretagne et de la Vendée ; Bonaparte, qui venait d'écraser à Paris les sections royalistes, allait être envoyé à l'armée d'Italie, opposée au général autrichien Beaulieu, qui avait près de 80,000 hommes à mettre en ligne contre 40,000 Français presque nus, sans pain, sans chaussures, découragés et indisciplinés. Bonaparte demanda lui-même le commandement de cette armée, en récompense des services qu'il venait de rendre. Il n'avait pas vingt-sept ans : sa jeunesse, son visage pâle, ses cheveux plats, sa taille peu avantageuse, firent d'abord une fâcheuse impression sur l'armée et sur ces vieux officiers généraux qui avaient vu le feu de tant de batailles. Mais les préventions firent bientôt place à la confiance. « Soldats ! » s'écria-t-il en montrant les plaines du

Piémont et de la Lombardie qu'on apercevait du haut des Alpes, « vous êtes mal vêtus, mal nourris ; le gouvernement ne peut rien pour vous : suivez-moi dans les plaines « les plus fertiles du monde, vous y trouverez l'honneur, la gloire et la fortune. » Les soldats de la république, enthousiasmés par ce peu de mots, répondirent par de bruyantes acclamations. Dès ce moment, Bonaparte sentit qu'il pouvait tout oser (1796).

Les généraux qu'il avait sous ses ordres étaient *Masséna*<sup>1</sup>, *Augereau*, *Sérurier*<sup>2</sup>, *Laharpe*, Suisse expatrié, *Victor*<sup>3</sup>, *Joubert*, aussi jeune que Bonaparte, et plusieurs autres moins célèbres. Ils pouvaient disposer de quarante mille hommes en deçà de l'Apennin. Deux armées, l'une piémontaise, commandée par *Colli*, l'autre autrichienne, sous les ordres de *Beaulieu*, leur opposaient quatre-vingt mille combattants bien disciplinés, pourvus de munitions et de vivres. La première rencontre eut lieu à *Montenotte*<sup>4</sup>. De *Savone*<sup>5</sup>, où il était alors occupé à d'autres plans, Bonaparte dirigea le combat. L'infanterie autrichienne, après une résistance inutile, s'enfuit sur *Dégo*<sup>6</sup>, laissant deux mille prisonniers et la plaine jonchée de morts. Ce premier succès ouvrait la route de l'Apennin. Les Autrichiens furent encore battus le lendemain à *Millésimo*, le surlendemain à *Dégo*, en même temps que les Piémontais. Bonaparte gagnait à ces victoires un prodigieux prestige : les soldats étaient pleins d'enthousiasme, ils ne doutaient plus de la victoire. « *Annibal avait franchi les Alpes, nous les avons tournées !* » s'écria Bonaparte, et il dévoilait ainsi son plan de campagne, que l'ennemi ne pouvait plus contrarier. Le roi de Sardaigne, *Victor-Amédée II*, effrayé d'une nouvelle victoire remportée

<sup>1</sup> Plus tard prince d'Essling, et surnommé l'*Enfant chéri de la victoire* ; il était né à Nice en 1758.

<sup>2</sup> Né à Laon, en 1742.

<sup>3</sup> Plus tard duc de Bellune, né à Lamarche (Vosges), en 1766.

<sup>4</sup> Village du Piémont, dans les Apennins.

<sup>5</sup> Ville de l'État de Gènes.

<sup>6</sup> Dans le Piémont.

sur ses troupes à Mondovi (22 avril), demanda un armistice que Bonaparte lui accorda pour n'avoir plus affaire qu'aux Autrichiens, et il livra plusieurs places de guerre avec d'immenses magasins remplis de munitions. L'aide de camp *Murat*<sup>1</sup> courut à Paris porter au Directoire le récit de tous ces triomphes, et le Directoire décréta que l'armée d'Italie avait bien mérité de la patrie : on célébra en son honneur une *fête de la Victoire*.

Cependant Bonaparte ne perd pas de temps. Devant lui s'étendent les plaines de la haute Italie. Tranquille du côté du Piémont, il ne craint plus de s'y engager. En vain Beaulieu avec ses Autrichiens veut s'opposer à sa marche ; il lui donne le change, s'empare de Plaisance et de toutes les villes qui se trouvent sur son passage. C'est un véritable torrent que rien n'arrête. Il arrive à l'Adda<sup>2</sup> et s'apprête à traverser le pont de Lodi<sup>3</sup>. Les Autrichiens l'ont devancé et déjà ils couvrent de leurs bataillons la rivière, le pont et la ville, leurs étendards flottent sur les murs et pavoisent les tours. Bonaparte arrête son plan au milieu d'une grêle de balles et de mitraille. Par son ordre, la cavalerie remonte le fleuve pour le traverser à gué au-dessus de Lodi ; en même temps, six mille grenadiers, l'élite de l'armée, commandés par Masséna, se forment en colonne, serrent leurs rangs et s'élancent sur le pont au pas de course. Un feu épouvantable est dirigé sur eux : ils s'arrêtent, ils hésitent quelques secondes ; mais leurs chefs les excitent, ils reprennent leur élan, se précipitent en aveugles sur les batteries, massacrent les canonniers, et écrasent à la baïonnette la vieille infanterie autrichienne. En même temps la cavalerie, qui avait réussi à trouver un gué, débouche sur la rive gauche, et complète la victoire (21 floréal an iv, 10 mai 1796).

L'armée victorieuse se dirige sur Milan, que Masséna

<sup>1</sup> Fils d'un aubergiste, né à La Bastide, près de Cahors, en 1771.

<sup>2</sup> Rivière qui traverse la Vallée et le Milanais, et se jette dans le Pô près de Crémone.

<sup>3</sup> Ville bâtie par l'empereur Frédéric Barberousse sur l'Adda.

occupe quatre jours après. Bonaparte y fait son entrée triomphante au milieu des populations qui sont accourues pour le voir. Il organise militairement le territoire conquis et le frappe de vingt millions de francs à titre de contribution. Les ducs de Modène et de Parme se soumettent. On espérait que Rome et Naples en feraient autant : déjà l'armée marchait vers l'Adige, lorsqu'une rumeur qui s'éleva de la Lombardie força le général à revenir sur ses pas. Les populations italiennes venaient de se soulever au bruit du tocsin. La liberté républicaine, les usages français qu'on leur avait imposés, et des démonstrations sacrilèges accomplies d'après les ordres du Directoire, avaient excité les plus vifs mécontentements : on devait renouveler les Vêpres siciliennes en massacrant les vainqueurs. Bonaparte, pour comprimer cette effervescence, prit des mesures très-rigoureuses ; il brûla plusieurs villages et laissa piller Pavie par ses soldats. Immédiatement après, il organisa la Lombardie en *république cisalpine*.

Siège de Mantoue (1796-1797).

Poussant ses avantages, Bonaparte passa le Mincio (30 mai) et vint mettre le siège devant Mantoue, où Beaulieu s'était réfugié avec treize mille hommes. Cette place, la plus forte de l'Italie, est assise au milieu d'un lac formé par le Mincio : on n'y pénètre qu'à l'aide de ponts défendus par des redoutes. Quatre cents pièces de canon garnissaient les remparts. Déjà le siège commençait, lorsque cent mille ennemis descendent du Tyrol, conduits par les généraux Wurmser et Mélas. Au bruit de leur arrivée, l'Italie se réjouit déjà, se croyant délivrée des républicains français. Bonaparte, ayant délibéré, juge prudent d'abandonner Mantoue ; il sacrifie même un matériel considérable d'artillerie ; mais ce contre-temps ne retarde point le succès. Lonato<sup>1</sup>, Brescia<sup>2</sup>, Castiglione<sup>3</sup>, Vérone, tombent au pouvoir des

<sup>1</sup> Ville de l'État de Venise, dans le Bressan.

<sup>2</sup> Capitale du Bressan.

<sup>3</sup> Ville du Mantouan, au sud de Lonato. La part que prit Angereau

Français, et cette campagne n'a duré que six jours (août 1796). Dans ce court espace de temps, soixante mille Autrichiens avaient été dispersés ou taillés en pièces; Wurmser et un autre général autrichien, Quasnowich, battaient en retraite, abandonnant un butin considérable; les Français avaient reconquis toutes leurs positions.

Wurmser, dans un corps usé par les années, conservait tout le feu de la jeunesse; il ne se tint pas pour vaincu sans ressource. Il rassembla de nouvelles forces dans les montagnes du Tyrol, et reparut en Italie. Bonaparte alla au-devant de lui, et le battit à Roverédo, dans le Tyrol (4 septembre). Malgré cet échec, Wurmser déroba une marche au vainqueur, et court droit à Mantoue, dont les Français avaient recommencé le siège. En vain Bonaparte le suit et l'atteint; il ne peut l'arrêter; l'opiniâtre Wurmser perce les lignes de l'armée assiégeante et entre dans la place. Sa présence la mettait à l'abri de l'épée des Français, mais ne la sauvait pas de la famine dont elle était menacée. On le sentit à Vienne, et l'on se hâta d'y envoyer une nouvelle armée sous les ordres du général d'Alvinzi. Arrivé sur l'Adige, Alvinzi concentra ses forces au pont d'Arcole, village situé à six lieues de Vérone, et y attendit Bonaparte qui ne tarda pas à paraître. Un obstacle plus terrible encore que l'ennemi se présentait à l'armée française: c'étaient des marais dont elle ne soupçonnait ni l'étendue ni la profondeur. Le soldat s'y jette en aveugle, et s'efforce d'avancer à travers l'eau et la boue; mais le canon de l'ennemi en fait tomber des files entières dans cette horrible sépulture. Déjà cinq généraux sont hors de combat. Bonaparte, désespéré, saisit un drapeau: « Grenadiers, s'écria-t-il, n'êtes-vous plus les vainqueurs de Lodi! » Et, suivi d'une troupe d'élite, il pénètre jusqu'à trente pas du pont, à travers les balles et la mitraille. Lannes<sup>1</sup>, blessé, tombe à côté du gé-

à la victoire de Castiglione (5 août 1796) lui valut plus tard le titre de duc de Castiglione.

<sup>1</sup> Né en 1769, comme Bonaparte, Lannes était fils d'un simple garçon d'écurie; il s'était engagé comme volontaire en 1792, et fut nommé co-

néral en chef, qui n'échappe à la mort que grâce au dévouement d'un de ses aides de camp. Enfin Bonaparte se croyait maître du pont, lorsque l'artillerie autrichienne le fait voler en éclats. A la vue du pont qui s'écroule, la colonne française, foudroyée elle-même, recule en désordre, et entraîne le général dans sa déroute. La nuit et la lassitude séparèrent les combattants. Avec le jour recommencèrent des attaques aussi meurtrières et aussi infructueuses que la veille. Ce fut seulement le troisième jour que deux divisions, commandées par Augereau et par Masséna, étant parvenues à passer l'Adige au-dessus d'Arcole, rendirent les Français maîtres du champ de bataille, le plus sanglant mais non le moins glorieux qu'ils eussent encore occupé en Italie (17 novembre 1796).

Malgré cet avantage, Wurmser tenait toujours dans Mantoue; Alvinzi, obstiné à la délivrer, revint avec une quatrième armée, et livra à Rivoli<sup>1</sup> une nouvelle bataille, aussi disputée, mais plus malheureuse encore pour lui que les précédentes (14 janvier 1797)<sup>2</sup>. Une de ses colonnes échappe à la poursuite des Français et se précipite sur Mantoue; déjà elle touche aux faubourgs; de son côté Wurmser fait une sortie. Les Français font face de toutes parts, et leur contenance triomphe enfin de l'opiniâtreté de l'ennemi. Wurmser est rejeté dans la ville, et la colonne d'Alvinzi se voit réduite à poser les armes. Quelques jours après, Mantoue, pressée par la faim, capitula, et la prise de cette ville rendit les Français maîtres absolus de toute l'Italie septentrionale (2 février 1797).

Campagne d'Allemagne (1796).

Pendant que Bonaparte remportait des victoires en Italie, Moreau, qui avait succédé à Pichegru, passait le Rhin et pénétrait jusqu'en Bavière, en même temps que Jourdan, à la

lonel en 1795. Il fut créé plus tard duc de Montebello; on l'a surnommé le *Roland moderne*.

<sup>1</sup> Petite ville située à cinq lieues de Vérone, près de l'Adige.

<sup>2</sup> La part prise par Masséna à cette victoire lui valut dans la suite le titre de duc de Rivoli.

tête d'une seconde armée, s'avancait vers la Bohême, pour y attirer une partie des forces de l'Autriche. Leur plan était de forcer les montagnes du Tyrol et de donner la main à l'armée d'Italie. L'archiduc *Charles*, frère de l'empereur François II, jeune prince d'une santé faible, mais d'une âme héroïque, et l'égal des plus grands capitaines de cette époque, commandait en chef l'armée autrichienne. Obligé de reculer devant des forces supérieures, il le fit avec une habileté aussi honorable pour lui que l'auraient été des victoires. Jourdan, battu à Bamberg, fut obligé de se retirer sur la rive gauche du Rhin avec les débris de ses troupes. Moreau, découvert sur sa gauche par la fuite de Jourdan, menacé à droite par les forces qui descendaient du Tyrol, et pressé de front par une armée égale à la sienne, dut songer à la retraite. Il était à cent lieues de la France, au milieu d'un peuple armé contre lui : son génie triompha de tous les obstacles ; ni les défilés ni les rivières ne purent l'arrêter ; il repoussa toutes les attaques, déconcerta tous les plans de l'ennemi, et ramena son armée intacte à Huningue, après une des plus belles marches que nous offrent les annales de la guerre ; mais les conquêtes de trois mois n'en furent pas moins perdues en quinze jours (octobre 1796). Une des pertes les plus regrettables faites dans cette campagne par la France, fut celle du général Marceau, blessé mortellement à la bataille d'Altenkirchen, le 19 septembre.

Guerre contre le Saint-Siège (1797).

La gloire du jeune vainqueur de Lodi et d'Arcole eût été plus pure s'il n'avait pas suivi vis-à-vis du saint-siège la politique impie du Directoire : il est difficile de l'excuser entièrement sur les ordres qu'il avait reçus, et de ne pas voir en lui des préjugés que son génie lui fit secouer plus d'une fois, mais dans des circonstances et avec des retours qui peuvent faire croire que sa première loi était l'intérêt de son ambition personnelle.

La lutte directe entre la Révolution et le saint-siège avait commencé avec la constitution civile du clergé. Dans les

premiers jours de janvier 1793, *Basseville*, secrétaire de l'ambassade de France à Naples, était venu à Rome comme simple particulier et sans caractère officiel ; il se mit à exciter le peuple à la révolte. Le peuple romain aimait ses souverains ; il s'irrita contre le provocateur, et, avant que la force armée pût intervenir, Basseville fut massacré. Pie VI eut beau faire punir les coupables et défendre les attroupements, on cria à la violation du droit des gens, et on l'accusa du meurtre de Basseville. Cependant Pie VI continua de garder la neutralité, quoiqu'on lui eût déjà enlevé une partie de ses États, Avignon et le comtat Venaisin.

La république eut d'abord trop d'embarras pour inquiéter sérieusement les États de l'Église. Les choses changèrent de face après les victoires de Bonaparte. Bologne et Ferrare, travaillées par les émissaires de la révolution, s'étaient révoltées contre le pape, à qui l'on voulait d'abord enlever les Romagnes et extorquer de l'argent. On l'accusa d'avoir fait cause commune avec les Autrichiens. Aussitôt après la capitulation de Mantoue, les Français s'emparèrent de Faenza et d'Ancone ; Bonaparte se dirigea sur Lorette, dont le trésor, heureusement en partie mis en sûreté, fut livré au pillage, en même temps que le général faisait passer à Paris l'image vénérée de la Vierge qui s'y trouvait. Enfin, il arriva à Tolentino le 23 pluviôse (13 février), pour attendre l'effet que produirait sa marche rapide et les propositions de paix qu'il avait envoyées à Rome. Il souhaitait avant tout que le pape se soumit et acceptât les conditions qu'il voulait lui faire subir. Il ne voulait pas perdre de temps à faire à Rome une révolution qui pourrait le retenir plus qu'il ne lui convenait, qui provoquerait peut-être la cour de Naples à prendre les armes, et qui, en renversant le gouvernement établi, ruinerait pour le moment les finances romaines et empêcherait de tirer du pays les 20 ou 30 millions dont on avait besoin <sup>1</sup>.

La tactique du général français réussit. Pie VI, sans dé-

<sup>1</sup> Thiers, *Histoire de la Révolution*.

fense, crut devoir sacrifier une partie de ses États pour sauver le reste : il céda à la force. Les trois légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne furent cédées à la république cisalpine, le comtat Venaissin à la France; le pape paya une contribution de guerre de 30 millions et dut servir une pension à la famille de Basseville. Jamais on n'avait plus odieusement abusé du droit du plus fort.

Paix de Campo-Formio (1797).

Il y avait à peine un an que Bonaparte était en Italie, et tout y avait changé de face. Quatre armées ennemies détruites, le Piémont contraint à la paix, Gênes contenue, la Lombardie conquise, une république fondée, le grand-duc de Toscane réduit à racheter ses propres villes, la Corse rendue à la France, les États du pape démembres, Mantoue occupée, tels étaient les résultats de douze mois de combats et de négociations. L'Autriche, cependant, ranimée par les succès de l'archiduc Charles, ne songeait pas encore à la paix. Bonaparte, renforcé d'une nouvelle armée qui doublait la sienne, marcha vers le Tyrol, où l'archiduc Charles venait remplacer des généraux braves, mais malheureux.

L'habileté du prince ne put prévaloir contre des forces bien supérieures, animées par le souvenir des victoires passées et par l'espérance d'en remporter d'autres encore. Battu sur les bords du Tagliamento (16 mars), il recule de poste en poste jusqu'à trente lieues de Vienne. La terreur était dans cette capitale. Bonaparte en profite pour offrir la paix. Les Français en avaient eux-mêmes besoin. Ils menaçaient le cœur de l'Autriche, ils pouvaient prendre et saccager la capitale; mais une armée allemande s'était jetée sur leurs derrières, le Tyrol était soulevé contre eux, Venise et les provinces vénitiennes avaient secoué le joug. Bonaparte était enfermé dans le pays ennemi, et un seul échec pouvait anéantir son armée. Les deux parties, également intéressées à s'accorder, entrèrent en négociations, et les préliminaires de la paix furent signés à Léoben, en Styrie, le 17 avril. Le Directoire hésita un moment à accepter ces

préliminaires. La République avait repris l'offensive sur tous les points : Hoche, revenu du fond de la Bretagne, passait le Rhin à Neuwied, à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse (18 avril); Moreau, à la tête de l'armée du Rhin, assaillit le même fleuve à Strasbourg (20 avril) et allait pénétrer dans la forêt Noire; mais la nouvelle des préliminaires de Léoben avait aussitôt excité dans tous les esprits une telle espérance de paix, que le Directoire fut obligé de céder à l'opinion publique. Le traité définitif fut signé, le 27 octobre, à Campo-Formio, ville du Frioul vénitien.

Avant la conclusion du traité, Bonaparte s'était vengé des pays soulevés contre lui. Les États Vénitiens avaient été soumis et le drapeau tricolore avait flotté sur la place de Saint-Marc : la république française mettait fin à l'existence d'une république de quinze siècles. A Gênes, le parti aristocratique succomba, et une *république ligurienne* fut organisée sous la protection de la France; la Lombardie formait la république cisalpine, dont Milan était la capitale. La république française s'entourait ainsi d'États formés sur son modèle. Le traité de Campo-Formio ratifia cette situation : il donna à la France toutes les possessions impériales situées en deçà du Rhin, et la France livra à l'Empire les possessions italiennes de l'ancienne république de Venise.

Campagne d'Égypte (1798).

La renommée de Bonaparte effaçait désormais toutes les autres : au dehors, il représentait déjà la France et parlait en maître; au dedans, il était l'espérance de tous les amis de l'ordre et l'objet des défiances des républicains purs. Le Directoire était jaloux, mais l'opinion publique le poussait, et, lorsque le vainqueur d'Arcole revint en France, ce fut une fête nationale. Le Directoire le reçut solennellement (le 10 décembre 1797), en présence des ambassadeurs et des ministres des États étrangers. Les fêtes se succédèrent. Bonaparte affecta une austère simplicité; mais, tout en détournant les soupçons, il tenait à ne pas se laisser oublier et à

continuer de frapper les imaginations par des actions d'éclat. Il songea à l'Orient, à la conquête de l'Égypte et de la Syrie, moyen indirect, mais sûr, de frapper l'Angleterre et de dominer dans tout le bassin de la Méditerranée. Le Directoire, qui n'était pas fâché de le voir s'éloigner, approuva le projet, et l'expédition d'Égypte fut résolue.

On donna à Bonaparte une armée de trente-six mille hommes et d'excellents officiers, parmi lesquels on distinguait *Berthier*<sup>1</sup>, *Kléber*<sup>2</sup>, *Desaix*<sup>3</sup>, *Menou*, *Lannes*, *Dumas*<sup>4</sup>, *Murat* et *Davout*<sup>5</sup>; l'armée navale était de dix mille hommes, sous les ordres du vice-amiral *Brueys*<sup>6</sup>, qui avait avec lui les contre-amiraux *Villeneuve*, *Blanquet Duchayla*, *Decrès*<sup>7</sup> et *Ganteaume*. Un corps de savants était attaché à l'expédition, et devait explorer les merveilles de l'antique Égypte.

Bonaparte arriva à Toulon le 20 floréal an vi (9 mai 1798). On leva l'ancre le 30 floréal (19 mai). Vingt jours après, par suite des vents contraires, on n'était encore qu'en vue de Malte. Cette île fut conquise presque sans combat, et l'ordre des chevaliers de Malte cessa d'exister comme souverain (25 prairial, 13 juin). De là Bonaparte cingla vers l'Égypte, et, le 13 messidor (1<sup>er</sup> juillet), le débarquement s'opéra sans combat sur une côte aride, près d'Aboukir, à quelques lieues d'Alexandrie.

Alexandrie fut la première ville qui tomba au pouvoir des Français. Maîtres de cette ville importante, ils marchèrent sur le Caire, qui est la capitale de l'Égypte. Les

<sup>1</sup> Plus tard prince de Neuchâtel, de Valengin et de Wagram, né à Versailles en 1753, mort en 1815.

<sup>2</sup> Né à Strasbourg en 1754, fils d'un ouvrier terrassier.

<sup>3</sup> D'une famille noble; son nom s'écrivait d'abord Des Aix; né en 1768, en Auvergne.

<sup>4</sup> Mulâtre, né dans l'île de Saint-Domingue; il est père du fameux romancier Alexandre Dumas.

<sup>5</sup> Plus tard prince d'Eckmühl, né en 1770, camarade de Bonaparte à l'école de Brienne; mort en 1823.

<sup>6</sup> Né à Uzès, en 1753.

<sup>7</sup> Né en 1761, ministre de la marine pendant toute la durée de l'Empire, mort en 1820.

Mameloucks, qui possédaient le pays sous l'autorité du Grand Seigneur<sup>1</sup>, s'apprêtèrent à le défendre. A travers les embuscades et les attaques multipliées de cette milice, on se fait jour, on avance; enfin l'on découvre d'un côté les Pyramides, de l'autre les mosquées du Caire, et en avant l'armée entière des Mamelouks. Pour se mesurer en plaine contre une armée nombreuse toute composée de cavalerie, il fallait une nouvelle tactique. Bonaparte, qui n'avait que de l'infanterie, partagea ses troupes en cinq divisions, qui formaient autant de carrés et se flanquaient mutuellement: les bagages furent mis au centre, et l'artillerie, aux angles de chaque carré. « Du haut de ces Pyramides, dit Bonaparte à ses troupes avant le combat, quarante siècles vous contemplent! » Ce fut toute sa proclamation, et les Français se préparèrent à combattre comme si tous les hommes célèbres qui avaient paru en Égypte assistaient en effet à leurs exploits. Les Mameloucks s'ébranlent, ils caracolent sur les flancs des carrés. On les laisse approcher jusqu'à la portée de la mitraille et de la mousqueterie: alors les angles s'ouvrent, l'artillerie se démasque et les foudroie. Ils s'acharnent en vain à rompre les murailles de fer, les haies de baïonnettes qu'on leur oppose; leur courage, leur agilité, leur nombre, leur fureur, rien ne peut les soustraire à une entière défaite (21 juillet, 3 thermidor).

Le fruit de la bataille des Pyramides fut la prise du Caire (23 juillet); mais la joie de cette importante conquête fut bien troublée, quelques jours après, par la nouvelle du désastre de la flotte française à Aboukir. L'amiral *Brueys*, qui la commandait, avait embossé ses treize vaisseaux, c'est-à-dire qu'il les avait fixés par des ancrs à quelque distance les uns des autres, sur une ligne parallèle au rivage, de manière à couvrir l'embouchure du Nil. L'amiral anglais *Nelson*<sup>2</sup> trouva moyen de faire passer une partie de ses vaisseaux entre la ligne française et le rivage. Cette manœuvre lui permit d'envelopper et d'attaquer avec toutes ses

<sup>1</sup> C'est le nom donné au sultan qui règne à Constantinople.

<sup>2</sup> Fils d'un minist. protestant, né en 1758, dans le comté de Norfolk.



forces une moitié de la flotte française, sans que l'autre moitié pût la secourir. Les Français, pris entre deux feux, ne pouvaient manquer de succomber; mais ils se battirent en désespérés. Leur vaisseau amiral, de cent vingt canons, sauta en l'air avec Brueys, qui avait fait des prodiges de valeur; un second alla se briser à la côte plutôt que de se rendre; deux se sauvèrent; tous les autres, sur le point de couler bas, amenèrent leur pavillon (1<sup>er</sup> août 1798, 14 thermidor).

Campagne de Syrie (1799).

Bonaparte avait conçu les plus vastes projets : il ne songeait à rien moins qu'à marcher sur les traces d'Alexandre le Grand, à traverser la Perse et à aller ainsi attaquer les possessions anglaises de l'Inde. Il résolut donc de passer en Syrie, où il savait qu'une armée turque se préparait à le combattre, pendant qu'une autre, rassemblée à Rhodes, devait passer en Égypte. Il lui importait d'anéantir ses ennemis les uns après les autres par des coups rapides, et il savait que la possession de la Syrie peut seule assurer celle de l'Égypte. Du Caire à Gaza<sup>1</sup>, par l'isthme de Suez et le Sinaï, s'étend un vaste désert où l'on ne rencontre pas un arbre pour se reposer à l'ombre, pas une fontaine pour se désaltérer au milieu d'une chaleur qui s'élève jusqu'à 45 degrés. La petite armée de Bonaparte, forte de 13,000 hommes, eut beaucoup à souffrir des vents orageux qui soulèvent le sable comme les vagues de la mer et le laissent retomber en pluie brûlante; mais lorsque la plaine de Gaza, d'un aspect riant, coupée par un grand nombre de petits ruisseaux, se montra à leurs regards, nos soldats crurent retrouver les charmes de la patrie absente, et tous les maux furent oubliés.

La Syrie était défendue par le féroce *Djezzar*<sup>2</sup>, pacha de Saint-Jean-d'Acre, qui s'était rendu à peu près indépendant dans son gouvernement, et qui était détesté de ses sujets

<sup>1</sup> Ville de Palestine, à une lieue de la mer.

<sup>2</sup> Son nom était Ahmed; ses cruautés lui valurent le surnom de *Djezzar*, boucher; il mourut en 1804.

cause de sa tyrannie. Jaffa (l'ancienne Joppé) se montra ensuite avec ses vieux murs et ses créneaux, restes du moyen âge. En deux jours elle fut au pouvoir des Français (10 mars 1799), qui épargnèrent la population chrétienne; mais la garnison musulmane ne put échapper au massacre demandé par l'armée. Cette horrible exécution ne sauva rien; le sang de tant de malheureux cria justice, et la peste vint les venger en portant ses ravages dans l'armée.

On marcha cependant sur Saint-Jean-d'Acre (l'ancienne Ptolémaïs), que *Djezzar* défendait avec un corps de troupes qui lui était venu de Constantinople. Un Anglais, sir Sidney Smith, qui avait été retenu deux ans prisonnier au Temple, aidait le pacha de ses conseils et dirigeait ses plans de défense. Bonaparte commença le siège immédiatement, et monta cinq fois à l'escalade avec un courage qui tenait de la fureur; mais, pour avoir trop compté sur la faiblesse de l'ennemi et n'avoir pas réuni devant cette place des forces suffisantes, il se vit obligé de lever le siège au bout de soixante jours (20 mai 1799).

Ainsi devinrent inutiles les beaux faits d'armes exécutés pendant le siège : le général Vial s'était emparé de Sour (l'ancienne Tyr); Murat avait pris Tabarieh (Tibériade); Bonaparte lui-même, s'éloignant un moment de Saint-Jean-d'Acre, avait, avec quatre mille Français, battu près du mont Thabor vingt-cinq mille cavaliers et dix mille fantassins ennemis; ces exploits ne pouvaient suppléer au nombre et au manque de provisions de guerre; ils ne pouvaient surtout arrêter les ravages de la peste. Bonaparte se vit contraint d'abandonner son entreprise, et l'armée expéditionnaire reprit le chemin de l'Égypte.

De retour au Caire, il tailla en pièces et poursuivit jusque dans la mer Mustapha, pacha de Roumélie<sup>1</sup>, qui venait de descendre sur la côte d'Aboukir; ensuite, laissant à Kléber le commandement de l'armée d'Égypte (22 août), il s'embarqua de nuit avec cinq cents hommes sur deux frégates, traversa la Méditerranée, sillonnée de croiseurs an-

<sup>1</sup> La Roumélie est une province de la Turquie d'Europe.

glais, et vint mouiller au port de Fréjus, tournant désormais toutes ses pensées et ses espérances du côté de l'Europe. Berthier, Lannes et Murat l'accompagnaient. Il arriva à Paris le 16 octobre 1799.

Perte de l'Égypte.

Kléber était capable de maintenir la conquête de l'Égypte. Non moins remarquable par les avantages du corps que par le courage et les qualités de l'âme, il avait une taille élevée, un port majestueux qui imposaient à la foule. Avec une armée réduite à un état de détresse déplorable, il battit à Héliopolis une armée turque dix fois plus nombreuse que la sienne (20 mars 1800), et soumit de nouveau l'Égypte révoltée. Il s'occupa ensuite de consolider cette conquête par les mesures les plus sages, et se fit un allié de *Mourad-bey*, l'un des chefs mamelouks qui avaient combattu avec le plus d'acharnement les Français. Il allait conclure la paix avec les Turcs, lorsqu'il fut assassiné dans la ville du Caire par un jeune Turc fanatique (14 juin). Le général Menou, qui prit le commandement après lui, ne put le remplacer. Pour plaire aux Musulmans, il embrassa l'islamisme et épousa même une musulmane; cette apostasie ne l'empêcha pas d'être battu près d'Alexandrie par le général anglais Abercromby (21 mars 1801) et d'être obligé d'évacuer l'Égypte.

§ III. — Fin du Directoire (1799).

Situation intérieure.

Pendant que Bonaparte faisait l'expédition d'Égypte, le Directoire achevait de perdre le reste de son autorité. Après avoir proscrit les royalistes, il se voyait en butte aux attaques de la démagogie et du jacobinisme, tandis que les provinces étaient parcourues par des bandes de brigands, *Chasseurs, Compagnons du soleil*, etc., qui excitaient de continuelles alarmes : plus d'autorité en haut, plus de

<sup>1</sup> Il avait contribué à provoquer l'expédition de Bonaparte par les avances qu'il avait fait subir à des négociants français.

sécurité en bas. Au second renouvellement directorial, *Treilhard* était entré au Directoire; un nouveau coup d'État (22 floréal, 11 mai 1798) exclut des conseils les jacobins qui avaient été élus. Au troisième renouvellement directorial (16 mai 1799), Sieyès remplaça Rewbell. Les électeurs de l'an VII (1799) avaient donné la majorité aux républicains dans les deux conseils; les Anciens et les Cinq-Cents prirent alors la revanche du 18 fructidor et du 22 floréal, en demandant solennellement compte au Directoire de la situation de la République. Le 18 juin (30 prairial), la crise éclata. *Treilhard*, la Révellière-Lépeaux et *Merlin* furent obligés de donner leur démission; ils furent remplacés par *Gohier*, républicain simple et médiocre, par *Roger-Ducos*, membre du conseil des Anciens, et par le général *Moulin*. Sieyès et *Barras* étaient les membres les plus influents du Directoire : *Barras*, songeant déjà à se vendre à Louis XVIII pour conserver sa fortune et son repos; Sieyès, travaillant à démolir la constitution de l'an III, qu'il n'aimait pas, pour en fabriquer une au moyen de laquelle il espérait tenir le premier rang.

Nouvelle Coalition contre la France.

La situation n'était pas plus brillante au dehors qu'au dedans. Au moment même où Bonaparte partait pour son expédition, une nouvelle coalition se formait contre la France. De longues négociations qui avaient eu lieu à Rastadt, petite ville du grand-duché de Bade, n'avaient pu aboutir : les prétentions de la France étaient inconciliables avec les intérêts des autres puissances; le congrès fut rompu (8 avril 1799), et la République vit se tourner contre elle les armes de la Russie, où Paul I<sup>er</sup> venait de succéder à Catherine II, de l'Angleterre, de l'Autriche, d'une partie de l'empire germanique, des rois de Naples et de Portugal, de la Turquie et des États barbaresques. En sortant de Rastadt, les trois plénipotentiaires français furent assassinés par des inconnus portant l'uniforme des hussards autrichiens; mais les soupçons de cet attentat ne tom-

bèrent pas sur le gouvernement autrichien, ils se fixèrent sur le Directoire, que l'on accusa d'avoir voulu, par cette odieuse manœuvre, rendre nationale la guerre qui se préparait.

Quoi qu'il en soit, le Directoire songea à faire une vigoureuse défense. Il fit appel aux volontaires, mais on ne trouva pas l'élan de 1793, et il fallut appliquer la loi portée au mois de septembre précédent : c'était la loi de *conscription*, en vertu de laquelle tout Français de vingt à vingt-cinq ans était considéré comme soldat. Les jeunes gens de cet âge étaient partagés en cinq classes; le gouvernement appelait sous les drapeaux le nombre de classes dont il avait besoin. En temps de paix, le service ne dépassait pas cinq ans; en temps de guerre, la durée en était illimitée. Telle fut l'origine des levées régulières qui ont constitué la puissance militaire de la France, mais qui, en rendant trop facile le recrutement d'armées nombreuses, ont rendu plus lourdes les dépenses de la guerre et amené l'Europe à tenir continuellement sous les armes plusieurs millions d'hommes. La conscription de 1799 ne permit cependant au Directoire de mettre en ligne que 170,000 hommes; la coalition en avait 360,000, il fallait s'attendre à des revers.

Les hostilités avaient recommencé, et déjà les Français avaient perdu du terrain en Italie, lorsqu'on vit arriver sur le théâtre de la guerre le général russe *Souwarow*<sup>1</sup>, depuis longtemps célèbre par ses exploits contre les Polonais et les Turcs. Moreau, qui commandait une armée réduite à 28,000 hommes, fut forcé dans les lignes de Cassano<sup>2</sup>, et recula jusqu'à Gènes. D'un autre côté, *Macdonald*<sup>3</sup>, près d'être coupé, se hâta de ramener en France l'armée qui avait fait la conquête de Naples. Souwarow vola au-devant

<sup>1</sup> Ou Souwaroff. Né en Finlande en 1729, d'une famille originaire de Suède, il mourut en 1800.

<sup>2</sup> Bourg sur l'Adda, dans le duché de Milan.

<sup>3</sup> Plus tard duc de Tarente; il descendait d'une des familles irlandaises qui vinrent en France à la suite de Jacques II. Né à Sedan en 1765, il mourut en 1840.

de lui, et lui tua 20,000 hommes sur la Trébie; *Macdonald*, tout vaincu qu'il était, trouva moyen de gagner Gènes.

Cette ville était le reste de tant de conquêtes faites depuis trois ans par les Français, soit en Italie, soit en Allemagne. La bataille de Novi<sup>1</sup> acheva de ruiner leurs affaires en Italie (15 août); mais elle fut le terme des succès de Souwarow. Au moment où le général russe allait, à travers les Alpes, joindre les Autrichiens en Suisse, Masséna le prévint et gagna sur eux la bataille de Zurich<sup>2</sup> (25 septembre). Souwarow, bien inférieur en forces, est réduit à reculer sans avoir été vaincu; il combat à chaque poste, il se défend dans chaque défilé, il dispute chaque rocher. Il avait vaincu des obstacles sans nombre, et il était sur le point de sortir des Alpes, lorsqu'un jour, à la suite d'une longue marche, il se trouva en face d'une montagne couverte de neige et presque inaccessible. A la vue de ce dernier obstacle, les soldats déjà épuisés s'arrêtent, et déclarent qu'ils ne peuvent aller plus loin. Souwarow n'insiste pas; il gagne la tête de la colonne, fait creuser un fossé dans la neige et s'y couche. « Allez, dit-il à ses soldats, allez apprendre à l'Europe que c'est ici que vous avez enterré votre général. » Ce peu de mots ranima les courages abattus, rendit la force aux plus faibles; la montagne fut escaladée, et les Russes échappèrent à la honte de se rendre aux Français avec leur général. Souwarow reprit presque seul le chemin de la Russie; une seule campagne avait suffi pour anéantir son armée (1799). Quelques jours avant la bataille de Zurich, *Brune*<sup>3</sup> avait battu à Bergen une armée anglo-russe débarquée en Hollande.

La France était sauvée de l'invasion, mais elle avait fait des pertes immenses : l'Italie presque entière était évacuée; Naples, transformée en *république parthénopeenne*<sup>4</sup>, avait

<sup>1</sup> Petite ville de l'État de Gènes.

<sup>2</sup> Capitale du canton de ce nom, en Suisse.

<sup>3</sup> Né à Brives-la-Gaillarde en 1763.

<sup>4</sup> Parce que Naples s'appelait anciennement *Parthénope*.

revu son roi, et plusieurs de nos meilleurs généraux avaient disparu de la scène. Hoche venait de mourir ; Joubert, battu à Novi, y avait reçu une blessure mortelle. Moreau, Brune, Jourdan, Augereau, *Bernadotte*<sup>1</sup>, étaient des généraux capables dans un jour de bataille, mais inhabiles à dominer les passions politiques : tous les regards se portaient sur un seul homme, tous les vœux l'appelaient ; il arriva. Le 14 octobre, quand on apprit à Paris que Bonaparte venait de débarquer, on cria : *Vive la République!* Le 16, lorsque le héros parut, l'enthousiasme éclata jusqu'au délire ; un député, ardent républicain, mourut de joie en apprenant l'heureuse nouvelle. Sur toute sa route, Bonaparte avait été accueilli avec le même enthousiasme. Les démonstrations des populations lui révélèrent sa force. Afin de n'exciter aucun soupçon, il refusa toutes les fêtes et se tint à l'écart, attendant une occasion qui ne pouvait plus tarder à se présenter.

Captivité de Pie VI (1798).

Le Directoire avait mécontenté tous les partis ; il ne craignit pas de froisser violemment le sentiment catholique qui restait au fond des cœurs, par la manière indigne dont il traita Pie VI. Le traité de Tolentino avait mis le souverain pontife dans la plus triste situation. Afin de payer les trente millions imposés par le traité, il fut obligé de quadrupler les impôts. Les provocateurs de troubles profitèrent du mécontentement causé par cette mesure pour exciter l'esprit de révolte. Quelques hommes se soulevèrent, en effet, contre leur souverain légitime, et des officiers français se mirent à leur tête pour pousser les gardes pontificaux à faire défection. Les gardes restèrent fidèles ; vivement pressés, ils firent feu, et l'un des officiers français, le général *Duphot*, tomba (28 décembre 1797). C'était, selon les révolutionnaires, une nouvelle violation du droit des gens. Le Directoire envoya contre le pape une armée commandée par le général Berthier, qui n'était pas encore parti pour l'expédition d'Égypte, et la république fut proclamée à Rome

<sup>1</sup> Plus tard roi de Suède, né à Pau en 1764.

(15 février 1798). Le pape fut retenu prisonnier, et l'on dressa, à l'entrée du pont Saint-Ange, une statue de la liberté foulant aux pieds la tiare et les autres symboles de la religion.

Mais la présence de Pie VI à Rome gênait encore les desseins des révolutionnaires. Malgré son âge et ses infirmités, on résolut son départ, et on lui signifia qu'il devait se rendre en Toscane. Pie VI quitta Rome dans la nuit du 19 au 20 février ; il résida successivement à Sienne et à Florence, jusqu'au 28 mars de l'année suivante. Le Directoire le fit alors transporter à Turin, d'où on le conduisit à Briançon, puis à Grenoble, enfin à Valence, où il arriva le 14 juillet 1799. Partout, sur son passage, Pie VI reçut les témoignages de la foi la plus vive, de la plus filiale compassion ; la France catholique se réveillait pour saluer le pape exilé et mourant. Le vénérable pontife mourut en effet à Valence, le 29 août 1799, dans la quatre-vingt-unième année de son âge, et la vingt-cinquième de son pontificat. Six mois après, Pie VII était élu et succédait à celui dont l'impiété avait voulu faire le dernier des papes.

Le 18 brumaire (9 novembre 1799).

La mesure du Directoire était comblée. Bonaparte, en apparence étranger à ce qui se passait autour de lui, mûrissait son plan et préparait tout avec ses plus intimes confidents. Le régicide *Fouché*<sup>1</sup>, ministre de la police, le laissait faire, tout prêt à se mettre à la disposition du vainqueur ; le conseil des Cinq-Cents avait pour président *Lucien Bonaparte*, frère du général. Les Anciens étaient favorables à un coup d'État qui délivrerait le pays de l'anarchie ; deux membres du Directoire, Sieyès et Roger-Ducos, étaient gagnés ; Barras n'avait pas assez d'énergie pour être à craindre ; les deux autres directeurs n'avaient aucune influence ; l'opinion publique était pour Bonaparte, on ne demandait pas mieux qu'une dictature pour retrouver l'ordre et la paix. Quelques généraux auraient pu contrarier l'entreprise : Ber-

<sup>1</sup> Plus tard duc d'Otrante. Né en 1753, il était préfet des études chez les Oratoriens lorsque la Révolution éclata ; il mourut en 1820.

nadotte, qui voulait d'abord s'y opposer, consentit à laisser faire; Jourdan suivit son exemple; Augereau s'offrit lui-même à Bonaparte pour l'aider.

Tout étant ainsi disposé, les Anciens, qui avaient le droit de changer la résidence du Corps législatif, portèrent un décret qui transférait les deux conseils à Saint-Cloud, et placèrent Bonaparte à la tête des troupes stationnées à Paris et dans la 17<sup>e</sup> division militaire. Aussitôt on demanda à Barras sa démission, il la donna; Gohier et Moulins furent gardés à vue. Bonaparte harangua les troupes, et se rendit avec elles à Saint-Cloud (16 brumaire). Il alla d'abord lui-même déclarer au conseil des Anciens que le jour était venu de donner à l'État une constitution plus propre à assurer sa prospérité. Après une courte opposition, ses partisans firent pencher le Conseil en sa faveur. De là il se rendit aux Cinq-Cents, dont la majorité, à la première nouvelle de son entreprise, s'était hautement déclarée contre lui. Il arrive; il entre. A sa vue, un cri de fureur éclate dans l'assemblée: *A bas le tyran! hors la loi le dictateur!* Bonaparte déconcerté se hâte d'évacuer la salle; il allait céder à l'orage et s'enfuir. Ses amis le pressent de tenir ferme, et de ne pas renoncer si facilement à la victoire. Dans la salle, Lucien faisait tous ses efforts pour rétablir le calme; mais les cris *Hors la loi!* couvraient sa voix. Alors Lucien dépose sa toge et ses insignes de président, et il sort escorté de quelques soldats. Il excite la troupe à entrer dans la salle et à en chasser les députés. Comme elle hésitait: « Je jure, s'écrie-t-il en tirant son épée, de percer le sein de mon propre frère, si jamais il porte atteinte à la liberté. » Devant ce serment, les scrupules tombent. Murat entre avec ses grenadiers et somme les députés de se retirer. Sur leur refus, il s'écrie: « Grenadiers, en avant! » A ces mots tout s'ébranle, tout fuit; les uns courent aux portes, d'autres sautent par les fenêtres, s'évadent par les jardins, et se dépouillent en courant du costume qui pouvait les trahir. Ainsi se termina la journée du 18 brumaire (9 novembre 1799).

## DEUXIÈME PÉRIODE

### LE CONSULAT ET L'EMPIRE

(1800-1810).

La seconde période de la Révolution comprend la durée du Consulat et du premier Empire, c'est-à-dire le règne de Napoléon Bonaparte; nous la diviserons en trois chapitres, dont le premier sera consacré au Consulat, les deux derniers à l'Empire; en voici les titres: le Consulat; l'Empire jusqu'en 1810; la chute de l'Empire.

#### CHAPITRE PREMIER

##### LE CONSULAT (1800-1804).

TROIS DIVISIONS: *Le Consulat à l'intérieur.* — *Le Concordat.* — *Les Guerres du Consulat.*

##### § I<sup>er</sup>. — Le Consulat à l'intérieur (1800-1804).

Constitution de l'an VIII.

Le 18 brumaire avait renversé la constitution de l'an III. On se hâta d'en établir une autre dont les éléments avaient été déjà préparés, et l'on nomma provisoirement trois consuls: Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos. Quelques jours après, la constitution dite de l'an VIII fut proposée à l'acceptation du peuple, et mise en activité, après avoir obtenu 3,011,107 suffrages contre 1,567 (3 nivôse an VIII, 24 décembre 1799). Sieyès et Ducos furent remplacés par *Cambacérés* et *Lebrun*: le premier, jurisconsulte distingué; le second, ancien secrétaire de Maupeou et bon administrateur. Bonaparte reçut le titre de *premier consul*.

Le pouvoir exécutif, redevenu libre et indépendant, avait près de lui quatre corps chargés de l'éclairer et de l'aider dans la confection des lois. Le *conseil d'État*, dont les membres étaient nommés et révocables par les consuls,

préparait les lois. Le *Tribunat*, composé de cent membres, discutait publiquement les lois, mais il ne les faisait pas ; il était seulement chargé de les soutenir ou de les combattre devant le *Corps législatif*. Celui-ci, composé de trois cents membres, écoutait les conseillers d'État et les tribuns, qui plaidaient pour ou contre, et, sans pouvoir prendre part à la discussion, il votait en silence le rejet ou l'adoption du projet de loi ; il donnait seul le caractère de loi aux projets du gouvernement, et seul il votait l'impôt. Au-dessus du Corps législatif se trouvait le *Sénat conservateur*, composé de quatre-vingts membres nommés à vie : le Sénat veillait au maintien du pacte fondamental, cassait les lois ou mesures gouvernementales contraires à la constitution, et choisissait les membres du Tribunat et du Corps législatif sur les listes formées comme il va être dit.

Le suffrage universel avait été établi par les constitutions précédentes ; il eût été dangereux de le supprimer, il était presque aussi dangereux de le conserver : on tourna la difficulté. Tout Français âgé de vingt et un ans restait électeur, mais les électeurs de chaque arrondissement communal choisissaient le dixième d'entre eux pour former la liste des *notabilités communales* : c'est sur cette liste que le premier consul prenait les fonctionnaires publics de l'arrondissement. Les notables communaux nommaient à leur tour le dixième d'entre eux pour former la liste *départementale*, dans laquelle le premier consul prenait les fonctionnaires du département. Le dixième de la liste départementale, choisi de la même manière, formait la *liste nationale*, sur laquelle on prenait les hauts fonctionnaires publics ; c'était aussi dans cette liste que le Sénat prenait les membres du Tribunat et du Corps législatif. Ainsi le principe d'élection était conservé, mais le Tribunat et le Corps législatif tenaient à peu près tout du Sénat, qui se renouvelait lui-même, et le conseil d'État était dans la main du pouvoir exécutif.

La constitution de l'an VIII n'était plus précédée, comme celles de 91, de 93 et de l'an III, d'une déclaration de droits et de principes ; mais les consuls disaient dans le préambule :

« Cette constitution est fondée sur les vrais principes du  
 « gouvernement représentatif, sur les droits sacrés de la  
 « propriété, de l'égalité, de la liberté. Les pouvoirs qu'elle  
 « institue seront forts et stables, tels qu'ils doivent être  
 « pour garantir les droits des citoyens et les intérêts de  
 « l'État. Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui  
 « l'ont commencée. *Elle est finie.* »

Politique de conciliation.

Bonaparte se montra aussi habile politique que grand capitaine. Résolu de ramener l'unité là où il ne trouvait que les divisions des partis, il prit toutes les mesures qui pouvaient réconcilier les esprits entre eux et les réconcilier avec la Révolution, dont il supprimait les mesures les plus violentes. Le Directoire avait frappé à la fois sur les royalistes et sur les Jacobins ; Bonaparte s'attacha à gagner les deux partis, en montrant aux seconds qu'il ne reniait pas la Révolution, aux premiers, qu'il en repoussait les crimes. Il abolit la fête du 21 janvier, instituée en l'honneur du régicide ; il abrogea les lois qui excluaient des fonctions publiques les parents d'émigrés et les anciens nobles ; il autorisa à rentrer en France tous les individus déportés sans jugement régulier ; il rappela tous les proscrits du Directoire, royalistes ou républicains ; tout en maintenant les lois contre les émigrés, il laissa libres ceux que la tempête avait jetés sur les côtes de France ; les prêtres, exemptés du serment à la constitution civile du clergé, ne furent plus astreints qu'à jurer fidélité à la constitution de l'an VIII. Grâce à toutes ces mesures, la confiance renaissait partout, les églises se rouvraient, on se sentait renaître. La Vendée, qui allait se soulever lorsque le Directoire tomba, fut pacifiée et traitée avec égards : ses ennemis affectaient de la considérer comme un ramassis de *brigands* ; Bonaparte dit tout haut qu'il y voyait un *peuple de géants*.

Après dix ans de troubles, de massacres, de terreur, la France respirait enfin : l'avènement du Consulat marquait une ère de réparation ; il inaugurerait heureusement le dix-

neuvième siècle, et tout le monde s'accordait à bien espérer de l'avenir.

#### Organisation administrative.

En même temps tout s'organisait. Bonaparte, après avoir rétabli l'unité du pouvoir, s'occupa d'étendre son action jusqu'aux extrémités du pays. Les départements étaient administrés par des *directoires* électifs, assemblées départementales qui parlaient beaucoup et agissaient peu, et sur lesquelles le pouvoir central n'avait presque pas d'action : Bonaparte supprima les directoires et les remplaça par des *préfets* relevant directement du ministre de l'intérieur, et dépositaires de toute l'autorité exécutive ; à côté du préfet, le *conseil de préfecture* répondait au conseil d'État, et le *conseil général* au Corps législatif. A la tête de chaque arrondissement il y eut un *sous-préfet*, subordonné au préfet et ayant son *conseil d'arrondissement*. Au-dessous se trouvaient les *maires* avec leur *conseil municipal*, pour administrer les communes. Ainsi tout partait d'en haut, et toutes les extrémités se rattachaient à un centre commun. Cette centralisation du pouvoir, conservée jusqu'à nos jours, fut un merveilleux instrument d'unification et de puissance, mais, développée outre mesure, elle mit tout le pays à la merci de la capitale, et enleva tout moyen de résistance à l'arbitraire et aux révolutions. Deux seules voies de recours contre les abus de l'administration étaient ouvertes aux citoyens : le conseil de préfecture et le conseil d'État, qui jugeait en dernier ressort ; mais il faut remarquer que l'administration se trouvait ainsi à la fois juge et partie <sup>1</sup>.

#### Organisation financière.

Les finances étaient dans le plus déplorable état, malgré la banqueroute des deux tiers faite par le Directoire : Bonaparte prétendit les restaurer sans avoir recours à des moyens extraordinaires, comme les emprunts forcés et les assignats, et seulement en introduisant plus d'ordre et de régularité

<sup>1</sup> Sous le régime de la constitution de 1852, les citoyens ont de plus le recours au Sénat au moyen des pétitions.

dans les impôts. Il suffisait, en effet, d'arrêter la dilapidation du trésor, de mieux répartir les charges, et de diminuer les frais de perception pour obtenir de brillants résultats. Bonaparte créa donc une *Agence des contributions directes* : il y eut un directeur et un inspecteur dans chaque département, et 840 contrôleurs distribués dans les arrondissements. Un certain nombre de communes formaient une perception : le *percepteur* recueillait directement les sommes versées par les contribuables ; les percepteurs d'un arrondissement versaient les fonds recueillis dans la caisse du *receveur particulier*, qui centralisait également les recettes provenant des contributions indirectes ; les receveurs particuliers versaient ensuite leurs recettes dans la caisse du *receveur général* du département, qui les transmettait au trésor. Chaque receveur avait à fournir un cautionnement en rapport avec l'importance de sa recette ; tous les cautionnements étaient réunis dans une caisse commune dite *Caisse d'amortissement*. Les receveurs généraux répondaient de la rentrée des impôts : pour cela, ils souscrivaient des obligations à échéance fixe, mais qui leur laissaient au moins quatre mois pour le recouvrement des impôts d'un mois ; si les obligations n'étaient pas acquittées à l'échéance, on en prélevait le montant sur le cautionnement. Ainsi l'État était toujours sûr de ses rentrées, et les receveurs étaient intéressés à faire rentrer l'argent sans retard, parce qu'ils profitaient de l'intérêt des sommes qui leur étaient remises avant l'échéance de leurs obligations, et, d'ailleurs, rien ne les forçait de trop presser le contribuable, puisque les échéances ne venaient que quatre mois après l'époque où l'impôt devait être recouvré. C'est encore le système aujourd'hui employé.

Bonaparte eut la sagesse de décider (en 1801) qu'on n'aliénerait plus de biens nationaux ; il aimait mieux conserver ce qui en restait et qui s'élevait à environ 400 millions, et créer des rentes sur le grand-livre : c'était, il est vrai, augmenter la dette publique, mais il paraît à cet inconvénient en affectant à la *Caisse d'amortissement* 90 millions de do-

maines fonciers qu'elle vendrait lentement et en choisissant les circonstances favorables, afin de racheter les créances créées. Les rentes annuelles s'élevèrent ainsi sous le Consulat à la somme de 100 millions.

Ces mesures financières furent complétées par la création de la *Banque de France*, chargée d'escompter les effets de commerce, et autorisée à émettre des billets circulant comme monnaie, mais n'ayant pas cours forcé. Ce privilège d'émettre des billets qui se transmettent de main en main comme l'argent et sans autre garantie que celle de la Banque, n'est concédé que pour un certain nombre d'années; jusqu'ici il a été renouvelé à chaque expiration. La création des billets était un retour au papier-monnaie, mais sans les inconvénients de celui-ci, parce que nul n'est forcé de recevoir les billets de banque, et que tout billet doit être immédiatement changé en espèces quand on le représente à la Banque. Des réserves métalliques garantissent le paiement; mais les réserves n'ont pas besoin d'atteindre le chiffre des billets en circulation, parce que tous les billets ne se présentent pas en même temps pour être échangés contre de la monnaie. On a calculé que, en temps ordinaire, il suffit que les réserves soient du tiers du montant des billets mis en circulation: dans les temps de crise, cela ne suffit pas, parce que les détenteurs de billets peuvent vouloir presque tous en même temps les réaliser en espèces; cet inconvénient s'est présenté en 1848, et l'on a été obligé alors de décréter le cours forcé des billets. Si la crise s'était prolongée, ces billets auraient reçu une dépréciation qui aurait augmenté la détresse.

Le capital de la Banque de France (janvier 1800) n'était d'abord que de 20 millions; en 1806 (22 avril), il fut porté à 90 millions représentés par 90,000 actions de 1,000 francs chacune, portant intérêt et donnant droit à un dividende dans les bénéfiques; comme ces dividendes sont assez considérables, les actions de la Banque ont depuis longtemps plus que doublé de valeur<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> A la tête de la Banque se trouvent un *gouverneur* et deux sous-

Les billets de la Banque de France n'étaient, dans l'origine, que de 1,000 et 500 fr.; on en a créé plus tard de 200, de 100, et même de 50 fr.

La Banque a rendu les plus grands services à l'État et aux commerçants et industriels français. Elle aide le commerce et l'industrie en donnant, contre des garanties, des billets qui jouissent aussitôt dans le public du même crédit qu'elle; ce qu'elle fait pour les particuliers, elle le fait pour l'État, à qui elle avance des fonds dans ses besoins: en 1814, elle avait déjà prêté de la sorte à l'État 188 millions. En même temps, elle règle le mouvement du numéraire métallique et atténue les crises monétaires. Quand le numéraire devient rare, les billets affluent à la Banque; afin de protéger ses réserves, elle élève alors le taux de son escompte, c'est-à-dire qu'elle demande un intérêt plus élevé pour les sommes qu'elle avance, et cette opération, en préservant son encaisse métallique, élève la valeur de l'argent et en compense ainsi jusqu'à un certain point la rareté. Quand, au contraire, le numéraire abonde, ce qui arrive ordinairement lorsque le commerce languit, elle abaisse son escompte, et étendant ainsi son crédit, elle rend les échanges plus faciles, active la circulation et empêche la trop grande dépréciation de l'argent.

#### Organisation judiciaire.

Le désordre régnait dans la hiérarchie judiciaire comme dans le reste. Il n'y avait qu'un tribunal par département; cela rendait la justice fort chère, à cause des déplacements des parties: on appelait des sentences de ces tribunaux, non à un tribunal supérieur, mais à un tribunal voisin; cela donnait lieu à des jugements quelquefois très-différents pour des cas semblables. Bonaparte établit dans chaque arrondissement un tribunal dit de *première instance*, jugeant

gouverneurs nommés par le chef de l'État, mais qui n'exercent qu'un droit de *veto*; la direction effective des opérations appartient au conseil général de Banque, qui se compose de 15 régents et de 3 censeurs, nommés par une assemblée d'actionnaires composée de 200 membres.



les causes civiles et les causes correctionnelles, les procès des particuliers et les délits. Après les jugements de ces tribunaux, on pouvait plaider en instance devant les *tribunaux d'appel*, institués au nombre de 27 dans les principales villes, ce qui partageait la France en 27 arrondissements judiciaires. Les crimes étaient jugés au chef-lieu de département par des magistrats détachés des tribunaux d'appel, qui venaient tenir les *assises*, et qui étaient assistés d'un *jury* : au jury appartenait de déclarer la culpabilité ou l'innocence du coupable, au juge d'appliquer la peine conformément à la loi.

Toute cette organisation existe encore : au chef-lieu de canton, la *justice de paix*, qui existait avant le Consulat, et que Bonaparte conserva ; au chef-lieu d'arrondissement, le tribunal de première instance ; au chef-lieu de département, outre le tribunal de première instance, la cour d'assises ; au-dessus, la cour d'appel ; enfin la cour de cassation, aussi conservée par Bonaparte. Il faut seulement se rappeler que, jusqu'à l'Empire, on disait tribunal au lieu de dire cour.

#### Le Code civil.

Ce n'était pas assez d'organiser l'administration de la justice : au milieu de la confusion apportée par les lois nouvelles, qui n'avaient pas fait oublier les anciennes, il importait de remettre de l'ordre, de concilier autant que possible la tradition avec les besoins et les intérêts nouveaux. Bonaparte entreprit de coordonner le droit romain, les coutumes et les lois nouvelles, de manière à former un code simple, uniforme et en harmonie avec les principes proclamés par la Révolution de 1789. Le conseil d'État fut chargé d'élaborer cette œuvre immense ; une commission spéciale, présidée par Cambacérès, et souvent éclairée par les illuminations soudaines du génie de Bonaparte, fut plus particulièrement appliquée à la confection du code ; elle se composait de *Portalis*<sup>1</sup>, qui jouissait d'une grande réputation comme jurisconsulte ; de *Tronchet*, l'un des cou-

<sup>1</sup> Né à Beausset, en Provence, en 1746, mort en 1807.

rageux défenseurs de Louis XVI ; de *Bigot de Prémeneu*<sup>1</sup>, ancien membre de l'Assemblée législative, et qui s'y était distingué par sa modération ; enfin de *Malleville*, ancien membre du conseil des Cinq-Cents et du tribunal de cassation. La commission rédigea d'abord un projet qui fut communiqué à tous les tribunaux et envoyé avec des observations ; puis, il fut discuté dans la section de législation du conseil d'État.

Trois ans furent employés à l'élaboration du Code civil (1800-1803), qui ne fut définitivement converti en loi qu'en 1804 (17 septembre). Il reçut, en 1807, le nom de *Code Napoléon*, qu'il a repris depuis l'établissement du second Empire. Ce code, remarquable par sa clarté, reproduit à peu près toutes les dispositions des anciennes lois romaines, dans tout ce qu'elles avaient d'applicable à la société moderne et à un peuple chrétien ; plusieurs des principes de l'ancien droit français s'y retrouvent aussi, avec les modifications réclamées par l'esprit d'égalité de la démocratie. C'est ce mélange de droit ancien, d'esprit moderne et d'esprit chrétien, qui constitue et les mérites et les défauts du Code civil : la fusion n'est pas toujours heureuse, et, il faut bien le dire, souvent le droit chrétien est blessé par des dispositions qui ne se sentent que trop de l'époque où il fut promulgué. Tel qu'il était, il marquait un grand progrès sur les lois révolutionnaires des années précédentes ; il était moins destructeur, il n'était pas encore assez conservateur.

Depuis l'époque de la promulgation du Code civil, des modifications importantes y ont été introduites : la loi a permis l'établissement des majorats, qui corrige en partie les inconvénients des partages égaux ; on a fixé un taux légal à l'intérêt et mis un frein à l'usure ; le divorce a été abrogé ; on a élevé à vingt ans l'âge auquel un jeune homme peut s'engager dans le service militaire sans le consentement de ses parents ; on a adouci la contrainte par corps<sup>2</sup> à l'égard

<sup>1</sup> Né à Rennes, en 1747, mort en 1825.

<sup>2</sup> La contrainte par corps a même été abolie en 1867.

des débiteurs, et l'on a aboli la mort civile, qui privait un condamné encore vivant de tous ses droits civils, absolument comme s'il était déjà mort, ce qui pouvait amener dans certains cas la bigamie, etc.

Quatre autres codes furent promulgués pendant la durée du premier Empire : le *code de commerce* (1807), relatif à toutes les transactions commerciales; le *code de procédure civile* (1806), qui règle le mode légal d'instruction dans les délits et les crimes; le *code d'instruction criminelle* (1808), et le *code pénal* (1810), qui détermine la nature des délits et des crimes et leur punition.

#### La Légion d'honneur

Tout en se donnant pour le représentant de la Révolution, Bonaparte s'efforçait d'en combattre les principes les plus dangereux. Il commença par rétablir les distinctions, mais il les rendit accessibles à tous, et continua ainsi de caresser le sentiment d'égalité, en même temps que l'amour des honneurs. Les ordres de Saint-Louis et de Saint-Michel avaient été supprimés; on n'avait gardé que les *armes d'honneur* données en récompense au courage. Bonaparte créa un nouvel ordre, destiné à récompenser aussi bien le mérite civil que le courage militaire (19 avril 1802); ce fut l'ordre de la *Légion d'honneur*.

#### Instruction publique.

Le génie de Bonaparte n'oubliait rien; tout était à reconstruire, il mit la main à toutes les parties de l'édifice. L'ancien système d'instruction publique était tombé, il songea à le remplacer. Il s'occupa peu de l'instruction primaire, qu'il laissa à la charge des communes pour le logement de l'instituteur, et des familles pour le traitement. Il attachait plus d'importance à l'instruction secondaire, parce qu'elle s'adresse aux classes moyennes, qui ont plus d'influence dans les affaires publiques. Il supprima les écoles centrales et les remplaça par de grands collèges, appelés *lycées*, qui ne furent d'abord qu'au nombre de vingt-neuf, et où l'on enseignait les belles-lettres et les langues an-

ciennes, prosrites auparavant. Les élèves étaient internés et soumis à une sévère discipline qui ressemblait trop à la discipline militaire. L'enseignement scientifique n'était pas négligé, mais il ne venait qu'après l'enseignement classique. Un aumônier était chargé de l'instruction religieuse, tandis que des officiers donnaient l'instruction militaire. Quant aux pensionnats fondés par les particuliers, Bonaparte les maintint, mais en les astreignant à envoyer leurs élèves aux lycées, dans les villes qui en possédaient.

Telle fut la première ébauche de l'Université de France, que Bonaparte, devenu empereur, acheva de constituer par un décret du 10 mai 1806, complété par les décrets du 17 mars 1807 et du 5 novembre 1811. « Il sera formé, disait le décret de 1806, sous le nom d'*Université impériale*, un corps enseignant dans tout l'Empire. Ses membres contractent des obligations civiles spéciales et temporaires. » Napoléon voulait que la religion catholique servît de base à l'enseignement; il avait même un instant songé à imposer le célibat aux membres de l'Université. Son but était d'élever la jeunesse dans l'esprit des institutions modernes, et surtout dans l'amour du régime impérial. A la tête de l'Université se trouvait un grand maître, qui est aujourd'hui le ministre de l'Instruction publique; le grand maître était assisté d'un conseil, qui est le conseil supérieur de l'Instruction publique. Des inspecteurs généraux étaient chargés de visiter les établissements d'instruction et de leur imprimer l'uniformité d'enseignement. L'Empire était divisé en autant d'*académies* que de cours impériales (tribunaux d'appel) : à la tête de chaque académie était un *recteur*, assisté aussi d'un conseil (conseil académique), et ayant sous ses ordres des inspecteurs d'académie. Dans chaque chef-lieu d'académie, il y avait une faculté des lettres et une faculté des sciences chargées de distribuer le haut enseignement. A Paris, on créa une *École normale*, où se formaient les jeunes gens destinés au professorat. Des examens et des concours ouvraient l'accès aux places ou témoignaient des connaissances des candidats, qui pou-

vaient être successivement reçus *bacheliers, licenciés et docteurs*. Des *bourses* gratuites, dont la majeure partie était accordée aux fils de militaires et de fonctionnaires peu aisés, assuraient le peuplement des lycées.

A tous ces établissements universitaires se superposaient des écoles spéciales : dix écoles de droit, six écoles de médecine ; l'*École polytechnique*, fondée en 1794 par la Convention, mais améliorée par Bonaparte ; l'école des ponts-et-chaussées ; l'École des arts et métiers, transportée de Compiègne à Châlons-sur-Marne ; l'école militaire, d'abord établie à Fontainebleau, etc.

## § II. — Le Concordat (1802).

Élection de Pie VII.

Il est une œuvre plus grande que toutes les précédentes, qui mérita à Bonaparte la reconnaissance des Français et des catholiques : c'est l'œuvre du Concordat conclu avec le saint-siège.

Pie VI était mort en exil, et les succès des armes républicaines semblaient rendre la réunion d'un conclave impossible. C'est alors que Dieu, qui veille sur son Église, pousse sur l'Égypte le héros qu'il veut grandir, afin de le rendre capable des choses merveilleuses dont il sera l'instrument ; en l'absence de Bonaparte, la république n'éprouve plus guère que des revers, qui sont la punition du martyr de Pie VI, et qui préparent l'avènement de Pie VII. Le conclave s'ouvre à Venise, sous la protection de l'Autriche, de la Russie et de l'Angleterre (1<sup>er</sup> décembre 1799) ; deux puissances ennemies de l'Église concourent ainsi à son triomphe ; le 14 mars (1800), Barnabé-Louis Chiaramonti, évêque d'Imola, est élu pape : son règne commence ainsi à peu près en même temps que celui du guerrier extraordinaire avec qui il doit faire de si grandes choses, avant d'en être la victime. Mais le nouveau pape, d'abord mal vu de l'Autriche, était retenu par elle dans une espèce de captivité : alors Bonaparte reparait ; trois mois après l'élection de Pie VII, le 14 juin, Bonaparte gagne la ba-

taille de Marengo ; la fortune change, et Pie VII rentre à Rome, huit mois après que les Français avaient été obligés de rendre cette ville aux Napolitains, coalisés avec l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. Dès le 19 juin, cinq jours après la bataille de Marengo, Bonaparte songea à rétablir les bons rapports entre le saint-siège et la France, et à traiter du rétablissement de l'Église catholique.

Rapports entre l'Église et l'État.

Il existe deux situations de l'Église par rapport à l'État : ou bien celui-ci lui reconnaît la plénitude de ses droits et lui laisse une complète liberté, en vivant d'accord avec elle dans cette heureuse union qui réalisa le type de la monarchie chrétienne sous Charlemagne ; ou bien, défiant à son égard, il ne lui laisse sa liberté d'action qu'en retour de certaines concessions, conventions ou concordats auxquels l'Église consent pour éviter un plus grand mal.

En France, le régime concordataire existait depuis le règne de François I<sup>er</sup>. On a prétendu que déjà saint Louis avait essayé de restreindre les droits du saint-siège par une *pragmatique sanction* (1259), mais il est démontré que cette pragmatique n'a jamais existé, et que les rapports entre saint Louis et le saint-siège n'ont jamais été de nature à provoquer un tel acte. Philippe le Bel et ses successeurs commencèrent à refuser au saint-siège la libre action à laquelle il a droit : les doctrines qui se firent jour pendant le grand schisme amenèrent Charles VII à promulguer la *pragmatique sanction* de Bourges, qui était schismatique, puisqu'elle admettait la supériorité du concile sur le pape. Abolie par Louis XI, rétablie par Louis XII, elle devenait une cause de difficultés sans cesse renaissantes entre l'Église et l'État : François I<sup>er</sup>, d'accord avec Léon X, mit fin à cette situation par un concordat qui restituait au saint-siège ses prérogatives, mais qui attribuait au roi la nomination aux dignités ecclésiastiques, c'est-à-dire que le pape, usant de son autorité souveraine dans l'Église, investissait le roi du droit d'élection et de présentation jusque-là exercé par les

chapitres des cathédrales : le roi nommait donc les évêques, mais au pape était réservée l'institution canonique, qu'il pouvait toujours refuser.

Cependant les rois de France allèrent au delà du concordat de Léon X. De plus en plus jaloux de leur autorité, ils ne voyaient plus qu'une puissance ennemie dans une autorité qui restreignait la leur sur certains points pour la mieux sauvegarder. C'est dans cet esprit que Louis XIV obtint du clergé de France, en 1682, cette funeste *déclaration* dont les quatre propositions devinrent la charte du gallicanisme.

Ces quatre propositions peuvent se résumer ainsi : 1° Dieu n'a donné à saint Pierre et à ses successeurs aucune puissance directe ni indirecte sur les choses temporelles; 2° les conciles œcuméniques sont supérieurs au pape dans l'ordre spirituel; 3° les règles et les usages reçus dans le royaume et dans l'Église gallicane doivent demeurer inébranlables; 4° les décisions du pape en matière de doctrine ne sont pas irréformables, à moins que le consentement de l'Église n'intervienne.

Cette déclaration fut condamnée par le saint-siège, et bientôt après abandonnée par Louis XIV lui-même, qui lui avait donné force de loi; mais, officiellement abandonnée, elle était à peu près conservée dans la pratique : elle affaiblit considérablement l'Église en France, elle favorisa encore l'extension du pouvoir absolu, qu'elle érigeait pour ainsi dire en dogme, et elle désarma le clergé français contre le jansénisme, en rendant possible la Constitution civile du clergé. Alors les prêtres fidèles se réveillèrent, on vit l'abîme; le martyr vint témoigner de la vivacité de la foi et de la docilité aux enseignements du saint-siège. Si le gallicanisme donna encore quelques signes de vie, ce ne furent plus que comme les dernières convulsions de l'agonie.

Le Concordat de 1802.

Aucun acte ne pouvait lui porter un coup plus mortel que le concordat de 1802, qui donna au pape l'occasion

d'exercer sa suprême autorité dans toute sa plénitude, et d'une façon dont il n'existait pas d'exemple dans les siècles précédents. Le 26 messidor an IX (16 juillet 1801), les articles suivants furent signés par les plénipotentiaires des deux puissances :

« Art. 1. La religion catholique, apostolique, romaine sera librement exercée en France. Son culte sera public, en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique.

« Art. 2. Il sera fait par le saint-siège, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.

« Art. 3. Sa Sainteté déclarera aux titulaires des évêchés français qu'elle attend d'eux, avec une ferme confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifices, même la résignation de leurs sièges. — D'après cette exhortation, s'ils se refusaient à ce sacrifice commandé par le bien de l'Église (refus néanmoins auquel Sa Sainteté ne s'attend pas), il sera pourvu par de nouveaux titulaires au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle de la manière suivante :

« Art. 4. Le premier Consul de la république nommera, dans les trois mois qui suivront la publication de la bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté confèrera l'institution canonique suivant les formes établies par rapport à la France avant le changement de gouvernement.

« Art. 5. Les nominations aux évêchés qui vaqueront dans la suite seront également faites par le premier Consul, et l'institution canonique sera donnée par le saint-siège, en conformité de l'article précédent.

« Art. 6. Les évêques, avant d'entrer en fonction, prêteront directement, entre les mains du premier Consul, le serment de fidélité qui était en usage avant le changement de gouvernement, exprimé dans les termes suivants : « Je jure et promets à Dieu, sur les saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la

« constitution de la république française. Je promets aussi  
 « de n'avoir aucune intelligence, de n'avoir aucun conseil,  
 « de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au  
 « dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique, et si,  
 « dans mon diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame  
 « quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au  
 « gouvernement. »

« Art. 7. Les ecclésiastiques de second ordre prêteront le même serment entre les mains des autorités civiles désignées par le gouvernement.

« Art. 8. La formule de prière suivante sera récitée à la fin de l'office divin dans toutes les églises catholiques de France : *Domine, salvam fac rempublicam; Domine, salvos fac consules.*

« Art. 9. Les évêques feront une nouvelle circonscription des paroisses de leurs diocèses, qui n'aura d'effet qu'après le consentement du gouvernement.

« Art. 10. Les évêques nommeront aux cures. Leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement.

« Art. 11. Les évêques pourront avoir un chapitre dans leur cathédrale et un séminaire pour leur diocèse, sans que le gouvernement s'oblige à les doter.

« Art. 12. Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres, non aliénées, nécessaires au culte, seront mises à la disposition des évêques.

« Art. 13. Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle, ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs de biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et les revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains et celles de leurs ayants-cause.

« Art. 14. Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés dont les diocèses et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle.

« Art. 15. Le gouvernement prendra également des me-

sures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire en faveur des églises des fondations.

« Art. 16. Sa Sainteté reconnaît dans le premier Consul de la république française les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement.

« Art. 17. Il est convenu entre les parties contractantes que, dans le cas où quelqu'un des successeurs du premier Consul actuel ne serait pas catholique, les droits et prérogatives mentionnés dans l'article ci-dessus et la nomination des évêques seront réglés, par rapport à lui, par une nouvelle convention. »

Ainsi, il était reconnu que la religion catholique est la religion de la grande majorité des Français (termes du préambule); que la spoliation du clergé avait été une injustice réparée par le traitement assuré au clergé et par l'abandon généreux que consentait l'Église; que le saint-siège a la plénitude d'autorité dans l'Église, puisqu'il peut créer des diocèses nouveaux et exiger la démission des titulaires des diocèses anciens, etc. La plupart des anciens évêques se soumirent et donnèrent leur démission; ceux qui résistèrent formèrent ce qu'on appela la *petite Église*, qui ne tarda pas à disparaître.

Le concordat reliait les temps nouveaux aux temps anciens, et calmait bien des consciences, en même temps qu'il supprimait bien des causes de haine, en déclarant que les acquéreurs de biens ecclésiastiques aliénés ne seraient troublés en aucune manière.

Le 15 août 1801, fête de l'Assomption de la sainte Vierge, patronne de la France, le concordat fut ratifié à Rome, et le pape publia la bulle *Ecclesia Christi*. A Paris, la publication du concordat marcha moins vite. Ce ne fut que le 8 avril 1802 que le Corps législatif l'adopta comme loi de l'État. Enfin le jour de Pâques, 18 avril 1802, un *Te Deum* solennel, chanté à Notre-Dame de Paris en présence du premier Consul, consacra officiellement le grand événement qui réjouissait toute la France. Ce jour-là, Bonaparte eut besoin de manifester toute l'énergie de sa volonté. Les hommes de

la Révolution criaient au fanatisme. Quand il fallut assister au *Te Deum*, les généraux refusèrent d'abord; Bonaparte fut obligé de les menacer de peines rigoureuses s'ils désobéissaient : tel était le résultat de l'athéisme qui dévorait alors les classes élevées de la société.

Les Articles organiques.

Malheureusement, le gouvernement français ajouta au concordat des articles dits *organiques*, qui tendaient à mettre le clergé sous sa dépendance absolue, et qui dérogeaient évidemment à plusieurs des dispositions du traité (18 germinal an X, 10 avril 1802). Voici deux de ces articles :

« Art. 1<sup>er</sup>. Aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de la Cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés ni autrement mis à exécution sans l'autorisation du gouvernement.

« Art. 6. Il y aura recours au conseil d'État dans tous les cas d'abus de la part des supérieurs et autres personnes ecclésiastiques. »

Le saint-siège protesta contre des dispositions qui modifiaient si gravement plusieurs articles du concordat; il y avait là des germes de conflit et des dangers qu'il fallait éviter. Le gouvernement consulaire ne voulut pas céder, et Pie VII se borna du reste à protester, afin de ne pas perdre le fruit des longues négociations qui avaient abouti au concordat. En effet, malgré les articles organiques, l'Église reprit une nouvelle vie en France. De magnifiques symptômes se manifestaient d'ailleurs de toutes parts. Les philosophes continuaient de trôner au haut de la société : *Dupuis* publiait l'*Origine de tous les cultes*, qui tentait de faire remonter toutes les religions, même la véritable, à l'adoration des astres, et l'astronome *Lalande* venait de publier son *Dictionnaire des athées*; mais *Chateaubriand* allait tout à coup détourner ce courant d'athéisme et d'impiété, par son *Génie du christia-*

*nisme*, qui produisit une immense sensation, et le vicomte de *Bonald* méditait ces travaux sur *les lois naturelles de l'ordre social* et sur *la législation primitive*, qui devaient replacer la politique et la philosophie sur le terrain chrétien. Le comte *Joseph de Maistre* avait déjà écrit ses *Considérations sur la France*; les temps nouveaux cessaient d'appartenir tout entiers à l'incrédulité.

§ III. — Les Guerres du Consulat (1800-1802).

Blocus de Gênes.

Les puissances coalisées n'avaient pas déposé les armes. Au moment où Bonaparte devenait premier Consul, l'Italie, premier théâtre de ses victoires, était sur le point de lui échapper. L'Autriche y avait 120,000 hommes sous le commandement de *Mélas*, qui venait de vaincre le général *Championnet*<sup>1</sup>, et qui ne songeait à rien moins qu'à enlever Gênes, à forcer le Var et à pénétrer dans la Provence, où il devait être rejoint par 20,000 Anglais rassemblés dans l'île de Minorque. Bonaparte conçut aussitôt un plan de campagne dont la hardiesse devait assurer le succès. *Championnet* étant mort, victime d'une épidémie qui avait décimé ses soldats, il envoya à sa place *Masséna*, qu'il chargea d'occuper *Mélas*. *Masséna* rétablit la discipline dans son armée, et la partagea en deux corps : l'un de 18,000 hommes, commandés par *Soult*<sup>2</sup>, devait couvrir *Cadibone*, la *Bocchetta* et *Gênes*; l'autre, de 12,000 hommes, sous les ordres de *Suchet*<sup>3</sup>, fut chargé de garder le littoral et les passages de *Finale* à *Tende*.

Mais bientôt *Soult* et *Masséna* furent débordés par les forces supérieures de l'ennemi; *Suchet* fut chassé du col de *Tende*, et obligé de se réfugier derrière le Var, dont il put du moins défendre le passage. En même temps *Masséna* se trouva bloqué dans *Gênes* : une flotte anglaise le serrait du côté de la mer; du côté de la terre, il avait de-

<sup>1</sup> Né à Valence en 1762, mort en 1800.

<sup>2</sup> Plus tard duc de Dalmatie, né en 1769 comme Bonaparte.

<sup>3</sup> Plus tard duc d'Albuféra, né en 1772.

vant lui 35,000 Autrichiens commandés par le général Ott. Il lui était impossible de résister; mais il fallait donner le temps au premier Consul d'arriver en Italie; il résolut de tenir le plus longtemps qu'il pourrait, et son héroïque défense a fait du siège de Gênes l'un des plus mémorables de l'histoire. Après cinquante-deux jours de blocus, quand la moitié de la garnison était dans les hôpitaux, qu'on en avait été réduit à manger les chevaux et les mulets et à se nourrir des animaux les plus vils, quand dans cette ville de cent vingt mille habitants, dont quinze mille étaient morts de misère, il ne restait plus que cinq livres de pain, Masséna consentit à capituler, et encore à la condition que les Anglais prendraient nos soldats sur leurs vaisseaux pour les conduire en France avec armes et bagages (5 juin 1800, 16 prairial an VIII). Son but était atteint : Bonaparte était près de Marengo; Masséna savait que la victoire rendrait à la France ce qu'il était obligé d'abandonner momentanément.

**La Campagne de trente jours (1800).**

Bonaparte avait, en effet, réussi à tromper l'ennemi, en lui laissant croire qu'il voulait former un camp à Dijon pour tenter une attaque du côté du Rhin, où Moreau avait repris l'offensive. Tout à coup il s'avance à grandes journées vers Genève, et s'arrête au pied des Alpes. On était au mois de floréal (mai). Les Alpes, couvertes de neiges, présentaient un obstacle qui paraissait insurmontable. Mais Bonaparte ne voulait pas être arrêté par des difficultés qu'Annibal et François Ier avaient pu vaincre avant lui. On choisit un chemin qui serpentait à travers les rochers du Saint-Bernard, la plus haute montagne de la chaîne des Alpes. Les soldats, la pelle à la main, sont occupés à déblayer les neiges. On coule des canons dans des troncs d'arbres pour les trainer plus facilement; les roues et les munitions de guerre sont transportées à force de bras. Enfin, après sept heures d'incroyables fatigues, l'avant-garde atteint le sommet de la montagne, où la piété chrétienne a élevé un monastère dont les religieux font profession de secourir le voyageur égaré. Ces bons soli-

naires avaient préparé pour nos troupes des vivres et des bivouacs. Là, au pied du couvent de Saint-Bernard, à deux mille quatre cents mètres au-dessus du niveau de la mer, on fit une halte de quelques heures; ensuite l'armée opéra sa descente du côté du Piémont, tantôt à l'aide de cordes, et le plus souvent en se laissant glisser sur les glaciers (26 au 30 floréal, 16 au 20 mai).

Après avoir repris toutes les places qui se trouvaient sur son passage, Aoste, Suze, Ivree, Verceil, Milan, réorganisé la république Cisalpine, soumis toute la Lombardie, fait occuper Pavie par Lannes, battu le général Ott à Montebello, où Lannes gagna son titre futur (8 juin), Bonaparte rencontra Mélas à Marengo, village voisin d'Alexandrie (23 prairial, 14 juin 1800). Mélas avait concentré ses troupes sur un point. Le premier consul, au lieu de porter, comme il le pouvait, les siennes au même point, étendit ses ailes pour envelopper l'ennemi. Celui-ci, qui s'en aperçut, donna brusquement sur le centre dégarni des Français; l'ayant culbuté, il divisa sa colonne en deux corps qui, faisant un quart de tour à droite et à gauche, allèrent tomber sur les ailes et les mirent en désordre. Les Autrichiens se croyaient déjà maîtres de la victoire, lorsqu'on découvrit dans le lointain des tourbillons de poussière qui se rapprochaient du champ de bataille. C'était la division du général Desaix que Bonaparte avait dû éloigner la veille, et à laquelle il avait envoyé l'ordre de revenir à marche forcée pour prendre part à la lutte. Ce renfort, à peine arrivé, se précipite sur les Autrichiens divisés : le reste de l'armée française se rallie et leur fait tête; on les presse, on les pousse, on les enfonce, et, en moins d'une demi-heure, les Autrichiens, après avoir combattu avec des chances égales pendant tout le jour, sont complètement défaits<sup>1</sup>. Le fruit de cette journée fut la conquête du nord de l'Italie. La campagne n'avait duré que trente jours. Deux jours après la bataille de Marengo, un armistice fut signé à Alexandrie, et, le 23 juin, Suchet réoccupa Gênes.

<sup>1</sup> Desaix périt dans la bataille; le même jour, Kléber était assassiné au Caire.

Dans le même temps, Moreau remportait des avantages encore plus décisifs et le général *Decaen*<sup>1</sup> enlevait Munich d'un coup de main (26 juin). Au mois de décembre suivant, après la rupture de l'armistice, Moreau battit l'archiduc Jean à Hohenlinden, en Bavière (3 décembre), et, pénétrant au cœur de l'Allemagne, s'avança jusqu'à vingt lieues de Vienne, ce qui amena la signature d'un armistice entre lui et l'archiduc Charles (25 décembre). Les succès de l'armée d'Italie répondaient à ceux de l'armée d'Allemagne, et la campagne d'hiver, dirigée par les lieutenants de Bonaparte, achevait l'œuvre de la *campagne de trente jours*. Le Mincio, l'Adige et la Brenta furent passés, Vérone et Vicence occupées, et le général de *Bellegarde*, qui avait succédé à Mélas, se vit forcé de signer avec Brune un armistice à Trévisé (16 janvier 1801).

Paix de Lunéville (1801).

L'Autriche n'avait plus d'armée à opposer à la France; elle demanda la paix, qui lui fut accordée. Le traité de Lunéville (9 février 1801, 21 pluviôse an IX) confirma celui de Campo-Formio. La rive gauche du Rhin et les provinces belges furent de nouveau assurées à la France; les républiques Cisalpine, Ligurienne, Helvétique et Batave reconnues indépendantes; le pape rétabli dans ses États, à l'exception d'Avignon, du comtat Venaissin et des Romagnes. La Toscane fut enlevée au grand-duc Ferdinand III, de la maison d'Autriche, et cédée à la France, qui promit de l'ériger en royaume d'Étrurie pour le fils du duc de Parme, Louis I<sup>er</sup>, de la maison de Bourbon. La possession de l'État de Venise fut confirmée à l'Autriche, et l'on sécularisa les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne pour indemniser les princes séculiers. Il ne fut pas question du Piémont, considéré comme perdu définitivement pour le roi Charles-Emmanuel III, qui continua de régner seulement sur l'île de Sardaigne.

La paix de Lunéville fut suivie de plusieurs autres qui eurent pour objet de pacifier le continent : le 21 mars, à Madrid,

<sup>1</sup>Né à Caen en 1769, mort en 1832.

entre la France et l'Espagne; le 28 mars, à Florence, entre la France et le roi de Naples; le 24 août, entre la France et la Bavière; le 29 septembre, entre la France et le Portugal; le 8 octobre, entre la France et la Russie.

Paix d'Amiens (1802).

L'Angleterre continua seule la lutte pendant quelque temps : elle nous força d'évacuer l'Égypte; elle inquiéta nos colonies, elle fit attaquer plusieurs fois par Nelson la flottille française réunie à Boulogne; mais chaque nouveau traité que la France concluait resserrait le cercle de son action. Elle venait d'achever la conquête de l'Inde, elle possédait Minorque, et, maîtresse de l'île de Malte, elle dominait la Méditerranée, mais tous ses alliés l'avaient successivement abandonnée. A l'intérieur, la détresse des classes ouvrières, les mauvaises dispositions de l'Irlande, faisaient désirer la fin de la guerre. William Pitt résigna le pouvoir, et le ministère de lord Addington, dont Fox faisait partie, montra des dispositions plus pacifiques, qui amenèrent la signature du traité d'Amiens (25 mars 1802, 4 germinal an X).

L'Angleterre restitua à l'Espagne, à la France et à la Hollande, cosignataire du traité, toutes les îles qu'elle leur avait prises pendant la guerre, à l'exception de Ceylan et de la Trinité : ces deux îles et l'empire de l'Inde formaient pour elle un assez beau trophée de dix ans de luttes et de combats. La France n'avait pas non plus à se plaindre : depuis dix ans, elle avait reculé ses frontières jusqu'au Rhin, elle avait acquis la Savoie, le comté de Nice, le Piémont et l'île d'Elbe; elle dominait la Suisse, la péninsule espagnole, l'Italie et la Hollande : la Russie, où Alexandre I<sup>er</sup> venait de succéder à Paul I<sup>er</sup> assassiné, demeurait neutre et bienveillante, et si les Bourbons restaient à Naples et à Florence, c'était par la tolérance du premier consul. Ainsi la paix était rendue à la fois aux consciences par le concordat, aux peuples par les traités de Lunéville et d'Amiens : la gloire de Bonaparte était à son comble. Quand le canon des Invalides



annonça à Paris que la guerre était finie, la joie fut universelle; deux jours après, à Londres, on éclata en transports d'enthousiasme. La paix, malheureusement, ne devait pas être de longue durée.

L'île de Saint-Domingue.

Aussitôt que la paix le lui permit, Bonaparte porta ses pensées sur l'île de Saint-Domingue, où Toussaint-Louverture, après avoir chassé les Anglais et conquis la partie espagnole, venait de se faire déférer le titre de *président à vie* (1801). Le premier consul avait bien voulu reconnaître Toussaint comme commandant, mais il ne pouvait souffrir qu'une aussi importante colonie que Saint-Domingue fût complètement détachée de la métropole. Il fit partir, avec 80 vaisseaux et 22,000 hommes, le général *Leclerc*<sup>1</sup>, mari de sa sœur Pauline Bonaparte, avec la mission d'abattre le pouvoir de cet ancien esclave qui avait fondé sa domination sur le sang et les ruines. Toussaint ne recula devant aucune extrémité pour se défendre. Il donna ordre à ses généraux, *Dessalines*, *Christophe* et *Maurepas*, d'incendier tout ce qu'ils ne pourraient conserver. Cet ordre ne fut que trop fidèlement exécuté. Dès que les Français parurent, *Christophe* incendia le Cap et massacra les blancs (5 février 1802); d'autres villes périrent les jours suivants; les Français ne conquéraient que des ruines et s'avançaient à travers les cadavres de leurs compatriotes.

Vaincu dans huit combats et abandonné de *Christophe* et de *Dessalines*, qui avaient traité avec le général *Leclerc*, Toussaint-Louverture prit le parti de cacher ses projets de vengeance sous les dehors d'une apparente soumission. Mais bientôt on apprit qu'il avait des intelligences avec les nègres de la Martinique; on l'arrêta et on le conduisit en France, où il mourut. Mais *Christophe* et *Dessalines* reprirent son rôle. La fièvre jaune avait réduit l'armée à quelques milliers d'hommes. *Leclerc* avait succombé à la contagion. *Rochambeau*, qui lui succéda, eut l'imprudence de traiter les mulâ-

<sup>1</sup> Né à Pontoise en 1772.

tres avec une sévérité qui les jeta dans le parti des nègres. Alors il fut forcé d'évacuer Port-au-Prince et de se retirer au Cap. *Dessalines* l'y suivit, et le contraignit à capituler. *Rochambeau* s'embarqua et fut capturé sur mer par une escadre anglaise avec les débris de la colonie (novembre 1804). *Dessalines* fit proclamer l'indépendance de l'île sous le titre de *république d'Haïti*, et Saint-Domingue fut définitivement perdu pour la France.

Proclamation de l'Empire (1804).

Cependant la gloire de Bonaparte n'avait pas désarmé ses ennemis; son ambition grandissait d'ailleurs avec ses succès. Le 2 août 1802 (14 thermidor an X), un sénatus-consulte (décret du Sénat) lui déféra le titre de *premier consul à vie*, et modifia la constitution de l'an VIII dans un sens encore plus monarchique. La nation ratifia cet acte par quatre millions de suffrages contre huit mille; elle était disposée à tout accepter pour échapper à l'anarchie. Aussitôt la république Cisalpine le proclama son *président*, et lui-même, imposant par les armes une nouvelle constitution à la république helvétique, qui lui paraissait encore trop indépendante, se déclara *médiateur de la confédération suisse*. Quelque temps après, il vendit la Louisiane aux États-Unis d'Amérique pour une somme de 80 millions; il désespérait de la défendre contre les Anglais, avec qui la guerre était près de recommencer (30 avril 1803).

L'aristocratie anglaise n'avait, en effet, accepté la paix que comme une trêve; elle ne cessait de susciter des ennemis au premier consul, et encourageait dans leurs téméraires projets les royalistes les plus impatientes. C'est alors qu'un Breton, nommé *Georges Cadoudal*, forma à Londres une conspiration contre Bonaparte. *Pichegru*, qui était parvenu à s'évader de Cayenne, et *Moreau* furent impliqués dans cette affaire et arrêtés. On trouva le premier étranglé dans sa prison (6 avril 1804); *Moreau*, déclaré coupable, fut exilé et se mit plus tard au service de la Russie. C'étaient des rivaux redoutables; leur disparition aplanissait les voies au trône.

Georges Cadoudal, qui avait été le premier instrument du complot, mais n'avait jamais eu que le dessein d'attaquer le premier consul au grand jour et à armes égales, au milieu de ses gardes, fut condamné à mort (18 juin). Déjà, dans la première année du consulat, Bonaparte n'avait échappé qu'avec peine à un complot formé par les Jacobins contre sa vie, et, un peu plus tard, à l'explosion d'une machine infernale (24 décembre 1800), dans la rue Saint-Nicaise<sup>1</sup>. Entouré d'assassins et de conspirateurs, il s'aigrit. Il voulut, comme il le déclara lui-même, renvoyer aux Bourbons la terreur jusque dans Londres. Le duc d'Enghein, qui faisait sa résidence à Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, fut pris dans sa demeure, enlevé au mépris du droit des gens, conduit à Vincennes, jugé par une commission militaire, et fusillé dans la même nuit (20 mars 1804) : acte déplorable, qu'on voudrait pouvoir effacer de l'histoire du premier consul, mais dont il paraît impossible de le justifier.

Enfin, pour décourager les royalistes, le premier consul résolut de prendre le souverain pouvoir avec un titre qui montrerait à tous que le régime républicain avait cessé d'exister. Dans la séance du 10 floréal an XII (30 avril 1804), le tribun Curée fit la motion de confier le gouvernement de la République à un empereur, et de déclarer l'empire héréditaire dans la famille du premier consul Bonaparte. Des cris de *Vive l'Empereur!* répondirent à cette motion. Quelques voix seulement protestèrent. La motion de Curée fut adoptée; un sénatus-consulte la transforma en loi (28 floréal an XII, 18 mai 1804), et sur 3,600,000 votants, il n'y eut que 3,000 voix qui se prononcèrent contre. Le Sénat se rendit à Saint-Cloud, où résidait Napoléon Bonaparte, et Cambacérés supplia le premier Consul de vouloir bien, « pour la gloire « comme pour le bonheur de la République, que le Sénat « proclamât à l'instant même *Napoléon empereur des Français* ».

L'empereur répondit : « Tout ce qui peut contribuer au

<sup>1</sup> Des royalistes étaient les auteurs de ce complot.

« bien de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur. « J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la « nation. Je soumetts à la sanction du peuple la loi de l'hé- « rédité. J'espère que la France ne se repentira jamais des « honneurs dont elle environnera ma famille. Dans tous les « cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité, le jour « où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la « grande nation. »

Ces paroles mettaient fin à la période consulaire. On a vu qu'elle fut glorieuse au dehors et à l'intérieur. La France était agrandie et respectée, l'ordre matériel rétabli, la religion restaurée, le commerce encouragé, l'industrie ranimée, les finances réorganisées, les routes, les ports réparés, les arsenaux remplis. A Paris, trois ponts avaient été jetés sur la Seine. Dans les départements, on creusait le canal de Saint-Quentin, entre la Somme et l'Oise; on commençait la magnifique route du Simplon, entre la France et l'Italie. Partout les travaux publics étaient poussés avec activité, l'instruction publique renaissait, les arts et les lettres étaient encouragés, et les esprits, charmés de tant de bienfaits, heureux du retour du calme et de la confiance, se laissaient aller à des espérances que les fautes du premier Consul ne pouvaient ébranler.

## CHAPITRE II.

### L'EMPIRE JUSQU'EN 1810.

(1804-1810.)

QUATRE DIVISIONS : *Politique intérieure.* — *Politique extérieure.* — *Lettres, sciences et arts.* — *L'Europe en 1810.*

#### § 1<sup>er</sup>. — *Politique intérieure.*

Constitution impériale.

L'établissement d'un empire héréditaire rendit nécessaires de nouvelles modifications dans la constitution. L'hé- rédité fut rétablie sur l'ancienne base de la loi salique : la

couronne devait passer dans la descendance de Napoléon, de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture. S'il n'avait pas de descendance naturelle ou adoptive, la couronne passait dans la ligne de son frère *Joseph*, puis dans celle de son frère *Louis*; la descendance de *Lucien* était placée en dehors de cet ordre de succession. Un troisième frère de l'empereur, *Jérôme*, était alors en disgrâce. On fixa la liste civile, c'est-à-dire le traitement de l'Empereur, à 25 millions par an.

Napoléon tint à relever l'éclat du trône en l'entourant d'une hiérarchie de grands dignitaires. Le prince Joseph, frère aîné de l'Empereur, eut le titre de *grand-électeur*, le prince Louis, celui de *connétable*; le consul Cambacérès fut créé archichancelier de l'empire, le consul Lebrun, architrésorier; Joachim Murat, beau-frère de Napoléon, fut institué grand amiral. Le grand-électeur était chargé de convoquer le Corps législatif, le Sénat et les collèges électoraux, qui avaient remplacé les listes de notabilité; l'archichancelier de l'empire était le surveillant naturel de l'ordre judiciaire; un autre archichancelier, dit archichancelier d'État, recevait les ambassadeurs et signait les traités que négociait le ministre. Ces grands dignitaires, dont les charges étaient plus honorifiques qu'actives, formaient le conseil de régence; ils étaient inamovibles.

Puis venaient 18 *maréchaux* également inamovibles; ce furent d'abord: Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Sérurier et Pérignon. Il y avait en outre des inspecteurs généraux de l'artillerie et du génie, des colonels généraux et des amiraux. On rétablit aussi les charges civiles du palais: il y eut un gouverneur du palais, un grand écuyer, un grand veneur, un grand maréchal, un grand maître des cérémonies, un grand chambellan, enfin un grand aumônier, qui fut le cardinal *Fesch*<sup>1</sup>, archevêque de Lyon, oncle de l'Empereur.

Le Sénat conserva les mêmes prérogatives, mais aux

<sup>1</sup> Né à Ajaccio en 1753, mort en 1839.

quatre-vingts membres dont il se composait s'ajoutèrent les six grands dignitaires, les princes français, qui pouvaient y siéger à l'âge de dix-huit ans accomplis, et les personnages qu'il plaisait à l'Empereur d'y introduire. Le Tribunat, réduit à cinquante membres, ne fut plus guère qu'un conseil d'État, assez inutile, et qu'on supprima en 1807. Une haute cour impériale, composée de soixante sénateurs, de vingt conseillers d'État, de grands officiers de l'Empire, etc., fut chargée de connaître des complots ourdis contre la sûreté de l'État ou la personne de l'Empereur, et des délits commis par les ministres ou leurs agents, par les grands personnages de l'État et par les membres de la famille impériale.

#### Le Sacre.

En montant sur le trône, Napoléon avait dit: « Je suis solidaire de la politique de la France depuis Clovis jusqu'au comité de salut public. » Il voulait rattacher le présent au passé, et proposa particulièrement de ressusciter la grande politique de Charlemagne. Heureux s'il en avait compris l'esprit profondément chrétien et dévoué au saint-siège! Pour rappeler les traditions de la royauté et revêtir aux yeux du peuple un caractère plus imposant, il songea à se faire sacrer; le nouveau Charlemagne invita le pape lui-même à cette cérémonie: c'était le prix du concordat qu'il entendait recevoir. Pie VII se décida à venir à Paris. Les témoignages d'amour et de vénération qu'il reçut sur toute sa route le touchèrent profondément. Aussi, lorsque le ministre de la police, le régicide Fouché, lui demanda comment il avait trouvé la France: « Béni soit le ciel! répondit-il; nous l'avons traversée au milieu d'un peuple à genoux. » Pie VII arriva le 28 novembre à Paris. Le 30, il reçut les députations du Sénat, du Corps législatif et du Tribunat: la France officielle venait ainsi à son tour faire une solennelle réparation des outrages prodigués à la papauté du temps de Pie VI.

La cérémonie du sacre et du couronnement eut lieu le 2 décembre 1804 à Notre-Dame de Paris. « Promettez-vous

de maintenir la paix dans l'Église de Dieu?» demanda le Pape selon la formule du rituel. « Je le promets, » répondit Napoléon d'une voix ferme. Puis Napoléon et Joséphine, sa femme<sup>1</sup>, se mirent à genoux et reçurent les onctions sacrées. Au moment du couronnement, Napoléon monta à l'autel, prit la couronne et la plaça lui-même sur sa tête, comme si elle devait y être plus solidement placée par sa main que par celle du représentant de Dieu. Il prit ensuite celle de l'impératrice, revint auprès d'elle et la couronna. On admira beaucoup dans le temps la brusquerie avec laquelle l'empereur avait évité d'être couronné par le pape; on peut se demander si, en ne voulant tenir sa couronne que de lui-même, et non de Dieu, il entendait les vrais intérêts de sa puissance. Quoi qu'il en soit, la cérémonie du sacre fit une profonde impression sur le peuple; il y avait là un magnifique hommage rendu à la religion et à son chef. Les railleries de quelques voltairiens restèrent absolument sans écho; dans ce jour, l'admiration et le respect s'étaient emparés de tous les cœurs.

#### Ordre public.

Le sentiment religieux était satisfait; le patriotisme allait être par les brillantes campagnes de l'empire. Ce qu'il y eut de plus merveilleux dans le génie de Napoléon I<sup>er</sup>, c'est que jamais les préoccupations de la guerre ne l'empêchèrent de porter un regard attentif sur les affaires intérieures. Qu'il fût en Espagne, en Italie, en Allemagne ou même en Russie, il continuait de gouverner avec la même attention: il se faisait rendre compte jour par jour de tout ce qui se passait d'important en France; il surveillait les théâtres, il dictait des lois, il examinait les livres. Aussi, sous l'impulsion vigoureuse de cette main qui semblait s'étendre à tout

<sup>1</sup> Joséphine était née en 1763 à la Martinique; elle était fille du comte Tascher de la Pagerie. Mariée au vicomte de Beauharnais, elle en avait eu deux enfants: Eugène (prince Eugène de Beauharnais), et Hortense qui épousa plus tard Louis Bonaparte, père de Napoléon III. Elle mourut en 1814.

à la fois, tout marchait avec ordre: la sécurité des routes était rétablie, la tranquillité régnait dans les villes, nulle part l'ordre matériel n'était troublé: il ne manquait que la liberté; mais, après les terribles commotions des années précédentes, on était heureux d'en faire le sacrifice pour conserver la sécurité, et l'imagination ardente des Français croyait trouver une compensation suffisante dans la gloire.

#### Finances et Commerce.

L'une des grandes préoccupations de Napoléon fut de perfectionner le système financier. Pour ses grandes guerres, pour les travaux publics, pour l'administration il lui fallait de l'argent, et il savait que le plus sûr moyen d'en avoir était d'empêcher la dilapidation des finances et de régulariser le plus possible la perception des impôts. Il augmenta le nombre des percepteurs; il rétablit les contributions indirectes, que les gouvernements révolutionnaires avaient supprimées, bien que ce soient celles qui, au fond, sont les moins sensibles pour les contribuables; il créa un trésor particulier pour l'armée, et il régla définitivement la comptabilité en ordonnant de la tenir en *partie double*. En même temps il faisait poursuivre les études relatives au code de commerce, qu'il avait fait commencer dès l'année 1800; en le promulguant au retour de Tilsit, en 1807, il rendit au commerce un service qui fut vivement apprécié.

#### Travaux publics.

Sous son impulsion, les travaux publics reçurent des développements inconnus jusqu'à lui. Le canal de l'Ourcq vint approvisionner d'eau plusieurs quartiers de Paris; le canal de Nantes à Brest mit l'approvisionnement de ce dernier port à l'abri des attaques par mer; le canal du Rhin au Rhône développa la navigation intérieure; le port de Cherbourg vit commencer ces grands travaux, achevés seulement de nos jours, qui en font l'un des plus beaux ports militaires du monde; Anvers fut fortifié et enrichi de ces quais, de ces bassins qui excitent encore l'admiration. Na-

poléon s'occupa surtout des routes, comme les anciens Romains : il y voyait à la fois des voies stratégiques, des facilités de transport pour le commerce et pour les produits de l'agriculture et de l'industrie, et l'un des moyens les plus sûrs pour faire pénétrer partout les idées nouvelles, pour rendre uniforme la civilisation des diverses parties de l'Empire. La Vendée fut sillonnée de routes<sup>1</sup>; à la grande route du Simplon, commencée sous le consulat, s'ajoutèrent celles du mont Genève et du mont Cenis.

Toutes les grandes villes de l'Empire recevaient en même temps des améliorations, mais Paris plus que les autres : il sortit transformé des mains de Napoléon I<sup>er</sup>, dont l'œuvre devait être poursuivie par les gouvernements qui lui succédèrent, et achevée par celui de Napoléon III. Les fontaines se multiplièrent; le canal Saint-Martin abrégea la navigation de la Seine; on régularisa les souterrains connus sous le nom de Catacombes, qui s'étendent sous plusieurs quartiers de la rive gauche de la Seine; on ouvrit le cimetière de l'Est, plus connu sous le nom de cimetière du père Lachaise, parce qu'il s'étendit sur le jardin d'une maison de campagne qu'avait habitée le confesseur de Louis XIV; on construisit quatre grands abattoirs, on commença plusieurs marchés. La jonction du Louvre aux Tuileries fut également commencée pour être achevée sous Napoléon III; un arc de triomphe s'éleva devant le palais des Tuileries, sur la place du Carrousel; le 15 août 1806, fut posée la première pierre du grand arc de triomphe placé à l'extrémité de l'avenue des Champs-Élysées; sur la place Vendôme s'éleva une magnifique colonne dont le bronze provient des canons pris sur l'ennemi, et non loin de là furent jetés les fondements d'un temple de la Gloire, devenu plus tard l'église de la Madeleine.

#### L'Industrie.

Tous ces travaux et les besoins de la guerre et du commerce imprimèrent un élan extraordinaire à l'industrie. Na-

<sup>1</sup> Napoléon fit du village de la Roche-sur-Yon une ville qui prit le nom de Napoléon-Vendée, et qui devint le chef-lieu du département.

poléon se plaisait surtout à encourager les inventeurs de procédés nouveaux, ceux qui dérobaient quelques secrets à l'industrie étrangère et qui mettaient la France à même de se passer des produits du dehors : le blocus continental qu'il avait établi contre l'Angleterre lui en faisait d'ailleurs une nécessité. Il donna une pension au célèbre *Jacquart*, mécanicien de Lyon (1752-1834), inventeur d'un nouveau métier à tisser la soie; il favorisa l'extension de la fabrication du sucre de betterave, commencée dès l'année 1775, et qui ne prit une réelle importance que sous l'Empire; il renouvela, en 1806, l'exposition des produits de l'industrie dont le premier exemple avait été donné sous le Directoire, en 1798. Ainsi encouragés, les hommes qui s'appliquaient à l'industrie firent faire de grands progrès aux machines. Deux manufacturiers, *Richard et Lenoir-Dufresne*, répandirent l'usage d'une machine à filer le coton, inventée par un perruquier anglais, *Arkwright* (1732-1792), perfectionnée par *Crompton*, et connue sous le nom de *Mull-Jenny*; à la mort de son associé (1806), Richard prit le nom de *Richard-Lenoir*, et continua seul l'œuvre commencée en commun; il fit faire les plus grands progrès à l'industrie cotonnière, et répandit la culture même du coton en France, en Corse et en Italie. L'empereur l'aïda à supporter la crise causée par le blocus continental; la suppression des droits d'entrée, en 1814, ruina son industrie; il passa les dernières années dans la gêne (mort en 1839) : son nom a été donné, en 1862, à l'un des nouveaux boulevards de Paris. Ce fut encore sous l'Empire, en 1813, que les frères *Girard* inventèrent une machine pour filer le chanvre et le lin, en même temps que *Carcel*, horloger de Paris, inventait la lampe qui porte son nom; que *Breguet*, venu de Suisse à Paris, perfectionnait l'horlogerie; qu'*Oberkampf* (1738-1815), pourvu de lettres de noblesse par Louis XVI et décoré par Napoléon, créait à Jouy une grande manufacture de toiles peintes, et que la lithographie, inventée par le Bavaois *Senefelder*, en 1796, se développait sous l'impulsion de MM. de Lasteysrie à Paris, et Engelmann à Mulhouse.

## § II. — Politique extérieure (1804-1810).

Caractère général de cette politique.

Napoléon avait mis sur sa tête la couronne de Charlemagne : il prétendait commencer une ère nouvelle, et reconstruire l'Europe sur les principes de la Révolution, comme Charlemagne l'avait autrefois formée sur les principes du christianisme. C'était se mettre en lutte contre la vieille Europe et susciter des défiances qui ne pouvaient amener que de longues guerres. L'Angleterre ne voyait d'ailleurs qu'avec la plus grande jalousie l'influence que la France avait reprise sur le continent : ce fut elle qui poussa d'abord contre nous les autres puissances. Napoléon se vit ainsi, non moins par la force des circonstances que par les excitations de son ambition, obligé d'aller de plus loin en plus loin, d'étendre toujours le cercle de son action, et il s'épuisa dans une lutte au-dessus des forces des plus grands génies et des plus puissantes nations. Plusieurs fois il aurait pu s'arrêter, à ce qu'il semble au premier abord; mais, quand on y regarde de plus près, cela devient douteux : il ne menaçait pas seulement l'Europe par ses armes, il la menaçait par ses principes, par le fait même de sa présence sur le trône le plus ancien de la chrétienté; une paix solide et durable n'était donc pas possible. Napoléon le sentait bien : « Ah ! si j'étais mon petit-fils ! » répéta-t-il plusieurs fois, reconnaissant ainsi que le temps est l'auxiliaire nécessaire des plus vigoureux génies.

Le Royaume d'Italie.

La République française s'était entourée de républiques faites à son image et placées sous sa dépendance; l'empire s'entoura de royaumes ou de principautés, dont Napoléon se fit le suzerain. A peine les fêtes du sacre étaient-elles terminées, qu'il reçut une députation de la république Cisalpine, qui le pria d'ajouter à la couronne de France l'ancienne couronne de fer<sup>1</sup> des rois lombards, qu'avait autrefois portée Charlemagne. Napoléon répondit à la députation :

<sup>1</sup> Cette couronne est d'or pur; elle doit le nom qu'elle porte à un petit

« La séparation des couronnes de France et d'Italie, qui peut être utile pour assurer l'indépendance de vos descendants, serait dans ce moment funeste à votre existence et à votre tranquillité. Je la garderai cette couronne, mais seulement tout le temps que vos intérêts l'exigeront. » Il partit pour Milan avec l'impératrice Joséphine; il y fit une entrée solennelle, et, le 26 mai 1805, il fut sacré roi d'Italie par le cardinal Caprara. Comme à Paris, il se couronna lui-même, et s'écria, en plaçant la couronne sur sa tête : « Dieu me la donne, gare à qui la touche ! » Le prince Eugène de Beauharnais, son beau-fils, fut déclaré vice-roi d'Italie. La république Ligurienne fut réunie à l'empire et forma les trois départements de Gènes, de Montenotte et des Apennins; les États de Parme furent également incorporés à la France, et la république de Lucques forma l'apanage d'Élisabeth Bonaparte, sœur de l'empereur, et femme de Pascal Baciocchi, officier corse, qui reçut le titre de prince de Piombino. Toute la Gaule cisalpine se trouvait ainsi placée sous la domination de Napoléon, avec la Gaule transalpine.

Le Camp de Boulogne.

Cependant les Anglais avaient repris les hostilités dès la fin de l'année 1803. Depuis le désastre d'Aboukir, ils dominaient sur toutes les mers. Ils s'étaient même emparés de l'île de Malte, que l'empereur avait le dessein de rendre aux chevaliers. Sur leur refus de la restituer, la guerre avait été déclarée (22 mai 1803). Comme cette entreprise était d'une haute importance, l'empereur prit un soin particulier d'examiner tous les plans de bataille, et de visiter lui-même les places fortes. Il se rendit au camp de Boulogne, et s'étant assis sur le trône antique de Dagobert que surmontaient les étendards et les trophées de nos récentes victoires, avec les noms immortels de Montenotte, de Lodi et d'Arcole, il fit à ses soldats enthousiasmés une nouvelle distribution de croix de la Légion d'honneur. C'était le 15 août 1805, fête du cercle de fer placé dans sa partie intérieure, et provenant de l'un des clous qui ont servi à attacher le Sauveur à la croix.

de l'Assomption, anniversaire de sa naissance. L'armée, campée près de la mer, s'élevait à cent cinquante mille hommes; il y avait en outre une flotte immense munie de trois mille cents pièces de canon, et tous les ports de la côte étaient défendus par un appareil d'artillerie formidable. En contemplant ce magnifique spectacle, Napoléon s'écria : « Si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, l'Angleterre a vécu. »

Campagne d'Austerlitz (1805).

A la vue de l'orage qui la menace, l'Angleterre appelle à son secours la Suède, l'Autriche et la Russie. Elle leur donne de l'argent pour organiser une expédition contre la France, et leur montre que la puissance du nouvel empereur menace l'équilibre européen. Il y eut quelques négociations qui demeurèrent sans effet; mais la *troisième coalition* finit par être signée à Saint-Petersbourg (8 avril 1805); l'Autriche n'y accéda qu'au mois d'août suivant. En l'apprenant, Napoléon, avec son activité ordinaire, leva le camp de Boulogne (27 août), transporta son armée de l'Océan au Rhin, et, pendant que le maréchal Ney gagnait la bataille d'Elchingen (14 octobre), vint mettre le siège devant Ulm<sup>1</sup>, place forte où s'était concentrée une partie considérable de l'armée autrichienne. La garnison, commandée par le général Mack, fit une capitulation et sortit sans combat; elle se composait de trente mille hommes et aurait pu faire une longue résistance (20 octobre).

La marche rapide de Napoléon avait déconcerté tous les plans des coalisés. Stuttgart, Augsbourg, Munich étaient tombés entre nos mains; chaque jour était signalé par une nouvelle victoire en Bavière, en Italie, dans le Tyrol, en Autriche; Ney, Davout, Soult, Masséna, Lannes, Augereau, Mortier, Gouvion Saint-Cyr se couvraient en même temps de lauriers. L'empereur d'Autriche, François II, voulut entrer en pourparlers; mais déjà les Français arrivaient sous les murs de Vienne; il n'eut que le temps d'é-

<sup>1</sup> Ville du royaume de Wurtemberg, au confluent de l'Ille et de la Lauter.

vacuer sa capitale (13 novembre). Napoléon s'y installa dans le palais des empereurs, organisa une garde nationale, s'empara de toutes les munitions de guerre, et après avoir pris là quelques instants de repos, se remit à la poursuite des restes de l'armée autrichienne, en s'enfonçant dans la Moravie. Il avait d'autant plus lieu de se hâter, que les Russes accouraient au secours des Autrichiens; mais il ne put les empêcher de se joindre, et bientôt il les vit disposés à lui présenter la bataille. Napoléon se conduisit dans cette rencontre avec une prudence digne de sa grande réputation militaire. Il feignit de craindre, et recula de poste en poste jusqu'à Austerlitz. Les alliés, prenant cette marche rétrograde pour une fuite, entreprirent de lui couper la retraite, et eurent l'imprudence de lui prêter le flanc. C'était le 2 décembre. Napoléon, charmé de pouvoir fêter par une victoire le jour anniversaire de son sacre, fondit à l'improviste sur les alliés et coupa leur armée en deux. L'artillerie ennemie, engagée dans des lieux difficiles, tomba au pouvoir des Français sans avoir pu agir; et la garde impériale russe, s'étant avancée pour réparer ce premier échec, fut culbutée par la garde impériale française. L'affaire était décidée, lorsqu'on aperçut un corps de quinze mille Russes qui, n'ayant pas d'autre issue, se retiraient en traversant un lac glacé. L'artillerie française commença à les foudroyer; la glace fut brisée, et presque tous ces malheureux furent engloutis. La victoire d'Austerlitz fut complète<sup>2</sup>; deux jours après, l'empereur d'Allemagne vint saluer Napoléon dans sa tente, et l'empereur de Russie demanda un armistice.

Les négociations qui suivirent aboutirent à la paix de Presbourg, en Hongrie. Le prince de *Talleyrand-Périgord* (ancien évêque d'Autun), grand chambellan, en dicta les conditions au nom du vainqueur (26 décembre 1805). Le royaume d'Italie s'accrut de l'ancien territoire de Venise,

<sup>1</sup> Petite ville de Moravie, à quelques lieues de Brünn.

<sup>2</sup> Cette bataille porte encore le nom de bataille des Trois-Empereurs, à cause de la présence de François II, d'Alexandre et de Napoléon.

de la Dalmatie et de l'Albanie; Murat reçut en apanage le grand-duché de Berg, qui comprenait Dusseldorf, Clèves, et quelques autres pays; la Bavière et le Wurtemberg, dont les chefs s'étaient montrés fidèles alliés de la France, furent érigés en royaumes; le margraviat de Bade fut érigé en un grand-duché, et le petit-fils du nouveau grand-duc Charles-Frédéric épousa la princesse Stéphanie de Beauharnais; la principauté de Neuchâtel fut donnée en apanage au maréchal Berthier; enfin, par un article secret, François II renonça au titre d'empereur d'Allemagne, pour n'être plus qu'empereur d'Autriche, sous le nom de François I<sup>er</sup>, fait qui fut entièrement accompli dans le cours de l'année suivante (1806).

Puissance de Napoléon.

Ainsi la campagne d'Austerlitz avait placé Napoléon à la tête de l'Europe; maître de toute l'ancienne Gaule, protecteur de la république batave et de tous les petits États de l'Allemagne, médiateur de la Suisse, roi d'Italie, il avait déjà presque la position de Charlemagne. Il compléta cette œuvre en formant sous sa protection la *Confédération du Rhin*, avec les quatre royaumes de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe et de Westphalie, les grands-duchés de Francfort, Bade, Berg-et-Clèves, Hesse-Darmstadt, Wurtzbourg et Saxe-Weimar, les duchés de Saxe-Gotha, Saxe-Cobourg, Mecklembourg-Schwérin, etc., et les principautés de Nassau, Hohenzollern, Lichstenstein, Anhalt, Lippe, Reuss, Waldeck, Lubeck, etc.

Les premiers mois de l'année 1806 virent s'opérer tous ces grands changements. Au mois de février, Napoléon, sous prétexte que des bâtiments anglais avaient débarqué des soldats russes sur les côtes napolitaines, déclara la maison royale de Naples déchue de tous ses droits comme ayant fait cause commune avec les ennemis de la France, et donna ce royaume à son frère aîné *Joseph Bonaparte*. Le roi de Naples, Ferdinand IV, ne put lutter contre les forces françaises: il se réfugia pour la seconde fois en Sicile, comme il l'avait fait pendant la courte existence de la répu-

blique Parthénopéenne, et continua de régner sous la protection de l'Angleterre, qui l'amena à subir dans son royaume restreint une constitution calquée sur la constitution britannique.

L'élévation de Joseph au trône de Naples fut le commencement de l'élévation de la famille Bonaparte sur les trônes de l'Europe. La république batave, qui se sentait trop faible pour résister, prit le parti d'aller au-devant du péril: elle demanda pour roi *Louis Bonaparte*, qui n'accepta qu'avec répugnance, mais qui dut céder aux ordres de son frère (1806). L'année suivante, la Westphalie, érigée en royaume, reçut pour roi un autre frère de Napoléon, *Jérôme*, dont l'empereur fit casser le mariage, malgré Pie VII, pour lui faire épouser une princesse de Wurtemberg.

Désormais Napoléon n'avait plus à ménager les idées républicaines. Il cessa de faire frapper sur les monnaies les mots *république française*<sup>1</sup>, abolit le calendrier républicain (1<sup>er</sup> janvier 1806) avec les dénominations qu'on avait substituées aux jours et aux mois de l'année; il décréta l'érection de la colonne de la place Vendôme; il rendit au culte la basilique de Sainte-Geneviève (Panthéon), et consacra la basilique de Saint-Denis à la sépulture des empereurs. En même temps, l'Université de France fut fondée. Puis, reportant ses regards au dehors, Napoléon acheva de constituer la nouvelle féodalité impériale qu'il voulait établir: le maréchal Bernadotte devint prince de Ponte-Corvo, Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent. Ces deux fiefs appartenaient au saint-siège, mais, dit Napoléon, « les duchés de Bénévent et de Ponte-Corvo étaient un sujet de litige entre le roi de Naples et la cour de Rome; nous avons cru convenable de mettre un terme à ces difficultés en érigeant ces duchés en fiefs immédiats de notre empire ». Les provinces de Dalmatie, d'Istrie, de Frioul, de Cadore, de Bellune, de Conégliono, de Trévisé, de Feltre, de Bassano, de Vicence, de Padoue et de Rovigo, devinrent autant de duchés qui ré-

<sup>1</sup> Cette mesure fut prise en 1807.



compensèrent les principaux serviteurs de l'empereur, élevés aux rangs de ducs.

Campagne d'Iéna (1807).

Un seul revers avait signalé l'année 1805. Pendant que Napoléon faisait sa rapide campagne d'Austerlitz, dix-huit vaisseaux français et quinze vaisseaux espagnols, commandés par les amiraux Villeneuve et Gravina, avaient rencontré, le 21 octobre, la flotte anglaise près du cap de Trafalgar. L'amiral Nelson commandait les Anglais. Une bataille s'engagea; elle coûta la vie aux trois amiraux, mais la flotte française fut complètement détruite, et la France dut renoncer à disputer de longtemps à l'Angleterre l'empire de l'Océan. Cette défaite irrita profondément Napoléon, qui permit à peine de la faire connaître au public; elle exalta l'Angleterre, qui allait perdre Pitt, mais qui ne devait pas moins chercher à susciter de tous côtés des ennemis à la France. La défaite de Trafalgar, en montrant que Napoléon n'était pas à l'abri des vicissitudes des choses humaines, empêchait ses ennemis de se décourager. La Prusse avait adhéré au traité de Presbourg, mais à contre-cœur; l'Angleterre profita de son mécontentement et de l'héroïsme de la reine Louise de Prusse, pour pousser le roi Frédéric-Guillaume III à la guerre. L'Angleterre continuait la lutte, la Russie n'avait pas accédé au traité de Presbourg; Frédéric-Guillaume crut que la coalition de trois puissances comme l'Angleterre, la Russie et la Prusse serait suffisante pour vaincre Napoléon: il publia un manifeste contre la France et se prépara à la guerre.

Napoléon n'avait pas été dupe des relations amicales entretenues avec lui jusqu'au dernier moment. Tout en ayant l'air de ne pas se douter de la formation de la quatrième coalition, il s'était mis en mesure d'y répondre. Tout à coup il ouvrit la campagne avec trois cent mille hommes et prit le roi de Prusse au dépourvu dans les plaines d'Iéna, en Thuringe. Les Prussiens se défendirent avec un grand courage, et perdirent vingt mille hommes, sans compter treize mille prisonniers qu'on leur fit. Frédéric-Guillaume s'échappa

comme il put par des chemins tortueux en n'emmenant avec lui qu'un petit corps de cavalerie. Le même jour, Davout, avec vingt-six mille hommes, détruisit une autre armée prussienne, forte de soixante-dix mille hommes, à Auerstædt (14 octobre). En quelques semaines, toutes les villes de la Prusse tombèrent au pouvoir des Français, qui entrèrent dans Berlin, tandis que la famille royale fuyait à grandes journées vers la Russie.

Blocus continental.

Napoléon s'installa au palais, et déclara déchu de trône la maison de Brandebourg<sup>1</sup> actuellement régnante en Prusse. Puis, revenant à sa première idée d'anéantir la puissance britannique, qui lui avait continuellement suscité des ennemis en soudoyant les Autrichiens et les Russes et en formant contre lui des coalitions, il lança de Berlin le fameux décret du *blocus continental*. Dans les États soumis à l'empire français, tout commerce avec l'Angleterre était interdit. Les ports étaient fermés aux navires britanniques. Les Anglais trouvés chez nous, ou dans les pays qui dépendaient de la France, étaient immédiatement constitués prisonniers de guerre et leurs biens confisqués. Ce décret fut le point de départ d'une foule d'événements funestes qui amenèrent à la fin la chute de l'empire (21 novembre 1806).

Le décret de Berlin, complété par celui de Milan, qui le rendait encore plus rigoureux (17 décembre 1807), fit un mal immense au commerce anglais. En forçant les peuples du continent à renoncer aux marchandises anglaises, il ne fit pas moins de tort à l'industrie de l'Angleterre, car, pour y suppléer, il fallut bien fabriquer ce qu'elle ne pouvait plus donner. De là date la grande extension de l'industrie sur le continent. Mais, pour étouffer ainsi l'Angleterre chez elle, Napoléon était obligé de lui enlever tout débouché; le système du blocus continental devenait inutile si une seule porte restait ouverte aux produits anglais. Il y eut donc né-

<sup>1</sup> La dynastie royale de Prusse appartient à la race des Hohenzollern, dont la branche cadette acquit le margraviat de Brandebourg en 1417.

cessité d'enchaîner la liberté du commerce sur tout le continent, par conséquent d'être maître de toute l'Europe, directement ou indirectement. Ainsi, pour rendre le blocus effectif, Napoléon fut successivement amené à envoyer une armée en Portugal, à réunir la Hollande à la France, à se brouiller enfin avec l'empereur Alexandre, parce que la Russie ne voulait pas accepter le blocus. Pour vaincre l'Angleterre, il fallait vaincre toute l'Europe : Napoléon succomba sous la grandeur de la tâche.

Campagne de Friedland (1807).

Après la bataille d'Iéna et la prise de Berlin, la Russie voulut soutenir le roi de Prusse. L'Angleterre s'engagea à donner pour la même cause de l'or et des troupes de terre et de mer. Napoléon disposait des forces de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Hollande et de l'Espagne, alors son alliée; mais les Russes avaient pour eux les rigueurs du climat et de la saison. La première bataille eut lieu près d'Eylau, petite ville de la Prusse orientale. On se battit dans une plaine couverte d'une neige épaisse; la neige continuait de tomber par flocons, comme pour ensevelir les morts. Napoléon, étonné de la résistance opiniâtre des Russes, monta au clocher de l'église d'Eylau, pour mieux apercevoir l'ordonnance de leur armée. Les Russes, en ce moment, sans le savoir si près d'eux, chassèrent les Français du cimetière qui entourait l'église. Les Français, inquiets du péril que courait leur chef, revinrent à la charge et en débusquèrent les Russes. Ceux-ci ne se rebutèrent pas, et ils l'emportèrent une seconde fois, avant que Napoléon pût descendre et se mettre en sûreté. Le cimetière fut ainsi disputé avec acharnement, jusqu'à ce que les Russes, qui ne pouvaient concevoir quel prix les Français attachaient à ce poste, furent forcés de le leur abandonner tout couvert de morts des deux partis. Mais tout le fruit que Napoléon recueillit de cette sanglante journée fut le triste honneur d'être demeuré maître du champ de bataille (8 février 1807).

Les jours suivants furent plus heureux : les Russes et les Prussiens furent battus en plusieurs rencontres; le maréchal *Lefebvre*<sup>1</sup> s'empara de Dantzic, dont il fut créé duc, et, le 14 juin, anniversaire de Marengo, une action décisive s'engagea près de Friedland. Après un combat meurtrier, les Russes prirent la fuite, et les places voisines, Königsberg, Neiss, etc., tombèrent au pouvoir des Français. A peine Napoléon était-il rentré dans Tilsit<sup>2</sup>, qu'un parlementaire russe vint proposer une suspension d'armes, et demander au nom de son maître une entrevue qui eut lieu sur le Niémen (25 juin). Par le traité de Tilsit, on rendit à la Prusse quelques provinces, faibles débris de son ancienne puissance. De celles qui lui furent enlevées, Napoléon composa le nouveau royaume de Westphalie, qu'il donna à son frère Jérôme. La Russie reconnut les trônes élevés en faveur des différents membres de la famille Bonaparte, et le grand-duché de Varsovie, qui avait été donné à la Prusse dans le partage de la Pologne. Un traité secret entre les deux empereurs les rendit seuls maîtres de l'Europe : Napoléon se réservait l'Occident, Alexandre l'Orient et le Nord; mais on ne régla rien quant à la possession de Constantinople : « Constantinople, disait Napoléon, c'est l'empire du monde ! » (17 juillet 1807).

Invasion du Portugal (1807).

La guerre continua contre l'Angleterre. Cette puissance, irritée du décret de Berlin, essayait de regagner par mer ce qu'elle perdait sur le continent. Le Danemark, qui était en paix avec elle, mais qui avait toujours refusé d'adhérer aux coalitions contre la France, fut sommé d'entrer dans l'alliance anglaise et de livrer ses vaisseaux. Les Danois, quoique pris au dépourvu, refusèrent; les Anglais bombardèrent Copenhague pendant six jours et la forcèrent à capituler, après l'avoir à moitié détruite, puis ils emmenèrent la flotte danoise : acte odieux de piraterie qui excita l'indignation de toute l'Europe, et fit entrer pour un moment dans le

<sup>1</sup> Fils d'un meunier; né à Rouffach en Alsace en 1755, mort en 1820.

<sup>2</sup> Ville de Prusse sur le Niémen.

système de blocus continental la Russie, la Prusse et l'Autriche (8 août 1807). Le Danemark conclut aussitôt avec la France une alliance qui ne fut rompue qu'à la chute de l'Empire, et qui nous aida à enlever plusieurs places au roi de Suède, Gustave IV, qui s'était déclaré contre nous; Gustave perdit Stralsund et Rugen, pendant que, d'un autre côté, la Russie lui enlevait la Finlande.

Le Portugal, placé sous l'influence anglaise, n'avait pu souscrire au blocus continental. Pour le punir, Napoléon déclara la maison de Bragance déchu du trône, et conclut avec l'Espagne un traité d'alliance offensive et défensive (27 octobre) pour envahir ce pays. Le régent dom Juan (plus tard Jean VI), qui régnait au nom de sa mère Marie Ire, tombée en démence, se trouva dans un grand embarras : craignant à la fois Napoléon et l'Angleterre, il se réfugia, avec la famille royale, au Brésil, où il devait prendre plus tard le titre d'empereur. *Junot*<sup>1</sup>, qui avait été ambassadeur en Portugal, fut chargé de faire la conquête du pays avec une armée de vingt-sept mille hommes; il entra sans coup férir dans Lisbonne (30 novembre 1807), et fut nommé gouverneur du pays. La facilité de la conquête aurait dû le rendre plus doux à l'égard d'un peuple qui n'avait pas opposé de résistance : il ne sut pas ménager les Portugais, il les irrita par des exactions, et facilita ainsi les victoires de Wellesley (depuis duc de Wellington<sup>2</sup>), qui le força l'année suivante à évacuer le Portugal, en vertu de la convention de Cintra (30 août 1808).

#### Invasion de l'Espagne (1808-1809).

La facilité avec laquelle le Portugal avait été conquis excita l'ambition de Napoléon, qui songea bientôt à se rendre maître de la péninsule toute entière. L'Espagne était notre alliée, mais il ne croyait pas que jamais les princes de la

<sup>1</sup> Plus tard duc d'Abrantès, ville de Portugal; né en 1771, à Bussy-le-Grand, en Bourgogne, mort en 1813. Sa femme, la duchesse d'Abrantès, morte en 1838, a laissé des *Mémoires* intéressants sur l'Empire.

<sup>2</sup> Né en Irlande, en 1763.

maison de Bourbon pussent lui pardonner son élévation sur le plus glorieux trône de leur famille. L'Espagne avait alors pour roi Charles IV, monarque faible et indolent, qui donnait toute sa confiance à un favori superbe, nommé *Manuel Godoï* et décoré du titre de *prince de la Paix*. Les Espagnols, mécontents d'être gouvernés par cet ambitieux, qui abusait de son pouvoir, firent une révolution, et le ministre n'échappa à la fureur populaire que par l'intercession du prince des Asturies (depuis Ferdinand VII), fils de Charles. Celui-ci, se voyant privé de l'homme qu'il regardait comme son soutien, abdiqua en faveur de Ferdinand. Mais, pour arriver à cette conclusion, de grands débats avaient été soulevés entre les deux princes. Napoléon s'offrit pour arbitre de ce différend, et, dans une conférence qu'il eut à Bayonne avec Charles IV et Ferdinand VII, il détermina le fils à renoncer à l'avantage que lui faisait son père, puis il engagea le père à lui céder à lui-même ses droits sur l'Espagne. Quand il eut obtenu leur abdication, il les envoya en France avec une opulente retraite, et donna le trône d'Espagne à son frère Joseph, qui fut remplacé par Murat dans la possession du royaume de Naples (6 juin 1808).

Cette conquête qui, dans la pensée de Napoléon, devait affermir son autorité en agrandissant son empire, ne servit au contraire qu'à l'ébranler. L'Espagne tout entière se souleva, criant à la trahison, demandant Ferdinand VII et maudissant les Français. Les Portugais s'unirent aux Espagnols. En vain Joseph voulut faire son entrée à Madrid et se faire proclamer roi. Dix jours après il était en fuite et se retirait derrière l'Èbre. L'Angleterre saisit l'occasion d'intervenir et força Junot à quitter le Portugal. Les Français, surpris, reculaient sur tous les points; le général *Dupont*<sup>1</sup>, l'un des officiers les plus renommés de l'Empire, vivement pressé par don Castagnos<sup>2</sup>, qui l'avait entouré de toutes parts, près de la ville de Baylen, au pied de la Sierra Morena, signa une humiliante

<sup>1</sup> Né dans l'Angoumois, en 1763, mort en 1840.

<sup>2</sup> Castagnos reçut plus tard le titre de duc de Baylen; né en Biscaye en 1753, mort en 1852. 99

capitulation, qui fut la première tache imprimée depuis vingt ans aux armes françaises (27 juillet 1808).

Napoléon comprit que sa présence seule pourrait rétablir les affaires. Il part au mois de novembre, et la victoire revient en effet sous nos drapeaux. Soult et Bessières battent les Espagnols à Burgos (10 novembre), Victor les bat à Espinosa (11 novembre), Lannes est vainqueur à Tudela (23 novembre), Napoléon en personne gagne la bataille de Somosierra (30 novembre), et, le 4 décembre, Madrid vient implorer sa clémence. La défaite des Anglais à la Corogne, par le maréchal Soult (19 janvier 1809), compléta cette série de victoires. Le 22 janvier, Joseph fit son entrée solennelle à Madrid.

#### Siège de Saragosse.

Cependant le maréchal Lannes, duc de Montébelli, était arrêté par l'un des sièges les plus remarquables dont les annales de l'histoire fassent mention : la ville de Saragosse, capitale de l'Aragon, excitée par son gouverneur, don José de Palafox, avait soutenu un premier siège de soixante et un jours et forcé les Français de s'éloigner (14 août 1808); assiégée une seconde fois, elle montra une résolution plus grande encore. Près de cinquante mille Aragonnais s'étaient réunis aux habitants de cette ville; pleins de confiance en leur général don Palafox, ils attendirent les Français dans une place presque ouverte, et qui n'avait d'autre rempart que le courage de ses défenseurs. Tous les postes avancés furent disputés avec fureur : c'étaient tous les jours des attaques qui coûtaient aux Français leurs plus braves soldats, ou des sorties dans lesquelles Palafox enclouait les canons, comblait les tranchées, détruisait souvent en une heure les travaux de plusieurs nuits.

Les assaillants gagnaient pourtant peu à peu du terrain. Pour dompter les assiégés, on en vint à un bombardement, et on le continua quarante jours sans interruption. On parvint enfin à pénétrer dans la ville; mais on n'en était guère plus avancé. Toutes les rues étaient occupées, barricadées; toutes les maisons étaient crénelées et avaient garnison. Elles

formaient autant de citadelles, qu'il fallait emporter d'assaut les unes après les autres. Souvent il n'y avait pas d'autre moyen de déloger les assiégés d'une maison, que de la faire sauter; mais alors il devenait presque impossible au vainqueur de s'y loger, parce que des maisons voisines encore intactes l'assiégé plongeait sur l'assiégeant, et lui donnait pour tombeau les décombres où il cherchait à s'établir. Les ravages seuls de l'épidémie produits par l'entassement des vieillards, des femmes et des enfants, purent y mettre fin. Déjà, après deux mois de défense, on comptait cinquante-quatre mille morts, victimes soit de la guerre, soit de la peste. Palafox, dont le génie et la valeur avaient jusque-là dirigé le courage des assiégés, fut atteint du mal et se trouva hors d'état de donner des ordres. Il fallut se résoudre à capituler. La garnison sortit du milieu des cendres et des ruines pour remettre au général français des armes qu'elle n'avait plus la force de soutenir, et elle eut la liberté de se retirer. Le siège avait duré deux mois (20 décembre 1808-21 février 1809). Don Palafox seul fut traité en prisonnier de guerre, et les talents qu'il avait déployés pour la défense de sa patrie furent payés d'une longue captivité<sup>1</sup>.

La prise de Saragosse, si chèrement achetée, fut encore compensée par le mauvais succès de l'expédition de Portugal, d'où les Anglais chassèrent le général Soult (mai 1809), et par la sanglante journée de Talavera-de-la-Reyna, où les Anglo-Espagnols, commandés par Wellesley (Wellington), battirent le roi Joseph en personne (28 juillet). Cette victoire devait conduire les alliés à Madrid; mais la division se mit entre les Espagnols et les Anglais; ceux-ci se retirèrent dans le Portugal, et les Français reprirent l'avantage.

#### Campagne de Wagram (1809).

Napoléon avait été rappelé en France par de plus pressants besoins que la soumission de l'Espagne. Depuis son entrevue d'Erfurt avec Alexandre (8 septembre 1808), en-

<sup>1</sup> Palafox rentra en Espagne en 1814; il fut créé duc de Saragosse, et mourut en 1847.

revue qui avait précédé sa campagne d'Espagne, et où il avait eu le plaisir de se voir entouré de tous les princes de la confédération du Rhin, mais où il n'avait convoqué ni le roi de Prusse ni l'empereur d'Autriche, il sentait que l'Allemagne n'était pas encore gagnée à sa cause. Le sentiment de la nationalité allemande se réveillait, et une association connue sous le nom de *Fugendbund* (association de la vertu) commençait à exciter la jeunesse des Universités contre le conquérant. Mais la Prusse était trop affaiblie pour reprendre les armes, la confédération du Rhin n'était pas encore assez fatiguée du joug; l'Autriche seule, encouragée par l'Angleterre, et voyant l'élite de nos forces occupée en Espagne, crut le moment venu de se venger des traités de Campo-Formio, de Lunéville et de Presbourg. La cinquième coalition fut formée, et l'Autriche commença l'attaque en entrant sur le territoire de la confédération (avril 1809).

A la première nouvelle, Napoléon repassa les Pyrénées; le 16 avril, il était déjà à Dillingen, près du roi de Bavière, qui avait été chassé de sa capitale. Les victoires d'Abensberg, d'Eckmühl, de Ratisbonne (20, 22, 23 avril) ramenèrent le roi de Bavière à Munich, et ouvrirent la route de Vienne. François II, pressé par les Français, attaqué du côté de la Pologne par les Russes, qui s'étaient déclarés pour Napoléon, quitta encore une fois sa capitale, où Napoléon arriva le 12 mai 1809, vingt-huit jours après son départ de France. Il établit son quartier général à Schœnbrunn, à une petite lieue de Vienne, et se mit en mesure de poursuivre ses succès en passant le Danube. L'archiduc Charles, qui l'observait avec ses troupes, le laissa construire un pont en bois sur le fleuve, et passer avec une partie de ses forces. Dès qu'il vit assez de Français sur la rive gauche, il lâcha sur le fleuve des poutres énormes, des bateaux chargés de pierres qui, poussés par le courant, allèrent donner avec impétuosité contre les piles du pont et le renversèrent. En même temps il tomba sur les Français qui avaient passé le fleuve, et les tailla en pièces. Le maréchal Lannes se dévoua

pour le salut de l'Empereur, et fut blessé mortellement; il expira quelques jours après. Napoléon, enfermé dans une île du Danube, l'île de Lobau, courut lui-même quelque danger. A force de travaux on parvint à réparer le pont, et il se retira laissant sur le champ de bataille d'Essling plus de dix mille hommes (21, 22 mai 1809)<sup>1</sup>.

La nouvelle de ce désastre, qu'on essaya en vain de transformer en victoire, causa une grande agitation dans Paris et dans toute la France. Les ennemis de Napoléon relevaient la tête à l'intérieur, et, d'un autre côté, l'Empereur reconnaissait qu'il n'avait plus affaire seulement aux souverains: les populations s'agitaient, il y avait des insurrections dans plusieurs parties de l'Allemagne, en Westphalie, dans le Tyrol, et un jeune fanatique allemand du nom de Stabs avait montré au conquérant que sa vie pouvait être menacée par le poignard des vaincus aussi bien que dans les batailles. Il importait de frapper un grand coup et d'amener une prompt conclusion de la paix.

Appuyé de puissants renforts, Napoléon avait fait passer le Danube à ses troupes sous le canon de l'ennemi. Il les rangea en bataille de l'autre côté, près de la petite ville de Wagram. L'empereur d'Autriche était sur une éminence à quelque distance de là, pour suivre les mouvements de son armée. Quatre cent mille hommes sous les armes allaient décider du sort de l'Allemagne. Les pertes furent immenses des deux côtés; la victoire resta aux Français, mais ils la payèrent bien cher. On évalue à vingt mille le nombre des malheureux qui moururent de langueur à la suite de cette bataille. Les vingt-trois hôpitaux de Vienne regorgeaient de malades, et la population tout entière fut occupée à préparer du linge et de la charpie (6 juillet 1809).

La victoire de Wagram, suivie de quelques autres succès, amena le traité de Vienne, par lequel l'Autriche nous abandonna les contrées qui forment le littoral de la mer Adria-

<sup>1</sup> Le général *Mouton*, qui se distingua particulièrement dans cette occasion, reçut plus tard le titre de *comte de Lobau*; né à Phalsbourg en 1770, mort en 1838.

tique, du côté du levant. Elle céda quelques provinces à la Saxe, à la Bavière, à la Russie, et s'engagea à rompre toute liaison avec l'Angleterre. L'empereur d'Autriche accordait en outre, en vertu d'un article du traité, la main de sa fille *Marie-Louise* à Napoléon, s'il parvenait à faire casser son mariage avec Josephine (14 octobre 1809). Napoléon allait entrer ainsi dans la parenté des rois; mais ce fut au prix d'un divorce que l'Église ne pouvait autoriser.

### § III. — Lettres, Sciences et Arts sous l'Empire.

#### La Littérature.

La littérature française avait péri comme tout le reste, au milieu des bouleversements de la Révolution; la langue elle-même s'était corrompue, en se chargeant d'une multitude de mots nouveaux et de locutions étranges, bien faites pour exprimer les idées barbares qu'elles représentaient: les journaux et les théâtres accélérèrent cette corruption de la langue, contre laquelle protestaient, sans être entendus, quelques littérateurs formés dans un meilleur temps, comme *Ducis* (1733-1816), qui accommodait les tragédies de Shakespeare au goût français; *Delille* (1738-1813), qui avait traduit les *Géorgiques* de Virgile et chanté les *Jardins* avant la Révolution, et qui continuait ses traductions poétiques; en même temps qu'il publiait son poème de la *Pitié* (1803); *Andrieux* (1759-1833), auteur d'une tragédie, de comédies, de contes et de fables; *Collin d'Harleville* (1755-1806), dont les comédies avaient un vrai mérite; *Picard* (1769-1828), ami et imitateur des deux précédents; les deux *Chénier*, André (1762-1794), et Marie-Joseph (1764-1811), dont les tragédies et les poésies lyriques rappellent souvent avec bonheur l'antiquité grecque; de *Fontanes* (1757-1821), grand-maître de l'Université, poète et prosateur, et qui a mérité d'être nommé l'orateur officiel de l'Empire.

Tous ces hommes et quelques autres continuaient les anciennes traditions classiques du dix-septième et du dix-huitième siècle. A côté s'élevait une autre école, suscitée en partie par Jean-Jacques Rousseau et par *Bernardin de Saint-*

*Pierre* (1737-1814), dont le roman de *Paul et Virginie* (1788) et les *Harmonies de la nature* (1796) avaient porté au comble la réputation. Cette nouvelle école, qui devait atteindre tout son éclat sous la Restauration, essayait de raviver les sources de la poésie en se rapprochant de la nature. Ses deux chefs les plus brillants, à l'époque de l'Empire, furent *Chateaubriand* (1768-1848), né à Saint-Malo, en Bretagne, et *Mme de Staël* (1766-1817), fille de Necker, née à Paris. Chateaubriand avait, pendant les premières années de la Révolution, visité l'Amérique; il y prit le goût de la nature. Revenu en France en 1800, il publia d'abord son roman d'*Atala*, qui n'était qu'un morceau détaché de son *Génie du christianisme*, ouvrage dont l'apparition (1802) excita un enthousiasme extraordinaire. L'assassinat du duc d'Enghien le sépara du premier consul; il quitta de nouveau la France, et parcourut la Grèce, l'Asie mineure, la Palestine et l'Égypte, d'où il rapporta deux de ses plus beaux ouvrages: les *Martyrs* (1809), et l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. La jeunesse s'attacha au grand écrivain, dont la prose s'élevait aux plus beaux effets de la versification; l'école romantique fut fondée. *Mme de Staël* ne s'inspirait pas aux mêmes sources que Chateaubriand: protestante, et nourrie dans les préjugés de cette génération de 1789 dont Necker avait si bien représenté les aspirations mal définies, elle s'était arrêtée à la monarchie constitutionnelle de l'Assemblée nationale, et se trouva, grâce à son talent d'écrivain, le centre de l'opposition libérale qui commença sous le Consulat, traversa l'Empire et devint dominante sous la Restauration. Elle poussa *Benjamin Constant* (1767-1830), né à Lausanne, et protestant comme elle, à faire dans le Tribunat une opposition qui irrita vivement le premier Consul. Exilée par Bonaparte à quarante lieues de Paris (1802), elle quitta la France, se mit en rapport avec les écrivains allemands les plus considérables, et publia son *Allemagne* (1810), ouvrage qui fourmille d'allusions contre l'Empire, mais qui révéla à la France tout un monde nouveau qu'elle ne connaissait pas.

A côté des noms qu'on vient de citer, il ne faut pas oublier ceux qu'on a déjà fait connaître, du comte Joseph de Maistre et du vicomte de Bonald, ni surtout celui de Napoléon lui-même, qui se montra aussi grand écrivain que grand administrateur et grand capitaine, et qui, tout en conservant le style déclamateur de son temps, n'en créa pas moins comme un nouveau genre de littérature où il n'a pas eu de supérieur, dans ses proclamations militaires et dans ses bulletins de victoires.

#### Les Sciences.

Napoléon se faisait honneur d'être membre de l'Institut, il ne pouvait manquer d'encourager l'étude des sciences, surtout dans ce qu'elles ont d'utile et d'applicable à l'industrie. Aux noms déjà célèbres avant lui s'en ajoutèrent de nouveaux, et c'est ainsi qu'on vit briller sous l'Empire : *Lagrange* (1736-1813), auteur de la *Mécanique analytique*, savant géomètre qui porta l'analyse mathématique au plus haut degré de perfection ; — *Laplace* (1749-1827), auteur de la *Mécanique céleste*, qui développe le système de Newton, mais qui est loin d'être à l'abri de sérieuses critiques, soit dans l'ordre scientifique soit dans l'ordre religieux ; — *Bichat* (1771-1802), savant physiologiste, connu surtout par ses *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* ; — *Berthollet* (1748-1822), l'un des créateurs de la chimie moderne avec Lavoisier et *Guyton de Morveau* (1737-1816) ; — *Monge* (1748-1818), l'un des fondateurs de l'École polytechnique, président de l'Institut du Caire pendant l'expédition d'Égypte, et auteur d'une *Géométrie descriptive* qui est restée classique ; — l'abbé *Haüy* (1743-1822), qui fit faire de grands progrès à la minéralogie, pendant que son frère, Valentin Haüy, imaginait une nouvelle méthode pour instruire les aveugles ; — *Fourcroy* (1753-1809), savant chimiste qui prit une grande part à la réorganisation de l'instruction publique sous l'Empire ; — *Georges Cuvier* (1769-1832), qu'on a surnommé *Aristote du dix-neuvième siècle*, et qui fonda une nouvelle science, celle de la *paléontologie*<sup>1</sup>, sur le principe fécond

<sup>1</sup> Science des êtres antiques ou antédiluviens.

de la corrélation des formes dans les animaux ; — Étienne *Geoffroy Saint-Hilaire* (1772-1844), qui avait eu le bonheur de sauver l'abbé Haüy des massacres de septembre, et qui s'attacha à démontrer l'unité de composition organique entre les diverses espèces d'animaux ; — *Gay-Lussac* (1778-1850), qui publia sous l'Empire ses *Recherches physico-chimiques*, et qui s'associa glorieusement aux travaux de *Berthollet*, de *Biot* (mort en 1862), de l'Allemand *Alexandre de Humboldt* (mort en 1859), de *Thenard* (1777-1857), etc. ; — *Brongniard* (1770-1847), directeur de la manufacture de porcelaine de Sèvres (depuis 1800), qui renouvela et perfectionna l'industrie de la peinture sur verre, et qui fit faire de grands progrès à la minéralogie.

L'Empereur encourageait les sciences surtout en vue de leurs applications à l'industrie ou à la guerre, qui était, à lui, sa grande industrie ; il trouva d'utiles auxiliaires dans les savants dont on vient de citer les noms, et dans quelques autres, qui s'occupèrent plus particulièrement de l'application des sciences, comme *Chaptal* (1756-1832), qui employa sa grande fortune à populariser l'étude de la chimie par ses leçons et par ses écrits ; ministre de l'intérieur sous le Consulat, il fut, sous l'Empire, créé sénateur et comte (de Chanteloup), et devint pair de France sous la Restauration. La physique prêtait aussi ses découvertes à l'industrie : on continuait les expériences en ballon, et, en 1804, *Gay-Lussac* et *Biot* tentaient une ascension restée célèbre. En 1802, l'Américain *Fulton* (1763-1815) essayait sur la Seine un bateau à vapeur, et allait ainsi passer pour l'auteur d'une invention qui est certainement due à un Français, le marquis de *Jouffroy* (1751-1832), dont les premiers essais de navigation à vapeur remontent aux années 1776 et 1783. Mais on n'apprécia pas tout d'abord les mérites du nouvel art : *Fulton* reporta ses essais en Amérique, et, en Europe, ce fut l'Angleterre qui mit la première à profit une découverte qui l'aurait livrée à la discrétion de Napoléon, si ce puissant génie en eût été le premier possesseur.

## Les Beaux-Arts.

Les beaux-arts participaient au mouvement général : *Méhul* (1763-1817), *Boieldieu* (1774-1834) continuaient heureusement Rameau et le faisaient oublier, sans se montrer trop inférieurs aux allemands Mozart (mort en 1791) et Beethoven (1772-1827). L'architecture avait de grands travaux à exécuter, mais elle atteignait plus facilement le grandiose que le beau. La sculpture était plus heureuse avec l'Italien *Canova* (1757-1822), qui mettait son génie au service du conquérant. Mais la rénovation fut surtout remarquable dans la peinture, qui fournit alors un grand nombre de noms brillants. *David* (1748-1825), déjà célèbre avant 1789, devenu alors fougueux révolutionnaire, ordonnateur des fêtes républicaines, et nommé plus tard premier peintre de l'Empereur, mérita par son talent d'être le chef d'une école qui ramena les peintres français à l'étude de l'antiquité en les débarrassant des fadeurs du dix-huitième siècle; c'était encore une école païenne, mais qui valait mieux que la précédente. Les principales œuvres de David sont : le *Serment du jeu de paume*, la *Mort de Marat*, le *Couronnement de l'Empereur* et la *Distribution des aigles*. On distingue parmi ses disciples : *Antoine Gros* (1771-1835), qui a peint la *bataille d'Aboukir*, le *Champ de bataille d'Eylau*, *François I<sup>er</sup> et Charles-Quint visitant les tombeaux de Saint-Denis*, *Bonaparte au pont d'Arcole*, etc., et, sous la Restauration, la coupole de Sainte-Geneviève (Panthéon); — *Gérard* (1770-1837), auteur de *Bélisaire* (1795), des *Trois âges* (1806), de la *Bataille d'Austerlitz* (1810), immense toile de trente pieds sur seize et demi, du *Sacre de Charles X* (1829), de la *Peste de Marseille* (1832), et d'un grand nombre de portraits des membres de la famille impériale; — *Girodet* (1767-1824), auteur des beaux tableaux d'*Ossian*, des *Saisons*, d'une *Scène du déluge*, de la *Révolte du Caire*, etc. En dehors de l'école de David se tenaient d'autres peintres, comme *Pierre Guérin* (1774-1833), dont on admire le *Marcus Sextus*, l'*Andromaque*, etc.; *Prudhon* (1760-1823), dont

onestime surtout un *Christ mourant sur la croix*, et le *Crime poursuivi par la Justice et la Vengeance célestes*; et *Carle Vernet* (1758-1836), dont le fils, *Horace Vernet* (1789-1863), devait surpasser la renommée.

Ainsi les lettres, les sciences, les arts et industrie contribuaient à rehausser l'éclat du règne de Napoléon; mais, s'il y avait d'immenses travaux et des résultats remarquables, le souffle divin ne se faisait sentir que dans quelques œuvres qui n'attiraient pas l'attention publique, à l'exception peut-être des écrits de Chateaubriand.

## § IV. — L'Europe en 1810.

## L'Empire français.

En 1810 Napoléon avait atteint le plus haut degré de sa puissance : la sanglante bataille de Wagram, suivie de la paix de Vienne, l'avait rendu le maître de l'Europe occidentale. Son empire, qui s'étendait du Garigliano, en Italie, jusqu'aux bouches de l'Elbe, au nord de l'Allemagne, comptait cent trente départements; c'étaient ses préfets qui gouvernaient Hambourg, Amsterdam, Anvers, Gand, Aix-la-Chapelle, Genève, Gênes, Florence, Rome, et autour de l'Empire proprement dit se rangeaient des États feudataires qui n'étaient pas moins dans les mains de Napoléon que l'Empire français lui-même. Son frère Louis était roi de Hollande, et il allait cesser de l'être, parce qu'il voulait s'occuper du bien de son peuple plutôt que des intérêts du conquérant; son frère Jérôme était roi de Westphalie; son beau-frère Murat était roi de Naples; son frère Joseph était roi d'Espagne; lui-même était roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin et médiateur de la Suisse; les rois de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg étaient ses alliés et ses obligés, et le grand-duché de Varsovie attendait de lui la restauration complète de la Pologne.

## L'Europe.

Il ne restait en dehors de son action directe que la Prusse, à moitié démembrée, l'Autriche, qui venait de lui donner



en mariage une de ses archiduchesses, la Suède, réduite à l'impuissance, la Russie, alors son amie, enfin l'Angleterre, seule ennemie dont l'énergie ne fût pas encore brisée, et qu'il avait à combattre en Portugal, en Espagne, sur mer, qu'il devait rencontrer partout où il aurait des adversaires à renverser. La Turquie se tenait alors à l'écart des événements généraux. Il n'y avait plus en Europe que trois grandes puissances : la France, l'Angleterre et la Russie. L'Angleterre était maîtresse de la mer ; elle avait profité des événements pour prendre Malte dans la Méditerranée, pour s'emparer, en Afrique, de la colonie hollandaise du Cap, pour s'agrandir considérablement dans l'Inde, et pour nous enlever la plupart de nos colonies d'Amérique et d'Afrique, l'île Bourbon (Réunion), l'île de France (Maurice), la Martinique, etc. Mais Georges III, son roi, venait de tomber en démence, Pitt et Fox avaient disparu presque en même temps ; isolée, réduite à un commerce de contrebande, étouffant sous l'encombrement de ses marchandises, elle souffrait tellement, qu'on pouvait espérer la voir bientôt demander grâce à son tour. La Russie, malgré ses défaites à Austerlitz et à Friedland, avait continué de s'agrandir en Europe : Alexandre I<sup>er</sup>, devenu pour quelques années l'ami de Napoléon, s'empara de quelques districts polonais, prit la Finlande et une partie de la Botnie à la Suède (1808), et il allait prendre à la Turquie la Bessarabie et la Moldavie jusqu'au Pruth (1812), en même temps qu'il s'étendait en Asie aux dépens de la Perse, en occupant le Daghestan et le Chirvan, avec la ville de Derbent sur la mer Caspienne.

#### État des esprits.

C'eût été pour Napoléon le moment de s'arrêter. Il avait brisé les coalitions formées contre lui, il était l'arbitre de l'Europe, et les puissances continentales acceptaient son influence ; son principal but devait être désormais de se faire accepter des esprits, en ne brisant pas violemment les nationalités, en subordonnant sa politique à l'intérêt général de l'Europe au lieu de sacrifier l'Europe à sa politique,

et en évitant de montrer une ambition qui prétendait à une domination absolue. Les occupations militaires, les souffrances causées par le blocus continental, les dislocations peu raisonnées de peuples accoutumés à vivre sous un même régime, tout contribuait à irriter les esprits contre le conquérant. L'Espagne résistait déjà à main armée ; l'Allemagne se préparait à une terrible réaction. Théodore Kœrner, jeune enthousiaste né à Dresde, composait des poésies patriotiques<sup>1</sup> qui enflammaient les cœurs et lui valaient le nom de *Tyrtée de l'Allemagne*. En même temps Arndt, professeur d'histoire à l'université de Greifswalde, en Poméranie, publiait deux ouvrages, *Germanie et Europe* (1803), *Esprit du temps* (1807), qui étaient lus avec d'autant plus d'avidité qu'ils attaquaient plus vivement la politique de Napoléon. D'autres patriotes les secondaient et excitaient les membres de l'association du *Tugendbund* ; les études philosophiques comme les études archéologiques ou historiques contribuaient également à entretenir le patriotisme ; on saisissait les moindres allusions, et l'idée de la *patrie allemande* n'attendait qu'un revers de Napoléon pour faire explosion.

En France même, on se fatiguait d'un régime qui donnait la gloire, mais qui ne donnait ni la paix ni la liberté qu'on avait connues sous l'ancienne monarchie, même dans ses plus mauvais jours. Tous les ressorts du gouvernement étaient tendus à l'excès ; on ne s'apercevait que par un redoublement d'oppression de l'expansion de ces principes de 1789 qui devaient, à ce qu'on avait dit, établir partout le règne de la liberté. Sans doute, Napoléon sentait les difficultés de cette situation ; il aurait voulu s'arrêter, et détendre un peu ces ressorts qui menaçaient de se briser dans ses mains ; mais il était trop engagé : il ne crut pas pouvoir sortir honorablement de l'Espagne ; il ne voulut pas cesser la lutte avec l'Angleterre avant d'avoir eu raison de

<sup>1</sup> Les poésies de Kœrner ont été publiées, en 1814, dans un seul recueil, intitulé *la Ligue et l'Épée*. Kœrner périt à la bataille de Leipzig, en 1813 ; il était né en 1788.

cette rivale ; au lieu de reconnaître ce qu'avait de légitime et de noble la résistance de Pie VII à ses prétentions, il s'obstina à vaincre une puissance qui est au-dessus des atteintes de la force matérielle, et les hommes purent voir une fatalité qui le poussait à sa perte là où l'œil du chrétien découvrait l'accomplissement d'une loi providentielle et l'intervention de la main divine qui protège l'Église.

### CHAPITRE III.

FIN DE L'EMPIRE (1810-1814).

QUATRE DIVISIONS : *Affaires religieuses.* — *Guerre d'Espagne.*  
— *Campagne de Russie.* — *Campagne de France.*

#### § I<sup>er</sup>. — *Affaires religieuses.*

Premières difficultés.

Les difficultés entre l'empereur et le pape avaient commencé au lendemain du sacre. Dès l'année 1805, Napoléon avait demandé à Pie VII de déclarer nul le mariage que son frère Jérôme avait contracté aux États-Unis avec une protestante, M<sup>lle</sup> Patterson. Pie VII, n'ayant trouvé aucun motif de nullité, avait refusé. Napoléon passa outre, il fit casser le mariage par les tribunaux civils et fit épouser à son frère une princesse de Wurtemberg. L'année suivante, le refus fait par Pie VII d'entrer dans le système du blocus continental, amena de nouveaux éclats : Napoléon fit occuper Ancône, et ne répondit à la protestation de Pie VII que par des paroles qui dévoilaient ses futurs desseins.

Napoléon s'empare de Rome (1807-1809).

La querelle s'envenima. A la fin de l'année 1807, le général *Lemarrois*, au nom de Napoléon, occupa les provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camerino, pendant qu'on négociait encore avec le pape. Le 2 février 1808, le général *Miollis*<sup>1</sup> entra dans Rome. Pie VII protesta encore.

<sup>1</sup> Né à Aix, en Provence, mort en 1828.

Les instructions du général portaient qu'il devait opérer le changement de gouvernement lentement et sans secousse. On laissa d'abord une ombre d'autorité au Pontife, mais on éloigna de lui ses conseillers naturels, en donnant l'ordre de partir à un grand nombre de cardinaux. Enfin un décret du 17 mai 1809, daté de Vienne, consumma l'usurpation. Les États du pape furent déclarés « réunis à l'empire français » et Rome reçut le titre de « ville impériale libre ». Le 10 juin 1809, au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange, le pavillon pontifical fut descendu, et l'on éleva à sa place le drapeau français. En même temps, on publiait à son de trompe dans tous les quartiers de la ville un décret impérial qui ordonnait la réunion à l'empire de tout ce qui restait des États romains. Pie VII ordonna de son côté de publier la bulle d'excommunication qu'il avait préparée pour défendre ses droits. Dans cette bulle il déclarait excommuniés les auteurs, conseillers et exécuteurs des attentats commis contre les droits du saint-siège, en même temps qu'il « défendait expressément à tous les peuples chrétiens de causer, à l'occasion de la présente bulle ou sous quelque prétexte que ce fût, le moindre dommage à ceux que regardaient les présentes censures, soit dans leurs biens, soit dans leurs droits ou prérogatives ».

Captivité de Pie VII (1809-1814).

Napoléon s'était trop avancé pour reculer, et il avait autour de lui des hommes qui l'invitaient à pousser les choses à l'extrême. Le 6 juillet, une troupe de gendarmes, dirigée par le général *Radet*<sup>1</sup>, envahit le palais du Quirinal. Pie VII se soumit à la force, et ainsi commença cette captivité qui devait durer cinq ans. Le pape retrouva sur son passage toute la piété qu'il y avait remarquée à son premier voyage. Il fut d'abord conduit à Florence, puis à Savone, sur le golfe de Gênes, où il passa trois ans, de 1809 à 1812, séparé de tous ses conseillers, même de celui en qui il avait

<sup>1</sup> Né à Varenne en 1762, mort en 1825.

le plus de confiance, le cardinal *Pacca*<sup>1</sup>, qui fut enfermé dans la forteresse de Fenestrelle, en Piémont.

Pie VII à Fontainebleau.

Napoléon était au comble de la prospérité. Il avait fait casser son mariage avec l'impératrice Joséphine<sup>2</sup> et épousé *Marie-Louise*, fille de l'empereur d'Autriche; il avait un fils (né le 20 mars 1811), à qui il donna le titre de *roi de Rome*, et cent évêques étaient venus assister au baptême de cet enfant, dont le titre seul était une insulte à l'Église; il voyait un prétendu concile national qu'il avait convoqué à Paris, à peu près soumis à ses volontés; terreur de l'Europe, allié à l'une des plus antiques dynasties, maître au dedans, il pouvait croire son pouvoir à jamais affermi et sa dynastie à l'abri des revers de la fortune. Un seul homme, un vieillard résistait à ses volontés, c'était Pie VII. En 1812, au moment où il préparait la campagne de Russie, il le fit tout à coup enlever de Savone, et, sans égard pour ses souffrances, amener à Fontainebleau à marches forcées. Là, les obsessions recommencèrent. La désastreuse campagne de 1812 n'ouvrit pas encore les yeux de Napoléon, qui, à son retour, le 25 janvier 1813, arracha au pontife la signature du concordat dit de Fontainebleau, dans lequel le pape faisait des concessions peu compatibles avec l'autorité du saint-siège.

Pie VII n'avait signé qu'en croyant qu'il s'agissait d'articles préliminaires destinés à rester secrets jusqu'aux négociations définitives du concordat. Napoléon craignit qu'il ne révoquât ses concessions, et publia le concordat comme définitif. Il croyait porter le dernier coup à sa victime; mais en se hâtant ainsi, au mépris des promesses données, il effaçait lui-même la signature conditionnelle du souverain

<sup>1</sup> Né à Bénévent en 1756, mort en 1844.

<sup>2</sup> Le sénat avait rompu le lien du mariage civil, et l'officialité de Paris avait prononcé la nullité du mariage religieux contracté la veille du sacre. Pie VII, qui ne fut pas consulté, ne s'expliqua pas officiellement sur ces actes, mais il n'hésitait pas à déclarer autour de lui qu'à ses yeux le mariage avec Joséphine n'avait pas été canoniquement rompu.

pontife, et il fournissait à Pie VII l'occasion d'un magnifique triomphe. A partir de ce moment, Pie VII reprit le courage et la fermeté apostolique qui ne l'abandonnèrent plus. L'homme avait faibli un moment, le pape se releva avec un héroïsme admirable; d'accord avec les cardinaux, qui avaient pu le rejoindre, il écrivit à l'empereur une lettre par laquelle il déclarait nuls et sans valeur les articles du concordat de Fontainebleau; la lettre était écrite de sa main, et tous les cardinaux en prirent copie (24 mars 1813).

Délivrance de Pie VII.

Napoléon fut très-irrité de cette fermeté de Pie VII, mais les événements de la guerre détournèrent un moment son attention. Enfin, le 22 janvier 1814, Napoléon donna l'ordre de reconduire le pape à Rome, en le faisant passer par le centre de la France. On put croire qu'il songeait à retenir le pape le plus longtemps possible, qu'il voulait empêcher les alliés de lui rendre la liberté, et que, au premier retour de fortune, il aurait révoqué ses ordres. Ses desseins furent déjoués par la rapidité des événements. Pie VII ne sembla avoir quitté Fontainebleau que pour laisser la place à Napoléon, qui allait signer son abdication dans le palais même où il avait tenu si longtemps sa victime et où il lui avait fait signer d'une manière si perfide et si violente le concordat de 1813.

§ III. — Guerre d'Espagne.

Campagne de 1810.

Tranquille du côté de l'Allemagne, que la sanglante victoire de Wagram avait encore une fois soumise, Napoléon s'était retourné vers l'Espagne, où jusque-là les succès avaient été balancés. L'Angleterre soutenait de toutes ses forces l'insurrection espagnole, et envoyait continuellement des renforts au vicomte de Wellington<sup>1</sup>, qui soutenait la

<sup>1</sup> Wellesley avait reçu ce titre en 1809, après avoir combattu le maréchal Victor à Talavera (27 juillet); plus tard il porta le titre de duc de Wellington.

lutte en Portugal. Les nombreuses troupes que la paix avec l'Autriche permit d'envoyer en Espagne, donnèrent une sorte de supériorité aux Français; et le roi Joseph se crut en état de tenter la conquête des provinces méridionales. On força les passages, on entra dans Cordoue (17 janvier), dans Grenade (28 janvier), dans Séville (1<sup>er</sup> février), mais trop de lenteur fit manquer Cadix, et cette ville devint le siège de la *junte* ou assemblée à laquelle était confié le soin du gouvernement durant la captivité du roi légitime Ferdinand VII.

Les Français, malgré leurs avantages, n'étaient réellement maîtres que des postes qu'ils occupaient, que de la terre même qu'ils foulaient sous leurs pieds. Vainqueurs en bataille rangée, ils étaient ruinés en détail par des nuées de *guerillas* ou troupes légères, qui, ne s'approchant jamais assez pour combattre à rangs serrés, ne se lassaient pas de les côtoyer dans les marches et de faire feu sur eux. Embusqués derrière les haies, les maisons et les rochers, ils ne laissaient pas échapper une occasion de tuer un ennemi : les poursuivait-on, ils disparaissaient et allaient attendre plus loin le moment de tirer sur tout ce qui passait à leur portée. Il fallait souvent des bataillons entiers pour transmettre les ordres des chefs aux postes les plus voisins, et presque des armées pour escorter les convois. Les soldats blessés, malades ou fatigués, qui restaient en arrière des colonnes, étaient aussitôt mis en pièces, ou bien ils perdaient la vie dans les tourments, affreuses représailles des cruautés qu'ils avaient eux-mêmes exercées contre les Espagnols.

#### Campagne de 1811.

Le sort de la guerre dépendait de l'expulsion des Anglais. Deux armées, l'une commandée par Masséna, l'autre par Soult, entrèrent dans le Portugal, que Wellington eut à défendre contre quatre-vingt mille hommes d'élite. Bien inférieur en forces, le général anglais recula devant nos bataillons, et s'arrêta près de Lisbonne, où durant six mois il défia tous les efforts des Français. Masséna, harcelé par les

paysans qui lui coupaient les vivres et l'affamaient dans son camp, fut réduit à une retraite qui ressemblait à une fuite.

L'armée du général *Suchet*<sup>1</sup>, qui opérait en Espagne, plus heureuse dans ses entreprises que celle de Masséna, après avoir emporté Tarragone, en massacra les habitants et la garnison (28 juin). Ces excès portèrent l'exaspération à son comble<sup>2</sup>. Wellington cherchait à pénétrer en Espagne. Sa marche fut lente, mais assurée, et jamais il ne se vit dans la nécessité de reculer. Ses troupes, aguerries par l'habitude des combats et animées par les succès précédents, purent dès lors adopter sans risque les manœuvres des Français, leurs mouvements en masse, leurs charges à la baïonnette, en un mot leur système concentrique, base de tous leurs triomphes.

#### Campagne de 1812.

Après avoir emporté d'assaut Badajoz (6 avril), Wellington marcha contre le général *Marmont*<sup>3</sup>, qui balança la victoire à la bataille des Arapiles, dans le royaume de Léon (21 juillet), mais qui ne put l'empêcher de s'emparer de Salamance, de Valladolid, et enfin de Madrid (12 août). A son entrée dans la capitale, Wellington vit tous les habitants venir au-devant de lui en versant des larmes de joie. Le soir les illuminations furent magnifiques, les façades des palais étaient ornées des plus riches tentures. Les Anglais ne pouvaient se promener dans la ville, sans avoir le plaisir de s'entendre nommer les libérateurs de l'Espagne. Triste sort des Français de se voir ainsi détestés dans cette Espagne à laquelle ils avaient fourni des rois, de se voir supplantés par un peuple dont les Espagnols ne pouvaient cependant estimer la religion!

<sup>1</sup> Duc d'Albuféra; né en 1772, mort en 1826.

<sup>2</sup> Il n'est pas besoin de dire que ces excès étaient le crime, non des corps, mais des individus; à toutes les époques on compta dans les armées françaises un grand nombre d'hommes dignes de leur nom de soldats et étrangers à toutes les horreurs de la Révolution.

<sup>3</sup> Duc de Raguse, d'une famille noble; né en 1774, mort à Venise en 1852.

## Perte de l'Espagne (1813).

Ainsi le fruit de tant de travaux et de victoires se trouvait perdu. Au commencement de 1810, presque toute l'Espagne était soumise; à la fin de 1812, les Français ne se maintenaient plus que dans quelques places; les *Josephinos*, c'était le nom donné aux partisans du roi Joseph<sup>1</sup>, ne formaient plus qu'une imperceptible minorité dans la nation. Les Français eurent un retour de fortune à la fin de l'année 1813, et les savantes manœuvres de Soult forcèrent Wellington de reculer encore une fois jusqu'en Portugal; mais le général anglais reprit l'offensive en apprenant le désastre de la campagne de Russie. Investi par la régence de Cadix du commandement en chef des armées espagnoles, qu'il réunit à celui des forces anglaises, il poursuivit sans relâche nos troupes épuisées, les atteignit à Vittoria, dans le nord de l'Espagne, les battit complètement (21 juin 1813), et pénétra en France au commencement de l'année 1814. Le roi Joseph avait quitté l'Espagne après la bataille de Vittoria, où il n'avait dû son salut qu'à la vitesse de son cheval.

## § III. — Campagne de Russie (1812).

## Préparatifs de la guerre.

Pendant que l'Espagne, aidée de l'Angleterre, luttait contre la puissance de Napoléon, celui-ci entreprit une nouvelle guerre dont l'issue détermina sa chute. Il était difficile que les deux grands empires qui restaient seuls debout sur le continent, ne finissent pas par se choquer. Un des articles du traité de Tilsit portait que la Russie, à l'exemple de la France, romprait toute liaison avec la Grande-Bretagne, et aiderait Napoléon à détruire le commerce de cette terrible rivale. Alexandre observa d'abord le traité, tout ruineux qu'il était pour son peuple; mais, voyant que Napoléon se dispensait lui-même de l'observer, et faisait en secret pour son propre compte le commerce qu'il interdisait aux princes

<sup>1</sup> On les appelait aussi les *Afrancesados*, c'est-à-dire les partisans des Français.

et aux nations, il permit à ses sujets de renouveler avec l'Angleterre leurs relations commerciales. Napoléon, irrité, parla avec hauteur et menaça la Russie. Alexandre répondit que le traité de Tilsit étant également obligatoire pour les deux parties, celle qui le violait déliait l'autre de ses engagements. Les négociations traînèrent quelques mois; les deux rivaux cherchaient à gagner du temps pour faire leurs préparatifs. Le comte de Narbonne, qui avait été envoyé à Saint-Petersbourg, tardait à revenir avec la dernière réponse du czar, et l'opinion s'inquiétait au plus haut point. Il arriva enfin, rapportant que la Russie exigeait, comme conditions de la paix, la reddition des forteresses enlevées à la Prusse, et l'évacuation des contrées situées au delà du Rhin. C'était un refus positif de satisfaire aux demandes de Napoléon; la guerre fut déclarée (22 juin 1812).

Napoléon avait depuis longtemps fait d'immenses préparatifs; des magasins de vivres, de fourrages et de munitions de toute espèce avaient été mis en réserve. Sans plus tarder, il prit le commandement de l'immense armée qui était prête depuis plusieurs semaines. Sous les drapeaux ou à côté des soldats de la France marchaient les Polonais et les troupes de toute l'Allemagne, du Wurtemberg, de la Westphalie, de la Bavière, de la Saxe, de la Prusse, de l'Autriche elle-même; il y avait sept cent quatre-vingt mille hommes, cent soixante-seize mille chevaux et douze cents pièces de canon, avec les meilleurs généraux de l'empire, *Macdonald*<sup>1</sup>, *Davout*, *Oudinot*<sup>2</sup>, *Ney*, *Lefebvre*, *Mortier*, *Bessières*, le prince *Eugène de Beauharnais*, le roi de Westphalie (*Jérôme*), le roi de Naples (*Murat*), *Augereau*, *Victor*, etc. La Russie avait mis sur pied trois armées, commandées par *Barclay de Tolly*<sup>3</sup>, *Doctorof* et le prince *Bagration*<sup>4</sup>. C'était la lutte de l'Occident contre l'Orient, de la civilisation contre la barbarie; mais Napoléon n'avait plus pour lui le senti-

<sup>1</sup> Duc de Tarente.

<sup>2</sup> Duc de Reggio.

<sup>3</sup> Né en 1755, en Livonie, d'une famille originaire d'Écosse, mort en 1818.

<sup>4</sup> Descendant de la famille des Pagratides de Géorgie; né vers 1762.

ment populaire, et, au lieu de voir en lui le libérateur de l'Europe, on n'y voyait qu'un conquérant ambitieux.

Premières opérations.

Ce fut le 24 juin 1812 que Napoléon passa le Niémen, rivière de Pologne qui formait la frontière russe. Il s'avança de là dans la Lithuanie, et la capitale de ce grand-duché, Vilna, devint le poste d'où il s'élança dans le cœur de la Russie. A cet effroyable débordement Alexandre ne pouvait opposer que cent cinquante mille hommes. Il adopta le seul système de défense qui pût le sauver : c'était d'éviter les actions générales, et de se retirer devant le torrent, enlevant les provisions, emmenant la population, et ne laissant aux agresseurs qu'un pays nu, des sables, des forêts épaisses, et deux cent cinquante lieues à parcourir avant d'en venir à une bataille. Napoléon s'enfonça dans le pays ennemi, plus occupé du désir de trouver les Russes que des moyens d'assurer le retour et le salut de ses troupes. On passa sans obstacle la Dwina, puis le Niéper ou Borysthène. Là, Smolensk, capitale du grand-duché de ce nom, et située sur les frontières de la Lithuanie, fut défendue avec opiniâtreté par les Russes, qui, en évacuant la ville, la mirent en cendres, et ne laissèrent aux vainqueurs qu'un monceau de ruines (18 août).

Incendie de Moscou.

Napoléon prit aussitôt la route de Moscou. Le succès sembla justifier son audace. On arriva à vingt-cinq lieues de cette capitale, et les Russes, contraints de se retourner pour protéger la place, s'arrêtèrent à Borodino sur la Moscowa. Ils y furent attaqués et se défendirent avec acharnement; mais ils avaient affaire à un ennemi qui, ne voyant point de retraite en cas de revers, était déterminé à vaincre ou à mourir. Ils perdirent la bataille (7 septembre); et Napoléon, dès le lendemain, prit, avec cent vingt mille hommes victorieux et affamés, le chemin de Moscou <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La part importante que le maréchal Ney eut à la victoire lui valut le titre de prince de la Moscowa

C'était là que nos soldats se promettaient de se reposer de leurs fatigues, et de se dédommager de leurs privations; mais la ville était abandonnée (15 septembre). Presque toute la population avait fui, et les Russes, résolus de tout sacrifier pour ôter à l'ennemi une retraite où il pût se mettre à l'abri des froids de l'hiver, n'avaient laissé dans cette grande et superbe capitale que ce qu'il fallait d'hommes pour l'incendier.

Dès la nuit qui suivit l'arrivée des Français, le feu éclata dans tous les quartiers à la fois; c'était le gouverneur même de Moscou, le général *Rostopchin*, qui avait commandé l'incendie. Napoléon avait compté sur la gloire de signer à Moscou un traité de paix ou du moins sur l'espérance d'y trouver des magasins pour subsister, et un point d'appui pour s'élançer de là sur Pétersbourg au retour du printemps. Tous ces rêves se dissipèrent devant l'incendie qu'il tenta en vain de combattre. Il se laissa encore endormir pendant un mois par des propositions que lui faisaient les Russes, en même temps qu'ils travaillaient à l'affamer et à lui fermer le retour; quand il reconnut la triste réalité de la situation, il était trop tard.

Les Russes resserraient de plus en plus les Français dans leurs quartiers; ils battaient la campagne, arrêtaient les courriers, massacraient les fourrageurs, enlevaient les convois. Enfin, le 18 octobre, il fallut renoncer à l'espérance d'un accommodement et se résoudre à la retraite. On se mit en marche. A quelques lieues de Moscou, on rencontra les Russes, et ce ne fut qu'après un combat de quinze heures qu'on put s'ouvrir un passage; mais les Russes n'en réussirent pas moins dans leur principal objet, qui était de couper aux Français la route de l'Ukraine <sup>2</sup>, et de les réduire à suivre celle de Smolensk, c'est-à-dire le désert que leur premier passage avait formé depuis le Niémen jusqu'à la Moscowa. La famine croissait; les chevaux, n'ayant plus d'autre nourriture que le chaume arraché aux toits des ca-

<sup>1</sup> Né en 1760, mort en 1826.

<sup>2</sup> Ce pays sépare la Russie de la Pologne.

banes, périsaient en foule, et déjà la route se couvrait de voitures et de bagages abandonnés. Telle était la situation du gros de l'armée. L'arrière-garde, en proie à des privations plus cruelles encore, avait à lutter sans cesse contre des ennemis acharnés et infatigables.

Retraite de Moscou.

Bientôt à ces fléaux vint s'en joindre un autre qui compléta le désastre. Le 6 novembre, l'atmosphère, qui jus qu'alors avait été brillante, s'enveloppa de vapeurs froides; le soleil, caché sous d'épais nuages, disparut, et la neige commença à tomber sur la terre à gros flocons. Une bise glaciale, soufflant avec furie, remplissait les forêts de ses sifflements. Dès le premier jour de cette cruelle gelée, l'armée perdit son attitude et sa force. Les canons, les caissons, les riches étoffes, les vases précieux pillés à Moscou pendant l'incendie, restaient épars çà et là dans les campagnes glacées : personne ne songeait à les recueillir; mais un cheval venait-il à tomber mort, des centaines de familles couraient à son cadavre et s'en disputaient les lambeaux. Au passage des rivières et des défilés, les Russes tombaient sur les flancs, sur l'arrière-garde, et quoique entourés des dépouilles qu'on leur abandonnait, plus avides encore de vengeance que de butin, ils déshabillaient les prisonniers et les laissaient tout nus sur la neige. Chaque bivouac où l'on s'était arrêté le soir, ressemblait le lendemain matin à un champ de bataille; il était jonché d'hommes et de chevaux qu'avait glacés le froid de la nuit.

On arriva en cet état à Smolensk, avec la pensée que cette ville du moins serait le terme de tant de privations et de souffrances (13 novembre). On n'y trouva que des ruines et point de pain. Il fallut camper dans les rues, par un froid de vingt-deux degrés. Les Cosaques survinrent; lorsqu'on se mit en ordre pour les repousser, trente-deux grenadiers tombèrent gelés au milieu des rangs. Après avoir pillé le peu de riz et d'eau-de-vie qui restait à Smolensk, on se mit en marche, le désespoir dans le cœur; on n'était

pas encore à moitié chemin de Moscou au Niémen. Depuis dix jours que les froids se faisaient sentir, l'armée avait perdu trente mille chevaux et plus de quarante mille hommes tués par le froid ou morts de misère; les Russes en avaient pris autant, avec vingt-sept généraux, cinq cents pièces de canon, tous les bagages, toutes les richesses enlevées de Moscou. L'armée était réduite à trente mille hommes, et n'en comptait pas dix mille en état de combattre.

Passage de la Bérésina.

Cependant on continua de marcher vers le Niéper, et comme on n'y trouva pas les Russes, on se crut presque sauvé; mais ils étaient allés attendre les Français sur la Bérésina. Napoléon était perdu, s'ils y fussent arrivés à temps avec toutes leurs forces. Il profita de leur délai pour jeter deux ponts sur la rivière; car le dégel qui était survenu avait été la ressource des glaces. Ce fut là que l'armée de réserve vint le joindre, mais sans provisions, sans vivres.

Le 28 novembre, dès la pointe du jour, celui des deux ponts qui était réservé pour les voitures s'étant rompu, les bagages et l'artillerie de l'armée de réserve tournèrent vers l'autre pont, et entreprirent de forcer le passage, ce qui engagea entre les cavaliers et les fantassins une querelle, puis un combat où périrent un grand nombre d'hommes égorgés ou assommés les uns par les autres. Dans ce moment, les Russes arrivèrent des deux côtés de la rivière à la fois, et attaquèrent avec impétuosité. La nécessité donna des forces aux Français, ils se défendirent en désespérés; mais, accablés par des forces toujours croissantes, ils furent enfoncés, et rejetés sur les rives de la Bérésina. Alors les boulets et les obus ennemis commencèrent à tomber au milieu de ces milliers de malades, de blessés, de femmes, d'hommes sans armes, qui obstruaient les avenues du pont. Mille et mille victimes se jettent pêle-mêle dans la rivière; elles y expièrent au milieu des convulsions de la douleur ou du désespoir. Enfin l'artillerie russe ayant coupé le pont, le passage cessa aussi bien que le combat, et au fracas le plus affreux

succède un silence non moins affreux. Tous les bagages de l'armée de réserve, deux cents pièces de canon et plus de vingt mille hommes restèrent au pouvoir du vainqueur. Pour les morts, il est impossible d'en calculer le nombre.

Ce qui échappa à cette horrible journée n'était plus qu'un misérable amas d'hommes qui, toujours pressés par les Cosaques et tourmentés de la faim, parsemaient la route de cadavres, et se faisaient par cela seul suivre à la piste. Le froid avait repris, et en peu de jours il était devenu plus insupportable. L'armée française était dans le plus déplorable état quand elle regagna le Niémen (13 décembre 1812). Dans ces terribles circonstances, Napoléon montra une grande fermeté d'âme, mais ceux qui échappèrent à la mort durent surtout leur salut au dévouement du prince Eugène de Beauharnais et à l'indomptable courage du maréchal Ney, qui fut le héros de la retraite.

Retour de Napoléon (19 décembre 1812).

Napoléon sentait le besoin de contenir par sa présence les mécontents de Paris et de la France. Une conspiration qui avait failli réussir lui avait montré combien peu était solide l'édifice élevé par ses victoires et par son génie. Dans la nuit du 23 au 24 octobre, le général Malet<sup>1</sup>, qu'il avait fait enfermer par mesure de précaution, à cause de ses opinions républicaines, échappa à la surveillance dont il était l'objet, et, de concert avec deux autres généraux, se mit à parcourir les casernes de Paris en répandant le bruit de la mort de Napoléon. Les autorités, surprises par les ordres fabriqués qu'il leur présentait, se soumièrent; pendant presque tout un jour, il fut maître de Paris, et il aurait réussi sans la résistance du général Hulín<sup>2</sup>, qui commandait la place et qui le fit arrêter. Il fut exécuté quelques jours après, mais la facilité avec laquelle les autorités s'étaient soumises inquiéta vivement Napoléon, qui reconnut ne plus pouvoir compter sur la fidélité des fonctionnaires si les revers suc-

<sup>1</sup> Né à Dôle en 1754.

<sup>2</sup> Ce général s'était distingué à la prise de la Bastille, et il avait présidé la commission chargée de juger et de condamner le duc d'Enghien.

cédaient aux victoires. Quelques jours donc après le passage de la Bérésina, avant que des nouvelles certaines du désastre fussent arrivées à Paris, et que l'Allemagne pût se refermer devant lui, il quitta l'armée (5 décembre), traversa rapidement l'Allemagne, et rentra pendant la nuit dans sa capitale (19 décembre). Sa présence ranima les esprits; son énergie lui fit trouver des ressources; on fit de nouvelles levées, on réorganisa l'armée; mais la France, épuisée d'hommes, sentait qu'elle donnait la dernière goutte de son sang, et pendant que le monde officiel semblait obéir avec enthousiasme, que les soldats couraient en effet avec un courage extraordinaire à la rencontre de l'ennemi, les populations gémissaient et se demandaient jusqu'où devraient donc aller les sacrifices pour soutenir la grandeur d'un homme dont les vastes projets aboutissaient à de tels désastres.

#### § IV. — Campagnes d'Allemagne et de France (1813-1814).

Campagne d'Allemagne.

Les revers de Napoléon furent le signal d'un soulèvement général contre sa domination. Déjà la Russie avait pour alliés l'Angleterre, toujours en armes contre la France, et la Suède, où régnait cependant un Français, le maréchal Bernadotte (*Charles-Jean* ou *Charles XIV*), mais qui avait été plusieurs fois disgracié par Napoléon, et qui ne rougit pas plus de combattre contre ses compatriotes que d'abjurer sa religion<sup>1</sup>. A peine la Prusse se vit-elle délivrée de la crainte de son vainqueur, qu'elle se déclara contre lui (traité de Kalisch, 1<sup>er</sup> mars 1813): c'était la *sixième coalition* formée depuis le commencement de la Révolution. L'Allemagne se levait en masse, à l'exception de l'Autriche, qui attendait la tournure que prendraient les événements.

En quelques jours, Napoléon créa une nouvelle grande armée. Il incorpora dans ses bataillons cent mille hommes de la garde nationale. Cent autres mille furent appelés sur

<sup>1</sup> Bernadotte avait été appelé au trône de Suède en 1810 comme *prince royal*; il n'eut le titre de roi qu'en 1818, à la mort de Charles XIII, mais c'était lui qui régnait véritablement. Il avait embrassé le luthéranisme en arrivant en Suède.



les anciennes conscriptions de 1809 à 1812. La conscription de 1813 avait déjà été levée, une partie de celle de 1814 le fut également. Enfin, quatre régiments de gardes d'honneur à cheval, s'équipant eux-mêmes, comprirent 10,000 jeunes gens de familles riches qui, jusqu'alors, étaient parvenus à s'exempter à force d'argent. Toutes ces levées donnaient un effectif de plus de cinq cent mille hommes : malheureusement elle se composaient en majorité de soldats au-dessous de vingt ans, qui avaient du courage, mais qui n'étaient pas capables de supporter les fatigues de la guerre.

Dès le début de la campagne, nous remportâmes sur les Prussiens une brillante victoire à Lutzen, dans la haute Saxe (2 mai 1813) <sup>1</sup>. Quelques jours après, la victoire sourit encore aux Français à Bautzen (19 mai), à Wurtchen (20 mai) et à Hochkirch (21 mai), mais les ennemis avançaient toujours. L'empereur d'Autriche, disposé d'abord à garder la neutralité, se décida à entrer dans la ligue (27 juillet). Le roi de Bavière, le plus ancien allié de Napoléon, en fit autant; et dès lors la balance ne fut plus égale. Napoléon, menacé en tête par la Russie, en queue par la Bavière, sur les côtés par l'Autriche, la Prusse et la Suède, s'obstina à conserver la Saxe. Il envoya un corps formidable vers Prague et vers Berlin. Les Français furent repoussés par des forces plus formidables encore. Bientôt il fallut évacuer Dresde. Sous les murs de cette place, Moreau avait reparu pour combattre Napoléon; il y fut blessé dans un des premiers engagements (26 août) et mourut quelques jours après.

Bataille de Leipzig (16-18 octobre 1813).

Resserré peu à peu dans un espace qui n'avait pas plus de dix lieues de tour, Napoléon se vit attaqué sous les murs de Leipzig par trois cent mille hommes et neuf cents pièces de canon. Il leur opposa cent soixante-dix mille hommes et sept cents pièces d'artillerie. Il avait pour lieutenants Murat, Berthier, les maréchaux Ney, Oudinot, Augereau, Mar-

<sup>1</sup> Cette ville était déjà célèbre par une bataille livrée en 1632, où fut tué Gustave-Adolphe, roi de Suède.

mont, Mortier. A la tête de l'armée européenne paraissaient les deux empereurs François et Alexandre, et Guillaume, roi de Prusse; Bernadotte, alors héritier du royaume de Suède; *Platow*, chef des Cosaques; *Schwarzenberg* <sup>1</sup>, généralissime des Autrichiens; *Bénigsen*, suivi de toutes les forces russes; *Blücher* <sup>2</sup>, suivi de toutes les armées prussiennes.

Le 16 octobre, dès la pointe du jour, aussi loin que le télescope pouvait porter, les habitants de Leipzig, du haut de leurs murailles, virent se développer de doubles et de triples lignes dont l'œil cherchait vainement la fin. C'était l'armée française rangée en demi-cercle autour de la ville, et sur une ligne parallèle les armées confédérées. Ces masses énormes, où étaient d'un côté le midi et l'occident, de l'autre le nord et l'orient, s'ébranlèrent, et la bataille s'engagea. Un feu horrible commença aussitôt et continua pendant six heures : toutes les lignes disparurent enveloppées dans des nuages de fumée, au travers desquels brillaient sans cesse des milliers d'éclairs. On ne pouvait distinguer les coups, les canons tiraient à la fois par centaines, et ne formaient qu'un roulement continu. Les Français ne furent point entamés, et il fallut remettre à un autre jour le dénouement de cette sanglante tragédie. Le lendemain fut un jour de repos; mais déjà Leipzig n'était plus qu'un vaste hôpital. Tous les édifices publics, toutes les rues regorgeaient de blessés français.

Le 18 parut, et les alliés, décidés à l'emporter, reprirent l'action avec une nouvelle ardeur. Après une longue résistance, les Français commençaient à reculer, lorsque les troupes saxonnes, postées à leur gauche, au lieu d'attaquer l'ennemi, se rangèrent de son côté, et tournèrent lâchement leurs armes contre leurs alliés. Cette défection, qu'on ne peut trop flétrir, accéléra la défaite des Français; vers la nuit, ils rentrèrent dans la ville et profitèrent des ténèbres pour opérer leur retraite; mais, rentrant dans Leipzig par

<sup>1</sup> Né à Vienne en 1771, mort en 1820.

<sup>2</sup> Né en 1742, mort en 1819, l'un des généraux étrangers qui se montrèrent les plus hostiles à la France.

trois portes, ils n'en avaient qu'une pour sortir. A quelque distance, une rivière profonde coupait la route; elle n'avait qu'un seul pont fort étroit. C'est par là que devaient défilier en une nuit les cent mille hommes qui restaient, cinq à six cents pièces de canon, trois mille caissons et autres voitures. Mais, par suite d'un ordre mal interprété et trop tôt exécuté, on fit sauter le pont quand les deux tiers de l'armée l'eurent passé. Beaucoup de soldats se firent tuer, d'autres se noyèrent en voulant traverser la rivière. Plus de dix mille hommes se rendirent.

Telle fut la bataille de Leipsig, que les Allemands ont appelée la *bataille des nations*. La perte totale des Français dans les trois journées fut de cinquante mille hommes tués, blessés ou prisonniers, et celle des alliés de près de cent mille. La suite immédiate de notre défaite fut l'abandon de l'Allemagne et de la Hollande. D'un autre côté, les Autrichiens venaient de faire reculer nos troupes d'Italie jusqu'à l'Adige. L'Espagne était complètement évacuée. Napoléon vit s'évanouir son rêve de la monarchie universelle. Il aurait pu cependant garder plusieurs des anciennes conquêtes de la France : à Dresde, l'Autriche avait promis de rester neutre, si Napoléon se contentait des limites du Rhin, des Pyrénées et des Alpes (juin 1813); au congrès de Prague (12-28 juillet), les mêmes propositions lui furent faites; mais il les avait rejetées comme trop humiliantes; quand il proposa plus tard aux alliés de les accepter (2 décembre), ceux-ci, qui étaient arrivés sur les bords du Rhin, exigèrent davantage, et Napoléon s'en remit encore au sort des armes, offrant toujours moins qu'on ne lui demandait, parce qu'il comptait toujours sur un retour de fortune, mais finissant par tout perdre, parce que, après chaque victoire, il se croyait en droit de refuser tout.

#### Invasion de la France.

Cependant les Russes et leurs alliés, après s'être fait précéder d'un manifeste qui séparait la cause de Napoléon de celle de la nation, et qui promettait à la France l'intégrité

de son ancien territoire, passèrent le Rhin sur divers points à la fois (21 décembre 1813). Sans s'arrêter au siège des forteresses, ils inondèrent les provinces de l'est et se dirigèrent sur Paris, tandis qu'aidées de leur présence la Suisse et la Belgique secouaient le joug, et que l'Italie courait au-devant des Autrichiens. Napoléon essaya d'arrêter la marche de l'invasion par des négociations, qui s'ouvrirent, en effet, à Châtillon-sur-Seine, dans la Côte-d'Or (5 février-19 mars 1814); mais les armées combinées n'en avancèrent pas moins de toutes parts.

Déjà la Franche-Comté, l'Alsace, la Bourgogne, la Lorraine étaient envahies, et les alliés entraient dans les plaines de la Champagne, lorsque Napoléon entreprit de les arrêter. Avant de quitter Paris, il rassembla le corps d'officiers de la garde nationale, et parut au milieu d'eux, tenant par la main l'impératrice et son fils encore enfant. Il leur adressa un discours animé, leur représentant les dangers de la patrie et la nécessité d'y faire face; puis, après avoir confié à leur fidélité tout ce qu'il avait de plus cher au monde, sa capitale, l'impératrice et le roi de Rome, il remit la régence à Marie-Louise, et jura de ne rentrer à Paris qu'après avoir vaincu l'ennemi et sauvé la France. Cette scène fut grande et solennelle; elle arracha des larmes à ceux qui en furent les témoins ou les acteurs; le sentiment national, ranimé par la honte de l'invasion, se retrouvait avec l'Empereur, mais le monde officiel, tous ceux que Napoléon avait associés à sa fortune, le Sénat et le Corps législatif, si longtemps muets, commençaient à s'agiter et à préparer l'avènement d'un autre gouvernement.

#### Campagne de France (1814).

Napoléon partit le 25 janvier, le cœur plein de soucis et d'inquiétude, et se rendit à Châlons-sur-Marne, où était le rendez-vous des troupes. Il y trouva soixante mille hommes avec lesquels il alla surprendre Blücher à Brienne, d'où il parvint à débusquer les Prussiens (29 janvier). Blücher se retira à une lieue de là, et, deux jours après, repoussa Napo-

léon, qui fut réduit à rétrograder vers Troyes (1<sup>er</sup> février). L'armée semblait à la veille de se dissoudre, quand elle fut jointe par la vieille garde impériale; ce renfort la retint sous les drapeaux, et la fit monter à quarante-cinq mille hommes. Dès les premiers moments de la confusion générale qui accompagna cette retraite, un peu de hardiesse aurait porté, en six ou sept marches rapides, les alliés aux portes de Paris. On s'attendait qu'ils allaient s'avancer en masse, écraser Napoléon en passant, et terminer tout d'un coup la guerre. Ces prévisions ne furent pas réalisées. Ils se divisèrent en deux corps d'armée : l'un, commandé par Blücher, qui se dirigea vers la Marne; l'autre, sous les ordres de Schwartzberg, qui suivit le cours de la Seine.

Napoléon, après avoir arrêté les alliés durant huit jours aux portes de Troyes, qui finit par être occupé par eux (7 février), se retirait, suivi plutôt que pressé par Schwartzberg, lorsqu'il apprit que l'avant-garde de Blücher était près d'atteindre Meaux, que l'alarme régnait dans Paris, et qu'on s'attendait à voir arriver l'ennemi dans trois jours. Tout à coup, par un de ces traits d'audace qui lui étaient familiers, il fait avec quarante mille hommes d'élite une marche forcée de la Seine à la Marne par des chemins affreux, bat les Russes à Champ-Aubert (10 février), tombe le lendemain sur l'avant-garde prussienne à Montmirail, la renverse et la pousse au delà de la Marne, d'où elle va se réfugier à Reims. De là, fondant sur Blücher lui-même qui n'avait en ce moment près de lui que vingt mille hommes, il le force de rétrograder jusqu'à Châlons (14 février). Ensuite il repasse comme un éclair de la Marne à la Seine, culbute un corps russe qu'il rencontre, puis un corps autrichien, reprend Montereau dès le 18 février et voit reculer devant lui toute l'armée de Schwartzberg. Les alliés, après l'affaire de Montmirail, avaient refusé un armistice que demandait Napoléon. Après celle de Montereau, s'avouant pour ainsi dire vaincus, ils proposèrent à leur tour l'armistice et la paix elle-même. Ils garantissaient à l'empereur son trône à la seule condition d'occuper temporairement Paris. Napo-

léon déchira le papier qui contenait ces propositions en s'écriant : « Je suis plus près de Vienne qu'ils ne le sont de Paris. » Il perdait ainsi une dernière chance de salut.

Pendant qu'il rentrait dans Troyes, et qu'il espérait renvoyer bientôt les alliés au delà du Rhin, Blücher, qui avait rejoint Schwartzberg, le quitta de nouveau pour essayer une diversion mieux combinée que la première. Il pousse devant lui les maréchaux Marmont et Mortier jusque dans Meaux, traverse la Marne au-dessus de la ville, et va opérer sa jonction avec deux nouveaux corps qui, en arrivant de Belgique, venaient d'emporter Soissons (4 mars). Paris était menacé pour la troisième fois. Napoléon accourt à marches forcées et va chercher Blücher, qui se retire vers Laon, sans doute dans le dessein de l'éloigner davantage de la Seine : il le bat à Craonne (7 mars), mais Blücher, qui est maître de la montagne sur laquelle Laon est bâti, y attend les Français dans une position formidable. Napoléon, qui ne considérait jamais les difficultés, entreprit de l'attaquer sur ces hauteurs. Le combat se soutint toute la journée du 9 mars sans qu'il pût gagner un pouce de terrain. A la nuit, les Cosaques, faisant un détour, se jettent sur la gauche des Français, leur enlèvent deux mille hommes avec une partie du parc d'artillerie et des bagages, et répandent un tel effroi dans le reste de l'armée que la plupart des conscrits vont chercher un asile dans les bois. Le lendemain, Napoléon fit une nouvelle tentative qui ne fut pas plus heureuse.

Dès que l'empereur eut quitté la Seine pour courir à Laon, Schwartzberg se prépara à reprendre l'offensive. Il battit les généraux Victor et Oudinot, puis le maréchal Macdonald. Ces avantages le remirent en possession de Troyes et obligèrent l'armée française de se jeter sur la rive droite de la Seine. Le général autrichien s'arrêta là. Blücher, de son côté, par une inaction inconcevable dans un général connu par son activité, avait laissé Napoléon, après la journée de Laon, se replier tranquillement jusqu'à Soissons. Sur ces entrefaites un corps de quinze mille Russes reprit Reims. Napoléon marche contre lui, l'attaque, le met

en déroute, et rentre dans Reims (13 mars). Le lendemain, de nouvelles négociations furent entamées, mais elles furent rompues le 15 mars, et tout espoir de paix s'évanouit.

Dans ces conjonctures, Napoléon reçut deux nouvelles inquiétantes pour lui et pour les siens. Il apprit que Monsieur, comte d'Artois (depuis Charles X), était entré en France par l'est, et s'avancait vers Nancy. Il sut encore qu'à l'autre extrémité de la France, Wellington ayant pénétré au cœur de la Guienne, le *duc d'Angoulême* (fils du comte d'Artois) venait d'être reçu dans Bordeaux avec empressement (12 mars). Napoléon cacha soigneusement ce qu'il venait d'apprendre, et après avoir fait la revue de son armée aux portes de Reims, il marcha vers la Seine, dans l'espérance d'écraser quelqu'un des corps séparés de l'armée de Schwartzberg. A son approche, les alliés avaient pour la seconde fois abandonné Troyes et commencé à se replier, lorsque l'empereur Alexandre, honteux de cette pusillanimité, la combattit dans le conseil avec tant d'énergie, qu'on résolut de se concentrer près d'Arcis-sur-Aube, et d'y attendre Napoléon. Celui-ci parut le 20 mars, et passa l'Aube. Le lendemain, après avoir laissé ses troupes en bataille jusqu'à midi en présence des alliés, il se décida tout à coup à tourner du côté de Vitry. Son but était de se jeter sur les derrières de l'armée ennemie et de l'obliger à reculer pour n'être pas coupée. Mais il ne vit pas que cette manœuvre allait ouvrir aux alliés tous les chemins de la capitale. En effet ceux-ci, après avoir suivi Napoléon jusqu'à Vitry, se résolurent enfin à prendre le chemin de Paris. Ils exécutèrent leur projet avec une habileté et une activité qui ne leur étaient pas ordinaires. On laissa un corps de dix mille chevaux pour faire croire à Napoléon que toute l'armée continuait à le suivre, et les autres se dirigèrent rapidement sur Paris. Blücher, qui occupait alors Reims et Châlons, sur l'avis qu'il reçut du mouvement général, en fit autant. Paris n'était couvert que par Marmont et Mortier, qui, ayant epassé la Marne devant Blücher, cherchaient à rejoindre Napoléon. Ils furent rencontrés assez près de Vitry par Schwartzberg,

qui les culbuta (25 mars) et les poussa l'épée dans les reins jusqu'à Meaux, d'où ils portèrent l'alarme dans Paris.

Cependant, Napoléon était au delà de Vassy, lorsque, s'imaginant que les dix mille chevaux qui le suivaient n'étaient que l'avant-garde de l'armée ennemie, il revint sur ses pas pour les combattre à Saint-Dizier (26 mars). Les cavaliers russes se laissèrent enfoncer presque sans résistance, et prenant la fuite dans un grand désordre vers Vaucouleurs, ils réussirent à l'éloigner encore de la capitale. Napoléon cherchait l'armée combinée sur les confins de la Lorraine, et elle touchait aux portes de Paris. Cette accablante nouvelle lui parvint le 27 au soir près de Vitry. A l'instant, il donne l'ordre du départ. Il aurait pu en moins de quarante-huit heures, par la route de Châlons, se rapprocher assez des alliés pour inquiéter leurs derrières et peut-être faire échouer leur entreprise. Après avoir erré du côté de Vassy, ce ne fut que le 29 qu'il repassa par Troyes, se dirigeant vers Paris. Les alliés étaient arrivés devant la ville ce jour-là même au nombre de deux cent mille hommes. Le lendemain, 30 mars, ils emportèrent toutes les hauteurs du nord. Ils allaient forcer les barrières nouvelles et pénétrer dans les faubourgs l'épée à la main. Marie-Louise avait quitté Paris avec le roi de Rome; Joseph Bonaparte, chargé de la défense de la capitale, l'avait précipitamment abandonnée, en laissant aux maréchaux Marmont et Mortier l'autorisation de capituler. Le maréchal Marmont, qui s'était battu avec une rare intrépidité, jugea qu'il fallait renoncer à une défense inutile et périlleuse, et demanda à traiter. Quelques heures après, Napoléon se trouvait à quatre lieues de Paris, et envoyait l'ordre de se défendre à outrance jusqu'à l'arrivée du secours qu'il amenait. Mais la capitulation était signée lorsque l'ordre arriva : Napoléon, se soumettant à ce qu'il appelait l'arrêt de la destinée, se replia avec ses troupes vers Fontainebleau.

Abdication de Napoléon.

L'armée, la garde nationale, les faubourgs auraient voulu résister plus longtemps; ils virent une trahison dans l'acte

de Marmont qui avait voulu sauver la capitale des horreurs d'un massacre ; mais le reste de la population, il faut bien le dire, fatiguée de la guerre et du despotisme, voyait sans déplaisir la chute de l'homme dont la puissance n'aurait pu se soutenir qu'à force de sacrifices. Partagés entre la crainte et l'espérance, les esprits attendaient avec inquiétude le gouvernement qui allait succéder à l'empire. Les royalistes profitèrent de ce moment d'hésitation pour s'emparer de l'opinion publique. Dès le matin du 31 mars, sous la conduite des Montmorency, des la Rochefoucauld, des Noailles, ils se répandent dans les divers quartiers de la capitale, et arborent la cocarde blanche. Peu à peu leur élan se communique aux Parisiens, et, malgré les efforts de quelques hommes fidèles à l'empereur, on commence à crier : *Vive le roi ! vivent les Bourbons !* A midi, le czar Alexandre et le roi Guillaume firent leur entrée dans Paris, à cheval, et entourés d'une foule de princes et de généraux.

Le 1<sup>er</sup> avril, la municipalité de Paris renouça par un acte solennel à l'obéissance à Napoléon, et redemanda Louis XVIII. Le lendemain, le sénat fit la même renonciation ; mais il dressa une constitution nouvelle, dont, selon lui, le roi devait jurer l'observation avant d'être admis à monter sur le trône, et qui ne fut pas accueillie. A Fontainebleau cependant, Napoléon, soit désespoir, soit illusion sur l'état de ses affaires, parlait encore de marcher sur Paris. Il eut aussi un moment la pensée de se retirer en Italie, et l'espoir de retrouver la fortune sur le théâtre de ses premiers exploits. Mais il reconnut bientôt qu'il fallait céder. Tout le nord et l'est étaient dans les mains des alliés, l'ouest se soulevait en faveur des Bourbons ; Soult, malgré son courage, malgré l'opiniâtre résistance opposée à Wellington sous les murs de Toulouse (10 avril), était obligé de reculer. Napoléon abdiqua le 11 avril ; le 13, il signa le traité qui le séparait pour toujours de sa femme et de son fils, et qui lui donnait la souveraineté de l'île d'Elbe près des côtes de la Toscane, avec une garde de quatre cents hommes ; le 20 avril, il fit à sa garde des adieux qui arrachèrent des larmes à

tous ces vieux soldats, et il se rendit à l'île d'Elbe avec les généraux *Bertrand*<sup>1</sup>, *Drouot*<sup>2</sup> et *Cambronne*<sup>3</sup>, compagnons fidèles et dévoués de cette grande infortune.

Résultats du règne de Napoléon.

Ainsi tomba l'Empire, laissant la France réduite à ses anciennes limites, après l'avoir fait déborder sur le reste de l'Europe, et avoir promené les aigles impériales dans presque toutes les capitales de l'Europe, à Lisbonne, à Madrid, à Rome, à Naples, à Turin, à Milan, à Munich, à Berlin, à Vienne, à Varsovie, à Moscou. Mais si l'œuvre matérielle de Napoléon tomba vite, son œuvre révolutionnaire dura longtemps, elle dure encore : les armées françaises avaient porté partout les idées nouvelles, qui produisirent leurs fruits plus tard ; partout où s'établissait la domination française, les institutions françaises s'établissaient aussi, avec le code civil, avec l'administration, et, en France, les gouvernements qui ont suivi celui de Napoléon n'ont guère fait qu'appliquer avec moins de despotisme les principes de son administration et de ses codes. Napoléon reste donc l'inspirateur du dix-neuvième siècle, il reste le représentant de la Révolution, dont il propagea les principes en la disciplinant et en la forçant de respecter au moins l'ordre matériel. Là se trouve la raison du prestige que son nom exerce encore, mais là aussi se trouve la cause de ses fautes, de ses erreurs et de sa chute. Les populations l'avaient surtout acclamé comme le restaurateur de l'ordre, la Révolution le toléra comme le soutien des nouveaux principes ; il ne comprit pas où était la source de l'ordre moral, il se crut obligé de défendre la Révolution, à laquelle il devait son élévation, et il ne fit qu'une œuvre incomplète, mêlée de bien et de mal, laissant la société en proie à des doctrines, à des divisions dont on ne peut encore prévoir toutes les conséquences.

<sup>1</sup> Né à Châteauroux en 1773, mort en 1844.

<sup>2</sup> Fils d'un boulanger, né à Nancy en 1774, mort en 1847 ; il était pieux et charitable, et Napoléon l'avait surnommé *le Sage*.

<sup>3</sup> Né près de Nantes en 1770, mort en 1842.

# TROISIÈME PÉRIODE

## LA RESTAURATION.

(1814-1830.)

Trois grandes divisions partagent l'époque de la Restauration : la première comprend ce qu'on appelle la première Restauration, avec les Cent-Jours, dernier épisode du premier empire; la seconde s'étend jusqu'à la mort de Louis XVIII, et la troisième se compose du règne de Charles X jusqu'à la révolution de Juillet 1830. Cela forme ainsi trois chapitres : la première Restauration ; Règne de Louis XVIII ; Règne de Charles X.

### CHAPITRE PREMIER.

#### PREMIÈRE RESTAURATION (1814-1815).

QUATRE DIVISIONS : *Rentrée des Bourbons. — Les Cent-Jours. Congrès de Vienne. — L'Europe en 1815.*

#### § I<sup>er</sup>. — Retour des Bourbons en France.

##### La Restauration.

Le comte de Provence, frère de Louis XVI, avait pris le titre de roi, sous le nom de Louis XVIII, à la mort du jeune Louis XVII. Rappelé en France par les événements, après de si longues années d'exil, il se fit précéder par le comte d'Artois, son frère, que le Sénat, qui conservait une apparence d'autorité, nomma lieutenant général du royaume, en attendant l'arrivée du roi. Lui-même, après avoir fait une entrée solennelle à Londres en qualité de roi de France (20 avril), quitta Douvres (25 avril), se rendit d'abord à Saint-Ouen, où il donna (2 mai) une célèbre *déclaration* qui contenait les principes de la *Charte* future; enfin, le 3 mai, il fit son entrée solennelle à Paris, accompagné de la du-

chesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, du prince de Condé, du duc de Bourbon, l'aïeul et le père du duc d'Enghien, du comte d'Artois et des deux fils de ce prince, le duc d'Angoulême et le duc de Berry. Ce fut un véritable triomphe; les acclamations de la foule semblaient prouver que les Français étaient toujours attachés à l'ancienne monarchie.

##### Traité de Paris.

Louis XVIII se hâta de travailler à la guérison des plaies faites à la France par la révolution et par la guerre. Le 30 mai, il conclut avec les souverains alliés d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie, un traité qu'il faut juger, non en lui-même, mais d'après les circonstances où l'on se trouvait. En vertu de ce traité, la France renonçait à ses conquêtes et rentrait dans ses limites de 1792, auxquelles elle ajoutait cependant la possession d'Avignon, du Comtat-Venaissin, du comté de Montbéliard, des enclaves de l'Allemagne en Alsace, et de la moitié du département du Mont-Blanc, comprenant la ville d'Annecy; elle recouvrait en même temps ses colonies, la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, l'île Bourbon (ou de la Réunion), et plusieurs comptoirs dans l'Inde. Le traité de Paris ne coûtait d'ailleurs à la France ni places fortes ni contributions de guerre, ni même le sacrifice d'aucun de ces monuments des arts dont nous étions redevables à nos conquêtes. Mais, après les gloires de l'Empire, les conditions imposées par les alliés parurent bien dures; on souffrit surtout de se voir arracher cette frontière du Rhin, qui paraissait être la limite naturelle de la France, et, dès ce moment, on reprocha aux Bourbons d'avoir tout accordé aux étrangers qui les avaient ramenés.

##### Charte de 1814.

Le 4 juin suivant, Louis XVIII octroya une charte imitée de la constitution anglaise. Cette charte établissait une chambre des pairs héréditaire, une chambre des députés des départements, élus par les propriétaires payant au moins trois cents francs d'impôts. Le roi était irresponsable; il

gouvernait par des ministres responsables. Le pouvoir exécutif appartenait au roi ; le pouvoir législatif était partagé entre le roi et les chambres ; la chambre des députés votait annuellement l'impôt. Tous les Français étaient égaux devant la loi et admissibles aux fonctions publiques. Les cultes reconnus par la loi étaient libres, mais la religion catholique était déclarée religion de l'État. Ainsi la Charte confirmait tous les principes de la Révolution : le nom du souverain n'était plus le même, mais la constitution n'était pas essentiellement changée, il y avait de moins le despotisme. La magistrature était inamovible, les codes impériaux et la Légion d'honneur étaient conservés, ainsi que l'institution du jury ; l'ancienne noblesse reprenait ses titres, mais la nouvelle noblesse conservait les siens, et ces titres ne donnaient droit qu'à des honneurs, nullement à des privilèges. L'article 14 de la charte réservait au souverain le droit de faire « les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État ». De cet article devait sortir une révolution.

#### Fautes et mécontentement.

Cependant la France jouissait des biens de la paix. Malgré seize cent millions de dettes dont le pays était obéré, on voyait renaitre le crédit public, reflleurir les manufactures, et le bien-être se répandre dans toutes les classes de la société. La France avait repris sa place dans la grande famille de l'Europe ; elle faisait respecter sa voix au congrès de Vienne, qui venait de s'ouvrir (3 novembre) pour régler définitivement la situation des différents États ; elle jouissait d'une liberté qu'elle n'avait pas connue pendant la période de la Révolution et de l'Empire ; tout semblait lui garantir une prospérité durable. Mais il y eut des fautes commises, et il y avait de grandes haines contre une maison royale dont beaucoup redoutaient la vengeance. Les classes moyennes étaient froissées des tendances de certains royalistes qui voulaient revenir aux traditions du passé d'une manière trop absolue, sans tenir compte des faits accomplis.

Qu'on joigne à cela le prestige qu'avait exercé Napoléon sur les esprits, le caractère mobile des Français, qui se laissent si volontiers aller à la critique de ce qui existe, aussitôt qu'ils sont sortis du danger, le dépit qui devait animer les vieux soldats de l'empire commandés par des hommes qu'ils n'avaient jamais vus au feu, et l'on comprendra que les regards de l'armée se tournassent continuellement vers l'île d'Elbe. Le signe et le mot de ralliement des mécontents était la violette, dont la fleur naissante devait annoncer à la fois le retour du printemps de 1815 et l'apparition de Napoléon Bonaparte.

#### § II. — Les Cent-Jours (20 mars-30 juin 1815).

##### Retour de Napoléon.

Napoléon n'avait pas cessé d'avoir l'œil ouvert sur ce qui se passait en Europe et en France ; il était au courant de tout, et faisait en secret ses préparatifs. Le 26 février, il quitta l'île d'Elbe avec une petite flottille et environ neuf cents hommes décidés à tenter avec lui la fortune. Le 1<sup>er</sup> mars, il parut sur les côtes de Provence, et débarqua au golfe Juan près de Cannes. Le 5, la nouvelle en arriva à Paris. Dès le lendemain, Louis XVIII publia une ordonnance par laquelle il déclarait Napoléon Bonaparte coupable de trahison, et enjoignait à tous les gouverneurs, commandants de la force armée, gardes nationales, autorités civiles, et même aux simples citoyens de lui courir sus. Pendant ce temps, Napoléon traversait la Provence, lançant de toutes parts des proclamations pour ramener à leur ancien général ses anciens compagnons d'armes : « L'aigle impériale, disait-il, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame ». Et il disait vrai. Accueilli d'abord avec plus d'étonnement que d'enthousiasme, il vit les populations s'animer à mesure qu'il avançait. Lorsqu'il eut traversé la Durance, il commença à recevoir des renforts. Le 7, comme il entra dans le département de l'Isère, il rencontra un bataillon qui l'accueillit avec enthousiasme. Le bataillon hésitait d'abord. Napoléon s'approche, et, découvrant sa poitrine :

« S'il en est un de vous qui veuille tuer son Empereur, il le peut : me voici ! » s'écria-t-il. Des cris de *Vive l'Empereur ! vive Napoléon !* lui répondirent. Un peu plus loin, le jeune colonel *Labédoyère* lui livra son régiment. Grenoble ouvrit ses portes ; la garnison de cette ville reçut Napoléon en triomphe (7 mars).

Il arriva le 10 à Lyon. Le maréchal Ney, prince de la Moscowa, parti pour arrêter l'invasion, ne put résister à ses anciens souvenirs, et passa à l'empereur avec ses soldats. Le 19 mars, enfin, Louis XVIII et toute sa cour quittaient les Tuileries pour se retirer à Gand, sur le territoire hospitalier du roi des Pays-Bas. Vingt heures après, Napoléon rentra à Paris, et une proclamation apprenait aux Français que l'Empereur qu'ils avaient rappelé était rendu à leurs vœux. C'était le jour anniversaire de la naissance du roi de Rome : heureux présage qui ne devait pas se réaliser. Le 20 mars 1815, la France était en paix avec l'Europe ; le lendemain, toute l'Europe se levait contre elle.

#### L'Acte additionnel.

A peine installé dans la capitale, Napoléon créa de nouveaux pairs et installa une nouvelle chambre des députés. En même temps il déclarait qu'il voulait respecter la liberté, et que le moment était venu de faire succéder l'empire constitutionnel à l'empire militaire. Il publia en conséquence ce qu'il appela l'*Acte additionnel* à la constitution de l'Empire. Cet acte conservait le gouvernement parlementaire, avec les deux chambres des pairs héréditaires et des députés électifs. Les ministres étaient responsables ; la personne de l'Empereur était inviolable, le souverain régnait *par la grâce de Dieu et le vœu du peuple* ; les délits de presse étaient soumis au jury ; l'impôt devait être consenti par les représentants de la nation.

L'*Acte additionnel* fut soumis à la sanction du peuple. Il y eut peu d'opposants, et, le 1<sup>er</sup> juin, au Champ de Mars, en présence des délégués de tous les départements, l'Acte fut solennellement proclamé, et les drapeaux furent distri-

bués à l'armée et aux gardes nationales. Le spectacle était imposant, mais il ne précédait que de quelques jours les suprêmes désastres.

#### Résistance à l'intérieur.

L'autorité de Napoléon n'avait pas été acceptée dans toute la France. La Vendée se déclara contre l'Empereur et fit entendre le cri de guerre. Le chef des Vendéens était le marquis *Louis de Larochejaquelein*, héritier du nom et des vertus de celui qui avait combattu avec tant de gloire en 1795. Plusieurs villes du Midi déployèrent la même énergie que la Vendée. Bordeaux était menacé par une armée. La duchesse d'Angoulême arriva dans ses murs, elle parla elle-même aux soldats de la garnison, elle les conjura de conserver au roi la ville qu'ils lui avaient juré de défendre. Un refus opiniâtre fut toute leur réponse. La princesse versa des larmes de douleur, et quitta Bordeaux. En même temps le duc d'Angoulême luttait les armes à la main à une autre extrémité de la France, dans le Dauphiné. Mais, abandonné sur le champ de bataille par la plupart des soldats de ligne, il se vit dans la nécessité ou de fuir en laissant sa troupe fidèle mourir pour assurer sa retraite, ou d'en venir à une capitulation qui, en sauvant ses amis, le mettrait lui-même au pouvoir de l'ennemi. Il ne balança pas, et se rendit en stipulant la liberté pour les royalistes qui l'avaient suivi. Napoléon, par un louable sentiment de générosité, ordonna de le conduire à la frontière.

#### Bataille de Waterloo.

Napoléon aurait voulu conserver la paix ; mais les armées alliées n'étaient pas encore licenciées ; les souverains ou leurs représentants étaient réunis à Vienne lorsqu'on apprit son retour ; la coalition fut bientôt reformée, et onze cent mille hommes s'avancèrent contre la France, pendant que Murat, qui venait de perdre son royaume, accourait auprès de l'Empereur, lui demandant pardon de l'avoir abandonné dans sa disgrâce et jurant de lui rester fidèle. Forcé de faire la guerre, heureux peut-être d'y être forcé



pour échapper à la pression révolutionnaire du dedans, Napoléon se prépara avec une extraordinaire rapidité. Il parvint à rassembler cinq cent cinquante mille hommes, qu'il dirigea sur les points les plus menacés. Lui-même quitta Paris, le 12 juin, et marcha contre les Anglais et les Prussiens, dont les troupes couvraient les plaines des Pays-Bas. Le 15, l'armée française passa la Sambre; le 16, elle battait les Prussiens, commandés par Blücher, à Fleurus et à Ligny, et les Anglais, commandés par Wellington, aux Quatre-Bras.

Le 18 juin, au lever du jour, les armées française et anglaise se trouvèrent rangées en bataille à Waterloo, à quatre lieues de Bruxelles. Les batteries anglaises commencèrent le feu. Après un choc long et terrible, l'infanterie anglaise qui, vingt fois écrasée, s'était reformée vingt fois en bataillons, fut obligée de céder, laissant douze mille hommes sur la place. Wellington versait des larmes de rage; il ne lui restait plus d'espoir que dans l'arrivée de la nuit, et déjà il commençait à se replier sur Bruxelles, dont la route était encombrée de fuyards, lorsque tout à coup une vive fusillade se fit entendre dans le lointain. L'armée française crut que c'est le corps de *Grouchy* <sup>1</sup> qui arrivait; mais l'on reconnut bientôt que c'était l'armée prussienne qui s'avancait par Mont-Saint-Jean, laissant une division chargée de tenir Grouchy en respect. Alors la fortune changea. En vain Napoléon donne des ordres, en vain nos troupes font des prodiges de valeur: la cavalerie et l'infanterie, enveloppées par le nombre, sont enfoncées. Des bruits de trahison circulent dans les rangs, des régiments entiers quittent leurs postes; en un instant Wellington a ressaisi la victoire.

L'armée française perdit vingt-cinq mille hommes; la perte ne fut pas moins considérable du côté des ennemis. Napoléon ne voulait pas survivre à sa défaite; on l'empêcha de se livrer à un acte de désespoir. La garde impériale, intrépide et inébranlable, le reçut dans ses rangs, avec les ma-

<sup>1</sup> Né à Paris en 1766, créé maréchal pendant les Cent-Jours, mort en 1847.

réchaux Soult et Ney, et les généraux Bertrand, Gourgaud, Labédoyère, etc. Cambronne la commandait. Sommé de se rendre, il aurait répondu: « La garde meurt et ne se rend pas! » mot qui sans doute n'a pas été prononcé, mais qui était dans le cœur de tous ces braves.

#### Seconde abdication de Napoléon.

Napoléon, de retour à Paris, s'adressa aux Chambres pour en obtenir de nouvelles levées; mais le froid accueil qu'il reçut lui fit comprendre que sa mission était finie. Il abdiqua en faveur de son fils *Napoléon II*. Le gouvernement provisoire qui fut immédiatement établi ne tint pas compte de ces dispositions, et Louis XVIII fut rappelé. L'empereur partit pour Rochefort dans le dessein de s'embarquer pour les États-Unis. N'ayant pu donner suite à ce projet, il conçut l'idée de demander un asile à l'Angleterre, et se rendit à bord du *Bellérophon*.

#### Sainte-Hélène.

L'Angleterre répondit mal à cette noble confiance. Deux commissaires du gouvernement vinrent signifier à Napoléon qu'il était prisonnier de guerre. On le transféra à bord du *Northumberland*, qui devait le porter à Sainte-Hélène. C'est là qu'il languit pendant six ans sous la garde du général anglais sir *Hudson Lowe* <sup>1</sup>, et qu'il travailla à ses Mémoires, que MM. Montholon, Gourgaud et Las Cases écrivirent sous ses inspirations. Il mourut le 5 mai 1821, à l'âge de cinquante-deux ans. Dans les derniers jours de sa longue maladie, Napoléon se tourna vers le Dieu de son enfance; il confessa humblement ses fautes, demanda et reçut les sacrements de l'Église. Il fit plus, il donna des ordres pour que l'on commençât dans la chambre voisine de la sienne les prières des quarante heures. Content d'avoir retrouvé cette paix que le monde ignore et que la gloire humaine ne saurait donner, il dit à M. de Montholon, le fidèle ami de son exil et le compagnon de ses souffrances: « Général, je suis heureux d'avoir rempli mes devoirs de

<sup>1</sup> Né en Irlande en 1770, mort en 1844.

chrétien ; je vous souhaite à la mort le même bonheur ! »

Telle fut la fin de cet homme extraordinaire, qui avait fait trembler l'Europe pendant près de vingt ans. Il disciplina la Révolution, il restaura l'ordre matériel, il fit beaucoup pour la restauration de l'ordre moral en rouvrant les églises. Heureux s'il eût su s'arrêter à temps, respecter les droits des autres peuples, respecter le chef suprême de cette religion catholique qu'il avait eu la gloire de reconnaître et de rendre libre ! heureux s'il eût mieux connu les vrais principes sur lesquels reposent les sociétés et s'établissent les dynasties !

### § III. — Congrès de Vienne (3 octobre 1814-9 juin 1815).

Le Congrès.

Le dernier article du traité signé à Paris le 10 mai 1814 portait que, dans le délai de deux mois, les puissances alliées enverraient des ministres à Vienne pour régler dans un congrès général les dispositions arrêtées en principe au moment de la conclusion de la paix. Le congrès ne se réunit cependant que dans les premiers jours d'octobre, et ne commença à délibérer sérieusement qu'au mois de novembre. Jamais on n'avait vu un pareil concours de monarques, de princes souverains, d'hommes d'État, de plénipotentiaires et d'envoyés de tous grades. Les empereurs d'Autriche et de Russie et le roi de Prusse étaient présents, avec la plupart des princes souverains d'Allemagne. La France était représentée par le prince de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, politique rusé et habile, qui sut parler dignement au nom de la France humiliée, qui réclama en faveur du rétablissement de la Pologne, et qui soutint autant qu'il le put les principes du droit public européen ; mais tout ce que pouvait alors la France, c'était d'être écoutée avec respect ; elle n'avait pas la force d'imposer ses volontés. Lord *Castlereagh*<sup>1</sup> représentait l'Angleterre ; il le

<sup>1</sup> Marquis de Londondery ; né en Irlande en 1769, ministre des affaires étrangères depuis 1812, mort en 1822 ; il se tua dans un accès d'alléation mentale.

faisait avec une roideur toute britannique, et soutenait avec arrogance les intérêts de son pays. Le prince de *Metternich*<sup>1</sup>, principal ministre de l'empereur d'Autriche, diplomate aussi fin et plus honnête que Talleyrand, commença dès lors à prendre sur les affaires de l'Europe une influence qu'il devait conserver pendant près d'un demi-siècle. Au reste, quoique l'Espagne, la Suède, le Portugal, le Piémont, la Suisse, etc., fussent également représentés au congrès, c'était l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche qui dirigeaient toutes les délibérations : l'empereur Alexandre, jeune et enthousiaste, jaloux de conserver la popularité qu'il s'était acquise dans les derniers événements, prétendait défendre lui-même ses intérêts, et se laissait volontiers entraîner par des idées généreuses ; le roi de Prusse n'était que son satellite ; l'Autriche et l'Angleterre contrebalançaient leur influence, et le prince de Talleyrand vint adroitement à bout d'acquérir une certaine autorité en s'appuyant sur les puissances secondaires, que les prétentions des quatre grandes puissances indisposaient secrètement.

Traité de 1815.

Il s'agit enfin de faire les partages. Après tous les bouleversements causés par la Révolution, il ne restait presque plus rien debout de l'ancienne Europe : l'Allemagne surtout et l'Italie avaient été complètement modifiées. Deux pensées dominèrent les membres du congrès : profiter des droits de la victoire et prendre des précautions contre la France.

L'Angleterre, dont les rois étaient en même temps duc de Hanovre, obtint quelques agrandissements pour ce pays, qui fut érigé en royaume ; elle conserva Gibraltar et Malte ; elle acquit le protectorat exclusif de la république des Sept-Iles Ioniennes (Corfou, Paxo, Théaki ou Ithaque, Cérigo ou Cythère, Céphalonie, Zante et Sainte-Maure ou Leucade) ;

<sup>1</sup> Né à Coblenz en 1773, ministre des affaires étrangères depuis 1809, mort en 1858.

enfin elle garda la plupart des îles ou établissements qu'elle nous avait pris pendant la guerre.

L'Autriche recouvra le Tyrol; elle eut le nord de l'Italie jusqu'au Tessin; la Toscane revint à ses archiducs, et l'on forma pour l'impératrice Marie-Louise une principauté des duchés de Parme et de Lucques; la Galicie, province polonaise, fut incorporée à l'empire d'Autriche.

La Prusse acquit le duché polonais de Posen, une partie de la Saxe, la Poméranie et les provinces allemandes situées en deçà du Rhin.

La Russie prit la plus grande partie de la Pologne: la Lithuanie, qu'elle incorpora à son empire, et le grand-duché de Varsovie, qui fut érigé en royaume sous le sceptre du czar, avec la promesse d'une constitution séparée et conforme au génie de la nationalité polonaise. Cracovie fut érigée en ville libre indépendante.

On s'occupa ensuite des puissances secondaires. Au nord, le Danemark fut puni de son alliance avec la France en perdant la Norvège, qui fut donnée au roi de Suède, et la Poméranie, en dédommagement de laquelle elle n'obtint que le petit duché de Lauenbourg, contigu au Holstein. La Suède se vit agrandie de la Norvège; mais ce dernier pays conserva une constitution particulière.

L'Espagne et le Portugal gardèrent leurs anciennes limites.

En Italie, les Légations furent rendues au Saint-Siège; la maison de Bourbon recouvra le royaume des Deux-Siciles; le roi de Sardaigne, qui avait continué de régner dans cette île, recouvra le Piémont, agrandi de l'ancienne république de Gènes, et toute la Savoie.

La Suisse, agrandie de trois cantons à nos dépens (le Valais, Neuchâtel et Genève), fut placée sous la garantie d'une neutralité perpétuelle.

La Hollande forma avec la Belgique un seul royaume sous le nom de Pays-Bas.

En Allemagne, on conserva le royaume de Saxe, qui était resté fidèle à la France, mais on le diminua de près de

moitié. Le royaume de Hanovre fut créé comme on vient de le dire; les royaumes de Wurtemberg et de Bavière furent conservés, ainsi que la plupart des anciens petits États, comme le grand-duché de Bade, de Mecklenbourg, etc., les duchés de Nassau, de Brunswick, de Saxe-Cobourg, etc., plusieurs principautés, et les villes libres de Francfort, Brême, Hambourg et Lubeck. L'ensemble des pays allemands forma ce qu'on appela la *Confédération germanique*, qui remplaça l'ancien empire et qui subsista jusqu'en 1866. Les représentants de la Confédération se réunissaient en *diète* à Francfort-sur-le-Mein. La diète se composait de députés de chaque État ayant chacun un nombre de voix proportionné à l'importance de l'État, et elle était toujours présidée par un représentant de l'Autriche. Ses fonctions se réduisaient à trois points principaux: 1° maintien de l'indépendance des États fédéraux, ou sécurité extérieure; 2° maintien de la paix entre les États fédéraux, ou sécurité intérieure; 3° intervention pour rétablir la tranquillité et la paix, quand des troubles graves s'élevaient dans l'un des États fédéraux entre les sujets et le souverain. Ce qu'il faut remarquer, c'est que la Confédération germanique ne dut pas comprendre tous les pays appartenant à l'Autriche et à la Prusse (les provinces italiennes et polonaises et la Hongrie n'en faisaient pas partie), et qu'elle comprit des pays dont les souverains étaient et sont encore étrangers à l'Allemagne, comme le Luxembourg, dont le souverain des Pays-Bas est le grand-duc, et le Holstein, dont le roi de Danemark a été le duc jusque dans ces dernières années.

Quant à la France, elle devait être et fut sacrifiée par les traités de 1815. Le traité de Paris lui avait laissé les frontières de 1792, agrandies du côté de la Savoie; après les Cent-Jours, on lui enleva Philippeville, Marienbourg, le duché de Bouillon, Sarrelouis, Landau, au nord; le pays de Gex et la Savoie, à l'est; et la forteresse de Huningue fut démantelée. Ainsi la France se trouvait ouverte au nord et à l'est, et en même temps resserrée dans un cercle d'États ennemis. Pendant qu'elle était si considérablement affaiblie,

les puissances rivales avaient grandi; l'Angleterre avait l'empire de la mer, la Russie s'avancait au cœur de l'Europe, la Prusse touchait le Rhin, et l'Autriche dominait tout le nord de l'Italie; cet accroissement des puissances ennemies augmentait encore notre faiblesse relative.

On avait pourtant pris quelques mesures pour empêcher le retour des grandes guerres. A l'exception de la Prusse, qui nous touchait par les provinces du Rhin, on avait interposé entre les grands États des États plus faibles qui devaient amortir le choc ou le rendre impossible. Ainsi nous étions séparés de l'Autriche par le Piémont, par la Suisse et par la Bavière, et, un peu plus tard (en 1830), la neutralisation de la Belgique devait encore mettre une autre partie du territoire à l'abri d'une agression directe.

Disons enfin que les traités de 1815, avec toutes leurs imperfections et leurs injustices, eurent cependant le mérite de donner à l'Europe un demi-siècle de paix, et l'honneur de généraliser deux principes dignes de tout éloge : la liberté de la navigation sur les fleuves, dont le commerce devait largement profiter, et l'abolition de la traite des nègres, abolition dont la religion n'avait pas moins à s'applaudir que l'humanité.

#### § IV. — L'Europe en 1815.

Coup d'œil général.

Un nouvel équilibre venait d'être établi entre les puissances chrétiennes : l'Angleterre faisait contre-poids à la Russie, la Prusse à l'Autriche; les États secondaires s'interposaient entre les grandes puissances, et tous ensemble se tournaient contre la France, qui inspirait encore à tous de vives craintes, malgré ses humiliations. Un rapide coup d'œil sur la situation des différents États fera voir à quel point la situation de l'Europe était changée depuis 1789. Alors la maison de Bourbon, et par elle la France, était dominante; la Russie et la Prusse grandissaient, mais l'empire d'Allemagne paraissait former un contre-poids suffisant, et si l'Angleterre avait acquis l'empire des mers, il venait de se

créer dans les États-Unis une puissance rivale qui rétablissait l'équilibre. On n'en était plus là en 1815, parce que l'Angleterre avait saisi les principales positions dans la Méditerranée, et nos meilleures colonies des îles d'Afrique et d'Amérique; parce que la Russie s'était agrandie de toute la Pologne et qu'elle dominait l'Allemagne; parce que, enfin, la France, sans marine et sans force militaire, ne pouvait plus former en occident le contre-poids nécessaire à l'orient. Au point de vue religieux, l'équilibre n'était pas moins rompu. Des cinq grandes puissances reconnues, trois étaient ou hérétiques, ou schismatiques, l'Angleterre, la Prusse et la Russie, et les deux puissances catholiques, l'Autriche et la France, se trouvaient placées dans un antagonisme qui annulait leur influence religieuse dans les conseils de l'Europe.

Grandes puissances de l'Europe.

A partir de 1815, l'Europe se trouva placée sous l'influence des cinq principaux États désignés sous le nom de *grandes puissances*; on les a déjà nommées.

Parmi elles, la France ne fut d'abord acceptée que par grâce, mais on s'aperçut bientôt qu'il fallait toujours compter avec elle. On vient de voir ce qu'elle avait perdu en Europe. L'Angleterre lui rendit, au dehors, la Guadeloupe, la Martinique, Marie-Galande, les Saintes, la Désirade, la Guyane, Saint-Pierre, Miquelon, le Sénégal, l'île Bourbon (Réunion), et les établissements indiens de Pondichéry, de Karikal, de Mahé, de Chandernagor et d'Yanaon; mais elle avait de moins qu'en 1789 Saint-Domingue, Tabago, Sainte-Lucie, l'île de France (Maurice) et les Seychelles; et l'Angleterre lui interdisait de fortifier ses comptoirs de l'Inde. Réduite ainsi à elle-même, la France ne pouvait recouvrer sa puissance qu'en développant ses ressources intérieures.

L'Angleterre n'avait cessé de grandir depuis 1789, et en étendant sa domination, et en détruisant les marines rivales de la France, de la Hollande, du Danemark et de l'Espagne. En Europe, où elle possédait déjà sur nos côtes les îles de

Jersey, de Guernesey et d'Aurigny, et, à l'extrémité de l'Espagne, la forteresse de Gibraltar, elle ajouta à ses possessions l'île danoise d'Héligoland, en face des bouches de l'Elbe et du Weser, l'île de Malte, dans la Méditerranée, et les îles Ioniennes à l'entrée de la mer Adriatique; en Allemagne, le Hanovre était un fief de la maison régnante. En Afrique, à ses comptoirs de la Gambie, de la côte d'Or, de Sainte-Hélène et de l'Ascension, elle ajouta la colonie du Cap, enlevée aux Hollandais, les Seychelles et l'île de France. En Asie, elle enleva l'île de Ceylan à la Hollande, et s'étendit sur presque toute la presqu'île de l'Hindoustan : le Bengale (1773), le Mysore ou Maïssour (1799), Delhi, résidence du Grand Mogol (1803), étaient successivement tombés en son pouvoir; elle faisait, en 1815, la guerre au Népal, et allait commencer contre les Mahrattes la lutte qui achèverait de constituer le grand empire anglais de l'Inde (1818). En Amérique, l'Angleterre possédait le Canada, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, etc., les pêcheries de Terre-Neuve, l'archipel de Bahama (ou les Lucayes), et, dans les Antilles, la Jamaïque, la Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Tabago, la Barbade, la Trinité, Grenade et les Grenadines; dans l'Océanie, elle possédait une grande partie de la Nouvelle-Hollande (Australie), sous le nom de Nouvelle-Galles du Sud, où elle déportait ses condamnés ou *convicts* depuis 1788, et la grande île de Tasmanie (ou Terre de Van Diémen), où les Anglais s'établirent en 1804.

La Russie s'étendait sur plus de terres encore que l'Angleterre, et son empire ne formait pour ainsi dire qu'un seul tout continental. Elle couvrait la moitié de l'Europe, tout le nord de l'Asie et l'extrémité septentrionale de l'Amérique. En 1789, elle avait conquis la Crimée, qui lui donnait une forte position dans la mer Noire; les divers partages de la Pologne lui firent franchir la Vistule et l'amènèrent au cœur de l'Allemagne (1815); la conquête de la Bessarabie (1812) la poussa jusqu'au Danube; la conquête de la Finlande et de la Bothnie orientale sur la Suède (1809) et l'ac-

quisition de la Courlande (1795) lui assurèrent la domination de la mer Baltique.

La Prusse continuait de former un long État sans profondeur et sans unité, s'étendant de la Meuse à la Vistule. L'acquisition du duché de Posen avait réuni en un seul groupe ses provinces orientales, mais les provinces rhémanes étaient séparées du centre par le Hanovre, le Brunswick et la Hesse. Ces provinces, peuplées en majorité par des catholiques, ainsi que le duché de Posen, allaient introduire un nouvel élément dans la politique prussienne. La principauté de Neuchâtel, qui était à la fois canton suisse et principauté prussienne, était trop éloignée pour donner à ce royaume autre chose que des embarras.

L'Autriche, redevenue l'empire oriental (*Ost-Reich*), se composait d'un assemblage extraordinaire de populations différentes d'origine : allemandes, slaves, magyares (ou hongroises) et italiennes. Elle avait ainsi en elle une cause puissante de troubles et de faiblesse, mais, lien nécessaire entre ces diverses nationalités qui avaient elles-mêmes besoin de se grouper pour être quelque chose, elle formait un État essentiellement conservateur.

Entre la Prusse et l'Autriche se développait la *Confédération germanique*, dont elles faisaient d'ailleurs partie pour leurs États allemands, et à laquelle elles s'efforçaient d'enlever toute action extérieure. La Confédération, avec ses villes libres, ses royaumes, ses duchés et ses principautés, manquait en effet de l'unité nécessaire pour agir au dehors, mais elle avait une grande force de résistance, et les places fédérales de Luxembourg, de Mayence, de Landau, d'Ulm et de Rastadt avaient été fortifiées de manière à opposer à la France une solide barrière. Les remaniements de territoire amenés en Allemagne par les traités de Vienne ne furent complètement terminés qu'en 1819, par ce qu'on appelle le *reces* de Francfort<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On donnait le nom de *reces*, en droit public, aux procès-verbaux des délibérations d'une diète de l'Empire.

## Puissances secondaires.

L'Angleterre, la France, la Prusse et l'Autriche avec l'Allemagne, forment comme une large bande qui va s'appuyer à l'Orient sur la Russie, laquelle ferme complètement l'Europe du nord au sud. En dehors de cette bande, au nord et au sud, se trouvèrent placés les États secondaires : au nord, les Pays-Bas, le Danemark et la Suède; au sud, le Portugal, l'Espagne, les petits États de l'Italie et la Turquie; un seul État s'avancit à l'intérieur de la bande, la Suisse.

La Suisse, ou *Confédération helvétique*, avait été fort agitée pendant toute la période révolutionnaire. Formée en *République helvétique* une et indivisible, sous le Directoire (1798), elle reçut du premier consul, le 19 février 1803, par l'acte connu sous le nom de *médiation*, une nouvelle organisation, qui en faisait une république fédérative avec dix-neuf cantons égaux en droits et souverains. Les traités de 1815 laissèrent la Suisse à peu près dans le même état, en y ajoutant seulement trois cantons, Neuchâtel, Genève et le Valais.

Le royaume des *Pays-Bas* réunissait l'ancienne république des sept Provinces-Unies (Hollande) et les provinces belges, c'est-à-dire des pays exclusivement commerçants et des pays exclusivement industriels, et qui différaient en grande partie de langage et de religion; la Hollande était protestante, et la Belgique catholique. Cette réunion artificielle ne pouvait durer. L'Angleterre, qui avait enlevé à la Hollande la plupart de ses colonies, ne lui en restitua que quelques-unes : dans l'Océanie, les Célèbes, Bornéo, les Moluques, Java, Timor et une partie de Sumatra; en Amérique, une partie de la Guyane, et Curaçao, Bonaire, Saint-Eustache, dans les Antilles.

Les États scandinaves furent profondément modifiés. Les traités de Vienne donnèrent la Norvège à la Suède, ce qui réunit la péninsule du nord sous une seule domination; mais la Suède avait perdu la Finlande, la Bothnie orientale, la Poméranie et le Mecklenbourg. Le Danemark, diminué de la

Norvège, acquit le duché de Lauenbourg, ajouté à celui de Holstein; mais il portait la peine de sa fidélité à l'alliance française. On lui laissa cependant, dans les mers glaciales, l'Islande et le Groënland; dans l'Inde, Serampour et Tranquebar; en Afrique, Christiansborg et quelques comptoirs sur la côte d'Or et la côte des Esclaves; aux Antilles, Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix.

Le Portugal conservait encore le Brésil, qu'il allait perdre (en 1822), et les débris de son ancien empire colonial : l'archipel des Açores, Madère, les îles du cap Vert, Saint-Thomas<sup>4</sup>, beaucoup de comptoirs au Congo, le Mozambique, et, en Asie, Diu, Goa, Macao, l'île de Timor, etc.

L'Espagne allait aussi perdre ses magnifiques colonies du continent américain, et ne devait plus conserver, dans l'Océanie, que les Philippines, les Mariannes et Mindanao; dans le golfe du Mexique, que Porto-Rico et l'île de Cuba, la perle des Antilles.

Les traités de Vienne rétablirent la plupart des petits États de l'Italie. Au nord-ouest, le royaume de Piémont, composé de la Savoie, du Piémont, de l'ancienne république de Gènes et de l'île de Sardaigne, sépara la France des possessions autrichiennes, qui s'étendaient sur la Lombardie et la Vénétie et donnaient à l'Autriche une influence prépondérante en Italie. Au centre, le grand-duché de Toscane appartenait à un archiduc autrichien; les duchés de Parme et de Plaisance formèrent l'apanage de Marie-Louise; le duché de Modène revint à la maison d'Este, branche de la maison d'Autriche. Les États de l'Église touchaient à la fois aux possessions directes de l'Autriche, aux petits États du centre et à la Toscane; au sud, ils touchaient au royaume de Naples, rétabli en faveur de la branche de la maison de Bourbon qui le possédait avant la Révolution.

La Turquie s'était à peine ressentie des bouleversements de l'Europe; elle avait seulement perdu deux petites provinces, Ocsakow et la Bessarabie, enlevées par la Russie,

<sup>4</sup> Dans le golfe de Guinée; il ne faut pas confondre cette île avec une autre du même nom qui fait partie des Antilles.

mais elle était à la veille de voir l'Égypte ne plus conserver avec elle qu'un faible lien de vassalité, et la Grèce se détacher complètement pour former un royaume chrétien.

Telle était donc la situation générale de l'Europe en 1815 : la Suède, le Danemark, le Portugal et l'Espagne renfermés dans leurs péninsules, la Turquie menacée d'une prochaine dislocation, l'Italie placée sous l'influence prépondérante de l'Autriche, la Suisse neutre, les Pays-Bas mal unis, l'Allemagne changée de fond en comble et tirillée par l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche, la Pologne anéantie, la France humiliée, et l'Angleterre et la Russie démesurément agrandies. Il y avait une espèce d'équilibre établi, mais si peu conforme aux traditions de l'Europe et à ses véritables intérêts, qu'il devait être continuellement exposé à se rompre. Les traités de 1815, qui l'avaient formé, durèrent à peine quelques années dans leur intégrité : les révolutions de 1830 et de 1848 leur portèrent des coups sensibles; les derniers événements ont pu faire dire qu'ils ne conservent plus aucune force et qu'il est temps de les remplacer par d'autres plus en rapport avec les faits accomplis et avec les nouveaux besoins de l'Europe. Mais, pour arriver là, il faudra peut-être de longues années de guerres sanglantes; les traités de 1815 furent amenés par un quart de siècle de bouleversements; on se demande si l'Europe évitera une pareille épreuve pour rétablir son équilibre sur des bases plus solides.

## CHAPITRE II.

RÈGNE DE LOUIS XVIII (1815-1824).

TROIS DIVISIONS : *L'Europe et la France jusqu'en 1820. — Fin du règne de Louis XVIII. — Lettres, Sciences et Arts sous la Restauration.*

### § I. — L'Europe et la France jusqu'en 1820

Dispositions des esprits.

Après les terribles convulsions qui avaient ébranlé l'Europe pendant un quart de siècle, il était difficile que le calme

retrât aussitôt dans les esprits et que l'unanimité des sentiments reparût. Il y avait des vainqueurs et des vaincus; il restait des haines qui ne devaient pas s'éteindre de sitôt. Parmi les vainqueurs, c'était le trop petit nombre qui songeait à replacer la société sur ses véritables bases; on détestait instinctivement la Révolution, ses crimes faisaient horreur; mais on ne songeait pas assez à se demander quelles en avaient été les causes; il n'y avait encore que quelques esprits qui comprissent complètement les terribles leçons données à la France, à l'Europe et au monde tout entier. Parmi les vaincus, les uns n'acceptaient leur défaite qu'en frémissant et se promettaient bien de prendre leur revanche; les autres, moins ennemis de l'ordre, mais élevés dans les idées nouvelles, ne pensaient pas que la société pût vivre autrement qu'avec les principes de 1789. Les premiers étaient de véritables révolutionnaires, ennemis de toute autorité et de toute religion, qui allaient recommencer dans les sociétés secrètes, dans les livres, dans les journaux, dans les parlements, leur travail de destruction; les seconds, qui ne tardèrent pas à être désignés sous le nom de *libéraux*, croyaient pouvoir concilier l'ordre matériel avec le désordre moral; et ils devaient se faire contre la Restauration une arme des humiliations que l'ouragan des Cent-Jours avait attirées sur la France.

Ainsi deux sociétés se trouvaient en présence : l'ancienne, que l'expérience n'avait pas encore assez éclairée; la nouvelle, qui faisait de ses regrets et de ses aspirations un singulier mélange, et qui s'unissait dans un sentiment commun de haine pour ce qu'elle appelait la *réaction*. Ce qui existait en France existait dans toute l'Europe occidentale. La Révolution, vaincue dans les faits, ne l'était pas dans les idées, un retour général au catholicisme et aux principes du christianisme pouvait obtenir cette seconde victoire; ni les peuples ni les gouvernements ne le voyaient alors assez clairement; on se rattachait bien à la religion, mais pour s'en servir contre l'esprit de désordre, et non parce qu'elle est la vérité.

## La Sainte-Alliance.

C'est ce besoin de religion qui inspira la *Sainte-Alliance*. L'empereur Alexandre était porté aux idées religieuses, et il se croyait appelé à régénérer l'Europe. Gagné par la baronne de *Krudner*<sup>1</sup>, femme exaltée qui croyait avoir reçu du ciel la mission de restaurer le christianisme en formant une nouvelle religion avec les croyances communes aux diverses sectes, il conçut le projet d'établir un nouveau droit public européen sur la réconciliation des églises dissidentes, et rédigea un acte qui fut signé par lui et par les souverains de l'Autriche et de la Prusse, à Paris, le 26 septembre 1815. En vertu de cet acte, désigné sous le nom de *Sainte-Alliance*, les souverains s'obligeaient, « conformément au précepte évangélique qui nous commande de nous aimer comme des frères, à rester liés par le nœud indissoluble d'une amitié fraternelle; à se prêter une assistance mutuelle, à gouverner leurs sujets en pères; à maintenir sincèrement la religion, la paix et la justice. Les rois soussignés se considèrent comme membres d'une même nation chrétienne, ayant pour unique souverain Jésus-Christ, Verbe Très-Haut, et chargés chacun par la Providence de diriger une branche de la même famille; ils invitent toutes les puissances à reconnaître ces principes et à entrer dans la Sainte-Alliance. »

Il y avait là quelque chose de grand, mais la Sainte-Alliance, en mettant sur le même pied les sectes et la véritable Église, essayait de constituer sur la diversité l'union qui ne peut se faire que dans la vérité; en même temps elle rétablissait l'absolutisme, puisque ni les peuples ne devaient être consultés sur leurs intérêts, ni les princes ne reconnaissaient sur la terre d'autorité supérieure à la leur, comme dans l'ancienne constitution chrétienne. L'Angleterre refusa d'y souscrire, parce qu'elle était incompatible avec les principes de sa constitution, mais elle ne refusa pas de signer quelque temps après un traité de quadruple alliance avec la Russie, la Prusse

<sup>1</sup> Née à Riga en 1786, morte en Crimée en 1824.

et l'Autriche (20 novembre); la plupart des autres puissances de l'Europe accédèrent à la Sainte-Alliance, la France en particulier; mais quelques années à peine s'étaient passées, qu'on reconnut que cette Alliance n'était pas indissoluble.

## La seconde Restauration.

La seconde Restauration s'était faite sous de plus tristes auspices que la première. Les puissances alliées, généreuses en 1814, furent implacables en 1815; elles usèrent des droits que leur donnait la victoire, et les Bourbons ne purent qu'en adoucir la rigueur. On a déjà vu ce que la France perdit par les traités de 1815: elle eut en outre à payer une indemnité de guerre de 700 millions, et 150,000 étrangers durent occuper les places frontalières pendant un délai de cinq ans, que le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1818, réduisit à trois ans. Il faut bien le reconnaître, en dépit de toutes les déclamations des ennemis de la Restauration, la France aurait pu être traitée plus rigoureusement encore, et l'on a pu dire avec justice que Louis XVIII « délivra deux fois la France de l'étranger ».

Aussitôt qu'il fut remonté sur le trône, Louis XVIII se hâta de fermer encore une fois les plaies de la patrie. Les restes de l'armée échappés au désastre de Waterloo furent dissous; on épura les administrations, la magistrature, l'Institut; une ordonnance du roi exclut de la chambre des Pairs ceux de ses membres qui s'étaient ralliés à Napoléon pendant les Cent-Jours; une autre ordonnance traduisit devant un conseil de guerre ou exila de Paris les officiers et fonctionnaires civils qui avaient reconnu le gouvernement tombé. Ces actes de justice étaient dus à la sécurité publique: trop d'indulgence aurait encouragé la trahison. Une amnistie générale tempéra d'ailleurs ces rigueurs nécessaires (24 juillet). Mais l'opinion ne ratifia pas toutes les exceptions faites à l'amnistie; elle s'apitoya sur la jeunesse de Labédoyère, exécuté dans la plaine de Grenelle comme coupable de dé-

<sup>1</sup> Ces paroles sont du général Foy, qui ne peut être suspect; elles ont été prononcées dans la session de 1820.



sersion à l'ennemi (19 août 1815); elle s'irrita de l'exécution du maréchal Ney, prince de la Moscowa (7 décembre), qu'on avait surnommé justement le *Brave des braves*, et qui avait rendu tant de services à l'armée française pendant la retraite de Moscou.

#### La Terreur blanche.

En même temps il se passait dans quelques villes du Midi des scènes de désordre et de violence que l'autorité royale fut impuissante à prévenir, mais qu'elle punit sévèrement. Pendant les Cent-Jours, les autorités militaires et civiles, commandant au nom de Napoléon, avaient commis ou laissé commettre des excès qui exaspéraient les populations, encore irritées des massacres de la Terreur et des souffrances de l'invasion. Le retour des Bourbons fut signalé par une déplorable réaction. A Avignon, le maréchal Brune fut assassiné par une multitude en délire, malgré les efforts des magistrats et de la force armée; à Marseille, une colonie de Mameloucks amenés d'Égypte par Napoléon et quelques autres personnes furent massacrées; à Toulouse, le général Ramel tomba sous les coups des *Verdets*, nom donné, à cause de la couleur adoptée pour signe de ralliement, aux royalistes secrètement organisés en compagnie dans le Midi; à Nîmes, le général Lagarde éprouva le même sort, parce qu'il voulait s'opposer aux excès, et, dans tout le Gard, il y eut de nombreux désordres provoqués par la lutte entre les catholiques, qui avaient souffert de tous les crimes de la Révolution, et les protestants, presque tous partisans de la République et de l'Empire.

Il est impossible de justifier de pareils excès, mais la justice exige qu'on tienne compte de l'exaspération des populations, et même des vengeances particulières que ceux qui s'en rendirent coupables croyaient être en droit d'exercer. C'est ainsi que celui des coupables dont le nom n'est jamais prononcé qu'avec horreur, Dupont, surnommé *Trestailions*, honnête homme jusqu'à l'époque des Cent-Jours, avait eu son champ dévasté, sa maison brûlée et sa femme outragée par six protestants de Nîmes; il tua ces six bandits, et n'

commit pas d'autre meurtre. Ce qu'exige aussi la justice de l'histoire, c'est qu'on rappelle l'indignation du roi à la nouvelle de ces excès, la punition exemplaire qui en fut tirée, les efforts du duc d'Angoulême pour les arrêter dans le Gard, où il fut envoyé. Du temps de la Terreur, c'était l'autorité qui présidait juridiquement aux massacres, et l'on sait que c'est par milliers qu'il faut compter les têtes tombées sous la hache des bourreaux; en 1815, il y eut des soulèvements populaires énergiquement réprochés et réprimés; le nombre des victimes fut insignifiant, si on le compare à celui de la révolution de 1793, et l'exaspération populaire peut s'expliquer, si elle ne se justifie pas: il appartient à l'histoire de flétrir et de condamner les crimes de 1815, elle serait injuste si elle disait que « la monarchie restaurée eut ses journées de septembre, ses massacres des prisons, sa terreur blanche ».

#### La Chambre introuvable.

L'opinion publique allait bien plus loin que la royauté. Les élections qui eurent lieu au mois d'août n'envoyèrent à la chambre des députés que d'ardents royalistes; aussi Louis XVIII, soit louange, soit ironie, dit-il lui-même de cette *Chambre* qu'elle était *introuvable*. Cette assemblée se montra disposée à voter toutes les mesures de rigueur et en provoqua d'autres. Elle ne pouvait qu'approuver la loi qui suspendit pour un temps la liberté individuelle (9 novembre), et le rétablissement pour trois ans des *cours prévôtales* (7 décembre): on nommait ainsi un tribunal exceptionnel composé de cinq juges civils pris parmi les membres des tribunaux de première instance, et d'un *prévôt* choisi parmi les officiers ayant au moins le grade de colonel. Les cours prévôtales devaient connaître des crimes attribués aux cours spéciales par le code d'instruction criminelle; tous les actes de la procédure devaient se faire dans le plus court délai; les arrêts étaient rendus en dernier ressort, sans recours en cassation, et exécutés dans les vingt-quatre heures.

<sup>1</sup> *Petite Histoire de France*, par V. Duruy et Zeller.

L'année 1816 se passa presque tout entière dans l'exécution des mesures de rigueur et dans la répression de nouveaux troubles. Le duc de Richelieu était président du conseil des ministres et remplaçait le prince de Talleyrand comme ministre des affaires étrangères; Decazes<sup>1</sup>, ministre de la police, jouissait d'une grande influence sur l'esprit du roi; Fouché avait été envoyé en ambassade à Dresde.

L'année s'ouvrit par la loi d'amnistie (12 janvier), de laquelle étaient exceptés tous les membres de la famille Bonaparte, « exilés du royaume à perpétuité », et ceux des régicides qui avaient voté l'Acte additionnel et accepté des fonctions ou des emplois pendant les Cent-Jours; ceux-ci devaient sortir du royaume dans l'espace d'un mois, sous peine de déportation<sup>2</sup>. Une autre loi (19 janvier) établit un deuil général, au 21 janvier, en commémoration de l'assassinat de Louis XVI. Une nouvelle loi électorale fut promulguée (27 avril), et le divorce fut aboli (8 mai).

Les autres événements qui signalèrent cette année, à l'intérieur, furent le mariage du duc de Berry, fils du comte d'Artois, avec la princesse Caroline, fille du roi des Deux-Siciles (17 mai); la répression à Paris d'une conspiration dite *des patriotes de 1816*, et celle de la *conspiration de Didier*, à Grenoble. Didier, avocat au parlement avant 1789, voulait renverser le gouvernement en groupant contre lui les partisans du duc d'Orléans (Louis-Philippe) et ceux de Napoléon II: il souleva quelques centaines de paysans et quelques sous-officiers, mais les révoltés furent promptement réprimés. On doit regretter que le gouvernement, croyant, sur le rapport du général Donnadieu, à l'existence d'un plus grand danger, ait donné l'ordre de sévir avec rigueur; un grand nombre de coupables furent exécutés avec Didier (11 juin).

<sup>1</sup> Né en 1780, mort en 1861.

<sup>2</sup> Carnot et David tombèrent sous le coup de cette loi et allèrent mourir en exil.

## Nouvelle chambre.

Les partis se dessinèrent: il y avait les amis et les ennemis de la royauté, les *royalistes* et les *indépendants*. Les premiers se divisaient en royalistes dits *ultra*, ou plus royalistes que le roi, et en royalistes modérés ou constitutionnels, qu'on désigna sous le nom de *doctrinaires*, parce qu'ils soumettaient la constitution à l'autorité de leur raison et se posaient en arbitres entre l'autorité et la liberté. Le comte d'Artois soutenait les *ultra*; le roi s'appuyait plus volontiers sur les doctrinaires, mais il désarmait ainsi le pouvoir. Les indépendants se composaient de bonapartistes et de républicains, qui ne tardèrent pas à prendre le titre de *libéraux*. Les doctrinaires et les libéraux se rapprochaient par plus d'un point: les doctrinaires les plus avancés et les libéraux les plus modérés constituèrent plus tard un parti de *juste-milieu*, qui ne repoussait pas la royauté, mais qui la voulait entourée d'institutions républicaines; ce parti se trouva confondu avec le parti orléaniste, qui devait triompher en 1830.

Cependant Louis XVIII avait dissous la *Chambre introuvable* (5 septembre 1816). La nouvelle loi électorale donnait cinq ans d'existence à la chambre nouvelle, qui était renouvelable par cinquièmes. Louis XVIII ouvrit la session par des paroles qui montraient sa résolution de s'en tenir à la Charte et « de contenir les écarts d'un zèle trop ardent ». Ces paroles étaient un blâme sévère pour les royalistes purs, qui s'en irritèrent et se découragèrent. En même temps, le roi modifia le ministère dans le sens de sa nouvelle politique: Decazes et le duc de Richelieu y restèrent; on y vit entrer MM. Pasquier et Lainé; M. de Serres présidait la chambre des députés. Ce fut cette chambre qui rétablit la conscription, abolie par la Charte; mais le maréchal Gouvion Saint-Cyr<sup>1</sup>, qui avait proposé la loi comme ministre de la guerre, enleva au recrutement une partie de ce qu'il avait de dur et d'absolu sous la République et sous l'Empire (10 mars 1818).

<sup>1</sup> Né à Toul en 1764, mort en 1830.

## Système du juste-milieu.

Le ministère adopta le système qu'on désigna dès lors sous le nom de *juste-milieu*, cherchant à tenir la balance égale entre les partis, et contenant les plus dévoués amis de la royauté, en même temps qu'il frappait ceux qui en étaient les ennemis déclarés. Ce système, qui pouvait paraître habile, désarmait peu à peu le pouvoir, enhardissait la presse, contre laquelle on se vit forcé de prendre des mesures sévères, comme la censure préalable, mesures qu'on abandonna ensuite pour les remplacer par d'autres, sans venir à bout de réprimer la licence. Enfin, à chaque renouvellement par cinquième de la chambre des députés, les électeurs envoyaient à Paris des hommes qui penchaient de plus en plus vers les idées libérales : en 1817, on vit entrer à la chambre deux banquiers célèbres, *Laffitte*<sup>1</sup> et *Casimir Périer*<sup>2</sup>; en 1818, le général La Fayette, Manuel, Daunou, Benjamin Constant; en 1819, le trop fameux abbé Grégoire : les noms de la Révolution reparaissaient. En même temps le ministère se modifiait dans le même sens. Le duc de Richelieu, qui venait d'avoir la gloire de mener à bonne fin les négociations relatives à l'évacuation du territoire par les troupes alliées (30 novembre), en sortit<sup>3</sup>, et l'influence de M. Decazes et de M. de Serres, qui appartenaient à la fraction doctrinaire, prévalut : le gouvernement, selon le langage parlementaire du temps, était devenu centre gauche.

Mais les concessions faites aux libéraux n'aboutissaient

<sup>1</sup> Fils d'un charpentier, né à Bayonne en 1767, mort en 1844.

<sup>2</sup> Né à Grenoble en 1777.

<sup>3</sup> Le duc de Richelieu, né à Paris en 1766, était le petit-fils du maréchal de Richelieu, ministre sous Louis XV. Il émigra à la Révolution se mit au service de la Russie et fut nommé par l'empereur Alexandre en 1803, gouverneur d'Odessa, colonie naissante dont il fit bientôt une ville importante. Ministre de Louis XVIII, il profita de son influence sur l'esprit d'Alexandre pour alléger les charges de la France. Il reparut encore un moment au ministère après l'assassinat du duc de Berry, et mourut en 1822. « Sa parole vaut un traité », disait Wellington en parlant de lui; c'est là son plus bel éloge.

qu'à les rendre plus exigeants; elles ne calmaient pas les esprits. La disette de 1817 amena des troubles sérieux, qui furent réprimés avec une grande rigueur. De nouvelles conspirations découvertes, des troubles parmi les étudiants à Paris, l'élection de l'abbé Grégoire firent enfin voir à Louis XVIII et à ses ministres qu'ils avaient été trop loin du côté de la gauche. Le roi modifia encore son ministère, qui, tout en conservant M. Decazes et M. de Serres, se rapprocha de la droite; on fit prononcer l'exclusion de l'abbé Grégoire de la chambre des députés, comme *indigne*, et l'on songea à modifier la loi relative à cette chambre, en rendant les élections moins fréquentes.

## Assassinat du duc de Berry (1820).

Alors un nouveau crime vint épouvanter les esprits et ouvrir tous les yeux sur les périls de la société. Le 13 février 1820, un misérable, du nom de *Louvel*, simple garçon sellier, frappa d'un poignard, à la sortie de l'Opéra<sup>1</sup>, le duc de Berry, qui expira sept heures après, au milieu de la famille royale désolée, en demandant la grâce de l'homme qui l'avait frappé, et en recommandant à la duchesse de Berry de se conserver pour l'enfant qu'elle portait dans son sein. La stupeur produite par cet événement fut générale. On se voyait déjà revenu aux plus mauvais jours de la Révolution. L'assassin prétendit n'avoir pas de complices; il déclara qu'il avait frappé le duc « parce qu'il était le plus « jeune membre de la famille royale et qu'il semblait destiné à perpétuer une race ennemie de la France ». Il mourut en reconnaissant son crime, mais sans témoigner de repentir. On ne lui trouva pas, en effet, de complices; mais l'indignation publique s'en prit à M. Decazes, dont on accusait les tendances libérales. Louis XVIII dut sacrifier ce ministre, auquel il était fort attaché, et qu'il créa duc en le congédiant; le duc de Richelieu le remplaça. Le 29 septembre suivant, la naissance du duc de Bordeaux, *Henri de*

<sup>1</sup> L'Opéra se trouvait alors en face de la Bibliothèque royale, dans la rue Richelieu, à l'endroit qui est devenu la place Louvois.

France, vint consoler la famille royale, et sembla promettre à la France des jours plus heureux, en assurant la perpétuité de la dynastie : cette naissance excita une joie universelle; elle déjouait les complots de la Révolution; le duc de Bordeaux fut appelé *l'Enfant de l'Europe et l'Enfant du miracle*, et on le baptisa avec de l'eau du Jourdain, rapportée en France par Chateaubriand. On ne prévoyait pas alors à combien de malheurs nouveaux était destinée la maison de Bourbon, et que le petit-fils du comte d'Artois irait rejoindre dans l'exil le fils de Napoléon.

#### Les Sociétés secrètes.

La Révolution, chassée du monde officiel, n'avait pas abdiqué : elle s'était réfugiée dans les sociétés secrètes, d'où elle épiait l'occasion de reparaitre au jour et de reprendre le pouvoir, et il faut avouer que les gouvernements, qui la combattaient avec rigueur chaque fois qu'elle provoquait quelque désordre matériel, ne savaient pas la désarmer en revenant franchement et absolument à ces principes de politique chrétienne qui pourraient seuls la vaincre.

En France, les ennemis de la royauté étaient enrégimentés dans les *loges* de la franc-maçonnerie ou dans les *ventes* de la Charbonnerie, grande association formée sur le modèle des sociétés secrètes d'Italie. La franc-maçonnerie était plus bourgeoise; elle était ennemie de la branche aînée des Bourbons, mais elle ne l'était pas de la branche cadette, représentée par le duc d'Orléans, dont la demeure, le Palais-Royal, allait devenir le centre des conspirations libérales. La Charbonnerie se recrutait plus particulièrement parmi les jeunes gens et les ouvriers : elle était ennemie de toute royauté et voulait l'établissement de la république universelle. La société se divisait en quatre ordres de réunions appelées *ventes* : les ventes particulières, formées de vingt membres, les ventes centrales, les hautes ventes, et la vente suprême. Toutes les ventes de même ordre étaient inconnues l'une à l'autre; chacune ne communiquait avec la vente immédiatement supérieure, de laquelle elle dépendait,

que par un seul délégué; la vente suprême donnait la vie et le mouvement à tout le corps. Et le secret était si bien gardé, qu'en 1822 la police ne put jamais arriver qu'à la connaissance de quelques ventes particulières et d'une seule vente centrale. Les membres de la Charbonnerie juraient le secret sous peine de mort; on n'écrivait jamais rien; tous les ordres se transmettaient par des affidés, obligés d'obéir sous peine de mort. Il fallait un noviciat pour être admis; les postulants portaient le nom de *chevaliers de la liberté*. C'est à partir de l'année 1819 qu'ils se trouvèrent organisés en France. Ils se recrutaient particulièrement parmi les étudiants, les jeunes gens employés dans le commerce, et les sous-officiers de l'armée.

En Italie, cette année-là même, ils venaient d'éprouver un grave échec. C'est là qu'ils avaient pris leur nom de *Carbonari* ou charbonniers, soit parce qu'ils se réunissaient souvent dans les bois, déguisés en charbonniers, soit parce qu'un grand nombre de charbonniers faisaient partie de leur société. L'un de leurs principaux organisateurs fut ce Buonarrotti qu'on a vu transporté à la Guyane pour avoir trempé dans le complot de Babeuf. Le but était de délivrer leur patrie du joug de l'étranger et de rétablir partout les institutions républicaines. Pour atteindre ce but, ils étaient décidés à ne reculer devant rien, ni devant l'assassinat, ni devant le sacrilège, et ils ne voyaient dans la religion qu'un obstacle à la liberté. Quelques jeunes gens étaient entrés dans cette société avec des idées généreuses; les chefs s'en servaient pour arriver plus sûrement à leur but. Les carbonari avaient commencé dans le royaume de Naples, sous la domination de Murat, qu'ils voulaient renverser. Mais bientôt ils se laissèrent gagner par la police napolitaine, et l'armée de Murat, tout entière affiliée, laissa, lors de son invasion en 1815, un grand nombre de ventes dans les Légations, d'où elles se répandirent dans la Lombardie, surtout à Bologne, à Milan et à Alexandrie. Le complot des carbonari fut découvert par la police autrichienne : presque tous furent arrêtés; les uns furent exécutés, les autres furent

enfermés dans différentes prisons, où plusieurs eurent à subir une captivité fort rigoureuse, dont les *Prisons* de Silvio Pellico donnent toutefois une idée exagérée (1819). Le carbonarisme italien fut longtemps à se remettre de cet échec; mais il finit par se reformer, et il a joué encore un grand rôle dans les dernières révolutions de l'Italie.

L'Allemagne avait aussi ses sociétés secrètes qui se recrutèrent dans toutes les classes, mais particulièrement parmi les étudiants des universités. Les gouvernements allemands avaient promis des constitutions à leurs peuples; ils tardaient à accomplir ces promesses faites dans l'enthousiasme du soulèvement national contre la domination française, et les souverains s'effrayaient avec raison de la propagation des idées révolutionnaires, qui survivaient à la puissance de Napoléon. Au congrès d'Aix-la-Chapelle (octobre-novembre 1818), réuni pour compléter les arrangements pris à Vienne, les alliés renouvelèrent solennellement leur union en termes moins vagues, mais en prenant toujours le christianisme pour base des principes conservateurs. Dans les conférences qui s'établirent, le ministre russe Stourdzia ayant attiré l'attention du congrès sur le danger des sociétés secrètes, et sur les tendances révolutionnaires des universités allemandes, ce fut contre la Russie que se tourna la haine de la jeunesse. Il y avait alors à Mannheim un écrivain allemand qui s'était distingué dans sa jeunesse par ses idées libérales, mais qui, passé au service de la Russie et devenu le correspondant de l'empereur Alexandre, mettait à combattre ces idées toute l'ardeur qu'il avait mise autrefois à les propager: il s'appelait *Kotzebue*<sup>1</sup>. Un jeune fanatique, nommé Karl Sand, s'introduisit dans sa maison et le tua d'un coup de poignard (29 mars 1819). Sand avoua son crime et marcha intrépidement au supplice; il fut glorifié comme un martyr par les sociétés secrètes, et principalement par la *Burschenschaft* (association des étudiants) dont il faisait partie. Ce meurtre, ces manifestations, l'assassinat du duc de Berry, qui les suivit de près, les com-

<sup>1</sup> Né à Weimar en 1761.

plots découverts en Italie, tout poussait les souverains à prendre des mesures sévères, et les éloignait de ces idées libérales dont l'explosion ne s'annonçait que par des crimes. En Italie, on avait dispersé les carbonari. En Allemagne et en France, on restreignit la liberté de la presse, et l'on surveilla les sociétés secrètes: les impatients randaient impossible le règne même des libertés légitimes qu'on pouvait être en droit de demander. Le congrès de Carlsbad (août 1819) se prononça contre les institutions démocratiques et fortifia les pouvoirs de la diète. Des mesures sévères furent prises contre les écrivains de la presse et contre les professeurs. Le grand publiciste *Joseph Gërres*<sup>1</sup>, qui avait pris une part active au soulèvement national de 1813, et qui ne s'était pas encore retourné vers le catholicisme, fut obligé de quitter la Prusse et de se réfugier en Suisse.

Aux moyens politiques pris pour combattre les sociétés secrètes et leurs doctrines, se joignirent des moyens moraux. Le pape Pie VII condamna ces associations, qui se proposaient la destruction de toute autorité et qui favorisaient l'indifférence religieuse, même quand elles n'attaquaient pas ouvertement la religion. En Italie et principalement dans les États de l'Église, il se forma de pieuses associations, qui avaient pour objet de défendre la foi et d'animer leurs membres à la pratique du bien. En France, les hommes religieux les plus dévoués associèrent leurs efforts pour combattre ceux qui se montraient à la fois les ennemis du trône et de l'autel, et diverses sociétés se fondèrent sous leur influence: la *Société des bons livres* pour les étudiants; la *Société des bonnes lettres*, qui faisait des cours et des lectures; l'*Association pour la défense de la religion catholique*, etc. Les Jésuites, rétablis par Pie VII et tolérés par le gouvernement royal, étaient connus sous le nom de Pères de la Foi; ils provoquèrent la création d'un grand nombre de confréries qui rappelèrent les fidèles aux pratiques de la religion: il y avait entre autres la confrérie du Sacré-Cœur, et les ouvriers et les domestiques chrétiens entrèrent dan-

<sup>1</sup> Né à Coblenz en 1776, mort à Munich en 1848.

*l'Association de Saint-Joseph.* Les libéraux voyaient avec colère tous ces efforts des gens de bien pour ranimer dans le peuple l'ancienne piété; ils les tournaient en ridicule autant qu'ils le pouvaient; dans leurs journaux, dans leurs pamphlets, ils n'avaient pas assez d'injures pour la *Congrégation*, c'est-à-dire pour les hommes qui usaient contre eux pour le bien de cette puissance d'association dont les franc-maçons et les carbonari faisaient un si coupable usage : être désigné comme *congréganiste* ou comme *jésuite*, c'était être désigné aux moqueries des ignorants et à la haine des incrédules et des révolutionnaires.

#### Le Système protecteur.

L'antagonisme entre les idées nouvelles et les doctrines anciennes se retrouvait ainsi partout : il n'existait pas moins dans l'ordre commercial et industriel que dans la sphère religieuse et politique. Les guerres sanglantes avaient cessé, mais on continuait de se battre, comme on disait, à coups de tarifs. Les écoles économiques du dernier siècle avaient tendu à affranchir le commerce et l'industrie de toute entrave : cette liberté absolue porta d'abord un rude coup aux diverses industries nationales. Il existe pour chaque pays des avantages qui permettent difficilement aux autres de lutter avec lui dans tel ou tel genre d'industrie : l'Angleterre, par exemple, produit du fer à meilleur marché que la France; permettre en France l'importation des fers anglais, ce serait ruiner chez nous l'industrie métallurgique. De même la France produisant plus de blé, si l'Angleterre recevait le blé français, moins cher que le sien, son agriculture succomberait; des deux côtés, en cas de guerre, on se trouverait, les uns sans blé, les autres sans fer. D'ailleurs, il n'importe pas moins pour un pays de favoriser la marine nationale plus que les autres; il est donc bon de ne permettre le commerce de certains produits que sous le pavillon national. C'est ainsi que l'on raisonnait, et c'est sur ces considérations que se fonda ce qu'on appela le *système protecteur*, qui rétablissait l'avantage au profit de chaque pays.

En faisant payer des droits d'entrée plus ou moins considérables aux fers et aux tissus anglais, qui étaient à meilleur marché qu'en France, on permit à l'industrie métallurgique de faire de grands progrès, et aux manufactures de prendre un grand essor. L'Angleterre, de son côté, frappait de droits d'entrée les produits français agricoles, comme les vins et le blé, afin de favoriser chez elle le placement de ses propres produits agricoles. Les différents États de l'Europe suivaient les mêmes principes, qui furent en effet très-utiles à l'industrie de chaque pays. Mais quelquefois la protection allait jusqu'à une prohibition absolue, et cette prohibition avait aussi des inconvénients.

De nos jours, on tend à abandonner de plus en plus le système protecteur et prohibitionniste, pour arriver à ce qu'on appelle le *libre échange*<sup>1</sup>. Les économistes de la nouvelle école prétendent que, chaque pays ayant ses productions naturelles et ses aptitudes spéciales, il y a avantage pour tous à se communiquer réciproquement et librement les produits de leur sol et de leur industrie; l'équilibre s'établit ainsi, et personne n'y perd. Il importe, dans ces questions délicates et difficiles, de ne pas adopter un système absolu, et d'agir d'après les circonstances. C'est ainsi que l'Angleterre a procédé.

La question des subsistances est celle qui préoccupe le plus dans ces systèmes économiques. En France, les disettes qui affligèrent les premières années de la Restauration, surtout l'année 1817, effrayèrent les populations, qui se seraient soulevées si l'on avait permis la libre exportation des grains. S'il importe que le pain soit à bon marché, il n'importe pourtant pas moins qu'il soit à un prix suffisamment rémunérateur pour ceux qui s'adonnent à la culture du blé. On imagina, pour ne pas s'écarter trop du juste-milieu désirable, de prohiber absolument l'exportation du blé lorsque la moyenne des marchés accuserait un certain prix, et de permettre l'exportation lorsqu'il n'atteindrait qu'un autre prix trop peu élevé dans l'intérêt des producteurs : c'est ce

<sup>1</sup> Ou le *free trade*, de deux mots anglais qui signifient la même chose

qu'on appela l'*échelle mobile*, dont le fonctionnement rassurait les populations sans trop gêner le commerce<sup>1</sup>. Cependant l'extension des relations commerciales a fait juger dans ces derniers temps qu'on pouvait s'en passer, et le commerce des grains, devenu absolument libre, a permis à la France de traverser sans trop de souffrances de nouvelles disettes.

## § II. — Fin du règne de Louis XVIII (1820-1824.)

France.

Après quelques années d'un repos causé plutôt par la lassitude que par l'apaisement des esprits, la fermentation révolutionnaire se fit sentir presque partout à la fois, en France, en Allemagne, en Italie, dans la péninsule Espagnole.

En France, l'assassinat du duc de Berry fit prendre des mesures rigoureuses. Une loi suspendit temporairement la liberté individuelle; une autre rétablit la censure des journaux et des écrits périodiques; une nouvelle loi électorale, qui conservait les élections directes et un député par arrondissement, établit dans chaque département un collège électoral composé des plus haut imposés, qui nommaient également un député. Ces mesures rendaient à la grande propriété territoriale l'influence qu'elle avait perdue. Elles irritèrent profondément les libéraux. La Fayette proposa la résistance à main armée; les partisans de la résistance légale l'emportèrent sur lui; mais bien des jeunes gens adoptèrent les idées de La Fayette. Il y eut à réprimer une conspiration militaire qui avait pour but d'enlever le fort de Vincennes. La nouvelle chambre, où les royalistes avaient repris l'avantage, était un véritable champ de bataille. Le duc de Richelieu, trop modéré pour les *ultra*, quitta le mi-

<sup>1</sup> L'Angleterre avait donné l'exemple en établissant une échelle mobile pour les grains; mais cette échelle, établie pour favoriser la propriété agricole, rendait le blé fort cher; il en résulta des soulèvements et des protestations nombreuses contre les *corn laws* (lois sur les grains), qui finirent par succomber devant le libre échange.

nistère; après lui, le comte de Villèle<sup>1</sup>, l'un des financiers les plus remarquables qu'ait produits la France, arriva à la présidence du conseil, qu'il devait garder pendant près de sept ans (1821).

M. de Villèle était un royaliste ardent, pénétré des anciennes doctrines de gouvernement, et résolu de combattre vigoureusement la Révolution. L'avènement d'un ministère exclusivement royaliste irrita profondément les révolutionnaires, qui voyaient ainsi leurs espérances déçues ou au moins ajournées. Il y eut de nouvelles conspirations militaires, dont la plupart s'appuyaient sur le nom de Napoléon, à Colmar, à Saumur, à La Rochelle. Le colonel Caron, chef de la première, le général Berton, chef de la seconde, furent arrêtés et condamnés à mort. La conspiration de La Rochelle fit plus de bruit que les autres. Elle avait été organisée par le sergent-major *Bories*, avec trois autres sergents; découverts avant d'avoir pu même commencer l'exécution de leur complot, les quatre sergents furent amenés à Paris, condamnés à mort et exécutés (1822).

Mouvements révolutionnaires.

Toute l'Europe était agitée par des mouvements révolutionnaires. L'Espagne avait donné le signal: une insurrection y éclata le 5 janvier 1820. Le roi Ferdinand VII, remonté sur le trône, ne témoignait pas assez de reconnaissance à une nation qui venait, par son courage, de lui rendre la couronne. Il abolit (en 1814) la constitution que les Cortès de 1812 avaient votée. L'insurrection répondit à cet acte: elle commença dans l'île de Léon<sup>2</sup>, seul point du territoire espagnol que n'eussent pas occupé les Français; un simple lieutenant-colonel, nommé *Riëgo*, et le colonel *Quiroga* en étaient les chefs<sup>3</sup>. Devenue victorieuse, elle

<sup>1</sup> Né à Toulouse en 1773, mort en 1854.

<sup>2</sup> Petite île où se trouve la ville de Cadix.

<sup>3</sup> Quiroga, né en 1784 en Galice, mourut en 1841; Raphaël del Riëgo et Nunez, né dans les Asturies en 1786, fut le Pandare de l'insurrection dans un hymne qu'il composa alors et qui est resté célèbre. Arrêté pendant l'expédition française qu'il combattait, il fut exécuté en 1823.

établit le gouvernement monarchique constitutionnel, dit *gouvernement des Cortès*, que le roi Ferdinand se vit obligé d'accepter (9 mars 1820). Dès lors, deux partis se dessinèrent en Espagne; celui des constitutionnels, et celui d'*el Rey nello*, le roi absolu. Cette révolution contribua à faire perdre à l'Espagne ses colonies d'Amérique; les divisions de la mère-patrie ne lui permirent pas de les maintenir dans le devoir: Buénos-Ayres s'était déclarée indépendante dès l'année 1810; le Chili se détacha complètement en 1817; le Pérou, en 1824; le Mexique, en 1822, et l'Espagne ne garda que l'île de Cuba.

Le Portugal suivit l'exemple de l'Espagne. Dom Juan (Jean VI), d'abord régent au nom de sa mère, s'était réfugié au Brésil lorsque les Français envahirent son royaume (1807), et avait laissé aux Anglais le soin de défendre ses États. La chute de Napoléon lui rendit le Portugal, mais il ne se pressa pas d'y revenir, quoiqu'il en fût devenu roi par la mort de sa mère (en 1816); il tint sa cour à Rio de Janeiro, en s'intitulant roi de Portugal, du Brésil et des Algarves; c'était placer un État européen sous la dépendance d'un empire américain. Il avait deux filles et deux fils: il maria l'une de ses filles à Ferdinand VII, une autre à l'infant don Carlos; son fils *dom Pedro* épousa une princesse de la maison d'Autriche; *dom Miguel*, son autre fils, d'abord négligé, avait toute l'affection de la cour. Les alliances matrimoniales ne fortifièrent pas le pouvoir de Jean VI. Mécontents d'être gouvernés par une cour lointaine et assez insoucieuse de leur sort, les Portugais étaient prêts à une révolution. Le colonel *Sepulveda* souleva son régiment au nom de la constitution; le mouvement devint universel en peu de jours, et les *constitutionnels* entrèrent à Lisbonne en triomphe. Le Brésil s'ébranla à cette nouvelle; une insurrection eut lieu à Bahia, et une constitution fut aussi proclamée. Jean VI repassa en Europe: il y jura la constitution nouvelle, qui établissait deux chambres comme partout (4 juillet 1822).

En Italie, les événements avaient pris une tournure plus

grave. A Naples, le roi Joachim Murat avait d'abord conservé son trône en 1814, en se tournant contre Napoléon; mais, étant revenu à l'alliance napoléonienne pendant les Cent-Jours, il subit les désastres de son beau-frère; battu à Tolentino (2 mai 1815), il perdit à la fois son armée et son trône. Il se réfugia alors dans le midi de la France, puis en Corse, où il retrouva quelques partisans avec lesquels il se crut en état de reconquérir son royaume; mais, ayant été séparé par une tempête du gros de sa troupe, il fut jeté presque seul sur la plage de Pizzo. Il fut pris en débarquant, traduit devant une commission militaire, condamné à mort et fusillé (13 octobre 1815). Le roi Ferdinand IV, qui n'avait pas cessé de régner en Sicile, se retrouva ainsi maître paisible de tous ses anciens États; il prit le nom de Ferdinand I<sup>er</sup>, *roi des Deux-Siciles*. Il avait donné en 1812, sous la pression de l'Angleterre, une constitution libérale, qui établissait une représentation libérale avec deux chambres. Remonté sur le trône de Naples, il voulut la révoquer (1816). Cette mesure irrita les Siciliens; dans les provinces de terre ferme, les sociétés secrètes se propagèrent; la cour essaya d'opposer aux carbonari les *calderari* ou chaudronniers, qui se firent les soutiens du pouvoir absolu; tous ces mouvements aboutirent à une insurrection militaire, dirigée par le général *Guillaume Pèpé*, qui avait servi les rois Joseph et Murat. Pèpé entra en triomphe à Naples, et une nouvelle constitution fut imposée au roi Ferdinand, qui en jura solennellement l'exécution (13 juillet 1820). La Sicile se soulevait en même temps, mais pour se proclamer indépendante.

A Turin, les choses n'allaient pas mieux. *Victor-Emmanuel I<sup>er</sup>* n'avait été reconnu que dans l'île de Sardaigne pendant la première partie de son règne (1802-1814); après avoir recouvré ses États de terre ferme, agrandis du duché de Gènes, il n'aurait pas demandé mieux que de gouverner paternellement et de faire jouir ses sujets d'une paix qu'ils ne connaissaient plus depuis longtemps. Mais les sociétés secrètes travaillaient toute l'Italie, le nord et le centre, aussi



bien que le midi, et il se trouvait sur les marches du trône un jeune homme, le prince de Savoie-Carignan (*Charles-Albert*), qui se laissait entraîner aux idées nouvelles et aux aspirations des carbonari pour la formation d'un royaume d'Italie ou d'une république italienne. Victor-Emmanuel, qui aimait le repos, abdiqua en faveur de son frère *Charles-Félix* (1821-1831), qui comprima, avec le secours des Autrichiens, la révolution menaçante; le jeune prince de Carignan rentra dans la vie privée; il reconnut ses torts, et, quand il parvint plus tard sur le trône, il parut avoir, pendant dix-sept ans, oublié les tendances révolutionnaires de sa jeunesse.

Congrès de Troppau et de Laybach (1820, 1821).

Les deux grandes péninsules du midi étaient donc en révolution; l'Amérique espagnole tout entière combattait pour l'établissement de son indépendance et se fractionnait en une multitude de républiques. Le monde germanique et slave n'était guère plus tranquille que le monde latin: la *Jeune Allemagne* réclamait l'exécution des promesses de 1813, la Pologne s'agitait pour obtenir de la Russie la constitution nationale que l'empereur Alexandre avait fait espérer, et la Grèce commençait la grande lutte qui allait amener son indépendance. Cette fermentation universelle devait inquiéter les souverains: ils reconnaissaient que le congrès de Vienne n'avait pas tout terminé; le congrès d'Aix-la-Chapelle (1818) n'avait pas non plus porté tous les fruits qu'on pouvait en attendre; la Sainte-Alliance voyait précisément se produire presque partout, au détriment des institutions monarchiques, les changements qu'elle avait voulu prévenir. Louis XVIII, saisissant cette occasion de rendre à la France son influence dans les affaires de l'Europe, proposa un congrès, qui se réunit en effet à Troppau, dans la Silésie autrichienne (octobre-décembre 1820). On s'y occupa particulièrement de la situation des États napolitains, et il fut décidé que l'Autriche interviendrait en Italie pour apaiser les troubles et rétablir l'autorité royale dans son intégrité.

Transféré l'année suivante à Laybach<sup>1</sup>, le congrès envoya une véritable déclaration de guerre aux *constitutionnels* de Naples, dans une lettre signée des empereurs d'Autriche et de Russie, du roi de Prusse et du roi Ferdinand I<sup>er</sup> lui-même, qui s'était rendu à la réunion.

Intervention de l'Autriche en Italie.

Les Napolitains ne voulurent pas céder aux injonctions des puissances alliées; ils se préparèrent à une vive résistance, et le fils même du roi, le prince de Salerne (François I<sup>er</sup>), prit les armes pour défendre le territoire menacé par les Autrichiens. Ceux-ci s'avancèrent par les Abruzzes, ayant avec eux le roi Ferdinand I<sup>er</sup>: le général Pépé ne put les arrêter; ils entrèrent à Naples (21 mars 1821); la Sicile subit le même sort, et la royauté absolue fut rétablie. Ferdinand mourut quelques années après et eut pour successeur son fils *François I<sup>er</sup>* (1825), père de Ferdinand II, de la reine d'Espagne Marie-Christine, et de la duchesse de Berry: Ferdinand II succéda à François I<sup>er</sup> en 1830.

Les Autrichiens avaient marché en Piémont, en même temps que dans le royaume des Deux-Siciles, pour comprimer les tentatives de révolte: la bataille de Novare (8 avril 1821) acheva la déroute des révolutionnaires. Les carbonari lombards, qui se préparaient à prêter main forte à l'insurrection, furent dispersés et, pour la plupart, mis en prison: le Spielberg devint dès lors célèbre; on sait que c'est un château-fort de la Moravie qui sert de prison d'État pour les condamnés politiques; c'est là que fut enfermé le poète Silvio Pellico, que son infortune ramena au christianisme. Les troupes autrichiennes occupèrent pendant trois ans l'Italie, qui parut pacifiée.

Congrès de Vérone.

Les troubles d'Espagne attirèrent ensuite l'attention des puissances alliées. Ferdinand VII, qui n'avait accepté la nouvelle constitution qu'à contre-cœur, montrait ouverte-

<sup>1</sup> Ville des États autrichiens, à vingt-cinq lieues environ de Trieste.

ment son aversion pour elle : des provinces entières réclamaient le roi *netto*, d'autres tenaient pour les institutions parlementaires. Le ministère modéré de *Martinez de la Rosa* ne put que retarder l'explosion. Riégo, tombé en disgrâce, et *Mina*<sup>2</sup>, l'un des héros de la guerre d'indépendance, se mirent à la tête de *guérillas* ou petites bandes de guerre, qui soutinrent vivement le gouvernement constitutionnel. La guerre civile éclata; on en vint aux mains dans les rues de Madrid (8 juillet 1822), et Ferdinand se vit pour ainsi dire prisonnier des constitutionnels, pendant qu'une *junte* (assemblée) royaliste siégeait à Seu-d'Urgel, près des Pyrénées; mais les membres de cette junte, expulsés par le général Mina, furent obligés de se réfugier en France.

Il était temps d'aviser. Les souverains alliés tinrent un nouveau congrès à Vérone (septembre 1822). Presque tous les rois de l'Europe et les diplomates les plus renommés s'y rendirent. La France y était représentée par Matthieu de Montmorency et par Chateaubriand; l'Angleterre, par le duc de Wellington. Cinq questions principales occupèrent le congrès : la traite des nègres, la piraterie dans les mers d'Amérique, les différends entre la Russie et la Turquie, l'organisation de l'Italie, la révolution d'Espagne. Plusieurs États de l'Union américaine avaient décrété l'abolition de la traite des nègres dès l'année 1780 : le Danemark suivit cet exemple en 1792; l'Angleterre abolit chez elle la traite en 1807, la France en 1814. On aurait voulu arriver à une abolition générale, qui aurait fait cesser entièrement cet odieux trafic, et l'Angleterre y poussait de toutes ses forces dans l'intérêt de ses produits et de ceux de l'Inde; mais des considérations commerciales et industrielles arrêtaient encore longtemps quelques puissances; le congrès de Vérone échoua sur ce point. L'Autriche, la Prusse et la Russie n'abolirent la traite qu'en 1841. On ne fut guère plus heureux d'abord contre la piraterie des mers d'Amérique, que l'État révolutionnaire de tous les pays espagnols favorisait extraordinairement. Quant

<sup>1</sup> Né à Grenade en 1789, poète et écrivain distingué mort en 1862.

<sup>2</sup> Né en Navarre en 1781, mort en 1836.

à la Turquie, les puissances montrèrent dès lors leur volonté d'en maintenir l'intégrité pour empêcher la Russie de s'agrandir de ce côté; on n'écoula pas pour le moment les députés que la Grèce insurgée avait envoyés au congrès. Les succès de l'Autriche avaient apaisé l'Italie; on enjoignit aux Autrichiens d'évacuer le Piémont et d'abréger l'occupation des Deux-Siciles.

C'était la révolution d'Espagne qui préoccupait le plus : le gouvernement français craignait de voir s'étendre chez lui l'incendie allumé au delà des Pyrénées, et demandait à intervenir; l'Angleterre s'y opposait, dans la crainte de voir la France reprendre son influence par des succès militaires. Quand le congrès fut dissous, Louis XVIII se décida, malgré les clameurs des libéraux et les menaces de l'Angleterre : il voulait, selon un mot de Chateaubriand, donner au drapeau blanc le lustre militaire qui lui manquait. L'opposition libérale se trouvait d'accord avec l'Angleterre : les discussions les plus violentes éclatèrent à la chambre des députés; Manuel alla jusqu'à rejeter sur l'émigration et sur l'intervention étrangère les crimes de la Révolution : accusé de se faire l'apologiste du régicide, il fut expulsé de la chambre (4 mars 1823).

#### Intervention de la France en Espagne (1823).

Une armée de cent mille hommes entra en Espagne sous les ordres du duc d'Angoulême, secondé par le général *Guilleminot*<sup>1</sup> et par le général *Molitor*<sup>2</sup>, qui devait gagner dans cette campagne son bâton de maréchal de France. Les révolutionnaires de France faisaient ostensiblement des vœux pour la défaite de nos soldats; plusieurs d'entre eux se rendirent en Espagne et ne rougirent pas de porter les armes contre leur patrie. Nos troupes eurent d'abord à disperser deux compagnies françaises qui les assaillirent en chantant la *Marseillaise* et en leur montrant le drapeau tricolore. Le duc d'Angoulême agit sans hésitation. On avait

<sup>1</sup> Né à Dunkerque en 1774, mort en 1840.

<sup>2</sup> Né en 1770, mort en 1849.

franchi la Bidassoa le 7 avril 1823 ; le 23 mai, les Français entrèrent à Madrid. Le peuple, qui s'était soulevé contre les soldats de l'Empire, accueillait avec joie ceux de la Restauration, parce qu'ils venaient rétablir l'autorité du roi ; le peuple était royaliste, la nation n'était pas avec les Cortès constitutionnelles. Le 1<sup>er</sup> juin, le duc d'Angoulême se mit à la poursuite d'O'Donnell<sup>1</sup>, général des Cortès, qui avaient emmené le roi de Madrid à Séville, et qui le conduisirent jusqu'à Cadix. O'Donnell fut battu, et les Français arrivèrent, le 16 août, devant Cadix. Cette ville, qui est presque inexpugnable, a un port intérieur commandé par la presque île du Trocadéro : en quelques jours le fort de cette presque île fut enlevé (31 août), et ce succès termina la campagne. Ce glorieux événement réhabilita l'épée de la France, que les étrangers croyaient brisée pour toujours ; elle leur fit voir que la dynastie des Bourbons pouvait compter sur le dévouement de l'armée, et que le drapeau blanc menait encore à la victoire. Cadix capitula le 3 octobre.

Ferdinand VII, rétabli dans son pouvoir absolu, n'écoula pas les conseils de modération que lui donnait le duc d'Angoulême, et il prépara ainsi de nouvelles révolutions. Le 7 novembre, Riégo, si populaire quelques mois auparavant, et qui était l'un des chefs les plus résolus du parti des Cortès, fut accusé, condamné à la potence, et conduit au supplice sur une claie traînée par un âne ; le 13, Ferdinand fit son entrée solennelle à Madrid. Les Français n'évacuèrent l'Espagne qu'au bout de cinq ans.

#### Royaume des Pays-Bas.

Au nord de la France, la manière tyrannique dont la Hollande traitait la Belgique préparait une autre révolution qui devait éclater quelques années plus tard. La Hollande était protestante et la Belgique catholique ; jamais d'ailleurs les Wallons et les Flamands, qui forment le peuple belge, n'ont pu se fondre avec un autre peuple ; ils ne jurèrent fidélité à Guillaume I<sup>er</sup> que « sauf les articles qui pouvaient

<sup>1</sup> Comte de l'Abisbal, né en 1770, mort en 1834.

« être contraires à la religion catholique », dans la constitution du nouveau royaume des Pays-Bas. Guillaume I<sup>er</sup> n'eut aucun égard pour le caractère de cette nationalité si énergique. Il remit en vigueur les *articles organiques* ajoutés par Napoléon au concordat ; il tracassa de toutes manières le clergé catholique, favorisa les jansénistes d'Utrecht, de Deventer et de Harlem, interdit la publication du jubilé de 1823, abolit les petits séminaires, plaça l'enseignement dans la main du gouvernement, et voulut enfin imposer la langue hollandaise<sup>1</sup> aux écoles et aux tribunaux de Belgique (26 octobre 1822). Il préparait ainsi la séparation de la Belgique.

#### Mort de Louis XVIII (1824).

Cependant l'expédition d'Espagne et la sage et ferme administration de M. de Villèle avaient affermi l'autorité royale en France : les finances se rétablissaient, les esprits se calmaient, l'armée se rattachait au nouveau gouvernement. Les élections générales de 1824 n'envoyèrent à la chambre que dix-neuf libéraux : à cet échec aboutissaient les efforts du pamphlétaire *Paul-Louis Courier*<sup>2</sup> et du chansonnier *Béranger*<sup>3</sup>, qui attaquaient les Bourbons par l'arme du ridicule, pendant que la magistrature, par esprit d'opposition, rendait des arrêts presque toujours favorables aux libéraux accusés devant elle. Il est évident que le pays, fatigué de stériles agitations, et content d'un gouvernement qui réparait les plaies du passé et faisait entrevoir de meilleurs jours, n'était pas, comme on l'a dit<sup>4</sup>, tout entier derrière les dix-neuf députés libéraux. Le gouvernement profita des bonnes dispositions de la Chambre pour achever l'affermissement des institutions<sup>5</sup>. Une loi étendit à sept ans la

<sup>1</sup> Le hollandais diffère peu du flamand, mais, dans les villes et dans le pays wallon où la langue française était généralement parlée, les prétentions de Guillaume d'Orange ne pouvaient que susciter une violente opposition.

<sup>2</sup> Né à Paris en 1772, assassiné en 1825 par son garde-chasse.

<sup>3</sup> Né à Paris en 1780, mort en 1857.

<sup>4</sup> *Petite Histoire de France*, par V. Duruy et Zeller.

<sup>5</sup> Les libéraux appelèrent cette chambre la *chambre retrouvée*, parce qu'elle était aussi royaliste que la *chambre introuvable*.

durée du mandat des députés, et décida qu'à l'avenir l'assemblée élective, au lieu d'être modifiée par cinquièmes, serait intégralement renouvelée; la septennalité éloignait les époques des élections, et par conséquent les occasions d'agitations (8 juin 1824). Sur ces entrefaites, Louis XVIII mourut (16 septembre 1824). Souffrant depuis longtemps, il avait refusé de s'aliter, disant « qu'un roi de France n'est jamais malade ». Il mourut après avoir reçu les derniers sacrements de l'Église, ce qui put consoler sa famille, sans édifier son peuple, qui douta de sa fin chrétienne : élevé dans l'incrédulité du dix-huitième siècle, il n'avait jamais vu dans la religion qu'une affaire de politique et qu'un moyen de gouvernement; ses mœurs furent loin d'être pures, ses goûts n'étaient pas tous dignes d'un roi. Il montra en plusieurs occasions que le sang de Louis XIV coulait dans ses veines, mais il lui manquait les fortes convictions qui font les grands caractères. Il aurait pu restaurer la royauté chrétienne, il n'établit qu'une royauté bâtarde; il préférait les applaudissements des philosophes aux bénédictions de la religion : il laissa à son successeur d'énormes difficultés que la loyauté et l'esprit chevaleresque ne pouvaient suffire à résoudre, et ce n'est pas sans motif qu'on a pu lui attribuer le désir d'être le dernier roi de sa race. Quand il eut rendu le dernier soupir, le comte d'Artois, agenouillé tout en larmes près de son lit, se releva; les portes de la chambre du roi s'ouvrirent, et le duc de Duras répéta trois fois : « Messieurs, le roi est mort. *Vive le roi?* Le comte d'Artois commençait son règne sous le nom de *Charles X*.

### § III. — Lettres, Sciences et Arts sous la Restauration.

Il est peu d'époques où le mouvement des intelligences ait été plus animé et plus brillant que pendant les quinze années de la Restauration. La Révolution et l'Empire avaient agité tant d'idées, remué tant d'intérêts, que tous les esprits étaient en fermentation : l'Empire avait étouffé les voix qui auraient voulu s'élever contre lui; la Restauration, en rendant, malgré quelques restrictions nécessaires et mo-

mentanées, la liberté à la parole et à la presse, s'entoura aussitôt d'un éclat extraordinaire.

#### Influence des littératures étrangères.

Les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire avaient mêlé toutes les nations, la paix abaissait toutes les barrières; il y eut une réaction remarquable des idées, des littératures les unes sur les autres, et la France, qui avait subi, tout en les transformant et se les assimilant, l'influence de la littérature italienne au seizième siècle, de la littérature espagnole au dix-septième, de la philosophie anglaise au dix-huitième, entra tout à coup en commerce intellectuel avec toutes les nations à la fois, mais surtout avec l'Allemagne et l'Angleterre, dont elle se mit à étudier les chefs-d'œuvre, tandis que l'Italie et l'Espagne se pénétraient plus particulièrement des siens.

#### Philosophie.

La philosophie du dix-huitième siècle avait été toute matérialiste; au dix-neuvième, le matérialisme continua d'avoir des adeptes dans les médecins Cabanis (1757-1808) et Broussais (1772-1838); mais une première réaction se fit en Allemagne avec Kant (1724-1804), Hegel (1770-1831), Fichte (1762-1814) et Schelling (1775-1854), dont la philosophie nuageuse conduit pourtant plutôt au panthéisme qu'au spiritualisme : c'est le matérialisme et l'athéisme qui n'osent plus s'afficher. La réaction contre le matérialisme fut sensible et plus vraie avec les philosophes de l'école écossaise, dont les deux plus illustres représentants, Thomas Reid (1710-1796), et Dugald Stewart (1753-1828), eurent la gloire, en dehors de l'école catholique, de remettre en faveur les doctrines spiritualistes. Ils furent suivis chez nous par ce qu'on appelle l'école *électique*, dont la prétention était de choisir dans toutes les philosophies ce qu'il y a de bon; les plus célèbres membres de cette école étaient, sous la Restauration, *Maine de Biran* (1770-1824), qui eut le bonheur d'arriver au christianisme, après être parti des

doctrines sensualistes de Condillac; *Royer-Collard* (1763-1845), royaliste libéral, l'un des chefs des *doctrinaires* en politique, disciple de Reid en philosophie et l'un de ceux qui combattirent avec le plus d'énergie les doctrines matérialistes; *Cousin* (1792-1867), disciple du précédent, mais penchant vers le panthéisme allemand et longtemps le chef de l'école éclectique; *Jouffroy* (1796-1842), mort avant d'avoir atteint la vérité complète qu'il entrevoyait; *Joseph Droz* (1773-1850), qui fut plus heureux, etc. L'école spiritualiste avait pour principal organe le journal *le Globe*, qui exerçait une très-grande influence. Mais la petite presse libérale en restait encore au matérialisme du siècle précédent; elle adorait Voltaire, dont on reproduisait les œuvres complètes; elle admirait l'*Origine des cultes* de Dupuis (1742-1809), et se nourrissait des œuvres de *Destutt de Tracy* (1754-1846) et de *Volney* (1757-1820), tandis que *Charles Fourier* (1768-1837) formait silencieusement une secte qui prétend établir le bonheur de l'humanité sur la satisfaction des passions, et qu'un grand seigneur, le comte de *Saint-Simon* (1768-1825), jetait les fondements d'une autre secte dont les disciples cherchent aujourd'hui ce bonheur dans les progrès de l'industrie, après s'être livrés à des scènes extravagantes et avoir porté par leurs doctrines de violentes attaques à la morale chrétienne.

La philosophie catholique grandissait au milieu de tous ces systèmes. *Joseph de Maistre*, né à Chambéry d'une famille d'origine française, et attaché au service du Piémont, l'avait inaugurée avec tout l'éclat d'un génie supérieur (1753-1821); ses œuvres portèrent les plus rudes coups au matérialisme et au gallicanisme. Près de lui, le vicomte de *Bonald* (1753-1840) rétablissait les principes du pouvoir politique; après lui, l'abbé de *La Mennais* (1782-1854), qui devait faire une si terrible chute, combattait l'*Indifférence en matière de religion* (1817-1823), et attaquait la célèbre déclaration de 1682. Chateaubriand s'occupait alors plus de politique que de religion; mais le catholicisme, sa doctrine et sa morale, avaient d'éloquents défenseurs dans M<sup>sr</sup> de

*Frayssinous* (1765-1842), qui était grand-maître de l'Université et ministre des affaires ecclésiastiques; dans le P. *Mac Carthy* (1769-1833), Irlandais de naissance; dans le cardinal de *La Luzerne* (1738-1821); dans le cardinal de *Bausset* (1748-1824), etc. L'éloquent abbé *Maury* (1746-1817) vivait encore; mais, depuis qu'il avait prétendu administrer comme archevêque le diocèse de Paris, malgré le pape, sous le règne de Napoléon, il avait perdu son crédit, et il s'était retiré à Rome.

## Littérature.

L'influence étrangère se montra plus puissante encore dans la littérature que dans la philosophie. L'Angleterre avait deux grands poètes, l'Irlandais *Thomas Moore* (1780-1852) et l'Anglais *lord Byron* (1788-1824), dont les œuvres exercèrent une grande influence sur les imaginations; en même temps l'Écossais *Walter Scott* (1771-1832) créait le roman historique et se faisait lire par tout le monde, et tous nos orateurs politiques s'inspiraient des discours de Pitt, de Fox, de *Burke* et de *Sheridan*. L'Allemagne présentait aussi de grands noms et de grandes œuvres à notre imitation: M<sup>me</sup> de Staël l'avait pour ainsi dire montrée à la France dans son livre sur l'*Allemagne*; les noms des écrivains allemands devinrent familiers, et l'on se mit surtout à étudier *Gœthe* (1749-1832) et *Schiller* (1759-1805), le premier, génie universel, malheureusement placé en dehors de la vérité, mais doué d'une puissance extraordinaire d'imagination<sup>1</sup>; le second, poète et historien, qui cultivait de préférence la tragédie historique et qui écrivait l'histoire en poète, comme il l'a fait dans sa *Guerre de Trente Ans*<sup>2</sup>. Sous l'influence de la littérature anglaise et de la littérature allemande, la littérature française entra dans des voies nouvelles qui la régénérèrent, et il se forma deux écoles opposées, celle des *classiques*, qui voulaient conserver les an-

<sup>1</sup> Le *Werther* de Gœthe est de 1773; la première partie de son *Faust*, de 1778; la seconde partie, de 1831.

<sup>2</sup> Les *Brigands* de Schiller furent représentés en 1783; l'*Histoire de la Guerre de Trente Ans*, parut en 1783; *Guillaume Tell*, en 1804.

ciennes règles et prétendaient marcher sur les traces de Racine et de Voltaire, et celle des *romantiques*, ennemis des règles, ennemis des conventions, grands amateurs du moyen âge et contempteurs de la fade mythologie que la Renaissance avait remise en honneur. Il y eut des excès de part et d'autre, mais de la lutte sortit une poésie rajeunie qui pouvait enfanter un nouveau siècle littéraire par l'heureuse fusion des règles classiques avec des idées moins surannées.

Il serait impossible de citer ici tous les noms. Les deux plus brillants, à côté de celui de Chateaubriand, étaient ceux de *Lamartine*<sup>1</sup> et de *Victor Hugo*<sup>2</sup>, le premier plus classique et doué d'une harmonie douce et rêveuse, le second plus hardi, plus novateur, plus rude, mais aussi véritablement poète. Tout le monde lut les ravissantes et harmonieuses élégies de Lamartine, dont les *Méditations poétiques* (1820) eurent un immense retentissement; on admira les *Odes* (1822) et les *Ballades* (1824) de Victor Hugo, qui leva ouvertement l'étendard du romantisme dans la préface de son drame de *Cromwell*, en 1827. Loin d'eux, mais dignes encore d'attention, se trouvaient *Casimir Delavigne* (1793-1843), *Alfred de Vigny* (1798-1863), *Sainte-Beuve*<sup>3</sup>, les satiriques *Barthélemy* et *Méry*, *Alexandre Soumet* (1845), *Alexandre Guiraud* (1847), *Népomucène Lemercier*, *Viennet* (1777-1868), *Andrieux*, M<sup>lle</sup> *Delphine Gay*, M<sup>mes</sup> *Tastu* et *Desbordes-Valmore*, le chansonnier *Béranger* (1857), le vaudevilliste *Scribe* (1861), etc. Le roman était cultivé avec autant d'ardeur que la poésie. Les orateurs se multipliaient à la tribune et au barreau : les noms de Serre, de Villèle, du général Foy, de Martignac, de Royer-Collard, de Chateaubriand, de Dupin, brillaient par-dessus les autres, et déjà l'on distinguait ceux de Guizot, de Thiers, de Berryer, de Fitz-James, de Casimir Périer, etc. Les chaires de l'enseignement n'avaient pas moins d'éclat, et la jeunesse se pressait particulièrement pour entendre, à la Sorbonne, les leçons de littérature de

M. Villemain<sup>4</sup>, les leçons d'histoire de M. Guizot<sup>5</sup>, et les leçons de philosophie de Victor Cousin.

L'histoire était cultivée avec ardeur, et les grands travaux historiques commençaient à paraître. *Daru* (1829) écrivait l'histoire de la République de Venise; M. Guizot étudiait celle de la civilisation en Europe et en France et rendait souvent justice à l'action de l'Église; *Simonde de Sismondi* (1842), né à Genève, composait une volumineuse *Histoire des Français*, qu'il ne faut lire qu'avec défiance, mais qui constituait un immense progrès sur l'ennuyeuse compilation d'Anquetil; M. de *Barante* (1866) racontait avec un admirable talent de description la lutte des ducs de Bourgogne contre la France; M. de *Saint-Aulaire* retraçait les *Annales de la Fronde*; M. *Thiers*<sup>3</sup>, encouragé par Laffitte et par le duc d'Orléans, publiait l'*Histoire de la Révolution française*, qu'il traitait avec une partialité favorable, qui n'aurait pas dû faire oublier l'histoire de M. *Lacretelle*; M. *Mignet*<sup>4</sup>, son ami, introduisait en même temps que lui le fatalisme dans l'histoire, en restreignant ses études à de simples portraits; *Augustin Thierry* (1795-1856) jetait un regard profond sur nos origines nationales et sur les origines du tiers état, mais se laissait souvent égarer, faute du sentiment chrétien qui lui manquait et qu'il eut le bonheur d'acquérir avant sa mort; M. *Michelet*<sup>5</sup> publiait des études qui pouvaient déjà faire pressentir l'historien romancier, mais qui renfermaient des aperçus ingénieux et des considérations justes; M. *Michaud*, en écrivant l'*Histoire des Croisades*, réhabilitait ces glorieuses entreprises qui ont sauvé la civilisation chrétienne, etc. Tous ces travaux en annonçaient d'autres et préparaient la destruction de bien des préjugés. L'Angleterre et l'Allemagne s'y livraient avec la même ardeur que la France; l'Allemagne, avec sa patiente érudition, amassait

<sup>1</sup> Né à Paris en 1790.

<sup>2</sup> Né à Nîmes en 1787; il est protestant.

<sup>3</sup> Né à Marseille en 1797.

<sup>4</sup> Né à Aix en 1796.

<sup>5</sup> Né à Paris en 1798.

<sup>1</sup> Né à Mâcon en 1790, mort le 28 février 1869.

<sup>2</sup> Né à Besançon en 1802.

<sup>3</sup> Né à Boulogne-sur-Mer en 1804.

d'excellents matériaux. D'ailleurs, des découvertes inattendues et des études toutes nouvelles allaient contribuer au même résultat : *Champollion* (1791-1831) trouvait enfin la clef de l'écriture hiéroglyphique de l'antique Égypte et ouvrait un monde nouveau aux investigations des historiens, qui ne profitaient pas moins de l'étude des langues orientales, à laquelle se livraient les *Silvestre de Sacy* (1758-1838), les *Quatremère de Quincy* (1755-1849), les *Letronne* (1787-1848), les *Caussin de Perceval* (1759-1835), etc., que devaient glorieusement suivre les *Wilkinson* et les *Birch*, en Angleterre; les *Lepsius* et les *Brugsch*, en Allemagne; les *Charles Lenormant* (1859), les *Mariette* <sup>1</sup> et les *de Rougé* <sup>2</sup>, en France.

#### Beaux-Arts.

Les arts suivaient le mouvement de la littérature. La plupart des peintres que nous avons cités sous l'Empire vivaient encore et produisaient de nouveaux chefs-d'œuvre; quelques autres noms se faisaient connaître, comme ceux d'*Ary Scheffer* <sup>3</sup>, d'*Eugène Delacroix* <sup>4</sup>, d'*Ingres* <sup>5</sup>, de *Léopold-Robert* (1794-1833), de *Géricault* (1791-1824), de *Pru-d'hon* (1760-1823), tandis que la sculpture continuait de renaître sous le ciseau des *Bosio* (1767-1845), des *Foyatier* (1793-1863), des *David d'Angers* (1789-1856), des *Cortot* (1787-1843), etc. L'architecture faisait moins de progrès; elle restait encore attachée aux froides traditions du dix-huitième siècle, et ne faisait guère que terminer les travaux déjà commencés : ainsi *Labarre* (1764-1824) acheva la restauration du palais du Luxembourg et la Bourse, dont le plan avait été fourni par *Brongniart* (1739-1813). La musique était plus heureuse. L'essor donné pendant les grandes guerres européennes par les *Spontini* (1778-1821), auteur de la *Vestale*, les *Méhul* (1763-1817), les *Grétry* (1741-1813), les *Haydn* (1732-1809), les *Beethoven* (1772-1827), se continuait

<sup>1</sup> Né à Boulogne-sur-Mer en 1821.

<sup>2</sup> Né à Paris en 1811.

<sup>3</sup> Né en Hollande en 1795, mort en 1858.

<sup>4</sup> Né en 1798, à Charenton, près de Paris, mort en 1863.

<sup>5</sup> Né à Montauban en 1781, mort sénateur en 1867.

par les *Lesueur* (1763-1837), les *Boieldieu* (1775-1834), qui donna, en 1825, la *Dame blanche*, son chef-d'œuvre; les *Hérold* (1792-1833), les *Auber* <sup>1</sup>, les *Chérubini* (1760-1842), maître de la chapelle royale et directeur du Conservatoire; et surtout par *Rossini* <sup>2</sup>, venu d'Italie en France comme tant d'autres illustres compositeurs, et dont le *Guillaume Tell* allait résumer tout ce que la musique dramatique avait produit jusque-là de plus parfait.

#### Sciences.

L'éclat des sciences ne le cédaient en rien à celui des arts et des belles-lettres : les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la botanique, la zoologie, la minéralogie, la géologie, la paléontologie, la chirurgie, l'anatomie, la médecine faisaient des progrès rapides, et l'application des sciences pures à l'industrie et aux arts produisait tous les jours des merveilles. Ce fut sous la Restauration que *Georges Cuvier* (1769-1832), qu'on a surnommé l'*Aristote du dix-neuvième siècle*, publia ses *Recherches sur les Ossements fossiles*, qui créèrent la paléontologie (science des êtres anciens), et son *Discours sur les révolutions du globe* introduisit des vues nouvelles dans les études géologiques. Pendant qu'il démontrait l'accord de la science avec la Bible et découvrait sur la terre les traces irrécusables du déluge, il avait à soutenir en faveur des causes finales une grande polémique zoologique contre Étienne *Geoffroy-Saint-Hilaire* (1772-1844), qui les combattait en soutenant l'unité de composition organique entre les diverses espèces d'animaux et en expliquant les différences de forme par la théorie de l'*arrêt de développement*. Dans le même temps, *Brongniart* (1770-1847), fils de l'architecte, s'illustrait comme chimiste et comme minéralogiste; le baron *Thenard* (1777-1857) continuait les travaux de Lavoisier, et organisait la chimie; *Ampère* (1765-1837) développait les découvertes du Danois *OErsted* (1774-1851) sur l'électro-magnétisme, publiait sa *Théorie*

<sup>1</sup> Né à Caen en 1782.

<sup>2</sup> Né à Pesaro (États de l'Église), en 1792, mort en 1868.

des phénomènes électro-dynamiques, et conduisait à la future invention du télégraphe électrique; François *Arago* (1786-1853), astronome et physicien, adoptait la théorie des ondu-lations de la lumière, et allait la faire prévaloir sur la théorie de l'émission; il étendait les découvertes de *Malus* (1775-1812) sur la polarisation, et complétait les travaux d'*Ørsted* et d'*Ampère* sur les rapports de l'aimant et de l'électricité; *Fresnel* (1788-1827) étudiait la diffraction, la polarisation de la lumière et imaginait le système des phares lenticulaires; *Chevreul*<sup>1</sup>, disciple du chimiste *Vauquelin*, commençait ses beaux travaux sur les teintures et les couleurs; *Séguin*<sup>2</sup> s'appliquait à résoudre le problème de la navigation à vapeur; *Biot* (1774-1862) travaillait avec *Arago* à déterminer la figure de la terre; *Gay-Lussac* (1778-1850) avec *Thenard* à perfec-tionner la chimie; *Ducrotay de Blainville* (1777-1850), élève de *Cuvier*, étendait les connaissances zoologiques; *Beudant* (1787-1850) cultivait la minéralogie; le Génevois *De Candolle* (1778-1841) augmentait les conquêtes de la botanique, le chirurgien *Larrey* (1842) développait les ressources de son art, illustré en même temps par *Dupuytren* (1777-1835); le physiologiste *Magendie* (1783-1855) se livrait à ses recherches sur les phénomènes de la vie; *Niepe* (1765-1833) étudiait l'action de la lumière sur différentes substances et allait s'as-socier (en 1826) avec le peintre *Daguerre* (1788-1851), qu'il mettrait sur le chemin de la découverte de la photographie; le général *Paixhans* (1783-1854) imaginait de nouveaux moyens de destruction dans la guerre, etc.

Tels étaient les noms que la France pouvait placer à côté de ceux des plus illustres savants étrangers: du Hambour-geois *Bode* (1747-1829), qui enrichissait l'astronomie d'une nouvelle loi; du Lombard *Volta* (1745-1827), qui venait de créer toute une branche de la physique; du Vénitien *Balbi* (1782-1848), qui popularisait l'étude de la géographie, en même temps que le Danois *Malte-Brun* (1775-1826), fixé en France depuis le commencement du siècle; du Suédois *Ber-*

*zélius* (1779-1848), dont les travaux sur la chimie allaient devenir classiques; de l'Anglais *Dalton* (1766-1844), qui en-richissait la chimie de la théorie atomique, déjà entrevue par *Higgins*, pendant que son compatriote sir *Humphry Davy* (1778-1829) dotait la même science du potassium et du protoxyde d'azote, et qu'un autre Anglais, *Stephenson* (1781-1848), perfectionnait les machines à vapeur que *Watt* (1736-1819) avait imaginées; enfin de l'universel *Alexandre de Humboldt* (1769-1859), naturaliste, voyageur, physicien, as-tronome et homme d'État, que la Prusse a compté parmi ses hommes les plus illustres.

Pendant qu'*Alexandre de Humboldt*, revenu de ses voyages en Amérique, se préparait à visiter l'Asie centrale et la Si-bérie, un savant géologue français, *M. Élie de Beaumont*<sup>1</sup>, commençait les études qui devaient lui permettre de dresser une carte géologique de la France: grand travail non moins utile à l'agriculture qu'à la science en général.

Cet immense mouvement des sciences physiques et ma-thématiques servait surtout à l'industrie: l'élan politique de la Restauration n'empêchait pas la société d'être en majori-té plus amie encore de l'utile que du beau, et l'on son-geait plus à développer le bien-être et la richesse que la morale. Il n'y a pas d'antagonisme entre la science et la re-ligion; les sciences du dix-neuvième siècle semblent même avoir pour mission de confirmer l'une après l'autre les vé-rités religieuses, mais il n'en est pas moins vrai de dire que leurs applications à l'industrie, en poussant l'homme au bien-être physique et en exaltant son orgueil, demande-raient un contre-poids moral et religieux qu'on n'a pas assez cherché jusqu'à présent à leur donner. Cinq grandes appli-cations des sciences doivent être plus particulièrement indi-quées comme datant, au moins dans leur germe, de l'époque de la Restauration: la navigation à vapeur, les chemins de fer, l'éclairage au gaz, la télégraphie électrique et la photo-graphie.

<sup>1</sup> Aujourd'hui secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et sé-nateur, né en 1798, à Canon (Calvados).

<sup>1</sup> Né à Angers en 1786.

<sup>2</sup> Neveu de Montgolfier, né en 1786, à Annonay.



Dès l'année 1695, *Papin* (1647-1714) avait décrit un bateau recevant l'impulsion de roues mues par la vapeur; en 1699, *Duquet* fit des expériences pour remplacer les roues par des rames à palettes; en 1773, *Périer* construisit à Paris un bateau muni d'une machine à vapeur; le marquis de *Jouffroy* renouvela l'expérience sur le Doubs en 1776, et sur la Saône en 1780; l'Américain *Fulton* (1765-1815) les renouvela à Paris en 1802, puis il porta l'invention aux États-Unis; en 1807, fut construit à New-York le premier bateau à vapeur qui ait fait un service régulier; l'Angleterre adopta, en 1812, ce nouveau mode de navigation, qui revint en France en 1816, pour être appliqué à un service public en 1819. Bientôt les bateaux à vapeur se multiplièrent sur toutes les grandes rivières, et, s'enhardissant de plus en plus, ils traversèrent les mers et l'Océan; indépendants du vent, ils purent faire un service plus régulier et plus rapide que les navires à voiles, ils rapprochèrent les continents et développèrent extraordinairement le commerce; le passage d'Amérique en Europe peut aujourd'hui s'effectuer en dix jours.

Les chemins de fer allaient opérer sur terre les mêmes merveilles, en donnant plus de rapidité encore aux transports, et en permettant à des milliers d'hommes de franchir en même temps et en quelques heures des distances qui demandaient autrefois des journées et des semaines. L'idée de ces chemins vint peu à peu, comme la plupart des grandes inventions. Ainsi, vers le milieu du dix-septième siècle, en Angleterre, on imagina, pour soulager les animaux de trait dans les lieux où l'on exploite les mines de charbon de terre, de placer sur les ornières ordinaires des madriers ou bandes de bois parallèles; puis, on arma ces bandes de métal, afin d'empêcher la trop prompte usure du bois; en 1767, on commença à n'employer que des bandes en fonte, qu'on remplaça, en 1803, par des bandes en fer, moins cassantes. L'année précédente, l'ingénieur *Thevithick* avait imaginé de remplacer les chevaux de trait par la vapeur: la découverte était accomplie. La *locomotive*, ou voiture chargée de la ma-

chine qui fait tout mouvoir, ne reçut ses perfectionnements les plus importants qu'en 1829, grâce au génie du mécanicien *Stéphenson*; mais, dès les années précédentes, les chemins de fer avaient pénétré partout. En France, le premier essai fut fait en 1825, date de la mise en activité du chemin de fer de Saint-Étienne à la Loire; puis vinrent les chemins de fer d'Andrézieux à Roanne (1829), du Gard (1835), de Paris à Saint-Germain (1835), de Paris à Versailles (1836), de Mulhouse à Thann, de Montpellier à Cette, de Bordeaux à La Teste (1837), etc. Aujourd'hui, la France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne sont sillonnées de chemins de fer; la Russie, l'Italie, l'Espagne sont entrées dans le mouvement, et l'exemple des États-Unis va bientôt être suivi par le reste de l'Amérique.

L'éclairage au gaz n'a pas produit une révolution aussi considérable que l'application de la vapeur à la navigation et à la locomotion sur terre, mais il a puissamment contribué à l'embellissement et à la sécurité des villes, que les *réverbères*, ou lanternes à réflecteur, n'éclairaient qu'imparfaitement depuis le milieu du dix-huitième siècle. Inventé en 1811 par l'ingénieur français *Lebon*, qui avait commencé des essais dès l'année 1785, il fut appliqué pour la première fois à l'Angleterre pour l'éclairage des rues, et ne revint en France qu'en 1817; il ne commença à être employé sérieusement à Paris que vers 1825, sous l'administration de M. de *Chabrol de Volvic*, préfet de la Seine. Toutes les grandes villes sont aujourd'hui éclairées au gaz, et l'on songe déjà à obtenir une illumination plus vive encore au moyen de l'électricité.

La navigation à vapeur et les chemins de fer supprimaient les distances; on imagina de supprimer le temps lui-même pour la correspondance. La rapidité avec laquelle l'électricité parcourt un fil de fer avait donné à Franklin l'idée d'établir des signaux au moyen de ce fluide; mais les signaux ne pouvaient être que très-imparfaits. Quand *OErsted* eut découvert l'effet des courants électriques sur les aimants, et que les travaux d'*Ampère*, d'*Arago*, de *Biot*, etc., eurent

complété cette découverte et mis à la disposition de la science l'*électro-aimant*, ce morceau de fer ordinaire qui se transforme instantanément en aimant au moyen d'un courant électrique on fut en possession de tous les éléments nécessaires. Ampère proposa le premier, en 1822, un télégraphe électro-magnétique qui pouvait, au moyen de certaines combinaisons convenues, transmettre les lettres et les chiffres; mais pendant quelque temps ce nouveau télégraphe ne fut qu'un objet de curiosité. L'établissement des chemins de fer lui donna plus d'importance, en le rendant nécessaire pour éviter les accidents, et en permettant de mener les fils électriques le long des nouvelles voies; les appareils se perfectionnèrent en même temps; la transmission des signes se fit avec la plus grande facilité; on alla jusqu'à avoir des télégraphes transmettant eux-mêmes les lettres, les chiffres et les figures. Aujourd'hui, le télégraphe électrique relie les principales villes de l'Europe; des fils plongés dans les mers relient même l'Angleterre à la France, l'Afrique à l'Europe; on a réussi à relier l'Amérique à l'ancien continent, et, d'un bout du monde à l'autre, la pensée se transmet avec la rapidité de la foudre.

La photographie est venue compléter ces merveilles en supprimant pour ainsi dire l'absence, et en forçant la lumière à graver elle-même les images qu'elle nous fait voir. Il s'agissait pour cela de trouver une substance assez sensible pour être aussitôt impressionnée par les rayons lumineux, et un procédé qui permit de fixer l'impression ainsi reçue. Niepce commença des expériences dans ce sens dès l'année 1813; il trouva en 1827 un procédé, qu'il nomma *héliographie* (écriture par le soleil), pour la copie des gravures; Daguerre, qu'il s'associa en 1829, poursuivit ses travaux, et trouva enfin, en 1839, six ans après la mort de Niepce, le procédé aujourd'hui employé pour fixer les images sur une plaque métallique: ce fut le *daguerréotype*, qui ne tarda pas, de perfectionnement en perfectionnement, à produire le nouvel art de la *photographie* (écriture par la lumière), qui opère aussi bien sur le papier, sur le verre ou sur toute autre

substance, que sur une plaque métallique. La photographie est appelée à produire une véritable révolution dans les arts graphiques: elle forcera la peinture à faire de nouveaux efforts; déjà elle essaye de lutter avec la sculpture; quand on aura trouvé le moyen de reproduire à volonté les couleurs, la révolution sera complète. En attendant, la photographie aide les sciences d'observation, l'astronomie, la botanique, la zoologie, en reproduisant avec une saisissante vérité les apparences les plus fugitives, les objets les plus petits.

On peut entrevoir maintenant la portée de la révolution produite par les diverses applications de la science dont il vient d'être question. C'est un monde nouveau qui semble s'ouvrir devant l'homme: la rapidité et la facilité des communications mêlent tous les peuples ensemble, multiplient les relations commerciales, donnent aux idées une propagation universelle. Une nouvelle unité du monde se prépare: les conquêtes de la science, l'ambition des conquérants, les aspirations à l'unité, les relations commerciales, la diffusion des idées travaillent à leur insu à la formation de la grande unité religieuse et morale qui formera l'empire de Jésus-Christ.

### CHAPITRE III.

RÈGNE DE CHARLES X.

(1824-1830.)

TROIS DIVISIONS: *Ministère de M. de Villèle. — Événements extérieurs. — La Révolution de Juillet.*

§ 1<sup>er</sup>. — *Ministère de M. de Villèle (1824-1828).*

Avènement de Charles X.

Le règne de Charles X commença sous d'heureux auspices. Ce prince, dont la jeunesse avait été orageuse, était revenu sincèrement à la pratique de la religion: doué d'une tournure élégante, de manières affables et d'une généreuse

bonté, chrétien convaincu, loyal et chevaleresque, il avait le bonheur de plaire à la fois au clergé, à la noblesse, au peuple et à l'armée. « Point de halberdes ! » dit-il à ses gardes qui essayaient d'écarter la foule accourue pour assister à son entrée à Paris, au retour des funérailles de Louis XVIII; et ce mot lui gagna tous les cœurs. On savait qu'il était l'ennemi décidé de la Révolution; la bourgeoisie libérale et incrédule le voyait arriver au trône avec autant de crainte que de haine : il chercha à la rassurer en promettant d'être fidèle à la Charte et de ne songer qu'à la prospérité et à la gloire du pays; mais ses ennemis ne voulurent pas croire à cette promesse, et l'opposition dénatura avec tant d'acharnement et tant de persistance ses intentions et ses actes, qu'il se crut à la fin obligé de faire un coup d'État pour sauver la royauté et pour arrêter la Révolution. Maintenant que les passions sont éteintes, et que de nouvelles révolutions ont démontré les dangers des idées irréligieuses, de la licence de la presse et de l'affaiblissement du pouvoir loyal, il est permis de juger le roi Charles X avec plus d'équité, de rendre hommage à son caractère chevaleresque et loyal, et d'apprécier favorablement les mesures mêmes qui l'ont perdu, non parce qu'elles étaient mauvaises, mais parce qu'il ne s'était pas assez préoccupé des moyens de les faire réussir.

#### Les Paris.

Les premiers actes de Charles X semblaient avoir gagné tous les cœurs : il avait aboli la censure de la presse, promis l'observation de la Charte, déclaré qu'à ses yeux tous les Français étaient égaux et avaient les mêmes droits à son amour, à sa protection, à sa bienveillance; le pays était tranquille, l'industrie prenait un développement inouï les travaux publics étaient pressés avec activité, la cour donnait l'exemple de toutes les vertus; le Dauphin (duc d'Angoulême) venait de s'illustrer dans la guerre d'Espagne; madame la Dauphine (l'Orpheline du Temple) consacrait toute sa vie à la charité, à la piété, à la douleur; la du-

chesse de Berry, bonne, gracieuse, expansive, animait par sa vivacité cette cour un peu froide, et l'on voyait avec espérance grandir son jeune fils et sa fille<sup>1</sup>. Mais la bourgeoisie persistait dans son opposition : animée d'un libéralisme irréligieux, elle se défiait d'une cour dévote, et ne voyait qu'avec défiance et jalousie tout ce qui pouvait porter la moindre atteinte aux principes d'une révolution qui lui avait donné le pouvoir. Elle se groupait alors autour du duc d'Orléans, Louis-Philippe, fils de Philippe Égalité, à qui Louis XVIII avait eu la générosité de faire rendre son riche apanage, générosité confirmée par Charles X à son avènement. Le Palais-Royal et Neuilly, résidences du prince, formèrent une cour opposée à celle des Tuileries. Le duc d'Orléans affectait de mener une vie très-retirée; mais il savait capter les sympathies de la bourgeoisie parisienne en s'entourant de toutes les illustrations libérales, en accueillant familièrement le général Foy, le banquier Laffitte, le publiciste Benjamin Constant, le député Manuel, qui avait été expulsé de la Chambre; en cultivant l'amitié de La Fayette et du duc de Liancourt, que le libéralisme comptait parmi ses chefs; en faisant élever ses fils dans les collèges, comme les enfants du peuple; en affectant pour la religion une indifférence voisine du mépris, qui plaisait à l'esprit voltairien du temps.

#### Lois diverses.

L'opposition, secrètement favorisée par un prince du sang, conduite par des orateurs habiles, soutenue par de riches banquiers, alimentée par des écrivains de talent, ne manqua aucune occasion de détruire la popularité du roi.

La première occasion fut fournie par la présentation d'une loi qui accordait aux émigrés, pour leurs biens confisqués par la Révolution, une indemnité d'un milliard à trois pour cent, ce qui constituait une rente annuelle d'environ trente millions (27 mars 1825). Rien de plus juste et de plus sage-ment politique que cette loi, qui réparait une grande injustice, et qui donnait une valeur plus grande aux proprié-

<sup>1</sup> Plus tard duchesse de Parme, morte en 1864.

tés immobilières, assurées désormais entre les mains de leurs possesseurs. Mais il y avait là un acte anti-révolutionnaire : on forçait pour ainsi dire la Révolution à rembourser ceux qu'elle avait dépouillés, on relevait la noblesse; c'était assez pour soulever l'opposition, qui trouva dans l'indemnité du milliard un texte inépuisable à ses récriminations.

Cependant M. Villèle prenait en même temps une autre mesure destinée à payer cette indemnité sans aggravation de charge pour le trésor et pour les contribuables; il proposa la conversion des rentes cinq pour cent en rentes trois pour cent (1<sup>er</sup> mai). Mais cette conversion des rentes, qui s'est opérée si facilement de nos jours, irrita profondément les rentiers, habitant Paris pour la plupart, et dont les revenus se trouvaient ainsi diminués. Pour adoucir la mesure, la loi de conversion créait deux fonds différents : l'un de trois pour cent, l'autre de quatre et demi pour cent; les porteurs de rente étaient autorisés à les convertir en l'un ou l'autre de ces deux fonds, avec garantie contre tout remboursement pour le premier, et contre le remboursement pendant dix ans pour le second, c'est-à-dire que la rente trois pour cent était déclarée perpétuelle et sans réduction possible à l'avenir, tandis que la rente quatre et demi pour cent pourrait être sujette à de nouvelles réductions, mais qui ne se feraient que du consentement des rentiers, à qui l'on se réservait de rembourser leur capital, s'ils rejetaient une nouvelle conversion. Ces précautions ne suffirent pas, et l'opposition se recruta de la plupart des rentiers mécontents.

Deux autres lois, l'une qui fut adoptée, la loi sur le sacrilège (20 avril), l'autre qui fut rejetée, la loi sur le rétablissement du droit d'ainesse, excitèrent encore plus vivement les esprits. La loi sur le sacrilège punissait rigoureusement la profanation des choses sacrées, le vol, dans les églises, des hosties, des vases sacrés, des croix, des reliques, etc. : c'était un hommage rendu à la foi catholique; mais le libéralisme incrédule ne voulait voir dans ces crimes

que des vols ordinaires. La loi passa<sup>1</sup>; mais la discussion dont elle fut l'objet devint une occasion de dérisions pour les choses de la religion, et d'un déchaînement d'impiété qui troublait de plus en plus les esprits. Quant à la loi qui voulait rétablir le droit d'ainesse (avril 1826), elle souleva une clameur universelle : de nombreuses pétitions contre elle furent adressées aux Chambres, surtout à la Chambre des pairs, qui devait la discuter la première; la loi fut rejetée dans ses articles principaux; on n'en conserva qu'un article, relatif à la substitution de la quotité disponible. On entend par *quotité disponible* la part des biens dont chacun peut disposer librement, d'après le code; la substitution est la disposition par laquelle on appelle à une donation un ou plusieurs donataires successivement après celui qu'on a institué, de sorte que celui-ci et les suivants ne peuvent aliéner les biens sujets à cette substitution. Par ce moyen, la loi qui fut promulguée le 17 mai 1826 arrêtait la division toujours croissante des biens, qui résulte du partage égal entre les enfants : le père qui voulait empêcher cette division excessive pouvait disposer de la quotité disponible en faveur d'un de ses enfants, et en la lui donnant à titre de substitution, il l'empêchait de l'aliéner<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, le rejet du droit d'ainesse fut accueilli avec des transports de joie par le parti libéral; les principaux quartiers de Paris furent illuminés, et la Chambre des pairs acquit un moment de popularité.

Le Sacre (1825).

D'autres mesures qui favorisaient la religion, sans porter cependant atteinte à aucune liberté, furent exploitées avec autant de succès par l'opposition libérale. Les communautés religieuses de femmes ayant été autorisées, on y vit un acheminement au rétablissement des ordres religieux et des couvents d'hommes; des missions dans les villes et dans les campagnes étant organisées pour ranimer la foi et res-

<sup>1</sup> Elle fut abolie le 11 octobre 1830.

<sup>2</sup> Une loi du 7 mai 1849 a de nouveau prohibé les substitutions.

staurer les bonnes mœurs, on cria que le gouvernement voulait ramener l'ancien régime et attentait à la liberté de conscience; on n'entendait plus parler que de la *Congrégation* et des *Jésuites*; il semblait que toutes les libertés étaient menacées à la fois, et l'on alla jusqu'à voir dans la célébration du jubilé, dans les processions faites à cette occasion, le triomphe d'une *réaction* qu'il était temps d'arrêter. Lorsque Charles X parla de se faire sacrer à Reims selon l'antique usage, on rappela la formule du serment du sacre, qui obligeait le roi à expulser les hérétiques; et quand le serment eut été prêté selon une formule nouvelle qui devait rassurer tout le monde, on se garda bien de faire connaître cette formule, qui était ainsi conçue : « En présence  
« de Dieu, je promets à mon peuple de maintenir et d'honorer notre sainte religion, comme il appartient au Roi  
« Très-Chrétien et au fils aîné de l'Église; de rendre bonne  
« justice à tous mes sujets; enfin, de gouverner conformément aux lois du royaume et à la charte constitutionnelle, que je jure d'observer fidèlement. Qu'ainsi Dieu  
« me soit en aide, et ses saints Évangiles! »

Au reste, la cérémonie du sacre fut magnifique (29 mai 1825); mais, quand le roi revint à Paris, il put mesurer le chemin que l'opposition avait fait, en remarquant la froideur avec laquelle on l'accueillit. Quelques mois après, les funérailles du général Foy (mort le 29 novembre) furent faites avec un concours qui était comme une réponse au sacre : quarante mille personnes suivirent le convoi de l'orateur libéral, et une souscription, commencée sur la tombe même du général, fut ouverte en faveur de ses enfants. Elle produisit un million.

#### Dissolution de la Garde nationale.

La magistrature partageait les sentiments de l'opposition; elle acquittait la plupart des écrivains coupables de délits de presse, et se montrait aussi hostile que les libéraux au rétablissement des Jésuites et des congrégations religieuses. Un certain nombre de membres du clergé ne comprenaient

pas non plus les besoins de la situation : quelques-uns abusaient de la faveur du gouvernement; d'autres, oubliant où se trouve la véritable force de l'Église, c'est-à-dire dans l'union des fidèles, des prêtres et des évêques avec le saint-siège, essayaient de faire revivre les prétentions gallicanes; le ministre même des affaires ecclésiastiques, M<sup>sr</sup> de Frayssinous, rétablissait l'enseignement de cette déclaration de 1682, qui avait fait tant de mal à l'Église de France. Tout contribuait ainsi à agiter les esprits et à obscurcir les saines notions d'autorité et de doctrine. Les processions du jubilé, les prédications des missionnaires avaient donné lieu à des troubles dans plusieurs villes. La presse redoublait d'audace; M. de Peyronnet proposa sur la presse une nouvelle loi, qu'il qualifia lui-même de *loi de justice et d'amour* (29 décembre 1826), mais qui était en réalité très-sévère. La loi, adoptée par la Chambre des députés (12 mars 1827), fut ensuite retirée (17 avril), et Paris illumina. Ces hésitations du pouvoir ne faisaient qu'enhardir ses ennemis. Le 29 avril, dans une revue de la garde nationale de Paris, passée par le roi, le cri : *A bas les ministres!* se fit entendre. Cet acte d'insubordination devait être réprimé : la dissolution de la garde nationale fut en effet décrétée; c'était juste, mais, dans les dispositions des esprits, c'était un grief de plus de la population parisienne et de la classe moyenne contre le gouvernement.

#### Chute du ministre Villèle.

M. de Villèle songea à consolider son ministère par d'importantes mesures. Il rétablit la censure (24 juin); il créa soixante-six nouveaux pairs pour changer la majorité de la Chambre haute, qui était hostile, et il recourut à des élections générales pour renouveler la Chambre des députés (5 novembre). L'opposition redoubla alors d'efforts; une société composée de quelques royalistes et d'un grand nombre de libéraux, et qui avait adopté pour devise : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, prit une part très-active aux élections. La victoire des libéraux fut complète à Paris, où furent élus

Dupont (de l'Eure), Jacques Laffitte, Casimir Périer, Benjamin Constant, de Schonen, Ternaux, Royer-Collard et le baron Louis. Les départements renvoyèrent à la chambre La Fayette, Bignon, de Kératry, MM. Mauguin, Dupin aîné, Charles Dupin et de Pradt, avec des royalistes opposants, comme MM. Hyde de Neuville et Bertin de Vaux. Il y eut des troubles à Paris; on criait : *Vive la Charte! Vivent nos députés! A bas les jésuites! A bas les ministres!* La troupe chargea, et le sang coula (20 novembre). Déjà l'opposition ne s'adressait plus seulement aux ministres; elle s'attaquait au roi lui-même, et désignait ouvertement le duc d'Orléans comme son successeur.

Le ministère Villèle n'essaya pas de résister : le 4 janvier 1828, il se retira; le 5 parut la nomination de MM. de Martignac<sup>1</sup>, de Portalis<sup>2</sup>, de Saint-Cricq, et Hyde de Neuville, tous royalistes, mais penchant vers les idées libérales; M<sup>sr</sup> de Frayssinous, d'abord conservé au ministère des affaires ecclésiastiques, fut peu après remplacé par M<sup>sr</sup> Feutrier, évêque de Beauvais<sup>3</sup>.

### § III. — Événements extérieurs (1824-1829).

#### Angleterre.

Les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire avaient fortement agité l'Angleterre, dérangé l'équilibre de ses finances, et augmenté la misère intérieure. Lorsque le triomphe eut été obtenu, elle se trouva aux prises avec des difficultés qui purent faire croire un moment qu'elle succomberait. Les classes ouvrières étaient mécontentes; l'Irlande, privée depuis 1800 de son parlement particulier, s'agitait à la voix de son libérateur, l'éloquent O'Connell<sup>4</sup>, qui demandait à la fois et le rappel de l'Union (parlementaire), et l'émancipation politique des catholiques. Les tories, alors au pouvoir avec lord Castlereagh et lord Liverpool, étaient vivement

<sup>1</sup> Né à Bordeaux, en 1776, mort en 1832.

<sup>2</sup> Fils du ministre de Napoléon; né à Aix en 1778, mort en 1858.

<sup>3</sup> Mort en juin 1830.

<sup>4</sup> Né en 1775, mort en 1847.

combattus par les whigs, qui leur reprochaient de favoriser les idées absolutistes du continent; il y avait des associations secrètes dont le but était d'amener un changement radical dans le gouvernement, et, la disette aidant, il y eut à Birmingham et à Manchester (1819) des émeutes dans lesquelles le sang coula. Sur ces entrefaites, le vieux roi Georges III mourut (29 janvier 1820). Son successeur, Georges IV, n'était guère connu que par le scandale de ses mœurs; à peine monté sur le trône, il y mit le comble en demandant publiquement son divorce avec la reine Caroline de Brunswick, dont la conduite n'était pas meilleure que la sienne, et qui mourut de honte d'avoir été repoussée de la cérémonie du couronnement (1821). Tous ces faits affaiblissaient le ministère tory; lord Castlereagh, voyant sa popularité évanouie, perdit la tête, et se donna la mort (12 août 1822).

Un nouveau ministère arriva au pouvoir sous la présidence de lord Liverpool; mais le principal ministre fut Georges Canning, qui avait déjà été ministre des affaires étrangères en 1807, et qui se montra favorable aux idées libérales. L'un de ses collègues, William Huskisson<sup>1</sup>, se distinguait par ses profondes connaissances dans les finances et dans l'économie politique. Disciple de Smith, il se montra l'adversaire résolu du système prohibitif, fit abaisser les tarifs de douane, et commença l'introduction du système du libre-échange (*free trade*), que l'Angleterre devait mettre en honneur à son profit.

Ce fut pendant l'administration de Canning que l'agitation irlandaise fit le plus de progrès : O'Connell dirigeait à son gré les esprits, se tenant toujours dans les limites de la légalité, et ne voulant, pour réussir, employer que des moyens légaux et pacifiques. L'Association catholique, qu'il gouvernait presque en roi, fit des progrès rapides, et le gouvernement anglais reconnut qu'il fallait sérieusement compter avec ces Irlandais qu'il avait tant méprisés et persécutés jusqu'alors. A la mort de Canning (1827), un nouveau ministère se forma : les deux principaux chefs en étaient Wel-

<sup>1</sup> Né en 1770, mort en 1830, écrasé par une locomotive.

lington, à qui ses exploits militaires donnaient une grande influence, et sir *Robert Peel*<sup>1</sup>, qui était alors le membre le plus influent de la Chambre des communes (1828). Ces deux hommes comprirent qu'il était temps de faire cesser au moins l'un des plus grands griefs des catholiques : prévenant les whigs, qui se déclaraient favorables à l'émancipation politique des dissidents, ils proposèrent eux-mêmes l'acte qui leur accordait la capacité électorale et l'éligibilité à la Chambre des communes. Les catholiques ne furent plus obligés de faire le serment relatif à la suprématie religieuse du roi ; ils n'eurent plus à jurer que la fidélité au roi et à s'engager à ne rien faire contre l'Église établie ; en même temps ils étaient déclarés admissibles aux emplois civils et militaires, sauf quelques hautes fonctions. Tel fut l'*Acte d'émancipation* (30 mars 1829), qui ne plaçait pas encore les catholiques sur un pied de parfaite égalité avec les protestants, mais qui allait permettre au catholicisme de faire d'immenses progrès en Angleterre. C'était la récompense de la fidélité de l'Irlande à sa religion et de la généreuse hospitalité donnée par l'Angleterre au clergé français pendant les mauvais jours de la Révolution.

#### Portugal.

L'esprit libéral n'agitait pas moins le Portugal que l'Angleterre, mais il y prenait d'autres formes. Refoulé en Espagne par l'intervention française, il se maintenait à Lisbonne. L'un de ses premiers effets avait été de détacher le Brésil de la métropole. Les Cortès portugaises ayant refusé au Brésil les franchises dont jouissait la mère patrie, la colonie s'insurgea, et dom Pedro, fils de Jean VI, fut proclamé empereur (11 octobre 1822). A la mort de Jean VI, qui réunissait les deux couronnes (1826), les difficultés recommencèrent : dom Pedro, préférant le Brésil au Portugal,

<sup>1</sup> Il était fils d'un riche filateur du comté de Lancastre, qui laissa en mourant une immense fortune. Robert Peel était déjà ministre de l'intérieur pendant l'administration de Canning; il se retira à la mort de celui-ci, pour revenir au bout de quelques mois avec Wellington. Il mourut d'une chute de cheval, le 2 juillet 1850.

abdiqua en faveur de sa fille *dona Maria da Gloria*, après avoir accordé aux sujets qu'il abandonnait une charte assez semblable à la charte française. Son frère *dom Miguel* était en même temps nommé régent, et son intention était de concilier tous les partis en mariant ce prince à sa fille. Mais tous les Portugais n'avaient pas adopté la nouvelle constitution : ceux qui étaient attachés à l'ancienne forme de gouvernement se soulevèrent, et proclamèrent roi dom Miguel (novembre 1827). Celui-ci était alors à Vienne. A son arrivée en Portugal, où une armée anglaise soutenait les partisans de la charte, dom Miguel parut d'abord accepter la constitution donnée par son frère, mais il conduisit sous main le parti opposant et captait la faveur de la multitude, qui avait une grande répugnance pour une charte d'importation plus ou moins anglaise. Le sentiment national était pour dom Miguel. Quand les troupes britanniques eurent quitté le Portugal, le régent, cédant au vœu public, abrogea la charte, et réunit les anciennes Cortès, qui se composaient des trois états du royaume. Dom Pedro fut déclaré exclu du trône en qualité de souverain étranger, et par conséquent inhabile à abdiquer en faveur de sa fille, et dom Miguel fut proclamé roi, conformément à l'ancienne constitution<sup>1</sup> (juillet 1828). C'était le rétablissement du pouvoir absolu : la grande majorité de la nation l'acclama; mais les partisans des idées nouvelles, encouragés par l'Angleterre, prirent les armes à leur tour; une seconde guerre civile éclata. Dom Miguel triompha pourtant de ces difficultés, et son pouvoir se fût sans doute complètement affermi, si la révolution de Juillet n'avait causé un ébranlement qui finit par se communiquer jusqu'au Portugal.

<sup>1</sup> En vertu de la loi fondamentale votée par les Cortès de Lisbonne, en 1641, et confirmée par lettres patentes du roi Jean IV, en date du 12 septembre 1642, dans le cas d'une réunion de deux couronnes sur la tête du souverain, le prince cadet prenait de droit possession de la deuxième couronne. Ce fut en vertu de cette loi que les Cortès de 1828 reconnurent et proclamèrent roi D. Miguel, parce que D. Pedro, son frère, séparait et gardait la couronne du Brésil.

## Allemagne.

Les passions révolutionnaires ne s'agitaient pas moins en Allemagne : on a vu que l'assassinat de Kotzebue avait tout à coup réveillé les souverains et ramené les mesures de répression. Deux écoles politiques se formèrent dès lors : l'une *radicale*, qui visait à l'unité nationale et qui voulait l'application des théories modernes de gouvernement ; l'autre dite *historique*, qui demandait des États provinciaux fondés sur l'ancien droit germanique, et qui était opposée à l'absolutisme administratif, au système militaire et à l'anéantissement des nationalités. La première voulait l'unité absolue, l'autre ne voulait que l'union ; la première parlait plus volontiers de liberté, mais menait au despotisme démocratique ; la seconde cherchait à s'appuyer sur le droit et à conserver les idées de l'ancienne fédération féodale. L'Autriche se rapprochait davantage de la seconde école : gardant les traditions du Saint-Empire, elle désirait une influence prépondérante, mais ne tendait pas à absorber en elle toute l'Allemagne. La Prusse, qui visait à la domination sur tous le pays et dont le système militaire tendait à la formation d'une unité complète, se rapprochait davantage de l'école radicale, quoiqu'il y eût chez elle aussi des partisans de l'autre école, surtout dans l'aristocratie. La diète formait entre les deux principales puissances une espèce de contre-poids, mais les États secondaires n'avaient par eux-mêmes aucune influence dans les affaires générales. A l'époque de la Restauration, l'Autriche trouvait auprès d'eux plus de sympathies que la Prusse. Celle-ci, pour contre-balancer ces sympathies, et pour amener peu à peu la formation de l'unité allemande, imagina de s'appuyer sur un système commercial qui lui réussit en effet.

Aussitôt que le blocus continental eut cessé, l'Angleterre inonda l'Allemagne de ses produits. La Prusse, pour obvier à cette invasion d'un nouveau genre, commença par favoriser la liberté commerciale à l'intérieur, ce qui donna à ses fabriques une grande prospérité ; puis elle songea à étendre

cette liberté des échanges aux États voisins. Le docteur Frédéric List<sup>1</sup> proposa, dès l'année 1819, à la Diète de former une association douanière entre les divers États de l'Allemagne, de supprimer les douanes sur les frontières respectives, et d'établir à la limite extérieure de ses frontières une seule ligne de douanes avec des tarifs uniformes. La proposition fut d'abord rejetée ; mais, en 1828, l'idée de List commença à se réaliser en partie. Il se forma trois associations séparées : l'une entre la Bavière et le Wurtemberg, l'autre entre la Prusse et les duchés de Hesse et d'Anhalt, la troisième entre les royaumes de Saxe et de Hanovre, le Brunswick et la Hesse électorale. Mais la Prusse rallia successivement à elle la plus grande partie des États secondaires ; elle leur fit accepter ses tarifs, sa législation commerciale, et introduisit même dans quelques-uns ses monnaies, ses poids et ses mesures. La grande association douanière, ou *Zollverein*, fut constituée pour dix ans en 1833 ; le traité fut plus tard renouvelé pour dix autres années, et, en 1853, un traité signé entre la Prusse et l'Autriche étendit à toute l'Allemagne les avantages de l'union des douanes. Cette union, commencée sous les auspices et placée sous l'influence de la Prusse, a donné à cet État une grande action sur le reste de l'Allemagne ; mais il lui manquait un grand port de mer pour faciliter l'écoulement des produits au dehors ; le *Zollverein* se trouvait resserré entre la France, l'Autriche, la Hollande, la Russie et le Danemark. L'accession de l'Autriche pour la partie allemande n'avait pas changé cette situation ; la Prusse, qui en souffrait plus particulièrement, ne cessa pas de chercher, en conséquence, à parvenir jusqu'à la mer.

## Affranchissement de la Grèce.

Pendant que l'esprit révolutionnaire agitait l'Europe occidentale, l'esprit d'indépendance se réveillait dans les populations chrétiennes asservies au joug des Turcs, et la décadence de la puissance ottomane favorisait leurs aspirations.

<sup>1</sup> Il s'est tué en 1847.



Les sultans qui règnent à Constantinople sentent cette irrémédiable décadence. Depuis la fin du dernier siècle, ils luttent en vain pour la retarder. *Sélim III* (1789-1807) essaya le premier sérieusement de relever l'empire ottoman en introduisant la civilisation européenne dans ses États. Ses mesures, trop brusques et souvent violentes, mécontentèrent le peuple et les janissaires, qui le déposèrent et mirent à sa place *Mustafa IV*, qui ne fit que passer sur le trône (1807-1808). *Sélim* avait eu à repousser les attaques de la czarine Catherine II; plus tard, lorsque Bonaparte envahit l'Égypte, ils'allia avec l'Angleterre contre la France. L'Égypte, perdue pour la France, ne revint que de nom à la Porte; le véritable souverain en fut le pacha *Méhémét-Ali*<sup>1</sup>. Peu après la Serbie s'insurgea sous la conduite de *Czerni-Georges* (1804), qui tint en échec pendant huit ans la puissance ottomane. Vers le même temps, une secte nouvelle, celle des Wahabites, qui prétendaient rappeler l'islamisme à la rigoureuse observation des premiers temps et en écarter les abus pour s'en tenir à l'adoration de Dieu, s'empara des villes saintes de la Mecque et de Médine, en Arabie, envahit la Syrie et s'établit à Damas. *Méhémét-Ali* résolut de détruire ces sectaires, qui mettaient l'Arabie et la Syrie à feu et à sang. Il venait d'affermir son autorité en Égypte en faisant massacrer les Mameloucks (1<sup>er</sup> mars 1811); il envoya en Arabie son fils *Ibrahim*, qui réduisit les Wahabites à l'impuissance, après quelques années de guerre (1818).

La révolte la plus importante qui éclata dans l'empire ottoman fut celle des Grecs. Il y avait longtemps que la race hellénique cherchait à recouvrer son indépendance : les Grecs parlaient la même langue, ils avaient la même reli-

<sup>1</sup> Né en 1769, la même année que Napoléon Bonaparte, près de Salonique; il était fils d'un simple agha. Après la retraite des Français, il se rendit populaire en se donnant comme le défenseur de l'islamisme menacé, se débarrassa des Mameloucks, ses adversaires, en en faisant massacrer un grand nombre, et se fit proclamer gouverneur du Caire (en 1806). Un nouveau massacre des Mameloucks affermit son autorité, et le sultan lui donna l'investiture de la Haute-Égypte (1812).

gion, ils l'emportaient sur leurs conquérants par l'instruction, par le génie commercial; ils n'avaient pas oublié les antiques gloires de leur patrie, et dans les montagnes de l'ancienne Grèce vivaient des hommes indépendants qui ne les quittaient que pour ravager les plaines soumises aux Turcs : c'étaient les *Clephtes*<sup>1</sup>. A côté des Clephtes se trouvaient les *palikares*, espèce de milice nationale reconnue par les Turcs, et dont les chefs se nommaient *armatoles*, ou guerriers, nom donné quelquefois à leur milice tout entière. Dans l'origine, les Armatoles étaient opposés aux Clephtes; mais ils se rapprochèrent pour combattre l'ennemi commun.

Un troisième élément d'indépendance se développa dans les *hétéries*<sup>2</sup>, espèces d'associations secrètes qui jouaient un grand rôle en Grèce. Il y en avait deux principales. La première fut fondée à Vienne par *Jean Capo d'Istria*<sup>3</sup>, de Corfou, qui lui donna le nom d'*Hétérie des philomuses* (amis des Muses) : elle avait pour but la multiplication des écoles en Grèce, l'étude et la conservation des monuments, et compta bientôt plus de 80,000 membres, princes, ministres, savants, etc.; elle finit par établir son siège à Athènes, quoique son trésor restât à Munich. La deuxième avait un but entièrement politique : on en attribue la première idée au poète *Rhigas*, de Thessalie, qui périt victime de ses efforts patriotiques (en 1798); l'hétérie fut renouvelée en 1814, et eut d'abord son siège à Odessa; puis elle se confondit avec la première, et l'association choisit pour chef *Alexandre Ipsilanti*<sup>4</sup>, qui était au service de la Russie et aide de camp du czar Alexandre (1820). D'autres éléments contribuèrent encore à la résurrection de l'indépendance hellénique : le courage des *Albanais* ou *Arnautes*, habitants de l'Épire, et les descendants des compagnons du fameux Scanderbeg; celui

<sup>1</sup> Ce mot signifie *voleur* en grec.

<sup>2</sup> Ce mot, qu'on écrit aussi *hétairie*, signifie proprement *confrérie* ou *compagnonnage*.

<sup>3</sup> Né à Corfou en 1776, mort assassiné en 1831.

<sup>4</sup> Né en 1792. Il appartenait à une famille *fanariote* (du quartier du Fanar, à Constantinople), originaire de Trébizonde.

des *Mainotes*, habitants du Magne ou Maïna en Morée, partie de l'ancienne Laconie, autrefois si célèbre par l'indomptable valeur des Spartiates; enfin, les intrigues et l'appui secret de la Russie, qui travaillait à rattacher à son empire les Gréco-Slaves, afin d'arriver par leur moyen jusqu'à Constantinople. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que les Grecs modernes descendent tous des anciens Hellènes : la conquête romaine, et, plus tard, les invasions des Bulgares, des races slaves, des Francs, etc., ont altéré profondément la pureté du sang de cette race, à l'exception peut-être des Grecs des îles; mais la communauté de langue et de religion les réunissait et en formait un seul peuple; la poésie, qui rappelait les traditions antiques et celles de la lutte contre les Turcs, achevait de tourner toutes les imaginations vers un seul but.

*Mahmoud II* (ou Mohammed VI) avait succédé à *Mustafa IV* (1808-1839). Une partie de la Bessarabie était passée sous la domination russe; le reste, avec la Serbie, la Moldavie et la Valachie, ne faisait plus guère que reconnaître la suzeraineté nominale de la Porte. Dans ces circonstances, un de ces aventuriers comme on en a tant vu dans le monde musulman, porta les premiers coups qui devaient abattre la puissance ottomane en Grèce. *Ali*, né à Tébélen, en Albanie, d'une famille de Clephtes qui étaient en possession depuis plusieurs générations de la ville de Tébélen et de son territoire, avait conçu le projet de se rendre maître de l'Albanie. Pour réussir, il se déclara contre son beau-père, qui était en révolte contre le sultan Sélim, et le mit lui-même à mort : cela lui valut la lieutenance du pacha de Roumélie, puis un pachalik en Thessalie. Une fois établi dans ce pays, il s'empara de vive force du pachalik de Janina (1788). Les Français s'étant avancés en Illyrie, il entra en relation avec eux; mais il les trahit bientôt, et se faisant auprès de la Porte un mérite de cette trahison, il obtint la vice-royauté de toute la Roumélie (1804). Mais il songea à se rendre indépendant : ne reculant devant aucune perfidie ni devant aucune cruauté, aussi connu par sa férocité que par ses richesses, il étendit

peu à peu ses conquêtes, pourvut ses fils de gouvernements importants, et, de son pachalik de Janina, il fit trembler la Porte. Le sultan Mahmoud jugea qu'il était temps d'abattre cette puissance rivale de la sienne (1819). *Ali*, assailli par toutes les forces grecques, que la Porte avait soulevées contre lui, et trahi par ses propres fils, se réfugia dans Janina : désespérant bientôt de se défendre dans cette ville, il l'incendia lui-même (1820); puis il gagna à force d'argent un corps de troupes grecques, commandé par *Marco Botzaris*; il corrompit l'armée turque à prix d'or, et, se tournant du côté des chrétiens, il appela hautement les Grecs à l'indépendance.

Ceux-ci étaient prêts. L'Épire, la Thessalie, la Morée, les îles se soulevèrent presque en même temps (1821), et dès lors brillèrent les noms des *Marco Botzaris*, des *Capo d'Istria*, des *Ipsilanti*, des *Kolocotronis*, des *Miaulis*, des *Mavrocordato*, des *Mavromichalis*, des *Constantin Kanaris*, etc. Le féroce *Ali* disparut au milieu de cette tempête, assassiné dans une conférence que lui avait proposée *Kourschid-Pacha* (5 février 1822). *Mahmoud* résolut de réprimer énergiquement la rébellion : il y eut des prodiges de courage de la part des Grecs, trop souvent aussi des actes de férocité des deux parts. L'Europe s'émut : il se forma partout des comités en faveur des Grecs; des volontaires se rendirent au milieu des combattants; parmi eux on distingua le colonel français *Fabvier*<sup>1</sup> et le poète anglais *Byron*, qui allait mourir à Missolonghi. Cette ville, située à l'entrée du golfe de Patras, acquit alors une renommée brillante. Les Turcs en poussaient le siège avec vigueur, et *Marco Botzaris* la défendait : voyant la place près de succomber, *Botzaris* tenta de la sauver par un acte de dévouement qui rappelle celui de *Léonidas*; il pénétra la nuit avec deux cent quarante hommes seulement dans le camp des Turcs et en fit un grand carnage; mais, frappé d'une balle à la tête, il tomba (1823).

Cependant les puissances européennes se montraient

<sup>1</sup> Né en 1782, mort général en 1855.

moins favorables à la Grèce que l'opinion publique ; on n'avait pas voulu recevoir les députés grecs au congrès de Vérone ; les insurgés eux-mêmes perdaient en partie le fruit de leurs efforts par leurs divisions, et le sultan Mahmoud, en investissant du pachalik de Morée le pacha d'Égypte Méhémet-Ali, montrait sa résolution de comprimer la rébellion. Méhémet-Ali chargea son fils *Ibrahim* des opérations militaires : ce furent des bâtiments autrichiens et anglais qui transportèrent les troupes égyptiennes (1825). Les Égyptiens soumièrent la Morée ; les habitants de Missolonghi, hors d'état de résister plus longtemps aux Turcs, s'enveloppèrent sous les ruines de leur ville (1826).

Bientôt tout l'effort de la guerre se concentra sur Athènes. Les Grecs, sentant le besoin d'union, élurent pour président Capo d'Istria (27 mai 1827), et Nauplie, ou Napoli de Romanie, située à l'entrée de l'ancien golfe d'Argos (golfe de Nauplie), devint la capitale du gouvernement provisoire. Capo d'Istria était secrètement appuyé par la Russie ; on put croire que c'était pour elle qu'il travaillait. Alors les puissances occidentales se décidèrent à agir, afin d'empêcher la Russie de profiter seule de l'insurrection, et donnerent satisfaction à l'opinion publique, qui se déclarait de plus en plus vivement en faveur des Grecs. La France, l'Angleterre et la Russie s'unirent pour mettre fin à la guerre (traité de Londres du 6 juillet). Une escadre française, sous les ordres de l'amiral de *Rigny*<sup>1</sup>, alla rejoindre dans la Méditerranée les escadres russe et anglaise, commandées, l'une par le comte de Heiden, l'autre par l'amiral Codrington. Cette flotte, composée de cent cinquante bâtiments de guerre, entreprit de bloquer la flotte turco-égyptienne dans le port de Navarin. Ibrahim ayant voulu forcer le passage, les amiraux lui livrèrent bataille (20 octobre 1827). Les vaisseaux ennemis, serrés de toutes parts et foudroyés à bout portant par ceux des alliés, furent coulés à fond ou lancés dans les airs par des explosions terribles. La marine turque fut anéantie dans cette journée, qui rappelait celle de Lépante,

<sup>1</sup> Né à Toul en 1782, mort en 1835.

et les Français s'emparèrent de la Morée, sous la conduite du général *Maison*<sup>1</sup>.

La Russie, alors gouvernée par le czar *Nicolas* (1825-1855), qui prétendait être l'arbitre de l'Europe, et qui se croyait appelé à renverser l'empire turc, profita aussitôt du désastre de Navarin pour se rapprocher de Constantinople. Le prince *Paskévitch*<sup>2</sup> se jeta sur l'Arménie turque (1828) ; le général *Diébitsch*<sup>3</sup> traversa les monts Balkans (ancien Hémus), malgré la résistance acharnée des Turcs, et pénétra jusqu'à Andrinople, à quarante-cinq lieues de Constantinople. C'en était fait de l'empire ottoman, si les efforts des diplomates français et anglais n'avaient arrêté la marche de Nicolas. Le traité d'Andrinople (14 septembre 1829), conclu entre la Russie et la Turquie, mit un terme à la guerre : les Turcs cédèrent à la Russie les bouches du Danube et la plus grande partie du pachalik d'Akaltsiké en Géorgie ; la Moldavie, la Valachie et la Serbie n'eurent plus qu'un tribut à payer à la Turquie, et se trouvèrent placées effectivement, sinon en droit, sous la protection de la Russie ; enfin, l'indépendance de la Grèce fut reconnue, et il fut décidé (3 février 1830) que le nouvel État formerait un royaume, comprenant la Morée (Péloponnèse), l'Hellade (Étolie, Acarnanie, Phocide, Attique, Béotie), et les îles (Eubée, Syra, Naxos, Théra, etc.) Le président Capo d'Istria, toujours soupçonné d'être l'instrument de la Russie, fut assassiné par Georges et Constantin Mavromichali, qui vengeaient ainsi leur père, Petro Mavromichali, mis en prison par le président (1831). Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, depuis roi des Belges, fut d'abord désigné comme roi par les trois puissances protectrices ; puis, sur le refus de celui-ci, on désigna (7 mars 1832) le prince *Othon*, second fils du roi de Bavière, et qui

<sup>1</sup> Né en 1771, fait général sous l'Empire, créé maréchal après l'expédition de Morée, en 1829, mort en 1840.

<sup>2</sup> Né en 1782. Il se distingua d'abord dans les dernières guerres contre Napoléon I<sup>er</sup>. Il venait de faire une guerre heureuse contre la Perse. Il mourut en 1856.

<sup>3</sup> Né en Silésie en 1785, il passa au service de la Russie en 1801 ; mort du choléra en 1831.

n'était encore qu'un enfant <sup>1</sup>. Le nouveau royaume ne comptait pas un million d'habitants : il ne devait pas cesser d'aspirer à s'agrandir en s'adjoignant les autres parties de l'ancienne Grèce.

### § III. — Révolution de Juillet.

Ministère Martignac (1823-1829).

La gloire militaire acquise en Grèce n'avait pu sauver le ministère de M. de Villèle; ni cette gloire ni les concessions faites au parti libéral ne sauvèrent le ministère de M. de Martignac. L'opinion libérale aurait dû cependant être satisfaite : on permit à Paris les réunions préparatoires des électeurs; on posa en principe la permanence des listes électorales, ce qui enlevait au pouvoir la faculté de les modifier selon les circonstances; on supprima l'autorisation préalable pour les journaux, on renonça à la faculté de rétablir la censure et aux procès de tendance. La liberté électorale et la liberté de la presse étaient ainsi assurées. Mais l'opposition voulait davantage. Elle demanda la mise en accusation des ministres tombés; M. de Martignac réussit à écarter cette demande. Elle demanda ensuite que les Jésuites ne pussent diriger des maisons d'éducation : l'ordonnance royale du 13 juin 1828, contre-signée par M<sup>sr</sup> Fentrier, obligea tous les directeurs et professeurs des établissements ecclésiastiques d'instruction secondaire à signer qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation non reconnue par l'État; elle limita à vingt mille le nombre des élèves qui pourraient être reçus dans les petits séminaires pour toute la France, et imposa l'habit ecclésiastique aux jeunes gens qui auraient quatorze ans accomplis. Le libéralisme confisquait ainsi la liberté d'enseignement et d'association.

M. de Martignac, en essayant de se tenir à égale distance des royalistes *ultra* et des libéraux, penchait de plus en plus vers les derniers, mais il déplaisait à la fois aux deux

<sup>1</sup> Né en 1815. Il est mort en 1867.

partis. Le roi, se souvenant des funestes conséquences des concessions faites par son frère Louis XVI, n'en voulait plus faire; les libéraux en demandaient tous les jours davantage; le ministère Martignac succomba sous cette double opposition (8 août 1829). M. de Martignac ne devait survivre que quelques années à sa chute; mais, avant sa mort, arrivée en 1832, il eut la gloire de défendre contre la Révolution triomphante l'homme même qui l'avait remplacé au ministère.

Ministère Polignac (1829-1830).

Charles X était convaincu qu'il avait fait assez de concessions. Un voyage qu'il fit en 1828 dans les départements de l'Est et les acclamations qui l'accueillirent lui persuadèrent que les populations étaient désormais rattachées à la dynastie des Bourbons, et que la majorité de la France était royaliste. Au fond, il ne se trompait pas; mais il oubliait que les majorités paisibles sont le plus souvent entraînées par les minorités turbulentes. Les nouveaux ministres qu'il choisit ranimèrent toutes les craintes des libéraux et excitèrent une opposition plus violente que jamais. Le chef du ministère était le prince *Jules de Polignac* <sup>1</sup>, fils de la célèbre duchesse de Polignac qui avait été l'amie et la confidente de la reine Marie-Antoinette. Les collègues du prince étaient des royalistes aussi décidés que lui; l'un d'eux, le général de *Bourmont* <sup>2</sup>, s'était autrefois distingué dans les guerres de la Vendée; rallié à l'Empire, il avait combattu avec un grand courage pendant la campagne de France; ayant été mis à la tête d'un corps d'armée pendant les Cent-Jours, il avait quitté ses troupes trois jours avant la bataille de Waterloo, pour se rendre à Gand auprès de Louis XVIII, qui y tenait sa cour.

La nomination seule du ministère provoqua des manifestations hostiles. M. de Chateaubriand donna sa démis-

<sup>1</sup> Né en 1780, mort en 1847. Il avait été impliqué dans le complot de Georges Cadoudal, en 1804, et fut créé *prince romain* par le pape Pie VII, en 1820.

<sup>2</sup> Né à Bourmont, en Anjou, en 1773, mort en 1846.

sion d'ambassadeur à Rome; plusieurs membres du conseil d'État suivirent cet exemple, entre autres MM. Villemain et de *Salvandy*<sup>1</sup>; le *Journal des Débats*, qui était alors royaliste, déclara ouvertement la guerre au pouvoir, en disant que s'il violait la Charte, on pouvait refuser l'impôt; La Fayette fit un voyage dans les départements de l'Est, et reçut partout des ovations; il se forma en Bretagne une association qui s'étendit bientôt à plusieurs départements, et qui avait pour objet le refus de l'impôt en cas de violation de la Charte; la presse redoubla de vivacité dans ses attaques; de nouveaux journaux d'opposition se fondèrent, entre autres le *National*, que M. *Thiers* rédigeait de concert avec M. *Mignet* et *Armand Carrel*<sup>2</sup> dont les opinions républicaines étaient connues.

L'année 1830 commença sous ces tristes auspices; un rigoureux et long hiver augmenta le mécontentement en multipliant les souffrances. La session parlementaire s'ouvrit le 2 mars: le roi annonça la fin de la guerre de Grèce, la nomination d'un roi pour ce pays, et sa résolution de ne pas laisser plus longtemps impunie une insulte faite au consul de France et au pavillon français par le dey d'Alger. Il y avait là de quoi exciter l'enthousiasme, car le patriotisme devait être satisfait; mais les esprits étaient aigris: on vit dans quelques paroles du roi la menace de supprimer les garanties de la Charte, et l'adresse en réponse au discours du trône, adresse votée par 221 voix contre 184, vint dire au roi, le 18 mars, que la Chambre des députés ne marchait plus d'accord avec le gouvernement. Les chambres furent d'abord prorogées, puis celle des députés fut dissoute (16 mai).

#### Expédition d'Alger.

Une glorieuse entreprise fit un moment diversion aux sinistres préoccupations de la politique. Depuis seize ans la France et la régence d'Alger étaient en querelle pour des créances de sujets algériens sur le trésor français, pour le

<sup>1</sup> Né à Condom, en 1775, mort en 1856.

<sup>2</sup> Né à Rouen en 1800, tué en duel en 1836 par M. Émile de Girardin.

privilege de la pêche du corail et pour des insultes à nos consuls et à notre pavillon. En 1814, notre consul avait été expulsé d'Alger; en 1817, le dey éleva à un prix excessif le privilege de la pêche du corail, qui nous appartenait; en 1826, quoique la pêche fut déclarée libre, il continua d'exiger le prix du privilege. Une vive discussion s'engagea entre le dey, Husséin-Pacha, et le consul de France; dans un accès de colère, le dey frappa le consul d'un coup de son chasse-mouches, et il refusa une réparation (1827). Un blocus de trois ans n'amena aucun résultat: le dey semblait insulter la France à plaisir; il fit tirer à boulets sur un de nos vaisseaux qui avait été reçu sous pavillon parlementaire. La mesure était comble! Charles X résolut de venger l'honneur national. Il refusa le concours que lui offraient la Sardaigne et l'Espagne; il refusa de prendre vis-à-vis de l'Angleterre des engagements sur le sort réservé à la Régence, et l'ambassadeur anglais ayant remis à M. de Polignac une note qui représentait le débarquement des Français en Algérie comme pouvant amener un cas de guerre: « Répondez, dit le prince, que vous m'avez présenté cette note, mais que je ne l'ai pas lue. » Ce langage était fier et vraiment digne de la France.

Les faits y répondirent. Le 25 mai, une flotte, montée par près de trente mille marins, escortait des vaisseaux de transport qui conduisaient à Alger près de quarante mille hommes de troupes de débarquement. Le vice-amiral *Du Perré*<sup>1</sup> commandait la flotte; le général de Bourmont, qui allait gagner son bâton de maréchal, était à la tête de l'expédition. Le 14 juin, l'armée débarqua à Sidi-Ferruch, presqu'île située à l'ouest et à cinq lieues d'Alger. Le 19, Bourmont gagna la bataille de Staouéli. Après plusieurs autres combats meurtriers, mais couronnés de succès, on prit position, le 30 juin, devant le fort de l'Empereur, qui domine Alger vers le sud, ainsi que la citadelle, désignée sous le nom de *Kasba*. Le 4 juillet, à quatre heures du matin, une fusée donna le signal de l'attaque. Pendant trois heures, le

<sup>1</sup> Né à la Rochelle en 1775, mort amiral en 1846.

canon algérien répondit en faisant un feu soutenu ; mais il ne put longtemps lutter contre l'adresse et l'intrépidité de nos soldats, que le général *Lahitte* <sup>1</sup> animait de ses conseils et de son exemple. La forteresse était en ruine, et les Français se préparaient à l'assaut, lorsque, vers dix heures du matin, une explosion épouvantable se fait entendre ; des jets de flamme et des nuages de fumée s'élèvent à une hauteur prodigieuse ; des pierres sont lancées dans toutes les directions, sans qu'il en résulte heureusement de grands accidents pour nos soldats. Husséin-Pacha venait d'ordonner l'évacuation de la Kasba et de faire sauter cette citadelle. Alger capitula le soir même, et le lendemain, 5 juillet, le drapeau blanc de la France flottait sur cette cité d'où étaient sortis tant de pirates qui infestaient depuis si longtemps la Méditerranée ; Alger cessait d'être un objet de terreur pour la chrétienté, et l'Algérie allait devenir une terre chrétienne en devenant une terre française. C'était là le magnifique joyau que les Bourbons léguaient à la France avant de se retirer ; c'était là l'immense service qu'ils rendaient à la civilisation.

Le vainqueur accorda au dey et aux soldats turcs le droit d'emmener leurs familles et d'emporter leurs richesses. Il s'engagea à respecter la religion, les lois et les mœurs des habitants. On trouva au trésor renfermé dans la Kasba 48 millions de francs ; dans les magasins de l'État, pour 41 millions d'approvisionnements, et à Alger seulement et dans ses forts, 1542 bouches à feu, dont 677 en bronze. La chrétienté tout entière, à l'exception de l'Angleterre, applaudit à ce magnifique triomphe ; la France apprît avec orgueil le succès de ses soldats ; mais cette gloire ne put désarmer les partis.

#### Journées de Juillet.

Les élections faites au mois de juillet renvoyèrent à la chambre les 221 députés de l'opposition qui avaient voté l'adresse, et le nombre des opposants se trouva porté à 272.

<sup>1</sup> Né en 1789, à Bessières (Haute-Garonne).

C'était une guerre ouverte déclarée au gouvernement. Les ministres offrirent leur démission, Charles X la refusa, et, s'appuyant sur l'article 14 de la Charte, qui lui donnait le droit de faire « les ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État », il fit insérer au *Moniteur* du 26 juillet les *Ordonnances* qui devaient amener la chute de son trône. La liberté de la presse était suspendue, la chambre était dissoute avant de s'être réunie, et on établissait une nouvelle loi électorale qui diminuait le nombre des électeurs et instituait des élections à deux degrés ; les prochaines élections devaient avoir lieu au mois de septembre suivant.

La légalité des ordonnances pouvait être contestée ; le roi se croyait tellement dans son droit, qu'il n'avait pris aucune mesure pour en assurer l'exécution en cas de résistance. Il y eut un premier moment de surprise et d'étonnement. Bientôt l'esprit de résistance l'emporta : quarante et un journalistes, appartenant à onze journaux, signèrent dans les bureaux du *National* une protestation rédigée par M. Thiers : « Le régime légal est interrompu, disaient-ils, celui de la force est commencé ; l'obéissance cesse d'être un devoir. » Et le lendemain, 27 juillet, le *National* et le *Temps* parurent avec la protestation. Le maréchal Marmont, duc de Raguse, nommé commandant de Paris le 25, n'avait connu les ordonnances que par le *Moniteur* et ne reçut d'ordres que le 27 : il résolut d'obéir ; mais son nom seul irritait la population, qui lui reprochait d'avoir livré Paris en 1814. Les cris de *Vive la Charte ! à bas les ministres ! à bas les ordonnances !* se firent entendre ; il y eut des pierres lancées, des coups de feu tirés, des blessés et des morts.

La garnison de Paris ne se composait que de quelques milliers d'hommes ; Marmont fit évacuer les petits postes et concentra les troupes dans leurs casernes ; la ville resta toute la nuit abandonnée aux Parisiens. Les élèves des écoles étaient fort agités, ceux de l'École polytechnique allaient fournir des chefs à l'émeute. Le 28 au matin, on aperçut

des uniformes de gardes nationaux; le cri de : *A bas les Bourbons !* se mêlait à celui de *Vive la Charte !* et le drapeau tricolore fut arboré à l'Hôtel de Ville : « Ce n'est plus une émeute, » écrivit Marmont au roi, qui était à Saint-Cloud, « c'est une révolution. » Des combats sanglants eurent lieu à l'Hôtel de Ville, plusieurs fois pris et repris par les troupes royales et par les insurgés, dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin, et au marché des Innocents. Le 29 juillet, Marmont était encore en mesure de dominer l'insurrection, lorsque tout à coup, à la place Vendôme, deux régiments de ligne firent défection; d'autres régiments suivirent cet exemple; l'insurrection, qui n'était plus combattue, s'empara du Louvre, où les Suisses ne firent pas de résistance, puis des Tuileries, et le drapeau tricolore flotta sur le pavillon de l'Horloge.

La royauté était vaincue : sous prétexte de défendre la Charte, qui déclarait le roi irresponsable, on avait renversé le trône; mais les vainqueurs étaient assez embarrassés de leur victoire. La plupart des combattants voulaient la république; la bourgeoisie se tournait vers le duc d'Orléans, qui s'était tenu prudemment à l'écart de la lutte, mais qui s'appropriait à profiter des événements; le parti militaire aurait volontiers acclamé Napoléon II, alors en Autriche avec le titre de duc de Reichstadt; les royalistes espéraient encore qu'une abdication de Charles X suffirait pour désarmer la Révolution. Charles X s'arrêta à ce dernier parti. Il s'était rendu à Rambouillet. Le 2 août, il abdiqua en faveur du Dauphin, duc d'Angoulême; celui-ci abdiqua aussitôt en faveur de son neveu, Henri de France, duc de Bordeaux, qui fut appelé à régner sous le nom de *Henri V*; en même temps le duc d'Orléans était créé lieutenant général du royaume. Mais il était trop tard. Dès le 29 juillet un gouvernement provisoire s'était installé à l'Hôtel de Ville; le 31, une proclamation de ce gouvernement avait déclaré que Charles X « avait cessé de régner », et nommé le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. Celui-ci quitta Neuilly, et fit son entrée le même jour à Paris; il se rendit à cheval à

l'Hôtel de Ville; là, il embrassa La Fayette qui le présenta au peuple en le proclamant *la meilleure des républiques*.

Le 3 août, pendant que le duc d'Orléans ouvrait la session parlementaire et réunissait la chambre dissoute par les ordonnances, les Parisiens marchaient sur Rambouillet. La famille royale se mit aussitôt en marche pour l'exil, afin d'éviter une inutile effusion de sang. Charles X se rendit à petites journées jusqu'à Cherbourg, escorté par ses gardes du corps et par quatre commissaires du gouvernement provisoire<sup>1</sup>; le 16, il s'embarqua à Cherbourg, et le 23, il arriva en Angleterre. La chambre des députés avait précipité ses travaux : le 7 août, elle avait appelé au trône « le duc d'Orléans, ainsi que ses descendants à perpétuité de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture, avec le titre de « *roi des Français* ». Le duc accepta; il prêta serment, le 9 août, au palais Bourbon, et jura l'observation de la nouvelle Charte, peu différente de celle de Louis XVIII, mais qui, au lieu d'être *octroyée*, était *imposée*; qui ne reconnaissait plus la religion catholique que comme religion de la majorité des Français, et qui promettait plusieurs libertés, entre autres celle de l'enseignement.

#### Jugement sur la Restauration.

La Restauration n'avait pas mérité sa chute; malgré des fautes qu'il était difficile d'éviter après de si grands ébranlements, dans une telle effervescence des esprits, avec une opposition si acharnée, et des souvenirs et des regrets non moins excusables que naturels, elle avait donné à la France quinze années d'une extraordinaire prospérité. Le régime constitutionnel avait été sincèrement pratiqué; les finances étaient sorties de leur ruine, et, sans imposer de trop lourdes charges au pays, on avait payé les frais de l'occupation étrangère, on avait raffermi la propriété par le milliard d'indemnité accordé aux émigrés, on avait subvenu aux frais de trois glorieuses expéditions, en Grèce, en Espagne et en

<sup>1</sup> C'étaient le maréchal Maison, le général Jacqueminot, et MM. de Schonen et Odilon-Barrot.

Algérie. Le commerce profitait des bienfaits de la paix et atteignait une prospérité depuis longtemps inconnue. L'instruction se répandait dans toutes les classes; les lettres, les sciences et les arts brillaient du plus vif éclat; la religion, attaquée avec un acharnement qui tenait de la rage, reprenait cependant peu à peu sa légitime influence; les bonnes œuvres se multipliaient; l'association pour la propagation de la foi était commencée à Lyon, et produisait déjà des merveilles dont l'influence française devait profiter (1822). De cette époque date aussi l'introduction en France des *Caisse d'épargne*, qui permettent à l'ouvrier de mettre en réserve pour les temps mauvais l'excédant de ses gains dans les temps meilleurs<sup>1</sup>; c'était une conception purement philanthropique, à la façon des institutions protestantes de l'Angleterre, mais qui venait en aide aux efforts de la religion pour moraliser les classes populaires.

Le progrès matériel avait pris des développements en rapport avec le reste. Trois grandes expositions des produits de l'industrie nationale, dans la cour et les galeries du Louvre, en 1819, 1823 et 1827, les avaient constatés. En 1829, fut fondée l'École centrale des arts et manufactures; de 1815 à 1825, le mouvement commercial s'éleva de 621 millions à 954 millions. La Restauration acheva les canaux commencés sous l'Empire; elle en commença et acheva d'autres: le canal du Rhône au Rhin, ceux de la Somme et des Ardennes, le canal latéral à l'Oise, le canal de Bourgogne, trois canaux en Bretagne, les canaux du Nivernais et du Berry, et le canal latéral à la Loire. Elle augmentait aussi le nombre des monuments publics: la statue de Henri IV fut rétablie sur le Pont-Neuf, celle de Louis XIV sur la place des Victoires. La Bourse fut terminée en 1826; la première pierre de l'église Saint-Vincent de Paul fut posée en 1824. Des pensions encourageaient les gens de lettres; des travaux encourageaient les artistes. Enfin, en 1821,

<sup>1</sup> L'initiative de l'établissement des Caisse d'épargne, en France, est due au duc de la Rochefoucauld-Liancourt et à M. Benjamin Delessert; la première Caisse d'épargne fut établie en 1818.

Louis XVIII avait créé l'école des Chartes pour favoriser les études historiques, auxquelles cette école a, en effet, rendu de grands services.

Malgré tant de bienfaits, l'esprit révolutionnaire qui continuait de s'agiter, l'esprit irrégulier qui en était l'auxiliaire naturel, et des aspirations mal définies, d'autant plus dangereuses qu'elles n'avaient pas de but précis, empêchaient le jeu régulier et pacifique des institutions nouvelles. Charles X, qui jugeait avec raison que la lutte était toujours entre la royauté et la Révolution, se trompa sur la disposition générale des esprits; il donna sa confiance à des hommes dévoués, mais aveugles, et quand il voulut sauver son autorité menacée, il manqua de fermeté, il négligea les précautions qui auraient amené le triomphe de l'autorité royale sans compromettre les libertés légitimes, et qui auraient épargné au pays de nouveaux bouleversements et de nouvelles ruines<sup>1</sup>.

Ainsi s'accomplit la révolution qui remplaçait la France dans la situation où elle s'était trouvée en 1789, et qui achevait définitivement, dans l'esprit de ses auteurs, la chute de l'ancien régime. Mais les libéraux de la Restauration, satisfaits du succès de cette *comédie de quinze ans* qu'ils avaient si bien jouée, comme ils s'en vantèrent, furent traités à leur tour d'aristocrates par le quatrième état, c'est-à-dire par la classe ouvrière, et le nouveau gouvernement usa toute sa force contre cet élément d'opposition que le libéralisme avait tant contribué à faire grandir.

<sup>1</sup> On sait que Charles X se rendit d'abord à Holy-Rood, en Écosse, puis à Hradschine, en Hongrie, enfin à Gœritz, en Illyrie, où il mourut du choléra le 6 novembre 1836; il était né à Versailles le 9 octobre 1757.



## QUATRIÈME PÉRIODE

## LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

(1830-1848).

La quatrième période de la Révolution comprend tout le règne de Louis-Philippe I<sup>er</sup>. Nous la diviserons en trois chapitres, dont le premier sera plus spécialement consacré à l'établissement du gouvernement de Juillet; le second à l'histoire des pays orientaux dans leurs rapports avec l'Europe; le troisième, à l'histoire particulière de la France.

## CHAPITRE PREMIER.

## ÉTABLISSEMENT DU GOUVERNEMENT DE JUILLET.

DEUX DIVISIONS : *Suites de la révolution de Juillet en France.*— *Suites de cette révolution en Europe.*§ I<sup>er</sup>. — *Suites de la révolution de Juillet en France.*

Politique de Louis-Philippe.

Louis-Philippe I<sup>er</sup> songea d'abord à affermir son pouvoir et à constituer son gouvernement<sup>1</sup>. Comme principe de politique extérieure, il adopta l'alliance anglaise et la paix; comme principe de politique intérieure, l'observation de la Charte, le juste-milieu entre les partis, la satisfaction des intérêts matériels, la prédominance donnée à la bourgeoisie industrielle, commerciale et financière. Il fut le roi de la bourgeoisie, le souverain constitutionnel à la façon des prin-

<sup>1</sup> Ce prince avait cinquante-sept ans lorsqu'il monta sur le trône; il était né à Paris le 6 octobre 1773. Il avait épousé, en 1809, Marie-Amélie de Sicile, dont il avait eu huit enfants: le duc de Chartres (devenu duc d'Orléans en 1830), le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, le duc de Montpensier, et les princesses Louise d'Orléans, Marie-Christine et Marie-Clémentine de B aulois.

cipes de 1789. *Le roi règne et ne gouverne pas*, était la maxime mise en avant, mais le roi des Français n'en cherchait pas moins à exercer son influence personnelle par le moyen de ses ministres; et la corruption par les places, par les honneurs, par des faveurs de toutes sortes, devint pour lui un moyen d'agir sur le corps électoral, qui ne comptait guère que deux cent mille membres payant un cens de 200 francs; il fallait payer un cens de 500 francs pour être éligible.

Ministère Laffitte.

Le premier ministère de Louis-Philippe, constitué le 11 août, se composa des hommes qui avaient été à la tête de l'opposition libérale sous la Restauration, et qui avaient eu l'adresse de confisquer la révolution au profit du duc d'Orléans: Dupont (de l'Eure)<sup>1</sup> fut ministre de la justice; le général Gérard eut la guerre; M. de Broglie, l'instruction publique et les cultes<sup>2</sup>; M. Guizot, l'intérieur; le baron Louis<sup>3</sup>, les finances; le comte Molé<sup>4</sup>, les affaires étrangères; le général Sébastiani<sup>5</sup>, la marine; Laffitte, Casimir Périer, Bignon et Dupin aîné étaient ministres

<sup>1</sup> Né à Neubourg (Eure), en 1767, mort en 1855; il avait fait partie du conseil des Cinq-Cents.

<sup>2</sup> Sous la Restauration, il n'y avait pas de ministre des cultes, mais un ministre des affaires ecclésiastiques; le nouveau titre indiquait que tous les cultes étaient considérés comme également respectables; c'était la *liberté* de tous les cultes substituée à la *tolérance* des cultes non catholiques.

<sup>3</sup> Né à Toul vers 1755, mort en 1837; il avait reçu les ordres sacrés jusqu'au diaconat; il avait été deux fois ministre des finances sous la Restauration.

<sup>4</sup> Né à Paris en 1781, mort en 1845; il était fils du président Molé de Champlâtreux, qui périt sur l'échafaud en 1794; il avait été le grand juge (ministre de la justice) sous l'empire, et ministre de la marine sous la Restauration.

<sup>5</sup> Comte Horace Sébastiani de la Porta, né en 1777 à la Porta, près de Bastia (Corse), mort en 1851; maréchal de France depuis 1840, il s'était distingué sous le consulat et l'empire, et faisait partie de l'opposition sous la Restauration.

sans portefeuille; M. Odilon Barrot<sup>1</sup> fut préfet de la Seine; La Fayette, commandant général des gardes nationales de France. Ce ministère ne tarda pas à être modifié (2 novembre) : Dupont (de l'Eure) en sortit, en même temps que MM. Guizot, de Broglie, le baron Louis et le général Gérard, et Laffitte devint le président d'un ministère dans lequel M. de *Montalivet* tenait le portefeuille de l'intérieur, le maréchal Soult celui de la guerre, le maréchal Maison celui des affaires étrangères. Dès les premiers mois, Louis-Philippe inaugurait le système par lequel il usait les hommes les uns par les autres et contre-balançait les influences afin de faire prévaloir ses idées personnelles et de se maintenir en équilibre entre les partis. Le titre de commandant en chef des gardes nationales de France ayant été supprimé à la fin de décembre, La Fayette donna sa démission, et rentra dès lors dans les rangs de l'opposition.

Procès des ministres de Charles X.

Bien des difficultés se présentaient devant le gouvernement. Il fallait d'abord se faire reconnaître des puissances : Louis-Philippe y parvint en flattant l'Angleterre, en s'humiliant devant la Russie, en montrant à l'Autriche qu'il restait en France la seule barrière opposée à l'explosion de l'esprit révolutionnaire. Dans le même temps, l'assassinat mystérieux du duc de Bourbon (27 août), père du duc d'Enghien et le dernier des Condé, qui laissait sa fortune au duc d'*Aumale*, l'un des fils de Louis-Philippe, fit planer sur le roi lui-même des soupçons que le temps ne fit qu'affaiblir sans les dissiper entièrement. Puis, vint le procès intenté aux quatre ministres signataires des ordonnances de Juillet, Polignac, Peyronnet, Guernon-Ranville et Chantelauze. La populace demandait la tête de ces quatre hommes; Louis-Philippe s'honora en faisant tous ses efforts pour les sauver, et il fut noblement secondé par La Fayette, par

<sup>1</sup> Né, en 1791, d'un père qui faisait partie de la Plaine à la Convention et qui vota contre la mort de Louis XVI.

M. de Martignac, et par M. *Sauzet*<sup>1</sup>, avocat de Lyon, qui commença alors à se faire avantageusement connaître. Les ministres de Charles X furent sauvés : ils ne furent condamnés qu'à la mort civile et à une détention perpétuelle qu'ils subirent dans le fort de Ham, jusqu'en 1836, où une amnistie vint ouvrir les portes de leur prison. Il fallut réprimer une émeute causée par le mécontentement des révolutionnaires (22 décembre).

Sac de Saint-Germain l'Auxerrois et de l'Archevêché.

Les premiers mois de 1831 virent des scènes plus tristes encore. Depuis les journées de Juillet, le clergé ne pouvait plus paraître dans les rues de Paris sous le costume ecclésiastique; tous les prêtres étaient confondus dans la haine qu'on avait inspirée au peuple contre les Jésuites; dans les provinces, les croix érigées à la suite des missions étaient abattues; on pouvait s'attendre à chaque instant à une véritable persécution religieuse. Les révolutionnaires de Paris trouvèrent bientôt un prétexte. Un service ayant été célébré dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, le 14 février, en commémoration de la mort du duc de Berry, la populace, excitée par cette démonstration imprudente des partisans de la royauté légitime, se rua sur l'église qu'elle profana et dévasta, puis sur le presbytère, qu'elle dévasta également; le lendemain, elle courut à l'archevêché, qu'elle démolit de fond en comble, après avoir tout mis au pillage. Pendant ces scènes, l'autorité resta absente; le préfet de la Seine, M. Odilon Barrot, ne fit rien, et la cour ne vit dans le désordre qu'un moyen d'effrayer le parti légitimiste, en lui montrant combien il avait besoin de se rallier à la nouvelle royauté, et la bourgeoisie, ennemie de tout désordre matériel qui arrête les affaires. L'opinion publique s'indigna de l'inertie du gouvernement : on lui sacrifia le préfet de la Seine et le préfet de police. Mais on arrêta aussi quelques légitimistes, et le vénérable archevêque de Paris, M<sup>sr</sup> de

<sup>1</sup> Né à Lyon en 1800.

Quélen<sup>1</sup>, fut obligé de se cacher pour éviter les insultes de la populace.

Les scènes de Paris, qui se renouvelèrent à Nîmes, à Dijon, à Lille, à Arles, excitèrent une véritable terreur dans les provinces : les honnêtes gens étaient effrayés ; c'étaient les méchants qui marchaient tête levée. Partout on s'acharnait contre les signes religieux et contre tout ce qui pouvait rappeler la monarchie déchuë ; on abattait les croix, on insultait les prêtres, on faisait disparaître les fleurs-de-lis des monuments publics, et Louis-Philippe se vit lui-même obligé de faire supprimer ces fleurs dans les armes de sa maison.

Ministère de Casimir Périer (15 mars 1831).

Il était temps que le pouvoir montrât quelque énergie : l'anarchie était partout, et les classes populaires, mécontentes de ce qui se faisait à l'intérieur, n'étaient pas moins mécontentes de la politique extérieure. Louis-Philippe venait de refuser la couronne de Belgique pour son second fils, le duc de Nemours (17 février) ; il ne voulait intervenir ni en faveur de la Pologne insurgée, ni en faveur des révolutionnaires italiens, malgré les instances de Laffitte, qui voulait aider la Révolution partout où elle s'agitait. Laffitte fut sacrifié, et Casimir Périer, alors président de la chambre des députés, fut chargé de constituer un nouveau ministère. Périer prit pour collègues le maréchal Soult, à la guerre ; Sébastiani, aux affaires étrangères ; le baron Louis aux finances ; Barthe<sup>2</sup>, à la justice ; Montalivet, à l'instruction publique et aux cultes ; d'Argout, au commerce et aux travaux publics ; l'amiral de Rigny, à la marine. Soult s'occupa de réorganiser l'armée, et il y réussit ; Périer se chargea de rétablir l'ordre. C'était un homme d'une énergie extraordinaire et d'une audace qui s'unit rarement, comme chez lui, à la modération. Il n'estimait pas Louis-Philippe, mais il

<sup>1</sup> Né à Paris, d'une noble famille de Bretagne, en 1778, archevêque depuis 1821 ; il mourut en 1839.

<sup>2</sup> Avocat, né à Narbonne, en 1795, affilié aux carbonari en 1820 ; il est mort sénateur en 1863, après être sincèrement revenu à la religion.

voyait dans la royauté le dernier rempart de la société, et il était résolu à la relever. Il déclara hautement qu'il voulait l'ordre légal au dedans ; pour le dehors, il proclama non moins hautement le principe de non-intervention : c'était une double attaque à la Révolution universelle.

Les démagogues ne cédèrent pas sans essayer une résistance désespérée. Pendant que des tentatives légitimistes agitaient le Midi, les ouvriers de Lyon, que l'on avait séduits en 1830 par la promesse de doubler leurs salaires, reconnurent qu'on les avait trompés ; ils s'emparèrent de la ville après deux jours de combat (21, 22 novembre), et en restèrent les maîtres. Ils avaient pris pour devise : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*. D'ailleurs, ils ne commirent pas de désordre autre que la lutte. Quelques jours après, le maréchal Soult, ministre de la guerre, accompagné du jeune duc d'Orléans, fils du roi, fit une entrée menaçante à Lyon à la tête d'une armée nombreuse : les ouvriers n'opposèrent aucune résistance ; on distribua des secours abondants, les esprits se calmèrent et l'ordre matériel fut rétabli sans autre répression. Mais d'autres émeutes éclatèrent ailleurs, particulièrement à Grenoble (février 1832), où le sang coula en abondance. A Paris, il y avait des complots : l'un dit des *Tours Notre-Dame*, sans nulle importance ; l'autre dit de la *rue des Prouvaires*, tramé par des légitimistes qui voulaient enlever la famille royale au milieu d'un bal.

Casimir Périer faisait face en même temps à tous ses ennemis : il réprimait les émeutes et les complots, imposait ses volontés au roi et aux Chambres, et faisait respecter la France à l'extérieur par l'expédition d'Anvers, par l'expédition du Tage et par l'occupation d'Ancône ; on parlera plus loin de ces différents faits. Cependant, il était obligé de céder quelquefois aux exigences révolutionnaires, et il dut, malgré sa répugnance, proposer une loi qui abolissait l'hérédité de la pairie (18 octobre 1831). Ce fut aussi sous son ministère que fut abrogé le deuil national du 21 janvier (23 décembre).

## Le choléra.

Au milieu de toutes ces difficultés et des agitations de l'Europe, un fléau terrible traversa le monde. Une maladie nouvelle pour l'Europe, mais rappelant la *peste noire* du moyen âge, était partie de l'Inde en 1817. Elle ravagea d'abord les îles de la mer des Indes, puis l'Arabie et l'Égypte; elle pénétra ensuite en Russie et envahit l'orient de l'Europe en 1830, comme si elle était destinée à châtier les crimes des révolutions. Elle sévissait en Pologne pendant la grande insurrection, et y faisait plus de ravages que la guerre elle-même. Elle fondit sur l'Angleterre vers la fin de l'année 1831; le 22 mars 1832, elle faisait son apparition à Paris, d'où elle se répandit sur toute la France, pour visiter, les années suivantes, l'Espagne et l'Italie. Les victimes furent nombreuses; à Paris, pendant le mois d'avril, la mortalité devint effrayante. Les plus sinistres rumeurs circulaient dans la population; il y eut des troubles sérieux, des scènes hideuses; Casimir Périer succomba à la maladie, le 16 mai. Mais le fléau ne passa point sans produire quelque bien. Le curé de Saint-Germain l'Auxerrois, qui n'avait pu reparaitre depuis la dévastation de son église, alla s'asseoir au chevet des mourants qui le bénirent; M<sup>sr</sup> de Quélen reparut aussi, et fit sa rentrée solennelle au milieu de son peuple dans les salles de l'Hôtel-Dieu, qui regorgeaient de cholériques. Il y eut des actes de dévouement et de charité dignes d'admiration; le clergé, les religieuses, les médecins firent des prodiges. Dans cette calamité commune, les esprits se rapprochèrent; bien des haines tombèrent, et le clergé catholique reconquit glorieusement le terrain qu'il avait perdu dans les dernières années.

## § II. — Suites de la révolution de Juillet en Europe.

## Royaume de Belgique.

Cependant l'ébranlement causé par la révolution de Juillet se communiquait de proche en proche à toute l'Europe. La Belgique, depuis longtemps irritée contre la Hol-

lande, qui voulait se l'assimiler en détruisant sa langue, sa religion, sa nationalité, était prête. Le 27 septembre 1830, une insurrection formidable éclata à Bruxelles; elle s'étendit rapidement à tout le pays, et les Hollandais furent repoussés de toutes parts. Un gouvernement provisoire, formé sous la présidence de M. de Mérode<sup>1</sup>, proclama l'indépendance des provinces belges. Deux grands partis divisaient le pays : celui des catholiques, qui formaient l'immense majorité des habitants; celui des libéraux, en minorité, mais qui avaient pris une part importante à l'affranchissement. Les premiers repoussaient la république; plusieurs des seconds l'auraient volontiers acceptée; mais les principaux chefs des deux partis, le baron de Gerlache<sup>2</sup>, MM. Nothomb, Lebeau, Rogier, etc., firent adopter la monarchie constitutionnelle, la liberté complète des cultes et de l'enseignement, les franchises communales, etc., avec deux chambres, un sénat et une chambre des représentants.

Quand il s'agit d'élire un roi, quatre candidats attirèrent principalement l'attention : M. de Mérode, le prince d'Orange, fils du roi de Hollande, le duc de Leuchtenberg et le duc de Nemours. Le premier, *Félix de Mérode*, appartenait à l'une des plus anciennes familles de Belgique : on craignit, en le nommant, de réunir moins facilement les partis qu'en choisissant un prince étranger, et le généreux citoyen sacrifia lui-même avec empressement la chance qu'il pouvait avoir de monter sur le trône. Le prince d'Orange fut repoussé à cause de la haine que le peuple avait conçue pour sa famille. Le duc de *Leuchtenberg*, l'un des fils du prince Eugène de Beauharnais, avait beaucoup de partisans; mais Louis-Philippe, qui craignait d'avoir trop près de lui un prince de la famille Bonaparte, tourna adroitement les

<sup>1</sup> Comte Félix de Mérode, né à Maëstricht, en 1791, d'une famille belge dont l'origine remonte aux rois d'Aragon. Son frère, Frédéric de Mérode, venait de mourir en combattant pour l'indépendance belge. Le comte Félix mourut en 1857.

<sup>2</sup> Né en 1785; premier président de la Cour de Cassation en Belgique, de 1833 à 1867, l'un des chefs les plus énergiques et les plus respectés du parti catholique belge.

esprits vers le duc de *Nemours*, son deuxième fils. Le duc de *Nemours* fut en effet élu roi. C'était tout ce que voulait *Louis-Philippe*, qui n'avait pas d'ailleurs l'intention d'accepter la couronne pour son fils. Il ne voulait pas irriter l'Angleterre, qui aurait vu avec peine l'extension de l'influence française : il refusa donc, et le choix des Belges fut dirigé sur un prince allemand, le prince *Léopold* de Saxe-Cobourg, qui venait de refuser le trône de Grèce, et qui était veuf de la princesse *Charlotte*, fille du roi *George IV* d'Angleterre (4 juin 1831). *Léopold* accepta, et fit son entrée à Bruxelles le 21 juillet; l'année suivante (9 août 1832), il épousait la princesse *Louise*, fille de *Louis-Philippe*.

L'indépendance belge n'était pourtant pas encore assurée. Les troupes du roi de Hollande gardaient la citadelle d'Anvers et prétendaient s'y maintenir. D'accord avec l'Angleterre, il fut convenu qu'une armée française entrerait en Belgique, en même temps que les flottes combinées de l'Angleterre et de la France tiendraient les côtes de Hollande en état de blocus. Le maréchal *Gérard* fut mis à la tête des troupes de terre; deux des fils du roi, les ducs d'Orléans et de *Nemours*, faisaient partie de l'expédition. Le siège d'Anvers commença le 30 novembre 1832. De part et d'autre, on déploya beaucoup de valeur et d'habileté; mais la citadelle fut obligée de capituler après vingt-quatre jours de tranchée (23 décembre). Ce glorieux fait d'armes honora le vainqueur et le vaincu, mais l'Europe reconnut avec effroi que les soldats de la France étaient les mêmes sous tous les régimes. La prise de la citadelle d'Anvers assura l'existence du royaume de Belgique; la Hollande fut obligée de renoncer à le soumettre, quoiqu'elle n'ait voulu le reconnaître qu'en 1838.

Soulèvement de la Pologne.

La Pologne n'avait pas tardé à suivre l'exemple de la Belgique. Le 29 novembre 1830, une insurrection nationale éclata à Varsovie. Les traités de 1815 avaient voulu sauve-

garder la nationalité polonaise en lui assurant une constitution spéciale et une espèce d'autonomie sous le gouvernement des czars. L'empereur *Alexandre* avait fait quelque chose, mais il n'avait pu contenter les Polonais. *Nicolas* paraissait moins favorablement disposé. Victimes d'un partage inique, les Polonais se crurent en droit de saisir la première occasion favorable pour reconquérir leur indépendance (27 novembre 1830). Un gouvernement national fut formé : les Russes, d'abord surpris, revinrent avec des forces considérables; les prodiges de la valeur et du patriotisme des *Chlopicki*<sup>1</sup>, des *Czartoryski*<sup>2</sup>, des *Dembinski*<sup>3</sup>, des *Skrzynecki*<sup>4</sup> et de tant d'autres ne purent sauver la malheureuse Pologne. La division se mit parmi les Polonais et les perdit encore une fois. De sanglantes batailles furent livrées à *Grochow* (19 février 1831), à *Igonia* (10 avril), à *Ostrolenka* (12 mai); les Russes, aidés par le choléra qui décimait l'armée polonaise, reprirent l'avantage; la Prusse se déclara pour eux, et le prince *Paskévitch*, profitant des discordes qui divisaient les Polonais, s'avança jusqu'à *Varsovie*. Le 8 septembre 1831, les Russes rentrèrent dans la capitale, et le général *Sébastiani* annonça cette nouvelle à la chambre des députés en prononçant ces funèbres paroles : *L'ordre règne à Varsovie*<sup>5</sup>. La France avait suivi la lutte avec un vif intérêt; les républicains, la jeunesse des écoles avaient demandé qu'on marchât au secours de la Pologne; mais il aurait fallu pour cela affronter une guerre générale : *Louis-Philippe* ne se sentit pas assez fort, et la Chambre approuva sa politique timorée, tout en intercalant chaque année dans l'adresse une phrase en faveur de la nationalité

<sup>1</sup> Né en 1772, mort en 1854.

<sup>2</sup> Né en 1769, nommé président du gouvernement national en 1831, mort à Montfermeil, près de Paris, en 1861.

<sup>3</sup> Né en 1791, mort en 1854.

<sup>4</sup> Né en Galicie, en 1786, nommé généralissime de l'insurrection après la bataille de *Grochow*; il passa plus tard au service de la Belgique; il mourut à Cracovie en 1860.

<sup>5</sup> Les paroles véritablement prononcées furent celles-ci : « Aux dernières nouvelles, la tranquillité régnait à Varsovie. »

polonaise. L'émeute qui avait éclaté à Paris à la nouvelle de la prise de Varsovie (16 septembre) fut réprimée par Casimir Périer. Le czar Nicolas ramena l'ordre en Pologne par la terreur ; un ukase ou décret du 26 février 1832 changea la constitution du royaume, qui fut déclaré « partie intégrante de l'empire », contrairement aux traités de 1815, et la Sibérie se peupla d'exilés.

#### Mouvements en Suisse.

La Suisse, reconstituée en 1815, avait recouvré une certaine tranquillité ; mais, devenue le refuge des révolutionnaires chassés de France, d'Allemagne et d'Italie, elle était travaillée par toutes les idées qui agitaient l'Europe. Deux partis s'y disputaient l'influence : les radicaux ou démocrates, et l'aristocratie. Les cantons primitifs, restés catholiques, étaient démocrates, mais tenaient en même temps à l'autonomie des cantons ; dans les autres cantons, les démocrates tendaient à transformer la confédération en un État unitaire, et tous les ambitieux appartenaient à ce parti, parce qu'ils voyaient dans l'unification du pays le moyen d'arriver aux grands emplois qui ne peuvent exister que dans une vaste république. L'aristocratie faisait ses efforts pour conserver l'état actuel : elle avait contre elle les paysans des campagnes et les ouvriers des villes. La révolution de 1830 donna l'avantage aux partisans des idées démocratiques. Des mouvements éclatèrent dans presque tous les cantons. Neuchâtel voulut s'affranchir de la suzeraineté de la Prusse, mais il succomba. Dans le canton de Bâle, la lutte fut si vive, qu'elle ne put se terminer que par une séparation, et il se forma deux cantons, Bâle-Ville et Bâle-Campagne (1833). Partout il s'établit des conseils de constitution ou grands conseils, élus par le peuple, et au profit desquels étaient restreints les pouvoirs des anciens gouvernements. Le progrès des idées démocratiques se signala par la révolution du Valais (1840), par les troubles du Tessin (1841) et de Genève (1846).

Les coups du parti radical étaient surtout dirigés contre

l'Église catholique et contre les couvents. Trois cantons, Zurich, Berne et Lucerne, avaient tour à tour la direction de la confédération ; mais Lucerne seul était catholique, et cela donnait la prépondérance aux protestants, d'ailleurs dominants à Genève, dont l'influence était considérable. Les radicaux protestants, et en général tous les ennemis du catholicisme, voulaient faire de Berne la capitale unique de la Suisse. Pour résister à cette absorption, les cantons catholiques, menacés dans leur indépendance, formèrent une ligue séparée ou *Sonderbund* ; mais, abandonnés par les souverains catholiques, qui étaient intéressés à les soutenir, ils succombèrent après une courte lutte (1847), et leur défaite, qui était alors celle du parti conservateur, amena le triomphe complet du parti démocratique et l'anéantissement presque entier de l'indépendance cantonale, absorbée par le conseil qui siège à Berne. Ces derniers événements ne furent pas sans influence sur la révolution de 1848, dont on peut les regarder comme les précurseurs.

#### Allemagne.

L'Allemagne ne fut pas moins agitée. Quelques mouvements partiels furent d'abord réprimés, d'autres amenèrent des changements intérieurs. Le duc *Charles* de Brunswick, obligé d'abandonner ses États, les laissa à son frère cadet, *Guillaume*, qui donna une nouvelle constitution à ses sujets (6 septembre 1830) ; l'électeur de Hesse, qui voulait rétablir l'ancien régime, dut fuir aussi devant une insurrection qui éclata à Cassel (6 septembre) et laissa le gouvernement à son fils *Frédéric-Guillaume* (30 septembre 1831), qui fit des concessions, mais avec l'intention de les reprendre plus tard. Le Hanovre, soulevé, ne s'apaisa que sur la promesse d'un statut que Guillaume IV d'Angleterre lui octroya en effet (26 septembre 1833). Le royaume de Saxe eut aussi sa révolution, qui amena l'abdication d'*Antoine I<sup>er</sup>* en faveur de son neveu *Frédéric-Auguste IV*, et une nouvelle constitution accordant plus de liberté à la presse (13 septembre 1836).

C'étaient là autant d'atteintes à l'acte de Vienne qui concentrait dans la personne du prince tous les pouvoirs de l'État. Aussi l'Autriche réagit-elle autant qu'elle le put contre ces innovations; conservant chez elle le pouvoir absolu, avec le caractère tout paternel qui distinguait sa dynastie, elle en favorisa le maintien ou la restauration dans les États secondaires de l'Allemagne; elle trouva même dans la révolution de Juillet une occasion de se rattacher les magnats ou seigneurs hongrois, plus effrayés des libertés populaires qu'ennemis de la domination autrichienne.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III ne se pressait pas davantage d'accorder à ses peuples la constitution qu'il avait promise; il laissa à son successeur le soin de remplir cette promesse. En Bavière, où il y avait une charte constitutionnelle depuis 1818, avec deux chambres, le sénat et les députés, et où, depuis 1825, régnait le roi Louis I<sup>er</sup>, fils de Maximilien-Joseph, l'opposition profita de l'ébranlement de Juillet pour forcer le roi à changer de ministère, et à rapporter une loi défavorable à la liberté de la presse.

La diète, qui siégeait à Francfort, et qui était placée principalement sous l'influence de l'Autriche, s'effraya de tous ces mouvements. Des résolutions prises le 28 juin et le 5 juillet 1832 détruisirent en partie les conséquences des nouvelles constitutions accordées, en fixant les cas où les princes pourraient se passer du concours des assemblées délibérantes, et en défendant d'introduire dans la législation intérieure des États de la confédération des dispositions contraires aux intérêts généraux de l'Allemagne. Une commission fut chargée de surveiller la tribune et la presse dans les pays qui avaient obtenu des constitutions. Il fut convenu que, en cas de révolution, la diète prêterait assistance à ceux des membres de la confédération qui seraient menacés. Les États s'engagèrent à se livrer mutuellement les prévenus politiques. Enfin ces résolutions furent complétées par des conventions secrètes conclues à Vienne, le 12 juin 1834. Ces conventions ne supprimaient pas les institutions représentatives, mais elles les réduisaient à l'im-

puissance. Ainsi les mouvements révolutionnaires de l'Allemagne n'aboutirent guère qu'à restaurer partout le gouvernement absolu, avec des formes constitutionnelles; mais ils devaient reprendre une nouvelle force à la suite de la révolution de 1848.

#### Italie.

En Italie, les sociétés secrètes, un moment désorganisées en 1821, s'étaient reformées, et n'attendaient qu'une occasion de reprendre ouvertement leurs projets. Elles n'avaient pourtant pas de sérieux griefs contre les princes: Charles-Albert allait succéder au roi Charles-Félix, en Piémont (27 avril 1831), et son nom seul excitait les espérances des libéraux; à Naples, Ferdinand II, succédant à François I<sup>er</sup> (8 novembre 1830), commençait son règne sous les meilleurs auspices, en donnant une amnistie et promettant de remédier aux maux du passé; à Rome, Pie VII, Léon XII (1823-1829), Pie VIII (1829-1830) avaient introduit d'utiles réformes dans l'administration et s'étaient attachés à cicatriser les plaies de la Révolution. En Toscane, le gouvernement du grand-duc Léopold II se faisait remarquer par sa douceur; à Parme, régnait l'ex-impératrice Marie-Louise; à Modène, le duc François IV d'Este; dans le royaume Lombard-Vénitien, l'Autriche favorisait l'essor de l'agriculture et de l'industrie. Mais les sociétés secrètes en voulaient aux États de l'Église, parce que leur but était le renversement de la Papauté; elles en voulaient à l'Autriche et aux princes de cette maison, parce qu'ils paraissaient un obstacle à ce but, et qu'il y avait dans la lutte contre l'étranger un prétexte pour enflammer le patriotisme de tous ceux qui auraient reculé devant la guerre à la religion.

Des mouvements éclatèrent presque partout en même temps: à Parme, d'où Marie-Louise fut forcée de s'enfuir pour transporter son gouvernement à Plaisance; à Modène, dont le duc se réfugia dans le Mantouan; à Bologne, à Ferrare, dans les Marches et dans l'Ombrie, que les révolutionnaires voulaient soustraire à l'autorité du Saint-Siège. Pie VIII était mort le 30 novembre 1830; Grégoire XVI ne

fut élu que le 2 février suivant; l'interrègne avait contribué à favoriser la révolte. Deux des fils de la reine Hortense, *Napoléon-Louis* et *Louis-Napoléon*<sup>1</sup>, prenaient part à l'insurrection des Romagnes.

L'Autriche se mit aussitôt en devoir de rétablir l'ordre. Ses troupes marchèrent sur Ferrare, qui se soumit; François IV fut rétabli à Modène (9 mars), Marie-Louise à Parme (13 mars). Les révolutionnaires avaient compté sur l'appui de la France; Louis-Philippe, qui venait de prendre Casimir Périer pour ministre, le refusa nettement, et se contenta de protester contre l'intervention des Autrichiens dans les Romagnes. Les troupes de cette puissance ne s'arrêtèrent pas pour cela; elles reprirent Bologne (21 mars); Rimini, Ancône se rendirent, et l'insurrection fut étouffée. Le jeune Napoléon-Louis avait péri par suite de ses fatigues; Louis-Napoléon obtint un passe-port pour l'étranger. Le soulèvement de l'Italie n'avait servi qu'à étendre la domination de l'Autriche.

Dans ces circonstances, les puissances ne prêtèrent leur appui au Saint-Siège qu'en lui imposant des conditions. Le 21 mai 1831, les représentants de la France, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie présentèrent à Grégoire XVI un *memorandum* (note) où ils indiquaient les mesures qui, selon eux, pourraient apaiser les esprits et rendre impossible le retour des troubles. « Pour atteindre ce but salulaire, disaient-ils, ce qui, à cause de la position géographique et sociale de l'État de l'Église, est d'un intérêt européen, il paraît indispensable que la déclaration organique de Sa Sainteté parte de deux principes vicaux : 1° de l'application des améliorations non-seulement aux provinces où la révolution a éclaté, mais aussi à celles qui sont restées fidèles et à la capitale; 2° de l'admissibilité des laïques aux fonctions administratives et judiciaires. » En somme, on demandait au pape de réformer la justice et l'administration, de rétablir l'élection par les municipalités, d'organiser des conseils provinciaux,

<sup>1</sup> Aujourd'hui Napoléon III.

de créer un contrôle pour les finances, une cour des comptes et une consulte (conseil) administrative. Grégoire XVI, qui avait alors pour principal ministre le cardinal *Bernetti*<sup>1</sup>, répondit en souverain justement jaloux de son indépendance : il refusa de s'engager envers les puissances; mais, suivant les exemples de ses prédécesseurs, il s'appliqua à l'amélioration de son gouvernement. Les édits du 3 juillet, des 5 et 31 octobre, des 4 et 5 novembre (1831), apportèrent d'utiles réformes dans l'administration municipale, dans la justice civile et la justice criminelle, et établirent des conseils provinciaux. En même temps, le pape fondait l'ordre de Saint-Grégoire le Grand pour récompenser le mérite, et il créait cardinal le savant *Lambruschini*<sup>2</sup>, qui devait, deux ans plus tard, devenir son principal ministre, et se distinguer par son énergie autant que par son habileté.

Mais ceux qui voulaient la ruine de l'autorité pontificale ne pouvaient se contenter de mesures destinées à l'affermir. Les sociétés secrètes se reformèrent, l'agitation recommença et l'Autriche reparut en armes pour sauvegarder le gouvernement de Grégoire XVI. Alors, pour donner quelque satisfaction au parti qui criait en France que l'Italie allait n'être plus qu'une possession autrichienne, et qu'il était honteux pour nous de n'avoir aucune action dans ce pays, Casimir Périer envoya un vaisseau et deux frégates, avec mission de s'emparer d'Ancône, pendant que le général Cubières irait à Rome dire au pape que cette occupation n'avait pour but que de contre-balancer l'influence autrichienne, et que la France l'aiderait à contenir les mouvements révolutionnaires. La ville, qui ne s'attendait pas à une attaque, fut en effet prise d'un coup de main (23 février 1832). « Depuis les Sarrasins, s'écria Grégoire XVI en apprenant cette nouvelle, rien de semblable n'a été tenté contre le Saint-Siège! » Les explications qui lui furent données l'apaisèrent, sans le satisfaire entièrement, et les Français restèrent à Ancône jusqu'en 1838 (23 octobre).

<sup>1</sup> Né à Fermo en 1779, mort en 1852.

<sup>2</sup> Né à Gènes en 1776, mort à Rome en 1854.



Grégoire XVI profita du rétablissement de l'ordre matériel pour appliquer ses soins au bonheur de ses sujets et à la glorification de l'Église. Il donna une vive impulsion aux missions, il réforma les institutions, les études, la discipline, et plongeant un regard assuré dans les abîmes ténébreux des erreurs contemporaines, il proclama fermement la vérité dans d'immortelles encycliques <sup>1</sup>, qui expliquent d'ailleurs les haines de la Révolution contre lui. Mais les bienfaits les plus éclatants ne peuvent toucher les révolutionnaires. L'Italie, rendue au calme et à la prospérité, vit se former une société secrète plus ridicule encore que le carbonarisme de 1821. Ce fut après les événements de 1831 que s'organisa, sous le nom de *Jeune-Italie*, et sous l'inspiration d'un homme destiné à une funeste et horrible célébrité, *Joseph Mazzini* <sup>2</sup>, une secte qui se proposa pour but de constituer l'Italie en une république unitaire, et de détruire la souveraineté pontificale. Le premier journal de cette secte fut fondé à Marseille, en 1832.

#### Angleterre.

L'Angleterre avait vu sans déplaisir la révolution de Juillet. Les révolutions du continent favorisent son industrie. D'ailleurs, la famille d'Orléans s'était toujours montrée favorable à l'alliance anglaise, et Charles X avait violemment irrité la jalousie britannique par l'expédition d'Alger. Lorsque la révolution éclata, Georges IV était mort (26 juin 1830), et son frère, *Guillaume IV*, venait de monter sur le trône (1830-1837). Wellington et Robert Peel, chefs du parti tory, étaient au ministère; l'émancipation des catholiques venait d'être proclamée. Les whigs songèrent à reconquérir le pouvoir en demandant la réforme parlementaire, que Pitt avait déjà appuyée en 1790, mais qui avait été ajournée à cause de la Révolution française. Le système électoral était, en effet, un véritable chaos. Depuis 1801, le

<sup>1</sup> Entre autres, l'encyclique *Mirari vos*, du 15 août 1832, contre l'indifférentisme et les abus des libertés modernes.

<sup>2</sup> Fils d'un professeur de médecine de l'Université de Gênes; il est né en 1808.

nombre des députés aux communes était fixé à 658 qui étaient élus, savoir : 84 par les comtés d'Angleterre, 25 par les grandes villes, 172 par les bourgs, 8 par les ports de mer, 4 par les universités de Cambridge et d'Oxford, 24 par les comtés et les villes du pays de Galles, 30 par les comtés et 65 par les villes et bourgs d'Écosse, 100 par l'Irlande. La plus grande inégalité existait dans tout cela : ainsi la ville d'Édimbourg, qui comptait une population de cent mille âmes, n'envoyait qu'un député nommé par 33 électeurs, tandis que certains lords, seigneurs de *bourgs pourris* (rotten-borough), disposaient de plusieurs sièges au parlement; 144 pairs et 124 gros propriétaires (*landlords*) disposaient de l'élection de 471 députés. L'aristocratie était réellement maîtresse de la chambre des communes, et elle seule composait la chambre des lords; la nation n'était pas représentée.

Les élections faites sous l'influence de la révolution de Juillet mirent les tories en minorité. Les whigs arrivèrent au pouvoir avec lord *Grey*, qui s'était depuis longtemps prononcé en faveur d'une réforme parlementaire et qui avait contribué à faire passer dans la chambre des lords le bill d'émancipation <sup>1</sup>. La grande question de politique intérieure devint dès lors le *bill de réforme* présenté aux chambres le 1<sup>er</sup> mars 1831. Lord *John Russell* proposa une mesure tout à fait radicale : il enlevait la représentation à tout bourg qui avait moins de mille habitants; il l'attribuait à 27 villes qui n'avaient pas de députés et à quelques nouveaux quartiers de Londres; enfin il proportionnait le nombre des députés à l'impôt des terres et à l'impôt des maisons. Ce bill diminuait le nombre des députés, et augmentait d'un demi-million celui des électeurs. Les tories le combattirent vigoureusement et réussirent à le faire échouer une première fois; mais, représenté dans la session suivante, il passa avec quelques modifications (9 décembre 1831); la

<sup>1</sup> Lord Grey avait pour collègues les lords Holland, Althorp, John Russell et Brougham. Né en 1764, il mourut en 1845. Lord John Russell est né en 1792.

chambre des lords l'adopta le 4 juin 1832; il fut suivi de deux autres bills relatifs aux élections d'Écosse et d'Irlande.

Il ne faudrait pas se méprendre sur le caractère de ces bills : l'inégalité subsistait, et la démocratie n'avait rien gagné, car les whigs étaient aussi aristocrates que les tories ; l'influence des grands propriétaires sur les élections restait la même. L'Angleterre se faisait d'ailleurs la part du lion : elle avait un député par 28,000 habitants : l'Écosse n'en avait qu'un par 30,000 ; l'Irlande un par 76,000. Le bill de réforme était cependant un progrès qui devait conduire à d'autres ; l'ancien édifice une fois ébranlé, il devenait plus facile d'y apporter d'autres changements. La constitution anglaise, qui a l'avantage de ne pas être écrite, se prête plus facilement qu'une autre à ces modifications successives. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle est restée essentiellement aristocratique, avec quelques tendances vers la démocratie. A la tête de l'État se trouve un roi inviolable avec des ministres responsables. Deux chambres législatives composent le parlement. La chambre haute ou des pairs représente surtout l'aristocratie territoriale ; elle se compose de plus de quatre cents lords, dont une cinquantaine seulement appartiennent à l'Écosse et à l'Irlande ; trente évêques anglicans en font partie. La couronne peut créer autant de pairs qu'il lui convient, mais elle ne peut pas créer un seul bourg. La chambre basse ou des communes, qui a le vote de l'impôt, se compose des représentants des villes, des comtés, de bourgs et des universités, au nombre de 650 ; est électeur quiconque est domicilié en Angleterre et paye le cens électoral.

La réforme électorale fut loin de détruire tous les abus ; elle ne fit guère que les gêner un peu plus. Le nombre des électeurs étant augmenté, la corruption devint plus difficile, parce qu'elle était plus coûteuse. En Angleterre, ce sont les candidats qui payent les bancs et les échafaudages qu'on établit sur les places publiques ou dans les vastes salles où se réunissent les électeurs ; ils défrayent également les élec-

teurs de leur déplacement et de leurs autres dépenses, et ces dépenses permises en dissimulent d'autres qui ont pour objet d'acheter les suffrages. Du reste, on tient à ce que la liberté des élections soit au moins sauvegardée en apparence. La force armée doit s'éloigner à deux milles de l'endroit où se fait l'élection. Alors chaque candidat monte sur un échafaudage (*husting*), espèce de tribune publique d'où il harangue la foule, en faisant valoir ses titres à l'élection et en rabaisant ceux de ses rivaux. Les applaudissements ou les *grognements* l'accueillent, selon que ses partisans l'emportent ou non en nombre et en audace. Quand le discours (*speech*) est terminé, le magistrat procède à la nomination en demandant aux assistants qui votent pour le candidat de lever la main. Ce scrutin à main levée est une espèce de suffrage universel, car tous les assistants, qu'ils soient électeurs ou non, peuvent y prendre part. Mais les candidats ont le droit de réclamer ensuite ce qu'on appelle le *poll* (tête), qui est un scrutin individuel et public, auquel les électeurs seuls peuvent prendre part : la publicité de ce vote gêne, on le comprend, la liberté de plus d'un électeur dépendant d'une façon ou d'une autre du candidat à la députation ; c'est pourquoi on commence à demander en Angleterre le scrutin secret ou *ballot*, qui serait un nouveau triomphe de la démocratie sur l'aristocratie.

La réforme électorale fut suivie de l'abolition de l'esclavage des nègres dans les colonies (1834). L'honneur de cette mesure appartient à lord *Melbourne*<sup>1</sup>, qui venait de succéder à lord Grey comme chef du cabinet whig. Une autre réforme s'occupa des pauvres. Le protestantisme a introduit en Angleterre une plaie qui fut longtemps inconnue dans les pays catholiques, le *paupérisme*. Dès le temps de la reine Élisabeth, on établit une taxe (*poor-rate*) pour soulager les pauvres ; la taxe n'en empêcha pas la multiplication. La loi du 14 août 1834 maintint la taxe, mais en régla mieux l'emploi ; en même temps on supprima les secours à domicile ; les pauvres invalides furent renfermés dans les hos-

<sup>1</sup> Né en 1778, mort en 1848. Lord Palmerston épousa sa sœur en 1815.

pices, les valides dans des *workhouses* (maisons de travail), qui devinrent bientôt de véritables prisons. La loi ne fut appliquée à l'Irlande qu'à partir de 1838. C'est tout ce que l'Angleterre protestante a su imaginer de mieux pour venir au secours des pauvres.

Espagne.

Tous les pays qui entourent la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, avaient ressenti le contre-coup de la révolution de Juillet; l'Espagne et le Portugal ne pouvaient échapper à cet ébranlement général. Rétabli dans son pouvoir absolu par l'intervention française, Ferdinand VII, qui n'avait pas d'enfants mâles, prépara de nouveaux troubles pour complaire à sa jeune femme, *Marie-Christine*, fille du roi de Naples, en abolissant la loi d'hérédité qui excluait les femmes du trône, quand il restait des héritiers mâles, et en léguant la couronne à sa fille *Isabelle*, encore enfant. Il revenait ainsi à l'ancien usage espagnol, et confirmait une pragmatique de Charles IV, restée secrète, mais il abandonnait la loi que les Bourbons avaient apportée avec eux<sup>1</sup>, et il excluait ainsi du trône son frère *don Carlos*, contrairement à la loi d'hérédité de sa propre famille. Quelque temps avant sa mort, Ferdinand revint encore sur cet acte : il le rétracta, et *don Carlos* fut reconnu roi; mais, presque aussitôt après, Ferdinand révoqua sa rétractation et donna des ordres pour faire reconnaître sa fille *Isabelle*, sous la régence de la reine *Christine*; il mourut au milieu de ces tergiversations qui allaient coûter tant de sang à l'Espagne (29 septembre 1833).

Une fois qu'il eut expiré, la reine *Isabelle* fut en effet proclamée, mais *don Carlos* revendiqua ses droits, et la guerre s'alluma entre les *christinos* (partisans de la régente) et les *carlistes* (partisans du roi). Louis-Philippe aurait dû soutenir les droits de *don Carlos*, qui étaient ceux de sa famille et qui pouvaient un jour amener ses propres fils sur

<sup>1</sup> Philippe V n'avait pas complètement établi la loi salique en Espagne; il avait seulement réglé que les femmes ne succéderaient au trône qu'à défaut d'héritier mâle.

le trône d'Espagne; mais les *carlistes* de France (partisans de Charles X) soutenaient ceux d'Espagne, qui se montraient d'ailleurs plus favorables aux intérêts de l'Église, disposition qui leur avait valu le nom d'*apostoliques*: Louis-Philippe se déclara donc contre eux et favorisa la régente *Marie-Christine*.

Le premier ministre de Marie-Christine, *Zéa Bermudez*, essaya d'abord de concilier tous les partis en tenant un *juste-milieu* entre les différentes prétentions : il repoussait à la fois les prétentions des *apostoliques*, qui voulaient la monarchie absolue, *el Rey netto*, et celles des libéraux, qui voulaient un gouvernement constitutionnel : il essayait de rassurer le peuple, fidèle à la religion et à la monarchie, sans trop effaroucher les libéraux; on désigna sa politique sous le nom de *despotisme éclairé* (*ilustrado*). C'était un régime de transition qui ne satisfait personne; *Zéa Bermudez* dut quitter le pouvoir. Il eut pour successeur *Martinez de la Rosa*<sup>1</sup>, qui avait déjà été ministre sous Ferdinand VII, mais qui avait été exilé à cause de ses opinions libérales. Dès son arrivée au pouvoir (1834), *Martinez* travailla à préparer une constitution, et, le 10 avril, il promulgua un *statut royal*, qui copiait la constitution anglaise et la charte française : à la tête du gouvernement, un roi ou une reine inviolable, des ministres responsables, et un parlement (les *Cortès*) composé de deux chambres, la chambre des pairs ou des grands (*proceres*), et la chambre des députés (*procuradores*); la moitié des membres de la chambre des pairs était héréditaire, l'autre moitié à vie. Cette constitution, moins libérale que celle de 1812, et qui ne dérivait ni du droit ni des antiques coutumes du pays, mécontenta tout le monde. Attachées à leurs *fueros*, c'est-à-dire à l'indépendance de leurs municipalités, qui avaient le droit de se taxer elles-mêmes, d'être affranchies du recrutement militaire, et d'approuver les actes du pouvoir exécutif et législatif avant d'être obligées d'y obéir, les provinces basques se soulevèrent, et embrassèrent le parti de *don Carlos*, qui promettait

<sup>1</sup> Né à Grenade en 1788, mort le 6 février 1862.

de respecter les antiques privilèges : la guerre civile commença.

Portugal.

La situation du Portugal était à peu près la même que celle de l'Espagne. Dom Miguel, qui avait consolidé son pouvoir, était mal vu à la fois de l'Angleterre, dont il voulait secouer l'influence, et de la Révolution, qu'il combattait en favorisant le catholicisme. Louis-Philippe, placé sous l'influence anglaise, et voyant d'ailleurs dom Miguel soutenu par les légitimistes, se tourna contre lui. Il accueillit en France avec la plus grande bienveillance la reine dona Maria; il accueillit avec la même bienveillance dom Pedro, qui, obligé de quitter le Brésil, était revenu en Europe soutenir les droits de sa fille. Déjà l'hostilité entre les deux gouvernements avait éclaté. Deux résidents français à Lisbonne ayant été jugés conformément aux lois portugaises, Casimir Périer, alors ministre, vit dans ce jugement une insulte et demanda une réparation. Sur le refus de dom Miguel, le contre-amiral *Roussin*<sup>1</sup> força l'entrée du Tage (4 juillet 1834), menaça de bombarder Lisbonne, et contraignit dom Miguel d'accepter les conditions qu'il lui imposa; l'escadre portugaise qui se trouvait dans le port fut emmenée prisonnière à Brest. Ainsi disposé à l'égard de dom Miguel, le gouvernement français ne pouvait qu'être favorable aux prétentions de dona Maria et de dom Pedro : il permit de lever en France, comme on le faisait en Angleterre, des volontaires pour le compte des prétendants.

Dom Pedro se rendit d'abord aux Açores. Là, il rassembla son armée, et s'empara d'Oporto (juin 1832). Alors le Portugal se trouva partagé entre deux causes : celle de la légitimité, et celle du gouvernement constitutionnel. Il se trouvait des officiers français dans les deux partis; le maréchal de Bourmont commandait l'armée migueliste. La cause de dom Miguel allait triompher, lorsque le capitaine anglais *Napier*<sup>2</sup> détruisit près du cap Saint-Vincent les quelques

<sup>1</sup> Né à Dijon en 1781, mort en 1854.

<sup>2</sup> Sir Charles Napier, né en 1786, mort en 1860. Il ne faut pas le

vaisseaux qui restaient encore au roi, et que le duc de Terceira, *Villastor*<sup>1</sup>, s'empara de Lisbonne par surprise. Dom Miguel n'eut plus d'autre ressource que de livrer bataille sous les murs d'Oporto. Il fut vaincu, et dona Maria fut proclamée reine de Portugal. Cependant dom Miguel ne désespéra pas de sa cause : il se maintint d'abord entre le Tage et Coïmbre, puis à Santarem. Le soulèvement de l'Espagne en faveur de don Carlos vint lui apporter un nouveau secours.

Le ministère Zéa Bermudez s'était montré bienveillant pour dom Miguel; Martinez de la Rosa suivit une autre politique, et combattit à la fois le roi de Portugal et le prétendant don Carlos. Mais il se sentait trop faible pour résister à la fois à dom Miguel et au puissant parti que don Carlos avait en Espagne; il voulut s'assurer l'appui de l'Angleterre, et c'est alors que fut signé un traité d'alliance entre l'Angleterre et les deux gouvernements de Madrid et de Lisbonne : le gouvernement de dona Maria s'engageait à employer tous ses moyens pour forcer l'infant don Carlos à quitter le Portugal, où il agissait de concert avec dom Miguel; la reine régente d'Espagne s'engageait de son côté à envoyer en Portugal une armée contre dom Miguel, la Grande-Bretagne promettait l'appui d'une force navale qui opérerait dans le même sens. On avait conclu le traité sans même en avertir la France; le prince de Talleyrand, qui en soupçonnait l'existence, comprit que ce serait une honte pour la France, si l'on réglait sans elle les affaires de la Péninsule espagnole; il eut l'adresse d'obtenir que le roi Louis-Philippe serait invité à signer le traité, et c'est ainsi que fut conclue la *Quadruple-Alliance* (22 avril 1834). Cette réunion de quatre puissances constitutionnelles fut regardée comme la contre-partie de la *Sainte-Alliance*, qui réunissait dans une action commune la Prusse, la Russie et l'Autriche.

confondre avec sir Charles-James Napier, le conquérant du Scinde, né en 1782, mort en 1853, ni avec sir William Napier, frère du conquérant, né en 1785, mort en 1860.

<sup>1</sup> Né en 1792, mort en 1860.

## La Quadruple-Alliance (1834).

Une armée espagnole entra en Portugal; don Miguel et don Carlos, vivement poursuivis, se virent resserrés dans les montagnes de l'Alemtejo. Don Miguel, désespérant de vaincre, signa, à Évora, une capitulation par laquelle il s'engageait à ne plus reparaitre ni dans le Portugal, ni dans les colonies (26 mai 1834), et alla se réfugier à Rome, asile respecté de toutes les grandeurs déchues<sup>1</sup>. Don Carlos s'enfuit d'abord en Angleterre, où il contracta un emprunt pour soutenir sa cause, puis il passa en France, et reparut subitement au delà des Pyrénées (10 juillet 1834).

Les Basques et les Navarrais, qui avaient pris les armes, continuaient la lutte avec courage : ils avaient à leur tête *Zumalacarréguy*<sup>2</sup>, ancien commandant dans la garde royale de Ferdinand VII; les insurgés du centre avaient pour chef l'intrépide *Cabrera*. A la tête des troupes constitutionnelles se distinguaient *Rodil* et le célèbre *Mina*, qui avait conquis sa renommée dans la guerre de l'indépendance. Les carlistes obtinrent de grands succès, dont le cours ne fut pas interrompu par la mort de Zumalacarréguy, tué devant Bilbao (1835). Ces succès jetèrent la division parmi les christinos : deux partis se dessinèrent dans les Cortès, celui des *moderados* (modérés), qui voulaient s'en tenir à la constitution, et celui des *exaltados* (exaltés), qui redemandaient la constitution de 1812 et qui, par haine des carlistes, déclaraient la guerre à la religion. Des émeutes signalèrent les progrès des exaltés : il y eut d'affreux massacres à Barcelone (25 juillet 1835), des désordres et des révoltes à Valence, à Saragosse, à Cadix, à Salamanque et à Malaga; Grenade proclama la constitution de 1812 (27 août). Martinez de la Rosa s'était retiré du pouvoir; le comte de *Toreno*<sup>3</sup> ne réussit pas mieux que lui, et le ministère fut confié au chef des exaltés, *Men-*

<sup>1</sup> Il est mort le 14 novembre 1866, laissant un fils du même nom né en 1853.

<sup>2</sup> Né en 1788, dans le Guipuscoa, l'une des provinces basques, mort le 15 juin 1835.

<sup>3</sup> Né en 1786, à Oviédo, mort à Paris en 1843.

*dizabal*<sup>1</sup>, ennemi déclaré de l'Eglise et persécuteur acharné des ordres religieux. Cet homme força la régente Christine à commencer la suppression des couvents, et dès lors se développèrent une série d'actes révolutionnaires qui épouvantèrent l'Europe et bouleversèrent de fond en comble la catholique Espagne. Christine vint enfin à bout de se débarrasser de cet odieux ministre (15 mai 1836), à qui succéda *Isturiz*<sup>2</sup> dont les sentiments étaient plus modérés et plus conciliants.

Les succès des carlistes en 1836, quoique contre-balancés en partie par ceux du général *Narvaez*<sup>3</sup>, ne faisaient qu'irriter de plus en plus les exaltés. De nouveaux troubles éclatèrent : la constitution de 1812 fut proclamée à Cadix, à Séville, à Saragosse, dans l'Aragon, dans l'Estramadure et dans la Catalogne. Madrid ne fut maintenu que grâce à l'énergie du général *Quesada*. La cour était alors à sa résidence d'été de la Granja<sup>4</sup>; les exaltés gagnèrent les régiments qui gardaient les deux reines; les soldats envahirent le palais aux cris de : *Vive la reine Isabelle II! Vive la constitution de 1812!* et en chantant l'hymne de Riégo. La régente ne vit d'autre moyen de salut que de sacrifier le *statut royal*, et de promettre une constitution sur les bases de celle de 1812 (12 août 1836). Le triomphe de l'émeute de la Granja fut le signal, à Madrid, d'une autre émeute dans laquelle le général *Quesada* fut massacré.

Les circonstances devenaient de plus en plus graves. Don Carlos était maître de tout le nord de l'Espagne, et la régente était au pouvoir des exaltés. M. Thiers, alors ministre en France, voulait intervenir en faveur de Christine; Louis-Philippe refusa, et M. Thiers se retira du pouvoir. A Ma-

<sup>1</sup> Né à Cadix en 1790. Fils d'un pauvre fripier, il s'enrichit par le commerce et s'acquit une certaine réputation comme financier; il disparut complètement de la scène politique en 1837, et mourut en 1853.

<sup>2</sup> Né à Cadix en 1790.

<sup>3</sup> Don Ramon-Marie de Narvaez, plus tard duc de Valence, né à Loja (Andalousie) en 1800, mort en 1868.

<sup>4</sup> Ce mot signifie *la Ferme*. La Granja est à quelques kilomètres de Segovie, à 95 kilomètres de Madrid; c'est le Versailles espagnol.

Madrid, le maître de la situation était le général *Espartero*<sup>1</sup>, qui s'était distingué dans les guerres d'Amérique, et qui avait succédé à Mina. Sous son influence fut rédigée une nouvelle constitution, qui adoptait les bases de la constitution de 1812, mais qui en rejetait les clauses les plus dangereuses (18 juin 1837). Au fond, elle ne différait guère de la charte de 1830 : le roi (ou la reine), des ministres responsables, deux chambres (Cortès), le sénat et les députés; un député par cinquante mille habitants; les sénateurs choisis par le souverain sur une liste de trois candidats présentés par les provinces. Ces deux chambres législatives étaient égales en pouvoir, et elles avaient comme le souverain l'initiative des lois.

L'union rétablie permit aux constitutionnels de reprendre l'avantage sur les carlistes. Don Carlos avait pu pénétrer jusqu'en vue de Madrid (12 septembre 1837); la capitale ne bougea pas; ses partisans commençaient à se fatiguer. *Espartero* le poussa vivement; la convention de Bergara (31 août 1839) amena la soumission de plusieurs bataillons; quelques jours après (12 septembre), don Carlos fut obligé de se réfugier en France, où il fut retenu prisonnier jusqu'en 1845, époque à laquelle il abdiqua en faveur de son fils. Ainsi finit la guerre civile qui avait désolé l'Espagne pendant près de sept ans.

La régente Christine, victorieuse, tomba sous le joug d'*Espartero*, qu'elle venait de nommer *duc de la Victoire*. Pour échapper à la tyrannie de ce général, elle abdiqua, et se rendit en Italie, puis en France. Les Cortès donnèrent la régence à *Espartero* (8 mai 1841). Ce général froissa bientôt la nation dans ce qu'elle avait de plus cher, en soumettant la royauté à un humiliant abaissement, et en persécutant la religion dans la personne des évêques, des prêtres et des moines. Les choses en vinrent au point que le pape Grégoire XVI fut obligé de flétrir publiquement la conduite du régent, et demanda, sous forme de jubilé, des prières pour l'Église d'Espagne persécutée. Une insurrection formidable

<sup>1</sup> Don Baldomero Espartero, duc de la Victoire, né en 1792.

éclata à Barcelone. *Espartero*, qui en avait déjà réprimé une en bombardant cette ville (en 1842), n'osa plus cette fois recourir à la force; sentant que l'opinion publique n'était plus avec lui, il céda, et s'enfuit en Angleterre, avec la honte de n'avoir pas su défendre un pouvoir dont il avait d'ailleurs fait un si mauvais usage (juillet 1843). Sa chute était le triomphe du parti modéré, à la tête duquel se trouvait le général Narvaez (1843). La reine Isabelle II fut déclarée majeure, quoiqu'elle n'eût encore que treize ans, et l'on rappela la reine Christine avec Martinez de la Rosa. L'Espagne eut encore à traverser plus d'une crise, mais la tranquillité revint peu à peu, et l'autorité de la reine Isabelle cessa d'être sérieusement contestée.

## CHAPITRE II.

### AFFAIRES D'ORIENT.

TROIS DIVISIONS : *Histoire de la Turquie. — Rivalité de la Russie et de l'Angleterre en Orient. — La Question d'Orient.*

#### § 1<sup>er</sup>. — Histoire de la Turquie (1808-1839).

Une grave question de politique générale, question déjà indiquée, tenait en suspens toute l'Europe : la décadence de la Turquie l'avait suscitée; l'Angleterre, la Russie, la France et l'Autriche s'y intéressaient directement : elle n'est pas encore résolue de nos jours, elle ne le sera sans doute qu'après des guerres sanglantes; c'est la *question d'Orient*, c'est-à-dire la question de l'héritage de l'empire Ottoman et de la possession de Constantinople, « d'où dépend l'empire du monde », comme l'a dit Napoléon I<sup>er</sup>.

Le sultan Mahmoud.

On a déjà vu que le sultan Mahmoud régnait en Turquie depuis l'année 1808, et l'on a raconté la guerre qui rendit, sous son règne, l'indépendance à la Grèce. Mahmoud poursuivit sans relâche un système de réformes qui devait, se-

lon lui, rapprocher la Turquie de l'Europe chrétienne. Il montra dans l'accomplissement de cette tâche une grande énergie ; mais cela ne l'empêcha pas de subir de grands désastres et de voir de rudes coups portés à son empire. En 1812, la paix de Bucharest, conclue avec la Russie, lui fit perdre la Bessarabie, et donna à l'empire ottoman le Pruth pour limite. Les années suivantes ne furent pas plus heureuses. La Serbie était déjà, en révolte depuis 1806, sous la conduite de *Czerni-George* (George le Noir), qui s'était fait proclamer généralissime des Serbiens ou Serbes, et avait forcé la Porte à le reconnaître prince de Serbie. Le traité de Bucharest replaça la Serbie sous la domination Ottomane, mais Czerni-George continua la lutte jusqu'en 1813, où il fut obligé de quitter le pays. Il essaya d'y rentrer, mais il fut pris et décapité par le pacha de Belgrade (1817). Les provinces du nord de la Turquie d'Europe n'en furent pas plus tranquilles : pendant que le pacha de Janina, Ali, se rendait indépendant en Albanie et appelait tous les Grecs à la liberté, la Serbie, la Moldavie et la Valachie refusaient de reconnaître même la suprématie nominale du sultan et se tournaient vers la Russie, qui avait le soin de préparer ainsi ses futures conquêtes par un protectorat plus ou moins avoué. En même temps les îles Ioniennes, déjà érigées en république sous la protection de l'Angleterre, en 1813, forçaient le sultan de reconnaître leur indépendance. L'empire s'écroulait de toutes parts.

Malgré ces désastres, Mahmoud poursuivit imperturbablement ses réformes. Un *hatti-chérif* (ordonnance impériale) du 29 mai 1826 annonça la formation d'un nouveau corps militaire qui serait armé et discipliné à l'euro péenne. La vieille milice des janissaires, menacée d'être supplantée par ce corps d'élite, se souleva ; des incendies furent allumés dans différents quartiers de Constantinople (15 juin), le palais du vizir fut brûlé, et la capitale faillit un moment rester au pouvoir des révoltés. Mais le sultan Mahmoud ne se déconcerta pas : appuyé par les ulémas (docteurs de la loi), et soutenu par les soldats de marine et par l'artillerie, il

marcha contre les janissaires. Les rebelles furent brûlés dans les maisons où ils se retranchaient, foudroyés par l'artillerie sur les places et dans les rues ; la révolte fut noyée dans le sang. Dès le lendemain (16 juin), Mahmoud prononça l'abolition de la milice des janissaires, et il eut pour lui l'opinion publique, irritée de la tyrannie et des excès de cette milice dégénérée qui ne se faisait plus connaître que par son insolence. Il fut moins bien secondé dans ses autres réformes. Il est vrai qu'il les faisait sans beaucoup de discernement, et cherchait trop souvent à les imposer despotiquement, au lieu de les amener peu à peu par l'exemple et par la persuasion. Ainsi il faisait ouvrir des théâtres, donnait des bals et des concerts à l'euro péenne, et changeait le costume national, en même temps qu'il déclarait vouloir traiter tous ses sujets sur le même pied, sans distinction d'origine ni de culte, qu'il ouvrait des écoles pour l'instruction des officiers, qu'il autorisait les journaux et créait un *Moniteur ottoman*, et qu'il fondait une école de médecine dont les professeurs étaient nommés au concours.

La Serbie (1830-1867).

La destruction des janissaires et les réformes n'empêchèrent pas Mahmoud de perdre définitivement la Grèce, dont il reconnut l'indépendance le 3 février 1830, ni de voir les Russes s'avancer jusqu'à Andrinople et lui dicter une paix qui donnait à la Russie les bouches du Danube et un territoire assez étendu (2 septembre 1829). L'ébranlement causé par la guerre de Grèce et par l'invasion russe ranima les espérances d'indépendance des provinces situées sur les bords du Danube, la Moldavie, la Valachie et la Serbie. Les Serbes avaient donné le signal. Traités avec cruauté depuis la disparition de Czerni-George, ils s'étaient soulevés, dès l'année 1815, sous les ordres d'un ancien gardeur de porcs, nommé *Miloch Obrénowitch*, déjà célèbre par ses exploits dans la guerre précédente. Les Turcs furent chassés du pays, et Miloch fut proclamé par ses concitoyens *grand knès* ou *kniaz*, c'est-à-dire gouverneur (6 novembre 1817).

L'indépendance de la Serbie n'était cependant pas complète; la lutte recommença à la faveur de la guerre de Grèce et de l'invasion russe, et la Russie prit deux fois en mains les intérêts des Serbes, au traité d'Ackerman (1826), qui avait confirmé celui de Bucharest<sup>1</sup>, et au traité d'Andrinople, qui assura leur indépendance sous la suzeraineté de la Porte. En 1830, le sultan envoya au prince Miloch le hattichérif qui constituait la Serbie dans l'état où elle est restée depuis cette époque, indépendante de fait, vassale nominale de la Turquie et protégée par la Russie, qui cherche à la dominer. Les Turcs ne se réservaient qu'un tribut et le droit de garnison à Belgrade. Miloch eut le titre de *prince* héréditaire. En 1834, il octroya aux Serbes une constitution assez maladroitement calquée sur la charte française; des dissensions intérieures le forcèrent d'abdiquer en faveur de son fils *Michel Obrénowitch* (1839); puis, le pouvoir passa dans une autre famille avec le prince *Alexandre Petrowitch* ou *Karageorgewitch* (27 juin 1842), fils du fameux Czerni-George. Le nouveau prince mécontenta les Serbes en se montrant trop faible vis-à-vis des Turcs et en négligeant de convoquer la *Skupchina* (assemblée nationale). Le mécontentement prit de telles proportions, qu'Alexandre fut forcé d'abdiquer, et le vieux Miloch Obrénowitch remonta sur le trône (23 décembre 1858). A sa mort (29 septembre 1860), le prince Michel, son fils, qui avait déjà régné de 1839 à 1842, lui succéda. Les Turcs, qui se tenaient à Belgrade, ont évacué la forteresse en 1866.

#### Les Roumains.

La Moldavie et la Valachie arrivaient, en même temps que la Serbie, à une espèce d'indépendance sous la suzeraineté de la Porte et le protectorat de la Russie. La paix d'Andrinople obligea tous les habitants turcs à quitter le territoire moldave, et le prince ou *hospodar*, élu à vie, ne put plus être destitué que pour des motifs graves, et avec le consentement de la Russie. Il ne restait d'ailleurs sous la suzerai-

<sup>1</sup> Ackerman est une ville de la Bessarabie.

neté ottomane qu'une partie de l'ancienne Moldavie : la Bukovine avait été cédée à l'Autriche en 1776, et la Bessarabie, partie située au delà du Pruth, à la Russie, en 1812. La paix d'Andrinople plaça la Valachie dans la même position que la Moldavie : elle obtint un *hospodar* à vie, les habitants turcs durent évacuer le pays, et les Turcs n'eurent plus la permission d'ériger de forteresses sur la rive gauche, c'est-à-dire sur la rive valaque du Danube. Ainsi le sort des deux provinces était le même; elles avaient à peu près la même constitution; elles sont d'ailleurs habitées par une population qui se croit de même origine, et qui prétend remonter aux Gallo-Romains établis autrefois en Dacie par Trajan : aussi les Moldo-Valaques aiment-ils à se donner le nom de *Roumains* ou *Romains*. Avant d'avoir été affranchis du joug ottoman, ils étaient pressurés à la fois par les Turcs et par les *hospodars* phanariotes (Grecs du quartier du Phanar, à Constantinople); les Phanariotes, qu'on voit paraître à partir de la fin du dix-septième siècle, rendirent cependant aux Moldo-Valaques le service de les civiliser : leur règne finit lorsque Mahmoud fut venu à bout de réprimer l'insurrection des deux provinces, en 1821.

L'*hospodar* de Moldavie, *Jean Stourdza I<sup>er</sup>* (1822-1833), se montra l'allié fidèle des Turcs, en même temps qu'il accomplissait d'utiles réformes, qu'il rétablissait l'ordre dans ses États, et qu'il remettait en honneur la langue nationale. Les dernières années de son règne virent le traité d'Andrinople et l'occupation des principautés par les Russes, qui ne les évacuèrent qu'en 1834. *Michel Stourdza II*, son fils et successeur, fut nommé à la fois par la Turquie et par la Russie (1834); il suivit la politique de son père, s'appuyant sur les Turcs pour résister à l'influence russe, et sur les Russes pour repousser les prétentions de la Porte. Les *hospodars* de Valachie, *Grégoire Ghika* (1822-1828) et *Alexandre Ghika II* (1834-1842), agissaient à peu près de la même manière de leur côté. *Georges Bibesco I<sup>er</sup>* (1842-1848) s'étant montré partisan trop ardent de la Russie, les Valaques se soulevèrent et le forcèrent d'abdiquer. Mais la Russie envahit



aussitôt les principautés; la Porte envoya aussi des troupes; la guerre faillit éclater entre les deux puissances. Un acte du 1<sup>er</sup> mai 1849 régla le différend: il fut convenu que les hospodars seraient nommés cette fois par la Porte d'accord avec la Russie, mais que, au bout de sept ans, on rendrait aux principautés l'élection de leurs hospodars et leurs assemblées représentatives.

La grande guerre entre la Russie et les puissances occidentales vint plus tard modifier ces dispositions: les assemblées élues de Moldavie et de Valachie se prononcèrent pour l'union des deux provinces (1857), malgré les efforts de l'Autriche, qui craint la propagande roumaine en Bukovine et en Transylvanie, et ceux de la Porte, qui craint de voir lui échapper complètement ces provinces devenues plus fortes par leur union. Quoique cette union ne fût pas encore un fait diplomatiquement consommé, elle fut réalisée au moins provisoirement par la nomination du colonel *Couza* (Alexandre-Jean I<sup>er</sup>) comme hospodar, faite à la fois par l'assemblée moldave et par l'assemblée valaque (1859). Le prince *Couza*, renversé par une révolution de palais, a abdiqué, le 23 février 1866, et a été remplacé, quelques mois après (22 mai), par le prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen, qui a pris le nom de *Charles I<sup>er</sup>*, prince de Roumanie.

#### L'Égypte et Méhémet-Ali.

Le plus redoutable ennemi du sultan Mahmoud était un de ses anciens sujets, né, comme Napoléon, en 1769, à la Cavale<sup>1</sup>, en Roumélie. C'était le fils d'un simple *aga* (seigneur) chef de la police de sûreté; il est connu sous le nom de *Méhémet-Ali*. D'abord marchand, il quitta cette profession pour celle des armes, et alla, avec un corps d'Albanais, combattre les Français en Égypte. Il se distingua à la bataille d'Aboukir (1799), acquit rapidement une grande influence dans le pays, et, après le départ des Français, se ligua avec les Mamelouks contre Khosrew-Pacha, qui gouvernait l'Égypte au nom du sultan. Le pacha fut battu, fait prisonnier

<sup>1</sup> Petite ville qui possède un port sur le golfe du même nom.

et expulsé du pays (1803). Kourchid-Pacha, qui remplaça Khosrew, ne put lutter davantage contre son influence: poussés par Méhémet-Ali, les habitants du Caire le déposèrent, et proclamèrent vice-roi l'auteur de la révolte (1806). Arrivé au pouvoir par la trahison et par la faveur des Mamelouks, il sema adroitement la division parmi les chefs de cette milice, les détruisit les uns par les autres; enfin, désespérant de discipliner les soldats, il les fit tous massacrer, le même jour, dans toute l'Égypte (1<sup>er</sup> mars 1811). Déjà, par une feinte soumission, et surtout en donnant beaucoup d'argent, il s'était fait reconnaître par la Porte, qui le chargea de réprimer les Wahabites, sectaires musulmans dont les cruautés ensanglantaient la Syrie et l'Arabie.

Cette mission allait à l'ambition de Méhémet-Ali, qui songeait à se créer un État puissant. La guerre contre les Wahabites dura six ans (1812-1818). Un des fils de Méhémet échoua dans une première expédition; Méhémet lui-même fut repoussé dans une seconde; il confia le commandement de la troisième à son fils *Ibrahim* (1816), qui fut plus heureux<sup>1</sup>. Ibrahim jura de ne revenir qu'après avoir exterminé tous les Wahabites, et il tint parole. Le jeune vainqueur rentra triomphalement au Caire (1819) et reçut du sultan le titre de Pacha des villes saintes. Le résultat de son expédition fut de soumettre au vice-roi d'Égypte toute la partie de l'Arabie désignée sous le nom d'Hedjaz, et qui renferme les villes de Médine et de la Mecque. Un autre des fils de Méhémet, *Ismaïl-Pacha*, conquit, les années suivantes, les provinces nubiennes de Dongolah, Chendi, Sennaar et Kordofan (1820-1822), mais il périt assassiné au milieu de ses triomphes.

Méhémet-Ali avait dès lors commencé les réformes qui lui valurent tant de sympathies en Europe. Dès l'année 1815, il avait introduit dans son armée l'organisation et la tactique européennes; il rencontra des résistances, mais il les brisa impitoyablement. Il aimait surtout à s'entourer

<sup>1</sup> Ibrahim était né à la Cavale, vers 1789; quelques-uns pensent qu'il n'était que le fils adoptif de Méhémet-Ali.

de Français : le savant Jomard, le médecin Clot (*Clot-bey*)<sup>1</sup>, et le colonel Sèves<sup>2</sup>, devenu *Soliman-Pacha*, le secondèrent dans ses mesures de civilisation. Il releva l'agriculture, le commerce et l'industrie; mais il procéda à la façon des despotes orientaux, qui ne connaissent d'autre volonté que la leur. Ainsi, autant pour s'enrichir que pour donner l'élan, il commença par s'emparer de toutes les propriétés foncières, et se réserva le monopole des produits les plus avantageux, comme le coton, la garance, l'opium, le riz, le froment et le maïs, ainsi que des fabrications les plus lucratives. Il était mieux inspiré en fondant des écoles spéciales (militaire, polytechnique, de médecine, etc.), sur le modèle de celles qui existent en France, et en envoyant chez nous et dans quelques autres pays de l'Europe des jeunes gens chargés de s'instruire dans les sciences et de rapporter en Égypte ces connaissances utiles.

Cependant le vice-roi d'Égypte restait toujours en apparence fidèle à la Porte. Lorsque les Grecs levèrent l'étendard de l'indépendance, il aida de tout son pouvoir le sultan à les réduire; il envoya sur les côtes de Morée une flotte de 163 voiles, et son fils Ibrahim envahit la péninsule, qu'il ravagea pendant trois ans (1824-1827). Cette expédition démontra la supériorité des troupes égyptiennes sur les troupes turques; elle augmenta l'ambition et les espérances du vice-roi. Mais l'intervention de l'Europe arrêta les succès d'Ibrahim-Pacha, et la bataille de Navarin anéantit la flotte égyptienne (1827). Méhémet-Ali rappela Ibrahim et sentit le besoin de quelques années de repos pour réparer ses forces. Il ne négligea pas de s'agrandir pendant ce temps : il se fit céder l'île de Candie (Crète), comme prix de son concours contre les Grecs, et demanda le gouvernement de la Syrie.

<sup>1</sup> Né en 1795, près de Marseille, le docteur Clot reçut le titre de bey en 1831; ce titre n'avait encore été accordé à aucun chrétien. Clot est mort en 1868.

<sup>2</sup> Né à Lyon en 1788; il était fils d'un meunier, et s'est fait musulman.

Guerre entre la Turquie et l'Égypte (1831-1833).

L'ambition de Méhémet-Ali se démasquait par cette demande; il devenait évident qu'il voulait se former un puissant État, et se rendre absolument indépendant de la Turquie. Il possédait déjà l'Égypte, une partie de la Nubie, la moitié de l'Arabie et l'île de Candie; mais il lui manquait la Syrie, dont la possession a toujours paru nécessaire aux maîtres de l'Égypte. La Porte refusa de lui donner l'investiture de ce pays. Méhémet-Ali, qui se sentait fort, et qui possédait dans Ibrahim l'un des plus grands généraux qu'ait jamais eus la Turquie, trouva bientôt un prétexte pour envahir les provinces qu'il convoitait. Le pacha de Saint-Jean-d'Acre, *Abdallah*, et l'émir *Béchir*, qui gouvernait les habitants du Liban, Druses et Maronites, étaient ses obligés; il les avait réconciliés avec le sultan, contre qui ils s'étaient révoltés. Béchir lui restait fidèle, mais Abdallah empêchait d'exporter du Liban des bois pour la flotte égyptienne, favorisait la contrebande et accueillait six mille *fellahs* ou paysans égyptiens qui s'étaient réfugiés auprès de lui. Méhémet-Ali prétendit qu'il devait se venger du Pacha, et Ibrahim entra en Syrie, à la tête d'une armée égyptienne (1831). Les villes de Gaza et de Jaffa ne tardèrent pas à succomber. Retardé un moment par le choléra, qui décimait son armée, Ibrahim n'en mit pas moins le siège devant Saint-Jean-d'Acre, qui passait pour inexpugnable depuis que Bonaparte l'avait inutilement assiégé. Saint-Jean-d'Acre fut emporté d'assaut après un siège de six mois (27 mai 1832). Le 15 juin, les Égyptiens entraient à Damas; le 7 juillet, ils battaient l'armée turque à Homs ou Hems (l'ancienne Émèse); le 27 juillet, une nouvelle victoire leur ouvrait le défilé de Beilan, entre Alexandrette (Scandéroun) et Antioche : la Syrie était conquise, Ibrahim entra dans l'Asie mineure. Il y rencontra, à Konieh (Icône), une nouvelle armée turque, commandée par *Réhid-Pacha*<sup>1</sup>. Les

<sup>1</sup> Né à Constantinople en 1802, mort en 1858; il fut, parmi les hommes d'État turcs, l'un des plus ardents partisans des réformes.

Turcs furent encore une fois défaits (21 décembre 1832), et la route de Constantinople parut ouverte devant Ibrahim, qui s'avança jusqu'à Kutayeh, à moins de cent lieues de cette capitale.

Cette marche rapide effraya l'Europe. L'Autriche et l'Angleterre voulaient le maintien de l'intégrité de l'empire Ottoman, par crainte de la Russie. La France se trouvait partagée entre cette même crainte de voir la Russie s'agrandir, et ses sympathies pour Méhémet-Ali, qui affectait une grande admiration pour nos institutions et qui se servait de nos officiers, en même temps qu'il envoyait la jeunesse égyptienne dans nos écoles. La Russie laissait les événements se développer, afin d'en profiter. C'est vers elle que Mahmoud se tourna dans sa détresse, et une flotte russe, partie de Sébastopol, entra dans le Bosphore. La France, incertaine, essaya d'apaiser le conflit; mais Méhémet-Ali ne voulait s'arrêter que si on lui accordait toute la Syrie et le district ou éyalet d'Adana, qui est la clef de l'Asie mineure, et le sultan ne pouvait consentir à un tel amoindrissement. La guerre continua, et la flotte russe vint jeter cinq mille soldats sur la côte d'Anatolie, pendant qu'un corps d'armée s'avançait vers le Danube. Les ambassadeurs des puissances redoublèrent d'efforts pour obtenir la cessation des hostilités. Mahmoud céda enfin, et le traité de Kutayeh (14 mai 1833) accorda au vice-roi d'Égypte le district d'Adana et les quatre pachaliks de la Syrie, Alep, Damas, Tripoli et Saint-Jean-d'Acre. L'humiliation du sultan était trop grande pour qu'il pût la supporter; la paix avec Méhémet-Ali ne dura que quelques années

Traité d'Unkiar-Skélessi.

Quant à la Russie, qui avait mis ses forces en mouvement, elle voulut se faire payer de ses services. Le comte Orloff<sup>1</sup>, commandant en chef des troupes russes, vint à Constantinople, et, le 8 juillet, fut signé à Unkiar-Skélessi<sup>2</sup>, où cam-

<sup>1</sup> Né en 1787, mort en 1861.

<sup>2</sup> Unkiar-Skélessi, dont le nom signifie : *Échelles des officiers du*

paient les Russes, un traité d'alliance offensive et défensive qui plaçait en réalité la Turquie sous la protection du czar Nicolas. Aux termes de ce traité, qui devait demeurer en vigueur pendant huit ans, la Porte s'engageait à fermer les Dardanelles à tous les ennemis de la Russie, et à ne pas permettre à un seul bâtiment de guerre d'entrer dans la mer Noire.

La Russie s'avançait ainsi pas à pas vers Constantinople, d'où elle cherchait à éloigner les autres puissances. Le traité de Kaïnardji, en 1774, lui avait donné le pays entre le Dniéper et le Bog, ouvert la mer Noire, et avait détaché de la Porte les Tartares de la Crimée et du Kouban. Le traité de Bucharest, en 1812, donna la Bessarabie aux czars; celui d'Andrinople, en 1829, leur donna les bouches du Danube; celui d'Unkiar-Skélessi assurait à la Russie contre l'Europe le même avantage que si elle eût été maîtresse de Constantinople, en laissant la mer Noire, le Bosphore et les Dardanelles ouverts à ses flottes, tandis que les flottes européennes ne pouvaient y pénétrer. Les puissances occidentales se contentèrent pour le moment de protester, mais la question d'Orient se trouvait ouverte à la fois par les envahissements de la Russie et par les succès de Méhémet-Ali : on en verra bientôt les développements.

## § II. — Rivalité de la Russie et de l'Angleterre en Orient.

La Russie et l'Angleterre.

Deux puissances surtout avaient profité des bouleversements apportés en Europe par la Révolution : c'était la Russie et l'Angleterre. Pendant que la France employait presque toute son activité aux guerres continentales, que l'Espagne perdait ses colonies, et que la Prusse et l'Autriche, gênées par leur position même, étaient obligées de borner leur action aux pays placés immédiatement à côté

*Grand-Seigneur*, est un village situé sur la côte orientale du Bosphore (canal de Constantinople); c'est là que les Russes avaient débarqué le 5 avril précédent.

d'elles, la Russie, qui allait prendre un si grand ascendant en Europe, s'étendait en Asie aux dépens de la Turquie et de la Perse, et l'Angleterre développait le plus grand empire colonial qui ait jamais existé. La Russie formait un empire continental qui s'appuyait, à l'occident, sur la Vistule, qui touchait la Chine en Asie et qui pénétrait jusque dans le nord de l'Amérique; mais, mal à l'aise dans les régions septentrionales, elle tendait de plus en plus à se rapprocher du midi, convoitant la Turquie d'Europe, l'Asie mineure, la Perse et les vastes plaines du centre de l'Asie.

L'Angleterre, un moment frappée par la perte de celles de ses colonies qui prirent le nom d'États-Unis d'Amérique, s'était retournée d'un autre côté; le blocus continental l'avait forcée ensuite de faire de gigantesques efforts pour trouver ailleurs les débouchés qui lui manquaient tout à fait en Europe. L'aristocratie anglaise, maîtresse du sol de la mère patrie, est obligée de procurer aux classes populaires les ressources de l'industrie, et, pour cela, il faut que le commerce soit assuré. Avec les États indépendants, le commerce peut tout à coup s'arrêter, et la misère règne aussitôt en Angleterre. De là les efforts de ce pays pour se procurer de vastes colonies dont les habitants consomment les produits de son industrie; de là l'empressement qu'il met à reconnaître l'indépendance des colonies étrangères qui ont besoin de sa protection, et auxquelles il impose ses marchandises; de là le soin qu'il a d'entretenir les divisions sur le continent, afin de conserver une industrie sans rivale; de là, enfin, ses nombreux établissements dans l'Océanie, dans la Nouvelle-Hollande, et particulièrement en Asie. Chaque peuple nouveau que l'Angleterre soumet et qu'elle civilise, c'est-à-dire à qui elle impose les habitudes européennes, est une ressource pour ses manufactures et augmente ses richesses. Sous ce rapport, elle ne pouvait rien trouver de mieux à exploiter que l'Inde avec ses deux cents millions d'habitants; elle s'y précipita, et ne tarda à jeter un regard de convoitise sur la Chine et sur le Japon.

L'Europe, telle qu'elle est constituée, ne permet plus chez

elle les grandes conquêtes; l'Amérique, soumise à des races européennes, ne pourrait non plus être envahie par une des grandes puissances, sans que les autres y missent obstacle: il ne reste à l'activité envahissante de l'Europe que l'Afrique et l'Asie. L'Afrique, protégée par son climat, ne se laisse pénétrer que difficilement; l'Asie offre une magnifique proie, avec la Perse, les deux presqu'îles indiennes, la Chine et le Japon. C'est pourquoi la Russie et l'Angleterre, surveillées dans la Méditerranée et à Constantinople, se jetèrent sur l'Asie, l'une l'attaquant par le nord et le centre, l'autre par le midi. Mais c'est là précisément que devait commencer leur antagonisme: unies un moment contre la France, elles se trouvaient en présence en Asie, et cette rivalité nouvelle reconstitue un certain équilibre qui préserve la Turquie et donne à l'Europe le temps de se reconnaître.

#### L'Angleterre et l'Inde.

Deux grandes presqu'îles forment ce qu'on appelle les *Indes orientales*: la plus orientale des deux, où règne la civilisation chinoise, est désignée sous le nom d'Indo-Chine; la presqu'île occidentale constitue l'Inde proprement dite ou Hindoustan. Les principales divisions de la première sont l'empire Birman, le royaume de Siam et l'empire d'Annam ou Cochinchine; elle se termine, à l'ouest, par la longue presqu'île de Malacca, qui est partagée entre le royaume de Siam, les Anglais et quelques États encore indépendants. L'Hindoustan forme un immense triangle renfermé entre la chaîne de l'Himalaya au nord, l'Indus ou Sind et le Gange au nord-ouest et au nord-est, la mer des Indes à l'ouest et à l'est; le cap Comorin en forme le sommet au sud. On peut y distinguer quatre grandes régions: l'Hindoustan septentrional, où se trouvent le Cachemire, le Pendjab (cinq rivières) et le Népal; l'Hindoustan méridional, comprenant la plus grande partie de l'ancien empire mongol, le Lahore, le Moultan, le Sind, Admir, Delhy, Agra, l'Aoude, le Bengale (Calcutta), etc.; le Décan septentrional, où commence proprement la presqu'île, et qui s'étend en-

tre la Nerboudda au nord et la Krichna au sud, renfermant l'Orissa, Aurengabad, Golconde, Bedjapour ou Vizapour, Haiderabad, Bombay, etc.; le Décan méridional, où se trouvent la côte de Malabar à l'ouest, la côte de Coromandel à l'est, Calicut, Cochîn, Madras, Pondichéry, Mysore ou Maïssour, etc. On donne souvent au Décan méridional le nom de Karnatic, c'est-à-dire *pays noir*. Au sud-est du Décan est placée la grande île de Ceylan, la Taprobane des anciens, et que les indigènes nomment Singhala, d'où le nom de *Chingalais* ou *Cingalais* donné à ses habitants.

On a vu comment les Portugais, les Français et les Anglais s'établirent dans l'Hindoustan. A la fin du dix-huitième siècle, les Portugais n'y possédaient plus que la colonie de Goa, qu'ils ont encore. A la même époque, la France ne gardait plus que Pondichéry et quelques points de moindre importance; elle ne pouvait plus défendre Tippou-Saïb, son allié, qui perdit son royaume (le Maïssour) avec la vie, en 1799, lorsque les Anglais prirent d'assaut Séringapatam<sup>2</sup>.

Les années qui suivirent la chute de Tippou-Saïb furent employées à de nouveaux agrandissements : les Anglais détrônèrent le vice-roi d'Aoude, le roi de Tandjore et les nababs de Surate et d'Arcot, pour les remplacer par des princes placés sous leur influence. Les Mahrattes leur opposèrent une vive résistance, mais furent contraints à la paix. C'est dans cette guerre contre les Mahrattes que fit ses premières armes le colonel Arthur Wellesley, frère du gouverneur général, et si connu depuis sous le nom de Wellington (1799-1805).

La Compagnie n'avait plus d'adversaires sérieux que dans le nord-ouest de l'Inde, où se trouvaient les Mahrattes, déjà affaiblis, et la confédération des Sykhs, qui allait acquérir une grande importance sous un de ses chefs nommé *Runjet-Sing*. Celui-ci, qui n'était que le chef d'une des douze con-

<sup>1</sup> Tome VI du *Cours d'Histoire universelle*.

<sup>2</sup> On a vu que l'Angleterre était représentée dans l'Inde par une association de marchands, la célèbre *Compagnie des Indes*.

fédérations sykhes, s'éleva peu à peu en combattant les Anglais et les Afghans, et son empire, désigné sous le nom de royaume de Lahore, s'étendit sur le Lahore proprement dit, sur le Pendjab, sur le Moultan, le Cachemire, le Petchawer, une partie de l'Afghanistan ou Caboul, et le Kourdistan indien. Il accueillit dans ses États les généraux français *Allard*<sup>1</sup> et *Ventura*, qui disciplinèrent ses troupes, les organisèrent à l'européenne et leur donnèrent une grande supériorité sur les troupes indiennes et afghanes. Cette supériorité permit à Runjet-Sing de conquérir le Moultan (1818) et le Cachemire (1819). Aussi prudent qu'entreprenant, il évita pendant tout son règne (1808-1839) d'avoir affaire aux Anglais, se contentant de combattre les différents chefs sykhs qui voulaient lui résister, et les Afghans. Mais, à sa mort (1839), les Anglais prirent pied dans le Lahore, sous prétexte de protéger son fils mineur.

Cependant la métropole voyait avec peine les agrandissements de la Compagnie, et les Chambres anglaises ne cessaient de blâmer le système des conquêtes, qui entraînait dans d'énormes dépenses; elles recommandaient d'y substituer le protectorat et les alliances. Le gouverneur général *George Barlow* essaya cette politique; mais lord *Minto*, son successeur, fut obligé de revenir à une politique plus active, et lord *Hastings*<sup>2</sup> (1812-1822), menacé par une coalition de presque tous les États indépendants ayant les Mahrattes à leur tête, reprit vigoureusement le système du marquis de Wellesley. Il s'empara de Delhi (1813), battit le radjah de Népal, lui enleva plusieurs districts (1814), détruisit complètement la puissance des Mahrattes (1818), et ne s'arrêta que devant les Sykhs. A partir de ce moment, l'autorité di-

<sup>1</sup> Né à Saint-Tropez (Var) en 1785, le général Allard avait été aide de camp du maréchal Brune. A l'époque de la Restauration il alla chercher aventure en Egypte, en Perse, au Caboul, et finit par se fixer auprès de Runjet-Sing. Il mourut quelques mois avant ce prince, au retour d'un voyage qu'il avait fait en France.

<sup>2</sup> Né en 1754, mort en 1826; il ne faut pas le confondre avec Warren Hastings, né en 1733, mort en 1818, et si tristement célèbre par la barbarie dont il usa à l'égard des Hindous, de 1774 à 1786.

recte de la Compagnie se faisait sentir sur les deux tiers de la péninsule : son influence s'étendit sur tout le reste. Les familles souveraines des anciens États étaient nominalement respectées ; on laissait aux anciens radjahs une apparence d'autorité ; mais le pouvoir était exercé en réalité par un *résident* anglais, qui commandait un corps de troupes recruté parmi les indigènes et dirigé par des officiers européens. Quant aux établissements des Portugais et des Français, ils n'avaient plus aucune importance politique : Goa et Pondichéry n'étaient que des centres commerciaux.

Les conquêtes continuèrent sous lord *Amherst* (1822-1828), successeur d'*Hastings*, mais elles se dirigèrent du côté de la presqu'île indo-chinoise ou transgangaïque. Les Anglais franchirent le Brahmapoutre (1824), et déclarèrent la guerre à l'empire Birman, qu'ils attaquèrent à la fois par trois points, par la province d'Assam, la plus voisine du Bengale, par l'embouchure de l'Iraouaddy, dont ils remontèrent le cours, et par la côte de Martaban et de Tavay. La victoire de Prome (1<sup>er</sup> décembre 1825) força l'empereur des Birmans de signer le traité d'Yandabo (3 janvier 1826), par lequel il cédait aux Anglais le royaume d'Assam, au nord-ouest de l'empire, et les provinces d'Arakan, de Ténassérin, d'Yé et de Tavay, sur la côte occidentale de l'Indo-Chine. Un résident anglais fut admis à la cour d'Ava, capitale de l'empire, pour y surveiller les intérêts de la Compagnie. Les Anglais s'étaient déjà emparés, en 1824, de l'île de Singapour ; ils prirent Malacca en 1826, et s'assurèrent ainsi le passage du détroit de Malacca, entre la presqu'île de ce nom et l'île de Sumatra. La conquête du Pégou, en 1852, a complété les conquêtes faites aux dépens de l'empire Birman.

L'empire indo-britannique comptait plus de cent millions de sujets ; il était temps de songer à l'organiser : c'est à quoi s'appliqua lord *Bentink*, successeur de lord *Amherst* (1828-1839). Il y avait quatre grands gouvernements ou présidences : le Bengale ou Calcutta, Agra, Madras et Bombay ; le gouverneur général résidait ordinairement à Cal-

cutta. La Compagnie payait à un certain nombre de princes indiens dépossédés des pensions dont le chiffre s'élevait à vingt-cinq millions. Dix principautés, Aoude, Haïderabad, Maïssour, etc., étaient tenues en subsides, avaient un *résident* et devaient entretenir des troupes aux ordres de la Compagnie. D'autres États, comme le Malwa, le Guzerate ou Goudjérate, et ceux de la côte de Malabar, avaient le titre de *protégés*, et étaient obligés de soumettre à la Compagnie leurs affaires extérieures. Il ne restait d'indépendants que les États de Runjet-Sing (le Lahore), le Népal, le Sindhyah, où les Mahrattes se maintenaient encore, et le Sindhy, gouverné par plusieurs émirs ou princes qui avaient échappé jusque-là à l'influence anglaise. Lord *Bentink* évita la guerre ; il régla l'administration, réprima les bandits, et combattit les coutumes barbares des Hindous, telles que le sacrifice des veuves sur le bûcher de leurs maris ; il ordonna des enquêtes, visita par lui-même les diverses parties de l'Inde soumises au pouvoir immédiat de la Compagnie et introduisit la navigation à vapeur, que les chemins de fer devaient suivre plus tard.

Il était impossible que la Compagnie des Indes restât une simple compagnie commerciale avec un tel empire à administrer. Un statut de 1833, qui prolongeait de vingt ans ses privilèges, la transforma en société de gouvernement, autorisée à percevoir les impôts seulement jusqu'en 1854, et à régler les revenus de ses conquêtes au moyen d'une cour composée de vingt-quatre directeurs, sous la surveillance de l'État. Ses propriétés mobilières et immobilières furent attribuées à la couronne, mais on lui en laissa l'usufruit pour toute la durée du privilège. Cette nouvelle situation n'empêcha pas les agrandissements d'un empire qu'on se voyait continuellement dans la nécessité d'étendre pour défendre ce qu'on avait précédemment acquis. Chaque conquête donnait un nouveau voisin, qui devenait bientôt un ennemi, et qu'il fallait combattre, jusqu'à ce que sa chute mit le vainqueur en présence d'un nouvel ennemi<sup>1</sup>. C'est

<sup>1</sup> Cantù, *Histoire universelle*, tom. XIX.

ainsi que le Gange avait été franchi à l'orient, et que l'Indus le fut à l'occident. De ce côté, on rencontrait l'Afghanistan, qui devait mettre l'Angleterre en rapport presque direct avec la Perse, et par conséquent en lutte avec la politique russe.

#### Les Russes en Asie.

Pendant que les Anglais s'agrandissaient au sud de l'Asie, s'avancant vers la Chine à l'orient, et revenant sur la Perse à l'occident, la Russie, maîtresse de la Sibérie, s'étendait peu à peu, convoitait les provinces plus fertiles et plus riantes de l'Asie occidentale, et ne cherchait pas moins à l'étendre au delà de la mer Caspienne qu'à dominer dans la mer Noire. La Caspienne et la chaîne du Caucase ne purent arrêter ses envahissements.

Les monts Caucase commencent au détroit d'Iénikale; ils longent d'abord la côte orientale de la mer Noire, puis ils s'en écartent en présentant des pics de plus en plus élevés, et s'abaissent par degrés jusque près de Bakou, au cap Aphéron, qui s'avance dans la mer Caspienne. La chaîne formerait ainsi une muraille infranchissable entre l'Europe et l'Asie, si elle ne s'ouvrait à ses deux extrémités, du côté de la mer Noire et du côté de la mer Caspienne. Les Russes, longeant les côtes de la mer Noire et de la mer Caspienne, soumièrent d'abord la Géorgie (1799), la Gourie (1801), la Mingrèlie (1803) et l'Iméréthie (1804); ils purent prendre ainsi le Caucase à revers, en enfermant des deux côtés les intrépides montagnards qui l'habitent. Les Circassiens (Tcherkesses) sont mahométans; il paraît qu'ils étaient encore chrétiens au quinzième siècle, et l'on ignore comment s'est accomplie leur perversion. Ils formaient dans le Caucase la garde la plus avancée de la Turquie. Les conquêtes qu'on vient d'indiquer et qui avaient été faites aux dépens de la Turquie et de la Perse, amenaient la Russie au cœur de l'Arménie et sur les frontières de l'Asie mineure. Ne pouvant aller à Constantinople par le chemin le plus court, à cause de la surveillance de l'Europe, elle cherchait à y arriver ainsi par une route détournée. Lorsque le czar Nicolas

fut arrêté par le traité d'Andrinople, en 1829, Paskévitch se trouvait à Trébizonde avec une armée russe non moins redoutable que celle qui occupait Andrinople; sans l'intervention de l'Europe, les deux armées auraient fini par se rejoindre à Constantinople, et la Russie serait devenue l'arbitre de toutes les affaires.

En même temps qu'elle attaquait la Turquie par les côtes de la mer Noire, elle menaçait la Perse par les côtes de la mer Caspienne. La Perse, déchirée par les factions rivales des Kurdes ou Kourdes et des Khadjars, n'avait enfin respiré que lorsque ceux-ci l'eurent emporté dans la personne de leur chef *Aga Mohammed*, fondateur de la dynastie actuellement régnante (1794).

Mohammed, assassiné par un de ses esclaves (1796), eut pour successeur *Feth-Ali-Chah*, son neveu (1796-1834). Dans les premières années de son règne, Feth-Ali vit arriver à sa cour, à Téhéran, sir John Malcolm, officier écossais que lui envoyait la Compagnie des Indes pour négocier une alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et la Perse. Le traité fut signé (1801); la Perse s'engageait à faire la guerre aux Afghans dans le cas où ils attaqueraient l'Inde, et à exclure les navires français du golfe Persique. Ce n'était pourtant ni du côté de la France ni du côté de l'Afghanistan que se trouvaient les plus redoutables ennemis de la Perse. En 1797, Feth-Ali-Chah avait été obligé de céder au czar la ville de Derbend et ce que la Perse avait conservé jusqu'à dans le Daghestan; en 1802, il dut renoncer à la possession de la Géorgie; il essaya en vain de reprendre cette province les années suivantes, et ne réussit qu'à délivrer Ériwan, assiégée par les Russes. Alors il songea à s'appuyer sur la France, dont l'empereur Napoléon portait la renommée jusque dans les contrées les plus éloignées. Napoléon saisit avec empressement l'occasion; il envoya le général *Gardanne* en ambassade à Téhéran, et eut la satisfaction d'apprendre que sir John Malcolm, qui voulait empêcher l'alliance entre la France et la Perse, n'avait pu obtenir la per-

<sup>1</sup> Né à Marseille en 1766, mort en 1818.

mission de se présenter à la cour du chah (1807). Mais l'entrevue de Tilsit changea les dispositions de Napoléon vis-à-vis de la Russie, et le général Gardanne vit son influence annulée quelque temps après par un autre envoyé anglais qui obtint un nouveau traité d'alliance (1814) ; des officiers anglais remplacèrent dans l'armée persane les officiers français qui l'avaient initiée à la tactique européenne.

Pendant ces négociations, la guerre continuait avec la Russie, qui s'avancait pas à pas le long des côtes occidentales de la mer Caspienne. Quand l'Angleterre se fut alliée à la Russie contre Napoléon, elle amena une réconciliation entre les deux puissances; la paix de Gulistan <sup>1</sup>, conclue en 1814, valut à la Russie la cession du Chirvan et du Talidj; tout ce que recueillit la Perse des bons offices de l'Angleterre, fut d'obtenir une paix aussi humiliante que si elle avait été complètement vaincue : Feth-Ali-Chah n'oublia pas cette conduite peu généreuse de ses alliés. La paix de Gulistan consolida la puissance russe au sud du Caucase; quant au Daghestan, situé au nord de la chaîne, et cédé aussi à la Russie, il ne fut longtemps qu'une possession nominale pour les czars, qui y perdirent sans succès des milliers de soldats : les Circassiens le défendaient. De longues négociations suivirent le rétablissement de la paix, parce qu'on ne s'entendait pas sur la délimitation des frontières; elles furent plusieurs fois interrompues par des hostilités que rendaient inévitables les exigences de la Russie. Enfin, en 1828, pour ne pas avoir à combattre à la fois la Perse et la Turquie, le czar Nicolas, qui venait de s'emparer d'Érivan, se décida à conclure un nouveau traité. La France était trop loin, Feth-Ali-Chah avait fait l'expérience du peu d'appui qu'il pouvait attendre de l'Angleterre, il aimait mieux plier que de se faire briser, et essaya d'arrêter la Russie en se plaçant sous sa protection. Le traité de Tourkman-tchai (22 février 1828) assura définitivement à la Russie les provinces de Talidj, d'Hiran, de Nahkchivan et d'Érivan; l'Araxe et le Kour (Cyrus) étaient franchis, la mer Caspienne devenait un lac russe.

<sup>1</sup> Ville du Kara-Cagh, district de la Géorgie.

La Russie se préparait à suivre vis-à-vis de la Perse la politique qui avait amené la ruine de la Pologne. Ainsi elle avait stipulé une amnistie pour les provinces conquises qu'elle rendait à la Perse, ce qui lui donnait le contrôle sur la conduite du chah dans ses propres États, et elle ne cessa depuis lors d'assurer sa protection à ceux des sujets persans qui voudraient abjurer leur religion ou se dévouer au service du czar. Se croyant déjà maître absolu de l'empire des Khadjars, Nicolas envoya un ambassadeur, chargé de redemander les Arméniens et les Géorgiens qui se trouvaient en Perse, sous prétexte qu'ils étaient sujets russes. Les Persans étaient fort mécontents du traité de Tourkman-tchai; cette prétention exorbitante et l'arrestation de deux femmes arméniennes les exaspérèrent tellement, que l'ambassadeur russe, sa famille et ses domestiques furent massacrés, au milieu même de Téhéran, par une populace en fureur (13 février 1829). Cette violation du droit des gens pouvait amener la ruine de la Perse : Feth-Ali prévint la catastrophe en châtiât sévèrement les coupables, et en envoyant son fils *Abbas-Minza*, à Saint-Petersbourg pour exprimer en personne au czar combien il était affligé de ce qui venait de se passer.

Les montagnards du Caucase et du Daghestan n'étaient pas aussi faciles à soumettre que la Perse. Quoique attaqués des deux côtés à la fois, et avec la persévérance que sait mettre la Russie dans ses entreprises, ils ont résisté avec succès jusqu'en 1859. La grande lutte commença en 1822, quand les Tcherkesses s'aperçurent qu'ils allaient être irrémissiblement enlacés dans les routes stratégiques et les forts construits par les Russes : l'amour de l'indépendance, redoublé encore par le fanatisme musulman, leur donna une extraordinaire énergie. Un de leurs chefs, *Mollay-Mohammed*, prenant le titre d'*iman*, se donna la mission de purger la Caucase de la présence impure des chrétiens. Après de nombreux combats, il tomba entre les mains des Russes, qui l'enfermèrent dans un couvent; mais il laissait un successeur, *Kasi-Mollah*, qui fit supporter des pertes considérables à l'ennemi. Tué dans une affaire, d'où il ne s'échappa qu'un



seul homme, nommé *Chamyl*<sup>1</sup>, Kasi-Mollah eut pour successeur *Hamsam-bey*, qui laissa bientôt le pouvoir à Chamyl (1834).

Ce dernier chef devait déconcerter pendant un quart de siècle toute la tactique des Russes. Unissant toutes les tribus du Caucase et du Daghestan dans la défense de la commune indépendance, les fanatisant par une doctrine mystique, le *muridisme*, mélange d'islamisme et de soufisme (doctrine des anciens *sophis*), et leur donnant l'exemple d'un courage à toute épreuve, il défit les armées russes, les détruisit en détail, et les découragea par la rapidité avec laquelle il réparait ses propres défaites et relevait les forteresses qu'on avait renversées. Le prince *Woronzoff*<sup>2</sup> adopta à la fin une tactique qui lui réussit (1842) : des colonnes mobiles parcoururent les montagnes, et fatiguèrent tellement les tribus du Caucase, que plusieurs abandonnèrent Chamyl, qui ne put plus compter que sur une partie des Tcherkesses et des Lesghis, c'est-à-dire sur les peuples de la partie orientale de la montagne. Chamyl aurait pu reprendre l'avantage pendant la grande guerre que la Russie eut à soutenir, de 1853 à 1855, contre la France et l'Angleterre; il ne sut pas profiter de cette occasion, et quand la paix fut rétablie, le czar Alexandre résolut d'en finir avec les tribus insoumises. Le prince Bariatinski fut chargé des opérations (1857). Les troupes russes s'avancèrent lentement, mais sûrement, resserrant de plus en plus Chamyl, qui finit par être obligé de se rendre à discrétion. Le czar le fit interner à Kalouga, où il reçoit une pension du gouvernement russe.

Maîtresse de toute la côte occidentale de la mer Caspienne, la Russie s'avance aussi peu à peu sur la côte orientale. Le mauvais succès de l'expédition de Khiva, sous Pierre le Grand, l'a rendue plus prudente sans la décourager. Renonçant pour un moment aux conquêtes, elle s'attacha à nouer des relations avec les bandes nomades qui parcourent les vastes steppes du Turkestan. Les premières hordes qu'elle

<sup>1</sup> Né en 1797.

<sup>2</sup> Né à Moscou en 1782, mort en 1856.

rencontrait étaient celles des *Kirghiz* ou *Kaizaks*, qui occupent l'espace compris entre le fleuve Oural et la Chine, de l'ouest à l'est, la Sibérie et le Turkestan, du nord au sud. Ils se divisent en cinq hordes; la *horde intérieure*, en Europe, entre le fleuve Oural et le Volga, soumise depuis longtemps à la Russie; la *grande horde*, au sud et à l'est de l'Oural, entre la mer Caspienne et le grand lac d'Aral; la *petite horde*, au sud du lac d'Aral; la *horde moyenne*, au nord du lac d'Aral et à l'est de la précédente; la *horde des Rochers*, ou *Bouroutes*, les plus orientaux des Kirghiz, qui touchent à la Chine, dont quelques-uns sont nominalement tributaires. Les bons rapports de la Russie avec les Kirghiz permirent aux commerçants russes d'abréger le chemin qu'ils étaient obligés de faire pour aller dans l'Inde. La route par la Perse était plus longue et pas toujours sûre; ils purent désormais passer par la Boukharie. D'Orenbourg partent, à des époques fixées, des caravanes qui se rendent dans les Indes en trois mois. Plusieurs hordes kirghiz devinrent successivement tributaires de la Russie, qui s'empara ainsi d'une grande partie du Turkestan, et qui soumit à sa domination même les Kirghiz autrefois campés sur le territoire chinois. Ces agrandissements n'ont pas frappé l'Europe parce qu'ils se faisaient dans des pays peu connus et sur des peuples dont le nom l'était moins encore, et c'est ainsi que la Russie, maîtresse de tout le nord de l'Asie, s'est avancée sans bruit vers le centre, qu'elle est limitrophe de l'empire chinois sur une immense étendue à l'ouest et au nord, et qu'elle a, en s'établissant à l'embouchure du fleuve Amour, commencé par le nord le démembrement de ce vaste empire : elle menace donc à la fois l'Allemagne, la Turquie, la Perse et la Chine, c'est-à-dire l'Europe et l'Asie; ce sont ses énormes agrandissements qui donnent à la question d'Orient toute sa gravité.

#### La Perse et l'Afghanistan.

Plus immédiatement menacée dans ses possessions de l'Inde, vers lesquelles la Russie s'avance par deux routes, l'une par le Turkestan, l'autre par la Perse, qui l'amènent

toutes deux à l'Afghanistan, et de là au royaume de Lahore, l'Angleterre faisait tous ses efforts pour contenir cette puissance avec laquelle elle s'était d'abord si intimement alliée contre la France. En Europe, elle s'appuyait sur l'alliance autrichienne, parce que l'Autriche était menacée du côté des provinces danubiennes; en même temps elle défendait la Turquie de toutes ses forces et elle essayait de conserver l'intégrité du royaume de Perse. La lutte entre les deux grandes puissances rivales, en Asie, devint presque directe après la mort de Feth-Ali-Chah (1834). Abbas-Mirza étant mort quelques mois avant son père, ce fut *Mohammed-Chah*, l'un de ses fils, qui succéda à Feth-Ali. Mohammed accepta l'influence russe comme son prédécesseur, et l'Afghanistan se trouva engagé dans la querelle.

Ce pays s'était séparé de la Perse à la mort de Nadir-Chah. Il se divise en trois grandes régions qui forment trois royaumes principaux ou sultanies : le royaume de Hérat au nord-ouest, le royaume de Kandahar au sud, le royaume de Caboul au nord-est; ce dernier, le plus puissant des trois, tient les deux autres sous sa dépendance. Le royaume de Hérat, le plus voisin de la Perse, tire comme les deux autres son nom de sa capitale, qui est l'ancienne Aria, capitale de l'Arie; il correspond à la partie orientale du Khorasân, dont Nadir-Chah disait : « Le Khorasân est le sabre de la Perse, et celui qui tient Hérat en tient la poignée. » Hérat est, en effet, l'une des plus importantes villes de l'Asie; elle se trouve sur le chemin des conquérants qui veulent s'emparer de l'Inde, et la Perse en ressentait vivement la perte. La Russie, qui se sert de la Perse pour pénétrer jusqu'à l'Inde, ne pouvait que favoriser les entreprises des chahs sur cette ville; l'Angleterre devait s'y opposer de toutes ses forces.

Une fois monté sur le trône par l'appui de la Russie, qui avait eu l'adresse de faire agréer son candidat par l'Angleterre, Mohammed songea à reprendre Hérat, que les Persans avaient déjà attaqué en 1831 et 1832. Aussitôt que ses desseins furent connus, la lutte s'établit à Téhéran entre les

envoyés russes et les envoyés anglais. Les Russes eurent le dessus. Une première expédition échoua (1836), parce que le choléra ravageait le Khorasân, et que le chah eut à combattre les Turcomans. Mohammed rouvrit la campagne l'année suivante, et vint mettre le siège devant Hérat (novembre 1837) : des officiers russes dirigeaient les opérations du siège, des officiers anglais envoyés par le gouverneur général de l'Inde, lord Ellenborough, dirigeaient l'artillerie des assiégés. L'Angleterre l'emporta cette fois : une flotte qui parut dans le golfe Persique montra au chah qu'il fallait céder, et il ramena son armée exténuée des fatigues d'un siège qui avait duré près de dix mois (septembre 1838).

La Russie et l'Angleterre continuèrent de se disputer l'influence à la cour de Téhéran. Le chah, qui aimait la poésie et la peinture, et qui savait la géographie, voyait avec plaisir les Européens, et surtout les Français, dont il sentait qu'il n'avait rien à craindre, et parmi lesquels il reprit, à partir de 1840, les instructeurs de son armée. D'excellents rapports s'établirent entre la France et la Perse : M. de Sarrigès, envoyé en ambassade extraordinaire en 1844, obtint un traité de commerce favorable (1846). Placée entre deux ennemis également redoutables pour elle, la Perse a tout intérêt à rechercher l'appui d'une puissance désintéressée, comme l'est la France, qui ne convoite aucune partie de son territoire, et il n'est pas moins de l'intérêt de la France de veiller à l'intégrité d'un royaume dont la ruine donnerait à la Russie une prépondérance décisive en Orient.

Mohammed-Chah mourut en 1848, et eut pour successeur son fils aîné, *Nasser-ed-Din* ou *Nereddin-Chah*, qui prit possession du trône sans contestation.

#### Expédition des Anglais dans l'Afghanistan.

Le siège de Hérat avait montré aux Anglais de quelle importance il est pour eux de posséder dans l'Afghanistan une influence prédominante, afin d'empêcher l'influence russe d'y pénétrer avec la Perse. Mais, pour envahir ce pays, il

fallait un prétexte; ils surent le trouver. Trois frères s'étaient emparés des trois royaumes ou sultanies de Caboul, de Kandahar et de Pechawer ou Pichawer (1829), après la chute de *Chah-Soudja*, qui s'était réfugié dans l'Inde sous la protection des Anglais. L'aîné de ces frères s'appela *Dost-Mohammed*<sup>1</sup>; il devint le défenseur de la nationalité afghane contre les Persans, contre les Anglais et contre les Sykhs, que *Runjet-Sing* avait rendus si puissants. Il eût été de l'intérêt de l'Angleterre de fortifier *Dost-Mohammed*, qui aurait formé une forte barrière contre les envahissements de la Russie; ils préférèrent, afin de prendre pied dans l'Afghanistan, se déclarer les défenseurs de *Chah-Soudja* et rétablir sur le trône ce prince, que ses anciens sujets méprisaient. Lord Auckland, alors gouverneur général de l'Inde, aimait les entreprises hardies. Le siège de Hérat était à peine levé, qu'il annonça son dessein de remplacer *Soudja* sur le trône de Caboul (1<sup>er</sup> octobre 1838).

Une armée de vingt-six mille hommes, commandée par sir *John Keane*, fut dirigée contre l'Afghanistan. Guidés par l'intrépide *Burnes*, le premier Européen qui ait remonté l'Indus, les Anglais résolurent de se porter d'abord sur Kandahar. Il fallut auparavant faire la conquête du Sindh ou Sindh, dont les émirs se montraient hostiles; puis on traversa les montagnes avec des difficultés inouïes; vers la fin d'avril 1839, le drapeau anglais flotta sur le plateau de Kandahar, qui fut occupé sans coup férir, et *Soudja* fut proclamé chah de l'Afghanistan. Les Anglais marchèrent ensuite sur Ghazna, l'ancienne capitale des Ghaznévides, qui ne se rendit qu'après une vigoureuse résistance. *Dost-Mohammed*, abandonné par son armée, dut renoncer à se défendre dans Caboul; il se retira dans les montagnes de l'Hindou-Kouch, et, le 7 août, les Anglais firent leur entrée dans sa capitale avec le chah *Soudja*. L'Afghanistan était conquis, *Soudja* n'était qu'un vassal de la compagnie des Indes. En se retirant, les Anglais s'emparèrent de Kélat, l'une des villes les plus importantes du Béloutchistan.

<sup>1</sup> Mort en 1863.

Mais la possession de ces nouvelles conquêtes ne devait pas être tranquille. *Dost-Mohammed*, que le khan de Boukhara avait fait prisonnier par trahison, parvint à s'échapper; il reparut dans l'Afghanistan, souleva ses partisans, et força les Anglais d'envoyer des renforts. Battu dans deux rencontres, *Dost-Mohammed* se remit entre les mains du vainqueur (1840). Sa soumission et son éloignement n'apaisèrent pas les troubles. Les tribus afghanes s'insurgeaient les unes après les autres, et il fallait continuellement combattre. Dans les derniers mois de 1841, une révolte éclata dans Caboul même; *Burnes* fut tué d'un coup de feu, et les troupes anglaises eurent à peine le temps de se réfugier dans la citadelle et dans leur camp retranché. Cinq mille hommes résistèrent pendant deux mois, sans feu, sans vivres et sans munitions, à cinquante mille insurgés, qui avaient pour chef un des fils de *Dost-Mohammed*. Le général *Elphinstone* fut obligé de capituler. Les troupes anglaises stationnées à Caboul obtinrent la liberté de se retirer (6 janvier 1842); mais elles furent tellement harcelées dans leur retraite, qu'elles périrent en détail dans les nombreux défilés qu'elles avaient à franchir. Il ne resta plus aux Anglais, dans l'Afghanistan, que les villes de Djélalabad et de Kandahar.

Lord Ellenborough, qui venait de succéder à lord Auckland, et qui désapprouvait sa politique agressive, ne se vit pas moins obligé de venger les échecs des armes anglaises, pour en rétablir le prestige. Deux divisions entrèrent dans l'Afghanistan; elles firent de Ghazna un monceau de ruines, elles brûlèrent Caboul, Istalif et Djélalabad, et délivrèrent les prisonniers faits sur l'armée d'*Elphinstone*. Après ces terribles exécutions, elles rentrèrent dans l'Inde par le Pendjab, laissant l'Afghanistan livré à l'anarchie la plus cruelle (1843). *Dost-Mohammed* reprit possession de ses États, et finit par y rétablir un peu d'ordre. Le résultat de l'expédition de l'Afghanistan fut la soumission du Sindh, que lord Ellenborough déclara possession anglaise. Son successeur lord *Harding*, arrivé comme lui avec les inten-

tions les plus pacifiques, ne tarda pas à être obligé de faire la guerre dans le Pendjab (1843); le traité de Koussour (9 mars 1846) laissa cependant subsister le royaume de Lahore, mais diminué de plusieurs districts, et entre autres de la provinces de Cachemire.

#### Expédition des Russes contre Khiva.

La Russie n'avait pu voir l'Angleterre envahir l'Afghanistan, sans songer à contre-balancer par une entreprise semblable l'accroissement d'influence que sa rivale allait obtenir. Elle avait échoué en cherchant à pénétrer dans l'Inde par la Perse; le mauvais succès du siège de Hérat lui barrait ce chemin; elle reprit celui qui devait la conduire au même but par le Turkestan et par Boukhara, et elle résolut de pousser ses avant-postes jusqu'à Khiva, d'où elle pourrait dominer tout le Turkestan. « Si nous possédions Khiva, a dit l'écrivain russe Mouravief <sup>1</sup>, les nomades du centre de l'Asie redouteraient notre puissance; il serait établi une route de commerce par le Sind et l'Amour-Déria <sup>2</sup> jusqu'en Russie; alors toutes les richesses de l'Asie afflueraient dans notre patrie. Si nous étions maîtres de Khiva, beaucoup d'autres États se trouveraient dans notre dépendance. En un mot, Khiva est en ce moment un poste avancé qui s'ouvre au commerce de la Russie avec la Boukharie et avec l'Inde septentrionale. Sous notre dépendance, cette oasis, située au milieu d'un océan de sables, serait devenue le point de réunion du commerce de l'Asie et aurait ébranlé jusqu'au centre de l'Inde l'énorme supériorité commerciale des dominateurs de la mer. »

Le général Pérowski <sup>3</sup> fut chargé de l'expédition contre Khiva. Ayant à faire le trajet des deux cent quatre-vingt-dix lieues qui séparent la ville d'Orenbourg de celle de Khiva, il se mit en marche au mois de février 1840, à la tête de

<sup>1</sup> Il était à la fois poète et historien; né à Smolensk en 1757, mort en 1807.

<sup>2</sup> Fleuve qui passe à Khiva et se jette dans le lac ou mer d'Aral.

<sup>3</sup> Né en 1791, mort en 1856.

7,500 hommes d'infanterie régulière, avec une douzaine de pièces d'artillerie légère, de la cavalerie et quelques centaines de chameaux de transport. La saison était bien choisie, parce qu'on avait le temps d'arriver à Khiva avant le commencement des grandes chaleurs, et parce que la neige pourrait au besoin suppléer au manque d'eau dans les déserts. Arrivé à mi-chemin et surpris par une bourrasque qui couvrit la terre d'une couche de neige de cinq pieds d'épaisseur, le général russe se retrancha près du confluent de l'Irguiz avec la Yemba, à environ cinquante lieues du lac d'Aral, pour y attendre le retour du beau temps, lorsque, au lieu du dégel qu'on espérait, l'hiver prit une intensité extraordinaire même pour ces pays. Le thermomètre descendit à 40 degrés au-dessous de zéro. Au bout de quelques jours, tous les chameaux périrent de froid. Le général Pérowski, voyant ses transports compromis, donna l'ordre de la retraite. Sans le secours des Kirghiz-Kaizaks de l'endroit, on se serait vu obligé d'abandonner les bagages de l'armée. Ainsi échoua le général Pérowski, sans avoir rencontré aucune opposition, soit de la part des Khiviens, soit de la part des nomades du désert <sup>1</sup>; il n'y eut qu'un très-petit nombre d'hommes qui rentrèrent à Orenbourg avec le commandant de l'expédition; c'était une répétition en petit des désastres éprouvés par l'armée française dans sa retraite de Moscou.

Les Russes avaient donc échoué dans le Turkestan, comme les Anglais dans l'Afghanistan. Mais la Russie n'abandonne jamais une proie qu'elle a une fois convoitée; elle prit sa revanche en 1854, et imposa au khan de Khiva un traité d'alliance qui le place sous sa dépendance.

#### L'Angleterre et la Chine.

Ce n'est pas seulement dans l'Asie centrale que la lutte est engagée entre l'Angleterre et la Russie, c'est encore dans l'extrême Orient : le Japon et la Chine, la Chine principalement, sont le théâtre de cette guerre diplomatique. La Russie, qui tient déjà la Chine par le nord et le nord-ouest

<sup>1</sup> *Moniteur universel* du 14 août 1854.

au moyen de la Sibérie, et qui lui a enlevé de ces deux côtés des territoires considérables autrefois placés sous la suzeraineté chinoise, avait depuis longtemps réussi à obtenir du crédit auprès de la cour de Pékin, malgré les défiances et la perfidie de cette cour. Elle entretenait dans la capitale une mission religieuse, qui était une vraie ambassade, et la Chine, fermée à tous les étrangers, restait ainsi ouverte aux Russes. Les Anglais ne pouvaient voir cet état de choses avec indifférence. Ils ne tenaient pas à conquérir la Chine; les difficultés de la conquête de l'Inde les en détournaient; mais ils cherchaient dans cet immense empire un débouché pour leur commerce. L'Inde serait bientôt épuisée, si elle devait seule fournir l'or que l'Angleterre en tire; les produits de l'Inde, portés dans d'autres pays, procurent cet or qui finit par arriver dans les mains des maîtres de l'Hindoustan. La Chine était un trop riche marché pour que les Anglais négligeassent de l'acquérir; quand elle voulut se fermer à leurs marchands, ils lui firent la guerre.

La Chine ne s'était pas ressentie des agitations de l'Europe; mais la dynastie tartare qui la gouverne était en décadence depuis le règne de *Kia-King* (1795-1820); une secte, dite du *Nénufar*, qui a pour objet d'expulser les Tartares de la Chine et de rétablir l'ancienne indépendance, avait pris de grands accroissements, qui devaient amener plus tard une formidable insurrection. C'est sous le règne de *Kia-King* que les rapports des Anglais avec la Chine prirent de l'importance. Alors commença à se faire sur une grande échelle le commerce de l'opium, que l'Inde produit en abondance: les Chinois se mirent à fumer avec passion cette dangereuse substance, qui exerce sur l'intelligence de funestes effets et qui finit par détruire la santé et la vie. Plus la passion des Chinois augmentait, plus les revenus de l'Inde croissaient, et les Anglais se trouvaient ainsi poussés à étendre un commerce qui avait pour résultat l'abrutissement de tout un peuple. En 1815 et 1817, ils avaient importé en Chine jusqu'à 3,210 caisses d'opium; en 1837, ce nombre s'élevait au chiffre effrayant de 34,000, produisant un bé-

néfice de près de 80 millions de francs. Le gouvernement chinois, qui, dès la fin du siècle précédent, avait pris des mesures sévères pour prohiber la vente et l'usage de l'opium, et qui était soutenu par les Russes dans ses dispositions de défiance à l'égard des Anglais, songea à mettre un terme à un si désastreux abus.

Le différend qui devait amener la guerre prit naissance sous le règne de *Tao-Kouang* (1820-1850), en 1834, au moment où expirait le privilège concédé à la compagnie des Indes de trafiquer avec le Céleste-Empire. A cette époque, le commerce devenu libre fit arriver à Canton<sup>1</sup>, seul port de la Chine ouvert aux Européens, un grand nombre d'Anglais, que leur gouvernement ne pouvait laisser exposés au caprice et à la rapacité des mandarins. Lord *Napier* fut donc nommé *surintendant en chef du commerce des Anglais en Chine*, et se rendit à Canton; mais les Chinois refusèrent de reconnaître le titre de lord *Napier*, qui mourut sans avoir obtenu les avantages qu'on espérait tirer de sa mission. L'empereur renouvela les prohibitions contre l'opium, qui ne put plus entrer en Chine qu'en contrebande. Il est vrai que cette contrebande s'exerçait à peu près impunément, grâce à la connivence des mandarins, qui tiraient de beaux bénéfices de leur prévarication. En 1838, les Anglais introduisirent en Chine 4,375,000 livres d'opium, d'une valeur de plus de 100 millions de francs payés argent comptant. Le commerce interdit enlevait donc à la Chine des sommes considérables, en même temps qu'il favorisait un vice abrutissant. L'empereur *Tao-Kouang*, indigné de l'audace des *barbares*, qui ne respectaient pas ses lois, résolut d'y mettre enfin un terme, et envoya *Lin* (*Liun-tsé-sin*) à Canton, en qualité de commissaire impérial, avec de pleins pouvoirs pour faire exécuter ses ordres.

<sup>1</sup> En chinois *Kouang-tcheou-fou*, capitale de la province de *Kouang-loung*, d'où l'on a fait Canton.

Guerre de l'opium (1839-1842).

Le capitaine *Elliot*<sup>1</sup> était alors *surintendant* anglais depuis 1836. A la fin du mois de mars 1839, il se vit tout à coup enfermé avec les étrangers dans les factoreries<sup>2</sup> de Canton, privé de nourriture et de domestiques, et menacé de mort par les soldats et par la populace, jusqu'à ce qu'il eût livré aux autorités tout l'opium qui se trouvait à bord des navires anglais dans les eaux de la Chine : 22,000 caisses d'opium furent ainsi livrées par le capitaine Elliot lui-même, et le gouvernement chinois refusa toute satisfaction pour une violation si flagrante du droit des gens (7 juin 1839).

L'Angleterre ne pouvait, sans renoncer à toute influence en Chine, supporter un tel état de choses. Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, elle se résolut à la guerre, et, le 28 juin 1840, une escadre parut dans la rivière de Canton avec une armée de débarquement. Une poignée d'Européens allait ainsi jusqu'aux extrémités du monde combattre un empire qui ne compte pas moins de 200 millions d'habitants. La guerre fut poussée avec vigueur. Le 24 juillet, les Anglais s'emparèrent de l'île de Chusan (Tcheou-Chan), sur la côte du Tche-Kien, au sud-est de Nankin, et, le 11 août, Elliot entra dans les eaux du fleuve Pei-ho, qui conduit à Pékin. L'empereur, effrayé, fit semblant de vouloir entrer en négociations; les Anglais revinrent à Canton, imposèrent à la ville une contribution de 26 millions, et crurent que la paix allait être rétablie. Mais les Chinois n'avaient négocié que pour éloigner les Anglais de leur capitale, et pour se donner le temps de se mettre en défense. Il fallut se décider à frapper de plus grands coups pour venir à bout de la déloyauté chinoise. Sir *Henri Pottinger*<sup>3</sup> fut nommé lord haut-commissaire et plénipotentiaire de la

<sup>1</sup> George Elliot, né en 1787, mort vice-amiral en 1863; il était frère de lord Minto.

<sup>2</sup> On appelle ainsi le lieu, le bureau où sont les facteurs ou agents d'une compagnie de commerce en pays étranger.

<sup>3</sup> Né en 1791.

reine Victoria en Chine, et l'amiral *Parker*<sup>1</sup> reçut le commandement de la flotte, pendant que sir *Hugh Gough*<sup>2</sup> avait le commandement en chef des troupes de débarquement.

Les Chinois se préparèrent à une vigoureuse résistance. L'empereur Tao-Kouang lançait les plus insultantes proclamations contre les *barbares* d'occident, et parlait d'envoyer une armée de 300,000 hommes à la conquête de l'Angleterre. Ces menaces ridicules n'empêchèrent pas les Anglais de s'emparer successivement d'Amoy ou Emouy, place que les Chinois regardaient comme imprenable, de Chusan, de Chang-hai, de Ningpo, de Chin-King-fou, etc.; le 6 août 1842, leurs vaisseaux, qui avaient remonté le Yang-tse-Kiang, parurent devant Nankin. L'empereur Tao-Kouang fut bien forcé alors de reconnaître la supériorité des *barbares* et d'entamer des négociations sérieuses qui furent suivies par le ministre *Ky-ing*. Le 26 août, les plénipotentiaires chinois signèrent le traité de Nankin, en vertu duquel les ports de Canton, d'Amoy, de Fou-tchou-fou, de Ning-po et de Chang-hai furent ouverts aux Anglais, qui obtinrent en outre la cession de l'île de Hong-Kong, dans la baie de Canton, la régularisation des droits de douane, l'admission des consuls de leur nation dans les cinq grands ports de l'Empire, la complète égalité des deux gouvernements dans leurs rapports officiels et une indemnité de 120 millions de francs pour les frais de la guerre.

Quant à l'opium, il n'en fut pas question dans le traité; mais l'Angleterre, victorieuse, ne fit qu'en étendre le commerce, quoiqu'il ne pût s'exercer que par contrebande; dès l'année 1843, les Anglais en introduisirent en Chine 40,000 caisses, qui leur rapportèrent plus de cent millions de francs, et cet odieux trafic n'a fait que s'accroître d'année en année.

Ambassade française en Chine (1844).

Le gouvernement français, qui avait regardé avec assez d'indifférence la guerre des Anglais en Chine, songea à

<sup>1</sup> Sir William, premier baronnet Parker, né en 1781, mort en 1866.

<sup>2</sup> Né en 1779.

profiter des droits que le traité de Nankin assurait à tous les étrangers. Les États-Unis l'avaient précédé : le 3 juillet 1844, ils conclurent un traité de commerce avec la Chine. M. Guizot, alors président du conseil des ministres, suivant leur exemple, envoya une ambassade dont le chef était M. de Lagrenée, qui conclut à son tour, à Wampoï, le 24 octobre 1844, avec les plénipotentiaires chinois, un traité spécial reproduisant les conventions du traité anglais. Mais l'ambassadeur français ne se contenta pas de stipuler les avantages commerciaux ; il obtint encore trois édits impériaux en faveur des missionnaires catholiques et des chrétiens, qui étaient persécutés depuis tant d'années. Le premier de ces édits permettait à tous les Chinois d'embrasser la religion chrétienne, qui était déclarée non-seulement tolérable, mais recommandable ; le second édit donnait comme marque distinctive du christianisme le culte de la croix et des images ; le troisième prescrivait la restitution des églises bâties depuis l'empereur Kang-hi (mort en 1722), à l'exception toutefois de celles qui auraient été déjà converties en pagodes ou en édifices publics. Sans doute le gouvernement chinois n'était pas disposé à tenir la main à l'exécution de ces édits, et la persécution ne devait pas tarder à recommencer ; mais les chrétiens et les missionnaires n'en obtinrent pas moins quelque temps de répit ; quatre nouveaux diocèses furent créés, et la France eut entre les mains un acte officiel qui lui donnait le droit de faire entendre des réclamations et de les appuyer au besoin par la force. Les négociations de M. de Lagrenée honorèrent à la fois le gouvernement français et le diplomate sincèrement catholique qui les avait menées à bonne fin.

### § III. — La question d'Orient.

Origines de la question.

Les agrandissements extraordinaires de la Russie et de l'Angleterre en Asie donnaient une importance de plus en plus grande à la situation de la Turquie : la rivalité des deux puissances formait, en Asie, un équilibre dont l'Europe pro-

fitait ; mais, si la Russie arrivait à Constantinople, cet équilibre serait rompu, l'Angleterre ne pourrait plus lui résister, et, maîtres de toute l'Asie et de la moitié de l'Europe, les successeurs de Pierre le Grand lanceraient des millions de soldats sur l'Occident, qui serait hors d'état de repousser cette nouvelle invasion des Barbares. Il importe donc à l'Europe, à l'avenir de la civilisation, que la Turquie reste indépendante, ou, du moins, que si l'empire ottoman succombe, les différentes parties qui le constituent ne tombent pas dans les mains de la Russie, et conservent assez de force pour se maintenir à l'abri de ses coups. Tel est le grand problème politique qu'on désigne sous le nom de *question d'Orient*, et qui résulte de la situation de l'empire ottoman, de la crise qu'il subit depuis le commencement de ce siècle, et de l'impossibilité de sa durée sous les successeurs dégénérés de Mahomet II et de Soliman le Magnifique. Dans cette question se trouve naturellement compris tout ce qui a trait aux intérêts et à la situation politique et religieuse de tous les pays unis à l'empire ottoman, ou qui s'en sont récemment détachés, comme les principautés du Danube, le Monténégro, l'Égypte, les États barbaresques (Tunis, Tripoli), la Grèce et les provinces du Caucase. D'après ce qu'on a vu dans le paragraphe précédent, la question s'étend plus loin encore, et renferme les intérêts relatifs à la Perse, à l'Afghanistan, à l'Inde, à la Chine et au Japon.

La Russie n'a pas cessé de convoiter la possession de Constantinople, depuis qu'elle est devenue une puissance considérable. S'appuyant sur les sympathies des schismatiques grecs, aidée par les divisions de l'Europe, elle a cru plus d'une fois qu'elle touchait au but. Après 1830, les circonstances paraissaient d'autant plus favorables, que l'Europe, déjà affaiblie par les grands bouleversements de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième, se trouvait de nouveau divisée par suite de la révolution de Juillet, et que la France, profondément agitée, n'avait pas le calme nécessaire pour tourner son attention du côté de l'Orient, ni une position assez forte pour influencer

sur les résolutions des puissances. Une guerre entre le sultan et son redoutable vassal le vice-roi d'Égypte amena l'explosion, et fit entrer la question d'Orient dans une phase d'où pouvait sortir une guerre générale, si la France n'eût pas été dans une situation révolutionnaire, et si l'Angleterre n'avait pas trouvé son intérêt à se réunir momentanément à la Russie.

Politique extérieure du gouvernement de Juillet.

Les rapports du gouvernement de Juillet avec ces deux grandes puissances étaient d'un caractère bien différent. L'Angleterre, quoique ayant un ministre tory en 1830, avait aussitôt reconnu le roi Louis-Philippe, en qui elle voyait avec raison un partisan déterminé de l'alliance anglaise : cette alliance était dans les traditions de la famille d'Orléans, et le nouveau roi en avait besoin pour se maintenir sur le trône. L'avènement d'un ministre whig, en 1831, ne pouvait que resserrer cette alliance; cependant lord Palmerston<sup>1</sup> montra dès lors des dispositions peu bienveillantes à l'égard de la France. Déjà, en 1834, il avait essayé de l'exclure du traité de la quadruple alliance; en 1835, des mouvements insurrectionnels ayant éclaté en Grèce contre le roi Othon, il accusa, sans aucun fondement, auprès des autres cours le gouvernement français de les avoir favorisés pour imposer une constitution au jeune roi.

Quoi qu'il en soit, il était convenu que l'alliance entre la France et l'Angleterre était une *alliance cordiale*; on ne pouvait pas en dire autant des rapports avec la Russie. Le czar Nicolas, successeur d'Alexandre I<sup>er</sup>, tenait fortement au principe de la légitimité; Louis-Philippe le savait. Aussi s'était-il hâté, dès le 19 août 1830, de lui écrire pour lui notifier son avènement. Dans sa lettre, il déplorait les événements de juillet, qu'il qualifiait de *catastrophe*, et il se présentait comme une sorte de victime, qui avait dû accepter

<sup>1</sup> Henry John Temple, vicomte Palmerston, naquit le 20 octobre 1784; il entra à la Chambre des communes en 1805, et ne cessa pas, depuis lors, de prendre une part importante aux affaires publiques de son pays. Il est mort (18 octobre 1865) premier ministre de la reine Victoria.

la couronne pour prévenir de plus grands malheurs. Nicolas accueillit avec hauteur le général Athalin, envoyé du roi des Français. Dans sa réponse, il ne se servit pas des mots consacrés dans les correspondances entre souverains, *monseigneur mon frère*, et tout en disant qu'il demandait à la Providence de bénir les bonnes intentions et les efforts de Louis-Philippe pour le bonheur de la France, il qualifia la révolution de Juillet d'*événement à jamais déplorable*. La conduite du gouvernement français vis-à-vis de l'insurrection de Pologne n'apaisa pas le czar; la froideur entre les deux cours persista pendant tout le règne de Louis-Philippe. Nicolas avait contre lui deux grands griefs: la manière dont il était monté sur le trône, et son alliance avec l'Angleterre. C'est contre cette alliance que le czar dirigea d'abord les efforts de sa politique; pour la rompre, il ne craignit pas de se rapprocher de la Grande-Bretagne sur la question d'Orient, malgré l'antagonisme d'intérêts qui devait diviser les deux puissances.

Le gouvernement de Juillet, pour se faire accepter, s'effaçait autant qu'il le pouvait au dehors. Cependant il se trouva obligé d'agir en plusieurs circonstances. On l'a vu intervenir en Belgique et envoyer des troupes sous les murs d'Anvers, mais Louis-Philippe avait eu soin auparavant de refuser la couronne que les Belges offraient à l'un de ses fils. Il avait pu s'abstenir d'intervenir en faveur de la Pologne; plus hardi que le roi, Casimir Périer fit l'expédition d'Ancone et celle du Tage, qui témoignaient d'une certaine vigueur, mais qui ne s'adressaient qu'à des pays hors d'état de se défendre. Dans les affaires de l'Espagne et du Portugal, il n'y eut pas d'intervention directe; M. Thiers, président du conseil et ministre des affaires étrangères (depuis le 22 février 1836), donna sa démission, parce que le roi refusait de soutenir plus énergiquement la cause d'Isabelle II. Le ministère qui suivit (6 septembre 1836), et qui avait pour président M. Molé, ne dura que quelques mois, mais M. Molé fut chargé de former celui qui le remplaça (15 avril 1837), et qui vint à bout de durer près de deux ans.

Quatre événements principaux ayant trait à la politique



extérieure s'accomplirent pendant la durée de ce ministère : le mariage du duc d'Orléans, l'intervention en Amérique, la reconnaissance de la Belgique, et l'évacuation d'Ancône.

Le premier fut le mariage du duc d'Orléans, *Ferdinand*, fils aîné du roi. Après bien des tentatives inutiles et des refus essayés, Louis-Philippe réussit enfin à obtenir pour le duc d'Orléans, l'héritier présomptif de sa couronne, la main d'une princesse luthérienne, *Hélène*, fille du grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin. La princesse Hélène avait de grandes qualités; elle devait plus tard montrer un caractère énergique; mais l'opinion publique, en France, accueillit peu favorablement une union qui plaçait pour la première fois une protestante sur les degrés du trône de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis; la reine Amélie elle-même en fut vivement affectée; Louis-Philippe y fit à peine attention, et le duc d'Orléans, qui faisait de la religion une affaire d'opinion plutôt que de conviction, ne vit aucun obstacle à son alliance avec une princesse non catholique. Du reste, la princesse elle-même fut reçue avec respect; le mariage fut célébré le 30 mai 1837, et des fêtes brillantes furent données à cette occasion.

La France obtint un succès plus glorieux au delà de l'Océan. Les républiques formées des débris des possessions espagnoles en Amérique étaient en proie à une anarchie continuelle, dont les négociants européens avaient beaucoup à souffrir, particulièrement au Mexique. Le gouvernement français fit des réclamations, auxquelles le président *Bustamente*<sup>1</sup> ne se pressa pas de faire droit. Le blocus fut mis sur tous les ports du Mexique; une flotte, placée sous les ordres du contre-amiral *Baudin*<sup>2</sup>, et sur laquelle se trouvait le *prince de Joinville*, l'un des fils du roi, alla demander la réparation des griefs dont on avait à se plaindre. Avec cinq vaisseaux seulement, le 27 novembre 1838, Baudin bombardait le fort de Saint-Jean-d'Ulloa, placé dans une petite

<sup>1</sup> Il fut président de 1836 à 1841.

<sup>2</sup> Né à Sedan en 1781, mort amiral en 1854; il était fils du conventionnel Baudin, dit *des Ardennes*, et protestant.

île qui protège Vera-Cruz, et fit prévenir le général mexicain qui se trouvait dans la ville que si, le 28, à huit heures du matin, la capitulation n'était pas signée, il donnerait l'assaut. Le fort fut remis aux Français, la garnison de Vera-Cruz réduite de quatre mille hommes à mille, et une indemnité fut stipulée pour les négociants français qui avaient été obligés de quitter la ville (9 mars 1839). Une intervention de même nature eut lieu à Buenos-Ayres (juin 1838), mais il fallut attendre de longues années avant d'obtenir les réparations demandées. La république d'Haiti, autrefois sous la domination française, avait vu son indépendance reconnue, en 1825, moyennant une indemnité de cent cinquante millions de francs à payer aux anciens colons. Le paiement de cette indemnité souffrait tant de retards, qu'il fallut aussi envoyer une escadre dans ces parages; la république, intimidée, céda, et consentit à payer soixante millions de francs, chiffre auquel on consentit à réduire sa dette (12 février 1838).

Mais les succès de la politique extérieure ne désarmèrent pas l'opposition à laquelle le cabinet de M. Molé était en butte; tous les partis s'étaient coalisés pour le renverser; la coalition profita particulièrement de deux questions de politique européenne, celle de Belgique et celle d'Ancône. La Belgique n'était pas encore reconnue par la Hollande, qui réclamait les provinces de Limbourg et de Luxembourg. La France intervint dans la querelle entre les deux États; elle était sympathique à la Belgique, mais elle n'en conseilla pas moins l'abandon de la partie orientale du Luxembourg et de la partie du Limbourg située au delà de la Meuse, en obtenant, par compensation, une réduction dans la part de la dette afférente à la Belgique pour le temps où les deux États n'en faisaient qu'un. La Belgique céda en frémissant (avril 1839); en France, l'opposition s'écria que les frontières du pays se trouvaient découvertes par la faute d'un ministère qui n'avait pas eu la fermeté nécessaire pour soutenir la cause d'un peuple ami.

L'évacuation d'Ancône ne fut pas exploitée avec moins

d'ardeur contre le ministère. Cette ville n'avait dû être occupée que jusqu'à l'évacuation des États de l'Église par les Autrichiens. Le gouvernement français, trouvant la position importante pour agir en Orient, résolut bientôt de s'y maintenir indéfiniment. C'était la politique de M. Thiers. Mais M. Molé ne jugea pas qu'il fût d'une bonne politique de conserver une position acquise injustement, surtout après que le motif invoqué pour l'occupation cessait d'exister : il fit droit à la demande du saint-siège, et les troupes françaises quittèrent Ancône (23 octobre 1838). La coalition, dont les chefs étaient MM. Thiers, Guizot et Odilon Barrot, s'empara vivement de ce fait pour crier bien haut que le ministère abandonnait les intérêts de la France et les sacrifiait à l'envie de plaire au clergé. M. Molé, pour se maintenir au pouvoir, recourut à une dissolution de la chambre des députés et à des élections générales. Les élections ayant été favorables à la coalition, il donna sa démission (8 mars 1839). Ses adversaires se divisèrent après leur triomphe; il y eut une crise ministérielle qui dura six semaines. Il fallut une émeute pour mettre fin à la crise (dimanche 12 mai). L'émeute fut aussitôt réprimée, mais elle fit cesser toutes les hésitations, et l'on forma un ministère dont le maréchal Soult reçut la présidence avec le portefeuille des affaires étrangères. Alors s'ouvrit la question d'Orient.

#### Guerre entre le sultan et le vice-roi d'Égypte.

Le traité de Kutayeh, qui avait mis fin, en 1833, à la guerre entre Méhémet-Ali et le sultan Mahmoud, et qui laissait au vice-roi d'Égypte la Syrie avec le district d'Adana, ne pouvait amener qu'une trêve et non une paix véritable. Mahmoud était trop fier pour laisser son vassal maître de trois des plus belles provinces de son empire, la Syrie, l'Égypte et l'Arabie : « Je mourrais plutôt, disait-il à l'ambassadeur anglais, que de ne pas détruire mon sujet rebelle; » et il ne perdit pas un moment de vue sa vengeance. Méhémet-Ali, de son côté, se préparait à une vigoureuse défense. Mahmoud avait pour lui la Russie; mais les sympa-

thies de la France et de l'Angleterre étaient pour le pacha d'Égypte. Il parvint à séparer l'Angleterre de la France, et l'amiral *Stopford*, qui commandait la flotte anglaise de la Méditerranée, reçut ordre de rallier la flotte turque et de surveiller les mouvements de la flotte égyptienne (1838). En même temps, des émissaires de la Porte entretenaient et attisaient en Syrie le mécontentement excité par les mesures vexatoires d'Ibrahim, de sorte que Soliman-Pacha (colonel Sèves) avait eu à réprimer une formidable insurrection des Druses. Méhémet-Ali s'efforçait d'ailleurs de rester sur la défensive; il était prêt à la guerre, mais il ne voulait pas se donner le tort de la commencer.

Lorsque le sultan se crut en mesure d'agir, il donna ordre à *Hafiz-Pacha*, qui commandait l'armée de la frontière, d'entrer en Syrie. Le mouvement s'effectua le 13 avril; le 21 avril, l'Euphrate était atteint. A cette nouvelle, Ibrahim-Pacha se mit en marche et concentra son armée autour d'Alep; Méhémet-Ali, qui se trouvait dans la Haute-Égypte, se hâta de revenir à Alexandrie. Les deux armées ennemies se rencontrèrent sur la route d'Alep, dans la plaine de Nézib. Une bataille décisive s'engagea (24 juin 1839). La victoire fut vivement disputée. A la fin la supériorité de la discipline et la tactique de l'armée égyptienne l'emportèrent sur la fureur des Ottomans. Hafiz laissa 3 pachas morts, 104 pièces d'artillerie, 20,000 fusils, 9,000 prisonniers, ses tentes, ses bagages, et jusqu'à sa décoration en diamants; il avait plus de 4,000 hommes tués ou blessés; Ibrahim en avait perdu 3,200. Quelques jours après (30 juin), Mahmoud expirait à Constantinople, avant que la nouvelle du désastre fût parvenue jusqu'à lui; il ne laissait pour lui succéder qu'un jeune homme, *Abdul-Medjid*, à peine âgé de seize ans, et, le 5 juillet, le capitain-pacha Achmet faisait sortir la flotte turque des Dardanelles, et allait la livrer à Méhémet-Ali dans le port d'Alexandrie.

Sans flotte, sans armée, avec un souverain encore mal

<sup>4</sup> Le capitain-pacha est le grand amiral et le ministre de la marine dans l'empire ottoman; il n'a au-dessus de lui que le grand-vizir.

affermi sur le trône et incapable de se faire obéir, la Turquie était encore une fois perdue, sans l'intervention des puissances européennes. L'Angleterre craignait de voir arriver Ibrahim à Constantinople, parce que les Russes y seraient accourus pour l'en repousser; la France, toujours sympathique à Méhémet-Ali, craignait que celui-ci ne perdît tout en voulant trop gagner. Les ambassadeurs des cinq grandes puissances à Constantinople s'interposèrent donc entre le sultan et son vassal, qui avaient commencé à négocier et qui allaient peut-être s'arranger directement d'une façon favorable aux intérêts du vainqueur. Le 27 juillet 1839, une note collective fut remise au divan par les représentants de la France, de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie; elle était ainsi conçue : « Les cinq ambassadeurs soussignés, conformément aux instructions reçues de leurs cours respectives, se félicitent d'avoir à annoncer aux ministres de la Sublime-Porte que l'accord des cinq puissances touchant la question orientale est assuré, et ils prient la Sublime-Porte, en attendant les fruits de leurs dispositions bienveillantes, de ne décider absolument rien sur la susdite question d'une manière définitive sans leur concours. »

Cette note était une faute due à la faiblesse du ministère français. Elle était tout entière favorable à la politique anglaise, qui annulait ainsi les résultats de la victoire de Nézib; elle mécontentait la Russie, qui voyait avec dépit la question turque remise à l'arbitrage de l'Europe, tandis qu'elle aurait voulu la voir entre ses propres mains. L'accord qui paraissait exister entre les cinq puissances n'était donc qu'apparent, et la Russie devait saisir la première occasion de désunir l'Angleterre et la France, dont l'entente lui avait imposé la note collective.

La France et l'Angleterre étaient d'accord pour maintenir l'intégrité de l'empire ottoman; mais la France, où Méhémet-Ali était devenu populaire, parce qu'on croyait qu'il avait introduit une véritable civilisation en Égypte, voulait l'affermissement de la puissance égyptienne; lord Palmers-

ton prétendait, au contraire, qu'en diminuant le territoire du sultan pour augmenter celui du pacha, on affaiblissait sensiblement la Turquie, et que, par conséquent, on portait atteinte à son intégrité et à son indépendance. La Russie, qui redoutait par-dessus tout de voir un empire vigoureux se substituer en Turquie à un empire mourant, fit semblant d'entrer dans les vues de l'Angleterre, qui ne s'élevait d'ailleurs contre Méhémet-Ali que pour empêcher la France d'acquérir en Orient un puissant allié. Lorsque le gouvernement français, poussé et gêné par la pression de la chambre des députés, qui ne lui permettait pas de s'en remettre à l'habileté et à l'expérience de ses diplomates, voulut prendre une attitude plus favorable à Méhémet-Ali, en rappelant de Constantinople l'amiral Roussin, qui avait signé la note collective, et en envoyant à sa place M. de Pontois, l'accord se fit aussitôt entre la Russie et l'Angleterre, qui entraînent les deux autres puissances, et l'on résolut d'agir en dehors de la France, tout en lui laissant croire qu'on ne ferait rien sans elle.

Toute l'année se passa en négociations. Les points principaux sur lesquels portaient les débats étaient l'hérédité, l'extension du territoire et la restitution de la flotte turque. Sur ces trois points, toutes les combinaisons possibles étaient imaginées. Les propositions et les contre-propositions se croisaient dans tous les sens, la France essayant toujours de faire adopter les plus favorables au vice-roi, mais cédant quelque chose pour assurer le principal. Afin de maintenir l'accord avec l'Angleterre, et de faire mieux comprendre à lord Palmerston ce que voulait le gouvernement français, on avait envoyé à Londres comme ambassadeur M. Guizot, à qui ses travaux historiques sur l'Angleterre et sa qualité de protestant devaient ménager un favorable accueil. M. Guizot fut, en effet, parfaitement reçu, mais cela ne contribua en rien au succès de sa mission.

Sur ces entrefaites, le ministère du 12 mai tomba, et fut

\* Il succédait au général Sébastiani.

remplacé par celui du 1<sup>er</sup> mars, qui avait pour chef M. Thiers, ministre des affaires étrangères. M. Guizot resta ambassadeur à Londres, servant avec sincérité le nouveau ministre, mais suivant de loin les événements et décidé à saisir les occasions d'arriver au pouvoir.

La politique de M. Thiers en Orient ne pouvait différer de celle du cabinet précédent; la note collective du 27 juillet avait trop engagé la question pour qu'on pût revenir sur ce point; mais le nouveau ministère était regardé comme plus disposé à prendre des mesures énergiques, à aller même jusqu'à la guerre, s'il le fallait, pour soutenir les intérêts et l'honneur de la France. Quelles que fussent ses intentions à cet égard, il ne devait pas pouvoir les mettre à exécution, parce que Louis-Philippe ne voulait pas absolument s'engager dans les hasards de la guerre. Pour conserver l'entente avec l'Angleterre, il fallait faire comprendre à cette puissance qu'en fortifiant le vice-roi d'Égypte et en lui laissant la Grèce, on fortifiait réellement l'empire ottoman. « Croyez-vous, disait à ce sujet M. Guizot à lord Palmerston, que vous fortifierez l'empire ottoman en augmentant son territoire? Ne nous faisons pas d'illusions : cet empire n'est pas mort, mais il se meurt : il tombe en lambeaux; nous pouvons prolonger sa vie, mais non le ressusciter effectivement. Vous ne lui rendrez pas avec la Syrie la force de la gouverner et de la garder; l'anarchie, le pillage, la violence et l'impuissance turques reprendront possession de cette province, et vous serez responsable de son sort; vous serez obligé tantôt d'y réprimer, tantôt d'y soutenir les Turcs. » M. Guizot avait raison sans doute, et lord Palmerston le comprenait bien; mais il ne voulait pas laisser à un protégé de la France le chemin des Indes, et dès lors il était résolu à trancher la question sans la France et contre elle. La Russie, heureuse de rompre l'alliance anglo-française et de renouer la Sainte-Alliance, ajourna ses prétentions sur Constantinople; il lui suffisait pour le moment de laisser la Turquie dans l'état de faiblesse où elle se trouvait.

Cependant les deux cabinets de Londres et de Paris se

donnaient des témoignages d'amitié. Ainsi l'Angleterre accepta la médiation de la France dans un différend que la violence de lord Palmerston avait amené avec le roi de Naples à propos du commerce des soufres de Sicile (26 avril 1840), et elle accorda avec empressement la demande qui lui fut faite de rendre le corps de Napoléon, qu'on désirait transporter de Sainte-Hélène aux Invalides. Le 9 mai, lord Palmerston écrivit à l'ambassadeur anglais à Paris : « Le gouvernement de Sa Majesté espère que la promptitude de cette réponse sera considérée en France comme une preuve de son désir d'effacer toute trace de ces animosités nationales qui pendant la vie de l'empereur armèrent l'une contre l'autre la nation française et la nation anglaise. Le gouvernement de Sa Majesté a la confiance que si de pareils sentiments existent encore quelque part, ils seront ensevelis dans le tombeau où vont être déposés les restes de Napoléon. » Ces belles paroles devaient être bientôt suivies d'un acte d'hostilité peu en rapport avec elles.

Traité du 15 juillet.

La note du 27 juillet 1839, en remettant la solution de la question d'Orient au concert des cinq puissances, embarrassait extraordinairement la politique française, qui ne pouvait plus efficacement protéger Méhémet-Ali. Pour se dégager de ces liens, M. Thiers n'avait d'autre moyen que de trainer les négociations en longueur, afin de donner le temps au pacha de s'entendre directement avec la Porte. Un rapprochement se faisait, en effet, entre le vassal et son suzerain. L'intervention des puissances allait devenir inutile. Lord Palmerston accusa la France de pousser à un accord direct, qui était contraire aux conventions antérieures. Une insurrection, qui éclata en Syrie, l'encouragea à brusquer le dénouement; il voyait là une chance d'éviter l'intervention de la Russie et de tenir la France à l'écart. M. Guizot sentait qu'il se tramait quelque chose, mais sans pouvoir tout pénétrer. Le 14 juillet, il écrivait : « On prépare, soit sur le fond de l'affaire, soit sur le mode d'action, des propositions qu'on nous communiquera quand on aura tout ar-

« rangé (si on arrange tout), pour avoir notre adhésion ou « notre refus. » L'insulte à la France devait être bien plus grave encore; on ne lui demanda pas même son adhésion ou son refus : le 17 juillet, lord Palmerston manda M. Guizot au *foreign office* (ministère des affaires étrangères), et lui donna communication d'un traité conclu et signé le 15 juillet, à l'insu du gouvernement français, entre les cours d'Angleterre, de Prusse, de Russie et d'Autriche : on avait tout réglé sans nous.

Le traité du 15 juillet 1840 renfermait cinq articles. Les puissances s'engageaient à agir de tous leurs efforts pour déterminer Méhémet-Ali à accepter les conditions de l'arrangement que le sultan devait lui accorder. S'il refusait d'adhérer à cet arrangement, les parties contractantes se mettraient en mesure de l'y contraindre, et, en attendant, les forces navales de l'Angleterre et de l'Autriche dans la Méditerranée couperaient immédiatement toute communication par mer entre l'Égypte et la Syrie. Si Méhémet-Ali, au lieu de se soumettre, dirigeait ses forces vers Constantinople, les parties contractantes s'engageaient à coopérer en commun, sur la demande du sultan, dans le but de mettre à l'abri de toute agression les deux détroits du Bosphore et des Dardanelles et la capitale de l'empire ottoman. Il était expressément entendu que cette coopération ne serait considérée que comme une mesure exceptionnelle, ne dérogeant en rien à l'ancienne règle de l'empire ottoman, par laquelle il a été de tout temps défendu aux bâtiments de guerre des puissances étrangères d'entrer dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore. C'était l'abrogation du traité d'Unkiar-Skélessi. L'arrangement proposé à Méhémet-Ali consistait en ceci : l'administration du pachalik d'Égypte pour lui et pour ses descendants; le commandement, sa vie durant, de la forteresse de Saint-Jean-d'Acre, avec le titre de pacha d'Acre et l'administration de la partie méridionale de la Syrie; mais Méhémet devait immédiatement retirer ses troupes de l'Arabie, des villes saintes qui y sont situées, Médine et la Mecque, de l'île de Candie et du district d'Adana.

Du reste, on ne lui accordait qu'un délai de dix jours pour accepter ces propositions; ce délai expiré, il perdait le pachalik d'Acre; après un autre délai de dix jours, s'exposait à perdre l'Égypte elle-même.

Les quatre puissances qui traitaient la France avec si peu d'égards essayèrent cependant de prévenir le ressentiment qu'elle devait éprouver d'une telle humiliation. En même temps que les ministres plénipotentiaires signaient à Londres le traité du 15 juillet, ils adressaient un *mémorandum* à l'ambassadeur français pour lui expliquer pourquoi il n'avait pas été appelé à y prendre part. Le *mémorandum* finissait en exprimant l'espoir que la séparation de la France des quatre autres puissances serait de courte durée, et que la France coopérerait au moins moralement au but que se proposait la conférence de Londres, en engageant le vice-roi à accepter les conditions que le sultan devait lui proposer.

L'injure fut vivement ressentie. M. Guizot répondit, le 24 juillet, au *mémorandum*, que la France ne pouvait plus être mue désormais que par ce qu'elle devait à la paix et par ce qu'elle se devait à elle-même. Le sentiment national s'exalta; toutes les vieilles colères se ranimèrent contre l'Angleterre, qui rompait si perfidement une alliance pour laquelle on avait tant fait de sacrifices. Le gouvernement fut obligé de prendre une attitude résolue : il éleva l'effectif de l'armée à 500,000 hommes, en appelant sous les drapeaux les classes de soldats disponibles, et il mit la marine sur le pied de guerre. La presse continuait à échauffer les esprits. L'anniversaire des journées de Juillet fut célébré avec plus d'animation que les années précédentes, d'autant plus qu'il avait été choisi pour la translation sous la colonne de la Bastille des restes de ceux qui avaient combattu dans ces journées.

Depuis longtemps, le gouvernement avait l'intention de fortifier Paris; mais l'opinion était défavorable à ce projet, qui paraissait plutôt être dirigé contre la capitale que contre l'étranger. Deux systèmes étaient en présence : celui d'une enceinte continue et celui de forts détachés. Les forts détachés avaient fini par être adoptés, parce qu'on les voyait

placés à des distances telles, que les canons dont ils étaient armés ne pouvaient être menaçants pour la capitale. Le gouvernement profita de l'exaltation des esprits pour faire passer l'enceinte continue en même temps que les forts détachés : les fortifications de Paris furent décrétées d'urgence; le 13 septembre, le *Moniteur* publia une ordonnance qui ouvrait un premier crédit pour les travaux; le 16, les travaux étaient commencés. L'agitation se propagea bientôt à l'étranger. Les préparatifs de guerre de la France inquiétèrent surtout l'Allemagne, qui craint toujours que nous ne voulions porter notre frontière jusqu'au Rhin; pendant que le chant de la *Marseillaise* retentissait en France, les Allemands répétaient les chansons patriotiques d'Arndt et de Körner, et proclamaient que le Rhin était et resterait *allemand*. On pouvait se croire à la veille d'une guerre générale.

#### Guerre contre Méhémet-Ali.

Cependant les alliés n'avaient pas perdu de temps. Dès le 16 août, le traité fut notifié à Méhémet-Ali par les consuls des quatre puissances et par un envoyé du Grand-Seigneur. Méhémet-Ali ne voulut pas céder : « Je ne rendrai qu'au sabre, dit-il au consul de France, ce que j'ai acquis par le sabre. » Et il laissa passer les délais qui lui avaient été accordés. Le divan prononça sa déchéance, qui lui fut signifiée le 21 septembre. Les hostilités avaient déjà commencé. La flotte anglaise avait paru dans les eaux de la Syrie sans être arrêtée par la flotte française, qui s'était retirée à Salamine, dans la crainte, dit-on plus tard, que ses canons ne partissent tout seuls. Beyrout<sup>1</sup> fut bombardé pendant neuf jours et évacué par Ibrahim, qui n'essaya pas de le défendre (12 septembre). En même temps, la Montagne s'était insurgée contre la domination égyptienne, et l'émir *Béehir*<sup>2</sup> avait

<sup>1</sup> Ou Bairout, l'ancienne Beryte.

<sup>2</sup> L'émir Béehir, membre de la famille Chehab, qui fournissait des gouverneurs au Liban depuis l'année 1698, était fils d'une mère catholique, et catholique lui-même. Né en 1767, il devint grand émir en 1793, et acquit une grande autorité sur les Druses et les Maronites. Il main-

abandonné le vice-roi. Le 2 novembre, une triple escadre anglaise, autrichienne et turque se présenta devant Saint-Jean-d'Acre et ouvrit le feu. Le bombardement ne dura que trois heures, mais il produisit des effets terribles : un magasin à poudre fit explosion et détruisit un tiers de la ville, deux mille victimes furent ensevelies sous les décombres. Les Égyptiens se virent obligés d'abandonner la place.

Ces nouvelles ne pouvaient qu'augmenter l'agitation des esprits en France. En même temps qu'on était étonné de la facilité avec laquelle le vice-roi d'Égypte avait pu être vaincu, on était irrité de la façon violente dont les alliés agissaient, après avoir si indignement mis la France en dehors du concert européen. M. Thiers se voyait obligé de prendre une attitude guerrière qui déplaisait au roi, et sentait le pouvoir lui échapper des mains. La crainte d'une guerre révolutionnaire fit reculer le parti conservateur, qui ne voulut pas renoncer aux bénéfices de l'alliance anglaise. D'ailleurs l'Angleterre, pour nous apaiser, multipliait les protestations de bon vouloir; l'Europe, inquiète de l'irritation de la France, se préparait à une action vigoureuse; on résolut de ne pas pousser plus loin les choses : les vues du roi, conformes à celles de M. Guizot, qui observait de Londres la marche des événements, l'emportèrent sur celles de M. Thiers, qui aurait pris volontiers une attitude plus énergique. Le 8 octobre, une note de M. Thiers déclara que le gouvernement français ne ferait pas de la question de Syrie un *casus belli*<sup>1</sup>, mais que si l'on poussait plus loin la guerre contre le pacha et si l'on essayait de lui enlever l'Égypte, il y verrait une atteinte à l'équilibre en Orient et interviendrait.

Mais le roi n'avait consenti qu'avec regret à tenir ce ferme langage; il était dès lors décidé à confier la direction des affaires à un autre ministère. Les chambres avaient été con-

tenait la Montagne en paix, lorsque arrivèrent les événements de 1840. Favorable à la France, il devint la victime de la politique anglaise, qui obtint son exil de la Porte; il mourut en 1845.

<sup>1</sup> Cas de guerre; c'est une expression consacrée dans le langage diplomatique.

voquées pour le 22 octobre. Le roi Louis-Philippe refusa de parler, dans le discours de la couronne, des chances de guerre et de demander aux chambres les moyens de la soutenir. M. Thiers donna sa démission, et M. Guizot fut appelé de Londres pour former un nouveau ministère, qui devait avoir une plus longue durée que tous les précédents, mais qui devait être le dernier du gouvernement de Juillet (29 octobre 1840). La position de ce ministère était des plus difficiles : il avait à la fois à sauvegarder l'honneur de la France et à rassurer les intérêts alarmés par la crainte d'une guerre générale, double tâche dont les termes pouvaient paraître contradictoires, et que l'opposition lui rendait difficiles à concilier, parce qu'elle l'accusait de vouloir la *paix à tout prix*, la *paix partout et toujours*, aussitôt qu'il faisait une démarche pacifique. Ainsi M. Thiers disait, le 25 novembre : « Le discours de la couronne a dit que l'on espérait la paix ; il n'a pas dit assez : on est certain de la paix. En effet, pourquoi le cabinet du 29 octobre a-t-il remplacé le cabinet du 1<sup>er</sup> mars ? Parce que le cabinet du 1<sup>er</sup> mars n'a pu obtenir des mesures qu'il jugeait nécessaires et qui pouvaient amener une guerre, non pas certaine, mais éventuelle. Le cabinet du 29 octobre, au contraire, veut la paix certaine, et il l'aura. » M. Guizot répondit : « Ce n'est que la moitié de la vérité. De quel droit nous accusez-vous de vouloir la paix à tout prix ? »

Pour montrer qu'il n'était pas décidé à faire un si bon marché de l'honneur de la France, le ministère se maintint, en effet, à l'état de paix armée, et il présenta aux chambres la loi annoncée sur les fortifications de Paris, qui n'avaient été commencées qu'en vertu d'une ordonnance royale. Dans cette circonstance, M. Thiers vint au secours du ministère, et les fortifications furent votées (janvier 1841) ; mais on en sut peu de gré au roi Louis-Philippe, soupçonné depuis longtemps de ne les vouloir que pour s'en servir contre la population parisienne. Le ministère se montra d'ailleurs si pressé de rentrer dans le concert européen, qu'il justifia les reproches de l'opposition et l'insolence de lord Palmerston,

disant qu'il ferait passer le gouvernement français « par le trou d'une aiguille ».

Les événements avaient marché pendant les derniers mois de l'année 1840. Fier de ses succès, le commodore Napier<sup>1</sup> s'apprêtait à commencer le siège d'Alexandrie, lorsque Méhémet-Ali se décida, le 27 novembre, à signer une convention provisoire par laquelle il s'engageait à évacuer la Syrie et à restituer la flotte ottomane, à la condition que les puissances lui garantiraient la possession héréditaire de l'Égypte. On crut que l'affaire allait s'arranger ; mais le sultan, secrètement encouragé par l'Angleterre, rejeta les offres de soumission du vice-roi. La guerre pouvait se prolonger. La Prusse, l'Autriche et la Russie, qui n'étaient pas aussi intéressées à la ruine complète de Méhémet-Ali, approuvèrent les offres qu'il faisait. Les négociations s'établirent sur cette base : l'Angleterre finit par conseiller à la Porte de l'accepter. Par un hattî-chérif du 12 février 1841, le sultan reconnut enfin son vassal comme gouverneur héréditaire de l'Égypte, mais avec des restrictions que les puissances elles-mêmes lui conseillèrent d'adoucir, comme il le fit par le firman (décret) d'investiture du 1<sup>er</sup> juin suivant. En vertu de ce firman, Méhémet-Ali devint souverain de l'Égypte et de la Nubie, et cette possession fut transmissible à sa descendance masculine. La Porte, en qualité de suzeraine, se réservait la nomination des officiers égyptiens des grades supérieurs à celui de colonel, et le vice-roi s'obligeait à se conformer aux lois générales de l'empire, et à requérir l'autorisation du sultan pour toute augmentation de ses forces de terre et de mer. Un firman spécial régla la question du tribut.

#### Convention des Détroits.

Lorsque la question eut été définitivement réglée entre le sultan et son vassal, l'Autriche et la Prusse, pour éloigner toute chance de guerre, travaillèrent à faire rentrer la France

<sup>1</sup> Le même qui avait été vainqueur au cap Saint-Vincent, dans la guerre civile du Portugal. Le titre de *commodore* est donné, en Angleterre, au capitaine de vaisseau qui est placé à la tête d'une escadre.

dans le concert européen, au moyen d'un traité général que le gouvernement français signerait avec les autres puissances. Le cabinet du 29 octobre saisit l'occasion avec empressement, ne mettant pour condition à son adhésion que la conclusion de toutes les difficultés suscitées par le traité du 15 juillet, dont il ne voulait pas garantir les conséquences. Le résultat des négociations poursuivies sur cette base fut le traité général connu sous le nom de *Convention des détroits* (13 juillet 1841). Par ce traité, les cinq grandes puissances reconnaissaient au sultan le droit d'interdire aux vaisseaux de toute nation l'entrée du Bosphore et des Dardanelles : c'était l'annulation de l'article le plus important du traité d'Unkiar-Skélessi; la Russie se trouvait de nouveau enfermée dans la mer Noire, sans pouvoir faire sentir son action sur la Méditerranée, et la Turquie, au lieu d'être placée sous la protection exclusive du czar, était par le fait placée sous la protection collective des grandes puissances de l'Europe.

Telle fut l'issue de la première phase de la question d'Orient. Le concert rétabli ne pouvait être qu'une trêve, car la Russie regrettait de voir l'action de l'Europe substituée à son action exclusive, et, avec Sébastopol et ses établissements militaires des bords de la mer Noire, elle était trop près de Constantinople pour perdre l'envie d'y arriver; l'Angleterre aurait voulu que Méhémet-Ali résistât plus longtemps, afin d'avoir un prétexte de s'emparer d'Alexandrie et de devenir maîtresse de la route de l'Inde par l'Égypte; la France, qui voyait son influence affaiblie en Orient, devait saisir la première occasion de la rétablir; il n'y avait rien de définitivement terminé. La Syrie, retombée sous la domination fanatique et impuissante des Turcs, fut livrée à l'anarchie; l'empire ottoman ne fut pas fortifié. L'Angleterre, quoique mécontente, fut cependant la puissance qui gagna le plus aux événements : le pacha ne pouvait plus lui barrer le chemin de l'Inde, la Russie n'avait plus le protectorat exclusif de la Turquie, et la France était affaiblie dans sa position. Aussi lord Palmerston témoigna-t-il des dispo-

sitions les plus amicales envers le cabinet du 29 octobre, et quand un ministère tory remplaça le sien, l'*alliance cordiale* continua, ce qui ne fit que rendre de plus en plus impopulaire le gouvernement de Louis-Philippe.

### CHAPITRE III.

#### HISTOIRE INTÉRIEURE DE LA FRANCE.

(1830-1848)

TROIS DIVISIONS : *Histoire parlementaire de la France. — Conquête de l'Algérie. — Mouvement intellectuel.*

§ 1<sup>er</sup> — **Histoire parlementaire de la France pendant le règne de Louis-Philippe 1<sup>er</sup>.**

#### Le Gouvernement parlementaire.

On a vu jusqu'ici quelle était la politique extérieure de Louis-Philippe : avant tout, le roi de Juillet voulait la paix, parce qu'il ne se croyait pas assez affermi sur le trône pour courir les aventures de la guerre, et qu'il aurait craint de s'aliéner la bourgeoisie, sur laquelle il s'appuyait, s'il lui avait donné à supporter les charges d'une grande expédition et s'il avait compromis les intérêts du commerce et de l'industrie. Il s'aperçut trop tard qu'une nation comme la France ne peut pas se contenter de satisfactions matérielles, et qu'elle ne tarde pas à mépriser un gouvernement qui compromet ou semble compromettre la légitime influence qu'elle est en droit d'exercer sur les affaires générales du monde.

A l'intérieur, la royauté ne pouvait jouer qu'un rôle abaissé : elle se voyait obligée de reprendre par la ruse et par la corruption ce qu'elle avait perdu d'autorité et de prestige. Louis-Philippe d'Orléans ne régnait ni en vertu du droit de sa naissance, ni en vertu d'une volonté nationale hautement exprimée : il ne devait la couronne qu'à un certain nombre de députés assemblés illégalement, et à l'in-



fluence de quelques notabilités financières, industrielles et bourgeoises, qui s'étaient hâtées de combler l'abîme creusé par la Révolution de Juillet, en y jetant un prince du sang royal que la Révolution accepterait, *quoique Bourbon*, parce qu'il compromettrait ainsi la royauté dans la révolte, et que l'Europe reconnaîtrait plus volontiers, *parce que Bourbon*, et intéressé au moins à conserver l'ordre matériel et la paix. Mais le parlement, qui avait fait un roi, se trouvait au-dessus du roi; la couronne n'avait vraiment plus d'initiative; il ne lui restait plus guère que le droit de *veto*, comme à Louis XVI, et la fonction de remplacer par de nouveaux ministres, indirectement désignés par le parlement, les ministres dont le parlement ne voulait plus. La révolution de Juillet, habilement détournée du but auquel aspiraient les combattants des trois journées, fut ainsi le triomphe de la bourgeoisie, qui n'avait ni les vues élevées ni la dignité de l'ancienne noblesse, ni les instincts patriotiques et les généreuses aspirations des classes populaires. On était dans le juste-milieu, c'est-à-dire dans le médiocre.

La loi électorale favorisait cette domination de la bourgeoisie. Votée le 27 février 1831, elle avait maintenu le cens électoral, tout en l'abaissant de trois cents francs à deux cents francs d'imposition pour être électeur; on avait cependant adjoint au corps électoral ce qu'on appelait les *capacités*: c'étaient les membres des sociétés savantes, les docteurs en droit, en médecine, ès sciences et ès lettres'. Mais on n'arrivait ainsi qu'à un nombre de deux cent mille électeurs environ; ce qui était représenté, c'était la fortune, ce n'étaient pas les intérêts des différentes classes dont se compose nécessairement une société; la représentation nationale était fort incomplète, et la corruption électorale pouvait d'autant plus facilement s'exercer, qu'en France les fonctions et les emplois qui dépendent de l'État sont plus multipliés.

La Chambre des députés, produit de ce corps électoral,

' Pour être éligible, il fallait payer 500 fr. de contributions. Il y avait quatre cent cinquante-neuf députés, un par arrondissement.

exerçait véritablement le pouvoir; elle avait l'initiative des lois, aussi bien que la couronne; les députés, jouissant du droit illimité d'amendement, pouvaient changer toute l'économie des lois présentées par les ministres. Un autre droit, celui d'interpellation, leur permettait d'interroger les ministres chaque jour sur toutes les questions de la politique extérieure ou intérieure, et de les forcer à donner des explications souvent inopportunes. Un ministère, mis en minorité par un vote de la chambre sur une question importante, sur ce qu'on appelait une *question de cabinet*, était obligé de se retirer, quelque confiance que le roi eût en lui, quelque talent qu'eussent ses membres, quelle que fût l'habileté avec laquelle ceux-ci dirigeaient les affaires du pays; ou bien, il fallait recourir à une dissolution de la chambre et à des élections qui, grâce à la presse et à l'esprit d'opposition fomenté par un pareil régime, ne pouvaient guère manquer de renvoyer une majorité encore plus hostile. Le ministère cédait donc la place à ceux qui l'avaient combattu, destinés à succomber à leur tour sous des adversaires plus heureux. Les discussions n'avaient plus pour but les intérêts du pays, mais le changement des ministres. Ceux-ci, continuellement harcelés, épuisaient leurs forces et leurs talents dans des luttes stériles; les plus probes mêmes, pour se maintenir au pouvoir, se voyaient obligés d'agir sur les députés et sur les électeurs par l'appât des places, des emplois, des honneurs, par la concession de routes, de chemins de fer, par des travaux publics, etc. C'était un système de corruption générale, parce que le pouvoir était déplacé, et qu'une assemblée dont chaque membre en particulier peut décliner la responsabilité des mesures votées, n'a ni les scrupules ni les motifs de retenue qui agissent sur l'homme dont les actes sont soumis au contrôle de l'opinion. La chambre des pairs était impuissante à contre-balancer le pouvoir de la chambre des députés; elle avait perdu la plus grande partie de sa force en perdant l'hérédité; elle n'avait pas le contrôle des finances, et chaque ministère augmentant le nombre de ses membres pour déplacer la majorité en sa faveur, achevait

de la déconsidérer ; elle était devenue un rouage presque inutile, et n'exerçait aucune influence sur la marche des affaires.

On conçoit qu'avec une telle constitution, les ministères devaient souvent changer. Quatre grands partis étaient représentés dans la chambre des députés ; on les désignait par la place que leurs membres occupaient dans la salle du palais Bourbon, où se tenaient les séances. La *droite* était légitimiste, la *gauche*, républicaine ; mais ces deux partis ne comptaient qu'un petit nombre de députés, ayant toutefois une certaine importance par leur ensemble, et pouvant quelquefois décider d'un vote, selon qu'ils s'unissaient à l'un ou à l'autre des deux autres partis. Ces deux derniers partis constituaient ce qu'on appelait le *centre*, qui acceptait la dynastie et les institutions actuelles, mais avec des nuances bien tranchées : le centre *droit* accordait plus à l'autorité royale ; le centre *gauche* avait pour maxime : *Le roi règne et ne gouverne pas* ; c'était entre ces deux grandes fractions de la chambre que se balançait le pouvoir. Deux hommes les représentèrent pendant tout le règne de Louis-Philippe : M. Thiers, qui appartenait au centre gauche ; M. Guizot, au centre droit. Pendant les dix premières années du gouvernement de Juillet, la lutte fut continue ; pendant les dernières années, le centre droit triompha, et le roi reprit un certain ascendant sur le parlement ; mais ce fut au milieu de ce triomphe et avec une forte majorité que la monarchie s'abîma le 24 février 1848.

Quelques usages servaient à montrer la supériorité du parlement sur le roi, quoique celui-ci eût le droit de dissoudre la chambre des députés pour faire appel au corps électoral. La durée du mandat législatif était de cinq ans, au bout desquels la chambre se renouvelait intégralement. Tous les ans il y avait une *session*. A l'ouverture de chaque session, le roi se rendait à la chambre des députés, où les pairs étaient aussi convoqués, et prononçait un discours, appelé *discours du trône*, qui indiquait le programme des travaux de la session. Sur la réponse à faire à ce discours,

réponse désignée sous le nom d'*adresse*, s'engageaient d'interminables discussions, dans lesquelles on passait en revue tous les actes du ministère, qui succombait souvent dans cette lutte ; il suffisait pour cela que la rédaction de l'adresse impliquât un blâme de la politique suivie. Deux autres circonstances étaient encore des occasions de batailles décisives : le choix du président de la chambre des députés, qui était à la nomination de la chambre, et la discussion du budget. Les ministres étant responsables, et le roi irresponsable, les ministres succombaient ou triomphaient selon que la majorité se déclarait ou non en leur faveur ; il eût été inconstitutionnel de faire intervenir la volonté royale pour terminer des débats, c'eût été ce qu'on appelait *découvrir la couronne* ; fiction impuissante, qui n'empêchait pas de faire retomber sur le roi l'impopularité de ses ministres, et qui n'empêcha pas la couronne de tomber sous les coups de l'émeute.

#### Le saint-simonisme.

A l'anarchie politique répondait celle des intelligences. L'ébranlement de 1830 se faisait sentir partout : dans la littérature et les arts, par le mépris des règles et une fureur d'innovation qui ramenait la barbarie ; dans la religion, par la révolte de quelques mauvais prêtres dont l'abbé *Châtel*, ancien aumônier de régiment, devint le chef en fondant ce qu'il appela l'*Église catholique française* ; singulière église catholique, qui n'admettait pas la divinité de Jésus-Christ, qui rejetait les sacrements, qui plaçait Napoléon I<sup>er</sup> au nombre de ses saints, et qui n'attira quelques adeptes que par la bizarrerie de ses cérémonies et la substitution du français au latin dans la liturgie ! Elle tomba sous le ridicule.

Une autre secte, beaucoup plus dangereuse, parut alors. Elle descendait directement des écoles économistes du dix-huitième siècle, et n'eut d'abord aucune prétention religieuse. Elle fut fondée par le comte de *Saint-Simon*<sup>1</sup>, qui,

<sup>1</sup> Issu des comtes de Vermandois, comme le célèbre duc de Saint-Simon, l'auteur des *Mémoires* ; il naquit à Paris en 1760, et mourut dans la même ville en 1825.

après avoir suivi quelque temps la carrière militaire, s'était livré à des études philosophiques et économiques, et était devenu partisan des idées nouvelles d'où sortit la Révolution. Frustré, par la mauvaise foi d'un associé, du bénéfice des spéculations qu'il avait faites sur la vente des *biens nationaux*, il conçut le projet de donner aux sciences une nouvelle organisation et de reconstituer l'ordre social sur une nouvelle base. L'espèce de religion qu'il fonda avait pour principaux dogmes le panthéisme, la réhabilitation de la chair et la perfectibilité indéfinie de l'humanité sur la terre. Ces doctrines ne tendaient à rien moins qu'à bouleverser la société de fond en comble, elles effrayèrent l'autorité publique; le costume des saint-simoniens, les pratiques de leur culte, les couvrirent de ridicule; la secte succomba à la fois sous le mépris et sous les coups des tribunaux, qui condamnèrent plusieurs de ses membres sur l'accusation d'attentat à la morale publique (1833).

#### Le fouriérisme.

A côté de la secte saint-simonienne, il en existait une autre qui prétendait aussi mener l'humanité au bonheur, et d'une façon plus grossière encore, en donnant satisfaction à toutes les passions, même les plus animales. Elle avait pour chef un homme resté longtemps obscur et nommé Charles *Fourier*<sup>1</sup>, qui croyait avoir résolu le problème du bonheur en faisant des passions le pivot de l'organisation sociale. Il prétendait transformer le travail en plaisir, et ranger tous les hommes en une immense société, à laquelle il donnait le nom de *phalanstère*<sup>2</sup>, où tous les besoins trouveraient leur satisfaction. Les rêves de cet homme étaient véritablement monstrueux, et ses disciples, pour les accepter, durent les présenter avec de profondes modifications. Le plus célèbre de ces disciples fut *Considérant*, qui fonda un journal d'abord intitulé *le Phalanstère*, et plus

<sup>1</sup> Né à Besançon, en 1768, mort en 1838.

<sup>2</sup> Du mot *phalange*, nom qu'il donnait à l'édifice habité par la *commune* sociétaire

tard la *Démocratie pacifique*. Les *phalanstériens* ou *fouriéristes* demandaient avec raison qu'on s'occupât davantage des besoins de la classe pauvre; mais ils méconnaissaient sur ce point l'action si bienfaisante de la religion chrétienne, et ne pouvaient qu'entretenir dans les esprits de funestes illusions.

#### Socialisme et communisme.

Du saint-simonisme et du fouriérisme naquirent deux autres sectes qui ne faisaient qu'en développer les doctrines, et qui devaient trouver de nombreux adeptes dans les classes inférieures des grandes villes : l'une visait à transformer la propriété et la famille par l'*association*, dont l'État devenait régulateur : c'était le *socialisme*; l'autre abolissait même toute propriété, en mettant tous les biens en commun : c'était le *communisme*. Ces doctrines, plus ou moins ouvertement présentées, étaient professées en Angleterre par *Robert Owen*<sup>1</sup>; elles le furent en France par *Cabet*<sup>2</sup>, *Louis Blanc*<sup>3</sup> et *Proudhon*<sup>4</sup>. Cabet était communiste; quand il vit qu'il ne pouvait fonder en Europe une société d'après ses principes, il chercha dans le Nouveau-Monde un endroit plus favorable, et fonda ce qu'il appela son *Icarie*; les malheureux Icaréens ne trouvèrent que l'anarchie et le désordre; il manquait à ces couvents d'un nouveau genre ce qui fait la prospérité des couvents catholiques, l'esprit de renonciation et de pénitence et la charité fraternelle. *Louis Blanc* s'occupa plus particulièrement de l'*organisation du travail* : il séduisit l'imagination des ouvriers en proposant l'égalité des salaires et des fortunes, et en accusant de tous leurs maux la constitution injuste de la société; il rejetait la concurrence, qu'il remplaçait par une association dans laquelle « chacun aurait selon ses besoins et donnerait selon ses facultés ». Singulière utopie qui faisait à l'ignorance et à la paresse les mêmes avantages qu'à la science

<sup>1</sup> Né en 1771, mort en 1858.

<sup>2</sup> Né à Dijon en 1788, mort dans le Missouri en 1856.

<sup>3</sup> Né à Madrid, d'une famille française, en 1811.

<sup>4</sup> Mort en 1864; il était né à Besançon en 1809.

et au travail! Les doctrines de Louis Blanc se répandirent surtout dans les dernières années du gouvernement de Juillet; elles devaient faire couler des flots de sang en 1848. Un novateur plus hardi et plus logique dans l'erreur, Proudhon, devait publier alors les deux formules qui n'indiquent que trop clairement où aboutissent le saint-simonisme, le fouriérisme, le communisme et le socialisme : *La propriété, c'est le vol; Dieu, c'est le mal!* Horribles conséquences de tous les systèmes qui ne tiennent nul compte de la loi de Dieu et de la religion chrétienne!

Situation de l'Église.

La fermentation des esprits avait pénétré même au sein du clergé. Il y avait, au moment de la révolution de Juillet, un prêtre jouissant d'une immense influence sur le jeune clergé et d'une grande renommée par la publication d'un ouvrage intitulé : *Essai sur l'indifférence en matière de religion*. C'était l'abbé Félix de La Mennais, écrivain d'un incontestable talent, mais d'un caractère orgueilleux et incapable de se soumettre à une sérieuse discipline. L'ouvrage qui avait fait sa réputation renfermait déjà des erreurs qui furent vivement combattues : déniait toute autorité à la raison individuelle et au témoignage des sens, La Mennais n'admettait d'autre critérium de la vérité que le consentement universel, qui est en effet un moyen de reconnaître la vérité, mais qui n'est pas le seul. Du reste, l'écrivain breton se montrait royaliste décidé, et catholique plus décidé encore. La révolution de 1830 lui parut un heureux événement qui allait rendre à l'Église sa liberté et qui achèverait de détruire le gallicanisme; il la salua « comme un avenir de grâces célestes et de miséricorde infinie », et, prenant pour devise : *Dieu et la liberté*, il fonda le journal *l'Avenir*, dans lequel il eut pour collaborateurs deux hommes, jeunes encore et destinés à une grande célébrité, M. de Lacordaire<sup>2</sup> et M. le comte de

<sup>1</sup> Né à Saint-Malo en 1782, mort à Paris en 1854.

<sup>2</sup> Né en 1802, mort en 1861.

*Montalembert*<sup>1</sup>. Les doctrines de *l'Avenir* attirèrent bientôt l'attention de l'autorité ecclésiastique; aux yeux des rédacteurs, les concordats n'étaient qu'un schisme déguisé; il fallait une séparation absolue de l'Église et de l'État; plus de salaire pour le clergé; liberté absolue de conscience, d'association, de la presse; suffrage universel dans les élections; plus de centralisation, plus d'intervention de l'État dans les affaires de la commune, du canton et du département; en un mot, liberté en tout et pour tous. Joignant les actes aux paroles, Lacordaire et Montalembert ouvrirent une école libre, en se fondant sur l'article de la Charte qui promettait la liberté d'enseignement : la police intervint, il y eut un procès, et comme M. de Montalembert était pair de France, la cause fut jugée par la Chambre des pairs, où rétentit pour la première fois cette voix éloquente qui devait la remuer si souvent dans la suite. Les deux illustres maîtres succombèrent. S'ils avaient raison en défendant les droits des pères de famille, ils s'égarèrent dans leur journal : avertis par les réclamations des hommes les plus considérables du clergé, comme ils étaient de bonne foi, ils suspendirent leur publication et se rendirent à Rome pour consulter le Saint-Siège. Le pape Grégoire XVI, dans une encyclique, réprouva les doctrines de la liberté de conscience et de la liberté de la presse; il déclara que la soumission au prince est un précepte de la loi divine, que toute association d'hommes de religion différente est repréhensible, et que la séparation de l'Église et de l'État est contraire au bien de tous deux (18 septembre 1832).

Les disciples de La Mennais se soumièrent avec une docilité qui leur fit le plus grand honneur : Lacordaire entra plus tard dans l'ordre de Saint-Dominique, et fit entendre dans la chaire de Notre-Dame de Paris des paroles dont l'écho n'est pas encore affaibli; le comte de Montalembert se fit, dans la Chambre des pairs, le défenseur de l'Église

<sup>1</sup> Né à Londres en 1810.

<sup>2</sup> On sait que le salaire du clergé n'est qu'une indemnité pour les biens dont l'Église a été dépouillée.

et des intérêts catholiques. Mais La Mennais ne se soumit qu'avec des hésitations; la blessure faite à son orgueil ne put être guérie; cet orgueil éclata dans les *Paroles d'un croyant* (1834), violent pamphlet qui, sous une forme mystique, s'attaquait à toutes les autorités et faisait appel à l'insurrection de tous les peuples. Dès lors le malheureux prêtre alla de chute en chute; après avoir soutenu le saint-siège, il ne cessa de l'attaquer, et attribua aux peuples l'autorité qui ne se trouve que dans l'Église; il devint un révolutionnaire fougueux, et la révolution de 1848 le trouva dans les rangs des démocrates les plus avancés.

Toutefois, l'ébranlement causé au clergé fut salutaire; le gallicanisme avait reçu des coups dont il ne pouvait se relever; les regards s'étaient accoutumés à se tourner vers le Saint-Siège; un admirable mouvement d'unité se manifestait, et la religion reprenait dans la société une place qui lui était refusée depuis longtemps. La révolution de Juillet, faite contre la religion aussi bien que contre la royauté, acheva la ruine des fausses doctrines qui avaient tant contribué à l'affaiblissement de l'Église en France.

Intérim ministériel (16 mai 1832).

On a vu les principaux événements arrivés pendant les trois premiers ministères du gouvernement de Juillet, celui du 11 août, du 2 novembre (Laffitte) et du 13 mars 1831 (Casimir Périer). La mort de Périer fut suivie d'une espèce d'intérim ministériel, c'est-à-dire que le président du conseil ne fut pas remplacé, et que le roi essaya de gouverner par lui-même avec des hommes qui n'avaient qu'une importance tout à fait secondaire. M. de Montalivet devint ministre de l'intérieur, et M. Girod (de l'Ain) prit le portefeuille de l'instruction publique. De graves événements signalèrent cet intérim.

Le 28 avril, la duchesse de Berry, prenant le titre de Régente, au nom de son fils Henri, avait secrètement débarqué près de Marseille. Elle comptait sur des intelligences dans les provinces du midi et de l'ouest; mais le midi ne se sou-

leva pas. Grâce à la fidélité de ses plus dévoués partisans, la princesse parvint à se rendre en Vendée vers le milieu du mois de mai, et bientôt les quatre départements de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vendée, furent en état d'insurrection. Le gouvernement mit ces départements en état de siège. Il y eut quelques engagements sérieux; mais la tentative avait été mal combinée, et la Vendée, sillonnée de routes, tenue en respect par les villes, dont la population n'était pas celle de 1793, ne pouvait résister à des troupes régulières. Les Vendéens restaient fidèles à l'ancienne monarchie, mais ils ne voyaient pas leur religion attaquée; cette circonstance refroidissait l'ardeur générale. Bientôt la duchesse de Berry se vit réduite à errer de ferme en ferme, échappant à grand-peine aux soldats qui la poursuivaient. Enfin elle parvint à Nantes, où elle resta cachée pendant cinq mois.

Une insurrection républicaine ensanglantait Paris, en même temps que les départements de l'ouest se soulevaient pour le roi légitime. Les républicains avaient trouvé l'occasion favorable pour se relever de l'abaissement où Casimir Périer les avait tenus. Les légitimistes étaient en armes; dans la chambre des députés, il y avait une forte opposition qui se traduisit par un *compte-rendu* où l'on pouvait voir une accusation contre le ministère (23 mai). Les funérailles du général Lamarque<sup>1</sup>, l'un des députés de l'opposition, emporté par le choléra, parurent une occasion favorable. Le général avait demandé que son corps fût transporté dans les Landes, son pays natal. Le cortège funèbre devait le conduire par la place Vendôme et les boulevards jusqu'à la place de la Bastille. Une foule immense suivit le convoi. La cérémonie allait être terminée, lorsqu'une voix se fit entendre : *Au Panthéon!* et en même temps un drapeau rouge fut déployé : c'était le signal de l'insurrection. Des barricades s'élevèrent dans un grand nombre de rues, et jusqu'aux environs de la Banque. En moins de deux heures, la moitié de Paris se trouva au pouvoir des insurgés. Alors

<sup>1</sup> Né en 1770 à Saint-Sever (Landes).

les troupes commandées par le général Lobau reprirent l'offensive. A neuf heures du soir, les quartiers de la rive gauche de la Seine étaient rentrés dans l'ordre (5 juin). Le lendemain matin, les insurgés ne tenaient plus que sur quelques points, dont le plus important était l'église et le cloître Saint-Merry. La garde nationale était sous les armes et secondait la troupe; les gardes nationales de la banlieue étaient arrivées; le roi se montrait avec ses enfants, et sa vue excitait un véritable enthousiasme dans toutes les rues qu'il parcourait. Il y eut une lutte sanglante au cloître Saint-Merry, et l'insurrection fut vaincue, laissant 93 morts, 291 blessés et plus de 1,500 prisonniers. Telle fut l'issue de la première bataille livrée par le parti républicain. L'ordre triompha, Paris fut mis en état de siège, et l'autorité reprit un certain ascendant. Les procès qui suivirent occupèrent les tribunaux pendant près d'un an : il y eut 82 condamnations prononcées, dont 7 capitales, et qui furent commuées.

Un autre événement parut de nature à affermir davantage encore le gouvernement de Juillet; le duc de Reichstadt, fils de Napoléon I<sup>er</sup>, s'éteignit à Schœnbrunn à l'âge de vingt et un ans (22 juillet). Cette mort délivrait Louis-Philippe d'un prétendant autour duquel se groupaient bien des espérances. Mais, à partir de ce moment, l'héritier de Napoléon I<sup>er</sup> fut le prince *Louis-Napoléon Bonaparte*, fils du roi Louis et de la reine Hortense, alors âgé de vingt-quatre ans<sup>1</sup> et qui ne devait pas tarder à faire valoir ses prétentions. Le mariage de la princesse *Louise* d'Orléans, fille de Louis-Philippe, avec le roi des Belges (9 août), compléta la série des événements heureux pour la nouvelle dynastie.

Ministère du 11 octobre (1832).

Mais l'alliance belge, la mort du duc de Reichstadt et la répression des insurrections républicaine et légitimiste ne rendaient pas la victoire du gouvernement définitive. Louis-Philippe appela aux affaires des hommes qui pussent conti-

<sup>1</sup> Il était né le 20 avril 1808.

nuer la politique de Casimir Périer, tout en donnant quelque satisfaction aux intérêts moraux et matériels, qui souffraient tant depuis la révolution de Juillet. MM. Barthe, d'Argout et de Rigny furent conservés à la justice, aux travaux publics et à la marine; M. Humann fut appelé aux finances, dans lesquelles il avait des connaissances spéciales. Le maréchal Soult, tout en restant ministre de la guerre, prit la présidence du conseil; M. de Broglie devint ministre des affaires étrangères; M. Guizot reçut le portefeuille de l'instruction publique, et M. Thiers, celui de l'intérieur. MM. de Broglie et Guizot avaient déjà été ministres; ils jouissaient d'une influence sérieuse, le premier par son nom, le second par sa réputation d'historien et par son éloquence; M. Thiers venait d'obtenir de grands succès de tribune, qui l'avaient signalé à l'attention publique; le maréchal Soult, très-estimé dans l'armée, travaillait avec succès à la réorganisation de notre puissance militaire. Il y avait donc dans ce ministère de sérieux éléments de force : aussi dura-t-il près de quatre ans, mais non sans avoir subi des modifications et des tiraillements qui faillirent plus d'une fois amener sa chute.

Deux questions se présentaient d'abord à résoudre : l'une concernant la duchesse de Berry, l'autre relative à la Belgique. On a vu comment fut résolue la seconde, après la prise de la citadelle d'Anvers; la première était plus difficile, parce qu'il fallait employer plus d'adresse et de ruse que de force; M. Thiers se donna le tort de se servir de la trahison. Un juif converti, nommé Deutz, à qui *Madame* avait rendu des services, vint trouver M. Thiers, et se chargea, moyennant une somme considérable, de découvrir la retraite de la princesse. La duchesse de Berry, arrêtée à Nantes, le 9 novembre 1832, fut conduite à la citadelle de Blaye, où elle resta jusqu'au 8 juin suivant. Un événement inattendu vint trancher la difficulté. La princesse avait épousé secrètement en secondes noces le comte de Lucchesi-Palli; pressée par les souffrances d'une grossesse qui s'avancait, elle avoua ce mariage devant le général Bu-

geaud<sup>1</sup>, commandant du château de Blaye, et accoucha en effet d'une fille, le 10 mai. Le mariage disproportionné d'une princesse qui avait l'honneur d'être la mère du *roi de France*, servit beaucoup le gouvernement de Juillet; il fit oublier le courage héroïque dont la princesse avait donné tant de preuves. Le 8 juin, la duchesse de Berry fut mise en liberté; elle se rendit à Palerme auprès de son époux.

#### Sociétés secrètes.

Remarquable au dehors par les troubles qui suivirent la mort de Ferdinand VII en Espagne, par la guerre de dom Pédro contre dom Miguel en Portugal, et, en Turquie, par la lutte qui amena la conclusion du traité de Koutaïeh entre Mahmoud et Méhémet-Ali, d'Unkiar-Skélessi entre la Porte et la Russie, l'année 1833 fut signalée au dedans par quelques troubles et par la discussion de deux lois importantes, l'une sur les institutions départementales, l'autre sur l'instruction publique. Les troubles étaient entretenus par la presse et par les sociétés secrètes, qui comptaient dans leur sein plusieurs membres de la chambre des députés. Alors s'organisa la société des *Droits de l'homme*, qui comptait plus de trois mille sectionnaires à Paris et de nombreuses affiliations dans les départements; les députés d'Argenson et Audry de Puyraveau, Guignard, Cavaignac, Kersausie, faisaient partie du comité central. Cette société demandait un pouvoir central électif, temporaire et responsable, la souveraineté du peuple avec le suffrage universel, l'émancipation de la classe ouvrière par une meilleure division du travail, etc.; c'était déjà la république *démocratique et sociale* qui s'annonçait, en se plaçant sous le patronage des noms les plus hideux de la Révolution, car plusieurs des sections portaient les noms de Babeuf, de Marat, de Couthon, de Robespierre et de Louvel. Aussi la société des *Droits de l'homme* regardait-elle comme des républicains

<sup>1</sup> Bugeaud de la Piconnerie, né à Limoges, en 1784, mort maréchal de France, à Paris, en 1849.

arriérés La Fayette, qui reculait devant une révolution si radicale, et Armand Carrel, rédacteur en chef du *National*, écrivain de talent, qui luttait avec énergie contre les conséquences extrêmes de ses propres principes. Cette société cherchait toutes les occasions d'essayer ses forces; elle fut sur le point de provoquer une émeute à l'anniversaire des journées de Juillet; la vigilance de la police et d'assez nombreuses arrestations la contiennent pendant toute l'année 1833.

#### Loi sur l'Instruction primaire.

Un moyen de rendre la Révolution moins puissante eût été de laisser une plus grande initiative aux départements et aux communes dans la gestion de leurs intérêts particuliers: centralisation politique, décentralisation administrative, tel était le programme des esprits sérieux qui voulaient la fin des révolutions. Mais le gouvernement aurait cru se désarmer en renonçant au contrôle des moindres affaires, et la chambre des députés consacra le système de centralisation administrative qui remontait à Louis XIV, qui s'était fortifié pendant la révolution de 1789 et que l'empire avait porté à sa perfection; toute la vie de la nation continua de refluer à Paris, dont les moindres mouvements retentissaient ainsi jusqu'aux extrémités du pays.

Une autre loi vint donner à l'instruction primaire une organisation qui lui manquait, mais qui augmenta les inconvénients de la centralisation, en y soumettant même l'éducation. Par l'Université, l'État se trouvait le maître de l'enseignement des classes supérieures et des classes bourgeoises; par la loi sur l'instruction primaire, il devint le maître de l'enseignement populaire. La loi, présentée par M. Guizot, qui l'appela la *charte de l'instruction primaire*, fut adoptée à une grande majorité par les chambres (28 juin 1833). Deux sortes d'écoles primaires étaient instituées: les écoles élémentaires et les écoles dites *primaires supérieures*. Toute commune devait avoir une école publique, placée sous la surveillance d'un comité local et d'un comité d'arrondissement; le maire et le curé faisaient de droit partie du comité

local, comme le sous-préfet ou le préfet, ainsi que le curé de la ville, faisaient partie du comité d'arrondissement. L'introduction du curé dans les divers comités avait été omise par le projet de loi; ce fut un amendement proposé par la chambre des pairs qui donna cette satisfaction au sentiment religieux. Mais la plupart des membres des comités, dans un grand nombre de localités, appartenant à cette fraction de la classe bourgeoise qui était encore imbue des maximes de Voltaire, l'influence du curé était à peu près nulle, et l'instruction primaire se trouvait ainsi soustraite à l'action de la religion. L'instruction devait être gratuite pour les enfants pauvres désignés par les conseils municipaux comme appartenant à des parents hors d'état de payer la rétribution scolaire. Les instituteurs communaux recevaient un traitement fixe, augmenté de la rétribution mensuelle payée par les élèves. Dans chaque arrondissement fut placé un inspecteur de l'instruction primaire, correspondant avec l'inspecteur placé au chef-lieu du département, lequel se trouvait en rapport à la fois avec le préfet du département et avec le recteur de l'Académie. En même temps, les écoles normales primaires, qui existaient déjà au nombre de quarante-sept, furent rendues obligatoires pour tous les départements. Des examens constataient l'aptitude des aspirants à l'enseignement primaire, qui devait être pourvus, pour enseigner, d'un *brevet de capacité* délivré à la suite de ces examens.

La charte de 1830 avait promis la liberté d'enseignement; la loi sur l'instruction primaire, tout en attribuant à l'État le droit de régler à son profit la formation des générations futures, permit de fonder certaines écoles libres; mais elle entourait cette permission de tant de conditions et de formalités, que peu d'instituteurs purent en profiter. Il y avait plus de liberté pour les méthodes. Deux méthodes surtout étaient en présence: l'enseignement *mutuel* et l'enseignement *simultané*. Dans l'enseignement mutuel, les enfants sont rangés par classes, présidées chacune par un enfant plus instruit que les autres, et qui a le titre de *moniteur*; les mo-

niteurs sont directement instruits par le maître, dont ils transmettent les leçons aux élèves moins avancés. Un seul maître peut ainsi suffire à tenir une école nombreuse. Dans l'enseignement simultané, le maître donne ses leçons à plusieurs élèves à la fois; mais comme il doit s'adresser successivement à divers groupes de force à peu près égale, il ne peut s'occuper que d'un certain nombre d'élèves; pour une école nombreuse il faut plusieurs maîtres. La méthode simultanée était suivie par les frères des Écoles chrétiennes. La méthode mutuelle, essayée en France même dès le dix-septième siècle, avait été rapportée d'Angleterre, en 1815, par La Rochefoucauld-Liancourt et d'autres illustrations libérales.

#### Loi sur l'expropriation.

Une autre loi, du 7 juillet 1833, régla le droit accordé à l'État d'opérer la dépossession d'un propriétaire « moyennant une juste et préalable indemnité ». C'est ce qu'on appelle l'expropriation pour cause d'utilité publique. Cette loi, complétée par une autre, du 3 mai 1841, et par un décret du 26 mars 1832, rendit plus faciles les grands travaux d'utilité publique, redressements de rues, routes, canaux, chemins de fer, etc., qui ont été accomplis dans ces dernières années. Toutefois, dans un temps où le respect de la propriété est si affaibli, la multiplication des expropriations présente de grands inconvénients, et de bons esprits pensent qu'aux mots *utilité publique* il aurait fallu substituer les mots: *nécessité publique*, qui auraient restreint la facilité d'expropriation.

#### Insurrections de Lyon et de Paris.

Cependant le ministère essayait de concilier avec l'ordre la liberté, la résistance avec le mouvement. Au commencement de l'année 1834, l'ordre matériel paraissait rétabli; l'émeute avait été comprimée, les partis hostiles au nouveau gouvernement avaient été vaincus; l'industrie et le commerce reprenaient une certaine activité. Quelques efforts encore, et l'on pouvait espérer d'en finir avec l'esprit révolutionnaire. Le ministère essaya d'atteindre le but en pour-



suisant vigoureusement la presse démocratique, en faisant adopter une loi qui soumettait à l'autorisation préalable de la police les crieurs publics et tout écrit vendu, distribué ou crié sur la voie publique (7 février 1834), et en proposant une autre, qui aggravait les dispositions de l'article 291 du code pénal, en vertu duquel sont défendues les réunions de plus de vingt personnes. La nouvelle loi, qui fut adoptée (26 mars), atteignit non-seulement les réunions, mais encore les associations, même divisées en fractions de moins de vingt personnes, sous quelque prétexte ce pût être.

Le parti républicain et les sociétés secrètes, menacées dans leur existence par la loi du 26 mars, songèrent à prévenir le danger en frappant un grand coup. Les plus prudents voulaient encore attendre, et l'on comptait parmi eux le vieux Buonarotti; mais le parti de l'action l'emporta: le signal partit de Lyon. L'insurrection des ouvriers de cette ville, en 1831, n'avait pas eu de caractère politique, elle avait eu pour cause la misère. Depuis cette époque la classe ouvrière avait été travaillée par la propagande républicaine et socialiste, et cette propagande avait trouvé un appui dans l'association dite des *mutuellistes*, fondée dès 1828 par les chefs d'atelier pour défendre les intérêts généraux des ouvriers. Purement industrielle dans le principe, l'association des mutuellistes se laissa envahir par la politique. Au commencement de 1834, elle avait décidé une suspension générale des métiers, pour protester contre une réduction de salaire dont scuffraient les ouvriers en peluche; les maîtres résistèrent, et les ouvriers furent obligés de céder au bout de dix jours. Mais la discussion de la loi contre les associations vint alarmer et irriter les mutuellistes, qui protestèrent contre la loi; les républicains profitèrent de ces dispositions pour exciter encore les esprits. La lutte commença le 9 avril; la troupe la soutint avec une vigueur extraordinaire et employa la mitraille, qui fit de nombreuses victimes. Le 10 la fureur des combattants fut à son comble: l'autorité militaire crut un moment qu'elle serait obligée d'évacuer la ville; mais elle reprit bientôt l'avantage. Le soulèvement des fau-

bourgs avait coupé les communications avec Paris, l'est et le midi. Il fallut reconquérir la ville pied à pied. Le 11 la victoire restait encore incertaine, quoique l'avantage fût du côté des troupes. Le 12 celles-ci enlevèrent les faubourgs de Vaise et de la Guillotière; le 13 et le 14 elles reprirent le reste de la ville. Cette lutte sanglante avait duré six jours: les insurgés perdirent cent soixante-dix hommes tués et quatre cents prisonniers; du côté de l'armée, il y eut cent trente-et-un hommes tués, dont un colonel, et cent quatre-vingt-douze blessés. Plusieurs rues de Lyon ne présentaient plus que des maisons en ruines.

Toute la France attendait avec anxiété les nouvelles de Lyon; dans quelques villes, à Saint-Étienne, à Grenoble, à Châlons, à Auxerre, à Besançon, à Vienne, à Perpignan, à Poitiers, à Marseille, à Lunéville, à Arbois, il y eut des tentatives d'insurrection aussitôt réprimées. A Paris, la société des *Droits de l'homme* résolut, dès le 12, de prendre les armes pour opérer une diversion en faveur des insurgés lyonnais; le 13, des barricades s'élevèrent dans plusieurs rues; la lutte commença le soir; il n'y avait d'ailleurs que quelques centaines d'insurgés, et l'armée de Paris, soutenue par la garde nationale, se composait de quarante mille hommes. Le 14 il ne restait guère à reprendre que les rues Transnonain, Beaubourg et Montmorency; ces rues furent bientôt enlevées, mais il se passa dans la maison numéro 12 de la rue Transnonain une de ces scènes de carnage qui devraient à jamais rendre impossible le retour des guerres civiles, si les plus hideuses horreurs pouvaient faire reculer les passions: les soldats, transportés de fureur, commirent d'épouvantables excès, que ne purent faire oublier d'admirables actes de générosité accomplis par d'autres.

Le gouvernement profita de sa victoire pour obtenir une loi sévère contre les détenteurs d'armes et de munitions de guerre (16 mai). Quelques jours après, la mort du général La Fayette (20 mai) le délivra d'un homme peu dangereux par lui-même, mais dont le nom servait de drapeau pour les partis hostiles. Cœur généreux et tête faible, doué d'un

esprit chevaleresque et dépourvu des qualités qui font l'homme d'État, La Fayette ne sut guère jouer que le rôle de dupe dans les révolutions; surnommé *le héros des deux mondes*, et devenu l'un des principaux acteurs de deux révolutions, en 1789 et en 1830, il ne sut ni empêcher les excès de la première, ni maintenir les prétendues conquêtes de la seconde.

Les esprits étaient toujours fort agités. Le ministère voulut retremper sa force dans de nouvelles élections, et prononça la dissolution de la chambre des députés, qui avait été élue en 1831. En même temps il s'occupa du procès des hommes compromis dans les troubles de Lyon, de Paris et des autres villes. Il y eut cent vingt et un accusés; le procès dit *d'avril* fut confié à la chambre des pairs, malgré les protestations des intéressés et les obscurités de la constitution à cet égard. L'année 1835 fut remplie de ce long procès, dans lequel parurent des noms qui étaient déjà célèbres, ou qui devaient le devenir pendant la révolution de 1848. Les accusés de Paris ne furent définitivement jugés que le 24 janvier 1836; la plupart de ces accusés, étant parvenus à s'échapper de Sainte-Pélagie, où ils étaient détenus, furent condamnés par contumace. Il y eut en tout 19 condamnés à la déportation; les autres accusés reconnus coupables furent condamnés, les uns à vingt, les autres à quinze, à dix, à cinq ans, quelques-uns même à un an seulement de détention.

#### Modifications ministérielles.

Pendant ce temps diverses modifications ministérielles avaient eu lieu. La première fut provoquée par une question extérieure. Les États-Unis réclamaient depuis longtemps une indemnité de soixante-dix millions pour les vaisseaux de commerce américains qui avaient été confisqués dans les ports français sous l'Empire, contrairement à une convention conclue, le 30 septembre 1800, entre le premier Consul et le cabinet de Washington. La réclamation était juste, mais l'indemnité demandée était exorbitante. Le gouverne-

ment de Louis-Philippe obtint qu'elle fût réduite à vingt-cinq millions (4 juillet 1831), mais il recula pendant trois ans devant la pénible tâche de faire approuver le traité par les chambres, parce qu'il prévoyait l'opposition que soulèveraient ces exigences d'une république qui devait en partie à la France son établissement. M. le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, se décida enfin à demander le crédit de vingt-cinq millions, qui était la conséquence du traité. La demande fut repoussée, quoique à une faible majorité, et M. de Broglie offrit sa démission au roi, qui l'accepta d'autant plus volontiers, qu'il ne trouvait pas le duc assez souple. La retraite de M. de Broglie amena un remaniement considérable, mais qui ne put constituer un ministère homogène; le maréchal Soult se retira, puis le maréchal Gérard, qui l'avait remplacé, et l'on arriva ainsi du 4 avril au 9 octobre 1834.

La réunion des chambres approchait, il importait de se présenter devant elles avec un ministère fortement constitué. Le roi se retourna alors vers un parti qui commençait à prendre une certaine consistance. Un assez grand nombre de députés, qui avaient tous soutenu le gouvernement de leur parole et de leur vote dans les temps de crise, penchaient vers une politique plus clémente et plus conforme à la constitution; ils voulaient s'éloigner à la fois des mesures de rigueur et d'une trop grande faiblesse vis-à-vis des ennemis du gouvernement; ils formèrent ce qu'on appela le *tiers parti*; c'était le parti des hommes modérés, ennemis de tous les extrêmes, masse flottante capable de rendre de véritables services dans les temps de calme, mais souvent nuisible dans les époques tourmentées, qui ont besoin, pour retrouver la tranquillité, de revenir à des principes solides. Le *tiers parti* s'était montré favorable au maréchal Gérard, mais il n'avait pu le faire triompher. La retraite du maréchal entraîna la chute du cabinet. MM. Molé et de Broglie, appelés à en constituer un nouveau, y renoncèrent après quelques tentatives infructueuses; Louis-Philippe se décida, sur l'avis de M. Dupin aîné, président de la Chambre des

députés<sup>1</sup>, à prendre pour ministres des hommes d'une importance toute secondaire, appartenant au *tiers parti*, et destinés, à ce qu'il lui semblait, à satisfaire tous les partis, ou au moins à s'en faire accepter. Ce fut le *ministère des trois jours* (10-13 novembre), que personne ne voulut prendre au sérieux, quoique son chef, le duc de Bassano, dût annoncer dans sa déclaration de principes qu'il était une restauration du gouvernement de Juillet<sup>2</sup>. Les anciens ministres reprirent leur portefeuille, et le ministère du 11 octobre se trouva à peu près reconstitué avec MM. de Broglie, Thiers et Guizot, après quatre mois de modifications successives (12 mars 1835).

M. de Broglie n'avait consenti à rentrer au ministère qu'à la condition de représenter le projet de loi sur l'indemnité des vingt-cinq millions réclamés par les États-Unis. La chambre des députés fut donc de nouveau saisie de ce projet. La loi fut votée (5 mai), mais ce ne fut qu'après une vive discussion, dans laquelle on reprocha au gouvernement de céder toujours devant l'étranger, de montrer moins de fermeté que la Restauration. Dans un discours qui produisit une immense sensation, M. Berryer<sup>3</sup>, député légitimiste qui commençait à mériter son surnom de prince de la tribune française, montra que si les États-Unis étaient fondés à réclamer une indemnité, la France ne l'était pas moins à faire des répétitions pour la Louisiane, qui avait été estimée deux cent soixante millions et qui n'avait été payée que quatre-vingts millions.

Attentats contre la vie du Roi.

L'émeute était découragée, mais les mauvaises passions n'étaient pas vaincues. Désespérant de renverser le gouver-

<sup>1</sup> Mort en novembre 1865.

<sup>2</sup> Le duc de Bassano, né à Dijon en 1763, mort en 1839, s'appelait d'abord Hugues Maret; fait prisonnier par les Autrichiens en 1792, il avait été échangé en 1795 contre la fille de Louis XVI. Napoléon I<sup>er</sup> l'avait nommé ministre secrétaire d'État, et chargé de la rédaction de ses instructions et de ses bulletins; il le nomma ministre de la guerre en 1813.

<sup>3</sup> Né à Paris le 4 janvier 1790, mort en novembre 1868.

nement à force ouverte, des fanatiques, poussés par les excitations de la presse, du théâtre et des sociétés secrètes, s'attaquèrent directement à la personne du roi, pour amener la réalisation de leurs folles et criminelles utopies. Depuis l'automne de 1834 jusqu'au milieu de l'été de 1835, la police ne découvrit pas moins de sept complots dirigés contre la vie de Louis-Philippe. Le 28 juillet 1835, une grande revue de la garde nationale devait être passée par le roi, en souvenir des *glorieuses* journées de 1830. Louis-Philippe quitta les Tuileries à dix heures du matin pour parcourir les boulevards. Il était accompagné de trois de ses fils, le duc d'Orléans, le duc d'Aumale et le prince de Joinville, de plusieurs ministres et d'un nombreux état-major où se trouvaient les maréchaux Maison, Lobau et Mortier. Il avait franchi le boulevard Saint-Martin et une partie du boulevard du Temple, lorsqu'une épouvantable détonation se fit entendre; une grêle de balles et de mitraille enveloppa le roi et son escorte. Le maréchal Mortier était tué, un grand nombre d'officiers généraux et d'officiers supérieurs blessés, des gardes nationaux, des spectateurs, des femmes gisaient blessés et mourants sur le pavé. Ni le roi ni ses fils n'avaient été atteints. Louis-Philippe, conservant tout son sang-froid dans cette terrible circonstance, donna des ordres pour le soin des blessés et continua sa route au milieu des acclamations pour sa personne et des cris d'indignation contre les auteurs d'un pareil crime. Quelques jours après, quatorze chars funèbres conduisirent les victimes aux Invalides (5 août).

On avait aussitôt envahi la maison d'où était partie l'explosion, et l'on découvrit une machine infernale composée de vingt-cinq canons de fusil qu'une traînée de poudre pouvait faire partir en même temps. L'assassin, blessé lui-même par cette horrible machine, fut saisi sur le toit d'une maison voisine; c'était un Corse, du nom de Fieschi; deux de ses complices, nommés Pepin et Morey, furent arrêtés peu de temps après. Fieschi fut condamné à la peine des parricides, Morey et Pepin à la peine de mort; l'exécution eut lieu le 19 février

1836. Les partis s'étaient renvoyé la responsabilité de l'attentat; le procès démontra que Fieschi était un républicain fanatique.

Louis-Philippe mit à profit l'indignation excitée par l'attentat pour affermir son pouvoir. Trois projets de loi furent presque aussitôt présentés aux chambres : l'un sur la presse, l'autre sur les cours d'assises, le troisième sur le jury; ce sont les lois connues sous le nom de *lois de septembre*. Vigoureusement soutenues par les trois hommes les plus importants du ministère, MM. de Broglie, Guizot et Thiers, elles furent promptement votées, quoique vivement discutées (9 septembre). La loi sur la presse élevait le cautionnement des journaux politiques de 48,000 à 100,000 francs; elle qualifiait d'*attentat* l'offense à la personne du roi et soumettait ce crime à la juridiction de la cour des pairs; elle aggravait la peine de l'emprisonnement et de l'amende, interdisait de prendre la qualification de *républicain* et d'exprimer l'espoir ou le vœu d'un changement de gouvernement; enfin, elle établissait la censure préalable pour les dessins, les gravures et les pièces de théâtre. La loi sur le jury réduisait de huit voix à sept la majorité nécessaire pour la condamnation, c'est-à-dire que, le jury se composant de douze membres, il suffisait de la simple majorité et non plus des deux tiers des voix pour amener une condamnation. En même temps, la loi établissait le vote secret par bulletin écrit, au lieu du vote donné de vive voix. La loi sur les cours d'assises donnait au président le droit de faire emmener les accusés qui troubleraient l'audience, de juger sur pièces en leur absence; et elle investissait le ministre de la justice du droit de former autant de cours d'assises qu'il serait nécessaire. La rigueur de ces lois n'était que trop justifiée par les circonstances; mais ceux qui les proposèrent durent se rappeler avec quelques remords qu'ils avaient accusé la Restauration d'attenter à la liberté par des lois bien moins rigoureuses que les leurs.

Les lois de septembre n'empêchèrent pas d'ailleurs le renouvellement des attentats. Le 25 juin 1846, un nommé

Alibaud tira sur le roi, au moyen d'une canne à fusil, au moment où la voiture royale passait sous le guichet des Tuileries : personne ne fut blessé; condamné à la peine des parricides par la cour des pairs, Alibaud fut exécuté le 25 août. Le 27 décembre de la même année, comme Louis-Philippe se rendait au Palais-Bourbon pour l'ouverture de la session des chambres, un nommé Meunier tira sur sa voiture un coup de pistolet, heureusement aussi inutile. Le 15 octobre 1840, ce fut le tour de Darmès. Après un attentat dirigé par Quémisset contre le duc d'Aumale (13 septembre 1841), on pouvait espérer que l'effrayante série de ces crimes était épuisée, lorsque, le 11 avril 1846, Lecomte tira sur Louis-Philippe dans la forêt de Fontainebleau. Au moins, dans ce dernier crime il n'y avait qu'un motif de vengeance personnelle, la politique y était étrangère; mais ce fut encore la politique qui poussa un nommé Joseph Henri à tirer un coup de pistolet sur le roi, le 29 juillet de la même année, au moment où Louis-Philippe paraissait au balcon des Tuileries pour entendre un concert qui était donné dans le jardin. Le mauvais succès de ces attentats ne décourageait pas les fanatiques; c'était en vain que la Providence déjouait les calculs du crime et préservait merveilleusement les jours du roi. Jamais l'histoire n'a mieux montré que le crime est impuissant par lui-même, mais que la passion ne raisonne pas.

Louis-Philippe avait un ennemi bien plus dangereux que tous ces fanatiques, c'était la logique, qui ne lui permettait pas de réagir efficacement contre les conséquences de principes qu'il ne pouvait répudier, parce qu'ils l'avaient conduit sur le trône; voilà ce qui minait son pouvoir, malgré tous les efforts qu'il faisait pour l'affermir, malgré toutes les ressources d'une habileté devenue proverbiale en Europe.

Ministère du 22 février (1836).

Le ministère du 11 octobre 1832 succomba tout à coup sur une simple question de finances. M. Humann provoqua la crise, et l'on croit qu'en cela il n'était que l'instrument

du roi, qui était fatigué d'un ministère sur lequel il n'exerçait aucune influence; sans avoir prévenu ses collègues, il proposa tout à coup le remboursement et la conversion d'une partie de la rente. M. de Broglie témoigna hautement son mécontentement d'un pareil procédé, et M. Humann quitta le ministère des finances, où il fut remplacé par M. d'Argout (18 janvier 1836). Mais le coup était porté : un député, M. Gouin, prit l'initiative d'une proposition formelle pour la réduction de la rente; M. Thiers la combattit et en demanda l'ajournement; deux voix de majorité contre l'ajournement annoncèrent aux ministres qu'ils n'avaient plus pour eux la majorité dans la chambre (5 février); ils donnèrent leur démission. Le roi avait rompu l'alliance formée entre MM. de Broglie, Thiers et Guizot; il s'agissait pour lui d'empêcher surtout un rapprochement entre les deux derniers, qui représentaient les deux grandes tendances parlementaires de ce règne, celles du centre gauche et du centre droit, c'est-à-dire de la prérogative parlementaire et de la prérogative royale, de ce qu'on appelait encore le mouvement et la résistance, le progrès et la conservation. Il brouilla adroitement les deux rivaux, en faisant espérer à M. Guizot la présidence de la chambre, à laquelle M. Thiers aspirait. Puis il mit en jeu l'amour-propre de celui-ci : des affidés de la cour désirent M. Thiers de former un cabinet sans le concours des doctrinaires. M. Thiers répondit au défi en constituant un cabinet dès le 22 février.

Le *tiers parti*, vers lequel M. Thiers s'était tourné depuis quelque temps, et qui se composait en majorité de membres du centre gauche, dominait dans le nouveau ministère. M. Pelet (de la Lozère), administrateur expérimenté et circonspect; M. Passy<sup>1</sup>, homme à convictions sincères et à idées arrêtées; M. Sauzet<sup>2</sup>, légitimiste rallié et doué d'un caractère droit et loyal, soutenaient sans arrière-pensées le président du conseil; M. d'Argout était sous la domination

<sup>1</sup> Hippolyte Passy, né le 16 octobre 1793.

<sup>2</sup> Né à Lyon en 1800.

de M. Thiers; MM. Duperré et Maison se renfermaient dans la spécialité de leurs ministères, la marine et la guerre; mais M. de Montalivet<sup>1</sup>, ministre de l'intérieur, représentait la pensée royale, il était l'élément dissolvant du cabinet. Cependant M. Thiers se débarrassa habilement des difficultés intérieures : il obtint l'ajournement de la conversion des rentes en promettant une loi de réduction à 4 p. 0/0 pour l'année suivante, et rallia à lui la majorité de la chambre, qui lui était d'abord hostile; mais il échoua sur la question étrangère. Don Carlos était alors maître de tout le nord de l'Espagne; la régente Christine était au pouvoir des exaltés. L'Angleterre, s'appuyant sur le traité de la *Quadruple Alliance*, proposa une coopération en Espagne pour délivrer la régente et repousser le prétendant. M. Thiers fut d'avis d'accepter cette proposition, mais M. de Montalivet la combattit vivement; Louis-Philippe ne pouvait se décider à une action vigoureuse au dehors, tant il craignait de voir aussitôt une coalition se former contre lui. M. Thiers, voyant son opinion repoussée, donna sa démission avec ses collègues (25 août).

Un mois auparavant disparaissait de la scène l'un des hommes qui avaient le plus contribué à la révolution de juillet, en fondant le *National* avec MM. Thiers et Mignet. Armand Carrel, séparé de ses deux anciens collaborateurs, avait embrassé avec ardeur les doctrines républicaines, dont son journal devint le porte-drapeau; mais il repoussait le communisme. Une querelle politique avec M. Émile de Girardin, qui venait de fonder la *Presse*, amena un duel dans lequel le rédacteur du *National* reçut un coup mortel. Il expira à Saint-Mandé (28 juillet), après avoir refusé les secours de la religion, et en disant qu'il mourait dans la foi de Benjamin Constant, de Manuel et de la liberté : triste fin d'un homme dont le caractère généreux et les hautes facultés auraient pu rendre d'éminents services! Quelle différence dans la mort de deux autres personnages dont

<sup>1</sup> Comte de Montalivet, fils d'un ministre du premier empire; né en 1801.

Un avait précédé de quelques jours Armand Carrel dans la tombe, le cardinal de *Cheverus*<sup>1</sup>, archevêque de Bordeaux; dont l'autre, qui avait été roi de France, devait mourir quelques mois après! Le cardinal de *Cheverus* fut un modèle de charité; sa mort, arrivée le 19 juillet, causa une douleur universelle dans son diocèse et dans toute la France; il avait su se faire aimer même des hommes les plus prévenus contre la religion, et la popularité qui s'attache encore à sa mémoire rend témoignage à l'influence de la vertu et de la sainteté. Charles X mourut le 2 novembre, à Goritz, après avoir répondu à Mgr Fraysinous, qui lui demandait s'il pardonnait à ses ennemis: « Je leur ai pardonné depuis longtemps, je leur pardonne encore dans cet instant de grand cœur... Que le Seigneur fasse miséricorde à eux et à moi! » Paroles dignes d'un descendant de saint Louis!

Ministère du 6 septembre (1836).

Déarrassé à la fois de MM. de Broglie, Thiers et Guizot, Louis-Philippe songea à former un ministère qui fut plus complètement à sa discrétion. Il chargea de la formation de ce ministère M. *Molé*<sup>2</sup>, dont l'influence et la capacité égalaient celles de MM. Thiers et Guizot, et qui, héritier des bonnes manières de l'ancien régime, montrait plus de courtoisie qu'eux à l'égard de la royauté et se pliait plus facilement aux volontés du roi. Cependant M. *Molé* n'eût pu seul disposer d'une majorité suffisante dans le parlement; Louis-Philippe parvint à détacher M. Guizot de M. Broglie, et le nouveau cabinet se trouva ainsi composé: à la présidence du conseil et aux affaires étrangères, M. *Molé*; à l'instruction publique, M. Guizot; à l'intérieur, M. de Gasparin; à la justice, M. Persil; aux finances, M. Duchâtel; au commerce, M. Martin (du Nord); à la guerre, le général *ernard*; à la marine, l'amiral Rosamel.

<sup>1</sup> Il était né à Mayenne, en 1768; archevêque de Bordeaux depuis 1826.

<sup>2</sup> Comte *Molé*, descendant du célèbre président Mathieu *Molé*; né à Paris, en 1781, il perdit son père sur l'échafaud, en 1794; il mourut en 1855.

Louis-Napoléon à Strasbourg.

Un grave événement signala la courte existence du cabinet *Molé-Guizot*. La mort de Napoléon II (duc de Reichstadt) avait fait passer sur une autre tête les prétentions à la couronne impériale: le prince *Louis-Napoléon*, fils du roi Louis de Hollande et de la reine Hortense, et neveu de Napoléon I<sup>er</sup>, devenait, en vertu des constitutions de l'empire, l'héritier de l'empereur. Il était alors en Suisse, où il s'était réfugié après le mauvais succès de l'insurrection des Romagnes contre le saint-siège. Ce jeune prince, alors âgé de vingt-huit ans, se mit en rapport avec plusieurs officiers de la garnison de Strasbourg, et particulièrement avec le colonel *Vaudrey*, qui commandait le quatrième régiment d'artillerie dans cette ville. Le 28 octobre, il arrive secrètement à Strasbourg; le 30, à cinq heures du matin, le colonel *Vaudrey* le présente aux soldats de son régiment, qui l'accueillent aux cris de *Vive l'empereur!* et l'on se met en marche pour prendre possession de la ville. Dans le premier moment de surprise, tout réussit aux conjurés; le général *Voitrol*, qui ne voulut pas prendre part au mouvement, fut retenu prisonnier dans son hôtel; mais le prince échoua à la caserne de Finkmart, où un simple lieutenant-colonel, resté fidèle à son devoir, maintint ses soldats. Le prince *Louis-Napoléon*, fait prisonnier, fut transporté à Paris, d'où il reçut l'ordre de se retirer en Amérique: d'accord avec ses ministres, Louis-Philippe avait préféré se débarrasser par un acte de générosité des difficultés qui auraient pu résulter d'un procès fait à l'héritier de Napoléon. Quant aux compagnons du prince, militaires et bourgeois, ils furent traduits devant la cour d'assises de Colmar. Le jury ne voulut pas condamner les complices, pendant que le principal coupable était en liberté, et la nouvelle de l'acquittement fut reçue avec acclamation.

Ces applaudissements, peu agréables pour le gouvernement, et l'acquittement scandaleux qui en était la cause, provoquèrent la présentation d'une loi dite *de disjonction*,

portant que, lorsque des crimes prévus par certaines lois déterminées auraient été commis en commun par des militaires et par des individus appartenant à l'ordre civil, ceux-ci seraient renvoyés devant les tribunaux ordinaires, et ceux-là devant les conseils de guerre. Cette loi était en opposition avec les traditions de la jurisprudence française, qui demandent que les auteurs d'un même crime soient traduits devant les mêmes juges; on pouvait pourtant la défendre en s'appuyant sur cette considération que les délits et les crimes acquièrent une gravité plus grande quand ils sont commis par des hommes chargés spécialement de la défense de la société. Après de violents débats, qui passionnèrent la chambre des députés et le public, la loi de disjonction fut rejetée à une majorité de deux voix (9 mars 1837).

Déjà ébranlé par l'impopularité qu'avaient attirée sur le gouvernement les lois d'apanage proposées en faveur du duc d'Orléans et du duc de Nemours, et par les pamphlets que M. de Cormenin<sup>1</sup> avait lancés à ce propos sous le pseudonyme de *Timon*, le ministère ne put survivre à cet échec, quoiqu'il affectât dans les premiers jours de ne s'en pas sentir atteint. Une crise ministérielle se déclara; diverses tentatives furent faites pour constituer un nouveau cabinet, tantôt avec MM. de Broglie et Thiers, tantôt avec M. Molé; la lutte était entre les anciens doctrinaires et le parti de la cour. Dix jours se passèrent dans les négociations et les intrigues.

Ministère du 15 avril (1837).

Enfin le parti de la cour l'emporta : M. Molé conserva sa position; M. de Montalivet redevint ministre de l'intérieur; MM. Martin (du Nord), Bernard et Rosamel gardèrent les mêmes portefeuilles; M. Barthe prit le portefeuille de la justice et des cultes, M. de Salvandy celui de l'instruction publique, et M. Lacave-Laplagne celui des finances. Des mesures réparatrices et d'heureux événements honorèrent

les débuts du ministère Molé-Montalivet. Le roi fit grâce de la vie au régicide Meunier, condamné à mort par la cour des pairs; l'église Saint-Germain-l'Auxerrois fut rouverte au culte public; le 8 mai, une ordonnance royale accorda une amnistie pleine et entière à tous les individus détenus dans les prisons de l'État par suite de condamnations prononcées pour crimes et délits politiques; le 30 mai fut célébré le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène. La confiance renaissait, les ressorts du gouvernement se détendaient; on entra dans une période de calme relatif.

La situation respective du parlement et de la cour était changée : jusque-là c'était la chambre des députés qui avait renversé les cabinets; cette fois, ce fut le cabinet qui prononça la dissolution de la chambre, afin de fonder une majorité nouvelle qui fût libre de tout engagement antérieur (3 octobre). La chambre que produisirent les élections se trouva divisée en cinq groupes distincts : républicains, *hors parti*, doctrinaires, partisans du ministère et de la cour, légitimistes. Les quatre groupes hostiles à M. Molé s'unirent pour le renverser : les dynastiques marchaient à l'assaut du pouvoir, les républicains et les légitimistes étaient contents, pourvu que ce pouvoir fût ébranlé. MM. Thiers, Guizot et Odilon Barrot étaient les chefs de la *coalition*; ils attendirent, pour commencer résolument l'attaque, une occasion favorable; leur hésitation permit au ministère de traverser sans trop de difficultés l'année 1838.

Au dehors, les principaux événements de cette année furent l'expédition de Vera-Cruz, l'expédition de Buénos-Ayres, le règlement de l'indemnité due à la France par la république d'Haïti, l'évacuation d'Ancône, et les négociations relatives aux affaires de Belgique. Un différend avec la Suisse menaçait d'amener une rupture ouverte. Le prince Louis-Napoléon était revenu d'Amérique à Arenenberg, dans le canton de Thurgovie. Le gouvernement français demanda l'expulsion du prince; la Suisse résista; pour l'intimider, on forma sur la frontière un corps de vingt mille hommes. Louis-Napoléon, pour ne pas attirer les armes de

<sup>1</sup> Né en 1888, mort en 1868.

la France sur le peuple qui lui offrait l'hospitalité, quitta la Suisse et se rendit à Londres (20 septembre).

#### Avènement de la reine d'Angleterre.

De magnifiques fêtes venaient d'avoir lieu dans cette ville et dans toute l'Angleterre. Le roi Guillaume IV était mort le 20 juin 1837 : il eut pour successeur la reine *Victoria*<sup>1</sup>, sa nièce, fille du prince Édouard, duc de Kent, qui était le quatrième fils de Georges III, tandis que Guillaume IV était le troisième fils du même roi. Comme la loi salique n'existe pas en Angleterre, la princesse Victoria se trouvait la plus proche héritière de Guillaume ; mais cette loi existant dans le royaume de Hanovre, ce fut *Ernest-Auguste*, duc de Cumberland, et cinquième fils de Georges III, qui succéda à Guillaume IV en Hanovre : ainsi finit l'union personnelle du Hanovre et de l'Angleterre. La cérémonie du couronnement de la reine Victoria eut lieu le 28 juin 1838 ; le maréchal Soult y représenta la France en qualité d'ambassadeur extraordinaire. L'enthousiasme avec lequel les Anglais accueillirent le vieux maréchal, qui les avait si glorieusement combattus sous l'empire, sembla devoir resserrer les liens d'une alliance qu'on se plaisait à appeler *cordiale*, et fut considéré comme une victoire pour la politique de Louis-Philippe.

#### Mort de Talleyrand.

À l'intérieur, Louis-Philippe perdit dans le prince de Talleyrand l'un de ses plus habiles conseillers (17 mai). Ce personnage avait pris part à tous les événements importants de son temps. Né en 1754, il avait vu les dernières années de l'ancien régime. Entré dans l'état ecclésiastique sans vocation, et nommé évêque d'Autun à vingt-cinq ans (1779), il adopta bientôt les principes de la Révolution et se lia avec Mirabeau. Ce fut lui qui célébra la messe au Champ de Mars le jour de la fédération (14 juillet 1790). Il prêta serment à la constitution civile du clergé, s'éloigna de la France pendant la Terreur, reparut sous le Directoire (1796), et de-

<sup>1</sup> Née le 24 mai 1819.

vint ministre des affaires étrangères. A cette époque, il avait renoncé à l'état ecclésiastique et repris la vie laïque. Le premier consul se servit aussi de lui, l'empereur le créa prince de Bénévent (1806), et l'employa dans les négociations les plus délicates. Écarté du ministère des affaires étrangères parce qu'il avait désapprouvé la guerre d'Espagne (1807), et prévoyant la chute de l'empire, il se tourna vers les Bourbons. Il redevint ainsi ministre des affaires étrangères sous Louis XVIII et assista au congrès de Vienne. Devenu suspect après les Cent-Jours, il resta simple pair et entra dans l'opposition. Il ne fut pas étranger à la révolution de Juillet. Aussi Louis-Philippe l'envoya-t-il en Angleterre en qualité de plénipotentiaire, et c'est alors qu'il réalisa la pensée dominante de sa vie, l'alliance anglo-française. Retiré depuis quelque temps de la vie publique, il était toujours consulté par le roi dans les circonstances difficiles. Dans ses derniers jours, il revint à la religion qu'il avait affligée par tant de scandales, et signa une rétractation de ses erreurs et de ses fautes.

#### Le Comte de Paris.

Le 24 août, un événement heureux vint réjouir la famille royale et les amis de la dynastie : la princesse Hélène donna le jour à un fils qui reçut le titre de *comte de Paris*. Ceux qui se réjouiraient alors ne pensaient pas que le jeune prince ne tarderait pas à suivre dans l'exil le duc de Bordeaux, comme celui-ci y avait suivi le duc de Reichstadt. Singulier sort de la France, qui depuis l'avènement de Louis XIV, en 1643, n'a vu monter sur le trône aucun fils de roi ou d'empereur ! Louis XV était l'arrière-petit-fils de Louis XIV ; Louis XVI, Louis XVIII et Charles X étaient petits-fils de Louis XV ; Napoléon III est le neveu de Napoléon I<sup>er</sup>.

#### La Conversion des rentes et les Chemins de fer.

D'autres événements occupèrent les esprits à l'intérieur. Les principaux furent la conversion des rentes et les lois relatives à l'exploitation des chemins de fer.



La conversion des rentes occupait les financiers depuis plusieurs années. Les fonds publics s'étaient élevés à un taux qui devait la rendre facile, et c'était un moyen de diminuer la dette de l'État. En offrant aux rentiers le choix entre le remboursement de leur capital ou la conversion de leur rente à 5 pour 100 en une rente à 4 1/2 pour 100, garantie pour douze ans contre toute nouvelle réduction, on pouvait être sûr qu'il y aurait peu de demandes de remboursement, parce que les rentiers trouveraient plus d'avantage dans la conversion. Le ministère se décida donc à présenter une loi dans ce sens. Le projet de loi fut l'objet d'une longue discussion dans la chambre des députés, qui finit par l'adopter avec quelques modifications; mais la chambre des pairs le repoussa (26 juin), et l'affaire en resta là pour le moment.

La question des chemins de fer vint ensuite. Déjà le gouvernement de Juillet avait beaucoup fait pour améliorer les voies de communication; une loi de 1836 (21 mai) avait rendu un véritable service à l'agriculture et aux campagnes en réglant ce qui concerne les *chemins vicinaux*, c'est-à-dire les chemins qui relient entre elles les diverses communes d'un département<sup>1</sup>. Ces chemins furent soumis à un classement régulier; les moins importants furent supprimés, on améliora les plus utiles, et l'on en créa dans les localités où ils furent reconnus nécessaires. Mais les développements du commerce et de l'industrie ne permettaient plus de se contenter des anciennes voies de communication, routes, chemins, rivières et canaux; les pays voisins, l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne se couvraient de chemins de fer; il devenait urgent d'organiser sur toute la France un vaste

<sup>1</sup> Il y a en France quatre classes de chemins, en dehors des chemins de fer : les *grandes routes*, dites, selon les temps, *royales*, *nationales* ou *impériales*, qui relient entre elles et avec la capitale les diverses parties du territoire, et qui sont à la charge de l'État; les *routes départementales*, qui relient entre elles les principales localités d'un département, et qui sont à la charge du département; les *chemins vicinaux*, qui relient entre elles les communes et sont à leur charge; les *chemins ruraux*, qui ne servent qu'à l'exploitation des terres.

réseau de ces chemins dont on ne pouvait plus se passer sans se résigner à une désastreuse infériorité. Le réseau des voies principales, auxquelles se rattacherait plus tard des voies secondaires, devait s'étendre sur douze cents lieues au moins.

Lorsque le ministère saisit les chambres de cette question, trois opinions se trouvèrent en présence : les uns voulaient attendre encore, afin de profiter de l'expérience des autres pays, mais on était déjà en retard, et il fallait agir; les autres voulaient réserver cette grande entreprise à l'industrie privée et aux capitaux des particuliers; d'autres enfin demandaient l'exécution des chemins de fer par l'État. La lutte s'établit entre le système de l'exécution par des compagnies et le système de l'exécution par l'État. La chambre des députés, composée en grande partie d'industriels qui voyaient de gros bénéfices à faire dans les nouvelles entreprises, adopta les compagnies, et alors fut fondé le règne de cette oligarchie financière qui réunit dans ses mains tout l'ensemble des voies de communications nouvelles<sup>1</sup>. Il n'y eut d'ailleurs rien d'arrêté définitivement jusqu'à la loi de 1842.

On était alors dans une période d'agiotage effréné. Le gouvernement de Juillet, s'appuyant sur les classes moyennes, sur la bourgeoisie industrielle et commerciale, favorisait de toutes ses forces les tendances matérialistes, et poussait la nation au culte exclusif des intérêts matériels et des jouissances. La corruption pénétrait partout; on trafiquait des places, des concessions de chemins, de tout, et cette année-là même un ancien préfet de police du gouvernement de Juillet, *M. Gisquet*, était réduit à faire, dans un procès, des aveux humiliants sur le singulier emploi des fonds mis à la disposition de la police secrète.

Ministères du 1<sup>er</sup> avril et du 12 mai (1839).

On a vu que l'évacuation d'Ancône et le règlement des affaires de Belgique d'une façon favorable à la Hollande

<sup>1</sup> *Dict. de la Conversation*, Supplément à l'art. FRANCE.

avaient fourni à la *coalition* l'occasion qu'elle cherchait de renverser le ministère. La discussion de l'adresse en réponse au discours du roi fut très-vive (janvier 1839), et M. Molé n'obtint qu'une faible majorité en faveur des modifications qu'il avait lui-même proposées à ce document, dont la rédaction primitive était très-hostile au ministère. Il voulait se retirer; le roi le retint, et la chambre fut dissoute. Les élections donnèrent raison à la coalition. Le parti de la cour était vaincu; le cabinet Molé-Montalivet quitta les affaires (8 mars). La difficulté fut pour les coalisés de se partager les dépouilles: les trois chefs ne purent s'entendre; tous rois voulaient avoir la meilleure part du pouvoir. Le roi, qui se souciait peu d'être dominé par M. Thiers, par M. Odilon Barrot ou par M. Guizot, les écarta en leur disant: « Messieurs, tâchez de vous mettre d'accord »; et, en attendant, il composa un ministère intérimaire, chargé d'expédier les affaires courantes (1<sup>er</sup> avril). Quand la liste des nouveaux ministres parut au *Moniteur*, elle fut accueillie par des éclats de rire et des quolibets: la plupart des ministres étaient des hommes inconnus, sans aucune influence dans les chambres. Ils furent les premiers à conjurer le roi de former un cabinet définitif. Mais alors les intrigues recommencèrent; les prétentions se heurtaient et s'embarrassaient, toutes les combinaisons échouaient les unes après les autres. Il fallut une folle équipée de quelques républicains, conduits par *Barbès*<sup>1</sup>, *Auguste Blanqui*<sup>2</sup> et *Martin Bernard*<sup>3</sup>, pour mettre fin aux hésitations (dimanche 12 mai). Le soir même de cette tentative d'insurrection, qui n'eut aucune importance, un ministère plus sérieux fut constitué; aucun des chefs de la coalition n'en faisait partie. Le maréchal Soult prit la présidence avec le portefeuille des affaires étrangères; MM. Teste, Schneider, Duperré, Duchâtel,

<sup>1</sup> Né à la Guadeloupe en 1809, déjà compromis dans l'insurrection d'avril 1834 et poursuivi à l'occasion de l'attentat de Fieschi.

<sup>2</sup> Louis-Auguste Blanqui, né à Paris en 1805, l'un des héros et décorés de Juillet.

<sup>3</sup> Né à Montbrison en 1808.

Cunin-Gridaine, *Dufaure*<sup>1</sup>, Passy et Villemain occupèrent les ministères de la justice, de la guerre, de la marine, de l'intérieur, du commerce, des travaux publics, des finances et de l'instruction publique. Les chefs de l'émeute, mis en jugement, furent condamnés à une prison perpétuelle, d'où la révolution de 1848 les fit sortir.

Ce fut sous le ministère du 12 mai que s'engagea la question d'Orient, mais ce ne fut pas devant les difficultés de cette question qu'il succomba, ce fut pour une question de dotation. Le mariage du duc de Nemours<sup>2</sup> parut à Louis-Philippe une occasion de demander pour son fils une rente d'un demi-million sur le trésor public. L'opinion publique était très-hostile à ces demandes répétées d'argent de la part d'un prince qui, en montant sur le trône, avait eu soin de sauvegarder sa fortune particulière, réputée, et avec raison, fort considérable ou suffisante pour l'établissement de ses enfants. La discussion s'ouvrit le 20 février 1840; on vota presque aussitôt, et le projet de dotation fut repoussé. Le ministère se retira.

Ministère du 1<sup>er</sup> mars (1840).

La question capitale était alors la question d'Orient. Dans un discours récemment prononcé sur cette question, M. Thiers avait émis des idées si conformes à celles du roi, que M. Molé lui-même le désigna comme l'homme de la situation. L'heureux orateur fut donc chargé de composer un nouveau ministère, dont il eut la présidence, avec le portefeuille des affaires étrangères. Les collègues qu'il choisit furent: M. de *Rémusat*<sup>3</sup>, à l'intérieur; M. Vivien, à la justice et aux cultes; le général Despans-Cubières, à la guerre; M. Pelet (de la Lozère), aux finances; le vice-amiral Roussin, à la marine; M. Joubert, aux travaux publics et à l'agriculture; M. Gouin, au commerce; M. Cousin, à l'instruction publique.

<sup>1</sup> Né en 1798.

<sup>2</sup> Avec la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha.

<sup>3</sup> Né en 1797, doctrinaire, et philosophe éclectique de l'école de M. Cousin.

En dehors de la question d'Orient et de celle des fortifications de Paris, deux faits marquèrent l'administration de M. Thiers : une nouvelle tentative de Louis-Napoléon pour renverser le gouvernement de Louis-Philippe, et les négociations pour ramener les cendres de Napoléon à Paris. Soit pour surexciter le sentiment patriotique, soit pour continuer la politique qui voulait appuyer le gouvernement de Juillet sur la renommée du premier Napoléon, le roi, d'accord avec ses ministres, résolut de demander à l'Angleterre les cendres de l'empereur mort à Sainte-Hélène. L'Angleterre, qui préparait le traité du 15 juillet, s'empressa, comme on l'a vu, de répondre favorablement à cette demande, qu'elle avait d'ailleurs provoquée, et l'un des fils du roi, le prince de Joinville, monta sur la frégate *la Belle-Poule* pour aller chercher les précieux restes. Quand il revint en France, le ministère Thiers était tombé. Les restes de l'empereur remontèrent la Seine jusqu'à Paris; ils furent conduits en triomphe aux Invalides, le 15 décembre, par un froid qui rappelait le terrible hiver de la campagne de Russie.

Tout ce qui rehaussait la renommée de Napoléon ne faisait que surexciter les espérances du prince qui se regardait comme le légitime héritier du grand homme. Désespérant toutefois de réussir au moyen du parti bonapartiste seul, le prince résolut de s'entendre avec le parti républicain, qui accueillit avidement ses ouvertures. Les rapports qu'on lui fit lui persuadèrent qu'il serait facile d'entraîner les garnisons du nord. Il quitte Londres, monte sur un bâtiment à vapeur qu'il avait loué, et débarque à Boulogne. Mais il reconnaît bientôt qu'il ne peut rien faire. Alors il se jette à la nage pour regagner le bâtiment, mais il est saisi avec quelques-uns de ses compagnons, après avoir tiré un coup de pistolet qui tua un grenadier; cinquante-deux personnes furent arrêtées avec lui (6 août). On le transporta à la prison du Luxembourg pour être jugé par les pairs avec ses compagnons, et il fut enfermé dans la chambre qu'avait occupée Fieschi. Berryer plaida pour le prince, qui fut condamné à une prison perpétuelle dans le château de Ham. « Combien

de temps dure la perpétuité en France? » dit-il alors avec le pressentiment de sa grandeur future; et il alla occuper la place des ministres de Charles X, qui avaient vu finir leur captivité trois ans auparavant.

Ministère du 29 octobre (1840).

M. Thiers succomba parce qu'il voulut montrer dans la question d'Orient plus de fermeté qu'il ne convenait au roi d'en déployer. Il rédigea une note (8 octobre) qui posait un cas de guerre, et, pour soutenir la politique indiquée dans cette note, il proposa au roi d'avancer l'époque de la réunion des chambres. Louis-Philippe, qui ne se trouvait plus d'accord avec les idées exposées par M. Guizot, son ambassadeur à Londres, refusa de convoquer les chambres; c'était congédier M. Thiers, qui donna sa démission, et un nouveau ministère fut constitué avec le maréchal Soult, comme président du conseil et ministre de la guerre; M. Guizot, aux affaires étrangères; M. Duchâtel, à l'intérieur; M. Humann, aux finances; l'amiral Duperré, à la marine et aux colonies; M. Martin (du Nord), à la justice et aux cultes; M. Cunin-Gridaîne, au commerce; M. Teste, aux travaux publics, et M. Villemain, à l'instruction publique. Ce ministère devait, sauf quelques modifications secondaires, durer jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, c'est-à-dire pendant plus de sept ans. M. Guizot en était et en resta le chef réel; sa présence aux affaires constatait le triomphe de la prérogative royale et l'abaissement de la prérogative parlementaire.

L'année 1841 fut employée à calmer les esprits et à faire rentrer la France dans le concert européen. Les fortifications de Paris furent votées par la chambre. On s'occupait de la propriété littéraire, qu'on étendit à trente ans en faveur des héritiers des auteurs. Les enfants étaient indignement exploités dans les manufactures; on leur imposait un travail au-dessus de leurs forces, on ne leur laissait pas le temps d'acquérir les connaissances indispensables: une loi vint adoucir leur sort, en limitant les heures de travail, et en exigeant que quelques heures fussent laissées pour leur

instruction et pour l'accomplissement des devoirs religieux.

Le Droit de visite.

Mais les rapports avec l'étranger venaient continuellement froisser le sentiment national. Il existe depuis longtemps, sous le nom de *droit de visite*, un droit reconnu aux bâtiments de guerre de visiter en mer les bâtiments de la marine commerciale, pour s'assurer, en temps de guerre, s'ils ne portent pas des marchandises de contrebande dite *de guerre*, c'est-à-dire des munitions, des armes, etc. Lorsque l'on voulut sérieusement supprimer la traite des nègres, plusieurs nations se concédèrent le *droit de visite réciproque*, même en temps de paix, pour s'assurer de l'exécution des traités relatifs à cet infâme commerce. Dès 1831 et 1833, le général Sébastiani et le duc de Broglie avaient cédé sur ce point aux instances de l'Angleterre, qui acquérait ainsi une espèce de suprématie sur la marine française, parce que, ayant des vaisseaux de guerre dans toutes les parties du monde, c'était elle qui avait le plus souvent occasion d'user de son droit d'inspection. Les autres puissances avaient refusé d'admettre ce droit jusqu'en 1840. A cette époque, l'Angleterre, appuyée par la France, obtint leur consentement et l'on rédigea un nouveau traité dans lequel deux clauses reçurent une extension dangereuse. La convention du 20 décembre 1841 étendait les parages dans lesquels les navires français pouvaient être visités, et diminuait les garanties attachées au nombre des croiseurs qui avaient le droit de visite.

La nouvelle convention devait être ratifiée le 20 février 1842. Mais l'opinion s'était émue, et la chambre des députés, s'associant au sentiment général, adopta à une immense majorité un amendement à l'adresse, ainsi conçu : « Nous avons la conscience qu'en accordant son concours à la répression d'un trafic criminel, votre gouvernement saura préserver de toute atteinte les intérêts de notre commerce et l'indépendance de notre pavillon. » Un jeune député

de l'opposition, M. Billault<sup>1</sup>, se distingua dans la discussion de cet amendement, et commença à mériter, par sa parole énergique et incisive, d'être appelé « la hache des discours de M. Guizot ». Cette discussion montra au gouvernement que le pays rejetait non-seulement la convention du 20 décembre, mais les conventions antérieures sur le droit de visite. *Le pavillon couvre la marchandise*, tel était le principe qu'il fallait respecter, et que le droit de visite compromettait. Aussi les États-Unis n'avaient-ils pas voulu accéder à la convention; ils ne reconnaissaient à personne le droit d'intervenir dans leur commerce, et se chargeaient de faire eux-mêmes la police de leur marine. Le ministère fut donc obligé d'ouvrir de nouvelles négociations avec le gouvernement anglais. Une nouvelle convention, en date du 29 mai 1845, termina enfin la querelle. La France prit l'engagement d'armer autant de navires que l'Angleterre pour croiser sur les côtes d'Afrique, et elle put ainsi se soustraire, moyennant d'énormes sacrifices, à une inspection aussi vexatoire que préjudiciable aux intérêts du commerce. Le droit de visite fut désormais limité à la vérification de la nationalité du navire et de la réalité du pavillon qu'il arborait.

Loi sur les chemins de fer.

L'œuvre capitale de la session ordinaire de 1842 fut la loi sur les chemins de fer, promulguée le 11 juin. Les projets de 1838 n'avaient abouti qu'à la création de deux lignes : celle de Paris à Rouen et de Paris à Orléans. M. Teste présente un projet de loi qui comprenait cinq grandes lignes : de Paris à la frontière belge par Lille, au littoral de la Manche, à la frontière d'Allemagne par Strasbourg, à la Méditerranée par Marseille, et à l'Océan par Nantes et Bordeaux. A ces grandes lignes, la commission nommée par la chambre des députés en ajouta trois : de Tours à la frontière d'Espagne par Bordeaux et Bayonne; du centre, par Bourges, Nevers et Clermont; de la Méditerranée au Rhin par Lyon, Dijon et Mulhouse. La discussion s'établit sur ces différences, et sur

<sup>1</sup> Né à Vannes en 1805, mort en 1863.

le mode d'exécution par l'État ou par l'industrie privée. Le gouvernement se préoccupait surtout de la question stratégique; les députés, des questions de localité, chacun d'eux faisant ses efforts pour favoriser le département qui l'envoyait à la chambre. La loi qui sortit de la discussion fut une loi de transaction : il fut convenu que l'État, les localités traversées par les chemins de fer et les compagnies particulières se partageraient les dépenses de construction; un premier crédit de 126 millions fut voté pour les travaux. Cependant les progrès de l'exploitation furent très-lents : la longueur des lignes concédées était de 2,868 kilomètres, et, à la fin de l'année 1847, il n'y avait encore qu'une longueur de 1,821 kilomètres en exploitation.

#### Catastrophes.

L'opposition était en minorité, mais elle ne renouait pas à renverser le ministère. Le thème choisi par elle, dès les premiers mois de 1842, fut celui de la *réforme électorale*. Un membre de la chambre demanda que les députés qui ne seraient pas fonctionnaires publics salariés au moment de leur élection ne pussent pas le devenir pendant la durée de leur mandat, ni pendant l'année qui suivrait l'expiration; un autre proposa l'adjonction des capacités aux listes de l'électorat politique, c'est-à-dire le droit de voter étendu à toutes les professions libérales. Ces deux propositions ne furent repoussées qu'à une faible majorité; elles ne quittèrent plus le programme de l'opposition. La révolution de 1830 s'était faite au cri de *Vive la Charte!* celle de 1848 devait se faire au cri de *Vive la Réforme!* le mot fatal était trouvé dès 1842.

De sinistres événements vinrent bientôt détourner d'un autre côté l'attention des esprits. Le ministre des finances, M. Humann, mourut subitement dans son cabinet de travail (25 avril), et fut remplacé par M. Lacave-Laplagne. Quelques jours après (le 8 mai), une affreuse catastrophe, arrivée sur le chemin de fer de Versailles, rive gauche, coûta la vie à plus de cinquante personnes, parmi lesquelles

se trouvait le fameux navigateur *Dumont-d'Urville*, qui avait échappé aux dangers de deux voyages faits autour du monde, et qui périssait ainsi dans un voyage de quelques lieues. On commençait à peine à se remettre de l'émotion causée par cette catastrophe, lorsqu'on apprit la mort fatale du duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe et l'héritier présomptif de sa couronne. Le prince, qui allait partir pour le camp de Saint-Omer, se rendait à Neuilly pour y prendre congé de sa famille. Tout à coup, à la hauteur de la porte Maillot, les chevaux de sa voiture s'emportent et se précipitent dans le chemin de *la Révolte*. Le prince, voyant que le cocher ne peut plus les contenir, s'élança hors de sa voiture qui était fort basse; mais il ne put se tenir debout, et sa tête alla se briser sur un pavé; il expirait quelques heures après sans avoir repris connaissance (13 juillet). La famille royale, accourue à cette nouvelle, n'eut plus qu'un cadavre à escorter. Le vieux roi, suivant à pied le funèbre cortège, put se dire qu'avec le duc d'Orléans c'était sa dynastie même qui descendait dans la tombe. Toute la France compatit à la douleur de la famille royale; ceux qui savent que la Providence dirige les événements de ce monde, tremblèrent à l'idée des malheurs qu'elle tenait en réserve.

Ferdinand d'Orléans laissait deux fils : le comte de Paris, né en 1838, et le duc de Chartres, né en 1840. L'âge du roi ne permettait pas d'espérer que le comte de Paris, devenu *prince royal* et héritier présomptif, atteignit sa majorité avant la mort de son aïeul. Des élections générales venaient d'avoir lieu à la suite de la dissolution de la chambre des députés, prononcée le 12 juin précédent. Une ordonnance royale avança de quelques jours la convocation du parlement, qui se réunit le 27 juillet, et le roi, dans le discours d'ouverture, annonça la nécessité de faire une loi de régence. Dans l'ancien droit français, la régence appartenait à la reine mère, quand elle vivait encore, mais Louis-Philippe trouvait de grands inconvénients à remettre le pouvoir entre les mains de la duchesse d'Orléans, et parce qu'elle était protestante, et parce qu'il ne jugeait pas

qu'elle pût avoir assez de force pour résister aux factions. La loi présentée aux chambres fixait la majorité du roi à dix-huit ans et proposait de déférer la régence par droit héréditaire au plus proche parent du roi, à l'exclusion des femmes : c'était désigner le duc de Nemours, second fils du roi, comme le futur régent. Mais le duc de Nemours était peu populaire, et, pour les partisans de la révolution de Juillet, il était suspect de légitimisme. Tous ceux qui consentaient bien à ajourner leurs espérances jusqu'à la mort du roi, mais non au delà, se prononcèrent pour la régence de la duchesse, qui eut aussi pour elle les hommes à caractère chevaleresque : M. de Lamartine se trouvait parmi ces derniers; M. Dupin se déclara pour le projet présenté par le gouvernement. Le projet passa, et Louis-Philippe put croire encore une fois qu'il avait raffermi sa dynastie. La session fut ensuite ajournée au mois de janvier suivant.

#### L'entente cordiale.

Les années qui suivirent furent assez tranquilles à l'intérieur. La charité privée et l'État s'unirent pour réparer les désastres d'un tremblement de terre qui fit périr à la Guadeloupe plus de douze mille personnes, et qui détruisit la Pointe-à-Pitre (8 février 1843). Le roi maria deux de ses enfants, la princesse Clémentine au prince Auguste de Saxe-Cobourg, et le prince de Joinville à une sœur de l'empereur du Brésil, sans oser faire une demande de dotation. Les rapports entre les deux gouvernements devinrent plus faciles; lord *Aberdeen* faisait oublier les mauvais procédés de lord *Palmerston*. Louis-Philippe profita de cette circonstance pour inviter la reine d'Angleterre à venir en France. La reine *Victoria* accepta, en effet, cette invitation; elle débarqua au Tréport, et vint passer cinq jours au château d'Eu (2-7 septembre 1843), visite que Louis-Philippe lui rendit au mois d'octobre de l'année suivante. La reine le nomma *chevalier de la Jarretière*.

Vers la même époque, le duc de Bordeaux, qui avait pris

le nom de comte de Chambord, du magnifique domaine acheté pour lui par souscription en 1821, se rendit en Angleterre, et plus de trois mille légitimistes, parmi lesquels se trouvaient des députés, allèrent à Londres pour lui présenter leurs hommages. Cette manifestation ne pouvait plaire au gouvernement; aussi l'adresse préparée par la majorité de la chambre au commencement de l'année 1844 *flétrit-elle* ceux des députés qui avaient fait une démarche si peu en rapport avec leur position. Une orageuse discussion s'éleva sur le nom de *flétris* ainsi donné à des députés, et les ennemis du ministère ne manquèrent pas de rappeler le voyage que M. Guizot avait fait à Gand pendant les Cent-Jours. La démarche de M. Guizot n'avait, en effet, rien de déshonorant; il avait suivi dans l'exil le roi qu'il regardait comme son souverain légitime; mais les visiteurs du comte de Chambord avaient-ils agi autrement? M. Guizot voulut se justifier, les cris l'empêchèrent de se faire entendre. « On veut épuiser mes forces, dit-il alors, on n'épuisera pas mon courage. » Et lorsqu'il fut enfin venu à bout de se faire écouter, il termina son discours par ces fières paroles : « Quant aux injures, aux calomnies et aux colères intérieures ou extérieures, on peut les multiplier, on peut les entasser tant qu'on voudra, on ne les élèvera jamais à la hauteur de mon dédain. » Le mot *flétris* fut voté; les députés qu'il atteignait donnèrent leur démission; ils furent réélus, et le triomphe du gouvernement se changea en défaite.

#### L'affaire Pritchard.

Cependant l'entente cordiale faillit être aussitôt rompue que proclamée. L'Angleterre ne cessait de développer ses colonies et de multiplier ses établissements maritimes. Le gouvernement français devait l'imiter, au moins de loin, s'il ne voulait pas voir le commerce national à la merci de nos rivaux. En 1841, il prit possession de la petite île de Nossi-Bé, près de Madagascar; en 1842, il obtint du sultan d'Anjouan, qui commande à tout l'archipel des Comores, la cession de l'île Mayotte, dans le canal de Mozambique. Il avait

songé à former un établissement sur un point de la Nouvelle-Zélande, aux antipodes de la France (1835), mais l'Angleterre avait contesté nos droits et avait fini par déclarer possessions britanniques les deux grandes îles qui constituent ce pays (1839); le gouvernement français avait cédé selon son habitude. Pour contre-balancer cet échec, il tourna ses vues vers les îles Marquises, sur lesquelles l'Angleterre ne pouvait élever aucune prétention et où l'on n'avait pas à craindre de la rencontrer. Des missionnaires catholiques évangélisaient ces îles depuis plusieurs années; ils y étaient en butte à de mauvais traitements qui justifiaient une intervention. Le contre-amiral *Dupetit-Thouars*<sup>1</sup> fut chargé d'occuper les îles (1842). Dupetit-Thouars ne se contenta pas de l'accomplissement de sa mission; les îles de la Société, qui se trouvent à quelque distance des îles Marquises, offraient plus d'avantages que ces dernières, surtout l'île de Taïti, qui est la plus considérable du groupe, et qui était alors gouvernée par la reine *Pomaré*. Des injures faites à nos nationaux justifiaient également une intervention de ce côté. Mais là se rencontrait l'influence anglaise. Taïti et les îles voisines avaient été exploitées par les missionnaires-marchands que l'Angleterre envoie dans toutes les parties du monde, et la reine *Pomaré* était entièrement soumise à leur influence.

Dupetit-Thouars ne recula pas devant ces difficultés. Il commença par obtenir de *Pomaré* une convention qui assurait à nos nationaux des conditions aussi favorables. La convention ne fut pas respectée; les résidents français virent leur domicile violé, leurs propriétés saisies, leurs meubles et leur argent pillés. Alors Dupetit-Thouars exigea des garanties plus sérieuses, et menaça d'occuper l'île en cas de refus. Intimidée par ce langage énergique, la reine offrit à la France le protectorat des îles de la Société; le protectorat fut accepté par l'amiral (9 septembre 1842), et le gouvernement français ratifia cet acte (28 avril 1843). Mais, lorsque Dupetit-Thouars revint au mois de novembre suivant pour notifier cette ratification, il trouva les dispo-

<sup>1</sup> Né en 1793, mort en 1864.

sitions de la reine *Pomaré* bien changées. Les missionnaires et les négociants anglais, ce qui, dans beaucoup de cas, est la même chose, avaient inspiré à la reine les plus grandes défiances contre nous. A leur tête se distinguait une espèce de missionnaire-pharmacien, qui avait en même temps le titre de consul et qui se nommait *Pritchard*. L'Angleterre, qui nous voyait installés aux îles Marquises, voulait nous supplanter dans les îles de la Société. Excitée et endoctrinée par *Pritchard*, la reine prétendit qu'elle n'avait consenti que sous le coup de la force au traité qui donnait le protectorat des îles à la France, et, pour constater son indépendance, elle arbora sur son habitation un drapeau particulier orné d'une couronne. Dupetit-Thouars ne voulut pas être le jouet des intrigues anglaises : il prit formellement possession de Taïti, le 6 novembre, et chassa de l'île le révérend *Pritchard*, l'instigateur des troubles.

Ces faits excitèrent une violente émotion en Angleterre; les sociétés bibliques, dont *Pritchard* était l'un des agents les plus actifs, élevèrent la voix en sa faveur. Le gouvernement français, craignant de perdre les bénéfices de cette entente cordiale qui lui coûtait tant à conserver, eut la faiblesse de désavouer l'amiral et de déclarer qu'il s'en tenait au protectorat. Poussant plus loin encore la condescendance, il s'abassa jusqu'à demander aux chambres une indemnité pour les dommages qu'avait soufferts dans son commerce ce *Pritchard*, qui avait excité contre nous les Taïtiens. C'était trop d'humiliation. L'opposition s'empara de cette question d'indemnité pour attaquer le ministère; dans cette circonstance, tout le pays était avec elle; on était fatigué de reculer toujours devant l'Angleterre, comme il avait fallu le faire en Orient, à la Nouvelle-Zélande, comme on venait de le faire encore dans la guerre du Maroc, en se contentant de la gloire sans aucun profit pour ne pas mécontenter cette singulière alliée. Aussi, dans l'adresse de 1843, n'y eut-il que huit voix de majorité pour empêcher l'expression d'un blâme sévère sur la conduite du gouvernement dans l'affaire *Pritchard*. Devant ce vote, M. Guizot voulait se retirer; le

roi insista pour qu'il restât au pouvoir : il y consentit, mais, à partir de ce moment, pour s'assurer la majorité, il dut se résigner à employer tous les moyens de constituer une chambre qui fût dévouée à sa politique; la corruption par les places devint ainsi un moyen presque avoué de gouvernement; les fonctionnaires entrèrent en masse dans les chambres, et les partisans de la *réforme* devinrent de plus en plus nombreux et puissants.

Affaires religieuses.

En butte aux attaques des légitimistes, des bonapartiste et des républicains, le gouvernement de Juillet semblait prendre à tâche de s'aliéner encore le clergé et les hommes religieux. Les catholiques de France ne demandaient l'exclusion de personne, mais ils devaient être froissés de voir les faveurs se diriger plus habituellement vers les ennemis de leur foi. Sous un régime qui prétendait avoir pour base la liberté et l'égalité, ils avaient le droit de se plaindre de voir l'Église toujours soumise aux mêmes entraves que sous les gouvernements absolus, et, en présence de l'enseignement plus ou moins irréligieux, hérétique ou matérialiste donné par l'Université, surtout dans les hautes chaires de l'instruction publique, il leur était impossible de ne pas croire à un parti pris d'abaisser la religion et de la reléguer, comme une forme inutile, au dernier rang des préoccupations gouvernementales. Contre l'influence du curé on avait élevé celle du maître d'école; on semblait ne voir plus dans le prêtre qu'un prédicateur de morale, qu'il fallait empêcher à tout prix de sortir de sa sphère. On n'était pas persécuté, mais on avait pour le clergé catholique une neutralité malveillante. On multipliait, il est vrai, le nombre des cures, des paroisses et des vicariats, on faisait des dons aux églises, on augmentait le chiffre des sommes affectées au budget du culte; mais cette espèce de bienveillance témoignée pour le matériel ne s'élevait jamais au-dessus; on donnait à l'Église de l'argent, on lui refusait la liberté; on restaurait les temples, et l'on cherchait à diminuer l'ac-

tion de la doctrine sur les âmes; on écartait le prêtre des écoles, on refusait au clergé la liberté d'enseignement, que la charte de 1830 avait cependant promise à tout le monde, et qu'on n'accordait pas, parce qu'on pensait que le clergé seul en profiterait.

Cependant le catholicisme reprenait en France une nouvelle vigueur. La foule retrouvait le chemin des églises; la jeunesse des écoles se pressait autour de la chaire de Notre-Dame, où l'on entendait les voix aimées de Lacordaire et de *Ravignan*<sup>1</sup>, tous deux sortis du monde et entrés dans l'état ecclésiastique, l'un pour rétablir plus tard l'ordre de Saint-Dominique en France, l'autre pour devenir l'un des ornements de cette Compagnie de Jésus toujours si féconde en hommes distingués. La presse religieuse commençait à prendre une sérieuse importance; les communautés religieuses, surtout celles de femmes, se multipliaient, en s'appuyant sur le droit d'association garanti aux citoyens français. On vit les Dominicains reparaitre, et l'habit même de Saint-Dominique fut porté dans la chaire de Notre-Dame par le P. Lacordaire. Les Trappistes, ces religieux à la vie rude et laborieuse, que la révolution de 1830 avait tracassés, furent appelés dans notre colonie d'Algérie; leur dévouement, leurs excellentes méthodes d'agriculture changèrent bientôt en champs fertiles les terres les plus stériles.

Alors naquit une société appelée à rendre de grands services à la jeunesse et aux pauvres, et qui ne tarda pas à se répandre de la France sur le monde entier. Quelques jeunes étudiants, parmi lesquels se trouvait M. *Ozanam*<sup>2</sup>, qui allait devenir l'un des professeurs distingués de la Sorbonne, se réunirent en conférences sous la direction d'un ami de la jeunesse, M. *Bailly*<sup>3</sup>, pour s'édifier entre eux et travailler à leur sanctification en s'occupant de la visite des pauvres et d'autres bonnes œuvres. Les conférences de Paris firent tant de bien, que la province s'empressa de les imiter;

<sup>1</sup> Né à Bayonne en 1775, mort en 1858.

<sup>2</sup> Né en 1813, à Milan, de parents lyonnais, mort en 1853.

<sup>3</sup> Mort en 1862.



l'étranger envia à la France une si belle institution, et la *Société de Saint-Vincent-de-Paul*, car c'était là le patron qu'elle avait choisi, se propagea dans toute l'Europe et même en Amérique. Elle ne contribua pas peu à rapprocher les classes : le pauvre ne pouvait qu'être touché de la visite affectueuse de ces jeunes gens du monde, qui auraient pu, comme tant d'autres, consacrer à leurs plaisirs l'argent et le temps dont ils disposaient si chrétiennement.

Mais la rénovation religieuse n'était pas générale : le monde officiel restait à peu près voltairien ; le haut enseignement universitaire était hostile au catholicisme ; la philosophie dominante, moins matérialiste qu'autrefois, n'évitait pas les écueils du panthéisme et prétendait d'ailleurs suffire à elle seule aux besoins religieux de l'humanité ; la science, dans sa généralité, conservait contre le christianisme la haine du siècle précédent ; il y avait même des politiques qui ne craignaient pas d'avancer que la loi doit être *athée*, c'est-à-dire indifférente à toute croyance religieuse, et ne dériver absolument que de la raison humaine. Ces dispositions d'un grand nombre d'esprits n'étaient que trop favorisées par l'enseignement donné au nom de l'Etat dans la plupart des collèges. Comme on ne pouvait espérer de ramener l'Université au catholicisme, dont Napoléon I<sup>er</sup>, son fondateur, avait cependant fait la base de l'institution, les hommes religieux ne virent de salut que dans la liberté d'enseignement que la charte avait promise. Le clergé consentait à se soumettre aux exigences des grades, mais une fois ces grades obtenus, il voulait pouvoir en user. Il paraissait surtout souverainement ridicule et injuste d'avoir à présenter ce qu'on appelait un *certificat d'études* pour être admis aux épreuves du baccalauréat, qui ouvrait alors l'entrée de toutes les carrières, comme si les examinateurs devaient constater, non la capacité du candidat, mais la source où il avait puisé ses connaissances.

Mais il existait un ordre religieux qui a toujours excité la haine des ennemis de l'Église, et que les partisans de l'enseignement universitaire redoutaient par-dessus tout, parce

qu'il leur paraissait tout prêt à user de la liberté qui serait accordée. Aussitôt que la question de la liberté d'enseignement commença d'être sérieusement discutée, en 1843, la question de l'existence des Jésuites fut soulevée. Le gouvernement de la Restauration, cédant aux clameurs de l'opposition libérale, avait enlevé à ces religieux la faculté de donner l'éducation à la jeunesse. Privés de leurs collèges, les Jésuites tournèrent toute leur activité vers les missions, vers la prédication, la direction des âmes et les travaux littéraires et scientifiques. Leur nombre s'accrut assez rapidement pour que la France fût divisée en deux provinces, celle de Paris et celle de Lyon. Le libéralisme s' alarma de ces progrès qui témoignaient de la confiance inspirée par les Jésuites ; quand la liberté profite à la religion, le libéralisme s'empresse de la restreindre, il n'en veut que pour lui. M. Thiers se fit le porte-drapeau de ce faux libéralisme, dont il partageait alors tous les préjugés et toutes les mesquines passions, et sa voix fit écho dans la chambre des députés à celle de deux professeurs du Collège de France, MM. *Quinet*<sup>1</sup> et Michelet, qui ne cessaient de crier à la ruine de la société, si l'on n'avait à restreindre la liberté des Jésuites et du clergé. On n'osa pas demander l'expulsion des religieux : ils ne faisaient qu'user de leur droit de citoyens français ; mais on demanda leur dissolution comme association religieuse. Le gouvernement défendit les principes ; les propositions de M. Thiers furent repoussées, mais il fut interdit aux Jésuites d'habiter à plus de vingt les maisons qu'ils possédaient. C'était là une prétendue application de la loi relative aux réunions de plus de vingt personnes.

La question de la liberté d'enseignement fut agitée pendant les cinq dernières années du gouvernement de Juillet. Un premier projet de loi fut discuté en 1844, mais sans aboutir. Quelque temps après, M. Villemain quitta le ministère de l'instruction publique, et fut remplacé par M. de Salvandy (1845). Un nouveau projet de loi amena de vives

<sup>1</sup> Edgar Quinet, né en 1803.

discussions en 1846, sans aboutir davantage. Mais la question s'éclaircissait de jour en jour par la discussion dans les journaux, par les livres et les brochures qui ne cessaient de l'étudier. Il devenait de plus en plus évident que la lutte était entre la philosophie rationaliste et la religion : la manière dont certains universitaires défendaient leur corporation montrait clairement que l'Université devenait, par la force des choses, la citadelle de l'incrédulité en France; les éloquentes écrits de Mgr *Affre*, archevêque de Paris, de Mgr *Parisis*<sup>1</sup>, évêque de Langres, de Mgr *Clausel de Montals*, évêque de Chartres, de M. l'abbé *Dupanloup*<sup>2</sup>, de M. de Montalembert, de M. *Veillot*<sup>3</sup>, rédacteur du journal *l'Univers*; la parole enflammée de M. l'abbé *Combalot*<sup>4</sup>; en un mot, la voix de tous les évêques, des membres les plus distingués du clergé et d'une multitude de laïques, faisaient une vive impression sur l'opinion publique. L'Université ne pouvait se défendre qu'en réclamant la continuation du monopole contraire à la Charte; il était difficile que la lutte n'aboutît pas à une profonde modification de cette institution.

#### Les mariages espagnols.

Cependant le gouvernement de Juillet paraissait s'affermir de plus en plus, et s'être remis du choc imprimé par la mort du duc d'Orléans. On était dans des rapports intimes avec l'Angleterre, qui avait coopéré à deux expéditions, l'une dans l'Amérique méridionale pour maintenir l'indépendance de l'Uruguay contre les prétentions de Rosas, président de la Confédération de la Plata, l'autre contre la reine de Madagascar, *Ranavalou*, dont les commerçants de l'île Maurice et de l'île Bourbon avaient à se plaindre (1845). Les rapports avec la Russie s'adouçissaient; on était en paix avec toutes les puissances européennes, et des

<sup>1</sup> Mort évêque d'Arras en 1866.

<sup>2</sup> Aujourd'hui évêque d'Orléans, né en 1802.

<sup>3</sup> Né en 1813.

<sup>4</sup> Né en 1798.

élections générales, qui eurent lieu en 1846, donnèrent un résultat favorable au ministère, tout en faisant crier à la corruption, ou, comme on disait dans un langage adouci, à *l'abus des influences*.

La politique personnelle de Louis-Philippe obtint un autre succès, mais qui compromit les résultats des succès précédents. Cette politique avait travaillé, de concert avec l'Angleterre, à l'affermissement du trône d'Isabelle II en Espagne; la chute d'Espartero, et l'avènement au pouvoir de Narvaez, chef des *modérés*, avaient consolidé ce trône d'une façon qu'on pouvait regarder comme définitive (1843). Isabelle II n'était pas mariée : son mariage devint l'objet des préoccupations des hommes d'État en Espagne et dans toute l'Europe. En Espagne, les uns désiraient voir saisir cette occasion de réunir les prétentions des deux branches par une alliance; les autres craignaient que cette alliance ne compromit l'avenir des institutions constitutionnelles; parmi ces derniers, il y en avait qui cherchaient au dehors un époux pour la reine, d'autres qui préféraient un prince espagnol de la maison de Bourbon. Enfin la reine avait une sœur, l'infante Louise, qui était également à marier. L'idée du mariage de la reine avec le prétendant *Charles*, fils et héritier de don Carlos<sup>1</sup>, ayant été écartée, Louis-Philippe aurait pu présenter son dernier fils, le duc de Montpensier; mais il craignait d'exciter la susceptibilité des puissances européennes, et surtout celle de l'Angleterre. Des négociations s'établirent à ce sujet avec le cabinet tory de Londres et le gouvernement espagnol. Ces négociations aboutirent à un accord : Louis-Philippe se contenta de demander pour le duc de Montpensier la main de l'infante *Louise*, sœur de la reine, et la reine dut épouser son cousin germain, don *François d'Assise*, duc de Cadix, fils de l'infant François de Paule, le frère de don Carlos et du roi Fer-

<sup>1</sup> Le prince Charles était roi d'Espagne pour les légitimistes, depuis 1845, en vertu de l'abdication de son père; il résidait alors à Bourges sous le titre de comte de Montemolin; il quitta cette ville en septembre 1847.

dinand VII. Mais, sur ces entrefaites, les tories furent renversés, et lord Palmerston revint au pouvoir avec le ministère whig présidé par lord John Russell (1846). Lord Palmerston était le plus grand ennemi de l'influence française. Il travailla aussitôt à faire échouer le mariage du duc de Montpensier, à la place de qui il voulait pousser le prince de Cobourg, cousin du prince *Albert*<sup>1</sup>, qui avait épousé la reine d'Angleterre. La diplomatie française eut l'adresse de déjouer cette intrigue. La reine mère, Marie-Christine, avait à se plaindre des avances faites par lord Palmerston au parti progressiste, continuateur du parti des *exallados*; elle accueillit favorablement les demandes de la France, et les deux mariages furent célébrés le même jour (10 octobre 1846).

Cette rapide conclusion irrita profondément lord Palmerston, dont la diplomatie avait été mise en défaut. Le sentiment national, en France avait quelque sujet d'être satisfait, mais l'Angleterre ne pardonna jamais au roi des Français cet acte d'énergie rusée qu'elle regardait comme une trahison; l'entente cordiale était ruinée.

Symptômes précurseurs d'une révolution.

Dès l'année où se conclurent les mariages espagnols apparurent les symptômes précurseurs d'une nouvelle révolution. La durée du ministère et le succès obtenu aux dernières élections générales ne faisaient qu'irriter l'opposition, qui allait user de tous les moyens pour le renverser, sans reculer devant ceux qui compromettaient l'existence même de la monarchie. Les ministres mouraient ou se retiraient sans que le cabinet changeât de politique et se tournât vers ceux qui attendaient avec impatience sa succession : MM. Guizot et Duchâtel restaient toujours, et lorsque le maréchal Soult, pourvu du titre de *maréchal général*, qui n'avait jusque là été porté que par Turenne, se retira en 1847, il n'y eut encore rien de changé, parce que le ministre réellement

dirigeant était M. Guizot, dont l'entente avec le roi était complète.

Dans une telle situation, toutes les circonstances devaient être exploitées par les adversaires du gouvernement. Le ministère jouissait de plus de cent voix de majorité dans la chambre des députés; il aurait donc pu gouverner avec une certaine énergie; il se contenta de suivre une politique de conservation, ou plutôt d'engourdissement, qui ne résolvait aucune question. M. Guizot, dans un discours adressé à ses électeurs de Lisieux, avait pourtant fait concevoir d'autres espérances : « Toutes les politiques, leur avait-il dit, vous « promettront le progrès; la politique conservatrice seule « vous le donnera, comme elle a pu seule réussir à vous « donner l'ordre et la paix. » Ce langage était vrai, mais il importait de lui donner la sanction des actes, et cette sanction n'arrivait pas. On venait de voir en Angleterre un ministre hardi, sir Robert Peel, se faire, quoique tory, le promoteur de réformes fécondes; on s'attendait à voir M. Guizot prendre l'initiative de mesures non moins hardies; on désirait une plus large base pour les élections, on demandait des mesures contre la corruption électorale, une loi d'incompatibilité qui empêcherait la chambre de se remplir presque exclusivement de fonctionnaires; les hommes religieux demandaient la liberté d'enseignement; et le ministère n'agissait pas. On résumait sa politique en ces trois mots : *Rien, rien, rien*, et M. Guizot affectait de se glorifier de son immobilité; il tirait une espèce de gloire de l'impopularité qui s'attachait de plus en plus à son nom.

D'ailleurs, la situation s'aggravait de jour en jour. La récolte de 1845 avait été médiocre, celle de 1846, par suite d'une sécheresse prolongée, fut tout à fait insuffisante. A la sécheresse succédèrent de grandes pluies qui amenèrent de désastreuses inondations dans le bassin de la Loire. Une crise financière se joignit à la cherté des subsistances. Il y eut des troubles dans les grands centres de population ouvrière, dans les bassins houillers de la Loire et de Valenciennes, et dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris. Pendant

<sup>1</sup> Né en 1819, mort en 1862.

l'hiver qui suivit (1846-1847) les troubles augmentèrent, surtout dans les départements du centre et de l'ouest. En plusieurs endroits la circulation des grains fut interrompue, et les magasins de blé mis au pillage. Des bateaux chargés de blé furent pillés à Tours. A Laval, à Rennes, au Mans, à Mayenne, à Nevers, il y eut des prises d'armes; des propriétaires de Buzançais et de Bélabre, dans l'Indre, furent massacrés comme accapareurs par des paysans et des ouvriers ameutés; il fallut faire de sanglantes exécutions pour réprimer les bandes excitées par la faim et par l'amour du pillage.

En même temps, de nombreux scandales éclataient. On découvrit des dilapidations commises dans le port de Rochefort par des fonctionnaires publics, qui furent poursuivis et condamnés. Bientôt après, de plus hauts personnages furent atteints. M. Teste, ancien ministre des travaux publics, le général Despans-Cubières, ancien ministre de la guerre, furent accusés d'avoir corrompu à prix d'argent les premiers dignitaires de l'État, de complicité avec un agent d'affaires nommé Parmentier, et un homme de la haute finance, nommé Pellaprat. Teste fut reconnu coupable d'avoir agréé des offres et reçu des dons, étant ministre, pour faire des concessions illégales; il fut condamné à trois ans de prison et à la perte des droits de citoyen français. Le général Despans-Cubières se fit acquitter sur le chef d'escroquerie qui lui était imputé, mais il fut reconnu qu'il avait corrompu le ministre et obtenu de lui indûment la concession d'une mine; il perdit ses droits de citoyen. Parmentier et Pellaprat furent également reconnus coupables; le dernier échappa par la fuite aux conséquences de sa condamnation. Ces scandales jetèrent un grand discrédit sur le gouvernement; on se demandait jusqu'où s'étendait la corruption, et si les coupables n'étaient pas beaucoup plus nombreux que ceux qui venaient d'être frappés.

Un crime affreux vint augmenter le scandale. La duchesse de Praslin, fille du maréchal Sébastiani, fut trouvée dans sa chambre, les mains coupées, le cou déchiqueté, le corps

mutilé et baignant dans son sang. C'était le duc de Praslin lui-même qui avait commis l'assassinat. Il avait été nommé pair de France deux ans auparavant; on l'arrêta: il s'empoisonna dans sa prison (24 août). Deux mois après (2 novembre), le comte Bresson, ambassadeur de France à Naples, se coupa la gorge avec un rasoir. Et cette série de crimes avait commencé par la mort subite de M. Martin (du Nord), frappé d'apoplexie dans une maison de jeu! Cette triste année 1847 se termina pour Louis-Philippe par un dernier coup: Madame Adélaïde, sa sœur cadette, qui exerçait un tel ascendant sur son esprit, qu'on l'appelait son *Égérie*, mourut à la fin du mois de décembre. La douleur que Louis-Philippe ressentit de cette perte ne fut pas étrangère à l'irrésolution qu'il montra dans les événements qui allaient briser son trône.

## § II. — Conquête de l'Algérie (1830-1848).

Deux choses consolait la France de ses humiliations et empêchaient ses ennemis de la mépriser: le courage de ses soldats et les dévouements inspirés par la religion. Pendant que le gouvernement se faisait petit devant l'étranger, le clergé se mettait avec ardeur au travail de la régénération du pays; les communautés religieuses se multipliaient, les sœurs de charité se répandaient dans tous les pays, la jeunesse chrétienne oubliait les tristes lâchetés du respect humain et reprenait les habitudes de la charité et de la piété; enfin, d'intrépides missionnaires allaient jusqu'aux extrémités du monde, en Turquie, en Chine, au Japon, dans l'Inde, dans les îles de l'Océanie, parmi les tribus sauvages de l'Amérique, porter en même temps la foi, le nom et l'amour de la France. Et pendant ce temps-là, partout où nos soldats paraissaient, on retrouvait la générosité et la bravoure antiques. A l'armée, on ne pouvait demander des lâchetés; l'honneur national s'était réfugié sous les drapeaux, et quand on consentait à une humiliation nouvelle, comme dans la question d'Orient, il fallait éloigner du théâtre des événements nos marins et

nos soldats, dans la crainte, comme on le disait, que les canons ne partissent tout seuls.

Situation de l'Algérie.

Ce fut le sentiment national qui empêcha d'abandonner le plus beau legs que la Restauration eût fait au pays. La chute d'Alger devait entraîner la conquête de toute l'Algérie. Avec moins d'hésitation pour commencer, l'œuvre de la colonisation eût marché rapidement ; mais Louis-Philippe, qui craignait par-dessus tout d'être désagréable à l'Angleterre, n'osa d'abord rien entreprendre ; il semblait demander grâce à nos ennemis de ne pas évacuer un pays où nous portions la civilisation ; les gouverneurs se succédaient sans instructions précises ; on perdait ainsi un temps considérable, et le sang des soldats français coulait inutilement. Mais la France ne voulut pas perdre le fruit de ses sacrifices, et Louis-Philippe se vit à la fin forcé de proclamer que l'Algérie était une *terre désormais française*.

Les difficultés étaient grandes, d'ailleurs. L'Algérie, qui s'étend sur environ 900 kilomètres de côtes et qui s'avance du côté du désert jusqu'à 200 et 250 kilomètres dans l'intérieur des terres, était peuplée par des races guerrières, que leur religion, le mahométisme, rendait hostiles à toute domination chrétienne. On y comptait environ trois millions d'habitants, la plupart Arabes, quelques-uns Turcs, beaucoup de Juifs, des Maures, et, dans l'intérieur des montagnes, les Kabails ou Kabyles, descendants des anciens Berbères ; on donnait le nom de Koulougis aux descendants des Turcs qui s'étaient mariés avec des filles du pays, maures ou chrétiennes esclaves. Les Maures descendent des anciens Mauritanien et des mélanges des Arabes et des Berbères avec les Européens ; ils habitent principalement les villes. Les Arabes sont les anciens conquérants du pays. Les Kabyles ou Berbères descendent de ces anciens Numides avec lesquels Jugurtha brava si longtemps la puissance romaine. Les Arabes sont divisés en tribus, qui ont chacune un chef nommé *cheik* ; les troupeaux forment leur principale richesse ; chaque tribu

a un territoire particulier, qu'elle peut parcourir en liberté. Les Kabyles sont sédentaires. A l'époque de la conquête, la régence d'Alger, placée sous la suzeraineté du sultan, était gouvernée par un *dey*, qui ne connaissait d'autre droit que le sabre ; elle se subdivisait en quatre provinces, Alger et Titteri au centre, Tlemcen à l'ouest, Constantine à l'est ; à la tête des provinces autres qu'Alger, et dans les villes les plus importantes, il y avait un *bey*, qui devait rendre compte tous les trois ans de son administration au dey ; celui-ci tranchait la tête du bey dont il n'était pas content. Du reste, les tribus vivaient d'une façon à peu près indépendante.

Le général Clausel (1830-1831).

Le maréchal de Bourmont avait à peine achevé la conquête de la ville d'Alger, qu'il songea à la compléter par la possession d'Oran et de Bone (l'ancienne Hippone). Mais la révolution de Juillet l'empêcha de mener à fin cette entreprise. Dévoué à la branche aînée des Bourbons, il quitta le service, et laissa le commandement au général *Clausel*<sup>1</sup>, officier qui s'était déjà distingué sous l'empire. Clausel établit une ferme-modèle, et prépara divers projets d'assainissement pour la grande et fertile plaine de la *Mitidja*, qui s'étend au sud d'Alger. On lui doit aussi la création d'un corps d'infanterie indigène, commandé par des officiers français, et dont le nom devait acquérir une si glorieuse renommée : ce sont les *zouaves*. Il occupa Blidah et Médéah, après avoir franchi le redoutable défilé ou *teniah* de Mouzaïa. Mais il eut la malheureuse idée de céder Constantine et Oran à des princes tunisiens, dont il voulait se faire des alliés. Ce système dangereux ne pouvait être approuvé par le gouvernement français, qui le rappela et le remplaça par le général *Berthezène*.

Le général Berthezène (1831).

La situation était des plus difficiles : il n'y avait que dix mille hommes de troupes en Algérie, et l'on ne possédait

<sup>1</sup> Né en 1772, mort maréchal de France en 1842.

guère qu'Alger et sa banlieue; une vaste conspiration s'était formée parmi les Arabes pour expulser les Français, et rétablir le dey Husséin-Pacha, qui se trouvait alors à Livourne. Heureusement l'attaque ne commença pas sur tous les points à la fois, et le général Berthezène put battre les tribus en détail, mais il fallait tous les jours recommencer ce qu'on avait fait la veille; le pays s'ouvrait devant nos troupes et se refermait aussitôt derrière elles; l'œuvre de la conquête reculait au lieu d'avancer, et les Arabes reprenaient courage en voyant notre impuissance.

Le duc de Rovigo (1832-1833).

Le fameux *Savary*, duc de Rovigo, ancien ministre de la police sous Napoléon I<sup>er</sup>, vint, avec seize mille hommes, remplacer le général Berthezène. Savary suivit un nouveau plan. Il laissa les Arabes se réunir et s'avancer sans obstacle jusqu'à une petite distance d'Alger; alors il fondit sur eux à l'improviste, les frappa sans miséricorde, et les pénétra d'une telle terreur, que son nom ne fut plus prononcé par eux qu'avec effroi. D'un autre côté, le général *Boyer* assura la possession d'Oran, que les Tunisiens avaient abandonnée, et la ville de Bone fut définitivement occupée (25 mars 1832). De petits forts appelés *blockhaus* servaient à maintenir en respect les territoires conquis. L'occupation de Bougie (29 septembre 1833) marqua un nouveau progrès dans la conquête. Alors fut institué, pour régulariser les rapports des conquérants avec les tribus, le *bureau arabe*, dont le capitaine *La Moricière*<sup>1</sup> fut le premier chef. Mais alors aussi parut l'homme qui devait nous disputer l'Algérie jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe.

Il y avait parmi les marabouts<sup>2</sup>, qui prêchaient la guerre sainte contre les chrétiens, un descendant de ces anciens Almoravides qui avaient conquis le Maroc et l'Espagne. Il résidait près de Mascara et jouissait d'une grande influence

<sup>1</sup> Né à Nantes en 1806, mort en 1865.

<sup>2</sup> Religieux mahométans.

dans le pays. Il avait un fils nommé *Abd-el-Kader*<sup>1</sup>, qui reçut une éducation distinguée. Le vieux marabout ne cessa de prêcher la guerre sainte, et son fils combattit les Français en plusieurs rencontres. Les Arabes eurent d'abord recours à l'empereur du Maroc, *Muley-Abd-er-Rahman*<sup>2</sup>; mais celui-ci, craignant de se compromettre ouvertement vis-à-vis de la France, donna le titre de calife (vicaire) à Abd-el-Kader, et le laissa faire la guerre à ses risques et périls (1832). Abd-el-Kader s'établit à Mascara, et se vit bientôt à la tête d'un grand nombre de tribus, avec lesquelles il étendit peu à peu le cercle de son action. Il ne put empêcher le général *Desmichels*<sup>3</sup>, qui commandait à Oran, d'occuper Arzew et Mostaganem (1833), mais il obtint de lui un traité, connu sous le nom de *traité Desmichels* (26 février 1834), qui lui assurait une position indépendante, et lui donnait, avec le titre d'*émir* (prince), la souveraineté de Mascara et de tout l'ouest de l'Algérie.

Gouvernement du général Drouet d'Erlon (1834-1835).

On se préoccupait vivement en France de la situation de l'Algérie. Une ordonnance en date du mois de juillet 1834 établit sur de nouvelles bases la haute administration de la régence, qui fut désignée sous le nom de *Possessions françaises dans le nord de l'Afrique*. Le commandement général et l'administration furent confiés à un *gouverneur général*, placé sous les ordres immédiats du ministère de la guerre, et assisté d'un officier général commandant les troupes, d'un officier général commandant la marine, d'un procureur général, d'un intendant militaire, d'un directeur des finances: l'Algérie constituait ainsi une espèce de vice-royauté. Le premier gouverneur général fut le comte *Drouet d'Erlon*<sup>4</sup>, ancien soldat de la république et de l'empire. Il arriva à Alger à la fin de septembre 1834, et s'occupa aussitôt de l'organisation

<sup>1</sup> Né en 1806 ou 1808.

<sup>2</sup> Né en 1768, monté sur le trône en 1822, mort en 1859.

<sup>3</sup> Né en 1779, mort en 1845.

<sup>4</sup> Né à Reims en 1765, maréchal de France en 1843, mort en 1844.

du pays. Trois actes principaux signalèrent son administration : l'établissement du régime municipal dans la régence, la division de la banlieue d'Alger en communes, et la création d'un collège dans cette ville. Comme on désirait réduire les dépenses de l'occupation en diminuant autant que possible les troupes envoyées de France, il créa un nouveau corps de troupes indigènes, les *spahis* réguliers, qui rendirent dans la suite de grands services.

Pendant le traité militaire avait donné une importance malheureuse à l'émir Abd-el-Kader; Drouet d'Erlon remplaça le général Desmichels par le général Trézel<sup>1</sup>, qui avait ordre d'opposer la plus vigoureuse résistance aux prétentions de l'émir. Trézel suivit ses ordres. Abd-el-Kader s'était emparé de Médéah et de Milianah, il avait passé le Chélif, rivière qui bordait ses possessions du côté d'Alger, et s'était même avancé dans la Mitidja; enfin il attaquait les tribus fidèles à la France. Trézel marcha sur Mascara. Mais il s'engagea dans les épais taillis de la forêt de Muley-Ismaël avec une petite division composée de 2,500 hommes; assailli à l'improviste par la nombreuse cavalerie d'Abd-el-Kader, la division fut mise en déroute (26 juin 1835), et le général dirigea la retraite vers le port d'Arzew, en suivant les bords marécageux de la Macta. Assailli une seconde fois dans un étroit défilé, les Français éprouvèrent de nouvelles pertes; nous eûmes près de trois cents hommes tués, autant de blessés, et nous perdîmes nos bagages. C'était le plus sérieux échec que nous eussions subi en Algérie; il ne pouvait être compensé par les trois mille hommes que nos braves soldats avaient tués à Abd-el-Kader (28 juin). Drouet d'Erlon rappela le général Trézel; mais il avait eu le tort lui-même de se laisser circonvenir par un juif, agent de l'émir, et de laisser Abd-el-Kader impunément passer le Chélif. Il fut rappelé en France, et remplacé par Clausel, qui avait été nommé maréchal de France.

<sup>1</sup> Né en 1780, mort en 1860.

Gouvernement du maréchal Clausel (1835-1837).

Le nouveau gouverneur général connaissait le pays, il était envoyé pour venger le désastre de la Macta et pour briser la puissance d'Abd-el-Kader; il prit aussitôt des mesures énergiques. La présence du duc d'Orléans animait les troupes et montrait que la France était décidée à conserver l'Afrique. Après plusieurs combats, on atteignit Mascara, que la population musulmane avait abandonné; la ville fut livrée aux flammes (9 décembre 1835). Le mois suivant, une nouvelle expédition nous rendit maîtres de Tlemcen (13 janvier 1836), où le gouverneur laissa une garnison sous les ordres du capitaine *Eugène Cavaignac*<sup>1</sup>. Quand l'ascendant des armes françaises eut été ainsi rétabli dans l'ouest, le maréchal tourna ses vues vers l'est, où le bey de Constantine cherchait à se faire une position aussi indépendante que celle d'Abd-el-Kader. Il nomma bey le commandant *Jousouf*<sup>2</sup>, aventurier d'origine italienne, qui avait été autrefois au service du bey de Tunis, et qui, passé au service de la France à l'époque du siège d'Alger, se distingua depuis lors par autant de fidélité que de bravoure et de talent militaire. Mais il était plus facile de nommer un bey de Constantine que de l'installer dans cette ville. Le maréchal Clausel, qui n'ignorait pas les difficultés de l'entreprise, quoiqu'il les crût moindres qu'elles n'étaient réellement, demanda en vain des renforts; on lui donnait l'ordre de marcher en avant, sans lui en fournir les moyens. Il résolut de marcher.

Il avait avec lui environ dix mille hommes; le duc de Nemours accompagnait l'expédition. Le maréchal quitta Bone le 10 novembre 1836. Le 15, on campait à Guelma. Le

<sup>1</sup> Né à Paris en 1802, mort en 1857. Il était fils du conventionnel Jean-Baptiste Cavaignac, qui vota la mort de Louis XVI; neveu du vicomte Cavaignac, pair de France sous Louis-Philippe; et frère de Godfrey Cavaignac, l'un des républicains les plus hostiles au gouvernement de Juillet. Eugène Cavaignac partageait les sentiments républicains de son frère.

<sup>2</sup> Mort en 1866.

20, après des fatigues inouïes, on arriva en vue de Constantine. Le 21, quand on se fut approché de la ville, on reconnut qu'elle était bien mieux fortifiée qu'on ne l'avait cru; elle était d'ailleurs défendue par une forte garnison, que soutenait une population fanatique. On n'avait pas assez de monde pour tenter un siège en règle. Le maréchal résolut d'enlever la place de vive force, et, s'il ne réussissait pas, de battre immédiatement en retraite. Il fallut prendre ce dernier parti, après avoir inutilement déployé un courage héroïque, et essayé une attaque dans laquelle le général Trézel fut blessé d'un coup de feu. La retraite fut difficile : le maréchal Clausel la conduisit avec un rare sang-froid et une grande habileté. L'arrière-garde, assaillie par une nuée de cavaliers arabes, se couvrit de gloire en repoussant l'ennemi. Elle était commandée par le chef de bataillon *Changarnier*<sup>1</sup>, dont la réputation commença dès lors. Vivement pressé par les Arabes, il forme ses hommes en bataillon carré : « Voyons ces gens-là en face, leur dit-il; ils sont six à mille, vous êtes trois cents; la partie est égale. » Et les Arabes ne purent entamer ce carré vivant. L'attaque de Constantine avait lieu le 23 novembre; le 30, le corps expéditionnaire rentra à Bone, ramenant son artillerie, ses blessés, et tous les caissons qui ne s'étaient point brisés. Le colonel *Duvivier*<sup>2</sup> était resté à Guelma avec deux bataillons.

Gouvernement du général Damrémont (1837).

La nouvelle du revers éprouvé devant Constantine causa en France une douloureuse impression; le maréchal Clausel porta la peine de ce mauvais succès, et fut remplacé par le général *Damrémont*<sup>3</sup> (février 1837), pendant qu'on envoyait à Oran, avec une autorité assez vaguement définie, mais indépendante de fait de celle du gouverneur général, le général *Bugeaud de la Piconnerie*<sup>4</sup>, qui s'était déjà distingué,

<sup>1</sup> Né à Autun en 1793.

<sup>2</sup> Né à Rouen en 1794. C'est lui qui avait été chargé de former le régiment des spahis. Il périt à Paris aux journées de juin 1848.

<sup>3</sup> Denys, comte de Damrémont, né à Chaumont (H.-Marne) en 1783.

<sup>4</sup> Né à Limoges en 1784, mort en 1849. Il avait fait les guerres de

l'année précédente, dans une expédition contre Abd-el-Kader, et par une brillante victoire remportée sur les bords de la Sikkah (6 juillet 1836). Bugeaud avait pour mission de combattre l'émir à outrance ou de faire avec lui une paix définitive et convenable. De son camp établi sur la Tafna, il lança une proclamation qui menaçait les Arabes d'une guerre d'extermination. Abd-el-Kader, qui ne se sentait pas le plus fort, recourut aux négociations, et il le fit avec tant d'habileté, qu'il obtint du général français des conditions qu'il n'eût pu même espérer après de grandes victoires. Le 30 mai 1837 fut signé, sur les bords de la Tafna, le traité qui porte le nom de cette rivière. L'émir y reconnaissait la souveraineté de la France en Afrique. La France limitait ses possessions à Alger, le Sahel<sup>1</sup>, la plaine de la Mitidja, Blidah, Coléah, Oran, Arzew, Mostaganem, Mazagran et un faible territoire; elle laissait l'émir administrer la province d'Oran, celle de Titterie et la partie de celle d'Alger qu'elle ne s'était pas réservée, c'est-à-dire qu'on cédait à Abd-el-Kader presque tout l'ouest, une partie du centre et le midi de l'ancienne régence; on lui remettait même quelques points sur lesquels flottait alors le drapeau français. Ainsi l'émir Abd-el-Kader acquérait une position souveraine en Algérie. Le général Bugeaud sut plus tard réparer glorieusement son erreur.

En attendant, le traité de la Tafna permettait à nos forces de se porter sur la province de Constantine, où nous avions à venger l'honneur de nos armes. Cette fois, les précautions furent prises et rien ne manqua pour le succès de l'expédition. Le général Damrémont commandait en chef; il avait sous ses ordres le duc de Nemours, le général Trézel, le général *Rulhière*<sup>2</sup>, le colonel Combes, chacun à la tête d'une

l'Empire, avait été chargé de garder la duchesse de Berry dans la citadelle de Blaye, et avait réprimé les insurrections républicaines de 1832 et 1834, à Paris.

<sup>1</sup> Ce nom, qui signifie *côte* ou *rivage*, s'applique au littoral qui s'étend de chaque côté d'Alger, au nord de la Mitidja.

<sup>2</sup> Parent de l'historien du même nom; né en 1787, mort en 1862.



des quatre brigades dont se composait le corps expéditionnaire; le général *Valée*<sup>1</sup>, commandant de l'artillerie, et le général *Fleury*, commandant du génie. Le 6 octobre, on arriva sous les murs de Constantine; le 12, la brèche fut ouverte. Damrémont envoya une sommation à la ville, avant d'en venir aux derniers arguments de la force. « Les Français, répondirent les assiégés, ne seront maîtres de Constantine qu'après avoir tué le dernier de ses défenseurs. — « Ce sont des gens de cœur, s'écria le général en chef en apprenant cette réponse; eh bien! l'affaire n'en sera que plus glorieuse pour nous. » Montant à cheval avec le duc de Nemours, et suivi de ses aides de camp, parmi lesquels on remarquait un jeune officier nommé *Mac-Mahon*<sup>2</sup>, il se mit en devoir de prendre les dernières dispositions pour s'emparer de la place. On l'avertit que les boulets ennemis passaient où il se trouvait: « C'est égal, allons tous à jours! » répondit-il, et au même moment il tombait, atteint d'un boulet au-dessus du cœur. La France perdait un de ses plus braves et plus habiles hommes de guerre.

Le général Valée prit aussitôt le commandement, qui lui revenait par droit d'ancienneté. Il n'eut qu'à suivre les ordres donnés par Damrémont et à compléter ses dispositions. Le lendemain, 13 octobre, le drapeau français flottait sur les mosquées de la ville, et le bey de Constantine s'enfuyait vers le désert avec quelques centaines de cavaliers. La prise de Constantine amena la soumission de plusieurs tribus, et bientôt celle de presque toute la province<sup>3</sup>.

Gouvernement du maréchal Valée (1837-1840).

Le général Valée ayant pourvu à l'administration et à la défense de la nouvelle conquête, revint à Bone, où il reçut sa nomination de gouverneur général de l'Algérie. Quelque

<sup>1</sup> Né en 1773, mort en 1846.

<sup>2</sup> Aujourd'hui maréchal de France, duc de Magenta, et gouverneur de l'Algérie depuis 1864; né en 1808.

<sup>3</sup> On sait que Constantine est l'ancienne Cirta, capitale du célèbre Masinissa. Ruinée en 311, elle avait été rétablie par l'empereur Constantin, dont elle prit le nom.

temps après, le bâton de maréchal de France vint récompenser ses services. L'année 1838 se passa assez paisiblement: le général *Négrier*<sup>1</sup> occupa Storah, sur la côte, et une ville française, Philippeville, commença à s'élever près de la ville maure; l'ancien bey de Constantine, Hadj-Achmet, fut repoussé dans le désert, et Abd-el-Kader se contenta d'enfreindre, sans en venir à une guerre ouverte, plusieurs des clauses du traité de la Tafna.

L'année 1839 fut signalée par quelques faits remarquables, l'occupation des villes de Gigery ou Djidjelli, de Sétif et de Djémilah, dans la province de Constantine, et surtout l'expédition des Bibans ou des *Portes de fer*. Le Biban est un défilé fort dangereux formé par le Jurjura (*Ferratus mons*), qui se détache du petit Atlas, entre les provinces d'Alger et de Constantine. Ce défilé est bordé à droite et à gauche de rochers énormes qui surplombent un sentier étroit, et d'où il est facile à un ennemi invisible de fusiller presque à bout portant ceux qui s'y engagent. Les armées romaines n'avaient jamais franchi ce redoutable défilé; les troupes turques et les caravanes ne le franchissaient qu'en payant un tribut aux Berbères, qui en étaient les maîtres. Le duc d'Orléans étant venu pour la seconde fois en Afrique, le maréchal Valée résolut de reconnaître avec lui toute la partie de la province de Constantine qui s'étend de cette ville au Biban, et du Biban au torrent d'Oued-Kaddara, en passant par le fort de Hamza. L'expédition se mit en marche le 18 septembre; le 28 octobre, on arriva au défilé, dont le passage demanda six heures. Des soldats, grimant sur les flancs de l'immense muraille qui le formait, y tracèrent à la pointe de leurs baïonnettes cette simple inscription, qu'on lit aussi sur les pyramides d'Égypte: *Armée française, 1839*. Il y eut à peine quelques coups de fusil échangés avec des maraudeurs indigènes, et, le 2 novembre, l'expédition rentra dans Alger.

L'heureux succès de cette grande promenade militaire montrait l'ascendant que la France prenait en Algérie. Abd-

<sup>1</sup> Né en mars 1788, tué à Paris pendant les journées de juin 1848.

el-Kader jugea qu'il était temps d'empêcher notre influence de s'établir définitivement. Ses émissaires commencèrent à prêcher la guerre sainte; la tribu des Hadjoutes se mit à exercer des *razzias* chez les tribus alliées; ils furent vigoureusement repoussés; mais ce n'étaient là que des escarmouches qui annonçaient le renouvellement prochain de la guerre. Les hostilités commencèrent le 17 décembre 1837.

Ce fut une levée générale de boucliers. La Mitidja fut envahie de toutes parts, et les colons furent obligés de se replier sur Alger; il ne nous resta plus bientôt que les territoires compris dans les enceintes fortifiées. Mais le courage de nos soldats, l'activité et la bravoure de nos généraux, arrêtaient l'impétuosité de l'ennemi, et de glorieux faits d'armes méritèrent d'être inscrits dans nos annales militaires. Au mois de février 1840, cent vingt-trois hommes composant la garnison de la petite ville de Mazagran, sous les ordres du capitaine *Lelièvre*, tinrent tête pendant quatre jours consécutifs à plus de douze mille Arabes. L'héroïque garnison repoussa si heureusement les assauts, que l'ennemi se retira avec une perte de cinq à six cents tués ou blessés; les défenseurs de Mazagran n'avaient que trois hommes tués et seize blessés. La France entière applaudit à leur courage; l'enthousiasme fut universel; les Arabes apprirent à respecter ces soldats qui montraient plus d'intrépidité qu'eux. L'un d'eux écrivit à ce sujet: « On s'est battu quatre jours et quatre nuits; c'étaient quatre grands jours, car ils ne començaient pas et ne finissaient pas au son du tambour; c'étaient des jours noirs, car la fumée de la poudre obscurcissait les rayons du soleil, et les nuits étaient des nuits de feu, éclairées par les flammes des bivouacs et par celle des amorces. »

Sur tous les points, les soldats français se montraient dignes de leurs camarades de Mazagran, et deux des fils de Louis-Philippe, le duc d'Orléans et le duc d'Aumale, ne se montraient pas moins dignes de combattre au milieu d'eux. Le maréchal Valée se retira avec la gloire d'avoir pris Constantine, d'avoir résisté à une formidable insurrection, et

d'avoir préparé des succès plus décisifs pour une administration plus jeune et plus active.

L'un des actes les plus importants de la sienne, fut la création d'un évêché à Alger (1838). Depuis le commencement de la conquête, nos soldats mouraient sans la consolation de recevoir les suprêmes bénédictions de la religion, et beaucoup d'entre eux en témoignaient de vifs regrets, tandis que les musulmans s'étonnaient de voir un peuple sans prêtres et sans Dieu. On commença par tolérer quelques missionnaires dans les principaux centres de population, puis les lazaristes furent chargés du service religieux en Algérie. Enfin le gouvernement prit une mesure plus efficace, et, sur sa demande, le pape Grégoire XVI établit à Alger un siège épiscopal, dépendant de la métropole d'Aix, et dont la juridiction s'étendait sur toute la régence d'Alger. L'Afrique redevenait ainsi une terre chrétienne et catholique. Le premier évêque d'Alger, successeur de saint Augustin, évêque d'Hippone (Bone), fut M<sup>sr</sup> *Dupuch*<sup>1</sup>, dont le zèle était à la hauteur de la rude tâche qu'il avait à accomplir.

Gouvernement du général, puis maréchal Bugeaud (1841-1847).

Le maréchal Valée avait maintenu toutes les positions que nous occupions, mais l'émir Abd-el-Kader, qui fuyait les rencontres sérieuses et les engagements décisifs, reparaisait aussitôt que nos troupes s'éloignaient; vaincu, il n'en conservait pas moins des forces imposantes, et les troupes se fatiguaient à poursuivre sur tous les points un insaisissable ennemi. Le général Bugeaud, nommé gouverneur général, suivit une autre tactique dès les premiers jours de son arrivée (22 février 1841). Au lieu de laisser les troupes disséminées, il les réunit en groupes considérables pour pouvoir frapper

<sup>1</sup> Né à Bordeaux en 1800, mort dans la même ville en 1856. Il donna sa démission en 1845, et eut pour successeur M<sup>sr</sup> Pavy. M<sup>sr</sup> Pavy, mort en 1866, a eu pour successeur M<sup>sr</sup> Lavigerie, qui a le titre d'archevêque, l'Algérie formant, depuis 1867, une province ecclésiastique avec Alger pour métropole, Oran et Constantine pour évêchés suffragants.

de plus grands coups. Il avait sous ses ordres une armée de près de cent mille hommes. Avec ces forces, il pouvait entreprendre une grande campagne. Les succès ne tardèrent pas à prouver l'excellence de son système. Abd-el-Kader éprouva défaites sur défaites. Pendant que le général *Baraguay-d'Hilliers*<sup>1</sup> soumettait le bas Chélif, brûlait plusieurs places fortes de l'émir et châtiât une tribu rebelle, Bugeaud s'empara de la ville de Tékédempt ou Tagdempt, où les Arabes mirent le feu en se retirant, et de Mascara, qui ne fit pas même de résistance. Abd-el-Kader, privé de ses principales ressources, abandonné de la plupart des tribus, alla chercher un refuge dans le désert. Un fait glorieux pour la religion signala cette brillante campagne : M<sup>re</sup> Dupuch alla intrépidement trouver l'émir au milieu de son camp, et traita avec lui de l'échange des prisonniers ; cent trente-huit Français durent ainsi la vie au courageux prélat.

En 1842, il fallut reprendre les opérations militaires. Abd-el-Kader se montrait infatigable : il recouvrait par les intrigues ce qu'il perdait par la guerre, et plusieurs des tribus qui s'étaient soumises se soulevaient à sa voix. Bugeaud n'était pas moins infatigable que lui : admirablement servi par les généraux de La Moricière, Changarnier, de Bar, *Beleau*<sup>2</sup>, par les colonels Jousouf et *Morris*<sup>3</sup>, et par le jeune duc d'Aumale, il résolut de poursuivre l'émir jusque dans ses plus inaccessibles retraites. Le duc d'Aumale eut alors la gloire de porter un coup sensible au cœur et à la puissance d'Abd-el-Kader. Pressé de toutes parts, n'ayant plus une ville où il pût se défendre, l'émir s'était organisé une espèce de ville mobile, qui renfermait ses trésors, sa famille, et qui comprenait tous les Arabes restés fidèles à sa fortune : c'était sa *Smala*, mot arabe qui désigne à la fois une société, la troupe

<sup>1</sup> Fils d'un général de l'Empire mort par suite des fatigues de la campagne de Russie; né à Paris en 1795, aujourd'hui l'un des vice-présidents du sénat. Il a perdu le poignet gauche à la bataille de Leipzig, en 1813.

<sup>2</sup> Né en 1804, mort en 1863.

<sup>3</sup> Général depuis 1851; il est né en 1803.

d'hommes au service d'un chef, et l'ensemble de la famille et des richesses de ce chef. On y comptait en tout environ vingt mille âmes et six mille tentes; il y avait dans ce nombre cinq mille combattants armés de fusils, parmi lesquels cinq cents fantassins réguliers et deux mille cavaliers. Le duc d'Aumale fut chargé de détruire cette force ennemie. Il l'atteignit à Aïn-Taguin, vers la source du Taguin, rivière qui se jette dans le Chélif. Il n'avait avec lui que cinq cents cavaliers, à la tête desquels se trouvaient les colonels Jousouf et Morris. On lui conseillait d'attendre l'infanterie, qui le suivait à distance : « Jamais personne de « ma race n'a reculé », s'écrie le jeune prince, et il se précipite sur cette ville de tentes. Au bout de deux heures tout ce qui pouvait fuir était en fuite, chassant les troupeaux vers les déserts, et trois mille six cents prisonniers restaient en notre pouvoir, ainsi que les tentes d'Abd-el-Kader, sa correspondance, son trésor, quatre drapeaux, un canon, deux affûts et un grand nombre d'objets précieux (16 mai 1843). La Moricière coupa le chemin aux fuyards et fit encore des prisonniers nombreux et un butin considérable<sup>4</sup>. Rejeté définitivement de la province d'Alger, Abd-el-Kader essaya inutilement de se maintenir dans le sud de la province d'Oran, et fut obligé de se retirer sur le territoire marocain.

Guerre avec le Maroc (1844).

L'hôte que recevait l'empereur Abd-er-Rahman était embarrassant. Le souverain du Maroc aurait bien voulu ne pas se brouiller avec la France, mais, en refusant d'accueillir Abd-el-Kader et en refusant de lui prêter du secours, il aurait irrité contre lui tous les musulmans. Il se prépara donc secrètement à la guerre, et, quand il se crut assez fort, il osa franchir la frontière et attaquer nos troupes. Bugeaud, qui venait d'être nommé maréchal de France, marcha aussitôt à la rencontre de l'armée marocaine. Celle-ci était commandée par *Sidi-Mohammed*, fils d'Abd-er-Rahman. Le maréchal Bugeaud repoussa les Marocains sur leur territoire,

<sup>4</sup> *Encyclopédie nouvelle*, art. ALGÉRIE.

et pénétra dans Ouchda. Mais bientôt il se trouva en présence d'une immense armée campée sur les bords de l'Isly et sur les flancs d'une colline au haut de laquelle brillait le *parasol* impérial, emblème du pouvoir souverain. Le maréchal Bugeaud n'avait que dix mille hommes, huit mille cinq cents fantassins et quatorze cents cavaliers à opposer à vingt-cinq mille cavaliers réputés jusqu'alors invincibles. Il laissa s'épuiser la fougue des Arabes contre ses bataillons carrés, puis il les chargea avec impétuosité, les dispersa, se porta sur le camp ennemi et y fit un immense butin; le *parasol* même tomba entre les mains des vainqueurs; l'armée marocaine était anéantie (14 août 1844). En même temps le Maroc était attaqué par mer. Malgré la présence d'une flotte anglaise et la mauvaise volonté de ces alliés, dont les intrigues n'avaient pas été étrangères à la résolution d'Abd-er-Rahman, une flotte française, commandée par le prince de Joinville, bombardait Tanger, en détruisit les fortifications (6 août), et se dirigea aussitôt vers Mogador, à l'autre extrémité de l'empire, pour porter un coup sensible au commerce marocain, dont ce port est le principal intermédiaire. Mogador ne put résister (16 août).

Les terribles coups portés à Tanger, à Mogador et sur les bords de l'Isly, forcèrent l'empereur du Maroc à demander la paix. Les préliminaires en furent conclus le 10 septembre à Tanger, et les ratifications échangées dans la ville le 26 octobre. Abd-er-Rahman s'engageait à livrer Abd-el-Kader, dans le cas où l'ex-émir pénétrerait sur le territoire marocain, et à l'empêcher de recevoir des secours des ennemis de la France. Nos troupes évacuèrent Mogador et Ouchda. Les frontières établies entre l'ancienne régence d'Alger et le Maroc furent reconnues de part et d'autre comme définitives. Nous avons acquis beaucoup de gloire; pour ne pas mécontenter l'Angleterre, le gouvernement de Juillet n'exigea pas d'indemnité de guerre, et l'on couvrit cette faiblesse sous de grands mots: « La France, dirent les ministres, est assez riche pour payer sa gloire. » Le maréchal Bugeaud fut créé *duc d'Isly*.

Le traité de Tanger mettait Abd-el-Kader hors la loi, mais il devint bientôt évident que, fût-il de bonne foi, l'empereur du Maroc était dans l'impuissance de remplir les engagements pris à l'égard du redoutable émir. Toucher à Abd-el-Kader, c'eût été soulever contre lui-même le fanatisme de ses propres sujets. Il chercha d'abord à l'éloigner; l'émir lui fit dire que les maladies qui régnaient parmi les siens l'empêchaient de sortir du Maroc. Toutefois, il s'éloigna momentanément des frontières françaises, mais il excitait sous main les tribus algériennes, dont quelques-unes se soulevèrent à la voix de *Bou-Maza* (le père de la Chèvre). L'insurrection fut réprimée. Dans cette campagne, le nom du commandant *Pélissier*<sup>1</sup>, qui s'était déjà distingué à la bataille de l'Isly, devint célèbre par suite d'un événement dont on rejeta sur lui toute la responsabilité, quoiqu'il fût une suite des cruelles nécessités de la guerre. Une troupe d'Arabes ayant cherché un refuge dans les grottes du Dahra, on plaça à l'entrée des fascines, et on y mit le feu pour contraindre les Arabes à en sortir: cinq cents de ces malheureux périrent asphyxiés ou brûlés!

Dès le commencement de l'année 1845 Abd-el-Kader reparut. La province d'Oran s'était soulevée, le commandant *Montagnac* avait été perfidement massacré près de Djemma-Ghazaouat avec quatre cents hommes, le maréchal Bugeaud était absent. Les généraux La Moricière et Cavagnac pourvurent aux plus pressants dangers; le retour du maréchal acheva de rendre la supériorité à nos armes. Abd-el-Kader vit ses plus habiles lieutenants l'abandonner, et Bou-Maza lui-même faire sa paix avec la France (12 avril 1847). Désespérant de se maintenir en Algérie, il se réfugia de nouveau dans le Maroc. Alors le pays se trouva entièrement pacifié, à l'exception de la Kabylie, dont une partie seulement avait été conquise, et du Sahara, région sablonneuse du sud; mais tout le Tell<sup>2</sup>, c'est-à-dire toute la par-

<sup>1</sup> Depuis maréchal de France, duc de Malakoff et gouverneur-général de l'Algérie; mort en mai 1864.

<sup>2</sup> Du latin *Tellus*, terre cultivable.

tie labourable de l'Algérie, était soumise à la France. Le maréchal Bugeaud, respecté des Arabes, qui l'avaient surnommé le Grand (el-Kébir), s'occupa d'assimiler de plus en plus à la France le pays qu'il avait véritablement conquis par des prodiges d'activité et d'habileté. Il avait pris pour devise : *Ense et aratro*, par l'épée et par la charrue, et il obtint d'excellents résultats; mais, mal secondé par le gouvernement dans ses essais de colonisation, il demanda son rappel et rentra en France (1847).

Gouvernement du duc d'Aumale (1847-1848).

Le duc d'Aumale, troisième fils de Louis-Philippe, fut nommé gouverneur-général de l'Algérie. Abd-el-Kader reparut alors. Repoussé du Maroc, il se retira chez les Beni-Snassen, dont une fraction lui était restée fidèle. De là il espérait gagner le Sud, mais là l'attendait le général La Moricière. Abd-el-Kader reconnut bientôt qu'il était cerné de tous côtés. La Moricière était secondé par le général Cavaignac, par le commandant *Bazaine*<sup>1</sup>, par les colonels de *Montauban* et de *Mac-Mahon*, tous officiers appelés à une grande célébrité dans la suite. Il n'y avait plus moyen de résister : le 23 décembre, Abd-el-Kader vint lui-même se confier avec sa famille à la générosité de la France. Le 24, La Moricière et Cavaignac présentèrent l'illustre prisonnier au duc d'Aumale, à Djemma-Ghazaouat, où il venait d'arriver. Le prince ratifia la parole donnée par le général La Moricière, qu'Abd-el-Kader serait conduit à Alexandrie ou à Saint-Jean d'Acre, « avec le ferme espoir que le gouvernement du roi donnera sa sanction à cette convention ». Le 25 janvier 1848, l'ex-émir s'embarquait pour Oran; il fut transporté à Toulon, où il arriva le 29, avec toute sa famille et sa suite. Transféré d'abord au fort Lamalgue, puis au château de Pau, il fut enfin conduit, en novembre 1848, au château d'Amboise, près de Blois. La parole donnée n'avait pas été ratifiée; la révolution de février avait d'abord laissé

<sup>1</sup> Plus tard maréchal et commandant des forces françaises au Mexique; né en 1811.

la question indécise, puis on avait craint les troubles qu'Abd-el-Kader pourrait exciter en Algérie s'il y reparaisait. Louis-Napoléon, devenu président de la république avec un pouvoir absolu, après le coup d'État de 1851, rendit la liberté sans condition à l'émir, en octobre 1852. Abd-el-Kader s'est montré digne de cet acte de générosité.

Colonisation de l'Algérie.

Après la prise d'Abd-el-Kader, le duc d'Aumale ne perdit pas un moment pour donner une nouvelle impulsion à tous les travaux de la colonie. Deux systèmes étaient en présence : celui du maréchal Bugeaud, partisan des colonies militaires établies à la façon des Romains; celui du général La Moricière, partisan de la colonisation civile. On renonça aux colonies, mais on ne put renoncer à une forte occupation militaire. Quelques villes furent bâties ou agrandies sur l'emplacement d'anciennes villes, et reçurent des noms français, comme Aumale, Orléansville et Philippeville; les lieux propres à l'établissement de plusieurs villages furent reconnus; des associations industrielles et immobilières se formèrent; l'Algérie devint véritablement une terre française. La catastrophe de février retarda un moment les progrès de la colonisation; mais les années plus tranquilles qui suivirent ramenèrent la prospérité. Aujourd'hui, l'Algérie entre pour une part importante dans le mouvement commercial et industriel de la France, qu'elle égale presque en étendue. Mais elle n'a guère plus de trois millions d'habitants, parmi lesquels, abstraction faite de l'armée, on ne compte que 200,000 Européens; ce n'est pas assez pour faire valoir les ressources de cette belle contrée, dont la moitié au moins peut être mise en culture. Deux millions d'hectares seulement sont cultivés; 1,800,000 hectares sont couverts de forêts exploitées. Le coton, le tabac, les olives, diverses essences d'arbres, entre autres le chêne-liège, et les bestiaux donnent déjà d'importants produits : les voies de communication s'améliorent; des puits artésiens multiplient les oasis et restreignent peu à peu l'étendue du dé-

sert. Du reste, la loi française n'est appliquée qu'à la population européenne; les bureaux arabes rendent la justice à la population arabe et dans les formes arabes. Deux choses manquent à l'Algérie : les bras et le christianisme; les bras viendront peu à peu, mais la domination française ne sera définitivement assise et la colonisation achevée, que lorsque les Arabes ne verront plus dans les chrétiens des ennemis, que lorsqu'ils seront chrétiens eux-mêmes.

### § III. — Mouvement intellectuel.

Le mouvement des intelligences, pendant le gouvernement de Louis-Philippe, ne fut guère que la continuation de celui qui s'était déclaré sous la Restauration. Dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, ce sont les mêmes noms qu'on retrouve avec quelques noms nouveaux; les sciences sont en progrès, les arts se maintiennent dans l'ensemble, la littérature cesse de s'élever à la même hauteur; il y a décadence, ou plutôt sommeil intellectuel, pendant que l'activité humaine se porte de préférence vers tout ce qui offre plutôt l'utile ou l'agréable que le beau : on veut la fortune et la jouissance, on n'estime plus guère la littérature, l'art et la science, que d'après la somme de jouissance et de fortune qu'ils peuvent procurer.

#### Religion et philosophie.

Le gouvernement de Juillet ne voyait guère dans la religion qu'un instrument; cependant il faut lui rendre cette justice, qu'il s'appliqua à restaurer les édifices consacrés au culte, et à améliorer la condition du clergé; il accordait plus volontiers des faveurs matérielles qu'il ne tolérait les libertés auxquelles le catholicisme a droit. Mais grâce à l'influence laissée à la pieuse reine *Marie-Amélie*<sup>1</sup> pour le choix des évêques, l'épiscopat était pur et plein de zèle : sous l'impulsion des premiers pasteurs, les études ecclésiastiques se

<sup>1</sup> Fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles; née à Caserte en 1782, morte en Angleterre en 1866.

ranimaient de toutes parts, le clergé devenait de plus en plus instruit, de grandes publications témoignaient de la renaissance des fortes études, et la presse religieuse prenait de jour en jour une plus grande importance.

La philosophie catholique, restaurée par les Joseph de Maistre et par les Bonald, recrutait de nouveaux disciples qui continuaient heureusement le mouvement. La Mennais avait donné une impulsion qui ne se ralentit pas après sa défection; l'abbé *Bautain*<sup>1</sup> sut reconnaître les erreurs qu'on lui reprochait, et tout le monde rendait hommage à la supériorité de l'abbé *Gerbel*<sup>2</sup>, depuis évêque de Perpignan; de l'abbé de *Salinis*, mort archevêque d'Auch<sup>3</sup>; de l'abbé *Doney*<sup>4</sup>, aujourd'hui évêque de Montauban; de M<sup>sr</sup> *Parisis*, alors évêque de Langres et mort évêque d'Arras; de M<sup>sr</sup> *Affre*, archevêque de Paris, etc.

La philosophie universitaire, celle qui était enseignée officiellement dans les chaires rétribuées par le gouvernement, ne suivait malheureusement pas la même voie. Elle avait bien abjuré le matérialisme du dix-huitième siècle, et elle se donnait comme spiritualiste; sans doute elle croyait l'être avec M. Cousin, le chef de l'éclectisme, et ne s'apercevait pas qu'elle penchait du côté du panthéisme, aboutissement inévitable de son admiration pour Platon, Plotin, Spinoza, et surtout pour la vague et nébuleuse philosophie de l'Allemagne protestante et incrédule. Aussi, réservée et prudente avec M. Cousin, avec M. *Saisset*<sup>5</sup>, avec M. *Damiron*<sup>6</sup>, etc., était-elle plus franchement anti-chrétienne avec M. *Edgar Quinet*, et avec une phalange de jeunes professeurs et écrivains qui devaient, dans une revue intitulée *la Liberté de pensée*, pousser la hardiesse jusqu'à ressusciter les doctrines matérialistes, en les enveloppant de formules plus scientifiques qu'auparavant. Ces

<sup>1</sup> Né à Paris en 1796, mort en 1867.

<sup>2</sup> Né en 1798, mort en 1864.

<sup>3</sup> Né à Morlaas (Béarn) en 1798, mort en 1861.

<sup>4</sup> Né en 1794, évêque de Montauban depuis 1844.

<sup>5</sup> Mort en 1864.

<sup>6</sup> Mort en 1862.

tendances et ces actes de l'enseignement universitaire ou officiel contribuèrent plus que tout le reste à donner une vivacité extraordinaire aux discussions sur la liberté d'enseignement.

Les belles-lettres.

La littérature, qui est l'expression de la société, comme l'a dit fort justement M. de Bonald, reflétait parfaitement la situation des esprits. A cette société avide de richesses, de jouissances et de plaisirs, elle offrait les amollissantes distractions d'une poésie sensuelle, des théâtres et du roman. Victor Hugo chantait encore, mais sa muse s'abaissait de plus en plus vers la réhabilitation du laid et du faux; après avoir chanté et exalté la royauté, il l'avilissait dans ses drames; après avoir écrit des odes catholiques, il écrivait le roman de *Notre-Dame de Paris*; enfin, il se laissait créer pair de France, à la veille d'une révolution qu'il devait glorifier en outrageant la royauté deux fois encensée et trahie par lui. Lamartine avait aussi changé de manière: l'auteur des *Méditations poétiques* et des *Harmonies* était chrétien, au moins d'intention, malgré le vague panthéistique de ses aspirations; deux poèmes établis sur une base fautive, *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*, signalèrent la disparition du poète chrétien; puis il se lança dans la politique, devint député, brilla parmi les plus brillants orateurs, mêlant beaucoup d'idées fausses à de généreux sentiments, à la fois chevaleresque et révolutionnaire, et il publia, à la veille de 1848, l'*Histoire des Girondins*, qui ne contribua pas peu à la chute du trône de Juillet, en diminuant l'horreur de la révolution, en poétisant la figure des personnages les plus dangereux de nos troubles politiques.

A côté de MM. Hugo et de Lamartine, Casimir Delavigne (1793-1843) chantait la révolution de Juillet dans la *Parisienne*, pauvre imitation de la *Marseillaise*, et donnait au théâtre quelques tragédies estimées, *Louis XI* (1832), les *Enfants d'Édouard* (1833), une *Famille au temps de Luther* (1836), et la *Fille du Cid* (1840); — Alexandre Guiraud (1788-1847), auteur des *Machabées* (1822) et du *Petit Savoyard* (1824), écrivait des romans chrétiens, une *Philoso-*

*phie catholique de l'histoire*, et le poème du *Cloître de Villemartin* (1843); — Alexandre Soumet (1786-1845), auteur d'une délicieuse élegie, la *Pauvre fille* (1814), de plusieurs tragédies, entre autres *Jeanne d'Arc* (1825), ne reculait pas devant la composition de deux poèmes à forme épique, la *Divine Épopée* (1840), et *Jeanne d'Arc* (1846), celui-ci, beau sujet national très-bien traité, celui-là, sujet qui repose malheureusement sur une hérésie, la rédemption des damnés, mais qui a fourni de beaux vers à l'auteur; — Baour Lormian (1770-1854), célèbre dès 1801 par une traduction en vers des *Poésies d'Ossian*, et devenu aveugle, donnait une belle traduction en vers du livre de *Job*; — *Béranger* (1780-1857) continuait son rôle de chansonnier épicurien, et voyait se multiplier les éditions de ces petits poèmes que le bon goût doit réprouver aussi bien que la morale, malgré les éclairs de poésie, de patriotisme et de bon sens qui y brillent çà et là; — *Ponsard* (1814-1867) voyait commencer sa réputation par la tragédie de *Lucrece*; — *Alfred de Musset* (1810-1857) écrivait des vers parfaits de forme, souvent pleins de grâce, mais qu'inspirait un sensualisme grossier, trop funeste présage du matérialisme honteux et des tristes habitudes dans lesquelles s'éteignirent le génie et la vie de l'écrivain; — *Alfred de Vigny* (mort en 1864) écrivait le roman de *Cinq-Mars* et plusieurs poèmes dont les vers se distinguent par une forme pure et savante. Des poètes franchement chrétiens chantaient à côté de ceux-là, comme *Jean Reboul* (mort en 1864), auteur d'une élegie que tout le monde sait par cœur, *l'Ange et l'Enfant*, et d'un poème épique, *le Dernier jour*, qui renferme de sérieuses beautés; — *Édouard Turquéty* (1807-1867), poète lyrique qui a souvent rencontré la grande inspiration, et ramené la poésie à sa mission véritable.

Il faut encore citer le poète dramatique *Ancelet* (1794-1854); — le vicomte d'*Arlincourt* (1789-1856), poète et romancier; — M<sup>me</sup> *Desbordes-Valmore* (1789-1859), auteur de poésies remarquables par une sensibilité pleine de délicatesse; — M<sup>me</sup> *Émile de Girardin* (*Delphine Gay*) (1781-1855),

auteur de poésies, de romans et de drames; — *Viennet*<sup>1</sup>, auteur de divers poèmes, même d'un poème épique qui n'a pas de lecteurs, et de *Fables* qui ont une certaine réputation; — *Sainte-Beuve*, poète romantique et historien, qui a fini par se renfermer presque exclusivement dans la critique littéraire; — *Barbier*<sup>2</sup>, poète satirique dont les *Iambes* rappellent les généreuses indignations de Juvénal; — *Barthélemy*<sup>3</sup> et *Méry* (1798-1866), deux poètes qui travaillaient ensemble, mais qui abusèrent de leur extrême facilité.

Plusieurs des poètes qu'on vient de nommer travaillaient pour le théâtre, mais la décadence de la scène française n'en était pas moins sensible. La tragédie classique ne s'éleva guère au-dessus du médiocre, malgré l'interprète qu'elle trouvait dans une actrice qui jouit d'une grande célébrité, M<sup>lle</sup> *Rachel* (1821-1858); la grande comédie elle-même était abandonnée; on ne vit s'épanouir que le vaudeville, drame bourgeois entremêlé de couplets, et que *Scribe* (1791-1861) porta au degré de perfection relative qui est propre à ce genre médiocre.

Le roman fut plus cultivé encore que le théâtre; il prenait toutes les formes, puisait partout ses inspirations : dans l'histoire, qu'il défigurait; dans la vie ordinaire, dont il ne faisait guère ressortir que les vices; dans toutes les classes de la société, depuis le château jusqu'à la mansarde et aux bouges les plus infects. Tantôt il cherchait simplement à amuser; quelquefois il avait des prétentions morales et philosophiques; souvent il n'était qu'une arme de guerre aux mains des passions politiques ou irréligieuses : presque toujours il était dangereux et malfaisant, et il devint l'une des plus puissantes causes de la démoralisation générale, lorsqu'il eut envahi le feuilleton des journaux, qui était autrefois consacré à des causeries littéraires, scientifiques ou

<sup>1</sup> Né à Béziers en 1777; il était grand-maître des francs-maçons du rite écossais; mort en 1868 dans des sentiments chrétiens.

<sup>2</sup> Né à Paris en 1805.

<sup>3</sup> Né à Marseille en 1796.

artistiques. Le nombre des romanciers qui jouirent d'une certaine célébrité pendant les dix-huit années du gouvernement de Juillet est effrayant. Parmi les noms à citer, on retrouve ceux de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny, de Scribe, de Sainte-Beuve, etc.; mais les romanciers les plus féconds et les plus à la mode étaient *Honoré de Balzac* (1799-1850), écrivain inégal et incorrect, et qui s'est plu à peindre les plus mauvais côtés de la nature humaine; — *Eugène Sue* (1801-1857), qui semble avoir pris à tâche de réhabiliter le vice et de déshonorer la vertu dans les *Mystères de Paris* (1842) et dans le *Juif-Errant* (1844); — *Georges Sand*<sup>1</sup>, femme écrivain, le premier peut-être de nos romanciers, mais dont les doctrines immorales et irréligieuses gâtent, à peu d'exceptions près, les plus belles productions; — *Alexandre Dumas*<sup>2</sup>, homme d'un esprit inépuisable, qui a cultivé tous les genres, le drame, la poésie, l'histoire, mais qui a rencontré ses plus beaux succès dans le roman, sans se préoccuper beaucoup, malheureusement, de respecter l'histoire et de se donner le temps de penser; — *Frédéric Soulié* (1800-1847), qui se plaît dans la peinture des passions violentes et des scènes les plus hideuses; — *Jules Sandeau*<sup>3</sup>, écrivain plus correct, et qui respecte davantage ses lecteurs et les convenances; — *Mérimée*<sup>4</sup>, plutôt conteur que romancier, et dont les œuvres s'adressent aux esprits délicats plutôt qu'à la foule dont les romans font les délices.

#### Histoire.

Au-dessus de ces hommes occupés à amuser ou à corrompre leurs contemporains, il s'en trouvait d'autres plus attentifs à les instruire, désireux de connaître la vérité, ou portés à tirer des faits des conclusions favorables à leurs systèmes. Les révolutions qui venaient d'agiter l'Europe

<sup>1</sup> Née à Paris en 1804; son père s'appelait Dupin, son mari Dudevant.

<sup>2</sup> Fils d'un général républicain, Davy-Dumas; né à Villers-Cotterêts en 1803.

<sup>3</sup> Né à Aubusson en 1811.

<sup>4</sup> Né à Paris en 1803.



avaient reporté l'attention sur les révolutions de l'histoire ; elles permettaient de les mieux comprendre et les rendaient plus intéressantes à étudier. Les voyages rendus plus faciles, les découvertes faites en Égypte et en Assyrie, l'étude des langues orientales, chinois, sanscrit, persan, arabe, etc., tout contribuait à ouvrir des sources nouvelles aux investigations des historiens, et les faits avaient été tellement travestis depuis trois siècles, qu'on sentait le besoin de les vérifier de nouveau et de reconstruire l'édifice élevé par la passion et par la mauvaise foi.

Il y aurait ici bien des noms et des œuvres à citer ; voici les principaux noms : *Dauvout* (1761-1840), qui a laissé 20 volumes in-octavo sous le titre de *Cours d'études historiques* ; — *Fauriel* (1772-1844), auteur d'une *Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérants germains* ; — *Guizot*, auteur d'études sur la civilisation en France et en Europe ; homme d'État et philosophe, qui cherche la vérité, et qui la trouverait plus souvent s'il se débarrassait davantage de ses préjugés protestants <sup>1</sup> ; — *Michelet*, qui, après avoir traité sérieusement l'histoire et rendu plus d'une fois justice au catholicisme dans son *Histoire de France*, longtemps inachevée <sup>2</sup>, s'est changé tout à coup en romancier et en pamphlétaire ; *Simonde de Sismondi*, né à Genève (1776-1842), qui a laissé deux grands ouvrages, une *Histoire des républiques italiennes*, et une *Histoire des Français*, écrivain d'une grande érudition, mais d'un style incorrect et froid, et que ses sentiments démocratiques rendent injuste à l'égard de la royauté et du clergé ; — M. de *Barante* (1782-1866), qui a écrit l'*Histoire des ducs de Bourgogne* en narrateur fidèle, évitant avec soin tout esprit de système et laissant au lecteur à tirer la conclusion des faits ; — *Au-*

<sup>1</sup> Un prêtre espagnol, Balmès (1810-1848), a fait ressortir ses principaux erreurs dans un beau livre intitulé : *le Catholicisme comparé au protestantisme*.

<sup>2</sup> Le dernier volume a paru (en 1867) plus d'un quart de siècle après le premier ; il n'est pas plus lisible que les précédents, qui ne sont que des pamphlets contre la royauté.

*Augustin Thierry* (1795-1856), qui avait déjà écrit sous la Restauration l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, et qui mit le comble à sa réputation par la publication de ses *Récits mérovingiens*, historien érudit, bon écrivain, mais conservant de son éducation des préjugés contre la religion, qu'il eut le bonheur de connaître avant de mourir <sup>1</sup> ; — M. *Henri Martin* <sup>2</sup>, auteur d'une *Histoire de France* couronnée par l'Académie française, ce qui ne l'empêche pas d'être déparée par des préjugés surannés contre le catholicisme, par un grand nombre d'inexactitudes historiques, par un esprit philosophique et démocratique qui en font un ouvrage aussi défectueux que dangereux ; — M. *Louis Blanc*, écrivain démocrate et socialiste, qui fit plus d'une révélation importante sur les sociétés secrètes et sur la révolution dans son *Histoire de dix ans* (1830-1840) ; — M. *Thiers*, qui s'était fait connaître sous la Restauration par une *Histoire de la Révolution française*, empreinte d'un esprit tout républicain, et qui publia avant 1848 les premiers volumes de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, ouvrage où l'on sent plus de maturité, mais où l'on peut signaler encore la trace de bien des préjugés.

Les historiens qu'on vient de nommer se plaçaient en dehors du catholicisme, les uns parce qu'ils lui étaient hostiles, les autres parce qu'ils étaient indifférents en matière de religion. Mais, à côté d'eux, il existait une école d'historiens catholiques dont les travaux n'étaient ni moins estimables ni moins brillants. Parmi eux se distinguaient particulièrement : *Chateaubriand*, auteur d'*Études historiques* qui sont une espèce d'esquisse d'histoire universelle ; — *Michaud* (1767-1839), historien des croisades, l'un des fondateurs de l'*Institut historique* et l'un des principaux ré-

<sup>1</sup> Augustin Thierry a laissé un frère, M. *Amédée Thierry* (né en 1797), qui a publié une bonne *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine* (1841), et plus tard une *Histoire d'Attila et de ses successeurs* (1856), que suivent d'autres études sur les premiers temps du Bas-Empire.

<sup>2</sup> Né à Saint-Quentin en 1810.

dacteurs de la grande *Biographie universelle* qui porte son nom; — M. *Laurentie*<sup>1</sup>, auteur d'une *Histoire de France* suivie, dans ces derniers temps, d'une *Histoire de l'empire romain*; — M. de *Montalembert*, auteur d'une *Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, qui devint bientôt populaire, et que ne fera pas oublier la belle *Histoire des moines d'Occident*, publiée dans ces dernières années; — l'abbé *Rohrbacher* (1789-1836), écrivain érudit et orthodoxe, dont *l'Histoire universelle de l'Église* a si heureusement remplacé celle de *Fleury*; — *Audin* (1793-1851), qui porta de rudes coups au protestantisme et rectifia bien des erreurs historiques en écrivant l'histoire de Luther, de Calvin, de Henri VIII et de Léon X; — J.-B. de *Saint-Victor* (1772-1858), auteur d'un *Tableau historique de Paris*, qui a presque les proportions d'une histoire de France, et d'*Études sur l'Histoire universelle*, dans lesquelles il s'attache spécialement à montrer l'origine et la nature du pouvoir dans les sociétés; — *Picot* (1770-1841), fondateur de *l'Ami de la religion et du roi*, et dont les *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique* jouissent d'une réputation méritée d'exactitude; — le chevalier *Artaud de Montor* (1772-1849), auteur d'une *Vie de Pie VII*, d'une *Vie de Léon XII* et d'une *Histoire des pontifes romains*, qui peuvent fournir d'excellentes armes à la défense de l'Église et des papes; — M. de *Falloux*<sup>2</sup>, qui commençait sa réputation en publiant une *Histoire de Louis XVI* et une *Histoire de saint Pie V*; — Dom *Pitra*<sup>3</sup>, aujourd'hui cardinal, et dont la *Vie de saint Léger* et les autres œuvres d'érudition inauguraient d'une manière brillante les travaux des nouveaux Bénédictins français, rétablis par un autre savant religieux, dom *Guéranger*<sup>4</sup>, dont les études sur la liturgie ont eu tant d'influence sur le clergé de France; — le P. *Lacordaire*, que la *Vie de saint Dominique* permet de ranger parmi les histo-

<sup>1</sup> Né le 21 janvier 1793.

<sup>2</sup> Né à Angers en 1811.

<sup>3</sup> Né en 1812, créé cardinal par Pie IX en 1863.

<sup>4</sup> Né au Mans en 1806.

riens; — enfin le savant abbé *Gorini* (1803-1838), simple curé de campagne, qui redressait avec une science sûre et une parfaite modération les erreurs des historiens les plus célèbres.

#### Eloquence.

L'éloquence brillait du même éclat que l'histoire; elle se déployait dans la *chaire* avec le P. *Lacordaire*, qui venait de rétablir en France l'ordre des Dominicains; avec l'abbé *Combalot*, qui remportait des triomphes dignes des plus zélés missionnaires; avec le P. de *Ravignan*, qui avait quitté le barreau pour entrer dans la Compagnie de Jésus, etc.; — à la *tribune politique*, soit dans la chambre des pairs, soit dans la chambre des députés, avec les *Berryer*, les *Thiers*, les *Guizot*, les *Odilon Barrot*, les *Dufaure*, les *Sauzet*, les *Montalembert*, les *Billault*, les *Lamartine*, les *Arago*, les *Dupin*, les *Villemain*, etc.; — au *barreau*, avec les *Berryer*, les *Dupin*, les *Dufaure*, les *Paillet* (mort en 1833), les *Baroche*, les *Jules Favre*, *Marie*, *Chaix-d'Est-Ange*, *Nogent-Saint-Laurens*, et *Ledru-Rollin*<sup>1</sup>, appelé plus tard à un rôle trop fameux. Les chaires du haut enseignement avaient perdu le brillant triumvirat de la Restauration, *Guizot*, *Villemain* et *Cousin*, qu'absorbaient les préoccupations de la politique, mais elles conservaient encore quelques professeurs distingués, comme MM. *Saint-Marc Girardin*<sup>2</sup>, *Nisard*, *Geruzez*, l'abbé *Bautain*, *Lenormand*, qui avait succédé à M. *Guizot* dans la chaire d'histoire; et, par leur enseignement excentrique et anti-catholique, MM. *Michelet* et *Edgar Quinet* attireraient à leurs cours une jeunesse ardente et facile à égarer, qui savait cependant reconnaître la science solide, respecter la foi profondément chrétienne de *Frédéric Ozanam*, auteur d'un ouvrage remarquable sur *Dante*, et d'*Études germaniques* qui ont éclairé d'une vive lumière les origines de l'histoire des Francs. La critique littéraire continuait d'ailleurs d'être cultivée par M. *Villemain*, qui l'avait élevée à la dignité de l'histoire, et qui trouvait des disciples plus ou moins fidèles

<sup>1</sup> Né à Paris en 1808. — <sup>2</sup> Né en 1801.

dans MM. Saint-Marc Girardin, Nisard, Geruzez, Sainte-Beuve, Ampère (mort en 1864), fils de l'illustre savant, etc. Cette critique ne se servait pas seulement de la parole ; elle obtenait de nombreux lecteurs dans les revues et les journaux, où brillèrent, outre les littérateurs, des polémistes pleins de talent et de verve, dont on a déjà cité les noms.

#### Les sciences.

Le mouvement scientifique, commencé dès les dernières années du dix-huitième siècle, et accéléré sous l'Empire et sous la Restauration, ne se ralentit pas sous le gouvernement de Juillet. La plupart des savants qui avaient illustré la Restauration continuaient leurs travaux, comme *Cuvier* (mort en 1832), qui avait renouvelé la géologie, *Niepce* (1833), inventeur de la photographie, le botaniste *De Candolle* (1841), le chirurgien *Larrey* (1842), les physiiciens *Ampère* (1837), inventeur de la télégraphie électrique, et *Biot* (1862), les chimistes *Brongniart* (1847), *Gay-Lussac* (1850) et *Thénard* (1857), les naturalistes *Ducrotay de Blainville* (1850) et *Ét. Geoffroy-Saint-Hilaire* (1844), le minéralogiste *Beudant* (1850), les mathématiciens *Cauchy* (1857), *Poisson* (1840), *Legendre* (1833). A ces noms déjà connus s'en ajoutaient chaque jour de nouveaux. *Arago* (1786-1853), déjà célèbre, devenait directeur de l'Observatoire ; *M. Le Verrier* acquérait tout à coup une renommée européenne (en 1846), en découvrant d'avance à force de calculs la planète Neptune, qu'un astronome de Berlin, *M. Galle*, n'eut plus ensuite qu'à chercher dans le ciel ; d'autres astronomes et mathématiciens, MM. *Faye*, *Mauvais*, *Laugier*, devenaient célèbres par la découverte de comètes ou de planètes. Les sciences physiques et naturelles faisaient de merveilleux progrès, grâce aux travaux de *M. Dumas* <sup>1</sup>, qui publiait son grand ouvrage de la *Chimie appliquée aux arts*, et faisait d'importantes expériences sur les alcalis, l'éther et l'acide nitrique ou azotique ; — de

<sup>1</sup> Né en 1800 ; aujourd'hui académicien et membre du conseil supérieur de l'instruction publique,

*M. Balard* <sup>1</sup>, successeur de *Thénard* à la faculté des sciences, digne d'un tel maître par ses recherches sur le brôme et ses composés, et par la découverte qu'il fit en extrayant directement de l'eau de la mer le sulfate de soude, avec lequel on prépare la soude artificielle et les sels de potasse ; — de *M. Babinet* <sup>2</sup>, savant agréable, qui s'est appliqué à perfectionner les instruments de physique, et qui a donné à la machine pneumatique un perfectionnement très-utile ; — de *M. Élie de Beaumont*, qui a fait avancer les sciences géologiques et poursuivi la préparation de la carte géologique de France, commencée sous la Restauration ; — de *M. Flourens* <sup>3</sup>, dont les études physiologiques sur le système nerveux ont avancé la science des rapports entre les phénomènes de l'intelligence et le corps humain ; — de *M. Chevreul* <sup>4</sup>, dont les études sur les teintures et les couleurs sont devenues classiques ; — de *M. Thilorier*, qui trouva le moyen de solidifier le gaz acide carbonique, etc.

Les sciences appliquées profitaient des progrès de la théorie. Inventée par *Niepce*, perfectionnée par *Daguerre*, inventeur du diorama, la *photographie* prit de rapides développements. Les premières images photographiques furent obtenues d'une manière satisfaisante en 1839 ; *Arago* annonça aussitôt ce résultat à l'Académie des sciences, et le gouvernement récompensa les inventeurs par une pension viagère de six mille francs pour *Daguerre*, et de quatre mille francs pour le fils de *Niepce*. — Le *daguerréotype* ne fixait les images que sur le métal, et ne pouvait d'abord reproduire que l'image des objets inanimés. On ne tarda pas à reproduire celle des objets animés ; en 1847, *M. Blanquart-Évrard* trouva la photographie sur papier, et le nouvel art entra dans les habitudes publiques. En même temps

<sup>1</sup> Né en 1802, membre de l'Institut.

<sup>2</sup> Né en 1794, membre de l'Institut.

<sup>3</sup> Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, comme *M. Élie de Beaumont*, et membre de l'Académie française ; né en 1794, mort en 1867.

<sup>4</sup> Né en 1786.

le *télégraphe électrique* se perfectionnait ; en 1844, on l'employa le long du chemin de fer de Paris à Lyon ; dix ans après, il s'établissait partout et détrônait complètement le télégraphe aérien. Un Anglais, nommé *Spencer*, ayant observé que le courant de la pile voltaïque réduit le métal et lui fait prendre les empreintes des objets sur lesquels on le précipite, trouva la *galvanoplastie* en 1837 ; ses expériences furent aussitôt répétées en Russie par M. Jacoby ; en 1840, M. *Ruolz* appliqua les procédés galvanoplastiques à la dorure et à l'argenture des métaux, et sa découverte fut rendue publique l'année suivante. L'électricité devenait l'esclave de l'homme : on la dirigeait au moyen du paratonnerre, on lui faisait transmettre les nouvelles du télégraphe, reproduire des médailles, on la faisait dorer et argenter au moyen du courant voltaïque ; on lui fit aussi indiquer l'heure en construisant les horloges mues par le même courant, et produire une lumière presque aussi vive que celle du soleil.

#### Industrie.

Le progrès des sciences devait amener un grand progrès dans l'industrie, surtout à une époque vouée au culte de la matière, et pendant de longues années de paix.

La première des industries, l'*agriculture*, trop négligée depuis longtemps, commença à occuper sérieusement les esprits capables de comprendre les améliorations dont elle avait besoin. On étudia les nouvelles méthodes de culture et les engrais connus depuis longtemps en Allemagne et en Angleterre. La charrue, la herse, et autres instruments furent perfectionnés.

Deux hommes contribuèrent particulièrement à ces progrès : *Mathieu de Dombasles* (1777-1843), directeur de la ferme-modèle de Roville (Meurthe), — et le comte de *Gasparin* (1783-1862), deux fois ministre sous le gouvernement de Juillet, qui publia, entre plusieurs autres ouvrages agronomiques, un *Cours d'agriculture* très-estimé.

Les progrès furent bien plus sensibles dans les diverses branches de l'industrie proprement dite c'est-à-dire de celles

où la main de l'homme, aidée de l'outil ou de la machine, fait passer la matière première par tous les degrés successifs de transformation qui l'approprient à nos besoins. La production du sucre de betterave acquit d'énormes proportions : de 1830 à 1847, le chiffre de la fabrication s'éleva de 6 millions à 54 millions de kilogrammes, pendant que le chiffre de l'importation du sucre colonial augmentait de 20 millions. Le sucre allait entrer ainsi dans la consommation habituelle des familles les plus pauvres.

Les industries relatives au vêtement, qui travaillent le coton, le chanvre, le lin, la laine et la soie, ne prirent pas une moindre extension, grâce au perfectionnement des machines et des procédés, qui permit de fournir les tissus à meilleur marché et de meilleure qualité. Les cachemires de l'Inde, les draps français l'emportèrent sur leurs rivaux ; le mélange de la laine à la soie et au coton donna naissance à une multitude de tissus variés, élégants et légers ; la fabrication des soieries s'étendit de Lyon, où elle a toujours conservé sa supériorité, à Avignon, à Nîmes, à Paris et dans plusieurs départements du Nord ; le tissage perfectionné du lin produisit un linge magnifique pour le service de la table ; les mousselines, les tulles, les dentelles acquirent une supériorité remarquable, et l'ensemble des divers tissus donna lieu à un mouvement considérable d'exportation.

L'habitation de l'homme s'embellissait en même temps que ses vêtements. La serrurerie française gardait le premier rang en Europe ; les papiers peints permettaient aux plus modestes fortunes d'avoir des appartements agréables à l'œil, la tapisserie faisait de grands progrès, la fabrication des meubles s'améliorait de plus en plus, la vitrerie, la poterie, la porcelaine indigène, la faïence commune, mettaient à la portée de tous d'élégants ustensiles de ménage ; on améliorait les procédés d'éclairage au moyen du gaz et de la bougie stéarique, qu'on venait d'inventer ; la galvanoplastie fournissait les moyens d'avoir une argenterie économique ; enfin la coutellerie, la sellerie, la carrosserie, venaient chaque jour augmenter les ressources du luxe, et aussi, comme

la coutellerie par exemple, celles de la science, car c'est à elle qu'on doit les perfectionnements si utiles apportés aux instruments de chirurgie.

Cet immense mouvement industriel multipliait l'usage des machines; celles-ci rendaient de plus en plus nécessaire le développement de l'industrie métallurgique, qui avait à fournir tant de matière première à l'orfèvrerie, à la construction des bâtiments, à la serrurerie, aux chemins de fer, etc. Aussi l'exploitation des mines prit-elle une grande extension, surtout celle des mines de fer et de houille. Les besoins des hauts-fourneaux absorbaient tant de combustible, qu'on pouvait craindre l'anéantissement prochain des forêts; la houille vint heureusement en aide, en fournissant une plus grande chaleur, en alimentant les machines à vapeur et en se prêtant à tous les usages domestiques.

Les expositions générales de l'industrie française, devenues quinquennales à partir de 1834, venaient à leur tour exciter à de nouveaux progrès, en permettant aux industriels de comparer leurs produits à ceux de leurs rivaux. Les expositions montraient la puissance de l'industrie; elles excitaient l'admiration des visiteurs nationaux et étrangers; mais les hommes d'État commençaient à se préoccuper des misères cachées sous ces brillants dehors. On s'aperçut que la population industrielle ne fournissait plus au recrutement de l'armée qu'une génération étiolée ou rachitique, lentement tuée par l'excès du travail, par le manque d'air et par le vice. On essaya de remédier en partie au mal par la loi du 22 mars 1841, qui défendait d'employer dans les manufactures des enfants âgés de moins de huit ans, qui réduisait le travail de ces enfants à huit heures par jour, et qui imposait aux manufacturiers l'obligation de les envoyer dans les écoles primaires un certain nombre d'heures par jour jusqu'à l'âge de douze ans : utile mesure, mais qui n'était qu'un faible palliatif pour la grandeur du mal.

On a calculé que le nombre des machines à vapeur alors employées était de 2450, en 1839, représentant une force de 33,301 chevaux-vapeur; il y en avait 4852 en 1847, re-

présentant une force de 61,630 chevaux-vapeur. Le cheval-vapeur est une unité employée en mécanique pour évaluer la force des machines à vapeur; cette unité représente une force capable d'élever par seconde un poids de 75 kilogrammes à la hauteur d'un mètre, ce qui est en moyenne la force de trois chevaux de trait ou de 21 hommes. Le travail des machines, en 1847, égalait donc celui qu'on aurait obtenu avec 184,890 chevaux ordinaires, ou 1,294,230 ouvriers : force énorme, qui s'est encore accrue depuis cette époque, et qui montre de quelles ressources matérielles peuvent disposer les nations industrielles.

#### Commerce.

L'accroissement de la production rend nécessaire la création de nouveaux débouchés; il faut trouver au dehors le placement des produits qui ne peuvent se consommer au dedans, puisqu'ils surpassent bien vite les besoins de la consommation intérieure. Sous ce rapport, le gouvernement de Juillet se trouva poussé en deux sens contraires. Les grands industriels, maîtres du pouvoir politique, soutenaient généralement le système protecteur et prohibitionniste, parce qu'ils en profitaient en se soustrayant ainsi aux désavantages de la concurrence avec l'étranger; les économistes se déclaraient tous en faveur de la liberté des échanges, prétendant que ce serait le moyen d'amener la vie à bon marché, en favorisant l'introduction des objets de première nécessité que la France ne pouvait produire au même prix. Le gouvernement fit quelques efforts pour abaisser les droits de douane et modifier l'échelle mobile dans un sens favorable à la liberté commerciale, mais les protectionnistes l'emportèrent dans les discussions qui eurent lieu à ce sujet dans les chambres.

Quoi qu'il en soit, malgré les entraves de la prohibition ou de la protection, et grâce au développement de l'industrie, à l'amélioration des voies de communication, à la facilité d'échange amenée par les chemins de fer et par les bateaux à vapeur, le commerce général fit de grands pro-

grès pendant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe; le chiffre des exportations et des importations s'accrut d'une manière très-considérable. En 1830, on ne comptait que pour 593 millions d'exportations contre 638 millions d'importations; en 1847, on compta 1,193 millions d'importations contre 1,147 millions d'exportations. Il se formait en même temps de nombreuses sociétés commerciales, industrielles et financières; mais, comme on l'a vu, il y eut une frénésie d'agiotage qui n'amena que trop souvent des crises, aggravées encore par les disettes qui affligèrent les années 1838, 1839, 1840, 1846 et 1847.

#### Arts et monuments.

Le gouvernement de Juillet éleva peu de monuments: il se contenta presque d'achever ceux que l'Empire et la Restauration avaient commencés. Ainsi furent achevés l'église de la Madeleine, l'Arc-de-Triomphe, le palais du quai d'Orsay. Le palais des Beaux-Arts, l'église Notre-Dame de Lorette et l'église Saint-Vincent de Paul étaient des monuments nouveaux; l'église Sainte-Clotilde fut commencée, la colonne dite de Juillet élevée sur la place de la Bastille; l'obélisque de Louqsor fut amené d'Égypte, et érigé sur la place de la Concorde (25 octobre 1836). En même temps se manifestait un mouvement archéologique qui permettait de réparer avec intelligence les anciens monuments, comme la Sainte-Chapelle et Notre-Dame de Paris, la cathédrale de Rouen, et une multitude d'autres édifices religieux et civils. On cultivait à la fois l'architecture classique (grecque et romaine), et l'architecture nationale, qu'on ne traitait plus de barbare et de gothique. Dans tous ces travaux se distinguèrent particulièrement les architectes *Lepère* (1762-1844) et son gendre *M. Hittorf*<sup>1</sup>, qui achevèrent Saint-Vincent de Paul; *Huvé* (1783-1852), qui termina la Madeleine; *Hippolyte Lebas*<sup>2</sup>, qui construisit Notre-Dame de Lorette; *Duban*<sup>3</sup>, qui continua le palais des Beaux-Arts commencé par *Debret*<sup>4</sup>, qui restaura le château de Blois, et qui devint

<sup>1</sup> Né en 1793. — <sup>2</sup> Né en 1782. — <sup>3</sup> Né en 1797. — <sup>4</sup> Né en 1768, mort en 1845.

architecte du Louvre après la révolution de février; *Visconti* (1791-1854), originaire d'Italie, et à qui l'on doit les fontaines Molière et Saint-Sulpice, à Paris, et l'achèvement du Louvre, qu'il ne put cependant voir entièrement terminé; *MM. Lassus*<sup>1</sup>, et *Viollet-Leduc*<sup>2</sup>, les restaurateurs intelligents de la Sainte-Chapelle, de Saint-Germain l'Auxerrois, de Notre-Dame et d'une multitude de monuments religieux, etc.

L'une des restaurations les plus appréciées fut celle qui s'appliqua au palais de Versailles, que Louis-Philippe eut l'heureuse idée de transformer à ses frais en un vaste musée national, consacré à toutes les gloires de la France. Le musée de Versailles fut inauguré, en 1839, pendant les fêtes du mariage du duc d'Orléans.

La sculpture conservait les artistes qui avaient brillé sous la Restauration, les Bosio, les Foyatier, les David (d'Angers), les Cortot, etc., et voyait arriver à la célébrité de nouveaux noms, parmi lesquels il faut particulièrement citer *Pradier* (1786-1852), trop fidèle disciple du sensualisme païen; *Giesinger*<sup>3</sup>, émule du précédent; *Etex*<sup>4</sup>, à la fois sculpteur, graveur et architecte; *Cavelier*<sup>5</sup>; *Rude* (1784-1853), auteur de la statue en bronze du maréchal Ney placée au lieu de son exécution; *Maindron*<sup>6</sup>, auteur de la *Velleda* du jardin du Luxembourg, etc. La peinture, qui conservait les Ary Scheffer (1795-1858), les Eugène Delacroix (1768-1863), les Ingres (1781-1866), les Horace Vernet (1789-1853), les Paul Delaroché (mort en 1856), et qui avait perdu Léopold Robert (en 1835), voyait aussi une multitude de noms nouveaux arriver à la réputation, comme ceux des peintres d'histoire *Flandrin*<sup>7</sup>, *Lehman*, *Alfred* et *Tony Johannot*, *Couture*, *Gérôme*, etc.; des peintres de genre *Biard*, *Meissonnier*, etc.; des portraitistes *Winterhalter*, *M<sup>me</sup> de Mirbel*, etc.; de *Decamps*<sup>8</sup> et de *M<sup>lle</sup> Rosa Bonheur*<sup>9</sup>, peintres d'animaux; des peintres de marine *Isabey*, *Gudin*,

<sup>1</sup> Né en 1807. — <sup>2</sup> Né en 1814. — <sup>3</sup> Né vers 1820. — <sup>4</sup> Né en 1808. — <sup>5</sup> Né en 1814. — <sup>6</sup> Né en 1801. — <sup>7</sup> Né en 1809, auteur d'un *Voyage en Perse* et d'un *Voyage à Ninive* dans lesquels il a décrit et dessiné les ruines assyriennes et persanes. — <sup>8</sup> Né en 1803. — <sup>9</sup> Née en 1822.

Morel-Fatio, etc. C'est pendant la période du gouvernement de Juillet qu'*Hippolyte Flandrin* (1809-1864), disciple de M. Ingres, commença les belles peintures de Saint-Germain-des-Prés récemment terminées, et qu'Eugène Delacroix exécuta celles de la chambre des députés et de la coupole du palais du Luxembourg. Dans un genre bien moins élevé, la caricature produisait des œuvres remarquables sous le crayon de *Charlet* (1792-1843), de *Gavarni*<sup>1</sup>, de *Daumier*<sup>2</sup> et de *Cham*<sup>3</sup>.

La musique, renouvelée pendant la première Révolution et élevée à un haut degré de perfection par les Spontini, les Méhul, les Grétry, les Haydn, les Beethoven, les Lesueur, les Boiëldieu, les Herold, les Auber et les Cherubini, continua ses progrès pendant les dix-huit ans du règne de Louis-Philippe : les Français *Félicien David*<sup>4</sup>, *Niedermeyer*<sup>5</sup>, *Berlioz*<sup>6</sup>, enrichirent la scène française de leurs compositions, qui ne pouvaient cependant pas effacer les chefs-d'œuvre des illustres étrangers attirés par l'hospitalité de la France : *Rossini*, auteur de *Guillaume Tell* et d'un *Stabat Mater*; *Donizetti*<sup>7</sup>, auteur d'*Anne Boleyn*, de *Lucie de Lammermoor* et de la *Favorite*; *Meyerbeer*<sup>8</sup>, auteur de *Robert le Diable* et du *Prophète*. Le goût de la musique se répandait dans les classes populaires; il se formait partout des sociétés musicales, qui devaient bientôt organiser des concours destinés à répandre encore plus l'amour de cet art si cultivé en Allemagne et en Italie.

#### Mouvement intellectuel.

Le mouvement des esprits à l'étranger correspondait à celui de la France; les nations, de plus en plus mêlées par les rapports du commerce, de l'industrie, de la politique et des voyages, marchaient à peu près de même pas, surtout

<sup>1</sup> Né en 1801, mort en 1866. — <sup>2</sup> Né en 1810. — <sup>3</sup> Amédée de Noé, dit Cham, fils du comte de Noé, pair de France; il est né en 1817. —

<sup>4</sup> Né en 1810. — <sup>5</sup> Né en 1802, mort en 1861. — <sup>6</sup> Né en 1809, mort en 1869. — <sup>7</sup> Né à Bergame en 1797, mort en 1848. — <sup>8</sup> Né à Berlin en 1794, mort à Paris en 1864; il était juif et a laissé deux filles catholiques.

dans les sciences. Ainsi l'histoire comptait en Italie le nom de César *Cantù*<sup>1</sup>, auteur d'une grande *Histoire universelle*; en Angleterre, ceux de *John Lingard*<sup>2</sup>, auteur d'une savante et impartiale histoire d'Angleterre, qui a détruit bien des préjugés contre le catholicisme; de *Roscoé* (1732-1832), biographe très-estimable de Laurent de Médicis et de Léon X, et de *Macaulay* (1800-1839), dont les *Essais de critique et d'histoire* avaient établi la réputation avant la publication de son *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II* (commencée en 1848); — en Allemagne, on lisait *Frédéric Schlegel* (1772-1829), auteur d'une *Philosophie de l'histoire* conçue dans un esprit catholique; *Heeren* (1760-1842), dont les principales publications historiques, le *Système politique des États de l'Europe et de leurs colonies*, et le *Manuel d'histoire ancienne*, avaient précédé de beaucoup l'année 1830; *Eichhorn* (1781-1854), qui a laissé une *Histoire du droit public et des législations de l'Allemagne*<sup>3</sup>; le baron de *Hammer-Purgstall* (1774-1856), auteur d'une grande *Histoire de l'empire ottoman*, et d'un grand nombre de travaux sur l'histoire et la littérature des peuples musulmans; *Schlosser* (1776-1861), auteur d'une *Histoire universelle à l'usage du peuple allemand*, et d'une *Histoire des empereurs iconoclastes d'Orient*; *Gfroerer* (1803-1861), auteur d'une *Histoire des origines du christianisme*, de *Gustave-Adolphe*, des *Carlovingiens orientaux et occidentaux*, et qui est mort sans avoir pu mettre la dernière main à une grande histoire du pape saint Grégoire VII; *Daellinger*<sup>4</sup>, théologien catholique, à qui l'on doit un savant ouvrage sur les *Origines du christianisme*; — en Danemark, *Niebuhr* (1775-1831), qui mourut avant d'avoir achevé son *Histoire romaine*, dans laquelle il changeait presque complètement les données des anciens historiens; — en Suisse, *Hurter*<sup>5</sup>, président du consistoire protestant de Schaffouse, qui se convertit après avoir écrit une savante *Histoire du pape*

<sup>1</sup> Né en 1805. — <sup>2</sup> Mort en 1857. — <sup>3</sup> Il était fils du savant orientaliste, historien et critique, Jean Godefroy Eichhorn, mort en 1827. — <sup>4</sup> Né en 1799. — <sup>5</sup> Né en 1787, mort en 1865.

*Innocent III et de ses contemporains*; — en Espagne, le prêtre *Balmès* (1810-1848), qui rectifia bien des erreurs de M. Guizot dans l'ouvrage où il considère le *Protestantisme et le catholicisme dans leurs rapports avec la civilisation moderne*.

L'éloquence comptait aussi d'illustres représentants : en Angleterre, lord Palmerston, lord *Derby*, connu alors sous le nom de lord *Stanley*<sup>1</sup>, M. *Disraeli*<sup>2</sup>, sir *Robert Peel*, le cardinal *Wiseman*<sup>3</sup>, et surtout l'Irlandais O'Connell, qui avait obtenu l'émancipation des catholiques, et qui voulait obtenir l'affranchissement de l'Irlande; — en Espagne, *Martinez de la Rosa* (1789-1865), *Donoso Cortés* (1809-1853), qui ne devait briller qu'un moment; — en Italie, le P. *Ventura* (1792-1864), général de l'ordre des Théatins, qui vint plus tard mourir en France après avoir agité l'Italie par sa parole, etc.

Dans la poésie et la littérature proprement dite, les noms déjà cités se représentent, et d'autres commencent à les accompagner.

En Angleterre, où l'on n'entendait plus la voix de lord Byron, où Thomas Moore quittait la poésie pour des travaux historiques et religieux, comme les *Voyages d'un gentilhomme irlandais à la recherche d'une religion* (1833) et une *Histoire de l'Irlande*, la prose prenait le pas sur les vers, et deux genres étaient plus particulièrement cultivés : l'histoire et le roman. Dans ce dernier genre, que Walter Scott avait élevé si haut, brillaient surtout *Charles Dickens*<sup>4</sup>, *Bulwer*<sup>5</sup>, et *Thackeray* (1814-1863).

L'Allemagne ne pouvait pas remplacer Goëthe, mais elle avait encore des littérateurs et des poètes remarquables, entre autres le critique *Louis Børne* (1784-1837), l'un des chefs du libéralisme allemand<sup>6</sup>; *Henri Heine* (1799-1856), poète humoristique et matérialiste; *Uhland* (1787-1862), dont les ballades et les romances sont populaires en Alle-

<sup>1</sup> Né en 1799. — <sup>2</sup> Né en 1815. — Mort en 1865. — <sup>4</sup> Né en 1812. — <sup>5</sup> Né en 1805; il porte le titre de baronnet Lytton. — <sup>6</sup> Il était juif; son vrai nom était Loeb Baruch.

magne; les romanciers et conteurs *Berthold Auerbach*<sup>1</sup>, et *Gustave Freytag*<sup>2</sup>; les lyriques *Ferdinand Freiligrath*<sup>3</sup>, *Maurice Hartmann*<sup>4</sup>, etc.; les dramaturges *Henri Laube*<sup>5</sup>, *Frédéric Hebbel*<sup>6</sup> et *Charles Gutzkow*<sup>7</sup>, qui a plus de réputation encore comme romancier, etc.

La Belgique possédait un romancier, *Henri Conscience*<sup>8</sup>, dont la réputation est devenue européenne; le Danemark trouvait un poète dramaturge dans *Oehlenschläger* (1778-1850), qui réussissait en puisant ses sujets dans les traditions et dans l'histoire nationales. La Suède comptait quelques noms connus au dehors, particulièrement celui de M<sup>me</sup> *Frederika Bremer*<sup>9</sup>, dont les romans, naïves peintures de la vie de famille, ont été traduits dans toutes les langues.

La Russie produisait un grand nombre de traducteurs et des écrivains originaux, comme *Kryloff* (1768-1854), le La Fontaine russe; *Nicolas Gogol* (1808-1852), le conteur, et *Lermontoff* (1814-1841), qui a chanté avec une grande vigueur poétique les beautés de la nature sauvage et grandiose du Caucase. La Pologne, écrasée sous l'oppression russe, se réfugiait dans la religion et dans la culture des lettres; mais la plupart de ses poètes et de ses littérateurs étaient obligés de fuir leur patrie, comme *Niemcewicz* (1757-1841), poète dramaturge, historien et romancier, et *Mickiewicz* (1799-1855), qui, après avoir chanté les gloires et les malheurs de sa patrie, vint faire au collège de France un cours de littérature slave.

En Italie, l'étude des lettres se ranimait, et deux écoles se trouvaient en présence comme en France, celle des *puristes* ou classiques, et celle des *romantiques*; les premiers s'attachant à la langue italienne et aux chefs-d'œuvre du quatorzième et du quinzième siècles, les seconds ne reculant pas devant le néologisme et imitant les littératures de l'Angleterre et de l'Allemagne. Les noms les plus célèbres étaient ceux de *Silvio Pellico* (1748-1854), auteur de quel-

<sup>1</sup> Né en 1812. — <sup>2</sup> Né en 1816. — <sup>3</sup> Né en 1811. — <sup>4</sup> Né en 1821. — <sup>5</sup> Né en 1806. — <sup>6</sup> Né en 1813. — <sup>7</sup> Né en 1811. — <sup>8</sup> Né en 1812. — <sup>9</sup> Née en 1802, en Finlande.



ques faibles tragédies, et d'un livre immortel, *Mes prisons*, qui a été traduit dans toutes les langues, et de *Manzoni*<sup>1</sup>, auteur de deux tragédies remarquables, *Carmagnole* et *Adelghis*, d'*Hymnes sacrés*, et d'un roman lu dans tous les pays, *les Fiancés*.

L'Espagne, moins connue du reste de l'Europe, ne restait cependant pas immobile : le duc de Rivas *Saavedra*<sup>2</sup>, composait deux épopées et plusieurs tragédies ; *Zorrilla*<sup>3</sup> préluait par des chants divers à son grand poème de *Grenade*, dont l'apparition excita une vive sensation ; *Martinez de la Rosa* se distinguait aussi comme poète et dramaturge, autant que comme homme politique et orateur ; *Gil Zarate*<sup>4</sup> écrivait des tragédies qui avaient un grand succès.

Le Portugal fournissait aussi quelques noms à la littérature, entre autres ceux d'*Agostinho de Macedo*, poète épique, d'*Almeida Garrett*, de *Mouzinho de Albuquerque*, de la comtesse de *Vimieiro*, de *Gomez* et de *Pimenta de Agusa*.

Au delà de l'Atlantique, les États-Unis, l'Amérique espagnole et portugaise participaient au mouvement européen ; les États-Unis en particulier avaient des littérateurs dont les œuvres arrivaient en Europe : *Bryant*<sup>5</sup> publiait des poésies dont le style était aussi pur que la pensée ; *Longfellow*<sup>6</sup> imitait la littérature européenne et se rendait populaire en Angleterre ; *Allan Poë* (1811-1849), poète et romancier, était plus connu au dehors par ses romans que par ses poésies ; *Fenimore Cooper* (1789-1851) voyait ses romans traduits dans toutes les langues ; *Washington Irving* (1738-1859) brillait comme historien et comme romancier, etc.

Les arts marchaient du même pas que la littérature.

En Angleterre, des architectes intelligents réparaient les vieux édifices gothiques ou en élevaient de nouveaux, pendant que d'autres construisaient à Londres le pont de Waterloo, l'un des plus beaux du monde, et qu'un ingénieur français, *Brunel* (mort en 1849), faisait passer un tunnel sous

la Tamise. La peinture et la sculpture étaient cultivées par un grand nombre d'artistes ; la musique était en honneur, mais ne produisait pas d'œuvres égales à celles du continent.

L'Allemagne était plus heureuse, et, sous l'impulsion du roi Louis de Bavière, partait de Munich un remarquable mouvement artistique ; Munich s'enrichit d'un grand nombre de monuments nouveaux, on en construisit dans toute l'Allemagne, on restaura les antiques cathédrales, et l'on entreprit, en 1844, d'achever la magnifique basilique de Cologne. Les frères *Boisserée*, Melchior (1786-1851), et Sulpice (né en 1783), contribuèrent beaucoup à ce mouvement en publiant, dans deux grands ouvrages, les monuments de l'architecture du moyen âge, et en formant une collection de tableaux des anciens maîtres allemands. La peinture religieuse trouva un chef d'école dans *Overbeck*<sup>1</sup>, autour de qui se rangèrent *Cornélius*<sup>2</sup>, *Schadow*<sup>3</sup>, *Schnorr*<sup>4</sup>, etc. Trois écoles se distinguèrent particulièrement : celle de Berlin, moins brillante que les autres ; celle de Munich, dont Cornélius était le chef ; et celle de Dusseldorf, d'abord dirigée par Cornélius et par Schadow, et qui s'inspira de l'esprit d'Overbeck. Il se forma aussi en Allemagne deux grandes écoles de sculpture, l'une à Berlin, l'autre à Munich ; dans cette dernière ville, se trouvent les principaux chefs-d'œuvre du grand sculpteur *Schwanthaler* (1812-1848). Quant à la musique, on sait que l'Allemagne en dispute la palme à l'Italie : *Haydn* (1732-1809), *Mozart* (1756-1791), *Beethoven* (1770-1827), *Weber* (1786-1825), et *Meyerbeer* (1791-1864), sont des noms qui ne craignent aucune comparaison.

A tous ces noms, l'Italie répondait par celui de *Rossini* (1792-1868), auquel elle pouvait joindre ceux de *Donizetti* (1797-1848), de *Mercadante*<sup>5</sup>, de *Bellini* (1805-

<sup>1</sup> Né en 1784 ; il était petit-fils de Beccaria par sa mère.

<sup>2</sup> Né en 1791, mort en 1865. — <sup>3</sup> Né en 1817. — <sup>4</sup> Né en 1793. —

<sup>5</sup> Né en 1794. — <sup>6</sup> Né en 1807.

<sup>1</sup> Né en 1789, mort en 1869. — <sup>2</sup> Né en 1787, mort en 1867. — <sup>3</sup> Né en 1789, mort en 1862. — <sup>4</sup> Né en 1794, mort en 1872. — <sup>5</sup> Né en 1798, mort en 1870.

1835), et de *Verdi*<sup>1</sup>. L'architecture n'a rien à citer de remarquable; la sculpture, qu'avait illustrée Canova, reçut une nouvelle impulsion du Danois *Thorwaldsen* (1799-1844), qui vint passer quelques années à Rome, et qui forma des disciples dont le plus connu est *Tenerani* (1789-1869). La peinture ne fournit aucun grand nom à citer; on estime cependant le peintre d'histoire *Hayez*<sup>2</sup>, de Milan, et quelques autres.

Mais c'est surtout dans l'étude des sciences que les différentes nations de l'Europe marchaient du même pas. Les sciences mathématiques et physiques sont indépendantes des temps et des lieux, des goûts et du caractère des peuples. Aussi, à côté des noms français voyait-on briller ceux du Danois Oersted, du Genevois de Candolle, du Vénitien Balbi, du Suédois Berzélius, des Anglais Dalton et Stephenson, du Prussien de Humboldt, etc., qui étaient déjà célèbres à l'époque de la Restauration. Pendant la période du gouvernement de Juillet, l'astronomie s'enrichit de plusieurs comètes, celles de Galle<sup>3</sup> en 1840, de Faye<sup>4</sup> en 1842, et elle revit celle de Halley (en 1835), dont la période est d'environ soixante-quinze ans. Les plus célèbres astronomes de l'étranger étaient *Bessel*, de Berlin (1784-1846), qui s'occupa de calculer la distance des étoiles; *Encke*<sup>5</sup>, aussi de Berlin, qui calcula le retour d'une comète à courte période; *John Herschell* (1792-1871) et *Airy*<sup>6</sup>, de Londres; *Pompilio de Cuppis* et le P. *Secchi* (mort en 1878), de Rome; *Plana*<sup>7</sup>, de Turin; *Plateau*<sup>8</sup>, de Bruxelles, etc. On a vu que la galvanoplastie avait été découverte presque en même temps par deux étrangers, l'Anglais Spencer et le Russe Jacobi; un physicien de Genève, M. de *La Rive*<sup>9</sup>, fit connaître un procédé de dorure à froid au moyen de petits courants électriques, et s'occupa de l'application de la lumière électrique aux usages de la vie.

<sup>1</sup> Né en 1814.

<sup>2</sup> Né à Venise en 1792. — <sup>3</sup> Astronome de Berlin. — <sup>4</sup> Astronome français né en 1814. — <sup>5</sup> Né à Hambourg en 1791, mort en 1865. — <sup>6</sup> Né en 1801. — <sup>7</sup> Né en 1791. — <sup>8</sup> Né en 1801. — <sup>9</sup> Né en 1790, mort en 1876.

La géographie faisait de grands progrès, grâce aux nombreux voyages que la vapeur a rendus plus faciles, mais grâce surtout au courage et à l'esprit d'entreprise de quelques explorateurs intrépides. Si la France peut citer les voyages de *Bory de Saint-Vincent* (1780-1846), dans les îles d'Afrique et en Morée; de *Gaimard* (1750-1848), dans l'Océanie, en Irlande et au Groënland; de *Dumont d'Urville* (1790-1842) autour du monde; de *Jacquemont* (1801-1832), dans l'Inde et les pays voisins; d'*Eugène Boré*<sup>1</sup> en Orient, etc.; la Prusse revendique ceux d'Alexandre de Humboldt en Amérique et en Asie, d'*Ehrenberg*<sup>2</sup> en Égypte, en Abyssinie, en Arabie et dans l'Asie centrale, et de *Barth*<sup>3</sup> en Afrique; l'Italie, ceux du comte *Anatole Demidoff*<sup>4</sup> dans la Russie méridionale et la Crimée; l'Angleterre, ceux de *Livingstone*<sup>5</sup> en Afrique, de *Rawlinson*<sup>6</sup> en Perse et en Turquie, etc.

#### Résultats généraux du règne de Louis-Philippe.

Tel est l'ensemble que présentent les dix-huit années qui s'écoulèrent de 1830 à 1848, quant au mouvement des lettres, des sciences, des arts, de l'industrie et du commerce. Si l'on jette un coup d'œil rapide sur les événements accomplis en France et sur les résultats du règne de Louis-Philippe, on trouve à la fois à louer et à blâmer. L'origine révolutionnaire du nouveau gouvernement pesait sur lui; il avait continuellement à lutter contre les conséquences de son principe: dans cette lutte, il pouvait obtenir des succès momentanés et établir un certain équilibre, il ne pouvait espérer une victoire décisive et un sérieux retour à la stabilité politique. Le système électoral, qui remettait l'influence à la classe bourgeoise, peu capable de comprendre les grandes traditions de gouvernement; les fréquents changements de ministères, la propagation des idées socialistes dans les

<sup>1</sup> Depuis lazariste et missionnaire; mort supérieur des lazaristes, en 1878.

<sup>2</sup> Né en 1795. — <sup>3</sup> Né en 1821. — <sup>4</sup> D'origine russe, né à Florence en 1810. —

<sup>5</sup> Né en 1815 en Écosse mort en 1873. — <sup>6</sup> Né en 1810.

classes ouvrières, l'indifférence religieuse qui se répandait de plus en plus dans les masses populaires, la corruption des mœurs, l'amour effréné des jouissances et de la fortune, tout contribuait à précipiter vers une catastrophe qui surprit pourtant tout le monde, parce qu'on avait fini par s'accoutumer à vivre au jour le jour, sans trop de souci du lendemain. Les lois sur l'instruction primaire et sur les travaux publics, les lois sur les chemins vicinaux et sur les chemins de fer, les progrès des sciences et de l'industrie, l'extension du commerce, la conquête de l'Algérie, l'établissement des phares pour l'éclairage de tout le littoral du royaume, sont des faits importants qui montrent que le gouvernement ne restait pas inactif.

La liberté politique fit d'assez grands progrès, malgré les lois de septembre sur la presse, mais il faut remarquer que la liberté civile n'en faisait pas : tout le monde pouvait s'occuper des affaires du gouvernement, critiquer ses actes, aspirer à toutes les places, et le père de famille restait sans autorité sur ses enfants, il ne pouvait choisir pour eux l'enseignement qui lui aurait le mieux convenu, et l'administration, de plus en plus centralisée, réglait pour ainsi dire les moindres mouvements des citoyens. La liberté politique était grande, la liberté civile presque nulle. La liberté religieuse, quoique tracassée par l'administration, s'accrut sensiblement, mais on pouvait reprocher au gouvernement de conserver des lois contraires à la charte et restrictives de la liberté des catholiques ; on pouvait lui reprocher de n'en pas faire respecter d'autres, comme celle qui concerne le repos du dimanche, la seule sauvegarde solide de la liberté, de la santé et de la moralité de l'ouvrier. Tous les cultes étaient également protégés, ce qui était une espèce d'injure faite au seul culte véritable, qui a droit à cette protection, tandis que les autres n'ont que des titres à la tolérance et à la justice. Le traitement du clergé catholique, garanti par le concordat comme une indemnité

pour la spoliation de l'Église à la fin du dix-huitième siècle, ne paraissait plus être qu'un salaire, parce que l'État rétribuait également les ministres du culte protestant, qui n'avaient aucun droit à cette faveur. Les sommes affectées sur le budget au culte catholique s'élevèrent de 33 millions à environ 40 millions ; le culte protestant recevait environ 1,200,000 francs.

Les progrès de l'instruction n'amélioraient pas les mœurs, parce que l'éducation religieuse ne venait pas faire contre-poids aux passions, aux désirs que l'instruction développe. Les statistiques criminelles fournissaient à cet égard d'effrayants renseignements. Avant la révolution de Juillet, les crimes contre les personnes ne s'élevaient par an qu'à 1,824 ; en 1846, ils atteignirent le chiffre de 2,438. Les crimes contre la propriété avaient diminué ; le chiffre était descendu de plus de cinq mille à moins de quatre mille, résultat non d'une amélioration morale, mais d'une police mieux faite et de la sévérité plus grande des tribunaux pour ces délits, tandis que les jurys se montraient indulgents pour l'infanticide et pour les attentats contre les mœurs. En présence de ces résultats, on pouvait regretter que la pénalité se fût trop adoucie. On n'appliquait pas la peine de mort en matière politique, quoiqu'elle ne fût pas abolie légalement. En 1832, une loi supprima cette peine pour les crimes commis contre les propriétés. Les faux monnayeurs jouirent du même adoucissement. La faculté donnée aux jurés d'accorder aux coupables le bénéfice des *circonstances atténuantes* rendit la peine de mort très-rare, même dans le cas d'assassinat ; le droit de grâce, réservé au souverain, venait encore diminuer le nombre des exécutions capitales. Enfin on effaça du code pénal divers genres de punition : le carcan, la marque, la mutilation du poing pour les parricides, et l'on diminua le nombre des cas où les coupables devaient être condamnés à être exposés publiquement.

On n'abolit pas l'esclavage dans les colonies, mais une

loi, promulguée en 1836, modifia la législation criminelle des colonies dans un sens favorable à l'affranchissement progressif des esclaves. Une loi du 21 mai de la même année abolit la *Loterie*, jeu public autorisé par plusieurs gouvernements, qui établissent ainsi une espèce d'impôt sur la passion des joueurs, puisque les chances sont calculées de façon à donner un grand avantage à l'État-banquier. C'est au marquis Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt que revient l'honneur d'avoir proposé cette loi.

Deux mots résument les résultats généraux du règne de Louis-Philippe : à l'intérieur, progrès matériel, décadence morale ; à l'extérieur, politique de condescendance à l'égard des puissances étrangères pour conserver la paix.

## CINQUIÈME PÉRIODE

### LA SECONDE RÉPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE

(1848-1870.)

La cinquième période de la Révolution comprend toutes les années écoulées depuis la révolution de Février jusqu'à la fin du second empire. Nous la diviserons en quatre chapitres :

Le premier sera consacré à l'histoire de la seconde République et des événements qui se sont passés en Europe pendant le temps de son existence ;

Le deuxième, à l'établissement et à l'histoire intérieure du second empire ;

Le troisième, à l'histoire extérieure de cet empire et aux guerres qu'il a soutenues, à l'exception de la dernière, qui a amené sa chute.

Dans le quatrième chapitre, nous étudierons l'histoire particulière des différents États pendant la durée de l'empire.

## CHAPITRE PREMIER

### LA SECONDE RÉPUBLIQUE

(1848-1852.)

QUATRE DIVISIONS : *Situation générale de l'Europe en 1848. — La Révolution de Février. — Contre-coup de la Révolution de Février en Europe. — La présidence de Louis-Napoléon.*

#### § 1<sup>er</sup>. — Situation générale de l'Europe en 1848.

##### Situation générale.

L'Europe, en 1848, se retrouvait à peu près au même point qu'en 1830 : peu de questions avaient été résolues ; on avait obtenu une trêve, mais sans rien établir de définitif, et les gouvernements, préoccupés de satisfaire les intérêts matériels, n'avaient pas assez songé aux intérêts moraux. Au point de vue matériel, il y avait progrès ; au point de vue religieux, il y avait

souffrance; au point de vue politique, il y avait antagonisme entre deux grands courants d'idées, les unes allant au despotisme absolu, les autres à la liberté absolue, qui n'est que la licence. Sous les dénominations de *conservateurs* et de *libéraux* se rangeaient bien des partis différents : les conservateurs se divisaient en partisans de la légitimité et partisans des gouvernements établis de fait; les libéraux étaient ou constitutionnels monarchiques, ou républicains, et, parmi ces derniers, il y avait des républicains modérés, des socialistes et des communistes.

Telle était la situation générale. Il faut maintenant jeter un coup d'œil rapide sur ce qui s'était passé depuis quelques années dans les divers États.

#### Angleterre.

En Angleterre régnait, depuis 1837, la reine Victoria <sup>1</sup>, qui avait épousé, en 1840, le prince Albert <sup>2</sup>, deuxième fils du duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha. Les principaux événements de son règne, en dehors des guerres dans l'Inde, dans l'Afghanistan et en Chine, et de la part prise à la question d'Orient, sont relatifs aux affaires d'Irlande, au chartisme et à l'introduction du libre-échange.

L'Irlande avait obtenu l'émancipation des catholiques en 1829, et elle avait aussitôt envoyé à la Chambre des communes le grand agitateur O'Connell, qui avait tant contribué à ce résultat. O'Connell soutint vigoureusement la politique des whigs, qui avaient été ses alliés dans l'acte d'émancipation; à la chute du ministère whig présidé par lord Melbourne, en 1841, il se trouva naturellement dans l'opposition, et fit une guerre acharnée au ministère tory présidé par sir Robert Peel <sup>3</sup>. L'Irlande avait de justes griefs à faire valoir. Elle devait encore payer la dime au clergé anglican qu'elle déteste, et qui n'avait presque pas d'adeptes chez elle, tandis qu'il lui fallait en outre pourvoir aux frais du culte catholique. Obligée de se tourner exclusivement vers l'agriculture, parce que la grande industrie lui avait été interdite, elle mourait de faim, malgré sa fertilité, à cause de l'absence des grands propriétaires, anglais et protestants pour la plupart, qui consommaient au dehors les produits de leurs propriétés, laissant dans la misère les petits fermiers qu'ils exploitaient en les mettant dans l'impossibilité d'améliorer leurs cultures. D'ailleurs, en toute circonstance, l'Angle-

<sup>1</sup> Née le 24 mai 1819. — <sup>2</sup> Né le 26 août 1819, mort le 14 décembre 1861. — <sup>3</sup> Né en 1788, mort en 1850.

terre protestante témoignait de sa mauvaise volonté pour l'Irlande. O'Connell ne vit de ressource au mal que dans le *rappel* de l'union parlementaire, c'est-à-dire dans la dissolution de l'union législative entre l'Irlande et l'Angleterre. Pour obtenir le *rappel*, il organisa des *meetings*, il fit signer des pétitions, et créa par sa brûlante parole une *agitation pacifique* qui inquiéta vivement l'Angleterre. L'*agitateur* avait soin de se tenir dans les bornes de la plus stricte légalité et d'y maintenir les populations qu'il voulait délivrer. Arrêté, traduit devant le tribunal de Dublin et condamné à la prison, en 1844, il en appela à la Chambre des lords, qui cassa l'arrêt, et il continua d'agiter l'Irlande pour le *rappel*. Mais la santé d'O'Connell s'épuisa; il finit par désespérer du succès, une horrible famine qui dépeupla l'Irlande en 1846 lui porta un dernier coup, et il vint mourir à Gênes, en 1847, après avoir montré au monde tout ce que peut faire une parole ardente au service d'une bonne cause, et comment les catholiques peuvent revendiquer leurs droits tout en conservant le respect dû à la loi et à l'autorité.

Le *chartisme* agitait l'Angleterre elle-même, pendant qu'O'Connell soulevait l'Irlande en faveur du *rappel*. Le développement de l'industrie n'est que trop souvent accompagné du développement du *paupérisme*, c'est-à-dire d'une telle multiplication des pauvres, que ces malheureux forment une classe particulière dans la nation. Le paupérisme, né dans les pays protestants à la suite de la suppression des couvents et des abbayes et de la spoliation des biens de l'Église, a pris des proportions effrayantes surtout en Angleterre. Aussi fallut-il établir, sous le nom de *taxe des pauvres*, un impôt spécial pour nourrir les malheureux, ou du moins pour les empêcher de mourir de faim, et cette taxe, malgré l'élévation de son chiffre, est toujours insuffisante. Les souffrances des populations industrielles, placées en regard du luxe des classes aristocratiques, firent facilement croire aux pauvres que le moyen d'échapper à la misère serait d'avoir une *charte du peuple*, faite dans son intérêt et capable d'améliorer son sort. On donna le nom de *chartistes* aux promoteurs de cette idée, dont on vit les premiers germes dans une pétition présentée au parlement, en 1817, pour réclamer le suffrage universel. Le *chartisme* se répandit rapidement dans les classes ouvrières, se bornant avec les uns à poursuivre un but économique, tombant dans le socialisme avec les autres, et, avec tous, aspirant à changer la constitution essentiellement aristocratique de l'Angleterre pour

l'amener à la démocratie. Les principaux chefs chartistes étaient *Robert Owen*<sup>1</sup>, le chef des communistes anglais; l'Irlandais *Feargus O'Connor*<sup>2</sup>, qui défendit vivement le chartisme dans la Chambre des communes; un autre Irlandais, *Smith O'Brien*<sup>3</sup>, qui poussait l'Irlande à s'insurger au lieu de s'en tenir aux moyens légaux, comme le voulait O'Connell; *Duncombe*<sup>4</sup>, membre de la chambre des communes, *Lovert*, *Collins*, etc. L'agitation chartiste éclata tout à coup en 1838 par un grand *meeting* tenu à Birmingham, et la création d'une convention ou comité dirigeant. Les chartistes demandaient l'extension du suffrage aux classes populaires, la diminution des heures de travail dans les ateliers, l'abolition des lois sur les céréales, en deux mots, l'augmentation des salaires et le pain à bon marché. On commença par envoyer une pétition à la Chambre des communes; cette pétition ayant été repoussée, et quelques-uns des chefs chartistes arrêtés, les ouvriers s'irritèrent, et, en novembre 1839, une insurrection sérieuse éclata dans le pays de Galles. Huit mille chartistes attaquèrent la ville de Newport; ils furent repoussés et décimés par la mitraille, et les principaux chefs furent arrêtés, traduits en justice et condamnés à mort, peine qui fut commuée par la reine en celle de la déportation. Le chartisme ne fut pas pour cela détruit, mais il devint plus prudent, et continua de se propager sourdement parmi les classes populaires, jusqu'en 1848, où il fit une nouvelle explosion à Londres, à Manchester, à Edimbourg, à Glasgow, à la suite de l'émotion produite par la révolution de Février et d'une nouvelle pétition présentée au Parlement (le 10 avril) pour réclamer le suffrage universel.

L'un des mérites de l'aristocratie anglaise est de savoir conserver sa suprématie et éviter de trop violentes secousses, en cédant sur des points secondaires et en consentant aux modifications légales rendues nécessaires par les circonstances. Un homme sorti des rangs des petits propriétaires vint opportunément l'aider. *Richard Cobden*<sup>5</sup>, persuadé que le remède à tous les maux se trouvait dans la liberté des échanges, dans la liberté politique et dans la paix, se mit à prêcher ces trois grands biens dans les *meetings*, insistant particulièrement sur la nécessité d'établir le libre échange, et demandant la réforme de la législation sur les céréales, c'est-à-dire des *corn-laws*<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Né en 1777, mort en 1858. — <sup>2</sup> Né en 1796, mort en 1855. — <sup>3</sup> Né en 1803, mort en 1864. — <sup>4</sup> Né en 1796, mort en 1861.

<sup>5</sup> Né en 1804, mort en 1864.

<sup>6</sup> Ces deux mots signifient : *lots du blé ou des grains*.

Il gagna bientôt assez de partisans à ses opinions pour que leur association formât une *ligue*. Cette ligue remua l'Angleterre pendant huit années (1838-1846), jusqu'à ce qu'elle eût obtenu le succès qu'elle poursuivait. Nommé membre de la Chambre des communes en 1841, Cobden combattit avec la plus grande vigueur le parti protectionniste, qui était d'autant plus fort que les tories étaient revenus au pouvoir avec sir Robert Peel. Ce ministre était un homme intelligent et résolu. Le ministère whig lui avait légué un déficit de plus de cinquante millions; sûr de la majorité, il n'hésita pas à proposer le rétablissement, pour un temps limité, de l'impôt de guerre connu sous le nom d'*income tax*, ou taxe du revenu, et il l'obtint, malgré les répugnances de l'aristocratie pour cet impôt (1842). L'équilibre ayant été ainsi rétabli dans les finances, il put songer à la révolution commerciale que demandait la *ligue*, et qu'il avait lui-même combattue jusque-là. En 1846, la révolution fut consommée: ce fut un ministre tory qui eut le courage, malgré les résistances de son propre parti, de supprimer les droits d'entrée sur les céréales et sur la plupart des autres denrées alimentaires; il eut d'ailleurs la modestie de rapporter à Cobden la gloire de cette mesure. L'abolition des *corn-laws* fut un immense bienfait pour les classes populaires: l'industrie anglaise, exportant énormément plus de produits qu'elle n'en reçoit, faisait rentrer plus d'argent que l'importation des céréales n'en faisait sortir; la balance restait ainsi en faveur de l'Angleterre, et la vie devenait plus facile pour les classes ouvrières. La mesure provoquée par Cobden et appliquée par sir Robert Peel porta un sérieux coup au chartisme, et permit à l'Angleterre d'échapper sans trop de peine à la commotion de 1848.

En même temps le catholicisme grandissait en Angleterre. Une école célèbre, née dans le sein même de l'anglicanisme, sous la direction du docteur *Newmann*<sup>1</sup> et du docteur *Pusey*<sup>2</sup>, s'étant mise à étudier l'histoire des premiers siècles de l'Église, reconnut que l'établissement fondé par Henri VIII et par Elisabeth s'écartait de plus en plus de la foi primitive, et montra une tendance prononcée à se rapprocher de l'Église catholique, dont elle soutenait en partie la doctrine sur les sacrements, sur la présence réelle, sur l'épiscopat et la prêtrise, etc. Un grand nombre des disciples du docteur *Pusey* se convertirent, et c'étaient les plus capables et les plus estimés pour leur

<sup>1</sup> Né en 1801, converti au catholicisme en 1845. — <sup>2</sup> Né en 1800.

science et pour leurs vertus, comme deux des fils du célèbre Wilberforce <sup>1</sup>, qui avait obtenu l'abolition de la traite des nègres; le docteur *William Faber* <sup>2</sup>, le docteur *Ward* <sup>3</sup>, le docteur *Manning* <sup>4</sup>, etc. Des conversions nombreuses s'opérèrent aussi dans l'aristocratie et dans les autres classes de la société. Alors l'Angleterre cessa d'être un pays de mission, et, en 1850, le pape Pie IX y rétablit la hiérarchie ecclésiastique, en la divisant en plusieurs évêchés, et en établissant à Westminster le siège d'un archevêché dont le premier titulaire fut le savant docteur *Wiseman*, créé cardinal dans la même année.

#### Petits États du Nord.

La Belgique, la Hollande, la Suède et le Danemark forment au nord de l'Europe quatre États d'une importance secondaire, mais sérieuse.

Les différends entre la Belgique et la Hollande avaient été définitivement réglés par la conférence de Londres, dont les décisions furent acceptées par les chambres belges en 1839. Une fois assurée de son indépendance, la Belgique porta toute son activité vers les améliorations intérieures : un vaste réseau de chemins de fer fut entrepris et exécuté; on creusa des canaux, on donna une vive impulsion à l'industrie, au commerce et à l'agriculture. La liberté d'enseignement permettait d'élever de nombreuses écoles et d'établir une utile concurrence; il y eut deux universités entretenues par l'État, l'une à Gand et l'autre à Liège, une université libre et rationaliste à Bruxelles, une université catholique, placée sous la surveillance de l'épiscopat, à Louvain. Les deux grands partis qui s'étaient un moment unis contre la Hollande, les catholiques ou conservateurs et les libéraux, entrèrent alors en lutte. Les catholiques étaient en majorité, et ils eurent généralement le pouvoir jusqu'en 1847, tantôt exclusivement, tantôt avec l'adjonction de quelques libéraux modérés; en 1847, ce fut un ministre exclusivement libéral qui arriva au pouvoir, et, depuis cette époque, les libéraux, quoique en minorité dans le pays, sont restés plus longtemps que leurs adversaires à la tête de l'administration. Les principales notabilités catholiques, qui ont toutes pris une part

<sup>1</sup> Né en 1759, mort en 1832.

<sup>2</sup> Mort en 1803.

<sup>3</sup> Aujourd'hui directeur de la *Revue du Dublin*.

<sup>4</sup> Aujourd'hui archevêque de Westminster, où il a succédé au cardinal Wiseman, en 1865; il est aussi cardinal.

active à la révolution de 1830, sont : le baron de *Gerlache* <sup>1</sup>, jurisconsulte et historien; le comte de *Theux* <sup>2</sup>, homme d'État distingué; M. *Dechamps* <sup>3</sup>, catholique libéral de l'école de M. de Montalembert, etc. A la tête du parti libéral se trouvaient MM. *Charles Rogier* <sup>4</sup>, *Frère-Orban* <sup>5</sup>, et quelques hommes plus modérés, comme MM. *Devaux* <sup>6</sup>, *Lebeau* <sup>7</sup>, *Nothomb* <sup>8</sup>, le prince de *Ligne* <sup>9</sup>, etc. Les libéraux belges, en général hostiles au catholicisme, se sont laissé peu à peu entraîner par les franc-maçons, dont le chef et grand-maître était M. *Verhaegen* (1800-1862), fondateur de l'université libre de Bruxelles. Le comte *Félix de Mérode* (1761-1859), à qui l'on avait un moment songé pour le trône de Belgique, resta pendant toute sa vie le chef énergique et reconnu des catholiques.

La Belgique n'a pas de colonies. Cependant, en 1841, une compagnie belge acheta dans le Guatemala le port et le district de Saint-Thomas, et l'établissement qu'elle y fonda parait appelé à une grande prospérité.

La Hollande avait été profondément ébranlée par l'insurrection belge; lorsque la paix fut définitivement conclue, le gouvernement hollandais fut obligé d'avouer un déficit considérable, auquel il n'avait pu faire face qu'en engageant les revenus des colonies. L'exposé de cette situation irrita profondément les Chambres, tandis que le peuple murmurait de voir le roi Guillaume I<sup>er</sup> disposé à épousermorganatiquement une dame belge et catholique, la comtesse d'Oultremont, qui avait été attachée à la personne de la feue reine. Fatigué de l'opposition qu'on faisait à son gouvernement et du mécontentement populaire, Guillaume abdiqua en faveur de son fils le prince d'Orange, qui prit le nom de *Guillaume II* (1840-1849)<sup>10</sup>. Le nouveau roi s'attacha particulièrement à concilier les esprits; il s'occupa de rétablir l'ordre dans les finances, de faire exécuter des chemins de fer, de dessécher le lac d'Harlem, et il sut accorder à temps, en 1848, sans être pressé par aucun mouvement révolutionnaire, les réformes constitutionnelles que l'opinion publique demandait. Il s'honora également en se montrant favorable à la liberté religieuse; le catholicisme profita de cette liberté, qui permit à Pie IX de rétablir en Hollande, comme en Angleterre, la hiérarchie catholique (1850).

<sup>1</sup> Né en 1785, mort en 1871. — <sup>2</sup> Né en 1794, mort en 1861. — <sup>3</sup> Né en 1807, mort en 1876. — <sup>4</sup> Né à Saint-Quentin en 1800. — <sup>5</sup> Né en 1812. — <sup>6</sup> Né en 1801. — <sup>7</sup> Né en 1794, mort en 1865. — <sup>8</sup> Né en 1805. — <sup>9</sup> Né en 1804; il est resté président du Sénat belge depuis 1852.

<sup>10</sup> Guillaume I<sup>er</sup> mourut en 1843, après avoir épousé la comtesse d'Oultremont.

En Suède, le maréchal français Bernadotte régnait, depuis 1818, sous le nom de *Charles-Jean* ou *Jean XIV* (1818-1844). Si on peut lui reprocher de s'être uni aux alliés contre la France, on ne peut méconnaître les services qu'il rendit à la Suède. Il travailla heureusement à cimenter l'union de la Suède et de la Norvège, tout en laissant leur constitution particulière à ces deux royaumes qui forment véritablement deux États distincts, quoique gouvernés par le même roi; il protégea l'agriculture, le commerce et l'industrie, releva le crédit public, fit creuser des routes à travers les Alpes Scandinaves, et unit la Baltique à la mer du Nord par le canal de Gothie. Il eut pour successeur son fils *Oscar I<sup>er</sup>* (1844-1859)<sup>1</sup>, qui tenta d'introduire diverses réformes, telles que l'abolition du droit d'aînesse dans les familles nobles et la révision du code criminel. Il voulut aussi réformer la constitution, en remplaçant par deux Chambres les réunions des quatre ordres, mais le projet, présenté en 1848 à la diète, fut rejeté<sup>2</sup>.

Le Danemark s'est senti plus que les deux pays précédents des troubles qui ont agité les grands États de l'Europe. Amoindri, en 1814, de la Norvège, en compensation de laquelle on ne lui avait donné que le petit duché de Lauenbourg, il était travaillé par deux tendances différentes : le Jutland et les îles, essentiellement scandinaves, étaient en lutte avec le Holstein, exclusivement allemand et qui faisait partie de la Confédération germanique, et avec le Slesvig<sup>3</sup>, peuplé aussi d'Allemands, surtout dans la partie méridionale. L'ébranlement causé par la révolution de 1830 décida le roi *Frédéric VI* (1808-1839) à accorder des états provinciaux consultatifs aux quatre divisions du royaume, c'est-à-dire aux îles, au Jutland, au Slesvig et au Holstein (1831); cette constitution fut définitivement établie par la loi du 15 mai 1834. En 1841, sous le règne de *Christian VIII* (1839-1848), les états provinciaux obtinrent le droit de présentation annuelle et détaillée du budget. Mais alors commencèrent les difficultés au sujet de la loi de succession, difficultés qui amenèrent, en 1848, une guerre dont on s'occupera plus loin.

#### Allemagne.

On a vu les principaux événements relatifs à l'Allemagne prise dans son ensemble; il ne reste ici qu'à passer en revue les

<sup>1</sup> Oscar I<sup>er</sup> était né à Paris en 1799; il avait embrassé le luthéranisme en 1810, lorsque son père fut nommé prince royal de Suède.

<sup>2</sup> Il a été repris en 1865 et adopté.

<sup>3</sup> Les Danois écrivent Slesvig, et les Allemands Schleswig.

différents États pour se rendre compte de la situation au moment où éclata la révolution de Février.

En Prusse, le roi *Frédéric-Guillaume IV* (1840-1861) avait succédé à son père Frédéric-Guillaume III, qui régnait depuis 1797, et qui avait vu tous les bouleversements de la grande Révolution. Frédéric-Guillaume III avait promis, en 1815, de donner à ses peuples une constitution représentative, mais l'Autriche et la Russie l'empêchèrent d'exécuter cette promesse; il n'accorda, en 1820, que des assemblées provinciales représentant les trois ordres de la noblesse, des villes (bourgeoisie) et des paysans, et n'ayant que voix consultative. Frédéric-Guillaume IV, à son avènement, se montra disposé à faire de plus complètes concessions. Il convoqua plus régulièrement que son prédécesseur les assemblées provinciales, et créa d'abord (en 1841) un comité général des états de toutes les provinces, ce qui était un acheminement à la création d'un parlement. La préoccupation de ce prince, dont le caractère était généreux et l'intelligence éclairée, était de concilier la tradition avec les tendances de la société moderne; c'est pourquoi il voulait détruire les ordres et les privilèges de la féodalité. Un attentat commis contre sa personne (en 1844) et l'agitation de quelques provinces lui firent prendre des mesures assez sévères contre la presse, dont il avait d'abord favorisé la liberté, et lorsque, pressé par l'opinion, il accorda une constitution, par une patente du 3 février 1847, il refusa d'aller jusqu'à l'établissement d'un gouvernement représentatif. Les événements de 1848 devaient le pousser plus loin.

Le Hanovre, gouverné par *Guillaume IV* d'Angleterre jusqu'en 1837, avait obtenu, en 1833, une charte constitutionnelle. Mais le duc de Cumberland<sup>1</sup>, en montant sur le trône avec le nom d'*Ernest-Auguste* (1837-1851), annula cette charte pour rendre à la noblesse l'influence qu'elle lui avait fait perdre; il en octroya une nouvelle en 1840, mais sans s'inquiéter beaucoup de l'observer lui-même, ce qui causa des mécontentements avec lesquels il se vit obligé de compter en 1848.

Le Wurtemberg avait un roi plus favorable aux idées libérales dans *Guillaume I<sup>er</sup>*<sup>2</sup>, qui avait succédé à son père Frédéric I<sup>er</sup> en 1816. Guillaume introduisit de nombreuses réformes administratives à l'intérieur; à l'extérieur, il s'efforçait de maintenir l'indépendance des États secondaires contre l'influence de l'Autriche et de la Prusse; en 1819, d'accord avec les états du

<sup>1</sup> Né en 1781. — <sup>2</sup> Mort en 1864.



royaume, il établit une constitution qui accordait deux chambres, l'une des seigneurs, l'autre des députés, et qui satisfaisait l'opinion publique, sans donner trop aux idées démocratiques que Guillaume I<sup>er</sup> eut d'ailleurs à combattre en 1848.

Le royaume de Saxe s'était fortement ressenti du mouvement de 1830, et le roi Antoine I<sup>er</sup> (1827-1836) avait été obligé de donner, en 1831, une constitution qui créait deux Chambres; mais la diète de Francfort empêcha cette constitution de se développer. La noblesse conservait une prépondérance très-marquée, et il y avait des tiraillements dans le pays, à cause de la religion de la famille royale, qui est catholique, tandis que le pays est en majorité protestant, et à cause du *piétisme*<sup>1</sup> luthérien professé par le ministère. Sous le règne de Frédéric-Auguste II (1836-1854), une nouvelle secte religieuse vint augmenter le trouble des esprits. Un prêtre catholique, nommé *Ronge*<sup>2</sup>, prétendit réformer l'Église et réunir toute l'Allemagne dans une nouvelle religion néo-catholique, qui avait plus d'un rapport avec celle que l'abbé Châtel avait voulu établir en France. Le *rongisme* parut d'abord faire d'assez grands progrès en Allemagne; il agita les esprits en Saxe, au point d'amener une interdiction des réunions religieuses de ses adeptes (1845). Le mécontentement devint alors général; le prince Jean, frère du roi et héritier présomptif de la couronne<sup>3</sup>, fut l'objet de démonstrations hostiles, à Leipsig, et il y eut des conflits sanglants entre les troupes et la population. C'est dans cette circonstance que commença à se faire connaître *Robert Blum*<sup>4</sup>, fameux tribun saxon, qui contribua à l'apaisement de l'insurrection de Leipsig, avant de devenir l'un des chefs de la démagogie allemande.

La *Bavière*, le plus considérable des États secondaires de l'Allemagne, était gouvernée par le roi Louis I<sup>er</sup><sup>5</sup> (1825-1848), qui se montrait le protecteur zélé des lettres, des arts et des sciences, et qui prétendait faire de Munich une nouvelle Athènes. Elle jouissait, depuis 1818, d'une constitution qui avait établi des états généraux composés de deux Chambres (sénateurs et députés); l'initiative royale y conservait d'ailleurs une

<sup>1</sup> Le *piétisme* est une secte luthérienne fondée à Leipsig, en 1689; il affecte une morale austère et une grande piété; il a fait d'assez grands progrès dans l'Allemagne protestante depuis 1815; le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV était un piétiste zélé.

<sup>2</sup> Né en 1813. — <sup>3</sup> Roi depuis 1854; il est né en 1801. — <sup>4</sup> Né en 1807, mort en 1898.

<sup>5</sup> Père du premier roi de Grèce Othon, et du roi Maximilien de Bavière; il est né en 1786, mort en 1867.

grande puissance, et, depuis 1830, le roi Louis s'était de plus en plus rapproché du gouvernement absolu, tout en conservant les formes constitutionnelles. Deux partis étaient en présence: les libéraux, qui s'appuyaient sur les protestants, et qui avaient pour chef le prince d'*Oettingen-Wallerstein*<sup>1</sup>, ministre de l'intérieur jusqu'en 1837, et les catholiques ou conservateurs, qui avaient pour chef M. d'*Abel*<sup>2</sup>, successeur du prince de Wallerstein. Le parti catholique l'emportait, lorsque parut à Munich une aventurière, nommée *Lola Montès*<sup>3</sup>, qui prit un ascendant extraordinaire sur l'esprit du roi, et qui, soutenue par le parti libéral, vint à bout de renverser le ministère catholique, opposé à ses désordres et à son élévation (1846). Le prince de Wallerstein revint au pouvoir, et laissa donner à l'aventurière le titre de comtesse de Landsfeld; mais, ne pouvant satisfaire tous les caprices de la favorite, il fut brisé à son tour, et le cabinet dont il était le chef fut remplacé par un ministère plus avancé (1847). L'insolence de la favorite avait irrité la population. Le 11 février 1848, à la suite d'une émeute que n'avait pu repousser la présence du roi, elle fut chassée de Munich et reprit sa vie d'aventures. Mais les esprits étaient fortement excités; et la révolution du 24 février ne fit que les animer davantage; l'abdication du roi Louis devait être la conséquence de ces événements.

Parmi les autres États secondaires, les plus importants soit par leur population, soit par leur influence, étaient: le duché de *Saxe-Cobourg-Gotha*, dont le chef, le duc *Ernest IV*<sup>4</sup>, qui règne depuis 1844, se distinguait par son libéralisme et se faisait le promoteur de l'unité allemande; frère du prince Albert, le mari de la reine d'Angleterre, neveu du roi Léopold de Belgique, cousin de Ferdinand, le mari de la reine de Portugal, il avait ainsi des alliances qui donnaient une grande influence à cette branche de la maison de Saxe; — le grand-duché de *Hesse Darmstadt*, dont le souverain se montrait peu favorable aux idées libérales; — l'électorat de *Hesse-Cassel*, dont le souverain, l'électeur *Guillaume II*, forcé d'accorder une charte libérale en 1831, avait laissé le pouvoir comme co-régent à son fils *Frédéric-Guillaume*<sup>5</sup>, qui devint électeur en 1847, après une régence signalée par de perpétuels conflits avec les diètes; — le grand-duché de *Bade*, pourvu d'une constitution (1818) dont l'appli-

<sup>1</sup> Né en 1791, mort en 1870. — <sup>2</sup> Né en 1788, mort en 1850.

<sup>3</sup> Née en 1820 ou 1821, d'origine anglaise ou espagnole, danseuse à Paris en 1840; elle mourut en 1861.

<sup>4</sup> Né en 1791. — <sup>5</sup> Né en 1818.

cation amenait de continuelles conflits entre le pouvoir et les Chambres.

L'Allemagne était dans un état de malaise général, causé par la multiplicité des petits États qui la composent, par les constitutions diverses de ces États, par les divisions religieuses, par la politique contraire de la Prusse et de l'Autriche, en un mot, par le manque d'unité, que la constitution de la confédération germanique ne pouvait guère remplacer. Les délibérations de la diète de Francfort se faisaient soit en *conseil restreint*, soit en *assemblée plénière* ou *plenum*. Or, les plus grands États, l'Autriche, la Prusse, les quatre royaumes secondaires et le grand-duché de Bade, n'avaient que sept voix dans le conseil restreint, où les résolutions se prenaient à la majorité absolue des voix; dans le *plenum*, où se discutaient les lois fondamentales et les réformes fédérales, le groupe des petits États réunissait trente-neuf voix, tandis que celui des grands États n'en réunissait que vingt-neuf, et il fallait une majorité des deux tiers des voix pour la décision des affaires. Dans les deux cas, il dépendait donc des petites principautés d'entraver la marche des affaires, et la Prusse et l'Autriche, qui formaient comme les deux pôles de la politique allemande, étaient continuellement occupées à chercher des voix auprès de ces petits États : unies, les deux grandes puissances absorbaient la confédération; désunies, elles lui rendaient impossible tout rôle sérieux au dehors.

Pendant toute la période de la Restauration et pendant celle du gouvernement de Juillet, l'Autriche s'efforça de maintenir le *statu quo* : premier ministre de l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup> (1835-1848), après l'avoir été de François I<sup>er</sup>, le prince de Metternich était le chef de cette politique de conservation et d'immobilité qui paraissait la plus convenable à une monarchie composée d'anciens États héréditaires, comme la Hongrie et la Bohême, et de nouveaux États, comme la Lombardie et la Vénétie, où l'on pouvait craindre que le moindre mouvement n'amenât des bouleversements. Metternich parvint ainsi à faire vivre paisiblement ces États les uns à côté des autres pendant près de quarante ans, se rapprochant de la Prusse et de la Russie pour la répression des troubles européens, combattant au dedans tout esprit d'innovation, et tâchant de remplacer par des améliorations matérielles le progrès de la vie politique.

L'administration de l'Autriche était généralement douce et paternelle, mais on pouvait lui reprocher de ne pas tenir assez

compte des intérêts moraux, de continuer vis-à-vis de la religion la politique tracassière et oppressive de Joseph II, et d'étouffer sous un mécanisme savant les aspirations légitimes des intelligences. De lugubres événements vinrent exciter l'horreur de toute l'Europe. Dans la Galicie, province polonaise réunie à l'empire d'Autriche, les paysans, irrités contre les nobles, que des institutions vicieuses forçaient pour ainsi dire à les opprimer, se soulevèrent sur un grand nombre de points et commirent d'épouvantables forfaits. Plus de mille personnes, dit-on, furent massacrées. Et comme le gouvernement autrichien ne rechercha les coupables qu'avec une mollesse qui fit croire à sa connivence, on l'accusa d'avoir poussé les paysans contre les nobles. Dans le même temps, la petite république de Cracovie, seul reste de la Pologne indépendante, était agitée par des troubles; elle essayait de secouer le protectorat des trois puissances co-partageantes, et toute la noblesse polonaise favorisait, au mépris de ses vœux, ce mouvement d'affranchissement. Un gouvernement révolutionnaire s'établit dans la ville, et l'on put craindre un soulèvement général de toute la Pologne. Un corps d'insurgés pénétra sur le territoire autrichien. Aussitôt le cabinet de Vienne saisit l'occasion qu'il convoitait depuis longtemps de reprendre cette ville de Cracovie, qui lui avait été enlevée par la paix de Vienne en 1809; les troupes autrichiennes entrèrent dans la ville, et la république de Cracovie cessa d'exister : la ville et le petit territoire qui y était annexé furent déclarés possession autrichienne (16 novembre 1846). La Prusse et la Russie étaient d'accord avec l'Autriche; l'Angleterre et la France protestèrent, mais sans aller au delà. Les traités de Vienne recevaient ainsi une atteinte profonde, et la malheureuse nationalité polonaise disparaissait par un dernier acte d'abus de la force, aussi révolutionnaire que les mouvements que l'on prétendait réprimer.

#### Espagne et Portugal.

En Espagne, depuis la chute d'Espartero, en 1843, l'ordre se rétablissait peu à peu sous la direction énergique du général Narvaez, qui fut créé *duc de Valence* et devint président du conseil des ministres (1844). Les modérés l'emportaient sur les exaltés ou progressistes. La constitution de 1837 fut réformée dans un sens conservateur (1845) : on en effaça le principe de la souveraineté du peuple, on établit un cens électoral, on conféra à la royauté le droit de nommer les sénateurs, et l'on restreignit la liberté de la presse et l'indépendance des corpora-

<sup>1</sup> Né à Coblenz en 1773, mort en 1850.

tions municipales. Les progressistes essayèrent de résister ; Narvaez comprima énergiquement les émeutes et maintint fermement l'ordre matériel. Renversé du pouvoir en 1846, Narvaez ne prit aucune part à la conclusion des mariages espagnols ; il était redevenu ministre en 1847 (21 octobre) lorsque survint la révolution de Février.

Le Portugal ne se remettait que lentement des violentes émotions de la guerre civile sous le gouvernement de la reine *dona Maria da Gloria* (1834-1835). Déclarée majeure en 1834, à l'âge de quinze ans, dona Maria épousa le prince Auguste de Leuchtenberg (1833), qui mourut presque aussitôt, puis *Ferdinand* de Saxe-Cobourg (1836), qui reçut le titre de roi, mais qui ne prit officiellement aucune part au gouvernement. Trois partis se trouvaient en présence : celui des *miguélistes*, vaincu, mais conservant encore une grande influence ; celui dit des *chartistes*, qui tenaient pour la charte constitutionnelle (*carta de ley*) octroyée en 1826 par dom Pédro ; enfin celui des *radicaux*, qui rejetaient cette charte octroyée et demandaient une nouvelle constitution. Le 9 septembre 1836, une émeute éclata à Lisbonne aux cris de *Vive la constitution de 1820!* C'était une constitution toute démocratique qui laissait à peine subsister une ombre du pouvoir royal. La troupe passa presque tout entière du côté des *septembristes*, et la reine fut obligée de subir leurs exigences. Le vicomte *Sa da Bandeira*<sup>1</sup>, l'un des chefs des *septembristes*, fut mis à la tête de la nouvelle administration. Mais l'aristocratie portugaise, secrètement soutenue par la cour, ne tarda pas à réagir contre la révolution démocratique de septembre ; ses principaux chefs étaient le duc de *Terceira*<sup>2</sup> et le duc de *Saldanha*<sup>3</sup>, qui avaient tous deux puissamment contribué à la chute de dom Miguel. Le ministère septembriste fut congédié, et l'on remit en vigueur la charte de dom Pédro (1837). Le triomphe des chartistes fut court ; au bout de quelques mois, *Sa da Bandeira* fut rappelé au pouvoir avec ses collègues. Des cortès constituantes furent convoquées, et une nouvelle constitution promulguée (4 avril 1838). C'était un compromis entre le radicalisme des septembristes et la modération des chartistes : la constitution de 1820 n'acceptait qu'une seule Chambre, celle de 1828 en admit deux ; la première n'accordait à la couronne qu'un *veto* purement suspensif, la seconde accordait un *veto* absolu.

Le principal ministre de la reine dona Maria fut dès lors *Coste-*

<sup>1</sup> Né en 1796. — <sup>2</sup> Né en 1792.

<sup>3</sup> Né en 1780, petit-fils du fameux marquis de Pombal.

*Cabral*, comte de Thomar<sup>4</sup>, sous l'inspiration duquel un mouvement chartiste éclata à Oporto (1842) : les chartistes triomphèrent, la charte de dom Pédro fut remise en vigueur, et *Costa-Cabral* gouverna avec l'énergie d'un dictateur. L'ordre commençait à se rétablir et la prospérité à renaître sous son administration ; mais les partis, qui se sentaient comprimés, se liguèrent contre lui. Après avoir vaincu plusieurs insurrections, il succomba devant une émeute formidable, qui faillit renverser le trône de la reine en même temps que le pouvoir du ministre (1846). L'intervention de la Quadruple-Alliance sauva la reine dona Maria ; l'ordre se rétablit, et ce fut le duc de *Saldanha* qui fut chargé de former le ministère pendant l'existence duquel éclata la révolution de Février (1847).

#### Italie.

L'Italie était bien plus agitée encore que le Portugal. Le carbonarisme s'était transformé en une nouvelle société secrète, la *Jeune Italie*, dont Mazzini était le chef. Trois grands partis se dessinaient dans le pays. Celui des conservateurs tenait au *statu quo* ; il s'appuyait principalement sur l'Autriche, dont l'influence était dominante dans les duchés, et dont la politique était suivie par le roi de Naples. Les deux autres partis aspiraient à de grands changements : le plus modéré bornait ses vœux à l'établissement de gouvernements constitutionnels, et il était plus particulièrement représenté par le gouvernement piémontais ; le plus avancé n'aspirait à rien moins qu'à l'unification de toute l'Italie dans une vaste république, et, comme son plus grand obstacle était la souveraineté pontificale, il visait au renversement de cette souveraineté, et se trouvait ainsi l'ennemi naturel de la papauté et de l'Église catholique. On peut dire que les conservateurs avaient pour eux la masse de la population ; les constitutionnels se recrutaient surtout dans la noblesse mécontente et dans une fraction de la bourgeoisie ; les républicains se composaient de jeunes gens entraînés dans les sociétés secrètes, et de ces ambitieux qui ne reculent devant aucun bouleversement pour arriver à leurs fins. Les chefs de la *Jeune Italie* avaient l'adresse de masquer leurs desseins sous une apparence de patriotisme et d'amour de la liberté : ils demandaient l'expulsion de l'étranger, de l'Autrichien, qui tenait sous son joug la Lombardie et la Vénétie, et qui gouvernait indirectement les duchés par son influence. Les constitution-

<sup>4</sup> Né en 1803.

nels n'étaient pas moins partisans de l'indépendance de l'Italie, mais ils ne croyaient pas qu'il fût nécessaire pour l'obtenir de renverser tous les trônes et de bouleverser toutes les institutions, et ils semblaient devoir se contenter d'institutions plus libérales pour les provinces soumises à l'Autriche. On comptait parmi eux l'historien César Cantù, le poète Manzoni, le comte de Cavour, et le comte *César Balbo*<sup>1</sup>, dont les *Speranze d'Italia* (les Espérances de l'Italie), publiées en 1843, devinrent le manifeste des libéraux modérés. Les conservateurs n'étaient pas moins attachés à l'indépendance de leur pays, mais ils ne la voyaient pas dans l'application des idées libérales, et ils croyaient que le danger le plus pressant à conjurer était la révolution; leur chef reconnu en Piémont était le comte *Solar della Margarita* ou de la *Marguerite*<sup>2</sup>, l'un des plus grands hommes d'État qu'ait eus la Sardaigne.

A Naples, capitale du royaume des Deux-Siciles, *Ferdinand II* avait succédé à son père François I<sup>er</sup>, en 1830. Il épousa, en 1832, la princesse *Christine-Marie* de Savoie<sup>3</sup>, qu'il perdit en 1836, après en avoir eu un fils, qui devait régner plus tard sous le nom de *François II*; il épousa, en 1837, une fille de l'archiduc Charles d'Autriche. Ferdinand II s'était d'abord montré favorable aux institutions libérales: une insurrection qui éclata en Sicile à l'occasion du choléra (1837), des soulèvements qui troublèrent la Terre Ferme (1841 et 1844), l'engagèrent dans une autre politique: il rétablit le gouvernement absolu dans ses États. Appuyé sur une magnifique armée, aimé du peuple napolitain, il maintint l'ordre avec une grande fermeté. En même temps, il encourageait le commerce et l'industrie, il relevait les études et faisait respecter la religion; mais il se donnait le tort de vouloir tout faire dériver de son autorité, accordant à l'Église de grandes faveurs et ne comprenant pas qu'il lui devait avant tout la liberté. Le mouvement imprimé à l'opinion publique par l'avènement du pape Pie IX se fit sentir dans les Deux-Siciles: une nouvelle insurrection éclata en Sicile (12 janvier 1848), il y eut des troubles dans tout le royaume, Naples se souleva aux cris de *Vive la constitution* (27 janvier), et, le 11 février, le roi accorda une nouvelle constitution calquée sur la charte française de 1830, qui n'avait plus que quelques jours à vivre.

Le mouvement était parti de Rome, où Pie IX avait succédé

<sup>1</sup> Né en 1789, mort en 1853. — <sup>2</sup> Né en 1792, mort en 1861.

<sup>3</sup> Cette princesse est morte en odeur de sainteté.

à Grégoire XVI, le 16 juin 1846<sup>1</sup>. Jamais pape ne fut acclamé avec plus d'enthousiasme que Pie IX à son avènement, jamais pape ne mérita mieux l'amour et l'admiration de ses sujets et de tous les catholiques. Dès les premiers jours de son pontificat, il proclama une amnistie générale pour tous les condamnés politiques, il renvoya la garde suisse et nomma une commission de juristes pour la réforme des institutions judiciaires et du code romain. Mais, à mesure qu'il faisait des concessions, on lui en demandait davantage, et les meneurs cherchaient à lui imposer des réformes contraires à l'existence de cette souveraineté, qui est la sauvegarde nécessaire de l'indépendance du chef de l'Église. D'un autre côté l'Autriche, inquiète de l'agitation qui se répandait dans toute l'Italie, exhortait le gouvernement pontifical à s'arrêter. Pie IX se montra fidèle à ses promesses en continuant les réformes utiles, en organisant le conseil et le sénat municipal de Rome, en créant une *consulte d'État*, qui donnait aux États de l'Église une représentation sans compromettre l'autorité du souverain, et en travaillant à une union douanière qui aurait constitué la seule unité convenable aux vrais intérêts de l'Italie. L'Autriche, qui ne comprenait pas combien les temps étaient changés, fit entrer ses troupes dans la ville de Ferrare (17 juillet): le gouvernement pontifical protesta vivement contre cette violation du territoire, et l'Autriche se retira; Pie IX avait prouvé qu'il savait à la fois résister aux exigences absolutistes du dehors et aux exigences révolutionnaires du dedans, et peut-être eût-il réussi dans la grande œuvre qu'il avait entreprise, si la révolution de Février n'avait précipité les événements et donné pour un temps l'avantage aux partisans du désordre.

Le grand-duc de Toscane, *Léopold II*<sup>2</sup>, qui régnait depuis 1824, et qui avait fait de la Toscane l'un des pays les plus florissants de l'Italie, suivit le mouvement imprimé par Pie IX, et accorda à ses sujets une constitution (15 février 1848) qui ne devait avoir qu'une durée éphémère. La Toscane venait de s'agrandir du duché de Lucques par suite de la mort de l'impératrice Marie-Louise, à qui l'on avait donné, en 1815, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla (1847). En vertu des traités, le duché de Guastalla revint au duc de Modène, et le duché de Parme et Plaisance au duc *Charles-Louis* de Bourbon,

<sup>1</sup> Pie IX, comte de Mastai Ferretti, né à Sinigaglia le 13 mai 1792. Le pape Léon XII le nomma à l'archevêché de Spolète, en 1827; Grégoire XVI le nomma évêque d'Imola en 1832 et le créa cardinal en 1840.

<sup>2</sup> Né en 1797.

qui céda Lucques à la Toscane. Le fils de Charles-Louis, nommé *Charles*, avait épousé, en 1845, *Louise-Marie-Thérèse* de Bourbon, fille du duc de Berry et sœur du comte de Chambord. La succession de l'ex-impératrice Marie-Louise ne se fit pas sans trouble. Le duc de Modène, *François V<sup>1</sup>*, archiduc d'Autriche, fut obligé d'invoquer l'appui des Autrichiens pour se mettre en possession des territoires qui lui revenaient et dont les habitants voulaient s'annexer à la Toscane; les Autrichiens occupèrent Parme et Modène, et firent exécuter les traités; mais cette intervention ne fit qu'exciter davantage les esprits, et donna un nouvel élan aux partisans de la *Jeune Italie*.

La lutte devait s'engager par le Piémont, où *Charles-Albert* régnait depuis 1831. Ce prince, qui s'était laissé entraîner dans sa jeunesse du côté des carbonari, resta toute sa vie incertain entre les idées conservatrices et les idées révolutionnaires. Caractère noble et chevaleresque, il se laissait facilement séduire par les utopies, et les circonstances montrèrent qu'il n'était pas inaccessible à l'ambition. Jusqu'en 1847, la politique conservatrice, représentée par son principal ministre, le comte della Margarita, domina dans ses conseils. Mais alors le mouvement inauguré par Pie IX donna l'avantage au parti dirigé par le comte Balbo et par le prêtre *Gioberti*<sup>2</sup>, à qui ses ouvrages philosophiques avaient donné une grande réputation. Le roi changea dès lors de conduite; on lui fit entrevoir que les événements pourraient placer sur sa tête la couronne du royaume Lombard-Vénitien, et il se mit à accueillir les mécontents de ce royaume qui fuyaient la domination autrichienne. La Lombardie et la Vénétie étaient vivement agitées; la population des villes et le gouvernement étaient en hostilité déclarée. A Milan, les citoyens s'abstenaient du tabac pour ne pas enrichir le fisc autrichien; les officiers de l'armée étaient tenus à l'écart de la société; des rixes continuelles éclataient entre les citoyens et la garnison; une insurrection paraissait imminente, et le maréchal *Radetski*<sup>3</sup> jugea qu'il était temps de recourir à des mesures rigoureuses: il fit publier la loi dite *stataire* (*legge statoria*), en vertu de laquelle on pouvait rendre et exécuter une sentence dans l'espace de deux heures.

<sup>1</sup> Frère de François IV, à qui il succéda en 1846; né en 1819, mort en 1875.

<sup>2</sup> Né en 1801, mort en 1852.

<sup>3</sup> Né en 1766, mort en 1858. Il était entré au service dès l'année 1784, et s'était particulièrement signalé aux batailles de Marengo (1800), de Wagram (1809) et de Leipsig (1813); il était général en chef des troupes autrichiennes en Italie depuis 1832.

Telle était la situation en Italie lorsque la révolution de Février éclata.

Suisse.

Les événements qui venaient de s'accomplir en Suisse avaient contribué à l'exaltation des esprits; on peut dire qu'ils furent le prélude de la révolution de Février. L'agitation causée par la révolution de Juillet ne s'était jamais complètement calmée dans ce pays, où le parti démocratique ou radical avait montré ses forces par la révolution du Valais (1840), par les troubles du Tessin (1841) et par ceux de Genève (1846). Le succès obtenu par les radicaux dans ce dernier canton, dont M. *James Fazy*<sup>1</sup> devint le personnage le plus influent, effraya le parti conservateur, qui se voyait continuellement obligé de reculer: les radicaux attaquaient les jésuites, qu'ils voulaient expulser de la Suisse, et ils visaient ouvertement à remplacer la souveraineté cantonale par une souveraineté centrale qui aurait complètement changé le caractère de la confédération. Les catholiques, plus menacés encore que les conservateurs protestants, résolurent de s'unir pour résister aux prétentions radicales et protestantes, et formèrent une ligue désignée sous le nom de *Sonderbund* (ligue séparée) qui se composait des sept cantons catholiques de Fribourg, Lucerne, Schwytz, Unterwald, Uri, Valais et Zug (1847). La diète fédérale, dominée par les radicaux, avait prescrit l'expulsion des jésuites, des liguriens ou rédemptoristes et des autres congrégations religieuses: les sept cantons refusèrent d'obtempérer à cette prescription qui violait leur souveraineté. Les radicaux accusèrent aussitôt le Sonderbund d'établir un État dans l'État, et de détruire ainsi l'unité, qui pouvait seule assurer l'indépendance du pays. Les catholiques répliquèrent qu'ils étaient dans le cas de légitime défense. Il fallut en venir aux armes pour décider la question. La diète ordonna la mise sur pied d'une armée fédérale, et en donna le commandement au général *Dufour*<sup>2</sup>.

Toute l'Europe était attentive à cette lutte. Les conservateurs et les catholiques faisaient des vœux en faveur du Sonderbund; les révolutionnaires désiraient le succès de la diète; la Révolution faisait essai de ses forces. Les gouvernements, tout en

<sup>1</sup> Né en 1796. Il avait pris, à Paris, une part active à la révolution de Juillet en sa qualité de journaliste; revenu à Genève, sa patrie, en 1833, il se plaça à la tête du parti radical, qu'il fit triompher.

<sup>2</sup> Né en 1787, mort en 1875. Il avait fait les dernières campagnes de l'Empire et était lié avec le prince Louis-Napoléon, qui devait être Napoléon III.

désirant le triomphe des séparatistes, l'Autriche et la France en particulier, se contentèrent d'observer la lutte. Les catholiques suisses étaient d'ailleurs si résolus, que la victoire paraissait devoir rester de leur côté ; mais la trahison vint paralyser leurs forces, et l'activité du général Dufour ne laissa pas aux puissances intéressées le temps d'intervenir efficacement. Les catholiques se défendirent avec énergie, mais sans ensemble ; la prise de Lucerne et de leurs principales villes les réduisit à l'impuissance ; ils durent se soumettre aux exigences de la diète fédérale (novembre 1847). Les puissances n'intervinrent que pour adoucir les conséquences de leur défaite. La démocratie l'emportait : les cantons se virent dépouillés d'une partie de leur souveraineté ; Berne, qui partageait le titre de capitale fédérale avec Lucerne et Zurich, devint exclusivement le siège du gouvernement fédéral.

Une nouvelle constitution fut proclamée le 12 septembre 1848, cette constitution reconnaît la souveraineté des vingt-deux cantons, et leur laisse la liberté de s'administrer selon leurs constitutions particulières, mais les constitutions cantonales doivent assurer l'exercice des droits politiques d'après des formes républicaines, représentatives ou démocratiques. L'entrée de la Suisse est interdite aux congrégations religieuses. L'autorité s'exerce au moyen de trois pouvoirs : l'assemblée fédérale, qui se compose de deux sections, le conseil national et le conseil des États ; le conseil fédéral ou pouvoir exécutif ; le tribunal fédéral. Le conseil national se compose de députés élus directement par le peuple pour trois ans, et à raison d'un député pour 20,000 âmes ; le conseil des États se compose de quarante-quatre députés (deux par canton), nommés par chacun des cantons ; le conseil fédéral se compose de sept membres nommés pour trois ans par l'assemblée fédérale, avec un président. Le tribunal fédéral, chargé de juger les différends entre les cantons, ou entre un canton et le gouvernement de la confédération, et de connaître des cas de haute trahison, de crime contre le droit des gens, etc., est formé de onze membres nommés aussi pour trois ans par l'assemblée fédérale. Tout Suisse âgé de vingt ans révolus est électeur ; tout électeur laïque est éligible.

## § II. — Révolution de Février (1848).

Les banquets et l'adresse.

Lorsque l'année 1848 s'ouvrit, toute l'Europe était agitée ; mais, si la France eût été calme, tout serait rentré dans l'ordre.

Il n'en était malheureusement pas ainsi. Il y avait des satisfaits, mais c'était le petit nombre, et les hommes les plus amis de la tranquillité, les plus opposés à tout ce qui peut troubler l'ordre matériel, se fatiguaient d'un régime qui ne vivait qu'à force d'humilité vis-à-vis de l'étranger. Quand les honnêtes gens et les gens paisibles en sont là, les révolutions peuvent passer ; ils ne les font pas eux-mêmes, mais ils les voient arriver sans déplaisir ; ils ne sont plus une force pour le gouvernement, qu'ils tolèrent, mais qu'ils n'aiment pas.

Dans cette disposition, les esprits s'accoutumèrent peu à peu à voir dans la réforme électorale un remède à tous les maux dont on se plaignait. Il y avait à peine 200,000 électeurs ; on s'imagina que les choses iraient mieux si le nombre des électeurs se multipliait soit par l'abaissement du cens électoral, soit par l'adjonction des capacités. D'ailleurs, la Chambre des députés se remplissait de fonctionnaires qui pouvaient bien représenter le gouvernement, mais qui ne représentaient pas le pays ; on pensa qu'il fallait augmenter les cas d'incompatibilité. On demandait donc à la fois une réforme parlementaire et une réforme électorale. La question fut nettement posée dans la session de 1846 par MM. Duvergier de Hauranne<sup>1</sup> et de Remusat<sup>2</sup> ; le premier demandait l'abaissement du cens électoral de 200 à 100 fr. ; le second, l'exclusion des fonctionnaires de la chambre des députés. Les deux propositions échouèrent à une forte majorité, et ce succès affermit M. Guizot dans son système politique.

Alors l'opposition eut recours à l'agitation. Aussitôt après la session, les réformistes se répandirent dans les départements et provoquèrent des manifestations en faveur de leurs idées. Les manifestations commencèrent le 10 juillet par le banquet du Château-Rouge, continué par ceux de Colmar, de Reims, de Saint-Quentin, de Strasbourg, de Mâcon. A Mâcon, M. de Lamartine ne craignit pas de prédire la chute de la monarchie de Juillet par la révolution du mépris, mots fatidiques qui retentirent dans tout le pays, et qu'on trouva d'une effrayante vérité. Enhardis par cette agitation, les républicains organisèrent des manifestations qui allaient au-delà d'une simple réforme électorale ; les discours de M. Ledru-Rollin et de M. Louis Blanc excitèrent les classes ouvrières.

A ces attaques le ministère répondit en faisant dire au roi dans le discours du trône, à l'ouverture de la session de 1848,

<sup>1</sup> Né en 1798. — <sup>2</sup> Né en 1797, mort en 1875.

que « l'agitation était fomentée par des passions ennemies ou aveugles ». Ces deux mots provoquèrent des orages dans les discussions de l'adresse au sein des deux Chambres. L'adresse passa cependant dans la Chambre des pairs, où M. de Montalembert fit entendre de prophétiques paroles à propos de la question suisse, et le ministère eut encore pour lui la majorité. A la Chambre des députés, où les débats commencèrent le 22 janvier, ce fut plutôt un combat qu'une discussion; ils s'animent surtout à propos de ces paroles de l'adresse proposée par la commission dont la majorité était favorable au ministère : « Les agitations que soulèvent des passions ennemies ou « des entraînements aveugles tomberont devant la raison « publique, éclairée par nos libres discussions, par la manifestation de toutes les opinions légitimes. » Dix-neuf séances furent consacrées à la discussion de cette adresse; les débats ne firent que trop bien voir où l'on se précipitait. M. Crémieux<sup>1</sup> alla jusqu'à dire : « En vérité, Messieurs, les peuples « font bien de prendre la liberté quand ils le peuvent, car sans « cela on ne la leur donnerait pas toujours. » Et l'opposition applaudissait.

Le paragraphe relatif aux passions aveugles ou ennemies amena la discussion sur les banquets. Dans la première séance, M. Marie<sup>2</sup> revendiqua hautement le titre de radical et fit l'éloge du radicalisme; dans la seconde séance (8 février), M. Odilon Barrot défendit la légalité des banquets : « Le gouvernement « fait appel à la majorité, dit-il; nous faisons, quant à nous, « appel au pays. » Dans la séance suivante (9 février), un discours de M. Ledru-Rollin mit le comble à l'agitation, qui se maintint aussi vive dans la séance du 10 février, où l'on entendit demander le suffrage universel. Enfin l'adresse passa à une faible majorité de 33 voix (12 février). C'était le dernier triomphe que dût remporter la monarchie parlementaire.

Journées de Février (22, 23 et 24).

Les passions aveugles ou ennemies ne se tinrent pas pour battues. Aussitôt après le vote de l'adresse, quatre-vingt-douze membres de l'opposition organisèrent un banquet au nom du xii<sup>e</sup> arrondissement, le plus démocratique de Paris, afin de con-

<sup>1</sup> Avocat juif, qui allait faire partie du gouvernement provisoire; il est né en 1796.

<sup>2</sup> Autre avocat qui devait faire partie du gouvernement provisoire, né en 1797.

stater le droit de réunion, contre lequel le ministère paraissait disposé à s'élever. Cent députés, des pairs de France, des officiers supérieurs de la garde nationale, des gardes nationaux, des étudiants, des ouvriers devaient prendre part à ce banquet, aux Champs-Élysées; la Madeleine avait été assignée aux souscripteurs comme le lieu de rendez-vous. Le ministère prit le parti d'interdire le banquet. L'interdiction fut signifiée le 21; le banquet devait avoir lieu le 22; l'opposition dite *dynastique*, parce qu'elle ne voulait pas renverser Louis-Philippe, recula; mais il était trop tard, la population était excitée; les aveugles commençaient à ouvrir les yeux, les ennemis voyaient l'occasion trop favorable pour ne pas la saisir.

Le 22, une foule immense se porta vers la Madeleine et les Champs-Élysées; on ignorait généralement que le banquet eût été interdit; d'ailleurs, les agitateurs persistaient dans leur projet. L'autorité, qui s'attendait à quelque résistance, fit un grand déploiement de forces. Alors des jeunes gens se mirent à parcourir les rues en criant *Vive la réforme!* Quelques charges de cavalerie les dispersèrent. Il y eut quelques rixes avec les gardes municipaux, peu aimés du public à cette époque; un poste en planches fut incendié aux Champs-Élysées, il y eut quelques essais de barricades, mais rien de sérieusement grave. Dans la Chambre, M. Odilon Barrot avait, sans exciter grande attention, déposé un acte d'accusation contre le ministère. Somme toute, l'autorité restait partout maîtresse. La journée avait été sombre et pluvieuse, et cette circonstance avait encore favorisé la dispersion des rassemblements; on pouvait croire que tout était fini et qu'il suffirait de quelques jours pour calmer l'émotion publique.

Le 23 février, la situation changea. Le roi persistait à garder son ministère et à refuser la réforme, et il croyait pouvoir compter sur l'armée en cas d'émeute. Mais il commit la faute de faire convoquer la garde nationale, qu'on avait tenue la veille à l'écart. La garde nationale, composée de la bourgeoisie de Paris, appartenait en majorité à l'opposition dynastique. Elle se réunit aux cris de *Vive la réforme!* et paralysa l'action de la troupe de ligne qui avait à lutter contre le peuple dans les quartiers populeux. L'irritation allait croissant. Une députation de la quatrième légion de la garde nationale porta à la Chambre une pétition qui demandait la réforme et le renvoi des ministres. Le roi reconnut alors que la situation devenait grave; il accepta la démission de ses ministres, et chargea M. Molé de former un nouveau ministère.

Aussitôt les esprits s'apaisèrent ; les troupes rentrèrent dans leurs casernes, les ouvriers quittèrent les barricades, Paris prit un aspect de fête. Le soir du 23, tout parut encore une fois terminé, et une magnifique illumination témoignait de la fin des troubles et du contentement de la population. C'est alors que tout recommença. Les partisans de la République voyaient avec peine la tournure que prenaient les événements : ils se dispersèrent dans les groupes, semant la défiance, disant qu'on trompait le peuple, et se servant du nom de M. Molé, qui était peu populaire, pour montrer que la cour ne cherchait qu'à gagner du temps. La foule était énorme sur les boulevards. Dans la joie du triomphe, on ne s'inquiétait pas de la présence de quelques bandes armées qui faisaient retentir l'air de chants plus ou moins patriotiques. Une de ces bandes se trouve arrêtée par le bataillon qui garde le ministère des affaires étrangères, sur le boulevard des Capucines<sup>1</sup>. Un coup de feu part, on ne sait de quelle main<sup>2</sup>; un soldat tombe. La troupe riposte par une décharge qui renverse cinquante-deux personnes, dont vingt-trois tuées. La plupart des victimes étaient des promeneurs inoffensifs. On crie à la trahison : des tombereaux étaient là tout préparés dans une des rues latérales au boulevard ; les meneurs chargent les victimes sur ces tombereaux, qu'ils promènent par toute la ville en criant : « On assassine nos frères, vengeance ! » Les faubourgs courent aux armes, le tocsin sonne, les barricades se relèvent ; ce n'est plus une émeute, c'est une révolution.

Aux Tuileries, le trouble et l'incertitude régnaient dans les conseils ; toute la nuit du 23 au 24 se passa à former et à abandonner des projets. M. Molé ne paraissant pas assez avancé pour satisfaire l'opposition, le roi appela M. Thiers. Celui-ci, qui avait pu juger des dispositions de la population, demanda qu'on lui adjoignît M. Odilon Barrot, qui avait été le héros des banquets et qui était le plus ardent promoteur de la réforme. On revenait aux hommes de 1830 et de 1831. Louis-Philippe céda ; il était *trop tard* ! Le maréchal Bugeaud, nommé commandant de l'armée et de la garde nationale, était prêt à repousser vigoureusement l'insurrection ; mais M. Barrot croit

<sup>1</sup> Ce ministère n'existe plus ; il a été démoli par suite des grands travaux exécutés dans Paris.

<sup>2</sup> On en accusa le républicain Charles Lagrange (né en 1804, mort en 1857), l'un des combattants de juillet à Paris, l'un des chefs de l'insurrection lyonnaise en 1834, et l'un des héros de février ; il convient de dire que Lagrange a nié le fait.

que la force est inutile ; il suffira, selon lui, qu'on apprenne qu'il est président du conseil, et il fait répandre partout la proclamation de son avènement. Comme le feu ne s'arrête pas : « C'est un malentendu, » dit-il. Le feu continue : « C'est une étrange aberration ! » dit-il encore. Et il se rend lui-même sur les barricades, persuadé qu'à sa vue les armes tomberont des mains des insurgés. Il est accueilli par des insultes, et c'est à peine si ses yeux s'ouvrent alors.

Pendant ce temps, le maréchal Bugeaud avait été paralysé dans ses mouvements : il avait dû donner contre-ordre à la troupe. Le peuple avait aussitôt entouré les soldats ; on avait fraternisé. Les députés, les journalistes allaient et venaient de la Chambre aux Tuileries ; tout le monde donnait son avis, il n'y avait plus d'autorité. Vers dix heures du matin (24 février), le poste du Château-d'Eau, près du Palais-Royal, fut assailli ; une vive fusillade s'engagea près des Tuileries. Le roi était à son déjeuner : on lui annonce que le danger s'accroît de minute en minute et que sa couronne même est menacée. Le roi se décide ; il descend sur la place du Carrousel et passe en revue quelques régiments de ligne et quelques bataillons de la garde nationale ; on l'accueille froidement. A son retour, il trouve un journaliste député, M. Émile de Girardin, qui prononce le mot d'abdication, et, découragé par la défection de la garde nationale, il abdique en effet, malgré l'opposition de la reine Marie-Amélie. Il était midi. L'émeute était maîtresse de presque toutes les mairies et de cinq casernes ; elle approchait des Tuileries ; il n'y avait pas de temps à perdre. L'ex-roi abandonna précipitamment les Tuileries, et le désordre de cette fuite fut si grand, que la duchesse de Montpensier, égarée dans la foule, ne put rejoindre que plus tard sa famille. Louis-Philippe se dirigea d'abord sur Saint-Cloud, puis il gagna péniblement la frontière de mer, et s'embarqua pour l'Angleterre, où il mourut deux ans après (26 août 1850), après avoir habité Claremont sous le nom de *comte de Neully*.

Ainsi tomba ce roi qu'une révolution avait poussé sur le trône ; une autre révolution le renversa ; le roi des barricades tomba sous les barricades, et s'enfuit honteusement devant l'émeute triomphante, tandis que le roi Charles X avait été traité en roi tant qu'il resta sur la terre de France. Il ne manquait ni de qualités personnelles ni de vertus domestiques ; mais il n'avait pas compris qu'il est impossible de lutter victorieusement avec la révolution quand on est, par son origine, obligé de pactiser avec elle. Il léguait à ses enfants une leçon



que les événements devaient plus tard rendre encore plus frappante.

#### La Régence.

Louis-Philippe avait abdiqué en faveur de son petit-fils, le comte de Paris. En vertu de la loi votée par les Chambres, la régence du duc de Nemours commençait. Mais qui pouvait soutenir les droits d'un enfant, dans les circonstances où l'on se trouvait ? Le prince de Joinville et le duc d'Aumale, tous deux populaires, l'un dans la marine, l'autre dans l'armée, étaient absents ; le duc de Nemours n'était guère connu, parce qu'il s'était tenu le plus possible à l'écart de la politique ; le duc de Montpensier était trop jeune encore pour avoir de l'influence, la duchesse d'Orléans était une étrangère, le comte de Paris, un enfant de moins de dix ans. Cependant la duchesse ne désespéra pas : elle avait protesté contre la loi de régence, elle résolut de revendiquer à la fois les droits de son fils et les siens, et, aussitôt après le départ de Louis-Philippe, elle se rendit avec ses deux fils<sup>1</sup> à la Chambre des députés, où elle savait que l'opposition dynastique lui était favorable. Un parti nombreux allait, en effet, se prononcer pour elle, lorsque des gens armés envahirent la salle. Il y eut une confusion inexprimable. Perdue dans la foule, qui se montrait de plus en plus hostile à la royauté, séparée même de ses enfants, dont quelques hommes courageux sauvèrent la vie, elle gagna, avec le duc de Nemours, l'hôtel des Invalides, sortit de Paris, et parvint à franchir la frontière de Belgique<sup>2</sup>. L'émeute restée maîtresse de la Chambre, fit proclamer un gouvernement provisoire composé de sept membres : Dupont (de l'Eure), Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Marie, Crémieux et Garnier-Pagès<sup>3</sup>.

Cependant la foule avait envahi les Tuileries et les avait dévastées, n'épargnant que l'image du Christ, qui fut portée avec respect à Saint-Germain l'Auxerrois. Ce fut là l'un des traits qui distinguèrent la révolution de Février de celle de Juillet : la religion et ses ministres furent généralement respectés ; le peuple accueillit même avec enthousiasme les prêtres qui par-

<sup>1</sup> Le comte de Paris, Louis-Philippe-Albert d'Orléans, né en 1838, et le duc de Chartres, Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, né en 1840.

<sup>2</sup> Elle établit sa résidence au château d'Eisenach, et mourut à Richmond, dans un voyage fait en Angleterre, en 1858.

<sup>3</sup> Ce dernier, né en 1803, était le frère de l'un des principaux orateurs du parti républicain à la Chambre, mort en 1841.

couraient les rues. La masse des combattants de Février n'en voulait qu'à la royauté, ou plutôt au roi Louis-Philippe lui-même. Une bande s'empara du trône, le brisa et alla en brûler les débris au pied de la colonne de Juillet, sur la place de la Bastille. D'autres bandes s'étaient emparées de l'Hôtel de Ville, et y avaient installé un autre gouvernement provisoire, dont les idées étaient beaucoup plus avancées : on n'était que républicain à la Chambre des députés, on fut socialiste à l'Hôtel de Ville. Lorsque le gouvernement provisoire du palais Bourbon se rendit à l'Hôtel de Ville, il trouva la place occupée, il fallut faire un compromis, et quatre nouveaux membres, avec le titre de secrétaires, entrèrent dans le gouvernement ; ce furent Armand Marrast<sup>1</sup>, Louis Blanc, Ferdinand Flocon<sup>2</sup>, et Albert<sup>3</sup>, qui prenait le simple titre d'ouvrier.

#### La République.

Les vainqueurs étaient eux-mêmes étonnés de leur victoire. Ils avaient pris les armes pour renverser un ministère, et ils avaient renversé un trône. Il n'y avait plus de troupes ; on avait forcé les soldats de rentrer dans leurs casernes la crosse du fusil en l'air ; la garde nationale était dispersée ; les masses qui entouraient l'Hôtel de Ville criaient *Vive la République!* et les membres du gouvernement provisoire étaient à peine les maîtres de la salle où ils s'étaient réunis pour délibérer. Il fallait ramener l'ordre, calmer une multitude enivrée de sa victoire, et rétablir le prestige de l'autorité. M. de Lamartine se distinguait dans cette occasion par son énergie et par son éloquence, qui écartèrent les dangers des premiers jours. Dès le 24 au soir, il fallut proclamer la République, mais on le fit en réservant à l'Assemblée nationale, dont on annonçait la convocation prochaine, de ratifier ou d'annuler cette proclamation : c'était déjà empiéter sur les droits de la nation. Le lendemain le gouvernement provisoire forma son ministère : Dupont (de l'Eure) en était le président ; M. de Lamartine prit le portefeuille des affaires étrangères ; M. Crémieux, celui de la justice ; M. Ledru-Rollin, celui de l'intérieur ; M. Marie, celui des travaux publics ;

<sup>1</sup> Né en 1802, mort en 1852, ancien professeur, et rédacteur du journal républicain le *National*, où il avait succédé à Armand Carrel.

<sup>2</sup> Né en 1800 ; rédacteur en chef du journal la *Réforme*, qui soutenait les idées de la démocratie radicale ; mort en 1866.

<sup>3</sup> Né à Bury (Oise) en 1815. Son vrai nom était Alexandre Martin ; on le confond souvent à tort avec l'un des accusés de Lyon, condamné à la déportation en 1835. L'ouvrier Albert écrivait dans un journal, et était en relations avec M. Louis Blanc.

Arago, celui de la marine. On mit aux finances *M. Goudchaux*, financier juif estimé, qui fut remplacé au bout de quelques jours par *M. Garnier-Pagès*; le portefeuille de la guerre fut confié au général Bedeau <sup>1</sup>, l'un des vaillants généraux formés en Afrique, qui résigna ses fonctions presque aussitôt et fut remplacé par le général *Subervie* <sup>2</sup>; le portefeuille du commerce et de l'agriculture fut remis à *M. Belmont* <sup>3</sup>; *M. Carnot* <sup>4</sup>, fils du conventionnel *organisateur de la victoire*, fut mis à la tête de l'instruction publique et des cultes. On nomma un maire de Paris, qui fut *M. Garnier-Pagès* <sup>5</sup>; le général Cavaignac fut chargé du gouvernement de l'Algérie.

Les premiers jours furent pleins de périls et de menaces. La France, étonnée et inquiète des mouvements de Paris, acceptait pourtant le nouveau régime. Le gouvernement provisoire travaillait du reste à rassurer les esprits. Le 26 février, son attitude vis-à-vis des bandes qui demandaient que le drapeau rouge devint le drapeau de la France et fût arboré sur l'Hôtel de Ville, vint inspirer une grande confiance à tous les honnêtes gens. *M. de Lamartine* fut le héros de cette journée. Entouré d'une populace menaçante, de bandes armées de fusils, il tint sous le charme de sa parole cette multitude en halions, et termina son discours en s'écriant : « Pour ma part, je n'adopterai jamais le drapeau rouge, car le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la république et l'empire, avec vos libertés et vos gloires, et le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans les flots de sang du peuple ! » Des acclamations répondirent à ces paroles, et le drapeau tricolore triompha du drapeau de la démagogie.

#### Désordre moral et matériel.

Cependant on n'ébranle pas impunément les masses, et il est plus difficile de ramener la paix dans les esprits que l'ordre dans la rue. Tandis que *M. de Lamartine* rassurait l'Europe par un manifeste où, tout en protestant contre les traités de 1815, il déclarait que la République respecterait les circonscriptions territoriales établies; tandis qu'Arago faisait décréter, un peu prématurément peut-être, l'émancipation des noirs dans les colonies françaises; qu'on décrétait l'abolition de la peine de mort en matière politique; que les banquiers de Paris, donnant un bel exemple, ouvraient une souscription pour subvenir aux

<sup>1</sup> Né en 1804, mort en 1863. — <sup>2</sup> Né en 1776, mort en 1856. — <sup>3</sup> Avocat et député, né en 1804, mort en 1860. — <sup>4</sup> Né en 1801. — <sup>5</sup> Remplacé plus tard par *M. Marrast*.

besoins du gouvernement; que le peuple faisait bénir par le clergé les arbres dits de la liberté, qu'on plantait sur les places publiques, — il y avait des membres du gouvernement provisoire qui semblaient prendre à tâche de détruire la confiance et de troubler le pays. *M. Ledru-Rollin* envoyait dans les départements, pour remplacer les préfets et les sous-préfets, des *commissaires* et des *sous-commissaires* extraordinaires qui agitaient les populations, et dont plusieurs se firent même expulser des villes où ils voulaient s'établir; il publiait des circulaires dans lesquelles il établissait d'odieuses distinctions entre les vainqueurs et les vaincus de Février, les républicains de la veille et ceux du lendemain; il retardait les élections à l'Assemblée nationale, qui devaient être faites par le suffrage universel, parce qu'il voulait se donner le temps de travailler davantage l'opinion et d'amener une majorité républicaine. *M. Carnot*, de son côté, excitait les défiances publiques, parce qu'il poussait les instituteurs primaires à prendre dans les élections une part qui gênait la liberté des suffrages et qui donnait aux maîtres d'école un rôle politique contraire à la nature de leurs fonctions. *M. Garnier-Pagès* excita de plus vifs mécontentements encore par une mesure nécessaire, sans doute, mais dont il était impossible de dissimuler l'impopularité. Le travail s'étant arrêté partout, le commerce languissait, l'industrie ne produisait plus rien et les revenus de l'État avaient baissé; pour plaire aux journalistes, on avait aboli le timbre des journaux; pour plaire au peuple, on avait aboli l'impôt du sel. Afin de procurer des ressources au Trésor, *M. Garnier-Pagès* frappa sur les quatre contributions directes un impôt extraordinaire de 45 centimes. C'était inaugurer malheureusement un gouvernement qui se disait populaire; les campagnes surtout témoignèrent un vif mécontentement; l'impôt des 45 centimes fut l'un des plus rudes coups portés à la République.

Mais le membre du gouvernement provisoire qui porta au comble le désordre moral fut *M. Louis Blanc*. Imbu des utopies socialistes et communistes qui travaillaient les têtes depuis l'explosion de la révolution de Juillet, *M. Louis Blanc*, qui était venu à bout d'entrer dans le gouvernement provisoire, résolut d'appliquer enfin ses principes. Il n'avait pu réussir à se faire nommer *ministre du progrès*, mais il obtint de réunir au Luxembourg, dans la salle même où les pairs délibéraient quelques jours auparavant, une espèce de représentation de la classe ouvrière. Là se rassemblèrent en grand nombre les délégués des divers métiers, et de longues discussions s'établirent sur la

nature de la *propriété* et du *capital*, sur la production et la répartition de la richesse, sur le jeu des institutions de crédit et la libre concurrence, enfin sur ce qu'on appela l'*organisation du travail*, mot pacifique en apparence, mais qui menait au bouleversement de la société. La propriété et le capital représentent, en général, l'accumulation du travail soit d'un individu, soit de plusieurs générations; ils se transmettent légitimement de père en fils, ou par des donations volontaires, et le respect de la propriété se fonde sur ce commandement de Dieu : *Tu ne déroberas point*. En 1848, des utopistes allèrent jusqu'à dire que « la propriété, c'est le vol <sup>1</sup> »; les délégués au Luxembourg n'allèrent pas aussi loin, mais ils demandèrent une transformation de la propriété et du capital, dont ils remettaient la disposition à l'État; c'était l'État qui devait être chargé de répartir la richesse d'après la production, le travail, la capacité et les besoins de chacun; l'État devait être le banquier général, et les mauvais effets de la concurrence et de l'individualisme devaient être prévenus par la création d'immenses ateliers sociaux où chacun travaillerait selon ses forces, tandis qu'il recevrait d'après ses besoins. Telle était cette organisation du travail, qui établissait une espèce de communauté de biens dont la conséquence serait l'égalité du paresseux et du laborieux, du pauvre et du riche, égalité chimérique, destructive de toute hiérarchie et de toute société. Le résultat infaillible de ces utopies eût été l'anarchie et la ruine.

Sous la pression des meneurs, on réduisit le nombre d'heures du travail pour chaque journée; beaucoup d'industriels, animés des plus bienveillantes intentions, augmentèrent les salaires des ouvriers; mais les ateliers n'en furent pas moins abandonnés. Ce que voulaient les masses égarées, c'étaient le bien-être et les jouissances de la vie sans travail. Dès le 23 février, un décret imprudent avait « garanti l'existence de l'ouvrier par le travail »; c'était le *droit au travail*, qui forçait l'État de nourrir l'ouvrier dans toutes les crises industrielles. Comme les troubles de la rue, le ralentissement du commerce, le manque de confiance dans l'avenir, avaient amené des banqueroutes, ruiné bien des fortunes, obligé la banque de France elle-même à demander le cours forcé de ses billets, parce que sa réserve métallique n'était plus suffisante, le travail cessa, en effet, sur presque tous les points à la fois. L'État, impuissant à remplacer par ses propres

<sup>1</sup> Cette maxime est de Proudhon (né en 1809, mort en 1864), qui l'avait écrite, dès 1840, dans un mémoire adressé à l'Académie de Besançon; elle avait d'abord fait peu de bruit, elle excita de vives discussions à partir de 1848.

forces les forces de tous les capitalistes, fut pourtant contraint de venir en aide aux foules affamées qui assiégeaient le gouvernement provisoire. Alors on essaya de remplacer par des travaux publics les travaux privés qui faisaient défaut, et l'on créa ce qu'on appela des *ateliers nationaux*. Sept à huit mille ouvriers se présentèrent d'abord; on les organisa militairement, et ils se donnèrent des chefs élus par eux. Occupés ou non, ils touchaient une solde journalière. Cet avantage en attira d'autres : il se trouva bien plus d'ouvriers qu'on ne pouvait en employer. Le désordre naquit de l'oisiveté; la paresse et la débauche envahirent les ateliers; les chefs de sectes travaillèrent les esprits, et, au bout de quelques mois, il se trouva que Paris nourrissait une armée de cent mille hommes prêts à suivre les plus grands ennemis de la société.

Contre cette armée, le gouvernement provisoire essaya de réorganiser une force publique et régulière. On rappela l'armée, qui avait été expulsée de Paris; on créa une nouvelle garde composée de jeunes gens désœuvrés à qui l'on put inspirer l'esprit, l'ordre que donne la discipline militaire; ce fut la *garde mobile*, qui devait rendre de si grands services pendant les journées de juin <sup>1</sup>; on réorganisa la garde nationale, qui comprit indistinctement tous les citoyens, ce qui procura des armes à bien des individus capables d'en abuser. La bourgeoisie, seule auparavant à faire partie de la garde nationale, s'effraya de cette dernière mesure; pour compter leurs forces, les compagnies d'élite de l'ancienne garde vinrent en corps à l'Hôtel-de-Ville, demandant leur maintien et protestant contre leur fusion dans une garde uniforme, qu'avait ordonné un décret du 14 mars; c'est ce qu'on appela la manifestation des *bonnets à poil* (16 mars). Leur démarche échoua; elle en provoqua une d'un autre genre pour le lendemain. Cent mille hommes, composés de délégués du Luxembourg, d'ouvriers des ateliers nationaux, et conduits par les chefs des clubs communistes, Barbès, Cabet, Blanqui, etc., défilèrent sur la place de Grève devant le gouvernement provisoire : ce fut la revue du prolétariat, dirigée surtout contre la fraction modérée du gouvernement, qui se groupait autour de M. de Lamartine, tandis que l'autre reconnaissait pour chef M. Ledru-Rollin.

<sup>1</sup> Le général Duvivier, qui s'était distingué en Afrique, fut chargé de l'organisation de cette garde.

## Les Élections.

Le 16 avril, Blanqui<sup>1</sup> parvint à organiser une nouvelle manifestation; mais il trouva l'Hôtel de Ville défendu par la garde nationale et par la garde mobile; les factieux ne purent arriver jusqu'au gouvernement provisoire qu'en défilant entre deux haies de baïonnettes qui les tinrent en respect, et l'ordre matériel fut préservé. Le 22 avril, il y eut une grande revue de la garde nationale à l'occasion d'une fête dite de la *Fraternité*, qui n'était qu'une maladroite parodie des anciennes fêtes républicaines, et qui ne servit de rien pour la réconciliation des partis. Les jours suivants, jour de Pâques et lundi de Pâques, avaient été enfin fixés pour les élections des députés à l'Assemblée nationale constituante. Le suffrage universel était appelé à prononcer en cette solennelle circonstance. Chaque département nommait un certain nombre de *représentants du peuple*, au scrutin secret et au scrutin de liste, c'est-à-dire que tous les électeurs d'un département contribuaient à la nomination de tous les députés de cette circonscription. Tout citoyen âgé de vingt et un ans était électeur, tout électeur éligible; il y avait un représentant par 40,000 habitants, ce qui en portait pour cette fois le nombre à neuf cents, qui devaient recevoir une indemnité de vingt-cinq francs par jour pendant la durée de la session. Les circulaires menaçantes de M. Ledru-Rollin, l'impôt des 45 centimes, la stagnation des affaires, avaient rendu la réaction puissante: presque tous les candidats ne furent élus qu'après s'être prononcés en faveur de la république, mais la plupart s'étaient aussi déclarés pour une république modérée et non socialiste, et la grande majorité de l'Assemblée, où l'on distinguait beaucoup d'anciens serviteurs des deux monarchies précédentes, était conservatrice et décidée à repousser toutes les tentatives de désordre; cent trente représentants appartenaient notoirement à l'opinion légitimiste.

## L'Assemblée nationale constituante.

L'Assemblée se réunit le 4 mai, au Palais-Bourbon, dans une salle provisoire construite en charpente au milieu de la grande cour du palais. Les membres du gouvernement provisoire se rendirent à l'Assemblée à travers la place de la Concorde, entre une double haie de gardes mobiles et de gardes nationaux; les

<sup>1</sup> Il ne faut pas confondre cet agitateur avec son frère aîné, Jérôme-Adolphe Blanqui, économiste et membre de l'Académie des sciences morales et politiques, qui est mort en 1854.

acclamations de la foule immense qui couvrait la place s'adressaient surtout à M. de Lamartine. Le gouvernement provisoire déposa ses pouvoirs, et chacun de ses membres rendit compte de son administration. Puis, l'Assemblée renouvela au nom de la nation la proclamation de la République, seule forme de gouvernement qui parût alors possible pour éviter la guerre civile. On nomma aussitôt une *commission exécutive*, composée de cinq des membres de l'ancien gouvernement provisoire: MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin. La majorité aurait voulu exclure Ledru-Rollin, qui s'engageait de plus en plus dans le parti révolutionnaire; Lamartine crut devoir le soutenir pour éviter une scission, mais dès lors sa popularité baissa, et il ne retrouva plus les suffrages qui l'avaient fait envoyer à l'Assemblée par dix départements à la fois. Il eut beau, lorsqu'on l'accusa de pactiser avec Ledru-Rollin, dire dans son langage imagé qu'il ne conspirait que comme « le paratonnerre qui conspire avec la foudre », on trouva qu'il eût mieux fait de ne pas laisser la foudre au pouvoir.

## Journée du 15 mai.

Les républicains socialistes, désespérant d'entraîner l'Assemblée nationale, résolurent de la détruire. Une nouvelle manifestation s'organisa au nom de la Pologne; la multitude croyait qu'il ne s'agissait que de porter une pétition à l'Assemblée en faveur de ce malheureux pays; mais les factieux avaient d'autres vues. La foule s'avance le long des boulevards, remplit la place de la Concorde, force le pont, que défendent quelques bataillons, et se précipite dans la salle des séances, où M. Buchez<sup>1</sup>, qui présidait l'Assemblée, ne sut pas montrer le sang-froid et le courage de Boissy d'Anglas. Raspail<sup>2</sup>, Blanqui, Louis Blanc, étaient acclamés par les émeutiers. M. Buchez fut renversé de son fauteuil, et un nommé *Iuber*, connu par sa participation à divers complots sous Louis-Philippe et par ses exploits dans les journées de février, déclara l'Assemblée nationale dissoute, pendant que Barbès demandait qu'on établit un impôt d'un milliard sur les riches. En ce moment le tambour se fit entendre; la garde nationale et la garde mobile arrivèrent; la salle fut évacuée, et l'Assemblée reprit sa séance. Puis, MM. de

<sup>1</sup> Né en 1796; il était médecin et philosophe, voyait dans la révolution un développement du christianisme, et faisait partie de la rédaction du *National*, dont la politique était alors dominante; mort en 1865.

<sup>2</sup> Célèbre chimiste, né en 1794; il avait le premier occupé l'Hôtel de Ville, le 24 février, et proclamé la République; mort en 1878.

Lamartine et Ledru-Rollin, suivis des représentants et de la garde nationale, marchèrent vers l'Hôtel de Ville, où un nouveau gouvernement provisoire s'était installé. Les principaux chefs de l'émeute furent arrêtés : Barbès fut enfermé à Vincennes ; Blanqui et Huber parvinrent à s'échapper ; *Caussidière*<sup>1</sup>, préfet de police, soupçonné d'avoir favorisé l'émeute, fut obligé de donner sa démission de préfet et de représentant. Cependant, aux élections du 5 juin, faites pour compléter le nombre des représentants qui manquaient, soit par suite des derniers événements, soit par les élections multiples de quelques représentants, Caussidière fut réélu à Paris ; les hommes d'ordre lui savaient gré d'avoir fait, comme il le disait, de l'ordre avec le désordre. Ces élections firent d'ailleurs entrer dans la Chambre des noms connus à des titres bien différents : MM. Thiers et Changarnier, l'un ancien ministre de Louis-Philippe, et l'autre l'un des plus brillants généraux d'Afrique, furent élus à Paris en même temps que deux communistes célèbres, le publiciste Proudhon et le philosophe saint-simonien Pierre Leroux<sup>2</sup>.

Un autre nom reparut alors : celui du prince Louis-Napoléon, qui fut élu à la fois à Paris et dans trois départements. Cette nomination effraya les républicains, qui voyaient déjà reparaitre l'empire. Le 12 juin, la commission exécutive demanda que la loi de bannissement fût exécutée à l'égard du prince. L'Assemblée passa outre, et le prince vint siéger le 13 au milieu des représentants. Le lendemain, il écrivit une lettre où il protestait de son regret « de voir son nom, symbole d'ordre, de nationalité, de gloire, servir à augmenter les troubles et les déclinaisons de la patrie ». Mais on y lisait aussi cette phrase : « Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir. » C'était se poser presque en prétendant. Un violent orage s'éleva à la lecture de la lettre. Le 15, le prince, jugeant que son heure n'était pas encore venue, donna sa démission et quitta la France.

#### Les journées de Juin.

Cependant la situation s'aggravait de plus en plus : les finances étaient dans un déplorable état, les affaires ne reprenaient pas, une presse sans frein répandait les plus funestes doctrines, que propageaient encore les orateurs des clubs, la misère s'accroissait, et les cent mille ouvriers des ateliers nationaux ne faisaient qu'augmenter le mal, parce qu'il fallait les payer et

<sup>1</sup> Né à Genève en 1808, mort en 1861.

<sup>2</sup> Né en 1798.

que leur existence seule, menace perpétuelle pour la capitale, paralysait le commerce et détruisait la confiance. Un représentant courageux, *M. de Falloux*<sup>1</sup>, proposa la dissolution de ces ateliers ; l'assemblée la décréta. Le 21 juin, un décret de la commission exécutive enjoignit à tous les ouvriers de dix-huit à vingt-cinq ans de s'enrôler dans l'armée ou de se tenir prêts à partir pour les provinces et particulièrement pour la Sologne, petit pays de l'ancien Orléanais qu'il s'agissait de défricher et d'assainir<sup>2</sup>.

Ce décret irrita vivement les agitateurs qui se voyaient enlever une armée, et les ouvriers eux-mêmes, qui avaient été trompés par de dangereuses utopies, et à qui l'on faisait accroire qu'on les envoyait à la mort. Les chefs de la république exaltée, qui avaient depuis longtemps préparé leur plan, résolurent de le mettre aussitôt à exécution : ils avaient des soldats, des fusils et des munitions, ils avaient pour eux une grande partie de la population, qui croyait de bonne foi aux mauvais desseins de ce qu'on appelait la réaction ; l'occasion ne pouvait être plus favorable. D'ailleurs, le gouvernement n'avait à sa disposition qu'une faible armée de vingt mille hommes, et la garde mobile, dont les dispositions n'inspiraient qu'une médiocre confiance ; la garde nationale était divisée, depuis qu'on y avait fait entrer presque tout le monde. Mais le général Cavaignac, ministre de la guerre depuis le 18 mai<sup>3</sup>, prit les plus habiles dispositions. Il s'appliqua surtout à maintenir ses communications libres, à protéger l'Hôtel de Ville et l'Assemblée, et, pour ne pas disséminer ses forces, il laissa l'insurrection se développer librement dans les quartiers dont elle était maîtresse, certain qu'avec des troupes régulières pourvues de munitions et bien commandées, il emporterait ensuite tous les postes les uns après les autres. Le général de La Moricière était chargé d'opérer sur la rive droite, le général Damesme sur la rive gauche ; le général Duvivier commandait la garde mobile, qu'il eut la gloire de maintenir dans le devoir et d'entraîner à la défense de la société, après l'avoir organisée. L'armée était parfaitement disposée : les soldats avaient hâte de venger les humiliations des journées de février ; la garde mobile se battait avec courage ; la garde nationale, aussitôt qu'elle reconnut le danger, fit intrépidement

<sup>1</sup> Né à Angers en 1811.

<sup>2</sup> Ce pays occupe une partie des départements actuels du Loiret, de Loir-et-Cher et du Cher.

<sup>3</sup> Il avait eu pour successeur au gouvernement de l'Algérie le général Changarnier.

son devoir, et l'on vit des pères de famille, des jeunes gens, aller au feu avec l'intrépidité de vieux soldats. Tristes nécessités des guerres civiles, qui forcent de déployer contre des concitoyens et des frères ce courage dont on ne devrait n'avoir besoin que devant l'ennemi !

Le 22, il n'y eut encore que des rassemblements tumultueux.

Le 23, des barricades s'élevèrent dans les quartiers Saint-Denis, Saint-Martin et Saint-Jacques, au faubourg du Temple, au faubourg Saint-Antoine, au faubourg Poissonnière, sur la place du Panthéon et dans la Cité. Les généraux Damesme et La Moricière emportèrent plusieurs de ces barricades; le général Cavaignac dirigea lui-même l'attaque contre la barricade de la rue Saint-Maur, au faubourg du Temple, et ne put l'emporter qu'après une lutte de cinq heures. L'Assemblée nationale se déclara en permanence; le gouvernement fit appel par le télégraphe aux régiments et aux gardes nationales des départements voisins. L'appel fut entendu, et les jours suivants on vit arriver de toutes parts des régiments, des gardes nationales animées du plus vif enthousiasme; c'était la France entière qui se levait pour la défense de la société.

Le 24, l'Assemblée, pour rendre la défense plus énergique, concentra tous les pouvoirs dans les mains du général Cavaignac, qui fut investi de la dictature. M. Senard<sup>1</sup>, qui présidait alors l'Assemblée, annonça cet acte à la garde nationale dans une proclamation énergique : « S'il y a parmi les insurgés, » disait-il, beaucoup de malheureux qu'on égare, le crime de « ceux qui les entraînent et le but qu'ils se proposent sont au « jourd'hui mis à découvert. Ils ne demandent pas la républi- « que, elle est proclamée; le suffrage universel, il a été pleine- « ment admis. Que veulent-ils donc? On le sait maintenant : « ils veulent l'anarchie, l'incendie, le pillage. Gardes nationaux ! « unissons-nous pour défendre et sauver notre belle capitale ! » L'état de siège fut proclamé, et la lutte prit d'énormes proportions. Le soir du 24, la troupe put délivrer le faubourg Poissonnière, grâce à l'arrivée de la garde nationale de Rouen, qui mit les insurgés entre deux feux. Il avait fallu aussi un combat en règle pour reprendre le Panthéon (église Sainte-Geneviève) et la place environnante. On braqua le canon contre les portes du magnifique édifice; les insurgés en furent chassés, mais le général Damesme tomba mortellement blessé; il fut remplacé

<sup>1</sup> Né à Rouen en 1800. Il s'était distingué à Rouen par son énergie comme procureur général dans une émeute socialiste qui éclata dans cette ville au mois de mai.

par le général Bréa<sup>1</sup>. Au faubourg du Temple, il fallut employer la sape, la mine et les bombes pour gagner un peu de terrain sur les insurgés.

La nuit laissa à peine quelque répit. Paris était plongé dans les ténèbres, on bivouaquait dans toutes les rues, et de minute en minute retentissait le cri lugubre : *Sentinelles, prenez garde à vous !* Voilà où en était la ville la plus civilisée du monde, la capitale du luxe et des plaisirs ! Le combat recommença avec le jour, et le jour commence de bonne heure à cette époque de l'année. Le général Bréa poussa vivement les insurgés du faubourg Saint-Marcel, et il atteignit la barrière Fontainebleau, que protégeaient de formidables barricades. Avant d'engager le combat, il essaya de parlementer; il fit connaître aux insurgés un vote de l'Assemblée qui mettait immédiatement trois millions à la disposition des citoyens nécessiteux. On l'engagea à franchir la barrière pour s'entendre avec les chefs; il s'avança plein de confiance, malgré les représentations de ses officiers; mais à peine fut-il au milieu des insurgés, qu'on l'entoura et l'enferma dans une maison voisine, où on le massacra avec son aide-de-camp, le capitaine Mangin, après lui avoir fait subir mille indignités. La guerre prenait un caractère sauvage. Au faubourg Saint-Antoine, où se trouvait la principale force de l'insurrection (il y avait soixante-cinq barricades de l'entrée du faubourg à la barrière du Trône!), la lutte n'était pas moins vive et moins funeste. Le général Duvivier tomba mortellement blessé dans la rue Saint-Antoine. Le général Négrier, qui arrivait de Versailles, le remplaça et tomba à son tour, au moment où il s'avançait intrépidement pour haranguer les insurgés sur la place de la Bastille. Ainsi périssaient ces brillants officiers de l'armée d'Afrique, qui avaient échappé aux balles des Arabes.

La consternation était générale. Les défenseurs de l'ordre ne regagnaient que lentement du terrain, et l'on ne pouvait prévoir la fin de cette lutte fratricide. Alors l'archevêque de Paris, M<sup>sr</sup> Affre, va trouver le général Cavaignac, et lui communique son intention de se rendre parmi les insurgés afin d'abriter la lutte, s'il est possible, par de conciliantes paroles. Le général admire et approuve le prélat. Aux représentations qu'on lui fait sur le danger qu'il court, M<sup>sr</sup> Affre répond simplement : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis »; et, accompagné de deux de ses prêtres, il s'avance dans les rues, conso-

<sup>1</sup> Né en 1790, à Menton.

lant les blessés, donnant l'absolution aux mourants. Arrivé au faubourg Saint-Antoine, il demande une trêve ; le feu s'arrête, il franchit la barricade et adresse la parole aux insurgés. En ce moment, un coup de fusil part : « Nous sommes trahis ! » s'écrie-t-on ; la fusillade recommence, et l'archevêque tombe atteint d'une balle dans les reins<sup>1</sup>. Ce furent les insurgés eux-mêmes qui reçurent l'héroïque prélat dans leurs bras, et le transportèrent avec respect dans une maison voisine, d'où il fut ensuite ramené à l'archevêché. Le dévouement de M<sup>sr</sup> Affre fit une profonde impression dans tous les esprits ; au milieu de ses souffrances, il disait : « Faites, ô mon Dieu, que mon sang soit le dernier versé ! » Il expira le 27. La guerre civile s'arrêta enfin, et son généreux dévouement contribua certainement pour beaucoup à l'apaisement des cœurs<sup>2</sup>.

Le 26 juin, dans l'après-midi, la grande barricade du faubourg Saint-Antoine fut enlevée, et les insurgés déposèrent enfin les armes. Plus de cinq mille personnes avaient péri de part et d'autre, et l'on comptait parmi elles deux représentants du peuple et sept généraux : François, Bourgon, Damesme, Regnault, Duvier, Négrier et Bréa ; cinq généraux étaient blessés : Bedeau, Korte, Lafontaine, Foucher et Couffigis. La plus sanglante bataille n'aurait pas eu de conséquences plus désastreuses. On fit environ douze mille prisonniers aux insurgés, soit pendant, soit après le combat ; les prisons et les forts ne suffisaient pas à les contenir ; ils furent jugés par des tribunaux militaires et la plupart transportés en Algérie. Le général Cavaignac vint rendre compte à l'Assemblée de tout ce qui s'était passé, et déposer les pouvoirs extraordinaires qu'on lui avait confiés ; un vote solennel déclara qu'il « avait bien mérité de la patrie », et, pour ne pas diviser le pouvoir dans un moment où l'on avait tant besoin d'unité, on le nomma chef du pouvoir exécutif. La commission exécutive avait disparu au milieu de cette guerre civile qu'elle n'avait pas su prévenir.

#### La Constitution républicaine.

Lorsque l'ordre fut rétabli, l'Assemblée nationale s'occupa de la constitution à donner à la République. Après bien des débats, pendant lesquels les doctrines les plus pernicieuses trou-

<sup>1</sup> On ignore de quel côté partit cette balle ; mais, en observant que la blessure était dirigée de haut en bas, on conjectura qu'elle était partie d'une fenêtre.

<sup>2</sup> Un monument, récemment élevé dans la cathédrale de Paris, rappelle le dévouement et les dernières paroles de M<sup>sr</sup> Affre.

vèrent encore le moyen de se faire entendre, la constitution fut enfin votée ; la promulgation solennelle en eut lieu le 4 novembre 1848. Elle comprenait cent seize articles. Elle déclarait la République *une et indivisible*, sur la base de la *liberté*, de l'*égalité* et de la *fraternité*, formule maçonnique qu'on pouvait prendre dans un sens social et chrétien, mais qui prêtait à plus d'un malentendu et dont l'histoire ne rappelait guère que de sanglantes applications.

Le pouvoir législatif, le droit de déclarer la guerre et de modifier les traités, étaient confiés à une assemblée unique (Assemblée nationale), composée de sept cent cinquante représentants, permanente, élue par tous les Français âgés de vingt et un ans et jouissant de leurs droits civils et politiques. Tout électeur était éligible ; il n'y avait aucune condition de cens. Le pouvoir exécutif était attribué à un *président*, nommé pour quatre ans, comme aux États-Unis, au suffrage universel, rééligible seulement après un intervalle de quatre années, responsable, partageant l'initiative des projets de loi avec l'Assemblée, promulguant les lois et en assurant l'exécution, disposant des troupes, mais sans pouvoir les commander lui-même. Une Haute-Cour de justice était en même temps instituée pour juger les crimes contre la sûreté de l'État. Un conseil d'État, dont les membres étaient nommés par l'Assemblée, élaborait les lois, sous la présidence du vice-président de la République, qui était aussi choisi par l'Assemblée sur une liste de trois candidats dressée par le chef du pouvoir exécutif. La constitution reconnaissait le droit de réunion et de pétition ; elle accordait une pleine liberté de la presse. Du reste, elle conservait l'organisation administrative du Consulat et de l'Empire, comme l'avaient conservée la Restauration et le gouvernement de Juillet, et consacrait le principe de l'inamovibilité de la magistrature.

Les principaux changements portaient donc sur la souveraineté et sur son exercice ; mais c'était précisément en cela que péchait la nouvelle constitution : le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif se trouvaient placés dans un état d'antagonisme où devaient sortir de perpétuels conflits ; l'Assemblée nationale, également souveraine, n'avait pas, en fait, la force à sa disposition ; unique, elle pouvait trop facilement se laisser aller à des mesures précipitées sur lesquelles il était ensuite difficile de revenir. En s'opposant à la réélection immédiate du président de la République, elle ne faisait aussi que s'interposer entre ce président et la volonté nationale, et il y avait là une nouvelle source de conflits. Les représentants s'étaient trop

préoccupés de l'idée de prévenir le retour de la monarchie ; les mesures prises contre ce retour, dans un pays monarchique comme la France, ne pouvaient que le précipiter. Beaucoup d'entre eux qui prévoyaient tous ces dangers, ne donnèrent leur vote que parce que la constitution se déclarait elle-même réformable : un article statuait qu'elle pourrait être soumise à révision et en effet réformée aux deux tiers des voix. Tout n'était pas d'ailleurs terminé avec la constitution ; il restait à préparer des lois organiques sur l'application du suffrage universel, sur la presse, sur l'instruction publique, et sur l'organisation départementale, cantonale et municipale. L'Assemblée résolue de ne pas se séparer avant d'avoir terminé ces lois, mais il fut décidé que la constitution serait immédiatement mise en vigueur, et les élections pour la présidence furent fixées au 10 décembre.

#### L'Élection présidentielle.

Quatre principaux candidats se trouvaient en présence : Ledru-Rollin, porté par les républicains socialistes ; Lamartine, porté par une fraction de la bourgeoisie ; le général Cavaignac, porté par une grande fraction de cette même bourgeoisie et de ce qu'on appelait le parti de l'ordre, qui lui était reconnaissant des services rendus en juin et du rétablissement de la tranquillité sous cette lugubre époque ; enfin le prince Napoléon, dont le nom seul exerçait un irrésistible prestige sur les masses, surtout dans les campagnes, et qu'une quintuple élection (17 septembre) venait de rappeler en France et au sein de l'Assemblée nationale. Le manifeste électoral du prince s'efforçait de rassurer les intérêts ; il se déclarait hautement en faveur de l'ordre, de la religion, de la famille et de la propriété ; il ne promettait que les réformes possibles, condamnait « cette tance funeste qui entraîne l'État à exécuter lui-même ce que les particuliers peuvent faire aussi bien et mieux que lui », et il terminait par cette phrase qui faisait déjà partie de la proclamation de Boulogne : « Quand on a l'honneur d'être à la tête du peuple français, il y a un moyen infaillible de faire le bien, c'est de le vouloir. »

Les hommes d'ordre ne pouvaient hésiter qu'entre le prince Louis-Napoléon et le général Cavaignac. M. de Lamartine, si populaire pendant la durée du gouvernement provisoire, avait perdu tout son prestige depuis ses faiblesses pour Ledru-Rollin ; on savait que la candidature de ce dernier ne pouvait représenter que l'anarchie et ramener les mauvais jours de la

première révolution. Les villes, l'administration, les républicains modérés, étaient plus favorables au général Cavaignac ; les campagnes, une bonne partie du peuple des villes, les royalistes, les soldats et le clergé se déclaraient en majorité en faveur de Louis-Napoléon. Une dernière épreuve augmenta les chances du prince. Le Pape venait d'être obligé de quitter Rome ; il fuyait devant les violences des hommes ingrats à qui il avait rouvert les portes de ses États. Dans cette circonstance, on attendait ce que ferait le gouvernement français : le général Cavaignac offrit au Pape l'hospitalité, mais il n'osa pas aller jusqu'à promettre plus que des garanties pour la sûreté personnelle du souverain Pontife ; le prince Louis-Napoléon, au contraire, écrivit à M. de Montalembert une lettre dans laquelle le neveu de Napoléon I<sup>er</sup> se prononçait en faveur de la souveraineté temporelle du Pape.

Le 10 décembre, un temps magnifique permit à tous les électeurs de se rendre près des urnes. Il y eut un immense mouvement, digne de l'épreuve solennelle d'où dépendait le sort de la France, et, on peut le dire, de l'Europe tout entière. Dans les campagnes, dans les petites villes, le nom de Napoléon excitait un véritable enthousiasme : des troupes d'électeurs se rendaient au scrutin, drapeaux déployés, leurs curés en tête, et criant *Vive Napoléon ! Vive l'Empereur !* Le dépouillement du scrutin fit connaître les forces respectives des partis : 5,562,834 suffrages s'étaient portés sur le prince Louis-Napoléon, sur le neveu de l'empereur et l'ancien prétendant à l'empire ; le général Cavaignac n'obtint que 1,469,166 voix ; 370,119 données à Ledru-Rollin, plus 36,226 données à Raspail indiquèrent les forces du socialisme ; M. de Lamartine ne recueillit que 17,910 voix, lui qui en avait obtenu plus d'un million lors des élections pour l'Assemblée nationale, où dix départements l'avaient envoyé à la fois !

Devant la masse imposante des suffrages réunis sur le nom du prince Louis-Napoléon, toute résistance était impossible. Le 20 décembre, le prince fut proclamé président de la République ; après qu'il eut prêté serment à la Constitution, le général Cavaignac remit entre ses mains le pouvoir, avec une noble simplicité qui lui fit le plus grand honneur ; et le président fut installé au palais de l'Élysée. La première phase de la révolution de Février était accomplie.



### § III. — Contre-coup de la révolution de Février en Europe (1848-1852).

La révolution du 24 février fut comme l'étincelle qui allume un vaste incendie : partout il y avait des matières inflammables accumulées ; en quelques jours l'Europe entière fut en feu.

#### Mouvements en Autriche.

Le mouvement commença au dehors par le pays même qui paraissait être le plus à l'abri des commotions révolutionnaires. Le 13 mars, une émeute éclatait à Vienne : les insurgés demandaient l'abolition des droits féodaux, la liberté de la presse, l'établissement d'une garde nationale et l'éloignement du prince de Metternich, qui avait en le tort de négliger le gouvernement intérieur de l'Autriche, pendant qu'il s'occupait si activement de politique étrangère. Le sang coula ; le prince fut obligé de quitter l'Autriche, et l'empereur n'apaisa l'émeute qu'en promettant des réformes. En même temps la Hongrie s'agitait : le 15 mars, les députés de la diète hongroise, ayant parmi eux *Louis Kossuth*<sup>1</sup>, chef de la démocratie magyare, arrivèrent à Vienne et réclamèrent un ministère spécial pour la Hongrie, qui ne devait plus conserver avec l'empire qu'une union personnelle : l'empereur, hors d'état de résister, accorda ce qu'on lui demandait ; l'archiduc *Étienne* fut nommé vice-roi, le comte *Louis Batthyany*<sup>2</sup>, président du cabinet hongrois, et *Kossuth*, ministre des finances. Le succès des Hongrois ne fit qu'exalter les révolutionnaires de Vienne ; Milan venait de s'insurger ; une constitution accordée par l'empereur fut rejetée parce qu'elle n'avait pas été élaborée par les représentants du pays ; une nouvelle émeute éclata (16 mai), et l'empereur crut devoir chercher un refuge dans le Tyrol. Ferdinand I<sup>er</sup> consentit alors à la convocation d'une assemblée constituante, édue par le suffrage universel. Cette assemblée se réunit le 28 juillet. Ses délibérations se ressentirent des émotions causées par les guerres de race qui ensanglantaient la Hongrie et l'Italie. Les révolutionnaires de Vienne pactisaient avec tous les ennemis de la maison de Habsbourg. Le 6 octobre, ils soulevèrent encore une fois la population, qui s'opposa au départ d'un régiment pour la Hongrie. Pendant trois jours, l'émeute fut maîtresse de la ville ; le ministre de la guerre fut tué et son ca-

<sup>1</sup> Né en 1802.

<sup>2</sup> Né en 1809, mort fusillé en 1849.

davre indignement outragé par la multitude ; l'empereur quitta encore une fois sa capitale ; il se retira à Olmutz, en Moravie, et on organisa un comité de salut public pour rétablir l'ordre matériel.

En ce moment, l'empire d'Autriche paraissait à deux doigts de sa ruine. La Lombardie et la Vénétie étaient soulevées ; les Tchèques essayaient de reconstituer une Bohême indépendante ; les Magyares cherchaient à détacher la Hongrie du reste de l'empire, et Ferdinand I<sup>er</sup> était en fuite. Toutes les différentes races dont la réunion formait les États de Ferdinand revendiquaient à la fois leur nationalité et des droits politiques ; c'était une dislocation générale.

La révolution s'accomplit d'abord assez paisiblement en Bohême ; les États convoqués à Prague (2 juin) se contentèrent d'obtenir l'égalité des races, qui aurait assuré la supériorité des Slaves, plus nombreux que les Allemands dans l'empire. Mais les meneurs voulaient aller plus loin. Ils demandèrent l'organisation d'une garde nationale à Prague (12 juin). On rejeta cette demande. Aussitôt des barricades s'élèvent, un combat s'engage avec les troupes autrichiennes. La princesse de *Windisch-Graetz*<sup>1</sup> fut tuée à une fenêtre, un de ses fils tomba mortellement blessé, le prince de *Windisch-Graetz*<sup>2</sup> faillit lui-même être pendu, et les troupes impériales furent chassées de la ville. Mais les Autrichiens bombardèrent Prague, et s'en remirent en possession après une lutte acharnée (14 juin) ; le soulèvement de la Bohême fut ainsi terminé.

La Hongrie ne fut pas aussi facile à soumettre. *Kossuth* et l'archiduc *Étienne*, qui partageait ses vues, profitaient de leur position pour rendre ce pays tout à fait indépendant de la cour de Vienne ; mais les Magyares, qui cherchaient ainsi à relâcher les liens de leur dépendance, s'efforçaient en même temps de resserrer ceux qui rattachaient à la Hongrie la Transylvanie et la Croatie, c'est-à-dire qu'ils violaient à l'égard des Valaques, des Slaves et des Croates, les droits qu'ils revendiquaient vis-à-vis de l'Autriche. Il y avait là un sujet de division dont la cour impériale sut habilement profiter. Le ban<sup>3</sup> de Croatie, *Jellachich*<sup>4</sup>, secrètement encouragé par l'empereur, quoiqu'il parût agir contre sa volonté, convoqua dans la ville d'Agram une diète croate

<sup>1</sup> Née princesse de Schwartzemberg, en 1796.

<sup>2</sup> Né en 1787, mort en 1852.

<sup>3</sup> On donnait ce nom au commandant militaire de plusieurs provinces frontalières, comme la Croatie, la Valachie, la Bulgarie, etc.

<sup>4</sup> Né en 1801, mort en 1859.

esclavonne qui annula les décisions de la diète magyare de Pesth, et se mit à la tête de la ligue qui avait pour but d'affranchir les Slaves de Hongrie de la domination de la race magyare. L'archiduc Étienne, le comte Batthyany et Kossuth obtinrent de la diète de Pesth la levée d'une armée de deux cent mille hommes. La guerre commença. Le ban s'avança victorieusement jusqu'à une trentaine de lieues de Pesth (20 septembre) : désavoué d'abord officiellement, puis hautement approuvé par l'empereur, il continua sa marche, et ne fut plus bientôt qu'à une journée de Pesth. L'archiduc Étienne, rappelé par Ferdinand, avait été remplacé par le comte Lamberg, qui fut massacré à son arrivée à Bude par une populace en fureur. La Hongrie fut déclarée en état de siège, et Jellachich nommé capitaine général. Mais alors la fortune des armes changea : battu à Pakosd (29 septembre), par le général hongrois Moga, défaite qui provoqua les journées d'octobre à Vienne, Jellachich recula peu à peu, et vint se joindre au prince de Windisch-Graetz, chargé de la réduction de Vienne.

Windisch-Graetz avait à venger sur les révolutionnaires la mort de sa femme et de son fils. Le meurtre du ministre de la guerre à Vienne et celui du comte Lamberg avaient vivement irrité l'armée, et l'empereur Ferdinand s'était décidé à une énergique répression. Vienne fut bombardée (28 octobre) ; les troupes du prince et du ban forcèrent l'entrée des faubourgs (30 octobre), et la ville songeait à se rendre, lorsqu'on vit s'avancer l'armée hongroise, qui venait au secours des insurgés viennois. Jellachich lança ses Croates sur cette armée, pendant que Windisch-Graetz continuait le bombardement : les Hongrois furent vaincus, Vienne se rendit, et l'autorité impériale reprit l'ascendant<sup>1</sup>.

Mais ces événements avaient dégoûté l'empereur Ferdinand du pouvoir. Il abdiqua en faveur de son neveu François-Joseph, fils aîné de l'archiduc François-Charles ; le nouvel empereur n'était âgé que de dix-huit ans, mais, par ses qualités personnelles autant que par sa position libre de tout engagement passé, il paraissait propre à raffermir la monarchie autrichienne si fortement ébranlée par les deux révoltes de Vienne, par l'insurrection de la Hongrie et par la guerre de Lombardie (2 décembre 1848). Les Hongrois comprirent la gravité de cette abdication : ils refusèrent d'en reconnaître les effets quant à la Hongrie, prétendant que Ferdinand I<sup>er</sup> continuait d'être leur

<sup>1</sup> Les conseils de guerre firent mettre à mort Robert Blum, membre du Parlement de Francfort, qui était venu au milieu des insurgés.

roi. C'est alors que la guerre de Hongrie prit tous ses développements.

#### La Confédération germanique.

Le reste de l'Allemagne était en fermentation comme l'Autriche. Le grand-duc de Bade avait été obligé de faire des concessions dès le 29 février, ce qui n'empêcha pas une insurrection d'éclater au mois d'avril ; cette insurrection fut assez facilement réprimée, mais une autre, en mai 1849, prit des proportions beaucoup plus grandes. Le grand-duc Léopold quitta le pays ; l'armée se rangea du côté des insurgés, et un gouvernement provisoire s'établit à Carlsruhe, sans toutefois proclamer la république ; il fallut l'intervention de la Prusse pour ramener le grand-duc dans ses États. Dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, Louis II fut obligé, pour conjurer l'orage, de s'associer son fils, l'archiduc Louis, qui lui succéda bientôt sous le nom de Louis III, et qui était agréable aux libéraux (5 mars). Dans l'électorat de Hesse, des troubles survinrent à Hanau et à Cassel, et l'électeur Frédéric-Guillaume fut obligé de faire des concessions considérables pour prévenir l'effusion du sang. A Stuttgart, en Wurtemberg, l'opposition constitutionnelle triompha. Le roi de Saxe fut obligé d'accepter un ministère libéral. A Francfort, à Cologne, dans la Prusse rhénane et dans le duché de Nassau, le même mouvement se fit sentir, et le pouvoir dut faire des concessions aux idées démocratiques. Le roi Louis de Bavière, ne voulant pas changer lui-même de système de gouvernement, abdiqua (20 mars) en faveur de son fils aîné, Maximilien II<sup>1</sup>. « Quand la loi, dit-il en se retirant, est si peu respectée, que le peuple pénètre de force dans le palais de son roi, tout ce qu'on a de mieux à faire, c'est de prendre son congé et de s'en aller. »

A Berlin, l'insurrection suivit de près celle de Vienne. Le 14 mars, à la nouvelle de ce qui se passait en Autriche, la multitude soulevée demanda le renvoi du ministère conservateur alors au pouvoir et l'éloignement des troupes. Frédéric-Guillaume IV ayant essayé de résister, le sang coula ; le 18, un combat acharné se livra dans les rues de Berlin ; le prince de Prusse, Guillaume<sup>2</sup>, frère du roi, et qui passait pour le chef du parti absolutiste, fut obligé de prendre la fuite, et le souverain céda. Il changea son ministère, accorda une amnistie générale,

<sup>1</sup> Né en 1811, mort en 1864. Le roi Louis mourut en 1868.

<sup>2</sup> Aujourd'hui Guillaume I<sup>er</sup>, roi de Prusse, né en 1797, roi en 1861 et empereur d'Allemagne depuis 1871.

promit une constitution très-libérale, dont il fit connaître les bases, et se prononça en faveur d'une confédération unitaire pour l'Allemagne. La royauté paraissait partout vaincue. Le 21 mars, Frédéric-Guillaume dut assister du haut du balcon de son palais au défilé des victimes des dernières journées et les saluer : humiliation qui fit une profonde impression sur son esprit, et qui ne fut alors adoucie que par l'espoir qu'on faisait luire à ses yeux de ceindre la couronne impériale de l'Allemagne régénérée.

#### Le Parlement de Francfort.

La restauration de l'empire allemand était alors l'objet de toutes les aspirations. Les meilleurs esprits désiraient donner à la patrie une plus forte unité, et les meneurs de la démocratie s'étaient habilement emparés de cette idée pour battre en brèche les souverainetés existantes. L'Autriche tenait à conserver dans son intégrité le pacte de 1815; la Prusse, pour acquérir la prépondérance en Allemagne, se mit à la tête de ce qu'on appelait le parti national. Autour de l'Autriche se groupèrent les princes ennemis des institutions libérales; autour de la Prusse, les États constitutionnels, et ce fut de cette puissance, surtout après les événements de mars, que les libéraux et les démocrates allemands attendirent la réalisation de leurs désirs. À la diète qui siégeait à Francfort, on proposa d'ajouter un parlement allemand qui représenterait les peuples, de même que la diète représenterait les princes, comme si les princes n'étaient pas les représentants naturels de leurs peuples vis-à-vis des autres peuples. L'idée de ce parlement naquit à Heidelberg<sup>1</sup>, où il se forma un comité qui convoqua à Francfort les anciens membres et les membres actuels des Chambres constitutionnelles de l'Allemagne; il s'établit ainsi une assemblée de notables qui se chargeait de rédiger la loi électorale et d'installer le parlement national.

Près de cinq cents députés répondirent à l'appel du comité de Heidelberg. Le 31 mars 1848, l'assemblée des notables ouvrit solennellement ses séances dans l'église Saint-Paul, à Francfort. La loi électorale qui sortit de ses discussions établissait le suffrage universel et la liberté des cultes, ce qui appelait aussitôt les juifs à l'exercice des droits politiques, dont ils avaient été privés jusque-là. La clôture de ce parlement préparatoire eut lieu le 4 avril, mais il resta en permanence un comité de cin-

<sup>1</sup> Ville du grand-duché de Bade.

quante membres chargé de diriger les affaires en attendant la réunion du parlement national. Il y eut de la sorte trois gouvernements à la fois en Allemagne : la diète qui n'avait pas abdiqué; un comité formé par dix-sept représentants des princes et chargé de préparer des réformes; le comité des cinquante, nommé par l'assemblée des notables.

Les élections au parlement national se firent avec assez de calme, et le parlement germanique, chargé de donner une constitution unitaire à l'Allemagne, se réunit le 18 mai au milieu d'un grand enthousiasme et d'espérances qui devaient être bientôt déçues. Le baron de *Gagern*<sup>1</sup>, nommé président de l'Assemblée, indiqua ainsi le but qu'on devait se proposer : « L'Allemagne, dit-il, veut être une, elle veut être un grand empire régi par la volonté nationale, avec le concours de toutes les classes de citoyens et de tous les gouvernements. Voilà l'idéal que l'Assemblée devra réaliser. » Il était plus facile de proposer et d'entrevoir le but que de l'atteindre. Il fallut près de deux mois pour s'entendre sur la forme qu'on donnerait au pouvoir exécutif. On nomma un *vicaire de l'Empire*, qui fut un prince autrichien, l'archiduc *Jean*<sup>2</sup>, frère de l'empereur François I<sup>er</sup>. Le premier vicaire de l'Empire mit aussitôt fin à la diète créée en 1815, et qui était l'objet de toutes les haines libérales (12 juillet). Quelques jours après, il forma son ministère, à la tête duquel il plaça M. de *Schmerling*<sup>3</sup>, l'un des chefs du parti opposé en Autriche à la politique du prince de Metternich. Les souverains des différents États acceptèrent tout ce qui se faisait à Francfort; la Révolution triomphait alors partout : les princes laissaient s'écouler le torrent, pour en diriger ensuite plus sûrement le cours.

#### La grande et la petite Allemagne.

Le Parlement de Francfort montra bientôt des dispositions qui auraient amené une guerre générale, s'il avait entraîné l'Allemagne après lui. La démocratie est de sa nature envahissante : les démocrates allemands déclaraient que le Limbourg, réuni à la Hollande depuis 1839, devait faire partie de l'Empire, que les duchés de Holstein et de Lauenbourg devaient être détachés du Danemark, que la Prusse ferait bien de conquérir le Slesvig, où il se trouvait des Allemands; un député rappela que

<sup>1</sup> Né en 1799 : il était l'un des chefs du parti libéral de la Hesse électorale. Né protestant, il se convertit au catholicisme quelques années après les révolutions qu'on raconte ici.

<sup>2</sup> Né en 1782. — <sup>3</sup> Né en 1805.

L'Alsace est allemande; tous se prononçaient en faveur de la guerre faite par l'Autriche en Italie, c'est-à-dire qu'ils voulaient réunir à l'Empire tout ce qui était allemand, et ne rien perdre de ce qui ne l'était pas. Cependant, comme les libéraux redoutaient toujours l'influence de l'Autriche, on décida qu'aucune partie de l'Empire ne pouvait être réunie en un seul État avec des pays non allemands : c'était décider la ruine de l'Autriche. Alors se dessinèrent les partis dits de la *grande* et de la *petite* Allemagne : le premier voulait l'Allemagne telle que les siècles l'avaient faite, sans en exclure les pays non allemands que possédaient quelques États, et il s'appuyait sur l'Autriche; l'autre ne voulait qu'une Allemagne purement allemande, et s'appuyait particulièrement sur la Prusse, qui ne songeait pourtant pas à restituer le duché de Posen aux Polonais.

Toutes ces divisions favorisaient les vues de la démagogie. Le sang coula dans les rues de Francfort, deux députés furent massacrés (17 septembre), et l'œuvre de la constitution n'avancait guère. Au bout de cinq mois, le comité de constitution présenta enfin son projet (18 octobre); il fallut autant de temps pour le discuter. Quand tout fut terminé, il se trouva que la réaction avait commencé sur tous les points, et que la constitution n'était plus applicable. Vienne avait été obligée de rentrer dans le devoir; le roi de Prusse avait mis Berlin en état de siège (12 novembre), dissous l'Assemblée constituante dont il avait accepté la formation (5 décembre), et octroyé lui-même deux Chambres, l'une des *seigneurs*, l'autre des *députés* de la bourgeoisie, qu'il était bien résolu de maintenir dans des bornes raisonnables. La situation était tellement changée que, le 2 avril 1849, quand les députés du Parlement de Francfort vinrent offrir à Frédéric-Guillaume la couronne impériale qu'il avait tant désirée l'année précédente, ce prince fit une réponse évasive qui était un véritable refus. Quelques mois auparavant, le Parlement de Francfort était tout-puissant; dès les premiers mois de 1849, son autorité était annulée; l'Autriche déclara qu'elle ne le reconnaissait plus et rappela les députés autrichiens; les démocrates, restés maîtres du terrain, s'agitèrent en vain pour reprendre quelque influence; ils n'aboutirent qu'à susciter des émeutes qui ne tardèrent pas à être réprimées. A Stuttgart, l'émeute força le vieux roi Guillaume de Wurtemberg de se retirer dans la forteresse de Ludwigsbourg, à quelques lieues de sa capitale (23 avril 1849); des associations révolutionnaires se formèrent à Munich, à Nuremberg, à Wurtzbourg; à Dresde, une formidable émeute, qui rappelait nos tristes jour-

nées de juin, ensanglanta la ville pendant six jours (3-9 mai). C'était trop tard : la Prusse et l'Autriche avaient repris l'ascendant; les troupes prussiennes ramènèrent l'ordre à Dresde, et quand les exaltés du Parlement de Francfort, dont les députés s'en allaient les uns après les autres, voulurent transférer leurs séances à Stuttgart (30 mai), il suffit d'un ordre de la police wurtembergeoise pour les disperser; le grand Parlement germanique n'était plus qu'un club de démagogues; les excès de la démagogie avaient amené une irrésistible réaction.

#### Le Parlement d'Erfurt.

Cependant les têtes allemandes n'abandonnent pas facilement une idée qu'elles ont caressée : des rêves de 1848 il resta une continue aspiration à l'unité, et la démocratie ne cessa d'essayer de réaliser dans de plus ou moins grandes proportions son rêve, en se servant de l'antagonisme entre la Prusse et l'Autriche; on ne demanda plus la création d'un empire allemand, mais on continua de demander la révision du pacte fédéral. Le roi de Prusse, qui avait refusé la couronne impériale, n'en tenta pas moins de devenir l'arbitre de l'Allemagne, et l'Autriche employa ses efforts à déjouer ce projet. Vingt-sept États se groupèrent autour de la Prusse et conclurent avec elle ce qu'on appela l'*Union restreinte* (26 mai 1849) : ils formèrent la *petite Allemagne*. Une nouvelle constitution fut élaborée, semblable en beaucoup de points à celle qui était sortie des délibérations du Parlement de Francfort, et qui fut soumise à un nouveau Parlement convoqué à Erfurt, ville située dans la Saxe prussienne (20 mars 1850). Le Parlement d'Erfurt mécontenta bientôt le roi de Prusse, qui le remplaça par un *collège des princes*, composé des souverains entrés dans l'*Union restreinte* (10 mai). L'Autriche profitait habilement de toutes ces tergiversations pour ramener peu à peu les princes à la restauration de la diète fédérale : elle avait pour elle les principaux États et l'intérêt des souverains. Elle rétablit à Cassel l'électeur de Hesse, et se montra prête à soutenir la guerre contre la Prusse, si cette puissance persistait à repousser la diète. Le personnage le plus influent du ministère prussien était alors M. de *Manteuffel*<sup>1</sup>, l'un des principaux chefs du parti conservateur : le ministre, pour éviter la guerre, consentit à signer la convention d'Olmutz (29 novembre 1850), qui rétablissait la prééminence de l'Autriche, et mettait virtuellement fin à l'*Union restreinte*. Les con-

<sup>1</sup> Né en 1805; il fut ministre du 8 novembre 1848 au 11 octobre 1858.

férences de Dresde, qui s'ouvrirent le 23 décembre entre les ministres des différents États, et qui se prolongèrent pendant plusieurs mois, reconstituèrent l'Allemagne telle qu'elle était avant les dernières révolutions. C'était le triomphe de l'Autriche.

#### Guerre de Hongrie (1848-1849).

La diplomatie autrichienne tirait ses succès des victoires remportées sur les insurgés de Vienne, sur les Hongrois et sur les Italiens. Aussitôt après la soumission de Vienne, les armées de Jellachich et de Windisch-Graetz s'étaient tournées contre l'armée hongroise; Presbourg avait été évacué par les Magyares (18 décembre 1848); Pesth tomba entre les mains des troupes impériales. Kossuth, qui, sous le titre de président du comité de défense nationale, exerçait un pouvoir dictatorial, transporta le siège du gouvernement à Debreczin; là fut rédigée une déclaration qui proclamait l'indépendance de la Hongrie, l'établissement de la république et la déchéance perpétuelle de la maison de Habsbourg. En même temps, quatre armées étaient levées, et les généraux *Dembinski*<sup>1</sup>, *Perczel*<sup>2</sup>, *Gergey*<sup>3</sup>, *Bem*<sup>4</sup>, *Klapka*<sup>5</sup>, organisèrent la défense nationale. Il y eut des batailles sanglantes, des scènes déplorables de meurtre et de pillage. Les généraux ne s'entendaient pas entre eux, ni toujours avec Kossuth, et ces mésintelligences amenèrent des revers, que suivirent cependant bientôt des victoires qui effrayèrent de nouveau l'Autriche : Pesth fut repris, Presbourg menacé, et l'Autriche se vit obligée d'implorer le secours des Russes. Le prince Paskewitch entra en Hongrie avec 150,000 hommes; la ville de Raab fut prise (28 juin); la diète abandonna Pesth de nouveau, et se retira successivement à Szegedin et à Arad. Il y eut encore des retours de victoire pour les Hongrois, mais ils avaient affaire à des forces supérieures, et leurs généraux continuaient d'agir sans ensemble. La défaite de Temeswar (9 août), où Dembinski fut battu, ouvrit la série des grands revers; Gergey, en désaccord avec Kossuth, reçut de la diète l'autorité dictatoriale, et ne profita de son pouvoir que pour signer à Vilagos une capitulation qui livrait son armée aux Russes (12 août). La défense de

<sup>1</sup> L'un des généraux polonais qui s'étaient le plus distingués dans l'insurrection de 1830; né en 1791, mort à Paris en 1864.

<sup>2</sup> Né en 1814, plutôt chef de bandes que général d'armée régulière; il professait les mêmes principes démocratiques que Kossuth.

<sup>3</sup> Né en 1818.

<sup>4</sup> Général polonais, né en 1775; il passa plus tard en Turquie, embrassa l'islamisme, prit le nom d'Amurat, et mourut en 1850.

<sup>5</sup> Né en 1820.

Komorn, où Klapka s'illustra par une héroïque résistance, ne put que retarder la soumission définitive de la Hongrie jusqu'au mois de septembre 1849.

Kossuth et les principaux généraux rebelles passèrent à l'étranger, la Russie intercédait en faveur des autres chefs de l'insurrection, mais ne put empêcher l'exécution de plusieurs d'entre eux, et particulièrement du comte Batthyani, le petit-fils de ce loyal magnat qui avait le premier poussé le fameux cri : *Moriamur pro rege nostro Maria Theresa*. La Hongrie perdit tous les privilèges qui lui avaient été accordés.

#### Guerre d'Italie (1848-1849).

La révolution de Février ne pouvait que précipiter les événements en Italie. Le roi de Naples venait de donner une constitution; le roi de Piémont se hâta de promulguer la constitution ou *statut* qu'il préparait depuis quelque temps (4 mars); et Pie IX, cédant aux sollicitations des chefs du mouvement et aux conseils de l'ancien ambassadeur de France, le comte Rossi<sup>1</sup>, promulgua un *statut* qui accordait deux conseils délibérants, le haut-conseil et le conseil des députés, pour les affaires temporelles des États de l'Église (15 mars). Il n'y avait plus en Italie que des États constitutionnels, mais une partie du pays, le Lombard-Vénitien, restait sous la domination autrichienne. A la nouvelle de l'insurrection de Vienne, Milan se souleva aux cris de *Vive Pie IX! Vive l'indépendance italienne!* (17 mars). Le maréchal Radetzki<sup>2</sup>, qui commandait l'armée autrichienne, fut obligé de concentrer ses forces dans la citadelle et sur quelques points fortifiés de la ville (18 mars). Des barricades s'élevèrent, une lutte sanglante s'engagea (19 mars); les Autrichiens abandonnèrent la cathédrale (20 mars); la campagne se déclare en faveur des insurgés (21 mars), et, le 22 mars, Radetzki évacue la citadelle et se retire sur Vérone, en disant : « Nous reviendrons bientôt! » Le même jour, Venise se soulevait à la voix de *Daniele Manin*<sup>3</sup> et de *Nicolo Tommaseo*<sup>4</sup>; cinq jours après, les Autrichiens étaient chassés de Venise et la république proclamée. Toute l'Italie se levait aux cris de : *Fuor i Barbari* (Hors les Barbares!); Pie IX, tout en refusant de faire la guerre à l'Au-

<sup>1</sup> Pellegrino Rossi, né en 1787. Avocat à Bologne, puis réfugié à Genève, il se fit naturaliser Français, se distingua comme économiste, devint pair de France, et fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur par le ministère Guizot : la révolution de Février venait de le rendre à la vie privée.

<sup>2</sup> Né en 1766, il avait alors quatre-vingt-deux ans. Il mourut en 1858.

<sup>3</sup> Né à Venise en 1804, mort à Paris en 1857.

<sup>4</sup> Né en 1803; connu par plusieurs ouvrages historiques.

triche, ne pouvait empêcher le départ des volontaires; Charles-Albert, dès le 23 mars, avait franchi le Tessin avec son armée; le grand-duc de Toscane, pressé par l'opinion, envoyait ses régiments le rejoindre; le roi de Naples lui-même fournissait à la guerre de l'indépendance une partie de ses troupes.

La France s'émut à ces nouvelles. On rappelait le manifeste de M. de Lamartine, qui, malgré ses tendances pacifiques, contenait cette phrase : « Nous le disons hautement, si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités opprimées en Europe ou ailleurs nous paraissait avoir sonné dans les décrets de la Providence; si les États indépendants de l'Italie étaient envahis; si l'on imposait des limites et des obstacles à leurs transformations intérieures; si on leur contestait à main armée le droit de s'armer entre eux pour consolider une patrie italienne, la république française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples. » Un corps d'observation fut en effet formé près des Alpes; mais Charles-Albert, qui n'aimait pas la république, et qui marchait de victoire en victoire, répondit fièrement aux menaces qu'on lui fit, que l'Italie se suffirait à elle-même : *Italia farà da sé*.

Cette fière parole eût été justifiée, si l'Italie avait été unie dans un même sentiment, et si l'esprit révolutionnaire n'avait pas compromis par ses excès, ses jalousies et ses méfiances, le mouvement d'indépendance qui se déclarait. Charles-Albert avait pénétré jusqu'à l'Adige. Les partisans de la république s'effrayèrent de ses succès; le Pape, pénétrant les projets des révolutionnaires, refusa nettement de déclarer la guerre à l'Autriche, tout en conseillant à cette puissance d'abandonner l'Italie; le roi de Naples, mécontent de l'agrandissement qu'allait recevoir le Piémont, rappela ses troupes, qui obéirent malgré les efforts du général *Guillaume Pepe*<sup>1</sup> pour les retenir; Charles-Albert lui-même répugnait à se servir des bandes indisciplinées des volontaires; il se trouva presque seul avec son armée. Cependant le succès répondit d'abord à son courage. Il battit les Autrichiens à Goito (30 mai), le jour même où une division de son armée s'emparait de la forteresse de Peschiera; mais, au lieu de poursuivre vivement les avantages de cette double victoire, il perdit dans l'inaction un temps précieux, qui permit aux Autrichiens de se réorganiser. Au commencement du mois de juin, l'Autriche offrait encore d'accepter

l'Adige pour limite de ses possessions italiennes : un mois après, tout était changé. Vicence, Padoue, Trévise étaient revenues au pouvoir de Radetzki, qui avait reçu des renforts. Battu à Custoza (25 juillet), rejeté sur Villafranca, et obligé d'abandonner la ligne du Mincio, Charles-Albert se vit poursuivi au-delà de l'Oglio, puis de l'Adda; battu sous les murs de Milan, il se jeta dans cette ville, qui ne le reçut qu'avec défiance, et le capitula le 6 août, afin d'épargner à Milan les horreurs et les calamités d'un siège. Alors il implora le secours de la France; mais le général Cavaignac accepta la médiation de l'Angleterre, qui ne voulait pas de la continuation de la guerre. Le 9 août, un armistice fut signé; le 10, Radetzki rentra dans Milan, comme il l'avait dit. Il ne restait plus rien au Piémont de ses conquêtes : Venise, qui s'était donnée à Charles-Albert (6 juillet), revint à la république et continua de se défendre; la Sicile révoltée, qui avait proclamé roi un des fils de Charles-Albert, revint au roi Ferdinand après la prise de Messine (13 septembre).

L'armistice n'avait été stipulé que pour quarante-cinq jours; il fut ensuite prolongé sans date, à la condition seulement d'être dénoncé huit jours à l'avance. L'agitation était grande en Piémont; la république, proclamée à Rome, augmentait les dangers de l'Italie. Charles-Albert, poussé par le mouvement démocratique, se résolut à tenter encore une fois le sort des armes. Le 12 mars 1849, il dénonce l'armistice; le 20, il passe le Tessin; mais les Autrichiens étaient prêts à le recevoir; ils le forcèrent à battre en retraite, et, le 23, une bataille décisive s'engagea sous les murs de Novare. Les Piémontais firent des prodiges de valeur, mais ils succombèrent sous le nombre. Charles-Albert ne voulait pas survivre à sa défaite : « Laissez-moi, disait-il à ceux qui l'engageaient à prendre quelque précaution, c'est mon dernier jour. » Dans la nuit qui suivit, il abdiqua en faveur de son fils aîné *Victor Emmanuel II*<sup>1</sup>, qui signa la paix avec l'Autriche (le 6 août 1849), et il se rendit à Oporto en Portugal, où il mourut l'année suivante.

La réaction était complète dans tout le nord de l'Italie. La ville de Brescia, qui s'était soulevée, retomba au pouvoir des Autrichiens (1<sup>er</sup> avril); Gênes, qui avait proclamé la république, fut réduite à l'obéissance par le général *La Marmora*<sup>2</sup>; le 12 avril, l'autorité du grand-duc de Toscane fut rétablie à Florence, où la république avait été proclamée; le 20, le général *Filan-*

<sup>1</sup> Né en 1820.

<sup>2</sup> Né en 1804, mort en 1878.

<sup>1</sup> Né en 1782, mort en 1855.

giéri<sup>1</sup> acheva la soumission de la Sicile, où une insurrection avait recommencé contre le roi de Naples. Venise, assiégée depuis le mois d'août de l'année précédente, et défendue par Manin, par les généraux Pepe et Ulloa<sup>2</sup>, résista jusqu'au 23 août, et fut enfin obligée de se rendre. L'Autriche avait ainsi repris toutes ses possessions d'Italie, et le Piémont était renfermé dans ses anciennes limites.

#### Événements de Rome.

Pie IX avait en vain tenté de prévenir ces malheurs en retenant les Italiens, en repoussant la guerre, et en conseillant à l'Autriche de rendre à l'Italie septentrionale son indépendance; lui-même avait été la victime de l'ingratitude révolutionnaire. Dès le 29 avril 1848, où il avait déclaré que, père commun des fidèles, il ne voulait pas faire la guerre aux Autrichiens, qui étaient aussi ses enfants, les meneurs de la Révolution firent tous leurs efforts pour tourner l'opinion contre lui. Au mois de mai, il appela à la tête de son ministère le comte Mamiani<sup>3</sup>, qui avait autrefois pris une part active au soulèvement des Romagnes sous Grégoire XVI. Cette concession ne fit que rendre plus audacieux le parti républicain, que Joseph Mazzini dirigeait. Pie IX choisit alors pour principal ministre le comte Rossi (18 septembre), qui avait pour mission d'établir d'une façon solide le gouvernement constitutionnel. Mais ce n'était pas là ce que voulaient les révolutionnaires, dont le but réel était de renverser la royauté pontificale, d'établir la république à Rome et dans toute l'Italie, et de préparer enfin l'avènement de la république universelle. Le complot éclata le 15 novembre. Ce jour-là, Rossi devait faire solennellement l'ouverture du parlement romain. Comme il se rendait à l'Assemblée, et qu'il traversait le vestibule de l'hôtel où les chambres étaient réunies, il tomba mortellement frappé d'un coup de poignard. L'Assemblée fit à peine attention à ce crime horrible et délibéra comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé. L'assassin put s'échapper, grâce à la connivence de ceux qui l'entouraient; Rome tout entière retentit d'acclamations en l'honneur du poignard : la Révolution l'emportait. Le lendemain, l'émeute éclata : des canons furent braqués contre le Quirinal, où résidait le Pape,

<sup>1</sup> Né à Naples en 1783, fils du célèbre auteur de la *Science de la législation*.

<sup>2</sup> Né en 1810, général napolitain comme Pepe et Filangieri. Son prénom est Jérôme; il a un frère, Antonio Ulloa, qui est toujours resté fidèle à la cause de ses souverains légitimes.

<sup>3</sup> Né en 1800.

qui protesta en présence du corps diplomatique contre les violences qu'on lui faisait subir. Un nouveau ministère fut formé sous la présidence du comte Mamiani; l'abbé Rosmini refusa d'en faire partie; *Sterbini*<sup>1</sup>, l'un des amnistiés de 1846, reçut le portefeuille du commerce et des travaux publics.

Le pape n'était plus libre. Pie IX ne voulut pas que sa présence à Rome parût sanctionner les actes des révolutionnaires; il quitta secrètement sa capitale (26 novembre), et se retira à Gaëte, où le roi de Naples, Ferdinand II, lui offrit une hospitalité royale. La France aurait été heureuse d'accueillir le Pontife fugitif, mais le général Cavaignac hésita, dans la crainte de mécontenter le parti républicain. Cependant le ministère resté à Rome fit quelques démarches pour rappeler Pie IX; il essayait d'en imposer aux populations en gouvernant au nom du pape. Cette modération relative déplut aux exaltés et aux agitateurs accourus de tous les points de l'Italie : une junte provisoire s'organisa; elle décréta le suffrage universel et convoqua une assemblée constituante.

Cette assemblée se réunit le 6 février 1849; elle se composait de cent quarante-quatre députés qui prononcèrent la déchéance du pape comme souverain temporel et proclamèrent la *république démocratique* (7 février). Le pouvoir exécutif fut confié à un triumvirat composé d'*Armellini*<sup>2</sup>, de *Salicetti*<sup>3</sup> et de *Montecchi*; le 29 mars, un triumvirat définitif fut constitué; il se composait du fameux agitateur Mazzini, d'*Armellini* et d'*Aurelio Saffi*.

Les puissances catholiques s'étaient émues. Le pape invoqua le secours de l'Autriche, de la France, de l'Espagne et des Deux-Siciles; le Piémont était encore en guerre avec l'Autriche et ne pouvait entrer dans une alliance que d'ailleurs sa politique repoussait. Les troupes napolitaines ne firent que paraître sur le territoire romain; un aventurier appelé à une triste célébrité, *Joseph Garibaldi*<sup>4</sup>, les repoussa sur le territoire napolitain. Les Autrichiens devaient opérer dans le nord; ils occupèrent Bologne et les Romagnes. Le général *Cordova*<sup>5</sup> débarqua près de Gaëte avec les troupes espagnoles. La principale tâche fut réservée à l'armée française, qui débarqua à Civita-Vecchia

<sup>1</sup> Né en 1795.

<sup>2</sup> Jurisconsulte, né à Rome en 1777, mort à Bruxelles en 1863.

<sup>3</sup> Jurisconsulte, né dans les Abruzzes en 1814; il était venu à Rome après une émeute qui éclata à Naples le 15 mai 1848 et qui fut vigoureusement réprimée par Ferdinand II. Mort à Turin en 1862.

<sup>4</sup> Né à Nice en 1807. Il faisait partie des sociétés secrètes dirigées par Mazzini.

<sup>5</sup> Né à Madrid en 1792.

le 25 avril, et qui arriva le 30 sous les murs de Rome : elle était commandée par le général *Oudinot*, duc de Reggio<sup>1</sup>, et se composait de sept à huit mille hommes. L'expédition de Rome avait été combattue par le parti démocratique, qui protestait contre une guerre faite à une autre république par la république française; mais le président Louis-Napoléon, soutenu par le parti de l'ordre et poussé par l'opinion publique, passa outre et résolut de défendre les droits du souverain Pontife, en même temps qu'il s'opposerait à ce que l'Autriche rétablît seule l'ordre en Italie.

On ne s'était pas attendu à une sérieuse résistance. *Mazzini*, qui agissait en véritable dictateur, essaya de gagner du temps en négociant, et il obtint de l'agent diplomatique français, *M. Ferdinand de Lesseps*<sup>2</sup>, une convention en vertu de laquelle les troupes françaises devaient rester en dehors de Rome. Mais le général *Oudinot* rejeta cette convention. L'honneur militaire était déjà engagé : *Garibaldi* avait fait échouer une première attaque; le siège régulier de Rome commença (4 juin), et le gouvernement français envoya des renforts qui portèrent l'armée à vingt-cinq mille hommes. La terreur régnait dans Rome; des prêtres avaient été massacrés, et les révolutionnaires, désespérant de se défendre, se livraient à tous les excès. Le siège fut poussé vigoureusement. Le général du génie *Vaillant*<sup>3</sup>, qui commandait en second l'expédition, dirigea les opérations avec une grande habileté, en épargnant autant que possible les magnifiques monuments de la ville éternelle. Le 21 juin, trois brèches furent ouvertes, et les Français pénétrèrent dans l'enceinte de Rome; le 29, jour de la fête de saint Pierre, patron de Rome, ils pénétrèrent dans le quartier du Janicule; le 30, le triumvirat renonça à la défense, et demanda au général *Oudinot* la cessation des hostilités; le 2 juillet, il résigna ses fonctions; le 3, *Mazzini* s'enfuit, et *Garibaldi* quitta Rome à la tête d'un corps de troupes qui fut dispersé quelques jours après; le 4, la prétendue assemblée constituante fut dissoute et les armes pontificales relevées partout; le 5, le château Saint-Ange se rendit, et, le 15, le général *Oudinot* proclama la restauration de la royauté pontificale. Le mois suivant, la paix se conclut entre l'Autriche et le Piémont, et Venise se rendit aux Autrichiens; l'Italie était

<sup>1</sup> Né en 1791; fils du maréchal *Oudinot* qui était mort en 1847; le général est mort en 1863.

<sup>2</sup> Né en 1805; depuis à la tête de la grande entreprise du percement de l'isthme de Suez.

<sup>3</sup> Né en 1790, mort en 1872.

de nouveau pacifiée. Pie IX proclama une nouvelle amnistie, et indiqua les bases de la constitution qu'il voulait donner : consulte d'État, consulte pour les finances, conseillers provinciaux, représentation municipale, réformes judiciaires et administratives. Il ne rentra toutefois à Rome que le 12 avril 1850, au milieu des acclamations de tout un peuple heureux de revoir un souverain qu'il n'avait pas cessé d'aimer.

Une lettre adressée à son aide de camp le colonel *Edgar Ney*<sup>1</sup> par le président de la république française, le 18 août 1849, avait causé quelques inquiétudes. Dans cette lettre le président se plaignait du peu de soin que les autorités pontificales prenaient des troupes françaises, des idées de proscription et de tyrannie qui inspiraient, à ce qu'il croyait, ces autorités, et de ce que les trois cardinaux nommés par le pape pour gouverner Rome en son absence n'avaient pas même, dans leur proclamation, « fait mention du nom de la France et des souffrances de nos braves soldats ». Il résumait ainsi les conditions du rétablissement du pouvoir temporel du pape : « Amnistie générale, « sécularisation de l'administration, code civil. » Des explications terminèrent ce différend; mais la lettre au colonel *Edgar Ney* ne cessa pas depuis d'être prise comme un programme nécessaire par les hommes peu favorables à la souveraineté temporelle du saint-siège, et les événements postérieurs montrèrent que le prince qui avait autrefois pris les armes contre le pouvoir temporel du pape et qui s'était affilié à la secte des carbonari, n'avait pas entièrement rompu avec son passé.

#### Question danoise.

L'ébranlement de Février s'était communiqué de proche en proche jusqu'aux extrémités de l'Europe. Il amena un mouvement chartiste en Angleterre, il excita des agitations en Irlande, des troubles à Madrid, que le gouvernement espagnol fut obligé de mettre en état de siège; les principautés danubiennes, la Moldavie et la Valachie, eurent aussi leurs révolutions; et lorsque tout était déjà apaisé dans le reste de l'Europe, un petit pays, le Danemark, menaçait encore de troubler la paix générale, comme il devait le faire quinze ans plus tard, en 1864.

La question était des plus compliquées. La monarchie danoise comprenait à la fois des pays scandinaves, les îles et le Jutland; deux pays tout à fait allemands et faisant partie de la Confédération germanique, le Holstein et le Lauenbourg; enfin, un pays

<sup>1</sup> Fils du maréchal *Ney*; né en 1812.



de nationalité mixte, le Slesvig, composé de Danois et d'Allemands, uni au Holstein par ses institutions, mais placé hors de la Confédération germanique et sous la suzeraineté directe du roi de Danemark. L'ancien empire d'Allemagne s'étendait jusqu'à l'Eider, c'est-à-dire qu'il comprenait le Holstein, mais non le Slesvig; cette ligne de démarcation remonte au temps de Charlemagne. La situation particulière du roi de Danemark, Frédéric VII<sup>1</sup>, faisait prévoir les plus grandes difficultés, et avait donné lieu, sinon à la formation, au moins à l'accroissement de plusieurs partis. Il était à la fois roi de Danemark, duc de Slesvig-Holstein, duc de Lauenbourg, et membre de la Confédération germanique pour le Holstein et le Lauenbourg. Il n'avait pas d'enfants légitimes, et, lui mort, la couronne revenait à son oncle le prince Frédéric-Ferdinand<sup>2</sup>, qui n'avait pas lui-même de postérité. Or la couronne de Danemark pouvait être transmise par les femmes, tandis que celle de Holstein n'était transmissible que de mâle en mâle. A la mort du roi et de son successeur, la monarchie pouvait donc être démembrée. C'était là le vœu de l'Allemagne et surtout de la Prusse, qui convoitait la magnifique rade de Kiel dans la mer Baltique; mais les Allemands allaient plus loin, et prétendaient, en vertu d'une loi qui déclarait le Slesvig et le Holstein indissolublement unis, que le premier de ces duchés devait suivre la fortune de l'autre. Parmi les Danois, trois partis se dessinaient vis-à-vis de ces prétentions : les uns, ne voyant que le principe des nationalités tel qu'on l'exaltait en 1848, sacrifiaient le Holstein et même la partie du Slesvig où il y a une population allemande plus agglomérée; les autres ne voulaient sacrifier que le Holstein, comme faisant partie de la Confédération germanique; d'autres enfin tenaient à conserver l'intégrité actuelle, et demandaient une loi de succession capable d'atteindre ce but.

La révolution de Février, qui arriva sur ces entrefaites, échauffa davantage encore les esprits : appuyés par la Prusse, les duchés se soulevèrent, et la guerre commença dès les premiers jours d'avril. Les Prussiens traversèrent le Holstein, forcèrent le retranchement du Dannewerke<sup>3</sup> et pénétrèrent dans le Jutland sous le commandement du général de Wrangel<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Fils de Christian VIII et né en 1808, roi depuis le 20 février 1848, mort en 1863.

<sup>2</sup> Né en 1792.

<sup>3</sup> C'est-à-dire ouvrage des Danois, rempart élevé par les Danois au X<sup>e</sup> siècle, pour défendre la frontière méridionale du Slesvig.

<sup>4</sup> Baron, puis comte de Wrangel, né en 1786, mort en 1877.

(1<sup>er</sup> mai 1848). Les Danois se défendirent vigoureusement : pendant que leurs vaisseaux bloquaient les ports du Holstein, de la Prusse et de l'Allemagne, leurs troupes se battaient bravement à Duppel (28 mai) et à Nybel (5 juin). Les instances de l'Angleterre, de la Russie et de la France forcèrent Wrangel à évacuer le Jutland et amenèrent la conclusion de l'armistice de Malmø (26 août). Mais les hostilités recommencèrent le 3 avril suivant : les batailles d'Ulderup (6 avril) et de Kolding (23 avril et 7 mai) forcèrent le général Rye à opérer dans le Jutland une retraite qui lui fit le plus grand honneur. La victoire de Frédéricia remportée sur les Holsteinois, qui assiégeaient cette ville (6 juillet), amena un second armistice (10 juillet). Les troupes allemandes évacuèrent une seconde fois le Jutland, et la Prusse, contenue par la Russie, cessa de prendre une part directe à la lutte. Les Holsteinois la recommencèrent seuls, en 1850, sous le commandement du général prussien de Willisen<sup>1</sup>, qu'ils avaient appelé, mais qui n'était pas avoué par son gouvernement. Ils furent battus à Istedt (25 juillet), à Ekernfærde (12 septembre) et devant Frederikstad (5 octobre); au commencement de l'année 1851, les duchés furent enfin complètement soumis, et l'armée danoise put rentrer dans ses foyers. La guerre n'avait pas empêché le roi Frédéric VII d'accorder à ses sujets une constitution libérale (5 juin 1849), mais cette constitution n'était pas applicable aux duchés.

Des conférences s'établirent à Londres, pour empêcher le retour des hostilités et pour régler la question de succession, entre les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie, de la France, de l'Angleterre et de la Suède. On y régla que la succession au trône se ferait en ligne masculine et reviendrait, après la mort du roi et de son oncle, au prince Christian de Glucksbourg; que le Holstein et le Lauenbourg continueraient de faire partie de la Confédération germanique, mais qu'ils appartiendraient comme duchés au roi de Danemark. L'intégrité de la monarchie danoise était ainsi maintenue par les puissances, et l'on put croire qu'on avait réglé définitivement la question de succession; mais on n'avait pas l'assentiment de la diète germanique, et lorsque le roi Frédéric VII mourut, après son oncle qui l'avait précédé au tombeau, toutes les difficultés reparurent.

<sup>1</sup> Né en 1790

#### § IV. — Présidence du prince Louis-Napoléon

(1848-1851).

Fin de l'Assemblée constituante.

Lorsque le prince Louis-Napoléon eut été installé au palais de l'Élysée (20 décembre 1848), deux pouvoirs se trouvaient en présence : celui du président de la république qui avait à peu près les privilèges d'un roi constitutionnel avec cette différence à son avantage qu'il était responsable et que, par conséquent, il pouvait gouverner par lui-même, sans avoir à changer ses ministres au gré de la majorité parlementaire; celui de l'Assemblée nationale constituante, souveraine en droit, et libre de prolonger indéfiniment son mandat, au moyen des lois organiques qui lui restaient encore à voter. Une lutte ne pouvait tarder à s'ouvrir entre les deux pouvoirs : l'Assemblée était jalouse de son autorité et se défiait des intentions du président; celui-ci était bien résolu de n'abandonner aucun de ses droits, tout en s'efforçant d'éviter les conflits trop sérieux. C'est pourquoi il choisit ses premiers ministres parmi les notabilités de l'Assemblée; c'étaient MM. Odilon Barrot, *Drouin de Lhuys*<sup>1</sup>, le vicomte de Falloux<sup>2</sup>, le général Rullières, Passy<sup>3</sup>, Tracy, *Léon Faucher*<sup>4</sup>, Lacoste<sup>5</sup> et Buffet<sup>6</sup>. Le général Changarnier fut continué dans le poste de commandant de la garde nationale de la Seine, où le général Cavaignac l'avait placé, et fut chargé en outre du commandement des troupes de la première division militaire. L'Assemblée, pour répondre aux avances que le président lui avait faites par la nomination de ses ministres, mit sur la liste des trois candidats à la vice-présidence de la république le comte *Boutay de la Meurthe*<sup>7</sup>, personnage dévoué à Louis-Napoléon, et qui fut choisi par le président.

L'Assemblée, pour regagner la popularité qui était allée à Louis-Napoléon, vota la réduction de l'impôt du sel, malgré les ministres (1<sup>er</sup> janvier 1849), et la suppression de l'impôt des boissons (14 mai), mais elle s'unit au président contre le parti

des républicains avancés, qu'on désignait à la Chambre sous le nom de Montagnards, et elle décida que la haute cour instituée par la constitution pourrait juger les chefs de l'émeute du 15 mai 1848. Les démocrates songeaient déjà à recommencer leurs attentats, malgré les échecs de leurs utopies. Les journaux démocratiques et les clubs ne faisaient que déclamer contre le président et contre la majorité de l'Assemblée. Le gouvernement présenta une loi pour l'interdiction des clubs (26 janvier); les meneurs voulurent répondre par une émeute, mais le général Changarnier les contint, et le président, parcourant les rues à cheval, se convainquit par les acclamations qui l'accueillirent que la population voulait l'ordre. Les préparatifs de l'expédition de Rome irritèrent vivement la Montagne; il y eut de violentes discussions, dans l'une desquelles M. Ledru-Rollin exprima le regret de n'avoir pas lancé l'armée française sur l'Italie : « Nous ne sommes pas venus au pouvoir, répliqua M. Odilon Barrot, pour réparer les regrets de M. Ledru-Rollin, mais pour réparer ses fautes et relever les ruines dont il a semé le sol de la patrie. » Les démocrates se trouvèrent cependant assez forts pour obtenir une déclaration favorable à la république romaine, mais les événements ne permirent pas de s'y arrêter; on a vu ce que devint l'expédition de Rome.

L'antagonisme entre le président et l'Assemblée était nuisible à l'ordre. Un représentant, M. Rateau<sup>1</sup>, proposa la dissolution de la Constituante avant la rédaction des lois organiques, dont l'élaboration serait confiée à l'Assemblée législative. Cette proposition souleva une vive discussion (12 janvier); elle passa enfin, après un amendement proposé par M. Lanjuinais<sup>2</sup>, qui laissait à la Constituante la confection de la loi électorale, et qui fut adopté par 470 voix contre 337. L'Assemblée se retira le 27 mai; les séances de l'Assemblée nationale législative commencèrent dès le lendemain; les élections avaient eu lieu le 13 mai. Le président avait, dans l'intervalle, modifié son ministère, en remplaçant M. Léon Faucher par M. Dufaure à l'intérieur, en confiant les affaires étrangères à M. de Tocqueville<sup>3</sup>, et le commerce à M. Lanjuinais.

<sup>1</sup> Né à Paris en 1805; député de l'opposition sous Louis-Philippe.

<sup>2</sup> Il appartenait au parti légitimiste sous le gouvernement de Juillet.

<sup>3</sup> Ancien ministre de Louis-Philippe.

<sup>4</sup> Né en 1803, mort en 1854; économiste estimé, membre de l'opposition sous Louis-Philippe.

<sup>5</sup> Né en 1796; mort depuis sénateur.

<sup>6</sup> Né en 1818, à Mirecourt.

<sup>7</sup> Né à Nancy en 1797, mort à Paris en 1855.

<sup>1</sup> Né en 1800; rentré dans la vie privée, il reprit sa place comme avocat au barreau de Bordeaux.

<sup>2</sup> Fils du conventionnel; il est né en 1802; député au Corps législatif depuis 1863; mort en 1868. — <sup>3</sup> Né en 1805, mort en 1859.

## L'Assemblée législative.

Aux termes de la constitution, la nouvelle Assemblée, composée de sept cent cinquante députés, réunissait en elle le pouvoir législatif, le droit de déclarer la guerre, de ratifier les traités de paix et de nommer les conseillers d'État. Elle était permanente; en cas d'ajournement, elle était représentée par son bureau et par vingt-cinq membres élus au scrutin secret. Les représentants recevaient 25 francs d'indemnité par jour; la durée de leur mandat était de trois ans. Dans l'Assemblée de 1849, les royalistes de diverses nuances se trouvaient en plus grand nombre qu'à la Constituante; ils avaient cependant à lutter contre une minorité de plus de deux cents députés ultradémocrates ou socialistes, dont le chef reconnu était M. Ledru-Rollin, qui venait d'être nommé représentant par cinq départements à la fois. La majorité se divisait en trois fractions: l'une composée de quelques républicains modérés et dévoués à la Constitution actuelle, l'autre de légitimistes, la troisième d'orléanistes; elle voulait l'ordre, elle était disposée à aider le président pour le rétablir, mais elle ne voulait pas du rétablissement de l'Empire, à l'exception de quelques-uns de ses membres qui n'avaient de parti pris pour aucune dynastie.

Dès les premiers jours de la Législative, les socialistes se remuèrent. Ils étaient irrités de l'expédition de Rome et de la condamnation prononcée par la haute cour de Bourges contre leurs principaux chefs, complices de l'attentat du 15 mai; MM. Barbès, Albert, Blanqui, Sobrier, Raspail, Flotte, Quentin, Louis Blanc et Caussidière<sup>1</sup>. Dans la séance du 11 juin, Ledru-Rollin s'écria que l'attaque de Rome par nos troupes était une violation de la constitution: « Nous défendrons cette constitution, dit-il, par tous les moyens possibles, même par les armes. » C'était une menace d'insurrection. Les circonstances étaient graves. Le choléra sévissait de nouveau dans Paris; il venait d'emporter le maréchal Bugeaud (10 juin), l'un des plus énergiques défenseurs de l'ordre. Ledru-Rollin alla jusqu'à déposer un acte d'accusation contre le président et ses ministres. Le 13, il fit appel à l'émeute, et établit son quartier général au Conservatoire des arts et métiers: à peine put-il réunir autour de lui quelques centaines de combattants. Quelques barricades qui se formèrent furent aussitôt enlevées. Les représentants montagnards, refoulés de cour en cour au Con-

<sup>1</sup> Tous étaient condamnés à la détention ou à la déportation; les deux derniers échappèrent par la fuite à l'exécution de la sentence.

servatoire par les troupes, s'échappèrent par la porte du jardin: Ledru-Rollin, qui avait fui par un vastasias ouvert sur le jardin, resta caché dans la banlieue pendant vingt-trois jours; puis il passa en Belgique, et de là en Angleterre. Quelques mouvements insurrectionnels avaient éclaté en même temps à Lyon, à Reims, à Bordeaux, à Lille, à Mâcon, à Dijon, à Valenciennes, à Strasbourg; ils furent aussitôt réprimés; l'attitude ferme et résolue des généraux *Magnan*<sup>1</sup> et *Gêmeau*<sup>2</sup> empêcha l'insurrection de s'étendre à Lyon. Ce fut dans la proclamation adressée au peuple français après l'échauffourée du 13 juin, que Louis-Napoléon écrivit ces paroles énergiques: « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. » Paroles qui pourraient servir de critérium pour juger de la bonté d'un gouvernement.

L'ordre, rétabli dans la rue, ne l'était pas encore dans les esprits. Les clubs furent fermés pour un an, mais l'Assemblée législative restait comme un club ouvert aux Montagnards. M. Dupin, qui présidait l'Assemblée, se montra dans ces circonstances aussi énergique que spirituel; il imposa plus d'une fois silence aux démagogues, et il rétablit par un trait d'esprit la dénomination de *monsieur* que la République avait remplacée par celle de *citoyen*: « Soyons citoyens et appelons-nous messieurs. » Quelques mesures réparatrices furent prises à cette époque: les officiers généraux de l'armée de terre mis à la retraite par le gouvernement provisoire furent réintégrés dans les cadres d'activité (août); les 300,000 francs du douaire promis à la duchesse d'Orléans furent votés (octobre); on rétablit l'impôt sur les boissons (13 décembre 1849).

## Gouvernement personnel du président.

Cependant la lutte continuait entre le président et l'Assemblée; les ministres de Louis-Napoléon, encore accoutumés au régime parlementaire, ne laissaient pas assez d'initiative au chef du gouvernement, et se préoccupaient plus des votes de l'Assemblée que des volontés du président de la République. Le président résolut de s'affranchir d'une tutelle qui le gênait, et qu'il pouvait trouver contraire à la constitution. Dans un message adressé le 31 octobre à l'Assemblée, il indiqua comment il interprétait cette constitution, comment il entendait

<sup>1</sup> Né en 1791; depuis maréchal de France et commandant de l'armée de Paris; mort en mai 1865.

<sup>2</sup> Né à Paris en 1790; depuis sénateur, mort en 1868.

ses devoirs. « Tout un système, disait-il, a triomphé au 10 décembre, car le nom de Napoléon est à lui seul un programme. Il veut dire : à l'intérieur, ordre, autorité, religion, bien-être du peuple; à l'extérieur, dignité nationale. C'est cette politique inaugurée par mon élection que je veux faire triompher avec l'appui de l'Assemblée et celui du peuple. » Et il se choisit un nouveau ministère, encore parlementaire, mais plus disposé à accepter son initiative; ce ministère se composait de MM. Ferdinand Barrot<sup>1</sup> à l'intérieur, le général d'Hautpoul à la guerre, le général de La Hitte aux affaires étrangères, Fould aux finances, Bineau, aux travaux publics, Dumas au commerce, de Parieu<sup>2</sup> à l'instruction publique, Desfossés à la marine, et Rouher<sup>3</sup> à la justice.

L'année 1850 fut comme une année de trêve entre deux campagnes. Les partis n'avaient pas abdiqué, mais ils ajournaient le combat; l'Assemblée et le président ne marchaient pas toujours d'accord, mais ils évitaient des collisions directes. Plusieurs lois importantes furent le résultat de cette entente momentanée.

#### Loi sur l'enseignement.

L'une des plus importantes, votée le 15 mars 1850, était relative à l'enseignement. M. de Falloux l'avait préparée, M. de Parieu la soutint et fut chargé de l'appliquer. Les pères de famille et les hommes religieux réclamaient depuis longtemps la liberté d'enseignement. Les différentes fractions du parti de l'ordre, M<sup>sr</sup> Parisis, MM. de Falloux et de Montalembert d'un côté, MM. Thiers, Dupin, etc., de l'autre, se réunirent pour voter une loi qui pût donner des garanties à la société, tout en accordant à l'initiative privée l'action à laquelle elle avait droit. Le nom de l'Université fut supprimé : il resta en présence l'instruction publique et l'instruction privée ou libre. Plus de certificats d'études pour se présenter aux épreuves du baccalauréat; plus d'autorisation préalable pour ouvrir des établissements d'instruction, mais une simple déclaration avec des conditions d'aptitude déterminées. Au sommet de l'instruction publique se trouvait le ministre, ayant à côté de lui le conseil supérieur de l'instruction publique, et pour agents des inspecteurs généraux. Cette organisation se reproduisait dans chaque

<sup>1</sup> Frère d'Odilon Barrot, qui se retirait, et l'un des conseillers intimes de Louis-Napoléon.

<sup>2</sup> Né à Aurillac en 1815.

<sup>3</sup> Né à Riom, en 1814.

département, où il y avait un recteur avec un conseil départemental dont faisaient de droit partie le préfet, l'évêque du diocèse, un autre ecclésiastique, un ministre des différents cultes professés dans le département, et des conseillers généraux; ce conseil avait une grande autorité. Des lycées ou collèges soumis directement à l'action de l'État devaient être établis au chef-lieu de chaque département ou dans les villes les plus importantes; les collèges communaux étaient plus complètement placés sous la direction des conseils municipaux, qui pouvaient les transformer en établissements libres, s'ils voyaient dans cette transformation un avantage pour la commune. Les instituteurs primaires étaient placés sous la surveillance spéciale du recteur de chaque académie; les communes étaient appelées à se prononcer entre des instituteurs laïques et des instituteurs religieux pour les écoles publiques. En général, la concurrence devenait possible avec les établissements de l'État, l'action de la société et de la religion se faisait plus fortement sentir; il y avait une réelle et sérieuse amélioration. C'est dans ce sens que s'exprima le Saint-Siège consulté par les évêques de France : l'Église n'obtenait pas toute la liberté à laquelle elle a droit et le mal en conservait encore trop; mais le bien devenait plus facile, la lutte était possible; il fallait accepter l'arme qui était enfin accordée et s'en servir pour le salut de la société. La loi nouvelle organisait particulièrement l'enseignement secondaire; la conquête de la liberté de l'enseignement supérieur devait encore attendre plus de vingt ans.

#### Lois diverses.

D'autres lois sortirent de l'entente entre l'Assemblée et la présidence : la loi du 19 juin 1849, qui interdisait les clubs pour un an, fut renouvelée pour une autre année; une loi fut votée au sujet des logements insalubres (13 avril); le gouvernement reçut le droit d'interdire les réunions électorales (6 juin); de déporter aux îles Marquises les condamnés à la déportation (8 juin); les sociétés de secours mutuels reçurent une organisation plus complète (23 juillet); on s'occupa de régler l'éducation et le patronage des jeunes détenus (6 août).

<sup>1</sup> Quelques mesures prises par l'État, depuis 1852, sans rien enlever à l'enseignement libre, ont un peu plus resserré les liens qui rattachent au gouvernement l'enseignement public. Le nombre des recteurs a été considérablement diminué, l'ancienne organisation de l'Université reprise en partie, et les instituteurs primaires ont été placés sous la direction des préfets.

Deux lois, ayant un objet spécialement politique, donnèrent lieu à de vives discussions : ce furent celles du 31 mai 1850 et du 16 juillet. Des élections partielles ayant envoyé des socialistes à l'Assemblée, les législateurs voulurent restreindre l'exercice du suffrage universel en n'attribuant plus le titre d'électeurs qu'aux citoyens inscrits sur le rôle de la contribution personnelle ou de la prestation en nature : la loi du 31 mai fut soutenue par le gouvernement, quoique le président fût personnellement opposé aux restrictions qu'elle imposait ; trois millions d'électeurs furent rayés des listes. M. Baroche<sup>1</sup>, qui venait de succéder à M. Ferdinand Barrot au ministère de l'intérieur, partageait sur ce point les idées de la majorité et celle de M. Thiers, qui avait dit, dans la discussion : « Je comprends qu'il y ait des hommes qui ne veulent pas se priver de l'appui de la multitude ; mais des législateurs moraux doivent le repousser. Les républicains, les bons, les vrais républicains, ne doivent pas vouloir de la vile multitude, qui a perdu toutes les républiques. »

La loi du 16 juillet rétablit l'impôt du timbre sur les journaux, éleva le chiffre des cautionnements, et, ce qui était une innovation inconnue jusque-là, prescrivit la signature pour les articles de discussion politique, philosophique et religieuse.

#### Conflits entre les deux pouvoirs.

Les premiers symptômes d'une grave mésintelligence entre les deux pouvoirs se dessinèrent dès le mois d'août, pendant les vacances de l'Assemblée. Les représentants légitimistes allèrent saluer à Wiesbaden le comte de Chambord ; les représentants orléanistes se rendirent à Claremont, où Louis-Philippe allait mourir (26 août) ; en même temps, Ledru-Rollin et Mazzini fondaient à Londres ce qu'ils appelaient la *caisse des peuples*, qui n'était autre chose que le budget de la Révolution, et les démocrates de toutes les nuances fixaient ouvertement à l'année 1852 la réalisation de leurs espérances. Au-dessus des partis, le pays se prononçait hautement pour le maintien de l'ordre et pour la continuation des pouvoirs du président ; les conseils généraux se déclaraient en conséquence favorables à la révision de la constitution. Les voyages de Louis-Napoléon à Dijon, à Lyon, en Alsace et dans l'Ouest, rendaient le prési-

<sup>1</sup> Né en 1802, mort en 1870.

dent de plus en plus populaire ; le prince ne craignit pas de dire à Cherbourg que, pour obtenir les grandes améliorations qu'on attendait de lui, il fallait « lui donner le moyen de les accomplir », et il ajouta : « Ce moyen est tout entier dans « votre concours à fortifier le pouvoir et à écarter les dangers « de l'avenir... Une grande nation, ne l'oublions pas, ne se « maintient à la hauteur de ses destinées que lorsque ses institutions elles-mêmes sont d'accord avec les exigences de la « situation politique et de ses intérêts matériels. » Ces paroles étaient claires ; la grande majorité du pays y applaudissait, mais les partis s'en irritaient, et les chefs du parti de l'ordre, qui consentaient bien à ajourner leurs espérances, mais qui n'y renonçaient pas, songèrent dès lors à rendre impossible la prolongation des pouvoirs du Président. Les orléanistes et les légitimistes s'unirent dans ce but, mais sans aller jusqu'à la fusion complète que quelques-uns d'entre eux désiraient ; on s'accoutuma à regarder le général Changarnier comme l'homme appelé à restaurer la monarchie.

Le Président ne s'abandonna pas dans ces circonstances. Après avoir calmé un moment les inquiétudes de l'Assemblée par un message conciliant, il les renouvela en rapportant les décrets qui réunissaient en un même commandement les gardes nationales de la Seine et les troupes de la première division militaire (7 janvier 1851). « Si l'Assemblée cède, l'Empire « est fait ! » s'écria M. Thiers ; et il obtint un blâme contre la mesure qui détruisait la puissance du général Changarnier ; mais le Président était dans son droit, et la mesure fut exécutée. Cependant l'Assemblée se calma encore une fois, en voyant que le Président n'allait pas plus loin. L'agitation repartit, quand on vit arriver en foule des pétitions qui demandaient soit la révision partielle, soit la révision totale de la constitution ; et surtout quand on vit le Président devenir l'objet d'acclamations de plus en plus vives dans les voyages qu'il fit à Dijon, à Poitiers, à Beauvais, et dans plusieurs autres villes. La terrible échéance de 1852 pesait sur tous les esprits ; l'opinion publique demandait la révision de la constitution, surtout afin de pouvoir prolonger les pouvoirs du Président. Des troubles avaient éclaté dans l'Arèche, l'Allier, le Cher et la Nièvre, et fait proclamer l'état de siège dans ces deux derniers départements. La majorité de l'Assemblée, frappée de ces événements, devenait favorable à la révision ; mais il fallait une majorité des trois quarts des voix pour arriver à ce but, et cette majorité ne put se trouver ; un premier vote rejeta la révision

(19 juillet 1851). C'était laisser à la force le soin de trancher le différend ; M. Thiers, en cette circonstance, avait voté contre la révision avec la Montagne.

Le coup d'État du 2 décembre.

La situation devenait de plus en plus tendue et intolérable ; des deux côtés on sentait qu'il fallait en sortir à tout prix. Après les vacances parlementaires de 1851, le président changea son ministère, et appela auprès de lui des hommes résolus à le seconder énergiquement : c'étaient MM. Hippolyte Fortoul<sup>1</sup>, Lacrosse, de Casabianca<sup>2</sup>, Giraud (de l'Institut)<sup>3</sup>, Magne<sup>4</sup>, le général Saint-Arnaud<sup>5</sup>. Alors il envoya à l'Assemblée (4 novembre) un message dans lequel il demandait le rétablissement du suffrage universel, tel qu'il existait avant la loi du 31 mai, afin d'enlever aux socialistes le moyen de contester les élections de 1852. La majorité de l'Assemblée accueillit cette proposition comme un défi, et y répondit par une autre proposition qui l'aurait investie du droit de requérir directement la force armée pour sa défense. La Montagne, plus hostile encore aux conservateurs qu'à la présidence, dont elle espérait avoir facilement raison, fit rejeter la proposition de la majorité par 408 voix contre 300 (17 novembre). La majorité essaya de reprendre l'avantage en élaborant un projet de loi sur la responsabilité du Président et de ses ministres, afin de restreindre le plus possible le pouvoir du chef du gouvernement. La lutte était nettement engagée.

On en était là, lorsque, le 2 décembre au matin, on lut sur tous les murs de la capitale, à côté de différents décrets, une proclamation qui annonçait la dissolution de l'Assemblée nationale et faisait appel au peuple en lui soumettant les bases fondamentales d'une nouvelle constitution. « Je rends le peuple entier juge entre elle et moi, disait le Président... Je fais un appel légal à la nation tout entière... Si vous avez confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la grande mission que je tiens de vous. Cette mission consiste à fermer l'ère des révolutions en satisfaisant les besoins légitimes du peuple, en le protégeant contre les passions subversives..... Persuadé que les instabilités du pouvoir, que la prépondérance d'une seule Assemblée, sont des causes permanentes

« de trouble et de discorde, je sou mets à vos suffrages les bases fondamentales suivantes d'une constitution que les Assemblées développeront plus tard : 1° un chef responsable nommé pour dix ans ; 2° des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul ; 3° un conseil d'État formé des hommes les plus distingués, préparant les lois et en soutenant la discussion devant le Corps législatif ; 4° un Corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel, sans scrutin de liste qui fausse l'élection ; 5° une seconde Assemblée, formée de toutes les illustrations du pays, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques. Ce système, créé par le premier consul au commencement du siècle, a déjà donné à la France le repos et la prospérité ; il les lui garantirait encore. Telle est ma conviction profonde. Si vous la partagez, déclarez-le par vos suffrages ; si, au contraire, vous préférez un gouvernement sans force, monarchique ou républicain, emprunté à je ne sais quel passé ou à quel avenir chimérique, répondez négativement. »

En même temps un nouveau ministère était ainsi formé : M. de Morny<sup>1</sup>, intérieur ; M. Rouher, justice ; général de Saint-Arnaud, guerre ; Turgot<sup>2</sup>, affaires étrangères ; Fould, finances ; Magne, travaux publics ; Lacrosse, marine ; Casabianca, commerce ; Fortoul, instruction publique ; c'était presque le même que le précédent ministère, mais fortifié dans le sens d'une action vigoureuse.

Toutes les précautions avaient été habilement prises pour le succès du coup d'État. Les personnes qui auraient pu vouloir résister, les principaux personnages de l'Assemblée avaient été mis en état d'arrestation avec tous les égards convenables, et la plupart se félicitaient de l'impuissance où on les réduisait. Les autres représentants, voyant le palais de l'Assemblée entouré de troupes, se dispersèrent, à l'exception de deux cent vingt qui se réunirent à la mairie du dixième arrondissement, rue de Grenelle<sup>3</sup>, pour protester contre la violation de la constitution et proclamer la déchéance du Président. On les somma de se disperser : sur leur refus, ils furent arrêtés, pour être relâchés quelques jours après.

<sup>1</sup> Né à Paris en 1811, mort en 1865 ; il était l'ami personnel de Louis-Napoléon.

<sup>2</sup> Marquis de Turgot, né en 1796, mort en 1866 ; il appartenait à la même famille que le fameux Turgot, ministre de Louis XVI.

<sup>3</sup> Cette mairie a été démolie ; elle se trouvait en face de la rue des Saints-Pères, qui a été prolongée à ses dépens jusqu'à la rue de Sèvres.

<sup>1</sup> Né en 1811, mort ministre de l'instruction publique en 1856. — <sup>2</sup> Né en 1796.

— <sup>3</sup> Jurisconsulte, né en 1802. — <sup>4</sup> Né en 1806.

<sup>5</sup> Né en 1798 ; il venait de conquérir la petite Kabylie.

La population considérait tranquillement tous ces actes ; mais les démocrates exaltés et quelques républicains honnêtes tentèrent de résister. Les 3 et 4 décembre, des barricades s'élevèrent dans les quartiers du centre de Paris et sur les boulevards ; les ouvriers s'abstinrent pour la plupart, quelques milliers seulement travaillèrent aux barricades, en criant : *Vive la république démocratique et sociale!* Le général Magnan réprima vigoureusement l'insurrection : soixante-six montagnards furent expulsés de France, quelques royalistes éloignés de Paris, et l'ordre fut rétabli dans la capitale. Dans les départements, il y eut des troubles plus graves. Le drapeau rouge fut déployé dans les départements de l'Allier, de la Nièvre, de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, du Jura, du Gard, de l'Yonne, de la Drôme, de Lot-et-Garonne, du Var et des Basses-Alpes. L'état de siège eut raison de ces soulèvements, qui ne firent que prouver combien il importait de prévenir l'immense insurrection qui se préparait pour 1852. Le 20 et le 21 décembre, les électeurs furent appelés à se prononcer par *oui* et par *non* sur le coup d'État : 7,439,216 *oui* approuvèrent le Président ; il n'y eut que 540,737 votes négatifs. La *présidence décennale* s'appuyait donc sur un plus grand nombre de voix encore que la *présidence quadriennale* : l'Europe était alors pacifiée, et la France entraît sous un régime nouveau.

Le coup d'État du 2 décembre est aujourd'hui jugé très-diversement, et généralement avec beaucoup plus de sévérité qu'il ne le fut au moment même où il s'accomplit. C'était une violation de la constitution, et il se trouvait que l'homme qui la violait était précisément le seul qui eût prêté serment de la respecter. Mais, pour juger cet acte sans passion, il faut se rappeler quelles étaient alors les inquiétudes de la nation, quelles étaient les menaces de la Révolution et avec quelle terreur on voyait s'approcher une échéance dont le parti, qu'on appelait le *parti rouge*, profiterait au moins pour exciter des troubles graves et peut-être pour s'emparer du pouvoir et livrer le pays à une sanglante anarchie. Les conservateurs de l'Assemblée nationale, en ne s'accordant ni sur la révision de la constitution, ni sur le rétablissement de la monarchie nationale, laissaient la Révolution poursuivre son cours : la question se posait entre la révolution démagogique qui effrayait tous les intérêts, et la révolution militaire, qui rassurait momentanément ces intérêts. La dernière l'emporta ; et, comme elle parut ne vouloir user de son triomphe que pour ramener la sécurité et la tranquillité, on se montra moins difficile sur son origine. Quant à

l'auteur même du coup d'État, on n'oserait le condamner, s'il ne restait plus à ses yeux d'autre moyen de sauver le pays ; on a le droit d'être plus sévère, si l'on pense qu'il eût pu s'accorder avec l'Assemblée et qu'il lui eût été facile, par cet accord, de préparer pour 1852 une transition qui n'eût point plongé le pays dans la guerre civile et l'anarchie.

## CHAPITRE II

### LE SECOND EMPIRE.

(1851 - 1869).

DEUX DIVISIONS : La *Présidence décennale*. — *Histoire intérieure de la France sous le second Empire.*

#### § I<sup>er</sup>. — *Présidence décennale* (1852).

Constitution du 14 janvier.

L'élection du 20 décembre avait concentré tous les pouvoirs dans la main du chef de la république, qui prit alors le titre de *prince-président*. L'un des premiers soins du prince fut de promulguer la constitution dont il avait indiqué les bases dans sa proclamation du 2 décembre. La constitution du 14 janvier 1852 reproduisit en grande partie celle de l'an VIII : le chef de l'État, véritablement souverain et responsable ; des ministres qui ne dépendent que du souverain et qui ne sont plus à la merci d'un vote des Chambres ; un conseil d'État qui élabore les lois ; un Corps législatif élu pour cinq ans par le suffrage universel, et qui examine, rejette ou adopte les lois et vote l'impôt ; un Sénat dont les membres sont nommés à vie par le chef de l'État, qui est gardien de la Constitution et qui déclare s'opposer ou ne pas s'opposer à la promulgation des lois, selon qu'elles sont conformes ou non à la Constitution, tels étaient les principaux éléments des nouvelles institutions. Le Sénat pouvait en outre proposer des projets de loi d'un grand intérêt national ; c'est à lui que revenait l'examen des modifications à la constitution ; il votait ainsi les *senatus-consultes*. C'est à lui aussi que devaient être adressées les pétitions des citoyens ; il

les rejetait ou les renvoyait aux ministres compétents. Quelques personnages faisaient de droit partie du Sénat : c'étaient les cardinaux et les maréchaux.

#### La dictature.

Investi d'un pouvoir dictatorial jusqu'à la réunion des Chambres, le prince-président usa de son autorité pour remanier le système politique et financier, en même temps qu'il donnait satisfaction aux hommes religieux en introduisant les cardinaux dans le Sénat, en rendant l'église Sainte-Geneviève (Panthéon) au culte, en créant un aumônier de la flotte et en décrétant qu'un aumônier serait placé à bord de tout vaisseau portant pavillon d'officier général, de même qu'à bord des navires destinés à une expédition de guerre. La France fut divisée en circonscriptions de 33,000 électeurs, nommant chacune un député au Corps législatif; le mandat de député resta incompatible avec toute fonction publique rétribuée (2 février). La presse périodique fut soumise à un régime nouveau par un décret organique du 17 février : tout journal politique était soumis à l'autorisation préalable, à l'exception de ceux qui existaient déjà; la signature des articles était maintenue, et, indépendamment de la juridiction ordinaire des tribunaux, l'administration pouvait avertir, suspendre ou supprimer le journal; la suspension ne pouvait être prononcée qu'après deux avertissements, mais la suppression par décret impérial pouvait être prononcée sans les avertissements préalables. Les gardes nationales furent réorganisées, et le nombre des gardes nationaux considérablement réduit. Un décret du 9 mars fortifia l'action de l'État sur les membres de l'instruction publique; un autre, du 23 mars, mit les maires des villes à la nomination du chef de l'État, et concentra plus fortement l'administration politique, tout en laissant aux préfets la décision d'un plus grand nombre d'affaires locales : « On peut gouverner de loin, disait le décret, « on n'administre bien que de près. »

Le prince, qui avait mûri dès longtemps ses projets, réorganisait tout avec une merveilleuse rapidité : il créa des colonies pénitentiaires destinées à remplacer les bagnes; il donna une plus forte organisation aux bureaux arabes en Algérie; il créa l'établissement du Crédit foncier, qui permet d'emprunter sur la garantie du bien-fonds que l'on possède; il opéra la conversion de la rente 5 pour 100 en 4 1/2, ce qui procura de nouvelles ressources au trésor public; enfin, par un décret du 23 janvier, il déclara illégale la donation de biens faite par

Louis-Philippe à ses enfants au moment de monter sur le trône. Le produit de la vente de ces biens devait être affecté à subventionner les sociétés de secours mutuels et les établissements de Crédit foncier, à améliorer les logements insalubres et à fonder une caisse de retraite pour les desservants des paroisses rurales; mais la mesure parut rigoureuse à beaucoup de monde, injuste à plusieurs; quatre ministres, MM. de Morny, Fould, Magne et Rouher, refusèrent de s'y associer et quittèrent le ministère; plusieurs autres hommes politiques s'éloignèrent dès lors du Président, parmi eux le comte de Montalembert, qui avait d'abord approuvé le coup d'État et qui devint l'un des plus vifs adversaires du nouveau gouvernement.

#### Réunion des Chambres.

Les élections au Corps législatif eurent lieu le 29 février. Le gouvernement avait ouvertement désigné aux populations les candidats dont il désirait le succès; la plupart de ces candidats furent élus, on ne compta au Corps législatif que sept députés élus par l'opposition, savoir quatre légitimistes, deux républicains et un socialiste. Le 28 mars, veille de la réunion des Chambres, le prince leva l'état de siège dans les départements, qui y étaient soumis; le 29, en ouvrant aux Tuileries, où il avait transporté sa résidence, la première session du Corps législatif, il déclara que son travail de réorganisation était accompli, que la dictature qui lui avait été conférée était terminée, et que désormais la constitution du 14 janvier entrerait en plein exercice. Mais dès lors il laissait entrevoir que l'empire pourrait être le couronnement du décennat. « Si les partis, dit-il, « en terminant le discours adressé aux deux Chambres réunies, « si les partis venaient par leurs attaques mettre en question « l'avenir du pays, alors, mais seulement alors, il pourrait être « raisonnable de demander au peuple, au nom du repos de la « France, un nouveau titre qui fixât irrévocablement sur ma « tête le pouvoir dont il m'a revêtu; mais ne nous préoccupons « pas de difficultés qui n'ont sans doute rien de probable. » Et ces paroles étaient acclamées d'une façon qui ne pouvait qu'encourager le Prince à aller plus loin.

#### Rétablissement de l'Empire.

L'Empire était fait dans les institutions; il ne restait plus qu'à en rétablir le nom. Tout se prépara pour ce grand acte.



L'Europe avait reconnu le nouveau gouvernement sorti du coup d'État du 2 décembre; l'aigle impériale était rétablie sur les drapeaux et sur la croix de la Légion d'honneur; à chaque revue des troupes, on entendait retentir le cri de *Vive l'empereur!* Un voyage du prince-président à Strasbourg, dans le Midi et dans le Centre, précipita le mouvement. A Strasbourg, où il inaugurerait la grande ligne de chemin de fer qui relie Paris à l'Allemagne, il n'entendit que le cri de *Vive Napoléon!* Le cri de *Vive la République!* poussé çà et là par quelques voix isolées, était aussitôt étouffé sous d'autres acclamations; il paraissait presque un cri séditieux. A Bourges, à Moulins, à Saint-Étienne, à Lyon, où le prince inaugura une statue équestre de Napoléon I<sup>er</sup>, on poussa le cri de *Vive l'empereur!* A Marseille, un complot tramé contre la vie du prince, et heureusement découvert, donna un nouvel élan à l'enthousiasme. Les populations des campagnes étaient plus ardentes encore que celles des villes; tout le monde voulait voir le Prince, et des communes entières défilaient devant lui en acclamant *Napoléon III.* A Bordeaux, le prince prononça lui-même le nom qui était dans toutes les bouches: « L'Empire, dit-il, c'est la paix! » Et il faisait en même temps entendre des paroles qui réjouissaient les cœurs chrétiens: « Je veux, disait-il, conquérir à la religion, à la morale, à l'aisance, cette partie encore si nom- breuse de la population qui, au milieu de ces pays de foi et de croyance, connaît à peine les préceptes du Christ; qui, au sein de la terre la plus fertile du monde, peut à peine jouir de ses produits de première nécessité. » En passant à Amboise, le prince rendit la liberté à Abd-el-Kader. A son retour à Paris, il fut reçu en triomphe par l'armée, la garde nationale, le clergé, la magistrature et des députations ouvrières (16 octobre).

Il n'y avait plus à hésiter. Le 4 novembre, le Sénat, convoqué par le prince, reçut communication d'un message qui l'invitait à rédiger un sénatus-consulte pour le rétablissement de l'Empire. Le sénatus-consulte fut voté le 7 novembre, et ratifié par le peuple, appelé à se prononcer par *oui* et par *non*, comme l'année précédente, les 21 et 22 novembre. Ce nouveau plébiscite réunit un plus grand nombre de suffrages encore que les précédents: 8,157,752 voix se prononcèrent pour l'empire; 254,501 seulement contre. Dans la soirée du 1<sup>er</sup> décembre, les trois grands corps de l'État allèrent à Saint-Cloud présenter au prince ce résultat, et le lendemain, 2 décembre, anniversaire du coup d'État, anniversaire de la bataille d'Austerlitz, l'empereur

reux *Napoléon III* fit son entrée solennelle à Paris, au milieu des acclamations de toute la population.

Protestation du comte de Chambord.

La France était alors tellement affamée d'ordre matériel et de tranquillité, qu'elle n'avait pu entendre une noble protestation venue de l'exil, et qui lui aurait épargné bien des souffrances et des malheurs, si elle avait été comprise. Le 25 octobre, M. le comte de Chambord, qui avait été salué à sa naissance comme *l'enfant de l'Europe* et *l'enfant du miracle*, protestait ainsi contre le prochain rétablissement de l'Empire, en montrant la supériorité de la monarchie nationale sur cette institution révolutionnaire qui ne pouvait être qu'une halte dans le désordre:

« Français, disait le petit-fils de tant de rois, vous voulez la monarchie; vous avez reconnu qu'elle seule peut rendre, avec un gouvernement régulier et stable, cette sécurité de tous les droits, cette garantie de tous les intérêts, cet accord permanent d'une autorité forte et d'une sage liberté qui fondent et assurent le bonheur des nations. Ne vous livrez pas à des illusions qui, tôt ou tard, vous seraient funestes. Le nouvel Empire qu'on vous propose ne saurait être cette monarchie tempérée et durable dont vous attendez tous ces biens. On se trompe et on vous trompe quand on vous les promet en son nom. La monarchie véritable, la monarchie traditionnelle, appuyée sur le droit héréditaire et consacrée par le temps, peut seule vous remettre en possession de ces précieux avantages et vous en faire jouir à jamais.

« Le génie et la gloire de Napoléon n'ont pu suffire à fonder rien de stable; son nom et son souvenir y suffiraient bien moins encore. On ne rétablit pas la sécurité en ébranlant le principe sur lequel repose le trône, et on ne consolide pas tous les droits en méconnaissant celui qui est parmi nous la base nécessaire de l'ordre monarchique. La monarchie en France, c'est la Maison royale de France, indissolublement unie à la nation. Mes pères et les vôtres ont traversé les siècles, travaillant de concert, selon les mœurs et les besoins du temps, au développement de notre belle patrie. Pendant quatorze cents ans, seuls entre tous les peuples de l'Europe, les Français ont toujours eu à leur tête des princes de leur nation et de leur sang. L'histoire de mes ancêtres est l'histoire de la grandeur progressive de la France, et c'est encore la monarchie qui l'a dotée de cette conquête d'Alger, si riche d'avenir, si riche déjà par les hautes

renommées militaires qu'elle a créées, et dont la gloire s'ajoute à toutes ses gloires. »

Noble langage et paroles prophétiques, qui se terminaient par celles-ci : « Je maintiens mon droit, qui est le plus sûr garant des vôtres, et, prenant Dieu à témoin, je déclare à la France et au monde que, fidèle aux lois du royaume et aux traditions de mes aïeux, je conserverai religieusement, jusqu'à mon dernier soupir, le dépôt de la monarchie héréditaire dont la Providence m'a confié la garde, et qui est l'unique port de salut où, après tant d'orages, cette France, objet de tout notre amour, pourra retrouver enfin le repos et le bonheur. »

#### Modification de la Constitution.

La constitution du 14 janvier n'avait besoin que de légères modifications pour s'adapter à la nouvelle forme de gouvernement. Le sénatus-consulte du 7 novembre avait déclaré la dignité impériale rétablie ; *Louis-Napoléon Bonaparte* devenait empereur des Français sous le nom de *Napoléon III* ; le prince s'intitula : « Napoléon III, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français. » La loi saïque s'appliquait à la dynastie impériale ; mais Napoléon III était autorisé seul, à l'exclusion de ses successeurs et de leur descendance, à adopter, à défaut d'enfant mâle, les enfants et descendants légitimes dans la ligne masculine des frères de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>.

Un sénatus-consulte du 25 décembre 1852 compléta ces modifications dans un sens qui donnait à l'Empereur une pleine souveraineté : droit de faire grâce et d'accorder des amnisties ; présidence du Sénat et du conseil d'État, quand l'Empereur le jugeait à propos ; droit au chef de l'État de donner force de loi aux traités de commerce signés par lui, d'ordonner ou d'autoriser par des décrets les travaux d'utilité publique. Le même sénatus-consulte décida que les membres de la famille impériale appelés éventuellement à l'hérédité et leurs descendants porteraient le nom de *Princes français* ; le fils aîné de l'Empereur devait recevoir le titre de *Prince impérial*. Les Princes français faisaient de droit partie du Sénat et du conseil d'État à partir de l'âge de dix-huit ans, mais ils ne pouvaient siéger qu'avec l'agrément de l'Empereur. Le nombre des sénateurs nommés directement par l'Empereur ne pouvait dépasser cent cinquante ; une dotation annuelle et viagère de 30,000 francs était affectée à la dignité sénatoriale. Les députés au Corps

législatif recevaient une indemnité de 2,500 francs par mois pendant la durée de chaque session ordinaire et extraordinaire.

Quelques lois et décrets postérieurs complétèrent l'organisation de l'Empire ; les plus importants de ces actes sont la loi municipale de 1855 et le décret du 24 novembre 1860.

La loi municipale votée par le Corps législatif statua que le maire et les adjoints pourraient être pris en dehors du conseil municipal, et qu'ils seraient nommés par l'Empereur dans les chefs-lieux de département et dans les communes ayant plus de trois mille habitants ; dans les communes moins peuplées, la nomination est réservée aux préfets. Ces magistrats avaient le droit de suspendre les maires, l'Empereur seul pouvait les révoquer. Le suffrage universel élisait les conseils municipaux, excepté à Paris et à Lyon, où une commission municipale, nommée par l'Empereur, administrait les intérêts de la cité.

La constitution du 14 janvier assurait le rétablissement de l'ordre et ajournait la liberté : il avait fallu, selon une pittoresque expression de l'Empereur lui-même, replacer la pyramide sur sa base, et la liberté devait être le couronnement de l'édifice. Un pas fut fait vers ce couronnement, au jugement des partisans du régime parlementaire, par le décret du 24 novembre 1860. L'Empereur, usant du droit que lui conférait la constitution de changer par décret les rapports des grands corps de l'État avec le pouvoir exécutif, rendit le décret suivant : « Art. 1<sup>er</sup>. Le Sénat et le Corps législatif voteront tous les ans, à l'ouverture de la session, une adresse en réponse à notre discours. — Art. 2. L'adresse sera discutée en présence des commissaires du gouvernement qui donneront aux Chambres toutes les explications nécessaires sur la politique intérieure et extérieure de l'Empire. — Art. 4. Dans le but de rendre plus prompt et plus complète la reproduction des débats du Sénat et du Corps législatif, le projet de sénatus-consulte suivant sera présenté au Sénat<sup>1</sup> : *Les comptes rendus des séances du Sénat et du Corps législatif, rédigés par des secrétaires rédacteurs placés sous l'autorité du président de chaque Assemblée, sont adressés chaque soir à tous les journaux. En outre, les débats de chaque séance sont reproduits par la sténographie et insérés in extenso dans le Journal officiel du lendemain.* — Art. 5. Pendant la durée des sessions, l'Empereur désignera des ministres sans portefeuille pour

<sup>1</sup> Ce projet fut voté.

« défendre devant les Chambres, de concert avec le président  
« et les membres du conseil d'État, les projets de loi du gou-  
« vernement. »

Outre les ministres sans portefeuille, il y eut aussi un ministre, le *ministre d'État*, chargé spécialement de défendre le gouvernement devant les Chambres, ce qui en fit une espèce de premier ministre.

Un sénatus-consulte du 2 décembre 1861, voté sur la proposition de l'Empereur, rendit plus efficace le contrôle du Corps législatif en matière de finances, en permettant l'examen et le vote du budget par sections, tandis qu'auparavant c'était le budget entier de chaque ministère qu'il fallait voter ou rejeter en bloc, et en stipulant qu'il ne pourrait plus être accordé de crédits supplémentaires ou extraordinaires qu'en vertu d'une loi.

Enfin, en 1867, de nouvelles modifications supprimèrent la discussion de l'adresse, accordèrent, dans une certaine mesure, le droit d'interpellation aux Chambres, et donnèrent au Sénat le droit de renvoyer à une nouvelle délibération des députés les lois déjà votées par eux, en même temps qu'une lettre de l'Empereur promettait d'élargir la liberté de la presse et le droit de réunion : ces deux promesses furent, en effet, réalisées en 1868 par deux lois qui supprimaient, entre autres choses, la nécessité de l'autorisation préalable pour la fondation des journaux et pour les réunions publiques non politiques.

#### Attitude du clergé.

On a souvent reproché aux catholiques, et plus particulièrement au clergé, leur attitude devant le coup d'État et devant le rétablissement de l'Empire. C'est ne pas comprendre le rôle du clergé, dont les individualités peuvent différer d'opinions politiques, mais dont tous les membres songent avant tout au salut des âmes et aux intérêts de la religion, qui sont aussi les intérêts de la société. Sans avoir à se prononcer sur tous les actes du gouvernement, le clergé et les catholiques, qui avaient pu craindre la proscription ou la perte des libertés les plus précieuses, voyaient la religion respectée et protégée et avaient le droit, en entendant les promesses qui étaient faites, de compter sur cette protection vraie et efficace, qui n'est que la protection même de la liberté de l'Église. Les déceptions vinrent, sans doute, plus tard ; on ne pouvait leur reprocher d'avoir entravé par une opposition tracassière ou par un refus de concours un gouvernement qui se déclarait résolu à sauver la société et qui

avait rendu de véritables services. L'Église, sans abandonner les principes, a toujours reconnu les gouvernements de fait qui veulent vivre en bonne intelligence avec elle, parce qu'elle court au plus pressé ; elle avait agi de même avec Napoléon I<sup>er</sup> et avec Louis-Philippe.

Les sentiments du clergé se trouvent exprimés avec une grande autorité dans une lettre que l'abbé Gerbet, qui allait bientôt être évêque de Perpignan, écrivait à M. de Montalembert quelques jours avant le scrutin du 20 décembre 1851, qui devait ratifier ou condamner le coup d'État : « Le clergé ne se tiendra pas à l'écart ; il ne se séparera pas de l'opinion publique dans la grande élection qui aura lieu dimanche prochain. S'il doit s'unir, autant que cela dépend de lui, aux vœux des populations, n'est-ce pas surtout lorsque, par un mouvement à peu près unanime, un peuple s'efforce, en se sauvant lui-même, de sauver la civilisation avec lui ? Le clergé trouve dans sa propre histoire de bons exemples que ses pères lui ont donnés dans des circonstances analogues à l'état actuel du monde. Dans les bouleversements qui suivirent la chute de l'empire romain, l'Église, les papes à sa tête, soutint tout pouvoir qui lui permettait de protéger la société contre les mœurs et les instincts sauvages de la barbarie. » Et M. de Montalembert, l'un des chefs les plus illustres du parti catholique, était alors d'accord avec l'abbé Gerbet.

## § II. — Histoire intérieure de la France sous le second Empire (1852-1869).

### Reconnaissance de l'Empire par les puissances.

Le rétablissement de l'Empire était une infraction aux traités de 1815, qui avaient prononcé l'exclusion de la famille Bonaparte du trône de France ; le nom de Napoléon III impliquait aussi les droits de Napoléon II (duc de Reichstadt) que l'Europe n'avait pas reconnus. La modération du nouvel empereur, son langage conciliant et pacifique firent évanouir les difficultés qui se présentaient. Le roi de Naples avait reconnu l'Empire dès le 3 décembre, quoiqu'il appartint à la branche aînée des Bourbons ; l'Angleterre suivit (6 décembre), malgré les souvenirs des anciennes guerres ; puis vinrent la Belgique, dont le roi avait épousé une fille de Louis-Philippe, le Piémont, l'Espagne, la Hollande, le Danemark, la Suède, le Saint-Siège, le Portugal et la Turquie ; la Prusse et l'Autriche n'hésitèrent un

moment que parce qu'elles voulaient se concerter avec la Russie, et cette dernière puissance fut bientôt obligée de suivre le mouvement général. Il n'y eut qu'un seul souverain européen, le duc de Modène, François V, qui refusa de reconnaître l'Empire : ce ne pouvait être un sujet d'inquiétude.

#### Mariage de Napoléon III (1853).

Le mariage de l'Empereur avec *Marie-Eugénie de Montijo*, comtesse de Téba<sup>1</sup>, d'une famille appartenant à la grandesse d'Espagne, vint donner une nouvelle force au jeune Empire. L'Empereur expliqua dans un message au Sénat pourquoi il n'avait pas cherché à s'allier à une princesse de sang royal. « Quand, disait-il, on face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des rois qu'on se fait accepter; c'est bien plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre et en prenant franchement vis-à-vis de l'Europe la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple. » Quelle que fût la vraie cause du choix fait par l'Empereur, ce langage avait une certaine fierté qui ne déplaisait pas aux masses populaires et bourgeoises. Le mariage civil eut lieu le 29 janvier, au palais des Tuileries; le lendemain, le mariage religieux s'accomplit avec une grande pompe à Notre-Dame. La nouvelle impératrice voulut qu'on affectât à la fondation d'un établissement d'éducation professionnelle pour les jeunes filles pauvres les six cent mille francs que la commission municipale de Paris avait votés pour l'achat d'une parure qu'elle désirait lui offrir.

Le 16 mars 1856, au milieu de la joie que causait la fin glorieuse de la guerre de Crimée, naquit, au palais des Tuileries, le *Prince impérial*, Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, qui fut solennellement baptisé à Notre-Dame, le 14 juin suivant, par le cardinal Patrizi, légat *a latere* de Pie IX, parrain du jeune prince: quatre-vingt-cinq archevêques et évêques assistaient à cette cérémonie, et l'on put croire que la dynastie napoléonienne se trouvait définitivement établie sur le trône. Tout lui souriait, tout lui réussissait; mais elle devait commettre des fautes qui la conduisirent rapidement à sa chute.

<sup>1</sup> Née à Grenade, le 5 mai 1826, seconde fille du comte de Montijo, grand d'Espagne.

#### Institutions impériales.

Aussitôt qu'il se vit affermi sur le trône, Napoléon III s'efforça, sans perdre un moment de vue les mouvements de la politique extérieure, de rattacher à l'Empire les partis en accordant une large satisfaction aux besoins généraux du pays, et de gagner surtout les classes populaires, travaillées par le socialisme et le communisme, en s'occupant avec sollicitude de leurs intérêts. Tel était le but de la multiplication des institutions de bienfaisance et de prévoyance, de l'impulsion donnée aux travaux publics, des encouragements donnés à l'agriculture, à l'industrie et aux arts, de l'établissement d'institutions de crédit, et des mesures prises relativement à la liberté commerciale, à l'instruction publique et à la liberté d'enseignement.

#### Institutions de bienfaisance et de prévoyance.

Sous la République, on avait proclamé le droit à l'assistance, corollaire du droit au travail; c'était provoquer les tempêtes; l'assistance et l'aumône ne sont pas un droit pour ceux qui les reçoivent, mais un devoir de charité pour ceux qui sont en position de secourir les autres. Le gouvernement impérial s'occupa avec une louable sollicitude d'améliorer ce qui existait déjà, et de créer de nouveaux moyens de secours. Les crèches pour les enfants en nourrice, les salles d'asile pour les enfants sortis de nourrice furent officiellement adoptées comme les écoles (16 novembre 1852); on organisa des sociétés de charité maternelle placées sous le patronage de l'Impératrice (2 février 1853); on fonda un asile pour les orphelins sous le titre d'Orphelinat du prince impérial (1856); on alloua une somme considérable pour l'amélioration des maisons d'ouvriers dans les grandes villes et l'on fit exécuter avec soin la loi relative aux logements insalubres; on institua des médecins cantonaux chargés de visiter gratuitement les pauvres des campagnes (1854); on fonda à Vincennes et au Vésinet des asiles destinés aux ouvriers convalescents qui sortent des hôpitaux, aux mutilés des industries et aux indigents; on développa les sociétés de secours mutuels déjà élevées au rang d'institutions publiques par la loi du 15 juillet 1850; on maintint avec soin une loi du 22 janvier 1851, qui avait créé l'assistance judiciaire, c'est-à-dire procuré aux indigents le secours d'avocats gratuits; enfin, à côté des caisses d'épargne, dont la fondation remonte à l'époque de la Restauration, on maintint la caisse de retraites

pour la vieillesse, organisée en 1850, et qui reçut de notables améliorations jusqu'en 1864, où une loi nouvelle éleva à 1,500 francs le chiffre des retraites qu'elle peut servir.

La crèche, l'asile, l'école, la caisse d'épargne, les sociétés de secours mutuels et la caisse des retraites pour la vieillesse suivent donc ainsi l'ouvrier depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Elles lui assurent des soins pendant son enfance, l'instruction et l'éducation, des secours pendant les maladies et les chômages, et une vieillesse à l'abri du besoin.

Il faut ajouter que, parallèlement à ces œuvres de l'assistance publique, avant elles et souvent avec plus d'efficacité, parce que le don personnel, le don du cœur se joint au secours matériel, se développaient en France les œuvres de la charité privée, qui a aussi ses crèches, ses asiles, ses écoles, ses hôpitaux, ses sociétés de secours mutuels, le patronage des apprentis, les conférences de Saint-Vincent de Paul, les petites sœurs des pauvres pour les vieillards, les sœurs de Bon-Secours pour les malades, les sœurs de charité pour tous, les frères des écoles chrétiennes et une multitude d'ordres religieux, de congrégations, de confréries, qui s'emploient sous toutes les formes au soulagement de la misère, à l'éducation de l'enfance et à la moralisation de l'âge mûr.

En 1861, la société de Saint-Vincent de Paul, qui reliait toutes les conférences au moyen d'un conseil et d'un président général, fut mise en demeure par M. de Persigny<sup>1</sup>, ministre de l'intérieur, de recevoir du gouvernement son président général ou de cesser de former une société. Le ministre reconnaissait ses services et déclarait que la mesure prise contre elle n'était motivée par aucune faute antérieure, mais par la crainte de dangers futurs. La plupart des conférences, consultées, préférèrent une existence isolée à une modification qui aurait fait de la Société une institution gouvernementale, et elles cessèrent d'avoir en France un président général et un conseil central. La mesure prise par M. de Persigny causa une vive émotion dans le monde religieux, que la guerre d'Italie avait déjà si profondément agité, et l'on comprit que, dès lors, tout ce qui émanait de la charité chrétienne devenait suspect.

En même temps le gouvernement rattacha plus fortement à

<sup>1</sup> M. Fialin, comte de Persigny (depuis duc), né en 1808. Il s'attacha à la cause bonapartiste dès l'année 1834, s'associa aux tentatives de Strasbourg et de Boulogne, et se montra l'un des plus dévoués amis du prince Louis-Napoléon. Ministre de l'intérieur de 1852 à 1854, puis ambassadeur à Londres, et de nouveau ministre de l'intérieur de 1860 à 1863, il mourut en 1872.

lui les différentes loges de francs-maçons, en s'attribuant la nomination du grand-maître, qui fut le maréchal *Magnan*<sup>1</sup>; mais une fraction de la franc-maçonnerie française, celle qui est dite du rite *écossais*, résista à cette unification et garda son grand-maître, M. Viennet. Ainsi l'on compromettait l'existence d'une société qui rendait les plus grands services et à laquelle on n'avait rien à reprocher, et l'on donnait une existence officielle à une société secrète condamnée par l'Église et par la sagesse politique : c'était un aveuglement qu'on ne pouvait s'expliquer que par les nouveaux compromis dans lesquels on s'engageait avec la Révolution.

Quelque temps après (1862), fut fondée, sous les auspices de l'Impératrice, la *Société du Prince impérial*, dont le but était de prêter, à de très-faibles intérêts, aux paysans et aux ouvriers, les sommes dont ils pouvaient avoir besoin pour se procurer des outils et des matières premières. Les fonds de la caisse de la Société du Prince impérial devaient être fournis par les souscriptions des enfants : idée qui avait sans doute été suggérée par l'œuvre de la *Sainte-Enfance*, qui permet de racheter, au moyen d'un sou par mois donné par ses jeunes associés, les petits Chinois exposés à la mort par leurs parents, et à qui l'on procure ainsi la grâce du baptême. On sait que l'une des plus belles œuvres du catholicisme, celle de la Propagation de la foi, se soutient aussi par le sou que donnent chaque semaine les membres de l'Association, et que ce sou hebdomadaire produit des millions qui permettent aux missionnaires d'évangéliser les pays païens ou hérétiques.

#### Travaux publics.

La bienfaisance soulage la misère, le travail peut la prévenir. En France, où l'on est accoutumé à s'en reposer sur l'initiative de l'État, le gouvernement encouragea le travail général en donnant l'exemple et en développant les travaux publics. L'activité du second Empire rappela sous ce rapport celle du premier. D'immenses travaux furent exécutés à Paris, qui se trouva presque entièrement renouvelé : achèvement du Louvre, ouvertures de nouvelles rues, création de nombreux boulevards, transformation du bois de Boulogne et du bois de Vincennes, *squares* ou jardins établis dans tous les quartiers, canal Saint-Martin voûté et changé en boulevard planté d'arbres (boulevard Richard-Lenoir), construction des halles centrales, construction

<sup>1</sup> Il eut pour successeur, en 1865, le général Mellinet.

d'hospices et d'églises, reconstruction de plusieurs théâtres<sup>1</sup>, réédification ou construction de nouveaux ponts, édification de nombreuses casernes, établissement d'un grand nombre de fontaines, organisation d'un merveilleux réseau d'égouts souterrains qui rivalisent avec ceux de l'ancienne Rome, extension de Paris jusqu'aux fortifications, dérivation des eaux de la Dhuy, qui augmente la quantité d'eau dont Paris peut disposer (1865), chemin de fer de ceinture<sup>2</sup>, etc. : telles sont les principales œuvres qui embellirent et assainirent la capitale.

Les autres grandes villes de France suivirent l'exemple de Paris : Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, et, bientôt après elles, les villes de second et de troisième ordre entrèrent dans le mouvement. Sur toute la surface du pays, de grands travaux s'exécutèrent, de nouvelles constructions s'élevèrent, les anciens monuments furent restaurés. A Paris, Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, Saint-Étienne-du-Mont, Saint-Gervais, Saint-Germain-des-Prés, l'hôtel de Cluny reprirent leur ancien aspect; l'église Sainte-Clotilde fut achevée. L'église de Saint-Denis, le château de Saint-Germain, l'amphithéâtre de Nîmes, les arènes d'Arles, le château de Blois, le château de Pierrefonds, près de Compiègne, le donjon de Coucy, la cathédrale de Laon et un grand nombre d'églises, le palais ducal de Nancy, la salle synodale de Sens, les remparts d'Avignon, etc., justifient cette phrase de l'*Exposé de la situation de l'empire en 1863* : « Partout les travaux « d'art ont reçu une impulsion nouvelle, et la France peut « montrer avec orgueil ses richesses archéologiques répandues « avec profusion sur le sol national, et s'offrant de toutes parts « à l'admiration des étrangers. »

Les grandes voies de communication n'attirèrent pas moins la sollicitude du gouvernement : 556 lieues de routes impériales nouvelles furent construites<sup>3</sup>; les chemins vicinaux furent multipliés, en vertu de la loi du 22 mai 1836, et, au moyen d'abondantes allocations budgétaires, on améliora le cours des rivières, on creusa de nouveaux canaux; le port de Marseille fut considérablement agrandi; de grands travaux furent exécutés dans les ports de Dunkerque, du Havre, de Dieppe, de Brest, de Saint-Malo, de Saint-Nazaire, de Bordeaux; le port de Cherbourg vit achever, en 1853, la digue projetée par Vauban, commencée

<sup>1</sup> Entre autres le grand Opéra, achevé en 1869, inauguré en 1874.

<sup>2</sup> Mis en exploitation en 1867 dans presque tout son parcours, achevé en décembre 1868.

<sup>3</sup> On comptait, à la fin de 1863, 38,202 kilomètres ou 9,565 lieues de routes impériales.

en 1783, abandonnée pendant la Révolution, reprise sous le premier Empire, et laissée encore sous la Restauration; en 1858, un nouveau bassin fut inauguré dans ce port, devenu l'un des plus beaux ports militaires du monde. L'éclairage des côtes continua aussi de s'améliorer : on comptait, à la fin de l'Empire, 43 phares de premier ordre, 5 de second, 35 de troisième, 5 feux flottants et 168 fanaux ou feux de port. La flotte se transformait en même temps selon les besoins créés par les nouvelles inventions : on transformait les navires à voiles en navires à vapeur, et l'on faisait de continuel essais pour rendre les navires à la fois plus solides et plus faciles à manœuvrer.

Ce sont les chemins de fer qui provoquèrent le plus de travaux. En 1842, il n'y avait que 2,987 kilomètres de concédés; il y en avait 6,081 en 1852, et 20,392 à la fin de 1863, c'est-à-dire plus de 5,000 lieues dont 3,000 étaient en exploitation<sup>1</sup>. Ces chiffres représentent d'immenses travaux et des milliards de dépenses.

La télégraphie électrique marchait de pair avec les chemins de fer; les tarifs des dépêches privées devenaient accessibles à toutes les bourses. Les lignes parcourues par les fils télégraphiques étaient, à la fin de 1863, d'environ 30,000 kilomètres; il y avait près de 100,000 kilomètres ou près de 25,000 lieues de fils. Un télégraphe sous-marin reliait l'Algérie à la France. On s'occupait de l'établissement d'un télégraphe transatlantique, qui ferait concurrence à celui qui existe entre l'Irlande et Terre-Neuve<sup>2</sup>.

#### Agriculture, arts et industrie.

La multiplication des voies de communication favorise l'agriculture, en lui permettant d'écouler plus facilement ses produits, en développant l'industrie, qui s'applique à ces produits, et le commerce, qui vit à la fois de l'échange des matières premières et de leur mise en œuvre par l'industrie. Un décret du 25 mars 1852 réorganisa le conseil général d'agriculture créé en 1821, et institua dans chaque arrondissement des chambres consultatives composées d'autant de membres que l'arrondissement compte de cantons. Les concours agricoles excitèrent une heureuse émulation : le concours annuel de Poissy pour les animaux de boucherie fut maintenu; il y eut à Versailles, en 1850, à Paris, en 1855 et en 1856, des concours

<sup>1</sup> 15,750 kilomètres étaient en exploitation au 1<sup>er</sup> janvier 1868. Il y en a aujourd'hui, en 1878, environ 23,000 kilomètres.

<sup>2</sup> En 1878, on compte 54,600 kilomètres de lignes télégraphiques.

d'un caractère plus général, qui donnèrent une vive impulsion à l'éleveur du bétail. La France a été partagée en douze régions agricoles, qui ont chacune leur concours annuel. Les *comices agricoles*, qui sont des associations libres, et dont le nombre s'éleva à près de 750 sous l'Empire, multiplient aussi ces concours. Le Crédit foncier avait été créé pour venir en aide à l'agriculture; quand on s'aperçut que c'était presque exclusivement la propriété urbaine qui en profitait, le *Crédit agricole* fut créé (loi du 28 juillet 1860) pour prêter sans hypothèque et à court terme aux agriculteurs les moins riches : c'était porter un coup sensible à l'usure qui ronge les campagnes. Un décret du 30 décembre 1858 autorisa la *Caisse générale des assistances mutuelles agricoles*, qui a pour objet de former et de gérer les assurances mutuelles et à cotisations fixes contre la grêle, la gelée, les inondations, la mortalité des bestiaux et les incendies; cette caisse, en développant le système des assurances agricoles, était appelée à rendre de grands services.

L'agriculture ne profita pas moins de la loi du 10 juin 1854 sur le drainage; de celle du 18 juillet 1856, qui autorise l'Etat à avancer, sous forme de prêt, une somme de 100 millions pour les entreprises de drainage; de la loi du 4 mai 1858, affectant une somme de 20 millions à des travaux d'ensemble pour mettre les villes à l'abri des inondations; enfin, des mesures prises pour le reboisement des montagnes, pour le reboisement ou le gazonnement des terrains en pente, pour l'affermissement et le boisement des landes de Gascogne, pour le dessèchement et la fertilisation de la Sologne. A la fin de l'année 1863, plus de 45,000 hectares de dunes avaient été changés en forêts; on comptait plus de 25,000 hectares de terrains reboisés. En 1860, les communes possédaient encore, à titre de propriétaires, près de 5,000,000 d'hectares, dont moins de la moitié était mise en valeur comme bois, terres labourables, prés, vergers et vignes. Le surplus se composait de marais, de terres vaines et vagues, de landes, de bruyères et de pâtures. Le Corps législatif vota une loi pour forcer les communes à mettre en valeur les terrains incultes, et pour augmenter ainsi le revenu général.

Enfin, en 1867, une vaste enquête fut faite dans tout l'Empire pour entendre les observations des agriculteurs, et arriver à prendre les mesures capables de remédier aux maux de l'agriculture.

Les encouragements ne manquèrent pas non plus à l'industrie et aux arts : les grands travaux publics, la restauration des monuments procurent de lucratives occupations aux industriels et

aux artistes; la musique a les théâtres, la peinture a les palais, les châteaux et les églises; la sculpture a également les palais et les églises, les places et les jardins publics; ces deux derniers arts ont eu de plus, outre les expositions annuelles et spéciales à la France, les Expositions de 1855 et de 1867.

Les expositions des produits de l'industrie ont une origine française. La première eut lieu à Paris, l'an VI (1798), et se tint dans des galeries élevées au milieu du Champ-de-Mars. Le nombre des exposants fut de 110, et la durée de l'exposition de 3 jours. Le résultat en fut si satisfaisant, qu'on songea à faire des expositions annuelles. La deuxième eut lieu en 1801, dans la cour du Louvre, pendant 6 jours, avec 229 exposants; la troisième en 1802, au même lieu, pendant 7 jours, avec 540 exposants; la quatrième en 1806, sur l'esplanade des Invalides, pendant 24 jours, avec 1,522 exposants; la cinquième, en 1819, dans la cour du Louvre et au premier étage du palais, pendant 35 jours, avec 1,662 exposants; la sixième, en 1823, au même lieu, pendant 50 jours, avec 1,642 exposants; la septième, en 1827, au même lieu, pendant 62 jours, avec 1,695 exposants; la huitième, en 1834, sur la place de la Concorde, pendant 60 jours, avec 2,447 exposants; la neuvième, en 1831, aux Champs-Élysées, pendant 60 jours, avec 3,281 exposants; la dixième, en 1844, au même lieu et pendant le même temps, avec 3,960 exposants; la onzième, en 1849, au même lieu, pendant un mois, avec 4,494 exposants. Ce fut à partir des expositions de la Restauration que ces fêtes de l'industrie prirent une réelle importance. A chaque exposition nouvelle, on constatait de nouveaux progrès, et l'émulation se préparait à produire de nouveaux chefs-d'œuvre. L'étranger songea à imiter la France, et l'Angleterre, en 1851, fit une grande exposition internationale ou universelle, dans laquelle les industriels français eurent un très-bon rang, malgré leur petit nombre et les incertitudes de la situation.

L'Empire eut les deux grandes expositions universelles de 1855 et de 1867. La première rassembla de tous les pays les plus beaux produits de l'industrie et de l'agriculture dans un immense palais construit exprès et qui est resté sous le nom de Palais de l'Industrie. L'Angleterre avait donné l'exemple en 1851; la France le suivit, malgré les difficultés de la guerre qu'elle soutenait alors contre la Russie, et plus de vingt mille exposants répondirent à son appel. La seconde exposition universelle de l'empire surpassa les précédentes en étendue et en magnificence : elle eut lieu en 1867, sur l'emplacement du

Champ-de-Mars, transformé, pour cette circonstance, en une ville féerique, composée d'un immense palais, de chapelles, de mosquées, de kiosques, de merveilleux jardins, etc. Le monde entier vint exposer là ses produits et visiter ceux de la France. On crut alors qu'on touchait à l'ère prédite par les utopistes, où il n'y aura plus d'autres guerres que celles des intelligences et du travail. On était à la veille des plus terribles bouleversements, dont Paris devait souffrir plus que tout le reste, et dans lesquels il devait voir périr plusieurs de ses plus beaux monuments.

#### Institutions de crédit.

Les institutions de crédit vinrent en aide à cet immense mouvement de l'industrie et du commerce. Dès l'année 1848, un comptoir d'escompte avait été établi pour servir d'intermédiaire entre le commerce et la banque de France; un décret du 23 juillet 1853 réorganisa cet établissement. On a déjà parlé du Crédit foncier, du Crédit agricole, de la Société du Prince impérial. La société du Crédit mobilier, autorisée par décret du 10 novembre 1852, se proposa pour objet de souscrire ou d'acquiescer des effets publics, des actions ou des obligations dans les différentes entreprises industrielles, de prêter sur effets publics, d'ouvrir des crédits en comptes courants, etc.; plus exclusivement financière que les précédentes, elle avait le tort d'offrir plus d'appât à l'esprit de spéculation, mais il faut reconnaître qu'elle contribua à donner dans toute l'Europe une vive impulsion à l'industrie. La banque de France, dont le privilège a été prorogé jusqu'en 1897, reçut quelques modifications : la loi du 29 mai 1857 l'a autorisée à faire des avances sur les obligations émises par le Crédit foncier, à émettre des billets de 50 fr., et à élever, suivant les circonstances, le taux de son escompte au-dessus de 6 p. 100; de nombreuses succursales ont été établies dans les départements.

La récolte de 1853 ayant été insuffisante, le prix du pain s'éleva considérablement. Pour obvier à cet inconvénient, on créa à Paris, en 1854, une caisse de la boulangerie ayant pour objet de faire aux boulangers les avances nécessaires pour qu'ils pussent donner, dans les années de cherté, le pain à un taux moins élevé que son prix naturel, sauf à le faire payer un peu plus cher dans les années d'abondance, afin de rembourser les avances faites par la caisse. La caisse avança ainsi aux boulangers, de 1854 à 1856, plus de 53 millions de francs, qui étaient

retrés en grande partie en 1863, époque où la liberté de la boulangerie fut proclamée. La création de cette caisse, la suspension de l'échelle mobile, suspension qui permettait au commerce et à l'industrie privée de pourvoir aux approvisionnements du pays, enfin l'abaissement des tarifs de transports, permirent au pays de traverser non sans souffrance, mais au moins sans avoir à endurer les horreurs d'une disette, les années 1853, 1854, 1855 et 1856, pendant lesquelles les récoltes avaient présenté d'énormes déficits; celui de 1853 fut de 10 millions d'hectolitres, celui de 1855, de 7 millions. Et la France avait, pendant ce temps, à soutenir le fardeau d'une grande guerre, auquel s'ajoutèrent, en 1854, celui d'une nouvelle épidémie de choléra, et, en 1856, des inondations qui ravagèrent les vallées du Rhône, de la Saône, de la Loire et de l'Allier.

Une première conversion des rentes avait eu lieu en 1852; une seconde eut lieu en 1862 sous les auspices de M. Fould, ministre des finances, dans le triple but de faire des économies pour le Trésor, d'y amener des fonds et d'unifier la dette, en ramenant toutes les rentes au taux de 3 pour 100. L'opération réussit, mais il resta encore une certaine quantité de rentes 4 1/2 pour 100, auxquelles devait s'ajouter une masse de rentes 5 pour 100, après la guerre désastreuse de 1870. Un nouveau système d'emprunts inauguré en 1854 augmentait d'ailleurs considérablement le nombre des rentiers de l'État. Au lieu de s'adresser, comme cela se faisait auparavant, aux grands capitalistes et aux riches banquiers, qui souscrivaient l'emprunt et le répartissaient ensuite entre les souscripteurs du second degré, en prélevant sur eux un bénéfice, le gouvernement s'adressa directement au public. Un premier emprunt de 250 millions, pour la guerre de Crimée (mars 1854), amena 99,224 souscripteurs et 460 millions de souscriptions; un second emprunt de 500 millions (septembre 1854) amena plus de 850 millions de souscriptions. L'emprunt du mois de juillet 1855 était de 750 millions; il y eut 3 milliards 652 millions de souscrits. En 1859, au moment de la guerre d'Italie, l'État fit un emprunt de 500 millions et les souscriptions s'élevèrent à deux milliards et demi. Un dernier emprunt de 300 millions, autorisé par la loi du 30 décembre 1863, amena plus de deux milliards de souscriptions. C'était toute une révolution opérée dans le crédit public : la facilité avec laquelle l'État trouvait de l'argent témoignait des ressources de la France; mais les hommes sages n'ont pas manqué de répéter qu'il ne faudrait pas abuser de ces facilités.



## Liberté commerciale.

Aussitôt après la campagne d'Italie<sup>1</sup>, l'Empereur s'occupa sérieusement des modifications à apporter au régime commercial. Les deux systèmes opposés du libre échange et de la prohibition se disputaient toujours le terrain. Quelles qu'aient été les raisons qui touchèrent le plus le gouvernement impérial, raisons auxquelles a pu se joindre le désir de fortifier l'alliance anglaise, l'empereur Napoléon III se tourna du côté du libre échange. M. Cobden<sup>2</sup>, qui avait tant contribué au triomphe du libre échange en Angleterre, et M. Michel Chevalier préparèrent le traité de commerce; une lettre adressée le 5 janvier 1860 au ministre d'État par Napoléon III annonça la résolution qu'il avait prise; le traité fut négocié par lord Cowley<sup>3</sup>, ambassadeur d'Angleterre à Paris, et par MM. Baroche et Rouher; il fut signé le 23 janvier. Le Sénat et le Corps législatif, dont la majorité paraissait peu favorable aux nouveaux principes, reconnurent que le chef de l'État n'avait fait qu'user de sa prérogative, et le secondèrent dans les mesures à prendre pour le succès du traité.

Par le traité du 23 janvier 1860, l'Angleterre s'engageait à admettre en franchise de tout droit les objets manufacturés, tels que tissus de soie, orfèvrerie, bijouterie, articles dits de Paris, comme bronzes, modes, ganterie, mercerie, fleurs artificielles; elle abaissait immédiatement les droits perçus sur les vins français, et devait, dans un délai donné, ne plus imposer à ces vins, à nos papiers et à nos eaux-de-vie, que les droits fiscaux imposés aux produits similaires du pays. La France s'engageait de son côté à lever les prohibitions sur les objets d'origine ou de fabrication britannique, comme sucre raffiné, fer forgé, produits chimiques, extraits de bois de teinture, fils de laine, coton, soie, chanvre, coutellerie, aciers, machines, voitures, etc., substituant aux prohibitions des droits dont le maximum serait d'abord de 30 pour 100 de la valeur des objets, et de 25 pour 100 seulement à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1864. Quant aux articles dont l'importation n'était pas prohibée, comme la houille et le coke, les fers, les fontes, certains aciers, les ouvrages en métaux, les machines et outils, les tissus de lin et de

<sup>1</sup> Voir au chapitre suivant.

<sup>2</sup> Mort en 1864.

<sup>3</sup> Neveu du duc de Wellington; né à Londres en 1804. Il remplaça lord Normanby comme ambassadeur à Paris en 1852, et resta à ce poste jusqu'en 1867, où il fut remplacé par lord Lyons, qui est né en 1817.

chanvre, etc., les tarifs d'importation étaient considérablement abaissés. Les dispositions du traité s'appliquaient d'ailleurs à l'Algérie. Le traité fut conclu pour dix ans, au bout desquels il devait continuer d'être en vigueur indéfiniment, tant que l'une des deux parties contractantes ne l'aurait pas dénoncé; dans ce cas, les effets du traité cesseraient un an après cette notification.

Plusieurs mesures vinrent compléter la réforme commerciale dans le sens de la liberté des échanges. Des traités analogues à celui qu'on venait de signer avec l'Angleterre furent signés avec la Belgique, l'Italie, la Turquie et d'autres pays. L'échelle mobile qui s'appliquait aux céréales fut définitivement supprimée (2 mai 1861), et remplacée par un simple droit de 50 centimes par quintal métrique de blé importé; l'orge, le maïs, l'avoine, le sarrasin et le seigle furent même exemptés de tout droit. Les colonies, qui ne pouvaient auparavant faire le commerce qu'avec la métropole, purent désormais commercer librement avec l'étranger. La boucherie devint un commerce libre (24 février 1858); la boulangerie, qui était soumise à une réglementation minutieuse, fut assimilée à toute autre industrie libre à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1863<sup>1</sup>. Enfin, pour achever de donner au commerce toutes les facilités qu'il était en droit de demander, le gouvernement créa, de concert avec la *Compagnie générale maritime*, trois lignes régulières de paquebots à vapeur, partant de Bordeaux, Nantes et Marseille, sur le Brésil, les Antilles, les États-Unis et les Indes orientales. La ligne des Indes orientales part de Suez et se dirige sur Saïgon, avec cinq embranchements: le premier, d'Aden à l'île de la Réunion et à l'île Maurice; le deuxième, de Pointe-de-Galle à Calcutta; le troisième, de Singapour à Batavia; le quatrième, de Saïgon à Manille; le cinquième, de Saïgon à Hong-Kong et Chang-Haï.

## Instruction publique.

Trois ministres ont présidé sous l'empire à l'instruction publique: M. Fortoul (1852-1856), M. Rouland (1856-1863)<sup>2</sup> et M. Duruy<sup>3</sup>. Le premier, appelé à appliquer la loi de 1850 avec des institutions nouvelles, commença par concentrer plus fortement

<sup>1</sup> La cherté du pain a fait rétablir la taxe, en 1867 et en 1868, dans un certain nombre de villes, mais l'exercice de la boulangerie reste libre, comme l'exercice de toute autre industrie.

<sup>2</sup> Né en 1806, à Yvetot.

<sup>3</sup> Né en 1811, à Paris.

la hiérarchie, en attribuant au chef de l'État la nomination de tous les hauts fonctionnaires de l'enseignement, et au ministre celle de tous les autres (9 mars 1852); il détruisit les académies départementales, qu'il remplaça par seize circonscriptions (aujourd'hui dix-sept par suite de l'annexion de la Savoie), ayant chacune un recteur à leur tête (14 juin 1854), et il introduisit dans les lycées la *bifurcation des études*, qui séparait, à partir de la troisième, les études scientifiques ou spéciales des études littéraires. Le second ministre réorganisa l'École normale supérieure, rétablit l'agrégation spéciale pour les professeurs d'histoire, améliora la position des membres de l'enseignement public, et prépara l'abolition de la *bifurcation*, dont l'expérience avait indiqué les inconvénients. M. Duruy, ministre depuis le 23 juin 1863, signala son ministère par le rétablissement de la classe de philosophie, qui était devenue une simple classe de logique dans les lycées sous le ministère de M. Fortoul, par la suppression de la bifurcation, par l'introduction de l'histoire contemporaine dans l'enseignement, par l'institution d'un concours entre les lycées et les collèges des départements, et par une loi sur l'enseignement professionnel, qui fut votée en 1867.

L'instruction primaire fit de grands progrès : de 66 mille en 1848, le nombre des établissements d'instruction primaire s'éleva à plus de 82 mille en 1863; le nombre des élèves, qui n'était en 1848 que de 3,800,000 environ, atteignit près de 5 millions. On multiplia les écoles de filles, on améliora les salles d'écoles, et l'on augmenta le traitement des instituteurs. La généralisation des classes d'adultes donna une vive impulsion à l'instruction primaire dans tout l'Empire. Mais, en favorisant l'instruction, l'on songeait moins à l'éducation, et l'on montrait une tendance à écarter la religion des écoles. Déjà bien restreinte dans les lycées, les collèges et les écoles destinés aux garçons, l'éducation religieuse se voyait menacée même dans les écoles de filles; une mesure prise en 1867 prouva que l'on songeait à soustraire les filles à l'influence de l'esprit chrétien et inspira de vives inquiétudes à tous ceux qui comprennent l'importance de la religion dans la famille et dans l'éducation de la jeunesse. C'était comme un premier essai de ce qu'on voit aujourd'hui, où l'on proclame hautement que l'enseignement doit être laïque, c'est-à-dire sans religion.

Les hautes études n'étaient pas moins favorisées que l'instruction primaire et l'instruction secondaire. De nombreuses missions scientifiques furent envoyées dans les pays étrangers, en Syrie, en Macédoine, en Grèce, en Égypte, en Asie Mineure;

une commission fut nommée pour l'étude des antiquités, de la géologie, des richesses du Mexique; l'Empereur fit dresser une carte des Gaules et fonda à Saint-Germain un musée gallo-romain. Une vive impulsion fut donnée aux travaux des sociétés savantes répandues dans tout l'Empire; un prix décennal, que devait décerner tour à tour chacune des cinq académies, fut fondé pour l'auteur du meilleur ouvrage ayant trait aux matières étudiées par ces académies.

#### Situation morale et religieuse.

Les intérêts moraux et religieux sont plus précieux que ceux du commerce, de l'industrie et même de l'instruction. Le gouvernement impérial améliora le sort des desservants, affecta de nombreux crédits à la réparation des églises et des séminaires, et fit respecter les ministres du culte; il permit aux conciles provinciaux de se réunir et protégea les missionnaires catholiques dans les différentes parties du monde. Mais il faut dire que, si l'Empire continua jusqu'à la fin d'accorder au clergé catholique une protection toute matérielle, il porta, surtout à partir de 1860, à la religion des coups qui éloignaient peu à peu de lui les meilleurs catholiques. La situation faite au pape, les mesures prises contre la société de Saint-Vincent de Paul, la reconstitution de l'Université, dont l'esprit général ne pouvait qu'inquiéter les hommes religieux, la faveur accordée à des hommes qui se montraient ouvertement hostiles au christianisme, les difficultés survenues entre le gouvernement et quelques évêques, la suppression de quelques journaux religieux, tout contribuait à faire de la dernière période de l'Empire la contre-partie de la première. Cependant le mouvement religieux, commencé sous Louis-Philippe, accéléré au moment de la révolution de Février, se continua, malgré toutes les entraves; de sérieux efforts furent tentés pour ramener l'habitude de l'observation du dimanche, pour moraliser les classes ouvrières et pour faire pénétrer la connaissance du christianisme dans les masses qui l'ont oublié. Mais les efforts d'une presse qui ne cherchait de succès que dans la corruption et l'impiété, les excitations du théâtre et la prédication toujours active de doctrines qui placent tout le bonheur dans les jouissances des sens ne contre-balançaient qu'avec trop de puissance les heureux effets des institutions religieuses, des bons livres et des associations qui s'occupaient de l'éducation et de la moralisation des classes populaires.

Quelques lois méritent d'être mentionnées ici, comme celles

de 1852 et de 1864, qui rendirent plus facile la réhabilitation des condamnés; celle du 31 mai 1852, qui supprima la mort civile, remplacée par la dégradation civique et l'interdiction légale; celle du 13 mai 1863, qui modifia heureusement plusieurs articles du Code pénal, en donnant à l'enfance une protection plus efficace; celle du 20 mars de la même année, qui a rendu beaucoup plus rare la détention préventive.

#### L'armée.

A côté du clergé, qui enseigne la religion, base de la morale; du corps enseignant, qui s'occupe plus spécialement de l'intelligence; de la magistrature, chargée de réprimer les crimes, la société a besoin d'une force publique pour faire respecter les décisions des magistrats, les ordres du gouvernement, l'ordre matériel, et pour imposer à l'étranger le respect du pays. Tel est le rôle de l'armée, qui ne fait que grandir à mesure que le frein moral perd de sa puissance sur les populations. Le gouvernement impérial s'occupait d'elle avec une sollicitude toute particulière, on doit le reconnaître. Un nouveau *Code de justice militaire* fut promulgué (1857), ainsi qu'un *Code de justice de l'armée de mer* (1858). Une autre loi vint adoucir ce que la conscription avait de rigoureux et améliorer le sort des anciens soldats (26 avril 1855). Auparavant, ceux qui voulaient être exempts du service militaire étaient obligés de s'adresser à des compagnies particulières, qui n'offraient pas toujours de garanties suffisantes : le gouvernement fut autorisé à remplacer lui-même les jeunes gens qui paieraient un prix fixé chaque année pour l'exemption; une caisse, dite de la *Dotation de l'armée*, reçut les sommes payées par les familles; avec ces sommes, le gouvernement donnait des primes aux anciens soldats qui se rengageaient, ou aux jeunes gens qui s'engageaient pour la première fois, et il pouvait assurer une retraite convenable aux vieux soldats qui quittaient le service. Ce système avait l'avantage de faciliter l'exonération du service, de supprimer la spéculation qui se faisait sur les remplaçants, et de donner à l'armée plus d'hommes déjà formés aux exercices militaires. Les événements accomplis en Allemagne en 1866 firent sentir le besoin d'améliorer les institutions militaires et de perfectionner les armes de guerre; un projet de loi présenté en novembre 1867 et voté en 1868, après une longue discussion, augmenta le nombre des soldats en temps de guerre et créa une garde nationale mobile bien exercée; la nouvelle loi supprima la loi d'exonération et on revint à l'ancien système du remplacement.

La garde nationale mobile était appelée à rendre de grands services en temps de guerre; malheureusement le maréchal Niel, qui avait le plus contribué à la créer, mourut (en 1869) avant d'avoir pu l'organiser complètement; on ne la prit pas assez au sérieux, et, quand la guerre survint, on ne sut en obtenir que des efforts partiels qui ne purent retarder les désastres. Le gouvernement n'avait pas montré assez d'énergie, et l'opposition, qui refusait de croire à la force de l'ennemi, avait paralysé son action.

#### Principaux événements intérieurs.

Il ne reste plus qu'à indiquer quelques événements plus importants que les autres avant d'entrer dans le récit des guerres du second Empire.

Trois législatures se succédèrent jusqu'en 1869 : la première (1852-1857) aida l'empereur à établir le nouveau régime; elle lui fournit les moyens de soutenir la guerre de Crimée. La seconde (1857-1863) vit la guerre d'Italie, et l'extension donnée aux délibérations du Corps législatif et du Sénat. A peu près imperceptible dans la première, l'opposition ne compta guère dans la seconde qu'une fraction de cinq membres. La troisième législature, sortie des élections de 1863, compta une opposition plus considérable, représentée par des hommes qui avaient autrefois joué un grand rôle politique, comme MM. Thiers et Berryer, mais le gouvernement avait toujours pour lui une majorité dont la puissance était irrésistible. En général, le suffrage universel se montrait beaucoup plus favorable au gouvernement dans les campagnes que dans les villes : dans les campagnes se trouvait l'élément conservateur, dans les villes l'élément libéral et ami du changement.

Un voyage de Napoléon III en Angleterre (avril 1855), l'Exposition universelle (1855), une visite de la reine Victoria à Paris (août 1855), une autre du roi de Portugal et du roi de Sardaigne, la naissance du prince impérial (16 mars 1856), la paix de Paris (30 mars 1856), le baptême du prince impérial et les débordements de la Saône, du Rhône, de la Loire et de l'Allier (1856), signalèrent les premières années de l'Empire. Dans cette dernière circonstance, l'Empereur se rendit au milieu des populations désolées, dont sa présence releva le courage, et une souscription publique, à laquelle les Anglais et d'autres peuples étrangers prirent part, permit de subvenir aux plus pressants besoins.

Pendant les années qui suivirent, jusqu'à la guerre d'Italie

(1856-1859), plusieurs princes visitèrent encore la France; le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Toscane, le prince Frédéric-Guillaume de Prusse (aujourd'hui roi et empereur), vinrent à Paris en 1856; en 1857, l'empereur rendit, à Osborne, sa visite à la reine Victoria; il reçut la visite du grand-duc Constantin de Russie et du roi de Bavière, et se rencontra à Stuttgart avec le czar Alexandre II. En 1858, lors des fêtes de Cherbourg, la reine Victoria vint encore en France et put juger des progrès de notre marine. Ces entrevues princières étaient autant de gages de bonne intelligence; elles témoignaient de l'influence que Napoléon III exerçait en Europe. Il y en eut d'autres pendant la dernière période de l'Empire: en 1860 (16 juin), Napoléon III eut à Bade une entrevue avec le prince régent de Prusse (Frédéric-Guillaume), les rois de Wurtemberg, de Bavière, de Saxe et de Hanovre, et plusieurs des princes souverains d'Allemagne; en 1862, les rois de Suède et de Hollande vinrent à Paris; le roi de Prusse vint à Compiègne; en 1863, ce fut le jeune roi de Portugal que l'on vit à Paris. L'Exposition universelle de 1867 vit le czar de Russie, le roi de Prusse, le roi des Belges, le roi de Bavière, le roi de Portugal, le roi de Suède, l'empereur d'Autriche, le sultan de Constantinople et la plupart des princes de l'Europe.

Des attentats contre la vie de l'Empereur attristèrent les années qui précédèrent la guerre d'Italie. Déjà il y avait eu de ces attentats en 1853 (complots de l'Hippodrome et de l'Opéra Comique), et en 1855, où un Italien exalté, du nom de Pianori, tira un coup de pistolet sur l'empereur aux Champs-Élysées. En 1857, trois Italiens envoyés de Londres par les chefs de la démagogie européenne furent arrêtés et convaincus d'avoir préparé un nouveau complot. Le 14 janvier 1858, d'autres assassins faillirent réussir: des bombes fulminantes lancées sous la voiture de l'Empereur, au moment où il se rendait en voiture avec l'Impératrice à l'Opéra, tuèrent plusieurs personnes et en blessèrent un plus grand nombre. Quatre Italiens, Orsini, Pieri, Rudio et Gomez, furent arrêtés et reconnus coupables; le dernier fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, les autres à mort; l'empereur accorda la vie à Rudio; Orsini et Pieri furent exécutés (13 mars 1858). Ces Italiens prétendirent qu'ils avaient voulu rappeler à l'Empereur ses promesses faites en faveur de l'indépendance de l'Italie. Le fameux Mazzini ne parut pas étranger à ces complots, qui excitèrent une indignation universelle contre l'Angleterre, où des scélérats trouvaient un asile assuré. Une loi de sûreté générale, volée sous l'impression du

crime, arma le gouvernement d'un pouvoir discrétionnaire jusqu'en 1865 à l'égard des individus condamnés par les tribunaux pour délits politiques. Napoléon III confia momentanément le ministère de l'intérieur au général *Espinasse*<sup>1</sup>; il divisa la France en cinq grands commandements militaires confiés à des maréchaux, et institua un *Conseil privé*, dans lequel entrèrent le prince *Napoléon*<sup>2</sup>, le maréchal *Pélissier*, M. *Achille Fould*<sup>3</sup>, M. *Troplong*<sup>4</sup>, MM. les ducs de Morny<sup>5</sup> et de Persigny, M. Baroche, M. le comte *Walewski*<sup>6</sup>, M. le maréchal *Vaillant*, M. *Magne* et le cardinal *Morlot*<sup>7</sup>, archevêque de Paris. Les événements postérieurs devaient montrer que l'attentat d'Orsini avait laissé une vive impression dans l'esprit de l'Empereur, qui parut, après ce crime, n'être préoccupé que d'accorder une politique conservatrice avec les engagements révolutionnaires de sa jeunesse: tâche impossible, sous laquelle il succomba après avoir bouleversé l'Europe.

Cependant les fêtes de Cherbourg et un voyage de l'empereur et de l'Impératrice en Bretagne firent oublier les fâcheuses préoccupations inspirées par l'attentat du 14 janvier. A la fin de ce voyage, qui avait amené, le 15 août, Napoléon III au pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, l'Empereur prononça à Rennes un discours dont le passage suivant fut fort remarqué: « La France veut un gouvernement assez stable pour enlever toutes chances à de nouveaux bouleversements, assez éclairé pour favoriser le véritable progrès et le développement des facultés humaines, assez juste pour appeler à lui tous les honnêtes gens, quels que soient leurs antécédents politiques, assez consciencieux pour déclarer qu'il protège hautement la religion catholique, tout en acceptant la liberté des cultes; enfin, un gouvernement assez fort par son union intérieure pour être respecté comme il convient dans les conseils de l'Europe; et c'est parce qu'élue de la nation je représente ces idées, que j'ai vu partout le peuple accourir sur mes pas et m'encourager par ses démonstrations. » Il y avait là un magnifique programme de gouvernement, que la politique inaugurée l'année suivante allait malheureusement déchirer. Le discours de Rennes marque comme le point culminant du second empire, dont les succès suivants, tout glorieux qu'ils pussent être, ne faisaient que préparer la chute.

<sup>1</sup> Né en 1815, tué à la bataille de Magenta en 1859.

<sup>2</sup> Né en 1822, fils de l'ex-roi Jérôme, qui est mort en 1860.

<sup>3</sup> Mort en 1867.

<sup>4</sup> Né en 1795, président du Sénat; mort en février 1869.

<sup>5</sup> Né en 1811, plus tard président du Corps législatif, mort en 1865.

<sup>6</sup> Né en 1810, mort en 1868. — <sup>7</sup> Né en 1795, mort en 1862.

## CHAPITRE III.

## LES GUERRES DU SECOND EMPIRE.

QUATRE DIVISIONS : *Affaires d'Orient. — Guerre d'Italie. — Affaires d'Asie. — Affaires d'Amérique.*

§ 1<sup>er</sup>. — *Affaires d'Orient.*

Le czar Nicolas et la France.

La question d'Orient n'avait pas été résolue en 1840, elle n'avait été qu'ajournée. Depuis 1838, d'ailleurs, le czar Nicolas n'avait cessé de montrer son mauvais vouloir à l'égard de la France : le gouvernement de Juillet n'avait pu éviter son hostilité directe qu'en encourageant son mépris. Nicolas avait été, en 1840, jusqu'à se rapprocher de l'Angleterre pour nous humilier; il vit sans déplaisir la chute de Louis-Philippe, mais il ne pouvait accepter la république, et lorsque Louis-Napoléon arriva au pouvoir, d'abord comme président de cette république, puis comme empereur des Français, il se souvint des anciennes guerres de l'empire, et ne douta pas que le nouveau Napoléon ne voulût venger les désastres de 1812.

Le czar et l'Allemagne.

La révolution de 1848 favorisa tout d'abord les vues de la politique russe : les bouleversements de l'Europe permettent à cette politique d'agir librement en Asie, de se rapprocher de Constantinople et d'envelopper de plus en plus l'Allemagne dans son action. Les czars aspirent à la possession de Constantinople et à la domination au moins indirecte de tout l'Occident. Pour y arriver, ils emploient deux armes qui leur ont été jusqu'ici fort utiles : le protectorat religieux et ce qu'on appelle le panslavisme. Par la première, ils se constituent les protecteurs-nés des Grecs schismatiques, qui forment la plus grande partie de la population chrétienne de Turquie; par la seconde, ils cherchent à rattacher à la Russie toutes les populations slaves répandues au nord de la Turquie, en Pologne et en Autriche. Le protectorat religieux menace particulièrement la Turquie et mène à Constantinople; le panslavisme mène au cœur de l'Allemagne, dont il pourrait détacher, à un moment donné, tous les frag-

ments de l'ancienne Pologne, la Bohême, l'Illyrie, la Transylvanie, etc. A ces séductions de race, de religion et de nationalité, les czars ajoutent les alliances matrimoniales. Alexandre 1<sup>er</sup> avait épousé une fille du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III; le czar actuel, Alexandre II, a épousé la sœur du grand-duc de Hesse (1841); son frère, le grand-duc Constantin, est marié à une fille du duc de Saxe-Altenbourg; une de ses filles a épousé, en 1867, le roi de Grèce, Georges I<sup>er</sup>. Les princesses allemandes, honorées de ces choix, doivent abjurer leur religion pour la religion grecque dite *orthodoxe* : celles qui sont protestantes ne font guère de difficultés à cet égard, et c'est un moyen de plus d'influence pour le schisme grec et pour la puissance qui le représente. En 1849, la guerre de Hongrie amena les troupes russes dans les possessions autrichiennes; le service rendu en cette circonstance à l'Autriche consolida l'influence russe en Allemagne.

Le czar et la Pologne.

Les Polonais sont de race slave, mais ils sont en majorité catholiques; et d'ailleurs, ayant la conscience de posséder une civilisation supérieure à celle des Russes, ils refusent d'entrer dans le panslavisme et de rester subordonnés à la Russie : de là les efforts des czars pour dénationaliser la Pologne; de là la persécution contre le catholicisme, qui est la plus puissante et la seule véritable sauvegarde de cette nationalité. La Pologne ne peut oublier sa gloire passée; elle ne peut se résigner à l'iniquité dont elle a été la victime, et chaque génération proteste à son tour. En 1830, l'insurrection faillit réussir, mais, défaite, elle n'amena qu'un redoublement de rigueur. En 1846, en 1848, de nouveaux mouvements, moins bien concertés et moins importants, ne firent qu'appesantir le joug. La Russie fit transporter des milliers de Polonais en Sibérie et dans le Caucase, elle affaiblit l'aristocratie par des confiscations, transporta la plupart des grands services publics à Saint-Pétersbourg; elle rendit obligatoire la connaissance de la langue russe pour les enfants de condition, et elle fit entrer de force dans le schisme des populations entières, tantôt par la ruse, tantôt au moyen de violences brutales, qui excitèrent à plusieurs reprises l'indignation de toute l'Europe. Heureusement la foi des Polonais se retrempe dans la persécution; il y eut des martyrs dans le clergé, parmi les religieux et les religieuses, dans toutes les classes de la société; mais il y eut aussi quelques déplorables apostasies, et près de trois millions de catholiques se trou-

vèrent inscrits, malgré eux et presque à leur insu, sur les registres de l'Église grecque schismatique. Le pape Grégoire XVI protesta en face de toute l'Europe; dans un voyage que Nicolas fit à Rome (en 1843), il adressa au czar des paroles qui effrayèrent le persécuteur et qui obtinrent quelques adoucissements pour les catholiques. Nicolas I<sup>er</sup> devait subir la peine des coups qu'il avait portés à la véritable Église.

#### Question des Lieux-Saints.

C'est plus spécialement vers Constantinople que se tourne l'ambition russe. Les traités de Bucharest, d'Andrinople, d'Unkiar-Skélessi, avaient été autant de pas faits vers cette capitale; la convention des Détroits, en 1841, ne fut regardée que comme un échec transitoire. Après les services rendus à l'Autriche et à l'Allemagne en 1848 et 1849, et en voyant l'empereur Napoléon III occupé à s'affermir sur le trône, Nicolas pensa que le moment était venu de reprendre la question d'Orient, qu'il se flattait de résoudre selon ses vues. Il fallait un prétexte; il ne fut pas difficile de le trouver. On sait que la France, en vertu des capitulations signées avec la Porte, était la protectrice officielle des religieux latins qui résident à Jérusalem, et en général des catholiques latins répandus dans l'empire ottoman. A Jérusalem, la lutte est continuelle entre les Latins et les Grecs: les Latins représentent l'influence occidentale, les Grecs servent l'influence russe, qui les soutient par toutes les ressources de l'argent et de la diplomatie. En 1851, les Grecs enlevèrent violemment neuf de leurs sanctuaires aux Latins: ceux-ci invoquèrent l'appui de la France, qui réclama auprès du sultan Abdul-Medjid. Le sultan ne demandait pas mieux que de rendre justice; mais la Russie suscita mille difficultés, qui retardèrent la solution de la question.

Après une année de négociations, on n'était pas plus avancé que le premier jour. Alors le czar se décida à brusquer les événements. Au commencement de 1853, le prince *Menschikoff*<sup>1</sup> fut envoyé à Constantinople avec une mission dont l'effet fut dévoilé par une note qu'il remit le 5 mai. Dans cette note, il demandait que le sultan s'engageât par un traité à maintenir les immunités de la religion *orthodoxe*: ce n'était rien moins que demander pour le czar le droit d'intervenir dans l'administration religieuse des Grecs de l'empire ottoman, et par conséquent réclamer le protectorat de onze millions de sujets de la

<sup>1</sup> Né en 1789; petit-fils du célèbre garçon pâtissier (Menzikoff, Menschikoff ou Menschikoff) qui fut créé prince par Pierre le Grand.

Turquie. Menschikoff prétendait, du reste, n'exiger rien de nouveau; mais les rassemblements de troupes faits par la Russie sur les frontières turques et la réunion d'une flotte nombreuse à Sébastopol, montraient bien qu'il s'agissait d'autre chose que de la revendication d'un droit ancien. Les procédés insolents de Menschikoff vis-à-vis du sultan indiquaient en outre l'intention de provoquer une rupture. Aussi, lorsque Abdul-Medjid, pour éviter l'immixtion de la Russie dans ses affaires, eut de lui-même confirmé les privilèges de l'Église grecque, Menschikoff quitta-t-il brusquement Constantinople (18 mai) et rompit-il toute relation officielle avec la Porte.

Le czar, en poussant ainsi les choses à l'extrême, avait compté sur l'appui ou au moins sur la neutralité de l'Angleterre. Le 9 janvier, dans un entretien avec l'ambassadeur anglais, sir *Hamilton Seymour*<sup>1</sup>, il avait sondé les dispositions de cette puissance, en parlant de l'empire ottoman comme d'un *homme malade* qui pouvait mourir d'un jour à l'autre, et pour la succession duquel il importait de prendre d'avance des arrangements. Dans une série d'autres entretiens, il revint plusieurs fois sur le même sujet, disant que l'Autriche était à lui, que, s'il avait l'Angleterre avec lui, il s'inquiéterait peu de la France, et insinuant que l'Angleterre pourrait prendre l'île de Candie et l'Égypte, si on lui laissait prendre Constantinople.

#### Guerre de la Russie avec la Turquie.

Persuadé qu'il avait gagné l'Angleterre, ou que du moins il n'avait pas à craindre l'alliance de cette puissance avec la France, le czar fit franchir le Pruth à ses troupes (3 juillet), déclarant qu'il prétendait détenir les principautés danubiennes comme un gage jusqu'à ce que la Porte eût fait droit à ses réclamations. Les négociations reprirent. A la fin, fatigué des exigences de la Russie, le divan signifia aux Russes que, s'ils n'évacuaient pas les principautés avant le 23 octobre, la guerre serait déclarée. La Russie ne s'était pas attendue à tant de fermeté; elle commença à voir que les deux grandes puissances occidentales soutenaient le courage de la Turquie, mais le czar s'était trop avancé pour reculer.

Les flottes de l'Angleterre et de la France s'étaient rapprochées des Dardanelles à la nouvelle de l'invasion des principautés; aussitôt que les hostilités éclatèrent, elles franchirent le détroit, sur l'invitation du sultan. Elles étaient commandées

<sup>1</sup> Né en 1797

par les amiraux *Dundas*<sup>1</sup> et *Hamelin*<sup>2</sup>. Une inique agression de la Russie détermina leur entrée dans la mer Noire. Il y avait dans le port de Sinope une petite escadre turque, qui s'y croyait en sûreté parce que la Russie avait déclaré ne vouloir faire qu'une guerre défensive; mais elle se vit tout à coup attaquée par les forces supérieures du vice-amiral *Nachimoff*<sup>3</sup>: les Turcs se défendirent bravement, mais l'escadrille fut détruite; il y eut un véritable massacre, et la ville elle-même ne fut pas épargnée (30 novembre). On se battait en même temps dans les principautés, où les Turcs, commandés par *Omer-Pacha*<sup>4</sup>, obtenaient des victoires inattendues; on se battait en Asie Mineure et du côté de la Caucasic. L'hiver interrompit un moment les opérations militaires, et permit aux négociations de recommencer.

#### Alliance anglo-française.

Le gouvernement français, que l'Angleterre avait laissé seul tant qu'il ne s'était agi que des Lieux-Saints, se trouva soutenu quand l'ambition russe se démasqua. Le czar, abandonné de la Grande-Bretagne, se tourna inutilement vers Napoléon III. Blessé de la fermeté de l'empereur des Français, il répondit avec hauteur à une dernière lettre de conciliation écrite par Napoléon le 29 janvier 1854, et la guerre fut résolue. Un premier traité fut conclu avec la Turquie par les deux puissances occidentales (12 mars); puis un traité d'alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et la France (10 avril), pendant que la Prusse et l'Autriche en signaient un autre entre elles, non pour prendre une part active à la guerre, mais pour se protéger contre la mauvaise volonté de la Russie, dont elles repousseraient l'alliance (20 avril). L'Angleterre et la France réglèrent aussitôt d'un commun accord quelques questions décidées jusque-là en sens contraire: il fut reconnu, relativement au droit des neutres, que le pavillon couvrait la marchandise, que la propriété de l'ennemi ne pouvait être saisie sur un bâtiment neutre, que le blocus d'un port devait être effectif, c'est-à-dire protégé par un nombre de navires suffisant pour être accepté, enfin qu'on renoncerait à armer des navires en

<sup>1</sup> Né en 1785 en Écosse, mort en 1862.

<sup>2</sup> Né en 1796, mort en 1864.

<sup>3</sup> Né en 1803, tué au siège de Sébastopol, en 1855, peu de jours après avoir été élevé au grade d'amiral.

<sup>4</sup> Michel Lattas, né en Croatie en 1806, passa en Turquie vers 1830, embrassa l'islamisme, prit le nom d'Omer, et parvint bientôt aux plus hauts grades de l'armée. Il est mort en 1871.

course pour faire souffrir le commerce de l'ennemi; c'était restreindre les calamités de la guerre et faire faire un nouveau progrès au droit des gens; mais c'était aussi priver les belligérants moins forts sur la mer d'un moyen de défense puissant; la convention se trouvait ainsi toute à l'avantage de l'Angleterre.

#### Guerre de Crimée.

Aussitôt que la guerre eut été déclarée, les opérations en furent poussées avec la plus grande vigueur. La Russie fut attaquée par ses deux points les plus vulnérables: du côté de la Baltique et du côté de la mer Noire. Une flotte anglo-française bloqua Cronstadt, mais sans pouvoir s'emparer de cette ville, qui est le port de Saint-Petersbourg; pendant le blocus, un corps de troupes françaises, commandé par le général *Baraguay-d'Hilliers*<sup>1</sup>, débarqua devant Bomarsund, forteresse de l'île d'Aland<sup>2</sup> qui dominait la mer Baltique et menaçait les côtes de la Suède (8 août). Le général *Niel*<sup>3</sup> commandait le génie. En quelques jours, Bomarsund fut pris (16 août), et la Russie fut contenue du côté du Nord.

Mais les plus rudes coups devaient être portés du côté de la mer Noire. Pendant que la flotte anglo-française bombardait le port militaire d'Odessa (22 avril), une armée de cinquante mille hommes, commandée par le maréchal *Saint-Arnaud*, qui avait préparé l'expédition comme ministre de la guerre, et une armée anglaise commandée par lord *Raglan*<sup>4</sup>, débarquèrent à Gallipoli. Les armées s'avancèrent d'abord vers les principautés, pour contenir les Russes, qui s'acharnaient en vain au siège de Silistrie, admirablement défendue par les Turcs. Les Russes furent obligés d'abandonner le siège (juillet), et *Omer-Pacha* les força de repasser le Pruth. Les Autrichiens, d'accord avec le sultan, occupèrent la Valachie, et la Turquie fut sauvagée du côté du Danube.

Alors commença la guerre d'agression. Les alliés résolurent de s'emparer de Sébastopol, qui était le siège de la puissance russe dans la presqu'île de Crimée. Un immense convoi transporta les armées française, anglaise et turque, et les débarqua près d'Eupatoria. Le 20 septembre, on rencontra les Russes, retranchés sur des hauteurs, derrière la rivière d'Alma: la

<sup>1</sup> Né à Paris en 1795; il eut le poignet gauche emporté à la bataille de Leipzig, en 1813; mort maréchal de France en 1878.

<sup>2</sup> On prononce *Oland*.

<sup>3</sup> Né en 1802, mort maréchal en 1869.

<sup>4</sup> Né en 1788.

rivière fut franchie et les hauteurs occupées avec un élan extraordinaire; les zouaves, commandés par le général *Bosquet*<sup>1</sup>, renversèrent tout ce qui se présenta devant eux, et ouvrirent ainsi le chemin de Sébastopol. Saint-Arnaud ne survécut que quelques jours à cette brillante victoire : il était déjà malade du choléra le jour de la bataille, ce qui ne l'empêcha pas de rester douze heures à cheval; le 26, il se vit obligé de remettre le commandement au général Canrobert; il s'embarqua le 27, et mourut le 29.

#### Siège de Sébastopol.

Les alliés, poursuivant leur succès, s'emparèrent du port de Balaclava, et arrivèrent devant Sébastopol dans les premiers jours d'octobre. Le siège de cette ville allait être l'un des plus mémorables de l'histoire. Attaquée par terre et par mer, Sébastopol était en état de se défendre : elle avait une forte garnison sous les ordres du prince Menschikoff, qui avait fait élever en hâte des fortifications du côté de la terre et rendu impossible l'entrée du port, en y faisant couler la moitié de la flotte russe<sup>2</sup>; une nombreuse armée russe, commandée par le général *Liprandi*<sup>3</sup>, opérait en dehors de la place. Tous les efforts de la guerre se concentrèrent autour de Sébastopol; le czar envoyait de continuel renforts à ses troupes, les puissances occidentales en faisaient autant; les regards de toute l'Europe s'arrêtaient sur le même point.

Les alliés rencontrèrent les plus grandes difficultés. Les troupes ne se remettaient que lentement du choléra, qui les avait accueillies à leur arrivée en Turquie. Le 5 novembre, les Russes assaillirent les Anglais, placés à l'extrême droite des lignes, près d'Inkermann, et le courage héroïque de nos alliés n'aurait pu les préserver d'une défaite si nos troupes n'avaient pas rétabli le combat et repoussé les Russes. Quelques jours après (14 novembre), une violente tempête fit périr plusieurs transports dans la mer Noire. Puis vint l'hiver, qui fut des plus rudes, mais qui ne put lasser la constance des Anglais et la bonne humeur des Français : le général Canrobert montra dans ces circonstances la plus grande sollicitude pour les troupes, et la nation tout entière, s'associant à leurs souffrances, les adoucit autant qu'elle put par l'envoi de nombreux dons

<sup>1</sup> Né en 1810, mort maréchal de France en 1861.

<sup>2</sup> Il faut nommer ici le général *Fotleben*, habile ingénieur, qui, à lui seul, valait une garnison; né à Mittau (Courlande), en 1818.

<sup>3</sup> Né en 1796.

patriotiques. Les événements se succédaient rapidement. Une armée turque, débarquée à Eupatoria sous les ordres d'Omer-Pacha, repoussa les Russes (17 février 1855); quelques jours après (2 mars), Nicolas mourut, frappé dans son orgueil et voyant s'écrouler sous ses yeux l'édifice qu'il avait construit avec tant de peine. Son fils lui succéda sous le nom d'*Alexandre II*<sup>1</sup>; le Piémont entra dans la coalition contre la Russie (26 janvier 1855), et un corps de troupes débarqua au mois de mai sous les ordres du général *La Marmora*<sup>2</sup>.

Le général Canrobert, épuisé par neuf mois de fatigues et de responsabilité, fut alors remplacé par le général *Pélissier*, et reprit, avec une modestie et une abnégation qui lui firent le plus grand honneur, le commandement de sa division (16 mai). Les travaux de la guerre recommencèrent avec une nouvelle activité. La garnison russe fut repoussée dans deux combats (22 et 23 mai); une expédition s'empara de Kertch et d'Iéni-Kalé (25 mai), et bombardait Taganrog (3 juin), pendant qu'une garnison turque s'emparait d'Anapa, sur la côte de Circassie (13 juin). Le siège avançait : les Français s'emparèrent de deux positions importantes, le Mamelon Vert et la redoute du Carénage (7 juin); les Anglais prirent l'ouvrage dit des Carrières. Les travaux parurent alors assez avancés pour tenter l'assaut de la tour Malakoff, qui était la principale défense de Sébastopol. Un sanglant assaut nous coûta trois mille hommes (18 juin), sans qu'on pût s'emparer de la tour. Quelques jours après, lord Baglan succombait à une attaque de choléra, et était remplacé par le général *Simpson*<sup>3</sup>. La mort avait ainsi emporté les deux généraux en chef. Il fallut une nouvelle bataille pour assurer les travaux du siège : les Russes essayèrent de franchir la rivière de Tchernaiâ; mais les Piémontais, qu'ils rencontrèrent les premiers, supportèrent courageusement le choc; leur artillerie, jointe à celle des Français, prit en écharpe le pont de Traktir et les Russes durent renoncer à leur attaque (16 août).

Cependant la tour Malakoff était de plus en plus resserrée par les travaux des assiégeants. Le 5 septembre, un bombardement terrible commença pour se prolonger pendant trois jours; *Pélissier* fixa le 8 septembre pour l'assaut général. Les troupes françaises étaient parties, emportant avec elles l'image de la sainte Vierge; le général en chef voulut placer le succès de l'assaut sous la protection d'une fête de la Vierge. « Le 8 septembre, à midi, dit-il dans son rapport, les batteries cessè-

<sup>1</sup> Né en 1818. — <sup>2</sup> Né en 1804, mort en 1878.

<sup>3</sup> Né à Edimbourg en 1792.



« rent de tonner. A la voix de leurs chefs, les divisions de Mac-  
 « Mahon, Dulac et de La Motterouge sortent des tranchées. Les  
 « tambours et les clairons battent et sonnent la charge, et au  
 « cri de *Vive l'empereur!* mille fois répété sur toute la ligne,  
 « nos intrépides soldats se précipitent sur les défenses de l'en-  
 « nemi. Ce fut un moment solennel... La largeur et la pro-  
 « fondeur du fossé, la hauteur et l'escarpement des talus ren-  
 « dent l'ascension extrêmement difficile pour nos hommes ;  
 « mais enfin ils parviennent sur le parapet garni de Russes qui  
 « se font tuer sur place, et qui, à défaut de fusils, se font ar-  
 « mes de pioches, de pierres, d'écouvillons, de tout ce qu'ils  
 « trouvent sous la main. Il y eut là une lutte corps à corps, un  
 « de ces combats émouvants dans lequel l'intrépidité de nos  
 « soldats et de leurs chefs pouvait seule donner le dessus. Ils  
 « sautent aussitôt dans l'ouvrage, refoulent les Russes, qui  
 « continuent de résister, et peu d'instants après le drapeau de  
 « la France est planté sur Malakoff pour ne plus en être arra-  
 « ché. » C'est au général de *Mac-Mahon* que revient le principal honneur de la prise du fort : « J'y suis, j'y rester, » répondit-il à ceux qui lui disaient que le fort était miné et qu'il allait sauter, et il soutint pendant plusieurs heures l'effort des Russes, qui faisaient des tentatives désespérées pour le reprendre. Les alliés avaient rivalisé de courage, Sébastopol était prise, mais nous avions perdu cinq généraux tués et sept mille hommes hors de combat. On trouva dans la place quatre mille bouches à feu, cinquante mille boulets et des quantités considérables de mitraille et de poudre. On fit sauter les établissements militaires, et il ne resta plus guère de Sébastopol qu'un monceau de ruines.

#### Le congrès de Paris.

La prise de Sébastopol était un coup terrible porté à la puissance russe dans la mer Noire. Les alliés attaquèrent en même temps plusieurs autres points : Kinburn était bombardé à l'entrée du Dniéper; le littoral de la mer Blanche était bloqué, ainsi que les côtes de la Sibérie russe. Alors la Suède, qui avait hésité à entrer dans l'alliance occidentale, parce qu'elle craignait la Russie, son ennemie naturelle, écouta favorablement les propositions du général Canrobert, qui lui fut envoyé comme ambassadeur : une convention signée le 31 novembre 1855 l'enleva à l'influence russe pour la rattacher à la politique occidentale; elle s'engagea à ne faire aucune concession à la Russie. L'Autriche trouva que c'était le moment d'intervenir :

elle était restée neutre, tout en se montrant plutôt favorable aux alliés qu'aux Russes, qu'elle n'avait pas voulu combattre directement, à cause des récents services reçus dans la guerre de Hongrie; elle proposa des conditions acceptables des deux côtés, et l'on décida la réunion d'un congrès à Paris (1<sup>er</sup> février 1856). Les séances du congrès commencèrent le 25 février sous la présidence du comte Walewski, successeur de M. Drouin de Lhuys au ministère des affaires étrangères<sup>1</sup>.

Quatre points, formant autant de garanties pour la Turquie et pour l'Europe, furent successivement adoptés : la Russie renonça à tout protectorat sur les principautés danubiennes; la navigation du Danube fut déclarée libre dans tout le cours du fleuve, et la Russie consentit à une rectification de frontières qui lui enlevait toute prise sur l'embouchure, en donnant une grande partie de la Bessarabie à la Turquie; la mer Noire fut neutralisée, ouverte à la marine marchande de tous les pays, interdite aux pavillons de guerre même des puissances riveraines, et aucun arsenal militaire et maritime ne put s'élever sur ses rives; enfin, l'on inséra dans le traité de paix un hattichérif par lequel le sultan confirmait à ses sujets chrétiens leurs anciens privilèges. La paix, signée le 30 mars 1856, enlevait donc à la Russie ses plus puissants moyens d'action sur la Turquie, elle lui faisait perdre tous les avantages obtenus depuis un demi-siècle.

Le congrès, après avoir terminé son œuvre, s'occupa encore de quelques questions d'un intérêt général. « Il serait digne du congrès de Paris, dit M. Walewski dans la séance du 8 avril, « de mettre fin à de trop longues dissidences en posant les « bases d'un droit maritime uniforme en temps de guerre. Les « quatre principes suivants atteindraient complètement le but :  
 « 1<sup>o</sup> abolition de la course; 2<sup>o</sup> le pavillon neutre couvre la  
 « marchandise ennemie, excepté la contrebande de guerre;  
 « 3<sup>o</sup> la marchandise neutre, excepté la contrebande de guerre,  
 « n'est pas saisissable, même sous pavillon ennemi; 4<sup>o</sup> les blo-  
 « cus ne sont obligatoires qu'autant qu'ils sont effectifs. » Cette proposition fut adoptée dans la séance du 16 avril, et la plupart des puissances l'acceptèrent plus tard; il faut en excepter les États-Unis.

<sup>1</sup> Les plénipotentiaires réunis au congrès étaient : pour la France, le comte Walewski et le baron de Bourqueney; pour l'Angleterre, lord Clarendon et lord Cowley; pour la Russie, le baron de Brunnow et le comte Orlov; pour l'Autriche, le comte Buol et le baron Hubner; pour la Turquie, Aali-Pacha et Méhémét-Djemil-Bey; pour le Piémont, le comte de Cavour et le marquis de Villamarina.

Nous avons dit plus haut ce qu'il faut penser de l'abolition de la course et de la protection acquise aux navires de commerce naviguant sous pavillon neutre.

#### La question italienne.

Le congrès venait ainsi de faire passer dans le droit des gens ce que l'Angleterre et la France avaient mis en pratique dans la dernière guerre; on pouvait y voir un progrès; mais ce qui n'en était certainement pas un, c'est l'espèce de juridiction que le congrès s'attribua sur des puissances qui n'y étaient pas représentées. Ainsi l'on s'occupait de la situation du royaume de Naples et des États pontificaux; le comte de Cavour dévoila dès lors les vues secrètes du Piémont, en demandant l'éloignement des troupes autrichiennes des Légations, en insinuant que les Légations devaient être soumises à un autre régime que le reste des États pontificaux, et en mettant en avant l'idée d'une *sécularisation* de ces États, *sécularisation* qui aboutirait au renversement de la souveraineté temporelle des papes. La guerre d'Italie et les événements qui suivirent montrèrent que le Piémont ne songeait à rien moins qu'à s'emparer des Légations et même de toute l'Italie. La séance du 8 avril, où ces questions furent agitées, excita les plus vives appréhensions parmi les catholiques, lorsque les protocoles en furent connus; ces appréhensions n'étaient que trop fondées. Dès lors, on commença à soupçonner dans quelles intentions le gouvernement français avait fait entrer le Piémont dans l'alliance anglo-française. On se rappela la lettre au colonel Edgar Ney, et l'on prévit que le Piémont, secrètement encouragé par Napoléon III, allait travailler à démembrement à son profit les États de l'Église, en s'emparant des Légations, qu'il ne resteraient plus que nominalelement sous la direction du Souverain Pontife. Les lignes du complot devenaient visibles. Seulement Napoléon III, qui avait besoin de ménager les catholiques, et qui était sans doute éclairé par la connaissance des hommes et des choses, ne voulait s'avancer dans cette voie que pas à pas et devait faire tous ses efforts pour dégager sa responsabilité personnelle en laissant aller le Piémont et en ayant l'air de n'accepter qu'à regret les faits accomplis. Après l'attentat d'Orsini, les événements marchèrent plus vite, mais l'empereur ne cessa pas de pratiquer cette double politique, qui favorisait réellement les entreprises de la Révolution tout en les blâmant officiellement.

#### Les Principautés danubiennes.

La question des principautés danubiennes, réservée par le congrès de Paris, fut résolue les années suivantes. A la suite de longues conférences tenues à Paris, les grandes puissances signèrent une convention (19 août 1858) stipulant que la Moldavie et la Valachie formeraient deux États distincts, mais jouissant d'une législation commune et d'institutions semblables, sous la suzeraineté de la Porte; il devait y avoir ainsi deux *hospodars*, mais un grand conseil commun aux deux principautés assurerait l'union. Les principes de 1789 devenaient la base des institutions. La France aurait voulu une union plus intime et un seul chef; l'Autriche s'y opposa, mais les populations des deux États établirent en fait l'union désirée par la France, en élisant le même *hospodar*; ce fut le colonel *Couza*, qui prit le titre de prince *Alexandre-Jean I<sup>er</sup>*. Cette double élection effraya la Porte, qui protesta contre; on arrangea la difficulté en décidant que l'élection actuelle n'avait qu'un caractère transitoire et ne pourrait former un précédent (6 septembre 1859).

La Porte, sur l'invitation des puissances, accorda davantage encore en 1861: un firman permit l'établissement d'une seule Assemblée et d'un seul ministère pour les deux principautés.

En 1864, le prince *Couza*, fatigué de l'opposition que lui faisait la Chambre législative, en prononça la dissolution et fit appel au pays par le suffrage universel, qui se prononça à une très-forte majorité en sa faveur. Ce coup d'État, accepté par les puissances, raffermi un moment son autorité, et resserra l'union des deux principautés, qui ne formèrent plus dès lors qu'un seul État désigné sous le nom de *Roumanie*. La Porte céda, parce qu'elle ne put faire autrement, et se contenta de conserver un droit presque illusoire de suzeraineté. Lorsque le gouvernement arbitraire du prince *Couza* eut amené une nouvelle révolution (23 février 1866), à la suite de laquelle le prince signa son abdication, la Porte ne put pas empêcher la continuation de l'union. Un gouvernement provisoire prononça la dissolution des Chambres, et un plébiscite élut prince de *Roumanie* le prince *Charles de Hohenzollern-Sigmaringen*, simple chef d'escadron prussien (20 avril)<sup>1</sup>. Pour déjouer le mauvais vouloir des puissances et de la Porte, le prince *Charles* arriva

<sup>1</sup> Né en 1839.

subitement à Bucharest. Acclamé par la population, il prit en main les rênes du gouvernement, et les puissances reconnurent le fait accompli, qui donnait à la Prusse une influence nouvelle dans les affaires d'Orient.

#### Les affaires de Syrie.

La guerre de Crimée avait ébranlé tout le monde musulman; elle amena par contre-coup des événements déplorables en Syrie. Ce pays, replacé en 1840 sous la domination turque, n'avait pas recouvré la paix, et l'antagonisme entre les deux races qui l'habitent, les Druses musulmans et les Maronites, qui sont chrétiens et catholiques pour la plupart, était devenu plus violent, par suite des efforts mêmes faits par la Porte pour ruiner la demi-indépendance du Liban. Au lieu de la famille des Chehab, qui gouvernait depuis longtemps le Liban, la Porte établit deux *kaimakans* ou lieutenants soumis au pacha de Beyrouth, l'un chrétien, pour les districts exclusivement chrétiens du nord, l'autre Druse, pour les districts mêlés de Druses et de Maronites du midi. Les Turcs favorisaient d'ailleurs les Druses, qui ne cessaient d'inquiéter les districts chrétiens par leurs incursions et par leurs pillages. En 1860, les Maronites prirent les armes pour se défendre. Vainqueurs en plusieurs rencontres, grâce à la faiblesse ou à la connivence des autorités turques, les Druses, suivis de Bédouins, de Kurdes et d'autres tribus barbares avides de pillage, attaquèrent les villes d'Hasbeya et de Rascheya, situées hors de la montagne. Le commandant Osman-Bey offrit alors aux habitants chrétiens de ces villes de les protéger, s'ils renonçaient à se défendre eux-mêmes et s'ils livraient leurs armes; mais, quand ils se furent ainsi désarmés, il les abandonna aux Druses, qui les massacrèrent (mai 1860). Bientôt les deux principales villes du Liban maronite, Zahlé et Dêir-el-Kamar, subirent le même sort (18 et 20 juin), sans que *Kourchid-Pacha*, le gouverneur de Beyrouth, fit rien pour les protéger; il empêcha même un jeune chef maronite, *Joseph Karam*<sup>1</sup>, de défendre la première et présida à la ruine de la seconde. Près de quatre-vingts villages étaient détruits, quatre mille chrétiens avaient été massacrés, vingt mille étaient en fuite, lorsque la populace de Damas, excitée par ces événements, se jeta à son tour sur les chrétiens (9 juillet) et se livra aux massacres pendant six jours, sans que le gouverneur, *Ahmed-Pacha*,

<sup>1</sup> Né vers 1820.

fit rien pour arrêter ces horribles scènes; six mille chrétiens périrent, et il n'en aurait pas échappé un seul si *Abd-el-Kader*, aidé des Algériens de sa garde, n'était intervenu pour les sauver.

L'indignation fut universelle en Europe quand on apprit ces événements. La Porte jugea qu'elle en avait fait assez quand elle eut destitué *Kourchid* et *Ahmed*, et envoyé sur les lieux *Fuad-Pacha*<sup>1</sup> pour rétablir l'ordre; mais l'opinion publique demandait davantage, et, malgré la mauvaise volonté de l'Angleterre, jalouse de l'influence de la France, une convention, signée le 3 août entre les grandes puissances et la Turquie, envoya en Syrie un corps d'occupation dont la moitié devait se composer de soldats français: le général *Beaufort-d'Hautpoul*<sup>2</sup> commandait l'expédition. La présence des Français, qui débarquèrent le 16 août, ramena l'ordre en peu de temps. Les principaux coupables furent arrêtés: les chefs druses furent condamnés à mort, les fonctionnaires turcs à la détention perpétuelle. La protection que l'Angleterre n'eut pas honte d'accorder aux massacreurs empêcha l'exécution des condamnés à mort, et fit changer la seconde peine en cinq ans d'exil. La Porte, soutenue par l'Angleterre, joua encore l'Europe dans tout le reste. Au lieu de trente millions d'indemnité qu'on avait jugés dus aux Maronites, elle obtint qu'il n'y en aurait que quinze à payer; obligée de consentir à ce qu'il n'y eût plus qu'un seul *kaimakan* pour toute la Montagne, elle obtint que ce *kaimakan* ne serait ni druse ni maronite; elle rejeta *Joseph Karam*, qui inspirait pleine confiance aux chrétiens, et fit nommer un gouverneur, *Daoud-Pacha*<sup>3</sup>, qui lui était entièrement dévoué, quoique chrétien et catholique de la communauté des Arméniens unis. Aussi les troupes françaises furent-elles obligées de prolonger leur occupation jusqu'au 3 juin 1861, afin de rassurer les populations. Depuis lors le Liban jouit d'une espèce de gouvernement autonome sous la suzeraineté de la Porte; mais toutes les inquiétudes ne sont pas dissipées; les musulmans et les Druses, qui se sentent appuyés par l'Angleterre, jalouse de l'influence que nous exerçons sur les Maronites, sont toujours prêts à renouveler leurs attaques; il faut une vigilance continuelle de l'Europe pour empêcher le

<sup>1</sup> Né à Constantinople en 1814, et l'un des hommes d'État ottomans les plus considérables. Il est fils d'un poète turc très-célèbre dans son pays, *Izzet-Mollah*. Mort en 1869.

<sup>2</sup> Né en 1804.

<sup>3</sup> Né à Constantinople en 1816.

retour des scènes sanglantes de 1860, et les Maronites n'ont que trop souvent de nouveaux sujets de plaintes à faire entendre.

#### L'isthme de Suez.

Heureusement l'influence française se fait toujours sentir dans ce pays, quoiqu'elle ait été bien diminuée par la guerre de 1870. Une grande entreprise, due à l'initiative d'un Français, M. Ferdinand de Lesseps, et protégée par le gouvernement français contre le mauvais vouloir de la Porte, qu'excitait sans cesse l'Angleterre, allait prochainement ouvrir une large voie au commerce européen et à la civilisation chrétienne à travers l'isthme de Suez, qui offre la route la plus directe pour l'Inde et la Chine. On sait que Sésostris avait déjà songé à unir la mer Rouge et la Méditerranée par un canal : la réunion fut opérée sous les Lagides, mais le canal s'obstrua bientôt ; l'empereur Adrien le rétablit ; les Arabes eurent encore une fois à le restaurer, mais il fut totalement abandonné à partir de la fin du huitième siècle, et il en reste à peine aujourd'hui quelques traces. M. de Lesseps conçut l'idée d'un canal plus direct, allant de Péluse à Suez ; le tracé en fut fait en 1833 ; *Mohammed-Saïd*<sup>1</sup>, vice-roi d'Égypte, autorisa le canal en 1836, et l'on se mit aussitôt à l'œuvre. Un canal de navigation fluviale et d'irrigation, dérivé du Nil, et se rattachant au grand canal, a été ouvert en 1862 ; la communication entre les deux mers était un fait accompli. Un premier canal, ouvert le 15 août 1863, suffit pour porter des bateaux d'une mer à l'autre. Le canal maritime a été complètement terminé dans les années suivantes, et solennellement ouvert le 13 novembre 1869 ; c'était une nouvelle ère qui commençait pour le commerce et peut-être pour la politique. L'Égypte se détachera de plus en plus de la Turquie ; l'extrême Orient s'ouvrira une seconde fois à l'Europe, et les grands intérêts du monde se concentreront de nouveau dans le bassin de la Méditerranée, où ils n'avaient cessé de se débattre depuis l'antiquité jusqu'à la découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance.

### § II. — Guerre d'Italie et ses conséquences (1859-1864).

#### L'Autriche et le Piémont.

L'influence de l'Autriche était devenue prépondérante en

<sup>1</sup> Ou Saïd-Pacha, né en 1822, quatrième fils de Méhémet-Ali. Il avait succédé à son neveu Abbas-Pacha (1849-1854), le 13 juillet 1854.

Italie depuis 1849 : à Modène et à Florence régnaient des archiducs autrichiens ; à Parme, le duc Charles III de Bourbon, à Naples le roi Ferdinand II, étaient des alliés sur la fidélité desquels elle pouvait compter ; ses troupes occupaient les Légations ; elle avait une armée considérable dans le royaume Lombard-Vénitien. Elle ne trouvait d'opposition que dans le Piémont, qui avait gardé ses institutions constitutionnelles, malgré les désastres de 1849, et qui entretenait toujours l'espoir de prendre sa revanche. Elle avait d'ailleurs perdu une grande partie de son influence en Europe : la Prusse lui disputait la prépondérance en Allemagne ; la Russie lui reprochait l'abandon dans lequel elle l'avait laissée pendant la dernière guerre ; l'Angleterre et la France auraient voulu lui voir prendre une part plus active à la lutte. Ainsi peu à peu l'opinion se tournait contre l'Autriche : en Italie, on la regardait comme une ennemie, et la politique piémontaise faisait retomber sur elle la responsabilité de l'absolutisme du roi de Naples et tous les maux vrais ou prétendus de la Péninsule. Il faut cependant remarquer que le roi de Naples était trop jaloux de son autorité pour se laisser conduire par une puissance étrangère ; que le pape introduisait peu à peu dans ses États les réformes compatibles avec le caractère de sa souveraineté et le bien de ses peuples ; que les gouvernements de Toscane, de Modène et de Parme s'attachaient à augmenter le bien-être de leurs sujets, et qu'en plaçant à la tête du royaume Lombard-Vénitien l'archiduc *Maximilien*<sup>1</sup>, frère de l'empereur François-Joseph, l'Autriche témoignait l'intention de donner à ses sujets italiens une administration libérale.

Mais le Piémont, dont le comte de Cavour dirigeait la politique, n'avait qu'un but : exploiter à son profit tous les mécontentements, légitimes ou injustes, de la Péninsule, et il s'efforçait de soulever l'opinion contre le roi de Naples, qui contre-balançait son influence ; contre le pape, à qui il désirait enlever les Légations ; contre l'Autriche surtout, qu'il lui était plus facile de rendre odieuse, en excitant contre elle les sentiments de nationalité et d'indépendance. Pour réussir, il lui fallait l'appui des deux grandes puissances occidentales : il l'avait déjà gagné en prenant part à la guerre contre la Russie ; l'Angleterre aimait à voir en lui un ennemi du Saint-Siège, car le pape avait à se plaindre de plus d'une mesure prise contre

<sup>1</sup> Depuis empereur du Mexique, né en 1832.

les corporations religieuses, contre les privilèges du clergé et contre les biens ecclésiastiques; il resserra son alliance avec la France au moyen du mariage du prince Napoléon, cousin de l'empereur, avec la princesse *Marie-Clotilde*, fille du roi Victor-Emmanuel II (30 janvier 1859), et en présentant comme des agressions de l'Autriche, menaçantes pour la France, toutes les mesures de défense que prenait cette puissance contre une attaque imminente des Piémontais.

#### Négociations avant la guerre.

Le comte de Cavour avait eu une entrevue avec l'empereur Napoléon III à Plombières, dans les derniers mois de 1858. Cette entrevue inquiéta vivement l'Autriche, qui augmenta ses forces en Lombardie, où elles étaient placées sous le commandement du comte *Giulay*<sup>1</sup>, mais la sévérité du comte détruisait en partie les heureux résultats produits par l'esprit conciliant du vice-roi, l'archiduc Maximilien. Deux mots adressés par Napoléon III à l'ambassadeur d'Autriche, le 1<sup>er</sup> janvier 1859, annoncèrent au public les événements qui se préparaient : « Je regrette, dit Napoléon, que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé; mais je vous prie de dire à l'empereur que mes sentiments personnels pour lui ne sont pas changés. » Le 10 janvier, à l'ouverture du Parlement de Turin, le roi Victor-Emmanuel dit à son tour : « L'horizon au milieu duquel se lève la nouvelle année n'est pas parfaitement serein... Une telle situation n'est pas exempte de dangers, car, si nous respectons les traités, d'autre part nous ne sommes pas insensibles au cri de douleur qui s'élève vers nous de tant de parties de l'Italie. » Le 30 janvier, le mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde devenait le signe d'une alliance intime entre la France et le Piémont. Alors parut à Paris une brochure, *Napoléon III et l'Italie* (4 février), à laquelle on attribua une importance presque officielle, et qui mettait en avant l'idée d'une confédération italienne sous la présidence honoraire du pape. Puis vinrent l'ouverture des Chambres (9 février) et le discours du trône, dans lequel l'empereur parlait de ses bons rapports avec la Russie et la Prusse, des obstacles qu'il avait rencontrés dans l'Autriche pour la reconstitution des principautés danubiennes, du triste état de l'Italie et de l'alliance avec le Piémont. « L'intérêt de la France est partout où il y a

<sup>1</sup> Né à Pesth en 1799, mort en 1868.

« une cause juste et civilisatrice à faire valoir, » disait-il, et, après avoir exprimé l'espoir de la conservation de la paix, il terminait ainsi : « Lorsque, soutenu par le vœu et le sentiment populaires, on monte les degrés d'un trône, on s'élève, par la plus grave des responsabilités, au-dessus de la région infime où se débattent les intérêts vulgaires, et l'on a pour premiers mobiles comme pour premiers juges : Dieu, sa science et la postérité. »

Ces paroles n'étaient pas de nature à calmer les émotions. La diplomatie essaya de prévenir la guerre qui se préparait. Les puissances se rallièrent à l'idée d'un congrès proposé par la Russie, et qui avait pour but : 1<sup>o</sup> de déterminer les moyens de maintenir la paix entre l'Autriche et la Sardaigne; 2<sup>o</sup> de fixer les conditions auxquelles les troupes françaises quitteraient Rome et les troupes autrichiennes les Légations; 3<sup>o</sup> d'examiner les réformes qu'il serait utile d'introduire dans les États italiens; 4<sup>o</sup> de substituer une confédération italienne aux traités existant entre l'Autriche et les duchés. L'Autriche aurait peut-être accepté ces bases, si elle n'avait craint que la confédération n'amènât pour elle la perte de ses possessions d'Italie; elle prolongea les négociations, demanda des sûretés, et rejeta la proposition qu'on lui faisait d'un désarmement général (21 avril). C'était repousser le congrès. En même temps, elle fit porter à Turin (22 avril) un ultimatum exigeant le désarmement de la Sardaigne sous trois jours, et déclarant, en cas de refus, qu'elle franchirait le Tessin. Le comte de Cavour répondit à cet ultimatum par un projet de loi qui conférait à Victor-Emmanuel la dictature en cas de guerre contre l'Autriche, et le gouvernement français fit savoir à Vienne qu'il considérerait le passage du Tessin par les troupes autrichiennes comme une déclaration de guerre.

#### La campagne d'Italie.

Le général *Giulay* passa, en effet, le Tessin le 29 avril, et envahit la province de Novare, que les Piémontais ne pouvaient défendre. Napoléon III déclara aussitôt (3 mai) que la France était en guerre avec l'Autriche, que désormais l'Italie serait libre jusqu'à l'Adriatique, qu'il allait lui-même se mettre à la tête de l'armée pour diriger les opérations de la campagne. Il cherchait d'ailleurs à rassurer l'opinion, qui craignait de voir entreprendre une guerre révolutionnaire, et les catholiques, émus des dangers que pouvait courir l'indépendance et la souveraineté du pape : « Le but de cette guerre, dit-il, est

« de rendre l'Italie à elle-même et non de la faire changer de  
« maîtres, et nous aurons à nos frontières un peuple ami qui  
« nous devra son indépendance. Nous n'allons pas en Italie  
« pour fomenter le désordre ni pour ébranler le pouvoir du  
« Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône, mais pour  
« le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur  
« toute la Péninsule, et contribuer à y fonder l'ordre sur les  
« intérêts légitimes satisfaits. »

Le ministre des cultes, M. Rouland, commenta ces paroles en écrivant aux évêques : « Il importe d'éclairer le clergé sur  
« les conséquences d'une lutte devenue inévitable... L'empereur y a songé devant Dieu, et sa sagesse, son énergie et sa  
« loyauté bien connues ne feront défaut ni à la religion ni au  
« pays. Le prince qui a donné à la religion tant de témoignages de déférence et d'attachement; qui, après les mauvais jours de 1848, a ramené le Saint-Père au Vatican, est le  
« plus ferme soutien de l'unité catholique, et il veut que le  
« chef de l'Église soit respecté dans tous ses droits de souverain temporel. Le prince qui a sauvé la France de l'invasion  
« de l'esprit démagogique ne saurait accepter ni ses doctrines  
« ni sa domination en Italie. »

L'empereur quitta Paris le 11 mai, laissant la régence à l'impératrice; le 14, il établissait son quartier général à Alexandrie. Les troupes françaises avaient été transportées sur le théâtre de la guerre par Suse et par Gènes, avec une rapidité prodigieuse. Quatre corps d'armée, commandés par les généraux Baraguay-d'Hilliers, Mac-Mahon, Canrobert et Niel, opéraient sous les ordres de l'empereur; le prince Napoléon organisait un autre corps d'armée dans la Toscane, qui venait de renverser le grand-duc (27 avril). L'armée piémontaise avait à sa tête le roi Victor-Emmanuel, et l'aventurier Garibaldi fournit un corps de volontaires qui devait opérer à une certaine distance des armées régulières.

L'hésitation des Autrichiens leur avait fait perdre l'occasion de s'emparer de Turin. Dès l'arrivée des Français, tout changea de face. Le général Forey inaugura brillamment la campagne en battant, à Montebello, avec sa division, deux divisions autrichiennes commandées par le feld-maréchal Stadion (20 mai). Deux jours après, les Piémontais étaient victorieux à Palestro, grâce à l'appui que leur donnaient les Français, et notre armée, qui avait habilement dérobé sa marche au feld-maréchal Giulay, arrivait sur les bords du Tessin. Giulay ne put arriver à temps pour nous disputer le passage de cette rivière; il ne

put que jeter ses troupes entre l'armée française et Milan, afin de couvrir cette place; c'était désormais l'armée autrichienne qui était obligée de se tenir sur la défensive, le Piémont était dégagé, et la guerre portée sur le territoire ennemi.

Le passage du Tessin fut effectué le 2 juin; le général Mac-Mahon franchit la rivière de Turbigio, l'empereur la franchit au pont de San-Martino, que les Autrichiens n'avaient pas eu le temps de détruire. Mac-Mahon devait se porter sur Magenta, village à une lieue du Tessin. Pendant qu'il s'avancait, l'empereur engagea avec quelques milliers d'hommes un combat acharné contre un ennemi dix fois supérieur en nombre; la lutte devenait inégale, lorsque Mac-Mahon, qui avait refoulé devant lui les Autrichiens, parut sur le champ de bataille et décida la victoire (4 juin)<sup>1</sup>. L'ennemi avait vingt mille hommes hors de combat et laissait sept mille prisonniers; nous avions perdu quatre mille hommes, tués ou blessés, et les généraux Clere et Espinasse; les grenadiers, les chasseurs et les zouaves de la garde impériale s'étaient signalés par des traits de valeur héroïque. Cette victoire ouvrit la route de Milan, où Napoléon III et Victor-Emmanuel entrèrent le 8 juin, le jour même où le général Baraguay-d'Hilliers battait encore une fois les Autrichiens à Melegnano, ou Marignano, nom déjà célèbre dans nos annales militaires.

Alors parut une proclamation de Napoléon III aux Italiens; quelques phrases de cette proclamation ne justifiaient que trop les espérances des révolutionnaires et les craintes des conservateurs : « Je ne viens pas ici, disait l'empereur, avec un système préconçu pour déposséder les souverains ni pour vous imposer ma volonté. Mon armée ne s'occupera que de deux choses : combattre vos ennemis et maintenir l'ordre à l'intérieur; elle ne permettra aucun obstacle à la libre manifestation de vos vœux légitimes. La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus, en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup; mais c'est à la condition qu'ils sauront en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous. » On disait donc, avant la guerre, que le but n'était pas d'aider l'Italie à changer de maîtres, mais à reconquérir son indépendance; on disait maintenant aux Italiens de profiter de la victoire pour devenir un grand peuple. N'était-ce pas encourager les aspirations à l'unité, qui impliquait la dépossession des souverains et celle du pape en particulier?

<sup>1</sup> Le général Mac-Mahon fut créé duc de Magenta et nommé maréchal de France sur le champ de bataille.

La ligne du Tessin était perdue pour les Autrichiens ; ils ne tardèrent pas à abandonner la ligne de l'Adda, puis celles de l'Oglio et de la Chiese ; enfin ils franchirent le Mincio, et toute la Lombardie se trouva en notre pouvoir. Ils avaient en même temps évacué les duchés de Parme et de Modène ; la duchesse de Parme, régente au nom de son jeune fils, se retira en Suisse ; le duc de Modène se rendit avec son armée, restée fidèle, dans les rangs des Autrichiens. Ceux-ci évacuèrent encore Bologne, et leur retraite livra les Romagnes à la Révolution, qui établit un gouvernement provisoire dans les Légations : premier acte qui portait atteinte à la souveraineté du Saint-Siège, dont la neutralité avait été reconnue. Pie IX protesta solennellement contre cette révolte, et son premier ministre, le cardinal Antonelli, montra clairement la main du Piémont dans ce qui se passait.

Les Autrichiens n'avaient cependant pas abandonné la partie. L'empereur François-Joseph était venu lui-même au milieu de ses troupes pour ranimer leur courage, et elles avaient repassé le Mincio. Le 24 juin, deux cent vingt mille Autrichiens, retranchés sur les hauteurs de Solferino et de Cavriana, et s'étendant sur un espace de près de cinq lieues, de Pozzologno et de San-Martino jusqu'à Cavriana, Medole et Guidizzolo, arrêterent tout à coup la marche de notre armée. Une sanglante bataille s'engagea ; elle dura seize heures, pendant lesquelles les succès se balancèrent : sept fois les Piémontais perdirent et reprirent le village de San-Martino ; les hauteurs de Solferino ne purent être conquises que par d'héroïques efforts ; les généraux Niel et Baraguay-d'Hilliers et le maréchal Mac-Mahon obtinrent des prodiges de leurs soldats ; l'empereur resta tout le temps sur le champ de bataille, et s'exposa aux plus grands dangers pour animer ses troupes. Enfin les Autrichiens durent céder ; un violent orage qui survint favorisa leur retraite ; ils se rallièrent au-delà du Mincio. Nous avions perdu dix-huit mille hommes ; les Autrichiens en perdirent davantage, et nous laissèrent quatre drapeaux, trente canons et six mille prisonniers. La bataille de Solferino rappelait les grandes journées du premier Empire ; elle nous conduisit jusqu'au quadrilatère, où l'Autriche possédait les places fortes de Mantoue, de Vérone et de Peschiera.

Préliminaires de Villafranca et traité de Zurich.

Cependant l'Italie s'agitait ; l'Allemagne, effrayée de nos victoires, se préparait à venir au secours de l'Autriche ; les grandes chaleurs gênaient extrêmement nos troupes, et il y avait à

craindre que les forteresses du quadrilatère ne pussent être enlevées qu'au prix d'énormes sacrifices. Napoléon III, appréciant la situation, pensa qu'il importait de ne pas compromettre les avantages déjà obtenus en essayant de les pousser plus loin. Il proposa une entrevue à François-Joseph, qui l'accepta. Les deux empereurs se virent dans une maison de Villafranca, et signèrent la paix sur les bases préliminaires suivantes : confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape ; — l'empereur d'Autriche cède ses droits sur la Lombardie à l'empereur des Français, qui les remet au roi de Sardaigne ; — l'empereur d'Autriche conserve la Vénétie, mais elle fait partie intégrante de la confédération italienne ; — amnistie générale (11 juillet). Les plénipotentiaires de l'Autriche, de la France et du Piémont se réunirent peu après dans la ville de Zurich, en Suisse (16 octobre-10 novembre).

Le traité de Zurich, signé le 10 novembre, confirmait les préliminaires de Villafranca ; il donnait la Lombardie au Piémont, mais laissait à l'Autriche le quadrilatère. Deux articles, le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>, réglaient la position des souverains italiens chassés de leurs États et s'occupaient de la situation du Saint-Siège. — « Art. 19. Les circonscriptions territoriales des États indépendants de l'Italie, qui n'étaient pas parties dans la dernière guerre, ne pouvant être changées qu'avec le concours des puissances qui ont présidé à leur formation et reconnu leur existence, les droits du grand-duc de Toscane, du duc de Modène et du duc de Parme sont expressément réservés entre les hautes parties contractantes. — Art. 20. Désirant voir assurés la tranquillité des États de l'Église et le pouvoir du Saint-Père, convaincus que ce but ne saurait être plus efficacement atteint que par l'adoption d'un système approprié aux besoins des populations et conforme aux généreuses intentions déjà manifestées du Souverain Pontife, S. M. l'empereur des Français et S. M. l'empereur d'Autriche uniront leurs efforts pour obtenir de Sa Sainteté que la nécessité d'introduire dans l'administration de ses États les réformes reconnues indispensables soit prise en sérieuse considération. »

Agitation en France.

Cependant les catholiques de France, que les préliminaires de Villafranca avaient un moment rassurés, s'inquiétaient de plus en plus en voyant la Révolution continuer son cours en Italie, sans que le gouvernement français y mit d'autres obstacles que quelques vaines déclarations qui n'arrêtaient rien, ce

qui permettait de supposer qu'il encourageait sous main ce qu'il blâmait en public. Les évêques se firent les interprètes courageux de ces inquiétudes, et la presse religieuse, en reproduisant leurs protestations, leur donna une nouvelle force. Le gouvernement, pour détruire l'effet qu'elles produisaient, en interdit d'abord la publication, puis il défendit même de signaler l'existence de ces documents qui se multipliaient chaque jour. Le 11 octobre, le cardinal *Donnet*, archevêque de Bordeaux, recevant l'empereur dans sa cathédrale, lui adressait ces paroles : « Nous prions pour que Dieu vous fournisse les moyens, comme « il vous a donné la volonté de rester fidèle à cette politique « chrétienne qui fit bénir votre nom et qui est peut-être le secret de la prospérité et la source de gloire de votre règne. « Nous prions avec une confiance qui s'obstine, avec une espérance que n'ont pu décourager des événements déplorables « et de sacrilèges violences. Le motif de cet espoir dont la réalisation semble aujourd'hui si difficile, après Dieu c'est vous, « Sire, vous qui avez été et qui voulez être encore le fils aîné « de l'Église, vous qui avez dit ces paroles mémorables : La « souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Église est « intimement liée à l'éclat du catholicisme comme à la liberté « et à l'indépendance de l'Italie. Belle pensée conforme aux « sentiments que professait le chef auguste de votre dynastie, « lorsqu'il disait de la puissance temporelle des papes : « Ce sont les siècles qui ont fait cela et ils l'ont bien fait. » La réponse de l'empereur qui, tout en rappelant qu'il avait replacé le pape sur le trône, se contentait de dire qu'il « ne « saurait faire entendre au pape que des conseils inspirés « par un sincère et respectueux dévouement à ses intérêts », ne fut pas de nature à rassurer les catholiques inquiets. Deux mois après, une brochure qui prit l'importance d'un événement, parce que nul ne doutait qu'elle n'exprimât la pensée de Napoléon III, mit le comble aux inquiétudes. Cette brochure, intitulée : *Le Pape et le Congrès*, rendait bien hommage à la puissance morale de la papauté et à la nécessité du pouvoir personnel du pape, « au point de vue du double intérêt de la religion et de l'ordre politique en Europe », mais elle indiquait en même temps que l'indépendance temporelle du pape ne dépendait pas de l'étendue de ses États, et elle indiquait nettement que le Saint-Père devait renoncer à la possession des Romagnes. Avec le principe énoncé, on pouvait aller loin ; il y avait dans la brochure tout ce qu'il fallait pour réduire le pape à n'avoir plus qu'un palais et un jardin. Pie IX fit insérer dans son jour-

nal officiel une note énergique contre cette brochure. Napoléon III écrivit au pape une lettre, qu'il fit publier dans le *Moniteur* et qui confirmait les conclusions de la brochure : « Après « un examen sérieux, y disait-il, je le dis avec un regret sincère, et quelque pénible que me soit la solution, ce qui me « paraît le plus conforme aux véritables intérêts du Saint-« Siège, ce serait de faire le sacrifice des provinces révoltées. « Si le Saint-Père, pour le repos de l'Europe, renonçait à ces « provinces qui, depuis cinquante ans, suscitent tant d'embarras « à son gouvernement, et qu'en échange il demandât aux puissances de lui garantir la possession du reste, je ne doute « pas du retour immédiat de l'ordre. »

Ce langage devenait fort clair. Il s'agissait de réunir un congrès ; Napoléon III désirait faire sanctionner par ce congrès ce qui s'était fait en Italie, et il essayait d'avoir le consentement du pape à la spoliation dont le Saint-Père était victime. Plus tard, il aurait fallu sanctionner encore une autre révolution, et plus tard une autre encore. Si la révolte des Romagnes eût été spontanée, il y aurait eu une apparence de raison aux concessions demandées ; mais le pape, qui avait fait un voyage triomphal dans ses États en 1857, et qui avait été accueilli partout avec autant d'enthousiasme que de vénération, savait à quoi s'en tenir sur les sentiments de la très-grande majorité de ses sujets des Romagnes ; il ne savait pas moins par quels moyens la révolte avait été excitée. Pie IX répondit à l'empereur des Français, comme il le fit connaître dans l'encyclique du 10 janvier 1860, « qu'il ne pouvait céder ce qui n'était point à lui, et que la victoire qui serait accordée aux révoltés encouragerait les perturbateurs indigènes à commettre les mêmes attentats ; qu'il ne pouvait abdiquer son droit de souveraineté sur les provinces indiquées sans violer ses serments ; enfin, que *Sa Majesté impériale n'ignorait pas par quels hommes et avec quel argent et quels secours les récents attentats de rébellion avaient été excités et accomplis à Bologne, à Ravenne et dans d'autres villes, tandis que la très-grande majorité des peuples demeurait frappée de stupeur sous le coup de ces soulèvements qu'elle n'attendait aucunement et qu'elle ne se montrait nullement disposée à suivre.* » Quelque temps après, le marquis de Pepoli<sup>1</sup>, parent de l'empereur, devenu ministre de Victor-Emmanuel, confirmait officiellement ces paroles du pape en déclarant en pleine chambre des députés, à Turin, que Bologne n'aurait pas

<sup>1</sup> Né en 1825 et fils d'une princesse Murat.



été enlevée et arrachée au gouvernement pontifical, si le roi Victor-Emmanuel n'avait fourni de l'argent de sa cassette particulière.

Les menées révolutionnaires s'étaient donc dévoilées, et les catholiques, même les plus favorablement disposés à l'égard de l'empire, témoignaient hautement leurs sentiments. Ils montrèrent bien dans cette circonstance, que s'ils avaient, avec le clergé, accueilli l'Empire avec faveur, quelques-uns même avec enthousiasme, c'est qu'ils y voyaient un instrument de salut pour la société et de protection pour la religion; ils lui faisaient courageusement entendre leurs plaintes et ils s'en détachaient quand ils le voyaient entrer dans les voies révolutionnaires et pactiser avec les ennemis de l'Église. On avait pu les tromper, on ne pouvait les entraîner dans une politique que condamnaient la justice et les plus grands intérêts du pays. La presse de France présentait alors ce singulier et nouveau spectacle, que les journaux de la Révolution se trouvaient avec le gouvernement, tandis que les autres étaient l'objet de ses rigueurs. *L'Univers*, qui avait le plus vigoureusement combattu la nouvelle politique, fut supprimé le jour même où il publiait l'encyclique pontificale qui contenait la réponse à l'empereur; d'autres journaux furent frappés; on s'efforça de faire le silence; mais les catholiques étaient avertis, et les entreprises successives de la révolution italienne ne leur permettaient pas de s'abuser. Au reste, le congrès n'eut pas lieu, les protestations du pape et des évêques restèrent, et l'on vit se continuer la série des fautes qui devaient conduire l'Empire à sa ruine.

#### Suites de la guerre en Italie (1859-1864).

Le Piémont avait à peine apposé sa signature au traité de Zurich qu'il s'appretait à le violer. Obligé, par les préliminaires de Villafranca, de rappeler ses commissaires des provinces du centre qui avaient expulsé leurs souverains, il encouragea secrètement ces provinces à former des gouvernements provisoires; l'Angleterre l'appuyait dans cette politique, afin d'enlever à la France le bénéfice des services qu'elle venait de rendre à l'Italie. Ainsi s'établirent comme gouverneurs provisoires le baron *Ricasoli*<sup>1</sup> à Florence, le docteur *Farini*<sup>2</sup> à Modène et à Parme, M. *Cipriani* à Bologne (août 1859). Ces gouverneurs provoquèrent un acte d'annexion à la Sardaigne (septembre); mais Victor-Emmanuel ne pouvant accepter ce

<sup>1</sup> Toscan, né en 1803.

<sup>2</sup> Né dans les États Romains, en 1822; mort en 1866.

vote, à cause des préliminaires de Villafranca, le prince de Carignan, cousin du roi, fut élu *régent de l'Italie centrale*, et, sur son refus, M. *Buoncompagni*<sup>1</sup> fut nommé gouverneur général de la Ligue (novembre). Cette espèce de comédie se termina par un nouveau vote d'annexion (mars 1860), qui fut cette fois accepté par Victor-Emmanuel. Le vote provoqua une bulle d'excommunication (26 mars) contre tous les usurpateurs des domaines de l'Église, et contre tous ceux qui avaient participé par leurs conseils ou par leurs actes à cette usurpation. Le gouvernement français, qui se sentait atteint par cette bulle, n'en permit pas la publication.

Le Piémont, agrandi de la Lombardie par le traité de Zurich, s'agrandissait ainsi de la Toscane, des duchés de Modène et de Parme et des Romagnes (Légations). Alors le gouvernement français réclama le versant français des Alpes, le comté de Nice et la Savoie, et l'on put penser qu'il ne réclamait ainsi que le prix convenu de ses complaisances pour la révolution italienne. Victor-Emmanuel signa le traité de cession le 24 mars, en en subordonnant l'effet à l'adhésion du parlement et au vote des populations. Le parlement se résigna à ce sacrifice; les populations, des longtemps mécontentes du Piémont et sympathiques à la France, votèrent l'annexion avec enthousiasme, et, le 14 juin, l'annexion fut consommée, malgré le mauvais vouloir de l'Angleterre, qui voyait avec dépit la France recouvrer sa frontière naturelle au sud-est. Le comté de Nice avec une partie détachée du département du Var forma le département des Alpes-Maritimes (chef-lieu Nice), et la Savoie, les deux départements de Haute-Savoie (chef-lieu Annecy), et de Savoie (chef-lieu Chambéry).

La révolution poursuivit son œuvre en Italie. Il lui restait à renverser le roi de Naples et le pape; elle commença par le roi de Naples, *François II*, qui venait de succéder à son père Ferdinand II (22 mai 1859). Une révolte éclata en Sicile (4 avril 1860); Garibaldi, débarquant à Marsala avec 2,000 hommes, grâce à la connivence de l'Angleterre (10 mai), fit triompher la révolte; le 28 juillet toute la Sicile était perdue pour le roi de Naples, à l'exception de la citadelle de Messine. Alors Garibaldi passa sur le continent: la trahison, marchant devant lui, lui ouvrit toutes les portes; Garibaldi entra sans coup férir à Naples le 7 septembre. François II se retira vers Capoue, puis dans Gaète, après avoir vu ses troupes défaites sur les bords du

<sup>1</sup> Né à Rome en 1821.

Volturmo par l'aventurier et par les troupes piémontaises arrivées à son secours.

Le Piémont, qui avait officiellement désavoué l'entreprise de Garibaldi, s'était hâté de la seconder quand il reconnut la possibilité du succès. Pour secourir Garibaldi, il fallait traverser les États pontificaux. Le Piémont ne recula pas devant cette violation du droit des gens, et, par une perfidie qui souleva l'indignation de tous les honnêtes gens, il lança le général *Cialdini*<sup>1</sup> contre l'armée pontificale, que le général de La Moricière commandait. L'Europe entière protesta.

Le 13, M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères en France, écrivit au baron de Talleyrand, chargé d'affaires de France à Turin : « L'empereur a décidé que vous quitteriez « immédiatement Turin, afin de témoigner ainsi sa ferme volonté de décliner toute solidarité avec des actes que ses conseils, dictés par l'intérêt de l'Italie, n'ont malheureusement « pu prévenir. » Ce qui suivit permet de croire qu'il n'y avait là qu'une comédie convenue avec le gouvernement piémontais, qui avait sans doute ses raisons pour ne pas s'inquiéter de la mauvaise humeur officielle du gouvernement français.

Le 18 septembre, eut lieu la bataille de Castellidardo, près de Lorette, où périrent le brave *Pimodan* et tant d'autres braves jeunes gens, l'élite de la jeunesse catholique de la France, de la Belgique, de l'Irlande, de l'Europe tout entière; le droit fut écrasé sous la force, mais le dévouement protesta contre cet indigne triomphe, et ce fut une première victoire.

Le 28 septembre, Pie IX, dans une allocution adressée aux cardinaux, flétrit comme elle le méritait la conduite du Piémont, en même temps qu'il témoigna « l'espérance que tous ceux qui « avaient glorieusement succombé pour la cause de l'Église « obtiendraient la paix et la béatitude éternelles ».

Le 29 septembre, Ancône capitula; les Marches et l'Ombrie furent perdues pour le Saint-Siège.

Après ses exploits dans les États pontificaux, Cialdini entra dans le royaume de Naples, dégagea Garibaldi sur le Volturmo, et vint mettre le siège devant Gaète, où le roi François II se défendit héroïquement pendant quatre mois : Gaète dut enfin céder (13 février 1861), et François II se retira à Rome. Quelques jours après s'ouvrit le premier *parlement italien*, formé des députés de toute l'Italie, moins la Vénétie et ce qui restait des États de l'Église (18 février); ce parlement proclama Victor-

<sup>1</sup> Né en 1811.

Emmanuel II *roi d'Italie*, titre qui lui fut reconnu sous les réserves du droit d'abord par l'Angleterre, puis par la France et par la plupart des autres puissances; l'Espagne ne le reconnut qu'en 1865, l'Autriche en 1866; le Saint-Siège est resté la seule puissance qui n'ait pas reconnu le fait que le droit condamne.

Les autres événements furent les développements des précédents. La mort prématurée du comte de Cavour (6 juin 1861), l'un des principaux instigateurs de la révolution italienne<sup>1</sup>, les embarras religieux, politiques et financiers du nouveau royaume, l'entreprise avortée de Garibaldi, qui s'avancait au cri de *Rome ou la mort!* et qui fut arrêté soudainement à Aspromonte (29 septembre 1862), enfin, l'insurrection, presque à l'état permanent dans le royaume de Naples, sont les principaux de ces événements jusqu'en 1864. Le 15 septembre de cette dernière année, une convention fut conclue entre le gouvernement français et le gouvernement italien. Cette convention, faite sans l'intervention du Saint-Siège, réglait l'évacuation des États-Romains par les troupes françaises. L'évacuation devait se faire dans le délai de deux ans après la promulgation de la loi qui transporterait de Turin à Florence la capitale du *royaume d'Italie*. Le gouvernement piémontais s'engageait à respecter et à faire respecter les frontières pontificales actuelles, et se déclarait disposé à négocier avec le pape pour le règlement de la dette pontificale dans la proportion du territoire enlevé au Saint-Siège; il s'interdisait « toute réclamation contre l'organisation d'une armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers, suffisante pour maintenir l'autorité du Saint-Père et la tranquillité tant à l'intérieur qu'à la frontière de ses États, pourvu que cette force ne pût dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien ». La loi concernant le transfert de la capitale fut promulguée au mois de décembre 1864, ce qui reporta au mois de décembre 1866 le départ définitif et complet des troupes françaises. La convention de septembre était un nouveau coup porté à la souveraineté pontificale. Napoléon III, qui répugnait à déposséder Pie IX, espérait que le pape, alors malade, mourrait avant 1866, et qu'alors il pourrait laisser entrer le Piémont à Rome, sans être

<sup>1</sup> Né le 10 août 1810, il n'avait pas cinquante et un ans. L'année précédente, le 11 septembre, le jour même où le gouvernement piémontais protestait qu'il n'entrerait dans les États pontificaux que pour les purger des bandes étrangères (il appelait ainsi les troupes du pape commandées par La Moricière), le comte Cavour avait marqué le vrai but, en disant à la Chambre des députés : « Quelle est notre idée? C'est de faire que la Ville éternelle devienne la splendide capitale du royaume italien. » C'était clair.

accusé d'avoir sacrifié ce pape à qui il avait prodigué tant de promesses. Pour rassurer l'opinion, le gouvernement français s'efforça de montrer que la convention assurait au pape la possession de ses États actuels ; mais les ennemis du Saint-Siège y virent la chute à jour fixe du pouvoir temporel, et le gouvernement piémontais refusa toujours d'y voir la renonciation absolue à la possession de Rome.

#### Affaires d'Allemagne.

L'Allemagne avait été fortement émue de la guerre d'Italie. La Prusse, alors gouvernée par le prince-régent Guillaume, pendant la maladie de Frédéric-Guillaume IV, tombé dans une espèce d'enfance, fit tous ses efforts pour empêcher les États secondaires d'aller au secours de l'Autriche. Mais les populations allemandes croyaient déjà voir la France prête à envahir les provinces du Rhin, et la guerre allait éclater, lorsque l'entrevue de Villafranca vint heureusement calmer une agitation qui rappelait celle de 1813. L'Autriche reconquit dès lors son influence sur la Confédération, mais elle ne put empêcher la formation d'une association qui reprit les projets d'union de 1848, et qui se donna le nom de *National-Verein* (Société ou Union nationale). A l'intérieur, l'empereur François-Joseph se crut obligé, pour ressaisir la popularité, en même temps que pour contre-balancer l'influence de la Prusse, de faire d'importantes concessions à l'esprit libéral, et l'Autriche cessa d'être une monarchie absolue.

Dès le 22 août 1859, François-Joseph constitua en cabinet ses ministres, qui jusque-là travaillaient séparément avec lui. Une patente impériale du 1<sup>er</sup> septembre satisfit aux réclamations des confessions religieuses séparées, tandis qu'un concordat conclu avec le Saint-Siège en 1856 continuait de régler les rapports entre l'Église et l'État. Le 23 du même mois, diverses commissions furent instituées pour la réforme des impôts et pour l'examen des encouragements à donner à l'agriculture. Une patente du 5 mars 1860 adjoignit au conseil de l'Empire (*Reichsrath*), qui se composait des princes de la famille impériale et de grands dignitaires nommés par l'empereur, trente-huit personnes choisies par lui dans les diverses provinces. Le conseil, ainsi renforcé, devait discuter les lois les plus importantes et le budget. Une *patente impériale* du 20 octobre suivant, rendue conformément aux vues de ce conseil, partagea le pouvoir législatif entre le souverain et le *Reichsrath* pour les affaires d'intérêt général, entre le souverain et les

diètes de chaque province pour les affaires d'intérêt local. D'après cette constitution, il y avait à la tête de l'État l'empereur avec ses ministres, un conseil de l'empire (*Reichsrath*) composé de cent membres nommés par les diètes provinciales, en dehors de ceux que l'empereur nommait à vie. L'empire était partagé en deux grandes divisions : la Hongrie avec ses anciennes annexes, et les autres pays de la couronne. La Hongrie recouvrait sa chambre des magnats, sa chambre des États et sa division en comitats ; la langue magyare devenait la langue officielle, et François-Joseph promettait de se faire couronner roi de Hongrie. Le lien entre les deux parties de la monarchie était établi par le *Reichsrath*, par cinq ministres chargés des affaires générales (affaires étrangères, travaux publics et commerce, guerre, finances, police), et par l'unité du souverain, qui gouvernait chacune d'elles au moyen d'un ministre spécial. Les diètes provinciales répondaient à la diversité des populations et consacraient la décentralisation administrative.

Mais, ces concessions ne satisfirent pas encore l'opinion ; l'avènement au ministère de M. de *Schmerling*<sup>1</sup>, membre influent du parti allemand et libéral (13 décembre 1860), amena bientôt de profondes modifications à la constitution du 20 octobre. Le 26 février 1861 furent promulgués la *Loi fondamentale sur la représentation de l'Empire* et les *Statuts provinciaux* formant la constitution particulière de chaque province. La décentralisation administrative et le respect des nationalités étaient maintenus, mais la centralisation politique devenait plus forte et le régime constitutionnel était pleinement établi. En tête, l'empereur avec treize ministres responsables (modification du 1<sup>er</sup> mai 1861), dont les trois chanceliers auliques de Hongrie, de Croatie-Esclavonie et de Transylvanie ; un conseil d'État chargé de préparer les lois, comme en France ; le *Reichsrath* composé de deux chambres : la première, des seigneurs ; la seconde, des députés des provinces. Les chambres sont convoquées tous les ans. Les diètes provinciales se composent des prélats et des recteurs de l'université de la province, membres-nés de la diète, et de députés élus directement par les grands propriétaires, par les chambres de commerce et par les villes, et, au second degré, par les communes rurales. Le président de chaque diète, nommé par l'empereur, comme les présidents des chambres, porte le nom de *maréchal*. Le nombre des membres des diètes varie selon l'importance de chaque province. Il faut

<sup>1</sup> Né à Vienne en 1895.

ajouter ici que la Vénétie ne reçut pas de statut, que les confins militaires restèrent soumis à une législation particulière, enfin que la Hongrie, la Croatie et la Transylvanie eurent leurs diètes composées de deux chambres, chambre des magnats et chambre des députés. Le *Reichsrath* n'était encore, en réalité, qu'un conseil restreint, parce que la Hongrie, la Croatie, la Transylvanie et le Tyrol italien refusaient d'y envoyer des députés. Une mesure prise par l'empereur d'Autriche (en septembre 1865) suspendit l'exercice de cette constitution, jusqu'à ce que toutes les parties de l'empire, et principalement la Hongrie, s'y fussent ralliées.

### § III. — Guerres en Afrique et en Asie.

Le second Empire eut des guerres à soutenir dans toutes les parties du monde. Aux deux grandes guerres de Crimée et d'Italie et à l'expédition de Syrie s'ajoutent les guerres en Afrique (Algérie et Sénégal), en Chine, en Cochinchine et au Mexique.

#### La France en Afrique.

L'Angleterre nous dispute la prééminence en Asie et l'emporte sur nous dans cette partie du monde; en Afrique, nous l'emportons sur elle. Sur la route de l'Inde, nous avons la belle île de la Réunion (île Bourbon), et nous possédons quelques petites îles près de la grande île de Madagascar, sur laquelle nous avons des droits que les gouvernements qui se sont succédé en France ne se sont malheureusement pas assez inquiétés de faire valoir. Sur la côte occidentale, nos établissements de la Sénégambie prennent de jour en jour plus d'importance; les échanges de ce pays avec la France représentent 40 millions de francs par an; ce sont particulièrement les arachides<sup>1</sup>, la gomme, la poudre d'or, la cire et les dents d'éléphant qui forment la matière des exportations des tribus du Sénégal. Nos établissements du Sénégal remontent au milieu du dix-septième siècle, mais il n'y avait guère jusque dans ces derniers temps que quelques comptoirs de commerce, dont le principal était Saint-Louis, qui est resté la capitale de cette partie de nos possessions d'Afrique. La Restauration commença à développer la colonisation de ce pays; le gouvernement de Juillet fit peu de chose pour le Sénégal; depuis 1854, sous l'habile et

vigoureuse direction du colonel *Faidherbe*<sup>1</sup>, le gouvernement du Sénégal a pris une grande importance. Des expéditions militaires ont augmenté le territoire de la colonie, repoussé les Maures Trarzas, qui inquiétaient continuellement les colons, et soumis les peuples du Cayor, du Fouta, du Bondou et du Bamkourk. En même temps, notre colonie de Guinée, qui dépend du Sénégal, prenait de l'extension, et les tribus qui avoisinent notre comptoir du Grand-Bassam reconnaissaient notre souveraineté.

Mais ce qui fait la force de la France en Afrique, c'est sa magnifique possession d'Algérie. Les Arabes, désorganisés par suite de la prise d'Abd-el-Kader, avaient espéré recouvrer leur indépendance à la révolution de Février; leurs soulèvements furent énergiquement réprimés, et l'œuvre de la conquête se développa. Le général *Herbillon*<sup>2</sup> s'empara de Zaatcha (1849); en 1850 et 1851, le général Saint-Arnaud fit de brillantes expéditions contre les Kabyles, et soumit la partie de leur pays située entre Collo et Djijelli. La prise de Laghouat (4 décembre 1852), la défaite du chérif d'Ouargla (1853), une expédition contre le Sébaou, la prise de Tuggurt et la mort de l'agitateur Bou-Baghla (1854), signalèrent les premières années du gouvernement du général *Randon*<sup>3</sup>. Cependant les agressions de plusieurs tribus du Djurjura troublèrent la tranquillité de ce côté. Une grande expédition fut résolue. Le gouverneur général, élevé depuis peu à la dignité de maréchal de France, se mit en marche contre les Kabyles, avec trois divisions commandées par les généraux Renault<sup>4</sup>, Jousouf et Mac-Mahon. Ce fut une des plus brillantes campagnes de l'Algérie: nos troupes s'emparèrent avec une rapidité prodigieuse de villages placés sur la crête de montagnes réputées inaccessibles jusque-là. En même temps qu'ils combattaient, les soldats traçaient des routes carrossables et construisaient des fortresses. En deux mois, la Kabylie fut complètement soumise (1857). Une expédition dans le Maroc contre la tribu des Beni Snassen (1859), et la répression de quelques mouvements dans la Kabylie orientale (1860), furent les derniers faits militaires intéressant l'Algérie, jusqu'au soulèvement de plusieurs tribus de la province d'Oran, qui exigea (en 1864) une nouvelle répression, aussi prompt

<sup>1</sup> Né à Lille en 1818, mort en 1876. — <sup>2</sup> Né en 1794, mort en 1866.

<sup>3</sup> Né en 1795, gouverneur général de l'Algérie de 1851 à 1858, maréchal de France depuis le 10 mars 1856, et ministre de la guerre de 1859 à 1866, il était protestant et se convertit quelque temps avant sa mort, qui arriva en 1870.

<sup>4</sup> Né en 1807.

<sup>1</sup> Plante de la famille des légumineuses, originaire d'Amérique.

que vigoureuse. Le maréchal Pélissier, qui était gouverneur général de l'Algérie au moment de ce soulèvement, mourut avant d'en avoir vu la fin, et fut remplacé provisoirement par le général de *Martimprey*<sup>1</sup>, puis par le maréchal Mac-Mahon, duc de Magenta. Le général *Deligny*<sup>2</sup>, qui avait le commandement de la division d'Oran, se distingua par l'activité qu'il déploya contre les rebelles, et mit fin au soulèvement.

L'Algérie aura longtemps encore besoin d'une force militaire considérable, à cause de l'esprit belliqueux des Arabes et de la haine que leur religion leur inspire contre tout ce qui porte le nom de chrétien. Une administration purement civile ne sera pas de longtemps possible dans ce pays. Un essai fait dans ce genre en 1858 ne réussit pas. Un ministère spécial pour l'Algérie et les colonies avait été créé et confié par l'empereur à son cousin, le prince Napoléon; en 1860, on revint en partie à l'ancien système, et le maréchal Pélissier, créé duc de Malakoff après la prise de Sébastopol, fut nommé gouverneur général. Le gouvernement militaire est placé au-dessus de l'administration civile; un directeur général préside à cette administration, sous les ordres du gouverneur général. Dans chacune des trois anciennes provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, devenues des départements administrés par des préfets, et divisés, comme dans la métropole, en arrondissements, cantons et communes, il y a ce qu'on appelle des territoires civils, régis d'après les lois de la métropole, et des territoires militaires, soumis à l'autorité de l'armée, qui les administre au moyen des bureaux arabes. Une mesure prise à la suite de l'insurrection de juillet 1864 fortifia encore l'autorité militaire, à laquelle est subordonnée l'autorité civile. Un chemin de fer allait déjà d'Alger à Blidah (depuis 1862); tout un réseau de chemins de fer fut décrété et dut avoir un développement de 543 kilomètres<sup>3</sup>.

En 1863, un sénatus-consulte essaya de rattacher les Arabes au sol en accordant à chaque tribu la propriété complète d'une certaine étendue de territoire, que les tribus partageraient ensuite entre les *douars* (espèces de hameaux mobiles composés d'un certain nombre de tentes), afin d'arriver peu à peu à constituer la propriété individuelle. « Je suis aussi bien l'empereur des Arabes que l'empereur des Français, » écrivait

<sup>1</sup> Né en 1808.

<sup>2</sup> Né en 1813.

<sup>3</sup> Il n'y a encore, en 1878, que trois voies ferrées en exploitation, l'une d'Alger à Oran, l'autre de Philippeville à Constantine, la troisième de Bône aux mines d'Aïn-Mokra.

Napoléon III au maréchal gouverneur, paroles qui ne pouvaient devenir complètement vraies qu'en attirant les Arabes au christianisme. Il serait d'ailleurs facile de trouver un puissant point d'appui pour notre domination dans les Kabyles, qui sont agriculteurs et sédentaires, qui montrent moins d'éloignement pour le christianisme, et qui forment près de la moitié de la population indigène (environ 1,500,000 âmes); mais le gouvernement central n'a pas encore compris les avantages que la France retirerait de la conversion des Arabes. Dans les dernières années, la famine ayant fourni une magnifique occasion de commencer cette conversion par l'exercice de la charité chrétienne, l'archevêque d'Alger<sup>1</sup> se vit plutôt entravé que favorisé dans cette œuvre non moins patriotique que chrétienne.

L'empereur avait visité une première fois Alger en 1860 (au mois de septembre); mais il n'y avait passé que trois jours. Pour compléter la pacification de l'Algérie, voir les choses par lui-même et montrer aux Arabes qu'il les considérait dès lors comme ses autres sujets, il résolut de faire un séjour plus prolongé sur la terre d'Afrique. Au mois d'avril 1865, il fit une entrée solennelle à Alger, et visita successivement Bouffarik, Koléah, Médéah, Blidah, Oran, Mostaganem, le fort Napoléon, dans la grande Kabylie, sur l'un des sommets du Djurjura, Philippeville, Constantine, Biskra, Milianah, Bône, Bougie, Mers-el-Kébir. Cette visite, qui dura près d'un mois, fut l'occasion de magnifiques démonstrations d'enthousiasme de la part des Arabes, à qui l'empereur avait dit dans une proclamation : « Dieu a prononcé. Reconnaissez donc les décrets de la Providence... J'ai irrévocablement assuré dans vos mains la propriété des terres que vous occupez; j'ai honoré vos chefs, respecté votre religion; je veux augmenter votre bien-être, vous faire participer de plus en plus à l'administration de votre pays comme aux bienfaits de la civilisation; mais c'est à la condition que de votre côté vous respecterez ceux qui représentent mon autorité. » La population européenne entendit aussi des paroles d'encouragement, et l'on put espérer que la colonisation recevrait bientôt de grands développements. En effet, il fut fondé une grande *Compagnie Algérienne* qui devrait mettre d'énormes capitaux à la disposition des travaux publics en Algérie. Mais il est une mesure qui contribuera plus que tout le reste à la prospérité de cette belle colonie : c'est l'augmentation du nombre des évêchés réalisée au

<sup>1</sup> Mgr Lavigerie, né en 1825, archevêque d'Alger depuis 1867

commencement de 1867. Désormais l'Algérie forme une province ecclésiastique avec Alger pour métropole, et les villes d'Oran et de Constantine pour évêchés suffragants.

Les espérances données par le voyage de l'empereur ne purent, du reste, obtenir aussitôt leur effet. En 1866, il fallut comprimer une rébellion excitée par un chef arabe devenu célèbre par son hostilité contre notre domination, *Si Lala*, qui avait déjà pris une part importante à l'insurrection de 1864. On avait eu, en 1865, à déplorer de vastes incendies dans les forêts de liège qui sont une des richesses du pays; les sauterelles, en 1866, un tremblement de terre et le choléra, en 1867, enfin la famine, vinrent encore éprouver la colonie; mais ces fléaux prouvèrent en même temps que la France considère l'Algérie comme une partie intégrante de son territoire.

#### Les Hollandais en Asie.

Il existe un petit peuple en Europe qui a résolu mieux que les autres le problème de la colonisation : ce sont les Hollandais, qui ont tourné toute leur attention et leur activité vers les colonies, depuis que la Belgique s'est séparée d'eux. Ils ont des colonies en Afrique, en Amérique et en Asie. En Afrique, où ils possédaient autrefois la belle colonie du Cap, ils n'ont plus que quelques établissements sur la côte de Guinée; en Amérique, ils possèdent la Guyane hollandaise, les îles Curaçao et de Saint-Eustache et la moitié de l'île Saint-Martin; leurs principales possessions sont en Asie et dans l'Océanie, où ils occupent Java, Sumatra, Bencoulen, Madoura, Célèbes, Bornéo, les archipels de Sumbava, des Moluques et de la Papouasie, autour desquels se groupent les îles de la Nouvelle-Guinée, de Ternate, de Timor, d'Amboine, etc. La population de toutes les colonies s'élève à plus de vingt-quatre millions d'habitants, dont à peine quarante mille Européens; Java, avec Madoura et les îles adjacentes, a plus de dix-huit millions d'habitants; Sumatra, avec Bencoulen, en a plus de deux millions; à Bornéo, dans l'île Célèbes, la population soumise à la Hollande n'est pas moins nombreuse; les Moluques comptent un demi-million d'habitants; Timor en a près d'un million. Trois races, la race japonaise, la race chinoise et la race malaise, dominant dans ces colonies; la religion la plus répandue est le mahométisme, mais altéré par une foule de superstitions; le christianisme pénètre peu à peu chez les indigènes, grâce au zèle des missionnaires.

Les Indes néerlandaises (Asie) se divisent en *résidences*, sou-

misés à un gouverneur général; les indigènes sont gouvernés directement par leurs anciens chefs, qui sont comme les vassaux du gouverneur général; c'est d'ailleurs l'État qui réglemente le travail, qui en recueille les produits, qui est à la fois agriculteur et commerçant, comme dans l'ancien système musulman; mais les Chambres de La Haye se montrent de plus en plus favorables à la substitution du travail libre à la corvée. L'esclavage a été aboli dans les Indes néerlandaises en 1859, dans les Indes occidentales en 1861. Les principaux produits, le café, le sucre, le vin, l'indigo, le thé, la cochenille, la cannelle, le coco, le girofle, augmentent d'année en année dans des proportions considérables; l'exportation de ces denrées a plus que quintuplé en un demi-siècle. Les colonies sont la force et la richesse de la Hollande; ce sont elles qui lui conservent un rang important parmi les États de second ordre.

#### L'Inde anglaise.

La prospérité de l'Inde anglaise n'est pas moins considérable; c'est en vue de cet immense marché que l'Angleterre dirige sa politique. La possession de l'Inde la met en rivalité avec la Russie et la pousse à maintenir l'intégrité de l'empire ottoman; c'est à cause de l'Inde qu'elle s'est d'abord opposée autant qu'elle l'a pu au percement de l'isthme de Suez, qu'elle établit ses canons à Aden, à Périm, dans l'île de Karrack, à Busbir, à Singapour, à Malacca, à l'île de Hong-Kong; c'est l'Inde qui l'a mise en guerre avec l'Afghanistan, avec les Birmans et avec la Chine. L'Inde anglaise contient environ cent quatre-vingt-dix, et avec les États tributaires deux cent trente-neuf millions d'habitants; les produits de son agriculture, les mines qu'elle renferme, en font l'un des plus riches pays du monde; elle est la source principale des colossales richesses des marchands de la cité de Londres, qui vont jusqu'à faire fabriquer des idoles qu'ils vendent aux Hindous comme tout le reste.

On sait que la fameuse Compagnie des Indes était devenue, en 1833, une compagnie soumise à l'action directe du gouvernement, qui s'était engagé à servir à perpétuité un intérêt de 10 pour 100 sur le capital social. L'Angleterre n'a pas assez de soldats pour son vaste empire colonial; elle a été obligée de recruter ses armées parmi les populations indigènes. Il y avait deux cent quarante mille indigènes dans l'Inde sur une armée de deux cent quatre-vingt-dix mille hommes; ces indigènes, commandés par des officiers pour la plupart européens, étaient

formés en régiments et connus sous le nom de *cipayes*<sup>1</sup>; ils acceptaient volontiers leur position d'infériorité et servaient avec fidélité. Mais, en 1856, année où lord *Canning*<sup>2</sup> succéda à lord Dalhousie, des symptômes de mécontentement commencent à se manifester : le roi d'Oude ou Aoude venait d'être injustement dépouillé de ses États, et il y avait, parmi les populations musulmanes et hindoues, une tradition qui limitait à cent ans la domination anglaise dans l'Inde. Or, cette domination avait commencé en 1757. Une vaste conspiration militaire se forma, et l'on vit circuler dans les villages des gâteaux mystérieux qui servaient de signes de ralliement entre les conjurés. Tout à coup, le bruit court que les nouvelles cartouches fournies par les Anglais aux cipayes sont enduites de graisse de vache, animal sacré pour les Hindous. A Meerut, le 9 mai 1857, les cipayes d'une compagnie refusent de s'en servir; quatre-vingt-cinq d'entre eux sont condamnés à dix ans de prison. Mais, le lendemain, le régiment tout entier se soulève, délivre les condamnés, entraîne les autres régiments, et il se fait un affreux massacre d'officiers et de fonctionnaires européens. Le 12, les rebelles étaient maîtres de Delhi; ils mirent à leur tête le dernier grand-mogol, qui languissait dans une honorable prison, et le proclamèrent *roi de l'Inde*. Bientôt tous les régiments cipayes des présidences d'Agra et du Bengale furent en pleine révolte; on put croire un moment que c'en était fait de la domination anglaise dans l'Inde. Il y eut des scènes horribles à Lucknow, où se trouvait le principal chef des cipayes, *Nana-Sahib*, prince indigène autrefois dépossédé par la Compagnie. La vie des Européens n'était en sûreté nulle part; la barbarie l'emportait, et la rage des rebelles s'assouvissait sur tout ce qui portait le nom de chrétien.

Les officiers et les soldats anglais firent preuve en cette circonstance d'une fermeté et d'un courage extraordinaires, dont l'éclat fut malheureusement terni par de sanglantes représailles. Le général *Havelock*, qui périt au milieu de la lutte, se distingua particulièrement par son habileté et par son énergie. La prise de Delhi (20 septembre) et les victoires répétées du général en chef, sir *Cotin-Campbell*<sup>3</sup>, rendirent enfin l'ascendant aux armes anglaises; il fallut cependant une seconde campagne dans l'Aoude, en 1858, pour réduire complètement la rébellion.

<sup>1</sup> Les Anglais les appelaient *sepoys*; c'est le même nom que *sipahis* ou *spahis*.

<sup>2</sup> Né en 1812, mort en 1863.

<sup>3</sup> Né en 1791, connu depuis sous le nom de lord Clyde; mort en 1863.

Nana-Sahib disparut, les autres chefs furent pris ou tués, et la tranquillité fut enfin rétablie. Mais le gouvernement anglais sentit le besoin de concentrer davantage l'autorité. La Compagnie fut supprimée; le gouvernement direct de l'Inde fut conféré à la couronne, et la reine Victoria prit le titre d'*Impératrice de l'Hindoustan* (1858). L'armée des Indes fut également supprimée (1860), et l'on n'employa plus dans la colonie que des troupes royales. En même temps on s'occupa d'améliorer le sort des Hindous; on pressa l'exécution des chemins de fer, on introduisit sur une vaste échelle la culture du coton, et l'on reconnut que, pour prévenir de nouveaux désastres, il importait de traiter les indigènes dans un esprit plus chrétien.

L'Angleterre avait eu aussi des difficultés du côté de l'Afghanistan. Sa politique est d'empêcher à tout prix la Perse de s'avancer dans ce pays, parce que la Perse n'est que l'avant-garde de la Russie. La lutte des influences russes contre les influences anglaises à la cour de Téhéran amena une rupture des relations diplomatiques en 1853. L'année suivante, le schah étant venu mettre le siège devant la ville de Hérat, dont il s'empara, les Anglais firent une diversion dans le golfe Persique, et s'emparèrent du port de Bushir. La Perse, menacée chez elle, recourut aux bons offices de Napoléon III, qui amenèrent la signature d'un traité garantissant l'indépendance de Hérat et de tout l'Afghanistan (1857); mais ce traité n'a pas empêché les Anglais de favoriser, en 1862, une entreprise du vieux Dost-Mohammed, l'émir de Caboul, devenu leur pensionnaire après avoir été leur ennemi, contre Hérat, dont ils s'emparèrent à la fin du mois de mai 1863. Le vainqueur ne jouit pas longtemps de sa victoire. Le 2 juin, le vieil émir mourut, à l'âge de soixante-douze ans, des suites des fatigues de la guerre, après avoir proclamé pour son successeur son fils Chir-Ali-Khan, qui se trouva maître de Caboul, de Candahar, de Hérat et de Balkh; c'était tout l'Afghanistan avec une partie du khat de Boukhara. Chir-Ali se vit bientôt en lutte contre de nouveaux compétiteurs. Un de ses frères, qu'il avait fait gouverneur de Hérat, se rendit indépendant. Deux autres de ses frères lui disputèrent ses États. L'Afghanistan est redevenu le théâtre de continuelles révolutions. La Perse, secrètement encouragée par la Russie, tend toujours à s'emparer de ce pays; l'Angleterre fait tous ses efforts pour lui conserver une apparence d'indépendance qui la laisse à sa discrétion. La Russie se rapproche de plus en plus de l'Inde par ses conquêtes dans le Turkestan; elle touche presque à l'Afghanistan, et la Perse, qui ne peut lui

résister, est obligée de cultiver son amitié et d'accepter son protectorat ; l'Angleterre, qui voit venir le danger, cherche à en reculer l'échéance, et c'est ainsi que l'Afghanistan se trouve l'un des principaux théâtres de la lutte de l'Angleterre contre la Russie.

#### Les Russes dans l'extrême Orient.

Cette dernière puissance ne néglige aucune occasion de s'étendre en Asie. En 1858, l'amiral Poutiakine obtint un traité stipulant que les Russes pourraient avoir une ambassade permanente à Pékin. La même année, un autre traité conclu avec la Chine céda définitivement aux Russes tout le vaste territoire dont le bassin du fleuve Amour forme la plus importante partie : ce traité fit passer, presque à l'insu de l'Europe, la plus grande partie de la Mandchourie et de la Daourie sous la domination russe, c'est-à-dire plus de 2,130,000 kilomètres carrés, ce qui met la frontière russe à 200 lieues de Pékin. La capitale des territoires de l'Amour, Nikolaiewsk, remplacera avantageusement pour les Russes la ville de Petropawloski, détruite en 1855 par la flotte anglo-française. Désormais la Russie s'étend sans interruption de la mer Baltique à l'Océan Pacifique, et elle pèse à la fois du poids énorme de son territoire sur l'Europe et sur l'Asie. Elle a déjà entamé le Japon, en se faisant céder le sud de l'île Saghalien, et, dans ces dernières années, elle s'est emparée d'une grande partie du Turkestan.

Le Turkestan, ou pays des Turcs, ainsi appelé parce que les Turcs s'en rendirent maîtres avant de déborder sur l'Asie occidentale et sur l'Europe, est une vaste contrée comprise en grande partie entre le lac d'Aral et les deux grands fleuves de l'Amou-Daria (ancien Oxus) et du Sir-Daria (ancien Iaxarte). La partie orientale appartient à la Chine et forme le Turkestan chinois ou petite Boukharie<sup>1</sup>. Le reste forme le Turkestan indépendant ou grande Boukharie, avec le Khokan, qui en est le prolongement au nord-est. On y compte environ dix millions d'habitants, divisés entre les cinq États ou khanats de Khokan, de Khiva, de Boukhara, d'Andkhoï et de Koundouz. On a vu que les Russes avaient fait du khan de Khiva un vassal. Dès lors ils songèrent à étendre également leur influence sur Boukhara et sur Khokan. Le khan de Boukhara rechercha leur amitié pour résister plus efficacement à l'émir de Caboul, avec qui il était presque continuellement en guerre, mais celui de

<sup>1</sup> Cette partie du Turkestan s'est rendue indépendante de la Chine depuis 1863, mais son indépendance n'est pas encore reconnue par les Chinois.

Khokan voulut conserver toute son indépendance. La guerre devint sérieuse en 1864. Les Russes s'emparèrent d'une grande partie du khanat, malgré la résistance acharnée des Khokaniens. Maîtres de l'importante ville de Tchémkent, ils prirent d'assaut, l'année suivante, une ville plus importante encore, Tachkent, qui est devenue une ville russe (1865).

Ces progrès des Russes ne pouvaient qu'inquiéter le khan de Boukharie, qui se voyait menacé dans son indépendance. L'ambition des khans de Boukharie avait toujours été de devenir les souverains effectifs de tout le Turkestan ; mais la Russie venait de détruire ce rêve. Le khan actuel, Seïd-Mouzzafer, ne voulut pas y renoncer avant de tenter la fortune des armes. Il enjoignit aux Russes d'évacuer Tachkent, comme faisant partie de ses possessions. C'était s'attaquer à plus fort que lui ; mais, disposant d'une armée de cent mille hommes et s'appuyant sur l'amour de l'indépendance des Boukhariens et des Khokaniens, il espérait pouvoir soutenir victorieusement la lutte. Il réussit d'abord, et fit éprouver de sérieux échecs aux Russes, qui sentirent le besoin d'augmenter leurs forces et de mettre à leur tête un général habile et résolu. Le général *Romanowski* reprit l'offensive, battit les Boukhariens à Irdjar (mai 1866), s'empara de Khodjent et chassa les Boukhariens du bassin du Sir-Daria. Cette guerre, qui s'est prolongée jusqu'en 1868, a donné une grande influence à la Russie dans la Boukharie. Deux nouvelles provinces russes ont été formées aux dépens du Turkestan ; dans quelques années, tout le Turkestan sera russe ou placé sous l'influence directe et sous la suzeraineté des czars de Saint-Pétersbourg.

#### La Chine et le Japon.

La Chine et le Japon ne sont pas menacés seulement par la Russie ; la France et l'Angleterre ont, dans l'extrême Orient, des intérêts qui les unirent dans une action commune pendant la période impériale. Presque aussitôt après la conclusion du traité de Nankin, en 1843, éclata en Chine une formidable insurrection, celle des *Tai-Ping* (grande pacification), qui prétendaient renverser la dynastie tartare et rétablir sur le trône un descendant des dynasties nationales. Cette insurrection, qui se développa d'abord peu à peu, sans qu'on s'en occupât en Europe, se trouva assez puissante dans le Kouang-Si pour élire un empereur, en 1850, l'année même où *Hien-Foung* (large abondance) succédait à son père l'empereur *Tao-Kouang* (raison éclatante), et il y eut ainsi à la fois deux *fils du Ciel*. En



1852, l'insurrection s'étendit jusqu'à Canton; en 1853, elle était maîtresse de Nankin, la seconde ville de l'empire. Ces embarras intérieurs conseillaient aux Chinois d'exécuter fidèlement les traités conclus avec les Européens; les Chinois n'eurent pas cette sagesse: ils firent mettre à mort plusieurs missionnaires, et le vice-roi de Canton, *Yeh*, fit arrêter un navire qui portait pavillon anglais (8 août 1856). La France et l'Angleterre s'unirent aussitôt pour venger ces injures; les forces alliées s'emparèrent de Canton (28 décembre 1857), firent *Yeh* prisonnier, remontèrent le *Pei-Ho*, détruisirent les forts placés sur les rives de ce fleuve (20 mai 1858), et s'avancèrent jusqu'à Tien-Tsin, à peu de distance de Pékin.

Le gouvernement chinois céda alors. Le 26 juin, il signa un traité avec lord *Elgin* pour l'Angleterre; le 27, avec le baron *Gros* pour la France. Ces traités donnaient aux deux puissances occidentales le droit d'avoir un ambassadeur à Pékin; ils ouvraient cinq nouveaux ports au commerce européen, et garantissaient la liberté de l'exercice de la religion chrétienne dans tout l'empire. Mais les Chinois ne les avaient signés que pour gagner du temps. L'échange des ratifications devait se faire à Pékin dans le délai d'une année. Lorsque les envoyés de la France et de l'Angleterre se présentèrent à l'embouchure du *Pei-Ho* pour se rendre à Pékin, l'entrée de la rivière leur fut refusée (21 juin 1859), et l'amiral anglais *James Hope*, qui entreprit de forcer le passage, se vit accueilli par le feu des forts de Ta-Kou, qui le força de se retirer (23 juin). Cette indigne violation des traités ne pouvait rester impunie. L'Angleterre envoya vingt-trois mille hommes sous les ordres du général *Grant*, et la France douze mille sous les ordres du général *Cousin-Montauban*<sup>1</sup>. Les forces alliées commencèrent aussitôt leurs opérations: l'embouchure du *Pei-Ho* fut forcée et les forts de Ta-Kou emportés, malgré les soixante-dix mille Chinois qui les défendaient (20 août 1860). Les Chinois voulurent reprendre les négociations, mais on vit bientôt qu'ils étaient de mauvaise foi. On continua de s'avancer vers Pékin: le 21 septembre, le général *Montauban* culbuta vingt-cinq mille Chinois retranchés à *Palikao*; le 6 octobre, les armées alliées étaient en vue de Pékin; le 7, elles occupèrent le palais d'été de l'empereur, dont les soldats se partagèrent les richesses, et auquel les Anglais mirent le feu, en apprenant les cruels traitements qu'avaient eu à souffrir des attachés d'ambassade faits

prisonniers par les Chinois dans un guet-apens. On allait faire le siège de Pékin, lorsque les Chinois se soulevèrent, et, le 13 octobre, l'armée alliée entra dans la capitale de l'empire. Un *Te Deum* chanté dans la cathédrale catholique de Pékin, qui était abandonnée depuis vingt ans, célébra la victoire remportée par les soldats de la France à six mille lieues de leur pays. Les traités de Tien-Tsin furent confirmés (24 et 25 octobre), les établissements religieux restitués aux chrétiens, trois nouveaux ports ouverts, et l'on stipula une indemnité de guerre de 60 millions de francs payables à chacune des deux puissances. L'armée alliée quitta Pékin le 1<sup>er</sup> novembre.

L'année suivante, l'empereur *Hien-Foung* mourut; il eut pour successeur un enfant de sept ans, *Chi-Siang* ou *Toung-Tchi*<sup>1</sup> (22 août 1861), qui régna sous la tutelle du prince *Koung*, son oncle, dont le gouvernement se montra favorable aux Européens. Les traités furent depuis lors observés, et le gouvernement impérial demanda le secours des alliés contre la rébellion des *Tai-Ping*. Le *filz du Ciel* se trouva ainsi protégé par les *barbares* de l'Occident. Plusieurs faits d'armes illustrèrent cette alliance de la Chine avec la France et l'Angleterre: l'amiral français *Protet* fut tué au sein d'une victoire, en attaquant une ville défendue par les *Tai-Ping* (17 mai 1862). Depuis cette époque, la rébellion s'affaiblit de plus en plus; elle perdit Nankin au mois de juillet 1863, et put être considérée comme à peu près terminée en 1865. Mais à cette rébellion succéda une autre qui continua de troubler l'empire. Elle provenait des musulmans, qui sont répandus dans toute la Chine (on en compte 20,000 familles à Pékin), et qui forment la majorité des populations dans les provinces occidentales, comme le Turkestan chinois et la Dzungarie. Les nouveaux insurgés, qui prenaient le nom de *Nien-fei*, se rendirent indépendants dans le Turkestan; ils soulevèrent la Dzungarie, et, dans les premiers mois de 1865, ils occupaient presque entièrement les provinces de Kan-Sou et de Ho-Nan. Le général chinois *San-Ko-Lin-Sin* périt dans une bataille qu'il leur livra (29 juin 1865). Les succès et les revers se balancèrent pendant quelque temps, et le gouvernement chinois ne put rétablir l'ordre qu'au bout de plusieurs années.

Les victoires des Anglo-Français en Chine ont contribué à ouvrir le Japon au commerce européen. Divers traités conclus

<sup>1</sup> Ces mots *Toung-Tchi* signifient *gouvernement par un conseil de régence*; ils désignent les premières années du règne: l'empereur, à sa majorité, devait recevoir un autre nom. Il est mort en 1875 et a eu pour successeur *Kouang-Sou*.

<sup>1</sup> Né en 1796; depuis duc de *Palikao*.

avec les États-Unis (1854), avec la Hollande (1855), avec l'Angleterre et avec la France (1858), ont ouvert les ports de Hakodade, de Kanagawa, de Hiogo et de Nangasaki; les étrangers peuvent s'établir à Yeddo et à Osaka, et ils ont le libre exercice de leur religion sur le territoire japonais. Il y aura sans doute encore bien des difficultés à surmonter avant que ces traités soient parfaitement exécutés; mais, quoi qu'il fasse, le Japon ne pourra plus se fermer à l'influence européenne. Une ambassade japonaise, envoyée en Europe en 1862, coïncida heureusement avec la grande manifestation religieuse qui eut lieu à Rome à l'occasion de la canonisation de plusieurs martyrs japonais. Une seconde ambassade vint à Paris en 1864, et la France obtint de nouveaux avantages en faveur de son commerce. La part prise par le Japon à l'Exposition universelle de 1867 donna lieu d'espérer que les rapports entre la France et ce pays deviendraient de plus en plus fréquents et faciles, et cet espoir n'a pas été déçu; l'Exposition universelle de 1878 a montré que les Japonais multiplient de plus en plus leurs relations avec l'Europe, et avec la France en particulier.

Le Japon était une confédération de princes souverains, indépendants les uns des autres, et ne reconnaissant pas d'autre autorité nationale que celle du *Micado* ou *Dairi*, qui était à la fois suzerain temporel et spirituel; le Taïcoun, qu'on regardait en Europe comme son représentant pour le temporel, n'était que l'un des princes indépendants. Ce qui trompait les Européens sur son compte, c'est qu'en effet, se trouvant exclusivement en rapport avec les étrangers, il affectait vis-à-vis d'eux cette espèce de suzeraineté, et cherchait à se servir contre ses égaux de l'influence que lui donnait la considération dont les étrangers l'entouraient. Une révolution vint changer cette situation en 1868. Le taïcoun qui régnait depuis 1866 était *Stotsboschi*; prince énergique et ambitieux, il voulut concentrer le pouvoir dans ses mains et chercha à affermir son autorité aux dépens des autres princes indépendants ou *daimios*. Pour cela, il s'appuyait sur l'influence des Européens, auxquels il ouvrait de nouveaux ports de commerce. Les *daimios*, menacés, se liguèrent contre lui, le vainquirent entre Kioto et Osaka (décembre 1867) et s'emparèrent de ses domaines, au nom du micado, qui était encore mineur. Celui-ci, devenu majeur, prit l'exercice direct du gouvernement, et, poursuivant l'œuvre du taïcoun contre ceux qui l'avaient renversé, vainquit plusieurs *daimios* qui prétendaient conserver leur indépendance. Alors, jouissant d'une autorité qu'on ne pouvait plus lui

disputer, il déclara le taïcounat aboli, prononça la dissolution du Conseil des *daimios*, qui formait comme une Chambre souveraine dans l'État, et les anciens princes furent réduits au rôle de gouverneurs de leurs provinces (1869). C'était la fin de la féodalité japonaise. Depuis cette révolution, dont on n'avait d'abord pas bien compris le caractère en Europe, le micado ou empereur possède le pouvoir suprême et l'exerce directement, et le gouvernement est fortement centralisé. Le nouveau souverain a eu soin d'ailleurs de confirmer les traités conclus avec les Européens, et il s'est attaché à développer le commerce extérieur du Japon. Jeune encore, il pourra continuer longtemps la politique qui lui a réussi jusqu'ici; il méritera bien de ses sujets et de la civilisation, s'il a la sagesse de laisser libre la prédication de l'Évangile dans son empire.

#### Conquête de la basse Cochinchine.

L'heureuse issue de la guerre de Chine permit à la France de terminer une autre expédition, qui avait pour objet de venger les injures reçues par notre pavillon, d'obtenir la liberté de la prédication chrétienne, et de former un établissement important dans la presqu'île de l'Indo-Chine. Cette presqu'île comprend deux grands États: le royaume de Siam et l'empire d'Annam; l'empire d'Annam se compose de plusieurs pays tributaires et de trois royaumes, le Tonquin, la Cochinchine et le Cambodge. Depuis l'année 1787, la France avait des droits sur la basse Cochinchine: l'empereur Gya-Long nous avait cédé la baie de Touranne, en reconnaissance du secours qu'il avait obtenu de la France dans une guerre civile, par l'entremise de l'évêque d'Adran qui avait toute sa confiance. Le christianisme, protégé dans l'empire, y fit de grands progrès; on y compte encore aujourd'hui plus de cinq cent mille chrétiens. Mais, depuis 1820, une violente persécution s'est élevée et a fait un grand nombre de martyrs: les empereurs Ming-Meng (1820-1842), *Thieu-tri* (1842-1847), et l'empereur actuel *Tu-Duc* ont rivalisé de cruauté pour exterminer les chrétiens, dans lesquels ils ne voulaient voir que des ennemis de l'empire et des amis de l'étranger. Des navires de guerre français avaient de temps en temps obtenu quelque répit à la persécution; mais les bourreaux se remettaient à l'œuvre aussitôt que les vaisseaux disparaissaient.

Une dernière insulte faite à un vaisseau français, en 1856, et

\* Le mikado *Mouts-Hito*, qui règne depuis 1867, est né en 1852.

le martyr d'un évêque espagnol<sup>1</sup>, en 1857, déterminèrent la France et l'Espagne à organiser une expédition commune contre la Cochinchine, sous le commandement de l'amiral *Rigault de Genouilly*<sup>2</sup>. Les forces alliées firent une démonstration contre Hué, capitale de Tu-Duc, prirent Touranne, et s'emparèrent de Saïgon, ville de 180,000 âmes, au sud de l'empire d'Annam (février 1859). Les affaires de Chine ne permirent pas d'abord de pousser plus vigoureusement la guerre; on abandonna même Touranne, mais Saïgon fut déclarée possession française (2 février 1860). Une partie des forces envoyées en Chine étant devenues disponibles, l'amiral *Charner*<sup>3</sup> chassa les Annamites des lignes de Ki-Hoa, qui tenaient Saïgon en état de blocus (24 février 1861), et s'empara de Mytho, situé sur la rivière de Cambodge (13 avril). Le contre-amiral *Bonard*<sup>4</sup>, successeur de l'amiral Charner, poursuivit ses succès : la prise de Bien-Hoa (décembre 1861) et de Vinlong (22 mars 1862) forcèrent Tu-Duc à signer le traité de Saïgon (5 juin 1862), qui céda à la France les trois provinces de Saïgon, de Mytho et de Bien-Hoa, avec l'île de Poulo-Condor et quelques autres îles adjacentes, et qui stipula une indemnité de 20 millions pour les frais de la guerre, l'ouverture de trois ports du Tonquin, et la liberté de la religion chrétienne dans tout l'empire d'Annam. Depuis la conclusion de ce traité, le roi de Cambodge s'est placé sous le protectorat de la France (11 août 1863), qui exerça dès lors dans ces parages une influence sérieuse. Le contre-amiral de *La Grandière*<sup>5</sup>, qui succéda au vice-amiral Bonard au commencement de 1863, eut encore à réprimer quelques tentatives de révolte. En 1867, pour mettre fin aux intrigues des mandarins annamites, qui excitaient ces révoltes, il se décida à envahir trois nouvelles provinces, Vinlong, Chandoc et Hatien, qui furent annexées aux trois autres. La domination française fut alors définitivement assise dans la Basse-Cochinchine. Les populations l'acceptent avec reconnaissance. C'est une colonie d'environ un million d'habitants, et qui est en voie de prospérité. L'agriculture s'y développe, et le mouvement commercial prend d'année en année une plus grande importance.

Une autre station, favorable à notre influence et à notre commerce, a été établie en 1853 dans l'Océanie, par la prise de possession de l'île de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépen-

dances. La Nouvelle-Calédonie, qui est environ trois fois aussi grande que la Corse, a près de cent lieues de long sur douze de large; elle jouit d'un climat salubre, d'un sol fertile, et possède d'épaisses forêts, dont l'exploitation offrira de grands avantages. Malheureusement, l'œuvre de la civilisation ne pourra marcher que lentement, parce que les Européens s'y rendent en petit nombre, et que les indigènes, les Kanacks, que les missionnaires catholiques s'efforcent de civiliser, ne dépassent pas le nombre de cinquante mille.

#### Nouveau système colonial.

Quatre nations européennes ont des colonies importantes : ce sont l'Angleterre, la France, l'Espagne et la Hollande; la Hollande et l'Espagne ne semblent pas chercher à augmenter leurs possessions coloniales, si ce n'est que la Hollande tend à établir sa domination directe dans les îles qu'elle possède déjà, comme elle fait dans l'île de Sumatra; la France et l'Angleterre les ont considérablement développées depuis cinquante ans. Il faut se féliciter de ce que ces développements ont coïncidé avec de notables changements dans le système colonial. Autrefois presque tout le travail des colonies reposait sur l'esclavage, aujourd'hui le travail libre a été presque partout substitué au travail esclave. Le congrès de Vienne s'était déjà honoré, en 1815, par l'abolition générale de la traite; mais l'esclavage n'en subsistait pas moins dans les colonies, et c'était toujours une prime offerte à l'avidité des négriers. L'infâme trafic a vu d'année en année se fermer la plupart des marchés. La plus grande partie des États-Unis a repoussé l'esclavage; l'Angleterre a proclamé l'affranchissement général des esclaves dans ses colonies en 1837; la France en fit autant en 1848; la Hollande a suivi cet exemple, comme on l'a vu en 1859, pour ses colonies orientales, et en 1862 pour ses colonies d'Amérique; l'Espagne seule n'a pas encore proclamé cet affranchissement pour l'île de Cuba, de sorte que, il y a vingt ans, l'esclavage avait encore une existence légale dans plusieurs des États de l'Union américaine, dans l'île de Cuba, dans les autres colonies espagnoles et au Brésil<sup>1</sup>.

La suppression du travail esclave a forcé de recourir à divers

<sup>1</sup> On verra plus loin que la fin de la guerre civile aux États-Unis a détruit l'esclavage local dans ces États; le gouvernement brésilien l'a aboli en partie, en décrétant que les enfants des esclaves naissent libres, et l'Espagne a proclamé en principe pour ses colonies l'abolition de cet esclavage qu'elle n'admettait plus depuis longtemps dans la métropole.

<sup>1</sup> Mgr Diaz, vicaire apostolique du Tonquin central.

<sup>2</sup> Né en 1807.

<sup>3</sup> Né en 1797, mort en 1869.

<sup>4</sup> Né à Cherbourg en 1805, vice-amiral depuis 1862, mort en 1846.

<sup>5</sup> Né en 1807, vice-amiral depuis 1865.

expédients pour le remplacer : les nègres émancipés se sont, en beaucoup d'endroits, livrés à la fainéantise ; quand ils ont gagné le peu qui suffit à leur existence, ils refusent de travailler. L'Angleterre, maîtresse de l'Inde, les a remplacés par des *coulies*, nom qu'on donne aux Hindous de basse classe qui se mettent au service comme cultivateurs, portefaix ou domestiques ; des contrats sont passés avec ces coulies, qui sont transportés dans les colonies où on les demande, et qui peuvent revenir gratuitement chez eux lorsque le temps de leur engagement est expiré : cet engagement est ordinairement de cinq ans. La Chine fournit aussi un grand nombre de coulies. La France essaya d'abord de recruter des travailleurs libres sur les côtes de l'Afrique ; mais l'Angleterre vit aussitôt dans ce recrutement une espèce de traite déguisée. Le gouvernement impérial, pour faire taire toutes les récriminations, consentit à conclure, en 1861, un traité qui mettait fin au recrutement des nègres, et qui permettait aux colonies françaises de faire venir des coulies de l'Inde aussi bien que de la Chine. On peut espérer que l'introduction des coulies dans les colonies y ranimera le travail et en augmentera la population ; quant à ceux de ces travailleurs qui retournent dans leur pays, ils y pourront porter quelques germes de la civilisation chrétienne, avec laquelle ils se seront trouvés en contact.

#### § IV. — Affaires d'Amérique.

##### Situation générale.

Il y a un siècle, l'Amérique n'était encore qu'un grand pays de colonies ; aujourd'hui, à l'exception du Canada, qui est à l'Angleterre, et de la Guyane, partagée entre l'Angleterre, la France et la Hollande, tout le continent américain est indépendant de l'Europe<sup>1</sup> : au nord domine la race anglo-saxonne, qui possède les États-Unis ; au centre et au sud domine la race espagnole, qui a laissé pourtant à la race portugaise le magnifique empire du Brésil. Mais les États d'origine espagnole, affaiblis par leurs discordes intestines ou par des guerres continuelles entre eux, n'exercent aucune influence au dehors ; depuis le commencement du siècle, ce sont les États-Unis qui ont été la puissance prépondérante en Amérique, puissance envahissante en même temps, qui a toujours cherché à

<sup>1</sup> La Russie a cédé aux États-Unis, en 1867, ses possessions de l'Amérique septentrionale, qui sont maintenant désignées sous le nom de territoire d'Alaska.

s'étendre aux dépens des anciennes colonies espagnoles, et dont l'ambition secrète est de dominer un jour tout le Nouveau-Monde, ce qui avait fait émettre à l'un des présidents de cette république, Monroë, la prétention que l'Amérique était aux Américains, et qu'aucune puissance européenne n'avait le droit d'intervenir dans les affaires intérieures du Nouveau-Monde. L'Europe n'accepte pas encore la doctrine de Monroë, mais les États-Unis sont disposés à user de tous les moyens pour la réaliser.

##### Progrès des États-Unis.

Le rapide essor de l'Union américaine depuis sa formation justifiait en partie les prétentions des *Yankees*<sup>1</sup>. Lors de la déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776, la confédération ne comprenait que treize États, tous d'origine anglaise : *New-Hampshire, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud et Géorgie*. Depuis, trois États se formèrent en se détachant d'un ancien, le *Vermont* du *New-York* (1790), le *Maine* du *Massachusetts* (1820), la *Virginie occidentale* de la *Virginie* (1863), tandis que de nouveaux États s'ajoutaient aux anciens : le *Tennessee* (1791), le *Kentucky* (1792), l'*Ohio* (1802), la *Louisiane* (1812), achetée à la France en 1803, l'*Indiana* (1816), le *Mississippi* (1817), l'*Illinois* (1818), le *Missouri* (1819), l'*Alabama* (1820), l'*Arkansas*, le *Michigan* (1836), le *Texas*, conquis sur le Mexique (1845), la *Floride*, achetée à l'Espagne en 1819, formée en État en 1845, l'*Iowa* (1846), le *Wisconsin*, la *Californie* (1848), le *Minnesota* (1858), l'*Oregon* (1859), le *Kansas* (1861), le *Nevada* (1864), le *Colorado* (1867) et le *Nébraska* (1867). Il y a en tout trente-huit États. Un État doit avoir une population d'origine européenne d'au moins 50,000 âmes ; sinon, les contrées qui dépendent de l'Union n'ont que le nom de *territoire*, et ne participent pas aux bénéfices de la constitution américaine. Il y a aujourd'hui (en 1878) huit territoires qui ne peuvent pas encore former d'États : ce sont le *Nouveau-Mexique* (1850), l'*Utah* (1850), le *Washington* (1853), le *Dakota* (1861), l'*Arizona* (1863), l'*Idaho* (1863), le *Montana* (1864) et l'*Alaska* (1867). En dehors des États et des territoires organisés se trouve le district de *Colombie*, qui possède la capitale de toute l'Union, *Washington*, et le pays désigné sous le nom de *Territoire indien*. La population ne s'est pas accrue moins rapidement que le

<sup>1</sup> Nom donné familièrement aux Anglo-Saxons des États-Unis.

nombre des États. Elle n'était en 1790 que de 3,929,827 âmes, chiffre qui s'éleva successivement à 5,303,925 en 1800; à 7,239,814 en 1810; à 9,630,131 en 1820; à 12,866,020 en 1830; à 17,068,666 en 1840; à 26,397,311 en 1850; à 31,735,711 en 1860; elle était, en 1868, d'environ 35 millions; elle est, en 1878, de 39 millions. Cette augmentation rapide est due en partie à l'extension du territoire, en partie aux facilités que la législation donne à l'immigration et à la naturalisation.

Les principales ressources des États-Unis consistent dans les produits du sol et de l'industrie qui les fait valoir, surtout dans les États du Nord. Avant la dernière guerre, les États-Unis produisaient plus de 50 millions d'hectolitres de froment, près de 220 millions d'hectolitres de maïs; le riz produisait 50 millions de kilogrammes, la pomme de terre, 40 millions; on fabriquait 170 millions de kilogrammes de beurre. Le tabac, la canne à sucre étaient cultivés dans d'énormes proportions; les États du Sud alimentaient presque toutes les manufactures de l'Europe avec les 600 millions de kilogrammes de coton qu'ils produisaient. En 1860, on pouvait évaluer à environ 10 milliards de francs la valeur des produits agricoles. L'industrie florissait dans le Nord: ses produits et ceux de l'agriculture donnaient lieu à un immense commerce. Aussi la marine marchande des États-Unis égalait-elle presque celle de l'Angleterre.

Les causes de cette prospérité se trouvaient dans le caractère entreprenant et énergique de la race anglo-saxonne, dans une législation qui laisse toute liberté à l'initiative individuelle, et surtout dans la richesse et l'étendue presque sans bornes du champ ouvert à cette initiative. Aux États-Unis, la constitution accordait la plus grande liberté possible aux individus et aux États particuliers: liberté des cultes, liberté d'enseignement, droit de réunion et de pétition, *habeas corpus*; chaque État ayant sa constitution particulière, son gouverneur, ses tribunaux, son budget, le pouvoir central se faisait à peine sentir, et seulement assez pour former le lien d'une confédération et pour gérer ses affaires vis-à-vis de l'étranger. Trois grands pouvoirs composent ce pouvoir central: le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire. Le premier s'exerce au moyen de deux Chambres, l'une dite des *représentants*, qui sont nommés par le suffrage universel et direct, l'autre appelée *Sénat*, et élue par les chambres des États particuliers; les deux Chambres réunies constituent le *Congrès*. C'est le Congrès qui vote les lois, qui lève les taxes et les impôts, qui contracte les emprunts, qui fait les traités de commerce, et il a le droit de requérir la force armée

et de lever des troupes; il gouverne. Le pouvoir exécutif, exercé par un *président*, qui est élu pour quatre ans par le suffrage universel à deux degrés et rééligible, exécute les lois votées par le Congrès, commande en chef l'armée et la marine, mais a besoin de l'agrément du Sénat pour la nomination des ambassadeurs, des ministres, des consuls, des juges de la cour suprême; en un mot, il est presque en tout subordonné au Congrès. Le pouvoir judiciaire se compose d'une cour suprême et de cours inférieures, qui n'ont à juger que les causes politiques, les cas de jurisprudence maritime et les conflits entre les États.

Mais la constitution américaine avait trois grands vices, dont deux existent encore: elle tolérait l'esclavage, elle supprimait presque toute autorité, elle s'appuie uniquement sur la raison humaine. Le premier de ces défauts a suscité entre les États un antagonisme qui est devenu l'un des plus spécieux prétextes de la dernière guerre; le second, insensible tant que la population n'a pas été trop agglomérée, l'est devenu de plus en plus à mesure que cette population s'est accrue, il a fini par compromettre la liberté elle-même par des excès qui ne trouvaient aucune répression; enfin, le troisième défaut a fait de la confédération américaine une société sans véritable base. En s'appuyant uniquement sur la raison humaine et en faisant abstraction de toute religion dans les rapports des hommes entre eux, cette constitution se place en dehors des conditions posées par Dieu lui-même pour l'existence des sociétés.

Les présidents des États-Unis ont été jusqu'à ce jour: 1789, *Georges Washington*, réélu une fois; — 1797, *John Adams*; — 1801, *Thomas Jefferson*, réélu une fois; — 1809, *James Madison*, réélu une fois; — 1817, *James Monroe*, réélu une fois; — 1825, *John Quincy Adams*; — 1829, *Andrew Jackson*, réélu une fois; — 1837, *Martin Van-Buren*; — 1841, *William Harrison*, mort presque aussitôt et remplacé, selon la constitution, par le vice-président *James Taylor*; — 1845, *James Polk*; — 1849, *Z. Taylor*, remplacé à sa mort par le vice-président *Fillmore*; — 1853, *Franklin Pierce*; — 1857, *James Buchanan*; — 1861, *Abraham Lincoln*, réélu en 1864 et assassiné presque aussitôt après son installation en 1865 (14 avril): il a eu pour successeur le vice-président *Andrew Johnson*, dont les pouvoirs ont expiré le 4 mars 1869. Le successeur du président Johnson a été élu le 3 novembre 1868; c'est le général *Ulysse Grant* qui fut réélu en 1872, et qui a pour successeur, depuis 1877, *M. Hayes*.

## Les mines d'or.

C'est pendant la présidence de Polk (1845-1849), en 1848, au moment même où la Californie, arrachée au Mexique, entrait au nombre des États de l'Union, qu'on découvrit dans ce pays des gisements aurifères (*placers*) dont la richesse fut la cause d'une véritable révolution financière. On a calculé que les mines du Mexique, du Pérou et du Chili ont versé dans la circulation une valeur de 37 milliards de métaux précieux. Ces mines ne sont pas épuisées, mais leur rendement est à peu près uniforme depuis un grand nombre d'années. La découverte de nouvelles mines d'une richesse extraordinaire attira en Californie une multitude d'aventuriers venus des États-Unis, du Mexique, de l'Europe, de la Chine; en quelques années, la population monta de 100,000 âmes à 400,000; là où il n'y avait que quelques cabanes, une ville se forma, San-Francisco, qui compte aujourd'hui plus de 130,000 habitants. Le produit des *placers* situés le long du fleuve Sacramento était de 26 millions en 1849, il s'éleva à plus de 300 millions en 1853. Quand les *placers*, où l'or ne se trouve que parce qu'il y a été entraîné par des alluvions, commencèrent à s'épuiser, on attaqua les mines aurifères proprement dites; il fallut plus de travail, mais les produits ne furent pas moins assurés. La production de l'or est maintenant de 300 millions par année; elle a dépassé 3 milliards depuis 1849.

Pendant que tous les regards se tournaient vers la Californie, on apprit que l'Australie ou Nouvelle-Hollande offrait des richesses égales, sinon plus grandes encore. Là se trouvaient aussi de merveilleux *placers*. Le premier avait été découvert en 1851, dans la Nouvelle-Galles du Sud; en 1853, les *placers* avaient déjà produit plus d'un milliard; en 1853, l'exportation de l'or atteignit le chiffre de 400 millions. Près de 4 milliards furent extraits des mines d'or d'Australie jusqu'en 1867. Aussi l'émigration se porta-t-elle avec fureur vers cette autre Californie; à la fin de l'année 1852, il arrivait près de cinq mille hommes par semaine à Port-Melbourne. La découverte de l'or attira ainsi des milliers d'émigrants en Australie; ce mouvement contribuera plus que tout le reste à peupler ce vaste continent dont on connaît à peine aujourd'hui les contours.

Les masses d'or jetées dans le commerce depuis 1850 ont fini par faire baisser la valeur de ce métal, ou, ce qui revient au même, par faire hausser les prix de toutes choses; c'est une révolution économique semblable à celle du seizième siècle,

mais moins brusque. Elle a jusqu'ici contribué à imprimer au commerce une plus grande activité; au milieu des bouleversements qui suivirent la révolution de 1848, elle fut un véritable bienfait, parce qu'elle fournit des ressources monétaires aux États et poussa vers les mines des milliers d'hommes désœuvrés et avides d'émotions, que l'Europe ne pouvait plus nourrir.

## Rupture de l'Union américaine.

Cependant les États-Unis, qui profitaient du grand mouvement d'émigration provoqué par la découverte de l'or, allaient bientôt subir les conséquences d'une constitution défectueuse. A l'intérieur, la civilisation américaine avait la honte de produire une secte, celle des *Mormons*, qui admet la polygamie, et contre laquelle les armes de l'Union se sont trouvées impuissantes<sup>1</sup>; à l'extérieur, elle favorisait les entreprises des libustiers contre le Nicaragua et contre l'île de Cuba, et le rétablissement occulte de la traite des noirs. Il existait d'ailleurs, dès l'origine même de la Confédération, un antagonisme d'intérêts et de mœurs entre le Nord et le Sud, et cet antagonisme devait amener une rupture que la sagesse des hommes d'État ne pouvait que reculer à force de précautions et de conciliation. Le Nord est manufacturier; il n'a pas besoin du travail esclave, et, dans l'intérêt de son industrie, il réclamait et imposait des tarifs de douanes protecteurs des produits indigènes; le Sud, qui est plus essentiellement agricole, et qui croit avoir besoin du travail des esclaves à cause de la chaleur du climat, voulait avoir des produits manufacturés à bon marché et regardait les tarifs pro-

<sup>1</sup> Le fondateur de la secte des *Mormons* est un certain *Joseph* ou *Joe Smith* qui prétendit, vers 1830, avoir reçu du ciel un livre, le *Livre des Mormons*, aussi absurde dans ses idées qu'extravagant et monstrueux dans la morale qu'il enseigne. Il donna à ses adeptes le nom de *saints des derniers jours*, qu'ils justifiaient guère par leurs mœurs. Établi d'abord dans l'Ohio, il se transporta dans le Missouri, d'où il fut chassé avec ses disciples (1838). Il fonda alors un nouvel établissement dans l'Illinois, à Nauvoo. Accusé de propager l'immoralité, il fut jeté en prison et périt, en 1844, assassiné par la multitude. *Brighton Young*, son successeur, transporta les *Mormons*, en 1846, vers le grand Lac Salé, au nord du lac Utah, et fonda une colonie qu'il appela *Deseret*. L'association des *Mormons* repose sur le communisme et sur la polygamie; elle est animée d'un grand esprit de prosélytisme, qui a fait sentir son action en Europe, surtout en Angleterre, en Suède et en Allemagne. A la suite de divisions qui éclatèrent parmi eux, le gouvernement des États-Unis envoya contre eux une expédition militaire en 1858. Aujourd'hui leur colonie est reconnue comme formant l'un des territoires de l'Union américaine; on leur a accordé la liberté de leur culte et de leurs mœurs; la Chambre des représentants à Washington s'est contentée de voter une loi destinée à abolir chez eux la polygamie et à refuser aux *Mormons* le titre et les privilèges d'État qu'ils revendiquaient pour leur territoire.

tecteurs du Nord comme des impôts qu'il payait sans compensation. Cet antagonisme prit pour thème particulier la question de l'esclavage : le Nord se fit *abolitionniste*, le Sud resta *esclavagiste*. Il y avait ainsi des États qui repoussaient l'esclavage, d'autres qui l'acceptaient. Chaque fois qu'un nouvel État devait entrer dans la confédération, le Sud poussait à ce qu'il conservât ou adoptât l'esclavage, le Nord à ce qu'il le rejetât, chacune des deux grandes fractions de la république cherchant à gagner ainsi la majorité. On avait fini par établir la règle d'alterner entre un État libre et un État à esclaves. En 1850, on comptait seize États libres et quinze États à esclaves ; ces derniers avaient obtenu un *compromis* qui permettait de rechercher les esclaves fugitifs même dans les États libres.

Deux grands partis politiques représentaient les deux tendances : les *républicains*, abolitionnistes, demandaient une plus forte concentration du pouvoir et dominaient dans le Nord ; les *démocrates*, au contraire, voulaient l'extension de la liberté des États. Dans cette disposition des esprits, l'élection présidentielle acquérait une importance extrême. Le président Buchanan, qui appartenait au parti démocratique, s'était montré assez favorable au Sud ; mais le succès des démocrates réveilla l'énergie des républicains, qui parvinrent à faire élire un homme de leur parti, *Abraham Lincoln*<sup>1</sup>, dont on connaissait les opinions contraires au maintien de l'esclavage. Le succès de Lincoln inquiéta et irrita si vivement le Sud, que, même avant l'entrée en fonctions du nouveau président, et malgré ses protestations de maintenir les lois de l'Union, même celles qui étaient les plus favorables au Sud, plusieurs États se séparèrent pour former une confédération particulière. La Caroline du Sud donna l'exemple (9 décembre 1860) ; elle fut presque aussitôt suivie par le Mississippi (15 janvier 1861), la Floride, l'Alabama (11 janvier), et la Géorgie (19 janvier) ; la Louisiane (22 janvier) et le Texas (1<sup>er</sup> février), accédèrent à la nouvelle confédération, le Tennessee et l'Arkansas un peu plus tard, et l'on choisit pour président M. *Jefferson Davis*<sup>2</sup>, dans un congrès réuni à Montgomery (18 février 1861). Parmi les autres États à esclaves, la Virginie, le Kentucky et le Delaware, plus ou moins partagés entre l'Union et la confédération, et placés entre les *fédéraux* du Nord et les *confédérés* du Sud, servirent de champ de bataille aux deux partis qui s'en disputaient la possession. La capitale des confédérés était Richmond, dans

<sup>1</sup> Né dans le Kentucky, en 1809.

<sup>2</sup> Né dans le Kentucky, en 1808.

l'État de Virginie. On comptait dans les États séparatistes ou *sécessionnistes* une population d'environ huit millions d'habitants, dont la moitié esclaves ; les États restés fidèles à l'Union formaient une population de vingt-trois millions d'âmes.

La guerre civile commença le 11 avril 1861 par l'attaque du fort Sumter, situé en face de Charleston, dont les séparatistes s'emparèrent (14 avril). Dès les premiers jours, l'armée du Sud, commandée par d'habiles officiers, comme *Beauregard*<sup>1</sup>, *Lee*<sup>2</sup>, *Jackson*<sup>3</sup>, etc., se montra supérieure à celle du Nord formée à la hâte, sans discipline, et commandée par des officiers inexpérimentés, qui cédèrent cependant bientôt la place à des généraux plus habiles comme *Frémont*<sup>4</sup>, *Mac-Clellan*<sup>5</sup>, *Burnside*<sup>6</sup>, *Grant*<sup>7</sup>, *Pope*<sup>8</sup>, etc. ; mais la supériorité des confédérés sur terre était compensée par la supériorité maritime des fédéraux, et ceux-ci suppléaient par le nombre des troupes à ce qui leur manquait du côté de la qualité. Cette lutte sanglante dura quatre ans ; de terribles batailles furent livrées, des villes prises et reprises ; près d'un million d'hommes périrent ; le commerce des États-Unis fut ruiné ; la dette publique s'éleva à près de dix milliards. Les confédérés firent preuve d'un courage inébranlable ; les fédéraux montrèrent une opiniâtreté invincible ; le Nord proclama l'abolition de l'esclavage, le Sud arma ses esclaves, qui se montrèrent plus fidèles qu'on ne l'aurait pensé. Dans ces circonstances, le président Lincoln fit preuve d'une constance extraordinaire, en même temps qu'il montrait de généreux sentiments d'humanité et le zèle le plus ardent pour le rétablissement de l'Union : « Nous combattons « contre nos frères, disait-il, il faut les vaincre. Attaqués, nous « sommes obligés de nous défendre ; cependant notre affection « pour ceux qui croient avoir à se plaindre de nous ne doit pas « diminuer. » Plusieurs fois il fut question d'en venir à un accommodement ; il témoigna toujours un vif désir de la paix, mais il posait comme bases essentielles le rétablissement de l'Union et l'abandon complet de l'esclavage. Au mois de novembre 1864, il fut réélu président pour continuer ses fonctions à partir du 4 mars 1865, et dès lors il résolut de pousser vigoureusement la guerre. On était fatigué des deux côtés, mais

<sup>1</sup> Né en 1817, dans l'État de la Nouvelle-Orléans. — <sup>2</sup> Né en 1812, en Virginie, parent de Washington.

<sup>3</sup> Né en 1824, mort en 1863 ; il fut surnommé *Stonewall*, mur de pierre.

<sup>4</sup> Né en 1813, fils d'un père français, et connu jusque-là comme voyageur et comme savant. — <sup>5</sup> Né en 1827, à Philadelphie. — <sup>6</sup> Né en 1824, dans l'Indiana.

— <sup>7</sup> Né en 1822, dans l'État de l'Ohio. — <sup>8</sup> Né en 1820, dans le Missouri.

le Nord trouvait de nouvelles ressources dans la supériorité de sa population et de son industrie, tandis que le Sud s'épuisait. Grant, nommé généralissime, prit une énergie offensive, et, le 3 avril 1865, il s'empara de Richmond, la capitale des confédérés, que tous les efforts du général Lee ne purent sauver. Quelques jours après, Lee, cerné de toutes parts, capitula avec son armée; les autres armées confédérées furent obligées de se rendre les unes après les autres, et le président Jefferson Davis, qui avait d'abord pris la fuite, fut arrêté et retenu prisonnier (10 mai). A la fin du mois de mai, on put considérer la guerre comme terminée<sup>1</sup>.

Un crime horrible avait précédé cette heureuse conclusion. Le président Lincoln se trouvait disposé à user de la plus grande clémence et à fermer promptement les plaies de la guerre civile, lorsque, le 14 avril, jour du vendredi-saint, se trouvant au théâtre, à Washington, il fut assassiné d'un coup de pistolet dans sa loge par un acteur nommé Wilkes Booth, pendant que d'autres assassins attentaient à la vie de M. Seward<sup>2</sup>, le ministre d'État. Le meurtrier du président, qui parvint d'abord à s'échapper, fut tué quelque temps après en se défendant.

D'après la constitution des États-Unis, ce fut le vice-président Andrew Johnson<sup>3</sup>, un ancien tailleur, qui succéda à Lincoln. Le nouveau président parut d'abord décidé à prendre les mesures les plus violentes pour réduire ce que le Nord appelait la *rébellion*; l'assassinat de Lincoln avait irrité les esprits, on accusait Jefferson Davis et les principaux chefs confédérés d'avoir trempé dans le complot, et Johnson ne parlait que de sévir. Mais bientôt, soit que les nécessités gouvernementales l'eussent éclairé, soit qu'il n'eût voulu que laisser aux esprits le temps de s'apaiser en leur donnant une espèce de satisfaction, il se radoucit, se montra disposé à rendre plus facile aux États du Sud leur réintégration dans l'Union, et, en différant le jugement de Jefferson Davis, qui fut remis en liberté sous caution, en 1867, il sauva la vie de l'ex-président du Sud.

Cependant les difficultés étaient grandes. L'esclavage était définitivement aboli dans tous les États de l'Union, mais on

<sup>1</sup> Pendant cette formidable guerre, les deux armées ennemies se sont livrées 252 batailles ou combats plus ou moins importants; 89 ont eu lieu dans la Virginie, 37 dans le Tennessee, 22 dans le Missouri, 125 dans la Géorgie, 10 dans la Caroline du Sud, 11 dans la Caroline du Nord, 7 dans l'Alabama, 13 dans la Louisiane, 16 dans l'Arkansas, 5 dans la Floride, 5 au Texas, 5 dans le Maryland, 14 dans le Kentucky, 1 en Pennsylvanie (à Gettysburg), 1 au Nouveau-Mexique, et 1 sur le territoire indien.

<sup>2</sup> Né en 1801, mort en 1872. — <sup>3</sup> Né en 1808, dans la Caroline du Nord.

n'était pas encore d'accord sur le point de savoir si les nouveaux affranchis auraient immédiatement ou non le droit de suffrage, et la lutte restait fort vive entre les républicains qui voulaient une plus grande concentration du pouvoir, et les démocrates qui s'en tenaient à la constitution et désiraient maintenir tous les droits des différents États. Le Sud, dompté, n'était pas rallié et l'on continuait à l'occuper militairement. Le président Johnson eut à lutter contre le congrès qui alla jusqu'à agiter la question de le mettre en accusation. L'élection présidentielle qui se fit le 3 novembre 1868 révéla les forces respectives des deux grands partis qui se disputent l'influence. L'élection du général Grant fut une victoire pour les républicains, mais le caractère du général empêcha la politique républicaine de s'emporter à de trop graves excès, et la pacification des esprits se fit peu à peu.

Les États-Unis continuent leurs agrandissements et maintiennent résolument leur prétention d'exclure les puissances de l'Europe de toute ingérence dans les affaires américaines. Malgré la guerre civile qui les affaiblissait, ils ne cessèrent de protester contre l'intervention française au Mexique; après la guerre, leur attitude hostile à l'empire fondé dans ce pays sous les auspices de la France, et les secours plus ou moins directs donnés à l'ex-président Juárez, finirent par amener l'évacuation des troupes françaises<sup>1</sup>. La politique américaine, en froid avec la France et avec l'Angleterre, se tourna alors vers la Russie, malgré la différence des institutions. Une conséquence de cette entente cordiale fut la cession faite par la Russie aux États-Unis (en 1867) de l'Amérique russe, vaste pays presque deux fois grand comme la France, qui comprend les régions polaires et un grand nombre d'îles, entre autres les îles Aléoutiennes. Il n'y a guère que soixante mille habitants dans ces régions glacées et sauvages; mais l'acquisition faite par les États-Unis répond à leur dessein d'englober peu à peu toute l'Amérique septentrionale, et les amènera à demander des cessions territoriales à l'Angleterre, dont les colonies se trouvent dès maintenant enclavées dans les possessions américaines.

L'un des grands objets de leur ambition est de devenir maîtres de la magnifique île de Cuba, qui appartient à l'Espagne. Ils ont fait un pas vers ce but, en obtenant du Danemark la cession à prix d'argent, comme pour l'Amérique russe, des deux petites îles de Saint-Thomas et de Saint-Jean. Saint-

<sup>1</sup> On verra plus loin le récit des événements relatifs au Mexique.



Thomas a une grande importance pour le transit entre les deux mondes. Cette acquisition a donné un pied aux États-Unis dans les Antilles (1867).

Les anciennes colonies espagnoles.

Le sort des anciennes colonies espagnoles de l'Amérique est jusqu'ici peu enviable. Pendant que le Brésil, grâce à sa constitution monarchique, traversait assez heureusement les crises intérieures habituelles dans un état constitutionnel et parlementaire, les républiques espagnoles étaient en proie à des révolutions continuelles. La vaste confédération du Rio-de-la-Plata, d'où était parti le signal de l'insurrection, en 1810, et qui se composait des républiques de Buenos-Ayres, du Paraguay, de l'Uruguay et de la Bolivie, s'est plusieurs fois divisée en républiques tout à fait indépendantes l'une de l'autre; elle s'est reformée sous la présidence du général Mitre<sup>1</sup>, qui est entré en fonctions le 12 octobre 1862; mais la Bolivie, le Paraguay et l'Uruguay n'en font plus partie. La confédération porte le nom officiel de *Confédération argentine*, du nom du Rio-de-la-Plata, qui signifie *Rivière de l'Argent*.

Grâce aux anciennes traditions implantées dans ce pays par les missionnaires de la Compagnie de Jésus, au gouvernement despotique, mais éclairé, du docteur Francia (1814-1840), et au gouvernement non moins habile du président Lopez (1844-1862), qui eut pour successeur son propre fils, président pour dix ans, la république du Paraguay échappa d'abord aux agitations qui ont plusieurs fois bouleversé le Rio-de-la-Plata; mais l'ambition du Brésil vint troubler cette heureuse situation. Le Brésil, qui tend à dominer les pays arrosés par le Rio de la Plata, contestait au Paraguay un territoire frontière, pendant que la Confédération argentine en revendiquait un autre. Le Brésil se trouvait ainsi en hostilité d'intérêt contre le Paraguay, qui n'avait d'allié que dans l'Uruguay, dont l'intérêt était aussi d'assurer la liberté de la navigation de la Plata, dont le Brésil tient les sources. Le Brésil déclara la guerre à l'Uruguay qui lui refusait des réparations pour quelques sujets brésiliens molestés dans les troubles du pays (1864). Le Paraguay vint au secours de l'Uruguay, et ces deux républiques virent se former contre elles une alliance du Brésil avec la république Argentine (1865). Les forces étaient loin d'être égales; mais le président Lopez

<sup>1</sup> Né en 1821; il a eu pour successeur, le 12 octobre 1868, le président Sarmiento, à qui a succédé, en 1874, le président Avellaneda, élu pour six ans, conformément à la Constitution.

agit avec tant d'activité, qu'il s'empara de plusieurs places brésiliennes et d'une province argentine. Il devait, malgré son courage et la constance de ses troupes, succomber sous le nombre. L'armée alliée le battit; il se retrancha dans une position très-forte, à Humaita, près du confluent du Parana et du Paraguay, et fit subir de telles pertes aux ennemis, que le Brésil se vit obligé d'affranchir des esclaves pour remonter son armée. Il se maintint à Humaita jusqu'en 1868, mais il ne put empêcher la prise de l'Assomption, capitale de la république paraguayenne et vit l'Uruguay s'allier à ses ennemis. Le comte d'Eu<sup>1</sup>, gendre de l'empereur du Brésil, vint alors prendre la conduite de la guerre. Lopez, chassé de toutes ses positions, fut vaincu à Piratubuy (1869), et tué dans un combat l'année suivante. La paix fut enfin signée. Le Paraguay perdit les territoires contestés, mais il conserva son indépendance. Sa population avait diminué de moitié pendant la guerre. Le Brésil souffrit aussi et vit le poids de sa dette considérablement augmenté.

Le Chili jouit d'une tranquillité relative sous l'administration du président Pérez (élu en 1861, réélu en 1866), et des présidents Errázuriz (1871), et Pinto (1876); il n'a guère eu de difficultés que du côté du Sud, où il s'est formé une petite confédération d'indigènes, les Araucans, qui ont jusqu'ici réussi à maintenir à peu près leur indépendance contre toutes les tentatives de conquête<sup>2</sup>.

Le Pérou et la Bolivie se sont trouvés presque continuellement en guerre, parce que le premier de ces États cherche à se rattacher le second, qui s'en est détaché en 1825, et à la guerre entre les républiques ne se joignirent que trop souvent des discordes civiles et de sanglantes divisions. Néanmoins, en 1865, une guerre soutenue par le Pérou contre l'Espagne amena une alliance entre les trois républiques du Pérou, du Chili et de la Bolivie; ce dernier État a cédé au Chili, en 1866, une partie de son littoral, que le Chili revendiquait.

La partie septentrionale de l'Amérique du Sud désignée sous le nom général de Colombie avait formé un seul État jusqu'en 1831; à la mort de Bolivar, elle se fractionna en trois

<sup>1</sup> Louis, prince d'Orléans, comte d'Eu, né en 1842, fils du duc de Nemours et petit-fils du roi Louis-Philippe.

<sup>2</sup> Un aventurier français s'était constitué, en 1861, roi d'Araucanie sous le nom d'Orélie-Antoine I<sup>er</sup>. Arrêté par des cavaliers chiliens le 4 janvier 1862, il a fini par revenir en France, où il est mort en 1878.

républiques : l'Équateur, la Nouvelle-Grenade et le Vénézuéla; la Nouvelle-Grenade forme elle-même depuis 1861 une république fédérative, qui prend le titre d'*États-Unis de la Colombie*.

L'Amérique centrale n'a pas éprouvé moins de révolutions, quoiqu'elle se soit séparée plus tard que les autres colonies de la mère-patrie (en 1821). Après avoir formé une confédération, les cinq États qui la composent se séparèrent, non sans des luttes sanglantes, et ils forment aujourd'hui cinq républiques : Gualémala, San-Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica. Ces deux derniers États s'occupent sérieusement d'une question qui est d'une vitale importance pour eux, le percement de l'isthme de Panama, par lequel se réaliserait l'union des deux Océans. Toutes ces républiques sont gouvernées par des présidents et par des Chambres; la religion catholique y est restée religion de l'État, mais trop souvent les gouvernements s'y montrent hostiles aux droits de l'Église, et les doctrines révolutionnaires de l'Europe n'y ont que trop de partisans.

#### Mexique.

De toutes les colonies détachées de l'Espagne, c'est le Mexique qui a eu le plus à souffrir. Après trois tentatives inutiles d'indépendance sous *Hidalgo* (1810), sous *Morelos* (1815) et sous *Mina* (1816), le général *Iturbide*, qui s'était d'abord distingué au service de l'Espagne, se mit à la tête des Indépendants (1820), triompha de la résistance des vice-rois, et finit par se faire proclamer empereur sous le nom d'*Augustin I<sup>er</sup>* (1822). Son règne fut de courte durée. Tombé en 1823, il se réfugia en Italie, puis à Londres. Ayant essayé de revenir au Mexique, il fut arrêté et fusillé (1824). Le Mexique se constitua alors en *République fédérative*, et assura son indépendance par la victoire remportée à Tampico sur les troupes de Ferdinand VII (1829). Mais cette indépendance n'eut pas d'autre résultat que l'anarchie. Le Mexique perdit le Texas (1836), qui s'annexa bientôt aux États-Unis (1845), et la guerre qui s'ensuivit entre le Mexique et les États-Unis fit perdre à la république mexicaine le Nouveau-Mexique et la Nouvelle-Californie (1848). Ces désastres ne firent qu'augmenter l'anarchie. Parmi les présidents qui se succédaient, quelquefois régulièrement, le plus souvent d'une manière violente, *Santa-Anna*<sup>1</sup>, maître quatre

<sup>1</sup> Né à Mexico, ou selon d'autres à Zalapa, vers 1800.

fois du pouvoir (1832, 1843, 1847, 1853-55), montra presque seul l'énergie nécessaire pour contenir les partis, et encore n'y put-il parvenir que pendant peu de temps; la dernière insurrection qui l'éloigna du Mexique redoubla l'anarchie. Depuis ce temps, les divers généraux de la république se disputèrent le pouvoir, les uns s'appuyant davantage sur le clergé et sur les idées de conservation, les autres sur les idées dites libérales et sur des principes hostiles à l'Église. Une dernière lutte entre le président *Miramón* et *Juarez*<sup>1</sup> amena celui-ci à la présidence (janvier 1861); mais ses malversations, son refus de payer aux étrangers, Français, Anglais et Espagnols, les indemnités qui leur étaient dues, et son mépris du droit des gens amenèrent une expédition de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne au Mexique.

L'un des premiers actes de *Juarez* avait été d'expulser l'ambassadeur d'Espagne et le nonce du pape; il ne tarda pas à emprisonner des vice-consuls français et à traiter de la façon la plus indigne *M. Dubois de Saligny*, ministre de France au Mexique. Puis, sans aucun égard au droit des gens et aux traités, il déclara suspendues pour deux ans les conventions passées avec des gouvernements étrangers, et nulles pour lui les obligations que les gouvernements précédents de la république avaient contractées vis-à-vis des gouvernements de l'Europe. En même temps, toutes les lois étaient violées, l'Église était persécutée, les évêques se voyaient forcés de quitter le territoire du Mexique, et *Juarez* organisait un vaste pillage des biens ecclésiastiques. La France, l'Angleterre et l'Espagne, plus directement intéressées à mettre un terme aux malversations de *Juarez*, se concertèrent pour une action commune, et signèrent un traité connu sous le nom de convention de Londres (30 octobre 1861).

#### Expédition des Français au Mexique.

L'Espagne se mit aussitôt en action, en envoyant de Cuba des troupes qui occupèrent Vera-Cruz dès le 17 décembre 1861. L'amiral français *Jurien de la Gravière*<sup>2</sup> arriva au mois de janvier suivant avec deux mille cinq cents hommes; l'escadre anglaise se contenta de surveiller la côte avec mille soldats de marine. *Juarez* essaya de parer le coup par des négociations. Il réussit à obtenir, à la Soledad, la signature d'une convention en vertu de laquelle les troupes alliées pouvaient se rendre dans

<sup>1</sup> D'origine indienne, né en 1809.

<sup>2</sup> Né en 1812.

les hautes terres, afin d'éviter les atteintes de la fièvre jaune qui sévit sur la côte (19 février 1862). De nouvelles négociations s'ouvrirent ensuite à Orizaba (9 avril). Mais, à cette époque, les généraux alliés ne s'entendaient plus : Juarez avait réussi à semer parmi eux la mésintelligence. Le général espagnol *Prim*, comte de Reus <sup>1</sup>, manifestait des vues ambitieuses ; le général anglais paraissait disposé à se contenter de satisfactions pécuniaires : tous deux ne demandaient qu'à reconnaître le gouvernement de Juarez, tandis que le gouvernement français, qui avait blâmé la convention de la Soledad, refusait de traiter avec un ennemi qui s'était placé en dehors de toutes les lois. Ces divergences de vues amenèrent la rupture de la convention de Londres : l'Angleterre et l'Espagne ne voulurent point participer aux opérations de la guerre et retirèrent leurs troupes ; la France, abandonnée de ses alliés, résolut de poursuivre seule l'entreprise.

On n'avait d'abord envoyé au Mexique qu'un corps de six mille hommes, que commandait le général de *Lorenz* <sup>2</sup>. Les Français occupèrent fortement Orizaba, traversèrent victorieusement les défilés de Combrès (27 avril), et arrivèrent le 4 mai devant la ville de Puebla. Ils attaquèrent aussitôt les hauteurs de Guadalupe, défendues par le général *Zaragoza* <sup>3</sup>, qu'ils avaient déjà vaincu aux Combrès. Là, comme le dit le rapport du général de Lorenz, « les soldats firent ce que les troupes françaises seules savent faire » ; mais l'ennemi avait des forces démesurément supérieures et une position avantageuse ; l'attaque échoua (3 mai), et, quelques jours après, il fallut revenir à Orizaba.

Cet échec engageait l'honneur du drapeau, l'expédition prit un plus sérieux caractère ; nous eûmes jusqu'à trente-cinq mille hommes au Mexique, et de glorieux faits d'armes rappelèrent à l'Amérique la puissance militaire de la France. Le général *Forey* remplaça le général de Lorenz (22 septembre), et la prise de Puebla, qui était devenue comme un nouveau Sébastopol, déconcerta la résistance de Juarez et les malveillantes rumeurs qui circulaient déjà sur l'issue de l'expédition (17 mai 1863).

La population honnête du Mexique était tout entière avec nous. La ville de Mexico, qui est à environ 25 lieues de Pue-

<sup>1</sup> Né à Reus (Catalogne) en 1811 ; la reine le créa marquis de los Castillejos et grand d'Espagne, en 1861 ; mort assassiné le 30 décembre 1870.

<sup>2</sup> Petit-fils par sa mère du maréchal Oudinot ; né en 1814.

<sup>3</sup> Né en 1829, mort en 1862.

bla, se rendit sans coup férir, et l'armée française y entra sous une pluie de fleurs au milieu des acclamations d'une foule heureuse d'être délivrée d'une insupportable tyrannie (10 juin 1863). Juarez avait pris la fuite. Le général *Forey*, que l'empereur venait de nommer maréchal, revint en France, et le général *Bazaine* <sup>1</sup>, qui allait aussi gagner au Mexique son bâton de maréchal, fut chargé de continuer l'entreprise et d'achever la dispersion des bandes qui combattaient encore pour Juarez (1<sup>er</sup> octobre 1863).

#### L'empereur Maximilien I<sup>er</sup>.

Avant de quitter le Mexique, le maréchal *Forey* avait convoqué une Assemblée des notables mexicains qui jugèrent que la forme monarchique était la seule convenable à leur malheureux pays, déchiré par les guerres civiles depuis l'établissement du gouvernement républicain. Pour éviter les compétitions, il fut convenu qu'on proposerait aux suffrages des populations un prince européen. Les suffrages se portèrent sur l'archiduc *Maximilien* <sup>2</sup>, frère de l'empereur d'Autriche, qu'on savait être agréable à l'empereur Napoléon III, et qui semblait réunir toutes les qualités désirables dans un souverain du Mexique : comme agréable à l'empereur des Français, il assurait à ses sujets la protection d'une puissance considérable ; comme frère de l'empereur d'Autriche, il paraissait destiné à rapprocher les deux pays qui s'étaient fait la guerre en 1859, et il descendait de cet illustre empereur Charles-Quint qui avait autrefois si glorieusement régné sur l'Espagne, sur l'Allemagne et sur le Mexique ; enfin, comme gouverneur du royaume lombard-vénitien, il s'était fait une réputation de prince libéral et instruit, en même temps qu'on le savait digne par sa piété de porter la couronne dans un pays profondément catholique. Il avait épousé, en 1857, la fille du roi des Belges Léopold I<sup>er</sup>, la princesse *Charlotte*, remarquable par ses qualités personnelles et par son énergie, et cette alliance lui donnait un nouveau titre à la couronne qui lui était déferée.

Le 3 octobre (1863), une députation nommée par les notables se rendit auprès de l'archiduc, à Miramar ; le 10 avril (1864), il accepta la couronne qu'on lui offrait, et se rendit successivement à Paris, où il avait à s'entendre avec l'empereur Napoléon, et à Rome, où il voulait recevoir la bénédiction du Saint-Père ; puis, il s'embarqua avec l'impératrice

<sup>1</sup> Né en 1811.

<sup>2</sup> Né en 1832.

Charlotte pour le Mexique, où une régence gouvernait en son nom, et il fit son entrée à Mexico le 12 juin, au milieu d'un enthousiasme universel. Les conservateurs catholiques qui l'avaient appelé espéraient voir luire de meilleurs jours pour l'Église et pour la patrie; les libéraux, partisans de Juarez et ennemis de l'Église, désespéraient de reprendre l'avantage, et l'on pouvait compter sur le courage et l'activité des Français pour rétablir l'ordre partout et contraindre Juarez à renoncer à la lutte. En effet, pendant que le maréchal Bazaine poursuivait les restes de l'armée républicaine, Maximilien travaillait avec une merveilleuse activité à l'établissement des institutions impériales. Mais bientôt de graves fautes furent commises. Au lieu de s'appuyer sur les conservateurs, à qui il devait l'empire, et qui forment la très-grande majorité du pays, le nouvel empereur crut pouvoir donner sa confiance à des libéraux secrètement partisans de Juarez; il s'éleva entre lui et le maréchal Bazaine une mésintelligence qui paralysa l'action du gouvernement et ranima les espérances des dissidents. Aux fautes politiques s'en joignirent d'autres : Maximilien se continua vis-à-vis de l'Église le système d'hostilité et de défiance qu'avait suivi Juarez, et ne froissa pas moins le clergé que les conservateurs, de sorte que ceux qui pouvaient le soutenir s'éloignaient de lui, tandis qu'il ne s'entourait plus que d'hommes intéressés plus ou moins directement à sa chute. En même temps les États-Unis, délivrés de la guerre civile, se montraient de plus en plus hostiles à l'intervention française, et favorisaient la résistance de Juarez. Le gouvernement français, qui voyait d'ailleurs l'opposition, dans la presse et dans le Corps Législatif, méconnaître ce qu'il y avait de grand dans une expédition destinée à régénérer et à pacifier le Mexique, à y faire régner l'influence française et à tenir en échec l'esprit envahisseur de l'Union américaine, se fatigua de sacrifices d'hommes et d'argent qui n'aboutissaient pas aux résultats attendus et qui pouvaient l'engager dans des difficultés sérieuses avec les États-Unis. Il fut résolu que le Mexique serait évacué avant la consolidation du trône de Maximilien, et que les troupes françaises seraient rapatriées dans les premiers mois de l'année 1867. L'impératrice Charlotte, pour prévenir ce coup qu'elle prévoyait devoir être fatal à la couronne de Maximilien, fit un voyage en Europe et s'efforça d'obtenir de l'empereur Napoléon un répit : elle n'obtint rien, et la raison de cette princesse infortunée ne put résister aux terribles émotions qu'elle avait ressenties.

Le départ des troupes françaises eut lieu (mars 1867). Maximilien, qui avait fini par reconnaître les erreurs de sa politique, s'était retourné vers les conservateurs, qui, oubliant leurs griefs, se mirent à son service avec une admirable générosité. Parmi eux se distinguaient l'ex-président Miramon et les généraux *Mejia* et *Marquez*. Laissant Marquez à la garde de Mexico, Maximilien s'avança dans le pays pour combattre en personne les républicains. Enfermé dans Queretaro, où il se défendit avec un héroïque courage, il se vit désarmé par la trahison, et obligé de se rendre au général Escobedo, avec ses plus fidèles généraux, Mejia et Miramon, qui était blessé<sup>1</sup> (15 mai). Un conseil de guerre s'assembla, et l'empereur fut condamné à être fusillé avec les deux généraux qu'on vient de citer. L'horrible drame, qui rappelait les plus mauvais jours de 1793, s'accomplit, malgré tous les efforts tentés pour fléchir Juarez et son trop digne lieutenant Escobedo. Le 19 juin, Maximilien marcha à la mort avec ses deux compagnons d'infortune : tous trois moururent en chrétiens et en braves; Maximilien se montra jusqu'au bout digne du sang qui coulait dans ses veines.

Ainsi finit l'éphémère empire du Mexique. Juarez reprit possession de Mexico, et le Mexique retomba dans l'anarchie d'où l'expédition voulait le tirer. La guerre civile dura encore plusieurs années. Juarez, réélu président, finit par être généralement reconnu. Il appliqua alors de nouveau ses principes libéraux et gouverna aussi tyranniquement qu'auparavant. Il mourut le 8 juillet 1872, et le Mexique retomba dans de nouvelles dissensions.

On a sévèrement jugé l'entreprise du Mexique, terminée par une effroyable catastrophe, et d'où la France ne tira d'autre profit qu'une augmentation de sa dette. Sans se prononcer sur les motifs secrets et moins avouables qui purent jeter l'Empire dans cette aventure, on peut penser qu'il y avait là une entreprise digne de la France et capable d'établir son influence en Amérique. Régénérer et pacifier le Mexique, c'était s'assurer la reconnaissance d'un grand pays, et peut-être donner aux autres républiques espagnoles, toujours déchirées par les guerres civiles, un exemple qui leur aurait été profitable. Mais, pour atteindre ce but, il fallait prendre les moyens efficaces : à l'intérieur, il ne fallait pas oublier que les principes catholiques pouvaient seuls régir un pays encore profondément catho-

<sup>1</sup> Le traître s'appelait Lopez; il avait été comblé de faveurs par l'empereur Maximilien.

que; à l'extérieur, il eût fallu s'allier ouvertement aux confédérés du Sud des États-Unis, qui luttèrent alors pour leur indépendance contre les prétentions du Nord. On fit le contraire : à l'intérieur, on froissa le sentiment catholique du pays et le clergé; à l'extérieur, on laissa écraser les sécessionnistes, et l'on manqua l'occasion de soutenir la race latine contre les envahissements de la race anglo-saxonne, ce qui eût en même temps donné à la France une immense et salutaire influence en Amérique.

## CHAPITRE IV.

### HISTOIRE DES DIVERS ÉTATS PENDANT LE SECOND EMPIRE.

La suite du récit nous a déjà conduits à faire l'histoire de plusieurs États pendant la durée du second empire; il nous reste ici à jeter un coup d'œil général sur les divers pays, en nous arrêtant aux événements les plus considérables, à raconter avec plus de détails les événements qui intéressent plus particulièrement l'Europe, et à faire connaître les événements religieux les plus importants des dernières années de l'empire.

TROIS DIVISIONS : *Coup d'œil général sur les divers pays.* — *Questions politiques qui intéressent l'Europe.* — *Histoire de l'Église catholique.*

#### § 1<sup>er</sup> — Coup d'œil général sur les divers pays.

##### Océanie.

L'Océanie n'a pas encore d'histoire proprement dite. Le célèbre voyageur Marco-Polo est le premier Européen qui ait signalé les îles Malaises, qu'il visita dans les dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Les Portugais visitèrent Sumatra en 1511, et s'établirent aux Moluques; en 1513, ils explorèrent Bornéo et Java; en 1521, le Portugais Magellan, alors au service de l'Espagne, aborda aux îles Philippines, où les Espagnols possèdent encore une florissante colonie. Les Hollandais vinrent ensuite, puis les Anglais et les Français, qui continuèrent les découvertes pendant le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. La plus importante de ces découvertes fut celle de la Nouvelle-Hollande (Australie), que les Hollandais reconnurent en 1605. Les Malais sont pour

la plupart mahométans, ce qui montre jusqu'où l'islamisme avait pénétré au moyen âge; le reste des indigènes était idolâtre avant la prédication des missionnaires chrétiens. Aujourd'hui l'Océanie se partage entre les Hollandais, les Espagnols, les Anglais et les Français : les Hollandais possèdent les îles de la Sonde, les Moluques, une partie de Célèbes et de Bornéo; la capitale de leurs possessions est Batavia, dans l'île de Java; — les Anglais possèdent une partie de l'Australie (Nouvelle-Galles du Sud, etc.), la terre de Van-Diémen et la Nouvelle-Zélande, où ils ont une guerre sérieuse à soutenir contre les indigènes, les *Maoris*; — les Espagnols possèdent les Mariannes et les Philippines; — les Français se sont établis aux îles Marquises, à Taïti, à l'île Gambier et dans la Nouvelle-Calédonie. On estime à 25 millions environ les habitants de l'Océanie; il y en a encore au moins la moitié qui n'a pas ouvert les yeux à la lumière de l'Évangile.

##### Amérique du Nord.

Depuis la cession toute récente faite aux États-Unis par la Russie, il n'y a plus qu'une puissance européenne établie dans l'Amérique du Nord : l'Angleterre, qui possède, sous le nom général de Nouvelle-Bretagne, le Labrador, le Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, les îles du Prince Édouard, Terre-Neuve, l'île Vancouver, et la Colombie britannique, formée, en 1858, des territoires détachés du Sud de la Nouvelle-Californie, où se trouvent les riches mines d'or de la vallée du Fraser, découvertes en 1856. La population totale est d'environ 4 millions d'habitants. La plus importante de ces colonies est le Canada, où l'on compte environ 3 millions d'habitants. Le Canada se divise en Haut et Bas; la race anglaise domine dans le Haut-Canada, la race française dans le Bas-Canada; le catholicisme et le protestantisme se partagent à peu près par moitié la population. Le Canada s'administre lui-même : le gouverneur est nommé par la couronne; il a à compter avec un parlement local composé de deux chambres, comme dans la métropole. Il existe deux partis dans le pays : l'un qui domine dans le Haut-Canada, et qui est plus attaché à la couronne; l'autre, qui se recrute particulièrement dans le Bas-Canada français, et qui aspire à une plus grande indépendance.

La proximité des États-Unis rendait ces velléités d'indépendance dangereuses pour l'Angleterre, qui craignait continuellement de voir le Canada se rattacher aux États-Unis, ainsi qu'un parti le désirait. Chacune des neuf colonies était trop faible

pour résister à l'absorption, et les intérêts de toutes souffraient d'une division qui les empêchait de former un État puissant. Elles songèrent donc à s'organiser en une confédération, sous l'autorité souveraine de la métropole. Des négociations s'ouvrirent pour cet objet en 1864; elles aboutirent, et le premier parlement de la nouvelle confédération, qui a pris le nom de *Souveraineté ou Puissance du Canada (Dominion of Canada)*, s'ouvrit à Ottawa, capitale de tout l'État, au mois de novembre 1867, avec l'assentiment de lord *Monck*<sup>1</sup>, gouverneur général de l'Amérique anglaise. La nouvelle confédération ne comprit d'abord que les quatre provinces d'Ontario (Haut-Canada), de Québec (Bas-Canada), du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, mais des réserves avaient été faites à cet égard pour les autres colonies qui pourraient en faire partie quand elles en témoigneraient le désir. Voici les principaux points de la constitution : l'autorité suprême de la confédération réside dans la personne du souverain de la Grande-Bretagne, qui est représenté par un gouverneur général qu'il nomme; chaque province a sa législature particulière : la législature générale se compose d'un *conseil législatif*, dont les membres sont nommés à vie par la couronne, et d'une *chambre des communes*, nommée par les électeurs payant un cens déterminé; toutes les lois émanant du parlement central sont soumises à la sanction de la couronne; l'usage du français et de l'anglais est de droit dans les deux chambres; le siège du gouvernement est fixé à Ottawa, ville du Haut-Canada.

#### Amérique du Sud.

Le reste du continent américain est indépendant, à l'exception des Guyanes. On a vu quelle est la situation des États-Unis et du Mexique. Le Pérou eut (juin 1864) une querelle avec l'Espagne, qui s'était emparée des petites îles Chinchas, riches en guano, pour obtenir la réparation de légitimes griefs; les difficultés s'aplanirent d'abord, grâce à la prudente modération du président de la république péruvienne, le général Pezet, et la paix fut conclue (janvier 1865). Mais, pendant les hostilités, le Chili avait pris parti pour le Pérou. L'Espagne voulut lui en demander raison. Le parti de la guerre au Pérou profita de cette circonstance pour renverser le général Pezet, qui fut provisoirement remplacé par le général *Canseco*, puis par le général *Prado*, qui reçut un pouvoir dictatorial, et qui

<sup>1</sup> Né en 1819.

conclut avec le Chili une alliance offensive et défensive, à laquelle s'adjoignirent l'Équateur et la Bolivie (janvier 1866). La guerre alors prit de grandes proportions; l'amiral espagnol *Nunez* bombardait la ville de Valparaiso, qui appartient au Chili (31 mars), et essaya avec moins de succès une opération semblable contre Callao, que défendait une flotte péruvienne (26 avril). Depuis lors, les hostilités sérieuses cessèrent; les bâtiments espagnols s'éloignèrent du Pacifique et la paix fut rétablie (1868).

Le Brésil, généralement tranquille à l'intérieur, avait eu, dans le même temps, avec l'Angleterre une querelle qui réveilla le sentiment national et rallia tous les partis autour de la couronne.

L'Angleterre se plaignait que la traite des noirs fût encore pratiquée par le Brésil, et prétendait l'empêcher au détriment des droits souverains du pays, à qui, d'ailleurs, on ne pouvait reprocher un seul fait de traite depuis 1851. Les rapports étaient ainsi tendus, lorsque l'Angleterre crut pouvoir ajouter à ses griefs la manière dont avait été traité l'équipage d'un navire anglais qui avait fait naufrage sur la côte brésilienne, et l'arrestation, momentanée du reste, de quelques officiers d'un autre navire qui s'étaient trouvés compromis dans une querelle. Le gouvernement brésilien expliqua les faits d'une façon très-satisfaisante, mais l'Angleterre ne voulut d'abord rien entendre. C'était l'abus de la force. L'opinion, au Brésil, se déclara vivement en faveur du gouvernement, qui se montra résolu à braver la Grande-Bretagne plutôt que de se soumettre à d'injustes exigences. Commencée en décembre 1863, cette affaire ne se termina que dans les derniers mois de 1864, et à l'honneur du Brésil.

On a vu plus haut que le Brésil eut ensuite une guerre sérieuse à soutenir contre le Paraguay.

L'extrémité Sud de l'Amérique méridionale reste encore au pouvoir des indigènes : c'est une vaste contrée habitée par une population de haute taille, les Patagons, que la race espagnole n'a pu soumettre jusqu'à présent; la souveraineté du pays est revendiquée par la république Argentine et par le Chili; ce dernier pays s'étend principalement le long de la côte, entre le Pacifique et les Andes.

#### Iles Américaines.

Les îles du golfe du Mexique appartiennent toutes à des nations européennes, à l'exception de l'île d'Haïti ou Saint-Do-

mingue, dont l'histoire a offert les plus extraordinaires vicissitudes depuis la fin du siècle dernier<sup>1</sup>. Elle était alors possédée par l'Espagne et par la France; l'Espagne céda à la France la partie qui lui appartenait, et qui est plus spécialement désignée sous le nom de Saint-Domingue (1795). Mais on sait que les principes de la Révolution avaient excité une insurrection formidable de nègres, que commandait Toussaint Louverture. A Louverture succéda Dessalines, qui prit le titre d'empereur d'Haïti sous le nom de Jacques I<sup>er</sup>. Assassiné en 1806, il fut remplacé par *Christophe*, qui prit le titre de roi (Henri I<sup>er</sup>) dans la partie du Nord (1811), tandis que *Pétion*, son compétiteur, domina dans le Sud jusqu'en 1818. Christophe périt dans une révolution militaire, et *Boyer*, d'abord maître du Sud, finit par gouverner l'île entière avec le titre de président (1822). La France reconnut alors l'indépendance d'Haïti, dont les révolutions continuèrent. Boyer, accusé de tyrannie, fut expulsé et successivement remplacé par le général *Hérard*, par *Garnier* (1844), par *Pierrot* (1845), par *Riché* (1846); enfin par *Soulouque* (1847), qui prit, en 1851, le titre d'empereur sous le nom de *Faustin I<sup>er</sup>*. Soulouque fut renversé en 1858, et *Geffrard* proclamé président de la République le 15 janvier 1859. La présidence de Geffrard fut une ère de réparation pour l'ancienne partie française de l'île d'Haïti; un concordat fut conclu avec le Saint-Siège; la diminution de l'armée, l'ordre rétabli dans les finances, d'excellentes mesures d'administration intérieure ramenèrent la prospérité dans cette partie de l'île. Mais l'instabilité est comme le caractère propre des gouvernements haïtiens. En 1865, le président Geffrard eut à réprimer une insurrection sérieuse; en 1867 (13 mars), il succomba sous une autre, et fut remplacé par le général victorieux, *Turin Salnave*, qui fut nommé pour quatre ans, mais qu'une nouvelle révolte renversa avant l'expiration de ses pouvoirs. Salnave, fait prisonnier par les insurgés, fut fusillé (février 1870).

Cependant l'ancienne partie espagnole s'était détachée de la partie française dès l'année 1844, et avait résisté à toutes les entreprises de conquête de Soulouque. Connue sous le nom de *République dominicaine* (Saint-Domingue ou Saint-Dominique), elle avait eu pour présidents *Baez* et le général *Santana*, qui finit par ménager sa réunion à l'Espagne (8 mars 1861). Cette réunion s'opéra pacifiquement, mais il restait un parti attaché à la république et à l'indépendance, surtout parmi les noirs;

<sup>1</sup> Il faut excepter aussi, on le sait, les petites îles cédées aux États-Unis par le Danemark en 1867.

ceux-ci se révoltèrent en 1863, et les troupes espagnoles furent tellement décimées par les maladies, que l'Espagne se décida (1865) à abandonner une possession qui lui devenait trop onéreuse. Les Dominicains rappelèrent l'ancien président *Baez*, qui ne tarda pas à être renversé. Son successeur, le général *Cabral*, occupa le fauteuil présidentiel. Les révolutions qui agitent continuellement Haïti et Saint-Domingue en font une proie assurée et prochaine pour les États-Unis.

## Asie.

En Amérique, les Européens sont les maîtres, et, sur une population de 70 millions d'habitants, il ne reste peut-être pas 10 millions d'indigènes; en Asie, il en est autrement: les Européens sont les maîtres de la Sibérie, de l'Inde et de quelques points de peu d'importance; mais les races indigènes sont restées, et les 675 millions d'hommes qui l'habitent sont encore, pour la plupart, en dehors de la vraie religion: l'islamisme, le brahmanisme, le bouddhisme, le chamanisme<sup>1</sup> sont les quatre religions dominantes; le christianisme a des adeptes partout, dans la Turquie d'Asie, en Sibérie, dans l'Inde, en Cochinchine, en Chine, etc., mais il n'existe pas encore d'État chrétien en Asie.

On a vu les événements dont cet immense continent a été le théâtre: la Sibérie se peuple peu à peu d'exilés politiques et surtout de Polonais, qu'y envoie la Russie; le Japon s'ouvre au commerce européen; la Chine est ouverte, mais, débarrassée de la guerre civile, elle voit la famine désoler des provinces entières; la France s'est fortement établie dans l'Indo-Chine; les Anglais possèdent tout l'Hindoustan; la Russie, maîtresse du Nord, s'avance jusqu'à la Chine et au Japon et possède déjà presque toute l'ancienne Tartarie; elle a soumis définitivement les montagnards du Caucase, qu'elle a refoulés en Turquie avec une barbarie trop conforme à ses traditions (1864); elle pèse à la fois sur la Turquie d'Asie et sur la Perse, qu'elle a bien entamées, et les deux grandes rivales, la Russie et l'Angleterre, ne se trouvent plus séparées que par la Perse et l'Afghanistan: la Perse, où domine l'influence moscovite; l'Afghanistan, que l'Angleterre cherche à placer sous son protectorat. Telle était la situation dans les dernières années du second Empire fran-

<sup>1</sup> Le chamanisme est une religion idolâtrique professée par les Finnois, les Samoïèdes, les Ostiaks, les Yakoutes, les insulaires de l'Océan Pacifique, etc.; les prêtres de cette religion s'appellent *chamans*; c'est une espèce de fétichisme.

çais ; on verra qu'elle n'a fait que s'aggraver depuis cette époque.

#### Afrique.

L'Afrique, dont on évalue approximativement la population à 80 millions d'habitants et qui en a probablement davantage, n'est guère encore connue que sur les côtes. De hardis voyageurs et des missionnaires commencent à pénétrer dans l'intérieur, mais il en est peu qui échappent aux ardeurs de son climat dévorant et à la cruauté de ses habitants ou de ses bêtes féroces : les limites du Maghreb, du Soudan et de la Nigritie sont indéterminées ; ces noms désignent plutôt des positions géographiques que des États. On donne le nom de Maghreb aux vastes contrées qui s'étendent au midi du Maroc, de l'Algérie et du pays de Tripoli ; le Soudan désigne la partie centrale placée au midi du Maghreb ; la Nigritie désigne le pays par excellence des nègres, et occupe une grande partie de l'Afrique méridionale. L'islamisme a pénétré dans ces contrées, mais il n'en a pas chassé le fétichisme, culte grossier et superstitieux de presque tous les nègres.

En suivant les côtes de l'Afrique, à partir de l'Algérie, dont l'histoire est connue, et en se dirigeant à l'ouest, on rencontre successivement : le Maroc, grand État musulman, auquel la France a imposé le respect des frontières algériennes par les victoires de l'Isly et de Mogador, et que l'Espagne a contraint, par la prise de Tétuan (1860), qui n'a été rendu que moyennant rançon, à respecter la vie et le culte des chrétiens ; — la Sénégambie, où prospèrent nos possessions du Sénégal ; — la république de Libéria, ancienne colonie américaine fondée en 1821 par des abolitionnistes des États-Unis pour recevoir les noirs affranchis, et qui s'est proclamée indépendante en 1847 ; — le royaume des Achantis (ou Achantees), royaume nègre souvent en guerre avec les Anglais ; — le Dahomey, autre royaume nègre dont le gouvernement se distingue tristement par une extraordinaire cruauté ; — le Loango, le Congo, le Benguéla, côtes sur lesquelles les Européens ont quelques établissements ; — la colonie du Cap, l'une des plus florissantes de l'Angleterre, et qui a encore à lutter contre les Hottentots et contre les Cafres ; — la côte orientale de l'Afrique, sur laquelle les Portugais possèdent la colonie de Mozambique ; — le long des côtes de la mer Rouge (golfe Arabique), l'Abyssinie, où l'on retrouve un christianisme mêlé de judaïsme et de superstitions ; la Nubie, tributaire de l'Égypte ; et l'Égypte, presque indépen-

dante de la Turquie ; — le long des côtes de la Méditerranée, la régence de Tripoli, qui est directement gouvernée par la Porte ; et la régence de Tunis, tributaire de la Porte, et en bons rapports avec la France.

#### Guerre d'Abyssinie.

De tous les pays qu'on vient de nommer, c'est l'Abyssinie qui attira le plus l'attention de l'Europe dans les premiers mois de l'année 1868. Ce pays, situé au sud de la Nubie, baigné à l'est par la mer Rouge, et formant un immense plateau très-élevé, renferme environ quatre millions d'habitants, appartenant en majorité à la race noire éthiopienne ; il correspond à la partie méridionale de l'ancienne Éthiopie. Les différents dialectes parlés par les Abyssins dérivent de l'arabe. Un grand nombre de cours d'eau prennent leur source en Abyssinie ; le principal est le Bahr-el-Azrak ou *fleuve bleu* (Nil bleu). Deux grandes contrées bien distinctes forment le pays : le Tigré, au nord, et l'Amhara, au sud ; ces dénominations sont plus particulièrement données à deux grands royaumes, dont se sont détachés quelques autres, comme le royaume de Gondar, au nord de l'Amhara, et le royaume de Choa.

Le roi Cambyse, fils de Cyrus, avait voulu soumettre l'Abyssinie ; on sait qu'il perdit son armée dans les sables du désert. Plus tard, on voit la ville d'Axoum centre d'un empire florissant. Ce fut là, au quatrième siècle de l'ère chrétienne, que saint Frumence prêcha l'Évangile et convertit deux princes éthiopiens (vers 333) ; la religion chrétienne devint florissante dans le pays. A partir du septième siècle, le mahométisme mit en lutte l'Arabie et l'Abyssinie, et fut une cause de nombreuses révolutions dans ce dernier pays. Tout le moyen âge se passa dans ces luttes et ces révolutions, pendant lesquelles le christianisme se conserva toujours, mais avec un mélange d'islamisme, de judaïsme et des erreurs d'Eutychés. Au concile de Florence, on vit arriver deux moines abyssins qui étaient envoyés par le souverain du pays, le *roi des rois*, comme il s'intitulait, ou *grand Négus*. Les Portugais entrèrent peu à peu en rapport avec l'Abyssinie. Au XVI<sup>e</sup> siècle, un nouveau peuple, les Gallas, féroces et sauvages habitants de la côte orientale de l'Afrique, envahirent le sud de l'Abyssinie, la ravagèrent et finirent par s'y établir : ce fut une nouvelle cause de guerres et de révolutions, et l'histoire n'a guère autre chose à dire de l'Abyssinie jusqu'au siècle actuel.



Dans ces dernières années, un homme extraordinaire s'était élevé au-dessus de tous les autres princes, et avait rétabli l'ancien empire d'Abyssinie, dont les chefs prétendent descendre de Salomon. Cet homme, né en 1818, s'appelait *Kassa*. Il fut élevé à Gondar. Échappé au massacre d'un couvent de moines, il se distingua d'abord dans une guerre contre les Égyptiens, prit peu à peu une grande influence, fut élu chef de la contrée, et, détruisant l'un après l'autre ses rivaux, se fit couronner *négus*, roi des rois d'Éthiopie, et sacrer par l'*abouna*, ou patriarche copte de l'Abyssinie, sous le nom de *Théodore* (1856). Un moment on put croire qu'il serait le régénérateur de ce pays; il accueillit favorablement les missionnaires, entra en rapport avec l'Europe, et témoigna les meilleures dispositions à l'égard de la civilisation occidentale. Mais peu à peu ses mœurs devinrent féroces; il comprima par de sanglantes exécutions les révoltes contre son autorité, incendia les villes et les villages qui osaient lui résister, et régna en vrai monarque africain. Des étrangers, missionnaires, commerçants, industriels, avaient été attirés à sa cour, et parmi eux se trouvait le consul général anglais Cameron; Théodore les retint prisonniers, et pendant plusieurs années l'Angleterre fit de vains efforts pour obtenir la liberté des captifs. Après de nombreuses et inutiles tentatives, l'honneur anglais se trouva engagé; en 1867, une expédition fut résolue. On fit de grands préparatifs, et sir *Robert Napier*<sup>1</sup> fut chargé du commandement en chef de l'expédition.

Les derniers mois de 1867 furent employés aux préparatifs; au mois de décembre, les Anglais arrivèrent sur la côte et s'y établirent facilement. Le général Napier débarqua dans les premiers jours de janvier 1868, et se mit aussitôt en devoir d'aller délivrer les prisonniers retenus dans les forteresses de Magdala et de Debra-Tabor, situées à une grande distance dans l'intérieur des terres. L'Angleterre proclama hautement qu'elle n'avait aucune idée de conquête, et qu'elle ne voulait que venger la civilisation; Théodore, de son côté, déclara qu'il combattrait à outrance; quoique entouré d'ennemis, même à l'intérieur, il pouvait espérer de venir à bout des étrangers, grâce aux difficultés naturelles que le pays présente à la marche d'une armée, et aux ravages que les maladies feraient dans l'armée envahissante lorsque arriverait la saison des grandes pluies. Mais les Anglais avaient tout prévu, et ils mon-

<sup>1</sup> Né à Ceylon en 1810; il a reçu, à la suite de cette expédition, le titre de vicomte de Bridport.

trèrent autant de constance et d'activité que de prévoyance. Sir Robert Napier employa deux mois à tout préparer et à se procurer des intelligences parmi les princes du pays, qui étaient fatigués du joug de Théodore. Le 12 mars, il partit d'Antalo, et s'avança rapidement sur Magdala. Un mois de marche à travers un pays montagneux, entrecoupé de rivières, sans routes, amena les Anglais dans le voisinage de Magdala.

Théodore ne s'était pas endormi pendant ce temps; lui-même avait exécuté de Debra-Tabor à Magdala une marche presque aussi difficile, à cause de la lourde artillerie qu'il traînait après lui, et des mauvaises dispositions de plusieurs princes dont il traversait le territoire. Le 10 avril, jour du vendredi saint, les deux armées ennemies se trouvèrent en présence: il y eut un combat acharné; les Abyssins furent vaincus. Le 11, Théodore envoya demander la paix; sir Robert Napier ne voulut l'accorder qu'à la condition que Théodore relâcherait immédiatement tous ses prisonniers européens, qu'il livrerait Magdala, et qu'il se rendrait lui-même à discrétion. Théodore, furieux de cette réponse, jura qu'il ne serait jamais l'esclave d'aucun homme, et tenta de se tuer d'un coup de pistolet. On l'en empêcha. Passant tout à coup à d'autres sentiments, il mit les prisonniers en liberté, et, le jour de Pâques, 12 avril, fit de nouvelles ouvertures pour la paix. Le général anglais refusa même de les entendre. Théodore, désespéré, résolut de mourir en brave. Il congédia son armée, ne garda avec lui qu'un petit nombre de serviteurs dévoués et s'enferma dans la forteresse de Magdala. Les Anglais montèrent à l'assaut, la forteresse fut emportée. La poignée de braves qui entourait Théodore se défendit jusqu'à la fin. Quand il n'y eut plus moyen de résister, Théodore s'éloigna jusqu'au milieu des huttes qui couvrent le plateau où est établie la forteresse, renvoya ceux de ses compagnons qui pouvaient encore se tenir debout, et disant au seul homme resté auprès de lui: « C'est fini! Je ne « tomberai pas vivant entre leurs mains », il se mit le canon d'un pistolet dans la bouche, tira et tomba mort<sup>1</sup>. C'était le lundi de Pâques, 13 avril.

La ville de Magdala fut livrée au pillage; puis on songea à la retraite. Le prince du Tigré, qui s'était montré l'ami des Anglais, devint le principal souverain de l'Abyssinie; mais, depuis le départ de l'armée expéditionnaire, l'anarchie régna plu-

<sup>1</sup> Il y a quelques doutes sur la manière dont mourut Théodore; quelques-uns croient qu'il fut tué par les soldats anglais.

sieurs années dans cette vaste contrée. Un fils de Théodore a été emmené en Angleterre. On ne sait s'il ne sera pas un jour un instrument dans la main du vainqueur. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre se retira comme elle en avait montré l'intention, et sir Robert Napier fut élevé à la pairie ; l'honneur anglais était vengé, et la supériorité de la discipline militaire européenne était une fois de plus constatée ; mais on peut trouver que Théodore, après qu'il eut renvoyé les prisonniers, eût dû être traité avec moins de rigueur, et que l'armée victorieuse n'aurait pas dû croire son œuvre achevée avant la complète pacification du pays.

## § II. — Questions politiques intéressant l'Europe.

### Europe.

On compte en Europe une population d'environ 280 millions d'habitants, tous de race blanche ou caucasienne, à l'exception de quelques membres de la race ouraliennne, à l'est. Toute cette race se divise en six branches principales : *slave*, qui occupe la Russie, la Pologne, les parties orientales et méridionales de l'Allemagne ; — *scandinave*, en Suède, Norvège, Danemark et Finlande ; — *teutonique*, en Allemagne et en Angleterre ; — *latine et latino-celtique*, en Italie, en France et en Espagne ; — *grecque et gréco-slave*, en Grèce et en Turquie ; — *turque*, en Turquie. A l'exception de la Turquie, toute l'Europe est chrétienne : le catholicisme règne en France, en Belgique, en Espagne, en Portugal, en Irlande, en Italie, en Autriche, en Bavière, en Pologne, dans plusieurs cantons suisses ; il a de nombreux fidèles en Angleterre, en Écosse, en Hollande, en Prusse, dans toute l'Allemagne, où dominant cependant les diverses sectes du protestantisme ; le luthéranisme règne exclusivement en Suède, en Norvège et en Danemark ; le schisme grec règne en Grèce, parmi les chrétiens de Turquie et en Russie.

Au point de vue politique, l'Europe se divisait, au commencement de l'année 1866<sup>1</sup>, en 48 États indépendants : 4 empires, France, Autriche, Russie, Turquie ; — 14 royaumes héréditaires, Grande-Bretagne et Irlande, Prusse, Espagne, Suède et Norvège, Belgique, Portugal, Hollande, Danemark, *royaume*

<sup>1</sup> On verra plus loin les changements survenus, principalement en Allemagne, à la suite de la guerre de 1866.

*d'Italie*<sup>2</sup>, Grèce, Bavière, Hanovre, Wurtemberg, Saxe<sup>3</sup> ; — 1 royaume électif, les États de l'Église ; — 5 républiques, Suisse, Hambourg, Brème, Francfort-sur-le-Mein, Lubeck ; — 1 électorat, Hesse-Cassel ; — 6 grands-duchés, Bade, Hesse-Darmstadt, Saxe-Weimar, Mecklembourg-Schwerin, Mecklembourg-Strélitz, Oldenbourg<sup>4</sup> ; 7 duchés, Saxe-Cobourg-Gotha, Saxe-Altenbourg, Saxe-Meiningen, Brunswick, Nassau, Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg<sup>4</sup> ; — 1 landgraviat, Hesse-Hombourg ; — 9 principautés, Schwartzbourg-Rudolstadt ; Schwartzbourg, Sondershausen, Waldeck, Lippe-Detmold, Lippe-Schaumbourg-Lichstenstein, Reuss-Greiz, Monténégro. Il y avait en plus 5 États mi-souverains ou placés sous le protectorat d'autres États : principautés de Monaco (France), de Serbie et de Moldo-Valachie (Turquie) ; républiques d'Andorre (France) et de Saint-Marin (Italie). La république des Sept-Iles ou îles Ioniennes, qui était sous le protectorat de l'Angleterre, avait été réunie au royaume de Grèce en 1864.

### Les questions européennes.

Les difficultés que n'ont encore pu résoudre ni la guerre ni la diplomatie portent le nom de *questions*. Les plus importantes étaient : la *question d'Orient*, toujours renaissante, parce qu'elle ne sera complètement résolue qu'après la chute de l'empire ottoman ; elle excitait surtout, comme aujourd'hui encore, l'attention de la Russie, de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche ; — la *question italienne* ou *question romaine*, introduite en Europe par la guerre d'Italie, en 1859, et par les usurpations piémontaises qui l'ont suivie ; — la *question polonaise*, née des iniques partages du siècle dernier, et qui a tenu toute l'Europe en émoi pendant l'année 1863, à cause d'une nouvelle insurrection provoquée par la tyrannie de la Russie ; — la *question danoise*, qu'on avait cru résoudre en 1852, et qui se réveilla à la mort du dernier roi Frédéric VII, qui eut pour successeur *Christian IX* (1863) ; enfin, la *question allemande*, qui prit tout à coup d'énormes proportions en 1866, et dont les conséquences devaient changer la face de l'Europe.

<sup>1</sup> Ce royaume n'est pas encore universellement reconnu ; la Saxe, la Bavière et l'Espagne l'ont reconnu en 1865 ; le Saint-Siège ne l'a pas reconnu.

<sup>2</sup> Il faudrait y ajouter le royaume des Deux-Siciles, encore reconnu par le Saint-Siège.

<sup>3</sup> Le grand-duché de Toscane est encore reconnu par le Saint-Siège ; le grand-duché de Luxembourg dépendait à la fois du roi de Hollande et de la Confédération germanique.

<sup>4</sup> Plus les duchés de Parme et de Modène, reconnus par le Saint-Siège.

## La question d'Orient.

Une seule question, qui fait partie de celle d'Orient, put être résolue, au moins provisoirement, pendant la période impériale; c'est celle de la Grèce. Le roi Othon I<sup>er</sup> n'avait pu se populariser dans ce pays; de fréquentes insurrections avaient mis son pouvoir en péril, une dernière le renversa (24 octobre 1862). Un gouvernement provisoire s'établit à Athènes; il ne put contenir l'anarchie, et les grandes puissances protectrices, la Russie, la France, l'Angleterre et l'Autriche, intervinrent. Une assemblée nationale décréta le retour à la monarchie, mais sous un autre roi. Les Grecs désignèrent d'abord le prince *Alfred*, l'un des fils de la reine Victoria, mais la France et la Russie n'auraient pas accepté un tel choix; le prince refusa la couronne qu'on lui offrait. Alors on choisit un fils du prince Christian, qui allait devenir roi de Danemark, et qui est frère de la princesse Alexandra, épouse du prince de Galles; le nouveau roi fut couronné sous le nom de *Georges I<sup>er</sup>*, et l'Angleterre, toute-puissante à Athènes, se donna les apparences de la générosité en permettant aux îles Ioniennes, placées sous son protectorat, de s'annexer au royaume de Grèce (1864). Le roi *Georges I<sup>er</sup>*, qui est né en 1845, a épousé une princesse russe en 1867.

La principauté de Monténégro, où le prince *Nicolas I<sup>er</sup>* a succédé au prince *Danilo I<sup>er</sup>* (en 1860), n'avait jamais reconnu la suzeraineté de la Porte; il la reconnut par le traité de paix de Cétinjé (septembre 1862); mais cette suzeraineté n'a guère été que nominale. La Serbie, où régnait le prince *Michel III Obrenowitch* (depuis 1860), assassiné en 1867, et remplacé avec une régence par son neveu *Milan*, n'a cessé de travailler à se rendre tout à fait indépendante, ainsi que la Roumanie. En même temps, deux provinces restées jusqu'ici sujettes de la Porte aspiraient à leur affranchissement, savoir : la Bulgarie, travaillée par les émissaires de la Russie, et l'île de Candie (ancienne Crète), qui s'insurgea contre la Turquie au mois d'août 1866, et qui demanda son annexion au royaume de Grèce. L'insurrection des Candiotes se soutint pendant plusieurs années. Les puissances européennes, qui ne voulaient d'ailleurs intervenir que par leurs conseils, firent entendre à la Porte de vives représentations pour l'amélioration du sort des chrétiens, et, dans un acte solennel, déclarèrent qu'elles lui laissaient la responsabilité des événements. Ainsi pressée, la Porte montra tout à coup une grande énergie (1868) et posa un ultimatum à

la Grèce, qui soutenait les Candiotes. Une conférence se réunit à Paris pour aviser à la situation (janvier 1869). La Grèce renonça à soutenir les Candiotes, et l'insurrection fut comprimée; elle devait reparaitre huit ans plus tard, pendant la guerre faite à la Turquie par la Russie.

## La question danoise.

La question danoise se compliquait de deux difficultés : l'une relative à la succession, l'autre aux rapports entre le Danemark et le duché de Holstein, qui faisait partie de la Confédération germanique, mais qui avait jusqu'ici pour souverain le roi de Danemark. A la mort de Frédéric VII, Christian IX monta sur le trône en vertu des traités de 1852; mais ces traités n'avaient pu régler la succession du Holstein, où règne le droit germanique, qui appelle à la succession les mâles par droit de primogéniture. De là l'apparition d'un prétendant, le duc d'*Augustenbourg*, qui réclamait en même temps le Slesvig, comme indissolublement uni au Holstein. La diète germanique ordonna une exécution fédérale (janvier 1864), et le Holstein fut occupé par les troupes allemandes. La Prusse et l'Autriche, unies dans une action commune, allèrent plus loin, afin de forcer le Danemark à céder, et s'emparèrent en leur propre nom du Slesvig, à l'exception de l'île d'Alsen (février et mars). Alors l'Angleterre, dont le prince héritier a épousé une fille du roi de Danemark, et qui a intérêt à maintenir l'intégrité de ce royaume, proposa et obtint la réunion d'une conférence à Londres. Au bout de deux mois, cette conférence, qui avait un moment arrêté l'effusion du sang, fut obligée de reconnaître son impuissance, et la guerre recommença (26 juin). La France voulut rester neutre; l'Angleterre fit des vœux pour le Danemark, mais n'osa entreprendre une guerre en sa faveur; on put croire à une entente secrète entre la Prusse, qui convoitait quelques ports sur la Baltique et sur la mer du Nord; l'Autriche, qui désirait se voir garantir la Hongrie et ses possessions d'Italie, et la Russie, qui mettait en avant un nouveau prétendant, le duc d'*Oldenbourg*. Une nouvelle suspension d'hostilités fut convenue entre les belligérants (20 juillet), et il s'ouvrit à Vienne des conférences entre le Danemark, d'une part, la Prusse et l'Autriche, de l'autre. Le Danemark, abandonné de tous, fut obligé de subir la loi du plus fort. Il perdit le Holstein et le Lauenbourg, et presque tout le Slesvig. En même temps, l'Autriche et la Prusse, usant du droit de conquête, rejetèrent les prétentions du duc d'*Augustenbourg*. En vertu d'une con-

vention provisoire conclue à Gastein (1865), elles se partagèrent l'administration des duchés. La Prusse acquit, moyennant indemnité, le Lauenbourg; elle administra le Slesvig, et l'Autriche administra le Holstein. C'est à l'habileté plus ou moins loyale de M. de Bismark<sup>1</sup>, ministre du roi Guillaume, que la Prusse devait cette extension de territoire.

La question allemande.

La politique prussienne a toujours tendu à dominer l'Allemagne, pour substituer un empire protestant à l'empire catholique, devenu héréditaire dans la maison d'Autriche. Cette politique était évidente du temps de Frédéric II : un moment arrêtée dans ses plans par la révolution française, contenue ensuite par la puissance d'inertie que lui opposait la confédération germanique, elle se dessina dans l'établissement du *Zollverein*, et reparut au grand jour, en 1848, lorsque le parti révolutionnaire offrit la couronne impériale au roi de Prusse. Celui-ci, moins ambitieux que son successeur, recula, mais le roi Guillaume ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il songea à réaliser le rêve de la maison des Hohenzollern. Il trouva dans M. de Bismark le ministre qu'il lui fallait pour cela. M. de Bismark est un de ces hommes d'État qui connaissent parfaitement le cœur humain, qui savent tout ce qu'on peut tirer des passions mises en jeu, et qui ne sont pas arrêtés par de vains scrupules de droit et de légalité. Il sut habilement profiter de l'éloignement des protestants et des libéraux plus ou moins révolutionnaires pour l'Autriche, puissance catholique et conservatrice; il posa la Prusse comme représentant le pur génie germanique, tandis que l'Autriche, assemblage de races différentes, ne pouvait laisser s'épanouir complètement ce génie; enfin, se servant des aspirations à l'unité et à une plus grande influence qui se manifestaient en Allemagne, il fit entendre que l'Autriche ne les satisferait jamais, tandis que la Prusse était prête à leur venir en aide. Il avait pour lui la démocratie allemande, mais non la démocratie prussienne, que ses allures despotiques effrayaient, et qui ne comprenait pas d'abord pourquoi il cherchait à augmenter l'armée active sans reculer devant une forte augmentation d'impôts.

La question de la succession en Danemark vint favoriser ses vues, en montrant l'utilité des armements. Mais, comme il fal-

<sup>1</sup> Othon, baron de Bismark-Schoenhausen, né en 1814, ambassadeur à Paris en 1862, président du conseil des ministres du roi de Prusse depuis le 22 septembre de la même année.

lait encore ménager la diète, il n'agit d'abord que conformément à ses décisions et avec le concours de l'Autriche; puis il entraîna l'Autriche à occuper de concert le Slesvig-Holstein, au mépris des droits revendiqués par la Confédération. Ce pas fait, il acquit le Lauenbourg à prix d'argent, et prétendit bientôt obtenir de l'Autriche l'administration exclusive de la conquête faite en commun. Le refus du cabinet de Vienne lui fournit un prétexte à des récriminations. Les préparatifs de guerre faits par la Prusse en vue d'une rupture prochaine forcèrent l'Autriche à prendre quelques mesures de précautions; M. de Bismark cria bien haut que cette puissance prenait des mesures offensives et que la Prusse devait se mettre en état de se défendre. Il devint évident que la Prusse cherchait une rupture: elle exigea un désarmement qui lui fut accordé et qu'elle déclara illusoire; enfin, sûre de l'alliance conclue avec l'Italie, qui voulait s'emparer de la Vénétie, assurée de la neutralité de la France, dont le gouvernement s'aveuglait de plus en plus, elle leva le masque, déclara dissoute la diète dont la majorité refusait de prendre parti pour elle, et la guerre commença par l'invasion du Holstein, dont l'Autriche avait l'administration (7 juin 1866). Dès lors les événements se précipitèrent avec une foudroyante rapidité. Pendant que les Italiens étaient battus sur terre à Custozza (24 juin) par l'archiduc *Albert*<sup>1</sup>, et sur mer à Lissa (20 juin) par le vice-amiral *Tegethoff*<sup>2</sup>, les Prussiens s'emparaient du Hanovre, coupable d'avoir voulu rester neutre, de la Hesse-Cassel, de la Saxe, dont le roi s'était retiré près de l'empereur d'Autriche, envahissaient la Bohême, et, après plusieurs victoires remportées au pas de course, écrasèrent, le 3 juillet, à Sadowa, entre Josephstadt et Kœniggrätz, l'armée autrichienne commandée par le général *Bénédek*<sup>3</sup>, en qui l'opinion avait placé une confiance qui fut alors bien mal justifiée.

La bataille de Sadowa fut décisive: les États allemands qui avaient pris parti pour la diète et pour l'Autriche ne purent se défendre contre les forces supérieures de la Prusse; l'empereur François-Joseph, hors d'état de prolonger la lutte, s'en remit, dès le 5 juillet, à l'arbitrage de l'empereur des Français, à qui il céda la Vénétie, et une convention préliminaire de paix fut conclue à Nicolsbourg (26 juillet). Un traité définitif fut signé à

<sup>1</sup> Né en 1817, fils du fameux archiduc Charles et petit-fils de l'empereur Léopold II.

<sup>2</sup> Né en 1827.

<sup>3</sup> Hongrois, né en 1804.

Prague le 23 août. En vertu de ce traité, la diète était définitivement dissoute et la confédération germanique cessait d'exister; l'Autriche cessait d'être une puissance allemande et renonçait à tous ses droits sur les duchés de l'Elbe (Slesvig-Holstein); le nord de l'Allemagne formait une confédération nouvelle sous le protectorat, ou plutôt sous la direction de la Prusse; la Saxe entra dans la Confédération, ainsi que tous les États situés au nord du Mein; la ville libre de Francfort et le Hanovre devenaient parties intégrantes de la Prusse, la Bavière cédait quelques cantons, et les quatre États placés au sud du Mein conservaient une espèce d'indépendance, c'est-à-dire le royaume de Bavière, le duché de Hesse-Darmstadt, le grand-duché de Bade et le royaume de Wurtemberg. L'article 4 du traité de Prague portait que « S. M. le roi de Prusse déclare consentir à ce que les États situés au sud de la ligne du Mein forment une association dont l'union nationale avec la Confédération du Nord demeure réservée à un arrangement ultérieur, et qui aura une existence internationale et indépendante ». Mais des traités particuliers conclus avec la Prusse ne tardèrent pas à placer ces États sous la direction de cette puissance, en cas de guerre avec l'étranger. Quant à l'Italie, quoique battue, elle reçut de l'empereur Napoléon la Vénétie, et fut reconnue par l'Autriche.

Le gouvernement français avait compté sur quelques compensations territoriales qui auraient satisfait le sentiment national et empêché l'équilibre d'être aussi fortement compromis au profit de la Prusse. Obligé de renoncer à ces compensations, que la Prusse victorieuse ne tenait pas à donner, il songea à acquérir du roi de Hollande le grand-duché de Luxembourg, qui faisait partie de l'ancienne Confédération germanique; il obtint seulement, après de longues négociations qui faillirent amener la guerre, que la garnison prussienne évacuerait la forteresse de Luxembourg, qui serait rasée, et que le grand-duché resterait indépendant sous le sceptre du roi de Hollande, en même temps que le Limbourg hollandais serait affranchi de toute espèce de lien avec la Prusse et l'Allemagne (11 mai 1867).

Les conséquences de la campagne de 1866 devaient avoir de funestes développements pour le repos de l'Europe et particulièrement pour celui de la France. Les succès rapides des Prus-

<sup>1</sup> Le roi de Hanovre, George V, a protesté jusqu'à la fin contre l'annexion faite par la force; il est mort à Paris, en 1878, et son héritier, le prince Ernest-Auguste, né en 1845, persiste dans cette protestation.

siens, attribués en partie à l'usage fait par eux d'un fusil dit *à aiguille*, qui se charge par la culasse, et à la facilité avec laquelle ils pouvaient mettre sur pied de formidables armées, poussèrent les gouvernements à augmenter leurs forces militaires et à perfectionner leur armement. Une loi votée en 1868 porta en France à neuf ans au lieu de sept le temps du service militaire et créa une garde nationale mobile qui devait faire le service en temps de guerre. C'était une armée active de 400,000 hommes qui était créée, avec 400,000 hommes de réserve, et une seconde réserve de 400,000 hommes sous le nom de garde mobile. Le maréchal Niel, alors ministre de la guerre, contribua énergiquement à cette création; mais il mourut, et l'on eut le tort de ne point la pousser assez activement et de ne point la prendre assez au sérieux.

La situation de l'Allemagne était profondément modifiée. L'Autriche, privée de la Vénétie, continuait de former un empire avec la Bohême et la Hongrie, mais elle ne faisait plus partie de l'Allemagne. Au sud du Mein, la Bavière, le grand-duché de Bade, la Hesse-Darmstadt et le Wurtemberg restaient indépendants, mais subissaient l'influence de la Prusse, et la Hesse-Darmstadt avait même une partie de son territoire, située au nord du Mein, qui appartenait à la nouvelle confédération. La Prusse s'était incorporé le duché de Lauenbourg, le Hanovre, la Hesse-Électorale, le territoire de Francfort et de Nassau et les duchés de Holstein et de Slesvig<sup>1</sup>. Les autres États qui faisaient partie de la confédération germanique appartenaient dès lors à la *confédération dite du Nord*, à l'exception du Luxembourg, et le roi de Prusse était le chef héréditaire de cette confédération, dont toutes les forces militaires se trouvaient à sa disposition. Avant les annexions, la Prusse comptait environ 19 millions d'habitants; depuis, elle en comptait plus de 23 millions, et les États confédérés environ 6 millions; cela portait à près de 30 millions la population des pays soumis à la Prusse au point de vue militaire.

#### Révolution d'Espagne.

L'Europe ne se remettait pas de l'ébranlement causé par la guerre d'Italie: l'unité italienne, déjà très-avancée, venait d'avancer extraordinairement l'unité allemande. Une autre

<sup>1</sup> La partie septentrionale de ce duché était bien revendiquée par le Danemark, en vertu du traité de Prague; mais la Prusse ne se pressait pas de consulter, ainsi que cela était convenu, le vœu des populations de cette partie du duché, et les choses en sont restées là jusqu'aujourd'hui.

unité tendit à se former, et, sans réussir, ajouta à tous les ferments de révolution qui devaient amener les plus grands bouleversements.

Cinq partis principaux divisaient l'Espagne : les monarchiques purs désiraient un roi absolu et gouvernant d'après les principes catholiques, selon l'ancienne constitution espagnole ; les constitutionnels modérés et les constitutionnels libéraux voulaient un trône constitutionnel, comme celui de la reine Isabelle, mais les uns en se rapprochant davantage des principes catholiques, les autres, des principes libéraux ; les progressistes, encore monarchiques, mais peu éloignés des idées républicaines, voulaient un monarque à peu près nul, sinon un président de république ; enfin, les démocrates ou républicains, en général hostiles à l'Église comme les progressistes, tendaient à la république et à l'union avec le Portugal, sous le nom d'*Union ibérique*. Depuis la défaite du parti carliste, c'étaient les modérés, les libéraux et les progressistes qui se disputaient le pouvoir : les premiers avec le duc de Valence, Narvaez ; les seconds avec O'Donnell, comte de Lucena ; les troisièmes avec Espartero, duc de la Victoire, et Prim, comte de Reus. En 1866, les libéraux furent renversés, et Narvaez revint au pouvoir. La mort d'O'Donnell (1867) semblait avoir pour longtemps affermi le parti des modérés, lorsqu'il mourut lui-même (1868) ; M. *González Bravo*<sup>1</sup> devint le chef du parti. On peut louer ce ministère des efforts qu'il fit pour introduire plus fortement l'élément religieux dans l'éducation et pour maintenir l'ordre. Mais, en Espagne, on est accoutumé à des gouvernements militaires, et M. Bravo ne se trouva pas avoir les mains assez fortes. Le 18 septembre 1868, le vice-amiral *Topete*<sup>2</sup> se prononça à Cadix contre le gouvernement ; le maréchal *Serrano*<sup>3</sup>, duc de La Torre, se mit à la tête d'une partie de l'armée, et le général Prim, alors exilé, rentra en Espagne. Au bout de dix jours, la révolution fut accomplie : le 29 septembre, la reine Isabelle chercha un refuge en France ; l'empereur Napoléon III, qui était alors à Biarritz, alla la recevoir à Bayonne et lui offrit le château de Pau. On se demanda s'il n'aurait pas pu prévenir cette révolution, ou s'il avait ignoré qu'elle dût éclater.

Le jour même où la reine, qui était à Saint-Sébastien depuis

<sup>1</sup> Né en 1817.

<sup>2</sup> Né en 1820.

<sup>3</sup> Né en 1810, fils d'un général qui s'était distingué dans les guerres de la péninsule sous le premier Empire.

plusieurs semaines, avait quitté l'Espagne, Madrid s'était déclaré pour l'insurrection ; une junte se forma, composée du maréchal *Serrano*, des généraux *Prim* et *Dulce*<sup>1</sup>, et de quelques autres personnages, et, le 30 septembre, cette junte lança un manifesté déclarant Isabelle II déchu du trône et les Bourbons incapables de gouverner l'Espagne. Les juntes provinciales adhérèrent à ce manifesté. Le capitaine général de l'île de Cuba, *Lersundi*, ayant tenu une conduite équivoque, parce qu'il refusait en même temps d'obéir à la reine et d'accepter le nouveau gouvernement, fut remplacé par le général *Dulce*. Mais il se forma dans l'île une junte révolutionnaire, qui tenta de fonder une république ; ce fut le commencement d'une insurrection qui faillit faire perdre Cuba à l'Espagne, et qui ne s'est complètement terminée qu'en 1878.

Cependant les puissances reconnurent le gouvernement provisoire établi à Madrid. Au mois de janvier 1869, on procéda à des élections générales pour des Cortès constituantes qui étaient appelées à déterminer la forme future du gouvernement. En attendant, l'esprit de la nouvelle révolution se montrait complètement hostile à l'Église : les jésuites furent expulsés, les couvents de religieuses diminués de moitié ; des paroisses furent supprimées, des églises démolies, et, le 11 octobre, la populace fit une démonstration pendant laquelle on brûla le Concordat devant le palais du nonce apostolique. Tout était en fermentation, et le parti républicain, dont l'un des principaux chefs était M. *Castelar*<sup>2</sup>, prétendait profiter de la révolution, en même temps que le duc de Madrid, *don Carlos*<sup>3</sup>, essayait de relever le drapeau de la légitimité.

Les Cortès, élues par le suffrage universel, se réunirent au mois de février. L'un de leurs premiers actes fut de nommer le maréchal *Serrano* chef suprême du pouvoir exécutif ; elles s'occupèrent ensuite de la Constitution. Les uns voulaient une monarchie parlementaire, les autres une république. La monarchie l'emporta, et le 6 juin fut publiée la nouvelle constitution qui établissait la monarchie héréditaire, avec deux Chambres, la liberté individuelle, le suffrage universel, la liberté de la presse, le droit de réunion et d'association. Le paragraphe relatif aux cultes était ainsi conçu : « La nation s'engage à pourvoir à l'entretien du culte et des ministres de

<sup>1</sup> Marquis de Castell Florit, né vers 1806, célèbre par la défense héroïque du palais de la reine contre des insurgés, en 1841.

<sup>2</sup> Né en 1832, écrivain et orateur.

<sup>3</sup> Né en 1648.

la religion catholique. L'exercice public et privé de tout autre culte est octroyé à tous les étrangers habitant l'Espagne, sans autre réserve que les lois universelles de la morale et de la justice. La décision contenue dans ce paragraphe est applicable à tous les Espagnols pratiquant un autre culte que la religion catholique. » L'immense majorité des Espagnols était contraire à cette liberté générale des cultes, dont les conséquences étaient de priver l'Espagne de cette unité religieuse, qui est sa principale force.

Comme on ne pouvait immédiatement nommer un roi, qu'il fallait chercher en dehors des Bourbons, Serrano fut proclamé régent (18 juin). Il prit pour ministres, entre autres, Prim, ministre de la guerre et président du conseil; Topete, pour la marine; Sagasta, pour l'intérieur, et Zorilla, pour les travaux publics.

On se mit alors à chercher un roi. On songea d'abord au duc de Gênes<sup>1</sup>, neveu du roi d'Italie; mais le ministre italien refusa la couronne pour ce prince (janvier 1870). Quelques-uns proposèrent le prince George de Saxe<sup>2</sup>, second fils du roi Jean, pendant que d'autres, pour réaliser l'union ibérique, proposaient le roi Ferdinand, père du roi Louis I<sup>er</sup> de Portugal, qui refusa. Vint alors la candidature du prince Charles-Antoine de Hohenzollern<sup>3</sup>, de la famille royale de Prusse. Cette candidature excita une vive émotion en France; sous la pression du gouvernement français, le prince refusa à son tour, ce qui n'empêcha malheureusement pas la guerre d'éclater: triste réaction de la révolution d'Espagne sur le sort de la France! Enfin les Cortès appelèrent au trône le duc d'Aoste, Amédée<sup>4</sup>, dernier fils du roi Victor-Emmanuel, qui prit, en montant sur le trône, le nom d'Amédée I<sup>er</sup>. Le nouveau règne commença sous de funèbres auspices: le jour même où le roi Amédée débarquait à Carthagène (30 décembre 1870), l'homme qui avait tant contribué à la révolution à laquelle il devait son trône, le général Prim, était assassiné à Madrid. Amédée ne put pas se considérer un seul instant comme affermi sur le trône: l'Espagne catholique repoussait à la fois dans le nouveau roi l'étranger et le fils d'un roi excommunié; l'Espagne révolutionnaire ne voulait que se servir de lui comme d'un instrument qu'elle briserait lorsqu'elle n'en aurait plus besoin. Sous le nom d'Amédée, c'était en réalité la révolution qui régnait, avec l'anarchie provoquée par la compétition des différents partis. Au mois d'avril

1872, don Carlos, héritier des titres de l'ancien don Carlos, compétiteur d'Isabelle II, déclara qu'il prenait les armes pour délivrer son pays de la domination de l'étranger, de l'anarchie et de l'irréligion, et les provinces du Nord se prononcèrent en sa faveur. Cette insurrection, les déboires qu'il éprouvait, les dangers mêmes qu'il courait pour sa vie, déterminèrent le roi Amédée à abdiquer (11 février 1873), et la république fut proclamée. Ce fut le signal d'une anarchie plus grande que jamais. Pendant que les carlistes faisaient de grands progrès dans le Nord, les socialistes, sous le nom de cantonalistes, s'insurgèrent dans le Midi, et toute l'Espagne se vit en proie à la guerre civile, sous les divers gouvernements qui ne faisaient que passer, du républicain Figueras, du socialiste Pi y Margall, du républicain conservateur Salmeron, et de cet orateur qui se grisait du son de ses propres périodes, M. Castelar. Un coup d'Etat militaire, accompli dans les premiers jours de janvier 1874, remit le pouvoir aux mains du maréchal Serrano; Carthagène, dernier rempart des cantonalistes, qui résistait depuis plusieurs mois, tomba au pouvoir du gouvernement, et il ne resta plus en présence, les armes à la main, que le gouvernement établi à Madrid, en proie aux divisions et aux attaques de tous les partis, et le gouvernement de don Carlos, qui avait pris le nom de Charles VII, qui était à peu près le maître de tout le Nord de l'Espagne et qui avait des partisans secrets et avoués dans tout le reste du royaume.

La guerre carliste avait ainsi pris des proportions considérables. Les progrès des carlistes et les échecs éprouvés par l'armée espagnole républicaine devant Bilbao, que les carlistes assiégeaient, déterminèrent le maréchal Serrano à confier le commandement de l'armée au maréchal Concha<sup>1</sup>, marquis del Duero, qui était le meilleur stratège du gouvernement de Madrid. Concha vint, en effet, à bout de forcer les carlistes à lever le siège de Bilbao, et, grâce à des forces supérieures en hommes et en artillerie, il espérait venir à bout de l'insurrection carliste, lorsqu'une balle vint le frapper à la poitrine, le 27 juin 1874, à la bataille de Muro, près d'Estella. Il passait pour l'un des meilleurs généraux d'Espagne, et les partisans du prince Alphonse<sup>2</sup>, fils de la reine Isabelle, comptaient sur son prestige pour établir ce jeune prince sur le trône de sa mère.

<sup>1</sup> Né en 1808 à Buenos-Ayres, il avait été chargé, en 1849, du commandement des troupes espagnoles envoyées au secours du Pape; à la révolution de 1868, sans trahir ouvertement sa souveraine, il avait refusé de la servir.

<sup>2</sup> Né en 1857

<sup>1</sup> Né en 1854. — <sup>2</sup> Né en 1832. — <sup>3</sup> Né en 1816. — <sup>4</sup> Né en 1845.

Sa mort, suivie d'une grande victoire pour les carlistes, remettait tout en question.

Pendant l'Espagne commençait à se fatiguer de la république. Il y avait un prince brave et résolu qui combattait pour reconquérir son trône, et qu'on aurait pu acclamer; mais don Carlos était ennemi de la Révolution, et la Révolution était encore trop puissante pour que le parti royaliste la vainquit en rappelant le roi légitime. De nouvelles négociations aboutirent donc à la restauration de la royauté constitutionnelle. Don Alphonse fut proclamé roi le 30 décembre 1874; il prit le nom d'Alphonse XII; on le reçut avec de grands honneurs, mais on ne lui permit pas de ramener sa mère avec lui. La proclamation d'un roi fut un coup sensible porté aux carlistes; peu à peu la nation, qui était avide de repos, se détacha d'eux; don Carlos, mal secondé et obligé de se suffire à lui-même dans un pays pauvre, pendant que ses adversaires étaient plus ou moins favorisés par le gouvernement français, alors républicain, dut renoncer à la lutte, et l'insurrection put être considérée comme éteinte au commencement de l'année 1876.

Les partis n'avaient pas pour cela abdiqué en Espagne. On cherchait, pour affermir la jeune royauté, une alliance princière. Alphonse XII, ne consultant que ses propres sentiments, fixa son choix sur l'une des filles du duc de Montpensier, *Marie de las Mercédès*<sup>1</sup>, sœur de la comtesse de Paris. Le mariage fut célébré au mois de janvier 1878 et sembla promettre de longues félicités aux époux royaux; mais la reine Mercédès mourut, le 27 juin suivant, et le roi d'Espagne devra songer à une seconde alliance. Nul ne saurait prévoir encore si le cycle des révolutions est enfin fermé pour l'Espagne, qui, au bout de dix ans, se trouve sous le sceptre d'un roi dont elle a chassé la mère, en déclarant qu'elle ne se soumettrait plus à un prince de la maison de Bourbon.

### § III. — Histoire de l'Église catholique.

#### Le Pontificat de Pie IX.

Au milieu des agitations de la politique, l'Église catholique poursuivait sa course, sans être arrêtée ni par les attaques de l'incrédulité, ni par les entreprises de la Révolution. Le pontificat de Pie IX fut l'un des plus glorieux que l'histoire ait eus à

<sup>1</sup> Née le 24 juin 1860.

enregistrer; on peut dire qu'on y compta autant de victoires que de combats, les coups auxquels l'Église se vit en butte pendant ce pontificat ne firent que fournir un nouveau témoignage de sa force et de sa divinité.

A la période si agitée qui s'étend de 1846, avènement de Pie IX, au rétablissement du souverain Pontife sur son trône, succéda une période de tranquillité (1849-1858) pendant laquelle s'accomplirent une série d'événements heureux pour l'Église: en 1850, le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre; en 1851, un concordat conclu entre le Saint-Siège et la Toscane; en 1852, un autre concordat avec la république de Costa-Rica; en 1853, le rétablissement de la hiérarchie catholique en Hollande; en 1855, un concordat entre le Saint-Siège et l'Autriche, qui se délivrait enfin des chaînes du josphisme; en 1856, le baptême du prince impérial de France par le cardinal Patrizi, au nom de Pie IX, parrain du jeune prince; en 1857, un voyage triomphal de Pie IX dans ses États, voyage qui témoigna des véritables sentiments du peuple romain pour son souverain.

L'année 1854 fut particulièrement remarquable par la solennelle définition du dogme de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge. Éclairé par l'Esprit-Saint qui n'abandonne jamais l'Église, Pie IX indiqua le 8 décembre, jour de la fête de la Conception, pour la manifestation publique de la foi des chrétiens. A son appel répondirent deux cents évêques qui accoururent à Rome auprès de lui, de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Asie et des principales contrées de l'Europe, France, Autriche, Espagne, Italie, Angleterre, Belgique, etc. Les acclamations du monde catholique tout entier répondirent à la solennelle définition prononcée par Pie IX dans la basilique de Saint-Pierre; l'acte de foi fut universel, et le nom de la sainte Vierge apparut ainsi comme un symbole d'espérance à l'approche des tempêtes que l'on entendait déjà gronder dans le lointain.

Ces tempêtes éclatèrent sur l'Église en 1859; mais, si elles ébranlèrent un moment la royauté temporelle du souverain Pontife, à qui elles firent perdre les deux tiers de ses États, et si elles amenèrent une persécution à la fois violente et hypocrite en Italie, elles provoquèrent d'admirables dévouements, elles mirent dans un jour plus vif la nécessité de la souveraineté pontificale, et la canonisation des martyrs du Japon (8 juin 1862) montra que les épreuves n'avaient fait que resserrer davantage l'union des fidèles, des prêtres et des évêques avec le Pape. Près de cinq cents évêques quise rendirent à Rome, le 29 juin 1867,



avec des milliers de prêtres et de laïques, à l'occasion du dix-huitième centenaire du martyre de saint Pierre et de saint Paul, et de la canonisation de plusieurs saints et martyrs, témoignèrent une fois de plus de la vénération et de l'amour qu'inspirait Pie IX, et de l'union des cœurs et des esprits dans le sein de la véritable Église<sup>1</sup>.

#### Le mouvement religieux.

Un immense mouvement de retour à l'unité catholique se faisait sentir de toutes parts. Les dernières épreuves de la papauté avaient ranimé la foi en France, en Espagne, en Autriche, en Belgique, dans toutes les contrées catholiques, et particulièrement en Italie, où la persécution mettait en relief les plus admirables vertus. Les pays protestants, déjà ébranlés depuis le commencement du siècle, voyaient se multiplier les conversions : l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, la Prusse donnaient les plus belles espérances, et la Suède était obligée de relâcher, du moins en apparence, les chaînes qui arrêtaient l'expansion du catholicisme. Le schisme russe, qui a voulu anéantir le catholicisme en Pologne, était tenu en échec par la constance des Polonais et des Lithuaniens, et il y avait une église catholique à Saint-Petersbourg. Le schisme grec ne pouvait plus retenir les évêques qui se convertissaient, ni les nationalités qui, comme celles des Bulgares (en 1861) et des Arméniens se séparaient de lui pour revenir à l'unité romaine. En Afrique, les missions se multipliaient : l'Algérie et le Sénégal appartenaient à une nation catholique ; le Maroc venait d'être forcé par l'Espagne d'accorder plus de tolérance aux chrétiens, et les missionnaires redoublaient d'efforts pour pénétrer parmi ces populations du centre qui ont été si longtemps privées de la connaissance de la vérité. En Asie, l'Inde était évangélisée ; la Cochinchine, qui venait de donner tant de martyrs à la foi, retrouvait la liberté de la profession du christianisme ; les traités assuraient la même liberté en Chine ; on était à la veille de voir s'ouvrir le Japon. En Amérique, les diocèses se multipliaient, il restait à peine quelques tribus païennes, et les États-Unis voyaient s'accroître rapidement le nombre des catholiques. Enfin, dans l'Océanie, à la Nouvelle-Hollande, dans les plus petites îles, on trouvait des chrétientés florissantes.

<sup>1</sup> Le 11 avril 1869, cinquantième anniversaire de la première messe de Pie IX, produisit des manifestations plus universelles encore en faveur du Pape ; toute la catholicité y prit part, et l'on vit même des princes protestants, comme le roi de Prusse, porter au chef de l'Église leurs félicitations à cette occasion.

Le schisme grec n'a plus que la force de l'intrigue en Turquie ; il conserve toute sa violence en Russie, mais, précisément à cause de cela, il est condamné comme religion. Le protestantisme est partout en décadence. Sa principale force est en Angleterre. Les Anglais ont dit de leur propre pays qu'il est la première puissance musulmane du monde, et, en effet, le nombre des sujets musulmans soumis directement ou indirectement au sceptre de la reine d'Angleterre, peut être évalué à une centaine de millions ; mais il est encore plus vrai de dire que l'Angleterre, comme puissance, est la plus anti-catholique de l'univers. C'est de là, en effet, que sortent les prétendus missionnaires et les émissaires qui cherchent à implanter partout le protestantisme pour y implanter en même temps l'influence anglaise : il y a un évêque anglican à Jérusalem, il y en a dans toutes les colonies anglaises ; il y a des distributeurs de bibles en Espagne, en Portugal, en Italie, en France ; partout la propagande de l'erreur est ardente, et le fanatisme anglican dépense plus de cent millions par an pour son œuvre de perversion. C'est énorme, à côté des quelques millions mis par les catholiques à la disposition des missionnaires ; heureusement les résultats n'en montrent que mieux la supériorité du catholicisme sur le protestantisme. Malgré tant d'efforts, tant d'argent et l'appui d'une nation si puissante et si entreprenante, le protestantisme n'enregistre guère que des défaites : il parvient çà et là à produire l'indifférence et l'incrédulité, il ne fait pas de véritables prosélytes. En Angleterre même, il est en pleine décadence. Divisé en mille sectes, il n'a plus d'autre lien que sa haine contre l'Église catholique. L'Église établie succomberait bientôt, si elle n'était l'Église de l'État. En Irlande, elle ne montre que des ministres oppresseurs ; en Écosse, elle cède le pas au *Kirk*, ou église épiscopaliennne spéciale à ce pays ; dans l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, elle tombe en dissolution. Les évêques anglicans n'ont plus d'unité de doctrines ; le docteur *Colenso*, évêque de Natal, en Afrique, a pu s'élever contre la véracité de la Bible, sans perdre sa position ; il y a des évêques qui ont soutenu la non-nécessité du baptême, et les plus belles intelligences, les plus nobles caractères se réfugient dans le *puseïsme* ou *ritualisme*<sup>1</sup>, c'est-à-dire dans une

<sup>1</sup> Le *puseïsme* tire son nom du Dr Pusey, qui, avec le Dr Newman, fut le plus actif propagateur de ce mouvement de retour vers les doctrines et les pratiques catholiques ; on lui donne le nom de *ritualisme*, parce que les membres du clergé anglican qui le suivent reviennent aux rites catholiques abandonnés par les protestants.

sorte de catholicisme schismatique, quand ils ne reviennent pas complètement à l'unité, comme les *Newman*, les *Ward*, etc., et comme le docteur *Manning*<sup>1</sup>, aujourd'hui archevêque catholique de Westminster. Plus bas, il n'y a plus que des sectes sans nombre, et une véritable incrédulité qui se cache sous des formules chrétiennes. Il faut rendre toutefois cette justice à l'Angleterre, qu'elle ne se fait point persécutrice : elle respecte chez elle la liberté des catholiques, et, dans ses colonies, elle rétribue même le clergé catholique, qui y compte un grand nombre d'évêques reconnus par le gouvernement.

La Suède ne reste protestante que parce qu'elle proscrie le catholicisme ; la Hollande se rapproche du centre de l'unité, l'Allemagne sent de mieux en mieux ce qui lui manque. On peut dire que le protestantisme, comme hérésie, a cessé d'exister : ce qui lui reste de vie ne vient que de l'ignorance, des préjugés et de la haine ; ce n'est plus qu'un instrument de politique, qui n'est que trop souvent mis au service de la révolution et que savent fort bien manier les chefs de la franc-maçonnerie européenne.

En voyant le vaste mouvement religieux qui agite le monde, on est en droit de concevoir les plus grandes espérances. Pie IX, qui considérait tout de haut, jugea que le moment était venu de convoquer un concile œcuménique : il le fit dans une admirable encyclique datée du 29 juin 1868, et suivie de deux pressants appels aux schismatiques d'Orient et aux protestants. Le concile se réunit à Rome, au Vatican, le 8 décembre 1869 ; on y compta plus de sept cent cinquante Pères. Les événements devaient l'interrompre, mais non pas avant qu'il eût accompli une œuvre capitale. On reviendra sur ce concile dans la période suivante.

#### La question romaine.

La convention du 15 septembre 1864, conclue entre la France et le royaume d'Italie, et qui imposait à celui-ci le transfert de la capitale à Florence, le respect et la garde des frontières pontificales et un arrangement pour prendre à sa charge une partie de la dette romaine, proportionnée à l'importance des provinces usurpées sur le Saint-Siège, n'avait été regardée par les révolutionnaires italiens que comme un moyen d'obtenir le départ des troupes françaises de Rome et des États pontificaux. Lorsque la guerre de 1866 eut annexé la

<sup>1</sup> Né en 1808, converti en 1851, archevêque depuis 1865, à la mort du cardinal Wiseman ; il est aujourd'hui cardinal.

Vénétie au reste de l'Italie, tous les regards se tournèrent vers Rome, qui manquait encore à l'accomplissement de l'unité nationale, et, dans la pensée des chefs de la Révolution, à l'anéantissement même du pouvoir spirituel du Pape. D'après la convention, les troupes françaises devaient quitter Rome au mois de décembre 1866 : le gouvernement impérial exécuta fidèlement le traité, et, le 12 décembre, les États de l'Église furent complètement évacués. Mais la protection morale de la France restait à Rome, où elle était encore représentée par la *légion romaine*, composée de soldats français volontaires, et par d'autres volontaires français, enrôlés dans le corps des zouaves pontificaux, avec des Belges, des Hollandais, des Anglais, des Suisses, etc., tous dévoués au Saint-Père et décidés à donner leur vie pour lui. En même temps, l'armée romaine proprement dite était animée des meilleurs sentiments, et, comme la population romaine était attachée à son gouvernement, il suffisait de dix mille hommes environ pour maintenir la tranquillité intérieure, pour tenir en échec les révolutionnaires, et pour montrer que le Pape était capable de gouverner ses États sans l'appui d'une puissance étrangère, pourvu qu'il ne vint pas du dehors une attaque de la part de l'Italie.

Les huit premiers mois de l'année 1867 se passèrent donc tranquillement, et Rome put célébrer avec le plus grand éclat et dans le plus grand calme les fêtes du centenaire de saint Pierre (29 juin). Puis vint le choléra, qui donna au Pape, au clergé et aux zouaves pontificaux l'occasion de montrer le plus admirable dévouement. Mais, au moment où l'épidémie se ralentissait<sup>1</sup>, un autre péril vint menacer Rome. La Révolution, ne pouvant point attendre plus longtemps et croyant la France trop occupée de ses difficultés intérieures pour s'opposer à ses desseins, résolut d'en finir avec la royauté pontificale. Malgré la prétendue surveillance du gouvernement italien, ou plutôt avec sa connivence, des bandes de plus en plus considérables conduites par les fils de Garibaldi, par d'autres chefs révolutionnaires et bientôt par Garibaldi lui-même, envahirent les États du Pape, harcelèrent les troupes pontificales, rançonnèrent les populations et commirent d'horribles profanations. Dans ces circonstances, l'armée pontificale, les zouaves et la légion romaine firent preuve d'un courage extraordinaire, pendant que les populations donnaient les marques les plus irrécusables de leur fidélité, et que les catholiques de tous les pays,

<sup>1</sup> Le cardinal Altieri, évêque d'Albano, était tombé victime de son dévouement.

vivement émus, témoignaient par leurs prières, par la multiplication des volontaires, par les plus abondantes souscriptions en faveur du Pape, de leur attachement à cette souveraineté temporelle qui est, comme l'ont déclaré le Pape et les évêques, comme le bon sens l'indique, et comme les hommes d'État le reconnaissent, la plus sûre sauvegarde, dans l'ordre naturel, de son indépendance spirituelle, et, par conséquent, de la liberté de plus de deux cents millions de consciences catholiques.

Cependant les bandes garibaldiennes, battues dans toutes les rencontres, s'approchaient toujours de Rome, et l'armée pontificale s'épuisait au milieu de ses triomphes. Rome même n'était plus en sûreté, et d'horribles tentatives prouvaient que les révolutionnaires ne reculeraient pas devant les plus terribles destructions pour arriver à leurs fins. Le gouvernement français s'était formellement réservé sa liberté d'action pour le cas où l'Italie n'observerait pas fidèlement la convention de septembre; lorsqu'il devint impossible de se dissimuler que le gouvernement de Florence fût de connivence avec les envahisseurs et incapable de les arrêter à la frontière, il envoya au secours du saint-siège, sous le commandement du général de *Fally*<sup>1</sup>, des troupes qui arrivèrent à Rome dans les derniers jours du mois d'octobre. Le 26, la garnison pontificale de Monte-Rotondo, composée de soldats de la légion romaine, avait été attaquée par des forces dix fois supérieures et n'avait cédé qu'après avoir épuisé toutes ses munitions et avoir fait des prodiges de valeur. Le général *Kanzler*<sup>2</sup>, ministre des armes de Pie IX, résolut de déloger les garibaldiens de ce poste, d'où ils menaçaient Rome. Trois mille pontificaux commandés par le comte de *Courten*, et deux mille Français commandés par le général de *Polhès*, marchèrent, le 3 novembre, à la rencontre de Garibaldi, qui avait sous ses ordres plus de dix mille hommes, parmi lesquels de soi-disant déserteurs de l'armée régulière italienne. Les pontificaux commencèrent l'attaque avec un entrain extraordinaire et soutinrent seuls les efforts du combat pendant plusieurs heures; mais la supériorité du nombre et de la position du côté de l'ennemi était telle que le comte de Courten se vit obligé de demander l'appui du général de Polhès. Les Français, qui avaient pu admirer le courage des soldats du Pape, s'élançèrent avec leur *furia* ordinaire à leur secours, et bientôt les garibaldiens battirent en retraite. La bataille était

gagnée; le nom de Mentana (l'ancienne Nomentum), village où l'action avait été le plus vivement engagée, devenait un nom historique, et brillait à côté de celui de Lépante, car il allait rappeler comme celui-ci une grande victoire remportée par des soldats chrétiens sur les ennemis de l'Église et de la civilisation. Garibaldi, qui, avec ses fils, assistait au combat de Mentana, ne se montra jamais au premier rang, et lorsqu'il vit les siens ployer en désordre sur tous les points devant la valeur de nos soldats, il se hâta de se mettre en sûreté à Monte-Rotondo. De là, le soir même, avec sa famille, il repassa la frontière, changeant ainsi son cri de guerre impie : *Rome ou la mort!* en celui de : *Sauve qui peut!* Le gouvernement italien, qui avait laissé faire Garibaldi, le retint pour le faire prisonnier pendant quelques jours; les troupes garibaldiennes furent désarmées, les troupes régulières italiennes, qui avaient occupé quelques points de la frontière pontificale, se retirèrent, et les provinces restées au Pape furent complètement évacuées par les ennemis de l'Église.

Un mois après, le 5 décembre, une déclaration solennelle, faite au nom du gouvernement français, par le ministre d'État, M. Rouher, et accueillie par les applaudissements enthousiastes du Corps législatif, signifia aux Italiens que *jamais* la France ne leur permettrait de prendre Rome et le territoire actuel soumis au saint-siège. C'était une victoire morale remportée sur la Révolution, et non moins importante que la victoire matérielle de Mentana; la France se montrait encore une fois digne de son titre de fille aînée de l'Église, et se replaçait à la tête de l'Europe chrétienne. L'Italie révolutionnaire n'apprit qu'en frémissant la déclaration de M. Rouher; elle prétendait toujours aller à Rome et renverser le trône pontifical, mais on pouvait espérer qu'elle se détruirait elle-même avant d'arriver à la réalisation de ses vœux impies. En attendant, les soldats de la France restaient près de Rome pour protéger le trône que la Révolution ne cessait pas de menacer. Les événements devaient malheureusement tromper les espérances, et le *jamais* de M. Rouher recevoir un cruel démenti: il fallait que la justice de Dieu montrât une fois de plus qu'elle ne laisse pas impunies les entreprises faites contre son Église et contre le vicair de Jésus-Christ.

<sup>1</sup> Né en 1808.

<sup>2</sup> Né à Bade en 1822.

## SIXIÈME PÉRIODE

## LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE.

(1870-1878.)

La sixième période de la Révolution commencée avec la chute du second Empire et se continue jusqu'aujourd'hui, sans qu'il soit possible encore d'en fixer l'étendue et de savoir si, en se terminant, elle marquera la fin de la Révolution commencée en 1789. Nous la diviserons en trois chapitres :

Le premier sera consacré à l'histoire de la chute de l'Empire et de la guerre franco-prussienne, pendant laquelle la troisième République s'établit ;

Le deuxième, à l'histoire intérieure de la France jusqu'au milieu de l'année 1878 ;

Le troisième, à l'histoire extérieure, à la guerre russo-turque et à l'examen de la situation respective des différents États en 1878.

## CHAPITRE PREMIER

## LA GUERRE FRANCO-PRUSSienne

DEUX DIVISIONS : *La chute de l'Empire. — La guerre franco-prussienne.*

(1870-1871)

§ 1<sup>er</sup>. — **La chute de l'Empire** (1869-1870).

Évolution libérale de l'Empire.

La guerre d'Italie, suivie des attentats de la Révolution, que favorisait au moins l'étonnante indulgence du gouvernement français, avait logiquement poussé l'empereur Napoléon III à faire des concessions aux idées libérales, qui sont comme le trait d'union entre l'esprit de conservation et l'esprit de licence, et à abandonner peu à peu la constitution absolue de 1852. C'est ainsi qu'il avait accordé la publicité des débats du Corps

législatif, puis les comptes rendus du Sénat, qu'il avait désigné un ministre pour porter la parole devant le Corps législatif, etc. Mais, à chaque concession, l'opposition devenait plus exigeante, et M. Thiers, entré à la Chambre, revenait continuellement sur ce qu'il appelait les libertés nécessaires, poussant ainsi le gouvernement impérial à devenir un gouvernement constitutionnel et purement parlementaire.

Napoléon III résistait d'abord, mais les concessions faites à l'esprit révolutionnaire le forçaient d'en faire de nouvelles, et, tout en s'attachant à ne pas perdre l'essentiel du pouvoir, il en perdait insensiblement les attributions. Les élections générales de 1869 susciterent un mouvement extraordinaire dans les esprits. Pour satisfaire ce mouvement, l'Empereur crut devoir présenter au vote du Sénat un sénatus-consulte, qui devint loi au mois de septembre. Le ministère de M. Rouher, battu en brèche par la nouvelle Chambre, se vit obligé de se retirer, et, le 2 janvier 1870, fut constitué un cabinet qui représentait la majorité. C'était une première application du gouvernement parlementaire, et l'on revoyait le Corps législatif divisé, comme du temps de Louis-Philippe, en cinq fractions : l'extrême droite, aux doctrines très-conservatrices et qui regrettait l'ancienne constitution ; le centre droit, moins absolu, mais tenant à conserver à l'Empereur la direction des affaires ; le centre gauche, encore dynastique, mais partisan du système parlementaire ; la gauche, parlementaire avant tout et penchant vers la république ; enfin, l'extrême gauche, tout à fait républicaine, et disposée à saisir la première occasion de renverser l'Empire. Le ministère, dont M. *Émile Ollivier*, un ancien républicain de 1848 rallié à l'Empire, était le membre principal, comptait dans son sein des hommes honnêtes et déjà éprouvés dans la politique, comme MM. *Buffet*, *Napoléon Daru*<sup>1</sup>, le marquis de *Talhouët*<sup>2</sup>, le général *Lebœuf*<sup>3</sup>, l'amiral *Rigault de Genouilly* et le maréchal *Vaillant*, gardiens d'ailleurs des portefeuilles de la guerre, de la marine et de la maison de l'Empereur ; on put penser qu'on allait faire loyalement l'épreuve de l'Empire libéral et parlementaire ; mais, dès les premiers jours, l'opposition disait par la bouche du député *Gambetta*<sup>4</sup> à M. *Ollivier*, qui fai-

<sup>1</sup> Né en 1807, fils du comte Daru, homme d'État et historien.

<sup>2</sup> Né en 1819.

<sup>3</sup> Né en 1809.

<sup>4</sup> Léon Gambetta, né à Cahors en 1838, d'une famille génoise. Avocat au barreau de Paris, il commença à attirer l'attention sur lui par la part active qu'il prit à une souscription ouverte, en 1868, pour élever un monument au député *Baudin*, tué en combattant contre le coup d'État du 2 décembre.

sait appel à la conciliation : « Entre la force aujourd'hui dominante et le suffrage universel, il y a inconciliabilité absolue... Pour nous, vous n'êtes qu'un pont, et ce pont, nous le passerons. »

#### Le Plébiscite du 8 mai.

Le parti républicain s'agitait. Dans les derniers mois de 1868, il y avait eu à Paris quelques émotions, qui aboutirent à des troubles sérieux en janvier 1869, et les 7, 8 et 9 février 1870. Le ministère, en réprimant le désordre avec autant de modération que de fermeté, sembla donner des gages sérieux d'habileté. Mais les concessions faites à l'esprit révolutionnaire, l'autorisation des réunions publiques, où l'on n'entendait guère prêcher que les plus détestables doctrines, et les progrès d'une vaste association des ouvriers de tous les pays, connue sous le nom d'*Internationale*, sans parler de l'opposition violente et continuelle faite par la gauche et par l'extrême gauche au sein du Corps législatif, minaient activement ce qui restait encore des institutions impériales, et inquiétaient à juste titre l'opinion publique.

Dans ces circonstances, Napoléon III voulut retremper son pouvoir et sa popularité dans un plébiscite. Une nouvelle constitution venait d'être élaborée. Il fut convenu que le peuple serait appelé à ratifier cette constitution par *oui* ou par *non*. Le suffrage universel se prononça le 8 mai 1870, et plus de sept millions de voix parurent avoir raffermi l'empire pour de longues années. Nul n'aurait cru qu'il succomberait avant quatre mois.

Quelques modifications ministérielles suivirent le plébiscite : le duc de Gramont<sup>1</sup> fut nommé ministre des affaires étrangères, et M. Plichon remplaça le marquis de Talhouët aux travaux publics.

#### Le gouvernement et le concile.

Cependant, un grand événement religieux occupait les esprits. Le pape Pie IX avait convoqué un concile œcuménique, et, le 8 décembre 1869, près de sept cents évêques, venus de toutes les parties du monde, s'étaient réunis dans la basilique Vaticane ou église de Saint-Pierre, sous la présidence du Souverain Pontife. Le concile avait pour but de pourvoir aux besoins de l'Église dans les circonstances si nouvelles où se trouve

<sup>1</sup> Né en 1819.

le monde, depuis la révolution de 1789, de sauvegarder les vérités catholiques contre les attaques de l'erreur et de l'incrédulité contemporaine, de travailler à l'extinction du schisme et de l'hérésie, et de rétablir dans toute sa vigueur la discipline ecclésiastique.

Les événements ne permirent pas au concile de remplir toute sa mission. Toutefois, malgré la mauvaise volonté des gouvernements, assez aveugles pour regarder avec défiance une assemblée qui ne pouvait vouloir que le plus grand bien de la société, et qui, grâce à l'assistance du Saint-Esprit, ne pouvait rien ordonner de nuisible et d'attentatoire à ce qui est légitime, malgré les attaques du dehors et les difficultés du dedans, le concile put dresser deux constitutions, confirmées et publiées par le Pape, l'une sur la foi, qui oppose la certitude et la solidité de la doctrine catholique aux erreurs et aux préjugés du jour; l'autre, sur l'Église et le Souverain Pontife, qui, en définissant l'infaillibilité doctrinale dont le Pape est investi, en sa qualité de chef de l'Église et de successeur de saint Pierre, porta le dernier coup à ce qu'on appelle le gallicanisme, et affirma l'autorité pontificale au moment même où le monde allait avoir le plus besoin d'autorité.

Le ministère des honnêtes gens, comme il s'était désigné lui-même en disant par la bouche de M. Daru : « Nous sommes d'honnêtes gens, nous tiendrons toutes nos promesses », ne comprit pas les services que le concile pouvait rendre à la société; ces honnêtes gens avaient conservé les traditions gallicanes et étaient imbus de ce libéralisme qui n'est autre chose que le masque modéré de la Révolution. En même temps qu'ils relâchaient les liens qui contenaient la Révolution, ils prétendaient restreindre les droits de l'Église et dicter au Saint-Esprit les décisions qu'il devait inspirer aux Pères du Concile. Ainsi, M. Daru écrivit à Rome que le lendemain de la proclamation de l'infaillibilité pontificale, il lui serait impossible de laisser les troupes françaises dans les États romains, et il avait demandé que le gouvernement français fût représenté devant le concile, quand il apprit que les Pères devaient convertir en déclarations conciliaires plusieurs articles du *Syllabus* par lequel Pie IX, en 1864, avait signalé au monde les principales erreurs contemporaines. En même temps, son collègue M. Buffet, ministre des finances, refusait de reconnaître le cours légal, en France, à la monnaie pontificale, quoiqu'il fût connu qu'elle était frappée au même titre que la monnaie française : triste chicane, dont la monnaie pontificale fut bien vengée, lorsque,

l'année suivante, l'État lui-même se trouva heureux d'en avoir des sommes considérables à sa disposition!

#### La Guerre.

La dernière session publique du concile, celle dans laquelle fut proclamée et confirmée l'infaillibilité pontificale, eut lieu le 18 juillet 1870; le lendemain même, une déclaration de guerre de la France à la Prusse arrivait à Berlin. Voici ce qui avait amené cette déclaration :

On a vu que l'Espagne, qui avait chassé la reine Isabelle, avait décidé de conserver la forme monarchique. Il fallait donc trouver un roi. Les auteurs de la révolution de septembre 1868 repoussant également le prince des Asturies, fils de la reine Isabelle, et le duc de Madrid, don Carlos, le représentant du droit salique, avaient songé au duc de *Montpensier*, fils du roi Louis-Philippe, qui a épousé une princesse espagnole, sœur d'Isabelle. Mais l'opinion publique rendit impossible l'acceptation de ce prince, pour qui plusieurs des chefs de la révolution avaient travaillé. Il fallut chercher un prince à l'étranger. Après bien des tentatives inutiles, le général Prim obtint l'assentiment du prince de *Hohenzollern*, frère du prince Charles de Roumanie, et assez proche parent du roi de Prusse, chef de la maison de Hohenzollern. A cette nouvelle, arrivée comme un coup de foudre au gouvernement français, qui avait ignoré les négociations ou qui n'avait pas cru qu'elles fussent sérieuses, l'opinion s'enflamma. Depuis la bataille de Sadowa, on s'attendait à une guerre avec la Prusse, dont les énormes accroissements menaçaient directement la France, aussi bien que l'équilibre européen. On signifia à Berlin qu'on ne pouvait tolérer l'établissement d'un prince prussien en Espagne, et qu'il y aurait un *casus belli* si le prince ne renonçait pas à la couronne qui lui était offerte. Le prince se désista, en effet, mais on voulait que le roi de Prusse s'engageât à ne permettre à aucun prince de sa maison d'accepter cette couronne. Le roi de Prusse, qui était prêt, qui savait que la France ne l'était pas, et qui cherchait un prétexte de guerre, refusa de prendre cet engagement, et la guerre fut déclarée (19 juillet 1870).

La guerre qui commençait était pressentie depuis longtemps; on aurait sans doute pu en reculer l'explosion, on ne pouvait guère l'éviter. Elle était d'ailleurs essentiellement politique, car il s'agissait de réprimer l'ambition prussienne, de maintenir l'équilibre européen et de sauver la civilisation occidentale d'un militarisme qui absorbe les forces vives de tous les peu-

ples. Mais on pouvait justement reprocher à l'Empire de l'avoir rendue nécessaire, d'abord par la guerre de 1859, faite au nom des nationalités, qui avait justifié d'avance celle que fit la Prusse à l'Autriche en 1866; on pouvait lui reprocher de n'être pas intervenu, en 1866, entre l'Autriche et la Prusse, ce qui aurait empêché cette dernière puissance de prendre en Allemagne la redoutable position qu'elle y occupait; enfin, dès les premières semaines, lorsqu'on put connaître la véritable situation des choses, on eut le droit de le rendre responsable d'une guerre entreprise sans alliés et sans préparatifs suffisants. La France avait voulu une guerre juste; elle s'y était précipitée avec enthousiasme, mais, vaincue, elle n'avait que de trop justes plaintes à faire entendre contre un gouvernement qui l'avait sciemment trompée en lui disant qu'on était prêt, et qui avait négligé les précautions les plus élémentaires, en ne travaillant pas à se procurer des alliés. Dieu, sans doute, permettait cet aveuglement pour châtier la France, trop orgueilleuse de sa puissance, trop fière d'une prospérité qu'elle ne rapportait qu'à elle-même et qui amenait les plus épouvantables corruptions et, en même temps, pour punir d'une manière éclatante l'homme qui avait fait du mensonge l'un des principaux éléments de sa politique, qui avait ranimé l'esprit révolutionnaire, qui laissait l'impunité aux plus funestes doctrines et qui souvent même en favorisait l'expansion en en honorant les auteurs dont quelques-uns arrivaient au Sénat, qui, enfin, avait eu au moins la coupable et impolitique faiblesse de laisser détruire ce trône pontifical qu'il avait solennellement promis de protéger et de défendre. L'année 1870, avec ses désastres, était l'aboutissement fatal et logique d'une politique hypocrite, sans prévoyance et sans honnêteté.

#### Chute de l'Empire.

L'enthousiasme pour la guerre était immense; la présomption des chefs de l'armée n'était pas moindre; on courait à des catastrophes. Sept grands corps d'armée avaient été rapidement formés; ils devaient avoir pour chefs le maréchal de Mac-Mahon, le général Frossard, le maréchal Bazaine, le général de Ladmirault, le général de Failly, le maréchal Canrobert et le général Douay; le général Bourbaki commandait la garde impériale; le maréchal Lebœuf, qui venait d'être élevé à ce grade, était le major général, et l'empereur se trouvait à l'armée avec le prince impérial. Mais tout se faisait avec précipitation. Un petit succès remporté à Sarrebruck, le 2 août, fut

suivi de revers inouïs, qui n'ont rendu que trop célèbres les noms de Wissembourg, où fut tué le général *Abel Douai* (4 août); de Reichshoffen<sup>1</sup> et de Wërth, où le maréchal de Mac-Mahon fit avec ses troupes des prodiges de valeur, mais sans pouvoir l'emporter sur le nombre (6 août); et de Spikeren, où fut battu le corps du général *Frossard*, ce qui ouvrit à l'ennemi la route de Metz. Nos troupes se montraient héroïques, les Prussiens et leurs alliés de la Confédération, Bavaïois, Badois, Wurtembergeois, Hessois et Saxons, ne l'emportaient que par la supériorité du nombre et de l'artillerie et faisaient des pertes énormes; mais la résistance devenait impossible, et l'on succombait sous une accumulation de fautes dont jamais on n'avait vu un si funeste concours. C'était le 6 août que le drapeau français avait abandonné Civita-Vecchia et la protection du Saint-Siège; ce fut le 6 août que commencèrent les grands désastres<sup>2</sup>.

Cependant le maréchal de Mac-Mahon fit une habile retraite, qui lui permit de ramener au camp de Châlons une partie de son armée; le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, fut nommé ministre de la guerre à la place du présumptueux maréchal Lebœuf, qui avait déclaré qu'on était prêt, absolument prêt, et le maréchal Bazaine reçut le commandement général de l'armée réunie sous les murs de Metz. Napoléon III, qui s'était rendu sur le théâtre de la guerre avec le prince impérial, en laissant la régence à l'impératrice (le 23 juillet), continua de suivre ses troupes, dont il ne fit guère que gêner les mouvements. On fit des efforts énergiques, et la partie ne fut pas considérée comme perdue, malgré l'invasion de l'Alsace et de la Lorraine. A Borny (14 août), à Gravelotte (16 août), à Saint-Privat (18 août), les Prussiens éprouvèrent des pertes énormes, et, quand on apprit que Mac-Mahon s'éloignait dans le Nord pour débloquer Bazaine, qui s'était laissé acculer sous les murs de Metz, on espéra voir changer la fortune. Le 30 août, on approchait de Sedan, où l'empereur s'était établi. La négligence du général de *Failly*, et la rapidité des mouvements du prince royal de Prusse, que l'habile stratéguiste de *Moltke*<sup>3</sup> avait lancé à la poursuite de Mac-Mahon, déjouèrent le

<sup>1</sup> La charge des cuirassiers français à Reichshoffen est restée légendaire.

<sup>2</sup> La France n'avait plus, dans les États du Pape, que quelques milliers d'hommes; les rappeler, c'était livrer le reste des États de l'Église à l'invasion piémontaise. On prétextait que la France avait besoin de tous ses soldats; on reconnut bientôt que ceux qui gardaient le Pape gardaient en même temps l'Empire et la France.

<sup>3</sup> Né en 1800 dans le Mecklembourg.

plan qui avait été conçu. Le général de *Failly* se fit battre à Beaumont, le 30 août; le 31, la bataille s'engagea sur toute la ligne et resta indécise; le 1<sup>er</sup> septembre, la lutte recommença, mais Mac-Mahon, blessé grièvement d'un éclat d'obus, ne put continuer de commander; le général *Ducrot*<sup>1</sup> commença un mouvement de retraite qui pouvait sauver l'armée; le général de *Wimpffen*<sup>2</sup>, qui prit le commandement par droit d'ancienneté, ordonna un mouvement qui compromit tout, et l'armée française, enfermée dans Sedan, où l'artillerie prussienne pouvait la foudroyer de toutes parts, fut obligée de capituler. L'empereur Napoléon, qui n'avait pas eu le bonheur d'être tué sur le champ de bataille, rendit son épée au roi de Prusse et fut envoyé au château de Wilhelmshöhe; 80,000 hommes furent emmenés prisonniers en Allemagne; quelques régiments vinrent à bout de percer les lignes ennemies; le général *Vinoy* ramena un corps d'armée à Paris

#### La révolution à Paris.

Jamais la France n'avait éprouvé un pareil désastre. Le gouvernement le tint caché aussi longtemps qu'il le put; dans la soirée du 3 septembre, on l'apprit à Paris; le lendemain à midi, il n'y avait plus d'empire, et sans que la république fût officiellement proclamée, on se trouva avec un gouvernement provisoire qui prit le nom de *gouvernement de la défense nationale*, et qui se composait à peu près exclusivement de républicains. Les principaux membres de ce gouvernement étaient: le général *Trochu*<sup>3</sup>, qui en reçut la présidence; M. *Jules Favre*, ministre des affaires étrangères; M. *Gambetta*, ministre de l'intérieur; l'amiral *Fourichon*, ministre de la marine; le général *Leffé*, ministre de la guerre, M. *Jules Simon*, ministre de l'instruction publique; M. *Ernest Picard*, ministre des finances; M. *Dorian*, ministre des travaux publics; M. *Etienne Arago*, qui fut nommé maire de Paris; MM. *Crémieux*, *Glais-Bizoin*, *Rocheport*, etc., simples membres du conseil gouvernemental. On se trouvait d'un coup reporté à 1848. La France accepta le nouveau gouvernement sans enthousiasme, et pour ne pas se diviser devant l'ennemi. L'impératrice s'enfuit en Angleterre, et la guerre continua.

Ainsi tomba l'Empire et finit le règne de Napoléon III, qui occupait l'attention du monde depuis vingt ans. La justice demande qu'on tienne compte à ce prince du bien qu'il a fait.

<sup>1</sup> Né à Nevers en 1817.

<sup>2</sup> Né en 1811. — <sup>3</sup> Né en 1815, à Belle-Isle-en-Mer.

Il eut le mérite de ramener et de maintenir fermement l'ordre matériel, de donner une vigoureuse impulsion à l'industrie et au commerce, d'établir plusieurs institutions favorables aux ouvriers, à l'enfance et à la vieillesse. Les chemins de fer multipliés, Paris embelli, des ports creusés; des monuments nationaux, palais, musées, églises, restaurés; l'acquisition de la Cochinchine, l'annexion de Nice et de la Savoie, de sérieuses réformes dans la marine militaire, etc. : ce sont là des faits dont il serait injuste de ne pas tenir compte. Mais la justice demande aussi que l'on fasse la balance du bien et du mal, et il faut bien dire alors que les progrès matériels, qui sont incontestables, n'ont été que trop contre-balancés par les progrès de l'immoralité qu'enhardissaient les exemples de la cour, par les encouragements donnés aux théâtres, par la multiplication des fêtes et par la licence accordée à la presse, chaque fois qu'elle n'attaquait pas directement l'Empire. On ne doit pas oublier non plus les entraves mises à la diffusion de l'enseignement religieux par le retour des faveurs accordées à l'Université, ni la scandaleuse protection dont jouissaient des impies déclarés, ni la violation des promesses les plus solennelles faites au sujet du maintien du pouvoir temporel du pape. Pendant qu'on ne songeait qu'aux fêtes et aux plaisirs et qu'on dépensait des sommes folles en embellissements et en pompes frivoles, on laissait se détériorer le matériel militaire et l'armée dépérisait.

La politique impériale ne pouvait d'ailleurs que mener aux catastrophes en favorisant la création de grandes unités nationales, comme celles de l'Italie et de l'Allemagne, qui entouraient la France de puissances ennemies, au lieu de ces cordons de petits États neutres ou amis qui nous donnaient de plus sûres frontières que les fleuves et les montagnes. Il faut le dire hautement, tout le mal est venu de l'éducation sectaire de Louis-Napoléon. Ce prince avait juré, étant jeune, le renversement du pouvoir temporel de la papauté. Pour arriver au pouvoir, il eut le tort, tout en paraissant donner des gages aux hommes religieux et amis de l'ordre, de se servir de l'appui de la secte anti-chrétienne qui menace aujourd'hui tous les États. Celle-ci, à son tour, le força de devenir son instrument. Tant qu'elle ne jugea pas à propos de lui rappeler ses engagements, la politique du prince resta conservatrice et il ne régna pas sans quelque grandeur. L'attentat d'Orsini fit entrer l'Empire dans une nouvelle phase, la phase révolutionnaire. Dès lors, Napoléon III dut marcher de concessions en concessions;

à l'intérieur, il lui fallut faire des concessions libérales, lâcher peu à peu la bride aux passions démagogiques; à l'extérieur, il laissa grandir la révolution italienne, il laissa affaiblir l'Autriche et se fortifier la Prusse, et, pour justifier cette politique imprudente, il inventa la théorie des nationalités. Sentant alors le pouvoir lui échapper, il se vit dans la nécessité de tenter un grand coup pour rattraper sa popularité et affermir sa dynastie; mais il n'était pas prêt, et la justice de Dieu l'attendait là pour le punir de ce qu'il avait fait et de ce qu'il avait laissé faire contre le Saint-Siège et contre l'Église.

Retiré d'abord au château de Wilhelmshöhe, comme prisonnier du roi de Prusse, après la capitulation de Sedan, Napoléon III se retira ensuite en Angleterre, à Chislehurst, où il mourut le 9 janvier 1873, dans sa soixante-quatrième année, à la suite de l'opération de la pierre, cruelle maladie dont il souffrait depuis plusieurs années. Sa mort était imprévue et vint surprendre le monde politique. Dieu lui avait laissé le temps de reconnaître ses fautes, et de méditer sur cette politique funeste qui augmentait la dette de la France de 5 milliards et qui en avait détaché deux des plus belles provinces, l'Alsace et une grande partie de la Lorraine. Il avait commencé, étant empereur, une *Vie de César*, qu'il a laissée inachevée. L'homme, chez Napoléon III, valait mieux que le politique : il était doux, affable, ami reconnaissant, et l'on voudrait croire qu'il ne suivit qu'à regret les impulsions de la secte qui finit par l'entraîner à sa ruine. La première éducation avait faussé son intelligence; il y avait en lui un extraordinaire mélange de fermeté et d'irrésolution, de foi chrétienne et d'incrédulité, de libéralisme et de mysticisme, de franchise et de dissimulation, qui l'avait fait surnommer le *Sphinx* de la politique. Il resta un exemple de plus de la fragilité des édifices que l'on prétend construire en dehors des vrais principes du droit et du christianisme.

## § II. — La guerre franco-prussienne.

Siège de Paris.

Après le désastre de Sedan, il n'y avait plus que Paris qui pût arrêter la marche victorieuse de l'ennemi, libre de se répandre sans obstacle dans l'Alsace, la Lorraine et la Champagne. Strasbourg, Phalsbourg, Bitche, Metz, Verdun, Toul résistaient héroïquement, mais n'arrêtaient pas les flots de l'invasion. Paris devait s'attendre à être assiégé; il s'y prépara



avec une ardeur et un courage qui lui firent le plus grand honneur. D'immenses approvisionnements furent amenés, tous ceux qui étaient en état de porter les armes s'exercèrent à les manier, les forts furent armés, les fortifications mises en état, les soldats de la marine chargés de défendre les forts, cent dix mille gardes mobiles appelés des départements, surtout de la Bretagne; une armée se recomposa avec le corps de Vinoy, et la garde nationale se montra pleine de patriotisme. On n'eut que peu de jours pour tous ces préparatifs, car, dès le 18 septembre, l'investissement de Paris était complet; à partir du 20, les lignes ennemies devinrent infranchissables, et ce ne fut plus qu'au moyen de ballons que la province apprit ce qui se passait dans la capitale.

Cependant, une tentative avait été faite en faveur de la paix. M. Jules Favre avait vu à Ferrières le comte de *Bismarck*, le principal ministre du roi de Prusse, et s'était montré disposé aux plus grands sacrifices d'argent pourvu que le territoire national restât intact et que les forteresses ne fussent pas démolies. L'ennemi refusa, et dès lors l'agresseur ne fut plus la France, mais la Prusse, qui avait déclaré n'en vouloir qu'à Napoléon III. Dès lors aussi les puissances étrangères eussent été disposées à intervenir, si un gouvernement régulier eût été établi en France, et si le nom seul de république n'eût pas inquiété l'Europe. M. Thiers, qui visita successivement les cours d'Angleterre, de Vienne et de Saint-Petersbourg, échoua devant ces préventions. Une Assemblée nationale convoquée en octobre, comme on l'avait annoncé, aurait peut-être obtenu plus de crédit; M. Gambetta, parti de Paris par ballon, et devenu dictateur à Tours d'abord, à Bordeaux ensuite, remit ces élections à une époque plus éloignée, et résolut de pousser la guerre à outrance. Le pays obéit; on ne recula devant aucun sacrifice d'hommes et d'argent.

#### Affaires de Rome.

En même temps que l'investissement de Paris s'accomplissait, la révolution italienne complétait le cours de ses sacrilèges attentats. Les provinces restées jusque-là sous le gouvernement du Saint-Siège furent envahies; Rome fut assiégée, sans que le Pape eût donné le moindre prétexte à cette violence inique, et Pie IX, se contentant d'une courte lutte qui montra tout le courage et le dévouement de l'armée pontificale, donna ordre de céder. Les Piémontais entrèrent dans la ville sainte (le 20 septembre); le Pape se renferma dans son

palais du Vatican, où il n'eut plus qu'une apparence de liberté dérisoire. L'impiété applaudit, les honnêtes gens furent consternés; les gouvernements protestèrent avec une faiblesse qui ne rendit l'impiété que plus audacieuse, et la Révolution poussant toujours le roi Victor-Emmanuel, ce monarque finit par prendre possession, le 2 juillet 1871, de la capitale du monde chrétien comme de sa propre capitale. Le crime de la Révolution est aujourd'hui consommé; mais il laisse une espérance à tous les catholiques: c'est que la France, humiliée au moment où elle abandonnait la protection du Saint-Siège, se relèvera un jour et reprendra sa force en reprenant ses glorieuses traditions. Les peuples catholiques se sont, en ces circonstances, montrés supérieurs à leurs gouvernements: de toutes parts sont venues d'énergiques protestations, et les témoignages de dévouement et de fidélité se sont admirablement multipliés, à l'occasion du 16 juin 1871, qui voyait commencer la vingt-sixième année du pontificat de Pie IX, événement unique dans l'histoire de la papauté. Pie IX avait dès lors vu les années de Pierre à Rome: on espéra que sa glorieuse vieillesse verrait même les années de tout le pontificat de saint Pierre, qui gouverna l'Église pendant trente-quatre ans.

#### La campagne d'hiver.

Il serait impossible, dans ce court résumé, d'indiquer même rapidement tous les faits de guerre qui méritent d'être livrés au souvenir de la postérité. Dès le 20 septembre 1870, toute l'attention se concentra sur Paris. Le général Trochu présidait à la défense, et cherchait à se mettre en mesure de profiter des succès des armées de province. M. Gambetta travaillait avec une dévorante activité, malheureusement trop précipitée et trop confiante dans les phrases et dans les souvenirs d'une autre époque, à former les armées destinées à marcher au secours de Paris. Une première armée, dite de la Loire, commandée par le général *d'Aurelle de Paladines*<sup>1</sup>, avait déjà repris Orléans et vaincu les Prussiens à Coulmiers (9 novembre), lorsque la capitulation de Metz, venant après celle de Strasbourg, valut aux Prussiens une armée de deux cent mille hommes de plus (29 octobre). Cette capitulation, qui donnait cent mille prisonniers à l'Allemagne, est une question sur laquelle l'histoire n'a pas encore dit son dernier mot, mais il paraît trop certain que si le maréchal Bazaine n'a pas été un

<sup>1</sup> Né en 1804, mort en 1876.

traître, il a été au moins incapable et a manqué à plus d'un de ses devoirs de général d'armée<sup>1</sup>. Maîtres de Metz, les Prussiens se répandirent comme un torrent dans la Picardie et dans la Normandie; ils refoulèrent l'armée de la Loire au-delà d'Orléans, et l'on put prévoir dès lors que la campagne était perdue. Paris, qui avait fait de vigoureuses sorties dès les premiers jours du siège, et qui avait livré, le 13 octobre, une véritable bataille, renouvelée le 21, puis le 28, au Bourget, vainquit, le 31 octobre, tomber en proie à l'anarchie et subir le joug des partisans de la Commune et du drapeau rouge, pendant que M. Thiers rouvrait à Versailles, où se trouvait le roi de Prusse, des négociations pour un armistice qui ne put aboutir.

Un plus puissant effort que tous les autres fut tenté le 29 novembre. Le général Ducrot tenta de forcer les lignes prussiennes à l'est; un débordement de la Marne, un froid subit qui se fit sentir, empêchèrent cette sortie de donner tous les résultats qu'on en attendait. L'armée de la Loire, qui cherchait à joindre l'armée assiégée, fut, de son côté, obligée de battre en retraite après la bataille de Patay (2 décembre), où les anciens zouaves pontificaux, commandés par le général de *Charette*<sup>2</sup>, firent des prodiges de valeur, et l'on dut perdre l'espoir de débloquer et de ravitailler Paris. L'armée de la Loire fut divisée en deux autres : l'une, commandée par le général *Chanzy*<sup>3</sup>, qui recula lentement devant l'ennemi jusqu'au Mans, puis jusqu'à Laval; l'autre, commandée par le général *Bourbaki*, l'ancien commandant de la garde impériale, qui tenta, à travers mille obstacles de tout genre, de débloquer Belfort et de couper les communications de l'ennemi avec l'Allemagne, mais qui rencontra d'insurmontables obstacles et vit son armée obligée de se réfugier en Suisse. En même temps le général *Faidherbe*, l'ancien gouverneur du Sénégal, à la tête d'une petite armée dans le Nord, battait les Prussiens à Bapaume, mais était battu à Saint-Quentin et n'avait plus d'autre ressource que de se réfugier et d'attirer l'ennemi entre les forteresses de l'Artois et de la Flandre.

<sup>1</sup> Ce fut le jugement porté contre lui par le conseil de guerre chargé d'apprécier sa conduite : ce conseil, que présidait le duc d'Anmale, déclara que le maréchal Bazaine avait manqué à son devoir et mérité d'être dégradé, et, le condamnant à mort selon la rigueur du code militaire, demanda unanimement sa grâce. M. Bazaine fut enfermé au fort Sainte-Marguerite (l'une des îles Lérins), d'où il parvint à s'échapper. Il vit aujourd'hui à l'étranger.

<sup>2</sup> Né en 1828; il porte noblement le nom illustré dans les guerres de Vendée.

<sup>3</sup> Né en 1823, aujourd'hui gouverneur général de l'Algérie.

## Capitulation de Paris.

La faim fit ce que la force ne pouvait faire. Dès les derniers jours de décembre, les Prussiens commencèrent à bombarder Paris des hauteurs de Meudon. Ils n'avaient pu s'emparer d'aucun fort; ils n'avaient pu approcher des remparts. Mais la population souffrait extraordinairement du manque de vivres. On en était réduit à manger, après les chevaux, les chiens, les chats, les rats; on n'avait plus qu'un pain mêlé de paille et qui pouvait à peine empêcher de mourir de faim. Deux millions de personnes, femmes, enfants, vieillards, malades en étaient réduits à cette extrémité, et nulle voix ne s'élevait pour demander à capituler. Le gouvernement, mis au courant de la situation, jugea qu'on ne pouvait plus attendre. Une dernière sortie qui prouva le courage des assiégés, mais aussi leur impuissance, et qui fut suivie d'une nouvelle tentative de révolution dans la ville, précipita les événements. On reprit les négociations avec l'ennemi, et un armistice fut conclu sous les rigoureuses conditions que tous les pays occupés par les Allemands leur resteraient provisoirement, qu'ils entreraient dans les forts qui entourent la capitale, sans entrer dans Paris, que l'armée de Paris serait désarmée, que la garde nationale seule garderait ses armes, et qu'une Assemblée nationale serait convoquée sous quinze jours. Il fallut accepter ces conditions (20 janvier 1871).

## L'Assemblée nationale.

Une Assemblée nationale fut donc convoquée. Les élections eurent lieu le 8 février, et les représentants se réunirent à Bordeaux. L'Assemblée chargea aussitôt du pouvoir exécutif M. Thiers, qui avait été nommé dans plus de vingt départements, et l'on s'occupa des préliminaires de paix. La nation voulait la paix; elle la voulait aussi honorable que possible, mais tous sentaient qu'on ne pouvait espérer de continuer plus longtemps la résistance avec quelque chance de succès. M. Thiers se rendit à Versailles avec M. Jules Favre, et les préliminaires furent rédigés. Jamais il n'avait été plus nécessaire de les accepter; jamais la France n'en avait accepté de plus rigoureux : une indemnité de guerre de 5 milliards à payer en trois ans, dont 500 millions dans un très-court délai; la perte d'une province entière, l'Alsace, et d'une partie considérable d'une autre, la Lorraine, y compris Metz; l'occupation de plusieurs départements jusqu'au paiement intégral, avec l'obligation de

subvenir à l'entretien des troupes allemandes; telles en étaient les principales conditions. L'Assemblée ratifia ces préliminaires avec une douloureuse résignation; puis l'on convint de travailler avec la plus grande ardeur à la réorganisation de l'armée et de l'administration, et l'on vint siéger à Versailles, afin d'éviter à la fois d'être sous le canon ennemi et à la merci d'un coup de main des révolutionnaires de Paris, dont on avait mille raisons de se défier.

#### La Commune de Paris.

Le travail et le commerce reprenaient leur activité et l'on commençait à entrevoir des jours meilleurs, lorsque éclata une insurrection dont les crimes rappelèrent et surpassèrent les horreurs de 1793. Dès le 4 septembre on avait pu pressentir que la révolution irréligieuse et impie chercherait à mettre à profit les événements et que les écoles socialistes et communistes, s'appuyant sur cette immense association ouvrière de tous les pays, connue sous le nom d'*Internationale*, essaieraient de réaliser leurs utopies, même par les moyens les plus violents. La faute commise par le gouvernement qui avait consenti au désarmement de la troupe et qui avait stipulé que la garde nationale conserverait ses armes, fournit à la Révolution l'occasion désirée. Les gardes nationaux des quartiers excentriques, Belleville, Montmartre, La Chapelle, etc., presque tous ouvriers et affiliés à l'*Internationale*, s'étaient emparés de nombreux canons et de mitrailleuses, sous prétexte de les soustraire aux Prussiens, qui avaient obtenu d'occuper pendant deux jours le quartier des Champs-Élysées. Le gouvernement ayant voulu reprendre ces canons et ces mitrailleuses, les gardes nationaux s'y opposèrent; les canons furent gardés, un régiment pactisa avec l'émeute, et le gouvernement, ne se croyant pas capable de tenir dans Paris, abandonna la capitale à elle-même (18 mars 1871). L'assassinat des généraux *Clément-Thomas*<sup>1</sup> et *Lecomte*<sup>2</sup>, à Montmartre, commença la série des crimes qui allaient être commis.

La Commune fut proclamée et donnée comme modèle à la France, qui ne devait plus former qu'une vaste fédération de 40,000 communes. On fit un simulacre d'élections, et l'on vit faire partie de la Commune les *Delescluze*, les *Félix Pyat*, les *Assi*,

<sup>1</sup> Né en 1809, il s'était toujours distingué par ses sentiments républicains et avait vécu à l'étranger pendant l'Empire.

<sup>2</sup> Né en 1811, il venait de se distinguer pendant la guerre, et avait été chargé de reprendre les canons de Montmartre.

les *Raoul Rigault*, les *Vermorel*, les *Ferré*, les *Courbet*, etc., tous révolutionnaires émérites, et détestant non moins la religion que la société. Ils avaient une armée de cent à cent vingt mille hommes, pourvue d'armes et d'artillerie; ils s'étaient emparés, sans coup férir, des forts de la rive gauche, à l'exception de celui du Mont-Valérien, et étaient en état de soutenir un long siège. Il faut citer parmi leurs généraux, la plupart improvisés, les *Flourens*, les *Dombrowski*, les *Rossel*, les *Eudes*, etc. On a remarqué que la plupart des chefs militaires étaient des étrangers; plus de vingt mille étrangers, peut-être, combattait dans les rangs des insurgés, Anglais, Allemands, Italiens, Polonais, Espagnols, etc. Dès les premiers jours, le caractère de cette révolution se dessina complètement: l'irréligion, l'immoralité, le pillage et la cruauté en formèrent les principaux traits. Des hommes attachés à l'ordre voulurent faire une manifestation pacifique sur la place Vendôme; ils furent accueillis à coups de fusil. Les écoles des Frères et des Sœurs furent fermées; on remplaça les religieux et les religieuses par des hommes et par des femmes sans mœurs; on proscrivit le crucifix et tout enseignement religieux; on fit des réquisitions de vivres sans les payer; on pilla les caisses publiques et des caisses particulières, et Paris revit des orgies pires que celles de la Régence et du Directoire: c'était l'enfer même qui semblait s'être emparé de cette malheureuse ville. Enfin, dans l'espoir de se mettre à l'abri des vengeances de la loi, et sans doute aussi pour satisfaire leurs haines impies, les chefs de la Commune firent enfermer des prêtres, l'archevêque de Paris en tête, des religieux, des magistrats, d'autres citoyens recommandables, qu'ils désignèrent sous le nom d'otages.

Les hostilités entre l'armée de la Commune et l'armée nationale, rapidement reformée à Versailles par M. Thiers sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon, guéri de la blessure reçue à Sedan, commencèrent le dimanche des Rameaux, 2 avril, et se continuèrent pendant deux mois. Ce fut un siège en règle. L'armée française ne pouvait attaquer que par le côté qui n'était pas occupé par les Prussiens. Les opérations furent poussées avec autant de prudence que de vigueur, pendant que l'attitude de l'autorité faisait échouer en province, à Lyon, à Marseille, à Saint-Étienne, etc., les tentatives des hommes de désordre. Les insurgés n'osèrent bientôt plus tenir en rase campagne. Enfin, dans la dernière quinzaine de mai, leurs affaires parurent désespérées. Ils avaient déjà perdu beaucoup de monde, et ils sentaient que les jours de la résistance étaient

comptés. Alors commencèrent les fureurs et se firent jour les plus abominables projets. La colonne de la place Vendôme fut abattue aux cyniques acclamations d'une foule en délire.

Les forts étaient repris les uns après les autres; les remparts étaient battus en brèche par une formidable artillerie, et les troupes régulières avançaient méthodiquement et sûrement. Un courageux citoyen hâta le dénouement en faisant savoir qu'une porte, celle d'Auteuil, était mal gardée. Les troupes entrèrent : c'était le dimanche 21 mai, et alors commence une épouvantable bataille de huit jours et huit nuits, qui ne se termine que le dimanche suivant, jour de la Pentecôte, 28 mai. Qui pourra jamais redire les horreurs de ces huit terribles journées? Le feu-mis par les insurgés aux Tuileries, au ministère des finances, au palais de la Légion d'honneur, à la cour des comptes, au palais de justice, à l'Hôtel de Ville, à des magasins, à des rues entières, comme la rue de Lille et la rue Royale, le massacre de M<sup>r</sup> Darboy, archevêque de Paris, de M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, des PP. Olivaint, Ducoudray, et de plusieurs autres jésuites, de plusieurs dominicains, de prêtres inoffensifs et connus pour leurs bonnes œuvres (le P. Captier, l'abbé Planchat, etc.), de M. Bonjean, ancien sénateur et magistrat, de gendarmes, etc.; tels furent les exploits des misérables qui tenaient Paris sous la terreur. Et c'étaient des femmes, des furies, qui travaillaient à propager les incendies au moyen du pétrole, c'étaient des enfants qui s'acharnaient à l'œuvre de destruction. Plusieurs églises, Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, un grand nombre de monuments publics et particuliers ne furent sauvés que grâce à la promptitude des secours et à la rapidité des mouvements de l'armée libératrice. D'ailleurs, les hommes de la Commune avaient résolu de brûler et de faire sauter tout Paris; la ville superle ne devait plus être qu'un monceau de ruines; la miséricorde de Dieu ne permit pas que ces exécrables forfaits s'accomplissent; elle se laissa toucher par le cri du sang des nouveaux martyrs que venait d'immoler la rage satanique des révolutionnaires.

## CHAPITRE II.

### HISTOIRE INTÉRIEURE DE LA FRANCE.

(1871-1878.)

DEUX DIVISIONS : *Établissement de la troisième République. — Les derniers événements.*

#### § 1<sup>er</sup>. — Établissement de la troisième république.

La France après la Commune.

Après ces terribles événements la France respira enfin. Près de vingt mille insurgés avaient péri; trente mille étaient prisonniers; ceux-ci, livrés à la justice militaire, furent les uns relâchés, quelques-uns, comme Rossel, condamnés à la peine de mort et exécutés, plusieurs milliers, et entre autres Rochefort, condamnés à la déportation dans la Nouvelle-Calédonie<sup>1</sup>. La prise de Paris avait fait le plus grand honneur à l'armée française, qui venait de rendre un immense service à la cause de la civilisation et à l'Europe tout entière. On pouvait espérer que la société ne se retrouverait pas de longtemps dans un pareil péril, et l'on reprit confiance. La paix avait été définitivement signée à Francfort le 10 mai; elle enlevait à la France Metz, Strasbourg, Colmar, Mulhouse et huit autres villes importantes, 94 chefs-lieux de canton, 1,750 communes, 3 arsenaux formidables, 460,000 hectares de forêts, 370 kilomètres de rivières navigables, 735 kilomètres de chemins de fer, 88 millions de revenu trimestriel, 64 millions de contributions, 14,493 kilomètres carrés de superficie et une population d'un million et demi d'âmes. Dans le mois de juillet, la souscription d'un emprunt de 2 milliards prouva que les ressources financières de la France n'étaient pas épuisées, et que si l'on avait la sagesse d'éviter ces révolutions violentes qui reviennent périodiquement mettre tout en question, le retour de la force et de la prospérité pourrait se faire rapidement. L'année suivante, la souscription d'un nouvel emprunt de 3 milliards compléta la démonstration, et permit de constater en même temps la confiance de l'Europe

<sup>1</sup> Celui-ci devait s'évader au bout de quelque temps; réfugié en Suisse, il n'a pas cessé de pousser à la révolution par des écrits qu'il ne signe pas, parce que la loi le défend, mais que tout le monde sait venir de lui.

dans le crédit et dans la prospérité du pays : c'étaient là des faits inouïs dans les annales financières; ils indiquaient une situation nouvelle, qui devait provoquer les méditations des hommes d'État, déconcertés d'abord par ces résultats inattendus.

#### Les partis politiques.

Au mois de février 1871, l'instinct du pays le poussait à la restauration de la vraie monarchie; les élections complémentaires faites le 2 juillet semblèrent montrer ensuite qu'il ne reculerait pas devant l'expérience d'une république conduite par des hommes qui ne seraient pas républicains. D'autres élections générales pour la nomination des conseillers généraux des départements prouvèrent surtout que le pays était fatigué de tout ce qui ressemblait au mouvement, et qu'il voulait au moins conserver la tranquillité (8 octobre 1871). Les élections partielles, amenées par des vacances à l'Assemblée nationale, parurent montrer, depuis, que le mouvement politique se précipitait dans le sens d'une république plus avancée que celle des hommes modérés, ce qu'on appelle la *république radicale*, en opposition à la *république modérée et conservatrice*, et la France se trouva malheureusement divisée entre des partis qui ne pouvaient s'entendre.

Le premier de ces partis, qui représente les vieilles traditions françaises, sans méconnaître les nécessités des temps actuels, est le parti *légitimiste*, qui regarde le comte de Chambord, petit-fils de Charles X et fils du duc de Berry, comme le roi légitime de la France, sous le nom de *Henri V*.

Vient ensuite le parti *orléaniste*, qui accepte la révolution de 1830 et voit l'idéal du gouvernement dans la royauté dite de juillet, telle que l'avait établie le roi Louis-Philippe I<sup>er</sup>; pour ce parti, c'est le comte de Paris, fils du duc d'Orléans et petit-fils de Louis-Philippe, qui est le roi désigné; mais une démarche faite, le 5 août 1873, par le comte de Paris auprès du comte de Chambord, a paru ramener l'unité dans la maison de France; on peut dire que les princes d'Orléans, au moins la plupart, ne sont plus orléanistes; mais il reste toujours des partisans d'une monarchie parlementaire à la façon de celle de juillet.

A côté des légitimistes et des orléanistes se placent les *bonapartistes* ou partisans de l'empire, que n'ont pas découragés les derniers désastres, et qui croient voir dans le système napoléonien une heureuse fusion entre la monarchie et la démocratie;

pour eux, c'est le *Prince impérial* qui devrait être appelé au trône, depuis la mort de Napoléon III.

Après les partis monarchiques viennent les partis républicains, qu'on peut subdiviser en trois : les républicains *conservateurs*, pour qui la République ne serait guère qu'une monarchie constitutionnelle avec un président électif au lieu d'un roi héréditaire, et ceux-ci ne sont guère que des orléanistes qui sont devenus républicains par occasion; les républicains *radicaux*, qui veulent la république des anciens Girondins, mais qui, une fois au pouvoir, ne pourraient guère résister aux républicains *avancés* ou *rouges*, plus logiques, avec lesquels on retomberait immédiatement dans l'anarchie de la Commune.

Il ne nous appartient pas d'indiquer ici ni nos prévisions ni nos préférences entre ceux de ces partis qui ne vont pas directement à la destruction de la société : tout ce qu'il nous convient de dire, c'est que la France, nation éminemment chrétienne et profondément catholique, ne retrouvera la véritable paix et la véritable grandeur que lorsqu'elle sera pleinement revenue aux traditions de la politique chrétienne et qu'elle aura mis ses institutions et ses lois en accord avec les lois du christianisme. Le vrai patriotisme consiste donc aujourd'hui à travailler à la restauration religieuse de la France et de ses institutions, et c'est la forme gouvernementale qui sera reconnue la plus capable d'assurer cette restauration nécessaire que devront accepter les vrais amis de leur pays. Puisse la France avoir assez de sagesse et de résolution pour arriver, sans de nouvelles secousses, au résultat désiré! Puisse-t-elle n'avoir point besoin de nouvelles et cruelles leçons pour reconnaître où sont ses vrais intérêts et les conditions de son relèvement et de sa prospérité!

La Constitution Rivet.

On était en république, sans que la république eût été déclarée comme la forme définitive du gouvernement. Dès les premiers jours de l'Assemblée nationale, au lieu de rester résolulement dans le provisoire ou de revenir à la monarchie, que redemandait évidemment la majorité des électeurs du 8 février, on avait dévié vers la république, à la suggestion de M. Thiers, ennemi de la royauté légitime et devenu tout à coup républicain, parce que la république lui permettait de jouer le rôle de chef de l'État. M. Thiers venait de rendre de grands services, il était l'homme du jour et avait été nommé député par vingt-huit départements. Sa vieille expérience des assemblées

et son habileté parlementaire le rendaient maître d'une assemblée dont les membres ne se connaissaient pas et dont la plupart étaient députés pour la première fois. Le 17 février, il se fit nommer président du conseil des ministres chargé du pouvoir exécutif; le 19, il prononça un discours séduisant, dans lequel il renvoyait à plus tard la solution de la forme du gouvernement, disant que le plus urgent était de réparer les maux et de panser les plaies de la patrie. « Quand, dit-il, cette œuvre de réparation sera terminée, et elle ne saurait être bien longue, le temps de discuter, de peser ces théories de gouvernement sera venu, et ce ne sera plus un temps dérobé au salut du pays. Déjà un peu éloignés des souffrances d'une révolution, nous aurons retrouvé notre sang-froid; ayant opéré notre reconstitution sous le gouvernement de la République, nous pourrions prononcer en connaissance de cause sur nos destinées, et ce jugement sera prononcé, non par une minorité, mais par la majorité des citoyens, c'est-à-dire par la volonté nationale elle-même. » L'Assemblée laissa ainsi s'établir une république provisoire, sans s'apercevoir que l'étiquette qu'elle permettait de placer sur la forme gouvernement était un pas très-important fait vers cette forme, que le pays semblait pourtant avoir répudiée aux élections. On renvoya donc à plus tard la solution définitive, et ce fut ce qu'on appela le *pacte de Bordeaux*.

Quelques jours après, M. Thiers obtint de l'Assemblée qu'elle vint se fixer à Versailles, parce que Bordeaux était trop éloigné, et c'était un pas de plus pour rétablir le siège du gouvernement à Paris. On vit bientôt qu'il eût été imprudent de revenir à Paris, quand les éléments révolutionnaires qui fermentaient dans cette grande ville firent explosion le 18 mars, et faillirent se terminer par la ruine même de la capitale. Les excès de la Commune avaient de nouveau tourné les esprits vers la restauration de la monarchie, et l'on put croire un moment qu'on touchait à cette restauration, lorsqu'on sut que le comte de Chambord était rentré en France, où il avait passé quelques jours. Mais ce prince ne voulait pas revenir par surprise; il voulait qu'en le rappelant le pays sût d'avance quels principes de gouvernement seraient appliqués : il publia un manifeste dans lequel il déclarait qu'il restait fidèle au drapeau blanc et que son gouvernement serait un gouvernement sérieusement et loyalement représentatif, mais non parlementaire, c'est-à-dire que la nation serait représentée, mais que la souveraineté n'appartiendrait pas au parlement.

M. Thiers, dont l'influence eût été prépondérante en ces circonstances, se garda bien de faciliter le retour du roi. Cependant, il était souvent en désaccord avec l'Assemblée; celle-ci se révoltait parfois contre son despotisme; mais il paraissait l'homme nécessaire, et il dominait la Chambre en menaçant de se retirer. Afin de mettre un terme à ces tiraillements qui venaient de ce que les attributions respectives de l'Assemblée et du chef du pouvoir exécutif n'étaient pas bien définies, un député, M. Rivet<sup>1</sup>, proposa de voter un décret en vertu duquel M. Thiers recevrait le titre de *Président de la République* pour la durée même de l'Assemblée nationale, et serait chargé de promulguer, d'assurer et de surveiller l'exécution des lois, nommant les ministres, responsables comme lui devant l'Assemblée, mais ne pouvant plus parler devant la Chambre qu'après en avoir préalablement averti le président. Le décret fut voté le 31 août 1871 : c'est ce qu'on appela la *Constitution Rivet*, qui était un pas considérable fait en dehors du pacte de Bordeaux.

#### Le gouvernement de M. Thiers.

Il se fit alors un moment d'apaisement, pendant lequel le gouvernement, d'accord avec l'Assemblée nationale, qui était souveraine, s'appliqua particulièrement à panser les blessures du pays et à prévenir le retour de calamités pareilles à celle de l'insurrection de la Commune. Une loi ordonna la dissolution des gardes nationales, qui n'avaient été que trop souvent les complices du désordre dans les grandes villes; un traité douanier, conclu le 12 octobre 1871 avec la Prusse, relativement aux produits industriels de l'Alsace-Lorraine, permit de réduire à six départements l'occupation étrangère, qui devait complètement cesser au mois de septembre 1873.

Une année se passa ainsi, pendant laquelle on travailla sérieusement à la réorganisation de toutes les administrations publiques et surtout à la réorganisation de l'armée, et l'on s'occupa de la révision des traités de commerce. Les catholiques avaient à regretter que les droits du Souverain Pontife, garantis encore par la signature de la France et par la convention de septembre 1864, ne fussent pas aussi fermement réservés qu'ils l'auraient désiré, et qu'un envoyé fût accrédité auprès du roi Victor-Emmanuel, à Rome même, où la France conservait pourtant un ambassadeur auprès du Saint-

<sup>1</sup> Né en 1800, mort en 1872.

Siège; mais ils comprenaient les difficultés qui pouvaient arrêter la bonne volonté du gouvernement, et ils avaient confiance dans l'Assemblée nationale, dont la majorité était sincèrement dévouée à la religion et à l'ordre. Se tournant vers Dieu, d'où pouvait venir le secours, ils commencèrent alors ces grandes manifestations religieuses, les pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes, à Notre-Dame de la Salette, au Sacré-Cœur de Jésus, qui prirent bientôt les proportions d'événements considérables, et ils s'appliquèrent avec un redoublement de zèle à toutes les œuvres, conférences de Saint-Vincent-de-Paul, cercles catholiques d'ouvriers, comités catholiques, etc., qui peuvent le plus efficacement contribuer à la régénération morale et religieuse du pays. Un vœu national au Sacré-Cœur reçut alors la consécration de l'autorité publique, puisque l'Assemblée nationale vota la loi nécessaire pour qu'une église fût érigée sous ce vocable sur les hauteurs de Montmartre. L'église ne s'élève d'ailleurs qu'avec les dons des particuliers, qui ont dépassé, en 1878, la somme de six millions.

Cependant la tranquillité n'était qu'à la surface, et l'on sentait qu'elle ne pouvait être assurée que lorsqu'une solution définitive serait intervenue. Le gouvernement crut que le moment était arrivé de mettre fin à la trêve de Bordeaux et de sortir du provisoire. Il venait de remporter une grande victoire financière dans la conclusion d'un emprunt de 3 milliards, qui avait été plus de quarante fois couvert. M. Thiers, à la reprise des séances de l'Assemblée, au mois de novembre 1872, posa nettement la question de l'établissement d'un gouvernement définitif, et se déclara en faveur de la forme républicaine, en demandant des lois qui constitueraient ce qu'il appelait la République conservatrice. Cette déclaration excita une vive émotion : la plupart des hommes d'ordre repoussaient la forme républicaine comme contraire aux traditions, au caractère et aux intérêts du pays; les hommes de désordre repoussaient également la république conservatrice, qui ne peut réaliser leurs desseins, mais se montraient disposés à l'accepter provisoirement comme une étape qui conduirait à la république de leur choix. De vifs débats agitérent l'Assemblée nationale; on finit par nommer une commission de trente membres, chargée d'examiner les propositions du gouvernement et, en même temps, de limiter l'influence que prenait M. Thiers en intervenant personnellement dans les débats parlementaires. Il sortit de toutes ces discussions une espèce de règlement qui gênait un peu, en effet, le président de la république, et qui

demandait au gouvernement la préparation de certaines lois destinées à affermir davantage le provisoire actuel, sans l'abandonner entièrement.

Alors survinrent dans les départements de la Seine, du Rhône, des Bouches-du-Rhône et dans quelques autres départements des élections partielles qui envoyèrent à l'Assemblée nationale des hommes dont les noms seuls étaient un juste sujet d'effroi pour les amis de l'ordre. Le gouvernement de la république conservatrice était évidemment débordé, et ce qui inquiétait le plus, c'est qu'il paraissait ne pas comprendre son échec, qu'il voulait continuer une politique qui favorisait le progrès des doctrines anarchiques, et prétendait, contre le sentiment de la majorité, que la fondation de la république était le seul moyen de sauver la société.

#### Gouvernement du maréchal de Mac-Mahon.

M. Thiers, pour arriver à ses fins, modifia son ministère, dans lequel il fit entrer M. *Casimir Périer*, fils de l'illustre ministre de Louis-Philippe, qu'il avait déjà pris pour ministre l'année précédente, mais qui avait dû quitter son portefeuille, parce qu'il n'avait pu obtenir, comme il le demandait, le retour de l'Assemblée nationale et du gouvernement à Paris. En même temps sortaient du ministère M. de *Goulard*, qui appartenait à la droite de l'Assemblée, et M. *Jules Simon*<sup>1</sup>, de la gauche, l'un des hommes du 4 septembre, qui avait su se conserver jusque-là à la tête du ministère de l'instruction publique (17 mai 1873). La crise gouvernementale se déclarait. Des interpellations qui tinrent pendant deux jours l'opinion publique attentive et inquiète, aboutirent à un vote dans lequel M. Thiers eut contre lui une majorité de quatorze voix. Il donna sa démission, espérant qu'elle ne serait pas acceptée, comme cela était arrivé plusieurs fois; mais, cette fois, les hommes d'ordre étaient résolus à aller jusqu'au bout; on sentait qu'il n'y avait plus à hésiter et qu'il y allait du salut du pays. L'Assemblée nationale nomma aussitôt pour remplacer M. Thiers le maréchal de Mac-Mahon, dont le nom seul était une garantie d'ordre et de loyauté (24 mai). On remarqua que l'illustre maréchal devenait ainsi le chef du pouvoir à l'anniversaire même du jour où l'armée française était entrée dans Paris, à l'anniversaire du massacre des otages, et le jour de la fête de Notre-Dame-Auxiliatrice, que tous les hommes de foi implo-

<sup>1</sup> De son vrai nom *Suisse*, né à Lorient en 1814.

raient pour le salut de la France. Le maréchal de Mac-Mahon forma un ministère pris dans la droite, dans le centre droit de l'Assemblée, et dans la fraction du centre gauche qui s'était ralliée à la majorité le 24 mai. M. le duc de Broglie<sup>1</sup>, qui avait joué un rôle considérable dans les derniers événements, eut la vice-présidence du conseil, avec le ministère des affaires étrangères; les hommes d'affaires virent avec le plus grand plaisir le portefeuille des finances confié à M. Magne, ancien ministre de l'empire, pendant que M. Buffet continuait de présider, après M. Grévy<sup>2</sup>, l'Assemblée nationale avec une fermeté qui était un gage de plus pour l'ordre et pour la bonne conduite des délibérations.

Il y eut, presque aussitôt après le 24 mai, un grand mouvement des esprits vers le retour à la forme monarchique dans la personne du duc de Bordeaux, comte de Chambord, fils du duc de Berry et petit-fils de Charles X, qui porterait, comme roi, le nom de Henri V. Une démarche faite, le 3 août 1873, par M. le comte de Paris, chef de la branche d'Orléans, auprès du comte de Chambord, à Frohsdorff, marqua la réconciliation des deux branches françaises de la maison de Bourbon. Des négociations très-actives s'engagèrent, et, vers la fin d'octobre, on put croire que le retour du roi n'était plus qu'une question de jours, lorsqu'une lettre du comte de Chambord, qui ne voulait arriver au trône qu'avec ses principes et sans qu'on pût douter de la loyauté de sa parole, vint détruire les espérances des royalistes. Nous n'avons pas ici à juger cette lettre, ni la conduite des hommes politiques qui fit penser au comte de Chambord qu'elle était devenue nécessaire. Ce qui est certain, c'est que les divisions entre les légitimistes et les orléanistes parurent en devenir plus profondes, et que la majorité de l'Assemblée nationale, n'ayant pu rétablir la royauté, vota, le 20 novembre 1873, une loi qui prorogeait pendant sept ans, c'est-à-dire jusqu'au 20 novembre 1880, les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. C'est ce qu'on appela le *Septennat*.

L'évacuation complète du territoire venait d'avoir lieu, et l'on restait toujours dans une espèce de provisoire qui arrêtait l'élan des affaires. Les républicains et les membres du centre

<sup>1</sup> Né en 1821.

<sup>2</sup> Jules Grévy, né en 1813. On le vit parmi les combattants de Juillet en 1830. Avocat appartenant au parti républicain, il fut envoyé à la Constituante en 1848, et s'y distingua par une proposition qui rejetait la présidence de la République et ne voulait qu'un président du conseil des ministres, révocable à la volonté de l'Assemblée. Rendu à la vie privée par le coup d'État du 2 décembre, il fut réélu au Corps législatif en 1869, et à l'Assemblée nationale en 1871.

gauche et du centre droit de l'Assemblée, qui se ralliaient tous à la forme républicaine, les uns et les autres pour en faire sortir le gouvernement de leur choix, s'accordèrent, le 25 février 1875, à voter une constitution qui fit de la république provisoire une république légale. En tête de la république est le président, qui doit être le maréchal de Mac-Mahon jusqu'en 1880, avec les pouvoirs et la situation d'un roi constitutionnel, tels à peu près que les avait le roi Louis-Philippe, moins l'hérédité. Le président est éligible par les deux Chambres, Sénat et Chambre des députés, qui se réunissent à cet effet en Assemblée nationale ou Congrès. La constitution ne peut être révisée, en tout ou en partie, avant 1880, que sur l'initiative du président. Le Sénat se compose de membres à vie, élus une première fois par l'Assemblée nationale, et, dans la suite, par le Sénat lui-même, et de membres élus pour neuf ans par un corps électoral spécial qui se compose des députés, des conseillers généraux et des délégués des communes de chaque département. Les députés sont élus par arrondissements et par le suffrage universel direct.

Ainsi fut établie la nouvelle forme de gouvernement, qui cessa d'être une république provisoire pour devenir une république révisable. L'article de la constitution qui réglait les formalités de la révision avait une grande importance, puisque ce n'était que grâce à cet article que la majorité avait été acquise à la forme républicaine; mais les partisans de la république devaient bientôt soutenir que la révision ne pourrait être totale, qu'elle ne pourrait s'opérer que dans le sens républicain. On était bien loin du pacte de Bordeaux.

## § II. — Les derniers événements.

### Mesures de réorganisation.

Tout était à réorganiser après la guerre et après la Commune; on a déjà vu ce qui fut fait pour la réorganisation des finances et pour le paiement de l'indemnité de guerre. On s'appliqua en même temps à réparer les ruines matérielles que la guerre et la Commune avaient faites. On rétablit les ponts qui avaient été coupés, on s'occupa de relever les monuments qui avaient été démolis ou incendiés, principalement à Paris, on se mit, pour la défense de Paris, à construire des forts plus éloignés, qui forment une seconde enceinte fortifiée et qui mettent la capitale à l'abri d'un bombardement et d'un blocus; enfin, on étudia le système de défense qui serait le meilleur.



leur pour mettre la nouvelle frontière à l'abri d'une nouvelle invasion et l'on travailla avec une extraordinaire activité à la construction des forts et à tous les ouvrages défensifs reconnus nécessaires par le génie militaire. Malgré la pénurie du Trésor, des sommes considérables furent employées à cette réorganisation, aujourd'hui très-avancée. Sur ce point, tous les partis se sont trouvés d'accord, et l'on a pu faire de grandes choses.

#### L'armée.

Il n'y avait plus d'armée, la guerre avait tout anéanti, et il avait fallu des efforts prodigieux pour reformer à Versailles une armée capable de sauver Paris de la Commune. Cette douloureuse victoire commença à rendre aux soldats quelque confiance en eux-mêmes, et l'on doit rendre à M. Thiers, qui se piquait de s'entendre aux choses de la guerre, cette justice qu'il travailla avec la plus grande ardeur à reconstituer une armée solide et assez forte pour sauvegarder le pays. Il fut décidé que, désormais, tout Français valide serait soldat, à l'exception de certaines exemptions justifiées par les plus puissants motifs, comme le besoin d'assurer le recrutement du personnel enseignant et du clergé. En vertu de la loi sur le recrutement, du 27 juillet 1872, tout Français reconnu apte au service militaire fait partie de l'armée active pendant cinq ans (de vingt à vingt-cinq ans), de la réserve de l'armée active pendant quatre ans (jusqu'à vingt-neuf ans), de l'armée dite territoriale pendant cinq ans (jusqu'à trente-quatre ans), et de la réserve de l'armée territoriale pendant six ans (jusqu'à quarante ans). Le sort désigne les jeunes soldats qui passeront cinq ans sous les drapeaux, et ceux qui n'auront que six mois à un an à y passer pour recevoir une instruction militaire suffisante, qui se complète par les exercices auxquels ils sont astreints annuellement jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Les soldats de ces deux catégories continuent d'avoir des réunions annuelles. L'armée territoriale, bien plus solidement et plus sérieusement constituée que ne l'était autrefois la garde nationale, a ses cadres formés, ses officiers, ses exercices annuels, mais sans astreindre le soldat, rentré pour le reste dans la vie civile, à quitter la région où il a son domicile et ses intérêts : cette armée forme ainsi des corps régionaux, tandis que les régiments de l'armée active se composent de soldats venant des différentes parties du pays.

Une loi rendue le 24 juillet 1873 a divisé le territoire de la

France, au point de vue militaire, en dix-huit régions qui se partagent chacune en huit subdivisions. Chaque région forme un corps d'armée. L'Algérie a un corps d'armée spécial. Voici les noms des chefs-lieux de chaque région, avec les départements qu'elles comprennent :

1. *Lille*. — Nord, Pas-de-Calais.
  2. *Amiens*. — Aisne, Oise, Somme, Seine-et-Oise (arrondissement de Pontoise), avec une fraction de la Seine.
  3. *Rouen*. — Seine-Inférieure, Calvados, Eure, Seine-et-Oise (arrondissements de Mantes et de Versailles), avec une fraction de la Seine.
  4. *Le Mans*. — Eure-et-Loir, Mayenne, Orne, Sarthe, Seine-et-Oise (arrondissement de Rambouillet), avec une fraction de la Seine.
  5. *Orléans*. — Loiret, Loir-et-Cher, Seine-et-Marne, Yonne, Seine-et-Oise (arrondissement d'Étampes et de Corbeil), avec une fraction de la Seine.
  6. *Châlons-sur-Marne*. — Ardennes, Aube, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges.
  7. *Besançon*. — Ain, Doubs, Jura, Haute-Marne, Haut-Rhin, Haute-Saône, partie du Rhône.
  8. *Bourges*. — Cher, Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, partie du Rhône (arrondissement de Villefranche).
  9. *Tours*. — Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Indre, Deux-Sèvres, Vienne.
  10. *Rennes*. — Côtes-du-Nord, Manche, Ille-et-Vilaine.
  11. *Nantes*. — Finistère, Loire-Inférieure, Morbihan, Vendée.
  12. *Limoges*. — Charente, Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne.
  13. *Clermont-Ferrand*. — Allier, Loire, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal, partie du Rhône.
  14. *Grenoble*. — Hautes-Alpes, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie, partie du Rhône.
  15. *Marseille*. — Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Var, Vaucluse.
  16. *Montpellier*. — Aude, Aveyron, Hérault, Lozère, Tarn, Pyrénées-Orientales.
  17. *Toulouse*. — Ariège, Haute-Garonne, Gers, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne.
  18. *Bordeaux*. — Charente-Inférieure, Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées.
- L'armée française, sur le pied de paix, se compose d'environ

ron 500,000 hommes; sur le pied de guerre, elle comprend 1,750,000 hommes.

Le recrutement de la flotte se fait d'une façon analogue au recrutement de l'armée de terre. La flotte comprend environ 50,000 hommes. Au 1<sup>er</sup> janvier 1877, le nombre des bâtiments de guerre était de 226, dont 19 cuirassés de premier rang, 10 cuirassés de second rang, 7 torpilleurs, 60 bâtiments à voiles; 6 cuirassés de premier rang, 4 de second rang étaient en construction. La marine militaire est une des forces de la France. L'infanterie de marine s'est particulièrement distinguée par sa solidité pendant la dernière guerre dans la défense des forts de Paris.

#### La liberté d'enseignement.

Quelques jours après le vote définitif de la constitution républicaine, le 9 mars 1875, le maréchal de Mac-Mahon prit pour ministres, entre autres, M. Buffet, ministre de l'intérieur et vice-président du conseil, M. Dufaure, ministre de la justice, et M. Wallon<sup>1</sup>, l'historien de Jeanne d'Arc et de saint-Louis, ministre de l'instruction publique et des cultes. Sous ce ministère, qui cherchait à s'appuyer plutôt sur la droite que sur la gauche, fut enfin votée, le 12 juillet 1875, une loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, qui a permis aux catholiques de fonder plusieurs Universités libres. Cette loi ne donne pourtant la liberté de l'enseignement supérieur qu'avec des restrictions considérables. En principe, l'enseignement supérieur est libre, mais la surveillance et en partie les programmes restent à l'Université de l'État. Pour qu'un établissement d'enseignement supérieur puisse prendre le nom de Faculté libre soit des lettres, soit des sciences, ou de droit ou de médecine, etc., il faut qu'il comprenne au moins le même nombre de professeurs pourvus du grade de docteur que les Facultés de l'État qui comptent le moins de chaires. S'il s'agit d'une Faculté de médecine, il faut que les administrateurs de cette école ou faculté établissent que cette Faculté dispose dans un hôpital de 120 lits au moins habituellement occupés, qu'elle est pourvue de salles de dissection, de laboratoires nécessaires aux études de chimie, de physique et de physiologie, de collections d'études pour l'anatomie, etc., et qu'elle met à la disposition des élèves un jardin de plantes médicinales et une bibliothèque spéciale. Les établissements d'enseignement supérieur libre ne peu-

<sup>1</sup> Né à Valenciennes en 1812, professeur d'histoire à la Sorbonne; il avait fortement contribué au vote de la constitution du 25 février.

vent prendre les noms d'Universités libres que s'ils réunissent au moins trois Facultés. Un point qui souleva de grandes discussions fut la collation des grades. Les partisans de l'État voulaient réserver cette collation à l'Université d'État, les partisans de l'enseignement libre faisaient remarquer que soumettre exclusivement les élèves des Universités libres à l'examen des professeurs de l'État, c'était supprimer complètement la liberté des programmes, et donner aux professeurs libres une situation d'infériorité telle, qu'ils ne pourraient plus être considérés que comme de simples répétiteurs. Il fut décidé que les élèves des Facultés libres pourraient se présenter, pour l'obtention des grades, devant les Facultés de l'État, mais qu'ils pourraient aussi, s'ils le préféraient, se présenter devant un jury spécial formé de professeurs ou agrégés des Facultés de l'État et de professeurs des Universités libres, pourvus du diplôme de docteur. Il a été réglé que le baccalauréat ès lettres et le baccalauréat ès sciences resteraient exclusivement conférés par les Facultés de l'État. En somme, ce n'était pas la liberté, mais la possibilité de fonder des Facultés et des Universités en dehors de celles de l'État; le zèle et le dévouement des catholiques se sont trouvés assez grands pour vaincre les obstacles, et des Universités libres ont été fondées à Lille, à Paris, à Angers, à Lyon et à Toulouse. Il y a à Poitiers une Faculté de théologie érigée canoniquement.

Dès l'année suivante, M. Waddington, qui était devenu ministre de l'instruction publique, essaya de retirer la collation des grades au jury spécial. Sa proposition, acceptée par la Chambre des députés, fut repoussée par le Sénat, et la loi sur l'enseignement supérieur resta intacte.

#### Les deux Chambres.

Au mois de décembre 1875 eut lieu l'élection des sénateurs à vie; au mois de janvier 1876, l'élection des autres sénateurs; au mois de février suivant, l'élection des députés. Dans ces dernières élections, le mouvement républicain fut tellement accentué, que le ministère Buffet dut se retirer pour faire place à un ministère allant plus à gauche, avec M. Dufaure pour président du conseil, ministre de la justice et des cultes, M. Ricard, ministre de l'intérieur, et M. Waddington, ministre de l'instruction publique. C'est à partir de la formation de ce ministère et de la réunion des Chambres, le 8 mars, que la constitution républicaine entra pleinement en vigueur. L'état de siège, levé quelques mois auparavant pour la plupart des dé-

partements qui y avaient été soumis, cessa d'exister dans toute l'étendue de la république, à partir du 4 avril. Une modification de personnes fut introduite dans le ministère par la mort de M. Ricard (12 mai 1876), qui eut pour successeur M. de Marcère<sup>1</sup>, député du Nord, ancien magistrat sous l'empire, et qui avait fait partie de l'Assemblée nationale, où il s'était placé au centre gauche.

Dès les premiers jours s'accrut l'antagonisme entre les deux Chambres : la majorité du Sénat était conservatrice et gardait en partie les traditions de l'Assemblée nationale qui venait de se séparer; pour parler le jargon parlementaire, il était centre droit, tandis que la Chambre des députés était centre gauche avec une tendance à s'avancer vers la gauche. Ces dispositions se manifestèrent immédiatement sur deux points. La Chambre des députés adopta la proposition de M. Waddington, qui voulait supprimer le jury spécial pour la collation des grades; le Sénat repoussa, à cinq voix de majorité seulement, et après une brillante discussion, cette proposition. En même temps, la Chambre des députés, préparant le budget, se montra disposée à supprimer, dans le budget des cultes, plusieurs crédits relatifs au chapitre de Saint-Denis, aux bourses des séminaires et aux aumôniers militaires, qui avaient été créés par une loi dont tous les hommes honnêtes avaient su gré à l'Assemblée nationale. Dès lors on put comprendre que cette Chambre était hostile à la religion, et que, dans sa majorité, elle ne serait que trop fidèlement inspirée par ce cri, devenu le mot d'ordre de son chef le plus influent : *Le cléricalisme, c'est-à-dire le catholicisme, c'est l'ennemi*<sup>2</sup>. La session législative se termina le 12 août. La session du Sénat se termina par l'élection, comme sénateur, de M. Dufaure, qui s'était prononcé en faveur de la proposition de M. Waddington; c'était un commencement de dislocation dans la majorité de la haute assemblée, qui allait se trouver insensiblement entraînée à gauche, comme l'avait été l'Assemblée nationale. Par contre, le parti catholique acquérait un puissant orateur dans la Chambre des députés par l'élection de M. le comte Albert de Mun, qui avait fondé, dès le lendemain de nos désastres, avec quelques autres jeunes officiers de notre armée, une œuvre aussitôt en butte aux attaques du parti révolutionnaire : l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

<sup>1</sup> Né à Domfront (Orne), le 16 mars 1828.

<sup>2</sup> Paroles de M. Gambetta.

Seconde session de 1876.

Pendant l'absence des Chambres, l'ordre matériel se maintint, mais l'opinion publique commençait à se préoccuper des événements qui se passaient en Orient, où l'Herzégovine, la Serbie et le Monténégro étaient en guerre avec la Turquie, et un congrès ouvrier qui se tint à Paris dans les derniers jours de septembre montra la profondeur et l'étendue du mal qui travaille les classes ouvrières.

Les Chambres se réunirent le 30 octobre en session extraordinaire pour terminer l'examen et le vote du budget. Cette session fut orageuse. La Chambre des députés refusa au ministre de la justice et des cultes tous les nouveaux crédits qu'il demandait; une proposition tendant à accorder une amnistie générale aux criminels de la Commune fut votée avec quelques modifications, et la Chambre vota également un ordre du jour qui mettait le gouvernement en demeure de faire accorder les honneurs militaires même à ceux qui étaient morts en rejetant tout culte et en faisant profession d'athéisme. Le général Berthaut, ministre de la guerre, était opposé à cette mesure. M. de Marcère, pour éviter au ministère un échec, déclara, sans avoir consulté ses collègues, que le gouvernement se ralliait à l'ordre du jour : il obtint ainsi une forte majorité, mais le ministère ne pouvait accepter une pareille situation; il donna sa démission, et le ministère tomba (2 décembre). L'effet de cette crise ministérielle fut de déplacer l'axe gouvernemental, qui passa du centre gauche à la gauche, avec M. Jules Simon comme ministre de l'intérieur et président du conseil, et M. Martel, ministre de la justice et des cultes. Les autres ministres reprurent leurs portefeuilles : MM. Decazes, Waddington, Léon Say et le général Berthaut restèrent aux affaires étrangères, à l'instruction publique, aux finances et à la guerre (12 décembre).

La Chambre des députés avait refusé les crédits demandés pour les aumôniers militaires, pour les facultés de théologie et pour l'établissement d'un certain nombre de succursales. Le Sénat rétablit ces crédits et l'ensemble du budget fut voté; mais le ministère montrait dans quelles dispositions il entendait traiter les questions religieuses en déposant, avec M. Jules Simon, une proposition de loi destinée à abroger la loi sur l'aumônerie militaire, et en préparant, avec M. Waddington, un projet de loi destinée à tenir en échec les Universités catholiques.

Première session de 1877.

La session législative qui s'ouvrit au mois de janvier suivant montra les mêmes dispositions dans la Chambre et dans le gouvernement. Les séances se consumaient en discussions qui ne finissaient rien, et l'on voyait successivement proposer des projets de loi qui indiquaient dans quel sens on s'engageait. Un jour le ministère présentait un projet de loi ayant pour objet d'introduire la gratuité dans toutes les écoles primaires, acheminement à l'instruction obligatoire, qu'on voulait rendre laïque, c'est-à-dire sans religion; un autre jour, un député, M. Raspail, et cinquante-trois de ses collègues demandaient l'abrogation de la loi qui interdisait le mariage des prêtres; un autre député réclamait la liberté de conscience dans les écoles et dans les examens et demandait en conséquence que « l'enseignement religieux fût désormais, et dans tous les établissements primaires, secondaire ou supérieur, entièrement facultatif », ce qui tendait à le supprimer tout à fait. En même temps l'on voyait prendre des mesures retirant leur allocation aux desservants qui ne demeuraient pas dans la paroisse; l'aumônerie militaire était de nouveau attaquée, des cercles catholiques étaient fermés, et un arrêté du préfet de police retirait l'autorisation accordée au comité catholique qui s'était constitué à Paris.

Ce qui se passait en France ne répondait que trop à ce qui se passait en Italie, où la liberté du Pape se trouvait de plus en plus menacée. Pie IX protesta énergiquement dans une allocution adressée aux cardinaux (12 mars). Il montra que le but du renversement du pouvoir temporel était la destruction même de l'autorité du Saint-Siège; il s'éleva avec force contre la suppression des ordres religieux, contre la loi qui astreignait les jeunes clercs au service militaire, contre la spoliation des biens du clergé et contre une loi qui venait d'être proposée, loi qui, sous prétexte de remédier aux abus commis par le clergé dans la prédication, n'atteignait pas seulement la liberté de la parole des prêtres et des évêques, mais celle même du Souverain Pontife. Cette allocution eut un grand retentissement dans tous les pays catholiques et particulièrement en France où une pétition, revêtue bientôt de milliers de signatures, fut adressée aux Chambres en faveur de la liberté et de l'indépendance du Pape. La réponse de la Chambre des députés fut le vote d'un ordre du jour dans lequel elle invitait le gouvernement à « réprimer l'agitation anti-patriotique » qu'elle

prétendait voir dans l'émotion des catholiques revendiquant la liberté du chef suprême de leur Église. On prétendait que cette agitation pouvait amener une guerre avec l'Italie, et ce qu'il y eut de curieux, c'est que, précisément, le Sénat italien rejeta le projet de loi sur les abus du clergé contre lequel les catholiques protestaient. Les débats relatifs à cet ordre du jour furent des plus vifs. M. Jules Simon, président du cabinet, alla jusqu'à dire que le Pape dépeignait sa situation sous de fausses couleurs, ce qui était dire que le Pape avait menti, parole non moins impudente qu'injurieuse, que Pie IX releva d'un mot en accordant son pardon au philosophe homme d'État qui avait ainsi oublié non-seulement le respect dû à la vérité, mais les plus élémentaires convenances et les égards dus au chef de plus de deux cents millions d'hommes. L'ordre du jour, voté le 4 mai, ne fit qu'augmenter l'agitation. Tous les regards se tournaient vers le maréchal de Mac-Mahon, qu'on ne pouvait croire complice d'une politique si contraire au sentiment de la majorité honnête du pays. Une dernière démarche du ministre combla la mesure. On discutait à la Chambre des députés l'abrogation d'une loi sur la presse; M. Jules Simon, qui avait promis au maréchal en plein conseil de parler contre l'abrogation, garda le silence afin d'éviter un vote hostile. Alors le maréchal lui demanda par une lettre des explications, en lui disant qu'il doutait que le chef du cabinet eût « conservé sur la Chambre l'influence nécessaire pour faire prévaloir ses vues ». C'était lui dire qu'on ne le jugeait plus capable de diriger les affaires. M. Jules Simon donna sa démission, qui entraîna la chute du cabinet qu'il présidait (16 mai).

Le 16 mai.

L'acte d'énergie du maréchal de Mac-Mahon le replaçait dans la situation où il s'était trouvé le 24 mai, après la chute de M. Thiers. Le 17 mai, il forma un nouveau ministère. Le duc de Broglie était président du conseil et ministre de la justice; M. de Fourtou, ministre de l'intérieur; MM. le duc Decazes et le général Berthaut restaient aux affaires étrangères et à la guerre. Dans un message adressé aux Chambres, le président de la république déclara qu'il n'avait pas voulu être entraîné plus loin vers la gauche, mais qu'il était résolu à respecter et à maintenir les institutions existantes. En même temps il proposait aux Chambres jusqu'au 16 juin, afin de donner au ministère le temps de prendre connaissance des affaires et de faire dans le personnel administratif les changements qu'il

jugerait nécessaire pour ramener le calme dans les esprits et rendre au gouvernement la force dont il a besoin. Le 16 juin, le ministère demanda au Sénat, conformément à la constitution, de donner un avis favorable à l'intention où le président de la république était de dissoudre la Chambre des députés. En attendant le vote du Sénat, la majorité des députés dressa un véritable acte d'accusation contre le ministère, déclarant qu'il ne représentait que la coalition des partis monarchiques, coalition conduite par les inspirations du parti clérical, qu'il était un danger pour l'ordre et pour la paix, une cause de trouble pour les affaires et les intérêts, et qu'il n'avait pas la confiance des représentants de la nation.

Le Sénat donna un avis favorable à l'intention du président de la république et la dissolution de la Chambre des députés fut prononcée le 23 juin. Dès lors tout se prépara pour les élections générales, qui furent fixées plus tard au 14 octobre. La lutte n'était plus seulement politique, c'était une lutte religieuse et sociale, dans laquelle tous les intérêts se trouvaient engagés. L'opposition républicaine prétendait que la politique du maréchal de Mac-Mahon conduirait à la guerre, les conservateurs répondaient que le triomphe de la république des gauches mènerait bien plus sûrement à cette fatale extrémité. Les chefs de l'opposition déployèrent la plus grande activité : par la presse et par des discours ils excitèrent les esprits. Trois cent soixante-trois députés avaient voté l'ordre du jour contre le ministère; M. Gambetta déclara qu'il fallait qu'ils fussent tous réélus, et que leur nombre fût augmenté. Pour réussir, l'opposition s'employa surtout à exciter les passions religieuses, et ce cri de guerre devint bientôt général : *Le cléricalisme est l'ennemi*. Le gouvernement déployait aussi beaucoup d'activité; mais on doit à la vérité de dire que, gêné par les doctrines libérales de la plupart des ministres, il ne luttait qu'à armes inégales contre des adversaires qui ne reculaient ni devant le mensonge ni devant la calomnie, laissant le champ libre au mal et croyant ne pas avoir le droit d'arrêter une propagande qui livrait les masses populaires à l'action d'une presse sans principes et sans frein. On se tenait dans l'égalité de liberté du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur; une nouvelle expérience devait montrer que l'un des plus pressants devoirs de l'autorité sociale est de soutenir la vérité et le bien et de restreindre le plus possible l'action de l'erreur et du mal.

Dans ces circonstances, le nom de M. Thiers, qui espérait reconquérir la présidence, devint un drapeau autour duquel se

groupa l'opposition, même celle des républicains les plus avancés, qui savaient que ce nom rassurait la bourgeoisie. M. Thiers paraissait être l'homme de la république conservatrice; il était, en effet, la transition de la conservation matérielle à la démolition sociale. Or, ce nom manqua tout à coup : M. Thiers mourut, en quelques heures de maladie, le 3 septembre; on lui fit des funérailles magnifiques, on continua de se couvrir de l'ombre de son nom, mais on sentait bien qu'une grande force venait d'être enlevée à l'opposition, parce qu'il ne restait plus désormais en présence que le maréchal de Mac-Mahon, rassurant les intérêts conservateurs, et M. Gambetta, qui les effrayait. Un voyage fait par le maréchal sembla montrer que l'esprit public se réveillait et que la politique du gouvernement acquérait une force de plus en plus grande. C'est alors (22 septembre) que parut le décret qui fixait les élections au 14 octobre.

Les élections eurent lieu : l'opposition perdit une cinquantaine de voix, mais elle gardait une forte majorité. Après avoir entendu les déclarations du maréchal de Mac-Mahon qui affirmait qu'il ne changerait pas de politique, qu'il n'abandonnerait pas ceux qui l'avaient suivi et qu'il irait jusqu'au bout de la politique conservatrice inaugurée par l'acte du 16 mai, on s'attendait à un nouvel acte d'énergie du chef de l'État et de son ministère. Cet acte ne vint pas. La Chambre des députés se montra plus hostile qu'auparavant. Le gouvernement ne voulut pas tenter une nouvelle dissolution; le ministère se résigna, et, le 23 novembre, le maréchal forma un ministère d'affaires, qui était encore conservateur, mais qui ne pouvait avoir aucune influence sérieuse sur les Chambres. Ce ministère essaya de faire de la conciliation; il échoua. Pour forcer la main au gouvernement, la majorité républicaine résolut de différer le vote du budget. M. Gambetta, dans un discours qui l'avait fait mettre en accusation, avait déclaré que le maréchal devait *se soumettre* ou *se démettre* : le maréchal se soumit, et, le 14 décembre, un ministère, représentant la majorité actuelle et marquant le triomphe du parlement sur le pouvoir exécutif, fut formé. Il se composait des ministres suivants : M. Dufaure, à la présidence du conseil et à la justice; M. de Marcère, à l'intérieur; M. Waddington, aux affaires étrangères<sup>1</sup>; le général Borel, à la guerre; le vice-amiral Pothuaux, à la marine; M. Léon

<sup>1</sup> On remarquera que le duc Decazes se trouvait éliminé après être resté ministre des affaires étrangères sous les différents ministères qui s'étaient succédé depuis cinq ou six ans.

Say, aux finances; M. Bardoux, à l'instruction publique, aux cultes et aux beaux-arts; M. de Freycinet<sup>1</sup>, aux travaux publics; M. Teisserenc de Bort, à l'agriculture et au commerce. On remarqua que cinq de ces ministres étaient protestants : MM. Waddington, Borel, Pothuau, Say et de Freycinet, et que M. Bardoux passait pour appartenir à la franc-maçonnerie.

Ministère du 14 décembre.

Dès le jour même de sa formation, le nouveau ministère, composé d'après les règles du régime parlementaire, fit signer par le président de la république un message qui indiquait dans quel sens il interprétait la constitution : « L'exercice du droit de dissolution, disait le président, n'est qu'un mode de consultation suprême auprès d'un juge sans appel et ne saurait être érigé en système de gouvernement. J'ai cru devoir user de ce droit et je me conforme à la réponse du pays. La constitution de 1875 a fondé une république parlementaire en établissant mon irresponsabilité, tandis qu'elle a institué la responsabilité solidaire et individuelle des ministres. Ainsi sont déterminés nos devoirs et nos droits respectifs. L'indépendance des ministres est la condition de leur responsabilité. » C'était une abdication, moins l'éloignement du poste honorifique de président, à qui il ne restait plus qu'à remplir la simple formalité de sa signature comme légalisation de celle des ministres.

Il s'agit ensuite d'obtenir le vote du budget : tout parlementaire qu'il était et pris dans la majorité, le ministère n'obtint que le vote de deux douzièmes provisoires. La majorité de la Chambre des députés, dirigée par M. Gambetta, voulait s'assurer que le gouvernement marcherait dans ses voies et se réserverait de le maintenir par la famine, s'il essayait de montrer quelque indépendance vis-à-vis d'elle.

Session de 1878.

La nouvelle Chambre ne s'était guère occupée, en dehors de la question gouvernementale et de la question du budget, que de la vérification de l'élection de ses membres, et un grand nombre d'invalidations avaient été prononcées. Ce travail de vérification se poursuivit pendant les deux premières parties de la session de 1878, qui furent séparées par les vacances de Pâques. Il y eut ainsi plus de cent élections annulées, ce qui

<sup>1</sup> Né en 1829, ancien chef du cabinet militaire de M. Gambetta pendant la guerre.

ne s'était point vu depuis l'établissement du gouvernement parlementaire en France. La majorité décimait impitoyablement la minorité, sous prétexte de la pression irrégulière que le ministère du 17 mai aurait exercée sur les électeurs. Le résultat attendu fut obtenu. Les réélections partielles renvoyèrent peu de députés invalidés; la masse des électeurs, fatiguée ou entraînée par une pression exercée dans un sens contraire, nomma des députés appartenant aux différents groupes de la gauche, et la majorité, qui s'était trouvée de 363 dans la Chambre dissoute, dépassa ainsi le chiffre de 380.

En même temps le ministère épurait l'administration en changeant tous les préfets, la plupart des sous-préfets, un grand nombre de conseillers de préfecture, un grand nombre de maires et de juges de paix; il y avait également des changements opérés dans la magistrature, quelques-uns même dans l'armée, de sorte que l'administration du pays devenait de plus en plus républicaine et tombait entièrement entre les mains des hommes dont les opinions étaient conformes à celles du centre gauche et de la gauche. Il faut dire que ces épurations, approuvées par les républicains modérés, ne satisfaisaient pas encore les républicains avancés. Ceux-ci reprochaient à ceux-là leur modération et blâmaient vivement cet *opportunisme*, qui essayait de transiger avec les circonstances et qui enrayait le mouvement révolutionnaire; les opportunistes reprochaient aux *intransigeants* de compromettre ce mouvement et l'existence même de la république par des exigences qui effrayaient le pays : c'est-à-dire qu'il y avait, comme toujours, les arrivés, qui tenaient à s'arrêter là où le flot de la fortune les avait conduits, et les affamés, qui n'avaient encore rien obtenu et qui voulaient remplacer les premiers.

Au milieu de ces trahissements et de ces agitations, le budget fut enfin voté intégralement, et le ministre des travaux publics obtint une loi qui l'autorisait à racheter un certain nombre de lignes de chemins de fer d'intérêt secondaire et de recourir à un nouveau mode d'emprunt en émettant à 3 0/0 des titres qui devaient être remboursés en soixante-quinze ans au moyen d'un amortissement annuel : c'est ce qu'on appela le 3 0/0 amortissable. L'intention du ministre était de pouvoir donner ainsi une vive impulsion aux travaux publics et de ranimer l'industrie qui languissait aussi bien que le commerce.

Un dernier acte du parlement fut de se proroger, après avoir déjà siégé cinq mois, jusque vers la fin d'octobre, sans attendre que le président de la république prononçât la clôture de

la session, de sorte qu'il suffirait d'un simple avis des présidents des deux Chambres pour reprendre les délibérations. C'était un moyen de retirer au pouvoir exécutif son action sur les Chambres, dont il avait le droit de retarder la convocation, et de donner en quelque sorte la permanence au pouvoir législatif.

#### L'Exposition universelle.

Un grand événement, auquel la politique n'était pas étrangère, mais qui avait aussi un grand intérêt national, fut l'Exposition universelle qui s'ouvrit le 1<sup>er</sup> mai 1878, et à laquelle on a donné des proportions et un éclat qui l'emportent de beaucoup sur les expositions précédentes. La dernière exposition de l'empire, en 1867, avait été magnifique; on voulait qu'elle fût surpassée par celle de 1878, et l'on réussit, malgré les difficultés suscitées par les événements, particulièrement par la guerre turco-russe dont on parlera plus loin, et par la mauvaise volonté que montra d'abord l'Allemagne, qui refusait d'y prendre part et qui finit par n'y prendre part qu'en ce qui concerne les beaux-arts. L'immense plaine du Champ de Mars et les hauteurs du Trocadéro, où l'on construisit un vaste palais, ont été transformées en un riche bazar où furent rassemblés les produits de l'industrie et des arts de presque toutes les nations du globe; c'était un rendez-vous universel, où l'on pouvait étudier à la fois les peuples eux-mêmes, leurs coutumes, leur civilisation, leurs progrès dans les sciences, les arts, l'industrie, en les comparant les uns aux autres, et où l'on pouvait en même temps suivre l'histoire de ces progrès au moyen d'une exposition rétrospective où se rencontraient les chefs-d'œuvre ou les monuments de tous les siècles.

Paris, qui donnait ce rendez-vous magnifique à toutes les nations, reprit un air de fête qu'il n'avait plus depuis les derniers malheurs; de splendides fêtes publiques furent célébrées, et il sembla que le souvenir de tous les désastres était effacé. Les esprits sérieux, tout en s'associant à la joie publique et en se félicitant des preuves que la France donnait de sa vitalité et de ses inépuisables ressources, s'affligèrent pourtant de voir qu'on ne cherchait pas à relever vers Dieu la pensée de ce peuple qui s'enivrait de ce succès industriel, et s'effrayèrent des explosions de l'esprit révolutionnaire auxquelles donnaient lieu des manifestations qu'on appelait cependant les fêtes de la paix, du travail et de la concorde.

#### Le mouvement religieux.

Deux courants bien distincts et tout à fait contraires se manifestent aujourd'hui en France : l'un, qui l'emporte jusqu'aux conséquences extrêmes de la révolution anti-religieuse qui ne veut plus du christianisme et qui ne recule pas même devant la négation de Dieu; l'autre, qui la ramène au christianisme et à l'application sociale de la doctrine catholique, seule capable de lutter contre le socialisme et le communisme et d'assurer la liberté sans compromettre l'ordre. La guerre est entre ces deux tendances : le salut ou la ruine de la France dépendent de l'issue du combat. Si la force dont dispose l'esprit du mal est grande, elle n'est pourtant pas irrésistible; les éléments du mal sont puissants, les éléments du bien semblent acquiescer chaque jour une nouvelle vigueur, et l'on sent que les victoires de la France révolutionnaire n'ont pu étouffer l'âme de la France chrétienne et catholique.

C'est toujours la France qui fournit le plus grand nombre de missionnaires, c'est elle qui produit les plus admirables dévouements avec ses sœurs de charité, ses petites sœurs des pauvres, ses religieuses de toute dénomination, ses Frères des écoles chrétiennes et son admirable clergé, si soumis à l'épiscopat, qui, lui-même, est plus que jamais uni au Saint-Siège. Les œuvres catholiques enveloppent, pour ainsi dire, les hommes depuis le berceau jusqu'à la tombe : on voit des religieuses dans les crèches, dans les asiles, dans les écoles, comme dans les hôpitaux et sur les champs de bataille; avec la liberté d'enseignement enfin conquise, la doctrine catholique pénètre l'école, le collège et maintenant les Universités. L'œuvre de la propagation de la foi, le denier de saint Pierre, l'œuvre du vœu national au Sacré-Cœur, une multitude d'œuvres de bienfaisance, montrent l'inépuisable charité et la foi ardente de la France. Des chrétiens généreux ont fondé l'œuvre des patronages, qui préserve tant de jeunes gens; l'œuvre des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qui contribue tant à rapprocher le pauvre du riche qui le secourt fraternellement au nom de Jésus-Christ; l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, qui fournit à l'ouvrier honnête et chrétien le moyen de s'affermir dans ses bons principes. On ne pourrait tout énumérer ici; mais, pour donner une idée de la force du mouvement religieux en France, il faut citer les pèlerinages, qui sont rentrés dans les mœurs et qui contribuent puissamment à ranimer la foi; les assemblées annuelles des catholiques, où les hommes

les plus éminents cherchent ensemble les meilleurs moyens d'être utiles à leurs frères et de défendre la religion; les réunions de patrons chrétiens, qui s'étudient à rétablir l'esprit religieux dans l'atelier et dans l'usine; la publication de journaux et de livres qui portent la vérité et la charité partout où l'impiété fait parvenir le poison du mensonge et de la haine; les travaux d'éminents publicistes qui étudient les besoins de la société et qui démontrent que le salut et le relèvement de la patrie dépendent du retour à la pratique des commandements de Dieu et à la doctrine catholique.

L'année 1878 a vu en présence les deux armées du bien et du mal à l'occasion du centenaire de Voltaire, célébré le 30 mai. Toutes les forces de l'impiété s'étaient réunies pour donner à cette fête un éclat extraordinaire et pour rendre la France complice de la glorification du plus grand et du plus cynique ennemi de Jésus-Christ. Devant ce scandale, la France religieuse s'est émue : elle a opposé Jeanne d'Arc, martyrisée le 30 mai 1431, à l'infâme poète qui avait essayé de déshonorer sa mémoire; elle a opposé la prière, les expiations, les faits de l'histoire aux blasphèmes, aux glorifications impies, aux mensonges de la libre pensée, et il a été constaté que l'odieuse centenaire, loin d'avoir été un triomphe pour les fils de Voltaire, n'avait fait que manifester leur petit nombre relatif, leur absence de dignité et de patriotisme, en même temps qu'il avait réveillé le sentiment religieux et prouvé une fois de plus que le vrai patriotisme se trouve du côté de ceux qui croient en Dieu et qui adorent Jésus-Christ. Puisse ce réveil de la foi catholique devenir de plus en plus puissant! Là est le salut de la France, qui est toujours grande et prospère quand, suivant sa vocation, elle coopère à l'œuvre de Dieu avec cette énergie et cet élan qui avaient fait intituler son histoire : *Gesta Dei per Francos*, « les œuvres de Dieu par les Français ».

## CHAPITRE III.

## HISTOIRE DES ÉTATS ÉTRANGERS.

(1870-1878).

TROIS DIVISIONS : *Événements religieux.* — *Événements politiques.*  
— *Situation respective des différents États.*

§ 1<sup>er</sup>. — Événements religieux.

Le concile.

Le concile du Vatican, interrompu à cause des événements, avait cependant pu pourvoir à deux des plus grands besoins de la société chrétienne : la foi et l'unité. Une première constitution avait frappé dans leur racine les plus dangereuses erreurs du temps; une seconde constitution, relative à l'infaillibilité du Souverain Pontife en matière de foi et de mœurs, ce qu'on appelle l'infaillibilité doctrinale *ex cathedra*<sup>1</sup>, avait rétabli l'unité dans les intelligences et replacé sur sa véritable base l'autorité dans l'Église. Cette dernière constitution, qui frappait directement le gallicanisme et toutes les erreurs de même nature, causa un grand ébranlement dans les esprits. L'infaillibilité pontificale n'était pas une vérité nouvelle; en l'élevant à la hauteur d'un dogme, le concile ne faisait que déclarer que c'était une vérité ancienne, toujours reconnue dans l'Église, et que le temps était venu de la proclamer pour mettre un terme aux divisions qui agitaient les âmes et qui étaient une cause funeste d'affaiblissement. Les membres de l'épiscopat qui avaient le plus vivement contesté l'opportunité de la définition de ce dogme, se soumirent; il en fut de même de la presque-unanimité du clergé catholique et des fidèles; mais l'esprit de révolte, favorisé par certains gouvernements, surtout en Allemagne, amena quelques défections déplorables. Ceux qui ne voulaient pas accepter le dogme de l'infaillibilité pontificale, par des raisons d'orgueil et souvent pour des motifs plus honteux, prétendirent que la foi de l'Église était changée, et, sous le nom de *vieux catholiques*, essayèrent de constituer une

<sup>1</sup> Le pape parle *ex cathedra*, de la chaire de Pierre, lorsqu'il s'adresse à l'Église universelle en sa qualité de docteur suprême pour donner une décision à laquelle tous doivent se soumettre.



Église séparée. Dans la réalité, les *vieux catholiques* n'étaient que de *nouveaux protestants* : les protestants, en effet, acclamèrent leur défection, les incrédules et les libres penseurs de toute sorte y applaudirent, et ce fut ainsi qu'ils purent d'abord paraître assez nombreux, malgré leur excessif petit nombre.

#### La persécution.

En France, il y eut à peine quelques scandales isolés, qui ne firent que mieux ressortir l'admirable union de l'épiscopat, du clergé et des fidèles avec le Saint-Siège. En Suisse, les événements prirent une tournure plus grave, à cause de l'esprit tyrannique des gouvernants protestants, qu'excitait secrètement le gouvernement allemand, entré en lutte ouverte avec le Souverain Pontife et avec l'Église catholique. Là, des règlements attentatoires à tous les droits de l'Église et des catholiques furent édictés, et l'on travailla à établir une espèce de constitution civile du clergé. M<sup>r</sup> Mermillod <sup>1</sup>, évêque auxiliaire de Genève et nommé par le Pape vicaire apostolique de ce canton, fut exilé au mépris de tout droit et de la constitution même du pays; M<sup>r</sup> Lachat <sup>2</sup>, évêque de Bâle, fut obligé de se réfugier dans le canton de Lucerne, qui fait partie de son diocèse, après avoir été expulsé de Lausanne, où il faisait sa résidence habituelle, et, malgré les traités, les prêtres du Jura suisse se virent privés de la liberté de leur ministère et réduits à vivre des aumônes recueillies au moyen de souscriptions, en même temps qu'on donnait à des prêtres intrus et schismatiques les églises qui n'appartenaient qu'aux catholiques. C'est une persécution ouverte, faite au nom de la liberté et des prétendus droits de l'État; elle déshonore la Suisse, qui chasse les évêques les plus illustres et les plus vénérés et qui accueille les hommes les plus dangereux pour la société, mais elle fait ressortir en même temps la foi des populations, la constance du clergé et la fermeté de l'épiscopat.

C'est en Allemagne, et particulièrement en Prusse, que la persécution sévit avec le plus de violence. De la Bavière était partie l'opposition la plus vive à l'œuvre du concile et particulièrement à la définition de l'infailibilité pontificale. Le josphisme, entretenu par un professeur qui avait autrefois combattu vigoureusement le protestantisme, le docteur Döllinger <sup>3</sup>,

<sup>1</sup> Né à Carouge (canton de Genève), en 1824; il est un des prédicateurs les plus éloquents et des écrivains les plus distingués de ce temps.

<sup>2</sup> Né à Damvant (canton de Bâle) en 1819.

<sup>3</sup> Né à Bamberg (Bavière) en 1799.

mais que l'orgueil et la vanité égaraient depuis plusieurs années, avait conservé dans ce pays une assez grande influence; il en eut assez pour provoquer un schisme, dans lequel entrèrent quelques prêtres, mais qui n'a guère d'autres partisans que des libres penseurs, qui ne sont pas devenus de meilleurs chrétiens en prenant le titre de *vieux catholiques*. Aussitôt après ses victoires sur la France, la Prusse, qui avait jusque-là ménagé les catholiques, dont le sang avait tant contribué au triomphe de l'Allemagne, s'empressa de se servir de ce mouvement schismatique pour faire régner partout les doctrines de l'absolutisme de l'État. On prétendit d'abord ne vouloir que régler les rapports entre l'Église et l'État; puis on annonça que le nouveau dogme changeant complètement ces rapports, il y avait nécessité de prendre de sérieuses mesures contre les envahissements du Saint-Siège; enfin, l'on favorisa de toutes façons les *vieux catholiques* aux dépens des vrais catholiques. L'épiscopat, le clergé et les fidèles ne pouvaient accepter des mesures contraires aux droits de l'Église, aux droits de la conscience chrétienne et à leurs droits de citoyens. Leur résistance irrita le gouvernement, qui entra alors dans la voie de la persécution. Des évêques furent privés des revenus de leur évêché, le grand aumônier de l'armée fut dépouillé de sa juridiction; M<sup>r</sup> Martin <sup>1</sup>, évêque de Paderborn, et M<sup>r</sup> Ledochowski <sup>2</sup>, archevêque de Posen, furent exilés; on fit voter par le Parlement des lois qui proscrivaient les jésuites et tous les ordres soi-disant affiliés à la Compagnie de Jésus, les rédemptoristes, les Lazaristes, même les dames du Sacré-Cœur, les Sœurs de charité et les Frères des Écoles chrétiennes, et d'autres lois vinrent à la fois enchaîner l'Église et donner toute facilité aux apostats pour échapper à ses anathèmes <sup>3</sup>. Cette persécution, dans laquelle s'est engagé le prince de Bismarck, a déjà détaché du nouvel empire bien des sympathies; elle a ranimé l'énergie des catholiques, rendu plus étroite l'union de l'épiscopat et du Saint-Siège, et l'on peut prévoir que l'orgueilleux vainqueur viendra, comme tant d'autres, se briser contre ce roc de l'Église que Dieu ne permet à aucune puissance humaine d'ébranler. Déjà, à la suite de deux attentats dirigés contre la vie

<sup>1</sup> C'était l'un des Pères qui, au concile du Vatican, s'étaient montrés les plus attachés au Saint-Siège et au dogme de l'infailibilité pontificale; il est né en 1812.

<sup>2</sup> Né en 1822; c'était cependant le roi Guillaume de Prusse qui l'avait fait nommer à l'archevêché de Posen; Pie IX l'a depuis créé cardinal.

<sup>3</sup> On a donné à ces lois le nom de *lois de mai*, parce qu'elles ont été votées pendant ce mois en 1875.

de l'empereur d'Allemagne, ce souverain a reconnu la nécessité de ranimer le sentiment religieux, et l'on commence à apercevoir quelques symptômes de relâche dans la persécution. Ce n'est pas encore le repentir, mais c'est la reconnaissance de la nécessité où l'on se trouve de ménager les catholiques pour s'appuyer sur eux contre les progrès menaçants du socialisme.

#### Le schisme arménien.

Le contre-coup des résistances au concile s'est fait sentir jusqu'en Turquie, où l'on a vu le schisme diviser les Arméniens catholiques. Là, comme ailleurs, c'est une infime minorité qui a profité de la faveur de la puissance civile pour satisfaire des ambitions coupables, et le patriarche des Arméniens catholiques, M<sup>r</sup> Hassoun <sup>1</sup>, a dû prendre le chemin de l'exil en attendant des temps meilleurs. Ces temps sont venus; les difficultés contre lesquelles la Turquie a eu à se débattre lui ont fait sentir le besoin d'user d'un meilleur esprit de justice à l'égard des catholiques qui sont ses plus fidèles sujets. Le patriarche Hassoun a pu revenir à Constantinople, le schisme a perdu une grande partie de sa force, et l'on peut espérer que les derniers événements auront pour résultat d'assurer une plus grande liberté à l'Église catholique dans tout l'empire ottoman, où elle jouissait déjà, on doit le reconnaître, d'une tolérance plus grande que dans bien des pays chrétiens.

#### La franc-maçonnerie.

La définition du dogme de l'infailibilité pontificale, qui a tant réjoui les fidèles, a excité partout les fureurs de l'impiété et de la Révolution, qui en reconnaissent bien la puissance pour le triomphe prochain de l'unité catholique. Elle a été comme le signal d'une persécution presque générale, dont l'instrument principal est la franc-maçonnerie. Le secret de cette secte est maintenant bien connu : on sait qu'elle a pour but principal de détruire le catholicisme et de substituer l'homme à Dieu. On voit sa main et ses inspirations partout, en Portugal, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Autriche; on la retrouve dans les républiques lointaines de l'Amérique espagnole, dans ces républiques dont les habitants sont restés profondément catholiques, où elle excite les gouvernements contre l'Église, provoque des difficultés entre les évê-

<sup>1</sup> Patriarche de la Cilicie des Arméniens, né à Constantinople en 1800.

ques et l'État et vient même à bout d'obtenir l'exil de plusieurs évêques. Au Brésil, elle a essayé, dans ces dernières années, d'obtenir l'expulsion des lazaristes et des Sœurs de charité, qui ont, pour elle, le grand tort de travailler avec succès à l'éducation de l'enfance, et elle est parvenue, grâce à l'appui d'un ministère franc-maçon, à faire emprisonner deux évêques, coupables d'avoir dévoilé ses perfides desseins et d'avoir déclaré ses adeptes excommuniés. La chute de ce ministère franc-maçon a rendu la liberté aux évêques; mais la secte reste puissante, et le Brésil n'est pas encore à l'abri de sa funeste action <sup>1</sup>.

Il est difficile de ne pas voir la main de la secte dans un événement tragique qui a plongé dans la consternation la république de l'Équateur, au mois d'août 1875. Cette république était gouvernée par un président énergique et profondément catholique, don Garcia Moreno, qui avait donné aux lettres, aux sciences, à l'industrie et au commerce une féconde impulsion. Mais c'était un scandale pour la secte, qu'une république absolument catholique et florissante : le président Moreno a été assassiné! Les assassins parurent d'abord n'avoir pas atteint le but qu'ils se proposaient; le nouveau président s'efforça d'accorder à la religion le même appui que son prédécesseur, et il était soutenu dans cette résolution par les deux Chambres; mais une révolution militaire l'a renversé, et le président actuel, M. Veintimilla, se montre inspiré par l'esprit de la franc-maçonnerie, qu'on accuse avec trop de raison d'avoir suscité les assassins de Garcia Moreno et de l'archevêque de Quito, empoisonné quelque temps après le meurtre du président.

#### Le royaume d'Italie.

L'Italie, depuis l'entrée des Piémontais à Rome, le 20 septembre 1870, ne forme plus qu'un seul royaume; mais aucun des princes dépossédés n'a renoncé à ses droits, et le Pape, confiné dans le palais du Vatican, proteste contre les usurpations qui ont été commises. Ce royaume, fondé sur l'injustice, ne se maintient que par une série de mesures révolutionnaires qui doivent tôt ou tard en amener la ruine. On a voté pour le Pape une loi dite *des garanties*, qui n'assure que dérisoirement

<sup>1</sup> Les deux évêques emprisonnés étaient M<sup>r</sup> de Macedo, évêque de Para, et M<sup>r</sup> de Oliveira, évêque d'Olinda ou Pernambouc. Ce dernier, épuisé par les rigueurs de la prison et par les fatigues d'une incessante persécution, qui l'avait forcé à l'exil, est venu mourir à Paris, en 1878, à l'âge de 35 ans.

sa liberté; on lui a voté une liste civile de trois millions de francs qu'il ne peut accepter; un grand nombre d'évêques sont privés des revenus de leurs sièges, les couvents et les monastères ont été dépossédés dans toute l'Italie, et le 24 juin 1873, une dernière loi de spoliation a étendu aux couvents et aux monastères de Rome les mesures déjà appliquées dans le reste de la péninsule. Ces spoliations n'enrichissent pas le trésor public, dont le déficit s'accroît tous les ans, en même temps que le nombre des crimes et la corruption morale, systématiquement encouragée par un gouvernement sans principes. Mais plus le mal se développe, plus la partie saine de la nation s'efforce de réagir contre lui; le gouvernement usurpateur sent de plus en plus qu'il est toujours antipathique au vrai peuple romain, et, dans toute la péninsule, il se manifeste un mouvement religieux dans lequel ce gouvernement ne peut voir qu'un mouvement hostile, parce que lui-même est ennemi de cette Église dont il a proclamé la liberté. Le 25 juin 1873 est tombé le ministère, présidé par M. Lanza<sup>1</sup>, qui était entré à Rome par la violence et qui avait commis tant d'attentats contre les droits du Saint-Siège et de l'Église; le ministère qui lui succéda fut présidé par M. Minghetti<sup>2</sup>, un ancien ministre de Pie IX en 1848 et qui avait ouvertement violé les serments prêtés au Souverain Pontife. Au reste, les principaux auteurs de la révolution italienne disparaissaient les uns après les autres, pendant que Pie IX voyait ses jours se prolonger d'une manière providentielle : Mazzini mourut en 1872; Ratazzi<sup>3</sup>, qui passait pour l'homme d'État le plus capable après le comte de Cavour, mourut dans les premiers mois de 1873, au moment même où il se flattait de voir bientôt la mort du Pape.

#### Mort de Pie IX.

Cette mort, attendue impatiemment par la Révolution, ne devait pas remplir ses espérances. L'affection et le dévouement des catholiques pour Pie IX, l'admiration même des honnêtes gens et des nobles intelligences qui vivent en dehors de l'Église, ne faisaient que grandir d'année en année. En 1877 venait le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale du glorieux Pape. Le monde catholique tout entier s'ébranla à cette occasion. De toutes les parties de la terre vinrent à

<sup>1</sup> Né vers 1815.

<sup>2</sup> Né à Bologne en 1818.

<sup>3</sup> Né en 1808.

Rome des députations qui témoignèrent de l'unanimité des sentiments de toute la catholicité et de l'attachement le plus profond à l'Église, à la chaire de saint Pierre et à la personne même du Souverain Pontife. Pie IX reçut tout le monde avec l'aimable familiarité et la gracieuse majesté qui lui attiraient tous les cœurs; il fit entendre les plus sublimes conseils, et ces paroles de foi et d'espérance qui relèvent les âmes et les trempent pour les plus difficiles épreuves. Dieu avait préparé ce dernier triomphe sur la terre au vénérable Pontife de l'Immaculée-Conception, du Syllabus et du Concile. A partir de ce moment, sa santé déclina; mais on était si accoutumé à voir cette vie précieuse se prolonger, on était si persuadé qu'elle se prolongerait assez pour faire assister Pie IX à quelque grande victoire de l'Église, qu'on refusait même de s'inquiéter.

Cependant la diplomatie s'occupait déjà du futur conclave, et le roi Victor-Emmanuel songeait aux cérémonies des funérailles de Pie IX, lorsque ce roi, dans toute la force de l'âge et jouissant d'une robuste santé, tomba tout à coup malade et mourut dans ce palais du Quirinal qu'il fuyait, et au jour anniversaire de la mort de Napoléon III (9 janvier 1878). Pie IX avait eu le temps de montrer sa miséricordieuse charité à l'égard de l'âme de ce roi dont il avait tant à se plaindre; mais il fit respecter fermement les droits de l'Église, pendant que la Révolution faisait des funérailles pompeuses à cet homme qu'elle avait couronné roi d'Italie et dont elle s'était servi pour renverser le trône temporel du Souverain Pontife. Victor-Emmanuel n'avait pas encore cinquante-huit ans. Il eut pour successeur *Humbert* 1<sup>er</sup>.

Quelques semaines après, le 7 février, Pie IX alla recevoir au ciel la récompense de ses vertus, de ses travaux et de ses souffrances endurées pour l'Église. Ce fut un deuil universel : jamais pape n'avait été plus aimé que Pie IX, aucun pape, depuis saint Pierre, n'avait siégré aussi longtemps sur la chaire apostolique; il sembla que la lumière même de l'Église s'éteignait, et, comme l'a dit un écrivain protestant, que le plus bel ornement du monde disparaissait. De toutes parts arrivèrent aux cardinaux le témoignage du deuil des catholiques : tous affirmaient en même temps leur fidélité au Saint-Siège et leur obéissance au pape qui serait élu par le Sacré-Collège. Les funérailles de Pie IX furent solennellement célébrées avec les modifications que demandaient les circonstances; dans

<sup>1</sup> Né le 14 mars 1844, fils de Victor-Emmanuel et de la reine Thérèse, fille du grand-duc de Toscane, et morte en 1855.

toutes les églises de la chrétienté; un service funèbre fut célébré avec pompe, particulièrement à Paris, où un concours immense de fidèles, l'administration, les sénateurs et les députés catholiques, l'armée, la magistrature, se firent un devoir d'assister au service solennel célébré pour le glorieux Pontife.

#### Le pape Léon XIII.

La diplomatie, qui s'était préparée à la mort du Pape, fut cependant surprise par la soudaineté de cette mort, et, très-occupée d'ailleurs par les événements qui se passaient en Orient, ne songea plus à peser sur la liberté du conclave, qui se réunit aussitôt après les funérailles de Pie IX. Le conclave ne dura que deux jours. Dès le second jour, le 20 février, les suffrages du Sacré-Collège se réunirent sur le nom du cardinal *Joachim Pecci*, archevêque de Pérouse, qui prit le nom de *Léon XIII*<sup>1</sup>, aussitôt acclamé par les membres du conclave, par le peuple de Rome et par tout le monde catholique. A l'acclamation de la foi succédèrent bientôt les acclamations de la reconnaissance envers Dieu et de l'admiration pour le nouveau pape, quand on connut ses grandes qualités, la fermeté de son caractère, la solidité de sa doctrine, l'éloquence de sa parole et le charme d'une bienveillance qui tempère la majesté pontificale. Les premiers actes de Léon XIII montrèrent que Dieu avait voulu donner un digne successeur à Pie IX, à son Église un chef qui pût conduire avec autant d'habileté et de prudence que de courage et d'énergie la barque de saint Pierre au milieu de l'horrible tourmente qui agite la société.

### § II. — Événements politiques.

#### L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

La guerre franco-prussienne causa un ébranlement général dans toute l'Europe et attira l'attention du monde entier, intéressé plus ou moins directement, tant au point de vue politique qu'au point de vue religieux, à l'issue de cette lutte gigantesque.

La Prusse tira naturellement le plus grand profit de cette guerre : son roi fut proclamé empereur d'Allemagne, à Versailles même, le 18 janvier 1871, et elle succéda ainsi officiellement à l'Autriche dans l'hégémonie des peuples de race germanique. La constitution de l'empire allemand est d'ailleurs

restée la même que la constitution fédérale de 1866 : le pouvoir exécutif est exercé par le roi de Prusse comme empereur d'Allemagne et par l'intermédiaire d'un premier ministre qui a le titre de *chancelier de l'empire*. Cette charge est aujourd'hui remplie par le comte de Bismarck, élevé à la dignité de *prince* par son souverain. Composé des quatre royaumes de Prusse, de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg, des cinq grands-duchés de Bade, de Hesse, de Mecklembourg-Schwerin, de Mecklembourg-Strélitz, de Saxe-Weimar et d'Oldenbourg, des duchés de Brunswick, de Saxe-Meiningen, de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Cobourg-Gotha et d'Anhalt, des principautés de Schwarzbourg-Rudolstadt, de Schwarzbourg-Sondershausen, de Waldeck, de Reuss (ligne aînée), de Reuss (ligne cadette), de Schaumbourg-Lippe et de Lippe-Detmold, des villes libres de Lubeck, de Brême et de Hambourg, enfin du *pays d'empire*, l'Alsace-Lorraine, détaché de la France, l'empire allemand renferme une population de quarante millions d'âmes, tous les pays qu'on vient de nommer, qui ont conservé leurs législatures particulières et leurs souverains nominaux, à l'exception de l'Alsace-Lorraine, gouvernée au nom de l'empire, sont en réalité soumis à la Prusse, qui est la puissance prépondérante et la directrice de toutes les forces militaires, et qui peut même agir sur leur régime intérieur par le parlement général, *Reichstag*, dont les séances se tiennent à Berlin, et dont la majorité est prussienne ou dévouée à la Prusse.

L'Autriche, mise en dehors de l'Allemagne depuis 1866, n'a pas osé, après les premières victoires de la Prusse sur la France, montrer les sympathies qu'elle avait pour notre pays. Tirailée entre les tendances et les prétentions diverses de la Hongrie, de la Bohême, de la Galicie et des pays allemands, fort affaiblie par les défaites de 1859 et de 1866, plus affaiblie encore par le libéralisme anti-chrétien qui lui impose une politique contraire aux traditions et aux véritables intérêts de la dynastie de Habsbourg-Lorraine, cet empire forme officiellement un double État composé des provinces *cis-leithanes* (en-deçà de la Leitha), et des provinces *trans-leithanes* (au-delà de la Leitha), qui appartiennent au royaume de Hongrie. Le chef de la monarchie est empereur d'Autriche et roi de Hongrie : l'Autriche et la Hongrie ont chacune leur représentation spéciale, avec un ministère spécial, au-dessus desquels se trouvent le conseil de l'empire, *Reichsrath*, le ministère dit de l'empire, qui se compose de trois ministres, le chancelier, qui est mi-

<sup>1</sup> Né le 2 mars 1810, à Carpineto, dans les États de l'Église.

ministre des affaires étrangères, le ministre des finances et le ministre de la guerre, enfin l'empereur, qui n'est plus qu'un monarque constitutionnel. Le gouvernement autrichien cherche à rester en bons termes avec ses deux puissants voisins, la Prusse et la Russie, dont il a tout à redouter; en 1873, il convoqua tous les peuples à une exposition universelle, qui attira à Vienne, comme celle de Paris en 1867, plusieurs des souverains de l'Europe et même le roi de Perse, mais qui fut loin d'avoir le même éclat que l'Exposition universelle de Paris.

#### La Russie et la Turquie.

La Russie, alliée secrète de la Prusse et probablement son antagoniste dans l'avenir, a tout d'abord profité de la guerre franco-prussienne et des désastres de la France pour s'affranchir des clauses les plus onéreuses du traité de Paris. Elle reprit son influence dans la mer Noire, et, en attendant qu'elle pût reprendre la suite de ses desseins sur Constantinople, elle consolidait sa position en Asie et s'avancçait lentement, mais sûrement, vers l'Inde, où elle devra se rencontrer avec l'Angleterre dans une lutte formidable, qui décidera probablement du sort de l'Asie. Malgré les appréhensions et les murmures de l'Angleterre, qui n'a plus la France pour l'aider à maintenir l'équilibre entre les puissances, elle s'est emparée du khanat de Khiva, dans le Turkestan, et l'on peut compter qu'elle n'abandonnera pas ce pays, dont le souverain nominal restera son vassal.

La Turquie, toujours menacée par la Russie, évitait autant qu'elle pouvait les conflits avec cette puissance; mais sa prudence ne devait pas la sauver de l'ambition moscovite, comme on va le voir après avoir jeté un rapide coup d'œil sur le reste du monde pour signaler les événements dont on n'a pas encore parlé jusqu'ici.

#### États secondaires.

Les États secondaires du Nord sont restés assez tranquilles dans ces dernières années. La Belgique a su faire respecter sa neutralité pendant la guerre franco-prussienne, et le jeu des institutions parlementaires, en amenant au pouvoir un ministère catholique, lui a donné un gouvernement plus conforme à ses sentiments et à ses intérêts. Malheureusement ce gouvernement, trop imbu des maximes d'un libéralisme que les catholiques ne sauraient trop répudier, a montré une grande

faiblesse dans les questions religieuses, et, laissant le champ libre à ses adversaires, leur a permis de reprendre des forces qui ont amené sa chute en mai 1878, à la suite d'élections qui ont rendu la majorité parlementaire aux libéraux, ennemis de l'Église et particulièrement de l'enseignement religieux. La Hollande, tranquille au dedans, est engagée, dans l'île de Sumatra, dans une guerre contre le sultan d'Achem (ou Atchin), resté indépendant, guerre dont l'issue ne saurait être douteuse, à cause de la supériorité des troupes européennes, mais qui se prolonge d'une façon très-onéreuse pour les finances néerlandaises. Le Danemark attend toujours le règlement de la question du Slesvig, dont une partie lui reviendrait, conformément aux traités, si l'on consultait le vœu des populations, que la Prusse ne se presse pas d'appeler à voter sur cette question. En Suède, un nouveau roi est monté sur le trône: le roi Charles XV est mort le 18 septembre 1872; il a pour successeur *Oscar II*, son frère <sup>1</sup>.

Ce sont les peuples de race latine qui sont, en ce moment, le plus agités par les principes révolutionnaires. Le Portugal, plus paisible, mais affaibli par l'influence des francs-maçons qui le gouvernement sans consulter et souvent en contrariant ses traditions religieuses, craint à chaque instant le contre-coup des agitations de l'Espagne. On a vu, quels événements ont agité ce dernier pays. Le royaume d'Italie n'est pas dans une situation moins précaire. En Amérique, ce sont les mêmes agitations, produites par les mêmes causes, dans les républiques d'origine espagnole et au Brésil; le Chili semble seul conserver une tranquillité relative, qu'il doit à la politique catholique généralement suivie par son gouvernement. Il convient d'ajouter que la république Argentine, l'Uruguay et le Paraguay se remettent peu à peu des désastres de la dernière guerre dans laquelle ils ont été engagés avec le Brésil. Les sentiments religieux de ces républiques se sont hautement manifestés à l'occasion de la mort de Pie IX, et l'Uruguay a obtenu de Léon XIII l'érection du vicariat apostolique de Montévidéo en siège épiscopal.

L'Afrique, qui offre un si vaste champ aux entreprises des missionnaires et des commerçants, reste toujours difficile à pénétrer, mais commence cependant à être parcourue par de hardis voyageurs qui retrouvent les traces des anciens missionnaires portugais. Les colonies européennes sont généralement

<sup>1</sup> Né en 1829. Charles XV et Oscar II sont les fils d'Oscar I<sup>er</sup>, et les petits-fils de Charles XIV ou Charles-Jean (Bernadotte).

tranquilles. Les États musulmans sont en paix; on a obtenu du sultan de Zanzibar la suppression de la traite des nègres (en 1873), et les intrépides voyageurs qui cherchent à étendre les connaissances géographiques des Européens, les relations commerciales et les doctrines de l'Évangile, continuent leurs explorations malgré les difficultés et les dangers qu'elles présentent. Parmi ces voyageurs doit être particulièrement cité le docteur *Livingstone*<sup>1</sup>, qui a fait connaître une partie de l'Afrique australe.

L'Asie est plus complètement ouverte aux Européens. Occupée en grande partie par trois empires dont le centre est en Europe, la Russie, la Turquie et l'Angleterre, elle présente trois États indépendants plus importants que les autres. On a vu qu'au Japon, à la suite d'une révolution intérieure (1869), le mikado, qui n'était plus que le souverain spirituel, avait repris le gouvernement temporel de ses États en supprimant le pouvoir du taicoun et en brisant la demi-indépendance des princes appelés *daimios*; les Européens ont le droit d'y pratiquer publiquement leur culte, et de récentes mesures font espérer la fin de la persécution qui sévissait depuis plusieurs années contre les chrétiens indigènes. La Chine laisse libre la prédication de l'Évangile; mais l'état de décomposition dans lequel se trouve cet empire, où règne toujours la guerre civile, amène de temps en temps des faits contre lesquels les puissances européennes sont obligées de protester énergiquement. La Perse, dont le souverain vient de visiter deux fois les principaux États de l'Europe, en 1873 et en 1878, paraît à la veille d'entrer dans une voie nouvelle de civilisation et de progrès; le schah *Nasser-ed-Din*, qui règne depuis 1847, cherche à se maintenir en bonne intelligence avec la Russie et avec l'Angleterre; des expéditions heureuses contre les Turcomans lui ont permis d'étendre vers le nord les frontières de son empire; il a déjà introduit dans ses États le télégraphe électrique, il songe à y introduire les chemins de fer; une terrible famine qui a désolé la Perse en 1871 l'a poussé à étudier les moyens que prennent les Européens pour atténuer les effets de ce fléau, et la bienveillante protection qu'il donne aux communautés chrétiennes, surtout aux communautés catholiques de ses États, montre en lui un souverain éclairé et intelligent.

<sup>1</sup> Né à Blantyre (Écosse) vers 1815; il a commencé en 1840 ses voyages en Afrique, mort en 1873.

#### La guerre turco-russe.

L'Europe était en paix, lorsque tout à coup la question d'Orient se réveilla par une insurrection qui éclata dans l'Herzégovine. Personne ne douta que les manœuvres de la Russie n'en fussent la cause, mais cette puissance eut soin de cacher sa main. La Turquie aurait pu facilement réprimer l'insurrection, si cette province avait été seule; mais la Bosnie entra en partie dans le mouvement, la Serbie et le Monténégro saisirent cette occasion de conquérir leur indépendance complète, la Roumanie fit des vœux pour le succès de leur cause, la Bulgarie s'agita à son tour, et les rigueurs de la répression, d'horribles massacres accomplis en Bulgarie par les troupes ottomanes, tout contribua à étendre l'incendie qui devait encore une fois embraser l'Orient. Dès l'abord, l'opinion publique se partagea dans l'Europe occidentale, les uns poussant au partage de la Turquie et prenant parti pour l'ambition russe; les autres, tout en reconnaissant la barbarie des Turcs et en souffrant de voir des chrétiens soumis au joug des musulmans, déclarant que le droit des gens était du côté des Turcs et qu'il n'était pas sûr que la civilisation et la liberté religieuse profitassent d'un agrandissement de la Russie, puisque cette puissance persécutait chez elle les catholiques et ne protégerait certainement dans ses nouvelles conquêtes que les schismatiques, qui sont depuis longtemps ses alliés secrets.

Les Monténégrins et les Serbes déclarèrent les premiers la guerre à la Turquie et entrèrent en campagne le 1<sup>er</sup> juillet 1876; les Serbes étaient commandés par le général russe *Tcherniaief*, les Monténégrins avaient à leur tête leur prince *Nicolas I<sup>er</sup>*. Les succès et les revers se balancèrent d'abord, et les Monténégrins conservèrent l'avantage; mais les Serbes finirent par être si complètement battus, qu'ils se virent obligés d'accepter la médiation de l'Angleterre, qu'ils avaient d'abord refusée (24 août). Une révolution de palais ranima les espérances des insurgés. Au sultan *Abd-ul-Medjid*, qui régnait lors de la guerre de Crimée, avait succédé, en 1861, son frère *Abd-ul-Aziz*, qui vint visiter l'Exposition universelle en 1867. *Abd-ul-Aziz*, malheureux dans sa politique, fut détrôné le 30 mai 1876, et l'on assura qu'il s'était donné la mort quelques jours après dans le palais où on l'avait relégué. On lui avait donné pour successeur *Mourad V*<sup>1</sup>, son neveu; mais on

<sup>1</sup> Fils d'Abd-ul-Medjid, né en 1850.

prétendit bientôt que Mourad n'était pas en possession de toute sa raison, et, le 30 août de la même année, on mit à sa place Abd-ul-Hamid<sup>1</sup>, son frère. Ces événements ne pouvaient qu'affaiblir l'autorité de la Porte et encourager ses ennemis. La guerre continua. Les Serbes, battus de nouveau, consentirent à un armistice qui fut étendu au Monténégro, et pendant lequel les puissances essayèrent d'apaiser le différend, en obtenant des garanties pour les chrétiens et une constitution qui faisait entrer la Turquie dans le régime représentatif. La paix fut conclue entre la Turquie, le Monténégro et la Serbie (mars 1877); mais ce fut alors la Russie qui parut au premier plan. Le 24 avril, prétextant l'inutilité des efforts que la Russie avait faits pour amener la Turquie à accorder des réformes qui donneraient aux chrétiens de l'Herzégovine, de la Bosnie et de la Bulgarie des garanties contre le despotisme ottoman, l'empereur de Russie déclara qu'il se voyait obligé de faire la guerre pour protéger ses coreligionnaires. La Russie allait donc agir par elle-même, sans attendre le concours de l'Europe; elle agissait, du reste, sans aucune vue d'ambition, et ne prétendait qu'à exiger les réformes et les garanties que l'Europe avait elle-même jugées nécessaires dans une conférence tenue à Constantinople. La Roumanie entra aussitôt dans l'alliance russe. Dès le 24, l'armée du czar mit le pied sur le territoire turc en Europe et en Asie. Le Danube fut franchi vers la fin du mois de juin, et la guerre fut poussée à la fois avec la plus grande vigueur en Bulgarie et en Arménie. D'abord victorieux dans cette dernière province, les Russes éprouvèrent ensuite de graves échecs; ils n'éprouvèrent pas moins de difficultés en Europe, où les Turcs disputèrent avec acharnement le passage des Balkans et firent éprouver aux Russes des pertes sanglantes en Bulgarie, sous les murs de Plevna, qu'*Osman-Pacha* défendait avec une constance héroïque. La chute de Plevna, qui succomba le 10 décembre, après un siège de cinq mois, décida du sort de la campagne et de la guerre. Les Russes avaient déjà repris l'offensive en Asie, où ils s'étaient rendus maîtres d'Ardahan et de Kars et menaçaient Erzeroum; après la prise de Plevna, ils franchirent les Balkans, s'emparèrent de Sophia, d'Andrinople, et menacèrent Constantinople. Les Turcs durent alors se résigner à demander la paix; un armistice fut signé le 31 janvier 1878, et la paix conclue à San-Stefano, à quelques lieues de Constantinople, le 3 mars,

<sup>1</sup> Né en 1842; Mourad, détrôné, vit dans un palais où il est gardé à vue.

déclarant l'indépendance de la Roumanie, de la Serbie, du Monténégro et formant un royaume bulgare qui s'étendait même au sud des Balkans, ne laissa plus à la Turquie, en Europe, que la Thrace et quelques lambeaux de territoire.

#### Congrès de Berlin.

Le traité signé à Paris en 1856 était complètement annulé. L'Europe s'émut, surtout l'Angleterre, qui avait jusque-là combattu pour l'intégrité de la Turquie, dans l'intérêt de son empire de l'Inde et de son influence dans la Méditerranée. Lord Beaconsfield (M. Disraéli), premier ministre de la reine d'Angleterre, et le marquis de *Salisbury* travaillèrent aussitôt à la réunion d'un congrès dans lequel la Russie serait tenue de soumettre le traité de San-Stefano à la sanction de l'Europe. Après bien des difficultés, le congrès se réunit à Berlin sous la présidence du prince de Bismarck, le 13 juin, et, après un mois de délibérations, modifia le traité de San-Stefano de manière à sauvegarder les intérêts de l'Angleterre, à contenir la Russie en l'éloignant de la Méditerranée et en ne lui livrant point le passage des détroits, et à laisser à la Turquie en Europe le moyen de se défendre, au moins encore quelque temps, jusqu'à ce qu'on juge le moment venu de la refouler entièrement en Asie. Le traité signé à Berlin, le 13 juillet, et un autre traité qui avait été conclu directement, le 4 juin, entre la Porte et l'Angleterre, réglent ainsi provisoirement la question d'Orient :

- 1° La Roumanie, la Serbie et le Monténégro sont complètement indépendants; la Porte ne conserve plus aucun droit de suzeraineté sur ces pays.
- 2° La Roumanie perd la Bessarabie, qui est rétrocédée à la Russie, et acquiert la Dobroucha.
- 3° La Serbie et le Monténégro sont légèrement agrandis; le Monténégro acquiert le port d'Antivari et son littoral.
- 4° La Bosnie et l'Herzégovine sont occupées et administrées par l'Autriche, mais restent nominalement sous la suzeraineté du sultan.
- 5° Une rectification de frontières doit agrandir la Grèce d'une partie de l'Épire et de la Thessalie.
- 6° La Bulgarie, entre la Roumanie, la Serbie, les Balkans et la mer Noire, forme une principauté qui reconnaît la suzeraineté de la Porte, et lui paie un tribut, mais qui s'administre elle-même et qui a une milice nationale; la Turquie n'a plus le droit d'y entretenir des troupes.

7° La Thrace et la Macédoine forment une nouvelle province qui prend le titre de *Roumélie orientale*, et qui reste sous l'autorité politique du sultan, mais qui s'administre elle-même et qui a un gouverneur général chrétien; la Turquie n'a que le droit de garnison dans les places frontières. Cette province est bornée au nord et au nord-ouest par la Bulgarie, à l'est par la mer Noire, au sud-ouest par la Grèce, et au sud par la Roumélie.

8° Les villes d'Ardahan, Kars et Batoum, avec leurs territoires, en Asie, sont acquises à la Russie. La ville de Kotour est remise à la Perse.

9° L'île de Chypre est occupée et administrée par l'Angleterre, qui ne serait tenue de la rendre que si la Russie abandonnait les villes qu'on vient de nommer; en retour, l'Angleterre s'engage à protéger l'Asie-Mineure contre toute agression de la part de la Russie.

En résumé, la dernière guerre et le traité de Berlin font perdre à la Porte les trois quarts de la Turquie d'Europe, et, en Asie, une partie de l'Arménie et l'île de Chypre.

Au point de vue religieux, le traité de Berlin contient des stipulations qui, en favorisant la liberté religieuse, sont avantageuses au catholicisme. Ainsi, il est formellement stipulé, à plusieurs reprises, que dans les pays qui restent soumis à la Turquie, comme dans ceux qui viennent d'être soustraits à sa souveraineté ou à sa suzeraineté, « la liberté et la pratique extérieure de tous les cultes sont assurées à tous les nationaux aussi bien qu'aux étrangers », et que « aucune entrave ne pourra être apportée soit à l'organisation hiérarchique des différentes communions, soit à leurs rapports avec leurs chefs spirituels ». Le Pape sera donc libre d'organiser des diocèses ou des vicariats apostoliques et de nommer des évêques, et les catholiques auront la pleine liberté de leurs rapports avec leurs pasteurs, leurs évêques et le Souverain Pontife. Ce résultat, si favorable à la liberté des catholiques, est dû à l'influence de Léon XIII, qui avait revendiqué devant le congrès leurs droits, que la France et l'Autriche-Hongrie se sont honorées de soutenir; et c'est ainsi qu'une guerre entreprise par une puissance schismatique a providentiellement abouti à donner plus de liberté à la véritable Église.

Le protectorat que l'Angleterre va exercer sur l'Asie-Mineure et probablement sur toute la Turquie asiatique, ne sera pas, on peut l'espérer, défavorable à cette liberté. L'Angleterre est, il est vrai, une puissance protestante; mais on doit lui rendre

cette justice que, dans toutes ses colonies et partout où s'étend son influence, elle laisse une pleine liberté à la hiérarchie ecclésiastique et aux missionnaires catholiques. Grâce à cette liberté, le catholicisme est florissant au Canada, il est respecté dans l'Inde, et il fait chaque jour, au sein même de l'Angleterre, de merveilleux progrès. Dès les premiers jours de son pontificat, Léon XIII a pu rétablir la hiérarchie catholique en Écosse, où il n'y avait que des vicaires apostoliques, et cette mesure, préparée par Pie IX, a complété le rétablissement de la hiérarchie dans la Grande-Bretagne.

#### Situation politique de l'Allemagne.

Les puissances européennes, en accordant la présidence du congrès de Berlin à l'Allemagne, reconnaissent la suprématie de cet État nouveau fondé sur les victoires de la Prusse dans les guerres de 1866 contre l'Autriche et de 1870 contre la France. Cependant, au moment même où l'Empire allemand occupait cette haute position, deux attentats contre la vie de l'empereur Guillaume révélaient un mal social qui menace son existence. Dans les premiers jours de juin et vingt jours après, deux assassins, *Hedel*, un homme obscur, et *Nobiling*, docteur dans l'une des Universités d'Allemagne, tirèrent sur l'empereur : le premier n'atteignit pas le souverain, le second l'atteignit de plusieurs balles qui parurent d'abord avoir fait des blessures mortelles et qui retinrent le vieil empereur plusieurs semaines dans son lit. Tous deux avouèrent que c'étaient les idées socialistes qui les avaient poussés au crime. L'indignation fut générale en Allemagne; mais le Reichstag n'en refusa pas moins d'accorder au gouvernement les mesures répressives qu'il demandait contre le socialisme après le premier attentat. Après le second, le gouvernement prononça la dissolution du Reichstag et fixa au 30 juillet les élections pour le nouveau parlement. L'agitation électorale et les succès partiels des socialistes ont montré que le mal était encore plus profond qu'on ne le pensait : l'empereur a reconnu que le sentiment religieux peut seul combattre efficacement le mal; mais, en persécutant les catholiques et en s'appuyant d'abord sur les passions irréligieuses, le gouvernement lui-même n'avait que trop contribué à éteindre le sentiment religieux dont on proclame aujourd'hui la nécessité. Il y a quelques symptômes qui permettent d'espérer un adoucissement dans la persécution et un retour à de plus sages idées; les catholiques allemands ont acquis une nouvelle force; il est à désirer, dans leur intérêt, comme dans



celui de la paix générale, que l'État qui paraît être en ce moment l'arbitre de l'Europe comprenne enfin que si la force peut primer le droit pendant quelque temps, le droit ne périt pas pour cela et se venge des coups qu'on lui a portés par les désastres et la chute de ceux qui ont méconnu sa puissance.

### § III. — Situation respective des différents États.

#### Population et territoire.

Les événements qui se sont accomplis depuis 1870 ont considérablement modifié la situation respective des différents États de l'Europe. L'Allemagne s'est placée au premier rang; la Russie et l'Angleterre viennent ensuite, puis l'Autriche-Hongrie, et la France n'occupe plus que le cinquième rang. Mais les situations peuvent se modifier promptement; ce qui reste, ce sont les éléments de force intrinsèque que possèdent les peuples, et qui peuvent les relever bien vite quand ils savent en user.

La population, l'étendue et la position du territoire sont des éléments considérables de puissance. Si l'on classait les différents États de l'Europe d'après leur étendue, le premier rang serait à la Russie; puis viendraient l'Empire allemand, l'Autriche-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne. Avec la population ces rangs changent, et l'on a l'ordre suivant : Russie (78 millions), Allemagne (43 millions), Autriche-Hongrie (37 millions), France (près de 37 millions), Grande-Bretagne (34 millions), Italie (28 millions), Espagne (17 millions), Turquie d'Europe (4 à 5 millions). Ces rangs changent encore lorsqu'on fait attention à l'agglomération de la population, et alors plusieurs des plus petits États ont l'avantage : ainsi, en calculant le nombre d'habitants par kilomètre carré, on en trouve 184 en Belgique, 107 en Hollande, 107 dans la Grande-Bretagne, 94 en Italie, 79 en Allemagne, 70 en France, 66 en Suisse, 59 en Autriche-Hongrie, 33 en Turquie, 14 en Russie. Si la France était aussi peuplée que la Belgique, elle aurait plus de 80 millions d'habitants. La Russie, peuplée seulement comme la France actuelle, en aurait 200 millions : ce serait une puissance irrésistible. Il importe donc aux nations occidentales d'accroître leur population, si elles veulent résister à la Russie, dont la population augmente rapidement, car les rangs pourraient être changés. Il faut remarquer d'ailleurs que les communications, devenues plus rapides et plus faciles par les

chemins de fer, compenseront bientôt en partie, pour la Russie, la dissémination de ses habitants

#### Religion.

La religion entre comme un élément de force ou de faiblesse dans la situation des États. Toutes choses égales d'ailleurs, les peuples sont d'autant plus forts qu'ils possèdent une plus grande somme de vérités : c'est la raison principale de la supériorité de l'Europe sur les autres nations, parce que l'Europe est chrétienne; c'est là ce qui assurerait la supériorité aux nations catholiques, si elles n'abandonnaient pas trop souvent les principes de leur religion pour les faux principes de la Révolution qui les minent sourdement et qui les affaiblissent. La prédominance actuelle des États protestants, l'Allemagne et l'Angleterre, sur les États catholiques, France, Autriche-Hongrie, Italie, Espagne, etc., ne peut donc rien prouver contre le catholicisme, puisque ces derniers États ont le tort d'exclure les principes catholiques de leurs institutions et de leur politique, tandis que les premiers, tout en quittant l'Église, ont conservé, l'Angleterre particulièrement, ceux de ces principes qui sont les plus capables de préserver le corps social de la dissolution dont il est menacé partout où ils sont répudiés par la masse de la population ou par les classes qu'on appelle dirigeantes, à cause de l'influence qu'elles exercent sur les mœurs et sur les affaires publiques.

Les États de l'Europe où le catholicisme domine et qui sont, à cause de cela, considérés comme des États catholiques, sont la France, la Belgique, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Les États protestants sont l'Angleterre, la Suède et Norvège, la Hollande, l'Allemagne et la Suisse; mais il faut remarquer que les catholiques forment une portion considérable de la population en Angleterre, en Hollande, en Allemagne et en Suisse. Il y a deux États schismatiques : la Russie, dont la partie polonaise est catholique, et la Grèce; un État musulman, la Turquie, aujourd'hui bien réduite en Europe. Les nouveaux États indépendants, la Roumanie, le Monténégro, la Serbie et la principauté à peu près indépendante de Bulgarie, appartiennent en majorité au schisme grec.

L'Asie et l'Afrique sont, en majorité, musulmanes ou païennes; l'Amérique est toute chrétienne, à l'exception de quelques sauvages; la province du Canada est à demi protestante et à demi catholique; les États-Unis, protestants en majorité, voient chaque jour le nombre des catholiques s'accroître; tous les autres

États sont catholiques. L'Océanie se convertit au christianisme, et les missions se partagent entre les catholiques et les protestants.

#### Armées.

Les événements de 1866 et de 1870 ont poussé les gouvernements à augmenter considérablement leurs forces militaires. En rangeant les principales puissances d'après l'effectif de paix de leurs armées, on obtient l'ordre suivant :

Russie . . . . .	788,000 h.	Italie . . . . .	224,000 h.
France . . . . .	494,000 —	Turquie . . . . .	150,000 —
Allemagne . . . . .	449,000 —	Suisse . . . . .	106,000 —
Autriche-Hongrie . . . . .	296,000 —	Espagne . . . . .	100,000 —
Angleterre . . . . .	234,000 —		

Les quatre grandes puissances continentales ont l'effectif de guerre suivant :

France . . . . .	1,750,000 h.	Allemagne . . . . .	1,308,000 h.
Russie . . . . .	1,672,000 —	Autriche-Hongrie . . . . .	1,051,000 —

#### Flottes.

Comme puissance maritime, l'Angleterre est la première du monde : elle a 421 vapeurs de guerre, dont 61 navires blindés ; mais elle est obligée de disséminer ses forces pour maintenir ses colonies, qui deviendraient pour elle une cause de faiblesse dans une guerre générale, ou qu'elle serait obligée d'abandonner, sauf à les recouvrer à la paix. Les États-Unis viennent après elle. En Europe, c'est la France qui tient le second rang : elle a plus de 320 bâtiments de guerre à flot, dont 43 vaisseaux de guerre, et elle construit des navires cuirassés qui augmentent considérablement sa force maritime. Après elle viennent la Hollande, la Turquie, le Danemark et l'Espagne. La vapeur, l'invention des navires cuirassés et d'autres inventions encore à l'épreuve, changent tout à fait les conditions des guerres sur mer ; il n'y a qu'une grande guerre maritime qui pourra permettre de se prononcer en dernier ressort à ce sujet.

#### Budgets.

Les ressources financières des États deviennent de plus en plus importantes à considérer pour juger de leurs forces respectives : l'argent est le nerf de la guerre et le nerf de l'industrie, du commerce, des travaux publics. Les budgets de recettes

des principaux États sont les suivants : l'Angleterre, environ 2 milliards ; la France, près de 3 milliards ; la Russie, 1,300 millions ; l'Autriche, 800 millions ; l'Espagne, 591 millions ; l'Allemagne, 800 millions, sans compter les budgets particuliers des divers États ; l'Italie, 1,300 millions ; beaucoup d'autres États atteignent à peine le budget de la ville de Paris (plus de 200 millions) ou lui sont inférieurs. Presque tous les États ont de grandes dettes à servir : la Grande-Bretagne, plus de 20 milliards ; la France, 20 milliards<sup>1</sup> ; l'Autriche, près de 6 milliards ; l'Espagne, près de 4 milliards ; la Russie, plus de 3 milliards ; l'Italie, plus de 3 milliards. L'Angleterre et la France supportent assez facilement leur dette, les autres États en sont plus embarrassés ; la grande préoccupation des financiers est d'établir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, et malheureusement cet équilibre est rarement atteint. Les budgets de l'Angleterre s'améliorent d'année en année ; la France voit s'augmenter d'année en année le chiffre du sien ; la facilité avec laquelle se réalisent les plus gros emprunts témoignent de ressources précieuses, mais dont il importerait de n'user qu'avec modération.

#### Agriculture.

L'agriculture est en progrès dans presque tous les pays de l'Europe, mais ces progrès ne sont pas les mêmes partout : l'Angleterre, la Belgique et la Lombardie l'emportent sur les autres pays pour les progrès réalisés ; la France fait de grands efforts pour améliorer son agriculture, et elle trouve dans les admirables ressources de son sol et de son climat tous les éléments nécessaires. Les forêts, les prairies, les terres arables et les vignes forment les principales richesses agricoles : les forêts contribuent à l'amélioration du climat, les prairies nourrissent les bestiaux, les terres arables produisent le blé, les vignes fournissent la boisson la plus saine et la plus fortifiante. L'Angleterre, la Belgique, la France et l'Allemagne marchent en tête des autres nations ; mais la Russie n'en est pas moins en état de suppléer souvent à l'insuffisance de nos céréales, parce qu'elle est excessivement peu peuplée relativement à son étendue.

#### Industrie et commerce.

L'industrie est aussi partout en progrès ; elle donne plus de

<sup>1</sup> La guerre de 1870-71 et la Commune ont augmenté tout à coup notre dette de près de dix milliards.

ressources actuelles aux peuples qui s'y livrent, mais elle constitue une force moins réelle qu'apparente, parce qu'elle ne tend que trop souvent à augmenter le luxe qui énerve, et à corrompre et étioler les ouvriers qu'elle emploie, tandis que l'agriculture, qui demande le travail en plein air, et qui met l'homme plus directement en rapport avec l'œuvre du Créateur, conserve des populations plus saines, plus fécondes, plus religieuses et moins turbulentes. L'Angleterre est la première nation industrielle du monde; la Belgique vient ensuite, puis la France, la Prusse, etc. Les pays les moins avancés sous ce rapport sont la Russie et l'Espagne; mais partout les machines ont été introduites, et les dernières Expositions universelles de l'industrie, à Londres en 1851 et 1862, à Paris en 1855, 1867 et 1878, ont montré que chaque pays possède de magnifiques produits.

Le commerce répand de toutes parts ces produits; il entretient une active émulation entre les différents peuples, multiplie les navires destinés à ces relations, et provoque de nombreux traités qui relient de plus en plus les nations entre elles. En prenant, pour fixer le rang commercial de chaque pays, la somme des importations et exportations annuelles, on trouve l'ordre suivant : Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Autriche, Turquie. Le commerce de la France se fait principalement avec l'Angleterre, les États-Unis, l'Amérique du Sud, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Turquie, les Indes anglaises, la Russie, et dans l'ordre où l'on vient de placer les noms de ces pays. Les navires à vapeur sur mer, les chemins de fer sur terre, sont aujourd'hui les deux grandes voies des communications commerciales. La possession de colonies lointaines est un des éléments les plus importants du mouvement commercial d'une nation; l'Angleterre, qui possède 21 millions de kilomètres carrés de territoires coloniaux, avec 20 $\frac{1}{2}$  millions d'habitants, doit une grande partie de sa prospérité à cet immense empire extérieur.

#### Lettres, Sciences et Arts.

L'industrie, le commerce et l'agriculture se servent des sciences pour augmenter leurs ressources et leurs produits, surtout des sciences physiques, qui sont cultivées avec une ardeur extraordinaire chez toutes les nations civilisées. Les arts ne sont pas pour cela négligés, mais, en général, les artistes cherchent plus à plaire qu'à élever, et c'est une cause de décadence contre laquelle il importe de réagir. Les belles-lettres visent aussi plutôt à l'utile et à l'agréable qu'au beau,

et de là vient la multiplication des romans et des journaux. C'est en France, en Allemagne et en Angleterre, que se trouvent les principaux foyers intellectuels : l'Angleterre est plus studieuse que la France, l'Allemagne plus sérieuse et plus savante peut-être, la France plus universelle. Au reste, les autres pays, la Hollande, la Belgique, le Danemark, la Suède, la Russie, la Pologne, la Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, ne s'endorment pas : là on cultive aussi avec ardeur les arts, les sciences et les lettres; l'Italie et l'Espagne ne le cèdent à aucun autre pays pour les études théologiques. Les études supérieures se font dans les Universités, dans les Facultés et dans les écoles spéciales; les études secondaires, dans les lycées et collèges. L'un des caractères de ce siècle est la diffusion de plus en plus grande de l'instruction primaire ou élémentaire. Il y a en France environ 40,000 écoles primaires, qui donnent l'instruction à 4 millions d'enfants; la Belgique n'est pas moins avancée que la France, la Prusse l'est plus encore. Mais il ne faut pas oublier que l'instruction n'est qu'un instrument, utile ou nuisible selon l'usage qu'on en fait; les lumières de l'intelligence peuvent malheureusement s'accorder avec la dépravation du cœur; l'éducation doit toujours être tenue en plus haute estime que l'instruction, parce qu'elle agit sur la volonté et qu'elle seule peut faire véritablement des hommes.

#### Caractères nouveaux de la société moderne.

Les événements accomplis depuis trois quarts de siècle ont donné à la société moderne un caractère nouveau; le mal se mêle au bien comme toujours, mais avec une physionomie nouvelle, et le devoir des gouvernements comme des individus est de travailler à diminuer la part du mal pour augmenter celle du bien. Les chemins de fer, la navigation à vapeur, la télégraphie électrique, les banques qui se multiplient et qui rendent les échanges plus faciles, les traités de commerce et le libre échange ont établi entre les peuples des relations plus étroites que jamais; la propagation du système métrique, qui tend à rendre les mesures et surtout les monnaies uniformes chez tous les peuples, augmente encore la facilité de ces relations, et les expositions universelles réunissent à la fois et les produits de l'industrie et les hommes qui concourent à les fabriquer. Il semblerait que tous les peuples ne font plus qu'un seul peuple : le commerce et les voyages les mêlent incessamment, et leurs intérêts sont tellement liés ensemble, que le

moindre ébranlement qui se fait sentir sur un point du monde se communique à tous les autres pays. Les peuples profitent mutuellement des progrès des autres, mais ils souffrent aussi de leurs misères et des catastrophes qu'ils peuvent subir. De là une solidarité universelle d'intérêts qui fait de plus en plus désirer le maintien de la paix générale; mais de là la difficulté de restreindre le théâtre du mal, aussitôt que la guerre s'est allumée. Il est malheureux qu'on oublie trop souvent qu'une paix solide ne peut s'établir si on néglige de la faire reposer sur la base du droit; on sacrifie le droit permanent à l'intérêt du moment, et les questions se multiplient au lieu de se résoudre. L'Europe a besoin de la paix; elle la veut, mais elle en méconnaît les éléments: les conférences et les congrès n'ont pu jusqu'ici remplacer efficacement l'influence pacificatrice qu'exerçaient les souverains Pontifes, lorsque la chrétienté écoutait docilement leur voix, et l'on voit encore des peuples, des nationalités vivaces sacrifiés à l'ambition de voisins puissants.

#### Condition des classes populaires.

Il est une justice qu'on doit rendre aux gouvernements: c'est qu'ils témoignent une sollicitude de plus en plus grande pour les intérêts matériels et moraux du plus grand nombre. Jamais les rois chrétiens n'avaient manqué à ce devoir; mais on sait que la royauté chrétienne avait presque complètement disparu de l'Europe depuis le seizième siècle; les rois voulaient toujours le bien, ils ne savaient plus où il était, et trop souvent ils se laissaient abuser par les vaines flatteries de leurs courtisans. On en était là à l'époque désignée sous le nom d'*ancien régime*, et l'on sait qu'on ne doit pas confondre l'ancien régime avec le régime chrétien. Aujourd'hui, il n'en peut plus être ainsi: les révolutions ont ouvert bien des yeux, et l'importance croissante des classes populaires pousserait, à défaut d'autre raison, à les satisfaire pour éviter les catastrophes dont elles ont été tant de fois les instruments et les victimes. On veille donc à assurer leur bien-être, à leur procurer du travail, à adoucir leurs misères; on veut aussi qu'elles deviennent plus morales, afin qu'elles soient à la fois plus heureuses et plus faciles à gouverner. Prend-on toujours pour cela les meilleurs moyens? Laisse-t-on une assez large place à l'action de la religion et d'une éducation chrétienne? Ne compte-t-on pas trop sur l'efficacité de l'instruction et des diverses institutions de bienfaisance et de crédit? De sages es-

prits le pensent, et il importe que les hommes d'État ne s'abusent pas à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, il est certain que si les classes inférieures entendaient bien leurs véritables intérêts, et ne se laissaient pas tromper par des hommes qui veulent en faire des instruments de domination, elles trouveraient que leur situation n'est pas malheureuse. Les citoyens ont l'égalité devant la loi, les ouvriers ont la liberté du travail et de la concurrence; l'activité individuelle n'est pas gênée dans son expansion; l'homme laborieux et capable peut facilement arriver à l'aisance, sinon à la richesse; l'épargne et le capital lui sont accessibles; il peut s'assurer des jours paisibles pour sa vieillesse; il peut épargner pour les jours mauvais ou pour l'éducation de ses enfants. L'esprit du christianisme a complètement transformé la société à cet égard: dans l'antiquité, c'étaient la guerre, la spoliation et l'esclavage, avec leur influence corruptrice, qui donnaient le plus souvent la richesse; chez les nations chrétiennes, le travail et l'épargne, avec leur action bienfaisante, sont les sources les plus ordinaires des fortunes privées.

#### La civilisation chrétienne.

Nul ne saurait contester les grandeurs de la civilisation chrétienne et de la civilisation moderne, qui en dérive dans presque toutes ses branches: l'industrie, le commerce, l'agriculture, les arts, les sciences, les lettres, la facilité des communications, l'ordre établi dans les administrations, les découvertes, les perfectionnements en tout genre, donnent à la société moderne une splendeur et un éclat incomparables; mais, pour que ces grandeurs ne mènent pas à d'épouvantables catastrophes, il faut que les intérêts moraux soient développés de manière à faire équilibre au développement immense des intérêts matériels; il faut que le cœur soit cultivé avec autant de soin que l'esprit, et qu'on s'occupe des âmes autant et plus que des corps. Tout tend à montrer de nos jours la nécessité de cette culture morale et religieuse, à montrer que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole de Dieu, et qu'il faut à l'humanité plus que le bien-être, c'est-à-dire la vérité et la vertu. Les intelligences d'élite, effrayées des dangers qui nous menacent, reconnaissent cette nécessité; elles tournent leurs regards vers la religion, et elles sentent que c'est seulement du retour général au catholicisme qu'on peut attendre le raffermissement des

sociétés et le rétablissement de cette paix véritable, qui est la *tranquillité de l'ordre*, selon la belle expression de saint Augustin.

#### Mission de la France.

La France pourrait jouer un magnifique rôle, malgré ses récents désastres, dans ces circonstances. Nation expansive par excellence, fille aînée de l'Église, et toujours la nation très-chrétienne et la nation catholique, son drapeau devrait protéger la religion partout où celle-ci est menacée; sa littérature, qui pénètre partout, pourrait partout rétablir la connaissance de la vérité, si elle devenait chrétienne; ses missionnaires sont partout, ses sœurs de charité excitent l'admiration de tous les peuples. Baptisée avec Clovis, placée à la tête de l'Europe par Charlemagne, soldat de l'Église avec ses plus grands rois, elle est appelée à réparer elle-même les ruines qu'elle a faites dans un moment d'égarement, et à provoquer le développement d'une civilisation tout à fait chrétienne, qui soumettrait le reste du monde à l'Europe, qui ferait des peuples chrétiens de ces centaines de millions d'hommes voués à l'erreur en Asie et en Afrique, et l'on verrait naître le siècle le plus brillant de l'histoire avec l'épanouissement le plus complet des doctrines de l'Évangile, avec le règne accepté et béni de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est à la jeunesse catholique de France de se préparer à ce grand travail et de hâter ces beaux jours : elle est ardente et généreuse, elle aime la justice, instruite et pure, dévouée et fidèle à l'Église, qui est la mère de la France, elle peut devenir, elle deviendra l'instrument des plus grandes choses, et l'histoire de notre pays pourra encore s'intituler : *Gesta Dei per Francos*.

FIN.

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE.....	v
INTRODUCTION.....	1

### PREMIÈRE PÉRIODE.

#### La grande Révolution.

#### CHAPITRE PREMIER. — CAUSES ÉLOIGNÉES DE LA RÉVOLUTION.

§ Ier. — Révolution politique à partir du quinzième siècle. — Le Césarisme romain. — Les Royautés féodales. — Les Légitistes. — L'ancien régime.....	2
§ II. — Révolution religieuse à partir du quinzième siècle. — Causes de la Réforme. — Conséquences de la Réforme protestante. — La Franc-Maçonnerie. — De la Tolérance.....	9
§ III. — Révolution économique à partir du quinzième siècle. — L'Économie politique. — Découvertes géographiques. — Le Capital mobilier.....	13
§ IV. — Révolution intellectuelle à partir du quinzième siècle. — Littérature et Imprimerie. — Les Beaux-Arts. — La Philosophie. — Les Sciences.....	16

#### CHAPITRE II. — CAUSES PROCHAINES DE LA RÉVOLUTION.

§ Ier. — État politique et religieux de l'Europe. — États européens. — Possessions hors de l'Europe. — Rapports politiques. — Politique et Religion.....	20
§ II. — Situation particulière de la France. — Les Idées et les Institutions. — Demandes de Réformes. — Les Philosophes. — Les Encyclopédistes. — Les Économistes.....	25

#### CHAPITRE III. — L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE ET L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

#### Royauté constitutionnelle.

§ Ier. — Récit général des événements accomplis pendant la durée de l'Assemblée constituante. — Premières réformes. — États généraux. — Serment du Jeu de Paume. — Déclaration du 23 juin. — Prise de la Bastille. — Séance du 4 août. — Journées des 5 et 6 octobre. — L'Émigration. — La pre-	
---	--

	Pages.
mière Constitution. — Fête de la Fédération. — Mirabeau et le Panthéon. — Fuite du Roi. — Déclaration de Pilnitz. — Fin de la Constituante.....	35
§ II. — <i>Travaux de l'Assemblée constituante.</i> — Les Cahiers. — Les Principes de 1789. — Destruction de l'ancien régime. — Réformes judiciaires. — Réformes financières. — Réformes industrielles. — Caractère général des Réformes.....	54
§ III. — <i>Affaires religieuses.</i> — Constitution civile du clergé. — Le Serment. — Avignon et le Comtat-Venaissin.....	68
§ IV. — <i>L'Assemblée nationale législative.</i> — Réunion de l'Assemblée législative. — Journée du 20 juin. — Les Jacobins et les Marseillais. — Manifeste du duc de Brunswick. — Journée du 10 août. — Massacres de septembre. — Fin de l'Assemblée législative.....	73

#### CHAPITRE IV. — LA CONVENTION.

§ Ier. — <i>La Convention jusqu'à la mort de Louis XVI.</i> — Proclamation de la République. — Opérations militaires. — Premières séances de la Convention. — Procès de Louis XVI.....	84
§ II. — <i>La Terreur.</i> — Première coalition européenne. — Défection de Dumouriez. — Le Comité de Salut public. — Proscription des Girondins. — Mort de Marat. — Le Maximum et le Grand-Livre. — Guerres civiles. — Mort de la reine Marie-Antoinette. — La Terreur. — Nouveau calendrier. — Supplice des Girondins. — Opérations militaires. — Le Culte de la Raison. — Divisions entre les Révolutionnaires. — Mort de Madame Elisabeth. — Suite de la Terreur. — Dictature de Robespierre. — Journée du 9 thermidor.....	91
§ III. — <i>Guerres de Vendée.</i> — Causes de la guerre. — Premiers succès des Vendéens. — Exploits de Cathelineau. — Suite de la guerre. — Revers des Vendéens. — Retraite de la Loire. — Mort de La Rochejaquelein. — Guerre en Bretagne. — Fin des guerres de Vendée.....	113
§ IV. — <i>Fin de la Convention.</i> — Événements militaires. — La Réaction thermidorienne. — Journée du 12 germinal. — Journée du 1 <sup>er</sup> prairial. — Mort de Louis XVII. — Constitution de l'an III. — Journée du 13 vendémiaire. — Travaux et mission de la Convention.....	124

#### CHAPITRE V. — LE DIRECTOIRE.

§ Ier. — <i>Histoire intérieure du Directoire.</i> — Installation du Directoire. — Les Babouvistes. — Journée du 18 fructidor. — Les Colonies. — La Banqueroute. — État de la société.....	134
§ II. — <i>Les guerres sous le Directoire.</i> — Première campagne d'Italie. — Siège de Mantoue. — Campagne d'Allemagne. —	

	Pages.
Guerre contre le Saint-Siège. — Paix de Campo-Formio. — Campagne d'Égypte. — Campagne de Syrie. — Perte de l'Égypte.....	140
§ III. — <i>Fin du Directoire.</i> — Situation intérieure. — Nouvelle coalition contre la France. — Captivité de Pie VI. — Le 18 brumaire.....	154

### DEUXIÈME PÉRIODE.

#### Le Consulat et l'Empire.

##### CHAPITRE PREMIER. — LE CONSULAT.

§ Ier. — <i>Le Consulat à l'intérieur.</i> — Constitution de l'an VIII. — Politique de conciliation. — Organisation administrative. — Organisation financière. — Organisation judiciaire. — Le Code civil. — La Légion d'honneur. — Instruction publique.....	161
§ II. — <i>Le Concordat.</i> — Élection de Pie VII. — Rapports entre l'Église et l'État. — Le Concordat de 1802. — Les Articles organiques.....	172
§ III. — <i>Les guerres du Consulat.</i> — Blocus de Gènes. — La Campagne de trente jours. — Paix de Lunéville. — Paix d'Amiens. — L'île de Saint-Domingue. — Proclamation de l'Empire.....	179

##### CHAPITRE II. — L'EMPIRE JUSQU'EN 1810.

§ Ier. — <i>Politique intérieure.</i> — Constitution impériale. — Le Sacre. — Ordre public. — Finances et commerce. — Travaux publics. — L'Industrie.....	187
§ II. — <i>Politique extérieure.</i> — Caractère général de cette politique. — Le Royaume d'Italie. — Le Camp de Boulogne. — Campagne d'Austerlitz. — Puissance de Napoléon. — Campagne de Friedland. — Invasion du Portugal. — Invasion de l'Espagne. — Siège de Saragosse. — Campagne de Wagram.....	194
§ III. — <i>Lettres, Sciences et Arts sous l'Empire.</i> — La Littérature. — Les Sciences. — Les Beaux-Arts.....	210
§ IV. — <i>L'Europe en 1810.</i> — L'Empire français. — L'Europe. — État des esprits.....	215

##### CHAPITRE III. — FIN DE L'EMPIRE.

§ Ier. — <i>Affaires religieuses.</i> — Premières difficultés. — Napoléon s'empare de Rome. — Captivité de Pie VII. — Pie VII à Fontainebleau. — Délivrance de Pie VII.....	218
§ II. — <i>Guerre d'Espagne.</i> — Campagne de 1810. — Campagne de 1811. — Campagne de 1812. — Perte de l'Espagne.....	221

	Pages.
§ III. — <i>Campagne de Russie.</i> — Préparatifs de la guerre. — Premières opérations. — Incendie de Moscou. — Retraite de Moscou. — Passage de la Bérésina. — Retour de Napoléon.	224
§ IV. — <i>Campagnes d'Allemagne et de France.</i> — Campagne d'Allemagne. — Bataille de Leipzig. — Invasion de la France. — Campagne de France. — Abdication de Napoléon. — Résultats du règne de Napoléon	231

### TROISIÈME PÉRIODE.

#### La Restauration.

##### CHAPITRE PREMIER. — PREMIÈRE RESTAURATION.

§ I <sup>er</sup> . — <i>Retour des Bourbons en France.</i> — La Restauration. — Traité de Paris. — Charte de 1814. — Fautes et mécontentement	242
§ II. — <i>Les Cent-Jours.</i> — Retour de Napoléon. — L'Acte additionnel. — Résistance à l'intérieur. — Bataille de Waterloo. — Seconde abdication de Napoléon. — Sainte-Hélène	245
§ III. — <i>Congrès de Vienne.</i> — Le Congrès. — Traités de 1815.	250
§ IV. — <i>L'Europe en 1815.</i> — Coup d'œil général. — Grandes puissances de l'Europe. — Puissances secondaires	254

##### CHAPITRE II. — RÈGNE DE LOUIS XVIII.

§ I <sup>er</sup> . — <i>L'Europe et la France jusqu'en 1820.</i> — Dispositions des esprits. — La Sainte-Alliance. — La seconde Restauration. — La Terreur blanche. — La Chambre introuvable. — Nouvelle Chambre. — Système du juste-milieu. — Assassinat du duc de Berry. — Les Sociétés secrètes. — Le Système protecteur	260
§ II. — <i>Fin du règne de Louis XVIII.</i> — France. — Mouvements révolutionnaires. — Congrès de Troppau et de Laybach. — Intervention de l'Autriche en Italie. — Congrès de Vérone. — Intervention de la France en Espagne. — Royaume des Pays-Bas. — Mort de Louis XVIII	276
§ III. — <i>Lettres, Sciences et Arts sous la Restauration.</i> — Influence des littératures étrangères. — Philosophie. — Littérature. — Beaux-Arts. — Sciences	286

##### CHAPITRE III. — RÈGNE DE CHARLES X.

§ I <sup>er</sup> . — <i>Ministère de M. de Villèle.</i> — Avènement de Charles X. — Les partis. — Lois diverses. — Le Sacre. — Dissolution de la Garde nationale. — Chute du ministère Villèle	299
---	-----

	Pages.
§ II. — <i>Événements extérieurs.</i> — Angleterre. — Portugal. — Allemagne. — Affranchissement de la Grèce	306
§ III. — <i>Révolution de Juillet.</i> — Ministère Martignac. — Ministère Polignac. — Expédition d'Alger. — Journées de Juillet. — Jugement sur la Restauration	318

### QUATRIÈME PÉRIODE.

#### Le gouvernement de Juillet.

##### CHAPITRE PREMIER. — ÉTABLISSEMENT DU GOUVERNEMENT DE JUILLET.

§ I <sup>er</sup> . — <i>Suites de la révolution de Juillet en France.</i> — Politique de Louis-Philippe. — Ministère Laffitte. — Procès des ministres de Charles X. — Sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'Archevêché. — Ministère de Casimir Périer. — Le choléra	328
§ II. — <i>Suites de la révolution de Juillet en Europe.</i> — Royaume de Belgique. — Soulèvement de la Pologne. — Mouvements en Suisse. — Allemagne. — Italie. — Angleterre. — Espagne. — Portugal. — La Quadruple-Alliance	334

##### CHAPITRE II. — AFFAIRES D'ORIENT.

§ I <sup>er</sup> . — <i>Histoire de la Turquie.</i> — Le sultan Mahmoud. — La Serbie. — Les Roumains. — L'Égypte et Méhémet-Ali. — Guerre entre la Turquie et l'Égypte. — Traité d'Unkiar-Skelessi	355
§ II. — <i>Rivalité de la Russie et de l'Angleterre en Orient.</i> — La Russie et l'Angleterre. — L'Angleterre et l'Inde. — Les Russes en Asie. — La Perse et l'Afghanistan. — Expédition des Anglais dans l'Afghanistan. — Expédition des Russes contre Khiva. — L'Angleterre et la Chine. — Guerre de l'opium. — Ambassade française en Chine	365
§ III. — <i>La Question d'Orient.</i> — Origine de la question. — Politique extérieure du gouvernement. — Guerre entre le sultan et le vice-roi d'Égypte. — Traité du 15 juillet. — Guerre contre Méhémet-Ali. — Convention des Détroits	388

##### CHAPITRE III. — HISTOIRE INTÉRIEURE DE LA FRANCE.

§ I <sup>er</sup> . — <i>Histoire parlementaire de la France pendant le règne de Louis-Philippe I<sup>er</sup>.</i> — Le Gouvernement parlementaire. — Le saint-simonisme. — Le fouriérisme. — Socialisme et communisme. — Situation de l'Église. — Intérim ministériel. — Ministère du 11 octobre. — Sociétés secrètes. — Loi sur l'instruction primaire. — Loi sur l'expropriation. — Insurrections de Lyon et de Paris. — Modifications ministérielles	
---	--

	Pages.
térielles. — Attentats contre la vie du Roi. — Ministère du 22 février. — Ministère du 6 septembre. — Louis-Napoléon à Strasbourg. — Ministères du 15 avril. — Avènement de la reine d'Angleterre. — Mort de Talleyrand. — Le comte de Paris. — La Conversion des rentes et les chemins de fer. — Ministère du 1 <sup>er</sup> avril et du 12 mai. — Ministère du 1 <sup>er</sup> mars. — Ministère du 29 octobre. — Le Droit de visite. — Loi sur les chemins de fer. — Catastrophes. — L'entente cordiale. — L'affaire Pritchard. — Affaires religieuses. — Les mariages espagnols. — Symptômes précurseurs d'une révolution.....	407
§ II. — <i>Conquête de l'Algérie.</i> — Situation de l'Algérie. — Le général Clausel. — Le général Berthezène. — Le duc de Rovigo. — Gouvernement du général Drouet d'Erlon. — Gouvernement du maréchal Clausel. — Gouvernement du général Damrémont. — Gouvernement du maréchal Valée. — Gouvernement du général, puis maréchal Bugeaud. — Guerre avec le Maroc. — Gouvernement du duc d'Aumale. — Colonisation de l'Algérie.....	403
§ III. — <i>Mouvement intellectuel.</i> — Religion et philosophie. — Les Belles-Lettres. — Histoire. — Éloquence. — Les Sciences. — Industrie. — Commerce. — Arts et Monuments. — Mouvement intellectuel à l'étranger. — Résultats généraux du règne de Louis-Philippe.....	482

## CINQUIÈME PÉRIODE.

### La seconde République et le second Empire.

#### CHAPITRE PREMIER. — LA SECONDE RÉPUBLIQUE.

§ I <sup>er</sup> . — <i>Situation générale de l'Europe en 1848.</i> — Situation générale. — Angleterre. — Petits États du Nord. — Allemagne. — Espagne et Portugal. — Italie. — Suisse.....	511
§ II. — <i>Révolution de Février.</i> — Les Banquets et l'Adresse. — Journées de Février. — La Régence. — La République. — Désordre moral et matériel. — Les Élections. — L'Assemblée nationale constituante. — Journée du 12 mai. — Les Journées de Juin. — La Constitution républicaine. — L'Élection présidentielle.....	530
§ III. — <i>Contre-coup de la révolution de Février en Europe.</i> — Mouvements en Autriche. — La Confédération germanique. — Le Parlement de Francfort. — La grande et la petite Allemagne. — Le Parlement d'Erfurt. — Guerre de Hongrie. — Guerre d'Italie. — Événements de Rome. — Question da-noise.....	552
§ IV. — <i>Présidence du prince Louis-Napoléon.</i> — Fin de l'Assemblée constituante. — L'Assemblée législative. — Gouver-	

	Pages.
nement personnel du président. — Loi sur l'enseignement. — Lois diverses. — Conflits entre les deux pouvoirs. — Le coup d'État du 2 décembre.....	570

#### CHAPITRE II. — LE SECOND EMPIRE.

§ I <sup>er</sup> . — <i>Présidence décennale.</i> — Constitution du 14 janvier. — La Dictature. — Réunion des Chambres. — Rétablissement de l'Empire. — Protestation du comte de Chambord. — Modification de la Constitution. — Attitude du clergé.....	581
§ II. — <i>Histoire intérieure de la France sous le second Empire.</i> — Reconnaissance de l'Empire par les puissances. — Mariage de Napoléon III. — Institutions impériales. — Institutions de bienfaisance et de prévoyance. — Travaux publics. — Agriculture, arts et industrie. — Institutions de Crédit. — Liberté commerciale. — Instruction publique. — Situation morale et religieuse. — L'armée. — Principaux événements intérieurs.....	589

#### CHAPITRE III. — LES GUERRES DU SECOND EMPIRE.

§ I <sup>er</sup> . — <i>Affaires d'Orient.</i> — Le czar Nicolas et la France. — Le czar Nicolas et l'Allemagne. — Le czar et la Pologne. — Question des Lieux-Saints. — Guerre avec la Turquie. — Alliance anglo-française. — Guerre de Crimée. — Siège de Sébastopol. — Le congrès de Paris. — La question italienne. — Les principautés danubiennes. — Les affaires de Syrie. — L'isthme de Suez.....	608
§ II. — <i>Guerre d'Italie et ses conséquences.</i> — L'Autriche et le Piémont. — Négociations qui précèdent la guerre. — La campagne d'Italie. — Préliminaires de Villafranca et traité de Zurich. — Agitation en France. — Suites de la guerre en Italie. — Affaires d'Allemagne.....	622
§ III. — <i>Guerre en Afrique et en Asie.</i> — La France en Afrique. — Les Hollandais en Asie. — L'Inde anglaise. — Les Russes dans l'extrême Orient. — La Chine et le Japon. — Conquête de la basse Cochinchine. — Nouveau système colonial.....	633
§ IV. — <i>Affaires d'Amérique.</i> — Situation générale. — Progrès des États-Unis. — Les mines d'or. — Rupture de l'Union américaine. — Les anciennes colonies espagnoles. — Mexique. — Expédition des Français au Mexique. — L'empereur Maximilien I <sup>er</sup> .....	654

#### CHAPITRE IV. — HISTOIRE DES DIVERS ÉTATS PENDANT LE SECOND EMPIRE.

I <sup>er</sup> . — <i>Coup d'œil général sur les divers pays.</i> — Océanie. — Amérique du Nord. — Amérique du Sud. — Iles américaines. — Asie. — Afrique. — Guerre d'Abyssinie.....	672
---	-----



	Pages.
§ II. — <i>Questions politiques intéressant l'Europe.</i> — Europe. — Les questions européennes. — La question d'Orient. — La question danoise. — La question allemande. — Révolution d'Espagne .....	682
§ III. — <i>Histoire de l'Église catholique.</i> — Le pontificat de Pie IX. — Le mouvement religieux. — La question romaine.	694

### SIXIÈME PÉRIODE.

#### La troisième République.

##### CHAPITRE PREMIER. — LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE.

§ I <sup>er</sup> . — <i>La chute de l'Empire.</i> — Évolution libérale de l'Empire. — Le plébiscite du 8 mai. — Le gouvernement et le concile. — La guerre. — Chute de l'Empire. La Révolution à Paris. ....	702
§ II. — <i>La guerre franco-prussienne.</i> — Siège de Paris. — Affaires de Rome. — La campagne d'hiver. — Capitulation de Paris. — L'Assemblée nationale. — La Commune de Paris.	741

##### CHAPITRE II. — HISTOIRE INTÉRIEURE DE LA FRANCE.

§ I <sup>er</sup> . — <i>Établissement de la troisième République.</i> — La France après la Commune. — Les partis politiques. — La constitution Rivet. — Le gouvernement de M. Thiers. — Gouvernement du maréchal de Mac-Mahon. ....	749
§ II. — <i>Les derniers événements.</i> — Mesures de réorganisation — L'armée. — La liberté d'enseignement. — Seconde session de 1876. — Première session de 1877. — Le 16 mai. — Ministère du 14 décembre. — Session de 1878. — L'Exposition universelle. — Le mouvement religieux. ....	752

##### CHAPITRE III. — HISTOIRE DES ÉTATS ÉTRANGERS.

§ I <sup>er</sup> . — <i>Événements religieux.</i> — Le concile. — La persécution. — Le schisme arménien. — La franc-maçonnerie. — Le royaume d'Italie. — Mort de Pie IX. — Le pape Léon XIII.	743
§ II. — <i>Événements politiques.</i> — L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. — La Russie et la Turquie. — États secondaires — La guerre turco-russe. — Congrès de Berlin. — Situation politique de l'Allemagne. ....	750
§ III. — <i>Situation respective des différents États.</i> — Population et territoire. — Religion. — Armées. — Flottes. — Budgets. — Industrie et commerce. — Lettres, sciences et arts. — Caractères nouveaux de la société moderne. — Condition des classes populaires. — La civilisation chrétienne. — Mission de la France. ....	760

# LES HÉRÉTIQUES D'ITALIE

PAR CÉSAR CANTÙ

OUVRAGE TRADUIT DE L'ITALIEN

Par ANICET DIGARD

Avocat à la cour d'appel

Et EDMOND MARTIN

Membre correspondant de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon

SEULE TRADUCTION AUTORISÉE, REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR

5 forts volumes in-8° de 650 à 750 pages. Prix : 35 francs.

Tome I<sup>er</sup>. *Les Précurseurs de la Réforme.* — Tome II. *La Réforme et le Concile de Trente.* — Tome III. *Les Suites du Concile de Trente.* — Tome IV. *L'Hérésie scientifique.* — Tome V. *L'Hérésie dans la Révolution.*

Le nom de M. Cantù est trop connu pour que l'auteur des *Hérétiques* ait besoin d'être recommandé. Le grand rôle politique qu'il a joué dans son pays, ses immenses travaux historiques et littéraires l'ont rendu célèbre. Comme écrivain, les Italiens le placent les uns à côté, les autres immédiatement au-dessous de Manzoni. Quant à l'ouvrage dont nous publions aujourd'hui une traduction française revue et corrigée par l'auteur lui-même, pour le présenter au public et montrer dans quel esprit il est conçu, il nous suffira de citer ces deux passages de l'admirable préface qui orne le premier volume :

« . . . La religion ne touche pas seulement à la partie sentimentale de l'homme, elle embrasse l'humanité tout entière; bien plus, toute la société, les mœurs, la législation, la vie domestique comme la vie politique, reflètent sa douce influence; en résumé, elle est l'expression la plus profonde de la conscience de l'humanité à une époque donnée. Voilà pourquoi toute religion est une histoire. La nôtre, en particulier, est une de celles dont la connaissance importe le plus à l'humanité. On ne peut bien la comprendre dans un siècle sans remonter au siècle précédent. Aussi avons-nous dû nous reporter au berceau du christianisme, non seulement pour y découvrir le principe divin de la civilisation moderne, mais encore pour voir l'affermissement et le développement des vérités traditionnelles avec le germe des erreurs qui grandiront plus tard, au XII<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, et sur lesquelles nous nous arrêterons de préférence.

« . . . On a dit que les controversistes soulèvent plus de doutes qu'ils n'en dissipent et bien des gens voudraient que le devoir du chrétien se bornât à croire et à vénérer. Heureux celui qui a reçu le don de cette foi naïve ! Mais il y a longtemps que Tertullien disait : La vérité n'a à rougir de rien, si ce n'est de n'être point

connue. Tous les Pères ont soutenu que la Religion doit redouter non pas l'investigation loyale, mais l'ignorance et l'erreur. S'il est bon que le grand nombre vive dans une croyance naïve, après avoir puisé dans une première éducation la vénération pour ce que l'Église enseigne, combien d'autres ont le devoir de montrer qu'ils en ont exploré les fondements avec cette docilité raisonnée que l'Apôtre recommandait, et cela, en unissant la science à la discussion, l'examen à l'obéissance.»

M. César Cantù a dédié à son livre *aux lecteurs sérieux*. Puisé à des sources nouvelles, peu connues et difficilement accessibles, il abonde en effet en savantes et curieuses recherches; cependant il ne s'adresse pas seulement aux érudits, mais à tout homme qui, ayant reçu une éducation libérale, s'intéresse à l'histoire des idées, des âmes et des peuples, à tout prêtre, à tout catholique désireux d'étudier et connaître les vicissitudes et les dangers dont le dogme et l'Église sont victorieusement sortis. A ce propos, disons-le, les *Hérétiques d'Italie* donnent au lecteur français beaucoup plus que le titre ne semblerait promettre. D'abord Rome a été pendant de longs siècles à la tête de l'Europe, au point de vue politique, artistique et littéraire; au point de vue religieux, elle est restée ce qu'elle était, c'est-à-dire le centre du monde. En outre, cet ouvrage, qui a coûté à l'auteur de l'*Histoire universelle* plus de dix ans de travail, aborde les problèmes les plus délicats et les plus graves qu'aient jamais soulevés les doctrines du catholicisme et le gouvernement des papes. Des questions historiques telles que la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, le grand schisme, l'Inquisition, la Renaissance, la Réforme, le concile de Trente, le procès de Galilée; des questions religieuses et politiques telles que les rapports de l'Église et de l'État depuis la Révolution, les concordats, la tolérance, l'hérésie sociale, nous semblent être de nature à intéresser aussi vivement les Français que les Italiens. A notre époque où les enseignements de l'Église sont discutés avec passion, un livre de bonne foi comme celui-ci, fournira des lumières et des armes aux hommes qui cherchent avant tout la vérité. Nous avons donc sujet d'espérer que les *Hérétiques* de M. César Cantù recevront dans notre pays un accueil aussi favorable que celui qu'ils ont déjà reçu au delà des Alpes.

## EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES.

### TOME I<sup>er</sup>. LES PRÉCURSEURS DE LA RÉFORME.

Préface. — I. Fondation et établissement de l'Église. — II. Premières Hérésies. Affermissement de la suprématie papale. Origine du domaine temporel. — III. Age de fer de la Papauté. Les Concubinaires. Les Investitures. Guerre entre la Crosse et l'Épée. — IV. Les Patarins. Les Ordres mendiants. La scolastique et la sophistique, Saint Thomas d'Aquin. — V. Origine de l'Inquisition. De l'Intolérance. — VI. Les Mystiques. L'Évangile éternel. — VII. Ébranlement de l'omnipotence pontificale. Boniface VIII et Dante. Cecco d'Ascoli. — VIII. L'exil d'Avignon. Le grand schisme. Conciles de Constance, de Bâle et de Florence. —

IX. Hérésie scientifique et littéraire. Paganisme dans l'art, dans la vie. Hérésie politique. — X. Scandales dans l'Église. — Reproches justes et injustes auxquels ils ont donné lieu. — XI. Les papes politiques. Alexandre VI. Savonarole. — XII. Jules II. Conciles de Pise et de Latran. — XIII. Léon X. Splendeur profane du pontificat. — XIV. Les Allemands à Rome. Érasme. — XV. Luther. Les Indulgences. La Bible. — XVI. Progrès et subdivisions des Protestants.

### TOME II. LA RÉFORME ET LE CONCILE DE TRENTE.

I. L'apologie catholique en face de la Réforme. De l'hérésie dans la philosophie de l'histoire. — II. Adrien VI, pape réformateur. Clément VII. Sac de Rome. Préludes d'un Concile. — III. Valdès. — IV. Premiers réformés italiens. Piété suspecte. Michel-Ange. Le cardinal Pole. Vittoria Colonna. — V. Paul III. L'Arétin. Réformes conseillées. Théâtres et Jésuites. — VI. Jules III. Marcel II. Paul IV. — VII, VIII et IX. Fra Bernadin Ochino. Vermigli. Hérétiques à Ferrare. La duchesse Renée. Olympia Morata. — X, XI et XII. Vergerio. Novateurs à Modène. Ludovic Castelvetro. Le cardinal Morone. Celio Curione. Les Pasquinades. — XIII. Pie IV. Le Concile de Trente. — XIV. La Réforme morale et disciplinaire. L'Index. La Presse. La Bible. Saint Charles Borromée.

### TOME III. LES SUITES DU CONCILE DE TRENTE.

I. Le Saint Office. L'Inquisition espagnole. La Tolérance religieuse. — II. Hérésie démoniaque. Astrologie. Sorcellerie. Procès des sorcières. Prélats et papes qui croient à la magie. La magie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Spiritisme. — III. Saint Pie V. Transformation de la papauté. — IV, V et VI. Hérétiques de Toscane. Carnesecchi. Hérétiques de Sienne et de Lucques. — VII et VIII. Hérétiques à Naples. Galéas Caracciolo. Anti-trinitaires. Les Socins. — IX. Grégoire XIII. Sixte-Quint. Affaires de France. Catherine de Médicis. La Saint-Barthélemy. Henri IV. — X et XI. Hérétiques en Lombardie. Philosophie nouvelle. Giordano Bruno et le panthéisme à cette époque. Campanella. Vanini. — XII. Italiens en Suisse et dans les villes libres. Genève.

### TOME IV. L'HÉRÉSIE SCIENTIFIQUE.

I. Conflits de juridiction entre l'Église et l'État. Politique catholique. Bellarmin. Les Concordats. Hérésie sociale. — II. Les Hérétiques à Venise. Académie de Vicence. François Negri, Jérôme Zanchi et les autres. — III. Venise en interdit. Fra Paolo Sarpi. Son histoire du Concile de Trente. — IV. Les Grisons. La Valtelline. Le Saint-Massacre. — V. Vue d'ensemble sur la Réforme. — VI. Paul V. Urbain VIII. Le Tasse. Galilée. Procès de Galilée. La Science et la Foi. — VII. Le XVII<sup>e</sup> siècle. Gallicanisme, Alexandre VII. Innocent XI et Louis XIV. Les Philosophes. Gassendi, Spinoza, Locke, Leibnitz, Gravina, Vico. Mysticisme et Quétisme. — VIII. Piémont. Les Vaudois. Saint François de Sales et la Savoie. Henri IV, Louis XIV et Victor Amédée II. Les Vaudois obtiennent la tolérance.

### TOME V. L'HÉRÉSIE DANS LA RÉVOLUTION.

I. XVIII<sup>e</sup> siècle. Jansénisme. Encyclopédistes. Francs-maçons. Cagliostro. — II. Prépondérance des gouvernements laïques. Abolition de l'Inquisition et des Jésuites. — III. Scipion Ricci. Pierre Tamburini. Concile de Pistoie. La Révolution. — IV. L'Hérésie politique. Napoléon et Pie VI. Le Concordat. De Maistre. Manzoni. Les Néo-Guelphes. Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX. L'Église libre dans l'État libre. Le principat romain. L'Église et l'État. — V. Les Sectes philosophiques. Les Dissidents modernes. Le rationalisme pur, les physiologistes. Sociétés secrètes. Garibaldi. — VI. Les Défenses. La propagande. La théologie. Philosophes; Ventura, Rosmini, Tapparelli. La polémique. L'Encyclopie et le Syllabus. La raison et la foi. L'Église et la civilisation. — VIII. Conclusion. Le Progrès et la Révolution. L'Éducation chrétienne. L'Église et la Société. Les menaces. Nos vœux.

## NOUVEAU COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

PAR J. CHANTREL

RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES OFFICIELS

A L'USAGE DES COLLÈGES CATHOLIQUES, DES SÉMINAIRES ET AUTRES MAISONS D'ÉDUCATION

Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée

FORMANT 6 VOLUMES IN-12, BROCHÉS OU CARTONNÉS, 15 FR.

Chaque volume se vend séparément, 2 fr. 50

**TOME I. Histoire ancienne** (1<sup>re</sup> partie). Temps primitifs. Premiers empires, Grèce. Depuis la création du monde jusqu'au commencement de l'ère chrétienne.

**TOME II. Histoire ancienne** (2<sup>e</sup> partie). Histoire romaine jusqu'à la mort de Théodose le Grand.

**TOME III. Histoire du moyen âge** (1<sup>re</sup> partie). De la mort de Théodose au commencement des Croisades.

**TOME IV. Histoire du moyen âge** (2<sup>e</sup> partie). Depuis les premières Croisades jusqu'à la prise de Constantinople.

**TOME V. Histoire moderne** (1<sup>re</sup> partie). De la prise de Constantinople au traité de Westphalie.

**TOME VI. Histoire moderne** (2<sup>e</sup> partie). Du traité de Westphalie à la Révolution de 1789.

SUITE ET DÉVELOPPEMENT DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE PAR LE MÊME AUTEUR

## HISTOIRE DE FRANCE

Depuis les origines jusqu'à la révolution de 1789.

2 forts volumes in-12, cart. . . . . 5 fr.

## HISTOIRE D'ANGLETERRE

1 beau volume in-12. . . . . 3 fr.

## HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours.

2 forts vol. in-12, cartonnés . . . . . 6 fr.

1<sup>o</sup> Histoire Sainte, 1 vol. . . . . 3 »

2<sup>o</sup> Hist. Ecclésiastique, 1 vol. . . . . 3 »

## HISTOIRE CONTEMPORAINE

Complément de l'Histoire de France et du cours d'histoire universelle depuis la Révolution de 1789 jusqu'à nos jours.

Un très-fort vol. in-12. Nouvelle édition. 800 pages . . . . . 4 fr. 50

## COURS ABRÉGÉ D'HISTOIRE UNIVERSELLE PAR J. CHANTREL

Comprenant 5 volumes in-12 de 500 pages environ. Chaque vol. cart. : 3 fr.

**HISTOIRE ANCIENNE.** Temps primitifs, Premiers empires, Grèce, Rome.

**HISTOIRE DU MOYEN ÂGE.** Jusqu'à la prise de Constantinople.

**HISTOIRE MODERNE.** De la prise de Constantinople jusqu'à nos jours.

**HISTOIRE DE L'ÉGLISE.** Du commencement du monde à nos jours.

**HISTOIRE DE FRANCE.** Depuis les origines jusqu'aux derniers événements de l'Histoire contemporaine.

## COURS ÉLÉMENTAIRE

**Histoire ancienne.** — **Hist. du moyen-âge.** — **Hist. moderne.**

**Hist. de France.** — **Hist. sainte.** — **Hist. ecclésiastique.**

6 petits vol. in-18; chaque vol. cartonné, 1 fr.

Vient de paraître, du même auteur :

## COURS DE GÉOGRAPHIE

Adapté au Cours d'histoire universelle et comprenant la description physique, politique et historique des diverses contrées de la terre, ouvrage répondant à toutes les questions des programmes officiels. 2 vol. in-12, ensemble de 1100 pages. . . . . 7 fr.

## NOUVEAU COURS DE LITTÉRATURE

PAR J. CHANTREL

1<sup>re</sup> PARTIE. — **Style et Composition.** — **Poétique.** 1 fort vol. in-12 de 620 pages. 2<sup>e</sup> édition. . . . . 3 fr.

2<sup>e</sup> PARTIE. — **Rhétorique.** — Un vol. in-12 de 400 pages. Prix . . . . . 3 fr.

## COURS ABRÉGÉ DE LITTÉRATURE

A l'usage des pensionnats, communautés et autres maisons d'éducation, résumé des deux parties ci-dessus, suivi d'une histoire abrégée des littératures grecque, latine et française. 1 beau volume in-12 de 500 pages, 4<sup>e</sup> édition revue et augmentée. Prix. . . . . 3 fr.

Un sentiment profond, une pensée poursuivie avec constance, intelligence et amour, donne la vie à ce cours de Littérature. C'est le sentiment chrétien, c'est la pensée chrétienne. On les sent palpiter dans toutes les parties de l'enseignement, on les retrouve dans le choix des exemples. Nous sommes loin ici de ces classiques prétendus moraux et religieux, parce qu'on y rencontre de temps en temps une phrase de religion ou de morale, tout étonnée de s'y trouver, et qui a le don de devenir agaçante, à force de maladresse et d'évident effort de l'auteur. M. Chantrel a composé cet ouvrage en littérateur expert; plus et mieux encore, en « maître » animé de ce feu sacré qu'il a si bien défini, en « maître chrétien » qui n'oublie jamais qu'il a affaire à « des âmes ».

« Les belles-lettres, dit-il dans la préface, ne sont pas toujours enseignées de manière à intéresser les élèves; les maîtres se contentent trop souvent d'énumérer des préceptes, de dérouler des nomenclatures de figures, d'énoncer des séries de règles qui rebutent au lieu d'attirer; ils ne songent pas assez qu'ils s'adressent à de jeunes âmes qu'il faut échauffer par l'expression de généreux sentiments, de nobles pensées. . . . Pour que le maître réussisse, il faut qu'il ait le feu sacré, et, s'il est capable, il aura ce feu sacré en songeant qu'il a devant lui des enfants dont il s'agit de faire des hommes, des âmes dont il doit développer régulièrement toutes les facultés, de futurs citoyens, de futurs pères de famille, de futures mères de famille, dont il tient l'avenir dans ses mains, puisqu'il dépend de lui de leur faire aimer le vrai, le bien et le beau, c'est-à-dire ce qui éclaire l'intelligence, ce qui guide la volonté, ce qui charme la sensibilité et qui se fonde dans cette unité de l'amour de Dieu, Vérité et Beauté souveraine. Mais pour cela il est nécessaire que le maître soit chrétien, nous le disons hautement. et qu'il s'adresse à des élèves chrétiens. »

# CHEMIN DE CROIX

## DE J. DU SEIGNEUR

EXÉCUTÉ EN BAS-RELIEFS ET EN PHOTOGRAPHIES

Béni et approuvé par S. S. le Pape Pie IX,  
par S. É. le cardinal Wiseman et S. G. M<sup>sr</sup> l'Évêque d'Arras  
(Exposition des Beaux-Arts.)

M. Jean DU SEIGNEUR a été pendant trente ans un de nos premiers artistes statuaires. « Il exposa, dit son biographe<sup>1</sup>, pour la première fois au Salon de 1831, une statue représentant *Roland furieux*. Depuis lors il occupe un rang distingué dans la sculpture moderne. » C'est principalement dans le genre religieux que M. DU SEIGNEUR excella. Dès l'année 1834 il était entré dans sa voie par l'*Archange saint Michel vainqueur de Satan*, immense groupe en plâtre qui fait un de ses principaux titres de gloire, et qui, après avoir été récompensé à Paris d'une médaille d'or, lui valut à l'Exposition universelle de Londres l'admiration de l'Europe. Sans énumérer les nombreuses statues de saints et de saintes que M. DU SEIGNEUR a exécutées en plâtre, en pierre, en marbre, pour un grand nombre d'églises de Paris et des départements, nous achèverons de faire connaître son genre particulier de talent et son mérite incontesté, en disant que c'est à lui que la ville de Paris a confié un des plus importants travaux de ce siècle : l'achèvement si longtemps attendu du *Chemin de la Croix* de l'église Saint-Roch. C'est un groupe colossal en plâtre représentant la *Station du Crucifiement* pour la chapelle du Calvaire.

C'était donc à M. DU SEIGNEUR qu'il appartenait d'entreprendre un travail aussi sérieux que la représentation du *Chemin de la Croix*, travail qui, par son importance et son caractère, exige une connaissance parfaite de toutes les ressources de la statuaire, en même temps qu'un sentiment profond des convenances religieuses. L'art a vu se combler une grande lacune, la religion y a gagné un monument, et les murs de nos églises peuvent enfin recevoir une décoration digne du lieu saint.

Achévé depuis quelques années, ce magnifique travail, au-dessus de toute concurrence artistique et religieuse, a reçu maintenant du temps et de l'opinion une sanction méritée. Admis à plusieurs expositions des Beaux-Arts, les critiques se sont tous accordés sur ce point, et l'un d'eux, M. Claudius Lavergne, dans sa dernière Revue du salon de Sculpture, disait que : *malgré l'apparition de plusieurs concurrents, le Chemin de la Croix de J. Du Seigneur avait encore maintenu une grande su-*

<sup>1</sup> Didot, *Nouvelle Biographie générale*, tome XV, col. 488 et 89.

priorité pour l'ensemble et l'harmonie des stations. Les architectes eux-mêmes, appréciant la convenance et le mérite de cette exécution pour les églises qu'ils font bâtir, ou dont ils sont chargés de l'ornementation, conseillent et choisissent de préférence à tout autre ce Chemin de la Croix; c'est d'après leur avis qu'un grand nombre de collections en diverses matières et de différents genres sont déjà placées dans les principales villes des départements : à Paris, on peut voir ces bas-reliefs dans les églises de la Madeleine, de Saint-Thomas-d'Aquin, de l'asile Sainte-Anne; à Genève, ils contribuent à orner la belle cathédrale nouvellement construite, etc., etc. Nous n'avons donc pas à regretter de ne pouvoir transcrire ici toutes les appréciations qu'a données sur ce travail la presse religieuse de Paris et de la province, puisqu'on peut aujourd'hui s'en rendre compte de visu par soi-même dans presque tous les diocèses de France.

D'illustres prélats, justes appréciateurs des œuvres de ce genre, avaient déjà pris celle-ci sous leur patronage. C'est ainsi qu'en Angleterre S. E. le cardinal Wiseman, après avoir vu les 14 stations, daigna nous écrire « qu'il les trouvait vraiment belles et qu'elles avaient été beaucoup admirées ». C'est au même point de vue que S. G. M<sup>sr</sup> Parisis, évêque d'Arras, a donné l'approbation suivante, qui est le plus précieux témoignage et le plus bel éloge d'une œuvre dont le succès est assuré :

« Monsieur,

« A juger votre Chemin de Croix par les belles stations photographiées que j'ai sous les yeux, je me plais à vous dire que c'est éminemment une œuvre d'art et une œuvre de foi. Chacun de vos tableaux est une saisissante prédication que les plus humbles pourront comprendre et qui devra édifier les plus parfaits. Comme chrétien, je vous en remercie, et comme Evêque je vous en adresse mes très-sincères félicitations.

A Arras, en la Fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie.

« + P. L., évêque d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer. »

Enfin, convaincu du peu de solidité et de durée de toutes ces compositions, qui, sous des noms plus ou moins mensongers, portent avec elles le germe d'une infaillible détérioration, nous n'employons pour reproduire cette œuvre d'art que des matières premières dans toute leur pureté et que nous pouvons garantir : telles sont la *terre cuite blanche de Paris*, dont l'aspect et la solidité ne le cèdent en rien à la pierre elle-même; le *plâtre durci*, qui, employé comme nous le faisons, sans aucun mélange qui en altère les propriétés, est un des plus fins et des plus beaux plastiques; et le *bronze par la galvanoplastie*, qui ajoute à la valeur artistique une valeur intrinsèque reconnue. Toutefois, et malgré tous ces avantages, nous avons voulu aussi et surtout que le *Chemin de la Croix* de J. DU SEIGNEUR fût accessible à toutes les ressources, et l'on reconnaîtra dans les tarifs ci-contre, en bas-reliefs et en photographies, que les prix des collections selon leur différent genre, ne sont pas plus élevés que ceux de toutes les médiocrités qu'on livre journellement dans le commerce.

Les modèles ayant été déposés, toute reproduction qui ne sortirait pas de notre maison serait une contrefaçon exposée à être saisie, et le délit sera poursuivi suivant la rigueur des lois.

## BAS-RELIEFS

### 1<sup>re</sup> dimension, 66<sup>c</sup> sur 86.

En plâtre durci, simple bordure d'encadrement.....	600 fr.
— avec cadres, fortes moulures.....	800 »
— avec cadres de style, depuis.....	1000 »
En terre cuite blanche de Paris.....	1000 »
— avec cadres, fortes moulures.....	1300 »
— avec cadres de style, depuis.....	1500 »

### 2<sup>e</sup> dimension, 45<sup>c</sup> sur 60.

En plâtre durci, bordure simple.....	400 fr.
— avec cadres de style, depuis.....	500 »
En terre cuite blanche, bordure simple.....	700 »
— avec cadres de style, depuis.....	1000 »

### 3<sup>e</sup> dimension, 30<sup>c</sup> sur 40.

En plâtre fin.....	250 fr.
— avec cadres.....	350 »

### 4<sup>e</sup> dimension, 21<sup>c</sup> sur 16.

En plastique fin.....	150 fr.
— avec cadres de style.....	200 »

En bronze par la galvanoplastie, les 14 bas-reliefs ciselés :

1<sup>re</sup> dimension, 4,500 fr. — 2<sup>e</sup>, 3,000 fr. — 3<sup>e</sup>, 2,000 fr. — 4<sup>e</sup>, 500 fr.

Des décorations en tous genres sont exécutées sur ces bas-reliefs suivant les commandes :

Personnages unis sur fonds teintés; Peintures fines des personnages sur fonds unis ton de pierre; Polychromie riche sur fonds or et couleur; etc

### PHOTOGRAPHIES DES 14 BAS-RELIEFS

Grand format pour église, 65 cent. sur 50, y compris les marges et sans les cadres.....	200 fr.
— avec cadres noirs, 2 filets dorés.....	350 »
— avec cadres chêne sculpté.....	600 »
Moyen format pour chapelles, 45 sur 35, y compris les marges et sans cadres.....	50 »
— avec cadres noirs.....	100 et 150 »
— avec cadres chêne sculpté, depuis.....	400 »
Petit format pour oratoire. En feuille.....	10 »
— avec cadres noirs, filets dorés.....	42 »
— avec cadres chêne.....	85 »

Ce même format se vend aussi, pour les malades, monté en dépliant sur toile avec étui et croix en bois pour les indulgences.

N. B. Pour recevoir franco un prospectus détaillé contenant une très-belle photographie d'un bas-relief, joindre à la lettre de demande 0 fr. 50 cent. en timbres-poste.



50